LE

CORRESPONDANT

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT VINGT-CINQUIÈME
DE LA COLLECTION
NOUVELLE SÉRIE. — TOME QUATRE-VINGT-NEUVIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
29, RUE DE TOURNON, 29
—
1881

LE

CORRESPONDANT

UNE PAGE SECRÈTE DE L'HISTOIRE D'ITALIE

UN ROI ET UN CONSPIRATEUR

VICTOR-EMMANUEL ET MAZZINI

La politique secrète n'a jamais tenu dans l'histoire une place plus grande que de nos jours. Le gouvernement parlementaire, loin de la supprimer, n'a fait que la rendre plus habituelle aux gouvernants, en la rendant plus nécessaire.

Examinez les événements qui, depuis trente ans, ont agité l'Europe et en ont changé la face, il n'y en a, pour ainsi dire, pas un, dont les Chambres aient eu l'initiative ou la décision. Elles n'ont presque jamais eu qu'à délibérer sur des projets déjà engagés et qu'à donner leur sanction à une ligne de conduite qui ne pouvait plus être modifiée. Ce sont les princes et les hommes d'Etat, c'est Louis-Napoléon, c'est Victor-Emmanuel et Cavour, c'est Palmerston, Disraéli, Gladstone, c'est Nicolas et Alexandre II, c'est M. de Bismarck, qui, en réalité, ont dirigé l'Europe et tracé aux peuples les voies où ils ont marché ; et leur politique secrète a eu au moins autant d'influence que leur politique officielle. Ils se sont servis ou passés des parlements. Ils y ont parfois cherché un appui. Ils n'en ont jamais, que dans une faible mesure, reçu l'inspiration ou subi la direction. Et il ne pouvait guère en être autrement. Le rôle, en effet, des parlements est de désigner les ministres par leurs votes; et l'habileté des ministres consiste précisément à annuler le plus longtemps possible, à leur profit, le parlement dont ils sont issus.

Sérieux instrument de contrôle et précieuse garantie de la liberté, les parlements préservent quelquefois les peuples des entreprises hasardeuses, et ils peuvent en inspirer aux chefs d'État la crainte salutaire. Mais, dans les pays démocratiques surtout, où ils sont renouvelés sans cesse dans leurs éléments, mobiles par conséquent dans leurs volontés et leurs tendances, dépourvus d'expérience et de tradition, ils ne sauraient, sans aboutir à la tyrannie ou à l'anarchie et sans faire courir à l'État de graves dangers, concentrer en eux-mêmes tout le gouvernement. Ils n'en sont et ne doivent en être qu'un organe. C'est le pouvoir exécutif, c'est le chef de l'État, qui seul est capable de gouverner, c'est-à-dire de prendre les initiatives fécondes, et de concevoir, de poursuivre, de réaliser les desseins qui exigent à la fois la constance, l'audace et le secret : le secret surtout !

Autrefois, quand les affaires d'État étaient concentrées dans un petit nombre de mains, et que des conseils peu nombreux avaient seuls à en délibérer, les gouvernants n'avaient à redouter que les indiscrétions de leurs propres agents. Aujourd'hui ils sont, pour ainsi dire, condamnés à agir publiquement sous l'œil de la nation entière. Toutes les oreilles sont aux écoutes. Toutes les curiosités sont en éveil. Les députés, qui croient entendre la politique parce qu'ils font des lois, et conduire le peuple parce qu'ils le représentent, leur demandent incessamment de tout dire quand il faudrait tout cacher ; et, avides de la publicité qui leur donne l'influence, trop préoccupés de leur importance, qu'ils confondent souvent avec le bien public, ils provoquent inconsidérément ou rendent nécessaires, par leurs attaques, des éclaircissements qui ne peuvent aller jusqu'au fond des situations sans risquer de compromettre les desseins les mieux conçus et les négociations les mieux conduites. Aux indiscrétions de la tribune, ajoutez celles des journaux, dont les mensonges répétés et les contradictions quotidiennes sont encore le meilleur correctif. Ajoutez les insinuations perfides, les attaques calomnieuses des partis, jetées par toutes les voies en pâture à une foule incapable de discerner la vérité. Vous vous expliquerez alors pourquoi les ministres sont forcés de cacher aux Chambres un certain nombre de dépêches officielles et surtout les notes et les lettres confidentielles qui les commentent ou les démentent, pourquoi on a mainte fois en Angleterre, en France et ailleurs, communiqué comme réelles des correspondances diplomatiques imaginaires, fabriquées après coup. Vous comprendrez comment les hommes d'État qui ont tenté de grandes choses ont dû les soustraire, autant que possible, aux critiques et aux investigations du public, et vous reconnaîtrez que la politique étrangère, dans ses parties essentielles et vitales,

a été d'autant plus contrainte de devenir secrète, que le gouvernement était plus parlementaire. Les peuples ne restent pas moins étrangers à la direction de leurs affaires depuis qu'ils croient les conduire eux-mêmes.

Toutefois, si les mystères dont la politique s'enveloppe ne sont pas moins fréquents, ils restent moins longtemps impénétrables. Ils échappaient souvent, autrefois, à la postérité aussi bien qu'aux contemporains. On écrivait moins. On conservait avec moins de soin les documents. Ils demeuraient souvent ensevelis dans les archives privées, et quand ils n'étaient pas insouciamment dispersés, ne voyaient le jour qu'après plusieurs générations, quelquefois après plusieurs siècles. C'étaient de puissants seigneurs de vieille race ou de graves bourgeois parvenus qui en étaient dépositaires. Dans la haute situation qu'ils occupaient, le bruit fait autour de leur nom par une publication scandaleuse ou piquante n'aurait pu leur donner aucun relief. Ils servaient le roi ou s'attachaient à un ministre. Ils ne songeaient pas à faire des confidences au peuple qui n'avait pas encore pris moralement pied dans l'histoire. Aujourd'hui que la démocratie a pénétré partout, le personnel des gouvernements, devenu plus mobile, ne se croit point aussi étroitement tenu à la discrétion, qui était autrefois un devoir d'honneur. On voit constamment les ministres tombés, les généraux battus, les ambassadeurs en disgrâce, livrer au public, pour leur justification ou leur apologie, des pièces qui n'auraient pas dû voir le jour ; les gouvernements nouveaux publier les papiers des gouvernements qu'ils ont révolutionnairement renversés, les publier sans impartialité et sans bonne foi, comme si c'était pour eux un bénéfice d'abaisser leurs devanciers, et comme si, en l'attaquant chez les autres, ils n'affaiblissaient pas chez eux le principe d'autorité. Ces indiscrétions plus fréquentes de la part des révolutionnaires, parce qu'ils sont toujours moins respectueux de la discipline et de la tradition, mais communes partout, contrarient sans doute les théories commodes des philosophes qui ne veulent voir dans l'histoire que la lutte des principes et des forces morales, mais elles montrent en un jour plus vif les hommes aux prises avec les faits, leur action dans le gouvernement, l'influence des peuples sur leur destinée, et si la sublimité nuageuse des théories souffre de ces révélations, l'expérience et la vérité y gagnent.

Il n'y a pas dans l'histoire contemporaine d'événement dans lequel la politique secrète ait joué un rôle plus considérable que dans la formation de l'unité italienne. Dès le jour où la question a été posée, en 1858, jusqu'à celui où elle a été résolue, en 1871, tous les acteurs, Napoléon III, Cavour, Victor-Emmanuel, y ont tou-

jours eu une politique double. On y trouve toujours, à côté de leurs déclarations officielles et de leurs actes publics, des promesses et des traités réservés qui en étaient la contradiction et le démenti. Cette coexistence de deux politiques parallèles et le plus souvent opposées a été bien vite manifeste à tous les yeux, et sans en connaître les phases et les détails, l'Europe en a vite reconnu l'existence. Napoléon III, qui a successivement poursuivi en Italie des plans très divers sans pouvoir en réaliser aucun, s'y est souvent laissé prendre au piège de ses propres habiletés. Quant à Victor-Emmanuel, son but n'a jamais été ignoré de personne, et s'il a cherché à l'atteindre par des voies souvent ténébreuses, il ne l'a jamais déguisé. Il y marchait d'accord avec l'opinion, et c'était là sa force. Il y marchait avec la prudence et les dissimulations nécessaires, mais résolument, sans le perdre de vue un instant, avec cet égoïsme national qui est le devoir et le patriotisme des princes. Il savait ce qu'il voulait. Tout le monde le savait, et c'est pour un dessein connu de tous, avoué par lui-même, qu'il mettait en jeu tous les ressorts de la politique personnelle et toutes les ressources de la diplomatie secrète.

Grâce à la publication de nombreux mémoires, d'importants papiers d'État, de confidences plus ou moins sincères, on connaît aujourd'hui dans son ensemble l'histoire de cette politique. Cependant il y reste encore des parties obscures. Nous allons en raconter aujourd'hui, à l'aide de documents nouveaux, une page presque complètement ignorée. Cette page est comme un intermède entre les coups de foudre et les orages qui s'appellent Solferino, Aspromonte, Mentana, Sedan. Pour être moins dramatique, elle ne manque ni d'intérêt ni d'importance. Nous y verrons la politique d'annexion pratiquée tantôt isolément, tantôt conjointement, par Victor-Emmanuel et par Mazzini. Nous n'examinerons pas cette politique en elle-même dans son but, dans sa moralité, dans ses conséquences. Nous l'avons jugée à ses débuts, avant qu'elle eût porté ses fruits, alors qu'elle pouvait être efficacement combattue, et nous avons signalé les résultats qu'elle aurait fatalement pour la France et pour l'Europe. Nous étudierons uniquement aujourd'hui la façon dont elle a été pratiquée par le roi et par le conspirateur. Nous les montrerons tous les deux face à face dans le feu de l'action. Nous exposerons leurs vues, leur caractère, leurs négociations, leurs dissidences, leurs luttes. Nous placerons leurs lettres et leurs déclarations sous les yeux du public; nous jugerons de leur habileté, de leur audace, de la vigueur de leurs coups, froidement, en historien, comme s'il s'agissait de deux lutteurs qui s'escriment dans la lice, comme Machiavel jugeait Borgia. Nous mettrons en parallèle la

politique royale et la politique révolutionnaire travaillant sur le même terrain au succès de la même cause, l'indépendance et l'unité de l'Italie; nous constaterons la puissance de l'une et l'impuissance de l'autre. Nous comparerons leur force relative et leur portée dans la transformation qu'elles se proposaient d'accomplir, et, à un point de vue supérieur et plus général, nous apprécierons l'influence qu'elles ont et la place qu'elles tiennent dans la vie des peuples.

I

Lorsqu'il ne manqua que le patrimoine de Saint-Pierre et la Vénétie pour achever l'unité italienne, il fut facile de comprendre qu'il n'y avait plus qu'une alternative possible : ou compléter l'œuvre commencée, ou revenir en arrière et constituer l'Italie sur d'autres bases. Le *statu quo* ne pouvait durer longtemps. Cependant le gouvernement italien était condamné à le conserver provisoirement envers et contre tous. La tâche était des plus ardues. Les succès obtenus avaient surexcité toutes les impatiences. Plus on semblait près du but, plus grandissait le désir de l'atteindre. Comment un peuple de vingt-deux millions d'habitants serait-il arrêté dans la carrière que lui ouvrait la fortune et que lui traçait la destinée, alors qu'il avait suffi à un général d'aventure d'un coup de main hardi et d'une promenade sans lutte sérieuse, pour prendre la Sicile et s'avancer jusqu'à Naples? L'imagination de la jeunesse devançait le temps et supprimait les obstacles. Le pays souffrant des conséquences immédiates des annexions qu'il avait été obligé de payer sous toutes les formes, soumis à des levées d'hommes plus nombreuses, à des impôts plus lourds, à des traités de commerce peu favorables qu'avait dictés la politique, était aigri par ses souffrances, et espérant que l'achèvement de l'unité les allégerait, accusait le gouvernement de ne pas y travailler avec assez d'ardeur. Les révolutionnaires qui avaient pris part à la transformation opérée en Italie pendant les années précédentes étaient difficiles à contenir; et leurs chefs, enflés par le succès et enivrés par les applaudissements de la foule, avaient perdu, s'ils l'avaient jamais eu, le sentiment de la réalité. La mort de Cavour avait produit un vide immense. Les difficultés croissaient chaque jour. Abandonné à lui-même, n'ayant plus de grand ministre pour le seconder et l'inspirer, Victor-Emmanuel n'eut pas un instant de défaillance. Il résolut simplement de prendre plus complètement la direction des affaires. En dehors et à côté de la politique officielle, il eut dès lors plus que jamais sa politique personnelle et sa diplomatie secrète. Ce double rôle lui était, pour ainsi dire, imposé par les circonstances. Il était forcé,

pour ne pas se brouiller avec les souverains de l'Europe, dont le concours lui était indispensable, de conserver l'apparence du *statu quo* en Italie; et, pour ne pas heurter le sentiment italien, pour ne pas ameuter les agitateurs qui menaçaient son trône s'il ne laissait pas un libre cours à leurs entreprises, il eût été obligé de tirer immédiatement et témérairement l'épée. Il eut l'habileté de se tenir en équilibre entre ces exigences contradictoires. Ayant les mêmes aspirations que les révolutionnaires et se proposant le même but, tous ses efforts tendirent à les payer de mots, à les proroger d'espérances en espérances, à les renvoyer chaque jour au lendemain, à gagner avec eux du temps.

La révolution avait deux chefs, Garibaldi et Mazzini. Il était plus important, mais il était aussi plus difficile, à certains égards, d'agir sur le premier. Car ses succès, ses services, son audace sans frein, lui donnaient alors sur une partie du peuple assez d'empire pour qu'il se crût capable de s'en faire suivre partout. C'est plutôt dans ses théories que Mazzini était hardi. Conspirateur infatigable, il faisait des journaux, il lançait des proclamations, il fondait des sociétés secrètes, il prescrivait des levées d'hommes et d'argent, il constituait des armées d'insurgés sur le papier, il organisait des soulèvements la plume à la main; il venait à Lugano, à Milan, à Come, ou plus près encore, pour en surveiller les préparatifs; puis, souvent, avant même qu'ils n'eussent éclaté, il repartait soudain pour Londres et rentrait dans l'ombre et le brouillard.

Tous les deux, en 1863, croyaient le moment d'agir venu.

La Grèce était en révolution. La Serbie, la Roumanie, profondément agitées, semblaient à la veille de s'insurger. La Pologne, se redressant dans son suaire, essayait de ressusciter et éveillait les sympathies stériles et dangereuses de ceux qui font de la politique une phraséologie sentimentale. La Hongrie frémissante n'avait pas oublié 1848 et paraissait prête à en renouveler les folies héroïques. Victor-Emmanuel se demandait si ces germes d'insurrection, en se développant, ne lui offriraient pas une occasion d'agir, et si l'Autriche, étant obligée de faire face à l'Orient, il ne lui deviendrait pas possible de l'attaquer en Vénétie. Garibaldi fut encouragé secrètement dans ses desseins. On lui fit donner de l'argent. On lui laissa organiser un corps de volontaires. A la cour, on attendait de lui une expédition lointaine qui pourrait aider aux mouvements précurseurs d'une guerre en Vénétie et aurait, en tous cas, éloigné les éléments turbulents dont la présence en Italie était un sujet permanent d'inquiétude. Il trompa cette attente, et après avoir essayé de déjouer la surveillance du gouvernement par une démonstration contre l'Autriche, tout d'un coup, se dérobant à ses promesses, il

courut à marches forcées sur Rome. Il croyait entraîner avec lui le pays. Il alla piteusement se faire prendre à Aspromonte par un ancien garibaldien, le colonel Pallavicini.

Cette répression nécessaire irrita le parti d'action plus qu'elle ne l'affaiblit. Mazzini, avec un redoublement d'activité, se mit tout de suite à l'œuvre pour en réunir de nouveau les éléments, lui donner, sous l'influence du mécontentement éprouvé, toute la cohésion dont il était susceptible, et le faire immédiatement rentrer en scène. Plus politique que Garibaldi, il considérait, ainsi que Victor-Emmanuel, la délivrance de la Vénétie comme devant précéder celle de Rome; il était disposé à ajourner ses espérances républicaines et à faire passer avant la réalisation de son idéal politique l'achèvement de l'unité italienne. Sur ce terrain, quelques-uns de ses amis crurent qu'il serait utile à la cause commune et en même temps qu'il serait possible de faire agir ensemble les forces organisées de la monarchie et celles du parti d'action. Mazzini avait préparé un mouvement en Vénétie. Au signal qu'il donnerait, ses affidés devaient se soulever contre l'Autriche, la population suivrait; des bandes de volontaires, organisées et armées d'avance, entreraient alors sur le territoire vénitien, et, sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement italien, entraîné, serait obligé de déclarer la guerre. L'Autriche ne pourrait résister à cette attaque torrentielle appuyée par une jeune armée de trois cent mille hommes qu'enflammerait le sentiment patriotique. Pour ce soulèvement de la Vénétie, Mazzini s'était, en février 1863, procuré, à Londres, six cents carabines et les avait fait expédier en Italie; lui-même, deux mois plus tard, s'était rendu à Bellinzona, lorsqu'on lui démontra que les dispositions du gouvernement et celles de la population ne permettaient pas de donner suite à son projet. Obligé de l'ajourner, il se retira à Lugano. C'est là que ses amis le mirent, pour la première fois, en rapport avec quelques personnes appartenant à l'entourage intime de Victor-Emmanuel. M. Diamilla-Müller servait d'intermédiaire. En avril 1863, Mazzini lui écrivait [1] :

Cher Müller, merci des renseignements... Pour se procurer les

[1] Les lettres de Victor-Emmanuel et de Mazzini que nous reproduisons en entier, ou dont nous citons des fragments dans cette étude, sont tirées pour la plupart, et sauf indication contraire, d'un volume intitulé : *Politica segreta italiana*, publié récemment à Turin. (In-8. Roux et Favale.) Nous les avons traduites aussi fidèlement que possible. Les originaux sont entre les mains de M. Diamilla-Müller, ingénieur distingué, qui a été l'ami intime de Mazzini, et qui jouissait en même temps de la confiance de Victor-Emmanuel, dont il reçut plusieurs fois d'importantes missions secrètes. Nous renvoyons sur ce point le lecteur aux détails que nous avons donnés dans le *Correspondant* du 10 mai 1881, page 393, note 1.

autres, il convient de rester en bons rapports avec le petit Talleyrand [1]. Au cours de vos conversations, il faut lui dire que si le roi, au lieu de conspirer en Serbie avec le prince Michel, s'entendait avec les chefs du parti national serbe, il serait assuré de leur appui immédiat; que, du reste, le roi d'un peuple de vingt-deux millions d'âmes ne peut décemment exiger que l'initiative parte d'un pays de deux millions et demi d'habitants; que l'Italie doit commencer, attaquer d'abord, à condition d'être immédiatement suivie; que sans doute le roi ne peut prendre l'initiative et que personne ne prétend qu'il le fasse, mais que, s'il était sincère, il nous laisserait agir, se tenant lui-même prêt à suivre et autorisé alors à le faire par l'initiative prise en Vénétie et par la fermentation qui se produirait dans toute l'Italie. Il faut ajouter que, rendu incrédule par une longue expérience, je ne désire pas stipuler d'accord avec la couronne, mais que l'accord résulterait du fait même qu'on nous laisserait pleine liberté d'agir et qu'on ne prendrait pas de mesures contre nous. En ce qui concerne la question politique, personne ne peut me croire assez stupide pour vouloir proclamer la république au pied des Alpes. Si je formulais un mot d'ordre, moi qui suis bien décidé à ne pas me lier pour l'avenir, je n'en donnerais pas d'autres que celui de : « Vive l'unité de l'Italie! » Mais le roi sait très bien que pour le moment, à cause du besoin qu'on a de l'armée, toutes les communes ajouteraient nécessairement : « Vive Victor-Emmanuel! » Il me suffit à moi de ne pas le faire.

P. S. Quand vous causerez avec le petit Talleyrand, laissez croire que, naturellement, les mesures prises par le gouvernement m'ont fait renoncer à toute tentative sur la Vénétie, mais que c'est une mauvaise tactique pour lui. Car toute l'activité que je déploierais au dehors contre l'Autriche, je la reporte forcément au dedans et je la dépenserai en agitation contre lui.

Ainsi dès le premier jour la situation se dessine avec les caractères qu'elle conservera. Mazzini, réservant sa liberté pour l'avenir, offre de marcher d'accord avec le roi, s'il peut s'entendre avec lui pour délivrer la Vénétie. Il y provoquera une insurrection, et aussitôt qu'elle aura pris assez de développement pour offrir un point d'appui suffisant et fournir un prétexte à une intervention, le gouvernement italien déclarera la guerre et entrera en campagne. Mazzini est toujours resté fidèle à ce plan. Il l'a toujours obstinément préconisé. Jamais les défaillances de l'action ne l'ont guéri de ses illusions. Voyant de loin, il voyait mal et se trompait presque toujours sur

[1] C'est le nom donné entre eux à l'avocat Pastore, chargé des affaires les plus particulières de Victor-Emmanuel, très avant dans sa confiance, très familier avec lui et le voyant presque chaque jour.

les dispositions du pays. Mais ses échecs ne lui ôtaient pas l'espérance et ne l'empêchaient jamais de reprendre l'œuvre interrompue. Dans une lettre de Londres, du 15 novembre 1863, il développe et précise son programme.

... Par égard pour moi-même et pour le parti que je représente, je crois devoir conserver toute mon indépendance. Si je consentais à l'aliéner, le parti ne l'aliénerait pas avec moi : je m'affaiblirais par conséquent moi-même sans fortifier en rien la couronne... Toutefois, en conservant ma liberté d'action, je n'entends pas nuire le moins du monde à l'union des forces nationales qu'exige l'entreprise en faveur de Venise. Mais, pour que cette union se fasse, il n'est pas nécessaire qu'un pacte lie les contractants pour l'avenir. Si ceux qui veulent faire la guerre à l'Autriche me connaissent et croient, à mon honneur, que je n'ai jamais trahi, je déclare que je ne crois pas possible une victoire définitive sans l'armée régulière et sans l'intervention du gouvernement; que je ne songe pas, lors même que je le pourrais, à lever le drapeau républicain dans les États vénitiens; que, nous interdisant, par conscience et par dignité, de parler de notre programme politique, nous nous bornerions à crier : « Guerre à l'Autriche! aide à nos frères! » et que nous accepterions le programme formulé par les Vénitiens eux-mêmes. Or les Vénitiens, qui ont besoin de l'armée et de l'Italie telle qu'elle est actuellement constituée, se prononceront infailliblement pour la monarchie. Sur ce point, le roi peut être tranquille. Je suis républicain. Il peut se faire qu'avant de mourir, je crois devoir soulever la question politique, mais ce serait, suivant moi, un crime que de la soulever à propos de la Vénétie en face de l'Autriche.

Étant donnée cette assurance, ce qu'il y a de mieux pour être d'accord avec nous, c'est de nous laisser faire et de se préparer à saisir l'occasion favorable que nous chercherons à offrir. Quelle que soit l'intention du gouvernement, il lui serait difficile de prendre l'initiative d'une attaque, sans un prétexte fourni par l'Autriche et sans un appel des Vénitiens. Cette initiative pourrait, au point de vue international, présenter des dangers. En provoquant l'appel des Vénitiens, nous rendrons donc un service indiscutable au pouvoir constitué. Nous le placerons dans la même situation que Charles-Albert, en 1848, quand il put dire à l'Europe officielle : « Il faut que je marche. »

Pour moi, le plan indiqué par les circonstances est le suivant : insurrection prenant naissance en Vénétie; en réponse à l'appel des Vénitiens, envoi de quelques bandes de volontaires, ou manifestation du pays; intervention du gouvernement... Il y a deux points essentiels dont je n'ai pas parlé, parce que quiconque nous connaît peut les deviner. Le premier, c'est que nous nous opposerions de toute façon,

nous le déclarons franchement, à toute intervention de la France dans notre guerre, de même qu'à toute intervention de l'Italie sur le Rhin. Le second, c'est l'action de Garibaldi. — Garibaldi est l'âme de toute expédition de volontaires. Personne ne peut douter de son adhésion à la déclaration que j'ai faite au début de cette lettre. Mais je suis convaincu que, tant à cause de ce qui s'est passé autrefois, que pour éviter les divisions parmi les volontaires, il faudrait que l'action du général fût pleinement indépendante et libre.

Cette lettre, destinée à être communiquée, était accompagnée d'un billet confidentiel, dans lequel nous relevons les passages suivants :

Je dois rester libre pour l'avenir. Il se peut que nous ayons un jour à entrer en lutte au sujet de Rome : et un accord formel conclu antérieurement me gênerait... Si vous faites lire mes lettres au roi, observez l'impression qu'elles produiront, notamment ma déclaration relative à l'intervention de la France en Italie et à celle de l'Italie sur le Rhin.

Les lettres de Mazzini furent mises sous les yeux de Victor-Emmanuel par son officier d'ordonnance, le comte de Savoiroux. Le roi ne s'arrêta pas à la rudesse du ton et aux réserves stipulées pour l'avenir. En homme pratique, considérant avant tout le présent et comprenant à quelles exigences un chef de parti est soumis pour conserver son influence, il ne voulut, des avances qu'on lui faisait, retenir qu'un point, c'est que le conspirateur républicain sacrifiait pour le moment son idéal politique au succès de l'entreprise en faveur de Venise. Toutefois, malgré sa satisfaction, il ne fit aucune réponse, et il y eut alors un temps d'arrêt dans les pourparlers. Le ministère ayant eu vent des négociations qu'on lui cachait, entendant courir des bruits d'amnistie en faveur de Mazzini et se rendant mieux compte qu'il ne l'avait fait jusqu'alors de l'ardeur avec laquelle Victor-Emmanuel aspirait à conquérir la Vénétie, avait envoyé à Paris le comte Pasolini, pour sonder Napoléon III sur ses dispositions. Avant d'aller plus loin, le roi voulait connaître les résultats de cette mission. D'un autre côté, Mazzini avait été accusé en France de complicité dans le complot formé par Greco pour assassiner l'empereur [1]. Le roi se crut, jusqu'à plus ample informé, tenu à plus de réserves dans ses rapports avec lui. La correspondance se ralentit donc. Cependant elle ne cessa pas complètement. Le 25 janvier 1864, Mazzini, faisant précisément allusion à l'accusation

[1] Le 30 mars 1864, Mazzini fut condamné par défaut à la déportation, par la cour d'assises de la Seine. (Voy., dans la *Gazette des tribunaux*, les réquisitoires et les plaidoieries, notamment celle de Me Allou.)

portée contre lui et qu'il avait démentie dans les journaux anglais, écrivait à M. Müller :

Je ne demande pas à être amnistié, et probablement je n'accepterais pas de rentrer à ce titre en Italie. Si donc, par amitié pour moi, vous avez parlé dans ce sens, n'allez pas plus loin. Laissez-moi plutôt mourir de paralysie, un jour ou l'autre, dans un pays où mon caractère étant connu, il me suffit d'un mot pour être cru même de mes adversaires, comme le *Times*. J'aime l'Italie telle qu'elle sera un jour, non telle qu'elle est aujourd'hui. Ce qui m'importe, c'est l'expédition de Vénétie; c'est d'elle seule que vous devez vous entretenir... Nous désirons si vivement la guerre à l'Autriche, à cause de la Pologne et à cause de nous, que nous consentons à donner, par la proclamation de la monarchie qui aura inévitablement lieu dans l'État vénitien, une force nouvelle à un principe qui n'est pas le nôtre. Mais, s'il n'y a pas moyen de s'entendre, eh bien, vienne la catastrophe! et peut-être ferai-je en sorte de l'accélérer... Il est bon de dire cela clairement.

Comme je l'ai déclaré, je me suis engagé à tenter l'entreprise de Vénétie, non seulement pour l'Italie, mais pour la Pologne, avec laquelle j'ai échangé de solennelles promesses et qu'il serait honteux de laisser périr. Avis à qui doit et peut agir. L'Autriche est en ce moment engagée dans l'expédition dano-germanique, et la collision probable entre les petits États allemands et elle lui créera de nouveaux embarras. Si le roi a du cœur, il n'a pas besoin de la France. Il est certain de ne pas avoir cette puissance contre lui. Et il est certain aussi, quel que soit le langage de la diplomatie, de ne rencontrer aucune opposition de la part de l'Angleterre, pourvu que l'armée italienne soit seule engagée...

Et dans un billet confidentiel :

Vous devriez bien faire comprendre le dilemme : ou Venise, ou la propagande républicaine.

Dans un long article du 20 janvier, qu'il signalait alors à l'attention de son correspondant, Mazzini cherchait à démontrer combien était facile l'expédition contre l'Autriche, qu'il appelait de tous ses vœux et qu'il voulait immédiate.

Le succès de cette guerre conduite sur un plan absolument différent de celui de 1848, et que je ne dois pas indiquer ici, est, comme je l'ai dit, infaillible. Ne confiez pas l'exécution de ce plan aux généraux..... Prenez conseil d'hommes nouveaux, d'officiers qui ne soient pas enchaînés aux théories pédantesques des vieilles écoles. Ils abondent

et nous pourrions, au besoin, les indiquer. Partez de ce principe qu'on triomphe du quadrilatère, hors et au delà du quadrilatère. Forcez l'empire d'Autriche à se défendre; il est perdu. Vous tous qui aimez l'Italie, quel que soit votre idéal politique : A Venise! à Venise! à Venise, avec l'insurrection des Vénitiens! A Venise, avec les forces italiennes! A Venise, pour l'Italie et la Pologne! Vous parlez souvent d'union, cette guerre est le seul moyen, au moins pour le moment, de l'obtenir.

Et le 4 février, revenant sur les mêmes idées, il ajoute :

Je ne puis me lier pour l'avenir, mais dans l'expédition en faveur de Venise, je garantis sur l'honneur que le parti d'action se conduira loyalement. L'unité de l'Italie avant tout!...

Toutes ces lettres furent montrées à Victor-Emmanuel par le comte de Savoiroux. Le roi, cependant, hésitait encore à faire une réponse précise. Plus hardi que ses ministres, bien décidé à profiter de toutes les occasions, il ne voulait pas néanmoins encourager le parti d'action à des mouvements que son ministère eût été obligé de réprimer. Il cherchait donc à gagner du temps, demandait à Mazzini d'attendre quinze jours, et lui faisait proposer de publier la déclaration contenue dans ses lettres. C'était un moyen de le lier. Mazzini refusa :

Mon but n'est pas de montrer ce que je veux et ce que je crois devoir faire pour l'unité de l'Italie. Mon but, c'est Venise. Pour ce but-là, la publication demandée ne sert à rien. Que voulez-vous que j'attende d'un roi qui a besoin pour aller à Venise de préparer l'opinion sur mon compte, comme si je voulais être ministre, et comme si aller à Venise était presque un crime?... J'ai dit qu'il fallait la délivrer et la délivrer au printemps; qu'il fallait provoquer un mouvement insurrectionnel en Vénétie; que nous nous en occupions; que nous voulions vaincre l'Autriche; que pour cela toutes les forces de la nation étaient nécessaires; que nous ne songions pas à soulever des questions politiques dans l'État vénitien; que nous nous soumettrions à la volonté du pays; que cette volonté serait sans aucun doute conforme à l'ancien programme monarchique; que n'ayant rien à craindre, le roi devait se tenir prêt, ainsi que l'armée, à entrer en campagne; qu'il n'y avait pas besoin pour cela de conventions formelles, lesquelles d'ailleurs me répugnaient, parce que je voulais rester libre pour l'avenir;... que, bien entendu, la guerre devait être purement italienne, sans les Français, sans l'alliance française, sans Italiens sur le Rhin; que si, au lieu d'adopter, on repoussait ce plan, nous reprendrions la question de la forme gouvernementale.

Le lendemain, 17 février 1864, il ajoutait :

Si le roi dissolvait la Chambre et ordonnait des élections générales par un décret dont le préambule ferait allusion à de nouveaux et urgents devoirs à remplir envers la patrie et à la nécessité de fortifier le gouvernement en interrogeant le vœu du pays, le pays lui enverrait une Chambre tout entière belliqueuse. J'ai souligné ces lignes, parce qu'elles contiennent un dernier conseil de ma part. Mais je n'ai pas la moindre espérance. Je crains que le roi ne comprenne pas son devoir d'Italien. Certainement, *il ne comprend pas la force de l'Italie.* Entreprise d'accord avec nous, soutenue par l'insurrection des provinces soumises aux Autrichiens, la guerre contre l'Autriche serait finie en deux mois.

Changement de ministère : Ricasoli, Crispi ou autre, peu importe, pourvu que ce soit un ministère qui veuille la guerre! — Dissolution de la Chambre et élections générales avec le préambule de décret indiqué plus haut. — Aux Vénitiens, un mot pour les engager à suivre l'impulsion du parti d'action; quelques secours en armes ou en argent. — Un mot aux Polonais, pour qu'ils se soulèvent en Gallicie; aux Hongrois, pour qu'ils se soulèvent en Hongrie; aux Serbes, pour qu'ils opèrent en même temps leur mouvement national. — Un mot à l'Angleterre, pour lui donner l'assurance que l'action de l'Italie restera purement italienne, complètement étrangère aux desseins de Louis-Napoléon. — Le Tyrol, pris pour base des opérations. Insurrection dans le Frioul et le Cadorin, appuyée dans l'Adriatique. — Marche sur Venise, sans s'inquiéter du quadrilatère que surveillerait seulement un corps d'observation. Et la guerre, je le répète, se terminerait en deux mois par la dissolution de l'Autriche.

Dès le 18 février, après la réception des réponses à ses précédentes lettres, Mazzini semblait un peu moins découragé; il se ravisait :

Si réellement on veut agir, Dieu soit loué! Quinze jours importent peu. Ce qui importe, c'est : 1° d'aider Venise; 2° de ne pas oublier les exigences de ma position, telle que je l'ai exposée dans ma première lettre, exigences auxquelles je ne puis me soustraire... Je fais peu de compte, moi aussi, des Galliciens. Néanmoins, je persiste à croire que... nous aurons un mouvement en Gallicie; et c'est essentiel pour avoir la ligne des Carpathes et pour soulever la Hongrie... Résumez toutes ces lettres. Je n'ai plus d'indications nouvelles à donner. Entre nous, je ne crois pas que les promesses soient tenues. Vous verrez...

Si je ne me trompe, cette correspondance de Mazzini nous montre, dans toute leur étendue, les illusions qu'il se fait sur la force de son parti et sur celle de l'Italie. Sans doute il ne va pas jusqu'à se figurer

que le parti d'action peut délivrer la Vénétie sans l'intervention de l'armée régulière et du gouvernement italien, mais il ne semble pas éloigné de croire que le gouvernement et l'armée ne sauraient, pour réussir, se passer de son concours. Comment, sans cette prétention, expliquer ses exigences dans les propositions qu'il adresse au roi. C'est lui qui veut assigner à chacun son rôle et indiquer l'ordre dans lequel il faut agir. Il se réserve l'initiative et la direction. Il donnera le signal. Il trace d'avance le plan général des opérations militaires ; les généraux n'auront qu'à l'exécuter. Mais il en faudra choisir de jeunes qu'il désignera au besoin, animés de l'esprit des temps nouveaux et qui ne soient pas entêtés aux vieilles méthodes. Sa confiance présomptueuse s'étend à tout et lui prépare en tout des déceptions. Grâce aux intelligences qu'il s'est ménagées en Vénétie, il se flatte de pouvoir y provoquer à son gré des insurrections. Il croit qu'il lui sera facile de créer en Italie, un courant d'opinion irrésistible en faveur de Venise, et qu'à son appel, les volontaires surgiront de partout. Et sa voix reste le plus souvent sans écho, ses proclamations expirent dans le vide; quand, sous son impulsion, des soulèvements se produisent, ils ne résistent pas un instant à l'armée régulière et ne durent pas assez longtemps pour secouer les indifférences, susciter les sympathies et conquérir l'adhésion du pays.

Il ne se rend pas compte de la puissance militaire de l'Autriche, puissance redoutable que le Piémont a éprouvée avec des fortunes si diverses, en 1848 et en 1859, et que l'Italie constatera de nouveau à ses dépens en 1866, et il croit trop à la supériorité des forces morales sur les canons. Il ne se dissimule pas cependant que le roi doit juger à un autre point de vue ; et tout en cherchant à le stimuler et à l'entraîner, il ne méconnaît pas les obstacles qui s'opposent à leur mutuelle entente.

Le roi, de son côté, n'est pas fâché de s'assurer que le parti d'action renoncera à la propagande républicaine, pour le soutenir dans sa campagne en faveur de Venise. Sans doute, cette propagande n'a rien de redoutable pour le moment ; mais elle ne laisserait pas au milieu des difficultés si nombreuses de l'unification, de lui créer un embarras de plus ; et si elle aboutissait à des prises d'armes exigeant des répressions sanglantes, comme celle d'Aspromonte, elle affaiblirait encore son autorité aux yeux de l'Europe et retarderait d'autant les solutions désirées. Le roi tâche donc de maintenir Mazzini dans les dispositions conciliantes dont il a reçu l'assurance. Mais comme il sait qu'une action immédiate est impossible, toute sa tactique avec lui consiste à l'engager, par une déclaration publique, sans engager son propre gouvernement, à lui faire prendre pa-

tience, à obtenir de lui des délais, à traîner les négociations en longueur. Cependant un moment vient où cette tactique même exige qu'il réponde.

Le 1er mars, M. Diamilla-Müller, qui, par l'intermédiaire du comte de Savoiroux, avait transmis les lettres de Mazzini et ses notes personnelles à Victor-Emmanuel, reçoit, à Gênes, l'invitation de se rendre de suite à Turin. Le roi lui donne audience le 3 mars, lui dit que désormais il traitera directement avec lui sans intermédiaire, et lui remet une note écrite de sa main et signée, en l'autorisant à en donner confidentiellement communication à Mazzini. Cette note sans date, rédigée le 28 février, était ainsi conçue :

Pastore a transmis mes paroles d'une façon tout à fait inexacte.

Je n'ai jamais dit que j'avais causé ou conclu un accord avec la personne (Mazzini), ni que cette personne en avait conclu avec moi. J'ai dit seulement que j'avais été bienveillant pour elle en diverses circonstances qu'elle-même peut-être ignore, et que je l'avais laissée bien tranquille à Naples, tandis qu'au contraire, dans ses écrits tant publics que privés, elle s'est montrée ingrate et injuste à mon égard. J'ai dit qu'il était inadmissible que le parti d'action prît l'initiative dans les événements qui doivent se produire, et que s'il l'essayait, il serait réprimé par la force.

Je dis maintenant que s'il renonce d'une façon formelle à le faire, je suis disposé à m'entendre comme on le demande, mais en assumant pour moi seul et mon gouvernement, aussitôt qu'il y aura ombre de possibilité, le glorieux mandat d'entreprendre, avec toutes les forces vives de la nation, l'achèvement de notre patrie.

J'ai le même élan, le même désir d'agir que la personne dont j'ai parlé; je juge les choses par moi-même, avec la plus virile énergie et non point avec les timides impressions des autres.

Mais la personne doit se persuader que les circonstances sont graves, qu'il faut les peser avec un esprit calme autant qu'avec un cœur ardent; que si je veux, que si nous voulons tous mener à bien, le plus tôt possible, la grande œuvre de l'unification, malheur à nous tous, dans le cas où nous nous montrerions inférieurs à notre tâche, et où, nous laissant aller à une impétueuse et intempestive frénésie, nous n'aboutirions qu'à replonger notre patrie dans son ancienne situation.

Le moment n'est pas encore propice. Bientôt, j'espère, Dieu viendra en aide à notre pays. V. E.

Ce langage est net et précis; celui de Mazzini l'était aussi, car les réticences qu'il contenait n'étaient pas seulement transparentes, elles étaient avouées à demi. Quand on les rapproche l'un de l'autre,

on ne peut s'empêcher de supposer que l'intermédiaire dans ses communications atténuait habilement les dissidences pour permettre les rapprochements, et l'on voit clairement que, sans trahir jamais la confiance de Mazzini qu'il conserva tout entière jusqu'au bout, il servait plus efficacement les vues du roi dont il reconnaissait au fond la justesse.

Mazzini ayant reçu par une voie sûre copie de la note royale dont l'original restait entre les mains de M. Diamilla-Müller, envoya de Londres, le 19 mars, la réponse suivante :

J'ai lu avec l'attention qu'elle mérite la note qui m'a été transmise. J'y signale une erreur qui, dans la question, est capitale.

Quand je parle d'initiative prise par le parti d'action, je n'entends pas l'initiative prise dans le royaume d'Italie, des expéditions armées partant de ce côté-ci du Mincio ou du Pô. Bien que je les considère comme un droit légitime du pays contre l'oppresseur étranger, j'en vois les difficultés et les périls.

J'entends l'initiative partant de l'intérieur de la Vénétie, l'insurrection prenant naissance sur le territoire occupé par l'Autriche. Cette insurrection, si elle se produisait, non seulement nous donnerait le droit, mais nous imposerait le devoir absolu de lui venir en aide par tous les moyens possibles et au risque de tout ce qui pourrait en résulter.

La question se pose donc d'une façon absolument différente que lors de la tentative de Garibaldi sur Rome. L'expédition partait alors de l'intérieur du royaume d'Italie. Le temps employé aux opérations fut si long, que le gouvernement dut prendre un parti. Suivant moi, il n'a pas pris le bon; mais j'admets qu'il n'était pas possible de n'en pas prendre un. Dans l'éventualité qu'on envisage, au contraire, le gouvernement reste passif : il ne peut pas être accusé de connivence ; il est appelé à choisir librement sa voie à la suite d'événements qui se produiraient au delà de sa frontière actuelle... S'il éclatait une insurrection en Vénétie, le parti d'action remplirait certainement son devoir, en l'appuyant lorsqu'elle serait commencée, de même que Cracovie a rempli le sien en soutenant par des bandes de volontaires l'insurrection polonaise. Dans ce cas, je crois que le gouvernement se ferait plus de mal à lui-même qu'il ne nous en ferait à nous, s'il empêchait par la force l'envoi de secours aux insurgés. On ne protège pas impunément l'Autriche, comme on protège la France, qui a été notre alliée et qui jouit encore d'un grand prestige auprès de la plupart des Italiens. Si le gouvernement déployait des troupes pour empêcher les jeunes gens de suivre leur élan, de franchir la frontière et de venir en aide aux Vénitiens, de funestes collisions seraient inévitables. La note (du roi) qu'on m'a transmise a précisément été inspirée par le désir

d'éviter ce danger, et *de voir toutes les forces vives de la nation concourir à l'œuvre glorieuse de l'achèvement de la patrie.*

Cette explication donnée, deux de mes observations restent. La première est celle-ci. Ni moi ni mes amis, nous ne pouvons subordonner indéfiniment l'initiative de la Vénétie au bon plaisir d'un pouvoir qui n'indique aucune date. Le travail préparatoire d'une insurrection en Vénétie est en bonne voie et peut-être plus avancé qu'on ne croit. Nous ne pouvons ni ne voulons entraver ce travail. Il est notre œuvre. C'est aux Vénitiens qu'il appartient maintenant de décider, et leur décision peut dépendre de la découverte possible de leurs préparatifs, d'un mouvement qui se produirait ailleurs, d'une étincelle imprévue. L'insurrection polonaise devait être ajournée jusqu'à ce que l'état des choses en Europe fût changé, et néanmoins le décret de Wielopolski l'a fait éclater. Nous recommandons aux Vénitiens de ne pas se soulever, s'ils ne croient pas avoir de grandes chances de pouvoir résister. Rien de plus, et nous nous préparerons à les appuyer s'ils se soulèvent. D'autre part, et c'est ma seconde observation, je considère comme essentiel que l'initiative vienne de la Vénétie; je le crois essentiel pour la nation, pour le gouvernement et pour l'Europe. J'ai beau y réfléchir, je ne réussis pas à comprendre comment le gouvernement peut parler sérieusement de sa propre initiative, alors que l'initiative vénitienne supprimerait pour lui toutes les difficultés diplomatiques, justifierait, comme en 1848, en la lui imposant, la position agressive qu'i prendrait et mettrait d'avance en son pouvoir les plus importantes positions militaires. Cette dernière considération a une grande valeur à mes yeux. On ne triomphe pas de l'Autriche avec une armée déployée en longue ligne sur le Mincio et le Pô. On la bat en Tyrol et à Venise, et l'insurrection, en occupant les lignes de communications de l'ennemi, faciliterait l'exécution de ce plan. L'initiative doit être prise par les Vénitiens. C'est à eux de choisir leur heure. Nous et le gouvernement, nous devons nous préparer à les suivre, unis et d'accord.

Étant donné que les Vénitiens aient la force suffisante pour commencer une insurrection qui dure, la guerre devient-elle opportune? Plus j'y réfléchis, moins j'ai de doutes sur ce point..... L'insurrection polonaise, la guerre dano-germanique, les dispositions du peuple en Hongrie et en Orient, les appréhensions de l'Allemagne qui immobilise ses forces dans la crainte d'une attaque possible sur le Rhin, les tendances à la guerre qu'on constate partout en Europe, tout semble indiquer que le moment est venu. En tout cas, il devrait être entendu que lorsqu'un parti puissant est disposé à agir, ceux qui croient utile et patriotique de se concerter avec lui ne peuvent pas se contenter de dire : « Il n'est pas encore temps », mais devraient expliquer quelles conditions ils jugent nécessaires pour que l'action devienne opportune.

La guerre en Europe? Elle existe et elle se développera nécessairement à la suite de notre attaque contre l'Autriche, tandis qu'on en verra, au contraire, les foyers s'éteindre si l'on laisse la Pologne et le Danemark mourir d'épuisement. L'habileté consiste à saisir l'occasion qui peut fuir et à comprendre que l'Italie ne peut entrer aujourd'hui en campagne, sans faire naître précisément la guerre qu'elle désire.

S'il était possible de s'entendre sur l'action que devrait exercer le gouvernement, voici quel serait notre programme. Je l'ai déjà exposé. Faire dire aux Vénitiens : Si vous vous sentez suffisamment forts, commencez, vous serez soutenus. Accélérer les préparatifs de guerre dans l'armée et la flotte ; appuyer en secret les appels à l'insurrection que nous adressons aux Vénitiens, aux Serbes, aux Hongrois, aux Galliciens ; aider, par l'Orient, les Polonais dans leurs projets ; mettre à la disposition du parti d'action un millier de fusils, et bien se persuader qu'avec un ministère discrédité on ne triomphe pas dans une une guerre nationale, on ne crée pas l'entente nécessaire pour une action commune. Le roi peut, c'est une de ses prérogatives, renvoyer son ministère, en prendre un autre dont le programme soit de faire la guerre à l'Autriche avec toutes les forces vives du pays, de dissoudre la Chambre et de procéder à de nouvelles élections. Je n'ai pas besoin de dire que Ratazzi serait considéré comme le ministre le moins capable de créer l'union. Si ces bases étaient admises, pour le reste, le plan de la guerre, le rôle assigné aux volontaires et à Garibaldi, pour les détails enfin, l'entente serait facile. Le point capital pour une action commune, c'est la certitude que la guerre sera italienne et faite exclusivement par les Italiens.

Cette lettre fut envoyée au roi le 24 mars. M. Müller y joignit une note relatant les termes dans lesquels il avait recommandé à Mazzini d'attendre une occasion propice pour soulever la Vénétie et l'avait conjuré de ne pas compromettre par son impatience la situation du gouvernement à l'égard des puissances étrangères. En réponse à cette communication, le roi fit remettre à M. Müller, par son chef de cabinet, le comte Verasis de Castiglione, le billet autographe suivant :

Turin, 31 mars 1864.

Je n'ai rien à ajouter à ma dernière réponse. Vous avez très bien interprété ma pensée dans la dernière lettre que vous avez adressée à la personne [1].

Je parlerai au ministre pour que vous vous rendiez à Londres, que vous la voyiez et que vous l'engagiez à rester tranquille, en faisant

[1] Mazzini.

valoir de vive voix auprès d'elle les deux arguments que vous indiquez dans votre lettre. V. E.

Mazzini semblait renoncer à s'entendre avec le roi. Il écrivait, le 28 mars :

Je ne doute pas des intentions, mais il est clair pour moi qu'un accord sincère et utile entre un roi et un simple particulier dévoué à son pays est impossible.

Les armes que j'ai demandées devraient être données bien avant le commencement du soulèvement. Le roi compte évidemment sur je ne sais quelles combinaisons avec les gouvernements. Je ne base mes calculs que sur la coopération des peuples. Or, parmi ces peuples, il y en a un, le peuple polonais, qui meurt, si l'on ne vient promptement à son secours..... Si le roi ne sent pas que nous pouvons agir seuls; que pour combattre l'Autriche, nous n'avons besoin que de nous entendre entre nous et de nous concerter avec la Hongrie, la Pologne, la Serbie; que l'Italie est une puissance de premier ordre, à condition de le vouloir; s'il ne voit pas qu'il faut saisir le moment où le Danemark combat, où la Pologne résiste, nous ne nous entendrons jamais.

La maison de Savoie n'a jamais pu renoncer aux intrigues diplomatiques, signe manifeste du sentiment qu'elle a de sa faiblesse. Transformée en maison d'Italie, j'espérais qu'elle changerait de tactique. Si elle n'en est pas capable, il est impossible que nous marchions d'accord. Je n'ajouterai plus un mot.

Cependant le terrain des négociations allait se déplacer un peu. Garibaldi venait de quitter Caprera pour se rendre en Angleterre. On pouvait supposer à ce voyage quelque motif secret. Ne permettrait-il pas une entente du général avec Mazzini, et ne serait-il pas suivi de quelque aventureuse expédition qui pourrait compromettre les résultats déjà acquis? Victor-Emmanuel n'en serait-il pas contrarié dans ses vues d'avenir, dans ses projets secrets, dans ses combinaisons diplomatiques, dont Mazzini parlait avec tant de dédain, dont l'une pourtant avait commencé et décidé l'unification en 1859, et dont l'autre devait l'achever en 1866? M. Diamilla-Müller, dont le voyage était décidé depuis quinze jours[1], partit pour Londres, avec la mission de persuader à Mazzini que le moment n'était pas venu d'agir. Il le vit le 15 avril, et lui soumit les observations suivantes :

Le gouvernement italien, dans l'intérêt de l'Italie, croit devoir s'opposer à un mouvement inconsidéré en Vénétie, qui, en l'entraînant lui-même dans une voie imprudente, risquerait de lui faire perdre plus

[1] Voyez plus haut, p. 237, le billet adressé par le roi à M. Müller, le 31 mars.

qu'il ne pourrait gagner. On ne peut compter sur le succès d'une insurrection dans les provinces vénitiennes qu'à deux conditions : la première, c'est que les forces de l'Autriche seront divisées ; la seconde, c'est que l'Italie aura des alliés.

La guerre dano-germanique ne fournit pas d'occasion favorable, car au lieu de diviser les forces de l'Autriche, elle lui procure un allié, la Prusse. Ajoutez que l'insurrection de la Vénétie amènerait précisément la concentration préalable des forces de l'Autriche sur les lieux mêmes destinés à servir de champ de bataille entre elle et l'Italie. Les forces de l'Autriche ne peuvent être utilement divisées que par des insurrections en Gallicie, en Hongrie et en Serbie. Mais l'Italie ne saurait compter sur les deux premiers pays..... : sur les Polonais, parce qu'ils ont eu l'Autriche pour amie et qu'ils sont soutenus par le parti clérical dans toute l'Europe ; sur les Hongrois, parce que, en 1859, ils n'ont pas profité de l'occasion de la guerre d'Italie et ont contribué indirectement à amener la conclusion de la paix à Villafranca. Aujourd'hui, l'Italie doit exiger que les Hongrois et les Galliciens donnent le signal du soulèvement, c'est une garantie indispensable. L'Italie suivra le mouvement.

Outre la division des forces de l'ennemi, il y a une autre condition nécessaire pour le succès, ce sont les alliances. Le parti d'action ne voit pas de bon œil une alliance avec la France, tant à cause de la question romaine qu'à cause de l'interruption de la guerre en 1859. Eh bien, soit! ne parlons pas de l'alliance française. Mais alors que l'Angleterre, qui accueille Garibaldi avec tant d'entrain et témoigne d'un enthousiasme si vif pour notre indépendance, ne se borne pas à des sympathies stériles et envoie sa flotte, fût-ce à titre de simple démonstration, dans l'Adriatique, ce qui sera déjà pour nous un puissant appui moral. Qu'elle nous donne Malte, boulevard de l'indépendance italienne, comme elle a donné les îles Ioniennes à la Grèce ; ou qu'elle promette au moins de nous la céder au moment où les deux questions de Venise et de Rome se résoudront. La cession de Malte aiderait à la solution de la question romaine.

Mazzini compte sur le soulèvement de la Vénétie. Les Vénitiens sont-ils aussi disposés à se soulever qu'il le suppose et capables de quelque résistance. La situation est bien changée depuis 1848. Les travaux de défense de l'Autriche sont aujourd'hui dix fois plus forts qu'à cette époque. Il faut songer aux conséquences fatales qu'aurait un écrasement immédiat de l'insurrection, écrasement inévitable, si elle se bornait à un mouvement analogue à celui du 9 février.

Mazzini ne doit pas se faire d'illusions sur les dispositions de l'armée italienne. Quelle que soit son admiration pour Garibaldi, elle est hostile aux projets aventureux qu'on suppose au général, et l'élé-

ment garibaldien plus peut-être que le reste. L'armée est essentiellement monarchique. Elle est toute, entièrement, profondément dévouée à Victor-Emmanuel.

A ces solides observations qui furent présentées par M. Diamilla-Müller, et qui n'étaient pas uniquement l'expression de sa pensée personnelle, Mazzini voulut faire une réponse écrite qui pût être mise sous les yeux du roi. Il remit, le 17 avril, à M. Müller, une note, dans laquelle il disait :

Si je vaux quelque chose, c'est que j'ai *le pressentiment*, *l'instinct des situations*. Quand j'ai préparé un mouvement en Sicile, j'ai eu ce pressentiment instinctif. Sans ce mouvement, peut-être à l'heure actuelle, le midi de l'Italie ne ferait-il pas partie de la monarchie italienne. Cet instinct m'a dit, il y a huit mois et plus, et me dit aujourd'hui plus haut que jamais, qu'il est temps d'agir dans le nord. D'un côté, l'Italie est plus lasse qu'on ne croit du provisoire; de l'autre, l'insurrection polonaise ouvre la voie aux revendications nationales. En ce moment, la Pologne meurt si elle ne trouve pas un appui dans le soulèvement de la Hongrie. Peut-être dans deux mois sera-t-elle morte, et une fois morte, la situation se trouve moralement et matériellement changée. Le temps est donc précieux pour nous. Je fais la même observation en ce qui concerne la guerre dano-germanique; et je suis très peiné qu'on ne voie pas, comme je le vois, qu'il est opportun d'agir.

Le soulèvement des Polonais est un appel direct à tous les peuples de même race. Si, jusqu'à présent, il n'a pas été répondu à cet appel, c'est que ce soulèvement était insuffisant pour diviser les forces de l'Autriche, mais il a suffi cependant à faire naître une vive agitation dans tous les pays slaves directement ou indirectement soumis à l'Autriche. Et cette agitation se traduirait en actes aussitôt qu'une attaque de l'Italie contre l'Autriche aurait divisé les forces de cette puissance. La guerre dano-allemande n'augmente pas les forces de l'Autriche; car tant que le conflit dure, la Prusse, l'Allemagne et l'Autriche continuent à craindre que Louis-Napoléon n'en profite pour occuper tout d'un coup les provinces Rhénanes. Cette crainte suffit à paralyser les forces prusso-germaniques et à les empêcher d'agir ailleurs. L'Angleterre déteste et redoute Louis-Napoléon, mais si nous agissons sans l'appui de la France, elle serait avec nous ; elle aidera à sa manière, mais elle aidera. Une attaque de l'Italie contre l'Autriche déciderait la Suède et la Norwège à secourir le Danemark. Dans ce but, on devrait faire à la Suède des propositions nettes et positives..... Au commencement, l'Autriche semblait favoriser l'insurrec-

tion polonaise..... Mais les Polonais doivent la détester et la détestent. De là, aujourd'hui, qu'ils ne comptent plus sur l'appui du gouvernement, le travail qu'ils font d'accord avec moi en Gallicie. Si les Hongrois n'ont pas bougé en 1859, c'est qu'ils se défiaient de Louis-Napoléon et qu'ils attendaient de voir se dessiner plus clairement ses mystérieux projets. Mais qu'en lisant ces lignes, on veuille bien se rappeler ce qui s'est passé en 1860. A peine le mouvement national s'était-il dessiné chez nous dans le sud, que l'on vit s'agiter la Hongrie et tous les pays slaves. Ils ont confiance dans l'Italie ; à tort ou à raison, l'Italie exerce un immense prestige sur les peuples ; à tort ou à raison, ils croient tous que c'est à elle qu'il appartient de prendre l'initiative dans la guerre des nationalités.

Connaissant ce prestige, et en rapport avec les éléments insurrectionnels de tous les pays, j'ai commencé, il y a bien des mois, à travailler la Vénétie en disant à tous : l'initiative viendra de nous, à condition qu'on nous garantisse de suivre sans retard. C'est sur cette base que sont assises mes combinaisons. Comment les changer à la dernière heure sans éveiller de défiance, sans donner à croire que tout reposait sur une mystification. Je crois néanmoins pouvoir obtenir que l'insurrection éclate d'abord en Gallicie sur la ligne des Carpathes, alors nous devrions suivre, et après nous la Hongrie et la Serbie.

... La forme que prendrait l'insurrection dans les provinces vénitiennes ne permettrait pas de l'écraser rapidement... L'Angleterre ne donnera pas Malte, tant que la France sera à Rome et, par conséquent, consentira difficilement à entrer en discussion sur ce sujet. Elle enverrait probablement une division de sa flotte, mais lorsque l'insurrection serait commencée.

En résumé, nous aurons probablement un soulèvement antérieur en Gallicie. On pourrait l'assurer par un secours en argent, qui serait délivré non à moi, mais à un agent polonais. Pour les provinces vénitiennes, je ne demanderais que d'accorder un secours en armes et de répandre le bruit que, s'il s'y produisait un mouvement d'une certaine importance, il serait appuyé. — Si ce mouvement vénitien avait lieu, s'opposer, après qu'il aurait éclaté, à l'entrée de petites bandes de volontaires en Vénétie, serait une mesure déplorable et conduirait à de périlleuses collisions. A aucun prix, nous ne pourrions abandonner une insurrection de nos frères suscitée par nous. Nos volontaires traverseraient, du reste, en secret la frontière et ne seraient pas organisés publiquement dans le royaume d'Italie... Les tendances diverses de l'armée italienne me sont connues. Mais le désir d'une guerre entreprise pour délivrer Venise y domine... L'instinct de la situation et un moment d'énergie patriotique, voilà ce que le soussigné demande à qui le lit.

Et Mazzini, commentant verbalement cette note en la remettant à M. Diamilla-Müller, ajoutait :

A supposer que l'attitude du gouvernement italien reste la même que par le passé, le parti d'action est décidé à faire ce qu'il considère comme son devoir, en soulevant les provinces vénitiennes. Le plan projeté, qui consiste à concentrer le mouvement dans la haute Vénétie (c'est-à-dire les Alpes) et à négliger la basse Vénétie (c'est-à-dire la plaine), nous donne de grandes espérances de succès.

Ou le gouvernement italien s'opposera à nos projets, ou il nous laissera faire sans se mêler de rien, ou il nous appuiera. S'il s'oppose à nos projets, tant pis. La collision, au moins, mettra fin au provisoire énervant de l'heure actuelle. S'il reste immobile et neutre, il profitera du résultat, mais il n'aura pas les avantages que lui aurait valu sa coopération. S'il nous appuie, à peine entré en Vénétie, il pourra commander et diriger l'opération...

Si le gouvernement montre des intentions conciliantes, on fera tout ce qu'on pourra pour que l'insurrection vénitienne éclate après et non avant l'insurrection gallicienne et pour qu'elle soit suivie immédiatement par celle de la Hongrie et de la Serbie... Le gouvernement peut avoir toute confiance dans les deux chefs du parti d'action qui sont en tout point d'accord et dont les efforts n'ont qu'un seul but, celui de réunir les moyens d'action nécessaires au succès. Et qu'on ne croit pas à des entreprises irréfléchies de leur part. — Garibaldi, en partant d'Angleterre, ne fera pas d'expédition, ce serait un enfantillage, tout le monde ayant les yeux sur lui. Or l'homme qui dirige la campagne n'est point un enfant.

La note et le commentaire, celui-ci reconnu exact par Mazzini, dans le résumé qui en avait été fait le même jour par M. Diamilla-Müller, furent expédiés, le 18 avril, de Londres à Turin, en chiffres, par la poste, et en clair, par un courrier que fournit le comte Maffei, secrétaire de la légation italienne.

Ces deux pièces montrent bien l'attitude respective de Victor-Emmanuel et de Mazzini. — Sauf une concession sans importance, Mazzini reste inébranlable sur le terrain où il s'était placé d'abord ; et, en fait, il ne peut guère en sortir, à moins d'adopter pleinement le plan royal, de consentir à se placer humblement et simplement derrière le roi, et d'y combattre en soldat docile. Mais à supposer qu'il soit obligé de se résigner un jour à ce rôle effacé, il n'a aucun intérêt à le déclarer d'avance. Pressé, en attendant, d'expliquer son attitude et de justifier ses plans, il en est réduit à de misérables arguties. Aux faits précis qu'on lui cite, il oppose ses sentiments instinc-

tifs. Quand on lui demande sur quoi il fonde ses espérances d'insurrection en Hongrie, en Gallicie, en Serbie, et qu'on lui objecte le vain appel qui a été fait à ces divers pays, au moment le plus favorable, pendant la guerre de 1859, il répond qu'il a de belles promesses de ses amis et que, lors de la révolution napolitaine de 1860, une agitation profonde s'est manifestée chez tous les peuples de race slave. Lorsqu'on lui parle de la nécessité pour l'Italie d'avoir des alliances et de la difficulté pour elle de se passer de la France, il affirme qu'une fois l'insurrection déclarée en Vénétie, on peut compter sur l'appui moral de l'Angleterre. Et il ne dit pas au nom de qui il est autorisé à promettre cet appui, ni sous quelle forme il se produira, ni quelle sera son étendue et sa portée.

D'un autre côté, le roi sait que dans toute campagne entreprise par son gouvernement pour la délivrance de Venise ou de Rome, il aura le concours du parti d'action. Il n'a pas besoin de se l'assurer d'avance. S'il négocie, c'est surtout pour obtenir qu'on s'abstienne de mouvements prématurés, qu'on ne cherche pas à l'entraîner par des coups de tête dans de périlleuses entreprises, qu'on ne l'oblige pas à réprimer des émeutes ou à arrêter des expéditions condamnées d'avance à l'insuccès et qu'on ne le réduise pas à froisser ainsi les sentiments patriotiques de l'Italie. Par cela seul que les négociations continuent et se prolongent et que, par conséquent, les jours et les mois s'écoulent, il atteint d'ailleurs en partie son but qui est de gagner du temps. C'est surtout le printemps et l'été qu'il désire passer sans encombre, car l'automne venu, il ne reste plus jusqu'à l'hiver un délai suffisant pour que les insurrections puissent se produire utilement et que les bandes prennent position dans les Alpes, où elles seraient bientôt bloquées par les neiges. Tout en restant très catégorique dans ses déclarations et sans revenir sur aucune d'elles, il ouvre bientôt, en plaçant la question sur un terrain un peu nouveau, d'autres perspectives au parti d'action, qui lui permettent d'ajourner une réponse décisive.

A la suite d'un télégramme et d'une lettre du comte Verasis de Castiglione, M. Diamilla-Müller reçoit directement de lui, le 2 mai, une note autographe ainsi conçue :

On ne saurait admettre la phrase portant qu'on s'est joué du parti d'action, alors qu'au contraire on lui a toujours fait entendre d'une façon nette et précise qu'on s'opposerait énergiquement et par tous les moyens dont on dispose à tout mouvement intérieur et à toute entreprise ayant pour but de prendre l'initiative d'une attaque contre les provinces vénitiennes.

Toute tentative de ce genre, dans de telles conditions, serait donc

insensée, n'aboutirait à rien et aurait des conséquences malheureuses que les promoteurs ne pourraient que déplorer.

La Pologne, dans les diverses phases de ses insurrections, a manqué de force d'expansion, et c'est la principale cause de sa ruine. Peut-être pourrait-elle, comme le phénix, renaître de ses cendres, si l'insurrection se ramifiait en Gallicie, dans les principautés, en Hongrie, où le terrain serait facile à exploiter à condition de trouver des hommes énergiques et audacieux qui serviraient de traits d'union.

Si le mouvement gallicien s'étendait aux pays sus-nommés et prenait les proportions d'une insurrection populaire spontanée capable de créer de grands embarras à l'Autriche, alors il serait nécessaire, avant tout, de soutenir cette insurrection avec une petite troupe d'Italiens déterminés, et ayant groupé ainsi les divers éléments hostiles à l'ennemi principal, nous pourrions obtenir la réalisation de notre commun désir.

V. E.

M. Diamilla-Müller, en transmettant à Mazzini la copie de cette note du roi, ajoutait :

... En ce qui concerne la Gallicie, le roi est prêt à appuyer le mouvement, pourvu que vous approuviez (ses propositions) [1]. L'opposition que rencontrent vos projets relatifs à la Vénétie, cesserait par suite de votre adhésion, du moment que vos préparatifs auraient pour but non pas une initiative à prendre, mais une simple coopération aux projets royaux. Sur ce point, on s'en rapporte à vous et à votre parole. Mais l'attitude de quelques-uns de vos amis inspire des défiances... Si vous réussissiez à organiser l'insurrection en Gallicie, *vous pourriez compter, — libre à vous de vous en assurer — sur un corps de volontaires entretenus aux frais du roi.*

Mazzini remit, le 3 mai, à M. Müller, un mémorandum en réponse, que celui-ci, à son retour à Turin, devait présenter au roi. Dans ce mémorandum, il était dit :

... Suivant les idées qui m'ont été suggérées, j'ai déclaré et je déclare que je travaille avec ardeur à obtenir que l'insurrection de la Gallicie précède celle des provinces vénitiennes; que je puis y réussir; que tout secours en armes ou en argent donné à l'heure actuelle augmenterait les probabilités de succès; que l'argent vaudrait autant que les armes, car elles abondent dans les principautés et en Serbie, et il serait préférable de les acheter sur les lieux... D'un autre côté, et par scrupule

[1] Littéralement : « la fin du dernier paragraphe de la note qui vous a été adressée ».

de loyauté — car j'espère obtenir que la Gallicie prendra l'initiative — j'ajoute que si, par suite de circonstances particulières, je ne réussissais pas sur ce point, je continuerais à faire tous mes efforts pour qu'une insurrection éclate en Vénétie, certain, comme je le suis, que le mouvement serait immédiatement suivi ailleurs. Et si cette insurrection se produisait, je ferais tout mon possible pour que l'Italie l'appuie. Je déplorerais profondément une opposition quelconque de la part du gouvernement, mais elle ne m'arrêterait pas ; et je crois qu'une opposition semblable, équivalant en réalité à une protection indirecte donnée à l'Autriche, serait fatale à la couronne. Si l'on obtenait que le mouvement gallicien éclatât le premier, le mouvement vénitien devrait suivre immédiatement. Sans parler des promesses solennelles qui ont été échangées, le principal but à atteindre étant l'insurrection hongroise, il est clair qu'une double attaque contre l'Autriche rendrait cette insurrection plus facile... Il est nécessaire d'augmenter dès aujourd'hui nos armements...

Ce serait une faute grave que de laisser passer l'année sans agir. L'Autriche a en ce moment une partie considérable de ses forces en Danemark. La Prusse est occupée. La Prusse et l'Allemagne doivent se tenir prêtes à faire face sur le Rhin. Les débats de la conférence sont gros d'éventualités de guerre. L'insurrection polonaise n'est pas étouffée. Elle peut se développer, et elle immobilise en Gallicie une autre partie des forces de l'Autriche. La Hongrie est agitée. Les principautés sont pleines de Polonais et de Hongrois, qui, au signal donné, agiraient en Transylvanie. On peut soulever la question d'Orient. Qu'on attende la fin de cette année, et la Pologne sera morte ; la Hongrie, découragée, sera aux mains du parti modéré qui veut se rapprocher de l'Autriche, tout sera fini en Danemark ; les émigrés seront dispersés ; les esprits, déçus, auront perdu tout ressort.

Quand je pense que nous avons, en augmentant l'effectif des régiments, plus de trois cent mille hommes ; que nous pouvons, pour la défense intérieure, mobiliser cent trente-sept mille gardes nationaux ; que l'insurrection nous procurera un avantage considérable ; que deux ou trois opérations hardies sur le Tyrol et sur Venise décideraient du succès de la guerre, j'avoue que les hésitations, les discussions sur l'initiative à prendre par les uns ou par les autres, la menace d'une opposition funeste à tous, m'affectent douloureusement et me persuadent que nous ne sommes pas à la hauteur de la situation.

P. S. Voulant néanmoins, par suite de la confiance que j'ai dans le roi, interpréter ses paroles dans le sens le plus favorable à l'entreprise et à un accord, j'enverrai à Turin un homme d'une loyauté éprouvée qui puisse, à titre d'intermédiaire, discuter la question au point de vue pratique.

Si Mazzini continue ainsi à traiter, bien qu'il voie la distance qui sépare ses propositions des déclarations du Roi, c'est qu'au fond, malgré son imperturbable confiance en lui-même, il sent que, seul, il est impuissant. Il peut bien créer des embarras au gouvernement; il peut bien espérer dépopulariser un instant la monarchie auprès des impatients, mais, pour le moment, il ne peut rien au delà. Il est donc réduit à négocier et, sans compter beaucoup sur une entente, il négocie. S'il insiste sur ses plans, c'est surtout dans le but de contraindre le gouvernement à une action immédiate. Mais il n'ignore pas que l'action commune est nécessaire au succès.

M. Diamilla-Müller, revenu à Turin, remet le mémorandum de Mazzini, voit le roi en présence du comte de Castiglione, et ayant insisté pour qu'on prenne une décision définitive, reçoit de ce dernier, en date du 9 mai, la lettre suivante :

Très honorable monsieur Müller,

Dans l'espoir de vous être agréable et afin de vous bien édifier sur le véritable état des choses, je vous adresse la présente lettre, que je vous prie de considérer comme *très confidentielle.*

J'ai rendu compte à la personne que vous savez (le roi), des conversations que vous avez eues à Londres, et elle m'a fait observer ce qui suit :

La personne susdite (le roi) considère comme inutile, à l'avenir, de revenir sans cesse sur un point qui a déjà donné lieu de sa part à des déclarations catégoriques.

La proposition, faite aujourd'hui, de ne s'occuper du premier projet que lorsque le second sera en cours d'exécution (c'est-à-dire de ne soulever la Vénétie qu'après la Gallicie) est inacceptable. Comme on l'a déjà nettement déclaré, *toute opération dirigée soit contre le Tyrol, soit contre la Vénétie, sera immédiatement réprimée*, et l'on ne pourrait changer de résolution sur ce point, même dans l'hypothèse de la réussite du second projet (insurrection de la Gallicie).

Si le parti d'action, éclairé par de sages et prudentes réflexions, veut se borner à appuyer le second projet, il est certain que, si les circonstances paraissent opportunes et que le moment semble venu, il sera soutenu par la personne susdite (le roi); mais, dans l'état actuel des choses, on ne peut absolument pas consentir à l'envoi d'armes ou d'argent dans les provinces vénitiennes, à la restitution des premières armes saisies et à l'éloignement de certaines personnes [1]. Car ce serait autoriser tacitement des opérations qui constituent une initiative inadmissible, et qui supposent une faiblesse dont on n'est, à aucun degré, susceptible.

[1] Le ministre Silvio Spaventa, dont Mazzini demandait le renvoi.

La personne à qui je fais allusion (le roi) n'aime pas les situations équivoques. Elle a toujours eu pour but de réaliser le suprême désir commun à tous les patriotes italiens. Elle y a travaillé ouvertement, avec une loyauté qui est devenue proverbiale; et en invitant à la suivre tous ceux qui l'approuvent, elle laisse à ceux qui combattront ses décisions la responsabilité des funestes conséquences que peut entraîner une précipitation téméraire.....

M. Müller et M. Mosto, délégué spécial de Mazzini, furent reçus, le 17, par le comte de Castiglione. Celui-ci insista sur la nécessité de ne s'occuper pour le moment que de l'insurrection de Gallicie, sur le danger de donner à une insurrection vénitienne un appui immédiat, qui aurait l'inconvénient d'engager avant l'heure l'action du gouvernement, et il exprima le mécontentement ressenti par son maître, en présence des menaces de propagande républicaine qu'on ne cessait de lui adresser. Le roi devait recevoir à son tour les deux délégués, le 19. Mais à la suite des explications données à son chef de cabinet, il changea de résolution et se contenta de leur faire communiquer une note écrite de sa main, dont il ne devait pas leur être délivré copie. Après avoir entendu deux fois la lecture de cette pièce, faite lentement à haute voix par le comte de Castiglione, ils en reconstituèrent ainsi le texte.

Sa Majesté recevrait volontiers M. Mosto. Mais, ayant eu plusieurs fois l'occasion de s'entretenir avec des membres du parti d'action, et ayant vu ses paroles travesties, elle a préféré libeller elle-même ses propres idées.

Pour tout ce qui concerne l'expédition de Gallicie, le roi et son gouvernement en ont laissé la direction à Klapka et à une autre personne faisant partie du comité hongrois, afin que le mouvement parte plutôt de la Hongrie que de l'Italie. Cette personne a dû déjà s'entendre avec le général *Garibaldi, qui serait chargé de commander l'expédition*. Si cette expédition réussissait, le gouvernement italien trouverait le moyen de déclarer la guerre.

On a déjà envoyé des armes et de l'argent, et, s'il le faut, on est prêt à faire d'autres sacrifices.

L'expédition imprudemment tentée contre Rome, après les promesses solennelles qui avaient été faites par le parti d'action, a été une vraie trahison, et l'on doit craindre, par conséquent, de voir se renouveler ce qui s'est déjà produit. Si le parti voulait tenter un mouvement, malgré le conseil très précis que donne le roi d'attendre le moment favorable, Sa Majesté, qui est bien résolue à jouer alors son trône et sa vie pour le pays, ferait son devoir pour épargner à la

nation les malheurs qu'elle prévoit, et les conséquences en retomberaient sur ceux qui les auraient provoquées.

Cette note impérative, par laquelle le roi signifiait sèchement sa volonté, montre l'importance qu'il attachait à ce que la Vénétie ne remuât pas, tant qu'il ne l'appellerait pas aux armes, c'est-à-dire tant qu'il n'aurait pas d'alliés pour faire la guerre. Il croyait avoir, au contraire, tout à gagner, à une insurrection en Gallicie. Le mouvement pouvait s'étendre en Hongrie, et faire naître des occasions favorables à ses desseins. Une expédition lointaine présentait, d'ailleurs, le double avantage de faire une diversion contre l'Autriche et d'ouvrir une issue aux ardeurs impatientes, et aux passions violentes qui s'agitaient auprès de lui. Si Garibaldi allait en Pologne ou en Hongrie, il n'y aurait plus à craindre de coup de tête de sa part dans la péninsule. Si Mazzini s'occupait des révolutions slaves, il laisserait pour un temps dormir la révolution en Italie.

Les deux délégués de Mazzini l'informèrent immédiatement des intentions du roi et lui envoyèrent, le 20 mai, la note dont ils avaient recueilli le texte. Le 24, Mazzini répondit :

Cher Müller, sans vous préoccuper des égards dus, des irritations possibles, faites tout ce qui dépendra de vous pour que ma réponse ci-jointe passe sous les yeux du roi. J'y tiens. C'est décidément fini.

Et dans la réponse annoncée :

Cher Müller, sur l'affaire Klapka, j'ai peu à ajouter à ce que je vous ai déjà dit. Klapka est venu à Londres, soumettre à Garibaldi des propositions d'entente relatives à la Vénétie; ce que prouvait l'offre de commander un corps. Garibaldi, sans se lier, a délégué deux personnes pour prendre connaissance des détails du projet et lui en rendre compte; mais, parmi les premières conditions posées, figuraient celles que j'ai posées moi-même : la restitution ou le remplacement des armes saisies et le renvoi de Spaventa. Depuis lors je n'ai plus rien su. Il y a accord complet entre Garibaldi et moi. S'il y a trahison, ce n'est certainement pas de ma part. Jusqu'au départ du général, telle était exactement la situation des choses. Les propositions d'entente avaient été faites par M... Je les ai considérées comme fallacieuses et j'ai annoncé que le retour subit de Garibaldi y mettrait fin.

Je ne crois pas à un accord. Je ne crois pas à un mouvement hongrois qui précéderait celui de la Vénétie. Je ne crois pas à un mouvement gallicien, si ce n'est à celui que j'ai préparé et qui serait la conséquence de mes manœuvres. Les agents du gouvernement national, avec lesquels on est probablement en relations, ont toujours mis pour

condition qu'ils ne commenceraient pas, qu'ils suivraient. Je ne crois pas que les secours donnés par le roi aient été accordés dans le but indiqué. Mes amis et moi, nous avions reçu la mission d'aplanir les difficultés, de chercher à obtenir que l'on débutât par le soulèvement de la Gallicie. Si l'on nous aide, je crois que nous réussirons... Je ne crois pas au départ de Garibaldi pour ces régions lointaines.....

... Je trouve singulier qu'on m'objecte un passé qui m'est étranger. Je ne réponds que de moi-même. Et jamais je n'ai menti ni à un roi ni à qui que ce soit. Si on a confiance en moi, qu'on s'entende avec moi. Si l'on n'a pas confiance, toute relation avec moi est inutile et inexplicable.

Mais, laissant de côté ces détails et me reportant à la copie de la lettre du 9 mars et au contenu de celle du 17, je vois clairement que nous ne pouvons pas nous entendre. — En examinant le passé, qu'est-ce que j'y constate ? On a commencé par déclarer qu'on ne pouvait pas admettre une initiative partant du dehors. J'ai répondu qu'il s'agissait d'initiative prise à l'intérieur de la Vénétie. On a dit alors qu'il faudrait d'abord et préalablement une insurrection en Gallicie. J'ai répondu que, tout en regrettant de changer tout d'un coup de dessein et de langage, j'essayerais et qu'avec l'assurance d'être aidé, je croyais pouvoir réussir. Aujourd'hui on veut avoir la Hongrie avec soi ; demain on demandera la Bohême, et avant d'attaquer l'empire, on exigera qu'il soit en dissolution. En attendant, l'année prochaine, la Pologne sera morte, la Gallicie hors de cause, la question danoise finie, la Hongrie aux mains du parti de la conciliation. Pour moi, ce n'est pas là une politique italienne, c'est la politique de la peur, une politique indigne d'une nation de vingt-deux millions d'âmes, et d'une armée de trois cent mille hommes.

Il est impossible de traiter de choses aussi capitales sans fixer de date. On ne doit, me répond-on, agir qu'au moment opportun. C'est précisément parce que je crois le moment opportun que je demande qu'on le saisisse. Il fallait m'expliquer pour quelle raison il ne l'est pas. Il fallait me dire : on entend agir à telle époque, pas avant. M'objecter aujourd'hui qu'on ne peut pas donner d'armes à l'intérieur dans la crainte de voir un soulèvement se produire, c'est me rejeter dans l'indéfini. Me dire que même dans l'hypothèse d'une insurrection dans les provinces vénitiennes, on empêcherait l'envoi des secours aux insurgés, c'est déclarer que le gouvernement est décidé à prendre parti pour l'Autriche.

N'ayant donc aucun espoir de m'entendre sur la base proposée d'une insurrection vénitienne à appuyer cette année avec toutes les forces réunies de l'Italie, abandonné à mes seules ressources, menacé d'être combattu, placé en face d'un ministère qui réprime non seulement

l'action de notre parti, mais celle même des provinces vénitiennes, je reconnais que je me suis trompé et je renonce à continuer d'inutiles relations. Que chacun fasse du mieux qu'il pourra ce que lui inspire l'amour du pays et l'honneur national. Je n'incrimine les intentions de personne. Je ne soupçonne pas, comme d'autres le feraient, de mystification dans cette affaire; je déplore que ce soient les habitudes d'hésitation et d'irrésolution diplomatiques qui l'emportent là où l'on devrait se laisser guider uniquement par l'amour et l'orgueil de l'Italie et par le pressentiment instinctif de l'occasion. Le fond des communications antérieures se trouve complètement rétracté dans celle du 9 mars, par ces paroles : *Toute prise d'armes sera immédiatement réprimée, et cette résolution ne saurait être changée même dans le cas où l'insurrection gallicienne réussirait.* Je me retire donc et je reste libre de tout lien, excepté de ceux de la conscience, — terrain sur lequel roi et simples particuliers sont égaux.

Quand j'ai dit que l'activité du parti pourrait se reporter sur la question politique, je n'ai pas eu la moindre intention d'irriter ou de menacer. J'ai exposé un fait qui est inévitable. Je crois qu'il est urgent et opportun de faire la guerre à l'Autriche; je crois que le mouvement devrait partir de la Vénétie, que les volontaires et le gouvernement devraient l'appuyer. Je crois que c'est une faute de laisser échapper l'occasion. J'agis et j'agirai dans ce sens. Mais si les obstacles mis par le gouvernement et surtout l'effet moral que la constatation de ces obstacles produira dans les provinces vénitiennes empêchent, comme c'est probable, l'insurrection d'éclater, il est clair que pour atteindre *mon but, qui est de constituer l'unité nationale*, il ne me restera qu'à essayer de changer radicalement l'ordre de choses qui en empêche la réalisation, et c'est dans ce sens que consciencieusement je dirigerai ma propagande. — En faisant cette déclaration, je crois remplir un devoir de loyauté...

Les négociations semblaient rompues. Elles se renouèrent bientôt sur une autre base.

Auguste Boullier.

La suite prochainement.

L'IRLANDE ET LA LOI AGRAIRE[1]

III

La guerre de 1870 offrit au monde civilisé un spectacle d'un intérêt si poignant, que la vie particulière des nations sembla, pour ainsi dire, suspendue, et que les querelles intestines furent oubliées pour quelques mois. L'Irlande n'échappa pas à cette loi commune, et si les paysans continuèrent à souffrir, les politiciens oublièrent, pendant une année, de se faire l'écho de leurs plaintes. Mais quand l'attention publique se fut détournée des champs de bataille, des massacres et des incendies, Anglais et Irlandais se retrouvèrent de nouveau en présence aussi hostiles, aussi irrités que si cette trêve n'eût pas eu lieu et que si le bill réparateur de M. Gladstone n'eût pas été voté. La pacification avait complètement échoué. Le ministère whig n'était pas, au reste, en veine de succès. Sa politique intérieure, aussi bien que sa politique extérieure, était unanimement condamnée des deux côtés du canal Saint-Georges. Au point de vue particulier qui nous occupe, quelles furent les conséquences de la loi qui devait être le dernier mot des concessions anglaises, et que tout Irlandais raisonnable devait saluer comme le plus grand bienfait qui eût été accordé à l'Irlande depuis l'émancipation des catholiques?

S'était-on concilié le clergé romain par l'abolition des privilèges de l'Église officielle protestante? Ç'avait été là une des espérances les plus caressées par l'imagination ardente du grand libéral anglais. Le résultat trompa entièrement son calcul. En dépit du bienfait réel, les prêtres irlandais continuèrent à se montrer aussi irrités et aussi hostiles que par le passé. La raison en est simple : parce qu'il est engagé dans les ordres, le prêtre de l'Érin ne cesse point de sentir

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1881.

battre dans sa poitrine un cœur irlandais. Il est de race pure, il est fils de persécutés, et l'héritier et le représentant d'intérêts séculairement persécutés. Il tient tout du peuple : sa naissance, sa croyance et sa subsistance. Son influence est considérable sans doute, mais à la condition qu'elle s'exerce en faveur ou, tout au moins, dans le sens des idées de ses compatriotes. Il n'a besoin, au reste, d'aucun effort pour s'y conformer. Il a sucé avec le lait la haine de l'hérétique et de l'oppresseur. Si la religion lui enseigne de pardonner, elle ne l'oblige pas, tout au contraire, à prendre le parti des forts contre les faibles et les petits. Or les forts sont les protestants, les seigneurs, les huissiers, les magistrats, les recors ; les faibles et les petits sont ses frères dans la foi et par le sang.

Il faudrait une abnégation que la religion de Celui qui a pardonné à ses bourreaux peut seule inspirer et commander, pour faire d'un prêtre irlandais un protecteur des intérêts anglais. Mais la conscience ne lui impose pas, je le répète, un sacrifice semblable, et il ne lui est conseillé ni par ses supérieurs ecclésiastiques[1] ni par le Père commun des fidèles. Sans doute, la voix du Vatican s'est fait entendre, et quelquefois sévèrement, pour avertir le clergé irlandais qu'il a une mission de paix à remplir ; mais la papauté n'a jamais prétendu s'immiscer dans l'examen des insolubles questions que la conquête d'un peuple par un autre a fait naître et perpétue.

Donc le clergé se montra insensible aux avances des whigs, ingrat même, si l'on veut.

Les fermiers, du moins, comprirent-ils l'étendue des bienfaits dont ils avaient été l'objet? D'abord, on ne fait pas disparaître, généralement parlant, l'amertume d'une injustice, en la réparant, et à cet égard, les peuples sont deux fois hommes. Ils ne pardonnent jamais et il leur faut un temps très long pour oublier. Mais le bienfait existait-il réellement?

Voici, en effet, ce qui s'était passé sous l'empire des lois nouvelles. Le gouvernement anglais avait cru faire un coup de maître en facilitant la transmission des propriétés substituées et en vendant les biens de l'Église protestante. Nous créerons ainsi une nouvelle classe de propriétaires, s'était-il dit, moins opulente et, par suite, plus soucieuse des améliorations agricoles. A quoi avait-il réussi? A introduire un nouvel élément de trouble dans la possession du sol. Le petit propriétaire, succédant au landlord obéré, s'était montré d'une âpreté sans pareille. Entre ses mains, le fermage à l'année était devenu un instrument de torture insupportable. N'étant pas retenu

[1] Les évêques d'Irlande viennent cependant de recommander fortement la soumission et le respect des lois.

par la tradition, le respect humain, l'indolence même qu'engendre la fortune héréditaire, il s'était conduit en marchand de biens. De ce côté, aucun bénéfice pour le fermier. Mais, d'autre part, la nouvelle disposition de la loi accordant au fermier renvoyé une indemnité pour les améliorations faites ou censées faites par lui, avait été la cause d'une foule de procès, de difficultés, de chicanes réciproques plus profitables à la justice qu'au plaideur. On comprend, par exemple, que le locataire d'un hectare payant un fermage de 30 francs par an ne doit pas se sentir bien fort vis-à-vis d'un propriétaire, quand il s'agit de lui faire un procès. Que peut-il obtenir? 2 ou 300 francs? C'est énorme, puisque c'est le prix de dix années de location. Mais quelle est l'instance qui ne dévorera pas ces 300 francs! Puis si, dans une certaine mesure, le grief positif s'atténuait, le grief sentimental s'accroissait d'autant. « Le Saxon reconnaît donc lui-même qu'il nous vole depuis trois cents ans. Croit-il nous indemniser avec sa misérable compensation? » Tel était le langage des fermiers. Eussent-ils manqué d'arguments tirés de leur propre cervelle, ce qui serait invraisemblable, étant donné un Irlandais à l'esprit si vif et à l'imagination si ardente, que les agents révolutionnaires et les politiciens se seraient hâtés de suppléer à cette indigence.

Les fénians, loin de ralentir leur propagande, redoublèrent leurs efforts, en se sentant encouragés par l'infatuation ou la longanimité de l'homme d'État anglais, qui prétendait gouverner l'Irlande, au moyen des *idées irlandaises*. Nous avons nommé les fénians, c'est le moment de rappeler leur origine et de retracer brièvement leurs agissements.

Les révolutionnaires de l'Irlande changèrent souvent de nom. White-Boys (les gars en blanc), Molly-Maguires (quelque chose comme les jeannetons), Ribbonmen, telles furent les appellations en vogue à différentes époques, et rappelant ou les déguisements adoptés par les justiciers prolétaires, ou les serments qui les liaient. Mais à dater de l'*Exodus*, un terme nouveau entra dans la langue politique; *fénian*, tel fut le nom que se donnèrent les Irlandais révoltés. « Quelle trouvaille, que ce nom! disait, à ce propos, un célèbre humoriste anglais, un nom pareil vaut une armée. » L'éloquence de cette appellation est nulle pour des oreilles continentales, mais il paraît que ce vocable, souvenir à demi effacé de la première milice de l'Érin, est d'un effet puissant à l'ouest du canal Saint-Georges. On ne saurait, au reste, méconnaître l'influence d'un nom bien choisi. *Les gueux!* la Flandre, relevant cette injure, en fit un titre d'honneur. *Esclaves ivres!* deviendra peut-être à Belleville un cri de ralliement.

Les Anglais, en raison d'un calcul à la fois politique, humain et égoïste, avaient cru, au sortir de la grande famine, se délivrer du cauchemar irlandais, en déportant en Amérique le trop-plein de l'île maudite. Le calcul fut singulièrement déjoué. On se souvient de la part que prirent les grands propriétaires au mouvement d'émigration. *A gentle pressure*, une douce pression fut exercée à cet effet et elle réussit à souhait, puisque de huit millions d'habitants que l'Irlande comptait avant l'exode, elle fut réduitè, en six années, aux cinq millions qu'elle possède encore aujourd'hui. Ces trois millions d'émigrés, volontaires ou non, s'élevèrent dans leur nouvelle patrie à une situation relativement prospère. Mais, partis pauvres en maudissant l'Angleterre, ils ne furent point apaisés par le bien-être, fruit de leurs labeurs et de leurs épargnes; ils n'oublièrent pas, non plus, la terre natale. Loin de là, leur rancune ne fit que s'accroître avec le sentiment de leur dignité en qualité de citoyens d' une grande nation, et ils transmirent à leurs fils, comme la part la plus précieuse de leur héritage, l'amour de l'Irlande et la haine de l'Anglais. Les États-Unis comptent aujourd'hui sept millions d'Irlandais de naissance ou d'origine, qui ont juré le serment de Coriolan et qui le tiendront jusqu'à la mort.

Voilà vingt années qu'ils passent à s'organiser, à s'enrégimenter, à recueillir des fonds, à acheter des armes, à préparer, en un mot, toutes les guerres contre l'*Erb-Feind*, comme disent les Allemands. En 1866, ils ont attaqué le Canada à force ouverte, pris un fort et tenu la campagne. En 1867, leurs émissaires, débarqués en Irlande, délivrèrent en plein jour deux prisonniers emmenés par la police; quelques mois plus tard, ils firent sauter la maison de détention de Clerkenwell. Toutes ces tentatives furent infructueuses et durement expiées. Mais nul doute qu'elles ne fussent d'un grand effet sur l'esprit impressionnable de M. Gladstone, qui se proposa, comme couronnement d'une glorieuse carrière, le désarmement de l'Irlande, non par la force, mais par l'amour.

Le bill de 1870 fut donc la tentative initiale destinée à remplir le généreux mais difficile programme du grand ministre whig. Il est très honorable pour l'homme d'État qui gouverne aujourd'hui l'Angleterre, de ne pas s'être laissé décourager par l'insuccès complet de ses premiers efforts. En 1872, en 1873 et successivement chaque année jusqu'à l'an de grâce 1881, les comités fénians envoyèrent en Irlande des agents, des armes, de l'argent, rallumant le feu quand il menaçait de s'éteindre, l'attisant encore quand il exerçait ses ravages. Les aliments ne manquaient guère, on va le voir.

Il y a bientôt deux ans qu'une de ces calamités périodiques qui affligent toutes les nations de l'Europe, mais qui, en Irlande, pren-

nent le caractère d'un désastre, obligea l'Angleterre à tourner de nouveau ses regards sur l'île-sœur, et à se livrer à une sorte d'examen de conscience fort pénible pour son pharisaïsme. Dans un quart de l'île environ, les horreurs de la famine de 1846 avaient tout simplement recommencé.

On revoyait ces scènes tragiques que la génération nouvelle ne connaissait que par des récits qui la laissaient à peu près aussi indifférente que les horreurs de la peste noire, ou que le grand incendie de la Cité. Calamités historiques, inspirant au lecteur un sentiment d'effroi et de compassion, qui n'est pas sans mélange d'une certaine saveur égoïste. Mais il ne s'agissait pas, cette fois, d'une légende oubliée ou d'un conte pour les enfants. En déployant son mètre carré de journal, l'Anglais trouvait, chaque matin, une rubrique horrible : *La famine en Irlande*. Tantôt des appels désespérés à la charité britannique, tantôt l'exposé et la discussion de remèdes irréalisables, tantôt les alinéas coupés de points d'exclamation, du *reporter*, en plein exercice : cinq personnes trouvées mortes dans leur chaumière, émeute à la porte d'une boulangerie, mère ayant dévoré son enfant..., conduite inhumaine de lord *X*. Que sais-je?

Cependant comme la calamité n'était que partielle, la polémique s'envenima. « Il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce bavardage sentimental », écrivait *un témoin* habitant à vingt lieues des comtés ravagés. C'est une calomnie irlandaise », répétaient certains organes tories. « Le mal est infiniment exagéré », disaient les juste-milieu.

Sans doute le mal était exagéré, mais il était très réel. Des pluies incessantes avaient détruit la récolte de pommes de terre dans certaines parties de l'Irlande où le sol, tourbeux, ne peut supporter une humidité trop constante.

On vint au secours des plus nécessiteux. Les Workhouses fonctionnent régulièrement en Irlande et, à la rigueur, un pauvre est assuré de ne pas mourir de faim. Mais on connaît les conditions rigoureuses, quoique justes et indispensables, auxquelles sont soumis ceux qui demandent un abri et un morceau de pain à la maison de secours. Les ménages sont séparés, les enfants sont enlevés à leurs mères. Il faut bien rendre le séjour de la Workhouse peu attrayant : sinon toute l'Irlande agricole s'y installerait. La famine remit en question les problèmes économiques oubliés ou négligés par les Anglais. Elle eut, entre autres résultats, celui de servir de prétexte ou de cause à la *ligue agraire*.

Cette fois, les politiciens de profession, des membres du Parlement, des avocats distingués, prirent la tête du mouvement.

Vers la fin de l'an dernier, un comité s'organisa pour prêcher aux fermiers la grève du labour. Il n'était plus question de *grief senti-*

mental. On redemandait hardiment, sinon la terre tout entière, au moins une partie considérable du sol. Le moyen adopté était le refus de payer les fermages. Dans le cas où le propriétaire essayerait d'avoir recours au renvoi de l'insolvable, à l'*éviction*, sa propriété était mise en interdit. Défense à tout Irlandais de venir prendre la place d'un tenancier expulsé. Si quelque audacieux se hasardait à braver l'injonction, défense aux manœuvres de travailler sur la ferme; défense aux fournisseurs de vendre à l'interdit; défense aux messagers ou charretiers de transporter ses denrées, défense aux ouvriers des ports de débarquer ses commandes. Tout propriétaire ne pourrait toucher un centime de ses fermages qu'à la condition absolue de se soumettre à l'évaluation dite *griffith*, c'est-à-dire celle d'une sorte de cadastre servant de base à l'impôt foncier et fixant les revenus au tiers environ de leur valeur. Pour l'avenir, la ligue réclamait ce que l'on appelle les trois F : fixité de la tenure, franchise de la sous-location, faible redevance. Le taux du cadastre servait, en un mot, une fois pour toutes, de base à la valeur locative des fermes que jamais le propriétaire ne pourrait augmenter, et le fermier aurait le droit de l'*Ulster*, c'est-à-dire la faculté de vendre son droit d'exploitation.

Un certain *M. Boycott* fut la première victime de l'excommunication. Ce fut en vain qu'il essaya de chasser ses tenanciers, de les remplacer par d'autres, d'appeler à son aide des ouvriers étrangers, de faire transporter ses grains sur des bâtiments; l'interdit lancé sur lui fut rigoureusement observé. Comme c'était un homme énergique et peu disposé à souffrir en silence, il lutta avec constance et remplit la presse anglaise du bruit de ses plaintes. Inutiles efforts! Il dut se résigner à quitter l'Irlande et à renoncer à tirer un profit quelconque d'une propriété qu'il avait en quelque sorte créée. L'exemple fut contagieux, et la plupart des landlords se virent privés de tout revenu; leurs tenanciers leur déclarant fréquemment que ce n'était pas le manque de ressources qui les obligeait à ne pas s'acquitter de leur dette, mais la crainte d'être eux-mêmes *boycottés*, sinon pire.

La ligue (au moins officiellement) n'avait fait figurer dans son programme que l'action pacifique de la grève. Il était évident, toutefois, qu'étant donnés les habitudes et le tempérament irlandais, la lutte entre propriétaires et fermiers prendrait un caractère moins humain, ou, hélas! si ce jeu de mots est permis, un caractère plus véritablement humain, c'est-à-dire cruel. Tandis que la land-league opérait au grand jour, dans des meetings publics, à l'aide de publications imprimées, les sociétés secrètes, saisissant l'occasion, murmuraient à l'oreille des adeptes de terribles mots d'ordre.

L'incendie des récoltes, le bris des clôtures et surtout la mutilation des bestiaux, tels étaient les moindres aggressions des Ribbonmen, quand un propriétaire avait été désigné à leur vindicte. On avait soin, seulement, de ne pas rendre ces exécutions générales et de les espacer convenablement, afin de répandre partout la terreur et en même temps de déjouer plus facilement l'action de la police.

Les propriétaires, de leur côté, n'étaient pas restés inactifs. Le gouvernement leur avait envoyé des renforts considérables de troupes et de police. Les évictions succédaient aux évictions; la *crowbar brigad*, le brigade *du crochetage*, surnom donné par les Irlandais à la force armée chargée des exécutions, enfonçait les portes des fermiers à coups de levier, enlevait le bétail, qu'on renfermait ensuite dans le préau seigneurial destiné à cet usage, faisait vendre les mobiliers à l'encan et chassait impitoyablement de leurs huttes de pierre sèche les familles des délinquants.

Le sang ne pouvait tarder à couler. Les assassinats agraires sont périodiques en Irlande. Il n'y a pas d'année où la justice n'ait à poursuivre au moins une vingtaine de crimes de ce genre. En général, ce sont les régisseurs qui sont les victimes, tant parce qu'ils se montrent les plus durs que parce que beaucoup de propriétaires ne résident point. Un assassinat, dont le retentissement fut énorme en Angleterre, vint troubler la sécurité dont les grands seigneurs croyaient pouvoir jouir dans leur domaine. Lord Mount-Moress, un pair d'Angleterre, grand propriétaire et dont la conduite envers ses paysans ne semble pas avoir été incriminée, fut assassiné à la fin de 1880. Ce meurtre éclatant fut suivi bientôt de plusieurs autres. La police, en dépit de ses efforts, ne parvint à mettre la main sur aucun des assassins. Il fut impossible à la justice d'obtenir ni dépositions ni dénonciations, quelles que fussent les primes offertes ou les sévères admonitions des juges à des témoins manifestement parjures.

La ligue sembla-t-elle intimidée ou repentante en présence de ces crimes odieux? — Nullement — Les assassinats furent dédaigneusement traités de *cas fortuits*, de vengeances particulières, et les appels à la résistance par tous les moyens ne cessèrent pas de se faire entendre : appels retentissants, car ils sortaient de la bouche de membres du Parlement, de littérateurs distingués, de commerçants riches, qui patronnaient la land-league.

Ceci se passait au commencement de cette année.

L'embarras de M. Gladstone était grand. Il avait préparé ce bill réparateur, complément de l'acte de 1870, il en avait fait pressentir les clauses principales, il avait annoncé sa présentation dans le discours de la couronne, et les Irlandais répondaient à ces généreuses

promesses par un sauvage cri de guerre, par des assassinats, par des vols, par des préparatifs non déguisés de guerre civile.

Jamais le mot de M. Bright ne reçut un commentaire plus frappant. « Que faut-il pour pacifier l'Irlande? demandait-on à cet homme d'État. — Une seule chose, répondait-il, c'est que l'Irlande, arrachée à ses ancres, flotte à l'ouest jusqu'à mille lieues de nos côtes! »

Le gouvernement alla au plus pressé et demanda l'état de siège au Parlement.

La mesure était urgente et elle ne semblait pas devoir rencontrer d'obstacles très sérieux, les whigs et les tories étant d'accord sur ce point, mais il fallait compter avec l'*obstruction*.

Ce terme, barbare en notre langue, signifie la suspension de la vie parlementaire amenée par l'obstination légale et invincible d'une minorité.

Les Chambres anglaises ne connaissent pas ce que nous appelons la clôture. Tout membre du Parlement a le droit en seconde lecture de parler une fois sur la loi proposée, en comité de toute la Chambre (ce qui répondrait à notre troisième lecture) autant de fois qu'il demande la parole. Il est, en outre, autorisé à demander l'ajournement du bill, et cette question subsidiaire peut donner lieu à autant de discours que la proposition principale.

La *brigade irlandaise*, c'est ainsi qu'on nomme le faible parti autonomiste qui siège à la Chambre des communes, résolut d'empêcher à tout prix la proclamation de l'état de siège, et pour atteindre son but, elle ne recula pas devant l'*obstruction*.

Jusqu'alors cette extrémité était, pour ainsi dire, inconnue dans le Parlement. Les Irlandais avaient, il est vrai, déjà usé quelquesfois de ce remède héroïque, mais ils n'avaient pas poussé jusqu'à ses dernières limites le droit que leur accordait la coutume, et, après une résistance plus ou moins longue, ils finissaient par se rendre. Cette fois ils déclarèrent que l'obstruction serait absolue.

La seule ressource qui reste à la majorité, dans des cas semblables, consiste à ne pas suspendre la séance, car cette suspension remet tout en question. En se relayant par groupes organisés à cet effet, on arrive ainsi à prolonger le débat pendant quarante-huit heures consécutives et davantage, et à épuiser ainsi le droit ou les forces des opposants. Néanmoins les *obstructionnistes* auraient eu raison de leurs adversaires, si le gouvernement n'avait pas eu recours, d'accord avec le président, à une sorte de coup d'État parlementaire, et si une loi votée d'urgence, grâce à cette intervention insolite, n'avait pas donné au *speaker*, dans des cas déterminés et avec l'assentiment des deux tiers de l'assemblée, le droit de clore une discussion.

L'état de siège voté, on renonça à tous les ménagements que l'on avait gardé jusqu'alors. Les procès succédèrent aux procès, les arrestations aux arrestations. Tant que l'état de siège[1] est maintenu, les détentions préventives sont autorisées et peuvent durer plusieurs mois ; c'est souvent le seul moyen de punir un criminel que le jury acquitterait infailliblement.

C'était, en effet, cette indulgence ou cette impuissance du jury qui paralysait le plus complètement la répression. Tout procès fait à un Irlandais, pour un crime accompli dans l'île, doit être jugé dans l'île. On peut, il est vrai, transférer le tribunal d'un comté à un autre, mais la mer est considérée comme une infranchissable barrière. Or, en Irlande, les avocats de la couronne ne trouvaient plus ni sincérité chez les témoins, ni impartialité chez les jurés. La terreur, d'une part, était si grande, la sympathie irlandaise, de l'autre, si prononcée, que les procès criminels tendaient à devenir une formalité ridicule.

Il n'en était pas de même autrefois, et la Justice, au pied boiteux, saisissait tôt ou tard sa victime ; mais aujourd'hui le jury est invariablement favorable à l'accusé.

D'où vient ce revirement ?

De ce que les Irlandais protestants et les Irlandais catholiques se sont rencontrés sur le terrain du patriotisme. L'orangisme, c'est-à-dire l'organisation haineuse et sectaire des protestants, est à son déclin. Les classes dirigeantes, en Irlande, sont devenues indifférentes en matière religieuse, aussi le puissant élément de résistance, que le protestantisme offrait jadis aux passions révolutionnaires de l'Irlandais de race pure et de croyance orthodoxe, fait-il à peu près défaut au gouvernement anglais.

M. Parnell est un protestant.

Ce successeur d'O'Connell a joué un rôle trop important dans la crise irlandaise, pour que nous ne nous arrêtions pas un instant devant cette figure originale.

M. Parnell est un Anglo-Saxon, un amateur de sport, un riche landlord, le descendant d'un chancelier de l'échiquier d'Irlande. Il se fût, il y a soixante ans, infailliblement enrôlé parmi les orangistes, aujourd'hui il est chef du parti autonomiste. Ce n'est ni un orateur d'assemblées, ni un tribun de meetings, ni un esprit éminent, ni un savant légiste, ni même un révolutionnaire dans le sens que nous donnons à ce mot en France. Il est l'incarnation de la *jeune Irlande*, de ce parti qui se forma dans les dernières années

[1] Je me sers, à dessein, du terme français pour mieux me faire comprendre. L'équivalent anglais ne comporte pas tous les droits que l'état de siège accorde chez nous au pouvoir, surtout en ce qui concerne la juridiction.

d'O'Connell, qui ne suivit qu'avec répugnance le grand agitateur, qui le combattit parfois et qui, maintenant, englobe tous les patriotes irlandais. Ce qui distingue essentiellement les hommes de la jeune Irlande des patriotes qui combattaient sous la bannière d'O'Connell, c'est, je le répète, leur indifférence religieuse et politique. O'Connell était catholique, avant tout. Il avait, en outre, l'instinct et la foi monarchique.

Un *jeune-Irlande*, aujourd'hui, est un métis d'Américain et d'Irlandais. Il professe une religion vague lorsqu'il n'est pas libre-penseur. Il n'a pour la république aucune répugnance, sans faire cependant du radicalisme une religion. Sa véritable passion, lorsqu'il est de bonne foi et que ses opinions ne sont pas une carrière, c'est la haine du nom et du gouvernement anglais.

En dépit de son illuminisme libéral, M. Gladstone est un homme politique trop expérimenté pour ne pas se rendre très exactement compte de cette *intransigeance* du parti irlandais et de la parfaite détermination chez les patriotes de cette nuance de ne se jamais déclarer satisfaits. Il connaît aussi l'âpreté du paysan, son ignorance, ses rancunes, ses espérances folles entretenues par les mensongères promesses des agitateurs et exaltées par les fumées du whisky. A l'homme des classes moyennes il faut la séparation d'avec l'Angleterre, au fermier il faut la terre, et jusqu'à ce que ces deux désidérata soient remplis, le politicien fera de l'agitation, et le Ribbonman assassinera le propriétaire. Néanmoins, M. Gladstone espère. Il compte sur l'action lente de l'intérêt protégé et satisfait chez le fermier. Il se fie au bon sens tardif des classes supérieures, qui doivent finir par se rendre compte des bienfaits que l'union des deux royaumes procure à l'Irlande comme à l'Angleterre.

De quelque sévérité que les catholiques, les royalistes et même les conservateurs de toutes les nuances aient lieu d'user envers cet étrange politique, à la fois protestant illuminé et protecteur cosmopolite de la libre-pensée, monarchiste en Angleterre et garibaldien en Italie, on ne peut néanmoins se refuser à reconnaître que la crise irlandaise nous a dévoilé dans M. Gladstone plusieurs traits du véritable homme d'État. Il a eu le double mérite de se montrer énergique et conciliant. Insensible, en apparence, à l'ingratitude que viennent de montrer envers lui les patriotes irlandais, il n'a pas modifié une seule des résolutions généreuses arrêtées dans son esprit. Mais, en revanche, il n'a pas retenu la lourde main de l'Angleterre, quand il a fallu châtier des rebelles.

Décidé à aller jusqu'au bout, le premier ministre s'efforça de préparer les esprits à la nécessité de la réforme; et, dans ce but, il

recommanda aux organes whigs d'entreprendre une campagne vigoureuse contre le landlordisme en Irlande. Ceux qui n'aiment pas l'Angleterre n'auraient qu'à parcourir les innombrables écrits suscités par la crise agraire, les articles des revues libérales, les colonnes des journaux wighs, pour recueillir les matériaux d'un formidable réquisitoire contre la race anglaise. « Nous sommes au reste de l'humanité ce qu'un poteau télégraphique est à un arbre, s'écrie un whig humoriste, étroits, hauts, durs, cassants, utiles peut-être, mais sans charmes et horribles à voir. — Ah! que Gœthe avait raison de nous qualifier de pédants, écrit un publiciste dans la *Revue du dix-neuvième siècle*, nous ne sommes vraiment que des pédants. *Sie sind Pedanten!* »

Mathew Arnold évoque le terrible Swift et cite complaisamment une de ses sentences. « Quelques personnes d'un esprit chagrin s'inquiètent des vieillards, des malades et des estropiés de l'Irlande. Je n'éprouve à cet égard aucune crainte, parce qu'il est bien connu qu'ils meurent de froid et de faim, de vermine et de misère aussi promptement qu'il est raisonnable de le désirer. »

A entendre les whigs, pas un des griefs des Irlandais qui ne soit fondé, pas un acte de férocité des paysans qui ne trouve son excuse dans la conduite odieuse des propriétaires. Certains publicistes *anglais* demandent une expropriation générale; d'autres se contentent de proposer l'institution d'une cour de justice, chargée d'exproprier les mauvais propriétaires, et ce projet a été sur le point d'être sérieusement discuté dans le Parlement.

Les tories ripostèrent, à la vérité, avec une grande vivacité et force injures. Ils peignirent le caractère et les vues des Irlandais sous les couleurs les plus noires, ils rappelèrent le mot célèbre de Palmerston. « Ne me parlez donc pas de justice à rendre aux paysans, votre justice aux paysans, c'est le vol fait aux propriétaires! » Chose assez singulière, les récriminations des tories eurent assez peu d'écho en Angleterre, tandis qu'elles furent accueillies avec faveur sur le continent, même par la presse libérale.

Les injures échangées ainsi à la façon des héros d'Homère, le combat sérieux s'engagea.

IV

M Gladstone était sûr de sa majorité dans les communes, mais il prévoyait que les lords repousseraient obstinément la loi votée par la Chambre basse. Aussi prenait-il les devants, en laissant entendre qu'il ne serait arrêté par aucun obstacle de cette nature.

S'il le fallait, on créerait le nombre de pairs nécessaires, on irait même plus loin, en cas de nécessité. Cette institution de la pairie était bien vermoulue, on la tolérait par indifférence, habitude, respect des droits acquis ; mais on adjurait les pairs de ne se livrer à aucune illusion : leur temps était venu, et l'*obstruction* que l'on pardonnait à la brigade irlandaise serait châtiée sans merci, si la pairie se permettait semblable licence.

Des deux côtés du détroit, les Chambres hautes sont en butte aux mêmes attaques, et le même sort probablement les attend. Pairs et sénateurs le savent, mais ils sont loin de puiser dans cette conviction le beau désespoir recommandé par le grand Corneille. Aussi M. Gladstone comptait-il, avec raison, sur l'effet terrifiant de ses menaces.

La loi agraire fut discutée vers le commencement de cet été dans la Chambre des communes.

L'audace et l'impudence de la brigade irlandaise dépassèrent toute attente. La loi donnait satisfaction à presque toutes ses demandes, le programme de la ligue était accepté avec résignation par le gouvernement dans ses parties importantes et principales, et cependant pas une des clauses du bill qui ne fût attaquée avec fureur par M. Parnell et ses collègues.

On se souvient que la ligue avait inscrit trois F sur son drapeau :

Fixité de la redevance (*fixity of tenure*).

Faible redevance (*fair price*).

Franchise de vente pour l'exploitant (*free sale*).

Sur ces trois points la ligue avait gain de cause.

Ce n'est pas une tâche très aisée que de rendre intelligibles pour un étranger les clauses singulières et nombreuses de cette compilation indigeste, intitulée :

Un acte destiné à amender les lois relatives à l'occupation et à la propriété du sol en Irlande et visant différents règlements qui s'y rapportent.

N'ai-je pas quelque droit à l'appeler une composition indigeste? Que le lecteur en juge : cinquante-six pages in-4°, soixante-deux articles, autant de subdivisions d'articles, des renvois continuels à l'acte également volumineux de 1870, tel est le chef-d'œuvre législatif que le Parlement anglais vient de terminer.

Tous les soins, toute l'ingéniosité des légistes justement célèbres de la Grande-Bretagne, de ces vieillards à perruques à marteaux, à larges robes garnies de fourrure, à mine rébarbative, blanchis sous le harnois, ployés sous le fardeau des ans, du travail et des honneurs, toute cette science, toute cette expérience s'est épuisée à coordonner cet étrange document.

C'est la civilisation et l'expérience s'efforçant de revêtir un monstre d'un costume décent et convenable.

Cette loi est, en effet, un retour à la barbarie, les Anglais sont les premiers à en convenir.

En voici les dispositions principales, je demande la permission au lecteur de simplifier et d'abréger le texte, afin de ne pas fatiguer inutilement son attention [1].

« Toute ferme actuellement existante en Irlande peut être cédée par celui qui la cultive à un autre exploitant au prix le plus élevé que le vendeur pourra obtenir.

« Si le propriétaire s'oppose à cette vente, un tribunal est institué pour apprécier les motifs de ce refus, qui ne seront pris en considération que dans des circonstances exceptionnelles.

« Tout fermier actuel peut demander à ladite cour de justice d'établir le prix équitable qu'il doit payer pour sa ferme. Le bail sera fait par cette cour et aura une durée de quinze années.

« A l'avenir et pour toutes les fermes dont le bail aura été ainsi établi soit par un accord entre les parties, soit par la justice, aucune augmentation de fermage ne pourra avoir lieu que tous les quinze ans, et si cette augmentation paraît déraisonnable au fermier et de nature à préjudicier à la vente de son privilège de fermier qui lui est reconnu maintenant, il a le droit de demander à la cour une indemnité sauvegardant ses intérêts.

« Cette indemnité pour les petites exploitations [2] ne peut dépasser sept années de fermage.

« Il n'est pas interdit au propriétaire de se substituer à son fermier, en lui rachetant son droit de sous-location. Mais, en ce cas, le propriétaire est tenu d'exploiter lui-même sa ferme pendant quinze ans.

« Seuls les baux de trente ans et plus peuvent être soustraits à l'effet de la loi, mais à l'expiration du bail (à moins d'un renouvellement semblable) ils retombent dans la condition commune.

« Le propriétaire ne peut actuellement renvoyer son fermier, si ce dernier n'y consent pas. Il le pourra plus tard après l'expiration de quinze années d'un bail judiciaire, c'est-à-dire fixé par autorité

[1] Il ne faut pas, par conséquent, s'attendre à ce qu'aucun des paragraphes auxquels je donne la forme d'un article soit la traduction du texte anglais.

[2] L'indemnité ne peut dépasser :

pour les fermes de 700 francs. . .	7 ans de fermage.
pour les fermes de 1200 francs. . .	5 ans de fermage.
pour les fermes de 2500 francs. . .	3 ans de fermage.

de justice, mais toujours sous la condition de l'indemnité fixée par le tribunal.

« Le fermier qui ne payera pas ou qui détériorera volontairement sa ferme sera expulsé par autorité de justice ; le prix de vente de son droit de sous-location ne lui profitera pas, mais il pourra réclamer des indemnités pour les améliorations permanentes qu'il aura faites dans sa ferme. Ce sera un compte à établir entre lui et son propriétaire[1]. »

Le point le plus obscur pour un étranger dans cette législation est, à coup sûr, l'importance si grande, attachée par les fermiers et les propriétaires au droit de sous-location, à la vente de privilège d'exploitants. Qu'importe, se dirait un propriétaire français ou allemand, qu'importe que mon fermier ait le droit de sous-louer sa ferme avec bénéfice. Cela peut constituer un ennui ou une gêne, mais non une dépréciation de ma terre. Ce serait là une grave erreur. Le droit de sous-location est habituellement coté sur le marché irlandais, le cinquième, au moins, de la valeur de la ferme.

Voici pourquoi. Le fermier qui sort a droit, d'après la loi de 1870, à une indemnité pour les améliorations *permanentes* qu'il est censé avoir faites dans sa ferme, en d'autres termes, il exige, en sortant, de son propriétaire une somme assez considérable. Lorsqu'il vend son privilège de fermier, il vend en même temps cette indemnité qui, n'étant pas établie à l'avance et pouvant varier selon les travaux nouveaux que le fermier peut entreprendre à son gré, est une sorte de prime contre le propriétaire, prime assez tentante et que certaines circonstances politiques pourraient rendre très fructueuse.

En résumé, la nouvelle loi agraire accorde au fermier irlandais le cinquième environ de la valeur du sol qu'il exploite.

Elle le garantit contre son renvoi, en rendant ce renvoi singulièrement difficile et onéreux.

Elle lui permet d'échanger avec une grande aisance la nouvelle propriété qu'il vient d'acquérir et interdit à son propriétaire, au contraire, presque toute action contre lui.

Ainsi tant que le fermier paye régulièrement, il est propriétaire du cinquième de la fortune de son maître.

S'il ne paye pas et qu'on le renvoie, il a encore droit à certaines indemnités.

S'il craint de ne pouvoir payer, il se hâtera de vendre, et il est à peu près sûr de trouver un acquéreur.

[1] Land Law (Ireland). Act. 1881, 44 et 45 vict., ch. XLIX.

V

En dépit de l'opposition singulière des députés irlandais, la plupart des dispositions de la loi nouvelle furent votées sans presque de modifications par la Chambre basse.

Lorsque le projet fut apporté aux lords, ceux-ci, au contraire, l'amendèrent de telle sorte, qu'il revint dans les Communes mutilé et méconnaissable.

Le premier ministre déclara que les amendements étaient inadmissibles. Il fit néanmoins quelques concessions sans importance, et la loi fut de nouveau soumise aux lords.

Ceux-ci modelèrent leur conduite sur celle du Sénat français : ils cédèrent.

La crainte de voir l'institution de la pairie compromise ou modifiée ne fut pas le seul motif qui détermina la pairie à ne pas se montrer intraitable. Les lords sont les alliés naturels des grands propriétaires d'Irlande, lorsqu'ils ne possèdent pas eux-mêmes de vastes domaines dans l'île-sœur. Or la grande propriété désirait la loi. Depuis un an, aucun landlord ne touchait plus de revenus, et la résidence était devenue sinon impossible, au moins périlleuse. Un châtelain se voyait journellement *averti* du sort qui l'attendait par des lettres portant en guise d'épigraphe une tête de mort et des os croisés. Le marquis de Castellane, dans le spirituel article qu'il a récemment inséré dans le *Figaro*, nous raconte qu'il a vu les jeunes miss de l'aristocratie irlandaise jouant au lawn-tennis avec des revolvers à leur ceinture. La précaution était sans doute superflue, et rappelait les amusements des enfants en temps de guerre, mais elle donne la note. Il est évident que la conversation habituelle du foyer ne doit rouler que sur les dangers à craindre et les précautions à prendre.

Donc les propriétaires irlandais consentaient à cette confiscation du cinquième de leur propriété : ils faisaient plus qu'y consentir, ils la désiraient.

La loi agraire est un retour à la barbarie, telle est l'opinion unanime en Angleterre. Dans quel pays civilisé, en effet, voit-on un tribunal autorisé à réviser tous les baux et à fixer le taux de location qui lui paraît équitable? Dans quel pays du monde un propriétaire n'a-t-il pas le droit de traiter à sa guise avec un tiers et de louer pour moins de quinze ou de trente ans une terre dont il a hérité ou qu'il a acheté de ses deniers? Dans quel pays du monde une possession deux fois séculaire n'acquiert-elle pas la prescription, lors même qu'à l'origine la légalité de contrat peut paraître douteuse?

Pendant deux cents ans les propriétés irlandaises se sont transmises, échangées, louées, améliorées ou créées sous l'empire d'une législation vingt fois soumises à l'examen du Parlement le plus éclairé d'Europe et vingt fois déclarée juste, fixe et correcte. « Nous reposions en paix, confiants dans la parole sacrée de l'Angleterre, et l'Angleterre se parjure. » Tel est l'amer reproche adressé par la propriété irlandaise au gouvernement de la Grande-Bretagne. Ce reproche est-il injuste?

Mais, répondent les fermiers, jamais la prescription ne s'acquiert que par le silence trentenaire du spolié, or jamais nous n'avons cessé de protester et de nous plaindre. Au dernier siècle, nous poussions si loin le sentiment de notre droit et du tort qui nous était fait, que nos pères léguaient d'ordinaire par testament les domaines qui nous avaient été enlevés [1]. Cette coutume de l'Ulster protestant que vous venez d'étendre à l'île tout entière (car votre loi nouvelle n'est pas autre chose), ce droit de vente de nos fermages, ces indemnités à la suite, tout cela n'est-il pas la constatation éclatante de deux faits : l'un, que nous possédions jadis une partie des domaines que vous vous êtes frauduleusement adjugés ; l'autre, que notre spoliation n'a pu s'opérer que parce que nous n'avons jamais consenti à apostasier, à renier la foi de nos pères. Tour à tour mitraillés pendant les guerres, déportés, emprisonnés et dépouillés après la défaite, opprimés comme jamais peuple ne l'a été durant l'intervalle de ce que vous nommiez la paix, nous avons souffert tous ces maux, non sans nous plaindre, mais sans jamais accepter le seul remède qui nous fût constamment offert : la conversion à la foi protestante. Si vous souffrez à votre tour, et de quelle souffrance ! la privation d'un cinquième de votre bien, ne vous en prenez qu'à vos pères. Vous êtes les fils des persécuteurs et des spoliateurs.

Était-il besoin d'un Salomon, se demandera sans doute le spectateur désintéressé du conflit, pour trouver la formule du jugement à rendre? Les propriétaires ont raison, les fermiers n'ont pas tort, seule l'Angleterre est coupable. Qu'elle paye et qu'elle répare.

C'est ainsi que raisonnait la fraction la plus modérée du parti tory. Donnez aux fermiers ce qui semble juste, mais indemnisez les propriétaires. Dans tous les pays civilisés, l'expropriation pour cause d'utilité publique est un principe reconnu, mais à la condition d'une *juste et préalable indemnité.*

Tout premier ministre est une sorte de maître Jacques officiel et majestueux. M. Gladstone, en sa qualité de représentant attitré de la justice britannique, peut reconnaître l'équité d'une semblable

[1] Ce fait curieux est cité par le célèbre économiste Yung.

proposition, mais le premier lord de la trésorerie, le ministre des finances, s'exclamerait devant la monstruosité d'un expédient semblable. « Savez-vous bien de quoi il s'agit? s'écrierait-il. De quatre ou cinq milliards! Quelque chose comme l'indemnité prussienne! Ce seraient 200 millions au moins, dont il faudrait annuellement imposer le fardeau au contribuable anglais. C'est impossible! »

Peut-être bien, mais ce serait juste, et, tôt ou tard, l'iniquité se paye tout aussi rigoureusement que l'impôt. Aujourd'hui, et après deux cents ans, les propriétaires irlandais réparent les injustices des favoris d'Élisabeth, et des compagnons de Cromwell.

L'Irlande, au moins, sera-t-elle satisfaite cette fois? Je ne crois pas que M. Gladstone lui-même pousse l'illusion jusqu'à cette absurde limite. L'Irlande ne sera pas satisfaite parce que la loi agraire n'intéresse, après tout, que le quart ou le cinquième de sa population.

La classe des fermiers ne forme que le tiers environ des habitants de la campagne. Les ouvriers agricoles ont fait cause commune avec les fermiers, mais en nourrissant le secret espoir qu'à l'heure du partage leurs droits ne seraient pas négligés ni leur misère oubliée. Beaucoup d'entre eux sont fils de fermiers expulsés. Parmi ceux qui possèdent aujourd'hui le droit de vente, parmi ceux auxquels on vient de donner le cinquième de la propriété foncière, plusieurs n'ont-ils pas participé à la faute originelle, ne se sont-ils pas rendus complices du crime des landlords. Dans l'orgie de Carrick-Macross, dont nous avons fait le récit, un des paysans ne dit-il pas : « Quelles belles batailles ne nous livrerons-nous pas entre nous quand il s'agira de partager! »

Si le fermier avait acquis, en vertu de la loi agraire, le domaine entier du maître, son intérêt le porterait peut-être à défendre avec rage sa propriété nouvelle. Mais on ne lui a accordé que le cinquième, le reste peut indemniser tout le monde.

Quant au citadin, nul n'en parle, il semble qu'il n'existe point. Or les villes comptent plus d'un million d'habitants, l'homme des cités n'a-t-il aucun droit?

Et les politiciens de profession, les organisateurs de la land-league, les agitateurs, les courtiers d'élection, les orateurs de meetings? « Pensez-vous que nous nous laisserons réduire au rôle de bouteilles vides! » disait l'un deux [1].

L'agitation ne cessera donc pas; à vrai dire, elle n'a pas cessé, les dernières réunions de la ligue agraire en font foi. On déclare que la

[1] Voy. l'article très bien fait de M. Leroy-Beaulieu, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

loi est mauvaise, dérisoire, odieuse. Au début, on ne demandait que ce qui vient d'être accordé, aujourd'hui, on jette le masque : c'est le renvoi de l'Anglo-Saxon que l'on réclame, c'est la terre entière, c'est la séparation des deux îles.

Cependant l'intérêt des fermiers leur conseille si manifestement un désarmement, au moins temporaire, qu'il est à croire que les prévisions de M. Gladstone ne seront pas entièrement trompées, les fermiers payeront la rente de leur terre : cela est très probable. La grève du labour va prendre fin.

Telle était la grosse difficulté du moment. Le gouvernement n'a jamais beaucoup redouté l'insurrection à main armée. Les troupes et la police sont plus que suffisantes pour écraser en un instant tout essai de rébellion; l'Angleterre l'a déjà fait mainte fois, elle le recommencerait sans la moindre hésitation et sans que le résultat pût être un instant douteux. Ce qui l'avait prise pour ainsi dire au dépourvu, c'était cette grève singulière du labour. Contre cette résistance passive, le snyders est impuissant. Que les fermiers payent et tout ira bien, au moins pour le présent.

Mais dans l'avenir? Luira-t-il jamais le jour où l'Irlande, satisfaite, tendra à l'Angleterre une main amie? La communauté de langue et d'intérêts sera-t-elle plus forte à la longue que le ressentiment?

C'est là le secret du vingtième siècle. Au souvenir des injures passées s'ajoute, chez l'Irlandais, l'antipathie de race et la différence des religions. Il est bien à craindre que M. Bright n'ait été tristement prophète le jour où il s'est écrié : « L'Irlande ne sera pacifiée que lorsque, arrachée à ses ancres, elle aura flotté à mille lieues à l'ouest de nos côtes ! »

Comte de Ludre.

ÉLIANE[1]

VI

Raynald maintint la promesse qu'il venait de faire avec d'autant plus de facilité, sans doute, que le lendemain de ce jour il s'absenta de Paris pour aller visiter une petite propriété dont il venait d'hériter d'une façon imprévue, et que, jusqu'au jour du mariage, il eut à peine l'occasion de revoir sa cousine. Il n'assista pas non plus, par suite de cette absence, à un léger orage intérieur, auquel le caractère de son futur beau-frère et celui de sa mère menaçaient, un moment, de donner quelque importance.

Nous l'avons dit, M. de Monléon était obstiné, et il devint bientôt curieux d'observer l'effet de ce défaut ou de cette qualité (selon la circonstance) en présence de cette même qualité ou de ce même défaut également notoire chez Mme de Liminges, sa future belle-mère.

A l'occasion des promenades à cheval, ils avaient déjà eu une première rencontre, dans laquelle Yves avait remporté une première victoire; maintenant il s'agissait d'en remporter une seconde sur un autre point plus important encore, où ils se trouvaient encore une fois en complet désaccord.

Yves, ainsi qu'il l'avait prouvé, goûtait infiniment la méthode au moyen de laquelle, sans avoir à se donner la moindre peine pour plaire d'avance à une jeune fille, on pouvait cependant avec la plus parfaite sécurité la choisir pour devenir la compagne de sa vie. Il professait même, à cet égard, que l'amour ne servait pas à autre chose qu'à aveugler, tandis que des renseignements recueillis à de bonnes sources donnaient des garanties certaines et telles qu'un homme, par le fait qu'il était amoureux, devenait incapable d'acquérir. Jusque-là rien de plus conforme aux opinions de la marquise. De plus, il avait en commun avec elle de fortes préventions contre

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1881.

l'Angleterre, et, sans la connaître le moins du monde, il détestait d'avance tout ce qui provenait de cette île voisine. Toutefois, et sans le savoir, il en adoptait plus d'une coutume; et lorsqu'on lui en faisait la remarque, cela ne suffisait pas, soit dit à l'éloge de son indépendance, pour le faire changer d'avis. C'était ainsi qu'à propos des cavalcades matinales qui venaient d'avoir lieu, Mme de Liminges avait eu beau lui répéter mille fois que *c'étaient là des manières anglaises, et qu'il se conduisait comme un Anglais en insistant comme il le faisait*, Yves n'avait pas voulu en démordre, et la marquise avait alors cédé en se flattant que personne n'en saurait rien.

Mais, maintenant, avec une insistance non moins grande, il tenait à faire prévaloir une autre coutume devenue aujourd'hui à peu près générale, mais qui ne l'était pas alors, et contre laquelle, d'ailleurs, la marquise de Liminges, s'était toujours hautement prononcée : à savoir, celle de se soustraire au dîner et à la grande soirée qui terminaient autrefois un jour de noces, en partant avec sa femme immédiatement après la cérémonie. Il prétendait l'emmener d'abord à Crecy, et puis, pour deux ou trois mois, au delà des Alpes, afin, disait-il, « *d'avoir vu l'Italie et de n'avoir plus jamais à y penser plus tard.* »

Cette résolution souleva de si vifs orages, que Blanche en fut effrayée. Elle n'avait jamais vu personne résister à sa mère; d'autre part, elle sentait que la volonté de son futur époux n'était pas de celles dont on triomphe facilement. Elle invoqua le secours de M. de Malseigne. Yves, de son côté, appela celui de la baronne de Crecy; et, pendant quelques jours, il y eut de vives et chaudes discussions. Malseigne représenta de son mieux à la marquise qu'il n'y avait par le fait rien de déplacé ou de blessant pour Blanche, dans le désir que témoignait Monléon de se trouver en tête à tête avec elle, après son mariage. La marquise répétait que, pour trouver cela convenable, il fallait être une demoiselle anglaise, ce que, heureusement, sa fille n'était pas. Quant à la baronne, elle se borna à admettre que son neveu était un original, mais à dire qu'il fallait absolument le prendre tel qu'il était; et elle affirma que si on le forçait à paraître malgré lui, le jour de son mariage, à un dîner et à une grande soirée, il s'y conduirait d'une manière qui les mettrait tous mal à l'aise.

— Mais pourtant, reprenait la marquise, M. de Monléon est un homme de bonne compagnie, qui, je l'imagine, serait incapable de commettre aucune excentricité singulière. Personne ne s'attend ce jour-là à voir le marié s'occuper beaucoup de la compagnie. Il sera à table près de Blanche; et ils se parleraient pendant tout le temps

du dîner que cela n'aurait rien d'extraordinaire, tandis que partir ainsi tous seuls, pour s'en aller voyager ensemble, c'est le comble de la bizarrerie et de l'inconvenance.

— J'en conviens, répondait la baronne, mais lorsqu'une idée s'est fortement ancrée dans le cerveau d'Yves, il vaut mieux, croyez-moi, ne pas le contrarier. Dans ce cas-ci, vous lui verriez prendre un air sombre et mécontent qui conviendrait si mal à un jour de noces, que cela serait remarqué par tout le monde et ferait faire une foule de commentaires.

— On en fera aussi s'ils partent à l'anglaise ; on en glosera beaucoup, soyez-en sûre.

— Probablement, mais ce seront des commentaires moins désobligeants pour votre fille que ceux que je vous conseille d'éviter ; et puis, enfin, il y a une chose qu'il faut que vous teniez pour certaine, c'est que jamais, voyez-vous, jamais, quoi que vous lui disiez, vous ne le ferez changer d'avis.

La marquise fut ébranlée par ce dernier argument, mais elle commença à se préoccuper pour l'avenir de Blanche d'une pareille ténacité de volonté, et elle interrogea sérieusement celle-ci pour s'assurer qu'elle n'en était pas effrayée. La marquise de Liminges avait trouvé légitime de s'occuper, sans le concours de sa fille, du choix de celui dont elle devait devenir la femme, parce que, sincèrement, elle se croyait pour cela beaucoup plus compétente qu'elle. Mais, d'autre part, elle n'entendait nullement sacrifier ou seulement hasarder le bonheur que son dessein était d'assurer ; et quelque avancées que fussent les choses, elle n'eût pas hésité à tout rompre, si elle avait vu Blanche inquiète ou alarmée ; mais, à sa grande surprise, elle la trouva dans une disposition toute contraire. Blanche avait le caractère le plus doux. Depuis son enfance, elle était accoutumée à obéir sans effort et à incliner en toutes choses sa volonté devant celle de sa mère, sans avoir même la pensée d'une résistance. Comment cette pensée lui serait-elle venue maintenant vis-à-vis de celui qui allait avoir sur elle une autorité beaucoup plus exclusive encore? Blanche n'avait point reçu en partage l'une de ces imaginations qui sont à la fois la richesse et le tourment de celles qui les possèdent. Ses idées étaient simples, positives, droites et peu compliquées. A peine avait-elle accepté la main de M. de Monléon qu'elle lui avait transféré sa soumission, comme à un nouveau souverain ; et ensuite, s'étant aperçue qu'ils avaient sur presque toutes choses les mêmes sentiments et les mêmes goûts, la confiance et l'attrait s'y étaient promptement ajoutés, et elle en était presque venue à trouver sincèrement qu'il avait toujours raison. Sa mère découvrit donc que loin d'être inquiète des soi-disant singularités de M. de

Monléon, Blanche ne l'était que de la voir hésiter à y céder. Quant au sujet dont il s'agissait, elle eût agi exactement de même, s'il eût exprimé une opinion toute contraire. Elle ne tenait pas plus au voyage, qu'elle ne redoutait le grand dîner de noces traditionnel. Ce qu'elle voulait uniquement, c'était qu'Yves fût satisfait, et qu'aucun nuage ne vînt obscurcir le ciel serein sous lequel elle s'acheminait si paisiblement vers l'avenir.

Le tout se termina par un compromis. La marquise renonça à la soirée et consentit au départ. Mais Yves, en retour, se soumit à un grand déjeuner qui réunirait à l'hôtel de Liminges tous les parents, amis et connaissances des deux familles, et après lequel, seulement, Blanche suivrait celui qui serait devenu alors son seigneur et maître.

Le jour vint enfin. Ce jour en cela semblable à celui de la mort, qui se ressemble à peu près pour tous, quoiqu'il ouvre à chacun une destinée si différente!... Blanche, embellie par l'expression grave et recueillie de ses traits, avait revêtu son costume de mariée. La voiture l'attendait, et son frère, qui devait la conduire à l'autel, était là, ému et sérieux, prêt à lui donner le bras. La marquise de Liminges, avant de quitter la maison, serra encore une fois sa fille dans ses bras, avec cette tendresse mêlée d'angoisse, bien connue des pauvres mères, qui s'aperçoivent alors que ce moment, préparé par elles-mêmes avec tant de soin et appelé par tant de vœux, est pour elles l'un des plus douloureux de leur vie. Enfin l'on part et l'on arrive. L'église, brillamment éclairée, était ornée de fleurs jusqu'à en être parfumée à l'excès. Tous ceux qui, malgré la saison, se trouvaient encore à Paris, aussi bien qu'une foule de personnes revenues tout exprès pour assister à ce brillant mariage, entouraient l'autel, au pied duquel Blanche et Yves sont agenouillés Celui-ci est regardé avec admiration par les curieux qui remplissent le fond de l'église et avec quelques restrictions critiques par le beau monde qui occupe le sanctuaire. On remarque qu'il dit oui d'une façon accentuée et qu'il se lève indubitablement le premier à l'évangile, signes certains de ses tendances autoritaires. En revanche, il prie et courbe le front sans affectation, comme sans respect humain, pendant la messe qui suit la bénédiction nuptiale. Quant à Blanche, elle est prosternée, et son charmant visage est inondé de larmes. Elle ne relève la tête que lorsque la messe est finie et que son époux l'attend. Elle essuie alors ses yeux, et son sourire reparaît. Yves lui donne le bras, et tout le monde se dirige vers la sacristie, où l'on doit féliciter les mariés, selon un usage, dont on pourrait dire, comme Hamlet, de celui des détonations qui accompagnaient les rasades du roi son oncle, « qu'il y aurait plus de convenance à l'en-

freindre qu'à l'observer, » son effet habituel étant d'amener une confusion indescriptible et un oubli momentané, mais complet, de la sainteté du lieu où l'on se trouve.

Cet effet se produisait cette fois plus que jamais, et les assistants plus nombreux qu'à l'ordinaire, se poussaient, se pressaient et se culbutaient sur les pas de ceux qui suivaient immédiatement le nouveau couple. Éliane, qui ne savait pas ce qui allait se passer et qui ne s'attendait pas à ce mouvement précipité de la foule, ne s'était point pressée de quitter la place qu'elle était venue tardivement occuper, et où sa robe gris de lin et son chapeau rose, et plus encore sa taille gracieuse et ses nobles traits avaient, à son insu, donné plus d'une distraction à ses voisins. Demeurant ainsi immobile, elle vit passer devant elle : Blanche d'abord, appuyée sur le bras de son époux, puis la marquise, donnant le sien au vieux duc de Longvilliers proche parent de son gendre, puis Raynald, conduisant une vieille dame, qui était la duchesse de Longvilliers. Ils étaient suivis d'une jeune fille, remarquable par l'élégance de sa toilette, la vivacité de ses yeux noirs, la longueur des boucles qui s'échappaient d'un petit chapeau blanc placé au sommet de sa tête, et tombaient sur une robe rose, qui dessinait très exactement le contour d'une fort belle taille. Après eux venait la baronne de Crecy, vêtue d'un costume dont la couleur rouge semblait un peu ardente pour la saison, mais qui la désignait cependant, selon son intention, comme l'une des personnes les plus importantes de la noce. Couverte d'ailleurs de dentelles et de tous les diamants qu'il est permis de porter le matin sans franchir tout à fait les limites du bon goût, elle rayonnait d'une joie sans mélange, car elle se sentait enfin définitivement admise dans cette élite de la société parisienne dont, malgré le nom qu'elle portait, elle n'avait jamais réussi jusqu'alors à faire partie.

Le cortège nuptial défila ainsi tout entier sous les yeux d'Éliane, et elle ne songeait pas encore à bouger, lorsqu'un personnage qui lui était totalement inconnu, mais qui, bien que placé assez loin d'elle, avait plus d'une fois dirigé ses regards de son côté, se rapprocha tout d'un coup, en renversant avec fracas les chaises qui occupaient l'espace qui les séparait et lui offrit son bras.

Éliane l'accepta d'abord avec quelque surprise, puis avec reconnaissance, car elle s'apercevait que pour suivre maintenant sa tante et rejoindre les mariés, il fallait traverser une foule compacte.

— Vous auriez dû suivre immédiatement Mme de Liminges, mademoiselle. Je m'applaudis du reste, que vous n'en ayez rien fait, puisque cela me procure l'occasion de vous être utile.

Éliane répondit par un simple signe de tête à cette entrée en

matière, pendant laquelle son protecteur inconnu écartait vigoureusement quelques curieux qui les empêchaient de rejoindre la longue file des invités.

— Pardon, monsieur... Permettez-moi de passer. Pardon... permettez, madame. Mademoiselle, n'ayez pas peur. Voilà, voilà... Enfin, nous y sommes... Surtout ne laissez plus maintenant personne se placer devant vous... Ces gens-là n'ont pas le droit d'être là... Quelle cohue! en vérité, c'est scandaleux!... et on parle comme sur la place publique!...

A toutes ces exclamations et injonctions, Éliane ne répondait pas. Elle avançait avec peine, aidée par le bras sur lequel elle s'appuyait, mais sans comprendre encore où on la conduisait. Enfin, elle se hasarda à le demander.

— Où nous allons? Mais là, mademoiselle, là en face de vous, dans la sacristie dont vous voyez d'ici la porte. Nous y pénétrerons à notre tour, lorsque les cent cinquante personnes, qui sont encore devant nous, auront cent cinquante fois de plus félicité le comte et la comtesse de Monléon de leur heureuse union.

Éliane se tut encore, mais, après avoir encore poursuivi péniblement, pendant quelques instants, cette marche difficile, elle s'arrêta tout à coup.

— Mais, au bout du compte, dit-elle, pourquoi me donnerais-je tant de peine pour rejoindre Blanche en ce moment, puisqu'ils vont tous rentrer. Je la verrai bien mieux à la maison au retour, que dans cette foule.

— Préférez-vous attendre ici, mademoiselle?... dans un coin de l'église, où je viendrais vous chercher lorsqu'il serait temps de partir?...

— Oh! oui, je l'aime beaucoup mieux; je vous remercie, monsieur, dit Éliane; et quittant le bras de celui qui l'avait aidée avec tant d'efforts à conserver sa place, elle sortit vivement de la foule, et avisant une chaise placée près d'un pilier dans un coin où l'église était déserte, elle alla s'y agenouiller.

Son compagnon inconnu la suivit, et ne la quitta que lorsqu'il se fut bien assuré de la place qu'elle avait choisie.

— Je vais maintenant me replonger dans le torrent et tâcher de parvenir jusqu'à Mlle de Liminges. Veuillez en attendant ne pas bouger d'ici.

— Non, monsieur. Si ma tante me cherche, vous voudrez bien, n'est-ce pas, lui dire où je me trouve.

— Soyez sans inquiétude.

— En vérité, monsieur, je ne sais comment vous remercier.

— Vous n'avez pas de remerciements à me faire; je suis heureux

qu'il m'ait été permis de vous escorter, et je le serai également de revenir vous chercher.

Éliane, pour être sûre de le reconnaître, jeta sur lui un regard un peu plus attentif : il n'était ni bien ni mal; il avait une barbe blonde et l'air de bonne compagnie. Elle le suivit des yeux un instant, puis elle le perdit de vue et ne pensa plus à lui.

Laissée ainsi seule dans ce coin solitaire, Éliane appuya son front sur ses deux mains jointes et éprouva une sensation de grand soulagement... Elle avait une facilité naturelle et singulière à quitter le monde extérieur, et à ramener ses pensées vers celui où elle vivait seule avec elle-même et avec Dieu. En un instant, elle se trouva hors de tout le bruit et de tout le mouvement dont elle venait d'être entourée et elle respira.

Il ne faut pas oublier que cette jeune fille, malgré une éducation qui à plusieurs égards la rendait supérieure à d'autres, avait passé le début de sa vie dans une telle réclusion, que sur une foule de sujets elle était d'une simplicité primitive. Son tact seul et sa réserve l'empêchaient de manifester visiblement l'ignorance profonde où elle était des usages et des habitudes du monde, et la préservaient des gaucheries dont une autre se fût rendue coupable. Cet effet naturel des circonstances s'était prolongé pour elle, par suite de l'existence retirée qu'elle avait continué à mener depuis qu'elle était en France, car il avait été convenu entre elle et sa tante qu'elle n'irait pas dans le monde, avant que l'année de la mort de son grand-père fût révolue. Ce dernier, avec toute sa tendresse et toutes les précautions qu'il avait prises pour empêcher sa petite-fille de connaître les habitudes d'une société où elle n'était pas destinée à vivre, n'avait pas assez réfléchi, peut-être, à l'inconvénient de la laisser s'en représenter une, qui n'était ni celle-ci ni celle-là, et qui était moins réelle que l'une ou l'autre ; ou bien, s'il y avait songé, il s'était dit que l'inconvénient n'était pas grand, et que le temps y porterait remède. Éliane, d'ailleurs, malgré son jeune âge, possédait un don qui peut appartenir même à l'enfance, car il est un de ceux de l'Esprit-Saint qui réside en elle dès son baptême. C'était cette sagesse qui apprend à estimer les biens et les maux de cette vie, selon la valeur que Dieu lui-même y attache. Elle avait grandi sans remarquer qu'il y eût aucune difficulté à appliquer pratiquement cette loi dans toute sa simplicité. C'était là une illusion, mais une illusion dont le principe était la vérité la plus haute. Or, quoiqu'Éliane eût une imagination vive et poétique, la vérité lui était chère avant tout, et ses rêves eux-mêmes, qui parfois la transportaient au delà de ce monde, n'étaient que des réalités anticipées. Quant à ceux que font la plupart des jeunes filles, il lui arrivait

rarement de s'y arrêter, car elle avait une tendance naturelle à sortir d'elle-même, soit en s'élevant jusqu'à des splendeurs infinies qui lui faisaient oublier sa propre existence, soit en s'occupant des autres avec un intérêt passionné. On pouvait donc dire d'elle, peut-être (dans le bon sens du mot), qu'elle était *exaltée;* on ne pouvait pas dire qu'elle fût *romanesque.*

Telle que nous la dépeignons, le monde, dans aucun lieu de la terre, n'eût été son élément. Elle y eût partout vécu mal à l'aise, et, sans se l'expliquer, dans ce monde de Paris (le meilleur de tous, lui disait-on), elle se sentait hors de son élément et avait parfois de la peine à respirer.

Toutefois, cette souffrance, à peine avouée, avait été suspendue pendant les semaines qui venaient de s'écouler. Elle avait retrouvé le grand air, l'exercice auquel elle était habituée ; elle avait respiré parfois l'odeur des bois et des champs, et par-dessus tout elle avait éprouvé le bien-être de communiquer librement ses pensées et d'écouter des paroles qui valaient la peine d'être entendues et retenues. La conversation d'Armand, quand il consentait à parler, était si intéressante, qu'on ne pouvait s'en lasser; et quant à Raynald, tout en cherchant à faire valoir son ami, souvent à ses propres dépens, il s'était montré si noble, si intelligent, parfois si sérieux, toujours si naturel, qu'elle ne craignait pas de se dire qu'elle l'aimait autant qu'un frère. Un frère avec lequel elle était toujours d'accord, et qui l'entendait et la comprenait beaucoup mieux que sa sœur.

La retraite de Blanche avait suivi ces jours heureux et en avait amenés pour Éliane d'autres plus heureux encore car elle avait obtenu la permission de suivre sa cousine au couvent, et d'y passer avec elle une semaine tout entière. Là, plus qu'ailleurs, elle s'était retrouvée à l'aise, car une heure de solitude et de silence suffisait toujours pour ramener autour d'elle, semblable à un chœur d'anges invisibles, le cortège des pensées célestes. Cette sorte de facilité qu'elle possédait pour élever ses pensées et pour déployer sans effort les ailes de son âme était pour notre héroïne une source cachée de bonheur et de force, dont l'effet, semblable à celui de l'eau vive dans la nature, était de produire dans son caractère une fraîcheur, une vigueur, et un mouvement paisible, qui rendait la vie près d'elle, à la fois animée et calme, et lui donnait à elle-même une joyeuse indépendance. Lorsqu'à cette trêve de bienfaisant repos succédèrent sans transition un bruit et une agitation inévitables, mais en contraste heurté avec les jours qui les avaient précédés, Eliane ne parvint pas à se rejeter ainsi sans difficulté dans le tourbillon, et depuis quarante-huit heures elle n'éprouvait qu'un étourdissement pénible et fatigant. Le soir de la signature du contrat, qui

avait eu lieu l'avant-veille du mariage, elle avait assisté pour la première fois à ce qui lui semblait être une grande réunion mondaine. Blanche y avait paru dans tout l'éclat d'une parure qui n'était déjà plus celle d'une jeune fille. Éliane elle-même s'y était trouvée vêtue, comme elle ne l'avait jamais été de sa vie; et, pour la première fois aussi, elle avait entendu résonner autour d'elle ce murmure d'admiration qui émeut et trouble plus ou moins les cœurs les mieux gardés. Y était-elle plus inaccessible qu'une autre? Nous ne le prétendons pas. Mais en ce moment elle en éprouva plus d'embarras que d'orgueil; parce que, s'il lui avait été facile de se séparer du monde, il lui était déplaisant maintenant d'y rentrer, comme il le serait de substituer soudainement le bruit d'une fanfare ou d'un air de danse à une mélodie grave et solennelle dont l'âme et la mémoire seraient encore toutes remplies.

Maintenant, pour la première fois, depuis trois jours, elle pouvait se recueillir. L'agitation nerveuse qu'elle venait d'éprouver s'apaisa, la distraction qu'il lui avait été impossible de maîtriser fit place aux pensées et aux prières qui, en ce jour, lui venaient naturellement à l'esprit et aux lèvres, et elle se sentit heureuse de pouvoir s'y livrer pendant quelques instants tranquillement et sans contrainte.

VII

Raynald, après avoir placé la duchesse de Longvilliers en lieu de sûreté, avait repris son poste à côté de sa mère, laquelle se tenait auprès des mariés. Appuyé contre le mur, et pour le moment libre de ses actions, Raynald n'avait pas autre chose à faire qu'à considérer la foule qui, après avoir péniblement franchi l'étroite entrée, se répandait ensuite dans la sacristie. Mais tout en répondant machinalement à beaucoup de saluts et recevant un grand nombre de poignées de main, il ne cessait d'avoir les yeux fixés devant lui avec une attention mêlée de surprise et enfin d'inquiétude. Il avait entrevu dans l'église un petit chapeau rose qu'il ne voyait pas reparaître. Le défilé commençait pourtant à s'éclaircir et, placé comme il l'était, il en apercevait maintenant la fin, mais le chapeau rose et celle qui le portait n'étaient visibles ni de près ni de loin.

Bientôt un jeune homme qui passait devant lui, après l'avoir salué d'un signe de tête, lui tendit la main :

— Bonjour Raynald, je te félicite.

— Merci, Horace, depuis quand es-tu à Paris?

— Depuis hier, je suis revenu tout exprès.

— C'est fort aimable à toi.

Tandis qu'après avoir dit ces quelques mots, les yeux distraits de Raynald reprenaient leur direction première, son interlocuteur se rapprochait de la marquise. Celle-ci, en l'apercevant, s'écria avec une surprise joyeuse :

— Monsieur de Trévals! Soyez le bienvenu; on m'avait dit que vous étiez absent.

— Je l'étais, madame, mais...

Raynald ne songeait nullement à écouter ce qui se disait près de lui, mais il y devint tout d'un coup fort attentif en entendant M. Horace de Trévals prononcer le nom de sa cousine.

Ses premières paroles lui avaient échappé, mais il entendit sa mère lui répondre :

— Vraiment? Vous êtes bien bon! Eh bien alors, saluez vite nos mariés, puis veuillez, s'il vous plaît, retourner près d'elle, et dites-lui que dans quelques instants toute cette foule sera écoulée, nous traverserons de nouveau l'église et que ce sera alors le moment pour elle de nous rejoindre. — Nous comptons sur vous, bien entendu, pour déjeuner.

Le comte de Trévals ne se fit répéter ni la mission ni l'invitation qu'il venait de recevoir. Il salua la marquise d'un air satisfait et disparut à l'instant. Raynald ne le revit plus que lorsque, un quart d'heure après (au moment où lui-même venait de reconduire la duchesse de Longvilliers jusqu'à sa voiture), il aperçut de loin sa cousine, revenant du fond de l'église, appuyée sur le bras de celui qui avait été la chercher.

Les mariés venaient de partir, et la marquise attendait pour les suivre que sa nièce fût revenue près d'elle. Celle-ci la rejoignit bientôt, et alors le comte Horace de Trévals demanda à lui être formellement présenté, présentation dont la marquise sembla s'acquitter très volontiers. Éliane s'inclina, le remercia encore sans embarras du service qu'il lui avait rendu, puis elle prit dans la voiture la place que Blanche y avait occupée une heure auparavant auprès de sa mère, tandis que Raynald s'empressait de venir reprendre la sienne en face d'elle.

La marquise était agitée, mais heureuse, animée, et, selon son habitude, lorsque tout allait à son gré, elle ne pouvait demeurer en silence.

— Pauvre enfant! s'écria-t-elle, tandis que la voiture roulait rapidement. Quel bonheur d'être assurée que son avenir sera brillant et heureux!... Comme elle était jolie!... et lui très bien aussi. Ceux qui ne l'avaient pas encore vu l'ont même trouvé très beau, tout le monde me l'a dit... Cependant, c'est triste au bout du compte, bien triste de marier sa fille unique. Il faut être mère pour com-

prendre ce que c'est qu'un jour pareil ! Heureusement tu me restes, Éliane, pour quelque temps au moins, poursuivit-elle en souriant et en essuyant les larmes qui lui venaient aux yeux. Tant que tu es là, mon enfant, il me semble que j'ai encore une fille près de moi.

Éliane baisa avec émotion la main de sa tante, et celle-ci ne s'aperçut pas du tressaillement qu'elle venait de causer à son fils.

Au retour, la marquise trouva trop de choses à faire pour pouvoir se laisser aller à l'attendrissement. Tout avait été admirablement disposé. Les salons remplis de fleurs, les grandes fenêtres ouvertes, dans le jardin une charmante musique exécutée par un orchestre invisible, tout avait un air de fête que nous regrettons pour notre part de voir peu à peu disparaître de la plupart des jours de noces dans le grand monde. La compagnie était brillante et nombreuse ; le déjeuner, exquis et animé sans être trop bruyant. Yves, tout en regardant assez souvent la pendule, fit bonne contenance pendant toute la matinée, sut dire à chacun tout ce qu'il fallait dire et ne manifesta son ennui que par l'empressement avec lequel il fit remarquer à sa femme qu'il était temps qu'elle allât échanger sa blanche parure pour son costume de voyage.

Blanche se leva sur-le-champ. Lorsqu'elle quitta la chambre, Éliane la suivit et la jeune fille et la jeune femme se retrouvèrent pour un instant seules dans cette chambre où elles venaient de passer ensemble une année de douce intimité.

Elles étaient toutes les deux émues et silencieuses; on eût dit qu'alors, et seulement alors, Blanche mesurait pour la première fois l'importance du changement survenu dans sa destinée; et lorsque le moment fut arrivé de dire adieu à sa mère, à son frère, aux amis qui l'avaient entourée depuis son enfance, et de quitter enfin sans retour la maison où elle était née, toute l'assurance un peu enfantine de son attitude l'abandonna, son cœur se gonfla, et, cramponnée au cou de sa mère, elle se sentit un moment d'effroi en songeant que M. de Monléon allait l'emmener et qu'il devait remplacer tous ceux qu'elle avait aimés jusque-là. Celui-ci, heureusement, sans être à tout propos d'une délicatesse raffinée, avait le tact du cœur, et ce ne fut qu'après l'avoir laissée pendant quelques instants pleurer en silence dans les bras de sa mère, qu'il lui dit enfin doucement, sans impatience, mais non sans autorité :

— Blanche, venez, il faut partir.

Tout le monde s'était éloigné au moment de ces derniers adieux, qui furent bientôt suivis du départ de tous les invités, car on savait que la marquise de Liminges quittait elle-même Paris dans la soirée de ce même jour.

Celle-ci, entre la joie, la tristesse et l'agitation, était dans une

sorte d'ivresse morale qui lui interdisait la réflexion, tout en lui permettant d'agir comme il le fallait. Elle sentait le grand vide qui venait de se faire auprès d'elle. Mais elle renvoyait ses pensées à l'heure où elle pourrait s'y livrer sans témoins. D'ailleurs, à travers sa tristesse, elle était satisfaite, non seulement du présent, mais de l'avenir où elle entrevoyait déjà l'accomplissement d'autres desseins, en sorte qu'elle continua jusqu'au départ de son dernier convive à faire avec grâce et sans trop d'efforts les honneurs de sa maison.

Ce dernier convive, c'était Horace de Trévals.

Au moment où il prenait congé de la marquise, elle lui dit :

— Vous savez sans doute qu'il ne faut que deux heures pour aller de Paris à Erlon. Vous seriez fort aimable de venir nous y faire une visite.

— Assurément, je n'y manquerai pas, puisque vous me le permettez.

— Vous y rencontrerez la semaine prochaine M. et Mme de Longvilliers et leur petite-fille, comme de raison, notre ami Armand de Malseigne et quelques autres personnes encore.

— Il me suffit, à coup sûr, de vous y trouver, madame.

Éliane était à quelques pas de sa tante. Il s'inclina devant elle. Alors, suivant une habitude de son enfance qu'elle n'avait pas perdue, elle lui tendit la main, et elle fit ce geste avec d'autant plus de cordialité que, dans cette foule d'inconnus, ce personnage, qui avait été plusieurs fois rapproché d'elle dans la journée, lui semblait presque être une ancienne connaissance. Horace prit la petite main qui lui était offerte et il la baisa avec un air de respectueuse galanterie qui déconcerta Éliane.

Elle la retira brusquement et, lorsqu'il fut parti, elle dit en rougissant :

— Ce M. de Trévals me traite avec trop de respect ou... trop de familiarité.

Raynald l'avait remarqué.

— C'est que, dit-il plus vivement qu'il ne l'aurait voulu, vous l'avez traité avec trop de bonté.

Cependant son accent était joyeux. Il s'était beaucoup ennuyé toute la journée, et son ami Horace l'avait plus d'une fois impatienté, notamment pendant le déjeuner, où il avait trouvé moyen de se placer près d'Éliane. Mais maintenant il ne songeait plus qu'à lui-même et à son prochain départ pour Erlon *avec elle*. Les paroles que sa mère avait dites en voiture résonnaient encore à son oreille, et il leur donnait l'interprétation la plus favorable à ses désirs. Toutes les inquiétudes ainsi que tous les avis d'Armand s'effaçaient de sa mémoire, hormis celui de se taire pour le moment. Que lui

importait? Il n'était pas pressé, pourvu que sa douce vie actuelle pût continuer ou ne changeât que pour devenir plus douce encore, lorsqu'il pourrait parler et agir selon le vœu de son cœur.

Lorsque le silence commença à se rétablir et que la marquise se retrouva dans sa grande maison vide, elle éprouva les premiers symptômes de la réaction qui devait naturellement suivre toutes les émotions de la journée; mais Éliane, tout en lui épargnant la fatigue des préparatifs nécessaires pour leur voyage, sut ne la laisser ni seule ni inoccupée, et, sans paraître songer à la distraire ou à la consoler, elle sut y parvenir et empêcher le silence et la solitude de l'envahir.

A la nuit tombante ils se mirent en route, et au bout de deux heures et demie de voyage ils arrivèrent au château d'Erlon-les-Bois, où Éliane venait pour la première fois. On gravit les marches d'un perron tout bordé de fleurs. On traversa un large vestibule, et Eliane suivit sa tante dans un grand salon tendu de damas rouge, sur l'un des panneaux duquel était suspendu un grand portrait de Raynald, à l'âge de dix-huit ans. Ce salon était faiblement éclairé par une lampe placée sur une haute cheminée, mais la soirée était si belle qu'une des fenêtres, encore ouverte, laissait apercevoir, à la lueur brillante des étoiles, quelques-uns des traits du paysage. Éliane s'en approcha et jeta un regard dans la nuit sur les beaux arbres immobiles et sur les collines boisées qui bornaient l'horizon. Une odeur de réséda et d'héliotrope monta du jardin jusqu'à elle...

Il est difficile de décrire ce qu'elle éprouva, mais ce fut une sensation imprévue et délicieuse. Elle avait toujours aimé la campagne, et par hasard, depuis son arrivée en France, sa tante n'avait pas quitté Paris; mais elle n'avait pourtant pas songé à se réjouir d'y venir pour la première fois, ce jour-là, parce que chaque fois qu'il lui était arrivé de songer à elle-même depuis quelque temps, elle s'était dit que ce serait pour elle une triste journée que celle du mariage de sa cousine. Elle avait redouté d'avance cette première soirée où elle se trouverait sans elle, seule dans un lieu inconnu et tout à fait différent de celui où elles avaient vécu ensemble. Mais toutes ses prévisions étaient vaines, car maintenant elle se sentait si joyeuse que son cœur en était ému. Elle aimait beaucoup Blanche pourtant, et Blanche, jusqu'à ce jour, l'avait aimée plus que personne en France. Mais quelque chose de plus puissant que son amitié comblait en ce moment le vide de son absence... Il y a d'ailleurs des âmes pour lesquelles la nature est vivante et parlante, et si la *sainteté* s'ajoute, en elles, à ce don précieux, elles peuvent peut-être, comme saint François d'Assise, entrer en rapport direct avec la création tout entière, et appeler, comme lui, « *frères* » et « *sœurs* »

le soleil, la lune et les étoiles, les oiseaux de l'air, et les animaux, dont le muet regard semble parfois interroger si mystérieusement celui de l'homme...

Éliane avait l'une de ces âmes, et c'est pourquoi la campagne était animée pour elle d'une indéfinissable vie, et elle n'y concevait pas l'ennui ; toutefois, un sentiment confus de joie différent de celui-là se mêlait à l'impression que je viens de décrire. Raynald avait causé, en route, un peu plus qu'à l'ordinaire, et, lui aussi, il avait paru d'une gaieté qui n'avait pas de cause appréciable. Pendant le trajet du chemin de fer (où elle l'entendait parler sans le voir), aucune de ses paroles ne s'était pourtant adressée directement à elle, mais tout ce qu'il disait lui semblait répondre à ses propres pensées, et il est indubitable qu'en ce moment elle était heureuse de songer qu'il était là, et que le lendemain ils pourraient encore causer et peut-être se promener ensemble comme à Paris. Depuis plus de quinze jours elle avait à peu près perdu son cousin de vue, tant il était demeuré fidèle à sa promesse et avait évité de se rapprocher d'elle, et elle l'avait remarqué sans trop s'avouer qu'elle s'en était affligée.

Les pensées, lorsqu'on les laisse se précipiter sans contrôle, vont vite, et la contemplation d'Éliane n'avait pas duré au-delà de trois minutes lorsqu'elle s'aperçut que Mlle Sylvestre était occupée à distribuer le contenu d'un grand coffre entre les tables du salon et la chambre voisine, qui était celle de la marquise. Elle allait et venait d'une pièce à l'autre, et Éliane se mit à la seconder activement, allant et venant comme elle et cherchant à alléger le plus qu'elle le pouvait la besogne de l'excellente personne, qui jamais ne s'apercevait de l'épuisement de ses propres forces et ne songeait qu'à ménager celles d'autrui.

— De grâce, mademoiselle Sylvestre, laissez-moi porter ces livres. Où faut-il les mettre?

— Là, sur la table, près du fauteuil.

— Et ce nécessaire ?

— Vous ne pourrez pas le porter, il est trop lourd pour vous.

Éliane le lui enleva des mains en souriant :

— Dites-moi où il faut le placer.

— Là, sur la console ; et cette autre boîte sur l'étagère.

— Et cette petite pendule?

— Sur la cheminée : ce sont des objets dont Mme la marquise prend soin elle-même.

— Ou bien c'est vous qui vous en chargez ?

— Oui, fort souvent. J'espère que la pauvre Julie soupe en ce moment, elle mourait de faim.

— Vous aussi, peut-être, mademoiselle ?

— Non, mais je crois que je suis bien fatiguée.

— Je le crois aussi sans peine. Vous étiez levée ce matin une heure avant le jour.

— Comment dormir le jour où ma chère enfant... Enfin, elle sera heureuse, Dieu soit loué !... Où sont-ils, en ce moment, Eliane, pensez-vous ?

— J'ai entendu dire qu'ils seraient à Crecy à l'heure même où nous arriverions ici.

Tout en parlant, Éliane rangeait toujours.

— Cet étui ? demanda-t-elle.

— Oh ! donnez-le-moi, je veux l'ouvrir : c'est son portrait.

Mlle Sylvestre ouvrit l'étui : il contenait, en effet, deux belles miniatures, dont l'une représentait Blanche, l'autre, son frère.

— Comme ils sont beaux tous deux ! dit-elle.

— Oui, cela est certain, dit Éliane, et elle regarda un instant en silence les deux portraits. Où faut-il les placer ?

— Donnez... Je vais les porter là-bas, sur cette petite étagère, près du fauteuil de Mme la marquise.

Elle essaya de se lever :

— Oh ! dit-elle, décidément je suis fatiguée.

— Eh bien ! ma chère mademoiselle Sylvestre, restez dans votre fauteuil et laissez-moi achever toute cette besogne.

Mlle Sylvestre se décida à suivre ce conseil, mais à peine eut-elle appuyé sa tête contre le dossier du fauteuil que ses yeux se fermèrent malgré elle, et bientôt un léger ronflement fit tourner la tête à Éliane. Voyant sa vieille amie endormie, elle s'approcha d'elle et la réveilla doucement.

— Laissez-moi faire, vous dis-je, et allez vous mettre au lit, mademoiselle, je resterai ici et vous remplacerai auprès de ma tante jusqu'à ce que Julie soit revenue.

— Merci, Eliane, vous êtes bonne, mon enfant. Oui, peut-être avez-vous raison...

Et s'apercevant que littéralement elle dormait debout, elle ne fit plus aucune résistance et gagna sa chambre et son lit, tandis qu'Éliane achevait de disposer les divers objets contenus dans le coffre selon l'inspiration de son goût.

Pendant ce temps, la marquise, à la fois satisfaite et fatiguée, se reposait dans une des bergères du salon ; deux domestiques préparaient, sur une table placée au bout de la chambre, un léger repas destiné aux voyageurs ; et Raynald, debout près de la cheminée, le visage dans l'ombre, suivait Éliane des yeux sans qu'elle pût s'en douter. Elle avait jeté sur une chaise son chapeau et son manteau

de voyage, ses cheveux, quelque peu en désordre, et sa robe en simple toile écrue, n'indiquaient assurément chez elle aucune prétention d'élégance, toutefois il semblait à son cousin que jamais il n'avait trouvé tant de grâce dans sa démarche, tant de charme dans tous ses mouvements. Si Raynald eût été poète, il aurait comparé cette taille jeune et souple, et en même temps si noble, à celle d'une nymphe, ou même à celle d'une déesse. Mais, au lieu de cela, il se disait en très simple prose que sa présence transformait ce lieu, et que jamais personne, sinon elle, n'en serait la maîtresse.

Disons ici que cette terre appartenait à Raynald. Mais, n'ayant aucun goût pour la campagne, il en avait abandonné le soin à sa mère jusqu'au jour où (sans que jamais elle cessât cependant d'y occuper la première place) il se résoudrait enfin à se marier, à venir s'y établir, et à prendre en main ses propres affaires.

Il était près de dix heures lorsque Éliane eut achevé de préparer la chambre de sa tante. Elle revint dans le salon, et la marquise se souleva dans sa bergère :

— Le souper est prêt, dit-elle, allez, mes enfants, vous mettre à table. Pour moi, je reste dans ce fauteuil. Vous m'enverrez tout à l'heure un biscuit et un verre de vin de Malaga. Où est Sylvestre?

Éliane expliqua sa disparition. Puis, sans se faire prier, elle alla prendre place à la table où le souper était préparé. Raynald se mit en face d'elle. Ils mangèrent d'abord en silence; puis ils échangèrent seulement quelques mots, comme cela arrive lorsqu'on a trop de choses à se dire; enfin peu à peu la conversation devint un peu plus animée. Les deux bougies posées sur la table ne jetaient de lumière que sur les mets et sur les deux convives. Au bout de ce grand salon mal éclairé, ils pouvaient se croire seuls. Cela ne leur était pas arrivé depuis le jour où il avait causé avec elle pour la première fois dans la salle d'étude.

Quel changement opéré en lui-même depuis lors!... Aucune parole ne trahissait toutefois ses pensées; mais sa voix, son regard, sa gaieté elle-même, tout était expressif et sympathique. Éliane, de son côté, lui répondait des banalités, auxquelles son doux sourire et l'émotion joyeuse qui l'agitait prêtaient un charme tout à fait indépendant de ses paroles...

Raynald, en la regardant et en l'écoutant ainsi, se livrait à la pensée qu'un jour... un jour prochain, peut-être, cette place en face d'elle, il l'occuperait *de droit*, et que cette délicieuse vision, il lui serait bientôt donné de la fixer pour toujours! Le bonheur plane ainsi parfois sur une destinée, et il semble qu'un mot suffirait pour l'appeler et le fixer pour toujours; mais tantôt par force, tantôt par faiblesse, ce mot n'est pas dit. Le bonheur entrevu disparaît. La vie,

qui devait être riante et sereine, devient sérieuse ou troublée, et souvent aucune lumière comparable à celle de ce beau matin ne revient plus jamais l'éclairer un seul jour pendant toute sa durée!

. . . .

La marquise avait quitté son fauteuil, et maintenant, appuyée sur le bras de sa nièce, elle regagnait sa chambre à coucher.

En y entrant, quelque chose de plus soigné et de plus gracieux que de coutume la frappa aussi bien qu'un léger parfum de roses.

— C'est toi, Éliane, dit-elle, qui as arrangé tout cela?... Et ce bouquet placé devant ce cadre? Est-ce aussi toi qui l'as mis là.

— Oui, ma tante, j'avais porté ces fleurs à ma ceinture depuis Paris, sans trop les faner heureusement. Elles sont, à leur place là, devant le portrait de Blanche, n'est-il pas vrai?

La marquise embrassa sa nièce :

— Tu as du goût, Éliane, et tu as encore plus de cœur. Que Dieu te bénisse, mon enfant!... Va maintenant te reposer, j'ai fait préparer pour toi la chambre de ma fille... Voici Julie, elle t'y conduira.

Avant de sortir, Éliane s'inclina pour baiser la main de sa tante :

— Vous n'avez plus rien à m'ordonner? dit-elle.

— A t'ordonner?... Non, mais j'ai à te remercier, Éliane... et beaucoup, rien ne m'a échappé, tu as été bonne comme un ange pour moi toute la journée, et si cette soirée ne me semble pas triste, c'est grâce à toi!

Puis la serrant dans ses bras, elle s'écria :

— Ah! que n'es-tu vraiment ma fille, et que ne puis-je te garder toujours près de moi.

Raynald était debout derrière le fauteuil de sa mère, lorsqu'elle prononça ces paroles. Comme le matin, il en fut ému; mais cette fois, il ne le fut pas seul. Le cœur d'Éliane aussi battit plus vite, et lorsqu'en relevant les yeux, elle rencontra ceux de son cousin, les siens se baissèrent avec un embarras qu'elle n'avait jamais jusqu'alors éprouvé devant lui.

VIII

Si la marquise avait eu le plus léger soupçon de l'effet des paroles qu'elle avait dites le matin et de celles qu'elle venait de prononcer à l'instant, elle se fût endormie sous ses rideaux de damas vert moins tranquille et moins satisfaite. On s'étonnera peut-être qu'une idée aussi simple ne se fût pas offerte à son esprit. On s'étonnera qu'une femme prudente et expérimentée autant qu'elle n'eût pas imaginé qu'il pût y avoir quelque danger pour son fils à être ainsi

rapproché d'une jeune fille dont elle ne cessait elle-même de remarquer l'esprit, le caractère et la gracieuse beauté; mais, avec toute sa connaissance du monde, il était une sorte d'expérience dont la marquise était tout à fait dénuée, c'était celle qui naît d'une étude attentive du caractère de ceux qui vous entourent. Adorée d'un mari aimable, généreux et indolent, et qui possédait moins de qualités que sa femme pour le gouvernement de sa famille et de sa maison, le sceptre lui en avait été abandonné dès sa jeunesse, et son long veuvage n'avait fait que l'affermir entre ses mains. L'habitude de commander, et de le faire sagement, avait jusqu'à ce jour rendu l'obéissance facile à tous, autour d'elle, et elle s'était donné fort peu de peine pour étudier le caractère de ceux qui dépendaient d'elle. Il en était résulté qu'à force de n'avoir jamais rencontré d'obstacles ou de les avoir fait plier sans effort devant elle, elle s'était accoutumée à n'en jamais prévoir. Ses enfants ne lui avaient témoigné jusqu'à ce jour qu'un tendre respect et une affection sans borne; et si Raynald, à l'âge de vingt-quatre ans, lui avait causé un moment de surprise en prenant la résolution de faire un voyage en Orient, puis un long séjour en Italie, sans que l'initiative de ce projet fût venue d'elle, elle ne fut point, malgré cela, tentée de s'y opposer, parce qu'au fond, à cette époque, elle désirait l'éloigner de Paris, et ce moyen était aussi bon que si elle l'avait trouvé d'elle-même. Raynald partit donc avec le plein consentement de sa mère; mais, pendant son absence, la sollicitude de celle-ci ne se ralentit pas plus pour lui que pour sa sœur, et tout l'avenir de l'un et l'autre se formula d'avance dans sa pensée : Blanche se marierait la première et (ainsi qu'elle l'avait décidé longtemps avant de le connaître) elle épouserait M. de Monléon; puis, quelques mois plus tard, c'est-à-dire lorsque son frère aurait vingt-six ans révolus, il demanderait et obtiendrait la main de la belle Constance de Longvilliers.

En attendant, elle avait fait sonder d'une manière indirecte les grands parents de cette jeune et noble héritière, et l'empressement avec lequel ils avaient accepté la proposition d'une visite à Erlon, semblait répondre d'une façon assez satisfaisante aux démarches de la marquise, pour la laisser sans inquiétude sur le résultat des négociations plus directes qu'elle se proposait d'entamer.

Jusque-là, les choses semblaient toutes suivre naturellement l'impulsion qu'elle leur donnait. Mais ce n'était pas tout, et depuis le matin un nouveau projet avait surgi dans l'esprit fertile de la marquise. Les assiduités de M. de Trévals auprès de sa nièce, pendant toute cette matinée ne lui avaient point échappé, et elles avaient suffi pour élever dans son imagination un nouvel échafaudage de

combinaisons qui lui semblaient se rapporter déjà à des faits accomplis, et ce qui venait de donner tant de sensibilité à l'expression de ses regrets de ne pouvoir toujours garder sa nièce auprès d'elle, c'était (qu'eût pensé le pauvre Raynald, s'il l'eût deviné! Qu'en eût pensé Éliane elle-même?), c'était, dis-je, précisément la perspective de la brillante alliance qui allait si tôt la lui enlever. M. de Trévals, en effet, était non seulement riche, bien né, et tenu dans son club et ailleurs pour un homme aimable et de bonne compagnie, mais il était destiné à hériter un jour du titre de son oncle, le duc de Longvilliers, en sorte que la marquise en voyant venir à elle spontanément un personnage qui marchait de pair avec son gendre dans l'arène matrimoniale où elle venait de remporter une première victoire, s'étonnait presque de sa bonne fortune, et pardonnait d'avance aux autres mères l'envie qu'elle leur inspirerait, et jusqu'à la malveillance qui en serait probablement la suite.

Le résultat de toutes ces réflexions, ce fut la conviction qu'il était temps de parler à son fils et de le préparer sans retard à profiter, comme il le fallait, du séjour que Mlle de Longvilliers allait faire sous son toit.

Tandis que la marquise s'ordormait, bercée par des rêves où son fils jouait le plus grand rôle, celui-ci en faisait aussi de son côté et, tout en fumant son cigare à sa fenêtre ouverte, il préparait à sa mère une surprise encore plus grande que celle qui l'attendait lui-même. Il était décidé à lui ouvrir son cœur et dès le lendemain, si la chose était possible, car maintenant que les occasions de voir Éliane et de la voir seule allaient se multiplier, il sentait que la difficulté de tenir sa promesse à Malseigne pourrait dépasser ses forces. Quelque chose de plus puissant, d'ailleurs, que cette promesse l'avait, jusqu'à ce jour, aidé à la tenir; c'était une inquiétude qui devenait de l'effroi chaque fois qu'il se disait sérieusement que les craintes de son ami pourraient bien se réaliser, que ferait-il alors? C'était précisément ce qu'il n'aimait pas à se demander d'avance, mais il s'était convaincu, du moins, qu'il ne pouvait parler à Éliane tant qu'il demeurait dans ce doute, et en même temps ce doute ne l'empêchait pas de jouir de sa présence, comme il l'avait fait depuis trois mois, mais maintenant qu'ils étaient à Erlon, tout devenait bien différent, et ce qui l'était aussi, c'était l'espérance nouvelle de voir sa mère, loin d'entraver ses désirs, venir d'elle-même au-devant d'eux. C'était là l'interprétation qu'il donnait aux paroles tendres et caressantes que la marquise venait d'adresser à la jeune fille, c'était celle qui avait rendu si éloquent le regard qui avait rencontré celui d'Éliane, regard auquel celle-ci pensait encore en défaisant ce soir-là ses longues tresses plus lentement que de coutume, et dont le souvenir la

tenait éveillée encore, lorsque minuit avait sonné depuis longtemps.

Le lendemain, toutefois, elle fut levée presque aussitôt que le soleil, pressée d'ouvrir sa fenêtre et de revoir au grand jour le paysage qu'elle avait entrevue la veille au soir dans l'ombre. Son enchantement fut grand, en jetant les yeux sur la vue qui se déploya devant elle. Un léger voile de brume couvrait encore la plaine traversée à perte de vue par les gracieuses sinuosités de la Seine, mais les coteaux boisés qui bornaient au loin l'horizon, et plus près les arbres du parc et ceux de la forêt voisine étaient déjà dorés par les premiers rayons du soleil. Sous sa fenêtre les plates-bandes et les corbeilles du jardin jetaient leur éclat et leur parfum, et au-delà, une pelouse verte et fleurie s'étendait jusqu'au chemin qui bordait la rivière. Éliane huma l'air du matin avec une sorte d'ivresse et demeura longtemps en présence de ce spectacle, immobile et heureuse, heureuse de vivre, heureuse d'être jeune, heureuse qu'il fît beau temps, heureuse encore, elle ne savait plus de quoi, mais elle sentait seulement qu'elle l'était plus que de coutume.

Elle s'habilla et, après avoir attendu que six heures et demie fussent sonnées, elle mit son chapeau de paille et descendit doucement, fermant soigneusement les portes après elle, et se croyant la plus matinale de la maison. Mais à peine eut-elle fait deux pas dans le jardin, qu'elle rencontra Mlle Sylvestre, parfaitement remise de sa fatigue de la veille, et qui, levée à son heure ordinaire, se dirigeait déjà vers le potager et la basse-cour. Éliane déclara que c'était un genre d'exploration tout à fait de son goût, et Mlle Sylvestre s'aperçut alors qu'Éliane possédait, pour vivre à la campagne, une qualité qu'elle n'avait point soupçonnée jusque-là. Elle aimait le jardinage et s'intéressait à tout ce qui peuple le poulailler et les étables. Sa bienveillance pour elle s'en accrut, et elles s'acheminaient déjà gaiement ensemble, lorsque, à la porte du potager, elles furent fort étonnées de se trouver face à face avec Raynald. Il avait devancé de deux heures au moins celle de son lever habituel.

— Vous! monsieur Raynald, vous dehors avant sept heures! dit Mlle Sylvestre.

— Ce n'est pas mon habitude, en effet, dit Raynald tendant la main à Éliane qu'il était aussi ravi que surpris de rencontrer ainsi, mais il fait si beau, que, ne pouvant dormir, l'idée m'est venue d'aller parcourir la forêt à cheval, avant que personne fût réveillé dans la maison.

— Pour cela il aurait fallu être un peu plus diligent encore, comme vous voyez.

En ce moment un groom anglais parut, amenant le cheval de Raynald.

— Quelle bonne idée! dit Éliane en caressant doucement la crinière du beau cheval qui avait presque l'air de la reconnaître, voyez un peu si Chamyl n'a pas l'air réjoui de cette perspective : un temps de galop à cette heure fraîche de la journée et à travers ces beaux bois! Il est bien heureux, en effet, et vous aussi!

— Et pourquoi, dit vivement Raynald, n'en feriez-vous pas autant? Dans dix minutes Roxane serait là à vos ordres.

— Roxane est ici? dit Éliane, en rougissant de plaisir à l'idée de revoir la jolie jument qu'elle avait montée à Paris.

— Mais oui, sans doute, tous les chevaux de selle sont ici depuis quarante-huit heures. Voyons, allez mettre votre habit, et avant neuf heures nous aurons exploré le parc et une partie de la forêt. Je vous en conjure, n'hésitez pas.

Mais Éliane, les yeux baissés, semblait très incertaine, lorsque Mlle Sylvestre se mêla de la conversation avec un à-propos qui parut à Raynald au-dessus de tout éloge.

— Blanche, dit-elle, montait toujours ainsi avec son frère le matin, d'un peu moins bonne heure, il est vrai, mais que ce fût un peu plus tôt ou un peu plus tard, cela ne signifie pas grand'chose. Mme la marquise aimait mieux que ces promenades eussent lieu ainsi le matin que dans le milieu du jour.

— Vraiment? dit Eliane. Et pourquoi cela?

— Oh! d'abord pour ne pas prendre cet exercice au grand soleil, et puis... à cause des voisins.

— Des voisins?

— Oui, on était sûr de ne pas les rencontrer à ces heures matinales, et on évitait ainsi leurs critiques.

— A quelles critiques pouvait s'exposer Blanche en se promenant avec son frère?

— Mais ce n'est pas trop l'usage dans ce pays-ci.

— Vous ne vous doutiez pas de cela?... — dit Raynald — eh bien, apprenez donc qu'il y des gens, et nous en connaissons beaucoup dans ce voisinage, qui ne font pas à un homme de mon âge l'honneur de le croire capable de veiller, à lui tout seul, sur sa sœur pendant la durée d'une promenade.

— Mais alors... dit Éliane.

Raynald l'interrompit.

— Vous n'êtes pas ma sœur, c'est tout autre chose, dit-il en riant à moitié.

Éliane rougit.

— Belle raison! dit-elle.

— C'est-à-dire mauvaise, oui, j'en conviens, mais sérieusement je crois qu'à cette heure du jour, il m'est permis de vous escorter

quoique... vous ne me soyez rien, ou du moins, rien que ma cousine...

Quelque chose dans le son de sa voix démentait si fort cette assertion qu'Éliane se sentit interdite. Elle fit quelques pas pour se rapprocher de la maison.

— Éliane, dit Raynald d'un ton suppliant, de grâce consentez. Voyez, Mlle Sylvestre. Aidez-moi, je vous prie, à convaincre ma cousine que ce que je lui propose est parfaitement convenable.

— En effet, dit la bonne Sylvestre, dont le lecteur n'admirera peut-être ni la perspicacité ni la prudence (mais elle ne faisait aucun usage de ces qualités pour son propre compte, lorsque, à tort ou à raison, elle se figurait, comme en ce moment, qu'elle appliquait un principe posé par la marquise), en effet, Éliane, si vous avez la moindre envie de chevaucher ainsi à jeun, je ne sais pas pourquoi vous vous faites tant prier, car je suis convaincue que ce que Mme la marquise a tant de fois permis à sa fille ne vous serait pas interdit.

Ainsi encouragé, Raynald ne permit plus à sa cousine d'hésiter, et la jeune fille, convaincue enfin, et sans trop de répugnance alla mettre son amazone, pendant que Raynald donnait l'ordre de préparer son cheval. Vingt minutes après, ils galopaient l'un à côté de l'autre à travers le parc.

Ce plaisir toujours grand de fendre l'air à cheval, augmenté par la fraîcheur du matin, par la beauté de la nature, et par le bonheur inavoué qui remplissait leurs cœurs, les tint assez longtemps silencieux. Il y a certaines impressions qui ne supportent pas le bruit des paroles qui voudraient les exprimer. Toutefois, lorsqu'ils eurent dépassé la barrière qui séparait le parc de la forêt, ils ralentirent peu à peu leur allure, et tandis que leurs chevaux foulaient un épais tapis de mousse, et que, dans les grands arbres, les oiseaux chantaient au-dessus de leur tête, la parole leur revint.

— Quelle heure délicieuse! dit Raynald. Jamais cette forêt ne m'a semblé si belle; ce silence et cette bonne odeur des bois, cette ombre douce et fraîche, tout cela est à la fois reposant et enivrant, surtout après ce mouvement et ce bruit de Paris!

— Mais j'ai cru que vous n'aimiez que Paris, et que la campagne vous déplaisait souverainement, il me semble du moins vous l'avoir entendu dire plus d'une fois.

Raynald rougit légèrement.

— J'en conviens..., j'ai dit cela; et, en effet, je n'aimais pas la campagne autrefois.

— Cela me semble difficile à comprendre, surtout maintenant que je connais Erlon.

— Cela me surprend aussi maintenant... mais cela tenait à bien

des choses... en partie peut-être à l'habileté consommée avec laquelle ma mère a toujours mené mes affaires. Il m'eût fallu un certain effort pour acquérir le même talent. Un effort beaucoup plus grand encore pour lui disputer l'empire qu'elle exerçait avec plaisir et pour mon bien, les années ont passé ainsi, et les choses sont restées ce qu'elles étaient lorsque j'avais vingt ans.

— C'est cependant une belle destinée que celle de vivre chez soi, dans un lieu tel que celui-ci et avec tous les moyens de réaliser le bien qu'on rêve, c'est à la fois, le devoir accompli et la plus grande indépendance ! c'est un champ d'activité matérielle illimité, et en même temps le repos, qui est toujours nécessaire, il me semble, pour que l'esprit demeure élevé et large.

— Oui, oui, Éliane, répondit-il avec émotion, ce que vous dites est vrai, et tout cela est clair à mes yeux, *aujourd'hui*, mais alors... j'étais sous l'empire de cette agitation et de cette curiosité que le monde produit et exalte, je m'ennuyais ici seul avec ma mère, je retournais à Paris de bonne heure, j'en revenais tard, j'y allais sans cesse...

— Et que faisiez-vous à Paris, Raynald ?

Cette simple question déconcerta un instant celui à qui elle s'adressait. — Il se demanda s'il pouvait répondre avec une sincérité parfaite et s'il osait bien rencontrer sans baisser les yeux, le regard simple et pur qui l'interrogeait.

— Ce que je faisais à Paris ? dit-il enfin. Mon Dieu ! Éliane, si vous le demandiez à d'autres, ils vous diraient peut-être que j'y passais mon temps d'une manière fort peu répréhensible ; ils vous diraient que, vivant au milieu d'un monde frivole, oisif, et vicieux, je passais pour être moins vicieux, moins oisif, moins frivole que d'autres, je crois même, en vérité, que j'avais une très bonne réputation. Mais si vous me demandez ce que j'en pensais moi-même, ma réponse se trouve dans le parti que je pris un beau jour, après avoir mené cette vie pendant trois ans.

— Celui de partir, de quitter Paris et la France.

— Oui, de m'en aller chercher pour mon activité une vraie pâture et surtout pour ma faiblesse un rempart nécessaire. A cette époque, Armand revenait de l'un de ses longs voyages, il s'aperçut vite que je m'en allais à la dérive, et avec ce mélange de persuasion et d'autorité qu'il possède, il me sauva en me faisant partir. Pauvre Armand ! il me conseilla comme préservatif le moyen qu'il venait d'employer lui-même comme remède.

Éliane s'intéressait à Malseigne. Il eût suffi pour cela peut-être de l'amitié que Raynald éprouvait pour lui... Mais il était impossible de ne pas reconnaître en lui une nature supérieure qui rendait son

affection un bienfait et un honneur pour l'ami plus jeune qui en était l'objet.

— Un remède? dit-elle, pour quel mal?

— Pour le mal d'un amour indigne de lui.

— Indigne de lui? dit Eliane d'un air surpris.

Raynald eut l'air de regretter ce qu'il venait de dire.

— J'ai eu tort, dit-il, c'est le trahir, que parler de cette vieille blessure, enfin cicatrisée, je l'espère; toujours est-il qu'Armand fut alors mon bon génie, comme il l'avait déjà été plus d'une fois auparavant, mais depuis mon retour, ce n'est plus lui qui...

Raynald s'arrêta tout court, parce qu'il sentit qu'un flot de paroles montait de son cœur à ses lèvres, qu'il allait en dire beaucoup plus qu'il ne fallait. Heureusement pour lui, ils arrivaient en ce moment à une espèce de carrefour dans la forêt, et la route à choisir devenait incertaine entre celles dont ce lieu était le point central.

Raynald hésita un instant et regarda autour de lui.

— Nous allons prendre ce chemin à gauche, dit-il, qui nous ramènera à l'une des grilles du parc, mais auparavant faisons quelques pas encore, là à droite, dans la futaie... ce sont ces beaux arbres, vous le savez, n'est-ce pas? qui ont donné à Erlon-les-Bois sa dénomination particulière, maintenant faites un pas de plus et regardez là-bas.

Éliane poussa son cheval en avant et dépassant ainsi la lisière de la forêt, elle se trouva tout d'un coup en présence d'une vue qui lui fit pousser un cri d'admiration. C'était le même paysage qu'elle avait admiré de sa fenêtre, seulement vu de cette place, le château lui-même, assis dans la verdure au sommet de la colline qui dominait la rivière, en était l'un des traits principaux.

— Quelle situation charmante, dit-elle, et comme le château vu ainsi avec tout ce qui l'entoure est beau! je n'avais pu en juger le moins du monde hier au soir.

— Oui, le château est beau, mon père l'a rebâti en entier et il s'y entendait fort bien, mais ce que je voulais vous montrer, c'est ce petit castel que vous voyez là, de l'autre côté de la rivière.

Eliane suivit du regard l'indication de son cousin et vit une construction d'un aspect fort pittoresque qui s'élevait au bord de la rivière presqu'en face d'Erlon-les-Bois.

— Cette habitation, poursuivit Raynald, se nomme Erlon-du-Gué, parce qu'elle se trouve directement en face du point de la rivière où autrefois on la traversait et où on peut même la passer encore lorsque les eaux sont basses, et que l'on veut éviter le grand détour nécessaire pour arriver au pont. Pour en revenir à la maison, elle avait été louée, pendant trente ans de suite, à un

parent de mon grand-père (et du vôtre), qui se nommait le baron de Seuil. C'était un original, un misanthrope, un hypocondre inabordable, mais au milieu de tout cela, un homme plein d'instruction et de goût, et grand amateur de curiosités, en sorte que cette maisonnette est devenue une sorte de petit musée. Et savez-vous comment j'ai découvert cela ?

— Mais, j'imagine, en allant visiter de temps en temps ce vieux parent ?

— Erreur ! je n'y avais jamais mis les pieds. Il ne voulait nous voir, ni les uns ni les autres. Quelle n'a donc point été ma surprise, lorsqu'à mon retour en France, cette année, j'ai appris que le baron de Seuil était mort et qu'il m'avait laissé, à moi nominativement, le contenu tout entier de la maison qui avait été si longtemps sa demeure.

— C'était une idée assez simple, il me semble, que celle de laisser le mobilier à celui qui déjà possédait les murs ?

— Pas si simple, lorsque dans ce mobilier se trouvent non seulement une foule d'objets rares, mais une bibliothèque composée de livres précieux, et des tableaux du plus grand prix. Quoi qu'il en soit, non seulement je voue, pour ma vie, au baron de Seuil une reconnaissance infinie, mais, en examinant tout ce qu'il avait réuni autour de lui, j'ai reconnu une telle sympathie entre ses goûts et les miens que je me sens pour lui une affection posthume, que je suis désolé de n'avoir pu éprouver et lui témoigner de son vivant.

— Et quand êtes-vous venu prendre possession du legs de cet aimable défunt ?

— Il y a fort peu de temps. Ne me doutant pas de l'agréable surprise qui m'attendait, je ne m'étais pas pressé de venir visiter les lieux. Vous souvenez-vous, Éliane, d'un jour où j'entrai dans votre salle d'étude pendant que vous y étiez seule ?...

— Oui, je me souviens de ce jour.

Ils se turent un instant tous les deux... enfin, Raynald reprit :

— C'était peu après. A la fin de ce printemps qui me semble avoir été le plus beau de ma vie, je vins ici par une journée presque aussi brillante et sereine que celle d'aujourd'hui... Vous comprendrez sans peine ma surprise et mon ravissement, lorsque j'entrai dans la charmante demeure, dont je me trouvais ainsi devenu propriétaire. Je passai la journée à en examiner toutes les richesses, et je vins enfin m'établir dans le cabinet du baron où se trouvaient réunis quelques-uns de ses plus beaux tableaux, ainsi que ses livres favoris. Fatigué de tout ce que j'avais examiné, et tenant encore entre mes mains un volume rare et précieux, je m'endormis, je le crois du moins ; en tous cas, je fis un rêve, un

rêve délicieux. Le soleil couchant, entrant dans ma chambre à travers les vitraux coloriés de la fenêtre, la remplissait d'une lumière dorée, et dans ce profond silence je me rendis compte d'un grand changement survenu dans ma vie : une sensation, inconnue jusqu'alors, me remplissait l'âme de bonheur et en même temps d'angoisse. J'essayais de dire ce que j'éprouvais, mais personne n'était là pour m'entendre, lorsque, tout d'un coup, je sentis que e n'étais plus seul. Vous étiez devant moi, vous, Éliane, avec cette robe grise que vous portiez alors, avec vos cheveux brillants, tombant en boucles jusqu'à votre ceinture noire, et je vous disais que toute cette lumière, tout ce bonheur, tout ce changement, c'était votre présence!...

Raynald se tut, et Éliane, après l'avoir regardé un instant, détourna les yeux. Comme la veille au soir, elle se sentit confuse et troublée. Toutefois la réserve et l'empire sur elle-même qui, malgré l'indépendance et même la hardiesse qu'elle manifestait parfois, étaient des traits dominants de son caractère, l'empêchèrent de le témoigner, et, après un moment de silence, elle dit d'une voix qu'un très léger tremblement n'empêchait pas d'être calme.

— Mais, sauf ses accessoires poétiques, ce rêve se réalisera naturellement, je l'espère, car vous pensez bien que tout ce que vous venez de me dire de cette habitation merveilleuse m'inspire le plus grand désir de la visiter.

Cet accent, cette voix douce, ce regard paisible, firent rentrer Raynald en lui-même. Il venait presque de se trahir, et se souvenait tardivement de ses résolutions; il fut donc presque soulagé de pouvoir penser qu'il n'avait pas été compris, et promit à sa cousine, avec un mélange d'agitation et d'embarras, qu'il la conduirait au plus tôt au petit château du Gué. Puis l'heure s'avançant, ils reprirent le chemin du parc, en pressant l'allure de leurs chevaux; et lorsque Raynald aida sa cousine à remettre pied à terre à la porte du château, il se figura qu'il avait tenu avec une fidélité rigoureuse la promesse qu'il avait faite à son ami, et qu'il s'était renouvelée à lui-même une heure auparavant.

IX

La marquise de Liminges était encore en robe de chambre dans un petit salon attenant à sa chambre à coucher, occupée à lire les lettres qu'elle venait de recevoir, lorsque Éliane parut. La jeune fille avait ôté son amazone, et elle était maintenant vêtue d'une robe de

coutil blanc qui faisait valoir l'éclat de son teint, un peu plus coloré en ce moment que d'habitude.

La marquise en fut frappée.

— Vous avez de belles couleurs ce matin, ma mignonne, dit-elle en interrompant un moment la lecture de ses lettres pour la regarder; l'air de la campagne paraît vous convenir.

— Oui, ma tante, je le crois en effet; mais, en ce moment, mes belles couleurs tiennent peut-être à celui que je viens de respirer dans la forêt.

— Vous avez déjà été dans la forêt?

— Oui... avec Raynald, qui m'a fait faire une belle promenade à cheval.

Ces paroles étaient dictées à Éliane par un sentiment analogue à celui qui, dès son enfance, la portait à venir avouer courageusement les fautes qu'elle avait commises. Elle avait beau faire, sa promenade lui avait semblé un peu trop agréable pour être tout à fait permise. En tous cas, elle se sentait le besoin d'en obtenir la sanction. Elle fut donc fort soulagée, lorsque la marquise, tout en continuant à décacheter ses lettres, lui répondit tranquillement :

— Vous avez fort bien fait, et je suis bien aise que Raynald ait été aujourd'hui assez matinal pour vous escorter.

Elle s'absorba de nouveau dans sa lecture; puis, lorsqu'elle eut fini, elle rapprocha d'elle une petite table et se mit à écrire, sans s'occuper davantage de la jeune fille, qui, au bout d'un moment, allait se retirer sans bruit, lorsque sa tante releva la tête.

— Pardon, Éliane, je ne songeais plus à vous, dit-elle d'un air distrait, mais c'est que j'attends du monde, vers le milieu de la semaine prochaine : le duc et la duchesse de Longvilliers, Malseigne, comme de raison, Horace de Trévals, puis des voisins auxquels j'ai à écrire... J'ai enfin une foule de choses à faire.

— Puis-je vous être utile?...

— Non, merci... Ah! si fait... dites à Mlle Sylvestre de venir me parler...

Puis, comme frappée d'une réflexion soudaine :

— Non, non, dit-elle, je lui parlerai plus tard... il faut d'abord que... Allez, ma chère enfant, pour le moment, je n'ai pas besoin de vous; je réclamerai vos services plus tard... Arrangez votre matinée comme vous l'entendrez, nous déjeunons à midi. Jusque-là je serai très occupée.

Éliane quitta la chambre sans répliquer, et elle avait déjà gravi les premières marches du large escalier en bois de chêne qui conduisait à sa chambre, lorsqu'elle aperçut Raynald qui traversait le vestibule; il se rapprocha vite et vint s'appuyer contre la rampe,

au bas de l'escalier, en regardant Éliane qui planait sur lui, du haut de la quatrième marche :

— Ma mère est-elle visible? est-elle seule? dit-il d'une voix légèrement troublée.

— Oui, mais elle est très occupée. Elle attend du monde la semaine prochaine.

— Savez-vous quel monde?

— Le duc et la duchesse de Longvilliers, je crois, d'autres encore.

— Que le diable les emporte!

Éliane sourit.

— Malgré ce souhait inhospitalier vous leur ferez les honneurs du château avec toute la politesse imaginable, je n'en doute pas.

— Je voudrais qu'il n'y vînt personne, personne au monde. Je voudrais demeurer ici toujours comme maintenant, seul avec ma mère, avec Mlle Sylvestre... et avec vous, Éliane!...

Eliane ne répondit pas, et continua à monter lentement l'escalier, tandis que son cousin la suivait des yeux, jusqu'à ce qu'il eût vu disparaître sa robe blanche au haut du palier. Puis il poursuivit son chemin, et il alla frapper à la porte de sa mère.

— Tu arrives à propos, dit celle-ci joyeusement en le voyant paraître. J'allais te faire appeler. J'ai à te parler sérieusement, Raynald.

— Et moi, ma mère, si je viens vous déranger de si bonne heure, c'est que j'ai aussi quelque chose d'important à vous dire.

La marquise fut surprise; la voix de Raynald trahissait une vive émotion. Elle regarda un instant son fils en silence.

Nous l'avons dit, elle s'occupait fort peu, en général, de lire dans la pensée d'autrui. Mais c'était plutôt par l'habitude d'imposer la sienne que par un défaut naturel de pénétration. Lorsqu'elle le voulait, on pouvait presque dire, *lorsqu'elle y songeait*, elle savait tout aussi bien qu'une autre déchiffrer les physionomies qu'elle avait quelque intérêt à étudier. Celle de Raynald, en ce moment, l'inquiéta.

Malgré sa tendresse pour sa mère et une déférence dont il ne s'était jamais départi, il était plus affectueux que soumis, et elle ne lui communiquait pas à son gré, comme à sa fille, le reflet de sa propre pensée. Il était à la fois tendre et violent, parfois porté à une rêverie romanesque que sa mère déplorait comme une infirmité; parfois impétueux et imprudent. Elle le croyait capable de lui causer dans la vie plus d'une surprise, et cette appréhension la mettait souvent mal à l'aise. En ce moment, bien que souriant, Raynald était pâle et agité. Qu'allait-il lui dire? Un instant, elle eut la pensée de lui fermer la bouche en prenant elle-même les devants. Mais une

prompte réflexion la décida à n'en rien faire, à le laisser parler, et, comme on dit, à le voir venir.

Raynald s'était placé à moitié assis, à moitié à genoux, sur une petite chaise basse tout près de sa mère. Il lui prit la main et la baisa sans rien dire. Son cœur battait, et il voulait parler avec calme.

— Voyons, Raynald, dit la marquise en passant son autre main dans l'épaisse chevelure de son fils. Qu'y a-t-il? Que peux-tu avoir de si grave à me dire?

— Ma mère, dit Raynald, oui, ce que j'ai à vous dire est grave, car le bonheur de ma vie en dépend... Mais n'ayez pas peur, il ne s'agit de rien d'inquiétant ou d'effrayant.

— Au fait, Raynald, au fait, je t'en prie.

— Eh bien, dit Raynald, en parlant tout d'un coup vite et d'un ton décidé : j'ai vingt-six ans, je suis las de la vie agitée et désœuvrée que je mène. Je trouve Erlon enchanteur, et j'y veux demeurer; en un mot, j'ai envie de me marier.

— Eh! parle donc, enfant que tu es!... Pourquoi tant de façons pour venir m'apprendre que tu veux combler tous mes désirs?

Raynald baisa encore une fois la main qu'il tenait dans les siennes.

— Merci, oh! merci, ma mère, dit-il avec émotion. Oui, vous le voulez, n'est-ce pas?... Vous y consentez? car celle que j'aime et que j'ai choisie, vous l'aimez et l'avez vous-même choisie pour fille!...

La marquise retira brusquement sa main de celle de son fils.

— Que vous aimez?... Que vous avez choisie? *Choisie*, vous, Raynald, à l'insu de votre mère!... Mais voyons, de qui parles-tu?... Ce ne peut pas être...

Une idée extravagante et pourtant possible traversa son esprit. Une idée, née de la facilité avec laquelle elle se figurait que son jugement étant toujours le meilleur, celui des autres devait instinctivement s'y conformer. Son fils avait vu la belle Constance de Longvilliers au contrat de sa sœur, il l'avait revue la veille, et avait causé longuement avec elle... Etait-ce que par hasard...

Mais ce rêve n'eut pas le temps de se formuler plus clairement. Un autre nom était déjà tombé des lèvres de Raynald. Et tandis que sa mère répétait avec stupeur : « Éliane!... » il avait ajouté à ce nom tout ce que son cœur trop plein ne pouvait plus contenir :

— Oui, ma mère, Éliane!... En connaissez-vous une plus belle, plus noble, plus charmante,... plus digne, en un mot, d'être votre fille?... Ne le disiez-vous pas vous-même hier encore?... Ne m'avez-vous pas cent fois répété que sa présence sous votre toit était un bienfait du Ciel? N'est-elle pas la plus tendre amie de Blanche?

N'est-elle pas véritablement la femme entrevue dans ces rêves de ma jeunesse que vous regardiez comme des romans, et qui ont trouvé en elle leur réalisation complète.

Le château se serait écroulé sur sa tête, que la marquise n'eût pas éprouvé une secousse plus violente. Elle voyait tout d'un coup s'élever devant elle un obstacle formidable à l'accomplissement d'un de ces projets qui, une fois formés dans son esprit, devenaient pour elle des lois devant lesquelles elle forçait tout le reste à fléchir. Elle croyait, et souvent avec raison, que, sur les sujets qu'elle avait à cœur, son jugement était le plus sûr de tous, et en ce qui concernait ses enfants, elle aurait cru, en leur cédant, se rendre infidèle à son devoir envers eux. Pendant une seconde, la tendresse qu'elle avait éprouvée pour Éliane se transforma en aversion, et la satisfaction du devoir accompli envers elle, en remords!... Son fils prit à ses yeux l'aspect d'un coupable et d'un fou, et tous ces sentiments bouillonnant à la fois dans son cœur, elle fut au moment d'éclater et de s'aliéner pour longtemps sa tendresse, en l'accablant de reproches à la fois durs et injustes. Mais la marquise, malgré sa vivacité, n'était point emportée : elle était, au contraire, souverainement habile et maîtresse d'elle-même. Ajoutons encore qu'il lui était tout à fait impossible de comprendre la réalité profonde du langage que venait de lui tenir son fils. Une fantaisie en opposition si directe avec la volonté de sa mère ne pouvait être que passagère. Elle pensa qu'elle en viendrait à bout sans peine, en attendant elle se décida à ne point le prendre en ce moment sur un ton très grave, et sa ligne de conduite se traça rapidement devant elle.

— Mon cher Raynald, répondit-elle enfin avec un calme apparent, tandis que le regard plein d'angoisse de son fils était attaché sur elle, tu comprends bien, n'est-ce pas, que l'idée que tu viens d'émettre ne m'avait jamais traversé l'esprit. Assurément Éliane est charmante. Je l'aime, tu l'as dit, comme si elle était ma fille. Mais le fût-elle effectivement, fût-elle vraiment ta sœur, c'est à peine si ton mariage avec elle m'eût semblé plus impossible.

— Impossible! s'écria Raynald.

La marquise poursuivit sans s'interrompre.

— Elle est ta cousine germaine, genre de mariage que ton père avait en horreur et auquel je me suis promis de ne jamais consentir pour mes enfants. Enfin, quoiqu'elle ne soit pas absolument dénuée de fortune, il y a une telle disproportion à cet égard entre sa position et la tienne...

Ici Raynald fit un brusque mouvement et se leva vivement.

Sa mère s'arrêta surprise.

— Mais enfin, enfin, ma mère, dit-il d'une voix dont il s'efforçait

de maîtriser l'amertume, en regard de ces grands obstacles, ne tenez-vous aucun compte de ce que je viens de vous dire?

Il était maintenant debout devant sa mère, les yeux baissés, le visage pâle et atterré. Sa main, appuyée sur la table, faisait trembler tous les objets qui s'y trouvaient. La marquise, émue à son tour, se leva et, mettant la main sur l'épaule de son fils, elle le força à la regarder.

— Et toi, dit-elle, ne tiens-tu plus aucun compte de mon approbation, de mes conseils, de mes désirs?... Ai-je été une si mauvaise mère que, dans la circonstance la plus grave de ta vie, tout respect pour moi semble t'échapper?... Que sais-je? Peut-être une sommation respectueuse, te paraît-elle suffisante et mon consentement superflu!...

— Ma mère, dit Raynald, ces paroles sont cruelles, et je ne puis les croire sérieuses; vous le savez bien, mon respect et ma tendresse pour vous sont inviolables, dût mon cœur se briser, je ne vous désobéirai jamais.

La marquise prit en silence acte de cette promesse, et elle se sentit à la fois désarmée et rassurée. Elle ne craignait point du tout que le cœur de son fils se brisât effectivement. C'était là à ses yeux un accident tout à fait imaginaire et inconnu dans la vie réelle. Son devoir à elle, en ce moment, c'était de reprendre la direction de la destinée de Raynald, c'était de le guider sagement et dans un an, il lui en rendrait grâce et se trouverait le plus heureux des hommes.

Après un moment de réflexion, elle dit gravement et en regardant son fils en face.

— Raynald, je désire savoir si tu as annoncé tes intentions à ta cousine, et si, par hasard, elle serait dans la confidence de ce qui vient de se passer entre nous.

Raynald rougit, mais ce fut de ressentiment plutôt que d'embarras.

— Non, ma mère, je n'ai point annoncé, comme vous le dites, mes *intentions* à Éliane. Elle ignore, à l'heure qu'il est, l'honneur que j'entendais lui faire; de mon côté, par conséquent, j'ignore comment elle eût accueilli cette communication.

Il ne convenait pas à la marquise de s'offenser du ton ironique de son fils. Il lui suffisait d'être assurée qu'il lui disait la vérité.

Rien n'était donc perdu, il ne s'agissait que de gagner du temps. Elle se tut encore un instant, mais, s'apercevant que la physionomie de Raynald devenait de plus en plus sombre :

— Mon cher enfant, lui dit-elle avec un mélange d'autorité et de douceur qui lui donnait un étrange ascendant sur ceux qu'elle voulait dominer, je vous en ai dit assez pour vous faire réfléchir et

j'ajoute maintenant que, sûre de ne vouloir que votre bien, je ne changerai pas d'avis. Mais enfin, il n'y a pas péril en la demeure, n'est-ce pas? Vous m'affirmez, et je vous crois, que vous n'avez pas le projet de me désobéir. Vous me dites, et je vous crois encore, qu'Éliane ignore vos sentiments, et l'honneur vous engage à continuer à vous taire. J'aime à croire que vous le comprenez. Pour aujourd'hui, restons-en donc là. Nous reparlerons de tout ceci plus tard. Cette semaine j'ai d'autres affaires et je compte sur vous pour m'aider à recevoir convenablement ceux que j'attends. Car, au bout du compte, Raynald, c'est vous qui êtes le maître de la maison.

Le moment était singulièrement choisi pour lui dire qu'il était le maître, mais Raynald ne le remarqua pas. Il savait de longue date que sa mère n'aimait pas les idées dont elle n'avait pas l'initiative, et il s'était préparé à rencontrer chez elle une vive résistance, lors même qu'en définitive elle eût fini par accéder à ses désirs. Aveuglé en ce moment par l'espoir, et trompé par le calme apparent de la marquise, il jugea que son opposition serait beaucoup moins vive qu'il ne l'avait redouté. Il se soumit donc sans effort à prolonger, pendant huit jours encore, le silence qui lui était imposé, et pendant ce temps il s'engagea à accomplir scrupuleusement les devoirs que sa mère lui dicterait vis-à-vis de ses hôtes.

Il allait sortir, sinon satisfait, du moins un peu soulagé par l'entretien qu'il venait d'avoir, lorsque sa mère le rappela.

— Tu comprendras, je le suppose, dit-elle, la convenance de t'abstenir pour le moment de promenades matinales semblables à celle que tu as faite ce matin dans la forêt.

Raynald ne répliqua pas et sortit, mais un mouvement d'humeur, dont il ne fut pas le maître, lui fit fermer la porte plus brusquement qu'il ne l'aurait voulu.

La marquise déjà replongée dans ses réflexions leva la tête au bruit et rougit d'un air mécontent, une larme coula le long de sa joue et elle murmura :

— Oh ! que les enfants sont ingrats !

Puis elle écrivit rapidement la dépêche suivante qu'elle adressa à M. de Malseigne.

« Arrivez le plus tôt possible, j'ai besoin de vous. »

X

M. de Malseigne ne reçut point cette dépêche à l'heure voulue, parce que, lui aussi, il avait quitté Paris le jour du mariage de Blanche. Il était parti pour une petite terre qu'il possédait en Bourgogne, et ce fut seulement à son retour qu'il trouva, parmi toutes les

lettres qui l'attendaient chez lui, la dépêche attardée de la mère de Raynald. Il repartit alors sur-le-champ, mais lorsqu'il se rendit ainsi à l'appel de la marquise, la société qu'elle avait invitée, était déjà réunie à Erlon depuis plusieurs jours. Il était plus de neuf heures du soir. Un grand nombre de voisins avaient été ajoutés, ce jour-là, aux convives ordinaires, et le salon était illuminé et rempli de monde, lorsque Malseigne y entra inaperçu de tous, hormis de la maîtresse de la maison.

— Vous voilà enfin, s'écria la marquise en quittant le canapé où elle était assise auprès de la duchesse de Longvilliers. Je vous attendais avec impatience... Pourquoi venir si tard ?... Pourquoi ne pas me répondre ?

Après que Malseigne eut expliqué en deux mots la cause de son retard, elle ajouta à voix basse avec précipitation :

— Je ne puis rien vous dire en ce moment ; mais j'ai à vous parler, Armand. Restez ici ce soir, dans ce salon, quand tout ce monde sera parti... Il faut que nous causions au plus tôt... J'ai été bien inquiète, allez !... Maintenant je le suis un peu moins... mais encore ! Je vous conterai tout cela plus tard. Chut ! pour le moment.

Et sans avoir le temps d'en dire davantage, la marquise de Liminges alla reprendre sa place au milieu de son cercle, tandis que Malseigne, plus en état qu'elle ne l'imaginait de deviner la nature de ses préoccupations, regardait de loin ce qui se passait et cherchait des yeux ceux qui, seuls, dans ce salon l'intéressaient.

La duchesse de Longvilliers occupait auprès de la marquise le grand canapé, et non loin d'elles se trouvaient la baronne de Crecy et deux ou trois dames du voisinage, dont l'une était remarquable par sa toilette aussi bien que par la vivacité de sa physionomie. C'était Mme de l'Héris, une jeune veuve qui passait dans toute la province pour une femme aussi élégante que distinguée, ce qui eût été plus vrai peut-être, si la petite ville de C., où elle habitait, eût été assez loin de Paris pour qu'elle ne pût jamais être tentée d'y aller chercher son esprit, tout comme ses parures, au lieu de le tirer de son propre fonds. Ce procédé lui avait fait perdre beaucoup de sa valeur native, sans lui en avoir donné aucune autre. En somme, elle était fatigante, surtout au gré de ceux qu'elle cherchait particulièrement à éblouir. Pendant quelques instants pourtant, elle avait réussi à retenir auprès d'elle, par un bavardage assez animé, le jeune maître de la maison, M. de Trévals, le duc de Longvilliers et quelques autres, mais bientôt les deux premiers avaient gagné le fond du salon, d'autres les avaient suivis, et le duc s'était rapproché de la baronne des Fougères, qui possédait une terre dans les environs, et qu'il avait rencontrée quelquefois à Paris. Bientôt Mme de l'Héris

n'eut plus auprès d'elle que deux jeunes habitants du voisinage, ses admirateurs habituels, dont l'un, M. Edgar Deshaies, croyait naïvement voir en elle une émanation véritable de ce grand monde, auquel il aspirait et dont un sort cruel le tenait éloigné ; l'autre était un jeune littérateur qui l'avait choisie pour muse et recevait d'elle les inspirations qu'elle allait puiser elle-même au *foyer des intelligences*, ainsi que s'exprimait M. Oswald Fleuriet chaque fois qu'il parlait de Paris. Ni l'un ni l'autre, toutefois, n'était à son avantage au moment dont je parle. Les nobles traits et la tournure aristocratique de Raynald, ainsi que l'élégance nonchalante de M. de Trévals, faisaient naître dans l'esprit de Mme de l'Héris des réflexions et des comparaisons peu flatteuses pour ses deux admirateurs campagnards. Aussi quitta-t-elle bientôt sa place, pour aller rejoindre Mlle de Longvilliers, Éliane et les deux filles de Mme des Fougères, qui s'étaient toutes réunies auprès d'un grand piano fermé jusque-là, mais qui venait d'être ouvert.

Mlle de Longvilliers, après de vives instances auxquelles elle avait longtemps résisté, consentait enfin à se faire entendre, et maintenant les mains posées sur le clavier, elle préludait avec beaucoup de *maëstria*, de manière à attirer l'attention et à imposer silence. Puis, après ce brillant prélude, elle joua une étude de Chopin, avec le talent que possèdent aujourd'hui un si grand nombre de jeunes filles et de femmes du monde et que naguères on ne s'attendait à rencontrer que chez des artistes. Éliane, placée derrière elle, vêtue simplement selon sa coutume, et un peu pâle et sérieuse, l'écoutait avec une attention extrême, et lorsqu'elle eut fini, elle témoigna une admiration si sincère et si vive, que la belle Constance en fut flattée encore plus que des applaudissements du reste des auditeurs. Elle avait trouvé bon, les jours précédents, de se refuser à toutes les instances qui lui avaient été faites, son habitude étant de faire toujours attendre ainsi la faveur de produire son talent et de ne l'accorder enfin que très capricieusement. Aussi, malgré les applaudissements dont elle venait d'être l'objet et les supplications qui lui étaient adressées, elle se levait déjà pour quitter le piano, lorsque la main d'Eliane se posa sur la sienne et la retint devant le clavier :

— Oh! de grâce, dit-elle, jouez encore, je vous en conjure, il me semble que c'est pour la première fois de ma vie que j'entends de la musique.

Constance s'arrêta satisfaite et surprise. Jamais il ne lui était arrivé de s'extasier sur le talent d'une de ses compagnes, et la sincérité évidente des paroles d'Éliane lui causa une jouissance d'amour-propre particulière et inusitée.

Elle se remit au piano en souriant, et elle joua une de ces *romances sans paroles*, dont le mystérieux langage est plus éloquent mille fois que ne pourrait l'être la poésie à laquelle il se substitue : joie et angoisse, espérance et tristesse, ce genre de musique fait vibrer à la fois toutes les cordes de la vie, et c'est pour cela sans doute qu'elle émeut si profondément. Éliane écoutait le cœur battant, les yeux humides ; et quoiqu'à la fin du morceau, elle ne put dire autre chose que « merci, » l'expression de cette simple parole fut une flatterie très subtile pour une oreille aussi exercée que celle de Mlle de Longvilliers à discerner la valeur des louanges. Aussi changea-t-elle subitement d'attitude et d'humeur. Jusque-là elle avait répondu par une froide hauteur à la réserve d'Éliane. Elle était habituée à briller seule ou, du moins, à éclipser sans peine toutes les autres, et elle sentait instinctivement que l'attention se concentrait moins exclusivement sur elle qu'à l'ordinaire. Deux fois M. de Trévals avait été distrait tandis qu'elle lui parlait, et malgré la politesse étudiée de Raynald, il lui manquait le genre d'empressement qu'elle s'était attendue à rencontrer chez lui. Bien que sa grand'mère ne lui eût pas dit un mot de son adhésion tacite à la proposition non encore formulée de Mme de Liminges. Constance avait fort bien compris qu'il s'agissait en ce moment d'une de ces rencontres fortuites qui précèdent les entrevues décisives, et qui, en certains cas, permettent de dire que « les jeunes gens se connaissaient déjà et s'aimaient depuis longtemps » et cependant le maintien de Raynald n'était pas tout à fait d'accord avec cette situation, et cela la rendait pensive, et son humeur s'en ressentait. Mais, pour le moment, tout cela fut oublié ; la satisfaction d'amour-propre qu'Éliane venait de lui causer fit tomber la barrière qui les avait séparées jusque-là, et la belle Constance devint subitement aussi gracieuse pour elle que jusque-là elle avait été le contraire.

— Vous aimez beaucoup la musique à ce que je vois ? lui dit-elle.

— Oh oui ! beaucoup.

— Et vous êtes musicienne ?...

— Je chante un peu et je joue du piano médiocrement. Assez pour m'accompagner.

— Vous chantez !... Oh ! alors, chantons ensemble un duo. Quels morceaux savez-vous ?

— Oh ! je ne sais rien qui soit à la mode, de vieux chants, des cantiques, des ballades écossaises ou anglaises.

— De la musique anglaise !... Quelle horreur !... Comment, vous ne savez rien d'italien, rien d'allemand ?

Tout en parlant, Constance parcourait vivement le contenu d'un

portefeuille tandis qu'Éliane suivait des yeux les morceaux qu'elle passait ainsi en revue.

— En voilà un que je connais, dit-elle, en le désignant du doigt, les paroles sont françaises, mais la musique est allemande.

— Ce duo de Mendelssohn?... Vous le connaissez? parfait! c'est un de ceux que j'aime le mieux. Quelle voix avez-vous?

— Quelle voix?

— Oui, est-ce une voix de soprano? de contralto? de mezzo soprano?...

— Je ne sais trop...

— N'importe. Chantez la seconde partie, moi j'ai une voix de soprano et je chante toujours la première.

Mlle de Longvilliers se remit au piano. Sa voix était fort ordinaire, mais elle savait chanter, et l'art en fait de chant l'emporte sur la nature, du moins elle en était convaincue, et elle ne craignait nullement la comparaison avec Éliane dont l'inexpérience était évidente. Celle-ci, sans songer à se faire prier, se leva sur-le-champ, simplement, et se plaça debout près du piano.

La robe d'Éliane était de soie blanche, et, pour seul ornement, elle portait au cou le médaillon d'or qu'elle ne quittait jamais. Elle n'était toutefois nullement éclipsée par la parure qui rehaussait la beauté de sa compagne, et elles formaient, à elles deux, un tableau fort digne de fixer l'attention des assistants. Les conversations particulières cessèrent. Tout le monde entoura le piano, M. de Trévals choisissant sa place le plus près possible de celle qu'occupait Éliane, tandis que Raynald demeurait assez loin, debout, en face des chanteuses, à moitié caché par le rideau de la fenêtre. Malseigne, sans rien dire, se rapprocha de lui.

Mlle de Longvilliers joua la ritournelle et chanta la première, puis Éliane commença sa partie. Dès les premiers sons de cette voix juste et pure, Constance fit un mouvement de surprise; lorsque Éliane chanta à son tour quelques mesures seule, elle murmura à voix basse : *Bravo!* Enfin, lorsque le morceau fut achevé, son sentiment artistique l'emportant en cet instant sur tout autre, elle se leva et embrassa Éliane avec un élan naturel et gracieux qui la rendit elle-même charmante, et les deux jeunes filles se trouvèrent tout d'un coup parfaitement à l'aise. Éliane sentit que son admiration, assez froide jusque-là pour sa belle compagne, se transformait presqu'en sympathie, et quant à Mlle de Longvilliers, elle passa, en un instant, de son attitude dédaigneuse à la plus grande familiarité.

— Mais vous avez une voix charmante, s'écria-t-elle, ce serait un crime que de ne pas la cultiver. Il faut absolument que je vous entende chanter de la musique italienne.

— Je ne sais pas l'italien.

— N'importe, je vous l'apprendrai. Vous avez une oreille qui vous fera saisir la prononciation sans peine. Et moi, je me pique du rare mérite d'en avoir une excellente, du moins en chantant, car, à dire le vrai, je serais fort embarrassée s'il me fallait dire deux mots d'italien sans accompagnement. C'est dit, n'est-ce pas?... A demain notre première leçon.

— De grand cœur, répondit Éliane, charmée de cette bonne grâce et toute prête à y répondre. Mais, en attendant, remettez vos mains sur le clavier et laissez-moi vous entendre encore...

Constance ne s'y refusa pas. Elle était de bonne humeur, satisfaite de l'effet qu'elle produisait. Elle joua contre son habitude sans se faire prier, passant avec complaisance d'un morceau à l'autre, à la demande de ceux qui l'entouraient, et de temps en temps, jetant autour d'elle un regard rapide pour voir quels étaient les plus attentifs. Les traits de Raynald, debout à quelques pas, étaient dans l'ombre, mais son attitude la frappa. Il était sérieux et immobile, et il semblait éprouver une émotion vive et contenue, qui ne lui déplut pas. Si elle eût pu le regarder plus attentivement, elle eût été moins satisfaite, car elle se serait aperçue que ses yeux, qu'elle croyait attachés sur elle, regardaient plus loin, et qu'ils suivaient en ce moment, avec une attention extrême, tous les mouvements de M. Horace de Trévals. Celui-ci, au moment ou Éliane avait été se rasseoir à quelques pas en arrière du piano, avait lui-même quitté brusquement la place qu'il avait occupée jusque-là. Et maintenant, appuyé au dossier de la chaise d'Éliane, il lui parlait tout bas. Que pouvait-il lui dire?...

D'abord Éliane n'eut pas l'air de l'entendre, penchée en avant, elle écoutait Constance, et la musique semblait l'absorber. Mais tout à coup Raynald la vit se redresser et tourner la tête vivement en rougissant. Son noble et fier profil exprimait la surprise, et ses lèvres proféraient quelques paroles qu'il aurait bien voulu entendre... Peut-être dans ce but allait-il faire un pas en avant, qui l'eût soustrait à l'ombre salutaire du rideau lorsqu'il sentit une main se poser sur son épaule, et il entendit à son oreille ces mots : *Prends garde.*

Il se retourna en tressaillant :

— C'est vous, Armand! Vous m'avez fait peur!... Je suis bien content néanmoins de vous voir, poursuivit-il en serrant la main de son ami, j'ai mille choses à vous dire.

— Je le devine et j'ai hâte de t'entendre.

— Quand pourrons-nous causer?...

— Quand tu voudras.

— Ce soir?

— Ce soir, j'ai déjà un rendez-vous.

— Un rendez-vous?

— Oui, ici, dans ce salon, avec ta mère.

— En ce cas, Armand, il faut absolument que je vous parle sur-le-champ. La soirée est belle, allons nous promener dans le jardin, aussi bien, j'étouffe ici!

Il eût eu peut-être plus de peine à quitter la place, si Éliane fût demeurée en face de lui et M. de Trévals auprès d'elle, mais elle s'était levée, et pendant un instant il l'avait perdue de vue. Le piano était placé devant les portes ouvertes d'une grande bibliothèque, moins éclairée que le salon. Elle avait passé par là pour venir prendre place de l'autre côté où il la vit reparaître tout près de Constance. Celle-ci attribua ce mouvement au seul désir de se rapprocher du clavier qui résonnait encore sous ses doigts habiles. Quant à M. de Trévals, il avait disparu dans les profondeurs de la bibliothèque, et Raynald ne l'aperçut plus.

Les deux amis furent bientôt dans la large allée qui longeait d'un côté le château et de l'autre la pelouse... la lune était levée, la nuit parfumée et radieuse.

Les confidences de Raynald ne se firent pas attendre, il avait besoin de s'épancher et il le fit avec véhémence, avec passion, avec amertume, tandis qu'Armand l'écoutait, non sans inquiétude, mais sans surprise.

— Ta mère refuse son consentement? dit-il enfin tristement; je le savais, je te l'avais dit d'avance, Raynald, tu t'en souviens! Pauvre Éliane! ajouta-t-il à demi voix.

— C'est moi qu'il faut plaindre, Armand, moi seul, dit Raynald avec violence, car je souffre...

Malseigne fit un imperceptible mouvement de surprise.

— Quant à elle, poursuivit Raynald, rien n'a troublé la sérénité de son cœur. Vous n'en douterez pas, si vous l'observez attentivement. Elle n'aime personne... du moins je l'espère... Mais depuis hier je suis à la torture. Trévals n'est venu ici que pour se rapprocher d'elle, cela est évident. Il est étrange qu'un homme aussi froid et aussi calculateur s'écarte ainsi de la coutume et ne cherche point à doubler les millions qu'il possède. Mais cela est. Ma mère s'en est aperçue et l'encourage. C'est ainsi qu'elle répond à l'aveu que je lui ai fait!... et pour me distraire, sans doute, elle m'oblige à m'occuper, du matin au soir, des hôtes qu'elle a réunis ici sans m'en prévenir. Mais ma patience est à bout... Il faut que ce tourment ait un terme, je souffre trop... J'aime Éliane, et si je la perds, Armand, je suis un homme perdu!...

Armand l'écoutait sans l'interrompre. Après un silence, il dit :

— Et Mlle de Longvilliers?

— Mlle de Longvilliers?... répéta Raynald avec surprise. Qu'a-t-elle à faire avec tout ce que je viens de vous dire? Que m'importe ce qui la regarde? C'est une belle personne, assez fantasque, et passablement nulle selon moi, n'en parlons pas, Armand. Elle m'est tout à fait indifférente.

Malseigne fut à son tour très surpris de cette réponse. Il ne comprenait pas que la marquise n'eût rien dit à son fils de ses projets, et encore moins que celui-ci ne les eût pas devinés. Il savait bien cependant que Raynald, presque autant que sa mère, était disposé à s'absorber dans sa propre pensée, et que s'il était trop généreux et trop capable de tendresse et de dévouement pour pouvoir être taxé d'égoïsme, il pouvait l'être de personnalité. En cela comme en beaucoup d'autres choses, son ami lui était supérieur, car Armand possédait la grandeur que l'oubli de soi-même peut seul donner.

Tandis qu'il demeurait un instant incertain sur ce qu'il devait dire, un grand bruit de voix et de rire se fit entendre. Toutes les fenêtres du salon s'ouvraient à la fois et toute la société qu'ils avaient laissée au salon se précipitait dans le jardin, et venait mettre bruyamment fin à l'entretien des deux amis. Il ne resta dans le salon que deux ou trois personnes qui redoutaient l'air du soir et parmi celles-ci la duchesse de Longvilliers qui, de loin, adressait à sa petite-fille de vaines supplications pour la retenir.

— Constance!... quelle folie!... passer ainsi subitement de ce salon où on étouffe au grand air. Constance! je vous le défends. Revenez, je le veux, prenez au moins ce mantelet...

Mais Constance était déjà beaucoup trop loin pour l'entendre. Éliane n'avait pas été lente à la suivre, mais elle entendit toutefois cet appel et elle revint sur ses pas pour se charger du mantelet de cachemire blanc que la duchesse voulait envoyer à sa petite-fille. La marquise alors l'arrêta encore un instant pour lui jeter à elle-même sur les épaules un grand châle de dentelle noire qu'elle ôta pour le lui mettre. Ce court délai suffit pour faire perdre à Éliane la trace de ceux qu'elle allait rejoindre. Constance avait déclaré qu'elle voulait descendre jusqu'au bord de la rivière, et, bon gré mal gré, Raynald avait été sommé d'y conduire toute la compagnie par le plus court chemin. Pour cela, il fallait quitter presque sur-le-champ la grande allée découverte où ils se trouvaient, pour en prendre une qu'ombrageaient de grands arbres, en sorte qu'en se retrouvant dehors, Éliane n'aperçut plus personne, quelque vive que fût en ce moment la clarté de la lune. Bientôt cependant, en regardant attentivement devant elle, elle crut voir revenir un de ceux qui avaient suivi Constance. Elle pensa que celle-ci s'était aperçue de son

absence et l'envoyait chercher, et elle fit quelques pas vers celui qui venait, mais dès qu'elle fut assez près pour le reconnaître, elle s'arrêta tout court et, au lieu de continuer son chemin, elle reprit brusquement celui du château et elle allait rentrer dans le salon sans songer à ce qu'elle dirait pour expliquer ce retour soudain, lorsqu'elle entendit son nom prononcé par quelqu'un que l'ombre du mur auquel il était adossé l'avait empêchée d'apercevoir plus tôt.

— Éliane!... Comment! vous voilà toute seule? Je vous croyais partie avec cette bande joyeuse.

— M. de Malseigne!... Oh! Dieu soit loué, s'écria-t-elle avec une expression de joie et de soulagement, dont fut fort étonné celui à qui elle s'adressait. Je vous en supplie, venez avec moi, donnez-moi le bras, allons les rejoindre. Ils sont tous au bord de la rivière.

Et sans attendre sa réponse, elle passa son bras sous le sien et l'entraîna dans la grande allée.

Au bout de quelques pas, ils rencontrèrent Horace de Trévals. Celui-ci eut l'air surpris et contrarié; mais en reconnaissant Malseigne, il reprit promptement sur lui et lui tendit la main.

— Je craignais, mademoiselle, que vous ne fussiez restée seule en arrière, et je revenais vous chercher, car l'allée que l'on prend, en quittant celle-ci, est fort sombre, et le petit chemin qui descend à la rivière fort difficile.

— Je vous remercie, monsieur, dit Éliane en serrant davantage le bras de Malseigne pour lui faire hâter le pas.

— Je ne vous savais pas ici, Malseigne, reprit Horace. Depuis quand êtes-vous arrivé?

— Depuis une heure seulement.

Ils continuèrent leur route. M. de Trévals marchait près d'Éliane sans lui parler. Ils traversèrent l'allée couverte, puis descendirent par le petit chemin, qui était, en effet, presque dangereux à cette heure et à cette lumière qui tantôt les inondait, tantôt les laissait dans l'ombre la plus noire. Éliane marchait si vite, que, sans le bras qui la soutenait, elle eût trébuché mille fois... Enfin ils parvinrent à un grand platane situé au bord de la rivière, et autour duquel se trouvaient plusieurs sièges. La vue en ce lieu était belle, et les habitants du château aimaient à venir s'y asseoir. Ce fut à cette place qu'ils retrouvèrent Constance et tous ceux qui l'avaient suivie ou accompagnée.

Éliane se rapprocha d'elle et lui mit sur les épaules le mantelet dont elle était dépositaire. Constance l'accepta, en remerciant seulement d'un signe de tête celle qui lui rendait ce service. Elle parlait en ce moment à Raynald avec animation, et ne s'interrompit pas autrement :

— Trois chevaux! dites-vous. Trois chevaux de selle qui pourraient être montés par des femmes?... C'est plus qu'il n'en faut. Alors, monsieur de Liminges, pourquoi ne ferions-nous pas tous une promenade demain matin avant l'heure où il fait étouffant. J'en meurs d'envie, et bonne maman me le permettra, car voici Mme de l'Héris toute disposée, j'en suis sûre, à me servir de chaperon.

Mme de l'Héris répondit par un assentiment enthousiaste.

— Puis, une de ces demoiselles, poursuivit Constance, Mlle Flore, ou Mlle Herminie des Fougères, peut-être, se joindra à nous?

— Ni l'une ni l'autre ne possède le talent de l'équitation, répondit avec froideur, Mme des Fougères, qui, voyant ses filles lui échapper, les avait suivies jusqu'au bord de la rivière.

Mais elle avait froid, cette promenade nocturne lui semblait aussi désagréable que déplacée; et son humeur n'était d'ailleurs point sereine. Ses filles passaient pour des beautés dans tout le pays, et personne, ce jour-là, n'avait eu l'air de s'en apercevoir.

— Si vous cherchez une écuyère exercée, poursuivit-elle d'un ton plus aigre, voici Mlle de Liminges, qui, m'a-t-on dit, en remontrerait aux amazones les plus célèbres.

Elle n'avait pas assurément l'intention de faire valoir Éliane, mais cette révélation produisit un effet tout différent de celui qu'elle attendait.

— En vérité! aucune qualité ne vous manque donc! s'écria Constance, en s'adressant vivement à Éliane. Puis, sans attendre sa réponse, elle poursuivit : Alors tout est au mieux. Nous serons trois, dont une femme mariée. D'ailleurs, bon papa monte encore très volontiers à cheval, et lorsqu'il ne s'agit que d'une promenade d'une heure, cela ne le fatigue pas. C'est lui qui a été mon maître d'équitation... C'est dit, il sera des nôtres, si je le lui demande, et bonne maman n'aura rien à dire. Maintenant, rentrons vite, pour qu'elle ne soit pas trop fâchée, et demain matin, monsieur de Liminges, nous irons là-bas, n'est-ce pas?... Et elle désigna du doigt, droit en face du point où ils se trouvaient, le petit château d'Erlon-du-Gué, qui, sous la lumière de la lune, se détachait vivement de la masse de verdure et de fleurs dont il était entouré, au-dessous de laquelle serpentait la rivière comme un ruban d'argent.

Raynald balbutia un assentiment, mais il ne songeait guère à Constance. En ce moment, ses yeux étaient fixés sur le pâle visage d'Éliane qui, la tête appuyée contre le tronc du platane, couverte du grand voile noir qui tombait sur sa robe blanche, presque jusqu'à ses pieds, ressemblait à l'une de ces apparitions des légendes allemandes, qui, malgré leur beauté, sont des présages de malheur. Elle

avait les yeux attachés sur le côté opposé de la rivière, et tandis que le regard de Raynald suivait le sien.

Tous deux pensaient, je crois, la même chose!

Oui, tous deux se rappelaient cette heureuse promenade qui ne s'était plus répétée, et tous deux peut-être songeaient au projet, formé ce jour-là, de visiter seuls, ensemble, le petit château du Gué!... Depuis ce jour, un changement était survenu. Elle le sentait avec étonnement et un vague regret, Raynald avec une poignante angoisse. Ils étaient encore l'un près de l'autre, mais déjà ils étaient séparés. Elle ne savait pourquoi, il ne le savait que trop, et elle ne l'eût probablement pas ignoré longtemps, si la possibilité eût été laissée en ce moment à Raynald de lui laisser lire dans son cœur trop plein tous les sentiments qu'il avait promis de lui taire!

Mais il fallait absolument se contraindre et remettre son masque. Tous se remettaient en marche pour quitter le bord de la rivière, Raynald dut reprendre la tête du cortège, en offrant son bras à Mlle de Longvilliers, et Mme de l'Héris les suivit avec son escorte. Malseigne, qui n'avait pas perdu Éliane de vue, fit, ici, un pas en avant pour reprendre auprès d'elle, le rôle protecteur qu'elle lui avait assigné. Mais il fut arrêté par un bras pesant qui s'empara tout d'un coup du sien. C'était celui de Mme des Fougères.

— De grâce, monsieur, aidez-moi ! Il m'est impossible de monter seule ce roidillon...

Et faisant passer ses filles devant elle, elle s'appuya fortement sur le bras dont, bon gré mal gré, le secours ne put lui être refusé, et commença ainsi à gravir la montée. Éliane, demeurée la dernière, et un peu attardée dans ce mouvement subit, ne trouva plus auprès d'elle que M. de Trévals.

Elle marcha alors vite et seule en avant. Mais au bas de la montée, Horace la rejoignit.

— Veuillez, de grâce, mademoiselle, accepter mon bras.

— Je vous remercie, monsieur de Trévals, mais je puis me passer de votre aide, j'ai le pied très sûr, et je suis accoutumée aux mauvais chemins.

En effet, elle monta devant lui, seule, et d'un pas très ferme. Horace la suivit en silence. Mais, arrivés en haut, il se rapprocha d'elle, et sans lui proposer son bras, il marcha à ses côtés.

— Mademoiselle Éliane, dit-il enfin, puisque pour un instant je puis vous parler seul, permettez-moi d'en profiter pour vous demander pardon.

— Je n'ai réellement rien à vous pardonner, je ne pense pas que

vous ayez voulu me déplaire, mais si voulez faire ce qui me sera agréable, vous ne me parlerez plus comme vous l'avez fait ce matin, et tout à l'heure encore dans le salon. Maintenant n'en parlons plus et soyons bons amis.

— Non, il faut que je m'excuse, il faut que je vous dise pourquoi j'ai osé vous parler de ce que j'éprouve. J'aurais dû, je le sais, vous taire tout ce que votre grâce, votre beauté...

— Monsieur de Trévals, dit Éliane avec impatience, il est vraiment inconcevable qu'il vous plaise de continuer sur ce ton après ce que je viens de vous dire.

— Laissez-moi achever. Je n'ai osé vous parler ainsi que parce que n'ayant point été élevée en France, j'ai cru que vous n'en seriez point étonnée, et qu'il me serait permis de vous faire, sans intermédiaire, la demande que selon nos usages, j'aurais dû adresser d'abord à votre tante.

Horace de Trévals croyait, au fond, impossible que celle à laquelle il donnait cette explication pût en être sérieusement mécontente. Il eût changé d'avis peut-être, si l'obscurité ne l'eût pas empêché d'apercevoir les traits d'Éliane. Elle se borna d'abord à marcher plus vite sans répondre, puis, lorsqu'elle eut diminué la distance qui la séparait de ceux qui allaient devant, elle dit froidement :

— En cela, vous vous êtes trompé, j'ai été élevée loin d'ici, mais je suis Française et je ne connais les usages d'aucun autre pays.

La seule pensée d'Éliane en répondant ainsi était celle d'échapper à M. de Trévals. Malheureusement, les paroles dont elle venait de se servir eurent un effet tout autre que celui qu'elle en attendait. Horace ne pouvait ou ne voulait sérieusement croire à un refus ; aussi, après un moment de réflexion, il les prit non point pour une injonction de renoncer à ses projets, mais seulement comme celle de les faire prévaloir autrement.

Lorsque la jeunesse, absente du salon, y fut rentrée bruyamment, Constance prit sur-le-champ la parole. D'abord, pour mettre son grand-père dans ses intérêts ; puis pour demander la permission de la duchesse de Longvilliers ; enfin pour obtenir le consentement de la marquise. Celle-ci, bien qu'un peu surprise, ne fut pas, en somme, mécontente d'un projet que semblait seconder son fils, et qui le forçait à s'occuper très particulièrement de Mlle de Longvilliers, et elle fut beaucoup plus disposée encore à le favoriser, lorsque Éliane, en dépit de toutes les instances de Constance, demanda et obtint la permission d'être exemptée de la promenade.

Il fut donc enfin convenu que le duc de Longvilliers escorterait sa petite-fille, et que le reste de la cavalcade se composerait de Mme de

l'Héris, Raynald, le comte de Trévals, et M. Edgar Deshaies qui s'était hâté d'annoncer l'intention d'en faire partie.

Mme des Fougères et ses filles prirent alors congé de la marquise, sans emporter de leur soirée au château un aussi agréable souvenir que de coutume. Mme de l'Héris, au contraire, partit gaiement dans sa petite victoria, les plumes blanches de son chapeau flottant au vent de la nuit, et promettant d'être exacte au rendez-vous du lendemain.

Après leur départ, la soirée était si avancée, que la marquise, fatiguée, rentra dans son appartement sur-le-champ, en faisant dire à Malseigne qu'elle l'attendrait chez elle le lendemain matin pendant l'heure de la promenade à laquelle, lui aussi, avait refusé de se joindre.

Mme A. Craven.

La suite prochainement.

UN PAGE DE LOUIS XV[1]

Il est dans notre histoire peu d'époques plus décriées que celle de Louis XV ; monarque, clergé, noblesse, haute bourgeoisie, administration, mœurs, tout ce qui touche à ce règne semble avoir été voué au mépris et à l'indignation publics. Il est sûr que l'organisme entier de l'ancienne société française semble épuisé et que, retenus par des mains débiles, les liens qui en formaient la cohésion paraissent brisés.

Concentrant dans cette période tout l'ancien régime, les uns y cherchent les causes de la révolution et sa justification ; d'autres, occupés de moins graves sujets ou moins passionnés, regardant cette époque comme une de celles où brillèrent du plus vif éclat cette qualité si française, dit-on, l'esprit, les grâces mondaines, et cet art plus réellement français, la conversation , l'étudient simplement, pour la mieux connaître ; de sorte que les uns se sont attachés à ce siècle pour sa philosophie, pour le mouvement général des esprits cherchant un nouvel horizon, les autres pour sa grâce, son élégance, ses futilités même.

Aussi nulle époque n'excite-t-elle encore davantage l'intérêt ou la curiosité ; nulle n'est-elle plus fouillée.

On ne néglige aucune source d'information. Après les mémoires et les correspondances viennent les recueils de chansons, les vers de salon, les arrêts des cours, les comptes d'ouvriers, comme si l'on voulait former un dossier judiciaire ; après l'histoire, la monographie.

De toutes ces investigations n'est-il pas sorti ce que l'on ne cherchait pas ? la découverte de vertus solides, de principes sévères, austères même dans certaines familles, d'hommes prêts à toute œuvre sérieuse, grande, patriotique, et auxquels n'a manqué que l'occasion ou mieux l'appel d'un gouvernement qui valait moins que le pays.

[1] *Correspondance inédite de Joseph-Marie, comte de Lordat, page du roi Louis XV* (1740-1747).

Chaque jour, des révélations de ce genre sont faites, les dépôts publics sont plus ouverts, les archives de famille plus regardées, malheureusement bien tard; on semble commencer à comprendre que l'ancienne France ne saurait être jugée sur des anecdotes scandaleuses ou sur des chroniques de cour. Les appréciations toutes faites, les partis pris injustes en seront-ils modifiés? le caractère attribué à cette époque en sera-t-il atteint?

Sans avoir cette haute prétention, je crois répondre à un goût bien général et au désir exprimé par des hommes aussi épris de la vérité que de l'amour de leur pays, en portant à la connaissance, sinon du grand public, au moins de ces chercheurs assez nombreux pour que leur parole ait de l'écho, un document de plus. Il n'est pas d'ailleurs, ce me semble, inutile de montrer, et sans intérêt de savoir quelle patriotique éducation était alors donnée aux jeunes gens, quelles obligations imposait le soin d'une carrière, les difficultés, les obstacles qu'on y rencontrait.

J'ai retrouvé, dans des débris d'archives de famille, une correspondance régulière, suivie, relative à cette période glorieuse encore pendant laquelle Louis XV reçut le titre de Bien-Aimé, que domine le nom de Fontenoy et qu'illustra le maréchal de Saxe.

Il ne s'agit pas de personnages de première grandeur... Un jeune homme de quinze ans [1], un enfant, est envoyé à la cour; il fait, aux pages, son apprentissage du monde et de la guerre. Il y a été mené par un vieil oncle [2], ancien page lui-même, devenu brigadier des

[1] Joseph-Marie, comte de Lordat, baron de Bram et des états de Languedoc, maréchal des camps et armées du roi, né en 1725, reçu page du roi en la petite écurie, le 1er août 1740. Successivement nommé 2e cornette des chevau-légers d'Anjou, avec commission de lieutenant-colonel, en 1745; 1er cornette des chevau-légers d'Orléans, en 1748; gouverneur de Carcassonne, sur la démission de son père, en 1753; sous-lieutenant des chevau-légers de Bourgogne, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, en 1754; capitaine lieutenant aux gendarmes de Flandres, en 1759; inspecteur et major de la gendarmerie, la même année; brigadier des armées, en 1761; maréchal de camp et gouverneur de Bronage, en 1762; fait la guerre de Flandres, 1744-48, se trouve à Fontenoy, Rocoux, Lawfeld, aux sièges de Tournay, Mons, Charleroy, Namur, Cassel, la Hesse, à la bataille de Lutzelbourg, Minden; aux affaires de Corbach, Closlacamp; fait la campagne d'Allemagne, 1761-1762, où il se distingue en diverses occasions (*Chronologie militaire* de Pinard); meurt à Paris, en 1765, à l'âge de trente-neuf ans. Il avait épousé Marguerite-Louise Colbert de Seignelay, fille de Charles-Éléonor Colbert, marquis de Seignelay et de Renée de Gontaut-Biron.

Son fils, marié très jeune avec Mlle de Tilly, n'eut qu'une fille qui épousa le vicomte de Bourbon-Busset.

[2] Louis, comte de Lordat, baron de Bram et des états de Languedoc, né en 1670, page du roi Louis XIV, en 1687, chevalier de Saint-Louis, briga-

armées du roi [1]. Blessé grièvement à Malplaquet, obligé de renoncer au service actif, le vieil oncle est venu habiter une terre à deux cents lieues de la cour [2]. Il ne s'était pas marié et avait reporté sur son frère [3], plus jeune, officier de marine, père de nombreux enfants, toute la protection que les mœurs du temps commandaient, et sur le fils aîné de ce frère cette assistance vigilante où le culte de la famille, son maintien, son élévation, tenaient souvent autant de place que d'affection.

Une maison récemment construite sur les plans et dans l'ordre d'idées que les nouvelles habitudes de vie imposaient, lointain souvenir de Versailles, avec les grandes allées droites, les terrasses, les bosquets réguliers, avait remplacé la maison exiguë, sans jour, sans espace, située en plein village, qui pendant longtemps avait été la demeure de la famille, succédant elle-même au vieux château féodal détruit dans les guerres de religion. Dans cette étroite maison, on naissait nombreux, on y revenait mourir rares; on n'y vivait pas. Les grandes luttes nationales, les guerres de religion ou de parti, décimaient les familles; les asiles religieux gardaient les filles, l'armée et le sacerdoce se partageaient les garçons.

Plus que le Nord, notre Midi avait suivi ces phases; la guerre des Albigeois, la réunion du comté de Toulouse à la couronne, avaient ruiné la noblesse ou tout au moins amoindri sa situation. Dans les villes parlementaires seules s'étaient créées ou refaites de riches existences; peu à peu cependant des alliances fréquentes firent participer à ces fortunes quelques-unes des familles plus spécialement vouées au service militaire.

Dans cette nouvelle et vaste demeure vivaient, auprès du vieil officier, son frère, sa belle-sœur, et les survivants de leurs douze enfants [4]. Beaucoup de parents et d'amis venaient le visiter, et il

dier des armées du roi, mort sans être marié, en 1752, laissant ses biens à son neveu Joseph-Marie.

[1] Le titre de brigadier se donne à ceux qui commandent des brigades formées d'un ou plusieurs corps de troupes, selon la volonté du général de l'armée; autrefois les mestres-de-camp ou colonels commandaient les brigades, mais les discussions qui s'élevaient journellement entre les plus anciens mestres-de-camp et ceux des plus anciens régiments qui prétendaient également au commandement des brigades, engagèrent le maréchal de Turenne à proposer, à Louis XIV, de nommer des officiers permanents pour commander les brigades. (Mém. militaires.) C'était donc un grade intermédiaire entre colonel et maréchal de camp.

[2] Bram, près de Castelnaudary, baronnie des états de Languedoc.

[3] Paul-Jacques, né en 1679, mort en 1765, officier de marine, commandant à Toulon, chevalier de Saint-Louis, puis gouverneur de Carcassonne, avait épousé Marie de Masnau, sœur de la comtesse de Bruyères-Chalabre.

[4] De ces douze enfants, l'un, sous-lieutenant au régiment du roi, fut tué

aimait à souvent réunir autour de lui une nombreuse compagnie. L'agriculture, l'horticulture, commençaient à être en honneur, et c'était avec satisfaction qu'il s'entendait qualifier le meilleur jardinier de la province. Pour être retiré dans sa terre, s'occuper de plantation de jardin fruitier, d'agriculture, on n'avait pas perdu le souvenir de la cour, de l'armée surtout; savoir les nouvelles de l'une, se tenir au courant des changements, moins fréquents toutefois qu'aujourd'hui, que chaque ministre cherchait à introduire dans l'organisation de l'autre, connaître les promotions, la conduite de chacun; puis, quand chaque printemps venait, la campagne, la marche des troupes, les moindres faits de guerre, tenaient une grande place dans la vie. Aux correspondances suivies, aux lettres de félicitations, de condoléances, qui entretenaient les relations du monde, venaient s'ajouter des feuilles périodiques, manuscrites, anonymes, dont j'ai aussi retrouvé quelques fragments [1]. Toutes les

à Pragues (1741); un autre, officier de marine, périt à la mer, au combat de Belle-Isle (1759); un autre mourut jeune, vicaire général de Narbonne; un autre, page du roi, officier de marine, commandeur de Malte, périt pendant la Terreur, en 1793. Le dernier, François-Anne-Louis, page du roi aussi en la petite écurie, mestre-de-camp de cavalerie, devint, après la mort de ses neveux, fils de Joseph-Marie, marquis de Lordat, baron de Bram et des états. Il épousa, en 1781, Marie de Caumont la Force, mourut en 1787, laissant quatre enfants. Des filles, l'une épousa Jacques, marquis d'Avessens; l'autre, François de Varagne-Gardouch, marquis de Belesta. Trois moururent jeunes, sans être mariées; une fut religieuse.

[1] Je reproduis ici, textuellement, une de ces feuilles manuscrites, curieuses au moins par la variété des nouvelles, sinon par leur importance :

« Paris, le 6 janvier 1744.

« Le roi a nommé M. le prince de Conty, général des troupes d'Italie; M. le bailly de Givry, lieutenant général sous ses ordres, à l'absence duquel M. le chevalier d'Aché commandera à Dunkerque; M. le comte de Maillebois, major général; Milord Triconel, aide-major général, et M. Chauvelin, maréchal général des logis.

« M. le comte de Lautrec, lieutenant général, doit se rendre à la même armée, après son retour de Francfort, d'où M. de Chavigny est arrivé ici.

« M. le maréchal de Coigny commandera sur le Rhin; et M. le comte de Saxe, sur la Mozelle.

« Le roi a fait chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, MM. les ducs de Brissac, Luxembourg, Boufflers, Biron, comtes de la Mottehoudancourt et de Coigny.

« Le roi vint vendredi dernier à l'Opéra, où M. le Dauphin et Mmes de France doivent venir la semaine prochaine.

« Mgr le Dauphin gagna 400 au lansquenet, que le roi tint à l'occasion du mariage de M. le duc de Chartres, à qui on a volé une tabatière d'or dans sa poche, et on dégalonna un écran à la table de Mme la duchesse, son épouse.

« M. le marquis de Gontault, fils de M. le maréchal de Biron, épouse

semaines elles venaient apporter les échos de ce monde, si curieux, si vivant, remuant dans sa régularité, agité dans son immobilité.

La préoccupation dominante était cependant le jeune page que l'on venait, à quinze ans, de lancer dans ce monde dangereux. Bien des amis l'entouraient sans doute, le surveillaient même, entre autres un certain abbé Dolmières, originaire du Languedoc, un ancien précepteur peut-être, grand vicaire du cardinal de Tencin, dont la correspondance a aussi été conservée[1]. Chaque semaine il

M[lle] du Châtel, fille du maréchal de camp, qui apporte 40 000 écus de rente en mariage; et M. de Chalais, capitaine de cavalerie, M[lle] de Chalais, sa cousine, fille du prince de ce nom, grand d'Espagne.

« M. Coulon a obtenu le gouvernement de Bayeux, qu'avait feu Monsieur son père, et une charge d'écuyer chez la reine.

« M. l'abbé Magnol a obtenu l'abbaye de Méry.

« M[me] de Clermont d'Amboise, abbesse de Saint-Paul, près Beauvais, est morte âgée de soixante-seize ans, ainsi que M[me] de Brione, veuve du comte de ce nom, âgée de quatre-vingt-trois ans.

« Le sujet du prix de l'Académie française, pour le jour de la Saint-Louis est : *Le progrès de la comédie sous le règne de Louis XIV,* dont on pourra louer les actions en cent vers, et une courte prière séparée du corps de l'ouvrage.

« On compte 126 millions, tirés sur les gens en charge, par les édits publiés ces jours derniers.

« On parle d'une action sur le Rhin, aux fêtes de Noël, après laquelle nos troupes seraient revenues en deçà de ce fleuve.

« On voit ici des étrennes mignonnes de Bruxelles, avec le privilège de la reine de Hongrie, où l'empereur n'est qualifié que d'électeur, et la czarine nommée simplement Élisabeth Petrowna, fille de Pierre I[er], et placée après Jean III, czar.

« M. le marquis de la Chetardie a contremandé l'envoi de ses équipages, à Pétersbourg, où la czarine et le grand prince de Russie sont tombés dangereusement malades. »

[1] Les lettres de l'abbé Dolmières sont en général courtes; elles méritent plutôt le nom de bulletin. On y retouve bien cependant les nouvelles du jour : cour, ville, armées. Le cardinal de Tencin, dont il était un des vicaires généraux, était très lié avec le maréchal de Belle-Isle, chez qui il allait souvent à la campagne, dans son beau château de Bizy, près de Vernon (Normandie). Je retrouve, dans une de ces lettres, le détail de la vie qu'on y menait, vie que du petit au grand chacun cherchait à imiter, qui était le type de la vie à la campagne, telle qu'on la comprenait alors, et qui était plutôt la vie de cour et de ville continuée :

« Bizy, près Vernon, 13 may 1746.

« Ce pays-ci est admirable, enrichi et embelli par un maréchal qui en fait le plus bel ornement à tous égards. Vie trop gracieuse. Le matin, quelques instants dans sa chambre, d'où on ne sort que pour faire une procession de visites à une très grande compagnie; un peu de promenade sur une magnifique terrasse; puis la messe après laquelle on sert un si gros déjeuner qu'il me tient lieu de dîner et de souper, aussi bien qu'à M. le Cardinal, car

envoyait son bulletin de nouvelles, qui vient contrôler ou compléter les lettres que, deux fois la semaine, le jeune page écrivait rigoureusement à son père et à son oncle. Les réponses de l'oncle, très exact, manquent, et c'est regrettable. On comprend, par les lettres du neveu, quels conseils étaient donnés sur la conduite à la cour, dans le monde, plus tard à l'armée. Le respect avec lequel ils étaient reçus est un sûr garant de la tendresse inquiète, quelquefois un peu grondeuse, qui les dictait. Disséminés dans le cours de cette longue correspondance, ils ne forment pas une instruction détachée, complète, comme celle, si remarquable, que le maréchal de Belle-Isle adressait à son fils, ce jeune et parfait comte de Gisors, enlevé à Crefelt, célébré par Voltaire, autrefois, illustré par M. Rousset [1], aujourd'hui, mais ils s'inspirent des mêmes principes. Ils sont comme le commentaire de ces maximes que l'on retrouve dans les annuaires militaires de cette époque (*État de la France*) :

Le vrai caractère d'un parfait homme de guerre ;
La crainte de Dieu ;
L'amour du souverain ;
Le respect des lois;
La préférence de l'honneur aux plaisirs et à la vie même.

Ils sont devenus la règle de conduite invariable de ce jeune homme, chez qui, à tous les moments de sa trop courte vie, on retrouve toujours l'amour de son pays et de son souverain, un jugement droit, une raison ferme, le culte de l'honneur, qui n'excluait pas un certain savoir-faire.

I

La correspondance suivie ne s'ouvre qu'en 1743 et se prolonge jusqu'en 1747. Elle comprend les deux dernières années de services aux pages et les deux premières du régiment.

Deux lettres isolées ont été conservées; elles sont datées de 1740,

depuis Rome, nous ne faisons qu'un repas. Rien n'est si charmant que de voir M. le Maréchal à la tête d'une table longue comme celle d'un réfectoire, auprès de l'office, où l'on arrive et l'on en sort quand on veut. Ensuite on se rassemble dans un grand cabinet où chacun fait sa partie jusqu'à cinq heures, et l'on trouve, en sortant, des calèches pour aller se promener dans un parc immense où l'on voit les plus belles plantations. On sert à manger splendidement sur les huit heures pour les soupants, et où nous n'assistons, avec M. le Cardinal, que sur la fin, pour y prendre des glaces; après quoi, partie nouvelle où je gagnai hier mon louis, n'ayant perdu la veille que 6 livres et le jour auparavant 4... Voilà comme nous passons nos journées. »

[1] M. Camille Rousset, *Le comte de Gisors*, p. 29.

lorsqu'à l'âge de quinze ans le jeune page venait d'être laissé à Paris.

Elles me paraissent curieuses par le caractère, l'état d'esprit, le degré d'éducation qu'elles indiquent, et par la forme qui sera conservée dans toute la correspondance et qui montre, avec l'affection et la reconnaissance toujours exprimées, l'autorité toujours reconnue et respectée.

Paris, ce 25 mai 1740.

Monsieur mon très cher oncle,

J'ai tardé quelque temps à vous écrire, parce que je croyais de jour en jour recevoir une lettre de votre part qui m'apprendrait votre arrivée. J'ai reçu avant-hier celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du quinze; ce qui m'a fait oublier de mettre le quantième, c'est qu'en écrivant je ne sais pas quelquefois le jour du mois où nous sommes, et j'écris toujours dans l'intention de le demander à quelqu'un quand ma lettre sera faite. Je n'ai pas su apparemment m'exprimer, quand je vous ai dit que mon maître de mathématiques ne connaissait pas le livre de M. de Feuquières, je ne voulais pas vous faire entendre par là que c'était une preuve que le livre n'était pas bon; soyez assuré que, quoique mon maître soit fort habile, je ne me règle pas là-dessus sur lui; il peut ne pas connaître un livre, quoique fort bon. M. de Boteville ne m'a pas encore envoyé chercher, et je crois que M. le duc de Biron est parti pour son régiment; heureusement son séjour y sera court, à ce qu'on m'a dit. Je n'ai pas encore été saluer M. de Rochepierre, n'étant pas assez propre pour cela.

Comme le mauvais temps continuait toujours, Mgr l'archevêque a ordonné qu'on découvrirait la châsse de sainte Geneviève dont Paris a souvent ressenti l'assistance, et que toutes les paroisses, même de la campagne à cinq à six lieues à la ronde, viennent en procession; on la découvrit samedi dernier et dès le soir il fit un temps charmant qui dure encore, et qui paraît devoir durer longtemps. Je ne vous donne pas cela comme un miracle, et comme un effet de la puissance de cette sainte. Je ne suis en cette occasion ni esprit fort ni esprit faible; ce qu'il y a de sûr, c'est que, quoi que disent les premiers qui attribuent cela au hasard, toutes les fois qu'on a fait des prières solennelles à cette sainte pour lui demander son secours, elle l'a toujours accordé avec succès.

Je viens des nouvelles saintes aux profanes, cela est juste; après des miracles saints, si on peut parler ainsi, je viens vous en apprendre de profanes, qu'il faut toujours examiner aussi bien que les premiers avant de les croire : on m'a dit, et je ne sais qu'en croire, que Thomas Kouli-Kan, grand sophi de Perse, ce fameux conquérant ou, pour mieux dire, ce héros de roman, qu'on dit être Breton et avoir été moine en France, qui ensuite s'étant enfui dans les pays orientaux et dans les

troupes de Perse, est parvenu dans ce pays jusqu'à la royauté; que cet homme, dis-je, va contre le Grand Turc avec des troupes innombrables tirées de Perse, du Mogolistan et des autres pays qu'il a conquis; il va, dit-on, droit à Constantinople, et on ajoute que le grand seigneur fait de grandes offres à la czarine et à l'empereur, pour les engager à le défendre, et qu'il a fait à l'empereur des présents magnifiques; je soupçonne que c'est une nouvelle fabriquée pour amuser les cafés de Paris. Je vous la donne comme on me l'a donnée.

On m'a dit aussi (et cela est plus intéressant, parce que c'est plus vraisemblable) que cinq vaisseaux espagnols, sortis du port de Carthagène, sur la nouvelle de l'approche de l'amiral Vernon, avaient battu et pris le général anglais. On dit que cette prise répare de reste la perte qu'ils avaient faite à Porto-Bello.

J'ai toujours l'honneur d'être, avec autant de reconnaissance que de respect, Monsieur mon très cher oncle, votre très humble et très obéissant serviteur,

De Lordat de Bram.

Je vous prie de présenter mon profond respect à ma chère mère et mon cher père, et de faire bien des embrassades de ma part à ma sœur et mes frères.

Il quitte Paris et écrit, de Metz, le 6 septembre 1740 :

Monsieur mon très cher oncle,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 2, où vous vous plaignez de mon indolence à vous écrire ; je suis au désespoir d'avoir mérité vos reproches. Ce qui me fait le plus de peine, c'est que vous me conseillez d'en profiter, pour n'être pas si paresseux, si ce n'est à votre égard, du moins envers des gens pour qui j'aurais de l'amitié; ce sont ces derniers reproches qui m'ont touché le plus vivement. En effet, pour qui dois-je avoir plus d'attachement et d'amitié, si j'ose le dire, que pour vous. Ne sais-je point celle que vous avez pour moi, et quelle raison peut m'engager à n'en pas profiter? Vous craignez, dites-vous, que tous les mouvements que vous vous donnez pour moi ne soient perdus; éloignez, je vous prie, de votre esprit une pareille pensée, par laquelle vous ne me rendez pas justice. Soyez assuré que personne au monde ne sent mieux que moi toutes les obligations que je vous ai, et que je ne les oublierai de ma vie. Vous me dites, si votre lettre fait quelque effet sur moi, de vous écrire deux fois la semaine. Elle en fait plus que vous ne pensez, et je vous assure que je n'y manquerai pas; je servirai en cela mon propre plaisir et l'amitié que vous avez pour moi.

J'ai été fort souvent chez M. l'abbé de la Vergue (pour qui M. de

Bournonville m'avait donné une lettre), sans le trouver; à la fin j'ai trouvé son heure. Vous ne sauriez croire toutes les politesses qu'il m'a faites, j'en suis confus; il a voulu absolument savoir mon logement pour me rendre visite. C'est un homme respectable, qui est ici le premier dans le chapitre après l'évêque; il m'a prié de savoir l'adresse de M. de Bournonville pour lui répondre, je vous prie de me la donner. Vous me demandez un détail de la manière dont j'ai été reçu par les officiers pour qui vous m'aviez fait avoir des lettres : MM. d'Aubeterre et de Gabriac m'ont reçu comme un homme recommandé par leur bon ami, c'est-à-dire M. Mongin ; ce sont deux jeunes gens fort aimables et fort polis; M. de Vesnes, major, m'a fait toutes les politesses qu'un commandant peut faire à un jeune homme; M. de la Fare, pour qui j'avais une lettre de M. de Bonneval, m'a assez bien reçu; pour M. de Saint-Perne, il était absent, et M. de la Serre m'a promis de lui faire remettre la lettre du baron de Lordat. Ce que je vous ai dit dans ma dernière lettre de M. de G*** était seulement pour que vous pussiez le montrer à son oncle; M. de Vaudreuil m'avait fort conseillé de ne pas le fréquenter, et était fort fâché qu'on m'eût recommandé à lui; il me fait des politesses, et j'y réponds de mon mieux; mais pas de liaison.

Nous allons aux écoles de mathématiques trois fois seulement par semaine, pour que tout le monde puisse apprendre; les quatre commandants de bataillons et les quatre capitaines de grenadiers font par tour pour y assister et voir si on y manque, ce pour quoi on est mis aux arrêts ; pour le dessin et les armes on est maître d'y aller, mais tout le monde y va; le maître de langues n'a pas encore commencé. Je vous remercie de la recommandation que vous voulez me donner auprès de M. d'Aubeterre; mais pour manger avec lui, M. d'Allemand ne sait pas que son auberge est plus chère que celle de M. de Vaudreuil. Je crois que M. d'Allemand ne connaît guère le prix des différentes auberges, il a un ordinaire à lui. M. d'Aubeterre m'a souvent prié à manger chez lui. Nous avons ici M. de l'Angle, père de l'évêque de Saint-Papoul; il est capitaine.

Je vous prie d'oublier le passé et de croire que je le réparerai de mon mieux. J'ai l'honneur d'être, avec autant de reconnaissance que de respect, Monsieur mon très cher oncle...

Quelle déférence pour son oncle, quelles excuses bien tournées, ou plutôt bien senties, l'oncle un peu grondeur a dû être vite désarmé.

Mais surtout, et c'est cela que je voulais relever, à quinze ans, déjà, quelle prudence dans les relations, quel discernement dans la conduite de la vie.

Aussi quand s'ouvre la correspondance suivie, au 30 mars 1743, le trouve-t-on déjà entouré d'une vraie considération, et quoique

âgé de dix-huit ans seulement, devenu à son tour le guide de ses plus jeunes frères, de ses cousins, de jeunes gens de province, envoyés comme lui à Paris : Bruyères-Chalabre, Voisins d'Alzau, Gudanes, Montesquieu, Roquefort, Cavanac. Il a fait son chemin à la cour, il en connaît les détours, il y marche sûrement ; rien ne montre cependant qu'il se soit laissé prendre à quelques embûches, qu'il y ait fait quelques faux pas. Redoute-t-il l'austérité de l'oncle, le respect qu'il doit à son âge lui interdit-il toute chronique trop légère ; cette société, que, depuis, des annalistes nous représentent comme si déréglée dans ses mœurs, conservait-elle un certain décorum qu'il n'eût pas été de bon goût d'enfreindre ; la vie et les idées de province étaient-elles si différentes de celles de la cour que des révélations scandaleuses eussent été mal reçues ? Toujours est-il que dans cette longue série de lettres, lettres des jeunes années, de dix-huit à vingt-deux ans, il n'y a pas trace de cette licence de mœurs dont certains mémoires font étalage. Il a cependant son mot sévère pour la société dans laquelle il vit, et ne laisse jamais sans éloges les personnes que leurs vertus distinguaient. A la mort de ce M. de Villeneuve, qui avait donné le rare exemple du refus d'un ministère, il dira : « C'était un honnête homme, chose fort rare en ce pays-ci. » A la mort de Mme de Ventadour : « Elle est regrettée de tout le monde ; des femmes de ce mérite devraient être immortelles. »

On comprend cette réserve extrême pour tout ce qui regarde la conduite privée du roi, qu'une respectueuse affection devait couvrir ; mais pour la chronique du monde, pourquoi une discrétion si grande, si les faits scandaleux étaient si nombreux ; pourquoi refuser à ce monde de province, à ce groupe de famille si avide de nouvelles, où ses lettres passaient de mains en mains, des récits qui auraient mis dans sa correspondance plus de piquant, s'ils avaient dû plaire !

Si c'est pure prudence, cette discrétion dépasserait même les termes de cet aphorisme attribué au vieux maréchal de Richelieu, qui, interrogé par Louis XVI sur les deux règnes qu'il avait vus avant le sien, répondait : « Sire, sous Louis XIV, on ne disait mot ; sous Louis XV, on parlait tout bas ; sous Votre Majesté, on parle haut, et on peut dire ce que l'on pense. »

A peine, dans le cours de cette correspondance si détaillée, suivie pendant cette période que l'on a appelée le règne de Mme de Châteauroux, puis celui de Mme de Pompadour, y a-t-il quelques allusions à ces scènes intimes livrées depuis à la curiosité publique.

Nous le voyons cependant bien mêlé à la vie de cour : Versailles, Choisy, Fontainebleau ; il est de tous les voyages, il prend sa part de toutes les fêtes, il est aux bals de Mesdames, filles du roi, il danse

souvent avec elles, il est fort choyé par toutes les dames, très encouragé par le roi lui-même, qui aime à le rencontrer, et, sous le masque, à l'intriguer au bal. Mais il semble qu'une main sûre le maintienne. Une haute raison le guide, le soin de son avenir, la responsabilité de l'exemple vis-à-vis de ses frères et de ses jeunes protégés, le sauvegardent.

Dans une lettre à son frère, engagé dans la marine, malade et empêché de partir, il dit :

Je suis bien aise que l'on ne vous aie pas embarqué, votre santé aurait pu en souffrir... Vous réparerez cela en vous appliquant à vos exercices; je vous conseille, en ami, d'en faire votre grande affaire, vous pouvez compter que rien n'est si essentiel dans toutes sortes de métiers que d'y débuter par s'acquérir l'estime des anciens... Joignez la satisfaction que doit éprouver un honnête homme de remplir ses devoirs et de se mettre en état de devenir utile à son prince. Ne prenez pas ceci pour une morale, ce n'est pas mon intention, c'est un ami qui vous parle, d'ailleurs je suis persuadé que ce que je vous dis là s'accorde avec votre manière de penser.

Quelque temps après, il lui dit encore :

Il me tarde que votre santé se rétablisse; cela vous fait perdre un temps précieux pour vos exercices. Vous avez la ressource de la lecture; je vous conseille d'en profiter, choisissez vos livres. Il ne suffit pas de n'en pas lire de mauvais, il faut lire en chaque matière ce qu'il y a de mieux.

C'était en 1746, il avait vingt et un ans, ce qu'il conseillait, il l'avait mis en pratique; et dans les voyages de Choisy, il trouvait le moyen de profiter de la bibliothèque qui était mise à la disposition des pages.

Mais revenons en 1743.

Pendant que ses études continuent, que son caractère se fixe, que l'enfant devient homme, la guerre, engagée contre son gré par le cardinal de Fleury, entraîné par l'opinion et les Belle-Isle, suivait ses phases si connues. La France avait fait les affaires du roi de Prusse et contribué à fonder la puissance de sa future et plus redoutable ennemie. Si on avait réussi à faire nommer l'électeur de Bavière empereur, à amoindrir l'Autriche, on n'avait pu empêcher Marie-Thérèse de conclure une paix particulière avec Frédéric, d'infliger des échecs sérieux aux armées françaises et les rendre impuissantes, Belle-Isle devait se contenter de célébrer la retraite de Pragues comme une nouvelle retraite des Dix-Mille.

La délivrance de la Bavière devient le but d'une nouvelle campagne, en attendant que, seule engagée, la France se trouve enfin réduite à une guerre presque défensive dans les Pays-Bas et en Italie, et n'ait bientôt, dans la guerre, d'autre objet que de chercher la paix.

C'est cette période brillante dans ses détails, plus que fructueuse dans ses résultats, à laquelle le nom du roi est plus directement attaché, et que, « par ses trois illustres filles » : Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, domine le maréchal de Saxe, que nous fait suivre pas à pas la correspondance du page, devenu bientôt guidon de gendarmerie. La gendarmerie était un corps d'élite, un des plus anciens de l'armée. Elle marchait ordinairement avec la maison du roi.

Retenu par son service auprès du Dauphin, il n'avait pas, à son grand regret, suivi le roi dans la campagne de 1744, mais il transmet à sa famille les nouvelles fréquentes que, par ses camarades, il reçoit de l'armée.

C'est une circonstance fâcheuse que de ne pas faire la campagne avec le roi, dit-il, le service y est agréable... Nous servons d'aides de camp aux aides de camp du roi... ; nous couchons à la tranchée toutes les nuits... Douze pages de la petite écurie sont partis avec le roi, les douze premiers hors moi... Jugez si en voyant partir les autres, j'ai ressenti de la peine; j'ai fait bonne contenance, mais je vous assure que je souffrais beaucoup... Monsieur le Dauphin avait les larmes aux yeux en sortant de chez le roi; il est dans le même cas que moi, c'est-à-dire au désespoir de n'avoir pas suivi le roi...; il disait l'autre jour qu'on le trouvait trop jeune pour aller à l'armée et non cependant pour le marier.

Malgré la similitude des regrets, rester avec le Dauphin n'était pas une compensation. Ce prince, dont les qualités intimes étaient si grandes, qui devint un modèle de toutes les vertus, dont le caractère, plus connu de nous qu'il ne le fut des contemporains, devint si attachant, était timide, réservé, contenu même ; il aimait peu la chasse, le monde, tout ce qui constituait la vie de cour ; son gouverneur, M. de Châtillon, lui imposait une grande circonspection, et le tenait à l'écart et en défiance de tout le monde. Ce ne fut qu'après son exil que le Dauphin se familiarisa un peu avec ceux qui l'entouraient, et encore fallait-il être de ceux qui l'approchaient journellement. Le moment le plus favorable, pour obtenir un mot de lui, c'était lorsqu'il sortait à cheval ; il devenait alors plus familier ave ceux qui montaient avec lui ; mais en somme il se livrait peu : il exigeait peu aussi de ceux qui étaient attachés à sa personne. Notre

jeune page, attaché au service extérieur, trouva donc de plus grands loisirs, qu'il occupa fructueusement en lectures et exercices de corps, en extension de ses relations du monde.

Il se console de n'avoir pas suivi le roi, cette fois, en pensant que le roi prendra goût à la guerre. « ... Aimant la fatigue, dit-il, et étant aussi dur à lui-même qu'il l'est. » En effet, le roi, à peine arrivé devant Ypres, va souvent surveiller les travaux de la tranchée, il cherche à rétablir la discipline, inflige des arrêts aux officiers supérieurs qui ne donnaient pas le bon exemple ; lui-même s'expose beaucoup au feu de l'ennemi. « Le roi restera à l'armée, Dieu veuille qu'il ne s'expose pas comme il l'a fait jusqu'ici. »

Toutes ces nouvelles passionnent la cour et attachent Paris au roi. Aussi, quand il tombe malade à Metz, c'est une vraie stupeur : on s'arrache les bulletins, on court de porte en porte, l'épreuve fut courte.

Enfin nous voilà rassurés sur le compte du roi, la convalescence est tout à fait déclarée... Il me tarde fort de le revoir... On peut dire, en vérité, que la consternation a été grande... la joie l'est aussi... On ne voit que réjouissances publiques et particulières (24 août 1744).

La réserve gardée en ce qui touche à la vie privée du roi est un peu enfreinte ici ; l'indignation de la cour de voir le roi soigné par Mme de Châteauroux, sa sœur et ses gens, à l'exclusion du service ordinaire, y est marquée ; rien, malheureusement, sur cette fameuse scène où l'évêque de Soissons demanda le renvoi des dames, et qui fit une si vive impression sur l'esprit de Louis XV, qu'au moment de sa mort, trente ans après, il la rappelait à Mme Dubarry, en la priant de s'éloigner.

Je note au passage un détail qui me paraît curieux comme trait de mœurs et signe du temps : l'importance attachée à l'étiquette.

Le roi a été si bas que le premier venu aurait proposé un remède inconnu qu'on l'aurait donné sur-le-champ... On l'avait traité tout de travers... La Peyronnie s'est chargé de l'événement et a fait saigner le roi, du 7 au 8, six fois... On a vu un valet de Mme de Châteauroux faire chauffer le bouillon du roi dans une écuelle de faïence dans l'antichambre du roi... Quelle indécence. On a vu le sang du roi jeté dans la cour de la maison... Ce que l'on ne fait pas même pour un particulier...

Cependant les nouvelles de la guerre reprennent plus d'intérêt, le prince de Conti a des succès en Italie ; les opérations du maréchal de Saxe excitent l'admiration.

Le maréchal de Saxe a fait une belle campagne ; il a subsisté dans le pays ennemi, a mis de grosses contributions et, en gardant toujours son camp, a empêché les ennemis, quoique plus forts, de rien entreprendre.

La prise de Fribourg, chèrement achetée, termine la campagne de cette année, et le roi revient à Paris, où il est accueilli avec un grand enthousiasme. On savait combien il avait été touché des témoignages d'attachement qui lui étaient arrivés pendant sa maladie, et sa réponse au cardinal de Tencin attachait à lui davantage :

Vous ne serez pas fâché que je vous rapporte la réponse du roi au cardinal de Tencin, quand il est arrivé à Metz. Le roi lui a demandé ce qu'il y avait de nouveau à Paris ; le cardinal lui a rapporté qu'il avait été témoin de la consternation du peuple pendant son danger, et que sa santé seule occupait tout le monde. Le roi lui a répondu : « Je le sais et je sens bien que c'est aux prières de mon peuple que je suis redevable de ma guérison, et j'en suis d'autant plus touché que je ne le méritais pas. » Quoi de plus beau à un roi que de faire un aveu comme celui-là devant tout le monde !

Hélas ! ce qui eût été plus beau, c'eût été de le mériter désormais. On se demanda bientôt ce qu'il adviendrait de ses relations avec les dames et si le bannissement de Metz serait maintenu. On sait que le roi ne tarda pas à revoir Mme de Châteauroux, et combien son influence allait grandir, lorsqu'elle fut rapidement emportée par une soudaine maladie. « Les deux dames dont vous me parlez sont à Paris », répond simplement le neveu aux questions de l'oncle.... sans autres détails. Dès que la maladie est connue :

Mme de Châteauroux est à l'extrémité, on en désespère ; elle sera plainte de tout le monde... La cour est d'une tristesse étonnante, Mme de Châteauroux étant fort mal. Lundi, le roi partit le soir pour la Muette et y apprit la nouvelle de sa mort à dix heures du matin. Vous jugez si cette mort a dû l'affliger ; tous les bons Français ont craint que cela nuisît à sa santé... Cette dame a été regrettée, elle était bienfaisante.

Ce sentiment exagéré sans doute marque au moins d'une manière frappante le prestige de la royauté, et justifie bien cette observation d'un de nos historiens modernes [1] : « Combien eût encore été facile la tâche d'une royauté si populaire ! »

Ce fut, en effet, l'opinion de Paris comme celle de la cour. Et ce

[1] Duruy.

même peuple, qui avait couvert de boue le carrosse de Mme de Châteauroux revenant de Metz, accablant de justes imprécations l'amour du roi, s'intéressa à sa douleur et s'alarma du coup qui le frappait.

L'arrivée de la Dauphine fit diversion et mit bientôt la cour en fête. Bals, ballets, spectacles, grands couverts se succèdent; le page en prend largement sa part, mais avec une certaine réserve cependant, et sans jamais négliger son service. Il est toujours très choyé par le roi. Voici, du reste, le récit qu'il adresse à son oncle :

Versailles, ce 24 février 1745.

Monsieur mon très cher oncle,

Nous sommes ici dans les réjouissances jusqu'au cou. Le roi partit samedi pour Estampes en chaise de poste seul avec M. le Dauphin; ils soupèrent ensemble à Estampes. Le lendemain ils allèrent au-devant de Mme la Dauphine, que nous trouvâmes à deux lieues au delà; ils descendirent tous et la prirent dans leur carrosse. Ils soupèrent le soir ensemble avec tous les princes du sang et les dames de Mme la Dauphine; le souper fut fort gay; le roi questionna fort Mme la Dauphine qui répondit fort bien; elle n'est pas gênée, et a un maintien fort modeste; on en est fort content; elle est fort bien faite, très blanche, tout son défaut est d'avoir les paupières et les sourcils blancs, mais en vérité elle est fort bien. Le roi me parla pendant son souper. Le lundi, le roi, M. le Dauphin et Mme la Dauphine partirent d'Estampes pour aller souper à Sceaux d'où la reine vint au-devant d'eux, avec Mesdames; et après les compliments faits au milieu du chemin, elle les prit tous dans son carrosse; à Sceaux elle a régalé toute la famille royale avec toutes les princesses du sang et quantité de dames; le souper fut fort brillant. Après le souper le roi partit en chaise avec M. le Dauphin pour Versailles, la reine et Mesdames suivirent de près. Mme la Dauphine coucha à Sceaux et arriva ici hier au matin. La cérémonie du mariage s'est faite tout de suite, et le soir il y a eu une comédie et un ballet dans la salle d'opéra faite au manège; toute la famille royale soupa ensemble après le ballet, et le coucher se fit après; aujourd'hui il y a eu un bal paré dans la même salle, demain bal masqué dans les appartements. Voilà bien des divertissements, comme vous voyez, il y avait un monde étonnant, je vous dirai que je n'en ai pas été curieux; j'ai été du voyage d'Estampes et n'ai rien manqué de ce qu'il y avait à voir; pour ici, je ne m'y suis pas fourré, je compte demain aller au bal masqué. D'ailleurs, j'ai beaucoup d'embarras, M. de Joucy est fort malade; et M. le Premier m'a chargé d'arranger tout le service des pages, qui est difficile ces jours-ci, et de recevoir les nouveaux. J'aurais encore bien des choses à vous dire, mais je n'en ai vraiment pas le temps cette fois-ci...

Au milieu de toutes ces fêtes, il fallait bien cependant penser à l'avenir ; le moment était-il venu de quitter les pages, fallait-il y demeurer encore et devenir premier page du roi ?

Je crois qu'il vaut mieux s'en rapporter à M. le Premier ; il ne serait pas mal que vous lui écrivissiez ; il m'a fait entendre qu'il comptait sur moi pour être premier page ; mais ces messieurs aiment à être prévenus sur les grâces qu'ils accordent, pardonnez-moi si je prends la liberté de vous dire mon sentiment sur des choses que vous savez mieux que moi...

Il s'occupe en même temps d'installer un de ses jeunes frères, abbé, à Saint-Sulpice.

Le printemps ramène les préparatifs de la campagne ; il a, cette fois, le bonheur d'en être. L'entrée en campagne ! Quel moment, quels horizons nouveaux ! Quel bonheur pour un jeune homme dont toute l'éducation, toute la vie a été dirigée vers cet objet ; mais pour l'oncle, quelle sollicitude ! Comment va-t-il se conduire à l'armée ? comment va-t-il se tirer de ce premier pas ? Aussi ses lettres deviennent plus pressantes, plus inquiètes. Il veut tout savoir : l'organisation des troupes, les chefs de corps, la marche de l'armée, les camarades, l'arrangement de vie. Il questionne, précise, compare, et respectueusement le neveu répond à toutes ses questions qui se répètent quelquefois, expose les modifications qui peuvent s'être produites, entrant dans tous les détails d'équipement, d'installation... Ces détails, minutieux sans doute et un peu techniques, indiquent un esprit qui cherche à se rendre compte de tout et ne veut rester étranger à rien de ce qui peut assurer une bonne organisation militaire.

Il part de Versailles, le 21 avril, avec tous les équipages de la petite écurie, et n'écrit que le 25, de Saint-Quentin, une sorte de journal de voyage :

Je n'ai point eu l'honneur de vous écrire depuis mon départ de Versailles ; vous savez qu'en route on n'a quelquefois ni le temps ni la commodité d'écrire. En arrivant dans une ville on emploie le peu de temps que les repas et le sommeil n'occupent pas à voir ce qu'il peut y avoir de curieux ; nous sommes arrivés ici ce matin à midi et allons demain attendre le roi à Cambray, ou des ordres pour aller ailleurs. On dit que Tournay est investi, si cela est nous irons à Lille ; pendant mon séjour à Cambray, qui ne sera, je crois, pas bien long, j'aurai l'honneur de vous écrire plus souvent. Nous partîmes mercredi dernier, 21 du mois, de Versailles avec tous les équipages de la petite écurie, à dix heures du matin, pour aller coucher au Bourget, à deux heures de Paris ; nous

avons un détachement de notre cuisine qui suit; l'écuyer de main du roi et l'argentier de la petite écurie mangent à notre table; l'écuyer cavalcadour, qui est M. de Briges, viendra nous joindre au premier séjour, et tous ces messieurs mangeront à notre table jusqu'à ce que le roi soit arrivé, alors ils auront leur table avec leurs camarades qui viendront avec le roi.

Le 22, nous avons été coucher à Senlis, à huit heures du Bourget; c'est une fort vilaine ville, il y a un petit collège de Jésuites où nous allâmes nous promener, et on donna congé à notre considération, cela est magnifique comme vous voyez; nous vîmes aussi dans une paroisse un calice qui tient sept pintes, il est de vermeil, vous jugez bien qu'il ne sera que pour la parade; le 23, nous avons été à Compiègne, que vous connaissez aussi bien que moi, les Bénédictins y ont un beau trésor et une belle bibliothèque; le 25, nous avons couché à Noyons, à 5 lieues de Compiègne; la cathédrale est assez belle, il y a aussi une belle abbaye de Bénédictins, qui ont une belle église et un beau réfectoire, cela va sans dire. J'y ai vu aussi chez un bourgeois un beau théâtre de fleurs. De là nous vînmes coucher, hier, à Ham, qui est un misérable trou, et où cependant j'ai été le mieux. Nous étions trois logés chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, qui nous ont voulu donner à souper; ils nous ont fait faire une chère de moines. Ce sont en vérité d'aimables gens, surtout le prieur de la maison, qui paraît un homme de mérite et qui est en même temps fort gai. Ils ont une belle maison, une belle église et une belle bibliothèque; nous sommes arrivés ici aujourd'hui, où il y a une belle collégiale, la ville est fortifiée à l'antique, elle pourrait cependant se défendre. Voilà le journal de notre route jusqu'à présent. On m'appelle à souper, ce qui est fort intéressant pour moi.

Après quelques jours de station à Saint-Quentin, le voilà à Cambrai, où il trouve les officiers des Cent-Suisses, avec lesquels il dîne et toute la maison du roi. Ils vont faire une visite de corps à M. l'archevêque de Cambrai.

Ce prélat est fort aimable et tient grande maison; il me dit que sa maison m'est ouverte pour tout le temps de mon séjour, ainsi qu'à mes camarades. Il me pria à souper avec M. de Briges, écuyer du roi, qui nous est venu joindre. J'y allai; il y avait chez lui vingt-cinq ou trente personnes.

Mais ce n'était pas un voyage de touristes; à Cambrai, de mauvaises nouvelles de l'armée les atteignent. L'électeur de Bavière, fils de l'empereur Charles VII, pour qui la guerre avait été engagée, vient de traiter avec Marie-Thérèse.

Les Bavarrois et les Hessois ont abandonné M. de Ségur à la vue de l'ennemi, disant qu'ils avaient fait leur paix ; il ne lui est resté que 8000 hommes contre 18 000. Il a été obligé de se battre et a perdu plus de 2000 hommes. M. de Rupelmonde a été tué. On ne sait comment M. de Ségur se retirera. C'est indigne à l'électeur de Bavière. Le duc d'Aremberg quitte l'Allemagne pour venir en Flandre ; les ennemis seraient aussi forts que nous. Cela pourrait troubler le siège de Tournay. C'est pourquoi on le presse vivement... la tranchée est ouverte... Le comte de Saxe a mandé à la maison de marcher pour joindre l'armée ; nous partons demain pour Douai, jusqu'où viennent les houzards... On compte que le roi partira demain de Versailles avec Mgr le Dauphin.

La venue du roi, c'était l'approche d'une bataille.

Il était, en effet, nécessaire de frapper un grand coup. A son système ordinaire de temporisation, le maréchal avait fait succéder une prodigieuse activité. Voltaire lui avait demandé comment, souffrant, il pourrait supporter les fatigues de la campagne ; il avait répondu : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. » Il part en effet, tombe sur Tournay par une marche si rapide, si bien conçue, si bien exécutée, que le siège commence, tandis que les deux principaux officiers de la garnison, le commandant de place et le directeur de l'artillerie, assistaient, dans Bruxelles, à un conseil de guerre.

Les alliés : Anglais, Hollandais, Hanovriens, Autrichiens, environ soixante mille hommes, commandés par le duc de Cumberland, accourent au secours de Tournay. Le maréchal accepte la bataille, sans abandonner le siège.

Le page y faisait ses premières armes ; mais le roi se porte avec le maréchal à la rencontre des ennemis, et le récit de cette première action militaire, de ce premier feu, se perd dans le récit de la bataille, « chose plus intéressante à vous raconter », dit-il à son oncle. On regrette dans ce récit ce que l'on y aurait certainement mis aujourd'hui, des impressions..... quand il parle de lui, c'est plus pour transmettre le témoignage des autres sur lui-même que le sien.

Voici, du reste, dans sa simplicité première, le récit de cette bataille si pompeusement célébrée, qu'on appelle Fontenoy.

A Rumigny, ce 12 may 1745.

Monsieur mon très cher oncle,

Quoyque depuis mon arrivée icy j'aye eu bien des choses à vous mander, je n'en ay pas trouvé le moment, et cela ne sera pas difficile à croire quand je vous diray que j'ay été trois jours et deux nuits sans

dormir, quoyque fatiguant beaucoup, et que j'ay été trente-deux heures sans manger. Le roi nous vint joindre le 7 et partit le 8, pour venir à son quartier, qui s'appelle Chain, et qui est voisin du nôtre ; j'arrivay tout mouillé, comme tout le monde de la suitte, mais au lieu de me sécher, dès que j'eus dîné, j'allay à la tranchée passer toute la nuit avec M. le marquis de Meuse ; il y eut quelques bombes de jettées, dont l'une, qui tomba dans notre boyau, nous couvrit de terre sans nous blesser. M. de Biron, qui commandait, au lieu d'attaquer le chemin couvert de vive force, avait fait dresser des cavaliers sur la crête du chemin couvert pour plonger dedans et pousser la sappe, à la faveur du feu de ces cavaliers ; on y fit un feu continuel de mousqueterie auquel les assiégés répondirent par un pareil de leurs remparts, qui plongeait dans notre tranchée ; nous perdîmes assez de monde ; sur les six heures du matin, nos grenadiers s'étant pris de paroles avec les troupes qui étaient dans le chemin couvert, sautèrent dedans sans ordres et s'en rendirent les maîtres ; on s'y est logé et aujourd'huy on bat en brèche. Il n'y a été que moy de pages. Il s'est passé des choses plus intéressantes qui ont fait oublier le siège, et on ne recommencera à y aller de la part du roy qu'aujourd'huy que tout est fini.

Le roy ayant donc sçû, le jour de son arrivée, que les ennemis étaient à Lens, à trois lieues de nous, forts de près de 60 000 hommes, partit, le 9 au soir, pour aller les reconnaître en même temps que M. le maréchal de Saxe, qui avait fait son ordre de bataille, faisait sortir nos troupes de leur camp pour les ranger en bataille, à la vue des ennemis, qui s'étaient avancés jusqu'à Vesou, village situé dans les bois ; le roy vit dans la plaine houzarder nos soldats du régiment des Grassins qui fait des merveilles dans ce métier-là avec les houzards ennemis ; le roy ne retourna pas à son quartier, mais alla coucher à Calonne, village près de notre armée ; il y coucha aussy bien que Mgr le Dauphin, tout botté et tout habillé, nous couchâmes tous sur la paille, aussy bien que les aydes de camp ; le lendemain 10, le roy alla voir son armée en bataille, et attendit toute la journée les ennemis, qui paraissaient dans les bois sur la hauteur ; sur le soir ils parurent vouloir attaquer et tirèrent quelques coups de canon ; mais ils se tinrent en notre présence sans s'ébranler ; le lendemain 11, à cinq heures du matin, le roy alla à son armée et se mit sur une butte pour voir arriver les ennemis, qui commencèrent dès lors à déboucher de leurs bois par notre droite, qui était située entre le village d'Antouin et de Fontenoy ; notre gauche s'étendait le long des bois en allant vers la ville ; on commença à se canonner à cinq heures et demy vigoureusement, l'artillerie étant aussy forte des deux côtés ; M. le duc de Grammont fut emporté du premier coup ; le roy voyait le canon labourer la terre autour de luy aussy bien que Mgr le Dauphin avec un sang-froid

admirable ; les ennemis attaquèrent de suite le village de Fontenoy, qu'ils ne purent emporter ; notre canon leur tuait beaucoup de monde et les ébranlait beaucoup. Notre cavalerie a été ensuite à la charge, mais elle a été repoussée vigoureusement ; on n'a jamais vu un feu aussy terrible que celuy de cette infanterie anglaise ; le roy avait envoyé M. de Luxembourg et deux de nous autres avec luy pour luy venir apprendre ce qui s'y passait, comme nous revenions luy dire que les affaires allaient bien, nous le trouvâmes qui s'avançait luy-même vers la cavalerie ; quelle fut sa surprise quand il la vit fuir et se replier à touttes jambes sur luy, suivie des ennemis dont le roy se trouva si près qu'un cheval de garde du roy fut blessé d'une balle derrière luy ; il voulut rallier luy-même sa cavalerie sans pouvoir y réussir et fut obligé de se retirer vers la ville, quoyque toujours le pas, et donnant ses ordres avec un grand sang-froid ; il voulait aussy bien que M. le Dauphin aller luy-même à la charge et avait mis sa cuirasse ; mais on lui représenta qu'il n'était pas nécessaire de le faire ; il envoya M. de Meuse et moy aux carabiniers qui étaient sur la gauche en réserve avec la maison du roy, pour les faire avancer, ce qu'ils firent de bonne grâce. Le feu des deux villages retranchés arrêta les ennemis. La maison du roy avança ensuite tout entière pendant que l'infanterie ralliée attaquait celle des ennemis et chargea si vivement cette colonne d'infanterie des ennemis qui marchaient avec du canon chargé à cartouche à sa tête, qu'elle la rompit et la mit en fuite. M. de Richelieu et le prince de Soubise, aydes de camp du roy, que le roy y avait envoyés et qui y firent des prodiges, vinrent lui apprendre le gain de la bataille décidé par sa maison ; le roy qui ne s'était pas éloigné, revint et trouva les ennemis en fuitte et ses troupes maîtresses du champ de bataille qui était jonché d'Anglais. Le duc de Cumberland a failly être pris ; un des généraux ennemis, cousin du roy d'Angleterre a été tué ; nous leur avons pris trente et une pièces de canon et un grand nombre de prisonniers ; nous avons perdu assez de monde, on ne sait pas encore jusqu'où la perte se monte ; je croirais que cela va à dix ou douze mille hommes des deux côtés, dont les ennemis ont bien perdu les trois quarts ; ils ont une infinité de blessés selon le rapport des prisonniers, enfin ils se sont retirés tout à fait. On compte que nous aurons moyennant cela bientôt Tournay, ce que je souhaite ; vous jugez comme tout le monde est content. Tous les aydes de camps du roy ont témoigné être contents de la façon avec laquelle j'avais rempli les commissions qu'on m'avait données. J'ay été plusieurs fois très exposé et j'ay eu un cheval d'artillerie tué d'un boulet de canon auprès de moy, enfin je me porte bien. Le roy retourna coucher à Calonne couvert de gloire et ce matin est revenu à Chain, dont je suis fort ayse, car pendant les trois jours que nous avons été

à Calonne, nous avons couché tout habillés sur la paille; je n'ay pu trouver un moment pour vous écrire hyer au soir; d'ailleurs on ne pouvait avoir ny papier ny encre; j'ay retrouvé mon portefeuille icy aujourd'huy aussy bien que mon lit. On m'a rendu hyer au soir deux lettres de vous à la fois, je n'en avais pas reçu depuis mon départ.

J'aurais bien des choses encore à vous dire, mais en vérité je vais me reposer.

J'ai l'honneur d'être...

Je vous prie d'assurer de mes respects ma chère mère et mon cher père à qui j'écriray au premier jour, et d'embrasser pour moy mes frères et sœurs.

Ce n'est pas le récit complet, dramatique et si connu, de Voltaire; mais je ne sais si l'on n'y voit pas aussi bien le mouvement de la bataille; ce n'est sans doute que le mouvement d'un groupe, mais ce groupe est celui du roi, l'action personnelle du roi y est plus manifeste, et cette action est bien importante, puisque c'est par l'ordre direct du roi que la maison marche et décide le gain de la bataille; à cette action décisive se trouve mêlé le page, puisque c'est M. de Meuse et lui qui vont porter cet ordre. Il y a une sorte de contradiction avec le récit de Voltaire, qui en attribue tout le mérite à M. de Richelieu; rien dans cette lettre, ni dans des lettres suivantes, où d'autres détails sont donnés, ne prête à M. de Richelieu, dont le courage et la belle conduite sont très vivement attestés d'ailleurs, un rôle aussi prépondérant. Voltaire semble effacer le rôle du comte de Saxe. D'autres documents depuis mis en lumière, notamment dans l'intéressante Étude sur Maurice de Saxe, par M. Saint-René Taillandier, montrent combien doit lui revenir l'honneur de cette victoire; le succès couronna ses combinaisons, où, en habile général, il avait su en même temps préparer la victoire et prévoir la défaite. L'intrépidité du roi, mise en relief par tous les historiens, y est bien confirmée. « Je ne vous ai marqué que ce que j'ai vu », répond plus tard le neveu à l'oncle qui, comme toujours, voulait des détails plus complets.

Du reste, le récit que fit de la bataille Voltaire, dans son poème de Fontenoy, fut loin de plaire à tout le monde, et l'impression qu'il produit à l'armée se retrouve dans une lettre du 31 juillet 1745 :

Vous me marquez que vous avez vu la sixième édition du poème de Voltaire sur Fontenoy; il a beau changer quelque chose dans chaque édition, il ne fera de sa pièce quelque chose de suivi et de bon; il s'excuse sur ce qu'il n'a été que deux jours à la faire, jugez si l'excuse est recevable, il n'avait qu'à y mettre six mois, s'il le fallait, et faire

quelque chose de bon et digne de lui. Ce n'est pas qu'il n'y ait de beaux morceaux, mais cela ne suffit pas pour un homme comme lui. Je veux vous envoyer la critique que quelqu'un (que je crois être l'abbé Desfontaines, du moins est-ce son style) en a faite; elle est fort jolie. Je vous enverrai aussi une petite pièce que quelqu'un a faite sous le titre de : *Requête du curé de Fontenoy au Roi*, qui est fort bien faite, et où Voltaire est drapé.

On voit combien, malgré le mouvement des camps et les agitations de la campagne, cet échange de pensées, qui fait l'âme et l'intérêt d'une correspondance, était complet. Pour le roi, n'étaient pas interrompus, non plus, le soin de l'administration du royaume et la marche des affaires; il reçoit à Gand les députés des états de Languedoc. Les archevêques de Narbonne et Toulouse, l'évêque de Saint-Papoul, le vicomte de Polignac, viennent y haranguer le roi, et l'entretenir des affaires de la province.

Quelque brillante qu'eût été la victoire, elle était loin d'avoir produit des résultats complets, et les ennemis vaincus n'étaient ni découragés ni dispersés, aussi le mouvement de la guerre amène d'autres incidents et d'autres récits. Plus gai est celui de la réception du jeune page à la cour, où il a été chargé par le roi d'apporter la nouvelle de la prise de Tournay. C'est un vrai feu roulant de dîners, de réceptions, de visites, de compliments. La reine, ses filles, toutes les dames de la cour le choient, le festoient; on le comble de présents. Voici comme il rend compte de sa mission :

La lettre est de Rumignies, le 28 mai 1745.

..... Le roi et M. le Dauphin me donnèrent leurs dépêches à deux heures, le dimanche, pour Versailles; j'y arrivai à dix heures et demie du matin, le lendemain, ce qu'on trouva d'autant plus fort que le page qui avait été pour la bataille avait été vingt-sept heures. Je fus reçu de la reine, de Mme la Dauphine et de Mesdames, avec beaucoup de bonté; elles me questionnèrent beaucoup sur la bataille dont le page qui y avait été avait rendu fort mauvais compte, à ce que me dirent beaucoup de dames de la cour; je soupai le soir chez Mme de Charmazel, je dinay le lendemain chez Mme de Saint-Sauveur, et soupai chez Mme de Tallard, qui me combla de politesses. La reine voulut, pour me laisser reposer, ne me laisser partir que le mercredi au matin. Pendant tout ce temps à peine ai-je eu le temps de me reposer, il fallait répondre à toutes les dames qui ont voulu toutes m'entretenir. Je priai d'Alzan de vous écrire, ne pouvant le faire moi-même; j'avais une quantité de lettres à remettre à tous les seigneurs qui sont ici, et j'allai prendre les réponses de toute la cour; enfin j'ai été fort fêté, d'autant mieux que l'on avait été fort mécontent du page de la grande écurie, qui avait fait cent

sottises... La reine m'a dit cent choses obligeantes aussi bien que Mesdames, et m'ont fait de très beaux présents en montres et tabatières; enfin je vous dirai que tout le monde m'a paru content de moi, cela est fort agréable.

De retour au camp, le roi, le Dauphin, le reçoivent aussi à merveille. Un certain amour-propre satisfait perce dans cette lettre, et le jeune homme de vingt ans se croit un instant un personnage. Je crois bien que, comme tout le monde, il était fort content de lui aussi.

Le maréchal de Saxe avait été après la bataille fort souffrant.

M. le maréchal de Saxe est dans un misérable état, ce qui chagrine tous les bons Français, le roi le regrettera beaucoup.

Il se remet cependant; son activité s'en augmente, et la campagne continue avec les mêmes succès. Les fatigues n'étaient pas épargnées aux troupes; le roi en prenait vaillamment et gaiement sa part, couchant sur la paille, voyant ses équipages, comme ceux des troupes, souvent en retard; car, il faut en convenir, malgré tous les soins du maréchal, le service administratif laissait beaucoup à désirer, aussi bien que celui des éclaireurs; bien des fois les troupes surprises ne se tiraient d'affaire que par leur courage.

Après la campagne, il suit le roi à Versailles, Choisy, Fontainebleau, dans ces voyages perpétuels, dont le petit intérim de la guerre n'avait pas déshabitué le roi. Ce sont les fêtes, les chasses qui recommencent. Cette vie agitée plus qu'occupée laisse cependant à son esprit le sérieux et les sentiments qui se sont révélés dès ses premières lettres. Un de ses camarades aux pages, ami et compatriote, le jeune Roquefort, tombe gravement malade et meurt; il le soigne, l'exhorte, veille sur ses derniers moments, fait approcher de lui un prêtre.

Je vous diray que le pauvre Roquefort est mort hier à deux ou trois heures du matin, tous les secours des médecins n'ont pu le sauver... Je crois que personne ne l'a encore écrit à son père; je vous l'écris pour que vous le prépariez à apprendre cette nouvelle, si vous le jugez à propos. Enfin, ce qui doit le consoler, c'est qu'il est mort dans les plus beaux sentiments du monde; le jour qu'il reçut les sacrements, je remarquay qu'il était inquiet, je priay notre aumônier, qui est un homme d'esprit et de mérite, de l'aller voir, cela produisit un grand bien. Ce pauvre garçon lui dit qu'il croyait n'avoir fait rien qui vaille et qu'on lui avait envoyé pour confesseur une bête. L'abbé Cheffrel, c'est le nom de l'aumônier, le rassura là-dessus, et lui envoya chercher

un habile homme de sa connaissance qui le tranquillisa absolument, et depuis ce temps-là il a été jusqu'à la mort fort tranquille.

Quelle lutte encore dans les âmes et quel mélange dans ce siècle, où l'incrédulité devint plus tard presque un honneur et qu'on a pu appeler le siècle de Voltaire.

Mais Voltaire lui-même, dans son *Précis du siècle de Louis XV*, à l'époque où nous sommes, racontant la bataille de Raucoux, ne rend-il pas ce témoignage :

Le seul officier général que la France perdit fut le marquis de Fénelon, neveu de l'immortel archevêque de Cambray. Il cherchait la mort, il la trouva ; son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité, il pensait que l'action la plus agréable à Dieu était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible.

Au reste, l'irréligion, ainsi que le fait observer M. Caro, dans ses intéressantes études sur le dix-huitième siècle, n'était encore que le caprice de certains esprits et non une opinion commune.

II

Cependant le service actif, les bons accueils de la cour, les fêtes et voyages ne faisaient pas perdre de vue au jeune homme ses préoccupations d'avenir, il voyait quelles charges une très nombreuse famille imposait à ses parents, quels sacrifices on faisait pour lui. Rien de sensé comme les lettres qu'il écrit à ce sujet. Il y montre une parfaite connaissance des hommes, et nous révèle combien le pouvoir du roi, en théorie illimité, était en réalité constamment paralysé et limité par la volonté des ministres, et par les privilèges attachés à certaines charges. Ainsi en sortant des pages, trois partis se présentaient au jeune homme qui voulait poursuivre la carrière militaire. Acheter une compagnie, un guidon de gendarmerie, ou obtenir un bâton d'exempt des gardes du corps. Une compagnie vous éloignait généralement de la cour, on y était vite oublié et on risquait de *croupir* dans un régiment. Le bâton d'exempt ne s'achetait pas, mais était laissé à la disposition absolue des capitaines des gardes, et le bon vouloir du roi venait se heurter souvent contre le droit qu'il leur avait attribué.

Ainsi en arriva-t-il pour M. de Lugeac que le roi avait aimé plus que personne, qu'il aime encore beaucoup et qui n'a pu avoir un bâton d'exempt qu'après être resté quatre ans capitaine de dragons...

Restait le guidon de gendarmerie qui s'achète habituellement, que le roi donnait cependant quelquefois, quand les ministres ne s'y opposaient pas... Aussi il ne se dissimule pas qu'il n'y a pas un grand fond à faire sur les bonnes paroles qu'il reçoit; d'ailleurs

Ce n'est pas la faveur du roi, écrit-il, qui est la plus importante, mais celle des ministres.

Il expose ses idées, indique ses plans, conseille telle démarche, mais avec quelle déférence!

J'ai demandé un guidon parce que c'était votre intention, dès qu'elle changera, je changerai.

Un guidon de gendarmerie était souvent accompagné d'une commission de lieutenant-colonel; franchissant ainsi rapidement les grades inférieurs, on était assuré d'un réel avenir militaire. Mais ce n'était pas seulement une faveur gracieuse, il fallait aussi une somme considérable; plus encore, ainsi qu'aujourd'hui, le grade était une propriété.

Cette vénalité des grades, si contraire aux idées de notre temps et de notre pays, a été l'objet de nombreuses critiques. Un des hommes [1] qui ont le mieux étudié nos institutions militaires la condamne à un point de vue, entre autres, qui mérite d'être noté. Il fait observer que le grade devenait ainsi un privilège de la fortune plus que de la naissance. Les gentilshommes pauvres revenaient chez eux après toute une vie passée au service avec le grade de capitaine, la croix de Saint-Louis et une modique pension; beaucoup de nouveaux enrichis, au contraire, recherchaient et obtenaient les grades élevés sans y apporter cet esprit militaire, cette connaissance presque innée du métier, résultat d'enseignements traditionnels et de services héréditaires. Il est curieux de rapprocher de ce jugement le système recommandé par un général dont on a pu critiquer les actes politiques, mais non contester la clairvoyance militaire [2].

Dans son livre sur la réorganisation de l'armée, le général, qui se cache sous la dénomination d'*un officier en retraite*, regrette la destruction de ces familles dont les fils étaient traditionnellement destinés à l'armée et formaient le recrutement des grades supérieurs. Il voudrait qu'on les reconstituât largement et par privilège spécial: « Faites des familles militaires, dit-il, aidez-les, honorez-les! »

Sans doute, dans l'ancien régime, on peut remarquer et critiquer justement des distinctions militaires prématurément obtenues, grâce

[1] M. Rousset, *Le comte de Gisors*, p. 360.
[2] Trochu, *L'armée en* 1879.

à la vénalité. Mais combien aussi de jeunes héros et de précoces dévouements !

Sous le règne de Louis XV et dans les campagnes que nous sommes amenés à étudier, les noms se présentent nombreux. A Fontenoy, le jeune Castelmorou, à quinze ans, arrache un étendard à l'ennemi ; le jeune Boufflers, à onze ans, est tué d'un coup de canon, à Dettinghen ; le jeune comte de Périgord, à dix-sept ans, à la tête d'une compagnie du régiment de Normandie qu'avait commandé son père, tué récemment à Tournay, fait jeter bas les armes à un bataillon anglais [1] ; et le comte de Gisors, colonel à dix-huit ans, tué à vingt-deux, « également instruit dans les affaires et l'art militaire [2] ».

Après bien des négociations, notre jeune homme obtient son guidon de gendarmerie. Il est nommé à la satisfaction générale et chacun le complimente. Il avait, avec son nouveau grade, à être présenté officiellement au roi et à la cour. Voici le détail qu'il en fait.

Après avoir été présenté par M. le Premier au roy, mercredy, pour luy donner la liste du gibier ; j'arborai, le vendredi, 1er avril, le grand uniforme complet avec lequel je me présentay au roy, qui me reçut fort bien ; je lui fis le soir ma cour au grand couvert, où il me demanda quand je servirais ; je lui dis que je devais servir le mois de mai, sur quoi il me répondit que je pourrais bien servir plus tôt, ce qui me confirme que nous partirons de bonne heure. Je lui fis aussi ma cour à son coucher, je me suis fait présenter aujourd'huy à Mme la Dauphine, et hyer à la reine qui me reçut fort bien, aujourd'hui encore à Mme de Pompadour, qui me connaissait déjà, mais je n'avais jamais été chez elle, c'est M. le duc de Luxembourg qui m'y a mené ; elle m'a fait beaucoup de politesses. J'ay aussi été voir M. d'Argenson, aujourd'hui. J'ai vu ici M. de Richelieu, qui m'a fait son compliment.

Le voilà donc sorti des pages, se préparant à son entrée en campagne. La composition de son équipage, chevaux, domestiques, l'occupent, et sa correspondance nous initie à tous les détails de service et d'équipement. Grande charge pour l'officier. Ce n'était pas tout de payer le grade, il fallait encore à ses frais s'équiper, et c'était plusieurs valets, plusieurs chevaux, des mulets de bât. Tout cela était cher. Il est vrai que l'on voulait des choses solides [3]. Un habit devait durer dix à douze ans, il coûtait de 800 à 850 livres.

[1] Combat de Mèles.

[2] Voltaire.

[3] « Le grand uniforme est en drap écarlate, galonné en argent sur toutes les coutures et en brandebourgs jusqu'en bas, devant, derrière et sur les manches; la veste est de drap couleur chamois, avec une broderie d'argent,

J'aurai l'agrément pour ce prix-là de le faire faire à ma fantaisie, long, large, propre à être élargi, si mon ventre le requiert par la suite... Je vous assure, mon cher oncle, que je me propose bien de suivre en tout le précepte que vous me donnez de m'attacher au solide plus qu'au brillant.

Enfin, après bien des difficultés, bien des retards, choisi, acheté, expédié par l'oncle, l'équipage arrive de province; chacun y a contribué et s'est éboursillé. Le jeune guidon va le recevoir à Bourg-la-Reine, et de la fenêtre d'une auberge le voit de loin venir sur la route et défiler devant lui.

Je m'étais établi dans une auberge dont la fenêtre donnait sur le grand chemin, et je n'ai pas ôté les yeux de dessus, je vous assure, que je ne l'ai vu arriver.

L'équipage n'était pas pour rester à Paris. La campagne allait commencer; le même jour que le roi part de Versailles, le jeune guidon, muni de sa commission de lieutenant-colonel, part pour rejoindre son régiment à Soissons; il débute par commander une division qu'on le charge de mener dans cette ville où devait se concentrer l'armée. Là, il prend le commandement de sa colonne composée de deux escadrons. Toute cette partie de la correspondance donne sur l'organisation des troupes en marche des détails curieux. Les officiers supérieurs devaient tenir table ouverte. Il a de fondation ses maréchaux de logis, sept à huit. Aussi lui faut-il une vraie maison : cuisinier, linge, vaisselle. Il se préoccupe aussi beaucoup de l'ordre à établir parmi les nombreux valets, tâche difficile; de la discipline à maintenir dans le corps; il déplore et combat la mauvaise et très commune habitude du jeu, à laquelle se livrent également officiers et soldats. Voici, du reste, la première lettre après le départ de Soissons, qui montre bien comment se faisaient les routes et s'organisaient les marches.

Aubenton, 12 mai 1746.

Monsieur mon très cher oncle,

Il y a plusieurs jours que je ne vous ai donné de mes nouvelles, mais en vérité je ne l'ai pas pu, je suis parti de Soissons lundy pour

dans laquelle il y a un peu de noir. Cet habit-là se met rarement, comme, par exemple, quand on monte la garde chez le roi. Le petit uniforme se fait comme on veut, pourvu qu'il soit rouge avec de l'argent dessus, soit galonné, soit brodé. Il y avait un troisième habit pour l'ordinaire, qui était un volant de camelot rouge sans poches. »

En outre de cela, les habits bourgeois. « J'en fais faire un d'un beau drap sans galon, avec des boutons d'or, et une veste d'une belle étoffe or et argent qui servira aussi pour les parements. »

aller coucher à Laon, mardy à Marle, et mercredi, qui était hier, à Vervins. C'est là que j'ai pris ma colonne, composée de deux escadrons dont le premier, formé des gendarmes anglais et des chevau-légers de Bretagne, avait passé l'hyver à Vervins; le deuxième, composé des gendarmes bourguignons et des gendarmes d'Anjou, arriva hier à Vervins. J'ai trouvé à Laon la colonne de M. de Kérahan; il me donna à souper avec les maréchaux de logis et brigadiers de sa brigade qui l'étaient venu voir, à son passage, de leurs quartiers où ils restent, la brigade étant morveuse. Il avait aussi à souper plusieurs maréchaux des logis des escadrons avec lesquels il allait marcher. A Marle, le lendemain, j'ai trouvé les Écossais et les chevau-légers de la reine qui allaient à Rheims attendre M. de Martel, aide-major, qui doit commander la colonne où ils marchent; les maréchaux des logis de ces deux compagnies voulurent me donner à souper et me sçurent bon gré de l'accepter. J'ay trouvé quantité de ces messieurs qui vous ont vu dans la gendarmerie, et votre nom est parmi eux en grande considération. J'arrivay enfin à Vervins, où j'ai trouvé mes deux escadrons; le subdélégué de l'intendant de Soissons, à qui l'intendant avait écrit le jour de mon arrivée, m'a forcé de prendre un lit chez lui. Il voulut me retenir à souper avec M. de Vérey, sous-ayde-major de la gendarmerie, qui est avec moy; mais je ne pus l'accepter, ayant prié à souper chez moy les maréchaux de logis de ma colonne, en récompense j'y ai déjeuné ce matin avant de partir. Je suis parti ce matin de Vervins, pour venir à Aubenton avec le premier escadron; le deuxième m'a quitté à moitié chemin pour aller à Hirson; demain 13, j'irai à Maubert-Fontaine, et le deuxième à Aubigny; le 14, nous nous rejoindrons à un quart de lieue de Mézières, où nous entrerons ensemble, après quoi je laisseray le deuxième escadron et m'en iray coucher avec le premier à Charleville; le 15, nous séjournons dans ces deux endroits; le 16, nous allons à Chémery et la Neuville; le 17, nous nous rassemblons tous à Stenay, et le 18, nous arrivons à Damvilliers où ces deux escadrons resteront; le 19, j'iray à Verdun où je trouveray tous les officiers de la gendarmerie rassemblés. Voilà ma route, je vais vous dire l'ordre de marche que je donne tous les jours pour le lendemain. M. de Vérey avec les fourriers part à 5 heures du matin pour aller faire le logement; à 6 heures, les équipages partent, il y a un gendarme par brigade avec un brigadier pour les escorter; à cette même heure, on sonne le boute-selle; à 8 heures, je vais me mettre à la tête du premier escadron qui doit être aussi bien que l'autre en bataille ou dans la place, s'il y en a une, ou en dehors. Un quart d'heure avant mon départ, les trompettes viennent sonner devant ma porte; une heure après l'arrivée, le premier brigadier de chaque brigade m'apporte le contrôle de sa brigade avec le nom de l'hôte qui loge chaque gendarme, afin qu'en cas de

plaintes on sache à qui s'en plaindre. Un maréchal des logis, nommé pour cela, vient aussi me rendre compte des fournitures de l'étapier et de la façon dont la distribution s'est faite; après tout cela, je donne l'ordre pour le lendemain, et je dîne avec les maréchaux des logis que je prie tous les jours au nombre de sept ou huit; j'ay tous les jours M. de Vérey aussi à dîner, j'ai fait tout cet arrangement avec luy. Je me trouve fort bien de l'avoir avec moi, c'est en vérité un fort galant homme et qui sait vivre. Il était fort aimé chez l'intendant de Soissons. C'est un corps de fer, il a près de quatre-vingts ans; avec cela, il n'y a pas de jeune homme de vingt ans mieux sur ses jambes, ny qui marche mieux, dorme mieux, mange mieux que lui; personne ne connaît mieux que luy le corps de la gendarmerie, il est brigadier des armées du roy, il m'a chargé de vous faire souvenir de luy, et m'a dit de vous rappeler qu'en 1719 vous serviez votre mois à Arras et qu'il y dîna chez vous... Il sera maréchal de camp si la guerre dure; il est vrai qu'il a quatre-vingts ans, mais il est en état de servir encore du temps...

Comment s'étonner de l'esprit militaire dans certaines familles, si l'on rapproche de ce vieux brigadier, aspirant encore à l'avancement à quatre-vingts ans, ce jeune Boufflers tué à l'ennemi, à onze ans.

L'objet de cette campagne était d'appuyer les sièges de Mons et de Charleroi, c'est celle qui précède Raucoux. Nous retrouvons dans ces lettres, avec le reflet de l'animation des camps, l'écho de la confiance des troupes dans le maréchal de Saxe, dont les manœuvres font l'admiration de tous. Claires, précises, méthodiques, elles ne livrent rien au hasard. La lenteur, la prudence avec laquelle procède le maréchal, provoque le blâme souvent intéressé de ceux qui de loin voyaient sa faveur grandir; il craint lui-même les murmures des troupes et comprend qu'il a à soutenir leur moral, il cherche à les amuser et fait venir au camp une troupe d'opéra-comique. Un jour, à la fin d'une représentation, l'actrice principale se présente à la rampe et annonce la bataille pour le lendemain et relâche au théâtre. Ainsi spectacle au camp, table ouverte des officiers, tout cela mêlé d'escarmouches quelquefois très vives : « les houzards ou pandours ennemis arrivant à portée de pistolet des colonnes, tirant dans le tas et utilement tandis que la riposte ne portait pas, grâce à l'espacement de leurs hommes et à la rapidité de leurs chevaux »; nuits sans sommeil, service tantôt à l'avant-garde, tantôt à l'arrière, détachements pour fourrages, tel est ce tableau plein de vie et de mouvement.

Le maréchal n'était pas toujours secondé dans ses belles dispositions, et si l'ensemble de ses manœuvres réussissait, il y avait bien

des échecs de détail, dus le plus souvent à la négligence des officiers généraux. Ainsi, à Ramillies, six mille hommes en détachement sont surpris par l'ennemi et auraient été pris et écrasés sans la courageuse résistance de six cents gendarmes, qui sauva le reste du détachement. L'affaire fut très chaude, plus vaillamment soutenue que bien ordonnée, le guidon y était avec ses gendarmes. L'affaire, quoique courte, avait été sérieuse et pouvait avoir un certain retentissement ; aussi songe-t-il cette fois à calmer d'abord les inquiétudes de sa mère, et c'est à elle qu'il donne les premiers détails :

L'ennemi ayant reconnu notre disposition vint en force nous attaquer avec du canon, le canon enfilait toute la colonne. Nos généraux n'ayant fait aucunes dispositions pour recevoir ces gens-là, ils marchèrent à nous par le flanc et replièrent nos troupes légères et notre cavalerie sur nous ; alors nos gendarmes, faisant le nombre de six cents en douze troupes sans aucun ordre du général, firent un mouvement pour faire face ; toutes les troupes se mêlèrent ; nous fîmes ce que nous pûmes pour les former, mais il n'y eut pas moyen de les arrêter ; nous nous mîmes à leur tête et marchâmes à ces gens-là que nous chargeâmes et culbutâmes ; de là nous marchâmes à leur canon que nous prîmes et mîmes hors d'état de servir, tuant les chevaux et les canonniers. Nous essuyâmes, en allant et en revenant, le feu d'un bataillon quarré d'infanterie qui nous passa par les armes, ce qui nous fit perdre beaucoup de monde... Nous laissâmes beaucoup de gendarmes et trois officiers supérieurs... de ma troupe de cinquante gendarmes, je ne ramène que vingt-six... Cette affaire fait beaucoup d'honneur à la gendarmerie et fort peu aux généraux ; j'ay besoin de me reposer, je vous ai écrit à la hâte pour vous apprendre qu'il ne m'était rien arrivé ; dans ma première lettre j'en parleray plus clairement. J'ay l'honneur d'être avec la plus parfaite reconnaissance, Madame ma très chère mère, votre très humble et très obéissant serviteur.

Que de fois les officiers français n'ont-ils pas eu à écrire des lettres pareilles ; que de négligences, d'imprudences ont pu être réparées par l'entrain et le courage, mais que de revers aussi dus à une confiance exagérée dans cette *furia francese!* Le lendemain, il écrit à son oncle une lettre détaillée et plus précise, et où il expose la cause de cette surprise.

Le général commandant le détachement devait arrêter à Ramillies un corps ennemi ; au lieu de l'arrêter, il va à sa rencontre, le croyant devant lui ; il avait déjà passé, était cantonné dans les villages devant lesquels on défile, négligeant de les faire fouiller. Les ennemis voient passer la troupe française, se reforment et tombent sur elle avant qu'on ne les ait vus.

L'ensemble des dispositions du maréchal n'en fut pas troublé, il avait pour but d'écarter le prince Charles et de laisser libre le siège de Namur ; il réussit, le siège fut rapidement mené, et Namur, pris. Nous trouvons dans les lettres des 11 et 21 septembre 1746 les appréciations suivantes sur cette campagne.

Monsieur le Maréchal doit être content ; il avait à la vérité bien des forces, mais il a exécuté des choses bien difficiles ; il avait à couvrir le siège de Charleroy, et il ne fallait pas abandonner ses conquêtes des Pays-Bas. Il a déposté les ennemis du camp de Mazil, ce que M. le prince d'Orange ne put jamais faire, M. de Luxembourg l'occupant ; il a trouvé encore le moyen de les déposter de celui de la Méhaigne, en leur coupant les subsistances de la Meuse, et fait à présent le siège de Namur sans que rien puisse l'en empêcher ; voilà des manœuvres belles et instructives... Il faut convenir que M. le Maréchal a fait une campagne bien glorieuse et M. le prince Charles, une bien humiliante ; on dirait que le Maréchal l'a promené pour lui faire voir prendre deux villes de suite.

Il voulait cependant retirer un plus complet résultat de la campagne et achever d'écraser l'ennemi. Il suivait l'armée des alliés pas à pas, à vue d'œil, toujours à portée. Il les mena ainsi jusqu'aux portes de Liège. Là, après une série d'escarmouches, fut livrée, le 11 octobre, en vue de la ville, la bataille de Raucoux. La bataille fut meurtrière, les ennemis y perdirent beaucoup de monde, beaucoup de canons. La consternation fut très grande chez les alliés ; les divisions qui étaient parmi eux s'accentuèrent ; ils reprochaient au prince Charles d'avoir fait retirer de bonne heure les Autrichiens et d'avoir fait ainsi retomber les plus grandes pertes sur eux.

La campagne était finie, le mauvais temps en rendait la continuation difficile. La paix vivement désirée ne s'ensuivit cependant pas. La situation en Italie était loin d'être aussi bonne.

Le maréchal passe en revue toute l'armée, et chacun se disperse avec une telle précipitation, que les moyens de transport manquent. Notre guidon reste avec ses troupes, qu'il reconduit jusqu'à leur cantonnement, et, à son retour à Versailles, est vivement félicité par le ministre de n'avoir quitté l'armée qu'au lieu fixé. Il s'occupe de préparer son départ pour le Midi, où il allait passer son quartier d'hiver et retrouver avec bonheur toute sa famille. Mais il veut cependant faire une halte à la cour :

Car il arrive d'être oublié à ceux qui sont longtemps absents de ce pays-là.

Il ne l'y était pas; chacun lui fait fête :

Me voilà arrivé à la cour, j'arrivai avant-hier au soir et je fis la révérence au roi en arrivant, je la fis hier à la reine, à Mme la Dauphine, à Mesdames; toutes les visites que je fus obligé de rendre m'ont empêché de vous écrire plus tôt. On ne peut pas être mieux reçu du roi que je ne l'ai été hier à son grand couvert; il me parla pendant tout son souper de choses différentes, beaucoup de la bataille de Raucoux et de notre détachement du vingt-six ou il savait que j'étais; il me parla de Lugeac, dont la blessure va très mal et que le roi plaint beaucoup, des deux pages qui ont été blessés... Il me demanda si je resterais longtemps à la cour, je lui dis que je comptais partir bientôt pour aller vous voir. Il me demanda comment vous vous portiez et si vous ne vous étiez pas ressenti de la maladie que vous eûtes, il y a deux ans et demy; vous voyez comme il se souvient de tout. Il me dit aussi qu'il s'était amusé cet été à la chasse, qu'il avait tué plus de deux mille pièces de gibier. Il me demanda si je repasserais à la cour avant la campagne prochaine, je lui dis que je ferais mon possible pour y venir lui faire ma cour; enfin il me parla pendant tout son souper... M. d'Argenson m'a aussi fort bien reçu, j'allai le voir hier, il me pria à dîner et me dit, à dîner, devant tout le monde, qu'il était fort content de moi... J'ai vu aussi Mme de Pompadour, qui m'a bien reçu... Vous voyez que j'ai fait bien des choses ; je crois que le voyage était nécessaire et qu'il fera fort bien. Au moins vous voyez qu'il débute bien. Avec tout cela il me tarde fort de vous embrasser ; la bienséance veut que je ne parte pas comme un éclair, mais je suis sûr d'être arrivé à Bram avant la fin du mois.

Il ne s'y attarde pas, en effet, et rejoint sa province après avoir assisté à la réception enthousiaste faite, par Paris et la cour, au maréchal de Saxe ; et après avoir vu saluer avec bonheur le départ pour l'Italie de M. de Belle-Isle, le seul général, dit-il, qui, après le maréchal, ait quelque réputation.

Après six mois passés en Languedoc, il revient à Versailles, mais ne fait qu'y toucher barre. La nouvelle campagne, qu'on espérait bien être décisive, s'ouvrait. Il rejoint l'armée.

Cantonné près de Bruxelles, on attend impatiemment l'exécution des projets du maréchal. Les nouvelles sont confuses : tantôt ce sont les ennemis que l'on dit devoir attaquer Anvers ; tantôt les Français, Maestricht. Le roi arrive ; quelque chose de sérieux se prépare donc, et la bataille est proche. Une révolte des gardes du corps, le désastre de M. de la Jonquière, à qui les Anglais viennent de prendre neuf vaisseaux de guerre, impressionnent péniblement l'armée. On est

bien près de Bruxelles, mais on y va peu; « c'est une occasion de dépenses et de désordres ». On attend impatiemment le départ.

L'ordre arrive enfin! le corps doit partir armé à la légère, sans bagages, ce qui annonce une action prochaine. En effet, elle a lieu le 2 juillet. C'est Lawfeld! action très chaude et meurtrière.

La maison du roi ni la gendarmerie ne chargèrent, elles faisaient partie de la réserve. Le guidon n'assiste donc à la bataille qu'en spectateur; le maréchal avait dû rester aux attaques toujours et faillit être pris, chargeant lui-même à la tête de l'infanterie contre l'infanterie anglaise, qui se montra là ce qu'elle avait été à Fontenoy; elle fut repoussée cependant et séparée de la droite, composée des Autrichiens et commandée par M. de Bathyany. Le maréchal avait ordonné à la cavalerie de MM. de Clermont-Tonnerre et Gallerande de pousser en avant pour tourner la droite des ennemis qui commençaient à se retirer, et à la réserve d'avancer; malheureusement les ennemis échappèrent à ce mouvement tournant, et le résultat de la bataille fut incomplet; le Brabant hollandais était cependant dégagé, mais les ennemis pas assez affaiblis pour que le siège de Maëstricht, où, selon le dire du maréchal, on devait trouver la paix, pût être immédiatement entrepris.

Singulière guerre, si brillamment menée, qui n'avait d'autre objet que la paix, qu'à chaque succès proposait le vainqueur, et que toujours repoussaient les vaincus!

On voulut cependant marquer le succès de la bataille par la prise d'une ville; ne pouvant assiéger Maëstricht, ce qui allait être le but des manœuvres ultérieures du maréchal, on fit assiéger Berg-op-Zoom par M. de Lowendal; la place, bien fortifiée, fut bien défendue. Un instant on regretta d'avoir entrepris le siège; on y perdait beaucoup de monde. Irrités de cette résistance, les assiégeants s'élancèrent à l'assaut avant même que les brèches ne fussent régulièrement ouvertes; ils enlèvent la demi-lune, passent au fil de l'épée les défenseurs surpris. La ville est prise. Les Français perdirent à l'assaut deux cents hommes; les ennemis, deux mille.

La prise de Berg-op-Zoom, si elle n'amena pas la paix, commença cependant à la faire désirer par les alliés. Elle amena au moins la fin de la campagne. Quelque flatté que l'on fût de ces succès, ces repos étaient bien accueillis. La campagne était une très lourde charge pour les officiers; ils étaient obligés à de très grandes dépenses pour eux, pour leurs troupes; les équipages dépérissaient, les corps dont ils étaient propriétaires s'amoindrissaient.

La paix ne fut signée que l'année suivante, 1748, à Aix-la-Chapelle, après l'investissement de Maëstricht, ainsi que l'avait annoncé le maréchal de Saxe.

La campagne terminée, le jeune guidon va reprendre l'air de la cour; il revoit tout le monde, est bien accueilli de chacun. Cet abbé Dolmières, autrefois son surveillant, peut-être, mais plus encore son ami que son mentor, écrit au vieil oncle: « Le jeune vicomte est ici à faire sa cour, où il réussit à merveille, tout le monde l'admire. Il a cependant hâte de partir, et vous prie de le dispenser d'aller aux états, parce qu'il ne va en province que pour être avec vous... »

Ce n'était cependant pas pour lui seul qu'il tenait à entretenir ses relations, et quoique l'abbé dise qu'il était si fêté, « qu'il n'avait besoin que d'un bon estomac », il ne s'en occupait pas moins de faciliter à ses frères leur carrière, voit à Saint-Sulpice les professeurs de son frère l'abbé, qui allait subir son examen de maître ès arts; prépare l'entrée aux pages d'un frère plus jeune que l'on appelait le petit chevalier, revoit ses jeunes cousins et ses autres protégés de province pour rapporter de leurs nouvelles à leurs parents; ainsi justifiait-il la confiance que chacun lui témoignait.

Avec cette campagne de 1747 finit la correspondance ou, du moins, la partie de correspondance qui a été conservée. Le guidon suit sa carrière, il ne manque pas une campagne, et devient, à trente-cinq ans, maréchal de camp. Officier sérieux, il a laissé des mémoires sur la réorganisation de la gendarmerie, dont il fut nommé inspecteur.

Si une mort prématurée, à l'âge de trente-neuf ans, l'empêcha d'arriver aux hautes dignités militaires auxquelles il semblait destiné, il lui fut au moins épargné de voir les tristesses de la fin du règne et ne fut pas de ceux-là à qui Voltaire, sur son déclin aussi, jetait ce cri de désespoir : « Français, ne vous souvient-il plus des jours de Fontenoy ! »

Il m'a semblé que cette virile éducation, que cette jeunesse vaillamment occupée, offraient un instructif contraste avec les mœurs efféminées que l'on attribue à toute cette société; il m'a semblé que de ces documents certains et si nombreux qui voient actuellement le jour, on pouvait retirer cet enseignement que l'on ne doit pas juger une époque pas plus qu'une société tout d'une pièce, qu'à côté de l'histoire officielle il y a une histoire intime, et que dans un grand pays il y a toujours des hommes prêts à relever leur patrie de ses défaillances.

Mis de Lordat.

LOUIS MOREAU

FRAGMENTS INÉDITS

Les quelques pages qu'on va lire sont l'œuvre d'un homme qui a plus aimé la cause de Dieu que sa propre gloire, l'homme peut-être de notre temps, qui, en écrivant, a le moins songé à sa réputation d'écrivain. Louis Moreau, né sans fortune, longtemps emprisonné à titre de simple copiste dans un bureau d'une des mairies de Paris, a cependant fait, je ne dirai pas son chemin, mais le chemin du bien et de la vérité. Il semble qu'on pourrait lui appliquer cette parole que Notre-Seigneur du haut du ciel adressait à saint Thomas : « Tu as bien écrit à mon sujet, ô Thomas. Quelle sera ta récompense? — Nulle autre que vous, Seigneur. »

Il est juste cependant que le *Correspondant* rende hommage à la mémoire d'un homme qu'il doit compter parmi ses fondateurs. Dès 1829, Moreau coopérait à ce premier *Correspondant*, plus politique, plus voisin du journal que celui d'aujourd'hui, et auquel la révolution de 1830 et les querelles qu'elle a soulevées, même parmi les catholiques, ont bientôt enlevé la parole. Hélas ! ils ne sont plus avec nous, ceux qui le fondèrent, Carné, Cazalès, Vogüé, Montalembert, Foisset, d'Eckstein, le Dr Gouraud, et un autre que le public ne connaît pas, parce qu'il a fait sans bruit le bien et toute espèce de bien, Edmond Wilson. Nous restons de ce temps-là trois ou quatre invalides, septuagénaires, ou peut-être même octogénaires, enviant, je ne dirai pas la gloire de nos amis, mais la récompense que, nous l'espérons, le Seigneur leur aura accordée.

Quant à Moreau, il lui a fallu bien du travail, bien de la résignation et de la patience pour pouvoir donner aux lettres quelques-unes de ces heures que le labeur machinal du bureau lui ravissait. Il a pu, cependant, donner, en 1829, au *Correspondant*, un article sur Voltaire; puis faire paraître une traduction des *Confessions de saint Augustin*, qui charma, dans la personne de M. Villemain, et le latiniste et le littérateur français, et l'homme qui savait si bien apprécier

les Pères de l'Église. M. Villemain obtint pour Moreau une couronne de l'Académie et une place à la bibliothèque Sainte-Geneviève, puis à la bibliothèque Mazarine, côte à côte avec l'Académie.

Louis Moreau ne s'en tint pas là dans cette carrière si modeste et si utile de traducteur. Après les *Confessions* est venue la *Cité de Dieu*, cette œuvre capitale de saint Augustin, si instructive et pour le chrétien et pour l'historien et pour le philosophe. Après la *Cité de Dieu*, l'*Imitation de Jésus-Christ*, ce livre qu'on ne lira, que par conséquent on ne traduira jamais assez. Puis il arriva à des œuvres originales. Comment sont-elles si peu connues? Je ne puis m'en rendre compte. Je dirais volontiers parce qu'elles sont d'une nature trop haute : c'est un esprit abstrait, et notre siècle n'aime pas l'abstraction. « Il avait, nous dit un de ses amis d'enfance, il avait une sorte de dédain pour ce qui est purement littéraire; les questions de doctrine l'attiraient de préférence, et de bonne heure commencèrent à le passionner. » Il tenait plus à bien penser qu'à bien dire; et cela, c'est un tort aux yeux de notre siècle.

Et cependant ses œuvres sont assez nombreuses. Il y a un travail sur Balzac, le Balzac du dix-septième siècle, que le Balzac du dix-neuvième a trop fait oublier; un travail sur ce soi-disant *philosophe inconnu*, Saint-Martin; un volume sur Rousseau; un autre sur Joseph de Maistre; et enfin sa *Connaissance de la vraie doctrine* que nous avons sous les yeux (Sagnier et Bray, 1844), livre très philosophique et très chrétien. Ce livre, au sujet duquel D. Guéranger disait à Mme Swetchine que depuis le comte de Maistre aucun livre ne lui avait fait autant de plaisir [1]. Comment ce livre a-t-il passé si inconnu? Je le dis encore: probablement parce que la pensée y est trop élevée et ne va pas à notre siècle positiviste (je dis positiviste, je ne dis pas positif). Lisez, par exemple, ce que Moreau dit de la parole : « La parole, rayon révélateur du non-moi, concentre, au foyer intellectuel, l'optique de la nature, la conscience de l'existence, l'idée de l'infini. Son incarnation dans la voix et dans les sens qu'elle vivifie reproduit l'union de l'âme et du corps, la coexistence du temps et de l'éternité. Lien mystérieux des deux mondes, elle est le passage des vérités absolues et le véhicule des conceptions particulières. Elle descend à l'âme de l'homme les enseignements de la sagesse de Dieu, et elle remonte au cœur divin les prières de l'infirmité humaine. » (P. 55.)

Et ce qu'il dit sur les langues européennes, unifiées pour ainsi dire jusqu'au seizième siècle, comme les langues humaines avant

[1] Lettre de Mme Swetchine à M. Yermoloff, 16 août 1844. Voyez encore dix-huit lettres adressées par elle à Louis Moreau, t. II, p. 83 et s.

Babel, par la supériorité en la langue latine; puis, au seizième siècle, émancipées, mais par cela même divisées, comme les langues humaines après Babel. « Le mouvement de composition de notre langue se rattache au développement de la Réforme; la prise de la Rochelle signale l'époque de sa fixation. La guerre, dit Guillaume du Vair, a dénoué notre idiome; mais la victoire du catholicisme lui a donné la force et le droit de conquérir. Le catholicisme l'a autorisé. *Una fides :* unité de foi, unité de langue. La réduction des mots, la soumission des dialectes, devaient se rattacher à la soumission des consciences à l'unité. » (P. 88.)

Mais voici qui est pris de plus haut et fait monter l'âme à la plus grande hauteur de la pensée chrétienne : « Le Christ-Dieu opère en lui l'union vivante de ces deux amours : l'amour humain qui satisfait, l'amour divin qui pardonne. Là est le nœud de l'antithèse réparatrice, et c'est pourquoi « la faim éprouve le divin Pas- « teur, la soif éprouve le Créateur de tout breuvage » ; c'est pourquoi il est affamé, lui, pain spirituel qui nourrit la faim; il est altéré, lui, source vive où la soif se désaltère. » Et l'auteur continue, traduisant un admirable passage de saint Augustin (*de Catechizandis rudibus*).

Et sur la différence des deux sexes : « L'homme est plus vrai que la femme » (cela est-il vrai aujourd'hui); « mais la femme est meilleure que l'homme. L'homme est plutôt intelligence, mais la femme est plutôt amour. L'esprit corrompt, le cœur égare; l'un est plus susceptible de retour que l'autre. Mieux vaut l'égarement que la dépravation. Le libertinage de la pensée, cette lèpre de l'esprit viril, est humainement incurable; le moi est alors le centre d'une adoration volontaire. La déviation du cœur permet l'espérance; car l'amour dans l'erreur ignore presque toujours l'égoïsme qu'il renferme... Mais dans l'orgueil de la pensée qui s'aime, tout est à détruire, et l'ordre, et l'objet, et la volonté de l'amour. Ne semble-t-il pas, à parler selon l'homme, qu'il faille tout l'effort de la grâce pour que ce moi hideux se déracine et se renonce? Madeleine, consolant exemple de l'égarement du cœur de la femme; Celse et Julien, Bayle, Voltaire, Condorcet, misérables exemples de la corruption intellectuelle de l'homme. » (P. 169-170.)

Parlerai-je maintenant des œuvres inédites que Moreau nous a laissées, que j'ai eu à peine le temps de parcourir, et qui semblent se ressentir de l'approche du dernier jour, si redoutable à l'âme de l'homme, mais si douce parfois à l'âme du chrétien?

« Où en serais-je à cette heure, si mon âme, ô mon Dieu, n'avait l'espérance de se réfugier, comme l'oiseau tremblant, des serres de la mort dans votre sein?... Que me servirait-il de me tromper moi-même? Je touche peut-être à ce moment d'absolue vérité qui a

occupé toute ma vie, comme s'il fût présent, et néanmoins le sentiment de sa venue, peut-être prochaine, ne me laisse pas sans trouble... Rien n'étant plus fugitif que la santé et la vie, l'âme qui ne s'attache qu'à cela n'embrasse qu'une ombre. Vous vivez de toutes vos forces, de tous vos sens, et vous vous croyez en pleine réalité; vous n'êtes qu'en pleine illusion... Souffrir, mourir, c'est là le tout de l'homme, hélas! car tout l'ordre de son avenir est là. »

Ici se rattachent des vues vraiment admirables sur la félicité future : « Les idées des hommes, actuellement partielles et jalouses, se fuient souvent, malgré leur affinité, et se repoussent... Mais, « à « la venue de l'ordre parfait », toutes limites disparues, « le partiel à « jamais évanoui », les esprits retourneront au centre unique de la vérité et de l'amour, comme ici-bas les fleuves à la mer. Sous ce nouveau ciel, dans cette terre nouvelle, où toutes les angoisses seront oubliées et « ne reviendront jamais »; où celui qui est venu pleurer avec nous pour sanctifier nos peines, effacera la dernière trace de nos larmes du sourire de sa gloire, Dieu lui-même sera en nous la lumière et la joie de nos âmes, « comme une mère qui caresse son enfant » ; il leur rendra, sous des traits plus augustes et vivant de sa vie, tout ce qu'elles auront justement aimé et admiré sur la terre. Elles goûteront cette incomparable douceur d'aimer plus qu'humainement et cette volupté infinie d'être divinement aimé. Aimer Dieu de toute l'infinité d'âme dont une créature est capable, être sans mesure aimé de la Bonté, de la Beauté, de la Puissance infinie, participer à cette gloire qui ne se laisse pas vaincre par le désir,

. . . . . . A quella gloria
Che non si lascia vincer al disio [1] *;*

cela est au-dessus de tout sentiment et défie toute expression. »

Reste maintenant, comme le dernier soupir de cette âme si chrétienne, ce qu'il appelle *son dernier regard sur la vie*. Il n'y a pas plus d'un an, pendant l'été et l'automne de 1880, Moreau traçait ces pages dont j'ai peine à extraire quelque chose, parce qu'il faudrait pour ainsi dire tout copier. *L'Eglise et le temps présent*, voilà le titre du premier chapitre. Ce qu'il contient, nous pouvons tous le pressentir; et comment il caractérise cette lutte de la révolution plus acharnée que jamais contre l'Église, de sorte que, pour qui sait y regarder, à l'heure qu'il est, la question religieuse est vraiment la seule question! Voyez comment il juge, ou comment il jugeait en 1860 (car ici il rappelle un de ses anciens écrits) « cette inconcevable

[1] Dante, *Paradis*, ch. xix, 14.

légèreté des représentants de la cause de l'ordre, leur promptitude à s'endormir sur ces quelques efforts imparfaits, leur imprévoyance et ce génie de division qui les possède »... tellement « qu'à chaque secousse nouvelle, la société retombe toujours plus bas ». Écoutez aussi comment il nous redit cette effrayante prophétie de l'abbé de La Mennais (en 1829, au temps où l'abbé de La Mennais était encore chrétien). « Oui, la révolution viendra, parce qu'il faut que les peuples soient tout ensemble instruits et châtiés, parce qu'elle est indispensable, selon les lois générales de la Providence, pour préparer une vraie régénération sociale... Mais, après la crise dont nous approchons, on ne remontera pas immédiatement à l'état chrétien. Le despotisme et l'anarchie continueront encore à se disputer l'empire. » N'est-ce pas ce que nous voyons aujourd'hui?

Et plus loin Moreau démontre « l'absurdité de l'athéisme, qui veut le monde sans créateur, l'infini sans Dieu, l'éternité sans l'Éternel », et ensuite vient ce charmant rapprochement entre « la créature douée de raison, qui se fait une arme de sa raison pour anéantir la gloire de Dieu et le bonheur de l'homme », et, d'un autre côté, « la créature qui, n'ayant que son instinct, glorifie Dieu par l'admirable félicité de son instinct. A la pointe du jour, le passereau sur le toit rustique jette au ciel le cri de son réveil ; sous le feuillage parfumé des tilleuls, le rossignol salue la renaissance de l'aube et semble rendre grâce à Dieu de cette providence attentive qui a veillé sur lui ;... tandis que, déchu de l'intelligence, l'homme se relève comme il s'est couché, sans un retour d'âme vers l'auteur de la vie. L'artisan reprend les instruments de son travail ; le sophiste, encore plus inexcusable, achève la phrase qui doit en finir avec Dieu, interrompue par son sommeil. Et l'insensé ne sent aucune preuve dans cette loi même du repos ; il ne sent pas sa dépendance inévitable d'un ordre de vie que lui impose une volonté manifeste et souveraine ! Il ne voit pas combien se joue de lui cette volonté qui, dans toute la sincérité d'un dédain infini, lui retire et lui rend, pour un certain nombre d'heures, la force de blasphémer ! » Tout cela, je ne puis que l'indiquer, je ne ferais que déflorer d'aussi belles pages ; mais ne peut-on pas espérer qu'elles seront données à nos lecteurs, aux vieux du *Correspondant*, de l'*Univers* et de l'*Université catholique*, qui ont connu Moreau, aux jeunes qui ne le connaissent pas ?

Voici cependant, pour donner une idée de son talent, quelques morceaux pris au hasard parmi ses œuvres.

Comte DE CHAMPAGNY,
De l'Académie française.

LA VIE HUMAINE

Il reste d'admirables fragments d'un sermon de Bossuet, portant pour texte ce seul mot de la Genèse : *Egredere*. C'est le mot que Dieu dit au père des croyants; c'est le mot qu'il dit à l'humanité : *Sors!* Sors du présent, sors de toi-même. Il est clair en effet que, par suite de la chute et de la Rédemption, la vie actuelle ne nous est donnée que pour apprendre à en sortir, et nous ne devons travailler en ce monde qu'à nous faire notre véritable place dans l'autre.

Par le souvenir et la prévoyance, l'homme est comme un raccourci d'éternité. Il est, et retient par la mémoire ce qui est passé et ce qui passe ; il court par la prévision au-devant de ce que l'avenir amène. Il s'étend donc, fluide actualité, aux deux immensités du passé et de l'avenir. Quelle terrible justice a réduit à une existence d'éphémère un être qui semble avoir en soi de tels gages de durée?

Ce grand sentiment qui nous reste de nous-mêmes nous dispose à une singulière illusion. En présence de tant d'incomparables merveilles de la science et des arts, souriant à toutes les recherches du bien-être, aux jouissances les plus raffinées de l'intelligence et des sens, pour peu qu'on réfléchisse aux dépenses inouïes de travail et de temps qu'il a fallu pour accomplir tant de chefs-d'œuvre, on hésite, pour ainsi dire, à croire que l'homme ne soit pas définitivement établi dans la paisible possession de tout cela, dont on oublie le périssable et le caduc ; et la distraction, où une sorte d'enivrement nous plonge, s'étonne de n'avoir à considérer la terre que comme une hôtellerie ouverte au voyageur pour quelques heures d'une nuit fiévreuse, hantée de folles visions et de mauvais rêves. Pourtant il est ainsi. Et comme il n'y a aucune proportion entre les infatigables démarches de l'activité humaine ici-bas et la misérable brièveté du passage, l'on ne peut qu'admirer une telle surabondance de vivre dans cet être d'un jour qui n'a pas même la somme nécessaire du moment pour mener une sérieuse pensée à sa dernière expression.

Car Dieu a fait la vie présente misérablement courte, afin d'arracher l'homme à l'erreur qui lui ferait prendre ce point imperceptible qu'on appelle le temps, pour quelque chose qui eût une ombre de consistance, et à la tentation trop naturelle de s'installer dans sa tente d'un jour comme dans la demeure de son éternité. Nous avons des éclairs de vaine joie, des songes de félicité, une science qui ne suffit qu'à notre orgueil, et tout vient se briser contre l'inexorable loi : la mort. Elle ne laisse un quart d'heure de grâce ni à l'intelligence ni à l'amour.

Egredere. — Ce qu'il y a dans notre nature de vraiment grand est assuré de vivre : nous ne sommes menacés de perdre que le poids affligeant de notre argile. La vie actuelle, en effet, n'accomplit la plupart des fonctions qui intéressent davantage son entretien et sa conservation que sous les conditions les plus humiliantes. Il faut qu'un certain mouvement de l'esprit ou du cœur se mêle aux actes de la nature animale pour les anoblir ou nous en distraire, et il en est, et des plus essentiels, qui excluent toute intervention de l'esprit (si ce n'est que celui-ci, dans un accès d'égarement, ne survienne pour tout détruire). L'amour, mais relevé surtout par la bénédiction divine, couvre les hontes de la transmission de la vie. La pratique de l'hospitalité, le vif échange des pensées, le bien de l'union que suppose l'assistance au même banquet, peuvent seuls divertir nos yeux de ces sanglants tributs que réclame l'intempérance autant que la nécessité. L'homme spirituel souffre d'un tel asservissement aux besoins de l'animalité, et il lui faut veiller, de peur que de l'esclavage il ne se fasse un attrait.

Voir souffrir, voir mourir partout autour de soi, en attendant son tour de souffrir et de mourir, c'est à quoi se réduit cette vie présente dont il nous coûte tant de nous détacher. Et cependant, lors même que la souffrance nous est épargnée, — nous ne manquons jamais à mourir. C'est une expérience de chaque moment qui ne devient sensible qu'à mesure que leur succession rend leur action plus manifeste. Plus on avance dans le temps, plus on laisse de soi sur le chemin. Aux yeux des hommes, on se dépouille, on s'appauvrit. — Perdre des illusions, donner congé à des sentiments invétérés, à des passions qui semblaient dater de notre jour natal, laisser tomber certaines opinions qui étaient comme le signalement de notre esprit, c'est ce que le langage habituel appelle baisser, s'amoindrir.

Il y a, d'ailleurs, une remarquable analogie entre le dépérissement corporel et ce dépérissement intérieur qui s'opère souvent à notre insu. On se trouve, chaque année, avoir accompli en son corps et en son âme d'étranges métamorphoses. On se surprend à se demander si l'on vit encore, s'il est encore en nous de quoi et à quoi mourir; ou si, en définitive, il ne reste rien à mourir en nous que nous. L'on va cependant, on va mourant, et toujours quelque chose qui, dans notre fond, gardait encore une sorte de vie, se détache et meurt. Littéralement nous mourons chaque jour [1].

Mais il ne suffit pas de mourir ainsi fatalement. Il s'agit d'obtenir de notre volonté qu'en vue de la fin suprême, elle ne demeure pas étrangère à cette mort successive et multiple. L'unique dessein du

[1] Quotidie morior.

Christianisme, en effet, est que, dans l'homme même, Dieu se substitue à l'homme. Tout ce qui nous engage et nous attache à la vie actuelle nous trompe et nous expose; car tout ce présent n'est rien, et ce rien, pour rien qu'il soit, nous détourne de la vie. Aussi, n'est-ce que par la brèche de l'édifice temporel et sur les ruines consenties de notre moi que le Sauveur entre en nous, qu'il brise véritablement les portes de la mort! Le grand précurseur a dit : « Il faut qu'il croisse, et moi que je diminue[1]. » Il faut qu'en chacun de nous le Christ s'accroisse de toutes les diminutions de l'homme-Adam. Et alors s'accomplit ce merveilleux effet de la transformation de l'homme en Jésus-Christ. Quels efforts assistés d'en haut, vainqueurs des derniers obstacles, pourront amener nos âmes à ce seuil béni du royaume éternel? Quelle surnaturelle lumière, quel miracle de puissance sur soi-même, pour absorber dans la vérité et dans l'amour toute la vitalité de notre égoïsme, et surtout à la fin de la vie, ces ténèbres envieillies avec nous et la force accumulée de tant de faiblesses?

LA SCIENCE

Atteint par la justice de Dieu sans être délaissé de sa miséricorde, l'homme a reçu de lui la science qui protège son existence sur la terre et l'art qui embellit son exil. Mais s'il lui appartient de faire de ce double don un noble usage, si de fécondes découvertes et de puissantes œuvres lui ont obtenu une certaine atténuation aux rigueurs de sa disgrâce, le dix-huitième siècle et le triste déclin du nôtre montrent aussi jusqu'où il peut porter le fatal pouvoir d'abuser de ces grands bienfaits. Il en abuse, sans doute, soit qu'il les rapporte à lui seul, à ses passions, à ses sens; soit que, dans un égal oubli du donateur et de lui-même, il en fasse les dieux de sa pensée et leur dévoue l'emploi de sa vie (ainsi la science pour la science, l'art pour l'art, c'est-à-dire le moyen pour le moyen dans l'indifférence de la fin!) ; mais l'abus porté jusqu'au blasphème, jusqu'à la furieuse folie, c'est ce que nous voyons aujourd'hui : — La vie, la nature, la science, sommées par une véritable rage nihiliste de déposer contre l'auteur de la science, de la nature et de la vie! — Quoi! la vie citée en témoignage contre son auteur! Tout ce qui démontre le souverain Être, tourné en négation et en risée! — La seule existence nécessaire, *biffée!* Jamais une telle démence n'avait encore frappé tant d'esprits dans l'ivresse d'un médiocre savoir.

[1] Illum oportet crescere, me autem minui. (Joann., III, 30.)

Prétendre que ce qui nous passe n'existe pas, nier ce qui demeure incompréhensible, c'est prononcer en vertu de son ignorance et de sa misère. Quoi de plus extravagant?

Qu'est-ce que « savoir », si ce n'est avoir en soi la raison dernière et absolue de tout être et de toute existence? Et qui peut répondre à cette condition, si ce n'est l'être même? Celui là seul qui est, est donc le seul qui sait. — Nous n'avons la science que dans la mesure où nous avons l'être. Notre science, comme notre vie, est successive, instable, divisée. Nous ne sommes qu'en partie et nous ne savons qu'en partie; créé dans le temps pour une fin éternelle, l'homme, esprit-corps, est un composé du temps et de l'éternité. Tributaire de l'un par son corps périssable, appartenant à l'autre par son principe immortel, il trouve aussi dans sa science une part que la mort réclame et une autre qui la défie.

La science, en faveur aujourd'hui, cette science viagère et divisée, qui compte tant d'idolâtres, est, en dépit de ses grandeurs relatives, bornée et défectueuse comme la vie, dont elle dessert indifféremment les besoins et les caprices. En accordant tout ce qu'on doit d'admiration au génie scientifique qui découvre, à la patience industrieuse qui met en œuvre, il faut pourtant reconnaître qu'à l'inverse de l'ordre spirituel, où la richesse de la récolte est toujours dans une étonnante disproportion avec l'exiguïté de la semence, le succès matériel le plus heureux permet toujours de se demander s'il est au niveau de l'effort qu'il a coûté; si le résultat pratique n'est pas misérablement au-dessous de la dépense intellectuelle; si les hautes cimes de la nature humaine ne s'abaissent pas sous cette marée montante du bien-être et des vaines délices. Maîtres de la vapeur, et jusqu'à certain point de l'électricité, une vitesse inouïe vous porte aux extrémités du monde, et l'échange des communications entre les hommes rivalise avec le vol de la pensée. Plus de lenteurs! plus de distances! Le temps est gagné!.. — Il est vrai, mais à quoi bon, si vous ne gagnez aussi votre âme? et si tant de victoires remportées sur la fatalité matérielle, loin de profiter à la liberté morale, ne servent qu'à engager l'homme plus avant dans toutes les misères de son orgueil?

Cette science, d'ailleurs, passera comme « la figure de ce monde »; Elle ne survivra pas aux nécessités ou aux convoitises temporelles, tandis que l'œuvre ou la pensée la plus humble, inspirée par le pur amour de la vérité, aura la vie même de l'âme qui l'a conçue.

Il n'y a qu'une science en réalité dans laquelle l'homme se recueille et se fortifie, c'est la science qu'on pourrait dire de l'éternité : la seule salutaire, par laquelle il s'ordonne à jamais

selon la vérité; la seule lumineuse, qui nous découvre le Verbe incarné fait péché pour nous, mystère de son amour; sa patience, mystère de son éternité; ses souffrances, son sacrifice, mystère de sa miséricordieuse humilité; seule science nécessaire, qui donne à l'homme la connaissance des volontés de Dieu sur lui, la raison suréminente du temps et des œuvres du temps, du corps et des esprits, de la prescience et du libre arbitre, de la justice et de la paix, de la douleur, des afflictions et de la mort. C'est par cette science, enfin, que tous les jours, toutes les épreuves, toutes les pensées ont une direction, un sens propre et une portée particulière. Infiniment raisonnable, elle se passe de toutes les autres qui ne peuvent se passer d'elle, sans aller aux dernières erreurs : science du Verbe, *sine qua*, dit une grande sainte, *omnis scientia insipientissima et stultissima ignorantia est*[1].

Plus on avance dans la vie, plus on se dégoûte des paroles d'ici-bas et du faible sens qu'elles rendent, plus on a besoin d'*être* ou plutôt de l'être. Car en tout et partout ce qui nous manque le plus, c'est l'être même. Rassasiés de discours et toujours à la porte des réalités! Telle est l'atmosphère dans laquelle nous vivons que certaines révélations n'y sauraient entrer. Ces paroles dont nous avons une faim et une soif peut-être indiscrètes, ces paroles substantielles que nous brûlons d'entendre, sont de celles qu'il n'est pas permis à l'Apôtre de redire. Elles opprimeraient notre pâle lumière de ses foudroyantes clartés qui jetaient dans l'âme d'Israël la peur de voir Dieu et de mourir.

LES CONTRADICTIONS DANS L'HOMME

Un matérialiste contemporain a dit cette parole de sens : « La vérité est que personne ne sait ce qui était avant ce qui est. » — L'homme ne sait rien de l'homme avant son état présent. L'individu ne sait rien de lui-même; les premiers moments de son existence lui sont absolument inconnus. Il faut donc à l'homme — humanité et individu — une lumière qui lui vienne de quelqu'un qui soit avant lui. Il lui faut la tradition du genre humain et la tradition de la famille.

Et, en effet, si, dès le berceau, mon intelligence n'est pas saisie par le Verbe d'une autre intelligence qui l'excite et lui communique tous les enseignements qu'elle-même reçut à son début dans la vie, je n'imagine pas quelle connaissance il me sera possible d'atteindre,

[1] Sainte Madeleine de Pazzi, *Intelligent. divin.*, lib. VI, cap. XXV.

n'ayant en moi que des facultés destituées de toutes les conditions nécessaires à leur développement. Que pourrais-je soupçonner jamais de ma situation actuelle, grandeur ou misère, si le choc électrique de la parole ne suscite l'étincelle qui sommeille au fond de mon âme, comme le feu dans les veines de la pierre? Par où me viendra cette notion de la déchéance, suite d'une faute qui m'est imputée, encore qu'elle me soit un mystère! — Quel instinct me révélera à quelle fin je suis jeté si durement, imperceptible atome, sur cette pierre sans borne à ma vue, — atome elle-même à d'autres yeux, — emportée dans l'espace avec une vitesse qui réalise, pour ainsi dire, l'immobilité? — Passé, présent, égales ténèbres! Je ne devine rien de ma primitive grandeur dans le premier auteur de ma race qui, en se perdant, m'a perdu, et je ne songe pas davantage à me rendre compte qu'aujourd'hui je ne suis qu'une ébauche d'existence, un quasi-néant. Toute mesure me manque, toute conscience claire, toute idée de grandeur ou de petitesse, de bonheur ou de misère.

La parole est venue m'éclairer; mais quelles difficultés elle me découvre, immenses, douloureuses! J'aperçois les contrariétés de ma nature; je sens les cruelles instabilités de mon âme; les déchirements de ma volonté, la guerre au fond de moi-même!

Et cependant, un philosophe du siècle dernier, cédant à la haine antichrétienne des hommes de son temps, a osé s'inscrire en faux contre l'évidence, et dire : « Il n'y a point de contradictions dans la nature [1]. »

Chose étrange! La nature qui nous entoure n'est que le sanglant démenti de cette négation. La nature qui est en nous, révèle incessamment l'état violent où nous sommes.

S'il est faux que l'homme se détourne du bien qu'il aime, et fasse le mal qu'il hait, il faut qu'il soit tout bien ou tout mal : *ange* ou *bête*, il n'est plus homme. Mais ne voir que l'*ange*, c'est oublier nos malheureuses accoutumances à la terre et à la sensualité. Et ne voir que la *bête*, c'est récuser les hauts instincts, les élans vers Dieu et l'éternité. Est-ce là le vrai?

Où est l'homme indissolublement lié au mal et dont la face impudente défie la plus vive lumière d'en haut de traverser son masque de boue? et d'autre part, où est celui qui ose dire : « Mon cœur est pur [2], et l'injustice est loin de moi »? — Est-il un sage, est-il un juste, qui, à certaines heures, ne s'effraye, — alors que d'un coin obscur du fond maudit il sent tout à coup monter je ne sais quelle

[1] Vauvenargues.
[2] *Prov.*, xx, 9.

hideuse végétation de pensées ténébreuses, de sentiments égoïstes et sauvages, qui souvent bravent l'intelligence, forcent la raison, plient la volonté, et en obtiennent parfois, ô extrémité de misère ! un moment d'horrible complaisance ! Toutefois, il est un point, un seul, où les négateurs de la contradiction sont dans le vrai, c'est quand l'indépendance et la passion qu'ils appellent à l'empire, ont dépeuplé l'âme des vertus et que la conscience étouffée n'importune plus le moi de ses résistances. L'homme alors revient à une sorte d'unité ; une certaine paix se fait en lui, pour l'éternité de sa honte et de son malheur !

La contradiction, pour ainsi dire, innée à l'homme, ressort clairement du principe le plus intime de son être, qui semblerait devoir l'écarter à jamais. L'amour-propre, en effet, ou l'extrême amour de soi, nous porte à des satisfactions d'ordre divers : violentes, passionnées, subtiles ou purement animales, que suivent inévitablement la fatigue. la honte ou le remords. Or, en s'aimant ainsi, le terme où l'on arrive ne diffère point de celui où nous eût amenés une réelle malveillance envers nous-mêmes. Ce faux amour fait donc les effets de la haine, au même titre que l'amour légitime enveloppe une véritable haine du moi, mais du moi déchu, errant, aliéné du saint et du juste.

Le sage et profond Maine de Biran a dit : « L'homme le plus religieux, le plus parfait, ne peut éteindre tout à fait une mauvaise nature, qui est une source d'impuretés, comme l'homme le plus pervers et le plus dégradé ne peut anéantir au fond de son âme tout ce qu'il y a de grand, d'élevé et de pur dans la nature intellectuelle et morale [1]. »

« Point de contradictions dans la nature ! » — Et d'abord n'est-ce point une sanglante contradiction que la Vie et la Mort ? Car il n'est pas métaphysiquement nécessaire que ce qui a commencé finisse. Et cette évidente vérité, qu'on ne saurait se continuer l'être qu'on ne s'est pas donné, ne sauve point dans l'Auteur de la vie l'apparence au moins d'une volonté changeante qui lui fait retirer ce qu'il vient de produire et replonger dans la nuit des existences qui ne portent pas avec elles la raison claire de leur passagère apparition. Tout en nous contredit à mourir, et l'excès de la douleur qui va jusqu'à embrasser la mort, loin de résoudre la contradiction, l'aggrave. Que si la mort n'était qu'une *modification* et non pas un *dépouillement*, — *secundum hominem dico*, — la nature et la raison pourraient entrer en accommodement avec elle. Mais une rupture si complète de toutes nos attaches à ce qui nous entoure, un évanouissement si absolu à toutes nos relations,

[1] *Pensées*, 353-354.

portent un tel démenti à notre manière de concevoir l'existence, que plusieurs, dont la raison récuse ou néglige l'appui de la foi, se prennent à regarder la ruine du corps comme un retour définitif à la poussière et secouent la tête aux paroles d'avenir et de résurrection. Cette profonde solution de continuité qui se fait dans notre personne l'étonne et la confond à ce point, que plus d'un philosophe, même spiritualiste, malgré tout un échafaudage de preuves métaphysiques, ne parvient pas à la confiante certitude d'exister par delà. Le sentiment intérieur dans lequel la raison séparée nous laisse, l'instinct de la nature qui veut vivre ne trouve pas dans la vivacité même de ses désirs l'argument décisif de leur futur accomplissement. La mort est donc une contradiction violente qui se rit de toutes les tentatives raisonneuses, et le tressaillement qu'elle soulève au fond de nous ne s'apaise jamais que sous l'influence d'une lumière supérieure.

On lit dans l'Écriture : « Le bien est contraire au mal, la vie à la mort, et le pécheur au juste. Considérez ainsi toutes les œuvres du Très-Haut, elles sont deux à deux et l'une contraire à l'autre [1]. » Toutes ces contradictions partielles peuvent se ramener à la première et fondamentale antithèse, à savoir, le mystère même de la création, la coexistence du fini et de l'infini. L'homme la sent en soi, cette coexistence, au plus intime de son être pensant. Aucun de nous « ne va jusqu'au bout de sa raison », dit Fénelon ; et Bossuet : « Nous n'égalons jamais nos idées, tant Dieu a pris soin d'y marquer son infinité. » Ainsi dans notre enceinte limitée s'étendent comme des espaces dont le terme nous échappe ! Disons plus : l'intelligence créée, sans se douter de certain procédé de transcendance qu'on a essayé de mettre en faveur, il y a quelques années, sans avoir à franchir d'un bond logique le passage du fini à l'infini, embrasse l'un et l'autre d'une étreinte si invincible, que l'idée de l'un ne subsiste que par la présence nécessaire de l'autre. Privation, succession, limites, tout cela ne se conçoit que sous la raison de l'existence pleine, immuable, absolue. L'homme a reçu cette notion de l'infini, rien n'est en lui que par elle, c'est par elle seule qu'il est homme. Qu'on refuse à l'homme le concept de l'infini, — qu'on l'identifie lui-même à l'unique substance que ce concept représente, — la raison n'a plus que le choix des sinistres erreurs. La seule perception du fini ne saurait élever l'homme au-dessus de l'animalité : ce n'est donc que par le sentiment de l'universelle antithèse qu'il est un être raisonnable et moral. La morale n'a pas d'autre

[1] *Eccles.*, XXXIII, 15.

principe que la contradiction. Otez ce principe, où est la raison de la loi? L'homme qui se fait dieu, qui se fait bête, c'est-à-dire qui écarte par une négation moqueuse les disproportions infinies de la créature à Dieu, est incapable de morale; il va chancelant dans la nuit de l'orgueil et des sens.

Dans ces contrariétés d'opinions, l'homme tour à tour s'exalte et se déprime. Il peut toutefois gagner à s'humilier, la vaine gloire l'expose à tout perdre. La sagesse chrétienne sait la juste mesure d'élévation et d'abaissement où elle doit le tenir. Elle ne lui montre jamais le peu qu'il est, sans lui découvrir aussitôt ce que Dieu a voulu faire de tant de petitesse. Elle ne l'abaisse jamais qu'en vue de lui créer une grandeur stable. L'humilité qu'elle lui veut n'est pas pour le détruire, mais pour le fonder. « Que l'homme, dit Pascal, s'estime son prix. Qu'il s'aime, car il a en lui une nature capable de bien, mais qu'il n'aime pas pour cela les bassesses qui y sont. Qu'il se méprise, parce que cette capacité est vide, mais qu'il ne méprise pas pour cela cette capacité naturelle. Qu'il se haïsse, qu'il s'aime [1]. »

Voilà la vérité de l'homme. Il a en lui infiniment à haïr. Ce cœur déchu est un inépuisable aliment de justes haines. Mais il a aussi à aimer. Qu'il aime en lui son réparateur. Et c'est ici que paraît toute l'insuffisance des moralistes et de tant d'observateurs impitoyables. Ils entretiennent Adam des ronces et des épines de la terre; ils ne lui parlent jamais de la promesse. Ils lui montrent toute sa bassesse et semblent lui taire à plaisir la dignité de son origine et de sa fin. Ils le poursuivent de la honteuse image de ses faiblesses, mais à quoi bon, s'ils ne lui montrent en même temps en qui il peut et doit être fort; s'ils ne lui découvrent le secret de sa force dans l'aveu et le sentiment profond de son infirmité? Ils décrivent minutieusement le mal et jouissent de leur cruelle analyse; mais le grand médecin, que ne l'amènent-ils au lit du malade? Ils entendent la malédiction et courbent la tête, mais ils oublient de jeter un regard du côté de la croix, et ne songent plus à ces belles paroles : « Juge de ta valeur, ô âme, par le prix que tu as coûté. » *Erige te, anima, tanti vales* [2]!

[1] Edit. Faugère, t. II. p. 93.
[1] S. Aug., *in Ps.* CII, 6.

RÉCITS HISTORIQUES

DE LA VIE MARITIME ET MILITAIRE

L'AMIRAL D'OSERY [1]

Je voudrais retracer, d'après une correspondance de famille, la vie d'un marin qui fut un noble et loyal serviteur de son pays. Plus que jamais, en ce temps de fortunes rapides et aventureuses, il est bon de présenter comme un exemple la carrière lente et austère d'un officier exclusivement dévoué à la France et à son devoir. C'est par les hautes et calmes vertus, par le courage, par le sacrifice, par la forte instruction, par l'expérience, par le désintéressement que les nations sont bien servies : l'homme éminent et modeste dont j'essayerai de raconter les actes et d'exposer les sentiments est de la race de ceux dont le mérite est la condition des jours heureux et la ressource de l'adversité.

I

Le comte Hulot d'Osery était d'une famille militaire. Son père, général de division, avait perdu un bras à Austerlitz. Son oncle, capitaine de vaisseau, était mort sur le champ de bataille. Élevé au milieu de ces souvenirs, M. d'Osery s'était accoutumé dès l'enfance à la pensée de vivre avant tout pour la patrie. Il entrait, en 1839, dans la carrière maritime avec une vraie vocation, et son langage, dès les premières pages de sa correspondance, montre qu'il avait moins en vue d'acquérir des grades que de les mériter. Il se préoccupe avant tout des fortes études qu'il doit poursuivre et des devoirs qui lui sont imposés. On ne surprend en lui aucune trace de vanité anxieuse ou d'impatience fébrile : il a le respect de sa tâche, le sentiment profond de l'honneur, il ne veut rien dont il ne soit digne. Son esprit n'est pas moins élevé que sa conscience, et l'on sent que ce jeune homme, dont la volonté est grave et patiente,

[1] *Correspondance de l'amiral d'Osery.* (Papiers de famille inédits.)

n'entend rien obtenir en ce monde que par un labeur assidu et des vertus sévères.

Sa première campagne, en 1841, à bord de l'*Uranie*, lui fit voir sur-le-champ une grande partie de l'Atlantique et de l'océan Indien. L'*Uranie* toucha successivement aux Canaries, à Rio-de-Janeiro, à Madagascar, puis, au retour, à Sainte-Hélène. Dès ce début, la correspondance du comte d'Osery avec sa famille révèle les qualités excellentes de son esprit ; il décrit rapidement et en quelques traits caractéristiques les paysages qu'il rencontre et les scènes de la vie du bord ; il indique les incidents de la traversée avec une netteté laconique, dans un style familier et paisible, rare chez un jeune homme, où l'on ne surprend aucune déclamation, aucune préoccupation de soi-même, mais dont la simplicité ferme et sobre montre une intelligence sérieuse, des impressions franches, un parfait équilibre de facultés fortes. C'est le langage d'un homme d'action et de réflexion qui voit les choses et les admire sans s'attarder à la rêverie, rattache volontiers ses observations à la pratique de son métier, n'est point distrait de ceux qu'il aime et qui sont loin de lui par le spectacle du dehors et le bruit de la vie, mais ne laisse pas non plus ses affections l'entraîner à la mélancolie et le détourner de ses travaux et de ses devoirs.

Il allait bientôt se trouver mêlé à des événements d'un intérêt tout ensemble politique et maritime, qui devaient achever son éducation d'homme de mer et développer singulièrement ses aptitudes.

Le gouvernement français avait résolu d'établir son protectorat sur les îles de la Société, et c'était au commandant, depuis amiral Bruat, que cette mission difficile était confiée. Indépendamment de son importance militaire, cette campagne devait avoir un caractère exceptionnel pour notre marine, comme épreuve de la grande navigation à vapeur. On était, en effet, à une époque intéressante pour les gens de mer : l'on commençait cette série de transformations de la marine de guerre qui devait peu à peu aboutir au triomphe des vaisseaux à roues et à hélice. L'ancien matériel et la science de la direction des navires à voiles devaient lentement être modifiés : on n'en était encore qu'à des essais timides et dangereux, mais qui sollicitaient au plus haut degré la curiosité et l'étude de nos marins. Le comte d'Osery, à peine sorti de l'école où il avait appris son métier en vue de la conduite des bâtiments à voiles, comprenait dès lors que l'avenir appartenait au nouveau système et désirait vivement, une fois désigné pour prendre part à l'expédition de Taïti, s'embarquer sur un des navires à roues qui devaient se rendre en Océanie : il obtint de quitter l'*Uranie* et devint l'un des officiers du *Phaëton*, aviso à vapeur de la division. Ce fut pour lui une satisfac-

tion réelle, sans doute, mais en même temps une laborieuse initiation : « Je travaille les machines », écrivait-il de Toulon, plusieurs mois avant le départ, « question toute nouvelle pour moi, car j'y suis aussi novice que j'étais dans un gréément quand je suis entré à l'école ». Il ne tarda point à se mettre au courant, et il partait à la fin de mai 1843 pour cette entreprise qui devait durer quatre ans et le placer parmi les jeunes gens les plus en vue de notre armée navale.

La longue campagne de Taïti fut une des actives périodes de sa vie. Décisive pour sa carrière, puisqu'elle lui permit de déployer ses qualités solides, ses connaissances de marin, sa patiente énergie, et lui valut des distinctions méritées, elle fut en même temps attristée par la mort d'un de ses plus chers compagnons d'armes et surtout par une catastrophe de famille aussi soudaine que douloureuse. Avant d'aller plus avant, je voudrais retracer rapidement, en laissant autant que possible la parole au comte d'Osery, les incidents qui ont précédé ce sombre épisode.

Son frère aîné, Eugène, était sorti dans les premiers rangs de l'École polytechnique et paraissait appelé au plus brillant avenir. On pouvait dire de ce jeune homme qu'il avait reçu tous les dons à sa naissance : ses avantages personnels s'unissaient au mérite le plus éclatant ; il était tout ensemble un savant distingué et un homme du monde. Au moment où l'expédition de Taïti allait partir, il était chargé, par le gouvernement, d'une mission scientifique dans l'Amérique du Sud, sous la direction de M. de Castelnau, et devait traverser tout le continent, du Brésil au Pérou. Les deux frères purent espérer un instant faire le voyage ensemble, mais les combinaisons ne furent point les mêmes, et tandis que l'aspirant de marine s'embarquait sur le *Phaëton*, le savant prit passage à bord d'une corvette de charge. Ils se donnèrent rendez-vous à Rio, et s'y rencontrèrent, en effet, en juillet 1843. Avec quelle joie M. d'Osery raconte à sa famille leur vie au Brésil, et comme il s'efface volontiers pour mettre en lumière les qualités d'un frère qu'il savait particulièrement aimé de leur mère ! « Je vais voir Eugène, dit-il, toutes les fois que je ne suis pas de service : je le trouve au milieu de ses instruments, livré à ses observations, préparant activement son matériel de voyage et apprenant le portugais. Il est introduit et déjà très accueilli dans la société... il mène de front, sans fatigue, les plaisirs du monde, le travail et les soins variés auxquels il faut pourvoir. » Les deux frères passaient ainsi le temps en conversations affectueuses, en promenades à cheval dans les environs de la ville, jusqu'au moment où le départ du *Phaëton*, qui devait poursuivre sa route vers les îles Marquises, les obligea de se séparer. Ils se quittèrent avec tristesse, et dans une lettre, écrite en mer, il raconte leur

dernière journée à Rio : « Nous l'avons passée ensemble, nous nous sommes embrassés le cœur serré, car nous allions, chacun de notre côté, entreprendre un voyage long et périlleux. Nous nous sommes quittés, en nous donnant l'espoir de nous rencontrer dans dix-huit mois au Chili ou au Pérou, espérance malheureusement bien incertaine. »

L'avenir ne devait que trop justifier ces craintes : les deux frères s'étaient vus pour la dernière fois. Eugène, qui avait atteint le Pérou, y fut massacré par les indigènes, plus de trois ans après leur séparation, à la fin d'octobre 1846. M. d'Osery n'apprit cet événement que six mois plus tard, au moment où il allait rentrer en France, après la belle campagne maritime dont leur réunion à Rio avait si gaiement inauguré les premiers jours et dont nous allons suivre, dans sa correspondance, les principaux incidents.

II

Le *Phaëton*, en quittant le Brésil, avait à entreprendre un voyage difficile ; il avait ordre de se rendre aux îles de la Société, et, par conséquent, de passer le détroit de Magellan : c'est toujours une navigation dangereuse, mais particulièrement dans les circonstances données, car c'était pour la première fois qu'un bâtiment à vapeur français entrait par cette voie dans l'océan Pacifique. L'équipage était plein d'élan et de courage, il se félicitait d'avoir à accomplir ce passage dans des conditions nouvelles. M. d'Osery était animé des ambitions les plus généreuses, et l'on aime à l'entendre dire, en apprenant qu'un de ses camarades a été décoré pour fait de guerre dans ces parages : « On peut donc gagner la croix dans ce pays-là ! Il suffit d'y arriver à temps ! »

Le bâtiment était bien commandé par un jeune capitaine, M. Maissin. M. d'Osery, toujours empressé de rendre hommage sans aucune jalousie à ses camarades et à ses chefs, faisait de lui les plus grands éloges : « C'est un officier très distingué, écrivait-il, et, de plus, plein d'égards et de convenances : il y a à gagner de toutes façons à servir sous ses ordres. » Par malheur, il constatait à regret que le *Phaëton*, tout en « se comportant bien à la mer, marchait très mal », « qu'il était déjà très fatigué », que sa machine, « de construction déjà ancienne, ne lui donnait dans les meilleures circonstances qu'une vitesse de sept milles à l'heure », et qu'il fallait compter, avec un faible approvisionnement de charbon, mettre bien du temps pour arriver aux îles Marquises. Il se consolait en se disant que le *Phaëton*, étant à vapeur, serait « le plus utile et le plus employé des navires de la station » ; et il ajoutait, ce qui le

touchait davantage encore : « S'il y a quelque affaire de guerre, nous sommes assurés d'y prendre part. »

Malgré les mauvaises conditions du bâtiment, aggravées encore par une rude navigation sur les côtes de Patagonie, le passage du détroit de Magellan s'effectua sans encombre. Ainsi que M. d'Osery se plaît à le faire remarquer, « l'honneur en revenait au talent et à la persévérance du capitaine », car les coups de vent avaient été vraiment redoutables, il avait fallu cheminer « la sonde à la main » ; plus d'une fois, « au lieu d'avancer, on reculait » ; mais enfin, à force de prudence, « en prenant obliquement les lames et le vent », en « aidant la machine de l'emploi de quelques voiles », en jetant l'ancre chaque soir, entre des côtes basses, à travers des îlots, des criques, des baies, toute une géographie compliquée et mal connue, le *Phaëton* finit par entrer dans le Pacifique.

Ce voyage avait laissé à M. d'Osery d'intéressants souvenirs : sa correspondance décrit à merveille les principaux sites du détroit de Magellan. « Il offre, dit-il, trois zones d'aspect bien distinct. Dans la première, les côtes sont peu mouvementées, le sol paraît pauvre, il ne produit que des mousses, quelques arbrisseaux, par places, et un peu d'herbe. On arrive ensuite dans une région réellement belle : de hautes montagnes dont les cimes sont couvertes de neige, une végétation active, des eaux fraîches, des bois qui, de la limite des neiges, descendent jusqu'au bord de la mer en se mêlant souvent aux rochers nus. Enfin, on dépasse le promontoire le plus au sud du continent américain ; tout à coup le climat devient dur, l'aspect austère, le sol est constamment battu par le vent glacial qui vient du pôle... il n'y a plus de végétation ; l'œil ne rencontre sur les murailles de granit qui bordent le canal que d'imposants glaciers aux teintes azurées. »

J'ai cité cette page avec plaisir : elle montre que le jeune aspirant savait comprendre la beauté des paysages et en parler dans une langue ferme et concise. Il décrit également avec beaucoup d'exactitude une tribu de Patagons qu'ils rencontrèrent dans une relâche, « faisant paître à leurs troupeaux l'herbe rare de ces plaines ». « Ils étaient campés, dit-il, dans une vallée bien abritée ; ils étaient, en général, grands et bien faits ; leur taille approchait certainement six pieds. Leur peau avait la couleur du cuivre mal récuré, leurs cheveux étaient longs et souples, leurs traits réguliers... Ils semblaient nous voir avec une médiocre curiosité, ne montraient ni défiance ni sentiments hostiles. »

L'équipage du *Phaëton* ne s'attarda point parmi ces peuplades, et le bâtiment arriva au Chili au mois d'octobre. Le 2 janvier 1844, il touchait aux Marquises, et le 9, abordait enfin à Taïti, où nos

marins allaient se trouver en présence d'assez graves événements.

M. d'Osery fut sur-le-champ séduit par le charme de cette île, et indique le paysage, selon sa coutume, en quelques traits sobres et précis : « L'aspect de Taïti est d'une grande beauté... terres élevées, profondes vallées, une couronne de montagnes magnifiques. Partout des arbres, de la verdure, des eaux de cristal. La rade est un véritable port naturel, fermé du côté du large par une ceinture de récifs de coraux qui s'élèvent jusqu'à fleur d'eau. Les vagues viennent continuellement se briser, en volutes éblouissantes, sur le bord extérieur de ces digues, tandis que du côté intérieur les eaux de la baie sont tranquilles comme celles d'un bassin. » Il fut bientôt distrait de ce spectacle par les incidents de la politique et de la guerre.

La France se trouvait à Taïti dans une situation difficile et périlleuse. Après avoir pris le gouvernement des îles de la Société et prononcé la déchéance de la reine Pomaré, elle avait résolu, pour apaiser les indigènes et mettre un terme à l'insurrection, de borner son autorité à un simple protectorat et de transformer le gouverneur en commissaire auprès de la souveraine. Mais celle-ci n'acceptait pas cette combinaison, et, du fond de la retraite où elle s'était confinée au moment de sa déchéance, elle résistait à toute tentative de séduction et se refusait à négocier sur la base du protectorat. En même temps, ses partisans fort nombreux formaient des rassemblements hostiles, et il fallut que la marine songeât sérieusement à une expédition contre ces insurgés, excités sous main par les missionnaires anglais méthodistes et surtout par le fameux Pritchard, dont, plus tard, la demande d'indemnité a fait tant de bruit. L'équipage du *Phaëton* fut chargé de les disperser : M. d'Osery partit avec joie et se distingua dans cette campagne, où il eut le regret de perdre un ami, le second du bâtiment, M. de Nansouty, qui, en commandant une charge à la baïonnette, tomba percé de trois balles : « C'était, écrit-il, un chef bienveillant, affectueux et de bon conseil. Courage, élévation de caractère, goût prononcé et intelligent du métier, il avait tout pour lui. Son éloge est dans toutes les bouches : chacun l'aimait et le regrette. »

Malgré le succès de cette première attaque, la situation n'était pas devenue beaucoup meilleure dans l'île. La reine Pomaré persistait dans la lutte, et l'arrivée de l'amiral Hamelin sur la frégate la *Virginie*, les pourparlers entamés avec les insurgés pour ramener la princesse dans sa capitale et lui faire accepter le protectorat, n'aboutirent à aucun résultat. Il fallut organiser sans elle un gouvernement qui ne pouvait être que provisoire, et le temps se passa en petites expéditions, sans grand intérêt, contre les partis insurgés. Ce fut

dans une de ces rencontres, désignée sous le nom de combat de Tassuna, que M. d'Osery, qui venait d'être nommé enseigne de vaisseau, fut assez grièvement blessé, le 12 avril 1846. Voici comment il raconte lui-même cet incident avec sa simplicité accoutumée : « Le *Phaëton* avait reçu l'ordre d'aller mouiller près de Pounaria, en un lieu nommé Tassuna; on craignait que les indigènes ne partissent de ce point pour aller ravager l'île voisine qui nous est demeurée fidèle. Redoutant sans doute une attaque, les indigènes firent, pendant la nuit, une tranchée qui barrait le passage de la mer aux montagnes. » C'était une tranchée qu'il s'agissait d'enlever, et il paraît que le capitaine d'infanterie de marine chargé de l'expédition y lança un peu trop rapidement ses hommes : « Nous fûmes reçus, continue M. d'Osery, par une vigoureuse fusillade : il pouvait y avoir de quatre à cinq cents hommes dans la tranchée, la ligne hésita et s'arrêta. Le capitaine ordonna de marcher à la baïonnette : je me portai en avant pour exécuter l'ordre, je fus blessé et je me retirai aidé par un matelot. Notre petite troupe dut bientôt en faire autant, laissant quatre morts sur le terrain. »

Cet effort était donc demeuré stérile, mais M. d'Osery n'en était point responsable, ne commandant point la colonne : il avait marché en soldat, bravement et en silence. Ses chefs signalèrent immédiatement sa conduite à Paris : les notes confidentielles que je relève à cette date dans le dossier du jeune enseigne sont unanimes à le louer : « Cet officier, disait le commandant du *Phaëton*, possède un sang-froid et un aplomb au-dessus de son âge. Il s'est fait remarquer par son intelligence et sa bravoure dans toutes les affaires de Taïti. » L'amiral Bruat ajoutait à ce témoignage : « Il donne de grandes espérances. Il a un courage froid et persévérant. Il a été dangereusement blessé à la tête de ses hommes à Tassuna : la croix a été demandée pour lui; j'appuie la demande. » Cette proposition fut accueillie par le gouvernement; M. d'Osery, qui, d'ailleurs, dans l'intervalle, à peine guéri de ses blessures, avait repris son service et s'était trouvé de nouveau dans plusieurs affaires périlleuses, apprit quelques mois plus tard qu'il était nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il n'avait que vingt-cinq ans.

Cependant la campagne d'Océanie touchait à sa fin : à la suite de divers engagements qui démontrèrent à la reine Pomaré l'impossibilité de la résistance, cette princesse se décida à faire sa soumission et à reconnaître le protectorat. Elle revint à Taïti à bord du *Phaëton* : M. d'Osery en fait un portrait peu séduisant : « Elle a passé la quarantaine; c'est une femme très forte, sa figure est commune, plus noire que n'est ordinairement celle des femmes de la

noblesse... son extérieur est peu royal. On la dit très attachée aux anciennes mœurs indigènes, jalouse de ses prérogatives, rapace, haineuse, méfiante, stupide et entêtée. »

La situation se trouvant ainsi réglée dans les îles de la Société, l'objet de l'expédition était atteint, et M. d'Osery se préparait à revenir en France, lorsque l'affreuse nouvelle de la mort de son frère vint le surprendre au milieu de la joie que lui causaient ses succès militaires et la perspective du retour. Il ne l'apprit que six mois après l'événement, en avril 1847, et à la veille de quitter Taïti : « J'ai le cœur navré, écrivait-il à son père... je suis désespéré en songeant à votre douleur, à celle de ma pauvre mère. » Il retrouva sur sa route les souvenirs de son frère, surtout à Rio, où ils s'étaient séparés quatre années auparavant : « J'ai été heureux, du moins, disait-il, d'entendre tous les éloges que l'on fait de son savoir et de son courage, mais plein de regrets en songeant que je ne le reverrai plus! » Aussi, son retour en France, quelques mois plus tard, fut empoisonné par l'amertume de ce grand deuil : il retrouvait une famille fière de lui, sans doute, mais accablée par un tel événement, et une mère qui ne s'est jamais consolée.

III

Les congés de M. d'Osery n'étaient jamais bien longs : il était heureux sans doute au milieu des siens, mais il voulait poursuivre sérieusement sa carrière, et nous le retrouvons en mars 1848 à Toulon, à bord du *Friedland*, l'un des bâtiments de l'escadre de la Méditerranée qui portait le pavillon de l'amiral Baudin. Au lendemain de la révolution de Février, au moment où l'on prévoyait que l'Italie, subissant le contre-coup des agitations de la France, allait être profondément troublée, la mission d'observation confiée à l'escadre avait un caractère historique, et le jeune enseigne comprenait à merveille tout l'intérêt de sa nouvelle destination : « Je crois avoir trouvé, écrivait-il à son père, la meilleure position pour ce moment-ci. »

Après un court séjour à la Spezzia, le *Friedland* se dirigea sur Naples, où éclatait peu après l'insurrection du mois de mai. « C'était une bien triste chose, écrivait M. d'Osery, que d'entendre ce feu roulant de mousqueterie et d'artillerie dans cette grande ville de quatre cent mille âmes... Nos embarcations échelonnées, le long de la côte, se tenaient prêtes à recueillir les fugitifs, quels qu'ils fussent. » Il avait été très ému par le spectacle de cette lutte, et aussi par l'étrange mobilité du caractère italien, qui, peu de jours après, semblait avoir tout oublié, et il disait avec surprise : « La ville

a repris sa physionomie accoutumée » ; on recommençait à vivre à Naples, comme à l'ordinaire ; et un bal donné à bord du *Friedland* acheva de dissiper les préoccupations de la politique. La situation n'était pas cependant dégagée encore : deux mois plus tard éclatait l'insurrection de Sicile, au moment où l'escadre revenait à Naples, après une tournée à Palerme. Le *Friedland* passa tout l'hiver, soit à Naples, soit à Baïa, et M. d'Osery put étudier sur place un état de choses qui intéressait vivement son esprit curieux de tous les grands événements de la politique et de la guerre. Il assista à tout le mouvement diplomatique auquel donnaient lieu le séjour de Pie IX à Gaëte et la seconde insurrection sicilienne en mars 1849. Sa correspondance de cette époque est remplie d'observations fines et précises sur les incidents dont il est témoin ; il paraît avoir été frappé surtout par l'ardeur de la rébellion sicilienne et la passion affolée contre le gouvernement de Naples : « On a couvert Palerme ces jours-ci, dit-il, par des fortifications de campagne : ces ouvrages, qui représentent un énorme travail, ont été exécutés en peu de jours, gratuitement et d'enthousiasme, par toute la population sans distinction. On voyait dans les fossés toutes les classes de la société mêlées : les dames en robes de soie, avec leurs domestiques en livrée, portant la terre dans des paniers doublés de satin ; les prêtres, les moines, les congrégations religieuses des deux sexes… tout cela accompagné d'une gaieté turbulente, des chants, des cris de guerre ; les bandes de travailleurs agitaient en l'air leurs pelles et leurs paniers. » C'est là une description prise sur le vif et un curieux épisode de ces événements si sombres en eux-mêmes que la fantaisie italienne transformait ainsi en une sorte de fête bruyante et de pittoresque solennité.

Il est rare que les marins aient le temps de suivre les événements auxquels ils ne sont point directement mêlés. Leur vie effleure les choses, et ils sont trop souvent emportés dans leur course rapide de rivage en rivage. L'escadre quitta bientôt la Sicile pour faire une apparition de quelques mois en Asie Mineure, mouilla près de Smyrne, où M. d'Osery devait revenir bien des années plus tard pour commander la station du Levant ; puis le jeune enseigne, retraversant la Méditerranée et l'Océan, toucha à Cadix, d'où il fit à Séville une excursion qui lui laissa dans les yeux l'éblouissement des chefs-d'œuvre de Murillo. En novembre 1851, il était de retour à Toulon, avec le grade de lieutenant de vaisseau.

IV

Il fallait, à ce moment, pour un jeune homme dont les débuts avaient été si heureux, dont les talents étaient unanimement reconnus, dont l'instruction était complète, que les circonstances lui vinssent en aide.

Après deux années à peu près insignifiantes pour M. d'Osery, la guerre de 1854 parut devoir ouvrir un nouveau champ à son activité : mais, pendant les premiers mois, le bâtiment sur lequel il était embarqué, le *Christophe Colomb*, n'eut qu'à transporter des troupes à Gallipoli, et cette mission paraissait à bon droit assez monotone à un officier qui rêvait de participer à la grande lutte où l'armée devait se couvrir de gloire, lorsqu'en juillet 1854, l'expédition de la Baltique ayant été décidée, M. d'Osery fut désigné pour y prendre part en commandant la *Reine-Hortense* : « Voilà une bonne nouvelle, s'écriait-il, nous portons dans la Baltique le général Baraguey d'Hilliers. » Il ne connaissait point ces parages, et il décrit avec une vivacité, où se révèle toute sa joie, les côtes danoises, les détroits, les archipels de la Suède : « De Waxham à Stockholm on parcourt 15 milles dans un dédale d'îlots verdoyants. On se croirait dans un beau parc où les allées seraient des canaux. Des arbres, des mouvements de terrain, de jolies maisons de campagne aux toits rouges, avec des massifs de fleurs sous vitrines, et même çà et là de belles forteresses, rien n'y manque. » Aux îles d'Aland il eut un coup d'œil particulièrement agréable pour un marin : « Nous sommes au milieu des escadres alliées qui offrent le plus formidable armement que j'aie encore vu » ; il était en face du fort de Bomarsund. Peu de jours après, il écrivait : « La forteresse de Bomarsund est prise. » Avec sa modestie accoutumée, il ne parlait point de lui dans son récit de cet important fait de guerre, et c'est encore dans les notes confidentielles du ministère de la marine qu'il faut trouver l'indication laconique, mais significative, des services qu'il avait rendus. Au lendemain de Bomarsund, le capitaine Exelmans et l'amiral Parseval Deschênes le désignaient comme un « officier de la première distinction », et demandaient pour lui la croix d'officier de la Légion d'honneur (août et octobre 1854). C'était la première fois qu'il avait commandé un bâtiment, et il avait montré sur-le-champ, dans cet exercice de l'autorité, les qualités fermes et douces, l'intrépidité calme, qui étaient le caractère même de son esprit et de son cœur.

A peine de retour en France, il aspirait à reprendre la mer : « Je suis avec sollicitude, écrivait-il de Cherbourg, le 28 novembre, les péripéties du siège de Sébastopol : j'envie le sort de ceux de mes

camarades qui prennent part à cette laborieuse conquête... Il n'y a de glorieux en ce monde que ce qui est difficile ! Comment ne désirerait-on pas prendre part à ce noble assaut de dévouement et de courage que font entre elles les deux plus intelligentes nations du monde, unies dans la plus juste et la plus sage des guerres? » Son vœu ne tarda pas à être accompli, mais en partie seulement et dans la mesure permise à la marine dans une lutte territoriale : ce n'était pas tout à fait ce qu'il eût souhaité sans doute, mais au moins il était au centre des événements.

La *Reine-Hortense* avait été envoyée en Crimée : il avait vu la baie de Kamiesch, le camp et les travaux autour de Sébastopol. L'attitude de l'armée l'avait pénétré d'admiration : « Elle bivouaque, écrivait-il, le 14 février 1855, dans un sol détrempé par la pluie et la neige; elle souffre du mauvais temps et n'en est pas moins pleine de courage, d'abnégation et de confiance. » Il avait le regret de ne point se trouver parmi les troupes de débarquement; il eût voulu commander une batterie flottante : on trouve en ce moment un peu de mélancolie dans sa correspondance; ces voyages de va-et-vient de Toulon à Kamiesch ne satisfont pas sa noble ambition : « Ceux de mes camarades, dit-il avec tristesse, qui ont été détachés à terre pour ce siège pendant toute sa durée, auront recueilli là des souvenirs pour le reste de leur vie et de l'honneur pour toute leur carrière ! » Il s'inquiète à la pensée que la guerre pourrait finir trop vite, avant d'avoir justifié ses généreuses espérances : la joie qu'un premier bruit de pacification avait causée à Paris, en avril 1855, lui inspire des expressions sévères : « Il y a là un indice de faiblesse morale, de manque de persistance, de goût trop prononcé pour les jouissances que donne l'argent : » et il ajoute : « La guerre est encore bonne à quelque chose, puisqu'elle est l'école de toutes les abnégations. » Les partisans de la politique pacifique, dont assurément nous ne voulons pas médire, n'approuveront peut-être pas ces paroles; mais on aime à rencontrer ces sentiments dans l'âme d'un soldat. Quelques mois plus tard, le jeune officier recevait la satisfaction qu'il avait longtemps désirée ; il était appelé au commandement de la canonnière l'*Alarme*, et il repartait pour Sébastopol.

L'*Alarme* tirait peu d'eau et portait quatre gros canons de calibre de 50; elle était particulièrement destinée à faire campagne sur les côtes et à coopérer à l'attaque des fortifications. Elle parut à Kertch, puis dans la mer d'Azow, puis enfin, en octobre 1855, devant Kinburn, à l'embouchure du Dniéper. L'escadre dont elle faisait partie avait ordre de prendre le fort construit sur cette presqu'île : « Le soir, écrit M. d'Osery, l'amiral nous a donné ses instructions.

Comme on voulait, non seulement réduire le fort, mais prendre la garnison, on devait, pour première opération, débarquer les troupes sur la partie orientale afin de couper toute retraite à l'ennemi. » L'*Alarme* était du nombre des canonnières qui se trouvaient chargées de protéger ce débarquement. L'attaque, contrariée d'abord par la violence de la mer, puis par les brumes, eut enfin lieu le 16 octobre. Je ne saurais mieux faire que de laisser M. d'Osery raconter ce brillant fait d'armes : son récit, par sa précision, est une véritable page historique : « Dès sept heures, dit-il, on a pris toutes les dispositions. Les bombardes se sont rangées en demi-cercle, voyant le fort de biais, et ont commencé à lui jeter des bombes. Trois batteries flottantes, dont la *Dévastation*, sont venues l'attaquer de front et de près ; enfin les grandes canonnières, à une distance intermédiaire et à gauche des bombardes, ont complété le demi-cercle de feu qui entourait le fort du sud au nord, en passant par l'est. A neuf heures et demie, nous avons commencé à tirer. On nous a répondu, mais sans nous atteindre. Bientôt nos obus ont mis le feu à un vaste magasin, et le vent du nord rabattant la flamme et la fumée sur les batteries qui nous étaient opposées, ces batteries ont été abandonnées. Nous n'avons plus eu à combattre que pour aider nos camarades des batteries flottantes qui étaient vigoureusement engagées. Nous nous sommes approchés et nous avons pris à revers les canons qui tiraient encore. A midi le fort avait cessé son feu, mais ne se rendait pas. Les vaisseaux français et anglais ont alors donné ; en même temps les frégates des escadres ont pénétré dans la baie de Kherson : le cercle de feu était complet. A deux heures, le fort n'était qu'un amas de décombres. »

De semblables journées révélaient complètement le mérite et le courage du jeune commandant de l'*Alarme* : « Il a rendu les meilleurs services, écrivait l'amiral Bruat, le jour de l'attaque de Kinburn. » Il eut, pendant l'hiver qui suivit, à déployer des qualités plus rares encore peut-être, une vigilance de tous les instants, une patience inaltérable : l'escadre se trouva prise dans les glaces à l'embouchure du Dniéper. Il fallut adopter, avec une sollicitude incessante, les dispositions pour un hivernage difficile, assurer le bien-être relatif de l'équipage, entretenir son activité, parer aux périls de la débâcle. Lorsqu'en janvier le dégel vint à se produire et que la canonnière se trouva entraînée par les glaces, pressée entre les banquises et forcée de manœuvrer dans des conditions particulièrement pénibles, elle fut préservée de toute avarie par la prudence de son commandant, qui montra, bien qu'il n'eût pas encore l'expérience de semblables incidents, une présence d'esprit et une habileté égales au danger. Tandis que plusieurs autres bâtiments

virent les glaces rompre leurs ancres et subirent de sérieuses avaries, l'*Alarme*, dirigée avec un talent qu'appécièrent tous les hommes de mer, évita les obstacles et arriva saine et sauve dans les eaux libres. M. d'Osery avait prouvé qu'il n'était pas seulement un rude soldat devant les bombes ennemies, mais encore un marin connaissant à fond son métier, digne d'un commandement supérieur et inévitablement destiné à parvenir.

La guerre de Crimée était terminée. Elle n'avait pas donné à M. d'Osery ce qu'il avait espéré. Proposé à plusieurs reprises our la croix d'officier et le grade de capitaine de frégate, il ne put encore obtenir aucun de ces avantages ; mais sa forte nature ignorait le découragement et l'impatience. Il n'était pas de ceux qui cherchent avant tout à arriver vite : loin de marchander ses services et son dévouement, il pensait n'avoir jamais assez fait et ne s'étonnait pas d'attendre. Il demandait avant tout des occasions d'être utile au pays. Aussi, à peine rentré en France, désira-t-il reprendre la mer ; et il allait trouver dans les campagnes de Chine et de Cochinchine, mais au prix de nouvelles fatigues et de nouveaux dangers, des circonstances plus favorables, l'avancement qui lui était dû et qu'il a réellement, dans chacun de ses grades, mérité plusieurs fois avant de l'atteindre.

V

Au mois de juillet 1857, le comte d'Osery était appelé à commander l'aviso à hélice le *Prégent*, et partait pour les mers de Chine. Cette campagne devait durer quatre ans. Son voyage, dont ses lettres permettent de suivre toutes les étapes, lui avait laissé les plus agréables souvenirs. Il toucha d'abord en Espagne, puis à Gorée, au cap de Bonne-Espérance, à Bourbon, à Maurice et à Pondichéry. Cette dernière ville paraît l'avoir très vivement intéressé ; il l'a décrite en grands détails avec beaucoup de finesse et d'humour : « Pondichéry se caractérise par trois négations : fontaines sans eau, glacières sans glace, hôtel des monnaies sans monnaie... Un grand nombre de domestiques sont parias et les autres sont musulmans. Ils ne peuvent pas changer l'assiette dans laquelle on a mangé du porc ; et les sectateurs de Brahma se garderaient de toucher à celle où l'on a mangé du bœuf. Les uns et les autres vont soigneusement se purifier après les repas des souillures qu'ils ont contractées au contact des impurs Européens... Les maisons de campagne n'ont que des ombrages de jardins. On conçoit peu la campagne dans un pays où l'on ne peut sortir le jour à cause du soleil et la nuit à cause des serpents. » A Poulo Pinang, à l'entrée du détroit de

Malacca, il fut en revanche enthousiasmé du paysage : « Les terres sont élevées et couvertes d'une admirable végétation; les routes sont les allées d'un jardin, d'élégantes cascades tombent de tous les côtés de la montagne et creusent dans le roc de délicieuses salles de bain. » Quelques jours après, il arrivait à Woosung, à l'embouchure du fleuve Bleu, après avoir touché à Singapoor; il visitait Shang-Haï, « un fouillis de ruelles étroites garnies de boutiques d'un bout à l'autre » et dont le jardin public « avec des cours d'eau, des kiosques, des ponts en zigzag, des rochers artificiels, des arbres et des fleurs, présente tout l'ensemble bizarre que nous voyons dans les dessins chinois » ; enfin, après avoir parcouru en trois jours les 230 lieues qui séparent Shang-Haï des bouches du Peï-ho, il rejoignait la flotte que commandait l'amiral Rigault de Genouilly.

La première expédition de Chine venait d'être terminée : M. d'Osery arrivait en même temps que le baron Gros, notre ministre, et il put constater la forte résistance que les Chinois avaient opposée à nos escadres à Tien-Tsin, le 10 mai de cette même année 1858 : « Ils se sont fait tuer bravement, dit-il, tous leurs canons ont été démontés par nos boulets, et ils enlevaient leurs morts sous le feu de nos carabines... mais que sert le courage sans connaissances militaires? La ville tartare a 700 000 habitants... nous la tenons en respect avec une garnison de cinq cents hommes. » Quelques jours après, la paix étant définitivement conclue, les escadres quittaient Tien-Tsin, et le *Prégent*, qui avait reçu le baron Gros à son bord, sortait du Peï-ho et se dirigeait au sud pour aller visiter la grande muraille. L'équipage put débarquer et s'approcher jusqu'à 200 mètres, mais là : « un rideau de cavalerie tartare, dit M. d'Osery, nous a barré le chemin, et leur chef nous a prévenus qu'il ne pouvait pas nous laisser passer sans ordres supérieurs. Il nous eût été facile de disperser ces cavaliers, mais le baron Gros n'a pas voulu qu'une partie de plaisir pût donner lieu à une collision. Nous nous sommes embarqués après avoir bien vu la grande muraille; mais sans avoir eu la satisfaction de la toucher. » Le Japon, où le *Prégent* avait ordre de se rendre, devait dédommager les voyageurs de cette déception.

La mission diplomatique à laquelle M. d'Osery se trouvait associé avait une importance de premier ordre pour notre situation dans ces parages. Les États-Unis et l'Angleterre venaient d'obtenir du Japon de grands avantages commerciaux, et le baron Gros devait assurer à la France les mêmes droits. Ce n'était point une négociation facile, eu égard aux préjugés du pays contre les étrangers, mais notre ministre avait une expérience, une fermeté et une finesse d'esprit qui ne pouvaient manquer de réussir. Il entama les pour-

parlers à Simoda, port situé à l'entrée du golfe de Yeddo, et les poursuivit avec tant de succès que trois semaines après son arrivée, il signait, le 8 octobre 1858, dans la capitale, où il avait obtenu de pénétrer, le traité qui a ouvert le Japon au commerce français. M. d'Osery profita de ce séjour pour visiter le pays dont il vantait les charmes dans sa correspondance : « Je suis allé me promener dans la campagne, elle est délicieuse ; ce sont des sites montagneux avec des vallées fraîches et cultivées, des villages charmants, de vrais paysages de Watteau. » En même temps il ressentait l'impression la plus favorable des hommes et des choses. « Tout respire dans ce pays le calme et l'abondance. Les Japonais me paraissent un peuple parfaitement heureux : leurs lois sont très rigoureuses, ils ont le bon sens de ne les point violer, et les chefs ont la sagesse de ne pas abuser d'un pouvoir très étendu. » C'était peut-être un jugement bien optimiste, et en tout cas quelque peu superficiel ; lorsque, plus tard, comme on le verra, M. d'Osery revint au Japon, il lui fut loisible d'étudier de plus près les institutions et de comprendre ce qu'il n'avait fait qu'entrevoir à sa première visite; il n'eut pas le temps de se rendre bien compte du curieux pays dont notre diplomatie et notre marine n'examinaient alors qu'en passant les mœurs et les paysages. L'organisation politique de cet archipel leur était en particulier inconnue, et ce ne fut que bien des années après que l'on sut en France les détails de la récente histoire du Japon, la forme féodale de la société, et les aptitudes de ce peuple pour la civilisation européenne. On confondait volontiers à cette époque les Japonais avec les Chinois.

Cette campagne achevée, M. d'Osery fut chargé d'une mission fort honorable et particulièrement sympathique à son âme chrétienne. Il devait se rendre au Tonquin et y sauver les prêtres catholiques menacés par une persécution de jour en jour plus redoutable. Après avoir visité à Nafa, dans les îles Leou-Tcheou, les pauvres missionnaires qui, au milieu des populations hostiles, se bornaient à l'étude du japonais pour se faciliter un jour l'accès du Japon et la propagande, le *Prégent* arriva au Tonquin, mais il y rencontra des difficultés fort sérieuses : l'expédition de Cochinchine était commencée et le Tonquin faisant partie de l'empire d'Annam, nous étions là en plein pays ennemi ; il convenait donc d'éviter tout acte d'hostilité qui eût compromis le succès de l'œuvre qu'on voulait accomplir. M. d'Osery, avec son caractère froid, sa fermeté prudente, était bien l'homme indiqué pour une telle entreprise : il avait jugé sur-le-champ qu'il fallait s'avancer avec une extrême réserve, n'inspirer aucune défiance, gagner du temps pour que les missionnaires, habilement prévenus, pussent le rejoindre, et cepen-

dant agir assez vite pour prévenir les mesures contraires. Il parvint à embarquer un évêque et trois Pères dominicains : mais il eut le regret, malgré tous ses efforts, de ne pouvoir emmener un missionnaire qui demeura bloqué dans un village où il avait été découvert. Les autres prêtres de la mission refusèrent de fuir, préférant demeurer, malgré tous les périls, au milieu des populations idolâtres et braver, avec un indomptable héroïsme, une persécution que la guerre avait rendue plus soupçonneuse et plus active.

Le *Prégent* revint à Tourane, et M. d'Osery se trouva aussitôt engagé au milieu des opérations brillantes qui ont amené la conquête de la Cochinchine. Son nom restera attaché au souvenir de cette expédition qui donna à la France une riche colonie. En février 1859, il arrivait en vue de Saïgon. L'amiral Rigault de Genouilly lui confia le commandement de la canonnière l'*Avalanche*, au moment où l'on allait attaquer les forts qui défendaient l'embouchure de la rivière. Le comte d'Osery a raconté ce fait d'armes avec une émouvante rapidité : « Le 10, au matin, dit-il, on attaqua en même temps les deux ouvrages : les corvettes se chargèrent de la batterie; les canonnières, du fort. L'ordre de combat plaçait l'*Avalanche* droit devant la batterie ennemie : nous étions à 300 mètres. C'était la première fois que je voyais les boulets arriver sur le pont de mon bâtiment. L'*Avalanche* fut seule atteinte par les projectiles ennemis : « Elle en avait sept dans la coque et trois dans la mâture. Un boulet traversant la muraille était entré dans mon salon et s'était logé dans ma bibliothèque. Le 13, on avança jusqu'à un second barrage : il fut coupé pendant la nuit, et le 14, au matin, on poussa en avant. A cet endroit, la rivière faisait un coude et nous savions que de l'autre côté deux batteries nous attendaient. L'*Avalanche* devait marcher la seconde, mais elle fut la première, le bâtiment d'avant ayant une avarie de machine. Au détour du chemin, je me trouvai nez à nez avec une batterie : je la serrai à 100 mètres. Nous ouvrîmes le feu en même temps, mais le sien ne dura pas cinq minutes. Nos autres bâtiments étaient sur mes talons et me soutinrent de leurs canons, mais je puis dire que tout était décidé avant qu'ils eussent tiré un coup. Comme les autres, cette batterie fut incendiée : sa camarade de la rive opposée n'essaya pas de combattre; on n'eut que la peine d'y mettre le feu. L'*Avalanche* avait eu un boulet qui, sans blesser personne, l'avait traversée de part en part. Le jour même, nous étions en vue de deux autres ouvrages. Le 16, au matin, quatre bâtiments, dont l'*Avalanche*, rangés de front comme un quadrige, tournèrent le dernier coude qui nous séparait de l'ennemi. Il nous salua sur-le-champ de projectiles bien dirigés : on entendait le bruit mat de leurs coups dans la coque de nos navires. La riposte

ne se fit pas attendre, et pendant trente-cinq minutes, il y eut un très joli combat. On voyait les Annamites charger et tirer bravement leurs pièces. Enfin la partie devint trop inégale pour eux; leur feu diminua, et nous nous lançâmes en avant pour achever l'œuvre de près. D'après l'ordre de l'amiral, l'*Avalanche* marcha la première : je trouvai le fort évacué et je jetai l'ancre dans les faubourgs de Saïgon. »

Nous avons dû citer en entier cette page historique : on ne sait, il me semble, ce qu'il faut louer davantage de la netteté du récit ou de la modestie du narrateur. Il est impossible de mieux exposer un important fait de guerre et de parler de soi plus sobrement. En réalité, cette action si rapide et si bien conduite nous ouvrait la Cochinchine : le résultat final n'était plus douteux. La citadelle de Saïgon fut enlevée quelques jours après par les troupes de débarquement commandées par l'amiral Jauréguiberry que M. d'Osery eut l'honneur d'accompagner comme aide de camp. L'armée annamite forte de cinq mille hommes, fut résolument attaquée par nos troupes au nombre d'environ huit cents marins, culbutée, rejetée dans son camp; ses positions furent enlevées, et elle perdit plusieurs drapeaux et dix-huit canons. M. d'Osery, qui, d'après les notes envoyées au ministre de la marine par l'amiral Rigault de Genouilly, avait été non moins remarquable « par son brillant courage » dans cette dernière affaire que par sa conduite dans l'attaque des forts de la rivière de Saïgon, fut nommé officier de la Légion d'honneur (20 avril 1859). Sa conduite seule avait parlé pour lui; il est vrai qu'elle était assez éloquente.

VI

La seconde expédition de Chine était décidée. La violation par les Chinois du traité de Tien-Tsin et leur refus de recevoir les ministres de France et d'Angleterre avaient amené les deux États à la grave résolution de reprendre les hostilités. On connaît les incidents de cette glorieuse entreprise dans laquelle cinq mille soldats européens vinrent à bout des forces du Céleste-Empire et s'avancèrent jusque dans Péking. M. d'Osery fut envoyé avec l'*Avalanche* à Hong-Kong, à Canton et à Tche-Fow où il assista au débarquement de l'armée. Après une rapide croisière pendant laquelle il captura les jonques nécessaires au transport de l'expédition, il fut chargé de franchir le passage de la rivière Séthong défendu par des forts. On voulait ainsi éviter d'attaquer de front les fortifications du Péi-ho, débarquer les troupes à 5 lieues au nord et prendre ces ouvrages à revers. Le plus grand succès justifia cette manœuvre dirigée par l'amiral

Protet, qui avait son pavillon sur l'*Avalanche*, placée ainsi une fois encore en première ligne. M. d'Osery se trouva donc avoir contribué à une opération considérable qui permit à l'armée de débarquer aisément, et ce fut des forts ainsi enlevés que nos troupes partirent pour marcher sur Péking. Le reste de l'expédition était l'affaire des troupes de terre, mais le service rendu par l'*Avalanche* ne pouvait pas être oublié. Sur les propositions réitérées des amiraux Rigault de Genouilly et Charner, M. d'Osery était nommé capitaine de frégate le 7 septembre 1860. Le ministre de la marine, pour bien marquer son estime toute particulière au commandant de l'*Avalanche* et la haute valeur qu'il attachait à d'aussi excellents services, écrivit personnellement une lettre à la mère du nouvel officier supérieur, pour lui annoncer une promotion qui fut accueillie, d'ailleurs, avec une joie sincère par tous les témoins des courageuses actions qui l'avaient méritée.

Elle se trouva consacrée immédiatemant par de nouveaux périls et de nouveaux succès. M. d'Osery fut appelé en Cochinchine, où l'amiral Page continuait la conquête commencée si brillamment l'année précédente. La flotte française, rejointe par l'*Avalanche*, remontait la rivière de Saïgon, cette fois au-dessus de la ville, pour couper la retraite à l'ennemi, débusqué des forts de Ki-hoa. Plusieurs engagements victorieux vinrent à bout des batteries annamites établies dans cette partie du fleuve. L'*Avalanche* ne reçut que quelques boulets dans sa mâture. Cette dernière entreprise avait assuré à la France la possession de la Cochinchine; elle marqua la fin de la première campagne de M. d'Osery dans l'extrême Orient. En avril 1861, il quittait l'*Avalanche* pour revenir en France, non sans une émotion que comprendront tous ceux qui ont été mêlés à de grands événements : « Malgré la joie profonde que j'éprouvais de partir pour la France, écrivait-il à cette date, je n'ai pu échapper à un sentiment de regret, en me séparant de cette canonnière que je commandais depuis vingt-six mois, et en laissant derrière moi tout un personnel que j'aimais. » C'était, en effet, une des brillantes périodes de sa vie qui venait de se terminer.

VII

Si l'on jugeait uniquement par la correspondance que j'ai sous les yeux de la campagne que M. d'Osery, à peine de retour de Chine, accomplit au Mexique, il semblerait qu'il se fût borné à des allées et venues de Brest à la Vera-Cruz et à deux excursions à New-York. Soit qu'il ait eu trop peu de loisirs pour continuer ce récit de sa vie

qu'il avait si fidèlement envoyé aux siens depuis son entrée dans la marine, soit plutôt qu'il ait craint d'inquiéter sa mère par le récit des périls qu'il bravait sur des côtes infestées par la fièvre jaune, ses lettres de cette époque sont tout à fait incomplètes et superficielles. Sans doute il ne fut pas mêlé aux événements militaires, mais il montra là, peut-être mieux encore que partout ailleurs, la grandeur de son dévouement au devoir et la fermeté de son âme. Embarqué d'abord sur le *Montézuma* en novembre 1861, il arrivait à Vera-Cruz en mars de l'année suivante; il y assistait aux débuts de la lutte, et pressentait, dès cette époque, le développement de la politique qui allait suivre : « Nous voulons fonder au Mexique, disait-il, une restauration monarchique... le trône de Mexico sera-t-il la rançon de Venise? » En vrai soldat, il ne discute pas; on ne trouve dans ses lettres ni approbation de l'entreprise ni dissertations politiques, tout au plus quelques mots qui indiquent ses inquiétudes. En septembre, il assistait à l'un des plus douloureux spectacles pour l'âme d'un marin : la fièvre jaune régnait à Vera-Cruz et la flotte était particulièrement éprouvée. Chaque jour la lugubre maladie faisait de nouvelles victimes; l'un de nos vaisseaux, le *Masséna*, perdait successivement deux capitaines en quelques jours; dans ces graves circonstances, M. d'Osery reçut un de ces redoutables témoignages d'estime qu'on n'accorde qu'aux hommes dont on a déjà apprécié l'indomptable énergie : les âmes héroïques seules savent les comprendre et les accepter. Je trouve dans une lettre particulière de l'amiral Jurien de la Gravière le récit de cet épisode et ne puis mieux faire que de citer cette belle page : « Je cherchais, dit l'illustre marin, parmi les officiers supérieurs présents sur rade, un remplaçant au vaillant commandant Morier, qui emportait tous nos regrets, mais je ne me dissimulais pas que mon choix serait, pour celui qui en deviendrait l'objet, la faveur la plus périlleuse. Le comte d'Osery me sortit de perplexité en sollicitant l'honneur d'aller braver un danger que sa position l'appelait le dernier de tous à courir. Je fus vivement touché de ce dévouement chevaleresque. M. d'Osery en trouva sur-le-champ sa récompense dans l'enthousiasme qui l'accueillit à bord du *Masséna*. L'équipage, en proie au fléau qui le décimait, avait pris sous cette rude épreuve quelque chose de l'allure martiale d'un équipage embossé sous le feu de l'ennemi. Il acclama son nouveau commandant comme il l'eût fait un jour de combat. Les ravages de la fièvre jaune prirent cependant une telle intensité, que je dus me résoudre à éloigner le vaisseau des parages où son effectif eût fini par se consumer tout entier. J'envoyai le *Masséna* aux États-Unis. » Ajoutons à ces paroles, à ce témoignage si honorable pour la mémoire du comte d'Osery, que sa conduite en

cette circonstance frappa d'admiration tous les marins de l'escadre. Ses lettres à cette date sont silencieuses sur les dangers dont il était entouré, mais l'amiral Jurien de la Gravière s'empressa de faire connaître au gouvernement la noble conduite du commandant du *Masséna*, en exprimant le regret qu'il « n'ait pas encore rempli les conditions pour le grade de capitaine de vaisseau ». Le chef de l'escadre du Mexique ajoutait : « Esclave de son devoir, il donne à tous l'exemple, il a mérité ce grade par ses services, il a prouvé qu'il était capable de l'exercer dignement ; j'espère que le ministre lui fournira promptement l'occasion de terminer le temps qui lui manque en lui confiant un commandement à la hauteur de sa capacité. » La campagne du Mexique ne donna donc aucun avantage matériel au capitaine du *Masséna*, mais elle avait attesté une fois de plus ses grandes qualités morales et elle avait accru l'honneur de son nom. Le désintéressement même de sa conduite, que les règles de l'avancement ne permettaient pas de récompenser, la rendait plus belle encore ; il n'entrait aucun calcul dans cette âme sévère, uniquement inspirée par le respect de la discipline et l'amour de la patrie.

VIII

Après tant de courses et d'expéditions lointaines, M. d'Osery avait bien gagné quelque temps de repos en France. Nommé au commandement de la station de Granville, il passa seize mois dans cette situation paisible. Mais, pour une âme aussi active et qui rêvait les grands espaces, une telle mission était trop calme, et ce rôle était sans horizon. En décembre 1864, il repartait pour l'extrême Orient, sous les ordres de l'amiral Roze, qui allait commander la station des mers de la Chine. Il revit désormais pacifiés tous ces pays qu'il avait parcourus au milieu des émotions de la guerre, la Cochinchine dont il avait contribué à assurer la conquête, et le Céleste-Empire où il s'était signalé avec nos victorieuses escadres. Ce voyage réveillait en lui, à chaque étape, de précieux souvenirs ; il retrouvait partout la trace de quelque péril, de quelque fait d'armes, des luttes dont il pouvait dire : *quorum pars magna fui.*

A Saïgon, en juillet 1865, il voyait se construire une ville nouvelle sur les ruines de celle que la conquête avait détruite : à Hong-Kong, il était frappé du développement qu'avait pris en si peu de temps, sous l'influence de la colonisation anglaise, une cité née de la veille ; à Woosung, à Ché-Fow, aux bouches du Péi-ho, il admirait la puissance du génie européen qui a renouvelé l'aspect de ces parages et qui, partout où il agit librement, « fait naître la prospérité,

renouvelle l'aspect de la race indigène et transforme d'anciens déserts en villes considérables, en entrepôts commerciaux, en centres de vie laborieuse et féconde ». Son esprit étendu et perspicace, à la fois préoccupé des intérêts pratiques de chaque jour et comprenant dans un ordre d'idées philosophique la force des progrès qui s'accomplissent, aimait à surprendre dans ces contrées la bienfaisante action de l'Europe et un nouveau développement de l'humanité. Sans dédaigner les antiques royaumes de l'Asie, il apercevait leur décadence ; il pressentait que le mouvement maritime et commercial de l'Europe, venu à son heure, servi par l'opportunité de son intervention autant que par la supériorité de ses moyens, devait peu à peu transformer ces régions lointaines, et il était satisfait d'avoir été associé à cette vaste entreprise. La même pensée le dominait en Chine et au Japon, soit que, pendant un séjour assez long à Yokohama, il étudiât de près cette fois ces mêmes mœurs et cette même histoire japonaise qu'il avait à peine entrevues à son premier passage et dont il décrivait avec exactitude dans ses lettres familières les véritables caractères et la situation précise, soit que, dans une excursion à Péking, il admirât les grandeurs du passé en constatant la faiblesse présente « d'une civilisation qui, dit-il, n'a pas achevé de mourir ». Il remarquait surtout, prenant les choses sur le fait, pour ainsi dire, l'antithèse de Péking et de Hong-Kong : « Tandis que sous un climat salubre et au centre de provinces qui pourraient être fertiles, Péking n'offre que ruines, chaos et misère, Hong-Kong, né depuis vingt-trois ans, sous le ciel des tropiques, au pied d'un rocher aride, est une ville de palais, remplie d'ombre, de fraîcheur et de confort... Mais ce qui est surtout instructif, c'est la comparaison du Chinois dans les deux villes. Autant celui de Péking est abaissé au moral et au physique, autant l'autre paraît propre, heureux et intelligent. » C'est ainsi et en examinant avec une attention sans cesse en éveil les hommes et les choses en même temps que les paysages, qu'il trouvait un attrait sans cesse renouvelé dans les courses de la station qui l'amenaient, selon les besoins du service confié à sa sollicitude, sur les divers points de ces mers lointaines.

Il était depuis deux années préoccupé de ces études et de ces voyages, lorsqu'un incident imprévu lui rendit pour un instant les émotions de la guerre. De sombres nouvelles étaient venues de Corée au commandant de la station française ; le gouvernement de ce pays inconnu, qui s'était toujours appliqué à fermer l'accès de son territoire aux étrangers et au christianisme, avait surpris des missionnaires français, longtemps cachés, et qui, malgré tant d'obstacles, avaient fondé une petite église et poursuivaient une périlleuse pro-

pagande. Une persécution sanglante fut la conséquence de cette découverte, et l'on sut bientôt que neuf prêtres et deux évêques avaient péri. L'amiral Roze, justement ému du sort de nos compatriotes, résolut de demander satisfaction de leur mort et parut sur les côtes coréennes, en octobre 1866, avec deux corvettes, deux canonnières et deux avisos à vapeur. Il n'était pas aisé d'approcher de ces rivages jusqu'alors inexplorés. Dix ans auparavant, l'amiral Guérin, sur un bâtiment à voiles, avait été arrêté par des difficultés de navigation insurmontables et n'avait pu suivre les côtes de la péninsule. L'amiral Roze fut plus heureux ; il trouva un canal entre la terre ferme et les îles, et put faire débarquer ses troupes devant la citadelle de Kang-Hoa. M. d'Osery commandait l'une des deux colonnes expéditionnaires et fut chargé de reconnaître le pays ; il se trouva en face d'un mur crénelé et de plusieurs forts : « J'embarquai ma troupe, dit-il, et je fis tirer à la fois sur le fort et sur la porte. Les pauvres Coréens ne comptaient pas sur la justesse de nos armes. Nous vîmes tomber un soldat qui tenait un drapeau, puis d'autres ; au bout de dix minutes, la muraille était déserte. Elle avait 4 mètres de hauteur sans fossé. Je la fis escalader par un homme agile ; il me jeta un bout de corde avec lequel j'atteignis le sommet et ainsi des autres. Nous étions maîtres, sans avoir éprouvé de pertes, d'une porte de la ville, d'un fort et de 500 mètres de muraille. Le 16 octobre, on résolut d'occuper Kang-Hoa : tout le corps se mit en marche, l'amiral en tête ; je faisais l'avant-garde avec ma colonne... » La ville prise, M. d'Osery s'y installa du mieux qu'il put, mais pour peu de temps. Le 10 novembre, il reçut l'ordre de brûler les bâtiments où il avait établi son bivouac et d'évacuer le pays. L'amiral Roze, satisfait d'avoir infligé aux Coréens un châtiment mérité, n'entendait point prolonger une occupation inutile. M. d'Osery retourna au Japon, en décembre de la même année ; il était élevé au grade de capitaine de vaisseau. L'expédition de Corée, si brillamment conduite, l'avait placé en première ligne ; l'opinion du ministère de la marine était fixée, il était du nombre des officiers supérieurs qui devaient, après les délais et les services réglementaires, atteindre le grade de contre-amiral. En attendant, il rentrait en France en juin 1867, heureux de ses succès, après avoir, depuis 1841, c'est-à-dire depuis vingt-six ans, assisté à plusieurs des grands événements du temps et parcouru toutes les mers du globe.

IX

Pendant le long congé qu'obtint alors M. d'Osery, il épousa une femme digne de lui par l'élévation de son caractère et dont l'affection profonde devait être désormais la joie de sa vie aussi bien que sa consolation pendant les pénibles épreuves physiques qu'il était destiné à subir. Il trouvait auprès d'elle le bonheur d'être apprécié et aimé comme il méritait de l'être, et il reposait doucement à son foyer, dans la profonde sérénité d'une existence paisible et d'un amour partagé, son esprit et son âme agités depuis tant d'années par tant de travaux, de fatigues et de périls. Mais les mauvais jours allaient venir à la fois pour lui-même et pour la patrie.

A la fin de 1869, il était appelé à un commandement dans la station du Levant sous les ordres de l'amiral Chevalier. A peine était-il en mer qu'il reçut la douloureuse nouvelle de la mort de sa fille, triste présage des événements qui devaient l'arracher pendant tant d'années à la vie active et briser enfin prématurément une carrière si noblement poursuivie. Il eut cependant encore quelques instants heureux durant un séjour de plusieurs mois au Pirée, où Mme d'Osery était venue le rejoindre ; ce fut, on peut le dire, la fin de son bonheur. Peu après, la guerre était déclarée ; la corvette la *Belliqueuse* sur laquelle il se trouvait embarqué recevait l'ordre de franchir le canal de Suez et de se rendre à Aden et à Pointe-de-Galles en destination de la Nouvelle-Calédonie.

M. d'Osery ressentit profondément cette séparation, dont il n'entrevoyait pas le terme. Sa santé, d'ailleurs, altérée par tant d'années pénibles, exigeait le calme ou, du moins, de plus faciles voyages. Il ne voulut cependant pas tenir compte des conseils de ses amis et des avertissements de la science. Une pensée dominait tout dans ce cœur si français : la nécessité de servir la patrie engagée dans une lutte redoutable et d'être à son poste quand l'heure des épreuves était venue. Malgré de violentes souffrances qu'il cachait soigneusement à sa famille, — il n'y a pas un mot qui y fasse même allusion dans sa correspondance, — il traversa la mer Rouge et arriva jusqu'à Aden. Mais là, il se trouva en présence de l'impossible : la maladie, jusqu'alors domptée par sa volonté inflexible, fut la plus forte et domina, à son tour, non pas l'âme qui prétendait la vaincre, mais le corps qui dut céder. L'amiral Chevalier le fit transporter d'office sur un bâtiment qui rentrait en France.

Le comte d'Osery, qui n'aimait point les phrases, n'a jamais raconté la douleur morale qu'il a ressentie alors : dans les circonstances les plus pénibles, ce soldat intrépide, qui avait consacré sa vie

entière à son pays et à l'accomplissement des plus rudes devoirs, était condamné à l'inaction pour un temps illimité, et il lui fallait assister inutile, comme une femme ou comme un vieillard, aux angoisses de la patrie. Mais ce qu'il n'a pas écrit, le morne désespoir dont il fut accablé pendant les huit longs mois qu'il dut passer dans son lit à Toulon, ceux qui l'entouraient le savent : ils savent tout ce qui s'agitait dans cette brave et généreuse nature, qui oubliait ses souffrances pour ne penser qu'aux malheurs de la France, et qui ne pouvait pas se consoler de ne point prendre part à ces luttes héroïques des marins français, devenus soldats au siège de Paris et dans la campagne de la Loire.

Quatre années s'écoulèrent pour lui dans les alternatives d'une maladie cruelle. Parfois il paraissait plus fort, puis il retombait sous une nouvelle atteinte : toujours calme et souriant, ne parlant à personne des maux qu'il endurait, il nous émouvait tous par sa silencieuse énergie. Son visage seul, profondément altéré, ses cheveux blanchis avant l'âge, sa pâleur marmoréenne, révélaient seuls tout ce qu'il avait souffert. Celui qui écrit ses lignes se souviendra toujours de l'impression douloureuse qu'il éprouva en le revoyant après la guerre; il reconnaissait à peine l'ancien ami de sa famille, celui qui lui avait toujours témoigné une affection si bienveillante; il ne le retrouva que dans sa conversation paisible et charmante, dans la mâle simplicité des sentiments, dans la cordiale expression d'une amitié sincère. La maladie n'avait changé que les traits, le cœur et l'esprit avaient gardé toute leur vigueur, toute leur grâce et toute leur jeunesse.

Ce fut cette persévérance même de la force morale et des ambitions généreuses qui trompa le comte d'Osery et qui lui fit considérer comme une guérison complète, une amélioration de sa santé qui n'était en réalité qu'une précaire convalescence. Nous apprîmes en 1875, avec un étonnement rempli d'inquiétude, qu'il allait reprendre la mer. Chargé du commandement de la corvette cuirassée l'*Alma* dans l'escadre d'évolutions, il fut nommé l'année suivante commandant de la station du Levant. On remarque dans sa correspondance de cette époque, à travers la tristesse qu'il ressent d'avoir quitté la noble femme qui, pendant les quatre dernières années, lui avait prodigué les soins les plus assidus et les plus tendres avec un dévouement de tous les jours, on remarque, dis-je, un souci plus vif que jamais pour la tâche qui lui était confiée, une ardeur empressée, en quelque sorte, à réparer par de nouveaux efforts le temps que la maladie avait dérobé au service de la patrie. Jamais il n'avait été plus attentif à toutes choses, comme s'il eût voulu se persuader à lui-même que ses forces n'avaient pas

décrû. « Il lutte, écrivait l'amiral La Roncière le Noury, contre une mauvaise santé, qui ne lui ôte rien de son zèle réfléchi et de la correction de sa manière de servir. » Peu après, l'amiral Bonie exprimait la même pensée : « Il pousse à l'extrême, jusqu'au détriment de sa santé, le sentiment du devoir. »

C'était la dernière campagne du comte d'Osery. Elle fut extrêmement active et variée. Il toucha successivement à Lisbonne, à Tanger, à Alger, à Tunis, à Tripoli, puis, en décembre 1876, il arrivait à Smyrne, au moment où les affaires orientales devenaient tout à fait sombres. La conférence de Constantinople était réunie depuis quelques jours, et déjà le bruit se répandait qu'elle n'aboutirait point, que la guerre était inévitable. L'heure était, en effet, grave et solennelle. Pendant que les diplomates européens luttaient avec une consciencieuse énergie contre l'obstination de la Porte et, comprenant l'intensité de la crise, s'efforçaient de persuader aux ministres du sultan la nécessité de concessions décisives, le gouvernement ottoman se renfermait de plus en plus dans un système de propositions inacceptables, parce qu'elles étaient inefficaces, et semblait jouer avec le suprême péril. Le commandant de la station du Levant constatait en Asie Mineure d'incessants préparatifs de guerre, et ce fut sans surprise qu'il reçut l'ordre de se rendre à Constantinople, pour s'y mettre à la disposition de l'ambassadeur de France. La conférence, en effet, était close : les représentants des puissances devaient quitter le Bosphore, en accréditant des chargés d'affaires ; leur départ allait consommer la rupture de la Turquie avec l'Europe.

Le 20 janvier 1877, le comte d'Osery arrivait à Constantinople sur le *Châteaurenaud*. Je le vis le soir même : et, dans un long entretien, nous échangeâmes l'expression de nos inquiétudes sur l'avenir et la durée de l'empire ottoman. On ne doutait point que le départ des ambassadeurs ne fût proche. Vainement plusieurs d'entre eux essayaient, malgré la dissolution de la conférence, de profiter des retards imposés par une violente tempête de la mer Noire, pour amener du moins quelques engagements diplomatiques susceptibles de laisser encore quelques espérances. La Turquie était définitivement engagée dans la voie fatale : l'enthousiasme religieux étouffait toute pensée de prudence ; c'était avec une satisfaction insensée et presque ironique que la population de Constantinople attendait tous les jours le spectacle de tous les ambassadeurs s'embarquant à la fois et la laissant à elle-même. Le représentant de la France, M. le comte de Bourgoing, qui avait eu le rare mérite, dès l'origine, de ne se faire aucune illusion sur la marche des choses et de le dire à son gouvernement, voulait ne partir ni le premier ni le

dernier. Avant lui, lord Salisbury, sir Henry Elliot, le général Ignatiew, le comte Zichy, le baron de Werther, avaient pris la mer. Le 25 janvier, malgré le mauvais temps qui, pendant cette semaine historique, avait persévéré dans le Bosphore, le comte de Bourgoing montait sur le *Châteaurenaud*. Je reconduisis à bord l'ambassadeur de France. Le temps était sombre, la mer houleuse, nous avions tous le cœur serré de ce dénouement des négociations vainement poursuivies, et l'avenir de la Turquie nous apparaissait livré au plus redoutable des hasards. M. d'Osery me dit adieu avec un accent grave et ému dont je ne perdrai jamais le souvenir. Cet adieu était plus triste que je ne le supposais alors : je serrais la main d'un ami que je ne devais plus revoir.

M. d'Osery commanda la station du Levant à Smyrne, pendant tout le temps de la guerre. Sa correspondance de cette année 1877 et du commencement de 1878 le montre cherchant à donner le change à sa femme sur sa santé chancelante et à se tromper lui-même. Il s'absorbe dans le récit des incidents de la station et des péripéties de la guerre. Là encore son jugement si ferme et si sûr ne lui fit point défaut. Dès les premiers jours, il avait compris la folie des espérances ottomanes et la certitude de la défaite des armées turques. Il était frappé de tous les symptômes de la décadence de l'empire, de sa triste administration, de la corruption presque universelle. Témoin attentif à tous les détails, profondément ému des événements sombres dont il suivait, en homme de guerre et en homme politique, les redoutables développements, il étudiait à la fois, dans la constitution intime des choses et dans les faits de la lutte, les chances de l'avenir, et il était amené, trop vite selon moi, à ne plus croire à la durée de la monarchie ottomane en Europe. Et cependant il rendait pleine justice à la résistance : « Les Turcs sont braves et résignés », écrivait-il, « ils font les plus louables efforts pour reconstituer leurs armées ». Il constatait avec sympathie, comme nous le faisions nous-mêmes à Constantinople, la persévérante énergie de ces vaillantes troupes, le calme des populations travaillées par les plus douloureuses angoisses, mais il ne doutait point de l'issue. Quant à la Russie, il admirait également son courage ; mais peut-être jugeait-il les choses avec un remarquable sens politique (l'avenir le dira) lorsqu'il écrivait au lendemain de la victoire (28 février 1878) : « Elle s'est engagée dans une affaire dont elle connaîtra plus tard les lourdes charges, les grandes difficultés et qui lui réserve, je crois, de dures surprises. »

Le gouvernement avait pleinement apprécié les services rendus pendant cette crise par le commandant de la station du Levant, sa parfaite entente de ses devoirs, sa vigilance que rien ne venait trou-

bler, le tact et la sagesse dont il avait fait preuve pendant l'incident délicat d'une rixe grave entre des matelots français et allemands, où il sut concilier le soin de notre dignité avec la plus exacte prudence. Le 7 août 1877, il avait reçu la croix de commandeur de la Légion d'honneur, et l'on n'attendait plus que l'expiration du temps d'embarquement réglementaire pour l'élever au rang de contre-amiral.

Le moment tant désiré où il devait rentrer en France et revoir les siens arriva enfin, après divers retards qui lui furent pénibles, et, en juin 1878, il touchait le sol de la patrie. Mais hélas! le mal cruel avait fait dans ces derniers temps de rapides progrès : le comte d'Osery, à peine arrivé à son château de Soucinia, près de Blois, sentit ses forces décroître et approcher sa fin. Vainement les soins les plus affectueux entouraient son lit de douleur; vainement il reçut sa nomination au grade de contre-amiral qu'il avait gagné par toute une vie de labeur et de périls; il était frappé à mort et il ne put même ressentir aucune joie de ce couronnement de sa carrière. Il sentait bien que sa faiblesse était irrémédiable; et c'est ainsi qu'au moment où son ambition semblait satisfaite, où tous les bonheurs de la vie l'accueillaient à son retour, ce vaillant homme de mer, ce noble serviteur de la France, rendait le dernier soupir, en chrétien et en soldat (22 août 1878).

Son souvenir restera cher à la marine française dont il était l'un des chefs éminents, cher à sa famille qui lui avait voué tant de tendresse, cher à ses amis, à ses camarades, qui connaissaient toute la vigueur sereine de son esprit, toute sa distinction affable et toute la hauteur de son cœur. Tout récemment, l'amiral Jurien de la Gravière écrivait : « Il était certainement un des officiers les plus distingués que j'eusse rencontrés dans ma longue carrière; il n'est pas de situation si haute à laquelle il ne pût aspirer. » Tout ce passé brillant, toutes ces belles espérances d'avenir se sont évanouies; mais du moins, et c'est là notre consolation, il faut reconnaître qu'une telle vie, de tels exemples, de tels sentiments d'abnégation et d'amour pour la patrie ne sont point stériles. C'est par des hommes de cette trempe que la grandeur du pays persiste malgré tant d'épreuves, et que se continue la tradition des mâles vertus qui sont l'honneur de la marine française.

****

MÉLANGES

LA LOGIQUE DE L'HYPOTHÈSE,

par Ernest NAVILLE [1].

La logique est une science que l'humanité pratique avant de la rédiger en axiomes et en préceptes. Il y avait longtemps que les hommes raisonnaient lorsque Aristote découvrit les règles du syllogisme ; les procédés de l'expérimentation étaient déjà en usage quand Bacon a publié son *Novum Organum*.

Il est donc possible qu'il y ait à faire des découvertes en logique. Une observation plus exacte, une analyse plus subtile des procédés de l'esprit humain, peut amener un philosophe à saisir sur le fait et à décrire quelqu'un de ses procédés spontanés par lesquels l'intelligence humaine saisit la vérité.

C'est une découverte de ce genre qu'a faite un philosophe connu déjà par plusieurs ouvrages remarquables consacrés à la défense des idées spiritualistes et chrétiennes. M. Ernest Naville est protestant, mais il s'est placé dans tous ses écrits sur le terrain général de la défense du christianisme; il a toujours parlé du catholicisme avec respect et avec bienveillance, et n'a pas caché les liens d'amitié qui l'unissaient à des hommes éminents que nous regrettons, notamment au P. Gratry et à M. Augustin Cochin. Ici, d'ailleurs, il s'agit d'un livre de pure philosophie.

Sous ce titre un peu étrange, *la Logique de l'hypothèse*, M. Naville vient de publier, chez Germer Baillière, un livre qui est son chef-d'œuvre, et dans lequel il expose l'heureux résultat de ses recherches et de ses méditations.

Jusqu'à ce jour, deux des procédés principaux de l'esprit humain avaient été l'objet de l'analyse des logiciens. Il existe depuis Aristote une logique déductive qui a régné en maîtresse au moyen âge, et qui a inspiré encore les travaux de Descartes. Il existe depuis des temps

[1] Germer Baillière, 1880.

plus modernes une logique expérimentale, formulée par Bacon, et développée de nos jours par des esprits distingués en grand nombre. Stuart Mill, dans son système de logique, lui donne la priorité sur la logique déductive, qui n'est, suivant lui, qu'un procédé de vérification. L'opinion de M. Naville est autre. Selon lui, ce n'est ni l'observation ni le raisonnement qui font les découvertes. Nombre d'hommes pourraient observer toute leur vie sans rien découvrir de nouveau, ou raisonner indéfiniment sans produire autre chose que des chimères.

Le principe actif et spontané des découvertes, c'est la supposition, l'hypothèse. C'est l'œuvre propre du génie, que la déduction et l'observation doivent contrôler et vérifier.

L'hypothèse existe dans les sciences abstraites. C'est elle qui invente les combinaisons de lignes et de nombres, qui devine et présuppose les théorèmes qui seront plus tard démontrés par la méthode déductive.

L'hypothèse existe dans les sciences de faits. C'est elle qui provoque l'expérience. Expérimenter, c'est essayer, c'est-à-dire faire des hypothèses. L'observation n'est féconde que si elle est dirigée par une idée. Sauf un petit nombre de découvertes fortuites, on ne trouve qu'en cherchant. Or ce qu'on cherche, c'est ce qu'on croit d'avance devoir trouver, c'est une anticipation de la raison, c'est une hypothèse à vérifier.

D'où vient que ce procédé si nécessaire et si universel a été méconnu? D'où vient que le nom même de l'hypothèse est pris en mauvaise part, et que Newton a pu dire cette parole absolue : *Hypotheses non fingo*, parole que dément la plus grande œuvre de son génie, la supposition de la loi de l'attraction universelle!

C'est, nous dit M. Naville, parce qu'il est dans la nature de l'hypothèse d'être oubliée après avoir joué son rôle dans l'acquisition de la vérité. L'hypothèse, en effet, n'a de valeur qu'autant qu'elle est vérifiable. Or, si elle est vérifiée pleinement et complètement, son caractère hypothétique disparaît, elle devient une certitude ; elle rentre dans les cadres généraux de la science. La vérité ainsi acquise devient accessible par d'autres chemins, par la déduction et par l'induction. Comme le dit spirituellement M. Naville, l'hypothèse, en devenant une vérité démontrée, change de nom comme la jeune fille le jour de son mariage. Si, au contraire, elle n'est pas vérifiée, si elle est démontrée fausse, ou si elle ne trouve pas un appui suffisant dans les faits, elle perd son caractère scientifique, elle meurt et disparaît. L'hypothèse, c'est la graine jetée sur le sol : si elle germe, elle meurt en se transformant en plante ; si elle ne germe pas, elle meurt en se réduisant en poussière.

Mais elle n'en est pas moins la condition essentielle de tout vrai progrès scientifique. M. Naville, dans la première partie de son travail,

démontre cette vérité par de nombreux exemples. Il nous montre toutes les sciences procédant par hypothèses, les sciences naturelles, principalement, cherchant partout les classes, les lois, les causes, les fins. Il met sous nos yeux ce qu'il appelle l'embryogénie de la science, montrant partout les suppositions fécondes qui ont été les germes des découvertes.

Les conséquences de cette doctrine si vraie, si belle et si élevée, sont de la plus haute importance.

En premier lieu, le rétablissement de l'hypothèse dans sa place naturelle est la solution de la controverse entre l'ancienne et la nouvelle méthode scientifique, entre la méthode *a priori*, usitée presque exclusivement dans le moyen âge, appliquée encore par Descartes, et l'empirisme des positivistes modernes. L'hypothèse créée par le génie, d'après certaines lois de l'esprit humain, et vérifiée par les faits, telle est la vraie méthode qui associe ensemble la raison et l'expérience, la spontanéité de l'esprit humain et le témoignage extérieur des faits sensibles.

En second lieu, cette condamnation de l'empirisme par la doctrine de la nécessité des hypothèses est, au point de vue psychologique, la condamnation du sensualisme. L'activité de l'esprit humain, productrice des hypothèses fécondes, est rétablie dans ses droits; la statue de Condillac est remplacée par un être vivant et actif, par une intelligence spontanée, qui ne reproduit pas passivement la vérité, comme le ferait un miroir, mais qui la découvre et la devine.

Outre ces deux conséquences de la doctrine si bien exposée par M. Naville, il en est une troisième plus importante encore. C'est que, l'hypothèse étant admise comme un procédé habituel de la science, il devient à la fois nécessaire et facile de régler l'usage de ce procédé, de manière à ne laisser sortir de la faculté de supposer inhérente à l'esprit humain que des résultats solides, sinon tous certains, du moins ayant une vraisemblance suffisante pour mériter d'être discutés.

Il ne faudrait pas s'imaginer, en effet, que l'oubli théorique du rôle de l'hypothèse, que la condamnation officielle et extérieure faite de ce procédé intellectuel, ait diminué en pratique le nombre des hypothèses employées dans la science. Les hypothèses sont nécessaires : l'esprit humain, dont la spontanéité est toujours en exercice, fait toujours des hypothèses ; il les fait d'une manière souvent inconsciente et instinctive, comme le castor bâtit ses huttes, comme l'abeille fait son miel. Lorsqu'il fait des hypothèses de cette manière, sans se rendre compte de ce qu'il fait, lorsqu'il confond ces hypothèses avec des raisonnements ou des observations, il fait beaucoup plus d'hypothèses qu'il ne serait utile d'en faire ; il en fait de chimériques et d'absurdes ; il transforme tout d'un coup des hypothèses en certitude, sans les vérifier. M. Na-

ville montre, par divers exemples, que les empiristes les plus absolus en théorie sont, le plus souvent, en pratique, les esprits les moins sûrs et les moins prudents, les plus capables de prendre de pures suppositions non vérifiées, quelquefois même invérifiables, pour des vérités scientifiques.

« Au contraire, dit M. Naville, marquer la place de l'hypothèse, c'est donner aux savants la conscience claire de la méthode qu'ils emploient, et les rendre par là même attentifs à ses abus. Dans la vie morale, une passion est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus ignorée ; la mettre en évidence, c'est s'engager à en surveiller les effets. De même, signaler l'action toujours présente de la faculté de supposer, c'est appeler l'attention sur la nécessité de surveiller cette action, pour la maintenir dans ses justes limites. »

C'est à cette dernière tâche, dont on comprend aisément l'importance et qui explique le titre qu'il a choisi, que M. Naville consacre les deux dernières parties de son ouvrage, sorte de *Novum Organum*, destiné à exposer d'avance les conditions des bonnes hypothèses, comme Bacon a exposé celle des bonnes expériences.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Naville traite des conditions des hypothèses sérieuses. Il distingue, en premier lieu, parmi ces conditions celles qui regardent l'hypothèse elle-même, qui ne doit être ni contraire à la raison, ni contraire d'une manière absolue à l'expérience antérieure, ni impossible à vérifier. Il remarque que lorsqu'il s'agit de rejeter une hypothèse comme contraire à l'expérience antérieure, il faut procéder avec une très grande réserve, et cite à ce sujet le fait remarquable d'une décision de l'Académie des sciences de ne plus recevoir aucun mémoire sur les pierres tombées du ciel. Il observe également qu'un certain nombre de faits de magnétisme et de spiritisme, rejetés *a priori* comme absurdes, reprennent maintenant faveur, grâce aux travaux récents de M. Crookes.

Un second ordre de conditions requises pour les hypothèses se rattache à l'individu même qui les conçoit. Il faut d'abord ce que la nature seule peut donner, le génie, puis le travail persévérant, quelquefois le courage et le sacrifice ; ensuite l'indépendance de la recherche qui peut être troublée par des considérations religieuses, mais qui l'est autant par l'hostilité *a priori* contre les croyances religieuses que par le désir de ne pas ébranler des traditions vénérées. A cette occasion, M. Naville rappelle ce revirement étrange de la pensée de certains savants qui, après avoir soutenu l'impossibilité absolue de faire dériver tous les hommes d'un même couple, enseignaient, quelques mois après, que tous les êtres organisés peuvent provenir d'ancêtres identiques. Il n'hésite pas à attribuer cette contradiction à une influence indue de considérations relatives à la religion.

Parlant en dernier lieu de la loyauté de la pensée, M. Naville montre combien l'amour-propre, la vanité nationale, et quelquefois même l'intérêt, ont nui au progrès des sciences, et termine ces considérations élevées en citant une belle parole de Liebig : « Les lois morales ont la même valeur dans la science que dans la vie pratique. »

Un troisième chapitre énumère celles des conditions nécessaires aux hypothèses utiles qui résultent de l'état de la science. Certaines hypothèses ne peuvent être conçues et surtout ne peuvent être vérifiées que lorsque la science a fait de certains progrès. De là cette singulière simultanéité des découvertes scientifiques qui fait que la plupart des inventeurs voient leurs titres contestés par des rivaux ayant des droits presque égaux aux leurs.

Cette loi, cependant, n'est pas absolue. Le génie a parfois d'étranges anticipations et devine ce qui sera découvert plus tard. Souvent aussi de simples hypothèses qu'on pourrait nommer des conjectures, énoncées à une époque où la vérification était absolument impossible, faute de certains principes scientifiques, ont servi plus tard de germe aux véritables découvertes. Kopernik déclare lui-même avoir trouvé dans les écrits des anciens l'idée première de sa théorie. Roger Bacon, moine du treizième siècle, en réfléchissant sur les forces physiques dont l'homme peut disposer, a écrit cette phrase qui semble prophétique : *Currus etiam fieri possent ut sine animali moveantur cum impetu inestimabili.* « On pourrait faire des véhicules qui se mouvraient avec une rapidité incroyable sans être traînés par des animaux. » M. Naville se prononce ici énergiquement contre une pensée de Claude Bernard, qui déclare absurde de croire qu'on puisse se servir, pour faire avancer la science expérimentale, de l'étude des livres que nous a laissés le passé.

« Il est surprenant, dit M. Naville, qu'un esprit aussi lucide, après avoir signalé avec force, comme il l'a fait souvent, la nature individuelle du génie et le caractère spontané de l'hypothèse, ait prononcé une proscription aussi absolue contre la recherche de la vérité dans l'œuvre de nos devanciers. La pensée de Pascal au sujet de l'autorité des anciens est parfaitement juste ; celle de Claude Bernard au sujet de l'*inutilité* de leurs écrits est visiblement fausse. Si Kopernik s'était conformé à cette manière de voir, la théorie du mouvement de la terre aurait peut-être été retardée fort longtemps, et il n'est nullement certain que Fresnel eût découvert l'explication des phénomènes de la lumière, s'il n'avait pas pris connaissance des opinions énoncées par Descartes, Huyghens et Euler, et avait admis, sans autre examen, que la physique de son temps était plus avancée sous tous les rapports que celle du dix-septième siècle. La science marche comme un fleuve qui se grossit en avançant ; mais, à certaines époques, l'opinion générale est

engagée dans des remous qui coulent en sens contraire du courant. Lorsque la rose de Jéricho a atteint l'époque de la maturité, sa semence s'enveloppe d'une écorce rigide et roule, poussée par les vents, avec le sable du désert. Elle peut rester longtemps inféconde ; mais, rencontre-t-elle un lieu propice à la végétation, elle se développe, plonge ses racines dans le sol et produit sa fleur. Les idées scientifiques ont parfois une destinée analogue. »

La conclusion générale de cette seconde partie est que le progrès de la science dépend bien moins du nombre des faits observés que de la réalisation des conditions qui, d'une part, excitent la spontanéité individuelle de la pensée et, d'autre part, permettent de vérifier les hypothèses.

La troisième partie du livre de M. Naville est plus intéressante et plus féconde en conséquences philosophiques que la précédente. L'auteur se propose, cette fois, de chercher les lois fondamentales de l'esprit humain qui poussent à la création de certains genres d'hypothèses; il appelle ces lois les principes directeurs des hypothèses.

Il découvre d'abord les principes qui dirigent ceux qui étudient certaines sciences particulières. Puis il s'élève aux principes plus généraux : il en reconnaît trois : l'induction ou recherche de ce qui est général, la recherche de l'harmonie et la recherche de la simplicité.

Ces trois principes peuvent se ramener à un seul, la recherche de l'unité.

L'auteur, étudiant ces principes en action dans l'histoire des sciences, démontre que ce sont bien les règles que suit le génie des savants.

Puis, se posant la question de leur origine, il montre que ces principes ne sortent pas de l'expérience, mais que ce sont des postulats de la raison humaine, souvent contredits ou mal vérifiés, mais toujours renaissants dans l'esprit des savants et éminemment féconds pour la création des hypothèses.

Mais, après avoir constaté une fois de plus la part légitime de la raison humaine dans la formation de la science et réfuté aussi de nouveau l'empirisme, M. Naville se tourne du côté opposé pour signaler et développer avec vigueur et talent les excès auxquels conduit cette tendance à l'unité lorsqu'elle n'est pas soumise au contrôle des faits. Il analyse et dissèque par parties la gigantesque hypothèse de notre époque, celle de la formation de l'univers entier, des êtres vivants et de l'humanité, par une évolution continue et spontanée. Il montre avec quelle précipitation les défenseurs de ce système, oubliant toutes les règles de Bacon, ont dépassé la limite des faits expérimentaux, et restauré, sous le voile de l'empirisme, une spéculation *a priori* semblable à celle qu'ils reprochent aux docteurs du moyen âge.

Cherchant ensuite le remède à cette tendance, M. Naville le trouve

d'abord dans le bon sens, dans le recours à l'expérience véritable, et enfin dans la culture philosophique, c'est-à-dire dans la possession de principes philosophiques vrais et sûrs qui ne peuvent être (l'auteur ne le dit pas, mais le laisse entendre) que ceux du spiritualisme. Nous laissons ici la parole à M. Naville.

« C'est, dit-il, à une saine culture philosophique qu'il appartient de prévenir les erreurs de cette nature, en fixant les règles de la méthode et en rappelant la nécessité absolue de l'analyse pour fonder une synthèse sérieuse.

« La culture philosophique a encore un autre effet. Pour préserver la raison de l'abus de ses propres tendances, il faut la satisfaire dans ses exigences légitimes, de même qu'on utilise l'activité désordonnée et tumultueuse des enfants en leur fournissant une occupation régulière. Le philosophe doit se demander où peut se rencontrer l'unité véritable, l'unité absolue vers laquelle la raison est orientée. Or nous ne saurions affirmer, sans méconnaître les données les plus évidentes de l'observation, ni l'unité de la substance en ramenant à une classe unique tous les éléments de l'univers, ni la réduction de toutes les lois à une loi unique : cela est impossible. L'idée de la cause est seule capable de résoudre le problème général de la philosophie ; en effet, tel qu'il a été fort bien posé dans l'école de Pythagore, il consiste à élever la pensée à la conception d'une unité qui renferme en elle-même le principe d'une multiplicité possible. Cette unité ne peut être que celle de la cause absolue, qui est une en elle-même, et qui se maintient sous la forme de l'harmonie dans la diversité de ses effets. Je n'entreprends pas ici de discuter au point de vue métaphysique cette solution du problème universel; je dis seulement que c'est là que se trouve le remède aux abus de la recherche de l'unité. Lorsque la raison a contemplé l'unité de la cause de l'univers, elle redescend avec calme à l'étude des sciences particulières, parce qu'elle a obtenu la satisfaction dont elle a besoin, et qu'elle ne cherche plus cette satisfaction dans des voies sans issue. Elle sait où se trouve l'unité et où elle ne saurait être; l'équilibre de la pensée, qui constitue le bon sens des esprits sages, se trouve ainsi fortifié. En effet, lorsqu'on sera placé à ce point de vue, on cherchera, dans chaque ordre de phénomènes, le général, le simple, l'un; mais on saura que les différentes faces de la pyramide scientifique ne se rejoignent qu'au sommet, et que ce sommet ne peut être que l'idée de la cause suprême qui fait la diversité des éléments par son pouvoir, et leur harmonie par l'unité de son plan. Dès lors on ne sera plus tenté de violenter l'expérience par l'affirmation de transformations imaginaires. Si l'on étudie historiquement les œuvres des grands fondateurs de nos sciences, de ceux auxquels le titre d'initiateurs appartient sans contestation, on verra que tous ont été placés

sous l'influence de pensées de cet ordre. Les principes directeurs de leur génie ont été ceux que je viens de rappeler ; il est facile de s'en assurer en consultant leurs écrits. Le développement de la science a eu cette double condition : les observations lentement accumulées, et les essais d'explications dirigés par la pensée de l'unité de la cause universelle. Les hommes qui forment le peuple des savants sont placés sous l'influence de leurs chefs, et suivent une impulsion dont souvent ils ignorent l'origine. On en rencontre qui nient les principes directeurs des suppositions vraies ; mais les principes qu'ils nient en théorie, ils les appliquent toutes les fois qu'ils font accomplir à la science un véritable progrès. Le jardinier riverain, pour arroser ses cultures, met sa roue au courant du fleuve sans penser aux sommités neigeuses des Alpes ; c'est de là pourtant que descendent les eaux : de même, nombre de savants appliquent les lois les plus élevées de la raison sans se rendre compte de la source à laquelle ils puisent leurs pensées. Une étude sérieuse de l'histoire de la science établit que dans le monde de l'intelligence, comme dans la nature, les courants qui fertilisent le sol descendent des hauts sommets.

« Concluons : La recherche de l'unité est le facteur essentiel de la science, le principe générateur des hypothèses vraies ; mais chercher l'unité trop vite et trop bas, c'est la source principale des conjectures fausses et des systèmes erronés. »

Ces pages admirables nous montrent l'accord intime et profond qui existe entre la vaine philosophie et la vraie science. Elles permettent aussi de juger le style de l'auteur, style limpide, sobre et précis, quoique souvent relevé par de gracieuses métaphores. Ce style revêt une pensée qui unit, ce qui est fort rare, le mérite de la clarté à celui de la profondeur. Appuyé constamment d'exemples scientifiques, de témoignages extraits des ouvrages de savants de premier ordre les plus modernes, d'aveux involontaires échappés à nos adversaires, le livre de M. Naville peut être considéré comme un véritable manuel des rapports de la science et de la philosophie à notre époque.

Nous avons essayé de donner une idée superficielle de son contenu, mais on ne peut le connaître qu'en le lisant, et nous avons la conviction que les esprits sages et les hommes sincères, quelle que soit leur opinion, trouveront dans cette lecture le plaisir pur et sain que procure une grande et haute philosophie, toujours en accord avec le bon sens d'où elle sort et dont elle est l'image, toujours appuyée sur des faits précis, et exprimée dans un langage digne de la doctrine qu'il doit revêtir.

L'abbé de Broglie.

REVUE DES SCIENCES

Exposition d'électricité. — L'usine électrique du palais des Champs-Élysées. — Production industrielle de l'électricité. — Générateurs électriques. — Les piles. — Prix de revient de l'électricité obtenue par les actions chimiques. — Insuffisance de production des piles. — Découverte de Faraday. — La machine électro-magnétique. — Transformation de la force en électricité. — Économies réalisées. — Fabrique d'électricité par grandes quantités. — Utilisation des forces perdues. — Transmission de l'énergie mécanique à grande distance. — Transport et distribution de la force par fils télégraphiques. — Les 1500 chevaux-vapeur de l'Exposition. — Application au fonctionnement des machines, pompes, ventilateurs du palais. — Labourage à l'électricité. — Percement des trous de mine à l'électricité. — Transport électrique de la force des chutes d'eau. — Des torrents dans les villes. — Locomotion par transmission électrique. — Chemins de fer, tramways électriques. — Le tramway de l'Exposition.

L'Exposition internationale d'électricité attire, en ce moment, l'attention du monde savant. On a groupé, au palais des Champs-Élysées, les applications les plus importantes et les plus curieuses de la science électrique. On a installé tout à la fois un musée et une immense usine. Pendant la soirée, la foule se presse à l'Exposition et vient surtout admirer les innombrables foyers électriques qui illuminent la grande nef du Palais. Il n'est guère aujourd'hui d'industrie qui n'ait trouvé à employer plus ou moins utilement les courants électriques. C'est assez dire que les appareils et les machines en mouvement sont en très grand nombre; il faudrait, pour les passer en revue, examiner à peu près toutes les branches de l'industrie, depuis l'exploitation des chemins de fer, la métallurgie, l'horlogerie, jusqu'à la télégraphie, la téléphonie, etc. Il est cependant deux applications de l'électricité qui dominent toutes les autres, au palais des Champs-Élysées. Elles ont une importance capitale; elles sont manifestement appelées à jouer le premier rôle dans un avenir prochain. Nous voulons parler de la transmission électrique de la force et de la production électrique de la lumière. Ces deux

problèmes réclament évidemment toute l'attention. Nous nous proposons de les étudier sommairement; nous consacrerons cette revue à la production de l'électricité et à la transmission de la force à distance.

Près de 1500 chevaux-vapeur sont uniquement employés, au palais des Champs-Élysées, à fabriquer de l'électricité, et cette électricité est utilisée à son tour, soit à produire de la force pour faire fonctionner des machines et des outils, soit à générer de la lumière.

Comment aujourd'hui peut-on fabriquer industriellement l'électricité? Tel est le premier point à éclaircir. Je n'ai pas besoin de rappeler que jusqu'en 1790, jusqu'aux expériences mémorables de Galvani et de Volta, on ne connaissait que l'*électricité statique*, l'électricité que le simple frottement accumulait à la surface des corps. Quand cette électricité, en quelque sorte immobilisée, emprisonnée sur place, atteignait une grande tension, elle s'échappait sous forme d'étincelle. La pile de Volta, réalisée, en 1800, fut pour les physiciens le point de départ de toute une série d'admirables découvertes. On venait d'apprendre à connaître l'électricité sous une toute autre forme; l'*électricité dynamique*. Celle-ci, loin de rester sur place et à la surface des corps, courait le long des fils métalliques avec une rapidité en quelque sorte insaisissable; elle emplissait les conducteurs et imprégnait toute leur masse. Le courant électrique, parti d'une pile, peut circuler à des distances énormes. Tout le monde sait les applications qui ont été faites du courant électrique à la télégraphie, à la galvanoplastie, etc.

Jusqu'à nos jours, pour ainsi dire, le seul générateur d'électricité usité fut la pile de Volta, très modifiée, il est vrai, très perfectionnée. La pile fournit de l'électricité, en vertu d'un principe très simple et très général : « Il y a génération d'électricité chaque fois qu'on change l'état moléculaire d'un corps. » Un coup de marteau sur une planche, et il y a dégagement d'électricité; la torsion d'une barre est accompagnée d'un dégagement d'électricité. Les changements chimiques, qui détruisent bien plus complètement que les modifications physiques l'équilibre moléculaire des corps, engendrent beaucoup plus d'électricité. Dans la pile, ce sont les actions chimiques qui s'exercent entre les corps en présence qui amènent le dégagement de l'électricité. On peut dire que dans presque toutes les piles l'électricité est produite par l'action d'un acide sur du zinc. Le zinc s'oxyde, se dissout, et à tant de zinc disparu correspond tant d'électricité engendrée. La pile est de tous points comparable à la chaudière à vapeur. Dans une chaudière, on brûle du charbon pour faire de la vapeur; dans une pile, on consomme du zinc pour faire de l'électricité. Seulement le zinc coûte quinze fois plus cher que la houille, et sa combustion donne cinq fois

moins de chaleur. Or on sait que chaleur et électricité sont des forces équivalentes; à tant de calorique correspond tant d'électricité, et réciproquement. On voit donc que la pile ne peut donner de l'électricité qu'à un prix très élevé. Non seulement la pile est coûteuse, mais elle est insuffisante. La combustion du zinc est lente, le dégagement électrique peu intense; et à moins d'avoir recours à des piles formées d'un très grand nombre d'éléments, la production d'électricité est extrêmement limitée. A vrai dire, la pile n'est possible à utiliser industriellement que lorsqu'il n'est besoin d'employer que des courants faibles et en petite quantité, comme en télégraphie notamment [1].

La pile ne donnait certainement pas une solution générale du problème. La solution n'est venue d'ailleurs, ainsi qu'il arrive presque toujours, que par étapes successives. Le point de départ remonte à la découverte de Faraday, en 1830. Faraday reconnut qu'il suffit d'approcher ou d'éloigner un fil métallique d'un aimant pour qu'à chaque variation de distance, il se produise dans ce fil un courant électrique instantané, un courant dans un sens, au moment du rapprochement, un courant dans l'autre, au moment de l'éloignement. Voici donc un moyen bien simple de générer de l'électricité. Toute bobine sur laquelle on a enroulé des fils isolés par de la soie et qui s'approchera ou s'éloignera d'aimants sera traversée par une succession de courants électriques. Pixii, Clarke, et beaucoup d'autres physiciens construisirent, sur ce principe, les premières machines électro-dynamiques. On peut définir, d'une manière générale, ces machines, en disant qu'elles consistent simplement en une pelote de fils métalliques isolés, tournant *sans contact* devant les pôles d'un aimant. Dans toutes les machines les plus modernes et les plus compliquées, telles que celles qui fonctionnent à l'Exposition, on retrouve toujours la pelote ou la bobine de fils tournant devant des aimants.

Les courants successifs produits dans les fils se suivent avec une telle rapidité, qu'on peut les considérer comme continus; on en compte jusqu'à dix mille par seconde quand la bobine tourne rapidement devant les aimants. Les courants de sens contraire sont recueillis isolément et redressés par un artifice très simple. On dit alors que la machine fournit des courants continus. Si au contraire on recueillait séparément les courants inverses, on dirait que la machine est à cou-

[1] On a beaucoup parlé dans ces derniers temps des « piles économiques », si économiques même qu'elles donneraient leur électricité pour rien. Il s'agirait de combiner des réactions chimiques utilisées de façon à fabriquer des produits que l'on eût pu revendre avec bénéfices. Ce n'est certes pas impossible, mais jusqu'ici toutes ces affirmations n'ont jamais reçu le contrôle de la pratique.

rants alternatifs. Ces courants, provenant des machines magnéto-électriques, portent le nom de *courants induits*. L'aimant qui en détermine la production s'appelle l'*inducteur*.

Aujourd'hui on tend à remplacer avec raison, à notre sens, les aimants par des *électro-aimants*. On sait que si un courant circule dans un fil enroulé en spirales autour d'un cylindre de fer doux, tant que le courant passera, le fer acquerra et conservera les propriétés d'un aimant; il les perdra aussitôt que le courant cessera de passer. On peut se procurer, par ce moyen, des aimants qui sont vingt-cinq fois plus puissants que les aimants naturels. Les machines dont l'inducteur est un électro-aimant sont connues sous le nom spécial de machines *dynamo-électriques*. Telles sont, à l'Exposition, les machines de Gramme, de Siemens, de Lontin, d'Edison, etc. On gagne en poids par ce stratagème et l'on est parvenu à construire des machines de 300 à 800 kilogrammes qui peuvent donner des torrents d'électricité.

On l'aura remarqué, pour fabriquer de l'électricité avec ces nouvelles machines, il faut tout bonnement les faire tourner, et pour les faire tourner, il n'y a qu'à les mettre en mouvement par l'intermédiaire d'une machine à vapeur ou d'un moteur à gaz. C'est ainsi qu'à l'Exposition, on voit de puissantes machines à vapeur attelées à un grand nombre de petites machines dynamo-électriques. C'est dans la galerie du fond, parallèle à la Seine, que fonctionne cette véritable usine de production d'électricité. La houille ici se transforme donc en électricité. L'avantage est évident. Le charbon coûte, nous l'avons dit, quinze fois moins cher que le zinc des piles, et la production électrique dans les machines est considérable, loin d'être insuffisante. Le prix de revient descend en conséquence. Les nouvelles machines utilisent, d'ailleurs, jusqu'à 85 et 90 pour 100 de la force transmise par les moteurs, résultat remarquable. Aussi, si l'on cherche, par exemple, à comparer les prix de la lumière obtenue avec l'électricité des machines et l'électricité de la pile, on trouve pour un éclairage de quatre cents becs carcel et par heure avec la pile, 24 francs ; avec la machine, 2 francs, et selon le nombre d'heures de travail, eu égard à l'amortissement, jusqu'à 1 franc et même 0 fr. 50. Le prix de revient peut être quinze fois, vingt fois, trente fois plus faible avec la machine qu'avec le pile. On comprend donc très bien que l'invention des machines dynamo-électriques ait enfin ouvert les portes de l'industrie à l'électricité, condamnée, avec les piles, à végéter au milieu de quelques applications restreintes.

Nous savons maintenant que l'on peut fabriquer de l'électricité à un prix de revient relativement bas. Qu'allons-nous faire de cette électricité que nous pouvons produire en abondance, puisqu'il s'agit simplement de dépenser plus ou moins de travail mécanique. Nous allons

montrer que si l'énergie mécanique peut se transformer en électricité, réciproquement l'électricité peut se transformer en énergie mécanique; c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'avec de l'électricité nous pourrons faire fonctionner des machines.

C'était le rêve des inventeurs de remplacer la machine à vapeur par des moteurs électriques. Une pile dans un coin, et une petite machine électrique imprimant le mouvement à des outils, etc., c'était vraiment commode. On a imaginé les moteurs électriques par centaines. Il est inutile que nous nous y arrêtions ; ils exigent l'usage de la pile, et, par conséquent, le travail qu'ils fournissent est trop coûteux pour être avantageusement employé. Ils ne peuvent, d'ailleurs, donner que la force d'un quart, d'un huitième de cheval. On peut, tout au plus, les admettre pour quelques applications domestiques, machines à coudre, etc. On en trouvera des types plus ou moins parfaits à l'Exposition, tels que moteur Gramme, Deprez, Trouvé, Journaux, moteur américain à double induction, etc. En somme, on ne voyait pas trop, il y a quelques années encore, qu'il fût possible de produire économiquement, du travail avec l'électricité, lorsqu'en 1873, M. Fontaine réalisa une expérience qui devait avoir des conséquences inattendues.

Une machine dynamo-électrique engendre, en tournant, de l'électricité; réciproquement si l'on fait passer un courant dans la même machine, elle se met à tourner; la machine, comme on dit, est *reversible*. C'était bien vaguement dans l'esprit des électriciens, mais personne n'avait encore eu l'idée de tenter l'expérience. A l'Exposition de Vienne, M. Fontaine fit tourner une machine dynamo-électrique de Gramme avec un moteur à gaz et il envoya par un fil conducteur, de 1000 mètres de longueur, le courant produit dans une seconde machine Gramme, identique à la première. Celle-ci se mit à tourner à son tour et à faire marcher une pompe. Ainsi une machine dynamo-électrique peut devenir un excellent moteur électrique; le meilleur des moteurs, parce que c'est le plus simple et parce que ses organes sont les mieux équilibrés. Seulement on est bien loin de supprimer la machine à vapeur; en effet, c'est elle qui fait le courant et c'est sa force qu'en somme on transmet à distance. En sorte que le problème de l'utilisation de l'électricité à la production du travail mécanique, pour devenir économique, a dû subir une transformation. L'électricité n'est employée, finalement, que pour transporter la force motrice à distance. Ce n'est plus qu'une transmission. L'électricité remplace les courroies qui allaient de la machine à l'arbre de rotation, mais quels avantages! La courroie n'avait que quelques mètres. Avec le courant, on peut aller où l'on veut. On peut transmettre la force par un simple fil; on peut apporter la puissance motrice par le télégraphe; la faire passer

par le trou d'une serrure, la mener, la conduire, en un mot, sur les toits, dans les maisons, à volonté et sans effort. Il suffit qu'une source de force soit quelque part pour qu'il devienne facile, à l'aide d'un fil métallique, d'envoyer son énergie sur les points où il y aura profit à l'utiliser, et il ne s'agit pas de quelques kilogrammètres à transmettre, mais de centaines de chevaux. C'est un résultat capital dont l'industrie tirera certainement, à très bref délai, un parti considérable.

Toute transformation de force coûte. Il est clair que le travail de la machine à vapeur ne se transmet pas à la machine dynamo-électrique, sans perte. Au point d'arrivée, on ne retrouve plus qu'environ 45 à 50 pour 100 de la force générée au départ. On dépense cent, on recueille cinquante. C'est le revers de la médaille. Mais, même avec cette perte, les avantages de ce mode de transmission subsistent en général. Supposons, par exemple, pour fixer les idées, qu'un entrepreneur se propose de livrer de la force motrice à domicile pour faire fonctionner des tours, des outils, des scies, des machines à coudre, il aura une usine centrale de production électrique, et fera rayonner par des fils souterrains la force qu'il devra livrer dans les différentes maisons d'un quartier. Admettons qu'il ait à amener par heure cinq cents chevaux de force, répartis dans plusieurs rues et maisons. Comme la perte est de 50 pour 100, il produira dans son usine mille chevaux qu'il obtiendra facilement avec cinq machines de deux cents chevaux. La consommation du cheval-vapeur dans ces machines puissantes ne dépasse pas 1 kilogramme de charbon, et peut être moindre. La dépense en combustible sera de 1000 kilogrammes à l'heure. Avec ses cinq machines, l'entrepreneur pourra transmettre depuis 1 kilogrammètre, jusqu'à cinq, dix, quinze, vingt chevaux, disséminés dans un quartier. Au contraire, si cette distribution de la force n'existait pas, chaque petit industriel devrait produire chez lui, pour son usage personnel, ici, 1 kilogrammètre, ici 5 kilogrammètres, là, deux chevaux, plus loin cinq chevaux, etc. Autant d'ateliers, autant de machines, et les petites machines consomment trois ou quatre fois plus que les gros moteurs. Les cinq cents chevaux à recueillir pourraient exiger jusqu'à cinq cents machines motrices et dépenser par heure, non plus une tonne de charbon, mais quatre tonnes. Sans entrer dans les détails, on voit immédiatement qu'en pareil cas, il y a un avantage énorme à supporter 50 pour 100 de perte et à transmettre la force dans toutes les directions. Il faut dire aussi que les règlements administratifs interdisent l'emploi des machines à vapeur dans les maisons habitées, à moins de conditions spéciales. L'électricité au contraire peut passer partout le long d'un simple fil.

A l'Exposition, tous les outils, toutes les machines fonctionnent à

l'aide de ce mode de transmission de la force. Les ventilateurs, les machines de l'atelier Ducommun, de Mulhouse, les machines à coudre, une pompe de vingt chevaux de force, une perforatrice de mines, etc., sont entraînés par la force des machines dynamo-électriques. Des fils s'entre-croisent de tous côtés et apportent sur place l'énergie mécanique que produit la houille en brûlant dans les chaudières pour alimenter de vapeur les grands moteurs de la galerie. On fait ainsi, en définitive, courir, à travers les différentes mailles de ce réseau, quelques centaines de chevaux-vapeur. Pendant le jour, une partie de l'électricité fait tourner les machines; pendant la soirée, elle va alimenter les lampes et les foyers électriques.

La question de l'utilisation des forces naturelles se présente sous un aspect tout différent depuis qu'il est démontré que l'on peut transmettre et distribuer la force à grande distance. En effet, d'après les calculs de M. Deprez, il serait possible de transmettre une force à 350 kilomètres de distance, avec un conducteur de 25 millimètres d'épaisseur, et sans perdre plus de 50 pour 100 de l'énergie initiale. Dès lors, on ne voit pas pourquoi il ne deviendrait pas avantageux de ramasser, sur place, la force des torrents, des chutes d'eau, des marées, du vent, et de l'envoyer, par le télégraphe, dans les grands centres industriels. Pour fixer les idées, il existe, près de Paris, le barrage de Port-à-l'Anglais, dont les niveaux et le débit sont tels, qu'il représente une force perdue quotidiennement de 3000 chevaux-vapeur. On pourrait récolter, sur 3000, au moins 1200 chevaux utilisables à Paris. On a calculé que la chute du Niagara pourrait donner assez d'électricité pour éclairer le monde entier. Et les marées? On n'a rien fait de sérieux jusqu'ici dans cette voie, parce que l'on ne pouvait transporter la force ; évidemment, l'intérêt individuel aidant, on peut s'attendre à voir bientôt les inventeurs aborder le problème avec des chances de réussite. Toutes les forces perdues aujourd'hui pourront, sans doute, trouver un emploi avantageux. Pourquoi même, étant donné que l'on peut transporter l'électricité, et par suite la force, à environ 100 lieues, sans conducteur de dimensions exagérées, pourquoi, au lieu de supporter les frais de transport de la houille, ne lui ferait-on pas donner sa force sur la mine même? Il est évident qu'il serait plus économique de transmettre économiquement la force par des fils, que de porter à destination les tonnes de houille qui doivent l'engendrer. On voit combien l'horizon s'agrandit. Nous allons assister, peu à peu, à une véritable révolution dans le mode d'emploi de la force motrice.

Il ne s'agit pas seulement ici d'espérances et de simples vues spéculatives, le nouveau système est déjà entré de plain-pied dans la pratique. Assurément, l'Exposition prouve qu'il est applicable pour le

transport d'un millier de chevaux; mais, avant l'Exposition, on en avait déjà tiré parti. En 1877, aux ateliers de Saint-Thomas d'Aquin, les officiers d'artillerie ont transmis la force d'une machine à vapeur dans un pavillon isolé à 60 mètres de distance. Application analogue au chemin de fer de Lyon, aux ateliers du Val-d'Osne; transmission de force à travers les rues de Paris, aux magasins du Louvre, Belle-Jardinière, etc. La force est transmise par un fil au-dessus des maisons, dans des ateliers supplémentaires. L'application la plus intéressante remonte à l'année 1879 : elle a été faite à la sucrerie de Sermaize, pour le labourage et les travaux agricoles auxiliaires. La campagne sucrière ne dure que quatre mois; les machines à vapeur restaient sans emploi. On a eu l'idée de les utiliser à faire tourner des machines dynamo-électriques qui, par un fil de quelques millimètres d'épaisseur, entraînent des machines semblables, lesquelles mettent en mouvement des charrues, des batteuses, etc. Comme le fil est facilement déplacé à volonté, le système a paru très pratique; on laboure aisément de 30 à 40 ares par heure. La charrue employée à Sermaize est exposée aux Champs-Élysées. Pendant l'hiver, les mêmes machines servent à éclairer l'usine et à mettre en mouvement des monte-charges de betteraves. A Noisiel, M. Ménier avait utilisé une chute d'eau qui permettait de labourer, par le même procédé, dans des conditions économiques exceptionnelles.

M. Werner Siemens, de Berlin, appliquait aussi, en 1879, le même mode de transmission de la force à un ascenseur et à un chemin de fer. Le principe de l'ascenseur est tout simple. Sur la plate-forme est posée une petite machine dynamo-électrique. Une tige à crémaillère traverse dans l'axe toute la cage de l'escalier et passe par le milieu de la plate-forme. En bas, une machine dynamo-électrique, mue par un moteur à gaz, envoie son courant le long de la tige à crémaillère jusqu'à la machine réceptrice de la plate-forme. Celle-ci tourne et entraîne une roue dont les dents engrènent les dents de la crémaillère; la plate-forme s'élève et se hisse le long de la tige. Cet ascenseur est en construction au palais des Champs-Élysées, il sera prêt à fonctionner quand ces lignes paraîtront.

Le chemin de fer de M. Siemens a paru pour la première fois aux Expositions de Bruxelles et de Dusseldorf. On a construit ensuite à Berlin une première ligne de 3 kilomètres, qui part de la gare du chemin de fer d'Anhalt et va à Lichterfelde; puis tout récemment on appliqua le système sur la ligne de tramway de Charlottembourg au Spandauer-Bock. Le remorqueur entraînait une voiture pouvant contenir vingt personnes, avec une vitesse minimum de 20 kilomètres à l'heure. Dans la section allemande, le visiteur trouvera un modèle de la voiture du chemin de fer de Lichterfelde. Dans le chemin de fer,

comme dans l'ascenseur, l'idée est la même. Un moteur fixe fait fonctionner une machine dynamo-électrique qui envoie le courant à une seconde machine dynamo-électrique installée sur le remorqueur. Celle-ci joue le rôle de moteur et fait tourner les roues. Le remorqueur progresse entraînant la voiture. Le courant est transmis par des fils à un rail médian ou à un conducteur installé sur poteaux le long de la voie. Un balai de fils métalliques frise le rail ou le conducteur latéral et fait monter le courant dans le remorqueur jusqu'à la machine. Le courant arrive par le rail central et retourne par les roues et les deux rails de la voie.

A Paris, l'administration n'a pas admis que l'on se servît de trois rails ordinaires; leur relief aurait gêné la circulation; puis les passants, les chevaux auraient pu recevoir des décharges électriques au moment où ils auraient été en contact avec les rails. On a obligé M. Siemens à se servir des rails creux à ornières des tramways. L'inventeur a adopté tout à fait le type tramway; il a emprunté une voiture à quarante places à la Compagnie des tramways-nord et il l'a aménagée pour son service spécial. Le petit tramway électrique, qui va des Chevaux de Marly à la porte Est de l'Exposition, a son moteur sous le plancher. Le courant est produit dans le palais et transmis à la machine par un dispositif imposé par les circonstances. On a établi, en bordure, le long du trottoir, sur des poteaux très rapprochés, deux longs tuyaux creux, en cuivre, maintenus en place par des haubans. Ces deux tuyaux, superposés, vont de la station de départ à la station d'arrivée. Ils sont fendus, en dessous, dans toute leur longueur, de façon à laisser passer une tige métallique, reliée à un petit cylindre-chariot, qui glisse à leur intérieur. A cette tige, on fixe un fil qui va à la machine motrice de la voiture; à la tige du second chariot, on a attaché un second fil par lequel le courant revient au point de départ. Le circuit est ainsi fermé. On n'a pas pu faire retourner le courant par les rails creux; ceux-ci s'encrassent très vite, et, se couvrant de boue, le courant ne passait qu'irrégulièrement. Il suffit donc que le mécanicien installé sur la voiture admette le courant qui lui vient par les tuyaux pour qu'immédiatement la voiture se mette en mouvement. On marche à Paris à la vitesse de 24 kilomètres à l'heure; mais le parcours étant de quelques centaines de mètres, à peine monté on est déjà arrivé. Avec la force dont il dispose, le tramway électrique ferait facilement 35 kilomètres à l'heure.

Les tramways et les chemins de fer électriques peuvent-ils présenter des avantages sur les systèmes ordinaires? Il est évident que leur légèreté permettrait de réduire le poids des rails, on n'a plus à traîner le poids inutile de la chaudière; il est clair que le mécanicien du train n'a plus à s'occuper de son feu; on supprime la fumée, les escar-

billes, etc. Mais la question est complexe, et l'application, bonne dans certains cas, peut être peu économique dans d'autres. On ne saurait rien avancer de précis en ce moment; il est possible, toutefois, que pour la traversée des grandes villes, le système électrique devienne susceptible d'application.

Quoi qu'il en soit, et sans aller au delà des faits, il résulte nettement de ce qui précède deux conséquences importantes, parfaitement acquises aujourd'hui, et que l'Exposition rend d'ailleurs tangibles, c'est que, d'abord, on peut fabriquer l'électricité en quantités infimes, à volonté et à un prix de revient relativement faible ; c'est que, ensuite, nous sommes en mesure, à l'aide de l'électricité ainsi produite, de transporter et de distribuer, par un mince conducteur, la force motrice, de la condenser, de la disséminer selon nos caprices, de la subdiviser en fractions extrêmement petites, de la faire pénétrer partout, dans les ateliers, dans les maisons particulières, dans tous les quartiers d'une grande ville. Il y a dix ans à peine, nous ne savions pas pratiquement fabriquer l'électricité par grandes quantités et nous ignorions encore qu'il fût possible de faire courir, le long d'un fil, la puissance motrice de centaines de chevaux-vapeur. Voilà le présent, il nous permet de bien augurer de l'avenir.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

8 octobre 1881.

« — Pensez-vous que le ministère garde le pouvoir? — Je l'ignore. On me dit que M. Jules Ferry voudrait le conserver, mais que M. Gambetta veut le prendre, sans que M. Grévy veuille le lui donner. — M. Jules Ferry ne vous semble-t-il pas assez fort pour se maintenir en résistant à l'ambition de M. Gambetta? N'a-t-il pas superbement proclamé, dans son discours de Saint-Dié, que sa politique avait eu l'approbation de la France, aux élections d'août et de septembre? N'a-t-il pas toujours la faveur et l'assistance du président de la République? — C'est possible. Mais M. Jules Ferry, malgré sa jactance et bien qu'il excelle dans la bravade, doute de sa force, puisqu'il pactise en secret avec M. Gambetta pour avoir au moins un simple portefeuille, celui de l'instruction publique, le jour où M. Gambetta aura la fonction suprême, celle de président du Conseil. — Eh quoi! Vous supposez que Jules Ferry trahirait M. Grévy pour M. Gambetta, à la dernière heure? — La belle question! M. Jules Ferry ne sert que lui-même; il ne trahirait donc personne : sa sophistique l'a déjà dû persuader à sa conscience. — Alors, vous ne savez pas si M. Jules Ferry sera plutôt avec l'un qu'avec l'autre, dans les négociations ministérielles de la fin? — Je vous répète qu'il ne ménage que sa fortune; actuellement, il s'accommode pour s'assurer une place, avec l'un, avec l'autre, même avec les deux. — Et M. Gambetta? Croyez-vous qu'il lui plaise d'avoir M. Jules Ferry comme auxiliaire, comme collègue? — Non, probablement. Mais, aux yeux de plusieurs journalistes du parti républicain, M. Jules Ferry est un homme nécessaire, quasi providentiel,

dans ces circonstances : on a besoin de lui pour continuer la guerre au « cléricalisme, » et, sans lui, M. Gambetta ne se rallierait pas un certain groupe de la majorité, les modérés de la gauche. — Il faut donc en inférer que, soit à un titre, soit à un autre, M. Jules Ferry resterait ministre quand même? — Mon Dieu! oui, à moins que la colère et le mépris de l'opinion publique, de plus en plus scandalisée de l'impéritie criminelle que ce ministère a montrée dans sa néfaste expédition de Tunis, ne se soulèvent et ne frappent vivement et du même coup tous les coupables : M. Jules Ferry succomberait alors avec le général Farre et M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Vous annoncez peut-être d'un ton trop affirmatif que le général Farre et M. Barthélemy Saint-Hilaire vont rentrer dans leurs pénates; vous privez trop vite et trop allègrement la république des bons offices de leur incapacité. — Oh! tout le monde l'affirme également. M. Barthélemy Saint-Hilaire attend lui-même sa disgrâce, puisqu'il prépare son déménagement. Quant au général Farre, il a bien mérité, n'est-ce pas? de déloger sans tambour ni trompette... M. Gambetta et M. Jules Ferry s'en feront des boucs émissaires. — A merveille; mais vous raisonnez, ce semble, comme si M. Gambetta lui-même vous avait révélé ses vraies intentions. Qui vous garantit qu'il soit décidé à prendre le pouvoir? — Voilà le mystère, je l'avoue. — Eh bien! Si c'est un mystère, laissez-moi conclure que vous n'êtes pas mieux informé ni plus éclairé que moi, et, par conséquent, toutes vos assertions, toutes vos prophéties n'ont pas droit à un crédit sérieux : ce ne sont que des hypothèses qui peuvent changer demain. De bonne foi, on reconnaîtra que cette république pourvoit bien obscurément, bien clandestinement, à notre bonheur. Quelle incertitude! Quelles variations de langage et de conduite! Quelles intrigues dans ces ténèbres! Quelles surprises! Quelles contradictions! — Soit. Allons lire les journaux »...

Tel est le dialogue qu'on peut, quotidiennement, entendre à Paris, depuis une douzaine de jours, parmi les gens qui s'évertuent à s'instruire de la situation. Point d'actes, pas de faits; rien que des rumeurs, des contes, des conjectures; rien que des commentaires de nouvelles qui ne sont que des on-dit. Il nous faudrait un volume pour rémémorer tous les caquets de la politique, pendant cette ère de projets inconnus et de desseins dissimulés. On sait d'hier seulement que la convocation du Parlement aura lieu le 28 octobre : le *Journal officiel* a bien tardé à en avertir le Sénat et la Chambre! Mais, auparavant, les gazetiers qui reçoivent les confidences de M. Jules Ferry avaient daigné apprendre au public qu'on ne pourrait pas commencer la session avant cette date, sans une anomalie

constitutionnelle. M. Jules Ferry estimait que l'ancienne Chambre ne finirait légalement son existence qu'à l'anniversaire du jour où les députés avaient été, non pas élus, mais réunis. Que si la nouvelle Chambre inaugurait son mandat le 14 octobre, on aurait, du 14 octobre au 28 octobre, le spectacle étrange de deux Chambres qui pourraient s'attribuer également le pouvoir législatif. Des deux, laquelle serait la vraie Chambre pour le ministère? Laquelle serait la plus digne de l'empire? Les Salomon du cabinet n'auraient osé en décider. Sous prétexte d'empêcher un dualisme si gênant ou si ridicule, M. Jules Ferry a décrété qu'on n'appellerait pas les nouveaux députés avant le 28 octobre, date à laquelle les anciens furent rassemblés pour la première fois, en 1877. Certes, la casuistique de M. Jules Ferry a été bien scrupuleuse et bien subtile, dans cette distinction. Quel homme de bon sens n'aurait été d'avis, sans tant délibérer, que l'élection qui avait investi les nouveaux députés avait précisément remplacé les anciens? Et, pour un républicain qui affecte de respecter si profondément la toute-puissance et la majesté du suffrage universel, le décret de M. Jules Ferry était-il donc si révérencieux? Le suffrage universel aurait-il pu admettre et permettre que les députés qu'il venait de juger et de renvoyer élevassent une prétention quelconque de parler en son nom, devant les députés auxquels il venait de déléguer sa souveraineté? Au surplus, n'est-il pas un peu puéril que M. Jules Ferry ait craint une pareille compétition entre les députés de la veille et ceux du lendemain? Combien auraient ils donc été, ces députés de 1877 qui auraient disputé la possession de leurs bancs aux députés de 1881? Quand il a soutenu une pareille thèse, M. Jules Ferry a, évidemment, manqué de gravité ou de sincérité. M. Louis Blanc et une douzaine des « intransigeants » que les électeurs de Paris ont sacrés représentants du peuple, avaient demandé à M. Jules Ferry, dans un colloque assez solennel, une convocation immédiate du Parlement : selon eux, les événements de la Tunisie, l'état des troupes que la maladie y décime, les désordres du ministère de la guerre, les dépenses imprévues du général Farre et les virements de son budget, le silence systématique du gouvernement, les incidents et les complications où la diplomatie de la France avait à se débattre sur tout le littoral de l'Afrique, nos difficiles affaires de l'Egypte et du Maroc, tout ordonnait que le Parlement fût consulté, que le ministère lui rendît compte de ses mesures et que la nation sût enfin ce que devenaient ses forces et ses intérêts, dans cette aventureuse entreprise et au milieu de ces périlleux embarras. M. Jules Ferry a été hautain dans ce colloque; il a ré-

servé la liberté du gouvernement avec un orgueil qui a dû paraître singulier à ceux de ces députés de Paris aux côtés desquels, en 1870, dès nos premiers revers, il tonnait contre le despotisme de l'Empire, contre la présomption ou l'incurie des Ollivier et des Lebœuf, contre ce gouvernement si jaloux de cacher la vérité et si avide de retenir entre ses seules mains la direction de nos destinées ; et ce n'est pas sans ironie qu'il a nié que M. Louis Blanc et ses amis dussent concevoir la moindre alarme. Il a refusé de convoquer les Chambres ni le 1er octobre ni le 14 ; il avait déjà dans l'esprit son choix définitif et rien n'aurait modifié sa volonté, paraît-il. Car non seulement ce ministre libéral, qui jadis, avec les parlementaires farouches du parti républicain, voulait la permanence des Assemblées, trouve maintenant quelque douceur à gouverner sans contrôle et même sans publicité; mais il avait calculé avec le général Farre qu'en prolongeant jusqu'au 28 octobre l'interrègne du Parlement, il aurait le loisir d'arranger pour la plus grande gloire du ministère la fin de son épopée tunisienne. Le 28 octobre, Kairouan, la cité sacrée de la Tunisie, serait conquis ; le 28 octobre, la Tunisie serait pacifiée. La France fêterait cette gloire de ses nouveaux drapeaux ; la république aurait la satisfaction de confondre ses prophètes de malheur ; les ministres se présenteraient radieux dans les deux Chambres, apportant leur bulletin de victoire ; M. Barthélemy Saint-Hilaire et le général Farre lui-même, le front ceint de lauriers, pourraient braver l'insulte de leurs plus hardis détracteurs ; le ministère serait plus que pardonné, il serait justifié : ce serait l'amnistie et le triomphe !

Il ne semble pas que ce calcul doive se réaliser si facilement. Non qu'il nous plaise de croire que, pour le 28 octobre, notre armée soit incapable de vaincre les bandes d'Ali-ben-Khalifa, sous les murs de Kairouan ; ce succès décisif, nous le désirons aussi vivement et nous l'espérons aussi patriotiquement que M. Jules Ferry. Mais la guerre a des hasards qui ne se combinent pas toujours avec les efforts et les desseins de la politique : M. Jules Ferry a beau, ministériellement, commander la victoire au général Farre et celui-ci au général Saussier ; il faudrait que M. Jules Ferry eût, au préalable, l'agrément des Arabes et que la fortune fût à ses ordres. Tandis qu'il faisait son plan, une nouvelle horrible est arrivée de Tunis, annonçant que les Arabes avaient incendié la gare de l'Oued-Zergua, massacré le chef de cette gare et ses ouvriers, coupé le chemin de fer, rompu les communications de Tunis avec la frontière algérienne, dépassé Testour et le camp où ils ont bloqué les troupes du bey de Tunis, pillé Medjez-el-Bab et livré plusieurs combats au bataillon du colonel Debord qui venait reconquérir la voie. Cette

nouvelle a réveillé l'indignation de l'opinion publique, déjà lasse de ce ministère incapable et trompeur. Pour qu'elle poussât un si grand cri de réprobation, il a suffi d'une dépêche douloureuse, comme il en est arrivé plus d'une, en d'autres temps, parmi les accidents d'une campagne. C'est qu'enfin l'opinion publique a conscience que les capricieuses lois de la guerre ne sont pas seules à agir dans cette expédition, mais qu'il y a, dans la conduite de ces événements, une imprévoyance, une ineptie, une aveugle témérité, un fol orgueil, qui partout perdraient tout, à force de fautes. Et voilà pourquoi, après une trop longue patience, elle s'est irritée. Dans tous les rangs de l'armée, parmi tous les partis, d'un bout à l'autre de la France, ce ministère n'entend plus que des reproches méprisants, des accusations, des menaces. Il semble qu'il s'en soit formé comme une tempête autour de lui, cette semaine. Il n'a pas pu ne pas voir et ne pas sentir combien il était méprisé ou haï, pour avoir si tristement compromis l'honneur, la puissance militaire et la liberté diplomatique de la France. Il était donc à son tour dans ce moment de marasme, d'abandon et de désordre, où les gouvernements qui sont condamnés et qui ont peur se laissent tomber et se dissolvent d'eux-mêmes. Tout à coup, on a appris que M. Grévy rentrait à l'Élysée et que les ministres avaient reparu. Puis, il s'est murmuré que M. Jules Ferry et ses collègues, renonçant à leur généreux désir de se survivre le 28 octobre, donneraient leur démission, dix jours avant cette date, et que M. Grévy appellerait un homme d'État, honoré de la confiance de la majorité, pour constituer un ministère qui n'aurait plus qu'à lire son programme aux Chambres, le 28 octobre. Mais aussitôt quelles réclamations, quelles objurgations! Quelles critiques parmi les journalistes républicains, surtout chez ceux qui sont notoirement les clients ou les serviteurs de M. Gambetta! Ceux-là et bien d'autres ont demandé s'il était conforme aux traditions parlementaires que le président de la république établît un ministère, avant d'avoir interrogé les députés nouvellement élus et de connaître le nouveau classement des groupes qui composent la majorité : ne fallait-il pas que cette majorité commençât par manifester, dans une discussion générale, ses idées et ses volontés? D'ailleurs, le ministère qui achève sa misérable vie ne saurait se soustraire ainsi à tous les devoirs de sa responsabilité; s'imagine-t-il qu'on daignera recueillir l'héritage de ses fautes, sans que la part du mal qu'il a commis et des dangers qu'il a créés ne soit d'abord bien précisée? Il serait trop commode, en vérité, que ce ministère s'évadât en silence, comme un fuyard chargé de malédictions, sans procès, sans châtiment : la moralité de l'État ne le permet point.

M. Jules Ferry, qui s'est emphatiquement targué d'avoir tant de courage et de ténacité, ne voudra pas se dérober si honteusement à un débat public : il faut que le consul réponde, dans la république française comme jadis dans la république romaine, à ceux qui l'incriminent devant le peuple, et le général Farre, dût-il monter au Capitole et y entraîner le peuple lui-même, peut bien imiter ce Scipion l'Africain qu'il ne vaut pas. Que M. Jules Ferry prenne garde : on le soupçonne de vouloir se retirer sans bruit, à la hâte, dans la crainte qu'une sentence du Parlement ne le prive de ses droits ministériels pour le lendemain ; on assure qu'il ne sortirait si furtivement que pour préserver à demi sa grandeur et pour rentrer modestement, derrière M. Gambetta, dans l'empyrée du « grand ministère. » Enfin, si c'est M. Gambetta que M. Grévy s'est désigné comme premier ministre, ne sied-il pas de consulter M. Gambetta et de s'assurer qu'il consentirait à prendre cette charge subrepticement, par anticipation, sans attendre le 28 octobre, sans avoir étudié les dispositions de la Chambre, sans avoir écouté les discours de la majorité, sans avoir dégagé de ses liens et purifié de ses souillures le pouvoir qu'il accepterait ?...

Nous en sommes là, et, pendant quelques jours, cette dispute durera, sans qu'on parle d'autre chose que de la crise, des dissentiments secrets de M. Grévy et de M. Gambetta, des intrigues qui se nouent et des listes ministérielles qui se font et se défont. Le gouvernement est dans l'anarchie ; ou plutôt, s'il règne encore nominalement, il ne gouverne plus. Hier, il se vantait d'avoir obtenu du suffrage universel une consécration qui le rendait maître des partis ; aujourd'hui, sans oser affronter le Parlement, il abdique, il dépose le pouvoir, il s'échappe : en vérité, faudra-t-il que nos historiens constatent philosophiquement qu'en république les élections sont toujours fatales à ceux qui y président ? Ce ministère avait espéré que les vacances du Parlement seraient un temps de repos et de loisir où il administrerait à l'aise ses affaires et où il se préparerait tranquillement une moisson de gloire et de prospérité, de manière à pouvoir défier ses censeurs et ses envieux devant le Sénat et la Chambre : au contraire, cette période des vacances aura été funeste à M. Jules Ferry, comme naguère à M. Waddington et à M. de Freycinet ; il semble que, pour nos ministres républicains, ce doive être régulièrement une sorte d'épreuve terrible où les fureurs de leur parti, les perfidies de leurs rivaux et leurs propres fautes ruinent le plus sûrement leur force et abrègent le plus rapidement leur empire ; autre sujet de méditation pour les historiens de ce régime. Ah ! si pendant ces vacances, M. Jules Ferry avait seulement eu,

en 1881 comme en 1880, des congrégations enseignantes à menacer, à expulser ! Si M. Constans avait eu encore une police à manœuvrer autour des couvents et de leurs chapelles ! Si M. Cazot avait eu encore des édits à élaborer et un tribunal des conflits à discipliner, pour légitimer la justice administrative des préfets et pour élever au-dessus du droit l'autorité des décrets ! Si le général Farre avait eu encore, au lieu de ces expéditions de Tunis et du Sahara, une série d'opérations à organiser contre des monastères, et si, au lieu du siège de Kairouan, il avait encore celui de Frigolet à diriger, quelle différence ! Comme le ministère aurait été plus heureux !... Hélas ! il avait épuisé un peu vite cette ingénieuse ressource. Réduit aux moyens ordinaires de la politique républicaine, forcé de lutter avec les partis discordants de la république et engagé dans les entreprises extérieures où sa légèreté l'a précipité, il n'aura pas été longtemps à perdre le pouvoir. Que reste-il aujourd'hui à ce ministère tant applaudi de sa majorité, il y a trois mois encore? Rien, pas même un peu de considération. Ils s'en vont conspués, ces hommes d'État qui chassaient, qui voyageaient, qui s'achetaient des châteaux, qui se donnaient des banquets, qui s'engraissaient et s'endormaient dans les délices de leur opulence nouvelle, pendant que le sang de la France abreuvait les sables de la Tunisie, pendant que l'Algérie incendiée était toute en flammes, pendant que l'Europe raillait cruellement l'incapacité militaire de la république et de notre patrie. Ils étaient presque tous absents, çà et là, comme pour ménager des alibi à leur responsabilité personnelle. Ils ne désirent plus, à l'heure de la débâcle, que de s'esquiver adroitement, en emportant leurs comptes. A côté de ce triste gouvernement, le parti républicain se déchire ou s'avilit. Oubliés ou disgrâciés, les modérés ont disparu ou se taisent ; les sages du centre gauche ne sont plus ni cent, ni quarante, ni sept ; ils ne sont plus ; M. Ribot seul représente leurs ombres dans la Chambre. La gauche dite républicaine est plus d'à moitié prête à se ranger, sous la loi de M. Gambetta, sur les bancs des Spuller et des Ranc. Les violents se disputent l'avenir de la république ; les Jacobins et les Montagnards, les « opportunistes » et les « intransigeants » du jour, ont commencé la lutte. Pendant que les uns portent la main sur le gouvernement, les autres les dénoncent au peuple comme des agioteurs, des concussionnaires, des pillards, des « jouisseurs » cyniques qui s'enrichissent et s'amusent aux frais et aux dépens de la France : témoin les imputations dirigées par le journal de M. Rochefort contre M. Gambetta, contre M. Roustan et contre M. Léon Renault lui-même, dans un article où l'on racontait que leurs spéculations et leurs machinations étaient

l'unique cause de la guerre de Tunisie; les tribunaux jugeront les diffamateurs et ce ne sera pas sans profit pour l'histoire. Au reste, les révolutionnaires redoublent d'audace dans tous leurs actes. Ils ont institué ce qu'ils appellent « les assises du peuple »; ils somment de comparaître à leur barre les puissants du jour, M. Gambetta, M. Jules Ferry, qu'ils déclarent dignes de la potence; ils se flétrissent même les uns les autres; ils prononcent une sentence de trahison contre Lullier, qui, selon eux, serait coupable d'avoir vendu et livré Paris à M. Thiers, à l'armée de Versailles. Enfin, l'un des plus hideux héros de la Commune, le général Eudes, veut recommencer à parader dans les rues de Paris : il a convoqué « le peuple » à un « meeting » où l'on condamnerait les ministres et les députés qui sont les principaux auteurs de l'expédition de Tunis. A tous ces signes, comment ne pas reconnaître que cette république des républicains est de plus en plus digne de ses fatales traditions? Comment ne pas voir qu'elle ressemble déjà au Directoire et qu'elle pourrait tôt ou tard imiter aussi la Commune? Et comment ne pas s'épouvanter, quand ce gouvernement qui a la tâche si âpre et le devoir si noble de rendre à la France vaincue sa sécurité nationale et sa grandeur, atteste de jour en jour que, sur la frontière comme à l'intérieur, la république, c'est désorganisation.

Nos armes ne sont plus libres et sont à peine heureuses. Plus de cinquante mille de nos soldats ont été envoyés en Tunisie; et, grâce aux ordres brouillons du général Farre, grâce au peu de précautions prises par une intendance qu'aucune loi n'a corrigée depuis 1871, la mortalité a cruellement sévi parmi eux. Voici l'expédition de Kairouan retardée par le massacre de l'Oued-Zergua et par les combats de Medjez : il faut délivrer dans son camp ce lieutenant du bey de Tunis, cet Ali-bey, à qui on a si imprudemment confié la garde du chemin de fer entre Tunis et Ghardimaou; il faut se protéger contre cette nuée d'Arabes qui pourrait, des environs de Testour, s'abattre sur Zaghouan, à l'heure même où le général Logerot en sortirait pour marcher vers Kairouan; il faut rétablir les communications entre Tunis et ce poste de Ghardimaou qu'on aurait dû depuis quatre mois relier à la frontière de l'Algérie; enfin, il a fallu occuper les forts de Tunis, pour avoir une sûreté réelle dans cette ville sourdement agitée. Ainsi, on a à rétablir dans le nord de la Tunisie la domination et le prestige de la France, avant de s'avancer au sud, dans cette région mal explorée où M. Jules Ferry, qui subordonne la guerre à sa politique, prétendait obtenir, pour le 28 octobre, sa victoire obligatoire. Nous craignons donc que la pacification ne soit lente encore et que plus d'un mois ne s'écoule,

avant qu'une partie de nos troupes puisse être ramenée de la Tunisie en France, au pied de ces Vosges et de ces Alpes devant lesquelles il vaudrait mieux qu'elles fussent restées en sentinelle. Dans la province d'Oran, les mouvements se préparent. Bou-Amema s'est retiré dans le désert, derrière les confins du Sahara marocain ; pour l'atteindre, il faudrait traverser victorieusement les « ksours » de Figuig; ce serait une imprudence, en ce moment. A l'autre extrémité de l'Afrique, en Égypte, la politique de la France aura de plus en plus besoin de beaucoup de vigilance et de dextérité. L'Angleterre ne dissimule guère son envie de s'emparer de l'Égypte : ses journaux l'y exhortent; ils rappellent complaisamment que, dans les entretiens intimes du Congrès de Berlin, M. de Bismarck la lui offrit; ils déclarent à l'envi que M. de Bismarck « n'a pas changé de sentiment » ; avec une logique qui ne saurait déplaire au grand chancelier allemand, ils démontrent hardiment que, l'Égypte étant le passage qui mène à l'Inde, elle appartient à l'Angleterre, sinon par un droit historique, du moins par un droit géographique; ils essayent même, avec une certaine arrogance, d'habituer la France à cette idée; ils l'avertissent que la peur de l'offenser et de lui nuire ne retiendra pas l'Angleterre, le jour où elle jugera bon d'annexer l'Égypte, par delà les mers, à son empire indien. N'oublions pas cet avertissement : il est sérieux, dans l'état actuel de nos affaires et des choses européennes. Sans doute, l'Angleterre, qui ne veut point partager avec l'Italie le *condominium* actuel, ne veut pas davantage tolérer une intrusion du Sultan, et elle s'unit à la France pour repousser les prétentions des commissaires ottomans qui viennent apporter au Khédive les conseils et les ordres de leur maître. Mais, dès qu'un événement grave troublera l'Egypte, l'Angleterre prendra possession d'Alexandrie, puis du Caire, si la France est dans le même embarras et dans la même impuissance qu'aujourd'hui : il faut le prévoir ; il faudrait le prévenir. Malheureusement, la France n'a pas d'alliés ; la république lui a même aliéné des amis et elle ne peut compter, pour notre salut national, que sur cette paix européenne qui est à la merci de M. de Bismarck. Plaise à Dieu que cette paix n'ait reçu que des garanties dans la dernière entrevue de Dantzig, comme l'assure une dépêche écrite de Saint-Pétersbourg au gouvernement autrichien par son ambassadeur et publiée indiscrètement ! L'autre jour, l'Alsace célébrait, au fond de son cœur affligé, le deux-centième anniversaire de ce 30 septembre 1681 où Strasbourg, ouvrant ses portes aux troupes de Louis XIV, devint une cité définitivement française, le boulevard de la France sur le Rhin ; et, l'avant-veille de cet anniversaire, il y avait onze ans que les Allemands l'avaient

occupé, après l'avoir assiégé et bombardé six semaines. O souvenir sacré de la vieille France! O triste sujet de méditation pour la France de notre temps! L'Alsace aura été une province de la France pendant deux siècles, moins cette période maudite de onze ans. Eh bien! la république peut-elle dire que, par sa sagesse, par sa virilité, par la justice et par l'habileté de sa politique, elle ait avancé d'un seul jour, depuis que M. Grévy et M. Gambetta la gouvernent avec les Barthélemy Saint-Hilaire et les Farre, l'époque où l'Alsace reverra flotter sur les murs de Strasbourg le drapeau de la patrie française?

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LE LENDEMAIN D'UNE RÉVOLUTION

III. LE MINISTÈRE LAFFITTE [1]

(2 *novembre 1830 — 13 mars 1831*)

I

Dans le conseil où il avait provoqué la dissolution du premier ministère de la monarchie nouvelle, le duc de Broglie avait nettement défini les deux politiques entre lesquelles il fallait choisir : « Ou bien, disait-il, continuer à résister, avec modération et fermeté, au mouvement qui nous entraîne après nous avoir placés à sa tête, ou bien *nous placer à sa queue et le suivre en l'amadouant par des concessions et des compliments, par des promesses et des caresses.* » Cette seconde politique l'avait emporté, et c'est pour la mettre en œuvre que M. Laffitte était chargé de former un nouveau ministère [2].

Avant de raconter les actes de cette politique, ne convient-il pas de s'arrêter à considérer d'un peu près les personnages qui vont l'appliquer? La connaissance des hommes, plus encore peut-être que celle des faits, est nécessaire à la vérité et à la vie de l'histoire. M. Laffitte n'est pas un nouveau venu : on l'a vu, sous la Restauration, se jeter dans une opposition assez ardente, moins par passion doctrinale, que par jalousie de banquier opulent contre l'aristocratie de

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre 1881.

[2] Ce ministère, constitué par ordonnance du 2 novembre, était ainsi composé : MM. Laffitte, président du Conseil, ministre des finances; le maréchal Maison, ministre des affaires étrangères; Dupont de l'Eure, garde des sceaux; le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur; Mérilhou, ministre de l'instruction publique et des cultes; le maréchal Gérard, ministre de la guerre; le général Sébastiani, ministre de la marine. Le 17 novembre, les maréchaux Maison et Gérard étaient remplacés, l'un, par le général Sébastiani, l'autre, par le maréchal Soult; le comte d'Argout recevait le portefeuille de la marine.

naissance, par soif de popularité et désir d'augmenter la clientèle politique dont il aimait à être suivi [1]. Parvenu, dans les journées de Juillet, à l'apogée de son rôle, ce Warwick bourgeois s'était trouvé, lui aussi, un « faiseur de roi »; sur les balcons révolutionnaires, il avait presque partagé avec La Fayette les accolades du duc d'Orléans, les acclamations de la foule, et la satisfaction de « protéger » une monarchie naissante. Aussi n'était-il pas de caresses dont ne crût devoir l'entourer Louis-Philippe, devenu roi. « Saint Jacques et saint Philippe, disait le prince en faisant allusion à son prénom et à celui du banquier, ne sont pas moins irrévocablement unis sur la terre que dans le ciel » ; et encore : « Tant que Philippe sera roi, Jacques sera son ministre. » M. Laffitte buvait ces flatteries royales, jouissait de cette importance avec une sorte d'indolence satisfaite et imprévoyante, sans comprendre que le pouvoir pût être autre chose que cette jouissance. Son épicurisme léger, mobile et bon vivant redoutait ce qui était travail ou lutte. D'ailleurs, en dépit des aspects aimables et parfois brillants de sa nature, rien chez lui des qualités sérieuses et surtout de cette puissance d'effort et de lutte qui peuvent seules transformer une importance momentanée en une action durable et efficace. D'instruction fort médiocre, son bagage politique, intellectuel et moral, aurait pu tenir dans une chanson de Béranger. Imbu des vanités nationales en ce qu'elles avaient de plus frivole, grisé des fumées de Juillet, il croyait suffire à tout par une sorte de foi naïvement ignorante dans le progrès indéfini du libéralisme, dans la bienfaisante omnipotence de la révolution, dans l'infaillibilité et l'impeccabilité du peuple. Ce banquier heureux n'était même pas un financier compétent. Ce causeur agréable n'avait à la tribune aucun des dons de force, de chaleur et d'autorité, qui font de la parole un moyen de gouvernement. Il était aussi paresseux pour le travail de cabinet que dénué de volonté et d'influence dans le maniement des hommes. S'il ne savait pas commander, sa bienveillance facile, son affabilité superficielle, son besoin de plaire, sa faiblesse de caractère, son habitude de courtiser l'opinion, son manque de convictions sérieuses et de doctrines réfléchies, lui rendaient plus impossible encore de résister, surtout à ceux qui lui paraissaient être en possession de la popularité. Incapacité de gouvernement qui n'était égalée que par sa légèreté présomptueuse et son vaniteux optimisme.

On ne pouvait dire que M. Laffitte personnifiât la « politique du mouvement », celle qui se serait avancée hardiment dans la voie

[1] Sur M. Laffitte avant 1830, je me permets de renvoyer à ce que j'en ai dit dans *le Parti libéral sous la Restauration,* p. 51 et suiv.

révolutionnaire, se dirigeant vers un but certain et voulu ; il n'avait par lui-même aucune opinion violente, aucune obstination de doctrine extrême ; bien plus, il aimait à se dire du « parti modéré », parlait volontiers avec quelque dédain de La Fayette, de ses « chimères », des « écervelés qui l'entouraient », et se piquait de n'être séparé que par des nuances du duc de Broglie et de M. Guizot. Tel il se montra dans un débat soulevé peu de jours après la formation du cabinet : M. Guizot, usant de la liberté qu'il avait recouvrée pour prendre position, avait marqué en quoi il se séparait de M. Laffitte ; il avait opposé ceux qui voulaient « resserrer la révolution dans les plus étroites limites » et « la présenter à l'Europe sous la forme la plus raisonnable », à ceux qui la « faisaient dévier », la « dénaturaient », la « pervertissaient », et derrière lesquels s'agitaient « les passions exclusives du parti républicain[1] ». M. Odilon Barrot accepta aussitôt la question telle que la posait M. Guizot, lui fit tête sur ce terrain, et retourna contre lui le reproche d'avoir méconnu le principe et la portée de la révolution. Mais, dès le lendemain, M. Laffitte prenait peur d'une contradiction si nette ; par des déclarations équivoques et calines, il prétendait établir qu' « aucune dissidence fondamentale » ne le séparait des « membres de l'ancien cabinet », et que, « d'accord sur le fond des choses, la différence ne consistait que dans la disposition plus ou moins confiante des uns et des autres. » Pour un ministère nouveau, c'était une singulière et piteuse entrée en scène ; « homélie pateline, » disait le duc de Broglie, en haussant dédaigneusement les épaules, et, dans un autre parti, le *National* désappointé se plaignait de cette timidité à se distinguer de ceux qu'on remplaçait. La seule politique qu'on découvrît en M. Laffitte, — si toutefois on peut appeler cela une politique, — était celle du « laisser-aller », sans plan et sans volonté, que Carrel devait qualifier d'un mot heureux « le gouvernement par abandon[2] ». Cette politique faisait consister le libéralisme dans l'abdication du pouvoir, avait pour principe de ne pas contrarier ceux dont l'irritation pouvait être gênante, livrait les Chambres ou les rues à qui voulait s'en emparer, et aboutissait à une misérable impuissance, sans cesser cependant d'être toujours souriante et satisfaite d'elle-même. Rien de plus périlleux en temps de révolution. Alors, en effet, ceux-là seuls sont en mesure de diriger les événements qui savent ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent : autre-

[1] C'était à l'occasion d'un débat sur la législation de la presse : séance du 9 novembre 1830.

[2] Carrel a dit en effet dans le *National*, au moment de la chute du cabinet (11 mars 1831) : « M. Laffitte a fait l'essai, non pas d'un système, mais de l'absence de tout système, du gouvernement par abandon. »

ment tout est à la merci du souffle de tempête qui a été déchaîné, et jamais on ne va si loin, dans de pareilles crises, que quand on ignore où l'on va.

Si M. Laffitte était le chef officiel et le personnage le plus en vue du cabinet, s'il lui a donné son nom dans l'histoire, il ne faudrait pas croire cependant que cette administration fût beaucoup plus homogène que la précédente. Le roi avait vu, avec regret, dissoudre la combinaison du 11 août. S'il ne croyait pas encore possible de faire un ministère de résistance, la perspective de se trouver seul en tête à tête avec un conseil de gauche pure, lui déplaisait pour lui-même et l'effrayait pour le pays. A cette solution logique, il préférait beaucoup quelque nouvel expédient qui n'exclût pas complètement l'élément conservateur. N'était-il pas allé jusqu'à presser M. Casimir Périer, avec une insistance qui surprend, mais avec un insuccès qui se comprend, d'accepter, sous la présidence de M. Laffitte, le portefeuille de l'intérieur? A défaut de M. Périer, il obtint ce poste pour un jeune pair de vingt-neuf ans, auquel personne ne songeait, que rien ne semblait désigner, ni l'éclat des services rendus, ni la notoriété du talent, ni l'importance de la situation, ni l'appui d'un parti : c'était le comte de Montalivet; ses qualités réelles de courage et d'intelligence étaient encore ignorées du vulgaire; engagé dans la société libérale, non dans le parti révolutionnaire, il n'avait guère aux yeux du public que ce double titre, qui n'était pas alors, il est vrai, sans quelque valeur, d'être fils d'un ministre de l'empire et colonel de la garde nationale ; mais il offrait à Louis-Philippe cette garantie de lui être personnellement très dévoué et d'être avant tout, à raison même de l'imprévu de sa faveur, l'homme du roi. Le général Sébastiani était aussi depuis longtemps le familier du Palais-Royal; membre du cabinet précédent, il n'avait pas suivi dans leur retraite MM. Guizot, de Broglie et Molé, dont il partageait cependant les sentiments; il était resté, afin de pouvoir, dans cette phase nouvelle, servir le roi qui trouvait en lui un confident sûr et un instrument fidèle; bientôt même, il échangeait son portefeuille de la marine contre celui des affaires étrangères. Les deux ministères les plus importants semblaient ainsi soustraits au parti avancé. On en pouvait dire autant du portefeuille de la guerre, dès qu'il fut confié au maréchal Soult, et de celui de la marine passé aux mains de M. d'Argout, naguère encore porte-parole de Charles X dans ses dernières tentatives de transaction. Mais, quelque nombreux que fussent, autour de M. Laffitte, ces ministres à physionomie plus ou moins conservatrice, ils n'étaient pas en mesure de redresser la politique du ministère. Si le roi avait profité de l'insouciance peu vigilante du président du

conseil pour les introduire dans la place, c'était moins comme contradicteurs que comme surveillants, avec l'espoir peut-être de contenir un peu les éléments révolutionnaires du cabinet, non de les dominer, encore moins de les expulser.

D'autres ministres, au contraire, étaient plus à gauche que M. Laffitte : tels M. Mérilhou et surtout M. Dupont de l'Eure. Esprit obstiné et court, orgueilleux de sa fidélité aux principes et aux préjugés de 1792, M. Dupont de l'Eure jouait déjà depuis longtemps, dans la démocratie, ce rôle de vénérable qu'il devait tenir jusqu'après 1848 avec une solennité prudhommesque. On avait insisté dès le début pour lui faire accepter un portefeuille, estimant qu'il était, pour la monarchie naissante, une caution indispensable auprès des révolutionnaires. Mais il faisait payer cher ce service qu'il avait rendu à contre-cœur ; se croyant d'autant plus indépendant qu'il était plus incommode et plus bourru ; mettant sa dignité à faire le paysan du Danube au milieu de la cour, sa conscience à se proclamer républicain en étant au service d'un roi et à se poser en nouveau Roland dans les conseils d'un autre Louis XVI. Chaque matin, il offrait sa démission et allait pleurer dans le sein de Béranger sur le malheur d'être ministre malgré soi. Aux caresses dont Louis-Philippe croyait nécessaire de l'envelopper, il répondait par des coups de boutoir [1]. Aussi docile et complaisant envers la clique criarde dont il était entouré, que grognon et intraitable avec son prince ou ses collègues, il était une sorte de mannequin débile et servile aux mains de cette bazoche révolutionnaire qui le maniait et le poussait à sa guise, en affectant de le vénérer, qui pénétrait par lui tous les secrets du conseil, qui y faisait parvenir toutes ses exigences, de telle sorte que le gouvernement était comme ouvert et livré au premier venu. Ne trouvant pas d'ailleurs, dans l'exercice du pouvoir, l'occasion d'élargir ses idées, il s'entêtait, avec une sorte de vanité obtuse, dans les méfiances et les sophismes de la démocratie la plus vulgaire, et un homme de son parti à pu dire de lui qu'il « n'avait guère, en fait de vues politiques, que sa mauvaise humeur et son éternelle austérité [2]. »

[1] Veut-on un spécimen des rapports de M. Dupont de l'Eure et du roi? Un jour, en plein conseil, M. Dupont s'écrie : « Maudite galère! — Ah! oui, parlons-en, répond le roi, maudite galère, à temps pour vous, à perpétuité pour moi. — A perpétuité? reprit le ministre; ma foi, je n'en sais trop rien, du train dont cela va. Dans tous les cas, Sire, cela vous amuse; mais moi, je ne m'en arrange pas du tout. » — Un autre jour, M. Dupont, donnant un démenti au roi et menaçant de le rendre public, osait dire : « Prenez-garde à qui on croira, de vous ou de moi. » (Sarrans, *Louis-Philippe et la contre-révolution*, t. II, p. 77, 81.)

[2] M. Lanfrey.

M. Dupont de l'Eure était, du reste, moins le ministre du roi que celui de La Fayette dont le changement ministériel avait encore accru l'importance. Le commandant des gardes nationales était alors entouré d'une véritable cour, bien autrement empressée, adulatrice que celle du Palais-Royal. A ses jours d'audience, foule si nombreuse, qu'elle remplissait non seulement la maison, mais débordait dans la rue [1]. Toutes les députations de province venaient lui rendre hommage, quelquefois même avant d'aller chez le roi. A ses réceptions du mardi soir, les appartements étaient trop étroits. « C'est un salon public, écrit à cette époque un témoin [2], où les amis amènent leurs amis, les fils leurs pères, les voyageurs leurs camarades..... Toutes les illustrations politiques, scientifiques, littéraires, populaires, battent pêle-mêle le parquet bruyant, en bottes crottées, en bas de soie, en uniforme, en redingote boutonnée, en habit à revers qui s'envolent... Là, toute la France, toute l'Europe, toute l'Amérique, ont envoyé leurs députations. » Cependant, si admirateur qu'il soit, ce témoin est obligé de confesser que la composition de ce salon est singulièrement mélangée; il y voit « tourbillonner cette nuée de jeunes gens à moustache, républicains d'estaminets, avocats sans procès et médecins sans malades, qui font de la révolution par désœuvrement »; il y aperçoit aussi « des intrigants de tous ordres... des figures ternes, louches, dégoûtantes à voir; hideux repoussoir sur ce noble tableau, elles s'agitent autour du bon vieillard qui leur sourit, inoffensif et confiant. » Celui-ci en effet, tout entier à la joie « de l'enthousiasme qu'il inspire », se promène au milieu des groupes, la tête couverte, non pas de cheveux blancs ainsi que le chante l'hymne de Juillet, mais d'une courte perruque fauve, « la face terreuse et comme ternie de la poussière des révolutions qu'il a traversées [3] », le corps cassé par l'âge, le regard un peu éteint, la parole engourdie, corrigeant cependant ces signes de décrépitude par une bonne grâce qui trahit le marquis du dix-huitième siècle sous le démocrate du dix-neuvième. Il est le centre de toute cette foule: « au milieu, dit toujours le même témoin, est un groupe serré; ceux qui le composent s'amincissent et s'allongent, les bras collés au corps; tout autour, on se hausse sur la pointe des pieds, et les mots : c'est lui! circulent. »

A moins de lire les écrits du temps, on ne saurait imaginer à quel diapason d'adulation on était monté dans le monde démocra-

[1] Lettre de Macaulay alors en voyage à Paris. (*Life and letters of lord Macaulay*, par Trevelyan.)

[2] M. Luchet, dans *le Livre des Cent-et-Un*, t. II.

[3] Expression de M. Napoléon Peyrat.

tique au sujet de La Fayette [1]. Il était l'idole du boutiquier garde national qui voyait en lui un « Napoléon pacifique » à son usage et à sa mesure. Assistait-il à l'Opéra, le parterre exigeait que Nourrit, en costume de Moïse, chantât *la Parisienne*, et au couplet sur La Fayette, tout le monde se tenait debout. Paraissait-il à la Chambre, les députés se levaient. Aux flatteries de la foule s'ajoutaient les caresses du roi. Tant d'hommages étaient savourés, dans une sorte d'ivresse béate, par cet homme chez lequel Jefferson avait déjà signalé, quarante ans auparavant, une « faim canine de popularité ». Il croyait sincèrement que ses concitoyens n'étaient occupés que de lui, que, s'ils venaient de faire une nouvelle révolution, c'était, par une attention de délicatesse filiale, pour rappeler au vieillard les souvenirs de sa jeunesse et lui préparer une fin de carrière en harmonie avec son début. Aussi n'était-il pas une de ses proclamations où il ne parlât de soi, des événements de sa vie, comme si celle-ci était le résumé, le point culminant et le grand enseignement de notre histoire contemporaine.

Autour de La Fayette, on traitait le roi en personnage d'importance secondaire ; on l'appelait, avec une familiarité dédaigneuse, « le concitoyen que nous avons fait roi », et l'on s'étonnait qu'il ne se rendît pas mieux compte de sa propre vassalité. Une caricature du temps représentait Louis-Philippe, sa couronne à la main, et La Fayette lui disant : « Sire, couvrez-vous. » Le mot de maire du palais venait sur toutes les lèvres, et l'on opposait le « citoyen roi » au « roi citoyen ». Dans un banquet donné à l'Hôtel de Ville en l'honneur du général, les ministres présents, le toast au roi était reçu avec une froideur glaciale, pendant que le général était acclamé, et le chœur qui chantait *la Parisienne*, omettait les couplets relatifs au duc d'Orléans. Personnellement, La Fayette montrait sans doute envers Louis-Philippe plus de courtoisie que ses amis ; le gentilhomme démocrate n'avait pas la brutalité vulgaire d'un Dupont de l'Eure ; il n'était même pas au fond sans

[1] Dans l'écrit que j'ai déjà cité, M. Luchet écrivait de La Fayette : « Son image, le soir, vient me visiter ; je m'en empare, je l'embrasse, je la caresse ! Je l'appelle honneur, patrie, liberté, gloire ! Je la vois incarnée, faite homme, majestueuse, au front serein, calme et belle, semblant me bénir... Attendrissante bénédiction, que je croyais être celle de Dieu, un jour que je la reçus en effet, et que, se penchant sur moi, il me dit d'une voix altérée : Au revoir, mon ami ! » — On disait couramment alors qu'il n'y avait que deux noms dans l'histoire du siècle : La Fayette et Napoléon. Que d'attendrissement sur « les vertus de La Fayette ! » Un écrivain de la gauche, aide-de-camp du général, s'écriait en s'adressant aux réactionnaires : « Vous qui avez supporté tant de vices et de crimes, ne pouvez-vous donc supporter, encore quelques jours, les vertus de La Fayette. »

quelque affection pour le prince. Toutefois, au besoin, il ne se gênait pas pour pousser fort loin son droit de remontrance protectrice envers un roi qu'il croyait avoir sacré par son accolade [1].

Par ses opinions propres, La Fayette n'était pas un jacobin. Émigré d'un autre genre, lui aussi, il n'avait rien appris ni rien oublié ; il s'en tenait obstinément aux idées de la constitution de 1791, en les mélangeant de réminiscences américaines, et il eût désiré ne pas aller au delà. Seulement, moins que personne, il savait dire non, et, de ce chef, il méritait d'être au premier rang des politiques du « laisser-aller ». Était-il conduit parfois à envisager une éventualité de résistance, il se hâtait de l'ajourner indéfiniment. « Il y a, disait-il, entre M. Casimir Périer et moi, cette distinction qu'il voudra tirer sur le peuple, plus tôt que je voudrais le faire. » Pour le moment, bien loin de « tirer » sur l'émeute, il ne savait que lui adresser des proclamations élogieuses, attendries, la suppliant de consentir, par amitié pour lui, à ne pas pousser les choses trop loin. Si le désordre avait un caractère particulièrement hideux, il ne risquait un mot de blâme qu'après avoir feint d'y voir l'œuvre de la « contre-révolution ». C'est qu'il mettait son point d'honneur et croyait sa popularité engagée à ne jamais se séparer de ses « amis », tâchant d'ailleurs de se persuader qu'il les contenait, quand il ne faisait que les suivre. « Il ressemble, disait spirituellement Henri Heine, à ce gouverneur de ma connaissance qui accompagnait son élève dans les mauvais lieux, pour qu'il ne s'y enivrât pas, puis au cabaret, pour qu'au moins il ne perdît pas son argent au jeu, et le suivait enfin dans les maisons de jeu, pour prévenir les duels qui pourraient s'en suivre ; mais si le duel arrivait inévitable, le bon vieillard lui-même servait alors de second [2]. » Les jeunes meneurs du parti révolutionnaire connaissaient et exploitaient la faiblesse du général ; ils se servaient de lui, l'exaltaient d'autant plus qu'il était, entre leurs mains, un instrument plus docile, le faisaient parler ou parlaient en son nom, l'obligeaient à porter au gouvernement leurs plans, leurs utopies, leurs griefs et leurs exigences, parfois même prétendaient engager la monarchie, malgré elle, jusque dans les questions extérieures. Il y avait ainsi en dehors du pouvoir régulier, un autre pouvoir, souvent plus puissant, surtout plus agité et plus bruyant que l'autre. M. de Salvandy, faisant allusion à la coterie d'*ultra* qui, après

[1] « Continuez, disait un jour La Fayette au roi, continuez à répudier le principe de votre origine, et je vous garantis que la république, et peut-être la démagogie, ne sauraient désirer un meilleur auxiliaire que Votre Majesté. » (Sarrans, *La Fayette et la contre-révolution*, t. II, p. 2.)

[2] *De la France*, p. 215.

1815, s'était groupée autour du comte d'Artois et avait essayé d'établir un gouvernement occulte à côté de celui de Louis XVIII, écrivait que la demeure de La Fayette était devenue « le pavillon de Marsan du parti révolutionnaire ». Singulière humiliation et péril grave pour la royauté nouvelle ! Aussi M. de Metternich, peu après les journées de Juillet, avait-il dit à l'envoyé de Louis-Philippe, le général Belliard : « Il y a deux nobles entêtés, dont vous et nous devons également nous défier, bien qu'ils soient gens d'honneur et nobles gentilshommes : le roi Charles X et le marquis de La Fayette. Vos journées de Juillet ont abattu la folle dictature du vieux roi ; il vous faudra bientôt attaquer la royauté de M. de La Fayette ; il y faudra d'autres journées et c'est alors seulement que le prince lieutenant général sera vraiment roi de France. » L'heure de cette délivrance sonnera dans quelque temps, mais pour le moment on ne l'entrevoyait même pas, et jamais la « royauté de M. de La Fayette » n'avait paru plus forte.

La galerie des principaux personnages de la politique de laisser-aller ne serait pas complète, si l'on n'y faisait figurer, le préfet de la Seine, M. Odilon Barrot. L'importance de ce dernier était supérieure à son rang administratif, et il se trouvait d'autant plus en vue que sa proclamation, lors des émeutes du 18 octobre, venait d'être l'une des causes de la crise ministérielle. Le rôle qu'il jouait à l'Hôtel de Ville paraît avoir alors éveillé, chez les conservateurs, l'idée d'un rapprochement peu flatteur avec le maire du Paris de 1791 et de 1792, avec Pétion. On sait le mot terrible prêté à Royer-Collard ; comme M. Odilon Barrot se faisait présenter à lui, peu après le sac de l'archevêché : « Ah ! monsieur, lui dit-il, c'est inutile ; il y a quarante ans que je vous connais ; alors vous vous nommiez Pétion. » On raconte aussi que, pendant les désordres d'octobre, le roi se promenait, avec le préfet de la Seine, sur la terrasse du Palais-Royal : « Vive Barrot » ! criait-on de la place. Alors le roi se retournant vers le préfet : « Autrefois, dit-il, j'ai aussi entendu crier : Vive Pétion [1] ! » Le rapprochement n'était pas juste ; il y avait chez Pétion un côté bas, malsain et pervers, qu'on eût cherché vainement dans la nature, après tout honnête, relativement désintéressée, bonne et même un peu candide de M. Barrot. S'il fallait à tout prix lui chercher un ancêtre parmi ceux qui, pendant la première révolution, l'avaient devancé à l'Hôtel de Ville, ce serait plutôt, malgré les différences de caractère et de physionomie, Bailly, dupe de 1789 et victime de 1793.

M. Odilon Barrot n'avait pas été des premiers rôles sous la Res-

[1] Louis Blanc, *Histoire de Dix ans*, t. II, p. 122.

tauration. Fils d'un conventionnel, ami et protégé d'un régicide, il s'était posé en « libéral » au barreau de la Cour de cassation et avait plaidé avec quelque éclat certaines causes politiques. Les journées de Juillet le trouvèrent lieutenant de La Fayette à l'Hôtel de Ville. Choisi comme l'un des commissaires chargés d'accompagner, de surveiller et de protéger Charles X, dans sa lente et digne retraite, il remplit avec convenance cette délicate et pénible mission. Aussitôt de retour, il fut nommé à la préfecture de la Seine. Mais ne lui demandez pas de se renfermer dans sa subordination administrative; il se piquait de représenter une politique fort différente de celle de son ministre d'alors, M. Guizot. Il était de ceux qui « reconnaissaient, disait-il, dans l'événement de Juillet, tous les éléments d'une grande révolution nationale, changeant complètement le principe et la condition du gouvernement de la France ». « On ne devait pas, ajoutait-il, craindre d'en étendre les effets, d'en élargir les bases, de lui faire plonger ses racines constitutives aussi avant que possible dans les masses ; il ne s'agissait plus de continuer la Restauration, mais de s'en séparer radicalement. » Il reprochait au gouvernement « d'avoir peur » de la révolution, et à l'entendre, on eût dû commencer par dissoudre la Chambre et convoquer les assemblées primaires de 1791. Dans chaque question, il était d'avis de céder au parti avancé. Ce personnage que l'histoire, ou du moins la chronique, se plaît à représenter avec une tenue imposante, secouant comme un lion sa tête sans crinière ou la renversant avec des airs de commandement, le sourcil olympien, la main droite invariablement passée entre deux boutons de sa redingote fermée, affectant, dans sa parole emphatique et martelée, des tournures d'oracles, était au fond le plus solennel des indécis, le plus méditatif des irréfléchis, le plus peureux des ambitieux, le plus austère des courtisans de la foule. Son laisser-aller ne se distinguait de celui de M. Laffitte qu'en ce qu'il était dogmatique et doctrinaire, au lieu d'être frivole et indolent. Il établissait, par principe et en formule, qu'on devait s'abandonner à la révolution, que la seule manière de prévenir ses excès était de la satisfaire en tout et de supprimer ainsi tous ses griefs [1] : politique d'une simplicité merveilleuse qui ne reconnaissait qu'une difficulté, celle des résistances et des défiances conservatrices. Optimiste autant que le président du conseil, M. Odilon Barrot l'était, avec une

[1] Dès le lendemain de la formation du cabinet, répondant à M. Guizot, il déclarait qu'il fallait « désintéresser » le parti républicain dont les conservateurs effarés « se faisaient un monstre », en lui accordant tout ce qu'il demandait. « Ne vous inquiétez donc pas, concluait-il, de ces dangers qui ne sont qu'imaginaires. » (9 novembre 1830.)

candeur qui lui était propre. Son œil bleu et placide exprimait une sorte de confiance superbe et sereine qui ne se troublait de rien, surtout des fautes commises, la satisfaction d'un esprit trop court pour s'inquiéter, la paix d'une conscience à laquelle il suffisait de contempler avec émotion sa propre bonne foi. Puissant pour le mal qu'il ne voyait pas, impuissant pour le bien dont il n'avait jamais que l'illusion, il apportait, dans une œuvre néfaste et au milieu d'alliés détestables, une sorte de bonhomie un peu niaise qui faisait dire à un vieux carliste : « C'est Jocrisse, chef de brigands. » L'aveuglement de son optimisme était encore facilité par la nature de son talent, par son goût pour les généralisations et les abstractions oratoires ; il négligeait, comme des détails sans importance, les faits qui eussent pu le gêner et l'éclairer, et se trompait lui-même par la sonorité vague de sa parole.

Et quelle inconséquence! Quand La Fayette ou M. Dupont de l'Eure demandaient « une monarchie entourée d'institutions républicaines », c'étaient après tout des républicains cherchant à se rattraper sur les choses du sacrifice qu'ils avaient fait, de plus ou moins bon gré, avec plus ou moins de sincérité, sur le mot. Mais quand M. Barrot prenait la même devise, quand il voulait imposer à la royauté des institutions qui en eussent été la négation et une politique qui l'eût conduite à sa perte, il se croyait cependant et se disait sincèrement monarchiste. Dans les journées de Juillet, nul n'avait plus contribué à détourner La Fayette de la république. Depuis lors, il n'évitait pas une occasion de se distinguer du parti républicain, tout en le secondant dans presque toutes ses campagnes. Tel il continuera d'être jusqu'au bout ; et, en 1846, peu avant de commencer cette campagne des banquets, prélude de la révolution et de la république de 1848, il s'écriera avec conviction : « Je suis dynastique quand même. » M. Barrot a constamment joué le rôle du *républicain sans le savoir*, disait M. d'Alton-Shée. N'a-t-il pas été aussi un « démocrate sans le savoir », ce bourgeois qui, après avoir proclamé sans cesse que le gouvernement devait « s'appuyer sur la classe moyenne », parce que celle-ci « constituait vraiment la nation », poussait le pays dans une voie qui aboutissait au suffrage universel? A parler juste, ne devait-il pas tout être et tout faire « sans le savoir »? Par manque absolu de clairvoyance, il n'avait aucun sentiment de la responsabilité de ses actes et de ses paroles. Non seulement il ne prévoyait pas l'avenir ; mais, après coup, même sous la leçon des plus formidables expériences, à la lueur des catastrophes

[1] Louis-Philippe disait de M. O. Barrot, le 24 février : « C'est un niais, mais il est bon homme. » (Conversation de M. Thiers avec M. Senior, rapportée par ce dernier.)

les plus éclatantes, il ne saura rien voir du passé. Il pourra être surpris, jamais averti ni désabusé. Après 1848, transporté par la violence du choc dans un autre camp et devenu conservateur, il n'aura pas un moment l'idée qu'il s'était trompé sous la monarchie de Juillet; il étalera dans ses Mémoires, et sur les hommes et sur les choses de cette époque, la naïveté décourageante de sa sereine obstination et de son béat aveuglement; c'était, à ses yeux, la marque, d'une constance politique dont sa vanité et sa droiture étaient également flattées [1].

Tels sont les hommes qui vont présider à l'épreuve de la politique de laisser-aller. Certes, M. de Montalivet et M. Dupont de l'Eure, le général Sébastiani et le général La Fayette, M. d'Argout et M. Odilon Barrot, forment un ensemble quelque peu disparate. Dès le lendemain de la formation du cabinet, M. Dupont de l'Eure votait pour la suppression du timbre et des cautionnements des journaux, appuyée par La Fayette et M. Barrot, mais combattue par le président du conseil au nom du ministère. D'autres eussent été troublés de prendre en main le gouvernement avec des éléments aussi incohérents. M. Laffitte ne s'embarrassait pas pour si peu. C'était une des formes de son présomptueux optimisme, de croire que la seule grâce de son esprit et la séduction de sa personne suffiraient à concilier les esprits les plus opposés et à désintéresser les plus exigeants. Après avoir causé avec quelqu'un, il s'imaginait toujours que son interlocuteur pensait comme lui. Il prétendait à la fois être du même avis que M. Casimir Périer et que La Fayette. La perspective des contradictions ne le démontait pas. « Je me fais fort, disait-il à un ambassadeur, de ramener à la raison mes propres amis, républicains et libéraux chimériques. Au fond, nous sommes du même avis. » Vainement lui mettait-on sous les yeux les périls les plus proches et les plus graves : « Bah! disait-il, laissez là vos défiances incurables et vos rigueurs mathématiques ; l'affaire s'arrangera [2]. »

A considérer l'état de l'opinion, au moment où la direction des affaires tombait ainsi aux mains de M. Laffitte, celui-ci était seul à envisager l'avenir avec une telle sécurité. Le pays qui avait vu sans regret partir le ministère précédent accueillait sans confiance ses successeurs. Ces derniers ne paraissaient même pas devoir obtenir le bénéfice de cette sorte de lune de miel, de ces quelques jours de crédit qui sont d'ordinaire accordés à tout pouvoir nouveau. Dès le

[1] Il n'est pas besoin de rappeler aux lecteurs du *Correspondant* l'excellent jugement que notre ami, M. de Foblant, a porté sur M. O. Barrot, et le vivant portrait qu'il en a tracé. (Voy. la livraison du 25 février 1877.)

[2] *Mémoires* de M. Guizot, t. II, p. 141 et 156.

lendemain de son avènement, les journaux amis étaient contraints d'avouer l'anxiété et le malaise de l'esprit public [1], et Béranger lui-même, qui avait été, pendant la révolution, l'inspirateur de M. Laffitte, écrivait dans une lettre intime : « Nos ministres ne savent où ils vont; les hommes et les capacités manquent; les banquiers et les industriels culbutent les uns sur les autres; les carlistes se frottent les mains; » il concluait que « tout allait mal » et que ses amis au gouvernement allaient « perdre leur popularité [2]. » Si, avant d'avoir agi, les nouveaux ministres n'inspiraient guère qu'une défiance presque méprisante, ce n'était pas que personne, surtout à droite, contestât leur avènement et pensât à leur disputer le poste dont ils s'étaient emparé. Les membres conservateurs de l'ancien cabinet leur avaient cédé volontairement la place. M. Guizot se préparait sans doute à arborer au premier jour le drapeau de la politique de résistance, mais sans intention immédiatement offensive. La majorité de la Chambre témoignait de ses tendances et de ses préférences conservatrices, en nommant M. Casimir Périer, par 180 voix contre 60, à la présidence jusque-là occupée par M. Laffitte; mais elle ne songeait pas pour cela à s'organiser en parti d'opposition. Dans la presse, le *Journal des Débats*, pourtant fort prononcé contre le parti révolutionnaire, déclarait se poser, à l'égard du ministère, en « surveillant », non en « opposant ». Dans cette réserve générale de la première heure, il y avait un peu de faiblesse et un peu de tactique. Les conservateurs ne s'étaient pas encore soustraits à l'intimidation qui, au lendemain de la révolution, les avait en quelque sorte annulés. Et puis, si méfiant qu'on fût de ce côté envers les hommes du laisser-aller, on les subissait comme une nécessité, on estimait utile qu'ils fussent mis à l'épreuve, et surtout on croyait avoir besoin de leur présence au pouvoir pour franchir le défilé redoutable du procès des ministres. En somme, jamais on ne vit un cabinet, à son avènement, à la fois plus impuissant et plus incontesté, ayant moins de crédit et moins de concurrents.

[1] Six jours après la formation du cabinet, le *National* du 8 novembre dénonçait une « inquiétude » générale, et il ajoutait : « La France manque plutôt de confiance que de calme. Son mal le plus grand est l'incertitude. L'impatience d'arriver à une situation définitive, ou du moins nette et précise, se fait remarquer sur tous les points du territoire... Sur un mot, l'inquiétude augmente; sur un bruit de ville, la frayeur se répand. »

[2] *Correspondance* de Béranger, lettre du 23 novembre.

II

Au moment où M. Laffitte prenait le pouvoir, la grande, on pourrait presque dire l'unique question de la politique intérieure était le procès des ministres de Charles X. L'agitation commencée à ce sujet sous la précédente administration, et qui avait été la cause ou tout au moins l'occasion de sa chute, continuait en s'aggravant : attroupements tumultueux, placards meurtriers, prédications ouvertes de révolte et de massacre, scènes journalières de désordre dans les théâtres ou les écoles; par suite, stagnation plus grande encore du commerce et de l'industrie; les ouvriers promenant dans les rues la plus menaçante des misères; et les meneurs du parti anarchique s'apprêtant à profiter de cette émotion pour accomplir leurs desseins de renversement. L'exemple de Carrel permet de juger quelles étaient alors et la force des passions soulevées et la faiblesse des hommes de gauche, même de ceux qu'on croyait les plus fiers et les plus vaillants. Encore monarchiste et relativement modéré, Carrel estimait injuste et impolitique de verser le sang de M. de Polignac et de ses collègues. Pouvait-il oublier d'ailleurs qu'il avait été épargné par la Restauration, après avoir été pris en Espagne, combattant contre l'armée française? Eh bien! au bout de peu de temps, il n'ose plus tenir tête à l'opinion violente; il se sent gagner par l'ivresse des haines qui fermentent au-dessous de lui; il en vient à railler ceux qui veulent « rendre la révolution niaise, afin que dans l'avenir elle puisse être vantée comme pure de sang et de vengeance »; il déclare « démontré qu'il n'y a pas moyen de sauver les anciens ministres; » dans ces hideuses passions, il voit « l'expression de la volonté populaire », devant laquelle il s'incline « avec douleur », mais « sans hésitation »; du moment, dit-il, où on ne peut « obtenir grâce », il faut être « assez déterminé » pour « s'associer à la solidarité de cet acte de vengeance[1] ».

Devant cet échauffement et cette perversion croissante des esprits, le gouvernement voyait, non sans anxiété, approcher l'heure décisive où les accusés comparaîtraient devant la Chambre des pairs. Sincèrement, il désirait écarter toute conclusion sanglante. Mais quelles étaient ses ressources pour résister aux passions, pour prévenir ou réprimer l'émeute encore dans tout le prestige que lui avait donné l'apothéose officielle des barricades de Juillet? De police, il n'y en avait plus. Quant aux troupes, suivant l'expression de M. Thiers,

[1] Le *National, passim,* en novembre et décembre 1830.

« ébranlées par le souvenir de la révolution, elles craignaient de se commettre avec le peuple [1]. » Restait seulement la garde nationale, incertaine, troublée, tout à fait mauvaise dans certaines de ses parties, par exemple l'artillerie [2], et, dans ses meilleurs éléments, habituée non à obéir au gouvernement, mais à agir de son chef, suivant les inspirations du moment : on était réduit, en cas de trouble, à lui laisser une sorte de dictature [3]. Du reste le commandant de cette milice, La Fayette, tout en souhaitant de sauver les ministres, ne consentait à employer que des moyens moraux et des démonstrations sentimentales.

Enfin le jour du procès arrive. Le 15 décembre, s'ouvrent, devant la Chambre haute, ces débats qui doivent durer une semaine. Semaine redoutable entre toutes ! Au dehors, l'émeute vient battre chaque jour les murs du Luxembourg, comme pour reprendre, contre la prison de ce palais, le sauvage assaut qui, un mois auparavant, avait été vainement tenté contre le donjon de Vincennes. Mais où apparaît plus encore le désordre, c'est dans l'attitude des autorités chargées de le réprimer. Pendant que la force armée demeure inactive, La Fayette et M. Odilon Barrot engagent publiquement des pourparlers avec les agitateurs, leur demandent poliment « s'ils se sentent assez forts, assez stoïques, pour promener l'échafaud dans toute la France [4] », affectent de partager leurs désirs, de reconnaître la légitimité de leurs griefs, ne les détournent des insurrections qu'en leur montrant un procédé plus sûr pour atteindre leur but, leur promettent, s'ils daignent être sages, qu'on les récompensera en suivant une politique plus révolutionnaire, réservent la sévérité de leurs proclamations officielles ou de leurs ordres du jour pour le gouvernement dont ils sont les agents, moins occupés de flétrir ou de dominer l'émeute que de s'en servir pour entraîner la monarchie plus à gauche, en lui arrachant des concessions, ou en la compromettant par leurs déclarations et leurs engagements [5]. Lorsqu'ils sont abso-

[1] *La monarchie de* 1830, p. 1[illegible]6.

[2] O. Barrot a écrit, deux ans plus tard : « Il faut le dire, la garde nationale était au moins partagée sur la conduite qu'il y avait à tenir dans cette circonstance ; la très grande majorité, ou du moins la partie énergique et active de cette garde, demandait que le sang versé en Juillet fût expié par du sang. » (Lettre écrite en 1832, *Mémoires*, t. I, 194.)

[3] Carrel, revenant après coup sur ces événements, a écrit que le ministère « impuissant » avait été « obligé de livrer à la garde nationale une dictature de quelques jours ». (*National* du 20 février 1831.)

[4] Expression de M. O. Barrot dans un discours prononcé à la Chambre, le 20 décembre.

[5] M. O. Barrot disait, par exemple : « Sorti de vos rangs, en parfaite sympathie d'opinion et de sentiments avec vous, ce que vous éprouvez, je

lument obligés de blâmer le désordre, ils affectent de croire qu'il est l'œuvre perfide des légitimistes. Enfin, quand le péril accru oblige de faire appel à la garde nationale, recommandation lui est faite de ne pas riposter en cas d'attaque, et, afin d'être plus sûr de son inaction, on lui refuse des cartouches; M. Odilon Barrot s'est vanté plus tard d'avoir pris cette précaution. Il avait imaginé, à la vérité, pour le moment suprême, un moyen dont le succès lui paraissait immanquable : tous les blessés de Juillet, réunis à l'Hôtel de Ville, devaient, à la suite du préfet, se jeter sans armes entre les combattants [1]. L'émeute ainsi ménagée, on pourrait dire encouragée, devenait plus arrogante, et dédaignait même d'écouter poliment ceux qui la traitaient avec tant de déférence. « Nous sommes de la même opinion », disait M. Arago à une bande d'exaltés qu'il espérait ains calmer. — « Ceux-là, répondait une voix, ne sont pas de la même opinion, dont l'habit n'est pas de la même étoffe. » Et, la foule s'échauffant, M. Arago recevait un coup violent dans la poitrine. Sur un autre point, l'émeute ayant déjà à moitié forcé les grilles du Luxembourg, La Fayette se présente pour adresser à « ses amis » quelque harangue caressante : mais l'effet en est usé; des gamins saisissent le général par les jambes, le hissent en l'air et se le passent de main en main, en criant avec des modulations indescriptibles : « Voilà le général La Fayette! qui en veut? » Il faut qu'un détachement de ligne fasse une trouée pour le dégager. « Je ne reconnais pas ici, dit le général, les combattants des barricades. — Qu'y a-t-il d'étonnant? lui crie-t-on, vous n'étiez pas avec eux [2]. »

Dans l'intérieur du Luxembourg, grâce à Dieu, le spectacle est tout autre : les juges sur leurs sièges, calmes, le plus souvent inaccessibles aux menaces de l'émeute dont la rumeur parvient jusqu'à eux à travers les portes closes [3]; les débats se poursuivant avec une

l'éprouve. Je ne suis étranger ni à votre impatience de voir réaliser au milieu de nous des institutions promises, ni à vos justes ressentiments. » La Fayette parla alors, pour la première fois, de ce prétendu « programme de l'Hôtel de Ville » auquel il mettait le roi en demeure de se conformer.

[1] Odilon Barrot, *Mémoires*, t. I, p. 194, 196.

[2] M. Victor Hugo assista à cet incident, qui est rapporté dans l'ouvrage intitulé : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

[3] Par moment, cependant, certains esprits avaient quelque peine à garder possession d'eux-mêmes. Le duc de Broglie a écrit à ce propos dans ses *Notes biographiques* inédites : « L'ébranlement des esprits devint tel, dans les deux ou trois derniers jours, qu'il monta rapidement de bas en haut, qu'on parla plus ou moins de compromis, qu'il fut question de faire de M. de Polignac un bouc émissaire et de livrer sa tête pour sauver celle des autres; proposition que j'ai entendue moi-même sortir de bouches que je ne veux pas même désigner indirectement. »

gravité digne et une impassible régularité, sous la présidence impartiale et sagace de M. Pasquier; l'éloquence généreuse des défenseurs faisant contraste avec l'âpre boursouflure des députés chargés de soutenir l'accusation; les adieux de M. de Martignac, déjà penché sur sa tombe, et dépensant, avant de mourir, ses dernières forces pour sauver la tête du ministre qui l'avait naguère supplanté; le brillant début de M. Sauzet, inconnu la veille, célèbre le lendemain dans l'Europe entière, succès d'applaudissements et de larmes; la belle tenue des accusés, la bonne grâce sereine et chevaleresque de M. de Polignac, la hauteur de dédain, la fierté indomptée et l'émouvante parole de M. de Peyronnet qui arrache un cri d'admiration à ses plus farouches adversaires; scène grandiose et pathétique, dont le premier résultat, comme il arrive toujours dans les représailles tentées contre les vaincus, est de ramener l'intérêt sur ces accusés, tout à l'heure encore si impopulaires et si justement accablés sous le poids de leur téméraire incapacité!

Dans la soirée du 20 décembre, — c'était le sixième jour du procès — le péril devient si pressant, le président reçoit du dehors des nouvelles si alarmantes, qu'il interrompt la réplique du commissaire de la Chambre des députés. « Je suis informé par le chef de la force armée, dit-il d'une voix grave et émue, qu'il n'y a plus de sûreté pour nos délibérations : la séance est levée. » Les pairs se retirent, non sans que plusieurs ne soient outragés et menacés. Soirée et nuit pleines d'angoisses. Chacun sait que la sentence doit être rendue le lendemain. La circulation des voitures est interrompue. La garde nationale bivouaque dans les rues, autour de grands feux. La ville est illuminée, par crainte que quelque coup ne soit tenté à la faveur des ténèbres. Les bruits les plus sinistres se répandent; il semble à tous que l'imminence d'une effroyable catastrophe pèse sur la cité; une sorte de panique s'est emparée de beaucoup d'esprits, et à lire les témoignages contemporains, il est visible que plusieurs désespèrent alors de sortir heureusement de cette lutte engagée contre l'anarchie sanguinaire. Le trouble est grand au sein du gouvernement qui reçoit de ses agents des rapports d'heure en heure plus assombris. On commence du moins à comprendre, de ce côté, que, pour se sauver, il faut d'autres procédés que ceux de La Fayette, et qu'il est temps pour les ministres de ne plus s'effacer derrière ce personnage. Inquiet des dispositions de la garde nationale, le jeune ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, insiste pour que, le lendemain, le jardin du Luxembourg soit uniquement occupé par la troupe de ligne. La Fayette cède, non sans objection, à une exigence qui lui paraît une injure à la générosité de la nation. « Vous employez trop d'armée et pas assez

de peuple », dit cet incurable que le « peuple » venait cependant de maltraiter si irrévérencieusement quelques heures auparavant [1].

Le 21 au matin, dernière et décisive journée, l'émeute gronde plus menaçante que jamais. Cependant le gouvernement et M. Pasquier se fiaient aux mesures arrêtées la veille au soir, quand ils apprennent que La Fayette, infidèle aux engagements pris, incapable de résister à ceux qu'il est chargé de commander, a laissé entrer dans le jardin des bataillons de gardes nationaux dont l'attitude et les cris ne sont rien moins que rassurants. « Les gardes nationaux, répond-il aux plaintes de M. de Montalivet, ont demandé à être chargés de veiller à la sécurité des accusés : j'ai cru devoir faire droit à leur patriotique réclamation ; on ne pouvait leur refuser une place d'honneur. » La perplexité du jeune ministre est grande, toutefois il ne perd pas la tête. Les débats sont à peine terminés et l'arrêt n'est pas encore rendu, qu'il s'empare des accusés, les enferme dans une voiture bien attelée, entoure celle-ci d'un escadron de chasseurs, monte lui-même sur le cheval d'un sous-officier, et enlève le tout au galop, avant que personne ne se doute de ce coup de main accompli avec une si heureuse hardiesse. Au bout de peu de temps, le canon de Vincennes annonce au roi anxieux que son ministre est arrivé sans encombre dans les murs de la vieille forteresse. L'enlèvement connu de la foule, on entend comme le rugissement du fauve auquel on a arraché sa proie. Est-ce la bataille qui éclate ? A ce moment, la nouvelle se répand, on ne sait comment, que les ministres ont été condamnés à mort. La foule ainsi trompée s'arrête. En réalité, l'arrêt n'est pas encore rendu, et les pairs continuent à délibérer, calmes au milieu de tout ce trouble ; chaque juge exprime à voix haute son opinion sur toutes les questions posées ; il y a grande majorité à la fois pour admettre le crime de trahison et pour repousser la peine capitale. Après ces formalités qui prennent de longues heures, la Cour rentre en séance ; il est dix heures du soir ; les accusés sont absents : leurs défenseurs seuls sont présents. D'une voix grave, M. Pasquier lit l'arrêt qui condamne les anciens ministres à la prison perpétuelle, avec l'aggravation de la mort civile pour M. de Polignac. La nouvelle parvient aussitôt dans la rue. Quand ceux qui y sont encore apprennent qu'ils s'étaient abusés en croyant à une condamnation à mort, il est trop tard pour rien tenter : beaucoup d'ouvriers sont rentrés chez eux, et tout est renvoyé au jour suivant.

Le lendemain, l'émeute se trouve de nouveau sur pied, plus irritée

[1] Voy. l'intéressante étude de M. Ernest Daudet, sur le *Procès des ministres*.

que jamais. Des meneurs lisent l'arrêt dans les carrefours, en provoquant ouvertement à la révolte ; le drapeau noir est arboré au Panthéon ; le buste de La Fayette est lapidé ; mais, au moment où il semble que le sang va couler, un incident se produit qui n'est pas l'un des signes les moins curieux ni les moins instructifs de cette époque d'anarchie. Depuis que les étudiants et les élèves de l'École polytechnique avaient été exaltés pour avoir combattu sur les barricades de Juillet, depuis qu'ils avaient été traités de « respectable jeunesse » par Benjamin Constant, de « glorieuse jeunesse » par Louis-Philippe, les « écoles » se considéraient comme une sorte de pouvoir public, ayant qualité pour intervenir dans les affaires de l'État et pour imposer sa volonté au gouvernement. Plus d'une fois, au cours des récentes émeutes, La Fayette et M. O. Barrot avaient traité avec ce pouvoir, en lui promettant une modification de la politique ministérielle. Cette fois encore, en face d'un conflit imminent, ils croient habile d'obtenir, avec des promesses analogues, que les écoliers veuillent bien prendre la cause de l'ordre sous leur haute protection. Ceux-ci ne s'y refusent pas, mais, pour bien marquer à quelle condition, ils affichent sur tous les murs, avec l'approbation du préfet de la Seine, une proclamation où l'on lit : « Le roi, notre élu, La Fayette, Dupont de l'Eure, Odilon Barrot, nos amis et les vôtres, se sont engagés sur l'honneur à l'organisation complète de la liberté qu'on nous marchande et qu'en Juillet nous avons payée comptant. » Ils menacent de rappeler le peuple aux armes, si ces engagements ne sont pas tenus, si on « ne donne pas une base plus républicaine aux institutions ». Puis, après s'être ainsi posés en arbitres entre le gouvernement et l'émeute, les étudiants et les élèves de l'École polytechnique se promènent dans les rues, portant sur leurs chapeaux les mots : *Ordre public*. Grâce à la mobilité des foules, ils entraînent à leur suite ceux qui, quelques heures auparavant, voulaient se battre. Avant de rentrer chez eux, ils imposent leur visite au roi, qui se croit obligé de les féliciter de leur « bon esprit. »

III

On avait esquivé tant bien que mal le désordre matériel, la bataille dans la rue : au prix de quelles équivoques, de quels abaissements, de quel désordre moral, c'est ce dont les ministres n'étaient pas hommes à avoir grand souci. Néanmoins une question s'imposait tout de suite à eux. La Fayette et M. O. Barrot s'étaient portés fort pour le gouvernement et avaient pris des engagements envers l'émeute ; maintenant, eux et leurs amis réclamaient publi-

quement la ratification et l'accomplissement de ces engagements, du ton de gens qui n'admettaient même pas qu'on pût leur résister; c'était au nom de la garde nationale, alors seule dépositaire de la force publique, qu'ils prétendaient poser des conditions à la monarchie nouvelle [1]; et à entendre les prédictions effarées des uns comme les impérieuses menaces des autres, il semblait que l'insurrection dût être la conséquence immédiate du moindre refus. Par lui-même, M. Laffitte n'eût pas été disposé à faire longue résistance; seulement il lui fallait tenir compte du roi; celui-ci comprenait qu'autant vaudrait déposer immédiatement sa couronne que de céder à de telles exigences. En même temps que, pour satisfaire Louis-Philippe, le ministre déclarait dans le *Moniteur* que « le gouvernement n'avait pris aucun engagement », il se flatta de consoler les révolutionnaires en obtenant, de la faiblesse complaisante des députés, des remerciements pour « la jeunesse des Écoles ». Mais celle-ci ne voulut pas se laisser payer en phrases; par trois protestations distinctes qui rivalisaient d'insolence factieuse, les élèves de l'Ecole polytechnique, les étudiants en droit et les étudiants en médecine repoussèrent ces remerciements, et, devant cette rebuffade, l'infortuné ministre fut réduit à balbutier de piteuses explications où sa dignité et sa sincérité avaient également à souffrir.

Plus le désaccord s'accentuait entre le gouvernement et les révolutionnaires, plus La Fayette sentait sa situation devenir embarrassante et fausse. Il saisit la première occasion d'en sortir par un éclat. La Chambre discutait alors la loi organique de la garde nationale. Conduite à se demander si dans un régime normal il y avait place pour un commandant général de toutes les gardes nationales du royaume, elle supprima en principe cette fonction, couvrant du reste de fleurs La Fayette, et le laissant provisoirement en possession [2]. Celui-ci se sentit atteint, et offrit sa démission. Grisé d'encens, infatué de soi, mal éclairé sur le changement de l'esprit public, ne comprenant pas qu'il commençait à fatiguer et à inquiéter, il s'attendait à voir capituler aussitôt la Chambre et le gouvernement, épouvantés à la seule idée de sa retraite. L'émotion fut, en effet, très vive dans le cabinet, et le premier mouvement fut de tout employer pour faire renoncer le général à son dessein. M. Laffitte croyait, comme toujours, qu'il était aisé de « tout arranger », et il se

[1] Le *National* disait : « La garde nationale mesure, nous n'en doutons pas, toute l'importance du service qu'elle a rendu; elle en veut trouver le prix dans une marche plus franche, plus décidée, plus nationale, et nous croyons qu'elle n'attendra pas qu'on s'endorme encore, pour faire connaître à quelles conditions on peut compter à l'avenir sur ses services. »

[2] Séance du 24 décembre 1830.

faisait fort de dissiper par quelques minutes d'entretien ce regrettable malentendu. A l'épreuve, il rencontra plus de difficultés qu'il n'en prévoyait. D'une part, La Fayette qui, dans son outrecuidance, s'imaginait tenir le gouvernement à sa merci, formulait des exigences inacceptables même pour M. Laffitte : changement de ministère, suppression immédiate de la Chambre des pairs, convocation d'une assemblée nouvelle chargée seulement de faire une loi électorale et d'établir un suffrage presque universel. D'autre part, si le roi partageait ou du moins jugeait utile de paraître partager la tristesse et le trouble de ses ministres, il devait cependant au fond se consoler d'être débarrassé d'un tel protecteur; peut-être n'avait-il pas été sous main étranger à l'incident parlementaire qui avait amené la démission, et il n'était pas disposé à payer de sa propre abdication le retrait de cette démission ; aussi, tout en affectant avec M. Laffitte de ne chercher qu'un raccommodement, tout en multipliant à cet effet les démonstrations et les démarches, veillait-il, avec une sagesse habile et clairvoyante qui commençait à être plus libre de se montrer et d'agir, à ce que le ministre ne consentît pas une capitulation humiliante et désastreuse. Dès lors la rupture était inévitable ; et le gouvernement, acculé malgré lui à faire acte de force, se décida à accepter la démission de La Fayette et à le remplacer par le général comte de Lobau [1]. Tout tremblant de son involontaire hardiesse, il attendait avec angoisse quel effet elle produirait dans l'opinion. Mais vainement La Fayette chercha-t-il à émouvoir ses « frères d'armes », en se posant en victime; vainement les journaux de gauche éclatèrent-ils en emportements indignés [2]; vainement les « patriotes » colportèrent-ils des protestations contre la « scandaleuse ingratitude » de la monarchie; vainement M. Dupont de l'Eure donna-t-il, lui aussi, cette démission dont il avait si souvent menacé [3] : personne ne bougea; la masse

[1] 27 décembre 1830.

[2] Voici, comme spécimen de ces violences, quelques fragments d'un article de Carrel qui cependant, nous l'avons dit, n'avait pas encore rompu avec la monarchie : « La Fayette était au-dessus de toute récompense; mais on le croyait aussi au-dessus des indignités d'un parlement Croupion... Allons, vous qui avez bassement trahi la branche aînée des Bourbons, vous qui rampiez depuis cinq mois, en flatteurs avilis, sous la souveraineté nationale que vous détestiez, travaillez à réédifier la légitimité; mais nous vous démasquerons, nous troublerons vos joies, nous vous ferons passer de mauvaises nuits, jusqu'à ce que vous succombiez, et votre règne ne sera pas long. »

[3] Au lendemain des journées de Juillet, comme le duc de Broglie exposait au roi tous les embarras que lui causerait la présence de M. Dupont de l'Eure dans son ministère : « Que faire donc? avait dit Louis-Philippe. — S'en défaire, avait répondu le duc de Broglie, et le plus tôt possible ; mais pour cela, il faut guetter le moment. Notre homme a cela de bon qu'il met son point d'honneur à faire fi du pouvoir et des avantages qui en dépendent,

demeura calme, presque indifférente; le roi, passant en revue, avec le nouveau commandant, les diverses légions de la garde nationale, fut partout chaleureusement accueilli; M. Mérilhou remplaça sans scrupule son ami M. Dupont de l'Eure au ministère de la justice [1]; M. Odilon Barrot lui-même resta à son poste, après avoir provoqué de M. Laffitte une explication où celui-ci lui déclara — ce qui ne lui coûtait jamais — qu'il était parfaitement d'accord avec lui [2]. Rude châtiment pour la vanité de La Fayette; leçon sévère aussi pour la timidité du gouvernement qui avait trop douté de sa force; il apparaissait dès lors que sa faiblesse tenait moins à la situation même qu'à son défaut de confiance et de courage.

M. Laffitte n'était capable d'écouter ni de comprendre aucune leçon. Plus que jamais il était satisfait de tout et principalement de lui-même. L'ambassadeur étranger auquel il avait déjà témoigné sa sérénité confiante, au début de son ministère, ayant eu l'occasion de causer de nouveau avec lui, dans les premiers jours de janvier, racontait, non sans une surprise légèrement railleuse, qu'il l'avait retrouvé « plus content et plus assuré encore qu'au mois de novembre, en plein optimisme, et regardant toutes les circonstances comme favorables [3] ». Le président du Conseil était sincèrement et naïvement convaincu que de ces événements dont il n'avait cependant dirigé aucun il sortait grandi, ayant acquis plus de crédit auprès des conservateurs, plus d'autorité sur les révolutionnaires. Le contraire était la vérité. A gauche, les ardents ne lui pardonnaient pas la retraite de La Fayette et de Dupont de l'Eure; bientôt le licenciement de l'artillerie de la garde nationale leur fournit un nouveau grief [4]. Sans doute, de ce côté, on ménageait encore personnellement M. Laffitte; on regrettait son défaut d'énergie ou de puissance, sans contester ses bonnes intentions; mais on ne se déclarait plus ministériel, et le *National* poussait vivement ses amis à se constituer en opposition, avec La Fayette pour chef. A droite, on n'ignorait pas que M. Laffitte n'était pas changé : on le voyait continuer, comme par le passé, à chercher, dans le monde révolutionnaire, les familiers auxquels il se livrait et livrait le gouvernement avec tant

à se poser en Cincinnatus. Il vous offrira sa démission trois ou quatre fois la semaine; le tout est de bien choisir l'occasion. — J'y penserai, » avait dit le roi. Louis-Philippe, en acceptant cette fois la démission de son garde des sceaux, suivait donc, un peu tardivement, le conseil que lui avait donné le duc de Broglie.

[1] M. Mérilhou était remplacé à l'instruction publique par M. Barthe.

[2] Sarrans, *Louis-Philippe et la contre-révolution*, t. II, p. 34.

[3] *Mémoires* de M. Guizot, t. II, p. 160.

[4] 31 décembre 1830.

d'indiscrétion et de complaisance. Pourquoi lui eût-on tenu compte de l'éloignement de La Fayette, qui était l'œuvre de la Chambre — et peut-être du roi, — mais non la sienne? Quant au procès des ministres, si l'on se félicitait de son issue, la conduite qu'y avait suivie le cabinet ne paraissait de nature à lui mériter ni grande admiration pour le passé ni grande confiance pour l'avenir. D'ailleurs, ce procès une fois terminé, disparaissait l'une des principales raisons qui avaient déterminé les conservateurs à accepter M. Laffitte; si l'on ne croyait pas encore le moment venu de prendre l'offensive contre le cabinet et de précipiter sa chute, on était moins empressé que jamais à le soutenir : à peine consentait-on à le tolérer.

Ne trouvant d'appui ni à droite ni à gauche, le ministère était hors d'état de gouverner : il semblait d'ailleurs n'en avoir ni le désir ni même l'idée. Il n'exerçait aucune direction sur la Chambre qui agissait comme si elle ignorait à peu près son existence. Les partis se battaient par-dessus sa tête. La majorité proposait et votait, en dehors de lui, les lois les plus importantes, ou remaniait les projets qu'il avait présentés, sans s'inquiéter autrement des échecs qu'elle pouvait ainsi lui infliger [1]. M. Guizot, chaque jour plus ferme, mieux dégagé des compromissions du premier moment, se faisait applaudir de cette majorité, en parlant le langage qu'elle eût attendu du ministère, opposait les principes de gouvernement aux sophismes révolutionnaires, protestait contre le « pouvoir extérieur » que l'émeute prétendait s'attribuer, et soulageait la conscience publique en flétrissant les violences ou les lâchetés du parti qui se disait « propriétaire exclusif de la révolution de 1830 », de « ce parti à la fois inquiétant et faible, à la fois cause des troubles et impuissant à les réprimer »; il n'attaquait pas directement le cabinet, mais indiquait qu'il comptait moins sur lui que sur « la société française » elle-même pour faire l'œuvre de défense et de salut [2].

Cette absence de gouvernement n'était pas moins sentie dans le pays que dans le parlement, et nul ne se gênait pour témoigner aux ministres un mépris, pour leur faire des affronts, dont on chercherait vainement l'analogue à d'autres époques. En veut-on un exemple? Pour remédier au désordre croissant des écoles, le mi-

[1] C'est ce qui se produisit notamment pour les lois sur la garde nationale, sur l'organisation municipale, sur le jury, sur l'amortissement, sur l'impôt direct, etc.

[2] « Si le gouvernement se manquait à lui-même, j'ai confiance dans la société française actuelle; j'ai la confiance qu'elle se sauverait elle-même du désordre, comme elle s'est sauvée de la tyrannie. » (Discours du 29 décembre 1830. Voir aussi celui du 27 janvier 1831.)

nistre avait cru devoir invoquer une ordonnance de 1820, interdisant aux élèves « d'agir ou d'écrire en nom collectif comme s'ils formaient une corporation ». Des étudiants ayant protesté et ayant été cités de ce chef devant le conseil académique, la « jeunesse des écoles » envahit et saccagea la salle où se tenait le conseil, hua le ministre et le procureur général, leur jeta des pierres, des œufs et de la boue, et les obligea à prendre la fuite, le tout, sans que l'autorité prît aucune mesure de répression [1].

Situation pitoyable, dont les journaux de gauche eux-mêmes renonçaient à dissimuler la misère. Le *National* montrait de toutes parts des « embarras de gouvernement » ; il dénonçait la « suspension forcée de toute activité sociale au milieu des incertitudes de la politique;... tout le monde mécontent de n'être pas gouverné ou de l'être ridiculement »; il rappelait les désastres du « commerce qui s'était promis merveille de la révolution et que la révolution semblait achever » ; puis il ajoutait : « La voix de la nation entière n'est qu'une plainte, comme disait un poète romantique. Il n'est personne qui ne soit mécontent de tout le monde [2]. »

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

[1] 22 janvier 1831.
[2] *National* du 15 janvier 1831.

SOUVENIRS

D'ENFANCE, DE JEUNESSE ET D'AGE MUR[1]

VIII

On se fait généralement une idée inexacte de la situation littéraire de M. Victor Hugo pendant les deux dernières années de la Restauration. A distance, il est tout naturel de procéder par masses, et aujourd'hui, dans ce lointain de plus d'un demi-siècle, on peut aisément croire que le poète des *Orientales*, qui allait être l'auteur d'*Hernani*, avait pour lui tous les ateliers, tous les partisans du progrès, tous les échappés des collèges et de l'École de droit, en un mot, toute la jeunesse lettrée et *libérale*, et, contre lui, les vieux, les retardataires, les hommes de tradition, les demeurants de la littérature de l'Empire, ceux que l'on appelait indifféremment classiques, *perruques* ou *momies*. Il n'en est rien. Le public de M. Hugo, à cette époque, était déjà fort enthousiaste, mais fort restreint ; un état-major tout au plus, et nullement une armée. Sur dix de mes camarades, il y en avait au moins huit qui s'obstinaient à lui préférer Casimir Delavigne ; et, quant à le placer sur la même ligne que Lamartine, l'idée n'en venait encore à personne.

Nous représentions la minorité ; ce qui prouve, soit dit en passant, que les minorités ne doivent jamais perdre tout espoir. Même, les nombreux récalcitrants, qui n'étaient pas tous très spirituels, avaient organisé une *scie*.

Quand nous nous rencontrions, à la Sorbonne, dans le jardin du Luxembourg ou sous les galeries de l'Odéon, ils affectaient de ne pas nous demander de nos nouvelles, et s'écriaient d'un air goguenard :

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre 1881.

Tantôt d'une eau dormante il lève son CORPS BLEU...

ou bien :

Un homme alors passait, *couvert d'un caftan vert...*

ou bien :

Elle aimait trop le bal, c'est ce qui *l'a tuée.*

ou d'autres bizarreries, qui furent corrigées dans les éditions suivantes, et que M. Hugo, dans sa dernière manière, a dépassées de cent lieues, ou plutôt de toute la distance qui existe entre la *gourme* d'un novateur de vingt ans et le radotage d'un vieillard de génie.

C'étaient alors des contorsions, des éclats de rire, des quolibets, dont le répertoire se renouvelait à chaque parodie des petits théâtres, et qui nous agaçaient les nerfs. Cette opposition formidable, recrutée parmi les jeunes gens, était soutenue par les académies, les savants, les professeurs de facultés, par tous ceux d'entre nous que leurs aptitudes spéciales poussaient aux mathématiques, par les salons aristocratiques, par les femmes, et enfin par les journaux du libéralisme. Oui, il y eut un moment où la *Quotidienne*, dupe comme nous, et prenant au sérieux le royalisme du poète de *Louis XVII* et de la *Naissance du duc de Bordeaux*, glorifiait M. Hugo, qu'*éreintaient* le *Constitutionnel*, le *National*, le *Courrier français* et la *Pandore*. Pendant cette période bien courte, où M. Hugo n'avait pas encore inventé, pour les besoins de sa cause et de sa popularité, la formule qu'il devait bientôt trahir : « Le romantisme, c'est le libéralisme en littérature », nous avions la naïveté de penser le contraire, et bien des détails se prêtaient à notre illusion bénévole. Le romantisme ne nous rendait-il pas les reliques du passé ? N'était-il pas la revanche du moyen âge, de l'art chrétien, des siècles de foi, de la cathédrale gothique, de toutes les fleurs de la légende catholique et monarchique, contre le temple grec, le néo-paganisme du dernier siècle, sa philosophie et sa littérature glaciales, et toutes les variétés de l'athéisme révolutionnaire ? Et, par-dessus tout, n'avions-nous pas, pour nous maintenir dans notre illusion, le grotesque courroux des Arnault, des Jouy, des Jay, des Étienne, des coryphées du *libéralisme*, des anciens rédacteurs de la *Minerve* et de la *Décade*, beaux esprits essentiellement logiques, qui conspiraient contre la royauté, mais qui trouvaient bon qu'il y eût un roi, pour le prier d'user de son autorité souveraine contre les *Orientales* et *Hernani ?*

Une des pièces qui surexcitèrent le plus l'hilarité des *loustics* qui se moquaient de notre romantisme et de M. Victor Hugo, fut sa

Pluie d'été. Lorsqu'ils arrivaient à ces vers, qui me paraissaient charmants :

> Le petit ruisseau de la plaine,
> Pour une heure enflé, roule et traîne
> Brins d'herbe, lézards endormis,
> Court, et précipitant son onde,
> Du haut d'un caillou qu'il inonde,
> Fait des Niagaras aux fourmis!

Ils redoublaient de verve railleuse, et les *lazzis* pleuvaient comme grêle : « Oh! non! c'est trop drôle! Ton M. Hugo le fait exprès! Oh! *des Niagaras aux fourmis!* quelle chute! quelle cataracte! il faut en être atteint pour s'aveugler sur ces vers ridicules! »

Le hasard voulut que, dans la même quinzaine, un petit journal rose, intitulé tantôt le *Sylphe*, tantôt *Trilby*, publiât, sur le même sujet, de jolis vers, naturels et simples, d'un très jeune poète, à peu près inconnu, et aujourd'hui absolument oublié, nommé Charles Dovalle. Aussitôt, tous les détracteurs de M. Hugo, à commencer par le *Constitutionnel*, déclarèrent qu'un nouveau poète nous était né, que celui-là serait fidèle à la vraie tradition française, et ne tarderait pas à *enfoncer* tous les petits démolisseurs de Corneille et de Racine. Charles Dovalle! Ce nom, effacé sous une tache de sang, ouvre une nouvelle page de mes souvenirs.

IX

On a souvent parlé, même dans ces derniers temps, du cabinet littéraire de Mme Cardinal, rue des Canettes. Il était incomparable pour les ouvrages nouveaux et les vieux fonds de romans; mais on n'y lisait pas de journaux, et d'ailleurs la rue était si laide, le quartier si boueux et si sordide, qu'on ne s'y aventurait pas sans une certaine répugnance. Mme Cardinal avait alors une jeune rivale en la personne de Mme ou Mlle Malvina Vermot, place de l'Odéon, à côté du café Voltaire. Ses habitués, en l'honneur de Shakspeare, l'appelaient Cymbeline ; ils auraient pu tout aussi bien la nommer Célimène; une Célimène sentimentale, nourrie des romans qu'elle nous louait 15 centimes. Malvina offrait le type le plus raffiné d'une espèce aujourd'hui perdue : la maîtresse de cabinet de lecture, vivant de plain-pied avec sa clientèle et discutant les mérites de *Claire d'Albe*, de *Delphine*, de *Cinq-Mars*, du *Dernier jour d'un condamné* ou de *Bug-Jargal*. Elle était ou se disait fille d'un préfet des Cent-Jours, destitué, compromis, ruiné et finalement

mort de chagrin, à la suite du retour des Bourbons. Naturellement, elle avait sa légende. D'aucuns prétendaient qu'elle était mariée à un notaire de province et séparée par ennui. Elle personnifiait, dans toute la brillante acception du mot, *la belle diseuse*, et sa beauté originale, hardie, expressive, orageuse, tourmentée, accréditait ces histoires invraisemblables. Il était rare que, en lui rendant un volume de Mme Cottin, de Walter Scott, de Victor Hugo ou du vicomte d'Arlincourt, on n'eût pas avec elle un petit bout de causerie qui souvent devenait une longue conversation.

Dès onze heures du matin, Malvina trônait derrière son bureau à hauteur d'appui, sur lequel s'entassaient les journaux de la veille, la *Revue britannique*, la *Revue de Paris*, les brochures à sensation et le roman en vogue. De sa place, par une porte vitrée toujours ouverte, ses grands yeux incendiaires se promenaient librement sur le salon de lecture où nous dévorions, avec le bel appétit de la vingtième année, les *Débats* et le *Globe*, le *Figaro* et le *Corsaire*, la *Revue française* et la *Silhouette*, la *Quotidienne* et la *Gazette de France*, les premiers vers d'Alfred de Musset, les premiers articles de Sainte-Beuve, les premiers feuilletons de Jules Janin, les premiers récits de Mérimée. Parfois, elle prenait des poses de Corinne au cap Misène, et, au lieu de regarder, elle rêvait ; à quoi ? Évidemment, à une destinée éclatante, romanesque, poétique, mondaine, enjolivée de fêtes et de parures, toute différente de son obscure existence et plus digne de ses perfections intellectuelles et physiques. Ses regards flottaient dans le *bleu*. Ses lectures fermentaient dans son imagination ardente, mal équilibrée, dénuée de principes religieux et peut-être de sens moral. En ces moments de dangereuse songerie, je suis sûr que son idéal, son *objectif*, était de devenir, *à tout prix*, héroïne d'un de ces romans qu'elle lisait avidement avant de nous les faire lire. Je la comparais mentalement à un pâtissier ou à un confiseur qui, à force de consommer sa marchandise, finirait par se ruiner et par se gâter l'estomac.

J'avais déjà des prétentions au rôle sacrifié d'observateur. Je ne tardai pas à remarquer que, tous les jours, presque à la même heure, un jeune homme d'une trentaine d'années, qu'il était facile de reconnaître pour un militaire en bourgeois, arrivait avec deux volumes sous le bras, les rendait à Malvina, qu'elle lui en donnait deux autres, non sans un peu de trouble et de rougeur, qu'ils échangeaient quelques mots à voix basse, et qu'il la quittait sans jamais mettre le pied dans le cabinet de lecture. Il était de haute taille, d'une figure martiale, hautaine et un peu dure. Un jour, je m'enhardis jusqu'à demander à la belle rêveuse quel était ce mystérieux inconnu qui évitait de se mêler à nos groupes. Elle me répondit, en

rougissant plus fort, qu'il était lieutenant dans un régiment de la garde royale, et qu'il appartenait à une des plus grandes familles du faubourg Saint-Germain.

Je n'ai rien dit encore de la clientèle dont Malvina-Cymbeline était justement fière. Hélas! c'est ici que mes souvenirs se changent en nécropole. On rencontrait autour de cette table verte tout le personnel du jeune romantisme, si remuant, si passionné pendant ce terrible hiver de 1829 à 1830. Les journaux, les beaux yeux de la *bourgeoise*, la proximité de l'Odéon et du café Voltaire, qui était le Tortoni du pays latin, l'espoir vague d'apercevoir quelques-unes de ces célébrités théâtrales dont la première jeunesse est si friande, tout attirait dans ce cabinet de lecture les artistes des ateliers voisins, les apprentis-poètes ou romanciers de l'école nouvelle, les flamboyants, les chevelus, serrés et cambrés dans des vêtements de velours, qui affectaient des formes de justaucorps ou de pourpoint; des jeunes gens ou, comme nous disions alors, des jeunes *France*, qui n'ont pas même eu à être oubliés, mais dont on retrouverait les noms dans les dédicaces des *Odes et ballades*, de Victor Hugo, des *Consolations*, de Sainte-Beuve, des *Contes d'Espagne et d'Italie*, d'Alfred de Musset; Ernest Fouinet, Fontaney, qui, sous le pseudonyme de lord Feeling, eut le temps de publier dans les *Revues* quelques agréables fantaisies; Ulric Guttinguer, plus âgé, mais recruté dans le *Cénacle* au même titre que Charles Nodier; Paul Foucher, le myope à outrance, dont l'*Amy Robsart* venait d'être sifflée par le parterre de l'Odéon avec tant de verve, que Victor Hugo, son illustre beau-frère, réclama une demi-paternité; Emile Deschamps, la grâce et l'urbanité en personne; son frère, Antony, plus sombre, poète satirique aux allures dantesques, si préoccupé de son rêve intérieur, qu'il ne savait plus s'il rêvait pour vivre ou s'il vivait pour rêver, et qu'il allait quelquefois s'en informer chez le docteur Blanche; Poterlet, peintre original, esprit charmant, mais d'une santé si frêle, qu'il ne put atteindre sa trentième année, et d'une claudication telle, qu'il mettait une heure à aller de la rue de Tournon à la rue Cassette; Eugène Deveria, Antonin Moyne, et bien d'autres. De temps en temps, on voyait passer sur la place Bocage, Ligier, Beauvallet, Lockroy, qui venaient de leur répétition. On se les montrait, on se les nommait, en disant: « Le reconnais-tu? Je l'ai vu dans *Marino Faliero;* j'ai applaudi celui-ci dans *Roméo et Juliette* (de Frédéric Soulié); celui-là dans *Polder ou le Bourreau d'Amsterdam;* cet autre dans *Perkins-Warbeck* (de Fontan). L'émotion était au comble, quand ces seigneurs suzerains de la rive gauche ne dédaignaient pas d'entrer un instant dans le cabinet littéraire et de saluer d'un sourire vainqueur Malvina-Cym-

beline, comme une jolie vassale. S'il leur arrivait de reconnaître un des jeunes lecteurs, pour l'avoir vu chez Victor Hugo ou lui avoir refusé une pièce, et d'esquisser un geste amical avant de sortir, le privilégié se rengorgeait superbement, comme si le roi venait de le nommer premier secrétaire d'ambassade à Londres.

Je place ici un détail caractéristique de cette bienheureuse époque. Nous avions tous alors la douce manie de nous croire poètes. J'avais envoyé des vers à la *Revue de Paris*, qui s'empressa de ne pas les publier. Le dimanche suivant, au moment où Malvina posa sur la table le numéro du jour, qui avait encore sa bande, je me précipitai, comme un fauve sur sa proie, en brandissant un couteau de buis que je venais d'acheter tout exprès pour la circonstance. Mais, au même instant, ô surprise! sept ou huit autres nourrissons des Muses, armés, eux aussi, d'un couteau, exécutèrent le même mouvement avec la même fougue. C'est que tous avaient, comme moi, envoyé des vers. Nous y fûmes pour notre élan et pour nos couteaux. Nous n'eûmes, hélas! à couper qu'un proverbe de Scribe, — *Le tête-à-tête ou trente lieues en poste*, — des vers de Casimir Delavigne, et *Séraphine*, de Charles Nodier.

Dans cette succession continuelle de figures nouvelles ou connues, d'abonnés ou de *liseurs*, ceux que je revoyais avec le plus de plaisir c'étaient mes camarades de collège ou mes rivaux de concours général : Édouard Laboulaye, qui depuis lors n'a pas trop mal fait son chemin; Auguste Nisard, Gastambide, Lefebvre, Alfred Thureau, le père du publiciste cher à nos lecteurs, de cet écrivain d'un esprit si sérieux, d'un tact si fin, d'une sagacité si délicate, qui, dès le début, a su joindre toutes les vivacités de la jeunesse à toute la gravité de l'âge mûr, et que je louerais davantage si je ne songeais que peut-être, cette fois encore, ma prose va s'imprimer au *verso* de la sienne; Camille Doucet, le charmant poète, l'auteur comique tant de fois applaudi, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, homme heureux, de qui l'on peut dire ce que M. de Talleyrand disait de M. de Barante : « que malgré tout son esprit, on le défie de réussir à se faire un ennemi! »

Sur cette liste, je dois une mention particulière à deux de mes compagnons d'études, deux amis que je préférais même à Retouret, et que j'ai pleurés comme s'ils étaient de ma famille : Emmanuel Richomme, et Armand de Crochard.

Je reparlerai de Richomme tout à l'heure. Quant à Armand de Crochard, je n'ai pas connu de nature plus sympathique. Il était le sourire de la classe. Merveilleusement doué, il improvisait, dès la rhétorique, de très jolis vers qui lui valaient de paternelles gronderies de notre professeur, M. Vendel. Tous les élèves l'adoraient.

Quand le hasard des compositions nous plaçait à côté l'un de l'autre, nous avions besoin de toute l'indulgence de nos maîtres. Crochard était si drôle, si gai, si amusant, si spirituellement fantaisiste, qu'il n'y avait plus moyen de suivre avec l'attention désirable les périodes cicéroniennes et les phrases concises de Tacite. Par malheur, en dépit d'une santé délicate et d'un talent poétique qui aurait certainement fait parler de lui, il se sentit tout à coup pris d'une irrésistible vocation militaire. Poète-soldat, comme Alfred de Vigny, tel était son rêve. Ni mes prières ni les remontrances de M. Vendel ne purent prévaloir contre ce que j'aurais appelé une *toquade*, si le mot avait existé en 1829. Hélas! il entra à Saint-Cyr au mois d'octobre, et il mourut trois ans après.

Pour le moment, les mathématiques ne le brouillaient pas avec les Muses. Il venait presque tous les jours au cabinet de lecture, nous réjouissait de ses saillies, et impatientait Malvina par sa manie d'écrire des vers en marge de tous les volumes. Bientôt les affinités poétiques le lièrent d'amitié avec un jeune homme un peu plus âgé que nous, qui était un des habitués les plus silencieux, et dont j'avais remarqué, sans savoir son nom, la figure mélancolique et passionnée. Ils avaient de fréquents *apartés*, échangeaient des confidences et des manuscrits. Armand de Crochard, qui n'avait pas de secrets pour moi, me dit un jour : « Tu vois bien ce jeune homme? Il s'appelle Charles Dovalle; il est né à Montreuil-Bellay ; il a vingt et un ans et l'avenir d'un grand poète! » — Grand poète, c'était peut-être beaucoup dire; de la grâce, du charme, une aimable alternative de mélancolie et d'enjouement. Chose singulière! Bien que Charles Dovalle n'eût pas l'air poitrinaire, le nom de Millevoye me revenait à l'esprit, chaque fois que je le regardais, ou qu'Armand de Crochard me communiquait quelques vers de son nouvel ami. Il me semblait prédestiné à mourir jeune. En attendant, ce qui me paraissait beaucoup plus clair, c'est que Dovalle était amoureux fou de Malvina, et qu'elle ne faisait rien pour le décourager. Aussitôt, voilà mon imagination en campagne, escortée de mes lubies d'observateur... Et l'officier de la garde? le superbe gentilhomme du faubourg Saint-Germain? il n'avait pas ralenti ses visites, et la dame du logis n'oubliait pas de rougir en l'accueillant. Il arrivait, vers deux heures, rapportait des volumes qu'il n'avait probablement pas lus, chuchotait à l'oreille de Malvina quelques mots qui amenaient sur ses joues les teintes cramoisies de la pivoine, lançait un regard dédaigneux aux groupes du salon de lecture, et sortait, le poing sur la hanche.

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, Dovalle, au bout de quelques jours, devint horriblement jaloux de ce mystérieux guerrier. Sa

jalousie s'exhalait en vers qu'il remettait à Malvina-Cymbeline, et qu'elle recevait avec un sourire équivoque. Une semaine s'écoula ainsi ; la situation se tendait de plus en plus. Armand de Crochard me disait tout bas : « J'ai peur! » Lorsque approchait l'heure habituelle de la visite du lieutenant, le pauvre poète ne tenait plus en place. Il tournait autour de la table comme une âme en peine, s'avançait vers le bureau, reculait d'un pas, foudroyait du regard son rival qui ne daignait pas s'en apercevoir, et revenait s'asseoir près de nous en murmurant une de ces phrases que le romantisme avait mises à la mode : « Oh! du sang! il y aura du sang! Malédiction sur cet homme! Je suis fatal et maudit! »

Enfin, le vendredi 5 février, Dovalle, poussé à bout, prit mieux ses mesures. L'œil fixé sur la pendule, il se tint près de la porte vitrée, guettant l'arrivée de l'officier. Au moment où celui-ci fit son entrée, Dovalle s'élança vers le bureau, et présenta à Malvina une enveloppe tout ouverte, d'où s'échappa une pièce de vers. Le lieutenant, sans laisser à Malvina le temps de la prendre, s'en empara, lut les premiers vers, haussa les épaules, toisa d'un regard hautain Dovalle furieux, fit à Malvina un signe de tête, et sortit.

Le lendemain, à notre grande surprise, le fier gentilhomme parut avoir changé toutes ses habitudes. Il entra dans le salon de lecture, vint s'asseoir à la table, et eut l'air de lire attentivement les journaux. Malvina le suivait des yeux avec anxiété, et notre inquiétude n'était pas moindre. J'ai nommé la *Silhouette;* c'était un journal à images, à prétentions mondaines, parsemé d'anecdotes apocryphes, débile précurseur de la *Vie Parisienne*. Ses rédacteurs n'avaient rien des farouches allures révolutionnaires, et l'un d'entre eux, Félix Lebertre, devint, l'année suivante, secrétaire de M. de Montalivet. Moi-même, je ne suis pas bien sûr de ne pas y avoir écrit un article dithyrambique sur *Hernani*. A quelle inspiration folle et méchante obéirent ces jeunes gens, en publiant une abominable caricature qui, sous ce titre, *un Jésuite*, représentait Charles X en soutane et en surplis, les mains jointes, la lèvre pendante, le regard ahuri, le tout de la plus insolente ressemblance? C'était, hélas! un présage entre mille, une bouffée de ce souffle empesté qui frappait tout Paris de vertige.

Cet exécrable numéro, qui fut saisi le lendemain, venait d'être étalé sur le tapis de la table. Dovalle le prit machinalement. Au même instant, l'officier posa le poing sur le journal, en disant à demi-voix, mais de façon à être entendu de nous tous : « Quelle infamie! il faut être aussi lâche pour la regarder que pour la faire! » — A cette insulte, Dovalle se redressa tout debout, et, de son gant qu'il tenait dans sa main droite, il effleura la joue du lieutenant. Les

deux adversaires n'échangèrent pas un mot. Ce fut une scène muette, et d'autant plus effrayante. Quelques secondes après, l'officier sortit, et je vis Charles Dovalle en conciliabule avec Armand de Crochard et Fontaney, qui, avant le licenciement de la garde nationale, avait été caporal dans sa compagnie.

Le soir, Armand de Crochard, que mes parents avaient pris en grande amitié, dînait chez nous en famille. Nous étions tous deux sombres et tristes. Sa figure bouleversée ne me laissait pas de doute sur la mission dont il s'était chargé. Il allégua une violente migraine pour manger le moins possible et se retirer de bonne heure. En sortant, il me dit tout bas : « C'est pour demain matin, près de la mare d'Auteuil. Je suis un des témoins, et ne puis me défendre de pressentiments sinistres. Dovalle sait à peine tenir un pistolet et une épée, et son adversaire est sans doute un pilier de salles d'armes... Trouve-toi, à midi, dans le jardin du Luxembourg, devant le grand bassin... Je t'apporterai des nouvelles. »

Je fus exact et, avant que Crochard m'eût dit un mot, j'avais deviné le dénouement tragique. Dovalle était mort. « A vingt et un ans! Un vrai poète ! » disait mon ami, sans essayer de retenir ses larmes.

Malvina observa les strictes bienséances. Le cabinet de lecture fut fermé pendant deux jours. Puis, la semaine suivante, elle se fit remplacer, à son bureau, par sa *bonne*, grosse Normande de cinquante ans, qui avait le nez rouge et des moustaches. Lorsque Malvina reparut, son visage avait repris toute sa sérénité. J'ai toujours pensé que, au fond, elle n'était pas très fâchée de l'aventure. Belle, déclassée, coquette, ambitieuse, bourrée de fictions romanesques et de malsaines rêveries, elle rencontrait là l'accomplissement de son rêve, l'épisode d'un de ces romans qu'elle se racontait à elle-même et dont elle devenait l'héroïne. Il ne lui déplaisait pas qu'on se fût battu pour elle, et qu'un jeune poète de grande espérance se fût fait tuer pour ses beaux yeux. Qui sait? Toujours portée à s'indemniser des mesquines réalités de sa vie par l'audace de ses chimères, elle s'était peut-être figuré que son nom serait dans les journaux, que le drame de la mare d'Auteuil, la tirant de son obscurité, lui donnerait un peu de ce bruit et de cet éclat dont elle était avide, et qu'un Anglais excentrique, spleenétique et millionnaire, s'empresserait de demander sa main. Cette consolation lui fut refusée. Le lendemain, les journaux publièrent la note suivante :

« Un jeune poète de vingt et un ans, Charles Dovalle, dont les premiers vers avaient de la grâce et de la fraîcheur et qui semblait réservé à un brillant avenir, s'est battu hier avec un officier de la garde royale, M. le vicomte R... de V..., à la suite d'une querelle

politique. Le duel a eu un dénouement funeste. Mortellement blessé, Charles Dovalle expirait au bout de quelques minutes. »

Si j'écrivais un roman, j'essayerais maintenant d'imaginer un dernier chapitre à sensation ; mais le vrai est ce qu'il peut. J'appris, par Armand de Crochard, le nom du lieutenant qui avait eu la main si malheureuse. Il s'appelait Raoul de Valleran. Il était, en effet, vicomte, et fort bien apparenté dans le faubourg Saint-Germain, mais pauvre comme Job. Il ne reparut plus au cabinet de lecture, et la suite des événements effaça les rancunes que nous gardions contre lui. Nous sûmes qu'il s'était distingué à la prise d'Alger. Après la révolution de Juillet, il donna sa démission, et fut blessé en Vendée. En 1836, il reprit du service, et se fit vaillamment tuer à l'assaut de Constantine, à côté du général de Danrémont.

Quant à Malvina-Cymbeline, je ne tardai pas à la perdre de vue. Au mois d'avril de la même année 1830, nous trouvâmes un jour le cabinet de lecture fermé, avec cette inscription brièvement explicative : *Fermé pour cause de départ*. Seize années s'écoulèrent. En novembre 1846, revenu à Paris, après une longue absence, j'allai, le premier soir, à mon cher théâtre Italien, où le vicomte Édouard Walsh, directeur de la *Mode*, m'avait fait obtenir mes entrées. En remettant mon paletot à l'ouvreuse, — côté droit de l'orchestre, — je la regardai avec attention, et le doute ne me fut pas possible. C'était Malvina. En doublant le cap de la quarantaine, son orageuse beauté avait subi de fortes avaries; mais il lui en restait encore quelques traces. Ses compagnes l'appelaient Mme Berlèze. Ce n'était pas sans une certaine dignité patricienne qu'elle disait à l'abonné retardataire : « Monsieur, je n'ai plus qu'un strapontin ! »

X

Revenons au mois de février 1830. Le 22, mon bon camarade, Emmanuel Richomme, vint me trouver au cabinet de lecture, et me dit : « Mon oncle veut te parler ; il t'attend à son atelier. »

Cet oncle, c'était Paul Huet ; son nom s'est déjà rencontré dans une de mes *Causeries*, à propos du livre charmant de M. Ernest Chesneau. On a pu lui appliquer le mot du cardinal de Retz sur le grand Condé : « Il n'a pas rempli tout son mérite. » Paul Huet fut le précurseur de notre grande école paysagiste, qui réagit si puissamment contre le paysage académique de Bertin, de Bidault et de Michallon. Ses détracteurs lui reprochaient de ne pas savoir *faire les arbres*. Il est certain qu'il ne détaillait pas les feuilles de platane de façon à les distinguer des feuilles de hêtre. D'autre part, j'avoue

que Théodore Rousseau, Jules Dupré, Daubigny, ont poussé plus loin la science de l'effet, la lutte à outrance avec la nature. Mais nul n'a mieux rendu que Paul Huet l'impression poétique d'un paysage. Nul n'en a saisi, d'un ton plus juste et plus vrai, les secrètes mélancolies, les mystérieuses confidences, ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui est *au delà* de la forêt et de la montagne, du nuage et de l'horizon. Le musée d'Avignon a de lui trois tableaux, qui sont des chefs-d'œuvre. Si les grands artistes que je viens de nommer furent les Victor Hugo du paysage, Paul Huet en fut presque le Lamartine. Par malheur, cet homme excellent compromettait quelquefois son talent par sa manie de causer politique et sa passion républicaine. Il était, sur ce point, d'autant plus inexplicable, que le duc d'Orléans l'avait choisi pour donner des leçons de dessin à la duchesse. Quand je le revoyais, au sortir de ces séances, la vérité et l'évidence triomphaient de ses velléités démocratiques. Il ne tarissait pas sur le charme de cet intérieur, de ce jeune ménage si tendrement uni, sur les qualités exquises de cette jeune princesse, si digne d'entrer dans cette royale famille dont on a dit justement que jamais famille plus incomparable ne s'était assise sur les marches d'un trône. Il me racontait, à moi, légitimiste, les dons brillants, l'enjouement spirituel, l'aménité souriante, les aptitudes universelles, la bravoure chevaleresque, le libéralisme sincère, l'âme si passionnément française, de ce jeune prince beau, svelte, élégant, tel que l'a peint M. Ingres, tel que la mort le guettait, à trente-deux ans, pour le ravir à ses éclatantes destinées.

Mais bientôt Paul Huet remontait sur son *dada*, et bonsoir! Après tout, un paysagiste peut être républicain sans trop d'inconvénient, puisqu'il ne fait pas d'histoire. Seulement, le père Huet, comme l'appela, vingt ans plus tard, la jeune génération des sculpteurs et des peintres, exagérait la physionomie de l'emploi. J'en fis, à ses dépens, une pénible expérience. Mon ami Léopold Double (voy. *les Souvenirs d'un vieux critique*) me dit un jour qu'il voulait faire peindre quatre grands panneaux pour la salle à manger de son beau château de Saint-Prix. Je lui recommandai si chaudement Paul Huet, qu'il était à peu près décidé. « Cependant, me dit-il, je ne puis me dispenser d'aller préalablement chez Aligny, avec qui je me suis presque engagé, et que je tâcherai de dédommager d'une autre façon. » Aligny n'était assurément pas un paysagiste méprisable; mais sa peinture aurait eu besoin de vivre, pendant une saison, d'émollients et de laxatifs. L'écorce de ses troncs d'arbres était à découper au couteau, et ses feuillages ressemblaient à des feuilles de zinc.

Nous allons chez Aligny. Atelier propret, coquet, bien tenu;

artiste poli, gracieux, vêtu en homme du monde, avec des manières de *gentleman;* les dames qui nous accompagnaient furent immédiatement gagnées à sa cause. De là, nous nous dirigeons vers la rue du Cherche-Midi, à l'atelier de Paul Huet, que j'avais averti. Nous le trouvons plus hirsute que jamais, la barbe mal peignée, les cheveux en désarroi, avec un béret rouge et une vareuse écarlate. Tout cet ensemble avait l'air d'un défi lancé aux riches, aux heureux, aux propriétaires et aux collectionneurs de ce monde... Naturellement, Aligny eut la commande.

Mais, ce jour-là, 22 février 1830, nous pensions à tout autre chose. Paul Huet me dit *ex abrupto :*

— Veux-tu aller à la première représentation d'*Hernani ?*

— Si je le veux! m'écriai-je avec transport; demande au jeune homme altéré d'amour s'il veut que sa Juliette lui jette l'échelle de soie du haut de son balcon; demande à l'Arabe perdu dans le désert s'il veut rencontrer sur son chemin la fraîche et verte *oasis;* demande au poète famélique s'il veut que Chevet lui offre *gratis* un dîner à trois services; demande au figurant de l'Ambigu s'il veut debuter à la Comédie-Française ; demande...

— J'aurai un billet pour toi; mais je te préviens que ce sera dur...

— Dur ! les vers seront durs? Du Chapelain, alors?

— Non, non ! du Victor Hugo, et du meilleur !... Les vers seront admirables; mais il faudra entrer au théâtre à deux heures de l'après-midi, et il est probable que le rideau ne se lèvera pas avant huit heures...

— Total, six heures; six pastilles de chocolat et une orange; je n'en demande pas davantage !...

Oh ! la belle chose que la jeunesse !

Les billets devaient être distribués le 24 février ; — quelle date ! ô Zacharias Werner ! ô Ledru-Rollin ! — chez Victor Hugo, qui demeurait alors rue Notre-Dame des Champs, et qui signait *Hierro* les cartes d'entrée. J'y allai, conduit par Paul Huet, avec Emmanuel Richomme, Henri de Cambis, Jules Renouvier, Poterlet, Charles de Montalivet, et deux ou trois autres de nos camarades. Le poète, bien entendu, ne s'aperçut pas de ma présence. Nous étions bien trois ou quatre cents, divisés par groupes, dont chacun avait son chef. Il y avait le groupe de Louis Boulanger, le groupe d'Émile Deschamps, celui de Charles Nodier, celui d'Achille Devéria, ainsi de suite. Je note ici un détail que personne ne voudra croire, et qui est pourtant très vrai. Ce mémorable 25 février était le lendemain du mercredi des Cendres. Or le bruit courait parmi les naïfs, — dont j'étais, — que Sainte-Beuve, *le pieux et mystique rêveur*,

avait dû demander à son confesseur (*sic*) la permission de venir au théâtre, malgré les austérités du carême!

Il faut être juste pour tout le monde, même pour l'insulteur d'*un nommé Ségur*. Tout, dans ce moment unique, concourait à exalter notre enthousiasme juvénile. A vingt-sept ans, Victor Hugo était déjà le poète des *Odes*, des *Ballades*, des *Orientales*, de *Cromwell* et d'*Hernani*. On racontait des merveilles de *Marion Delorme*, interdite par la censure. Des récits fantastiques ajoutaient encore à son prestige. — « Comment voulez-vous, nous disait un de ses intimes, qu'il ne soit pas l'homme du siècle? Tout en lui tient du prodige. Ses facultés physiques sont aussi extraordinaires que son génie. Le vent, la pluie, la foudre, l'orage, lui sont indifférents. Il peut, à volonté, manger la moitié d'un bœuf homérique, ou jeûner pendant trois jours; dormir trente-six heures de suite, ou passer dix nuits blanches. En se promenant dans la campagne, il entend distinctement les bruits souterrains de la taupe et de la fourmi. Du haut des tours de Notre-Dame, il me reconnaît, passant sur la place, et il me dit, le soir, si j'avais un habit noir ou une redingote bleue. » M[me] Hugo, dans tout l'éclat de sa brune beauté, dans tout le charme d'un mariage d'amour, nous apparaissait comme une Béatrix descendue des sphères dantesques, heureuse, fière, souriante, entourée de trois beaux enfants; la délicieuse Léopoldine, qui devait mourir si jeune et dans des circonstances si tragiques; Charles, que les familiers de la maison surnommaient, je ne sais pourquoi, *Cascarinet*, et François-Victor. — « Madame, lui disait Émile Deschamps avec sa grâce exquise, il suffira de vous voir, pour que le classique le plus enragé applaudisse comme nous. »

Le lendemain, l'entrée au théâtre fut exactement conforme au programme. Les passants, les badauds, les commères du quartier, regardaient avec surprise cette queue gigantesque, qui ne ressemblait pas aux claqueurs ordinaires. Nous entrâmes en bon ordre, à deux heures précises, par une porte que je n'ai vu s'ouvrir que cette fois, et qui donne sur la rue Montpensier. De tout ce public bariolé, remuant, bruyant, parsemé de célébrités inédites, prochaines ou futures, je n'ai gardé qu'un souvenir dont je ne réclame pas le monopole : la chevelure de guerrier Franc et le gilet cramoisi de Théophile Gautier. Il n'y eut, quoi qu'on en ait dit, ni tapage préventif, ni malpropretés naturalistes. — « Ce glorieux génie fait de nous des corps glorieux », disait Achille Dévéria. On consomma beaucoup d'oranges et de bâtons de chocolat. Pour moi, ces six heures d'attente ne furent pas tout à fait perdues. J'avais alors l'oreille fine, et le langage de mes voisins ne me renseignait que trop sur certaines arrière-pensées.

— Tu peux bien croire, disait un de ces messieurs, qui fut plus tard compromis dans les émeutes du cloître Saint-Merry, que le succès du drame nouveau n'est pour nous que secondaire. Ce que nous voulons, ce qui n'est pas bien difficile, c'est conquérir Victor Hugo à notre cause. La besogne est faite aux trois quarts. Il y penche, il faut qu'il y tombe. Déjà l'interdiction de *Marion Delorme* l'a exaspéré. Il a foudroyé en beaux vers l'étrange prétention du comte d'Appony, refusant à nos maréchaux leurs titres cueillis sur le champ de bataille. Son royalisme est factice ; une lubie de jeunesse, rien de plus! N'est-ce pas un contresens, ce promoteur de la révolution littéraire, ce chef de l'école nouvelle, emmailloté dans le drapeau blanc, et patronné par les vieux radoteurs de la *Quotidienne* et de la *Gazette de France?* Le ministère Polignac est d'ailleurs arrivé à point pour nous le livrer tout entier. Hier, il était royaliste; aujourd'hui, il est neutre. Demain, il sera révolutionnaire! »

J'écoutais encore, lorsque le rideau se leva.

Tout est bien qui finit bien. *Hernani* n'est plus contesté. Sa reprise a fait le *maximum* pendant toute une saison, et, au moment même où j'écris ces lignes, Marseille, Lyon et Nîmes acclament la plus originale, la plus excentrique des interprètes de doña Sol. Mais, le 26 février 1830, lendemain de la première représentation, lorsque je pus enfin respirer et réfléchir après cette soirée d'éblouissement, de fièvre, d'enthousiasme *voulu* et *convenu*, je me demandai comment Victor Hugo n'avait pas compris et redouté le péril de cette *ovation de famille*, qui ne prouvait rien pour le succès réel et les représentations suivantes. Car enfin, il était clair que le poète ne pourrait indéfiniment avoir à lui toute la salle, qu'il faudrait bien finir par affronter le vrai public, et que ce public arriverait avec des intentions d'autant plus hostiles qu'on l'aurait préalablement exclu, tenu pour suspect et privé du droit de juger en premier ressort. L'événement ne me donna que trop raison. Mais, le 25, à huit heures, je ne songeai pas aux lendemains. J'appartenais tout entier à l'émotion, à la curiosité, à l'exaltation nerveuse du moment. Les loges se remplissaient lentement, et déjà les énergumènes murmuraient en menaçant du poing les loges vides : « C'est un complot! Ah! les gredins! les lâches! Vous verrez que ces misérables (les classiques) auront loué des places pour ne pas venir, et jeter un froid sur le succès! » Cette anxiété fut courte. A l'instant où la toile se leva au milieu d'un silence imposant, — presque effrayant, — je dirais que la salle était *bondée*, si le mot n'était pas d'invention trop récente. On se montrait, au balcon et dans les avant-scènes, les *illustres*, les beautés à la mode, les grandes

dames, les académiciens, la fine fleur de l'aristocratie parisienne et étrangère. Seulement, nous n'étions pas très au courant du *high-life*, et, pendant toute la soirée, d'après l'affirmation d'un de mes voisins, je pris pour l'ambassadrice d'Angleterre une actrice du boulevard.

Je me suis promis, dans ces *Souvenirs*, de m'abstenir de critique proprement dite; je raconterai mes impressions, qui furent celles de presque toute l'assistance. A la première scène, moins d'admiration que de stupeur. Le rôle de la duègne, doña Josefa Duarte, n'était pas, comme on l'a prétendu récemment, joué par Mme Thénard, mais par Mme Régnier-Tousez, mère de l'admirable artiste que nous avons si souvent applaudi dans *Gabrielle*, dans *une Chaîne*, dans *la Joie fait peur*, dans *le Supplice d'une femme*.

Tout ce début : « *C'est bien à l'escalier dérobé*, » — *Quoi, seigneur Hernani, ce n'est pas vous?* » — fit presque l'effet d'une gageure. Quand Michelot, qui jouait don Carlos, dit d'une voix de fausset ces vers déplorables :

> ... Un bon seigneur *caduc*,
> Vénérable et jaloux! sa fiancée adore
> Un cavalier sans barbe et sans moustache *encore*,
> Et reçoit tous les soirs, *malgré les envieux*,
> Le jeune amant *sans barbe* à *la barbe* du vieux...

Les plus enthousiastes perdirent contenance, et un jeune professeur de Louis-le-Grand, au risque de se faire assommer, dit à demi-voix : « Franchement, j'aime mieux Racine! »

Je dois rappeler ici ce qui s'était passé au Théâtre-Français avant et pendant les répétitions. Sauf Firmin, chargé du rôle d'Hernani, jeune amant imberbe qui frisait la cinquantaine, M. Hugo avait contre lui tout le comité. Monrose le père, le plus merveilleux des Figaros, jetait feu et flammes. Michelot avait promis à ses camarades de faire tomber la pièce. Il avait, à cette époque, un *double*, *grand premier rôle* qui venait de l'Odéon et qui s'appelait Perrier. Trois mois auparavant, Perrier avait eu un vif succès sous les traits du perfide Iago, dans le *More de Venise*, traduit par Alfred de Vigny. Il dit à M. Hugo : « Essayez-moi! A un génie comme le vôtre, prompt à toutes les audaces, il faut des acteurs jeunes, qui n'aient pas leur position faite, et qui, pour la faire, risquent le tout pour le tout. Nos chefs d'emploi, nos anciens, qui ont de brillants états de service et une clientèle à l'Académie, ne se hasardent qu'avec répugnance dans un ouvrage où tout est neuf, et où ils craignent d'être entraînés dans la chute du poète; Michelot vous

trahira, et ne sera peut-être pas le seul. » — M. Hugo crut devoir respecter les hiérarchies théâtrales, et ne s'en trouva pas bien.

Samson riait sous cape. Joanny, vieux *Cornélien*, n'était pas content. Quant à Mlle Mars, elle était bien trop fine, trop *femme*, pour prendre ouvertement parti contre un poète et une œuvre qui passionnaient toute la jeunesse de Paris; mais elle penchait du côté des dissidents, et nous savions que, à chaque répétition, elle n'avait cessé de taquiner M. Victor Hugo, notamment pour le vers :

> Vous êtes mon lion superbe et généreux.

Vers qui ne me semble pas, en somme, bien préférable à celui qu'elle proposait :

> Vous êtes mon seigneur superbe et généreux...

Née en 1778, — le même jour que Marie-Thérèse de France, — Mlle Mars avait alors cinquante-deux ans. Ses flatteurs la complimentaient de son imperturbable jeunesse. La vérité vraie, c'est que sa voix, d'un timbre délicieux, conservait toute la fraîcheur, tout le velouté de ses vingt ans, mais que son visage, malgré les plus savants artifices, accusait son âge. Elle disait à un de ses vieux amis, le comte O'M...y, son *lecteur* de prédilection : — Vous pensez bien que je ne suis pas assez sotte pour ne pas apprécier la supériorité de M. Hugo sur *mes* poètes ordinaires — et très ordinaires; Étienne, Andrieux, Alexandre Duval, Mazères, Casimir Bonjour et consorts; mais, avec ceux-là, je suis tranquille. Je les porte sans jamais craindre qu'ils ne m'écrasent. D'ailleurs, Molière et Marivaux sont toujours là pour me dédommager... Si j'étais plus jeune, je tiendrais à honneur de m'associer, pour ma faible part, au succès de ce grand mouvement qui entraîne toute une génération, et qui va peut-être renouveler le théâtre; mais... vous savez mon âge?

— Trente-deux ans.

— Oui, reprenait-elle avec un sourire mélancolique, pour les présidents de cour d'assises, trop polis pour me contredire... Mais savez-vous ce qui m'est arrivé l'autre jour? Le colonel (?) souffrait d'une rage de dents. Il ne consentait à aller chez le dentiste que si je l'accompagnais. Nous voilà chez Duchesne. — Nouvelle hésitation du patient. — Courage, jeune homme, lui a dit ce diable d'opérateur; quand ce ne serait que pour faire plaisir à la maman!...

Une fois sur le chapitre de Mlle Mars, le spirituel comte O'M...y était inépuisable. Les anecdotes surabondaient. En voici une qui me parut touchante, et que je crois inédite. Quelques années auparavant, Mlle Mars jouait, dans une pièce d'ailleurs assez médiocre, le

rôle d'une jeune femme, mère de trois enfants. A la fin du second acte, on venait lui dire qu'un de ses enfants était tombé dans le bassin du parc. Elle s'élançait hors de la scène avec un cri si déchirant et si vrai, que tout le parterre se levait pour l'applaudir. Dans l'entr'acte, comme ses amis la félicitaient, elle leur répondit : « Non! je ne suis pas contente; dans la pièce, j'ai trois enfants, et j'ai crié comme si je n'en avais qu'un! » — Le propos fut répété à une femme admirable, la marquise de M... qui venait d'être frappée dans ses plus chères affections. Heureuse mère de quatre fils qui faisaient son orgueil et sa joie, elle avait vu un de ces chers enfants mourir dans ses bras, après une longue agonie. Le surlendemain Mlle Mars reçut le sonnet suivant, dont elle a toujours ignoré l'auteur; sonnet inspiré par un verset de l'Évangile selon saint Jean.

— Ils t'accompagneront, vêtus de robes blanches;
Ils tiendront dans leurs mains le lis immaculé.
Le cèdre et le cyprès agiteront leurs branches
Sur ton cercueil qui passe, ô mon ange envolé!

Je ne te verrai plus, front pâli qui te penches
Comme pour écouter mon cœur inconsolé;
Je ne t'entendrai plus, douce voix qui t'épanches
Comme le son lointain d'un luth d'ombre voilé.

Je reste et tu t'en vas!... on me dit : « Pauvre mère!
Pourquoi te désoler? Tu n'es pas solitaire;
Regarde tes trois fils, que t'envirait un roi! »

— Non, cher enfant! ces mots d'une langue vulgaire
De mon deuil maternel offensent le mystère;
Je pleure... Comme si je n'avais eu que toi!...

Mais nous voilà bien loin d'*Hernani*. Des applaudissements de bon aloi saluèrent la belle tirade : « *Oh! l'insensé vieillard...* » et se ralentirent après l'entrée de don Ruy Gomez de Silva, qui nous sembla parler par énigmes. Joanny manquait de mémoire, et accrochait plusieurs hémistiches. Lorsque survint le fameux vers :

Oui, de ta suite, ô roi! De ta suite! — j'en suis!

Un léger susurrement courut dans le parterre. — « Comme tout cela sera sifflé à la quatrième représentation! » — me disait Emmanuel Richomme, qui était resté classique.

Le second acte m'a toujours paru d'autant plus fou, qu'il rend le dénouement plus invraisemblable. Quoi! voilà un grand d'Espagne,

duc de Segorbe, duc de Cardoña et autres lieux, qui s'est métamorphosé en *outlaw*, en bandit, chef d'autres bandits. Ses compagnons pillent, assassinent, tuent, violent, incendient, sans que sa conscience éprouve le plus léger scrupule; — et, le soir de ses noces, au moment d'entraîner sa chère doña Sol dans la chambre nuptiale, ce même homme avalera du poison, sûr que sa jeune épousée va s'empoisonner avec lui, — pour le bon plaisir d'un vieux maniaque qui souffle dans un cor de chasse! Le loup-cervier se change en hermine! Hernani se croirait déshonoré, s'il envoyait à tous les diables ce stupide vieillard, et il n'a pas cru forfaire à l'honneur castillan en égorgeant son prochain, en détroussant les passants et en brûlant la moitié d'une ville? Encore et toujours, la théorie du superflu aux dépens du nécessaire! L'affiche portait en sous-titre : « OU L'HONNEUR CASTILLAN. » — Non, ce n'est pas l'honneur de Saragosse; c'est l'honneur de Charenton.

Tout le drame oscilla ainsi, à travers des alternatives d'enthousiasme, d'étonnement, de malaise, de protestations timides, jusqu'au célèbre monologue de Charles-Quint, qui n'avait pas moins de cent-huit vers, et que Michelot déclama d'un ton goguenard, comme s'il en jouait la parodie. Elle circula aussitôt, sous la forme de ce distique :

C'est là le romantisme? Alors qu'on me ramène
A ton monstre marin, récit de Théramène!

Mais le cinquième acte enleva le succès. Froide et terne dans les quatre premiers actes, par la bonne raison que le rôle de doña Sol y est glacial et passif, M[lle] Mars fut ravissante d'amour chaste et de grâce virginale, dans la scène délicieuse, comparable à tout ce que Shakspeare a rêvé de plus poétique et de plus exquis. Je crois encore entendre, après plus d'un demi-siècle, cette voix enchanteresse s'exhalant, au milieu des fleurs de cette terrasse, sous la pâle clarté des étoiles, dans ce *duo* de poésie, de passion et de jeunesse :

Dis, ne le crois-tu pas? Sur nous, tout en dormant,
La nature, à demi, veille amoureusement.
La lune est seule aux cieux, qui, comme nous, repose
Et respire avec nous l'air embaumé de rose...
... Dis, ne voudrais-tu pas voir une étoile au fond?
Ou qu'une voix des nuits, tendre et délicieuse,
S'élevant tout à coup, chantât...
Capricieuse!

Puis elle fut littéralement sublime, lorsque le sinistre vieillard

(rien de M. Thiers) vint réclamer sa proie, lorsqu'elle s'écria, avec une sorte d'amoureuse furie :

> Il vaudrait mieux pour vous aller aux tigres même
> Arracher leurs petits, qu'à moi celui que j'aime !

Ce fut une explosion d'autant plus foudroyante qu'elle avait été plus tardive. Doña Sol rajeunissait de trente ans son incomparable interprète. La perfection de l'art, secondée par une inspiration subite et une émotion longtemps contenue, ne pouvait aller plus loin. Les bizarreries, les longueurs, les vers étranges, les situations forcées, l'invraisemblance même et l'horreur de ce dénouement, tout fut oublié. L'admiration factice, l'enthousiasme de parti-pris, se changèrent en délire. Nos *aînés*, qui connaissaient le riche répertoire de Mlle Mars, se demandaient par quel prodige cette grande artiste, si habile à rendre les nuances les plus délicates des rôles de Sylvia ou de Célimène, d'Elmire ou d'Araminte, se révélait, tout à coup, non pas égale, mais infiniment supérieure à toutes les actrices de tragédie et de drame. La partie était gagnée, sauf les revanches probables. Le rideau tomba au milieu d'applaudissements unanimes, qui ne pouvaient guère rencontrer de contradicteurs ; car, à l'ouverture des *vrais* bureaux, toute la salle étant louée, on n'avait pu laisser entrer que trois de ces *gueux de payants*, et, s'ils avaient sifflé, les hugolâtres leur auraient fait un mauvais parti. Quand Firmin, qui avait joué Hernani avec la conviction et l'énergie d'un néophyte, vint nommer l'auteur, une double ovation accueillit ce nom, illustre déjà et encore pur. L'orchestre et le parterre, se levant en masse, saluèrent de leurs acclamations l'heureuse compagne du poète, qui, radieuse, triomphante, nous remercia d'un sourire, comme une belle souveraine, contente de son peuple.

XI

Ce qu'il y avait à redouter, c'étaient les lendemains. La presse fut généralement peu favorable. Les journaux du libéralisme, obéissant aux influences des Arnault, des Étienne, des Jay et des Jouy, traitèrent d'orgie cette représentation et de rapsodie ce drame. Les purs classiques crièrent à la décadence, à la barbarie, à l'abomination de la désolation. *La Quotidienne*, plus modérée, fut froide, devinant, sans doute, que le poète lui échappait. Les petits journaux, d'abord bienveillants, ne purent résister à la tentation d'amuser leurs lecteurs, et de tourner en *charge* les vers durs,

emphatiques ou bizarres. Étienne inventa le mot *novateur rétrogade*, qui fit fortune. Ce fut alors que circulèrent les légendes de *vieil as de pique*, de ce *polisson de Racine*, de « *Monsieur, vous avez rié!*) », où il n'y avait rien de vrai, mais qui amusèrent les salons. Le plus fâcheux, c'est que de jeunes écrivains, des critiques sérieux et spirituels, évidemment dégagés de la tradition et sympathiques à la nouvelle école, parlèrent de déception, et déclarèrent que ce n'était pas la peine de démolir à grand fracas la tragédie, sous prétexte de nous ramener au vrai, pour faire encore plus *faux* que *Bajazet* et que *Zaïre*. M. Auguste Trognon publia, à ce sujet, dans la *Revue Française*, un article fort remarqué, qui lui valut, huit ans plus tard, le vers de *Ruy-Blas* :

... L'affreuse compagnonne
Dont le menton fleurit et dont le nez *trognonne.*

Car nul n'est plus vindicatif que M. Hugo, malgré ses airs doucereux d'apôtre du pardon, de bienfaiteur de l'humanité et de grand pontife de la paix universelle ; témoin, dans son livre hideux, des *Quatre Vents de l'Esprit*, le vers où ses fureurs vengeresses amalgament Nonotte, Gustave Planche, Louis Veuillot, Nisard et Mérimée !

Lorsqu'on joua la joyeuse parodie : *Harnali, ou la contrainte par cor*, le mot d'ordre fut d'applaudir, en ajoutant : « C'est très amusant, mais les plus spirituels parodistes auront beau faire : ils n'imagineront jamais rien de plus grotesque, de plus bouffon, que la pièce elle-même ! »

Et le public payant? A dater de la troisième représentation, il fallut bien l'admettre. Alors éclatèrent les orages, les bordées de sifflets, les quolibets, les querelles, les injures, les menaces de duel. Le Théâtre-Français n'était plus qu'un champ de bataille. Les admirateurs, les amis de M. Hugo et de son drame, craignaient par-dessus tout que M[lle] Mars, habituée à n'entendre que des *bravos* et à ne recevoir que des compliments, ne se décourageât et ne rendît son rôle. Pour conjurer le péril, une élite, choisie parmi les plus fervents, allait, tous les soirs, après le rideau baissé, saluer doña Sol dans sa loge, en lui apportant des bouquets, des couronnes, des hommages enthousiastes, et en exagérant le chiffre de la recette. Un soir, ayant dîné avec Paul Huet, Eugène Devéria et Peterlet, la tête un peu montée par ces sifflets qui m'exaspéraient, je suivis ce groupe de consolateurs, et j'arrivai au seuil du sanctuaire. M[lle] Mars était furieuse. L'attaque de nerfs semblait imminente, et, franchement, après avoir joué, comme elle le jouait, le dernier

acte d'*Hernani*, la grande artiste avait le droit d'être nerveuse. A ceux qui lui disaient : « Mais, madame, les sifflets ne s'adressent pas à vous ! » elle répliquait brusquement, en déchirant son mouchoir brodé : « Tout cela est bel et bon ! Ils ne s'adressent pas à moi ; mais c'est moi qui les reçois en plein visage, tandis que M. Hugo est libre d'aller se promener sur le boulevard... Non ! C'est impossible ! Je suis à bout de forces : encore deux soirées comme celle-ci, et je renonce à la lutte ! »

Elle persista pourtant, en vaillante artiste qu'elle était. Les récalcitrants se lassèrent de siffler ; mais les recettes baissèrent. En somme, la victoire n'était pas décisive, et laissait tout en suspens. — Aussi loin d'Austerlitz que de Waterloo ! — Je finis ce trop long récit par un détail que les circonstances présentes rendent assez curieux. En avril, après le départ des Italiens, une troupe allemande vint chanter, salle Favart, *Freyschutz*, *Oberon* et *Fidelio*. J'allai entendre Haitzinger et Mme Schrœder-Devrient. Le hasard me plaça à côté de Firmin. Ses voisins le taquinaient à propos d'*Hernani*, lui reprochaient amicalement de dépenser son talent au profit d'une pareille pièce, et d'un auteur qui n'avait pas le sens commun. Il répondit : « Messieurs, dans cinquante ans ON LUI DRESSERA DES STATUES ! » 1830-1880. — Le compte y est.

XII

A la première représentation d'*Hernani*, j'avais été, pendant un entr'acte, présenté à un excellent homme de beaucoup de talent et d'esprit, Hippolyte Romand, ami de la famille Janvier, de Joseph d'Ortigue et de Berlioz. Il a eu, lui aussi, son moment, dont il n'a pas profité. Vers 1840, il fit jouer à l'Odéon, avec un éclatant succès, un drame intitulé : *le Bourgeois de Gand*. Il fut moins heureux, au Théâtre-Français, avec *le Dernier Marquis*, dont la donnée était pourtant bien ingénieuse ; mais il eut, avec Latour de Saint-Ybars, Émile Augier, Mme de Girardin, Scribe et Ernest Legouvé, l'honneur d'être un des rares auteurs que Melpomène-Rachel consentit à admettre dans son classique répertoire. En 1844, pendant une exposition quasi-universelle, elle joua sa *Catherine II*, qui réussit à souhait et réalisa de magnifiques recettes. Depuis lors, Romand, médecin-poète, causeur spirituel, anecdotier charmant, doué d'une bonne dose de philosophie pratique, préféra le dilettantisme aux chances et aux fatigues de la carrière dramatique. Je ne retrouve plus à son actif, dans mes souvenirs, que la *Fiancée du Diable*, opéra-comique en trois actes, musique de Victor Massé,

— écrit en collaboration avec Scribe. Sous l'Empire, cet aimable homme fut nommé inspecteur des hôpitaux dans le midi de la France, et, plus tard, directeur de l'hospice des Quinze-Vingts.

« — *Hernani*, me dit Romand, ce premier soir, ajoute encore à la gloire poétique et lyrique de M. Hugo, mais ne conclut rien, absolument rien, en faveur de ses aptitudes dramatiques. » — C'est et ce sera toujours la note juste.

Le surlendemain, je le rencontrai, dans le jardin du Luxembourg, se promenant avec deux amis d'une tournure et d'une figure remarquables, deux de ces hommes qui ne peuvent passer inaperçus, et de qui l'on se dit : « Où donc les ai-je vus?... Je crois les reconnaître. »

Le plus âgé des deux avait évidemment dépassé la quarantaine. Sa belle prestance, son profil d'une régularité parfaite, sa tenue correcte, sa redingote noire, scrupuleusement brossée, auraient pu le faire prendre pour un diplomate plutôt que pour un artiste ou un poète. Ses yeux vifs, sa bouche fine, aristocratique, railleuse avec une nuance de bonhomie, étincelaient de verve narquoise et d'esprit; et cependant l'attention se fixait de préférence sur l'autre promeneur, plus jeune d'une quinzaine d'années, et qui me fit l'effet d'un géant. Celui-là n'avait rien de commun avec le type idéal de beauté grecque ou romaine. Ses cheveux crépus, son front large, mais légèrement déprimé, la saillie de sa lèvre inférieure, son teint basané, la forme particulière de sa tête énergique et puissante, dénonçaient ses origines et les ardeurs d'un *sang mêlé*. Mais ce que ses lèvres avaient de trop sensuel, ce que ses traits offraient d'irrégulier, était amplement corrigé par une incroyable expression de force et de bonne humeur, par le rayonnement d'une nature exubérante. Il avait l'air heureux d'être au monde, et prêt à répandre son contentement sur l'univers entier. Il personnifiait, comme on l'a dit plus tard, le génie de la vie, et c'est pourquoi il est mort le jour où la France se mourait. On ne pouvait le regarder sans songer à ces riches terrains des tropiques, qui produisent trois récoltes par saison.

Hippolyte Romand me fit un signe, quitta pour un moment ses deux compagnons de promenade, et vint à moi...

— Vous connaissez, me dit-il, ces deux messieurs?

— Oui... c'est-à-dire non... il me semble...

— Le plus âgé est Merle, un des vôtres, que nous appelons un Merle blanc... le plus aimable et le plus amusant des *paniers percés*.,. auteur de je ne sais combien de vaudevilles en collaboration avec Désaugiers, Brazier, Rochefort ou Dumersan... Il passe sa vie à gaspiller son esprit, et il dépense son esprit à galvauder sa

vie... Il a eu bien des occasions de faire fortune, et il est criblé de dettes... Je suis sûr que dans les poches de cette redingote si correcte on trouverait du papier timbré...

— Et l'autre?

— L'autre... Je vous disais avant-hier que M. Hugo, dont la part est assez belle, ne me paraît pas posséder le génie dramatique... Depuis deux ans, la révolution littéraire est complète dans la philosophie comme dans l'histoire, dans l'ode comme dans le roman. Que restait-il encore à renouveler? Le drame [1]. L'un avait dit : A moi la prière et ses ailes de séraphin! — Un autre : A moi le monde et ses trésors de poésie! — Un troisième : A moi l'âme et ses mystères! — il fallait qu'un quatrième vînt, qui dit : A moi l'homme et ses passions!...

— Eh bien?

— Eh bien, ce quatrième, le véritable poète dramatique de l'école nouvelle, c'est l'homme que vous voyez là-bas... C'est Alexandre Dumas!...

— Alexandre Dumas! l'auteur d'*Henri III?*

— Lui-même... et, à ce propos, un de ces matins, je vous conduirai chez lui. Paul Huet lui a parlé de vous... il sait que vous êtes d'Avignon, et il veut vous demander des renseignements...

— Sur quoi?

— Sur l'assassinat du maréchal Brune...

— Jamais!... Jamais!... plutôt me précipiter dans un abîme sans fond, plutôt écrire une tragédie en cinq actes et en vers, plutôt lire les poèmes épiques de M. Parseval-Grandmaison, que d'aider qui que ce soit à feuilleter cette page sanglante que je voudrais pouvoir déchirer...

— Oh! rassurez-vous! Très probablement, vous n'aurez rien à dire... Il ne saura plus pourquoi vous êtes venu; il parlera tout le temps, et nous n'y perdrons rien!

— A bientôt, alors?

— A bientôt.

Armand DE PONTMARTIN.

La suite prochainement.

[1] Ce passage est extrait d'un article d'Hippolyte Romand, publié dans *la Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1834.

UNE PAGE SECRÈTE DE L'HISTOIRE D'ITALIE

UN ROI ET UN CONSPIRATEUR

VICTOR-EMMANUEL ET MAZZINI [1]

II

Victor-Emmanuel poursuivait son projet d'expédition en Galicie. Mazzini en fut informé; et quoiqu'il eût déclaré ne plus vouloir négocier avec la cour, il envoya aussitôt à Turin M. Bulewski, porteur de 4 millions de roubles en titres du crédit foncier polonais, avec prière de le présenter au roi. Victor-Emmanuel se contenta de faire recevoir l'envoyé révolutionnaire par le comte de Castiglione, mais il promit de l'appuyer, et lui fit remettre peu de temps après une note en français ainsi conçue :

M. Bulewski devra se présenter dans deux jours chez M. le ministre Peruzzi, qui l'aidera dans certaines limites au départ de ses hommes. Sa Majesté approuve le départ de M. Bulewski. Un mouvement dans le Tyrol et la Vénétie sera réprimé; mais on a la promesse que rien ne sera commencé sans un mot d'ordre. *L'initiative du projet de M. Bulewski appartient à Sa Majesté, qui s'en occupe depuis deux ans, tandis que Mazzini l'a émis dernièrement.*

Ces dernières lignes qui faisaient exactement la part des initiatives et des responsabilités, dénotaient un assez vif mécontentement. Pourquoi Mazzini, l'ennemi de la royauté, s'attachait-il pour ainsi dire à tous les pas du roi? Pourquoi, après l'expédition de

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1881.

Vénétie, prétendait-il organiser l'expédition de Gallicie, et venait-il ainsi se mêler d'un projet où il n'avait que faire?

Ce projet, M. Bulewski l'exposait lui-même ainsi le 30 mai 1864[1]... « Regardant l'insurrection de la Galicie comme le seul moyen de salut pour la Pologne..., le centre révolutionnaire polonais s'est mis directement en rapport avec l'Italie et la Hongrie..., ses alliées naturelles, contre l'Autriche. En Italie, le centre polonais s'est adressé à la fois à deux partis opposés quant à leurs moyens d'action, mais qu'il considère tous deux comme devant s'unir à lui... Il a proposé au général Garibaldi d'accepter le mandat de chef moral de l'insurrection en Vénétie, en Pologne et en Hongrie; et, connaissant le prestige de son nom, il lui a demandé son fils, le colonel Menotti, pour commander une légion italienne en Galicie. *Le général a accepté le mandat et a promis son fils.* D'un autre côté, ayant appris par le colonel Borzyslawski que des personnes influentes[2] consentaient à appuyer sérieusement le mouvement insurrectionnel en Galicie, le centre polonais a fait organiser, en Italie, par ledit colonel, des cadres italiens, hongrois et polonais... Ces cadres, tout prêts à partir et auxquels nous payons une solde depuis un mois et demi [3], se composent de trois cent soixante hommes, qui doivent débarquer, comme ouvriers des chemins de fer à Sulina, à Galatz, à Ibraïla, où nous avons déjà quatre de nos commissaires civils et militaires... En Moldavie, sous le commandement du colonel Frygesi, nous avons une colonne hongroise prête à entrer en campagne. En Serbie, il y a un corps de trois mille hommes tout armé... Nos agents en Galicie ont préparé dans les petites villes les éléments d'un soulèvement général, et ils sont tout prêts à rejoindre nos hommes dans les montagnes pour s'y organiser militairement... Mais pour pouvoir commencer ces mouvements, nous avons besoin d'armes et de fonds, beaucoup plus considérables que ceux dont nous disposons... Nous nous adressons donc au... (roi) et nous proposons : 1° d'envoyer tous nos cadres en Moldavie, par détache-

[1] Dans l'analyse de ces pièces, trop longues pour être reproduites, nous restons autant que possible fidèles au texte, nous corrigeons seulement en quelques points la forme un peu polonaise du français de M. Bulewski.

[2] Le roi.

[3] La solde n'était pas considérable : 1 franc par jour pour les simples soldats, 2 francs pour les officiers, 3 francs pour les officiers supérieurs. Les 360 hommes comprenaient : 77 officiers, 7 médecins, 160 sous-officiers, 116 soldats. Ce n'étaient que des cadres ; le petit nombre des soldats le démontre assez. — Il semble résulter des comptes de Borzyslawski, que les membres du corps expéditionnaire étaient munis de passeports suisses. Ces passeports avaient coûté 5070 francs pour 338 hommes, plus 1352 francs de visa, et 500 francs à un sieur Klucken, envoyé en Suisse, pour les procurer. En tout : 6922 francs.

ments de trente hommes, à raison de deux convois par semaine; 2° dix jours après l'arrivée du dernier convoi, d'entrer en campagne à la fois en Galicie et en Hongrie; dès que nos colonnes apparaîtront dans les montagnes, la Galicie et la Hongrie se soulèveront, conformément au plan que nous avons organisé d'avance. »

Le programme de Bulewski, *délégué plénipotentiaire du centre révolutionnaire polonais*, était caractéristique. C'était, comme il le disait lui-même,

... Celui de la révolution : Tout pour les peuples, tout par les peuples. Point d'alliance avec les idées ni avec les hommes du passé; — solidarité avec les hommes et les principes de l'avenir, la guerre puisant ses moyens d'action et ses forces vitales dans les masses populaires; l'ordre social réorganisé de façon à redresser les iniquités séculaires auxquelles les peuples ont été et sont encore condamnés.

Le 8 juin, à la suite de diverses conférences entre le comte de Castiglione, Bulewski et M. Diamilla-Müller, tous les arrangements avaient été pris. Les hommes avaient été payés, et M. Müller écrivait, le 9 juin, à Mazzini :

L'agent du roi est Sacchi. D'autres fonds ont été donnés. On a télégraphié au consul italien à Galatz de payer 1000 livres à Frygesi. *Bulewski part pour Caprera.* On a promis que si Menotti se met en route on lui fournira l'argent nécessaire. La première colonne partira mardi de Gênes, Livourne et Ancône.

Mazzini, semblant revenir sur ses réserves antérieures et ses défiances, répondait, le 9 juin, à des lettres antérieures :

Je suis content de ce qu'on obtient. En ce qui vous concerne, répétez en toute occasion, et comme si vous parliez en votre nom, qu'il faut préparer les provinces vénitiennes à agir; que par conséquent il faut armer, qu'on devrait fermer les yeux sur les préparatifs du parti d'action et ne pas nous persécuter; — *que nous attendrons l'initiative*, mais que nous voulons être sûrs de ne pas trahir et de pouvoir suivre.

Dans une autre lettre, il insistait, suivant son habitude, sur la nécessité du soulèvement en Vénétie; puis, le 20 juin, avec une sorte de désappointement amer, il s'écriait :

Le *départ de Garibaldi* pour Ischia était pour moi inattendu. Je ne suis pas au courant des décisions prises...

Le voyage de Garibaldi, dont le but est toujours resté mystérieux, effectué immédiatement après la visite de Bulewski à Caprera, et

coïncidant avec les préparatifs de l'expédition de Galicie, fut considéré généralement comme la première étape d'une attaque projetée contre les provinces orientales de l'empire d'Autriche. A peine le général fut-il arrivé à Ischia, qu'on vit ses amis s'agiter dans toute l'Italie, faire partout des enrôlements, se rendre, soit dans l'île auprès de lui, soit à Naples, à portée de le voir sans cesse. Aucun d'eux, cependant, n'était informé de ses desseins; aucun ne savait s'il était d'accord avec Mazzini ou avec le roi, s'il comptait frapper bientôt un de ces coups hardis et soudains qui lui étaient habituels et qui lui avaient valu son prestige, et sur quels rivages il conduirait ses bandes, en Hongrie, en Pologne, en Serbie. Les plus ardents étaient profondément irrités de son silence. Garibaldi émancipé! Garibaldi échappant à leur influence! Garibaldi ayant d'autres alliés! Que deviendrait leur importance? Si le condottiere s'enrôlait sous la bannière royale, abandonnés à eux-mêmes, ne se trouveraient-ils pas réduits au néant, eux dont le rôle était une opposition constante aux pouvoirs réguliers et au roi, sur le terrain de la république et de l'unité nationale? La plupart, d'ailleurs, voulaient mettre Garibaldi à la tête de l'expédition de Vénétie, sur laquelle se concentraient toutes leurs espérances. Ils ne pouvaient consentir à son éloignement. Pour le garder en Italie et lui rendre toute expédition lointaine impossible, ils publièrent le 10 juillet, dans le *Diritto* la protestation suivante :

Sachant d'une façon certaine que quelques-uns des membres les plus importants du parti d'action sont appelés à prendre part à des expéditions militaires et révolutionnaires hors du territoire italien, et convaincus : que l'Italie est dans une situation politique grave; — qu'une révolution destinée à servir les intérêts de la liberté ne peut pas trouver de terrain plus favorable et de peuple mieux disposé qu'en Italie; — que les entreprises trop lointaines et trop incertaines, telles que celles dont on parle, *organisées par les princes*, doivent nécessairement l'être plutôt dans leur intérêt que dans celui des peuples ; les soussignés croient de leur devoir, pour décharger leur conscience, de déclarer que l'éloignement des patriotes italiens en ce moment ne peut qu'être funeste aux intérêts de la patrie.

Haineuse et violente, cette protestation, il faut le reconnaître, aurait été justifiée au fond, s'il est vrai que, pour les amis du roi, la diversion projetée fût dirigée moins contre l'Autriche que contre le parti d'action dont ils désiraient tromper l'impatience et éloigner les éléments les plus turbulents. Quoi qu'il en soit, elle atteignit le but que s'étaient proposé ses auteurs. Elle rendit l'expédition de Galicie impossible. En la dénonçant à l'Europe, elle obligea le gouvernement italien à en suspendre les préparatifs et à effacer de son

mieux les traces de la part que le roi y avait prise. Il avait encouragé en pleine paix la rébellion contre un souverain étranger et donné la main aux révolutionnaires pour fomenter dans un État voisin des troubles dont il espérait tirer profit. Tout lui commandait de reprendre au plus tôt à l'égard des puissances une attitude qui pût dissiper leurs défiances et calmer leurs inquiétudes. Il fut profondément irrité d'avoir été ainsi mis en suspicion aux yeux de l'Europe par des alliés dont il n'avait pas sans répugnance agréé le concours et de se voir arrêté tout d'un coup par une sorte de sommation brutale dans un projet longtemps caressé. Garibaldi ne le fut pas moins. Son autorité avait été méconnue par ses lieutenants. Ils n'avaient plus en lui une foi aveugle. Après l'avoir flatté pour le conduire, ils prétendaient faire de lui l'instrument docile de leur ambition ; et par leur indiscipline, ils rendraient peut-être impossible à l'avenir le renouvellement de ses exploits.

Le roi et lui semblaient depuis Aspromonte, séparés par un abîme. Leur mécontentement commun les rapprocha. Victor-Emmanuel fit le premier pas. Il se croyait de justes griefs contre le général, qu'il accusait avec raison d'avoir manqué à sa parole, en tentant un coup de main sur Rome. Mais il savait sacrifier ses ressentiments personnels aux intérêts de sa politique. Il dépêcha immédiatement à Ischia le baron Porcelli. Celui-ci devait confirmer à Garibaldi la volonté bien arrêtée du roi de poursuivre le plus tôt possible avec une infatigable énergie, l'œuvre de l'unification, lui demander son concours et lui offrir un rôle important et un poste d'honneur dans les éventualités qui ne tarderaient pas à se présenter, insister sur le bénéfice que retirerait l'Italie d'une entente étroite entre les deux grands patriotes qui faisaient sa gloire, et sur la nécessité pour eux de se concerter toujours directement sans intermédiaire. Garibaldi était gardé à vue par ses lieutenants. Avec une vivacité toute militaire, Porcelli, violant la consigne et écartant de force les obstacles qu'on lui opposait, réussit à pénétrer jusqu'à lui. Il en fut quitte pour un duel, dans lequel il blessa grièvement un des secrétaires du général, remit à celui-ci le message dont il était porteur et eut avec lui un long entretien. Habilement caressé dans son orgueil, satisfait des avances dont il était l'objet, flatté d'être invité à traiter désormais avec la couronne de puissance à puissance, heureux aussi de sortir à son honneur de l'impasse où il se sentait acculé, Garibaldi prit immédiatement son parti. Il manda à Ischia ses amis réunis à Naples, leur annonça que ses projets étaient ajournés, les engagea à rentrer dans leurs foyers et dès le lendemain repartit pour Caprera sur le bateau à vapeur, le *Zuave di Palestro*, qui avait amené auprès de lui le baron Porcelli.

Quant à l'entreprise commencée, elle n'avait plus de chef, elle n'avait plus l'appui du roi. Elle ne put pas être poursuivie. Le confident de Mazzini, M. Müller, lui écrivit, le 13 juillet :

Le roi déclare qu'il a été compromis devant l'Europe par la protestation du *Diritto*, et qu'il ne peut plus venir en aide à une expédition que vos amis dénoncent comme dictée par son intérêt personnel... Je lui ai fait parvenir avant-hier, par deux voies différentes, une justification de la protestation, expliquant qu'elle avait eu uniquement pour but de s'opposer au départ de Garibaldi et de mettre le général en garde contre un piège qu'on redoutait pour lui. Il semble que cette explication ne fasse qu'envenimer la plaie, car le roi déclare qu'il ne savait pas que Garibaldi dût partir... D'ailleurs, l'accusation et la dénonciation subsistent; et suivant le roi, elles viennent de ceux-là même qui devaient l'aider par leur silence; d'autant plus l'aider que, dans son programme, l'élément italien ne devait pas paraître, ou ne devait paraître qu'en dernier lieu dans l'expédition de Galicie... Nous avons eu ce matin avec Bulewski et le représentant de S. M. une longue et vive explication... Il y a une chose que je ne dois pas vous dissimuler. Parmi vos amis, il y en a qui ne voyaient pas de bon œil le roi se mettre véritablement à l'œuvre et au lieu de se borner à de vaines paroles, payer de sa personne et de sa bourse. On n'est pas éloigné de croire qu'ils ont eu recours à la protestation afin de tout compromettre, les hommes et le projet. Cette pensée vient naturellement à l'esprit, quand on écarte la supposition du projet qu'on aurait eu d'éloigner Garibaldi et de lui tendre un piège... L'affaire est donc, sinon abandonnée, suspendue en ce qui nous concerne, c'est-à-dire quant aux départs, aux payements, aux préparatifs... Permettez-moi d'écarter toute idée de mystification de la part du roi... et de vous dire que s'il y a deux hommes vraiment honnêtes, c'est lui et vous.

Le correspondant de Mazzini et le délégué polonais s'empressèrent de protester contre les paroles publiées dans le *Diritto* ; mais inutilement. « Le roi dégoûté des gens à qui il avait eu affaire, voyant que les dangers et les difficultés de l'entreprise étaient plus grands qu'il ne l'avait prévu, ne voulut plus ni s'en mêler ni la permettre. »

Je ne suis pour rien dans ce qui arrive, répondait Mazzini à M. Müller. Je n'aurais certainement pas publié la protestation. Mais l'alarme du parti est la conséquence légitime, inévitable, de deux causes que le roi devrait comprendre. La première, c'est le discrédit dans lequel est tombé auprès de nous le ministère immoral et persécuteur qui nous gouverne. En entendant parler du départ de Garibaldi, la première idée qui est venue à des hommes pleins de défiance

à l'égard d'un ministère systématiquement hostile, c'est qu'il s'agissait d'une trame traîtreusement ourdie pour éloigner et perdre le général... La seconde, c'est la manie d'ourdir des conspirations dans des conspirations. On m'a laissé ignorer le projet. Comment puis-je alors diriger la conduite du parti?... Voici les raisons pour lesquelles je désapprouve l'idée du départ de Garibaldi. Avec l'appui du roi, nous sommes assurés d'un soulèvement en Galicie et ailleurs. Mais il faut que ces soulèvements soient suivis d'une insurrection en Vénétie. Or Garibaldi, qui est nécessaire en Vénétie, ne l'est pas ailleurs. Les provinces vénitiennes interpréteraient son départ comme un abandon et comme une déclaration implicite qu'il n'y a rien à faire en Italie. La vraie base de toutes les opérations est au contraire là... Un mouvement en Galicie et en Hongrie est un mouvement en l'air, s'il n'est pas suivi immédiatement d'un mouvement italien. Et l'éloignement de Garibaldi rendrait impossible l'action italienne... Nous aider pour le départ successif des cadres ; activer le mouvement galicien et hongrois ; autoriser les provinces vénitiennes à suivre nos conseils aussitôt que le mouvement aura éclaté ailleurs ; Menotti en Galicie, pour que son nom agisse sur les régiments italiens ; Garibaldi réservé pour agir en Vénétie ; enfin, pour conclure, l'intervention du gouvernement : tel était le programme. Or ce programme est tout d'un coup changé, et à mon insu on engage Garibaldi à partir. De là l'idée, chez moi, parmi les Vénitiens et dans les pays dont on prépare l'insurrection, que l'Italie ne veut pas suivre et que pour empêcher précisément qu'elle ne le fasse, on éloigne Garibaldi. D'où scission et imprudence de tout côté... En attendant, le moment opportun passe. Le roi peut avoir raison sur le fait spécial, mais il a tort de ne pas voir que, dans le cas présent, il faut s'entendre sans réserve. Tout peut encore réussir, si l'on suit le plan que je propose... Klapka devrait aller en Galicie et en Transylvanie, Garibaldi être réservé pour agir en Vénétie. Alors je garantis le succès. Sinon, je ne sais ce qui arrivera.

P. S. — Garibaldi ne m'a jamais dit un mot de son projet, et j'avoue que je n'ai pas ajouté foi à l'avis donné d'abord par le comte Verasis de Castiglione à Antonio Mosto.

A la même date, le 14 juillet, dans une longue lettre en français adressée à un autre correspondant, il insistait sur le même point :

Si nous ne pouvons, disait-il, après le soulèvement de la Galicie, opérer un mouvement à l'intérieur de la Vénétie, le gouvernement, quelles que soient ses intentions, manquera de prétexte pour agir. Je le connais, il n'agira pas. On concentrera toutes les forces autrichiennes pour écraser les autres mouvements isolés, et nous passerons pour traîtres aux yeux de la Galicie et de la Hongrie. Je ne veux pas

m'exposer à jouer ce rôle. Il me faut, à moi aussi, une garantie, et on me l'ôte en m'ôtant Garibaldi... Voilà ce qu'il faut dire au comte Castiglione et à qui de droit.

Et le 25 juillet, il ajoutait :

Mes projets n'ont pas été appuyés comme ils devaient l'être. Il fallait que les secours accordés le fussent rapidement, d'un seul coup, afin que l'insurrection galicienne éclatât avant l'accumulation des neiges dans les Carpathes et dans les Alpes. La promptitude de l'action empêche la découverte des préparatifs. A nous simples particuliers, réduits à nos ressources individuelles, il est permis de traîner les entreprises en longueur. A un roi, à un gouvernement, non ! Avec un accord sincère et 200 000 francs dépensés d'un seul coup, nous serions maintenant en Vénétie... Avec la lenteur, l'incertitude et le procédés mesquins qu'on a mis en tout, on a laissé tomber la Pologne, échapper l'occasion qu'offrait la guerre du Danemark, entravé notre action ; puis comme si l'on craignait qu'après les Galiciens, nous nous missions nous-mêmes en mouvement, on a essayé de faire partir Garibaldi... On l'a essayé à mon insu, après m'avoir dit qu'on ne pouvait s'entendre avec lui... Il est possible qu'individuellement le roi vaille mieux que ses conseillers ; mais s'il ne peut s'affranchir de leur influence, lui et eux, c'est tout un... Le roi ne voit pas qu'avec 380 000 soldats, 130 000 gardes nationaux mobilisés, 30 000 volontaires, l'insurrection, l'appui des autres peuples, on peut battre l'Autriche : il est donc inutile de songer à s'entendre...

Pendant que Mazzini multipliait les conseils et les correspondances, toute l'organisation de l'expédition se disloquait. Borzylawski était parti, le 25 juillet, pour la Moldavie, et il avait laissé à Constantinople les hommes qui y avaient été réunis sans aucune ressource, avec la promesse de leur envoyer de Bukarest l'argent qu'il n'avait pas. Le 12 août, deux des officiers, Kraus et Halazy, écrivaient qu'ils étaient à bout de crédit, hors d'état de pourvoir à la solde, à la nourriture et au logement de leur petite troupe, qu'ils avaient eu recours à des emprunts difficiles à renouveler [1], qu'ils ne savaient que devenir. Ils sollicitaient l'envoi de secours aussi prompts que possible. Frygesi, dans l'intervalle, avait été arrêté dans les principautés. Le prince Couza, sur l'appui duquel on avait compté, voyant l'entreprise échouer, s'était lestement dégagé. Dans une circulaire de son ministre, rendue à dessein publique, il faisait faire la déclaration suivante :

[1] Kraus avait été obligé d'emprunter 1460 francs pour faire face aux besoins les plus urgents. Fedrò devait 120 francs à l'hôtel.

M. Frygesi est venu dans notre pays, muni par Mazzini et d'autres chefs étrangers du parti d'action, des instructions, des proclamations et des recommandations qui pouvaient l'accréditer auprès de nos révolutionnaires indigènes. Cet émissaire dangereux a réussi à se cacher sous différents noms... Il a fini par être arrêté à Bukarest, et on a trouvé sur lui et sur plusieurs de ses affiliés tout un plan d'opérations qui avaient pour but d'organiser sur le territoire roumain deux expéditions contre un État voisin. En possession de ce plan... nous regardons comme un devoir de prendre des mesures qui ne permettent plus à l'avenir de faire de notre pays un centre d'opérations militaires dirigées contre les États voisins... Le gouvernement a décidé l'expulsion de toutes les personnes qui abusent de notre hospitalité et pourraient compromettre notre neutralité, base de notre existence politique [1].

Frygesi, mis en liberté après deux mois de détention, écrivait, le 6 septembre, de Constantinople pour demander au comité central polonais, un petit secours qu'il s'engageait à rendre au printemps suivant et qui lui permettrait d'aller passer l'hiver dans un asile sûr.

Je n'ai mérité absolument en rien, disait-il, le traitement que j'ai reçu ici des agents de Klapka... Je regrette que le consul général à Bukarest, Strambio, n'ait pas voulu me protéger. Par Dieu! je suis citoyen italien... Jusqu'à présent, je n'ai pas reçu de passeport. L'ambassadeur Greppi fait des difficultés... Je suis heureux d'apprendre tes relations et ton entente avec certains personnages illustres dont nous pouvons espérer de l'argent. S'ils continuent de ce train... le roi pourra compter sur nous plus que sur son armée (j'entends en ce qui concerne l'initiative). *Quant à moi, c'est la première fois que je vois un roi conspirer généreusement avec les républicains.* Dieu veuille que les combinaisons préparées se réalisent bientôt. Mazzini avec le roi, Garibaldi avec le gouvernement, nous à l'avant-garde, il est impossible que cette entente n'aboutisse pas au succès.

Et Mazzini, presqu'à la même date, le 3 septembre, pour la clôture de ce projet manqué d'expédition en Gallicie :

Tout va à rebours, je n'accuse personne, ni les grands ni les petits, ni les amis ni les alliés. Il est clair, toutefois, qu'ayant reçu les fonds peu à peu par fractions et jamais une somme ronde à la fois, on a été contraint de faire durer dix-huit mois des préparatifs qui auraient pu être achevés en deux mois ; clair que tout travail préparatoire de

[1] *Politica segreta.* — Nous n'avons de cette pièce qu'une traduction française faite à l'étranger. Pour la rendre moins incorrecte, nous y changeons quelques mots, en respectant absolument le sens.

dix-huit mois sera toujours découvert; clair enfin que la proposition du roi de commencer par les insurrections du dehors, les séquestres d'armes, la contradiction entre les intentions et les faits, n'ont eu d'autre résultat que de prolonger le délai fatal... Si l'on eût été d'accord pour encourager un soulèvement en Vénétie, pendant que la Pologne était debout et que durait encore le conflit dano-germanique, à l'heure actuelle, nous serions à Venise. Par suite de tâtonnements injustifiables, l'Italie se trouve dans une position plus défavorable qu'avant. La Pologne et le Danemark sont tombés, et l'Autriche est étroitement unie à la Prusse. A se conduire ainsi la monarchie a gagné une seule chose. Persuadée qu'elle ne veut pas ou n'ose pas aller à Venise, et voyant que le ministère nous prend nos armes et notre argent et nous fait la guerre, je consacrerai désormais toutes mes forces à faire de l'agitation politique en faveur de la république.

Ainsi avorta cette expédition. C'est le parti d'action qui, en en dévoilant les préparatifs et les plans, la rendit impossible. L'œuvre était essentiellement révolutionnaire, et cependant les révolutionnaires, quand ils furent seuls à la conduire se montrèrent incapables d'en assurer le succès. Ils ne purent même pas la poursuivre. Dès que le patronage du roi fit défaut, leur impuissance éclata dans tout son jour. On vit l'argent manquer, le prince Couza retirer son appui, chefs et soldats se débander. Tout s'effondra à la fois. On ne put plus faire un pas en avant. Il en a été de même dans tout le cours des événements qui ont abouti à la formation de l'unité italienne. Les expéditions de Garibaldi, le héros de Naples et de Marsala, n'ont abouti qu'à de piteux échecs quand elles n'ont pas été soutenues par le gouvernement italien. Le parti d'action n'est arrivé à rien, n'a rien pu sans le roi ou contre le roi.

III

Après avoir vu Mazzini tâchant d'entraîner Victor-Emmanuel dans la voie qu'il poursuit lui-même, cherchant à l'associer à ses plans, concertant avec lui la politique des insurrections, nous allons le voir essayer d'agir seul, sans le gouvernement, en faveur de l'unité; puis, plus tard, découragé de ses efforts impuissants, aigri par ses échecs mettre enfin à exécution la menace qu'il adresse depuis longtemps à la monarchie et reprendre la propagande républicaine à laquelle il se consacrera tout entier; la république devenant dès lors pour lui la condition préalable et le chemin de l'unité.

La convention du 15 septembre 1864[1], qui transférait la capitale

[1] Le 24 octobre 1864, Mazzini, qui a toujours les mêmes illusions sur la

du royaume d'Italie à Florence, avait profondément irrité et vivement agité le Piémont, non seulement parce qu'elle blessait Turin dans son juste orgueil et l'atteignait dans ses intérêts, mais parce qu'elle semblait constituer une renonciation implicite à la possession de Rome et que, dans l'opinion de beaucoup d'esprits prévenus, elle devait entraîner de nouvelles cessions de territoire à la France sur les Alpes [1]. Le mécontentement fut général [2]. La noblesse se borna à

force de l'Italie, écrit : « ... Le roi pouvait marcher avec nous, faire l'entreprise vénitienne, vaincre et, le lendemain, traiter de haut en bas avec Louis-Napoléon. »

[1] Divers articles furent publiés à ce sujet dans les journaux piémontais, notamment dans *le Alpi*, *il Comte Cavour, la Gazetta del Popolo. Le Alpi* insérèrent une lettre de Mazzini, du 13 mars 1865, qui fut reproduite dans toute la presse et dans laquelle on lisait : « ... Il y a, au ministère des affaires étrangères, un rouleau de huit pages, de papier anglais, recouvert de velours bleu. Ce rouleau contient un protocole secret, joint à la convention du 15 septembre 1864. Ce protocole porte que le gouvernement italien s'engage à s'abstenir de toute expédition en Vénétie et à empêcher toute attaque contre Rome... ; que dans le cas où des événements imprévus, rompant les engagements pris, donneraient soit Rome, soit Venise à l'Italie *il y aurait lieu à une rectification de frontières entre la France et l'Italie...*; que dans la discussion de la nouvelle délimitation, on prendrait la Sesia pour frontière de la France... Le protocole est signé du ministre Visconti-Venosta et d'une autre personne... Personne, je suppose, ne demandera que je fasse connaître la source de mes informations Mais je rappellerai aux Italiens que je leur ai annoncé, un an avant qu'elle fût accomplie, la cession, décidée à Plombières, de Nice et de la Savoie, et que j'ai envoyé, à l'*Unità italiana*, la substance de la convention du 15 septembre, bien avant que personne, en Italie, en soupçonnât l'existence. » Cette lettre, accompagnée, dans *le Alpi*, d'un commentaire passionné de M. Villa, quelque invraisemblable qu'en fût le contenu, et quelque incrédulité qu'il rencontrât dans les sphères politiques, produisit une profonde impression. La question fut portée à la tribune de la Chambre des députés, le 25 mars 1865, par M. Massari, qui s'était concerté d'avance avec le ministère ; et le général La Marmora, déclara de la façon la plus énergique et la plus solennelle qu'il n'existait aucune convention secrète entre la France et l'Italie, relative à une cession de territoire, ni rien qui y ressemblât. Quelque énergique que fût le démenti, il ne reussit pas complètement à détromper l'opinion.

[2] A Turin, ville si calme d'ordinaire et si profondément attachée à la monarchie, des manifestations hostiles eurent lieu. Le 30 janvier 1865 il y avait bal à la cour. Malgré des précautions inusitées et quoique les alentours du château fussent occupés par une force armée considérable, les voitures qui s'y rendaient furent assaillies de sifflets, de cris injurieux, de coups de pierre; et au milieu de l'émotion générale, causée par ces scènes tumultueuses, à minuit, sous l'inspiration de Carlo Boggio, on rédigea une lettre anonyme à l'adresse du roi, qui fut envoyée le lendemain, et dans laquelle on lisait : « Majesté, c'est la première fois qu'une scène aussi douloureuse se passe en Italie : ni Ferdinand, à Naples, ni François-Joseph, à Milan, ni les lieutenants de l'empereur de Russie, à Varsovie, n'ont été obligés de s'entourer d'une armée pour faire danser la cour et leurs amis. Et cela est arrivé

bouder en silence et à se plaindre du roi, non sans aigreur. Dans la bourgeoisie, on alla plus loin, on s'exprima plus librement et plus vivement. Le sentiment monarchique parut s'affaiblir; et, sous l'influence du patriotisme blessé dans ses aspirations, beaucoup de citoyens plus honnêtes que politiques semblèrent prêts à sacrifier la forme du gouvernement qu'ils préféraient à l'achèvement de l'unité nationale. M. Müller signala ces symptômes à Mazzini, qui lui répondit, le 4 février 1865 :

Louis-Napoléon est, quelque effort qu'on fasse pour le cacher, sérieusement menacé dans sa santé... Les partis s'agitent, *les d'Orléans ourdissent une conspiration dans l'armée*[1]; mais ils ne sont pas capables d'initiative et ils n'aspirent pas à en prendre. *Ils pensent arriver au pouvoir à travers la république et grâce aux fautes qu'elle commettra.* L'idée a du vrai. Mais en attendant, le champ est libre. Les chances sont pour nous... D'un autre côté, un mouvement menace toujours de se produire un jour ou l'autre dans le midi de la péninsule, et s'il a lieu, ce sera ou au profit des Bourbons ou au nôtre... Il faut avoir un but nettement défini... Nous en avons deux : l'un national, l'affranchissement de Venise sous n'importe quel drapeau; l'autre intérieur, la république, quand l'heure sera venue. Si les Turinais avaient de bonnes intentions, ils ne devraient s'entendre qu'avec moi; ils devraient

à Votre Majesté, au roi galant homme, qui, pendant quinze ans, a conservé jalousement, au milieu des tempêtes, le Statut, palladium de la liberté; à Votre Majesté, qui, pour répondre au cri de douleur des peuples opprimés, a risqué son trône et sa vie; qui n'a jamais manqué à sa parole et qui pourtant a juré d'accomplir la mission que les Italiens lui ont confiée de faire l'Italie libre et une, de l'Adriatique au Faro. A quels fallacieux conseils attribuer ce malheur?... Avec un art infernal, on vous a entouré d'hommes qui vous trompent; on vous a peint sous de sombres couleurs le parti libéral qui avait été votre bras droit dans les moments difficiles. On vous a enchaîné à l'influence étrangère. On vous a écarté du chemin qui conduisait en droite ligne à l'achèvement de l'unification, en vous faisant répondre par la fusillade aux efforts d'une poignée de héros qu'impatientaient de cruels retards; on vous a représenté, comme un témoignage de municipalisme étroit, l'émotion de Turin qui, à tort ou à raison, croyait l'avenir compromis par la convention franco-italienne. Enfin on vous a conseillé de donner une fête de cour, alors que les blessures sont encore saignantes, que les cadavres ne sont pas ensevelis, que le crime est impuni, que les injures ne sont pas vengées... Ces conseillers, Majesté, où conduiront-ils la dynastie?... Sire, ils vous trompent... »

Victor-Emmanuel se sentit blessé à la fois dans son orgueil de roi et dans ses sentiments d'attachement à la ville de Turin. Cinq jours après, il partit pour San-Rossore, et il ne revint en Piémont qu'après une démarche du conseil municipal de Turin, qui était allé officiellement lui témoigner ses regrets et ceux de la population.

[1] Souligné dans le texte.

appuyer par des secours en argent le mouvement vénitien; ils devraient se rallier à notre programme qui est Rome ou Turin.

M. Müller fit part de ces ouvertures à quelques-uns des mécontents les plus importants par leur position et leur influence, entre autres à M. Villa, avocat très distingué et très populaire, et à M. Boggio, membre écouté et actif de la Chambre des députés. Tous deux furent d'avis que, pour mettre un terme aux dissensions intestines de l'Italie, il n'y aurait pas de meilleur moyen que les préparatifs d'une expédition en faveur de Venise, et l'agitation passionnée, les préoccupations générales qui en seraient la suite. Les négociations que Mazzini avait poursuivies avec le roi recommencèrent donc avec eux sur un autre terrain. Elles furent plus librement conduites par le chef du parti d'action, sans que celui-ci, toutefois, rétractât rien de ses déclarations antérieures :

... Je suis républicain, disait-il, dans une lettre du 14 février 1865, et je travaille pour la république... La partie active du pays ne croit plus à l'utilité de la monarchie; la partie qui reste inactive, mais qui se montre aussi italienne que l'autre dans ses aspirations, cette partie du pays qui n'a jamais été monarchique, mais seulement opportuniste [1], commence à se persuader qu'au lieu d'avancer, on recule. Elle suivra donc la première lorsque celle-ci prouvera qu'elle est forte. Or cela arrivera. Personne ne peut dire quand... Mais il y a une chose certaine, nous marchons inévitablement à la république... Ajoutez qu'en France, on va lentement, mais infailliblement aussi à une crise. Moralement l'empire est tombé le jour où on a cessé de le craindre... Les d'Orléans laissent le champ libre aux républicains... Je déclare donc de nouveau... que je travaille et que je travaillerai, sans hâte, mais sans me détourner de mon but à l'établissement de la république. Je déclare, d'autre part, que mon programme en ce qui concerne Venise reste le même. Une guerre à l'Autriche est une entreprise nationale, ce n'est pas une affaire politique. Nous avons besoin de l'armée pour achever ce que nous avons commencé. Nous n'introduirons donc pas de divisions dans le pays en confondant les deux questions. Dans l'expédition de Vénétie, nous n'aurons qu'un cri : « Unité ! Guerre à l'Autriche ! » Les Vénitiens resteront les maîtres de leur destinée, et leur cri de guerre, quel qu'il soit, sera respecté... Nous tiendrons compte du dévouement de la ville de Turin à la cause de l'unité, et dans la révolution future nous lui rendrons toute la part d'activité nationale qui, sauf, bien entendu, le droit politique de Rome, pourra y avoir son siège. C'est notre opinion à

[1] Notons en passant que le mot opportuniste a été emprunté par les publicistes français au vocabulaire des révolutionnaires italiens qui l'emploient les premiers et bien avant son introduction en France.

nous, républicains, que les divers services militaires, financiers, judiciaires, d'enseignement national, doivent être répartis en Italie sur des points différents. Dans notre système, l'administration de l'instruction publique doit être établie dans une ville; celle des travaux publics, dans une autre; les arsenaux de l'armée de terre, dans une troisième; les arsenaux de la marine, dans une quatrième; la cour de cassation, dans une cinquième.

Encore une utopie à ajouter aux autres, si ce n'était pas une décevante promesse; mais une utopie peu dangereuse, car elle ne saurait résister à l'expérience la moins prolongée. Il n'est pas nécessaire d'avoir mis longtemps la main aux affaires, pour savoir qu'il y a des rapports constants et étroits entre les services centraux d'un gouvernement, et que pour les faire fonctionner rapidement et utilement, il faut les juxtaposer. Les répartir entre cinq ou six siéges différents, c'est compliquer à plaisir leur marche, l'entraver à chaque instant, la rendre en bien des points défectueuse, sinon impossible, multiplier considérablement, les demandes d'explication et les correspondances, et retarder toutes les solutions. Ces services divers sont les organes d'un même corps. Ils doivent être réunis dans la même ville et rapprochés autant que possible les uns des autres. Moins la distance est grande, moins il y a de temps perdu; plus l'unité dans la direction et plus la promptitude dans l'exécution sont assurées.

Mais le moment n'était pas encore venu d'organiser la future république. Il fallait avant délivrer Venise. Sur la demande de M. Diamilla-Müller, Boggio et Villa promirent de se rendre à Londres, pour s'y mettre en communication avec Mazzini. Toutefois, ils étaient prudents l'un et l'autre et temporisaient volontiers. Ils ne se hâtèrent pas de partir; et, le 9 mars, Boggio écrivait que la police, avertie, les surveillant, il ne lui paraissait pas opportun de se mettre en route à proprement parler sous ses yeux. Le 23 mars, Müller leur donna lecture de plusieurs lettres de Mazzini :

... Par scrupule de loyauté, disait dans une d'elles le grand révolutionnaire, je répète que je ne crois pas à une Italie libre et puissante telle que je la comprends, avec la monarchie; qu'après des tentatives réitérées pour voir si je me trompais, j'ai dû me convaincre de cette vérité, que par conséquent, pendant toutes les périodes intermédiaires, je continuerai mon apostolat républicain; que si le gouvernement mettait obstacle à notre entreprise pour délivrer les provinces vénitiennes, je me considérerais comme libre d'entrer en lutte avec lui et, dans le cas où je le pourrais, de tirer de cette lutte toutes les conséquences possibles. Toutefois je connais la situation de l'Italie, et il est

plus que probable que je serais réduit à constater, pour le moment, mon impuissance. Mais je crois de mon devoir de prévoir même les cas improbables, afin que personne ne puisse me reprocher d'avoir gardé le silence. Ceci dit, et pour en venir au côté pratique des choses, il est clair que le but de toute initiative vénitienne doit être de susciter une guerre nationale ; il est clair que l'entreprise ne peut s'achever qu'avec l'armée. Les Vénitiens le savent... Leur vœu, leur langage sera donc monarchique. Nous ne nous y opposerons pas. Notre seul cri sera : « Guerre à l'Autriche ! » Nous nous tairons sur le reste et nous laisserons faire. Il est clair que si le gouvernement, cédant à l'entraînement patriotique, saisit l'occasion, les provinces vénitiennes se donneront au roi... C'est une honte qu'un pays de vingt-deux millions d'habitants, pouvant avoir, s'il le veut, cinq cent mille hommes sous les armes, assuré de l'appui des Vénitiens, certain de soulever par une guerre les deux tiers des sujets de l'empire autrichien, n'ose pas agir... Il me semble que c'est pour tous un devoir de prendre une part active à l'entreprise et un devoir spécial et glorieux pour le Piémont et pour Turin... Pour entreprendre l'expédition de Venise, il faut beaucoup de ressources. Plus elles seront abondantes et plus promptement elles seront réunies, plus elles seront efficaces... Les fonds devraient être mis à ma disposition. Je ne m'engagerais pas à rendre compte de leur emploi avant l'exécution. Mais une fois l'entreprise commencée, je rendrais compte jusqu'à un centime...

Boggio déclare qu'il est impossible d'appuyer immédiatement un mouvement en Vénétie, qu'il faut quelques mois pour réunir l'argent nécessaire, qu'il lui paraît en outre indispensable, afin d'ôter tout prétexte aux accusations de municipalisme déjà portées contre le Piémont, d'attendre, pour préparer l'insurrection, que le mois de mai soit passé; car c'est à cette époque que doit avoir lieu le transfert de la capitale. Mazzini ne fait pas d'objection pour le retard, mais il demande que l'argent lui soit remis le plus tôt possible, que la presse prépare immédiatement les esprits, qu'on commence de suite une propagande active dans l'armée. On forme un corps de quatre cent cinquante hommes, dont trois cents à Turin et cent cinquante à Cuneo. Le 5 avril, M. Müller annonce que l'organisation est achevée et envoie le nom des officiers. Il fait savoir en même temps que Villa lui a montré une liste de souscripteurs très importante et doit prier le marquis Rorà, syndic de Turin, de recueillir les fonds. Cependant les jours passent et, comme toujours, les retards s'ajoutent aux retards. Mazzini écrit de Londres, le 11 avril :

Nous voici bientôt à la mi-avril, mai et juin suivront... Si nous

perdons beaucoup de temps, nous risquons de ne rien faire; et qu'on y songe! Le parti républicain grandit vite; un grand nombre de ses membres *se figurent pouvoir changer d'ici à un an la forme du gouvernement* et, dans cette espérance, tendent à ajourner jusque-là toute action nationale. Si l'on a véritablement l'intention de s'entendre pour agir, on devrait commencer à recueillir les fonds.

Et le lendemain 12 avril, il fait les mêmes recommandations à Villa :

Si vous pouvez, dit-il, agissez de suite; si vous ne pouvez pas, à quoi bon les entrevues?... Le Piémont, pour toutes les raisons que vous connaissez comme moi, croit-il que la guerre à l'Autriche pour la délivrance de la Vénétie soit nécessaire pour sortir du provisoire, pour sauver le pays de l'anarchie, pour réveiller l'enthousiasme de tous, pour fonder la conscience italienne, pour nous délivrer d'un ennemi éternel ?... Alors pourquoi des hommes de la trempe du marquis Rorà, pourquoi de puissants financiers comme M. Franchetti, ne nous aideraient-ils pas dans l'entreprise que nous préparons ?...

Aucune des espérances dont il s'est bercé ne se réalisant, aucun des hommes sur lesquels il avait compté ne répondant à ses sollicitations et à son attente, Mazzini s'écrie [1] :

Le long silence qu'on garde avec moi me prouve que j'avais raison, que l'accord relatif aux provinces vénitiennes s'en va en fumée et devient une mystification. Après le roi, les royalistes !

Quelques jours après, le 18 mai, Parenzo, directeur du journal l'*Avanguardia*, un des membres les plus actifs du parti d'action, lui exposait ainsi la situation :

Notre travail dans les provinces vénitiennes est complètement suspendu, *faute de ressources*. Et pourtant il faudrait bien peu. Quand je disais à Egisto de vous écrire qu'avec *dix mille francs* on aurait pu obtenir beaucoup cette année, croyez-moi, ce n'était pas une illusion. Voici quel était notre plan, étudié par moi sur les lieux, et quels étaient nos moyens d'action. Tout sera mis à votre disposition *pour l'année prochaine*. Nous devions former six ou sept bandes; toutes auraient commencé par un coup de main de quelque importance sur un pays ni trop petit ni trop grand, dans le Cadorin, le Vicentin, le Frioul et le Trentin. Pour le Cadorin le coup aurait été fait à Agordo; pour le Vicentin, à Selice et à Bassano; dans le Frioul et le Trentin sur d'autres points. Une fois maîtres de ces localités situées au pied des

[1] Lettre du 12 mai 1865.

montagnes, si la population était bien disposée, on résistait; dans le cas contraire, on gagnait la montagne, avec un renfort d'hommes, d'armes et d'argent.

Pour exécuter ces coups de main, il fallait six cents hommes, six bandes de cent hommes, chacune, qui auraient pu se subdiviser, suivant les besoins, en beaucoup d'autres. En même temps, dans les villes, nos affiliés auraient fait éclater des bombes Orsini, pour retenir la troupe et l'empêcher d'être expédiée contre nous. La mise à exécution de notre plan exigeait six cents fusils. Nous en avons cent seize à Cadore, quatre-vingt-dix dans le Trentin, cent dix-sept sur un point du Frioul, vingt-sept sur un autre, soixante à soixante-dix à Brescia. Il nous en manquait environ cent. On les aurait trouvés à bas prix à la frontière. Il fallait en outre un peu d'argent pour introduire en Vénétie une soixantaine d'émigrés destinés à former le premier noyau des bandes, et pour ne pas laisser les chefs complètement dépourvus.

Ou le coup tenté sur les villes réussissait, et l'insurrection, prenant *ipso facto* un caractère général, soulevait dans les provinces vénitiennes et ailleurs une agitation assez puissante pour entraîner nécessairement le gouvernement; ou il échouait, et alors nous nous serions jetés dans la montagne, attendant l'occasion de renouveler nos tentatives; mais tout était préparé et bien préparé pour réussir. Craint-on que l'Italie ne suive pas? Mais alors il faut renoncer à toute idée d'intervention dans les provinces vénitiennes. Les modérés ne s'uniront jamais à nous *si nous n'avons pas avec nous le gouvernement ou au moins le roi. Et, sans les modérés, nous ne pouvons rien que jeter quelques bombes dans les villes. Eux, mais eux seuls, pourraient faire une révolution.* Maintenant et tant que nous sommes réduits à nos propres forces, nous ne pouvons opérer que dans les montagnes. Or les montagnes sont un champ restreint, et elles imposent une limite à nos efforts; une limite pour le nombre des bandes, une limite pour le nombre des hommes, dont chaque bande doit se composer.

Donc, ou un mouvement de quelques bandes suffit pour l'Italie, et nous pouvons le faire éclater quand nous voulons et à peu de frais, ou il ne suffit pas, et alors, nous ne pouvons jamais faire beaucoup, parce que sans les modérés on ne saurait révolutionner les villes, et que les modérés ne seront jamais avec nous. C'est la conviction générale des émigrés qui sont décidés à agir.. Et comme nous n'avons vu arriver d'aucun côté les ressources dont nous avons besoin, nous avons été réduits à recueillir de l'argent parmi nous, au moyen de cotisations mensuelles. Quand nous aurons la somme nécessaire, nous entrerons seuls en campagne. Qui voudra nous aider alors, nous aidera; sinon, nous aurons fait un sacrifice de plus. Voilà tout...

Cependant l'un des deux Piémontais avec lesquels Mazzini avait été mis en rapport, Boggio, ayant déclaré que les projets d'arrangement et les négociations commencées avec Rome lui paraissaient rendre inopportune la tentative sur Venise, parce qu'on ne pouvait poursuivre les deux buts en même temps, renonça à aller à Londres, et fut remplacé par M. Moriondo. Le printemps se passa ainsi sans qu'on aboutit à rien ; et le 5 juillet, Mazzini, renouvelant, dans une lettre à son nouveau correspondant, les explications sur son but, ses intentions, ses plans, qu'il avait déjà tant de fois données, écrivait :

Pour des raisons qui se lient étroitement au mouvement préparé en Europe, il est probable que nous laisserons passer cette année sans agir. Des retards successifs nous ont conduits au mois de juillet ; nous ne pourrions nous mettre en mouvement qu'en août et les neiges arriveraient trop tôt pour permettre une guerre sur les Alpes. Mais il faut que, *l'année prochaine*, l'action se produise, et elle se produira. Nos amis du Piémont veulent-ils coopérer aux préparatifs de l'entreprise? L'importance plus ou moins grande de ces préparatifs est une question d'argent. Peuvent-ils nous aider à les développer? Quand et dans quelle mesure? Sur ce point nous pouvons nous entendre, même de loin. Les secours peuvent à volonté rester secrets pour le moment, ou pour un temps déterminé : secrets pour certaines personnes ; publics aussi, en engageant les petits souscripteurs à verser à la souscription commencée pour moi à Faenza... Le gouvernement est sur la pente qui conduit au coup d'État, mais il ne faut rien précipiter. La question nationale doit rester encore notre terrain d'action.

Et le 17, au même :

De toutes façons, il faudrait activer la souscription partout où c'est possible. C'est là-dessus que nous comptons. Jusqu'à présent toutes les espérances de dons considérables qu'on avait conçues s'en sont allées en fumée ; et comme toujours, la meilleure manière de procéder est encore de recueillir un grand nombre de petites cotisations.

Enfin, peu de temps après, à bout d'efforts et de patience, il annonçait à M. Müller la résolution à laquelle il venait de s'arrêter.

Je ne travaille plus, disait-il, qu'à préparer l'avènement de la république. C'est à la république que l'Europe s'achemine. Si les Piémontais comprenaient leur rôle, ils s'uniraient à moi pour faire sortir de Rome l'initiative de son établissement.

IV

D'échec en échec, voilà Mazzini conduit par étape au dernier point de son programme, la propagande républicaine. Il va désormais s'y renfermer. Il y portera la même activité fiévreuse, le même doux entêtement, les mêmes illusions. Il s'y heurtera aux mêmes obstacles et y trouvera le même insuccès. Nous avons raconté ailleurs [1] les avances et les propositions qu'il avait faites à M. de Bismarck, au nom du parti d'action pour renverser Victor-Emmanuel. C'est en Piémont, où la monarchie avait, avec les plus profondes racines, ses plus fermes et ses plus intelligents défenseurs, que nous allons le voir maintenant s'attaquer au principe monarchique. Il déploiera dans la lutte d'autant plus d'ardeur qu'il a, dans ses rêves ambitieux, éprouvé plus de déceptions et de mécomptes.

Le 21 août 1866 caché à Milan, il écrit :

Savez-vous ce dont nous sommes menacés ? la cession de la Vénétie par l'intermédiaire de la France, l'abandon du Trentin, du haut Frioul, de l'Istrie ; la honte pour l'Italie à la suite de ses deux revers [2] et après une marche ridicule contre un ennemi absent, puis la nécessité d'une guerre d'ici à deux ou trois ans... A une paix semblable, les Italiens ne devraient faire qu'une réponse. Le jour où elle serait proclamée, descendre sur la place, faire des barricades si on les somme de se disperser ; repousser cette paix outrageante, en décréter d'accusation les signataires comme traîtres à la patrie, proclamer la déchéance de la monarchie si elle ne revient pas immédiatement sur ses résolutions ; adresser un appel à l'armée et aux volontaires pour qu'ils sauvent, unis au peuple, l'honneur du pays ; élire une junte de guerre pour exécuter les décisions du peuple. Bien entendu (ne m'accusez pas d'illusions) le pays ne fera rien de tout cela. Il n'en est pas moins vrai que nous sortons de cette malheureuse guerre, trahis, déshonorés, déchus dans l'estime de l'Europe et plus pauvres que nous ne l'étions avant...

L'Italie souffrait cruellement dans son orgueil. Mais, tandis qu'elle n'aurait dû s'en prendre qu'à elle-même d'avoir été battue, c'est aux autres qu'avec une suprême injustice elle reprochait non seulement ses défaites, mais les avantages que, grâce à eux, elle en tirait. Réduite à ses propres forces, sans protection et sans alliance, ce n'est pas un agrandissement de territoire que Custozza et Lissa lui

[1] Voyez le *Correspondant* du 10 mai 1881.
[2] Custozza et Lissa.

auraient valu ; c'est une paix désastreuse, peut-être la rétrocession de quelques-unes de ses conquêtes de 1859. Si pour prix de ces deux échecs, elle obtenait la cession de la Vénétie, elle le devait à Napoléon III. Loin d'en être reconnaissante, elle se montra profondément blessée d'une intervention qui mettait trop clairement à nu son impuissance, et elle en voulut mortellement aux Français de n'avoir pas obtenu les frontières qu'elle avait rêvées et auxquelles elle se croyait en droit de prétendre. Plus qu'aucun de ses compatriotes, Mazzini éprouvait ce sentiment amer et injuste de l'orgueil blessé, lorsqu'au mois de septembre 1866, il entreprit d'organiser en Piémont et en Italie la propagande républicaine. Il ne souffrait pas seulement de ce que l'armée italienne était restée au-dessous de l'attente publique, de ce que les Italiens n'avaient rien obtenu par leurs propres efforts, il était mécontent, en outre, du rôle effacé qu'avait joué son propre parti, et il rendait responsable de ses mécomptes le gouvernement italien et le gouvernement français, deux complices coupables à ses yeux d'avoir fait ce qu'il était incapable de faire lui-même.

Frères, disait-il, dans une circulaire adressée aux membres du parti d'action, le manifeste qui accompagne le présent écrit exprime notre foi. Mais si tous ceux qui la partagent ne sont pas fermement, irrévocablement décidés à traduire cette foi en une série d'actes conformes aux instructions ci-dessous exposées, nous resterons des agitateurs impuissants toujours écrasés, toujours menacés de devenir ridicules... Si, comme on me l'a souvent promis, on s'était organisé conformément aux règles que j'avais si souvent recommandées depuis trois ans ; si les Vénitiens, un peu avant le commencement de la guerre, s'étaient insurgés dans les Alpes ; si les habitants du Trentin au lieu d'attendre l'action du gouvernement, avaient reconquis leur territoire ; si nos trente mille volontaires avaient été préalablement organisés et avaient porté dans l'armée l'esprit qui aurait présidé à leur organisation, si, par suite du défaut absolu d'une caisse qu'on aurait pu constituer pendant les trois dernières années, je n'avais pas dû au début de la guerre d'Italie, refuser aux Serbes un misérable secours de 150 000 francs ; si, au lieu de parler, les républicains depuis Aspromonte avaient agi, les Vénitiens ne seraient pas réduits à la honte de se voir livrer au royaume d'Italie, comme une vile marchandise. Le Trentin, occupé dès les premières opérations par l'armée et par les volontaires, ne serait pas resté la proie de l'Autriche ; les trente mille volontaires unis dans une résolution virile auraient entraîné leur chef à un acte de protestation que l'honneur de la patrie exigeait. Le soulèvement des Slaves du Sud à peine éclaté aurait imprimé à la guerre une autre direction,

et nous ne subirions pas maintenant la honte d'être vaincus et d'être soumis passivement, sans pouvoir réagir, à toutes les ignominies qu'il a plu à la monarchie de nous imposer.

Les hommes qui veulent atteindre le but que nous nous proposons doivent étouffer tout sentiment de vanité, toute jalousie individuelle ou locale pour s'unir, soldats d'une seule armée, l'armée de l'avenir, dans un effort sérieux, patient, constant, minutieux, positif. Il faut inspirer au pays confiance dans notre force; nous montrer à lui, unis et résolus. Les mille associations locales, impuissantes par cela même qu'elles sont locales, doivent se fondre dans l'*Alliance républicaine.* Elles doivent au moins, s'il leur plaît de conserver leurs noms, se considérer et en donner à tous la preuve manifeste comme les sections d'une association unique, comme les corps d'une seule et même armée. Elles doivent observer les règles générales qui suivent... *Diviser le travail.* L'impuissance des comités tient pour beaucoup à l'oubli de cette règle. La vie d'une association se concentre aujourd'hui dans son comité. Or un comité ne peut pas tout faire. Ou il ne l'essaye pas et néglige ce qui pour le succès final peut avoir de l'importance, ou il l'essaye et fait tout mal. La multiplicité des détails lui fait perdre de vue l'idée mère; le désordre, puis la lassitude, l'envahissent. L'association n'étant pas appelée à une activité continue, féconde, qui seule peut lui donner conscience d'elle-même s'habitue, suivant la conception monarchique, à considérer le comité comme l'unique source d'action, et sa propre vie devient languissante. C'est l'histoire de presque toutes les associations passées. Le remède est dans la division du travail... Chaque association, chaque noyau de patriotes bien intentionnés, doit se partager en commissions spéciales correspondant aux divers aspects du problème à résoudre et aux divers modes d'action par lesquels on peut en poursuivre la solution. Pour composer chacune de ces commissions, il suffit de deux membres. Deux jeunes gens actifs et intelligents qui se réunissent deux heures par jour, et trois jours par semaine, pour se consacrer exclusivement à une œuvre spéciale feront plus d'ouvrage que tout un comité occupé de cent œuvres diverses. Chaque commission spéciale doit s'astreindre à rendre compte, tous les dix jours, de ses opérations au comité central ou à la section dont il fait partie. Le comité central doit se réserver la tâche d'inspirer, de diriger et de surveiller toutes les opérations.

Le but principal que doivent se proposer les commissions sont les suivants : *Constituer la caisse de l'Alliance.....* Sans caisse, une association est condamnée à s'éteindre dans l'inertie; toute action est impossible. Les bons ont donné jusqu'à présent par soubresauts quand des besoins urgents se faisaient sentir; rien dans les intervalles et par mesure de prévoyance. De là, d'un côté, la lassitude

qu'on éprouve à être appelé à donner quelquefois à des époques très rapprochées pour dix objets divers; de l'autre, l'impossibilité de constituer une réserve... De cette sorte, de généreuses tentatives avortent avant de pouvoir être appuyées. A tous ces inconvénients, il n'y a de remède que dans la formation d'une caisse alimentée par des souscriptions périodiques... Un parti doit se considérer, s'il a foi dans son propre avenir, comme un petit État destiné à s'assimiler et à transformer le grand État dans lequel il s'est constitué. Il doit s'habituer à satisfaire à toutes les obligations des membres d'un État, et parmi ces obligations figure l'impôt. L'alliance républicaine a émis cinq cent mille billets de souscription d'une lire. Il faut en opérer le placement mensuel... La somme demandée est assez petite pour n'imposer de charge à personne. Néanmoins, versée chaque mois, elle produirait d'importants résultats.

La multiplication des sections, l'action sur les classes ouvrières partout où elles ne constituent pas encore notre plus sûr élément; la diffusion de nos doctrines dans la classe jusqu'à présent, et à notre grand détriment, trop négligée des habitants des campagnes; l'organisation des moyens de communication et, par suite, une attention toute spéciale à la classe d'hommes dont ils dépendent, formeront autant d'œuvres distinctes assignées à autant de commissions spéciales.

L'*Alliance* doit tendre à devenir une association armée. On consacrera naturellement à ce but une partie des produits des souscriptions mensuelles. Des commissions spéciales devront en même temps s'occuper de donner une statistique exacte de tous les membres de l'association qui possèdent des armes, à en recueillir pour ceux qui n'en ont pas, à répandre spécialement parmi les ouvriers la pratique du tir à la cible.

Une commission spéciale devra, dans chaque section de l'alliance, travailler incessamment à établir des rapports fraternels et l'unité de vues entre l'armée et le peuple, chercher à connaître les meilleurs patriotes qui sont sous les drapeaux, établir des communications régulières entre eux et l'association, éclairer l'armée sur les vraies tendances et sur les besoins du peuple; c'est une œuvre capitale et qui ne saurait être assez recommandée.

La création de petits journaux qui meurent au bout de peu de temps est aujourd'hui plus nuisible qu'utile. Des journaux ainsi faits exercent peu d'influence même dans les localités où ils paraissent... Deux ou trois journaux entre lesquels se répartiraient les rédacteurs, les correspondants, les abonnés, acquerraient bien vite une influence plus considérable et plus utile que ne peuvent en exercer une multitude de publications dont l'existence éphémère jette sur le parti une apparence d'instabilité et de faiblesse. L'association doit s'efforcer de réunir tous

les efforts des rédacteurs et toutes les ressources sur le *Popolo d'Italia* de Naples, le *Dovere* de Gênes et l'*Unità italiana* de Milan, et s'occuper constamment de répandre les publications de l'*Alliance*.

Voilà les objets principaux pour lesquels doivent être créées des commissions spéciales. De leurs travaux doit résulter une statistique générale du parti qui, par elle-même, sera un grand élément de force et sans laquelle les éléments de vie existant en Italie resteraient, en grande partie, inutilisés, étranges les uns aux autres. Le parti doit faire en sorte qu'il n'y ait pas en Italie un seul homme partageant notre foi qui ne fournisse à la caisse, à l'organisation, à l'apostolat, son tribut petit ou grand. Nous sommes plus forts numériquement et moralement que nous ne le pensons. Il s'agit de le savoir et de le faire savoir. C'est une chose possible et qui n'exige qu'un dessein arrêté, une organisation bien entendue et de la constance. Que le parti entre dans cette voie. Qu'il soit sévère, inexorable sur les principes, tolérant pour les personnes qui ne sont qu'égarées... qu'il tende à éclairer le peuple sur les plaies cachées du temps présent, sur les améliorations qu'amènerait l'avenir tel que nous le comprenons, et sur la faveur que l'Italie trouverait en Europe le jour où, sortie des situations équivoques et délivrée de toute crainte, elle oserait entrer résolument dans la voie de la justice et de la vérité.

Ces instructions si souvent copiées depuis étaient habilement conçues et savamment liées. Mais il ne suffisait pas de les formuler, il fallait qu'elles fussent accueillies avec empressement et appliquées avec persévérance pour faire de l'Alliance républicaine une vaste association capable d'exercer une action politique et de réaliser son programme. Il ne suffit pas d'avoir un instrument, il faut s'en servir. Il ne suffit pas de s'organiser, il faut agir. Or Mazzini se préparait toujours sans aboutir jamais. Un an s'écoula sans qu'il sortît de son inaction, et il n'en sortit, en 1867, que pour faire une vaine et stérile protestation. Des bandes de volontaires ayant franchi la frontière de l'État de l'Église, Napoléon III avait expédié immédiatement de Toulon un corps de troupes, destiné à le défendre. Victor-Emmanuel, placé dans la position la plus difficile, changea son ministère, remplaça Ratazzi par le général Menabrea et adressa au pays la proclamation suivante :

Des bandes de volontaires, excitées et séduites par un parti, ont, sans mon autorisation et sans celle de mon gouvernement, violé la frontière de l'État. Le respect, dû également par tous les citoyens aux lois et aux conventions internationales approuvées par le Parlement et par moi, impose dans ces graves circonstances un devoir d'honneur auquel on ne saurait se soustraire. L'Europe sait que le drapeau levé

sur un territoire voisin et sur lequel on inscrit la destruction de l'autorité spirituelle de la religion catholique n'est pas le mien. Cette tentative des volontaires place la patrie commune dans un péril grave et m'impose le double devoir de sauver l'honneur du pays et de séparer nettement deux causes absolument distinctes, deux buts complètement différents.

Il faut que l'Italie soit rassurée sur les dangers qu'elle peut courir. Il faut que l'Europe soit convaincue que l'Italie, fidèle à ses engagements, ne peut ni ne veut troubler l'ordre public. La guerre avec notre allié serait une guerre fratricide entre deux armées qui ont combattu pour la même cause.

Investi du droit de paix et de guerre, je ne saurais souffrir qu'on l'usurpe. J'espère que la voix de la raison sera écoutée et que les Italiens qui ont violé la frontière viendront en hâte se ranger derrière l'armée italienne.

L'honneur du pays est dans nos mains, et la confiance que, dans les plus tristes jours, la nation a eue en moi, ne peut me faire défaut. Quand le calme sera rentré dans les esprits et que l'ordre public sera complètement rétabli, *mon gouvernement*, *d'accord avec la France*, s'efforcera, suivant le vœu du Parlement, de chercher loyalement un accord qui puisse résoudre la grave question de Rome [1]...

A cette proclamation du 27 octobre, Mazzini opposa, deux jours après, la suivante :

Frères, la proclamation royale, faite au moment où les soldats d'un despote étranger envahissent le territoire romain, est un outrage au pays, une lâcheté intolérable pour quiconque a une étincelle d'orgueil italien, une menace pour notre liberté, une trahison envers ceux qui meurent pour donner Rome à l'Italie, un défi jeté à tous les sentiments nobles et grands qui animent la nation.

En signant cette proclamation, le roi a signé sa déchéance, à moins que la nation ne consente à la sienne propre. Ne me demandez pas d'instructions. Elles se résument toutes en une seule : Soulevez-vous partout où vous pouvez. Les barricades civiques, voilà la seule réponse digne d'un peuple qui veut vivre. Que le pays sauve le pays! Qu'il brise, en reprenant son propre territoire, un pouvoir qui se fait l'instrument aveugle de l'étranger; puis, qu'ayant établi des autorités locales provisoires et les ayant soumises à une autorité centrale chargée de leur servir de lien et de les représenter, il oppose à l'étranger tout un peuple en armes.

A Rome! A Rome! sans traîtres dans les rangs! A Rome, avec un

[1] *Gazzetta ufficiale*.

drapeau qui ne soit pas souillé par la servitude, le mensonge et le déshonneur! Que l'ère de la nation commence et que Rome dicte le pacte constitutif!

Ces paroles enflammées étaient impuissantes. Elles ne pouvaient créer des légions. Elles ne pouvaient ni dissoudre l'armée italienne ni ébranler sa fidélité. Elles pouvaient encore moins donner aux volontaires la force de lutter contre des troupes régulières. Ils n'en furent point fortifiés. Restés sourds aux ordres du roi, ils se heurtèrent au corps expéditionnaire français, et leur défaite à Mentana porta aux sympathies des Italiens pour la France une rude atteinte. Deux jours après, le 6 novembre 1867, le comte Pepoli, rendant compte de cette rencontre sanglante à Napoléon III, lui écrivait : « Les derniers événements ont étouffé tout souvenir de gratitude dans le cœur de l'Italie. Il ne dépend plus du gouvernement de maintenir l'alliance avec la France. Les chassepots, à Mentana, lui ont porté un coup mortel. » Garibaldi fut arrêté, mais peu de jours après il était remis en liberté. Victor-Emmanuel était obligé de tenir compte de l'irritation publique et de ménager l'homme qui lui avait ouvert le chemin de Naples. Plus violent que jamais, Mazzini adressa au peuple la proclamation suivante :

Italiens, reste-t-il dans vos âmes une étincelle d'honneur? Avez-vous le sentiment de votre dignité? Y a-t-il en vous un reste de cet antique orgueil, un souvenir de cette foi qui a fait vos pères grands et redoutables? Prouvez-le, et sans retard. Vous êtes à un de ces moments qui fondent ou détruisent l'avenir. Votre conduite dira à l'Europe si vous êtes un peuple de lâches, ou si l'on doit saluer en vous les enfants d'une Italie régénérée, enseignant au monde la civilisation, l'énergie, la liberté. Choisissez. Ou aujourd'hui, ou jamais.....

Rome est à nous, Dieu et les hommes le déclarent. C'est de Rome que nous avons hérité le langage qui nous fait frères. De Rome sort le développement de notre histoire, la tradition qui nous soutient dans nos aspirations nationales. Mille ans de grands souvenirs l'ont sacrée mère de l'Italie, centre de notre unité. C'est de Rome que nous avons donné des lois au monde, une première fois du Capitole, puis du Vatican, foyer de vie intense autrefois, profané aujourd'hui par l'imposture et l'impuissance. Rome à l'Italie! voilà ce qu'ont dit bien haut tous les grands esprits de l'Europe, de Dante à Byron; de César à Napoléon; les martyrs qui, de Crescenzio et d'Arnauld de Brescia à Goffredo Mameli et à Cairoli, sont morts pour elle; ce qu'ont proclamé les parlements, le roi régnant lui-même, dans un hypocrite hommage, il est vrai, les aspirations du peuple entier.

Une troupe d'envahisseurs étrangers est venue insolemment nier

notre droit et répéter pour la seconde fois, à vous tous et à l'Europe : « Rome est à la France; la France dispose de son sort. » Aucun pays ne supporterait une telle insulte. La supporterez-vous? Laisserez-vous les envahisseurs dire dans leurs messages : « Les Italiens ne se battent pas, nous sommes ici des maîtres incontestés? » Non! par l'âme de Pierre Capponi, Italiens! sonnez vos cloches et que ce tocsin soit le signal d'une guerre nationale contre les envahisseurs. Qu'on puisse dire de vous tout ce qu'on voudra, excepté que vous êtes lâches, que votre armée est lâche. Car, sous cette accusation, une nation meurt dans la boue.

Mais, pour faire une guerre nationale, pour avoir des armes, des munitions, des chevaux, de l'argent, des volontaires, des soldats, des forteresses, des bases d'opération, des chefs d'une foi éprouvée, capables, audacieux, ardents, il faut que le pays soit à vous; *il faut que vous vous débarrassiez d'un gouvernement qui vous trahit et vous déshonore*. La guerre doit sortir de l'insurrection. En présence de ce qui se passe, toute illusion serait désormais une faute et une folie. La monarchie pouvait faire partir de Rome l'initiative du mouvement libérateur. Et elle ne l'a pas voulu. La monarchie pouvait entrer à Rome avant les Français et elle ne l'a pas fait. La monarchie n'a pas empêché qu'il se formât un corps de volontaires suffisant pour combattre, mais elle a empêché qu'il s'en formât un capable de vaincre. La monarchie a emprisonné deux fois Garibaldi comme rebelle... La monarchie a saisi le moment où s'est produite l'intervention étrangère pour composer un ministère semi-clérical et hostile à la liberté. Elle a dissous les comités destinés à secourir l'insurrection. Elle a franchi la frontière pour restaurer le gouvernement pontifical là où les plébicistes avaient proclamé le gouvernement italien; elle a assisté impassible au massacre des nôtres. Elle a évacué à l'approche des Français des positions qu'elle occupait en forces; elle renie Rome, l'Italie et l'honneur du drapeau. Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui espère avec elle, achever l'œuvre commencée?

Non! D'un roi qui a commencé par céder à l'étranger les tombeaux de ses ancêtres et qui a fini par Lissa et Custozza, vous ne pouvez attendre que malheurs, honte et perfidie. Hâtez-vous, si réellement vous cherchez le salut, de séparer votre cause de la sienne. Puis, libres, sans défiance, sans crainte de trahison, abordez résolument l'entreprise et vous triompherez. Vaincre! Par Dieu! La France comptait comme nous 25 millions d'habitants quand, en 1792, elle releva le gant que les monarchies conjurées contre elle lui avaient jeté et les vainquit. Nous n'avions, nous républicains, que Rome, lorsqu'en 1849, nous avons tenu tête à trente mille soldats français.

A Rome! à Rome! Italiens. C'est là qu'il faut baptiser la nation.

C'est là que, plantant au Capitole le drapeau de la victoire, l'assemblée des élus du peuple dictera le pacte constitutionnel qui clôra la longue crise à laquelle nous a condamnés la monarchie.

A cet appel entraînant nul ne répondit et ne pouvait répondre. On ne crée pas avec des mots la possibilité de la résistance. Mazzini, reprenant alors son travail de propagande et d'organisation souterraine, adressa, le 19 décembre, à tous les représentants de son parti, dans les différentes villes d'Italie, une circulaire confidentielle dans laquelle il disait :

Frères, l'échec subi dans la tentative contre Rome a répandu le découragement dans vos rangs. Tout découragement chez les hommes d'un parti qui a pour soi l'avenir est une faute. En présence des outrages que l'insolence de l'étranger déverse chaque jour, à chaque heure, sur le nom de l'Italie, c'est un crime..... Toute tentative sur Rome devait nécessairement échouer..... Rome ne peut se relever qu'en reprenant la tradition de 1849. Et comme je l'ai dit, à plusieurs reprises, au chef de l'insurrection, faire partir le soulèvement de la province, c'était rendre impossible le soulèvement de la capitale et fournir à la fois le temps et le prétexte nécessaires pour une double intervention.

Ce fut une erreur de la part du chef de l'expédition de n'avoir pas compris cette double condition de succès. Ce fut une erreur et une faute de la part des volontaires d'avoir, par pur amour de l'action et sans dessein réfléchi, suivi les conseils et accepté la direction d'un comité qu'aujourd'hui les déclarations faites à la Chambre par le député Crispi montrent avoir été opposé au soulèvement, mais surtout de s'être dissous au lieu de se répandre en armes dans le pays pour y susciter l'insurrection ; ce fut une erreur et une faute grave (Dieu veuille qu'elle ne soit pas fatale !) de la part des villes d'Italie, de ne s'être pas, quand les soldats français massacraient nos volontaires, levées en sonnant le tocsin pour faire une guerre nationale et renverser un gouvernement complice de l'invasion étrangère.

Nous ne pouvons, nous républicains, nous résigner au déshonneur. Les premiers et seuls nous avons combattu la domination de l'Autriche sur notre territoire. Nous combattrons en notre nom, au nom du peuple français... le nouvel ennemi de notre unité. La délivrance de Rome est notre affaire. Elle l'est depuis 1849. C'est à nous qui ne sommes tenus à aucune hypocrisie, à aucune équivoque, qu'il appartient de réveiller l'initiative morale de l'Italie en Europe en proclamant du haut du Capitole notre unité nationale, du haut du Vatican la sainteté de la conscience, l'inviolabilité de la pensée, la liberté de l'âme humaine. C'est dans nos villes qu'il faut aujourd'hui conquérir l'af-

franchissement de Rome. L'Italie est notre base d'opérations. Il faut un gouvernement national pour diriger vers le but suprême les forces toutes-puissantes de la nation. La monarchie, pour une multitude de raisons et de son propre aveu, ne peut pas être ce gouvernement. La question dépend d'une insurrection. *Il faut s'y préparer.* Jusqu'à présent vous ne l'avez pas fait sérieusement. Depuis plus d'un an, depuis que j'ai publié le manifeste de l'*alliance républicaine*, je vous ai indiqué comment il fallait vous constituer, réunir des ressources, fortifier le parti. Les règles que j'avais tracées n'ont pas été observées ou l'ont été mollement. Et quand l'invasion des Français et l'emprisonnement de Garibaldi ont poussé le peuple, à Turin, à Milan, à Florence, à Gênes, à faire spontanément des manifestations menaçantes sur la voie publique, bien qu'assez nombreux vous vous êtes trouvés désorganisés, sans ressources, sans plan arrêté, dans l'impossibilité de profiter des circonstances qui, à l'improviste, s'offraient à vous.

Les vues occultes du gouvernement, les conventions secrètes faites par le chef de la monarchie avec Louis-Napoléon, feront naître d'autres occasions. Il faut les saisir sur-le-champ; vous le pouvez. Aujourd'hui, comme il y a un an, je vous dirai : le pays est irrité, fatigué du mauvais gouvernement qu'il subit, mûr pour un changement d'institutions..., il faut lui désigner des hommes... qui affirment nettement leur adhésion au programme républicain. Il faut que, par l'établissement d'une société unique, dont le nom soit partout respecté, on crée dans le pays la conviction qui manque aujourd'hui que le parti est uni et compacte.

Cette association doit être l'*alliance républicaine*. Établissez-la partout où elle n'existe pas. Groupez autour d'elle tous les bons éléments, partout où il n'y a encore rien de fait. Où il existe d'autres associations, respectez-en la forme et l'organisation ; tâchez seulement qu'elles acceptent comme les légions d'une même armée, le nom et le programme républicain de l'*alliance*. Si elles ne peuvent pas s'entendre sur l'unité de direction, qu'elles travaillent, d'une manière indépendante, sans se faire réciproquement la guerre, unies dans la poursuite du même but et en communication avec moi. Le moment venu... elles se réuniront pour une action commune... Qu'un comité composé de trois personnes dans les villes; qu'une seule personne dans les petites localités prenne la direction des sections qui doivent se former, et que les sections soient composées d'un petit nombre de membres et restent séparées, afin d'empêcher la découverte du réseau général de l'association... L'*alliance*, dans l'esprit de celui qui l'a fondée, est une formule générale donnée à tous les Italiens animés de la foi républicaine. De même que les premiers chrétiens, avant d'établir une hiérarchie générale, fondaient une église partout où se trouvaient cinq ou six croyants, de

même que les francs-maçons couvraient l'Europe de leurs loges et les carbonari de leurs ventes, que les républicains se réunissent en petits groupes indépendants avec le même programme d'action. Que chaque petit groupe prenne le nom d'*alliance*, choisisse dans son sein un caissier, au moyen des souscriptions mensuelles et des dons reçus constitue un petit fond, le consacre à l'achat d'une arme pour l'un des membres, cherche à se mettre en rapport avec les hommes du peuple et les soldats, propage nos doctrines et se tienne prêt à marcher.

Devenez pratiques; organisez-vous comme pouvant être appelés subitement et à toute heure à agir. Ayez un plan d'insurrection, indiquant les points stratégiques de la cité, les lieux où les insurgés surpris peuvent trouver des armes. Occupez-vous des petites localités, des ouvriers de chemins de fer, des moyens sûrs et rapides de communication d'un endroit à l'autre; ne négligez pas une seule personne, formez dans le pays comme un réseau continu d'*intelligences.*

Que le mot d'ordre donné à tous soit la république; Rome le but à atteindre; l'insurrection et une guerre nationale à l'envahisseur étranger, votre moyen d'action.

Mais la multiplication des circulaires, des exhortations, des appels ne multipliait pas beaucoup les partisans, et ne faisait pas avancer d'un pas la solution des questions.

Mazzini, le 6 février 1868, écrivait à son ami Moriondo :

Nous avons un roi qui conspire avec Bonaparte; une monarchie qui ne comprend et ne peut comprendre que la résistance au progrès ; un peuple qui, dans le midi de l'Italie principalement, suivra docilement une initiative quelconque, pourvu qu'il y ait un changement en perspective. Il faut que nous prenions cette initiative, que nous sauvions la nation en la retrempant dans l'enthousiasme d'un principe nouveau, en la conduisant, quoi qu'il arrive, à Rome, et en dictant de là une constitution. Nous donnerons le coup de grâce à Bonaparte, qui descend rapidement le penchant de la ruine.

Il n'y a que la république qui puisse nous sauver, je ne travaille plus que pour elle.

Et le 27 mai 1868, s'adressant au même correspondant :

Vous devez vous apercevoir que nous marchons assez vite à une crise d'où sortira la ruine de la monarchie. Le secret pour que cette crise dure moins, soit moins violente et n'aboutisse pas à l'anarchie, c'est que tous, persuadés qu'elle est inévitable, au lieu d'essayer de la conjurer ou de rester à l'écart, s'y associent pour la diriger.

Mais Moriondo, à ces illusions sans cesse renaissantes, opposait crûment la réalité :

Je sais très bien, disait-il dans sa réponse du 2 juin 1868, que de grands progrès ont été faits de nos jours et que l'esprit de nos populations est changé. Mais nous ne sommes point en état d'agir seuls, *si l'impulsion ne vient pas de la France.*

Mazzini ne saurait admettre cet avis. Dès le 9 juin il proteste :

L'opinion républicaine en France fait des progrès rapides, et, moralement, la ruine de l'empire est un fait accompli. L'heure opportune pour agir n'en reste pas moins incertaine. Les timides veulent attendre la mort de l'empereur. Les audacieux, assez nombreux, ne sont pas unis, et une poignée de jeunes gens, bons au fond, mais exagérés, alarme la bourgeoisie en parlant de Proudhon, de matérialisme, en professant le culte de Marat. Il est triste pour moi de vous voir subordonner notre action à celle de la France, comme au temps où nous n'avions pas de force propre. Théoriquement, si l'initiative partait de la France, nous en reproduirions toutes les erreurs, guerre de classe à classe, rêves, désorganisation sociale par voie de décrets, etc. Sur le terrain pratique, comment ne voyez-vous pas que l'axe du monde politique a dévié ; qu'il n'est plus dans la direction de la France, mais des nations nouvelles ; que nous sommes aussi forts que la France du dix-huitième siècle, et que l'initiative de l'Italie entraînerait aujourd'hui les peuples, comme la France les entraînait alors.

Cependant l'alliance républicaine ne faisait pas de grands progrès en Piémont ; elle n'avait guère trouvé d'adhérents que parmi les étudiants oisifs et les ouvriers paresseux. Naratone, qui en était le chef et y représentait Mazzini, le constatait lui-même dans une réunion tenue le 20 septembre, et Mazzini, le lendemain, en réponse au compte rendu qui lui avait été soumis, croyait nécessaire de présenter la situation sous un jour plus favorable, afin de relever le courage de ses amis.

L'alliance républicaine a pris dans ces derniers temps un grand développement. En Romagne, toutes les classes de la société, des plus hautes aux plus basses, y sont représentées. Nous avons des adhérents jusque dans la police. La majorité de la population, si elle n'est pas aujourd'hui ouvertement avec nous, le sera au premier mouvement, en sorte que le vrai centre du soulèvement se trouvera dans ces provinces.

Toutefois, il est nécessaire que la situation de Garibaldi et la nôtre soient nettement établies. Il faut que Garibaldi soit avec nous ou contre nous. Je lui ai proposé une entrevue dans une partie quelconque de l'Italie, excepté à Caprera. Vous comprenez bien que je ne veux pas me faire prendre dans son île comme dans une trappe. Partout ailleurs

en Italie, je défie la police. Au début, il y a un mois, Garibaldi m'a écrit qu'il voulait la dictature et exigeait des pleins pouvoirs. Je lui ai répondu que, quant à la dictature militaire, c'était une affaire entendue, mais qu'il n'en était pas de même quant à la direction du mouvement et au programme à adopter.

Aujourd'hui, il me fait espérer une entrevue en Suisse : nous verrons.

En attendant, il peut se produire deux éventualités au moins.

1° Un mouvement à bref délai, s'il nous faut saisir la première occasion qui se présentera. Dans ce cas, je vous donnerai des instructions précises. Nous ferons comme nous pourrons, et probablement Garibaldi sera obligé de nous suivre.

2° Un mouvement d'ici à un an ou deux, et dans ce cas, il est nécessaire de préciser notre situation à l'égard de Garibaldi. Pour cela, il vous incombe à vous, président de la société de Turin, de prendre l'initiative d'un congrès secret de tous les présidents des autres sociétés, qui se réunirait à Milan et dans lequel vous devriez jurer sur l'honneur *de rejeter l'ancien programme de Garibaldi et de relever exclusivement de moi*, à moins que Garibaldi ne fasse promptement une déclaration publique conforme à vos désirs.....

De toutes façons, Garibaldi se décidera à être avec nous ou contre nous. Dans cette seconde éventualité, nous avons le temps, comme vous voyez, de nous organiser plus complètement à Turin.

En outre, je dois vous prévenir que je me livre à un travail secret de propagande dans l'armée.

Je ne puis vous en dire davantage, non pas que je me défie de vous, mais je suis tenu à une extrême prudence. Au moment opportun, vous recevrez de moi l'invitation de vous mettre en rapport avec les militaires de la garnison de Turin que je vous indiquerai. Vous chargerez de ma part Moriondo d'essayer l'union des loges maçonniques indépendantes du Piémont avec la maçonnerie de Palerme, et je ferai parvenir à Campanella les instructions nécessaires pour cela.....

Dans l'éventualité d'un mouvement à bref délai, vous devez organiser immédiatement une petite troupe résolue, capable d'un coup de main, pour empêcher le Piémont et Turin de devenir le refuge et la forteresse de la monarchie..... Coup de main à exécuter sur les autorités constituées, comme cela aura lieu dans les autres pays.

Mazzini remit à Naratone ses instructions écrites et l'accrédita, avec Moriondo et Beghelli, comme formant « le comité piémontais de l'alliance républicaine universelle », chargé de recevoir et de transmettre à toutes les sections établies ou à établir en Piémont les ordres du comité central. Mais ses prescriptions, ses conseils, les

excommunications demandées contre Garibaldi, les efforts faits pour empêcher le général de se rapprocher du roi n'aboutissaient pas; le parti républicain ne faisait pas de progrès dans l'Italie du Nord, et son organe, *la Democrazia*, ne tarda pas à disparaître. Mazzini était réduit à se répéter toujours, en attendant constamment pour le lendemain des mouvements qui ne se produisaient jamais, et en renouvelant sans cesse les mêmes recommandations. Le 20 février 1869, il engageait ses amis à agir sur les ouvriers, qui, disait-il, sont le nerf de l'action. Le 22, il se croyait à la veille de pouvoir commencer le mouvement, et sous ses inspirations, le 8 mars, le comité révolutionnaire permanent adressait à l'armée une proclamation violente :

Soldats, l'heure suprême va sonner où vous serez appelés à effacer la honte dont la monarchie vous a couverts à Mentana et à Custozza... La république vous ouvre un splendide avenir; elle va vous fournir l'occasion de laver les affronts récents qu'on vous a infligés. On ne pourra plus dire de vous que vous êtes les gendarmes du pays, que vous n'en êtes pas les défenseurs.....

Quoiqu'elle ne menaçât pas d'aboutir, l'agitation préparée ainsi par Mazzini, à Lugano, finit par émouvoir les gouvernements voisins. Sur leur demande et en particulier sur celle du gouvernement italien, le conseil d'Etat du Tessin se crut forcé d'intimer à Mazzini l'ordre de quitter immédiatement le territoire du canton. Il en partit le 12 mai, en protestant au nom du droit, lui qui violait chaque jour tous les droits, et ainsi avortèrent misérablement, sans avoir eu même un commencement d'exécution, ses projets d'insurrection annoncés avec tant d'emphase et qui devaient avoir de si brillants résultats. Dès le mois de juillet, Mazzini annonçait de nouveau, avec son inextinguible confiance en lui-même, que son travail de propagande était en très bonne voie, et il recommençait son éternel refrain de demande d'argent : « J'ai entendu dire que vous aviez l'espoir de recueillir, je ne sais où, 2 ou 3000 lires. Si vous le pouvez, faites-le ; je vous en prie. Le besoin est urgent. » Mais cette initiative qu'il annonçait ne vint pas, et si les événements de 1870 ne s'étaient pas produits, le temps n'eût fait que constater de nouveau son impuissance.

V

Cette impuissance éclate à chaque pas et en tout point dans les épisodes dont nous venons de tracer le récit. Qu'il cherche à s'entendre avec Victor-Emmanuel, qu'il veuille agir seul, Mazzini échoue toujours. Il a beau être constamment sur la brèche, rester à l'affût

de toutes les occasions, chercher à mettre sa main dans tous les événements et déployer une activité infatigable, il ne réussit à rien. Il ne peut rien. Quoiqu'il ne se l'avoue pas, il a, dès l'origine et malgré sa foi en lui-même, le sentiment de cette faiblesse. De là les avances qu'il fait au roi, l'initiative qu'il prend d'une entente avec lui. En tentant cet accord, en subordonnant son idéal politique à la formation de l'unité italienne, en faisant passer la question vénitienne avant la question républicaine, il a donné un noble exemple, il s'est séparé à son honneur de ses coreligionnaires politiques, qui ailleurs n'ont pas craint d'aggraver les malheurs de la patrie en y cherchant l'occasion d'une curée ambitieuse; mais, plus encore que de patriotisme, il a fait preuve de clairvoyance. Il a montré qu'il comprenait les dispositions de son pays et la nécessité pour lui de marcher à l'unisson. Si, en effet, dans le cours de la révolution qui a abouti à la formation de l'unité italienne, le Piémont n'a pas vu se produire dans la péninsule, de résistance sérieuse au but qu'il poursuivait, s'il a, au contraire, trouvé partout des adhésions secrètes ou des appuis déclarés, il est un point de son œuvre dans lequel on peut dire qu'il a eu pour complice l'Italie tout entière. Il n'y avait pas un seul Italien qui ne voulût arracher la Vénétie à l'Autriche et la faire rentrer dans le sein de la patrie commune. En 1848 on avait vu le pape et le roi de Naples, unir leurs troupes pour travailler ensemble à cette œuvre de délivrance au cri poussé autrefois par Jules II : « Fuori i barbari. » Et depuis lors, la haine du Tudesque, le sentiment de l'indépendance, n'avaient fait que grandir dans la péninsule. Mazzini comprenait la force de ces aspirations dont il partageait l'ardeur. Mais il savait que c'était de Victor-Emmanuel seul que le pays en attendait et qu'elles pouvaient obtenir satisfaction. Il proclamait de bonne grâce que la nécessité de l'armée italienne pour enlever la Vénétie aux Autrichiens devait « grouper les Vénitiens autour du roi pour l'œuvre sacrée de la délivrance » et il se ralliait sur ce point à l'opinion nationale. En agissant ainsi, il pouvait espérer se la rendre favorable et tirer profit pour sa popularité et pour celle de son parti du sacrifice plus ou moins volontaire qu'il s'imposait. Mais le roi ne se rendait pas moins exactement compte de la situation. Il sentait la force que lui donnait la confiance publique; et sans méconnaître que tous les concours lui étaient utiles, il savait que personne ne pouvait rien sans lui ni contre lui. Ce sont ces dispositions réciproques qui présidèrent aux négociations qu'ils entamèrent l'un avec le vague sentiment de sa faiblesse, l'autre avec la pleine conscience de sa force.

Conformément au plan qu'il a toujours préconisé, Mazzini voulait provoquer un soulèvement en Vénétie, le faire appuyer par un corps

de volontaires organisé d'avance, en secret, dans différentes parties de l'Italie; l'affaire ainsi engagée, forcer sous la pression de l'opinion le gouvernement italien à déclarer la guerre et, pour en rendre les chances plus favorables, susciter des insurrections parmi les nationalités soumises à l'Autriche, auxquelles il supposait de vives aspirations à l'indépendance, la Hongrie et la Galicie. Or de ces quatre points de son programme qui s'enchaînaient logiquement, aucun ne se réalisa jamais. Quand des soulèvements se produisirent, ils furent sans importance. Ils n'eurent jamais de racines assez profondes, ni d'adhérents assez nombreux pour pouvoir durer. Ils furent toujours écrasés dès la première heure avant que les volontaires italiens pussent venir utilement à leur secours, avant qu'un grand courant d'opinion s'établît en leur faveur et exerçât sur le gouvernement italien une pression décisive. Il était bien chimérique d'ailleurs de compter sur l'efficacité de cette pression, d'espérer que dans une question aussi grave, où il pouvait à la fois jouer sa couronne et compromettre les résultats déjà acquis depuis 1859, le roi se laisserait forcer la main et entraîner malgré lui à une guerre dont les chances ne lui paraîtraient pas favorables. Le roi, avec raison, déclarait nettement qu'il n'agirait qu'à son heure, et comme il était décidé à réprimer toutes les tentatives qui se produiraient sans son ordre, avant le signal donné par lui, le plan de Mazzini pêchait absolument par la base et devenait impraticable. Ce que demandait Mazzini, c'était en réalité que la royauté et le gouvernement missent les forces dont ils disposaient au service du parti d'action. Le bénéfice d'une telle conduite était trop douteux et les conséquences pouvaient en être trop dangereuses pour que ses propositions fussent acceptées. Le roi ne laissa jamais sur ce point aucun doute à personne. Cependant, sans compter sur un accord et sans attacher à cet accord plus d'importance qu'il n'en pouvait avoir, il se prêta toujours volontiers, sans sortir du terrain où il s'était placé, à la poursuite des négociations. Il eût été bien aise, pour une lutte dont il prévoyait les difficultés et les périls, de réunir autant que possible autour de lui toutes les forces du pays. Aussi demandait-il à Mazzini de rendre publique la promesse qu'il en avait reçue plusieurs fois de se rallier à lui pour délivrer la Vénétie et achever l'unité italienne. Mais cette déclaration, qui aurait donné au roi quelque force auprès des républicains italiens, Mazzini sentait qu'il ne la ferait qu'à ses dépens, qu'elle l'affaiblirait auprès de ses coreligionnaires et qu'elle le désarmerait vis-à-vis de la couronne, contre laquelle il voulait se réserver la menace éventuelle de la république et il ne consentit jamais à s'y prêter. N'importe! Le roi attendait sans rompre. Car son principal but était de gagner du temps. Il espérait

qu'un jour ou l'autre, il se présenterait pour lui une occasion de déclarer la guerre à l'Autriche dans des conditions favorables et de reprendre l'œuvre heureusement commencée de l'unification.

Sur les conditions dans lesquelles devait se faire cette guerre, Victor-Emmanuel et Mazzini avaient d'ailleurs des vues complètement opposées. Mazzini se faisait les plus grandes illusions sur l'action immédiate qu'exerceraient les forces morales dont il croyait pouvoir disposer, et il appréciait mal la puissance respective de l'Autriche et de l'Italie. Dans cette période agitée de 1859 à 1871, on a constaté, par de mémorables exemples, ce que peuvent les forces morales quand elles ne sont pas soutenues par la force matérielle, les forces irrégulières des partis comparées aux forces gouvernementales. Quand les catholiques virent le pouvoir temporel du pape menacé, ils prodiguèrent en sa faveur les protestations éloquentes et les souscriptions généreuses, et ils mirent à son service un corps de volontaires, braves, dévoués, prêts à tous les sacrifices. Ils ne purent rien empêcher. Il eût fallu une foi assez vive pour susciter une grande croisade, un élan assez général pour arracher les gouvernements à leur indifférence, les faire sortir de leur inaction et obtenir la levée du veto tacite mis par la France à toute intervention. Rien de tel ne se produisit. De même dans le camp ennemi, quand les volontaires garibaldiens voulurent renverser le pouvoir temporel dans lequel ils voyaient le plus redoutable obstacle à l'unification de l'Italie, ils ne purent, ni à Aspromonte ni à Mentana, tenir un instant contre les troupes régulières qui leur furent opposées.

Dans ses appréciations et ses calculs sur les forces qui conduisent le monde, Mazzini partageait toutes les erreurs révolutionnaires. Ayant vécu sous l'empire d'une idée, il ne pouvait plus s'en affranchir. Il s'était fait conspirateur à une époque où il n'y avait pas d'autre moyen de combattre les gouvernements italiens que les sociétés secrètes. Il avait vu ces sociétés entretenant dans l'ombre le feu sacré, recrutant, avec l'attrait du mystère et la contagion enivrante des sentiments patriotiques, des sectaires et des combattants dévoués se transmettre de générations en générations, à travers mille tentatives avortées et de cruels sacrifices, la haine inextinguible des princes et de l'étranger. Et il leur croyait une puissance immense. Les temps avaient changé, et il était resté le même, toujours fidèle à une méthode désormais surannée. Il ne se rendait pas un compte exact des limites dans lesquelles les forces morales exercent leur empire. Elles n'ont d'action qu'à condition de désagréger, de dissoudre moralement les forces matérielles des gouvernements contre lesquelles elles doivent lutter. Elles ne sont toutes-puissantes que lorsqu'un même sentiment passionné s'empare

de l'âme d'un peuple, le soulève tout entier et le précipite, comme un torrent qu'aucune digue ne peut contenir. Mais ces moments bien rares dans l'histoire, l'erreur des conspirateurs est de croire qu'à chaque instant ils pourront les retrouver, que la nation répondra à leur appel chaque fois qu'ils le renouvelleront, et que la passion qui les enflamme, qui finit par être leur pensée constante et leur vie même, pourra, dans un peuple absorbé par les soucis quotidiens de l'existence, remplir assez d'âmes pour être autre chose qu'un accident passager, une tempête sans lendemain.

Certes, Victor-Emmanuel croyait aussi à la puissance de l'opinion. Ce n'est pas en vain qu'il y avait fait plusieurs fois appel, et il continuait à s'appuyer sur elle contre les autres princes italiens et devant l'Europe; mais il connaissait en même temps les forces de l'armée autrichienne et les dispositions des cabinets. Son coup d'œil était plus juste, parce qu'il voyait de plus haut, qu'il embrassait la situation dans son ensemble, qu'il avait la responsabilité d'où jaillit souvent la clairvoyance et conscience de cette responsabilité. Ce n'était ni l'audace qui lui manquait ni la décision; mais il ne voulait pas sacrifier le présent à un avenir incertain et il entendait laisser le moins possible à la fortune. Il ne croyait pas que l'Italie fût en état de vaincre l'Autriche, si elle ne pouvait compter sur une diversion puissante et sur la coopération d'un allié. Il se souvenait de Novare et de Solferino, et il savait que depuis 1859, le quadrilatère devant lequel on avait alors reculé était encore devenu plus formidable.

Mazzini n'était embarrassé de rien. Aux objections précises tirées des faits, il répondait ou en illuminé, en invoquant les pressentiments qui remplissaient son âme et qui ne l'avaient jamais trompé, ou en orateur passionné qui élude d'autant mieux les difficultés, que dans l'ardeur aveugle de ses convictions il refuse de les voir. C'est parce qu'il a écouté son pressentiment que la révolution de Sicile a réussi. Il « sent d'instinct » qu'il ne se trompera pas davantage en conseillant une expédition en Vénétie. Il ne croit rien d'impossible à un pays de vingt-deux millions d'habitants combattant pour une cause sainte, pouvant mettre en ligne une armée régulière de cinq cent mille hommes et cinquante mille volontaires. Si l'on ne s'attarde pas aux vieilles routines militaires, si l'on ne perd pas son temps à assiéger des forteresses, si, se contentant de les masquer, on attaque hardiment l'Autriche à Venise et dans le Tyrol, deux mois suffiront à l'écraser. C'est une affaire d'élan et de tactique. Qu'au lieu de confier la direction de la campagne à de vieux généraux que la prudence immobilise, on s'adresse à de jeunes officiers capables de conceptions hardies, et la victoire est certaine. Mazzini n'est pas embarrassé pour faire une diversion. Il dispose des peuples. Il

provoquera un mouvement en Galicie; la Hongrie suivra. Il soulèvera la question d'Orient. Un mot lui suffira. Il opère sur le papier avec une merveilleuse promptitude. Il ne rencontre pas d'obstacles; ou s'il en rencontre, il en triomphe sans peine avec la foi. Quand, en s'autorisant du passé, on lui dit qu'on ne peut compter sur le soulèvement des nationalités soumises à l'Autriche, auxquelles il suppose de vives aspirations à l'indépendance; quand on lui fait remarquer qu'en 1859, elles n'ont pas profité de la guerre d'Italie pour courir aux armes, il répond qu'il a des promesses formelles. Il annonce que si la guerre dano-germanique continue, la Suède et la Norwège vont s'unir au Danemark. Il ne peut invoquer aucun acte, rien de formel, rien de positif à l'appui de ses affirmations. Il n'affirme pas moins. Il ne pardonne pas à la France les cessions de territoire qu'elle a obtenues en 1859 et l'interruption de la guerre après Solferino, et il ne veut à aucun prix de l'alliance française. Mais quand on lui demande laquelle il lui substituera, quand on le presse de dire sur qui il s'appuiera, quand, ayant nommé l'Angleterre, on lui objecte que jamais cette nation si politique n'a fourni ni ne fournira de secours réel, efficace, dans une cause où elle n'a pas d'intérêt direct et personnel, il répond qu'on peut compter sur son appui moral.

En tous ces points, le roi montrait une supériorité de vues et de jugement remarquable. Il restait sur le terrain des réalités; il calculait avec précision les chances de succès. Il comptait le sentiment national pour ce qu'il valait et il attendait, pour y faire appel, les occasions qu'il était mieux à même que personne de prévoir ou de préparer. La suite des événements a prouvé qu'il ne s'était pas trompé. En 1866, dans des circonstances, il est vrai, changées en plus d'un point, mais en plus d'un point aussi devenues plus favorables, l'Autriche étant en guerre avec l'Italie et avec la Prusse, ni la Pologne, ni la Hongrie, ni la Serbie ne bougèrent. Aucune insurrection ne s'y produisit. N'était-il pas téméraire d'espérer, comme Mazzini, qu'il s'en produirait une en 1864, et le roi n'avait-il pas raison d'en douter? En 1866, ce ne fut pas seulement avec une insurrection que l'Autriche se trouva aux prises. Elle eut à repousser l'agression bien plus redoutable de la Prusse, et cependant, alors qu'elle était ainsi obligée de soutenir à la fois une double guerre, avec la partie de son armée et de sa flotte qu'elle réserva pour combattre l'Italie, elle la battit sur terre et sur mer, à Custozza et à Lissa. Victor-Emmanuel n'avait-il pas raison, contre les révolutionnaires, lorsqu'en 1864 il déclarait que sans une diversion puissante, avec ses seules forces, il ne se sentait pas en état d'attaquer l'empereur François-Joseph?

De loin, tout semble à Mazzini prêt pour le succès. Il compte sur

tous les concours promis. Il a son armée toute prête. Il croit tous les cœurs à l'unisson du sien, tout le pays dans les dispositions qu'il désire. Quand il s'approche, quand il quitte les brouillards de Londres pour revenir à Lugano, à Milan, à Côme, dans un de ces mystérieux et changeants séjours où il s'imagine qu'il brave toutes les recherches et où presque toujours la police connaît et note heure par heure chacun de ses pas, la réalité lui apparaît sans doute à demi. Le mirage à travers lequel il voyait la situation et qui ne faisait guère que refléter ses propres espérances, se dissipe en partie; mais à peine est-il rentré dans sa brumeuse retraite que des fées séductrices lui rendent ses illusions. Sa foi renaît inaltérable, invincible; et fort d'une conscience qui, se croyant en possession de l'idéal, plane victorieusement au-dessus de la terre, il ne doute plus ni du succès ni de l'avenir. Cette constance et cette foi sont sans doute une force pour un chef de parti. Elles lui permettent de traverser les épreuves les plus dures et les déceptions les plus cruelles sans faiblir, et elles lui donnent sur ses coreligionnaires une grande influence. Mais, pour l'action, quelle source d'erreurs et quel danger! Avec quel aveuglement elles engagent dans des voies sans issue et avec quelle rapidité elles conduisent par de folles témérités à d'irrémédiables échecs!

Dans la question vitale de l'affranchissement de la Vénétie, Mazzini méconnaît toutes les conditions essentielles au succès. Au risque de tout compromettre, il veut forcer le gouvernement à une action intempestive, et il ne peut mettre à son service aucune force dont le roi ne disposerait pas déjà sans lui. Aussi tout se borne-t-il à des négociations préliminaires qui n'aboutissent à rien et qui ne pouvaient aboutir.

Pour la tentative d'un soulèvement national en Galicie, en Hongrie et en Serbie, les choses vont plus loin. Le plan est arrêté, les intelligences sont nouées. L'action est préparée, si elle n'est pas commencée. Tout est dû à l'initiative du roi; tout a été organisé par ses ordres. Il y a deux ans que son plan est conçu et qu'il y travaille lorsque Mazzini vient offrir un concours qu'on n'a pas désiré, mais qu'on ne saurait refuser. A sa suite, le parti d'action intervient. Immédiatement les divisions, les jalousies, les tiraillements, apparaissent. Quelques enfants perdus, quelques esprits ardents du parti, mécontents de n'être rien quand ils voudraient être beaucoup, peu satisfaits du rôle effacé qui leur reste à la suite du roi, craignant d'être entraînés dans une aventure qui serait un piège et où ils seraient décimés sans profit pour leur cause, poussent un cri d'alarme et, en rendant publique une entreprise dont le secret était l'âme, en rendent la poursuite impossible. Le roi, à juste raison blessé, retire sa main, et dès

lors tout se dissout, tout est irrémédiablement perdu. Dans cette malheureuse tentative, on constate à chaque pas, avec son impuissance, toutes les misères du parti révolutionnaire. L'union se rompt toujours entre les chefs au moment de l'action. Mazzini et Garibaldi, sous les éloges publics qu'ils se prodiguent, sont pleins, l'un pour l'autre, d'un secret dédain. Pour Garibaldi, Mazzini n'est qu'un rhéteur éloquent, un organisateur habile de sociétés secrètes dont il ne saura jamais tirer parti. Aux yeux de Mazzini, Garibaldi est un condottiere incapable de vues politiques, et s'il peut mener avec audace une bande au feu, il ne saurait diriger un parti ni constituer un gouvernement. Frygesi se défie de Klapka, Klapka soupçonne Frygesi[1]. Les lieutenants de Garibaldi ne veulent suivre leur général qu'à condition de lui commander. Chacun prétend diriger, personne ne consent à obéir. L'argent fait défaut. On multiplie sous toutes les formes les appels aux frères généreux. On s'adresse aux grosses comme aux petites bourses. L'exiguïté des demandes montre la pénurie des ressources. Il ne manque que 150 000 francs pour soulever la Serbie; 10 000 francs auraient suffi à organiser un mouvement en Vénétie. Les généraux laissent leurs officiers à l'hôtel, et leurs soldats sur le pavé, sans un sou. Il faut emprunter d'ici, de là, aux patriotes pour nourrir ces pauvres diables quelques jours et rapatrier ces héros manqués. Le but patriotique, invoqué sans cesse, est trop souvent sacrifié sans vergogne à l'intérêt du parti, qui exige que rien ne se fasse en dehors de lui et sans lui, de peur que son importance en soit diminuée et qui aime mieux voir avorter les projets les plus importants que d'en devoir le succès à d'autres qu'à lui-même.

C'est qu'on cherche inutilement à faire marcher ensemble la révolution et le gouvernement. Ces deux forces sont trop opposées, trop réfractaires l'une à l'autre pour que l'accord entre elles puisse durer. Aussitôt qu'elles sont en contact, elles se heurtent et elles ne tardent pas à rentrer dans leur sphère propre, pour y agir isolément ou se combattre avec acharnement.

Quand Mazzini, après avoir inutilement essayé de s'entendre avec le roi sur la question vénitienne, cherche à en préparer seul la solution, et quand « après le roi, désespérant des royalistes », il se précipite enfin, avec l'ardeur d'un sectaire aigri et déçu, dans la propagande républicaine, ses appels demeurent sans écho, et ses plus énergiques efforts sont sans effet. Parenzo, son ami, qui a préparé une insurrection en Vénétie, lui en donne crûment la

[1] Bulewski écrit, le 30 mai 1864 : « Le parti d'action en Hongrie, dirigé par Frygesi, nous a donné la main, à condition que nous n'aurions rien à faire avec Kossuth et les généraux Klapka et Türr. »

raison. « Les modérés, lui écrit-il, ne s'associeront jamais à nos efforts, si nous n'avons pas avec nous le gouvernement ou au moins le roi, et sans les modérés, nous ne pouvons rien faire que jeter quelques bombes dans les villes. Eux, mais eux seuls, pourraient faire une révolution. »

Mazzini a cependant tout un réseau de sociétés secrètes qui obéissent à son impulsion. L'organisation en est savante. Dans les moindres localités, surtout dans l'Italie méridionale et les Romagnes un groupe de fidèles. Dans chaque groupe un comité d'action. Au service de chaque comité, une caisse alimentée par de petites souscriptions périodiques, consacrant une partie de ses ressources à des achats de fusils destinés aux insurgés et aux volontaires de l'avenir, versant le reste à la caisse centrale pour les besoins généraux de l'association. Tous les groupes reliés entre eux et obéissant à une direction unique; car il n'y a pas de société secrète sans la servitude volontaire de ses membres, sans leur soumission absolue au chef dont ils ont reconnu l'autorité. Mais cette armée, qui semble forte pour la propagande parce qu'elle a partout des soldats, est faible pour l'action parce qu'elle est dispersée et incapable de se réunir. Mazzini la dirige habilement. Il la recrute sans cesse parmi les ouvriers des villes et les étudiants, plus accessibles, à cause de leur jeunesse, de leur inexpérience, de leurs besoins, à l'influence des sentiments généreux, des grands mots, des idées fausses, des utopies. Il ne néglige rien de ce qui pourra la stimuler, la soutenir. Il cherche à donner à la presse de son parti plus d'action en substituant aux nombreuses petites feuilles locales deux ou trois grands journaux, inspirés par lui, mieux informés, mieux rédigés, dont la voix plus éloquente sera mieux écoutée et portera plus loin. En même temps qu'il organise ses forces, il cherche à désorganiser celles du gouvernement. Il recommande incessamment la propagande auprès des officiers et des soldats. Comme l'armée est la base la plus solide de l'État, elle est toujours le point de mire des révolutionnaires. Ils tâchent tous de la détruire ou de la séduire même quand ils poursuivent un but élevé et ne cherchent pas uniquement à s'emparer du pouvoir, sans vouloir rien changer dans la société que leur propre situation.

Étant donné le but qu'il poursuit, les forces dont il dispose et la situation qu'il s'est faite, le plan de Mazzini est bien conçu. Un conspirateur ne pouvait guère en avoir d'autre présentant plus de chances de succès que le sien. Sa supériorité sur la plupart des révolutionnaires est incontestable. S'il est, comme eux, plein d'illusions sur les dispositions des peuples et des gouvernements, s'il croit trop à la toute-puissance des idées, s'il ne comprend pas assez

combien son parti, réduit à organiser ses forces au moment de s'en servir, se trouve dans une situation inférieure à celle de l'État qui se sert de forces entièrement organisées d'avance; si, dans son impatience de l'avenir, il condamne trop absolument le passé, s'il fait à l'utopie et au rêve une part trop grande, il respecte pourtant mieux que la plupart de ses coreligionnaires deux choses sans lesquelles les peuples ne vivent pas : la Religion et la Patrie, et il ne sacrifie pas follement à une vague humanité toutes les traditions nationales et tous les principes sociaux. Supérieur par les vues, il l'est encore bien plus par le cœur, par le caractère, par la noblesse des sentiments, par le désintéressement de sa vie.

S'il a échoué, ce n'est donc pas qu'il fût au-dessous de sa tâche. Dans les mêmes circonstances, Garibaldi a échoué comme lui. Agissant au lieu de prêcher l'action, et plein de dédain pour les faiseurs de plans et les faiseurs de phrases qui s'arrêtent toujours à la veille de l'exécution, il a marché en avant, lui, en audacieux général d'aventure; il s'est fait suivre. Mais il a été arrêté presque dès le le premier pas à Aspromonte, à Mentana; et si son insuccès a été plus éclatant et plus sanglant, il n'a pas été moins complet. D'autres eussent échoué de même.

A en juger par les événements, ce n'est pas que la cause pour laquelle ils combattaient l'un et l'autre, ne fût pas mûre pour le succès. Entre les mains du roi, elle ne tarda pas à triompher. Mais elle ne pouvait triompher que par lui.

Les révolutionnaires n'ont de puissance que pour détruire. Ils n'acquièrent d'influence durable et profonde que lorsque le gouvernement leur abandonne la défense d'une idée populaire, le monopole d'un projet qui passionne la nation. Mazzini et Garibaldi perdirent une partie de leur force et de leur prestige, le jour où le roi de Piémont leva hardiment le drapeau de l'affranchissement de la Vénétie et de l'indépendance de l'Italie. Ils ne purent dès lors plus rien sans lui et contre lui.

Une claire leçon ressort, si nous ne nous trompons, de ce rapide exposé. Quand on y voit le conspirateur de noble nature et de grandes visées, sans penchant vil, sans mobile intéressé, sans passion étrangère à son but, échouer misérablement dans une cause où la royauté réussit pleinement, on constate, une fois de plus, le néant des illusions dont se bercent les révolutionnaires, le vide de leurs promesses, la faiblesse irrémédiable de leur organisation et leur impuissance à rien fonder. C'est la royauté qui a fait l'Italie et qui seule, pouvait la faire.

Auguste Boullier.

La suite prochainement.

ÉLIANE[1]

XI

Le lendemain matin, le temps était sans nuages, comme la veille. On était dans l'une de ces séries de beaux jours qui, lorsqu'elles s'établissent, même dans nos climats, semblent devoir durer toujours. La nature est en fête. Le ciel sourit et ne semble plus jamais devoir se rembrunir. On compte sur le retour du soleil, comme si jamais on n'avait vu d'orage, ou qu'on n'en dût jamais revoir. En un mot, alors comme toujours, et en tout, on se livre à une sécurité que l'on sait être vaine dès qu'on y songe. Mais on n'y veut pas songer, parce que sans cet oubli il n'y aurait, ici-bas, pour le cœur humain, aucune jouissance, et qu'il veut jouir. En quoi il n'a pas tort, ce pauvre cœur, quoique le plus souvent il se trompe d'heure et de moyen.

Éliane, debout à sa fenêtre, regardait de loin la cavalcade s'éloigner lentement dans la direction de la forêt. Constance plus belle que jamais dans un costume de couleur sombre, dont la simplicité parfaite constituait la suprême élégance ; Raynald à sa droite, et à sa gauche, le duc de Longvilliers, dont la tournure militaire ne trahissait point l'âge. Comme quelques autres royalistes, il avait fait les grandes campagnes de l'empire, et en avait conservé un certain air martial qui relevait encore les bonnes manières d'une société dont il se piquait, d'autre part, d'être le représentant fidèle. Mme de l'Héris, moins correctement vêtue que sa compagne, et portant un chapeau orné d'une plume d'un goût fort douteux, les suivait, escortée de M. Edgar des Hayes. M. de Trevals fermait la marche.

Sans se l'avouer clairement, c'était bien là ce qu'Éliane avait prévu, et son refus instinctif était justifié : Raynald ne quitterait pas Mlle de Longvilliers de la matinée, et elle-même serait accompagnée, pendant toute la promenade, par M. de Trevals.

— J'ai eu bien raison de rester à la maison, murmura-t-elle, en

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre et 10 octobre 1881.

quittant sa fenêtre sans regret et pourtant en soupirant. Puis elle prit son chapeau et un livre pour descendre au jardin. En chemin, elle rencontra, toutefois, une utile diversion aux pensées quelque peu confuses qui la troublaient. Les lettres venaient d'arriver et étaient encore toutes rangées sur la table du vestibule. Éliane, au milieu d'elles, en aperçut une qui lui était adressée : elle s'en empara avec joie, car elle reconnut l'écriture de Blanche, et cette lettre était la première que sa cousine lui eût écrite depuis son mariage. La marquise recevait chaque jour une lettre de sa fille, laquelle, après deux jours de séjour dans sa nouvelle demeure, était partie, avec son mari, pour faire un voyage de lune de miel qui se poursuivait encore. Mais jamais, jusqu'à ce jour, la jeune voyageuse n'avait encore trouvé le temps d'adresser elle-même, directement, à « sa chère Éliane », la « longue lettre » que sa mère était chargée de lui annoncer tous les jours. Cette lettre était enfin entre ses mains, et Éliane se disposa à aller la lire au jardin, et pour cela elle voulait gagner un banc placé dans un coin ombragé et parfumé, où elle venait souvent s'établir avec son ouvrage ou ses livres. Ce banc se trouvait à une des extrémités de la grande allée, et pour y parvenir il fallait longer, de ce côté, toute la façade du château. En approchant des fenêtres de sa tante, ouvertes, au rez-de-chaussée, toutes grandes sur le jardin, elle entendait la marquise parlant avec vivacité, d'une voix plus élevée que de coutume, interrompue parfois par une autre voix calme et grave, qu'elle reconnut pour être celle de Malseigne. La conversation était évidemment animée et importante. Éliane s'éloigna du château de manière à être séparée de la fenêtre par toute la longueur de l'allée. Mais elle ne put s'empêcher, en passant, de jeter un regard dans l'intérieur du salon, car un éclat de voix, inusité de la part de M. de Malseigne, lui avait permis d'entendre ces mots : « Pas une parole de plus, madame ! » auxquels succédait maintenant un profond silence.

La marquise, assise dans son fauteuil, avait le dos tourné, mais sa main était posée sur la table, et Malseigne, debout, venait de la saisir avec l'air d'autorité d'un homme qui veut imposer sa volonté. Sa physionomie, d'ordinaire si calme, était bouleversée. Éliane en fut émue et saisie, et elle tremblait si fort, lorsqu'elle atteignit le petit banc, qu'elle eut peine à décacheter la lettre qu'elle tenait à la main. De quoi pouvait-il être question ? Et quel était le sujet qui semblait troubler à ce point un homme aussi calme, en apparence, et aussi maître de lui, que l'était Malseigne ? Elle eut quelque peine à distraire ses pensées des conjectures que faisait naître dans son esprit la surprise qu'elle venait d'éprouver, et ce ne fut pas sans peine qu'elle ramena enfin son attention au contenu de la lettre.

Nous la laisserons s'absorber peu à peu dans cette lecture, et nous retournerons nous-mêmes, pendant ce temps, au petit salon et à l'entretien qui y avait lieu.

Nous ne reprendrons pas cet entretien à son début, mais seulement au moment où le hasard avait amené Éliane à portée d'entendre les paroles que l'on vient de lire.

— Armand, dit enfin la marquise, après un long silence, vous m'étonnez, et je puis dire que vous m'affligez. Comment! vous, que je regarde comme un fils, ou du moins comme un frère assez jeune pour être celui de Raynald, je dois mesurer avec vous mes paroles, et il ne m'est plus permis de vous dire ce qui me plaît?

— Pas cela, répondit Armand d'une voix brève, pas cela, madame, de grâce!...

Il se tut tout d'un coup, s'assit brusquement et s'appuya sur la table, la tête dans ses deux mains. Au bout d'un moment, il reprit d'une voix plus calme.

— Je vous demande pardon, oui, vous avez raison et j'ai tort; dites, dites-moi tout ce que vous voudrez. Vous en avez le droit.

Il passa sa main sur son front comme pour effacer la trace de l'émotion qu'il venait d'éprouver.

— Non seulement vous m'affligez, poursuivit alors la marquise sérieusement, mais pour la première fois depuis que je vous connais, vous me semblez inexplicable... Vous venez, en effet, de me dire les choses les plus surprenantes dans la bouche d'un homme raisonnable, et lorsque, à mon tour, je vous en réponds une fort naturelle, vous cherchez à m'imposer silence ou bien vous m'accordez la parole comme une grâce. Voulez-vous m'expliquer ce que cela signifie?...

Armand releva la tête et dit avec effort, en évitant de lui répondre :

— Qu'y a-t-il, madame, de si surprenant à vous dire qu'Éliane est charmante, que Raynald l'adore, que cette union ferait leur bonheur à tous deux et devrait faire le vôtre?

— Et moi, dit la marquise d'une voix qui n'était jamais aigre, mais qui devenait parfois froide et tranchante comme une lame d'acier, je vous demande ce qu'il y a de surprenant à ce que, à mon tour, je vous rappelle qu'il y a dix ans vous vous croyiez aussi fort amoureux d'une belle personne que sa mère vous refusa. Refus, qui... l'avenir le prouva, vous préserva d'un grand malheur... et même d'un grand déshonneur, Armand!

Armand frémit encore une fois comme si un fer aigu l'eût touché; mais, bien qu'il fût d'une pâleur mortelle, il avait repris son empire accoutumé sur lui-même, et au bout d'un instant il dit presque tranquillement.

— Je vous le répète, vous pouvez tout me dire, *cela* comme le reste. Seulement vous ne savez pas l'histoire dont vous me parlez.

— Comment, dit la marquise avec vivacité, je ne sais pas que vous, vous vouliez épouser cette belle Laure d'Aigremont, qui devint ensuite Mme de Therigny et plus tard...

Armand l'arrêta encore, mais avec plus de douceur.

— Assez, je vous en conjure. Permettez que je vous parle d'elle. C'est, je vous le répète, une histoire que vous ne savez pas; et moi, qui la sais, je n'en parle jamais.

— J'en conviens, c'est la première fois, et j'ai peut-être été indiscrète, pardonnez-le-moi. Mais c'est vous qui m'y avez poussée...

— Je vous pardonne, d'autant mieux que bien que cette vieille blessure m'ait encore arraché un cri lorsque vous l'avez touchée tout à l'heure inopinément, je suis guéri. Oui, répéta-t-il, tout à fait guéri, et cette souffrance n'est plus qu'un souvenir.

Il se tut un instant, puis il reprit bientôt sans aucun trouble, bien que non sans amertume :

— Parlons donc de mes premières amours, puisque je ne sais pourquoi vous avez amené cet entretien sur ce sujet, et que vous y cherchez un argument pour combattre les miens.

— Cet argument consiste à vous rappeler qu'en ce cas la passion vous égarait, que Mme d'Aigremont avait eu raison de vous refuser sa fille et vous avait rendu en cela un grand service.

— Peut-être. Mais pensez-vous vraiment que ce fut par une prévision injurieuse pour sa fille et par un profond intérêt pour mon bonheur qu'elle m'ait refusé son consentement?...

La marquise ne répondit pas.

— La vérité, la voici. Le récit n'est pas long, et je le ferai vite. La terre d'Aigremont, vous le savez, est contiguë à la mienne. Je connaissais Laure depuis son enfance. Je ne me souviens pas du jour où je commençai à l'aimer, et où, je le crois, son cœur aussi m'appartint tout entier. Lorsqu'elle eut dix-sept ans, sans nous l'être dit clairement, nous nous regardions comme fiancés l'un à l'autre. Ce fut donc avec une sorte de sécurité, assez sotte, j'en conviens, que je vins un jour au château d'Aigremont demander à la mère de Laure de m'accorder sa main. Elle me refusa sans hésiter et sans me laisser l'ombre d'espérance. Vous devinez pourquoi.

— Pas précisément.

— Oh! pour des raisons que vous ne trouverez pas mauvaises. Quoique je ne sois point sans naissance, je ne suis point un grand seigneur, et quoique je ne sois point un homme pauvre, je suis un pauvre parti, tandis que Laure... (vous aurez peut-être peine à me croire, mais je l'avais oublié), fille unique, immensement riche et

assez bien née pour pouvoir prétendre aux plus hautes alliances aussi bien qu'aux plus grandes fortunes de France, ne pouvait devenir la femme d'un simple voisin de campagne, voilà tout. Comme dit Mercutio en parlant de la blessure dont il meurt : « Ce n'est pas profond comme un puits, ni large et haut comme une voûte, mais cela suffit. » L'éloquence de Mme d'Aigremont n'alla ni plus loin ni plus haut et ne fut pas plus profonde que cela, mais elle suffit.

La marquise de Liminges se tut. Elle aimait tendrement Armand, elle le plaçait si haut dans son estime, qu'elle avait l'habitude de dire qu'il ne serait pas facile de rencontrer trois fois dans la vie un homme qui fût son égal. Toutefois, elle sentait bien en ce moment que s'il était venu lui demander sa fille, à la place de Mme d'Aigremont, elle eût répondu comme elle.

— Je la quittai sans répliquer, continua Armand. A la grille, je rencontrai Laure. Elle tenait à la main son chapeau de paille tout rempli de fleurs. Sa robe blanche, ses cheveux en désordre, son air encore enfantin, ses grands beaux yeux étonnés et effrayés à ma vue (car j'imagine que mon visage était bouleversé), tout cela demeura longtemps empreint dans ma mémoire avec une ténacité douloureuse... Elle me dit en tremblant : « Mon Dieu ! Armand, qu'avez-vous?... » Je lui pris la main, je la baisai et je lui dis « adieu ». Rien de plus, et je revins chez moi où je faillis mourir... Dès que je fus rétabli, je partis, et pendant cinq ans je ne la revis plus.

— Ce fut là l'époque de votre premier voyage, je m'en souviens.

— Oui, je fis alors le tour du monde et je ne revins en France que lorsque je crus avoir totalement atteint le but que je m'étais proposé par ce long exil. J'avais appris, un an après mon départ, son mariage avec M. de Therigny. Il n'était pas son égal par la naissance, mais il avait une de ces fortunes devant lesquelles aujourd'hui tout orgueil s'incline et toute critique se tait. Je m'étais habitué à la désigner par son nouveau nom, je lisais dans les journaux le récit des fêtes données par ce jeune et brillant ménage. Leur maison était citée comme celle de Paris où étaient accumulées le plus de richesses, et où l'on voyait le plus grand monde... Je revins très persuadé que je reverrais sans aucun péril la femme élégante et mondaine qui ne me semblait plus avoir rien de commun avec celle que j'avais aimée... je la revis... vous vous la rappelez sans doute à cette époque.

— Assurément, et, comme tout le monde, je la trouvais éblouissante.

— Oui, toutefois cette beauté et cet éclat ne me touchèrent

point : j'avais eu raison, ce n'était pas elle. Sans cesse en mouvement, entourée des plus dangereux hommages, accompagnée mais non protégée par un mari follement orgueilleux de sa beauté et, quant aux périls de la voie où elle marchait, incrédule ou indifférent. Je pus la rencontrer sans danger pour moi-même, et je la regardai presque froidement courir ainsi vers l'abîme.

— Je me souviens de tout cela, Armand. Mais je me souviens aussi que cela dura fort peu. Un mois après, vous étiez reparti. A votre retour, deux ans après, tout était fini et je ne vous parlai pas d'elle, parce que personne alors n'en parlait plus jamais. Vous savez pourquoi; et vous savez pourquoi aussi, moi qui vous aimais alors, comme à présent, j'ai béni Mme d'Aigremont, et je la bénis encore, de n'avoir pas consenti à votre union avec cette...

— Laissez-moi achever, dit Armand en l'interrompant avec un retour d'émotion qu'il cherchait vainement à maîtriser, puis nous n'en parlerons plus jamais. Un jour, par hasard, il est inutile de vous dire où, nous nous retrouvâmes pour quelques instants rapprochés l'un de l'autre, et quoique ce fût au milieu d'une foule, nous pûmes causer ensemble comme si nous eussions été seuls. Pour la première fois, elle me parlait sans témoins et sans contrainte, et alors, tout d'un coup, je retrouvai près de moi cette même Laure charmante, naïve, confiante, que j'avais idolâtrée... Ce qu'elle me dit dans cet instant ébranla tout mon être; c'était tout ce qu'elle aurait dû me taire. Elle était malheureuse, sa vie était vide, elle n'était plus ce qu'elle était autrefois. Elle ne pouvait souffrir ce qu'elle était devenue aujourd'hui. Enfin : « pourquoi êtes-vous parti, Armand ? ou pourquoi n'êtes-vous pas revenu ? » Ces mots résumaient tout, et ces mots me rendaient fou, car ils étaient vrais... Oui ! poursuivit-il avec véhémence, en serrant la main de la marquise, je le crois encore devant Dieu, si sa pure jeunesse m'eût été confiée ; s'il m'eût été accordé de guider sa vie, elle serait aujourd'hui vertueuse et honorée, elle eût été préservée du malheur de la honte et de la mort !

— Cependant, dit la marquise, malgré toute votre influence reconquise, vous n'avez pas réussi à...

Armand fut encore une fois visiblement tenté de s'emporter, mais il se contint.

— Écoutez-moi jusqu'au bout, madame, de grâce !... Je n'ai point reconquis d'influence, je ne l'ai point voulu. Un instant, il est vrai, ému par son langage, je songeai à demeurer près d'elle pour la protéger. Elle me demandait d'être son ami, je crus la chose possible et je restai. Mais je compris vite que je m'abusais. Que ce titre d'ami était un piège pour moi comme pour elle. Que je ne

pouvais enfin le mériter que d'une seule manière, en me séparant d'elle; je le fis. Cette fois-là, Raynald partit avec moi. Pendant deux ans, je n'entendis plus prononcer son nom. Et depuis, vous le savez, je n'ai plus jamais parlé d'elle.

— Après sa disparition, dit la marquise, un grand mystère environna d'abord sa destinée, puis un grand oubli. M. de Therigny avait disparu en même temps que sa femme, et lorsque cinq ans plus tard il revint à Paris, il était remarié. On s'empressa autour de cette seconde femme et l'on ne songea plus à la première. On disait seulement vaguement qu'elle avait mal et malheureusement fini.

Armand pâlit, et ses traits se contractèrent comme au commencement de leur entretien.

— Mal, dit-il d'une voix troublée, oui, elle a fini comme, placée sur cette pente, elle devait finir, très mal et très malheureusement, hélas! horriblement même!... Si ce n'est, continua-t-il en levant vers le ciel un regard qui surprit la marquise, qu'à cet égard j'ai un système de consolation et d'espérance!...

— Que voulez-vous dire, Armand? j'ignore les faits; racontez-les-moi aujourd'hui tels qu'ils se sont passés.

— Vous n'ignorez pourtant pas, sans doute, que son mari, mécontent et inquiet, très tardivement, des assiduités d'un étranger qui était devenu leur habitué, lui fit tout d'un coup brusquement quitter Paris et l'emmena au midi de la France, où il possédait une villa à quelque distance de Marseille.

— Oui, tout le monde a su cela, mais rien de plus, si ce n'est qu'il était devenu veuf.

— Eh bien... un jour, elle partit subitement pour Marseille. Elle s'y embarqua pour aller rejoindre, à Livourne, celui dont son mari l'avait séparée. Le bateau sur lequel elle se trouvait en approchant du port par une nuit brumeuse en rencontra un autre qui sortait. Cette effroyable collision a fait assez de bruit pour que vous vous en souveniez; tous les journaux en furent remplis.

— Je m'en souviens en effet, mais j'ignorais qu'elle fût à bord de ce bâtiment.

— Son mari sut empêcher son nom d'être cité. On sut seulement qu'elle l'avait quitté et qu'elle était morte; on ne sut pas qu'elle s'était embarquée sur ce malheureux bateau et qu'elle était au nombre des victimes de l'horrible catastrophe!

— Mon pauvre Armand, c'est affreux!...

Ils demeurèrent un moment silencieux. La marquise était réellement émue; et Armand, ébranlé par les souvenirs qu'il venait de réveiller, avait peine à poursuivre.

— Oh ! oui, bien affreux ! reprit-il enfin. Mais je crois, que Dieu qui juge et qui punit, qui pèse et qui pardonne, cache des mystères de clémence sous ces angoisses extraordinaires et épouvantables devant lesquelles la pensée recule ; je crois que de telles minutes peuvent expier une vie tout entière ; je crois qu'elles ouvrent le ciel !.. J'espère et je crois enfin qu'en les traversant, cette infortunée a trouvé miséricorde et a obtenu son pardon ! Cette pensée a rayonné dans mon âme comme une lueur d'en haut et en a banni le désespoir !..

La flamme inusitée qui avait un instant traversé les yeux d'Armand, s'y ralluma un instant, puis s'éteignit, et son regard redevint calme et profond comme à son ordinaire.

La marquise attendrie lui serra la main en silence.

— Quelle âme vous avez, Armand !... et quel cœur incomparable !...

Armand prit en silence les deux mains qui serraient la sienne, et les baisa respectueusement, puis il dit :

— Eh bien ! si vous me croyez digne d'un peu d'affection et de confiance, si véritablement, comme vous le dites, il m'est permis de me regarder comme votre frère cadet ou comme votre fils aîné, permettez-moi maintenant de vous demander si vous ne croyez pas que la malheureuse mère de Laure d'Aigremont pense aujourd'hui avec quelque regret au sort obscur et paisible où j'aurais abrité la vie de sa pauvre enfant.

— Je le crois assurément, la pauvre femme, je la plains beaucoup.

— S'il en est ainsi, madame, oh ! je vous en conjure ! par mon dévouement pour vous, par mon affection fraternelle pour Raynald, au nom de tout ce que j'ai souffert moi-même et de tout ce que je redoute pour lui, ne vous préparez pas de semblables regrets. N'appelez pas sur votre vie prospère et irréprochable un remords qui la troublerait sans retour, et qui, pour une âme comme la vôtre, serait un supplice intolérable, de grâce entendez-moi !...

La voix d'Armand était ardente, et tandis qu'il parlait, ses yeux interrogeaient avec inquiétude ceux de Mme de Liminges. Mais il n'y trouva pas le regard qu'il cherchait.

— Voyons, Armand, dit-elle, avec un peu d'impatience, en se renfonçant dans son fauteuil, ne redevenez pas déraisonnable. Dieu sait si le récit que vous venez de me faire m'a touchée, si je vous plains, mon pauvre ami, et si je plains aussi cette malheureuse mère. Mais, en vérité, je ne comprends pas quelle conclusion vous prétendez tirer de tout cela, ni quel rapport vous cherchez à établir entre cette triste histoire et ce qui me regarde. Les choses ont mal

tourné dans ce cas-là, j'en conviens, mais beaucoup de jeunes filles, à la place de Laure d'Aigremont, eussent été fort heureuses et fort honnêtes.

— Je le sais, madame, dit Armand d'un ton presque froid, il y a des jeunes filles qui s'arrangent de tout, pourvu que le cadre où se place leur vie soit brillant, et que rien dans leur vie elle-même ne soit par trop difficile et blessant. Il y a beaucoup de ménages de cette sorte qui ne sont pas parmi les plus mauvais. Je vais plus loin. Malgré l'expérience personnelle qui pourrait m'influencer en sens contraire, je reconnais qu'en général les mères guident judicieusement leurs filles, et font pour elles avec sagesse le choix qu'elles ne leur laissent pas faire elles-mêmes.

— Je suis bien aise que sur ce point, du moins, nous soyons d'accord.

— Vous l'ai-je jamais contesté? N'ai-je pas applaudi au mariage de Blanche? Ai-je un instant été inquiet du bonheur de cette enfant que j'aime, vous le savez bien, tout autant que son frère.

— Eh bien, alors, laissez-moi donc faire.

— Le cas est bien différent, croyez-le, madame. Raynald est de ceux auxquels il faut un bonheur d'une autre sorte; auquel, surtout, il faut la liberté, qui, en ces matières, pour qui veut la maintenir, est chose inviolable! Plusieurs, je le sais, y renoncent volontairement et laissent guider et conduire leurs cœurs. Tant mieux ou tant pis pour eux. Mais de grâce, si celui de Raynald est plus haut, ne l'en punissez pas. S'il sait aimer noblement, sincèrement, pour l'amour du Ciel respectez en lui ce sentiment.

La marquise avait oublié son attendrissement, et la conversation prenait une tournure qui l'impatientait de plus en plus.

— Le sentiment de Raynald!... dit-elle d'un ton railleur. En vérité, Armand, je vous aurais cru d'âge à ne plus me parler ainsi et à savoir ce que valent chez lui les sentiments de ce genre! Nous serions exposés à autoriser de belles folies, vraiment! si nous nous mettions à tenir compte des sentiments de nos fils, lorsqu'ils prétendent être amoureux; et en ce qui concerne Raynald, cela nous aurait déjà mené loin! Vous le savez aussi bien que moi.

— Mais véritablement, madame, répondit Armand, avec une chaleur dont il ne se rendit pas compte, est-il possible de ranger ce qu'il éprouve aujourd'hui dans la catégorie des folies ou dans celle des fantaisies dont vous parlez. Peut-on l'en blâmer?... Peut-on même s'en étonner? N'est-il pas naturel, n'est-il pas raisonnable qu'il admire, qu'il aime, qu'il vénère dans Éliane un assemblage de qualités si rares? N'y a-t-il point en elle un charme qu'on ne peut comparer à celui d'aucune autre? Comment ne voyez-vous pas cela?

Comment ne comprenez-vous pas que si vous ne vouliez pas permettre à Raynald de l'aimer, vous n'auriez jamais dû lui permettre de la voir!...

La marquise, renversée dans son fauteuil, ses mains se touchant par la pointe de ses dix doigts, ses yeux en apparence à demi clos, observait fort attentivement Armand, tandis qu'il lui parlait ainsi.

— Mon cher ami, lui dit-elle enfin lentement avec un léger sourire, savez-vous bien qu'en plaidant avec tant de feu la cause de Raynald, vous me faites l'effet d'être non seulement le plus éloquent des amis, mais à la fois le moins sage et le plus généreux des hommes!...

Ces mots furent à peine prononcés que la marquise les regretta, car leur effet alla fort au delà de ce qu'elle avait prévu.

Après un violent mouvement de surprise et de mécontentement, les traits d'Armand prirent l'expression la plus grave.

— Puis-je vous demander, madame la marquise, dit-il d'un ton glacial, ce que signifie une semblable insinuation?...

Jamais depuis le jour où, à l'âge de quinze ans, Armand était devenu pour ainsi dire membre de la famille de Liminges, il ne lui avait, une seule fois de sa vie, parlé sur ce ton. Elle en fut surprise et déconcertée.

— Rien, dit-elle. Rien, c'était un simple badinage.

— Vous appelez une insulte, un badinage!...

— Une insulte!... Allons donc, Armand, à qui en avez-vous?... Quelle mouche vous pique?...

Armand avait, en effet, tout à fait perdu son sang-froid ordinaire. Il répondit avec une sorte d'emportement :

— C'en est une à mes yeux! et il faut que vous me regardiez comme le plus indigne aussi bien que le plus insensé des hommes, pour oser me l'infliger!...

— Armand!...

— Ou plutôt non. Je le comprends maintenant, c'est un cruel subterfuge pour ne tenir aucun compte de ce que je viens de vous dire et pour m'imposer silence. Soit, madame, aussi bien je n'ai plus rien à ajouter... Veuillez seulement vous souvenir de mes paroles et les peser, mon amitié pour Raynald m'oblige à vous en conjurer!... et si elles demeurent sans effet, fasse le Ciel que vous n'ayez pas à le regretter jusqu'au dernier jour de votre vie!

Il se leva, en disant ces mots, et sortit sans donner le temps à la marquise de lui répondre.

XII

Tandis que cette conversation avait lieu, Éliane, sans se douter des orages dont elle était la cause, et de ceux qui se préparaient pour elle, relisait la lettre de sa cousine, pour la seconde fois, avec un sentiment de satisfaction et d'attendrissement qui ne semblait pas, au premier moment, tout à fait justifié par cette simple missive.

« Ma chère Éliane, disait Blanche, vous vous étonnez sans doute de mon silence, et vous en seriez même peut-être inquiète, si vous ne saviez pas, par mes lettres de tous les jours à maman (les seules que j'aie eu le temps d'écrire), que nous n'avons passé qu'un seul jour à Crecy... (Crecy! je vous en parlerai plus tard, et d'ailleurs vous en jugerez par vous-même!) et après cela nous sommes partis pour l'Italie. Aujourd'hui, je veux seulement vous dire que nous n'avons fait que traverser Florence et regarder Rome, passant deux jours seulement dans l'un, quatre jours dans l'autre, et nous sommes venus nous réfugier à Côme, où nous voilà, respirant un peu, quoique loin d'être à l'abri de la chaleur qui nous a fait revenir si vite sur nos pas. Malgré cela, nous avons vu, à Rome et à Florence, tout ce qu'il était possible de voir, en commençant nos promenades de bonne heure et en les finissant tard. Mais j'ai reconnu : premièrement, que je ne suis pas curieuse; secondement, que je ne sais pas tout ce qu'il faut savoir, pour m'intéresser aux arts; en troisième lieu, que je ne suis pas assez au fait de ce qui s'est passé en Italie, dans tous les temps, pour me rappeler sur-le-champ ce que signifient les noms fameux qu'on prononce devant moi (surtout ceux du moyen âge, car sur mon histoire romaine, ma mémoire est un peu moins rouillée). Et quant aux galeries, je vous avoue qu'elles me font toutes l'effet de contenir les mêmes tableaux et les mêmes statues. Vous allez me trouver bien sotte, Eliane, vous qui vous intéressez tant à toutes ces choses et à tous ces lieux que vous n'avez jamais vus, et qui en savez le nom par cœur!... mais il faut bien que je vous dise la vérité. Je ne fais jamais semblant de rien, vous le savez, surtout avec vous qui m'aimez telle que je suis, et que j'aime tant aussi telle que vous êtes, avec votre esprit qui ne m'embarrasse pas, votre sagesse qui ne me fait pas peur, et ce je ne sais quoi qui rend la vie si douce quand vous êtes présente, que je ne pourrai jamais me passer longtemps de vous, sachez-le bien. Et pourtant je suis très heureuse, mon Éliane! Mon mari m'aime et semble me trouver sans défaut, de mon côté je ne lui en vois aucun. Pour tout ce que je vous ai dit plus haut, nous sommes d'accord. Nous le sommes aussi pour admi-

rer les beaux pays que nous avons traversés, mais nous le sommes surtout pour avoir hâte de retourner à Crecy. Yves y fait des plantations nouvelles. Il y bâtit une école; il s'occupe enfin de mille choses qui m'intéressent autant que lui, et ce lieu où je n'ai passé qu'un jour m'a paru plus beau que tous ceux que nous avons vus depuis. Je me suis pourtant amusée autant que lui à faire partout une foule d'emplettes pour meubler et embellir notre demeure.

« Vous savez combien Yves s'y entend et quel bon goût il a pour les choses de ce genre; aussi la quantité de candélabres, de tentures, de meubles, de tapisseries qu'il a achetés est inouïe! De grands miroirs aussi, des nègres, des amours, et surtout une armoire comme vous n'en avez jamais vue!... Enfin, en somme, tous les deux nous aimons mieux les boutiques que les galeries. A quoi cela sert-il, en effet, de regarder une foule de belles choses qu'on ne peut jamais posséder. Au lieu de cela!... Quel amusement, au retour, que celui de distribuer toutes nos richesses dans le château. Et ensuite, mon Éliane, de vous y revoir, car, vous le savez, ma mère l'a promis; elle viendra, ainsi que vous, à Crecy au mois d'octobre. Yves sera heureux de vous recevoir; et quant à moi, ai-je à vous dire quelle sera ma joie? Non, n'est-ce pas?.. car vous la devinez et même je veux croire que vous l'éprouvez de votre côté, en songeant à revoir et à embrasser

« Votre fidèle petite Blanche. »

On le voit, cette lettre n'avait rien de fort remarquable, et cependant Eliane la pressa contre ses lèvres avec émotion et tendresse, car Blanche avait été bien vengée de ce moment d'oubli, dont Éliane avait été coupable le jour de son départ!... Depuis cette soirée et la matinée qui l'avait suivie, tout était changé pour elle d'une façon dont elle ne sentait encore que vaguement l'étendue, et dont elle ne comprenait pas du tout la cause. Non seulement elle s'apercevait que Raynald ne lui parlait plus qu'avec contrainte, et que Mme de Liminges n'était plus la même pour elle. Son regard, affectueux et approbateur jusque-là, était transformé... tantôt il la suivait avec inquiétude, tantôt il s'arrêtait sur elle avec froideur. Éliane, qui avait vécu depuis son enfance dans une atmosphère sérieuse, mais toute imprégnée de bienveillance et de tendresse, et qui, dans celle où elle avait été transportée ensuite, avait non seulement retrouvé l'une et l'autre, mais quelque chose de nouveau et de plus doux encore, éprouvait maintenant une sensation analogue à celle que produit un climat froid et brumeux sur ceux qui ont été habitués à la chaleur et à la lumière du Midi!...

Elle demeura longtemps à la même place, ensevelie dans des

réflexions qui avaient l'inconvénient d'être impossibles à formuler tant elles étaient variées et confuses... Enfin elle revenait lentement au château, lorsque, arrivée sur le perron, elle entendit le bruit de la cavalcade et s'arrêta pour l'attendre.

Raynald sauta le premier à bas de son cheval pour venir aider Mlle de Longvilliers à descendre; mais celle-ci, sans le regarder, prit la main de son grand-père et sauta légèrement à terre. Elle tenait à la main un gros bouquet de roses avec lesquelles rivalisait la teinte de ses joues, mais l'expression hautaine et mécontente de son visage ne permettait pas d'attribuer ce surcroît d'éclat aux seuls effets de la promenade ni même à ceux de la température. Le duc de Longvilliers ne semblait pas non plus de bonne humeur. Trevals, de son côté, était assez grave; toutefois, en apercevant Éliane, son front s'éclaircit. Il s'approcha d'elle sur-le-champ, la salua avec le mélange de politesse et de suffisance qui caractérisaient son maintien ordinaire, puis il lui dit à voix basse ces paroles incompréhensibles :

— J'espère vous avoir compris, et parvenir bientôt à obtenir ma grâce?

Éliane le regarda avec surprise, mais, eût-elle su que lui répondre, elle n'en eût point eu le temps, car Constance avait déjà pris son bras pour l'emmener avec elle jusque dans sa chambre.

Lorsqu'elles arrivèrent au haut de l'escalier, Mlle de Longvilliers lui dit en montrant son bouquet :

— Tenez, Éliane, voici des fleurs rares, prenez en une... Elle la lui donna.

— Des fleurs rares... ces roses mousseuses!

— Oui, rares, trouvez-en quelque part aujourd'hui dans les beaux jardins à la mode, je vous en défie. Mais ce petit castel que nous venons de visiter en est entouré, et votre beau cousin, à ma demande, a daigné faire cueillir pour moi ce bouquet, *à ma demande*, répéta-t-elle avec hauteur, car il ne s'en fût point avisé à lui tout seul!... Elle se tut un instant, et peut-être allait-elle sur-le-champ s'expliquer davantage lorsque la cloche sonna, et elle s'aperçut qu'elle avait à peine le temps de faire sa toilette pour le déjeuner.

— Nous nous retrouverons plus tard, Éliane, dans le grand salon, à l'heure de notre leçon, et nous causerons à notre aise. Maintenant j'ai à me faire belle, et je n'ai pour cela qu'une demi-heure.

Constance disparut, et Éliane demeura un instant immobile et pensive, sa rose à la main, puis elle l'attacha à son corsage et descendit au salon. Somme toute, n'était-ce point elle qui avait le mieux passé sa matinée?

Cette pensée qui effleura son esprit, eût été grandement confirmée, si elle avait pu voir et entendre ce qui se passait en ce moment même dans l'appartement de M. et Mme de Longvilliers.

— Que me dites-vous là, s'écriait la duchesse, tandis que son mari, étendu dans un fauteuil, époussetait ses bottes avec la cravache qu'il tenait encore à la main. En êtes-vous sûr?

— Il me semble, ma chère amie, que vous pouvez vous fier à moi en pareil cas, il n'est pas fort probable que je me trompe. Je vous l'avais dit, au surplus, je l'avais prévu d'avance.

— Vous l'aviez dit... vous l'aviez prévu, c'est toujours votre refrain quand les choses tournent mal, dit sa femme d'un ton plaintif.

La duchesse était une femme timide et souffreteuse, vieillie avant l'âge par la douleur que lui avait causée la perte de son fils unique, tué en Afrique, et dont la femme était morte un mois après en donnant le jour à Constance. Le soin de cette petite orpheline et son éducation avaient toujours été pour elle un souci plutôt qu'une consolation, et elle désirait le mariage de sa petite-fille, non seulement pour assurer son sort, mais pour être elle-même débarrassée d'une responsabilité dont elle était souvent accablée.

— Oui, répéta-t-elle avec impatience, c'est votre habitude, quand les choses vont mal.

— Mal ou bien, répondit le duc, je me trompe rarement dans mes prévisions, cela est certain, et je vous avais dit de ne point accepter l'invitation de Mme de Liminges avant d'être absolument certaine que son fils était d'accord avec elle. Or il ne l'est pas, c'est moi qui vous le dis, et je désire emmener Constance le plus tôt possible.

— Mais comment supposer une chose aussi improbable?

— Improbable ou non, il fallait la prévoir, et ne venir ici, comme je le voulais, qu'après la demande de Liminges, et non auparavant.

La duchesse reprit du même ton, quoique plus vivement :

— Vous êtes dur pour moi, monsieur de Longvilliers. Vous devriez au moins comprendre qu'en ce cas, avant de m'engager, je n'étais pas fâchée de venir ici et de m'assurer par moi-même que ce lieu était bien réellement...

— Tel qu'on vous l'avait dépeint, à la bonne heure, je le reconnais, ma chère, en cela vous n'aviez pas tort.

Satisfaite de cette concession, la duchesse poursuivit avec volubilité :

— Et comme (bien que nous nous soyons un peu perdus de vue pendant quelques années) il régnait autrefois beaucoup d'intimité entre nos deux familles, l'invitation de la marquise était fort naturelle, et mon acceptation l'était aussi ; d'autant mieux que, je l'ai

fort bien remarqué à Paris, le jeune homme plaisait beaucoup à Constance.

M. de Longvilliers haussa les épaules.

— Comme lui plaira tout autre ayant la figure, le nom et la fortune de Liminges : il n'est pas le seul à posséder ces avantages. D'ailleurs, il ne s'agit pas de cela, mais d'annoncer, ce matin, à Mme de Liminges, que nous partons demain.

Le duc ne parlait ainsi que lorsqu'il voulait être obéi sans réplique. Quoique vivement contrariée, la duchesse dut songer à exécuter son mandat, et la crainte qu'elle avait toujours d'être impolie, luttant avec son orgueil blessé par un échec qu'elle n'avait pas prévu, elle fut, pendant le déjeuner, d'une distraction dont les assistants eussent été plus frappés, si tous n'eussent été, ce jour-là, plus ou moins distraits eux-mêmes. Il fallait l'être, en effet, pour ne pas remarquer, chez le duc de Longvilliers, un froncement de sourcils qui ne lui était pas habituel ; chez la duchesse, une maladresse un peu plus grande que de coutume ; chez Constance, un air de dédain ajouté à sa hauteur ordinaire. Quant à la marquise, elle était visiblement nerveuse, et, Éliane ne l'était guère moins, car M. de Trevals l'embarrassait fort par une attitude nouvelle plus inexplicable encore que ses paroles.

Quoiqu'il ne fût pas à côté d'elle, il cherchait sans cesse les moyens de lui adresser la parole ; et lorsque enfin, obligée de lui répondre, elle tournait la tête de son côté, elle rencontrait un regard à la fois sentimental et confiant, qui la surprenait et l'irritait au dernier point, et elle devint pourpre lorsqu'elle s'aperçut que Raynald remarquait son trouble et ce qui l'avait causé.

La seule personne parfaitement à l'aise, et dont, ce jour-là, le bavardage ne paraissait point inutile, c'était Mme de l'Héris. Non point qu'elle fût satisfaite des soins dont elle avait été l'objet pendant la promenade, mais enfin elle en avait fait partie, elle se trouvait encore en belle compagnie, et cela lui suffisait. Elle serait désormais comptée dans le voisinage comme appartenant à la société du château d'Erlon, et personne ne saurait au juste si elle y avait été traitée froidement ou bien accablée d'hommages, car M. Edgar lui-même ne tiendrait point à raconter (lors même qu'il s'en serait rendu compte) que s'il n'avait pas été supplanté, c'est que personne n'avait tenté de lui enlever sa conquête. Malseigne, n'ayant pas paru, la marquise le fit appeler ; mais on vint lui dire qu'il était parti pour Paris par le train de onze heures. Elle dissimula le mécontentement que lui causait ce départ et prétendit le trouver tout simple, car Malseigne s'absentait ainsi souvent, sans explication, et revenait de même ; mais Raynald ne put

cacher sa surprise. Il savait que Malseigne avait dû entretenir sa mère pendant l'heure de la promenade. Il savait quel devait être le sujet de leur conversation, et ce brusque départ prit à ses yeux une signification qui acheva de couvrir de nuages sa physionomie, déjà fort peu sereine, et la rendit sombre comme la nuit.

Enfin ce déjeuner, qui avait semblé interminable à la plupart des convives, s'acheva, et dès qu'on fut revenu dans la bibliothèque (où se passait d'ordinaire la matinée), la duchesse entraîna son hôtesse dans l'embrasure d'une fenêtre, et là, sans préambule, quoique d'un air fort embarrassé, elle lui annonça « qu'une affaire imprévue » les obligeait à prendre congé d'elle le lendemain matin.

La marquise comprit ce que cela signifiait, et, pour un instant, elle perdit tout empire sur elle-même.

Elle saisit la main de la duchesse.

— De grâce! dit-elle à voix basse, de grâce! ne décidez rien encore. Laissez-moi du moins vous supplier de ne rien changer à vos projets jusqu'à ce soir.

Elle savait à peine ce qu'elle espérait... elle ne s'apercevait pas même qu'elle parlait en ce moment à la duchesse comme si elles se fussent entendues déjà sur le sujet que toutes les deux avaient à cœur, mais dont elles ne s'étaient jamais dit un mot jusque-là.

— Jusqu'à ce soir? dit la duchesse, sentant renaître ses espérances et oubliant un peu sa dignité.

— Oui, jusqu'à ce soir.

La duchesse chercha à concilier cette concession, avec sa soumission aux ordres de son mari.

— Eh bien, dit-elle, il demeure convenu que nous partons demain matin, mais, si vous le désirez, nous n'en dirons rien jusqu'à ce soir.

Elles se serrèrent la main, et Mme de Liminges vint retrouver Mme de l'Héris qu'il lui fallait entretenir jusqu'à son départ. Raynald, un journal à la main, ne l'aidait que faiblement. Constance, l'air boudeur et mécontent, s'était retirée près d'une fenêtre avec un livre. Le duc avait emmené sa femme et causait avec elle en se promenant de long en large dans le jardin... Éliane, seule, secondait un peu sa tante, lorsqu'enfin la petite victoria fut annoncée.

Mme de l'Heris se leva sur-le-champ, car depuis une heure le ciel, si pur quelques heures auparavant, s'était voilé de nuages, l'air était devenu lourd et étouffant, et tout annonçait que si elle ne se hâtait pas de regagner sa demeure, elle serait surprise en route par l'orage.

Raynald jeta son journal, et, devenant subitement très poli, il s'empressa d'offrir son bras à sa jeune voisine, qui l'accepta sans se

douter de la vive satisfaction avec laquelle il prenait congé d'elle et partit en lui faisant de la main le plus gracieux signe d'adieu.

Raynald demeura quelques instants dehors, regardant le ciel qui n'était pas plus sombre et plus troublé que ses pensées. Bientôt il revint à pas lents vers la bibliothèque où sa mère était retournée ; mais, arrivé au milieu du vestibule, il changea d'avis. Par miracle, il était libre et seul en ce moment... il voulut en profiter pour aller s'enfermer dans sa chambre et y réfléchir à son aise. L'état de l'atmosphère en ce moment était une assez fidèle image de ce qui se passait en lui. Un orage aussi était suspendu sur sa vie. Il allait venir, il n'en pouvait douter, et, sans en prévoir exactement l'heure, il savait qu'elle était certaine et qu'elle était proche.

Constance eut à peine vu disparaître M[me] de l'Héris, qu'elle mit de côté son livre et, se levant vivement, elle entraîna Éliane avec elle dans le grand salon toujours inhabité à cette heure-là ; et lorsque la marquise revint dans la bibliothèque après le départ de M[me] de l'Héris, elle n'y trouva plus les deux jeunes filles ; elle n'en fut pas fâchée, car elle sentait que le moment d'une explication définitive avec son fils était venue. Elle réfléchissait sur la manière dont elle devait l'entamer, lorsque la porte qu'elle venait de fermer se rouvrit, mais au lieu de son fils qu'elle s'attendait à voir, ce fut Horace de Trevals qui parut.

Dès qu'il vit que la marquise était seule, il s'approcha d'elle vivement et lui demanda s'il pouvait avoir avec elle un moment d'entretien.

— Oui, assurément, dit-elle en se levant... et, comprenant d'un seul regard ce que Trevals voulait lui dire, un vif éclair de joie traversa sa pensée et un sourire effleura ses lèvres.

Elle hésitait cependant craignant maintenant que Raynald ne vînt les interrompre et elle regardait la porte avec inquiétude.

— Vous voulez peut-être me parler sans témoins ? dit-elle.

— Oui, madame, et comme j'ai vu Raynald remonter dans sa chambre et le duc et la duchesse regagner leur appartement...

— Bien, bien, dit la marquise soulagée et trouvant que tout s'arrangeait pour le mieux, car, avant de parler à son fils, il lui était fort utile de n'avoir plus aucun doute sur les intentions de Trevals.

— Venez chez moi, lui dit-elle, nous y serons mieux pour causer, car nous serions dérangés par le bruit du piano. Ma nièce et M[lle] de Longvilliers sont dans la chambre voisine et font de la musique ensemble.

M. de Trevals s'inclina et suivit la marquise dans le petit salon où, quelques heures auparavant, elle avait eu avec Malseigne la conversation dont nous avons rendu compte.

XIII

Dès que Constance se trouva dans le grand salon, elle ouvrit le piano, et pendant quelque temps elle eut l'air de ne songer qu'à la leçon qu'elle se proposait de donner. Éliane, qui n'avait rien à lui dire, attendait patiemment le résultat des recherches de sa compagne dans un livre de musique qu'elle feuilletait sur ses genoux.

— Tenez, tenez, dit enfin Constance, voilà ce que je cherchais, cela est simple, facile, dans votre voix, dites après moi :

Ah! non credea mirarti
Si presto estinto, o fiore!
Passasti al par d'amore,
Che un giorno sol durò.

— Qu'est-ce que cela veut dire? dit Éliane.

— Cela veut dire : *Je ne croyais pas te voir sitôt flétrie, ô fleur! Tu as passé comme l'amour... qui ne dure qu'un jour!*

Éliane prit entre ses mains le livre de musique et relut tout bas avec attention ces paroles, puis elle les répéta tout haut.

— Très bien, Éliane! Je vous l'avais dit, vous avez l'oreille si juste, que vous avez déjà saisi parfaitement l'accent de ces vers et vous les dites comme si vous les compreniez.

— Je les comprends, puisque vous venez de me les traduire.

— Alors maintenant écoutez-moi, je vais les chanter et vous les chanterez à votre tour.

Constance chanta ce passage de Bellini, encore plus connu alors qu'aujourd'hui, mais qu'Éliane entendait pour la première fois. Elle l'écouta avec une singulière émotion, en suivant des yeux les paroles dans le livre qu'elle tenait encore à la main.

— A votre tour maintenant.

Éliane replaça le livre sur le pupitre, mais dans ce mouvement elle heurta la rose demeurée à sa ceinture et ses feuilles se répandirent par terre, tout autour d'elle.

— Oh! ma pauvre rose! s'écria-t-elle avec un chagrin hors de toute proportion avec l'occasion qui la faisait naître.

Constance, dit en riant :

Ah! non credea mirarti
Si tosto estinto, o fiore!
Passasti al par d'amore.

Ceci est tout à fait à propos, vous n'en chanterez que mieux.

Éliane ne répliqua pas et, réprimant l'impression assez déraisonnable qu'elle venait de ressentir, elle chanta et reproduisit en effet, avec une exactitude parfaite, l'accent des paroles qu'elle venait d'entendre.

Constance avait eu raison. Éliane était douée non seulement d'une de ces mémoires qui fait retrouver sans peine et sans effort sur le piano toute musique entendue, mais d'une facilité d'imitation qui permettait à sa voix de rendre avec la même fidélité tout ce qui frappait son oreille.

— C'est parfait, parfait ! je vous le jure, s'écria Constance. Quiconque ne vous entendrait dire que ces quatre lignes vous prendrait pour une Italienne. Avouez aussi que je possède le don d'enseigner, qui n'est, au fait, que celui de savoir se faire comprendre.

Et charmée de son succès, elle fit répéter à Éliane deux ou trois fois le même passage, en perfectionnant de plus en plus son accent et sa méthode, et semblant elle-même complètement absorbée par la tâche qu'elle s'était donnée.

Mais tout d'un coup elle changea d'humeur, et quitta brusquement le piano pour aller se jeter sur un canapé placé au milieu du salon, où, pendant quelques instants, elle resta en silence le coude enfoncé dans un coussin, la tête appuyée sur sa main.

Éliane, surprise, se rapprocha d'elle.

— Qu'avez-vous ? dit-elle enfin, en s'asseyant près d'elle.... Est-ce que par hasard, et sans pouvoir deviner comment, je vous ai impatientée ou déplu ?

Constance releva la tête.

— Vous, bien au contraire, je vous trouve charmante, je comprends fort bien maintenant que Blanche de Monléon raffole de vous... Si j'étais votre cousine, j'en ferais autant. Il est vraiment tout à fait fâcheux que...

Elle s'arrêta... et rougit, puis tout à coup, voyant l'air surpris avec lequel Éliane la regardait, elle éclata de rire.

— Eh oui ! votre cousine ! poursuivit-elle. Si le beau Raynald l'avait voulu, je n'aurais pas mieux demandé pour ma part.

Le cœur d'Éliane battit plus vite, une légère rougeur lui monta au visage ; puis, à mesure que le sens de ces paroles pénétrait dans son esprit, elle devint pâle, et son trouble n'eût pu échapper à sa compagne, si les stores baissés du salon n'eussent ajouté à la demi-obscurité causée par l'orage.

Elle resta muette, n'osant, malgré la grande envie qu'elle en avait, interroger Constance. Mais celle-ci n'attendit pas ses questions. Lorsque Mlle de Longvilliers n'était pas dans un de ses accès de hauteur ou de bouderie, elle devenait facilement très commu-

nicative, et en ce moment elle éprouvait le besoin de s'épancher.

— Tenez, dit-elle, je vais vous parler à cœur ouvert, promettez-moi seulement de garder pour vous tout ce que je vais vous dire.

Éliane le lui promit sans peine.

— Vous m'inspirez confiance, Éliane... Il y a, d'ailleurs, de grandes ressemblances entre nous.

— Vous trouvez ?...

— Oui, nous sommes orphelines toutes les deux, nous n'avons ni frères ni sœurs. J'ai entendu dire que vous aviez aimé tendrement votre grand-père qui vous a élevée. J'aime aussi beaucoup le mien.

— En effet, je n'y avais pas songé.

— Eh bien, donc, écoutez-moi. Vous comprenez bien que depuis que j'ai dix-huit ans (c'est-à-dire depuis plus de six mois), on pense à me marier, et j'y pense aussi. Pourquoi avez-vous l'air étonné?

Ceci répondait à un mouvement léger et involontaire des sourcils d'Éliane dont celle-ci n'était pas maîtresse.

— Cela est bien naturel, n'est-ce pas?... Mon grand-père m'aime beaucoup, mais il est très sévère. Bonne maman est toujours triste, souvent malade, et la maison n'est pas gaie, je vous assure. Aussi cette année, à la fin du carême, ai-je vu avec grand plaisir recommencer les visites d'Horace de Trevals... Cela vous étonne encore ; à chaque instant vous avez l'air de tomber des nues, c'est votre seul défaut, Éliane. Oui, d'Horace de Trevals, il n'y a rien là de surprenant; sa mère était née Longvilliers et c'est lui qui héritera du titre de mon grand-père. Seulement on était en froid avec son père, qui est mort, heureusement. Alors il a reparu chez nous, et, je l'avoue, je lui ai fait d'abord très bon accueil... Il ne me déplaisait pas, et moi, je commençais, je le crus, à lui plaire beaucoup, lorsque est survenu le mariage d'Yves de Monléon. A cette occasion, j'ai vu pour la première fois votre cousin Raynald, et je lui ai donné sur-le-champ la préférence, et depuis lors je ne me suis plus du tout occupée d'Horace; il est riche, il est vrai (sans cela je n'y aurais jamais pensé), et il sera duc, ce qui n'est pas désagréable. Mais il n'a pas la fortune de M. de Liminges, il est moins bien né et surtout, quoiqu'il ait l'air distingué, il ne ressemble pas, comme votre cousin, à un portrait de Van Dyck, et il ne peut, en somme, lui être comparé en rien. Aussi mon choix entre eux a-t-il été bientôt fait.

— Votre choix ? Mais alors, Raynald vous avait donc demandé de l'épouser ?...

— Mais non ! Quelle enfant vous êtes ! Seulement, tout le monde sait que c'est Mme de Liminges qui mène et décide tout dans la famille, et j'ai bien compris qu'elle désirait notre mariage, lorsque,

le jour de celui de Blanche, elle nous a invités à venir ici. C'est pour cela aussi (comme de juste) que ma grand'mère a accepté avec tant d'empressement, et c'est pour cela que nous sommes venus à Erlon, et que nous y sommes encore!... Oui!...

Je n'y suis que pour vous, barbare que vous êtes!

dit-elle d'un ton tragique, en s'adressant à un grand portrait de Raynald, qui occupait tout un panneau du salon.

Puis elle éclata de rire :

— Oh! je ne vais pas en mourir de chagrin, croyez-le bien; mais depuis ce matin, j'ai acquis la certitude que votre beau cousin ne pense pas à moi!...

— Depuis ce matin?...

— Oui, depuis ce matin j'ai découvert cela à n'en pas douter.

— Et comment cela?

— Je vais vous le dire. D'abord je dois reconnaître que lorsque nous sommes arrivés ici, je l'ai trouvé tout au plus poli. Cependant je me disais : Qu'importe, je suis riche, je suis bien née, je suis belle, il ne trouvera pas mieux que moi, et je ne doutais pas que les choses ne s'arrangeassent selon mes désirs. En effet, le lendemain il a été plus aimable, et hier au soir il l'a été un instant tout à fait. Mais ce matin, pendant la promenade, il a d'abord commencé par ne pas me dire une parole; puis, arrivés dans ce petit château (qui, par parenthèse, est réellement charmant), cette insupportable Mme de l'Héris, qui ne doute de rien, comme vous savez, s'est écriée que ce serait un lieu idéal pour y passer sa lune de miel et, avec le tact souverain qui la caractérise, elle a offert à M. de Liminges de parier qu'avant six mois il l'occuperait de cette façon-là.

— Et qu'a-t-il répondu?

— Vous allez voir. C'est tout justement cela que je veux vous dire : Ceci se passait à l'entrée d'un cabinet d'étude, au bout duquel se trouvaient une foule de curiosités que j'étais occupée à examiner. Bon papa regardait par la fenêtre, mais je crois bien que pas plus que moi il n'a perdu un mot de la réponse de M. Raynald.

— Je ne puis pas tenir ce pari-là, a-t-il dit d'un ton fort grave, car je gagnerais à coup sûr, étant certain de n'être pas marié dans six mois.

— Eh bien, disons un an.

— Pas davantage.

— *Jamais*, alors?

— *Jamais* est un grand mot. Mais, sur le sujet dont vous parlez, il me conviendrait peut-être aujourd'hui mieux que tout autre.

Mlle de Longvilliers se tut un instant et redevint pensive, sans remarquer le silence d'Éliane.

— Oui, reprit-elle au bout d'un moment, tandis que, d'une main, elle tourmentait les cheveux courts qui bouclaient sur son front. Oui, il a bien dit cela, et le son de sa voix donnait à ces paroles une signification dont j'ai fort considéré l'importance depuis une heure. Je les ai ajoutées à mes observations précédentes, et j'en suis arrivée à cette conclusion que M. de Liminges ne songe ni à moi ni à personne, et par cette raison je ne songe plus à lui. Évidemment il ne veut pas se marier. Cela vaut mieux que d'être supplantée par une autre.

Éliane, qui écoutait avec la plus ardente attention, ne trouva pas cependant un mot à répondre.

Constance reprit :

— Je suis un peu piquée, sans doute, de n'avoir pas pu le faire changer d'avis. Mais je suppose qu'il a quelque relation dans un monde qui n'est pas le nôtre, et je ne prétends pas lutter avec une inconnue de cette sorte!... Eh bien, quoi, Éliane?... Voilà encore une fois vos yeux qui s'ouvrent, et la belle ligne droite de vos sourcils qui s'altère tout à fait.

— Mais c'est que... c'est parce que... je ne puis comprendre ou croire ce que vous dites.

— Ni moi non plus, je ne comprends pas, et au fait je parle au hasard et je répète ce que j'ai entendu dire sur d'autres; pas à moi, bien entendu, mais devant moi quand je n'écoutais pas, et je pense que probablement lui aussi... N'importe!... je ne veux pas qu'il se figure que je suis affligée ou désappointée, à cela ma fierté s'oppose tout à fait, et jusqu'à la fin de mon séjour à Erlon, je veux être plus gaie que jamais. D'ailleurs, pousuivit-elle, en se remettant à rire, cela ne me fait réellement pas beaucoup de chagrin... je dis pas *beaucoup*. Malgré sa fortune et sa belle figure, il y en a d'autres qui le valent, et après tout je n'aurai que l'embarras du choix.

En ce moment, un éclair, suivi immédiatement d'un violent coup de tonnerre, fit tressaillir les deux jeunes filles. Elles avaient été absorbées par leur conversation et ne s'étaient pas aperçues de l'orage qui, après avoir longtemps grondé au loin, éclatait enfin au-dessus de leurs têtes.

Elles se levèrent toutes les deux.

— Quel terrible coup ! dit Constance : indubitablement le tonnerre doit être tombé tout près d'ici... Avez-vous peur de l'orage ?

— Non.

— Ni moi non plus. Mais ma pauvre bonne maman en a une telle épouvante, qu'elle doit être bien près, en ce moment, d'avoir une

attaque de nerfs. Il faut que j'aille bien vite la trouver, car, dans ces cas-là, bon papa ne fait que la gronder, tandis que moi je la rassure.

Constance quitta le salon en courant. Éliane ne songea pas à la suivre. Elle avait besoin de rassembler toutes les pensées qui s'étaient succédé dans son esprit pendant cet entretien, et d'abord elle eut quelque peine à en débrouiller le mélange confus. Elle avait mal à la tête, la chambre était étouffante. Elle leva un des stores, et, malgré la pluie qui tombait maintenant à torrents, elle ouvrit la fenêtre et respira avec délices. Était-ce seulement parce que, après la chaleur de la matinée, elle ressentait le bien-être de l'air rafraîchi? Non. Elle n'était pas de celles qui se donnent ainsi le change sur ce qu'elles éprouvent, et si elle ne songeait pas très souvent à s'interroger elle-même, du moins elle était incapable de se répondre par un mensonge. La veille elle eût peut-être hésité à reconnaître pourquoi la présence de Constance de Longvilliers lui inspirait une constante inquiétude. Aujourd'hui elle le comprenait par la joie inexprimable avec laquelle elle venait d'apprendre que Raynald ne songeait ni à l'aimer ni à l'épouser. Pour le moment, c'en était assez. Elle avait eu la sensation d'avoir perdu un frère, et plus qu'un frère; maintenant il lui semblait qu'elle venait de le retrouver et que les beaux jours passés allaient renaître. Quant à ce que Constance avait osé insinuer, elle en détournait sa pensée avec mépris. Il lui suffisait, pour cela, de se rappeler le langage que Raynald lui avait tenu dans la forêt. Quelque défaut qu'il pût avoir, il n'était certainement pas un menteur... Sa mémoire lui retraça fidèlement toutes ses paroles. Elle y songea et se les rappela toutes, puis elle laissa errer ses pensées, d'abord vaguement, ensuite d'une façon plus précise, et bientôt, cachant ses yeux avec l'une de ses mains, elle se mit à réfléchir avec une attention si intense, qu'elle ne s'aperçut ni du temps qui s'écoulait, ni de la pluie qui mouillait ses cheveux et son front baissé, ni de la fin de l'orage, qui, au bout d'une demi-heure, s'acheva aussi subitement qu'il avait éclaté.

Lorsqu'elle releva la tête, un vent chaud avait dissipé les nuages. Les gouttes de pluie, éclairées par le soleil, brillaient sur les feuilles des arbres comme des diamants; tous les parfums des bois se mêlaient à ceux du jardin et montaient jusqu'à elle, comme une bouffée de cet encens de la nature qui, tout comme celui de nos temples, inspire le désir de s'agenouiller et d'adorer...

Ce fut là, du moins, ce qu'éprouva Éliane, et cette impression fut rendue plus vive par les pensées qui l'avaient précédée. Pensées sincères, profondes, solennelles qui, plus qu'elle ne s'en doutait, allaient, en effet, influencer sa vie tout entière. Elle leva les yeux

vers le ciel rosé, en joignant les mains ; elle souriait encore, mais son regard, grave et profond, avait une expression d'étrange fermeté, mêlée à sa douceur ordinaire.

Cette rêverie, car, pour cette fois, c'en était bien une (quoique, nous le savons, ce ne fût pas là le penchant de l'esprit d'Éliane), cette rêverie se prolongea longtemps encore et grava profondément dans sa mémoire le souvenir de ce lieu, de ce jour et de cette heure, rapide et parfumée, qui avait succédé au grand orage.

Rapide... Oui, pauvre Éliane. Plus rapide encore que cette lueur brillante et passagère qu'allaient bientôt obscurcir d'autres nuages. Pour un instant, la vie lui apparut belle et charmante ; pour un instant, elle ouvrit son cœur à cette aspiration de la jeunesse vers le bonheur et l'amour, que l'avenir tantôt réalise et tantôt trahit, et que plus souvent encore la réalité dissipe, parce que le rêve n'a mérité que le nom de chimère. Mais lorsqu'il en est autrement, lorsque le rêve a été l'ombre d'un bonheur possible, permis, voulu, par cette raison de l'âme, plus haute encore que la raison du cœur (qui, selon Pascal, dépasse pourtant la raison humaine), alors il peut s'identifier avec la vie et ne s'évanouir qu'avec elle, à moins qu'une vision, plus haute et plus belle encore, ne se substitue à la première et ne la fasse pâlir.

Éliane s'éloigna à regret de la fenêtre. Elle éprouvait comme une sorte de répugnance instinctive à changer de place. On eût dit qu'elle devinait ce que cette heure, en s'envolant, allait emporter avec elle.....

Il était cependant temps de remonter, car elle avait entendu sonner quatre heures ; elle s'en allait donc à pas lents, à travers le grand salon, lorsqu'en passant devant le piano, elle vit sur le pupitre le livre qui y était resté, et l'idée lui vint de redire encore une fois le passage qu'elle venait d'apprendre. Si Constance l'eût entendue cette fois, elle eût été plus satisfaite que jamais de l'effet de sa leçon. Éliane, sans le savoir, chantait maintenant avec une expression nouvelle à laquelle elle se livrait librement parce qu'elle était seule, et parce qu'une émotion secrète faisait vibrer sa voix :

Passasti al par d'amore
Che un giorno sol durò.

Elle prononça distinctement ces paroles avec une pureté parfaite les trouvant tristes, et pourtant charmantes, et savourant cette sorte de mélancolie à laquelle se complaît la jeunesse, surtout lorsqu'elle est heureuse, et ignorante encore de ce que sa réalité peut signifier !

Elle se leva et allait enfin sortir, lorsqu'elle fit un cri de surprise et presque d'effroi : Raynald était debout derrière elle, appuyé contre la porte de la bibliothèque que Constance avait laissée ouverte en s'enfuyant, il était là, les bras croisés, pâle, sombre, les traits altérés.

— Mon Dieu! qu'est-il arrivé Raynald, qu'avez-vous?... depuis quand êtes-vous là?...

Il se rapprocha du piano sans lui répondre et sans la regarder et ferma violemment le livre qu'elle avait eu sous les yeux pendant qu'elle chantait.

— Ce n'est pas l'amour, dit-il avec amertume, qui peut naître et mourir en un jour... mais c'est l'espoir!...

Eliane se rappela les rêves dorés qu'elle venait de faire et son cœur se serra, il lui sembla que ces paroles les faisaient fuir brusquement.

— De qui parlez-vous, Raynald? et pourquoi me regardez-vous, comme si vous aviez à vous plaindre de moi?...

Raynald reprit quelque empire sur lui-même et répondit avec plus de calme :

— Pardonnez-moi, ma cousine, vous avez raison et je ne puis me plaindre, je n'ai aucun droit à votre confiance, je ne devrais point être surpris que vous ne m'en ayez témoigné aucune.

— Je ne vous comprends pas.

Il poursuivit :

— J'étais entré dans la chambre d'à côté, sans me douter que vous étiez ici, lorsque votre voix a retenti. Votre voix, avec un accent nouveau et prononçant des paroles que je vous croyais aussi inconnues que la langue dans laquelle vous les chantiez... et ces paroles, dans votre bouche en ce moment, elles m'ont fait perdre la tête ; et je sais à peine ce que je vous ai dit... Après tout, vous êtes la maîtresse de votre sort, et vous demander compte de vos résolutions serait de ma part une hardiesse, en même temps qu'une insolence.

— Mes résolutions?... répéta Éliane, de plus en plus surprise, lesquelles, je vous prie? Voyons, Raynald, j'exige maintenant que vous me parliez clairement... Je ne comprends pas ce que vous venez de dire. Je ne devine pas de quoi vous me parlez.

— Éliane, dit Raynald avec impatience, ne me parlez pas ainsi si vous voulez que je garde mon sang-froid. Soyez franche, il est indigne de vous de ne pas l'être... Vous savez fort bien que je vous parle d'Horace...

Le sang monta au visage d'Éliane.

— Horace! dit-elle, M. de Trevals?... Quel rapport y a-t-il entre lui et moi?

— Quel rapport? Je vous en supplie, Éliane, ne jouez pas de rôle avec moi...

— Moi, jouer un rôle?...

— N'est-ce pas en jouer un que prétendre ignorer que Trevals, *autorisé par vous*, vient de demander votre main?

Un éclair d'indignation traversa le regard d'Éliane.

— Autorisé par moi?... Quelle folie et quel mensonge!

— Mensonge!... dites-vous... Mensonge! Bonté divine, serait-il possible que...

Il s'arrêta violemment ému, après un moment de silence.

— Éliane, dit-il rapidement, j'ai tort de vous interroger, je n'en ai pas le droit et votre réponse me rendra peut-être plus malheureux encore que je ne le suis, et pourtant je vous demande de me dire la vérité. Horace est vain et présomptueux, mais il est incapable de mentir, il se croit encouragé par vous, et il vient, vous dis-je, de demander votre main.

— A qui? dit Éliane froidement, les sourcils froncés et avec un accent dont elle ne se rendait pas compte...

— Mais... à celle dont vous êtes devenue la fille adoptive.

— M[me] de Liminges n'est point ma mère. Le fût-elle, elle ne pourrait disposer de ma vie, sans mon aveu... Quant à ce qu'il plaît à M. de Trevals de supposer à ce sujet, ce n'est pas à moi ou devant moi qu'il osera le répéter.

Eliane avait fait quelques pas pour s'éloigner de Raynald. L'esprit d'indépendance qui, bien que combattu par sa douceur naturelle, résidait en elle, était stimulé par ce qu'elle venait d'entendre; mais, de plus, quelque chose de douloureux s'agitait dans son cœur. Comment Raynald avait-il pu ajouter foi à ce qu'il venait de lui dire? Et pourquoi lui parlait-il de M. de Trevals?...

Elle était mécontente, blessée, triste jusqu'aux larmes. Son maintien toutefois demeurait froid et fier, et sans dire un mot de plus, elle allait quitter la chambre.

— Un moment, Éliane! un moment encore! dit Raynald d'une voix suffoquée.

Ce fut comme un cri involontaire. Elle s'arrêta et tourna la tête. Ses beaux yeux, calmes et sérieux, s'arrêtèrent un instant sur ceux de son cousin, et elle rencontra ce regard qui, deux fois déjà, l'avait si fort troublée. Ce regard, qui lui disait si clairement : « Je vous aime »! et auquel si clairement aussi son cœur, lorsqu'elle l'avait interrogé tout à l'heure, venait pour la première fois de répondre.

Mais ce ne fut qu'un éclair.

Les paroles qui allaient se presser sur les lèvres de Raynald, il

sut les réprimer. Il se souvint qu'il lui était interdit de parler de la joie qu'il venait d'éprouver, autant que de l'amour et de la douleur qui bouleversaient son âme. Il se souvint que, depuis une heure, l'abîme creusé entre eux s'était encore élargi. Il se souvint enfin que l'honneur, le respect et sa tendresse elle-même le condamnaient plus que jamais au supplice de se taire.

Ils se regardèrent ainsi un moment en silence aussi pâle l'un que l'autre, puis Éliane détourna la tête et sortit sans qu'il cherchât à la retenir. Lorsqu'elle eut disparu, Raynald demeura immobile à la même place, les yeux fixés sur la porte qui venait de se refermer, et une étreinte le saisit au cœur, comparable à celle qu'il aurait éprouvée, si la pierre d'un tombeau l'eût dérobée à sa vue!

XIV

M. de Trevals (Raynald avait eu raison de le dire) était en effet incapable de mentir, mais il l'était tout autant de comprendre la réalité de l'échec qui lui avait été infligé par la froideur et la réserve d'Éliane. Il avait une haute idée de lui-même, il réunissait toutes les conditions de position et de fortune qui pouvaient lui valoir la bienveillance des mères de famille, il était persuadé qu'il était encore mieux fait pour plaire à leurs filles, et il se savait un gré infini du désintéressement avec lequel, sans se préoccuper de la médiocrité de la fortune d'Éliane, il cédait à l'attrait qu'elle lui avait inspiré. Il ne pouvait admettre que toutes ces considérations fussent sans valeur auprès d'elle. Il croyait surtout impossible qu'elle fût insensible aux sentiments qu'elle lui inspirait et dont il s'était cru lui-même incapable jusqu'à ce jour. Il lui eût semblé inouï et presque contre nature que celle qui opérait ce miracle se refusât à en profiter. Éliane, il est vrai (et c'était là ce qui l'avait séduit), ne ressemblait à aucune autre; et, s'autorisant de ce fait et de son éducation étrangère, il lui avait adressé un langage qu'elle eût peut-être écouté avec moins de déplaisir s'il lui eût été tenu par un autre, mais qui, dans la bouche de M. de Trevals, lui fut odieux. Elle ne voulut ni l'écouter ni lui répondre. Tout en étant un peu dérouté, Horace se borna alors à chercher l'explication de cette attitude imprévue, et cette explication, il crut l'avoir trouvée lorsque, la veille au soir, Éliane avait répondu à ses instances par les paroles dont on se souvient.

Ce fut donc avec une parfaite bonne foi que M. de Trevals vint plaider sa cause auprès de Mme de Liminges. Elle était, on le sait, disposée à le fort bien accueillir, et le fut bien davantage encore

lorsqu'il lui avoua qu'il avait osé exprimer ses sentiments à Mlle de Liminges, mais qu'elle avait su lui faire comprendre qu'il devait se conformer aux usages ordinaires et qu'il croyait lui obéir en venant formellement demander sa main.

On devine si la marquise fut satisfaite, et si l'entente entre eux fut prompte et facile. Toutefois, pour ce jour-là, elle avait encore autre chose à cœur, et cette autre chose, celle-ci pourrait la faciliter. Elle demanda donc à Horace de retourner à Paris et d'y attendre la réponse d'Éliane jusqu'au lendemain, et Horace quitta le château, intimement convaincu qu'avant vingt-quatre heures il y serait rappelé, par elle, auprès de sa nièce, en qualité de prétendu.

A peine M. de Trevals était-il parti que Raynald parut à son tour, avant que sa mère eût le temps de le faire appeler.

Un long entretien avec Malseigne, la veille au soir, l'avait instruit des intentions de la marquise relativement à Mlle de Longvilliers, et cette révélation avait porté au comble l'irritation que lui causait déjà l'encouragement accordé par elle aux prétentions de Trevals. Il pouvait se convaincre de la nécessité de sacrifier au devoir filial le penchant de son cœur, mais c'était là le dernier terme que sa soumission pût atteindre.

L'entretien entre la mère et le fils fut bref. La marquise, qui n'accordait peut-être pas à son fils autant de ténacité dans ses résolutions qu'il en possédait réellement, discerna cependant assez vite que sur l'article du mariage projeté il lui fallait abandonner la lutte. Cela reconnu, elle ne la prolongea pas un seul instant. Comme tous ceux qui savent commander ou gouverner, elle ne faisait rien d'inutile, et savait se contenter d'un succès obtenu lorsqu'elle ne voyait aucune possibilité immédiate d'en obtenir un autre. Pour le moment, elle se contenta donc d'avoir étouffé dans son germe le projet insensé de son fils, et malgré le déplaisir que lui causait tout échec, elle l'eût congédié sans rien dire de plus, si Raynald, cédant à une dernière impulsion, n'eût ajouté :

— Ma mère, vous savez quelle est celle que, seule, je puis aimer. Si vous me refusez le consentement que, pour la dernière fois, j'implore, vous le comprenez, je ne puis rester près d'elle. Je dois partir...

La marquise réfléchit pendant un instant... un instant dont elle ne devina pas l'importance, puis elle lui dit :

— Peut-être. Pour un certain temps en effet, c'est je le pense, ce que vous aurez de mieux à faire.

— Je partirai donc. Ce sera un adieu plus long, cette fois, que vous ne le prévoyez peut-être, ma mère... Ma mère, répéta-t-il avec agitation, en se mettant à genoux devant elle... songez-y, je

vous en supplie!... c'est pour la dernière fois que je vous en conjure. — Ma vie tout entière, mon âme elle-même, est en ce moment entre vos mains!...

Il eût été heureux que la marquise comprît la gravité pour elle-même de cet appel suprême, et que la portée de son inflexibilité lui fût montrée d'avance ; mais elle avait pour ce qu'elle nommait la *langue sentimentale* l'aversion la plus vive. Elle n'en faisait pas plus de cas que de celle qu'on parle en délire. Son fils, en ce moment, lui fit l'effet de lui parler cette langue, et elle lui répondit sans ménagement et avec ironie.

— Pour aimer, il faut être certain de l'être; pour épouser, il faut être certain d'être agréé...

Et lorsque son fils, quittant brusquement son attitude suppliante, l'interrogea du regard, elle lui répondit par un récit qu'elle croyait exact, de ce qui venait de se passer entre elle et Horace...

. . . .

C'était là, en résumé, ce qui avait eu lieu dans le petit salon de la marquise avant l'entretien qu'on a lu à la fin du chapitre précédent. Si Éliane eût tout vu et tout entendu, elle eût mieux compris la scène qu'elle venait d'avoir avec son cousin, et elle en eût emporté peut-être un souvenir moins amer. Au lieu de cela, rentrée dans sa chambre, elle essayait vainement de se calmer. Pour la première fois de sa vie, elle ne pouvait parvenir à reprendre possession d'elle-même. Elle souffrait de ce qui se passait autour d'elle et dans son propre cœur. Une heure auparavant tout lui avait semblé dans le présent, clair et limpide, dans l'avenir, brillant et lumineux. Maintenant, comme dans un miroir qu'un souffle a terni, elle ne voyait plus rien qui ne fût troublé et confus. Elle éprouvait surtout le malaise le plus contraire à sa nature, car elle en voulait à sa tante, elle en voulait à Horace. Hélas! elle en voulait à Raynald, et parce qu'elle lui en voulait, elle s'en voulait à elle-même.

Elle se promenait depuis une heure dans sa chambre, sans pouvoir maîtriser son agitation, lorsqu'un pas précipité approcha de sa porte, et M[lle] de Longvilliers entra sans frapper.

— Ouf! dit-elle en se jetant dans le seul fauteuil qui se trouvât dans la chambre, en voilà de belles!... J'ai besoin de venir ici exhaler ma mauvaise humeur. — Nous sommes seules, n'est-ce pas?... personne ne peut nous entendre?

— Non.

— Eh bien! Voilà M. de Liminges parti!...

Le cœur d'Éliane fit un bond si violent, qu'elle ne put d'abord parler.

— Parti!... Raynald! balbutia-t-elle.

— Oui à cinq heures, et Horace, une heure auparavant.

— M. de Trevals n'est plus ici non plus?

— Non, il est parti à quatre heures, et ce matin M. de Malseigne! c'est une fuite générale, une vraie bourrasque qui les a tous emportés! Ce n'est guère flatteur pour vous et moi, Éliane. Mais j'aurais plutôt envie d'en rire que de me creuser la tête à deviner quelle mouche les a tous piqués, si mon grand-père ne prenait pas la chose au tragique, et si lui aussi, maintenant, ne voulait pas partir aujourd'hui même!

— Aujourd'hui!...

— Oui, il prétend que le départ du maître de la maison pendant que nous sommes encore ici est une impolitesse qu'il ne veut pas subir!...

— Mais, en effet...

— En effet, dit Constance en se levant avec une hauteur qui, en ce moment, lui seyait assez bien, M. le marquis de Liminges aurait dû ne pas oublier les égards dus au duc et à la duchesse de Longvilliers; mais, quant à moi, ce que je regrette surtout, c'est de n'avoir pu lui montrer à quel point il m'est indifférent. J'aurais voulu, j'en conviens, qu'il ne pût avoir le moindre doute à cet égard.

Éliane la regarda en silence avec surprise. Quoi, pensait-elle, hier, il lui plaisait plus qu'aucun autre; aujourd'hui, il lui est complètement indifférent!... Elle avait cru devenir sa femme... (la femme de Raynald!)... et maintenant, sans regret, sans effort, elle ne pense plus à lui!... Est-ce ainsi qu'il faut être?... Souffrir, est-ce manquer de dignité?...

Toutes ces pensées lui traversèrent l'esprit en un instant et n'y ramenèrent point la tranquillité.

Constance poursuivit :

— Mais ce qui me désole, Éliane, c'est de vous quitter!

— Ainsi, vraiment, Constance, vous allez partir aussi!

— Assurément, puisque mon grand-père le veut, pour la raison que je viens de vous confier. Gardez-en le secret, toutefois, car, comme de juste, il en donnera une autre. Déjà ce matin, il avait prétendu recevoir une lettre qui l'obligeait à partir demain. Maintenant c'est une dépêche qui le force à hâter son départ, et à huit heures, ce soir, nous nous dirons adieu. . . . .

. . . .

Ainsi devait effectivement se terminer cette réunion au château d'Erlon, dont la marquise de Liminges avait attendu de si heureux résultats! C'était le premier grand échec qu'elle eût subi de sa vie, et il lui était d'autant plus sensible qu'il blessait à la fois son cœur et son amour-propre. Aucune parole, toutefois, n'ayant été articulée

au sujet de l'union manquée, et tout l'orgueil des Longvilliers étant intéressé à ne pas admettre qu'elle eût été projetée, il fallait de part et d'autre dissimuler le mécompte que chacun éprouvait, et ils étaient tous gens de trop bonne compagnie, pour ne pas jouer jusqu'au bout leur rôle avec aisance. Rien ne manqua donc à la courtoisie des regrets exprimés par ceux qui partaient. Rien non plus à la politesse calme et digne de leur hôtesse, laquelle, il est vrai, ne s'avouait pas encore vaincue et, pour cette raison, faisait bonne contenance avec moins d'effort.

Constance, plus blessée qu'elle ne voulait l'avouer, avait hâte de partir; toutefois comme elle s'était prise d'un engouement véritable pour Eliane, elle la quitta avec un chagrin qui n'avait rien d'affecté, sans se douter le moins du monde que cette amie charmante était la cause principale, quoique involontaire, de tous les événements de la journée!...

Quant à Éliane, ce qu'elle entrevoyait à cet égard ne faisait qu'ajouter au trouble où elle était, et à une angoisse dont rien dans sa vie, jusque-là, ne lui avait fait connaître la souffrance. Aussi lorsqu'à la chute du jour, les Longvilliers furent partis; lorsque le château, si animé la veille au soir, fut redevenu désert; lorsque la marquise, débarrassée de la nécessité de se contraindre, se retrouva seule avec sa nièce dans le grand salon vide, il sembla à celle-ci qu'un voile glacé tombait sur elle. Éclairée par ce qui s'était passé dans la matinée, elle devinait en partie la cause de la tristesse de sa tante, et elle demeurait à quelques pas d'elle, sans oser lui parler, interdite, comme si elle eût été coupable, et encore plus inquiète, car elle pressentait qu'elle allait avoir non seulement à souffrir, mais ce qui lui semblait plus redoutable encore, à résister peut-être.

Elle ne demeura pas très longtemps dans l'incertitude. Sa tante quitta bientôt une attitude qui ne lui était pas ordinaire, et, essuyant brusquement quelques larmes qui lui étaient involontairement venues aux yeux, elle fit signe à Éliane d'approcher.

La marquise attachait le dernier lambeau de ses espérances à l'entretien qu'elle allait avoir avec sa nièce; aussi était-elle pressée de l'entamer. Elle entra donc assez promptement en matière et parla d'abord avec le ton affectueux et maternel qu'elle avait toujours maintenu avec elle, sauf pendant les derniers jours qui venaient de s'écouler. Éliane, tout en rougissant au nom de M. de Trevals, écouta sa tante dans une attitude respectueuse et sans oser sur-le-champ l'interrompre. Mais lorsque la marquise, encouragée par ce silence, poursuivit :

— Je vois, ma chère enfant, que ce que je viens de vous dire ne vous surprend pas. Tant mieux, car cela me prouve que M. de

Trevals a eu raison de me dire que vous aviez refusé de l'écouter sans mon consentement, ce dont je vous approuve, mais qu'il se croyait autorisé par vous à venir me demander votre main...

Éliane releva la tête et dit vivement :

— J'ai refusé d'écouter M. de Trevals, oui, cela est vrai, ma tante ; mais, quant au reste, il s'est trompé, jamais je n'ai songé à l'encourager, Dieu m'en garde !

— Dieu vous en garde ! Pourquoi, Éliane ?... dit la marquise surprise et mécontente, M. de Trevals est fait pour vous plaire ; c'est un homme honorable, distingué, fort riche, sa position dans le monde est excellente, les sentiments qu'il éprouve pour vous sont de nature à vous flatter... Écoutez-moi, Éliane, vous savez si je vous aime, mais sachez aussi que vous ignorez absolument ce que c'est que la vie. Laissez-moi vous guider, je vous en prie. Je pourrais même vous dire que je l'exige...

La marquise aurait pu en dire beaucoup plus long, car Éliane ne répondait pas, et le jour tombé tout à fait ne laissait plus entrer dans la chambre assez de clarté pour qu'elle pût apercevoir les traits de la jeune fille, muette et immobile auprès d'elle. Mais tout d'un coup le coin du grand salon où cette conversation avait lieu, fut éclairé par la lune, montant dans un ciel redevenu parfaitement pur... Un vif rayon de lumière tomba sur Éliane, et sa tante la vit alors debout près d'elle, le visage d'une pâleur mortelle et tout inondé de larmes...

— Grand Dieu ! Éliane, qu'avez-vous ? Pourquoi pleurez-vous ? dit la marquise avec agitation, êtes-vous malade ?... Je vais sonner pour dire qu'on appelle Mlle Sylvestre, pour qu'on nous apporte des lumières...

— Oh ! non, non, de grâce ! n'appelez personne, et restons au contraire dans l'obscurité où nous sommes. J'aurai ainsi plus de courage pour vous déplaire, car il me faut avoir ce courage... Ma tante, ma chère tante ! poursuivit-elle, en se mettant à genoux et en serrant entre ses deux mains l'une des mains de la marquise, ne me proposez d'épouser ni M. de Trevals ni personne. Je ne veux pas me marier, je veux rester près de vous... je vous obéirai en tout, oui, en tout *le reste*, mais en cela, *jamais !*

C'était pour la seconde fois, dans cette même journée, que la marquise entendait cette parole, qui lui avait été si rarement adressée dans sa vie, et, quoique prononcée cette fois par la voix la plus harmonieuse que l'on pût entendre, elle n'en était pas moins ferme.

Elle tenta toutefois d'opposer à cette volonté d'enfant celle qu'elle possédait elle-même, et qu'en toutes circonstances elle avait si bien su faire prévaloir jusqu'à ce jour.

— Et si je vous disais, moi, répliqua-t-elle avec autorité, que, sûre d'agir pour votre bien, je vous impose aujourd'hui l'obéissance.

— Je vous répondrais, ma tante, dit Éliane, avec fermeté, malgré les larmes qui faisaient trembler sa voix, que dussiez-vous user des moyens les plus sévères, dussiez-vous me bannir de votre présence, dussiez-vous me priver de votre tendresse et de celle de Blanche, de tout ce qui me reste, enfin, dans le monde, vous ne l'obtiendriez *jamais*.

La marquise se sentit vaincue. La volonté qui, en ce moment, lui résistait était aussi forte que la sienne ; elle l'était plus que celle de son fils. Raynald, aussi, quelques heures auparavant, lui avait dit : « jamais », et elle lui avait cédé parce qu'elle avait senti l'impossibilité de le vaincre ce jour-là, mais sans perdre l'espoir de voir peut-être fléchir un jour cette résolution aujourd'hui inflexible. Mais après qu'Éliane eut prononcé cette même parole, elle comprit qu'il n'y avait plus rien à tenter. Elle renonça sans retour au projet qu'elle avait caressé jusque-là avec tant d'obstination et auquel elle avait attaché tant d'autres espérances !

Ce fut un dur mécompte ajouté à ceux de la journée, aggravé par tout ce qui avait semblé justifier ses espérances, et surtout par la cause de ce refus qu'elle soupçonnait sans vouloir l'admettre, ni surtout le discuter. Il lui eût semblé par là accorder de l'importance à ce qui était plus vain encore à ses yeux qu'une fantaisie de jeune homme, une rêverie de jeune fille.

Elle garda le silence pendant longtemps.

— Vous n'avez pas été sagement élevée, Éliane, dit-elle enfin, vous êtes romanesque, je le vois, et je le regrette. Rien ne saurait être plus malheureux pour vous, mais soit; agissez à votre guise. J'écrirai ce soir au comte de Trevals que vous refusez sa main.

Ces mots, prononcés d'un ton glacial, la marquise retomba dans le silence, et bientôt elle rentra dans son appartement sans permettre à sa nièce de la suivre.

Ce ne fut que lorsque la jeune fille se retrouva seule dans sa chambre, à la fin de cette journée, qu'elle put se rendre bien compte de tout ce qui s'était succédé pour elle pendant sa durée... Tout à l'heure, devant sa tante, ses larmes avaient coulé abondamment sans qu'aucun effort de sa volonté pût les arrêter. Mais, maintenant, elle ne pleurait plus. Tout commençait à se dessiner clairement devant elle. Les différentes scènes de cette journeé, à moitié comprises au moment où elles avaient eu lieu, s'expliquaient toutes l'une par l'autre. Raynald l'aimait, oui, elle le sentait, elle se le disait sans détour, mais en ce moment, avec douleur et sans transport. Elle ne voulait pas s'arrêter à cette pensée, elle ne voulait pas s'attarder

dans la région de son beau rêve, elle ne voulait plus s'attendrir sur elle-même. Elle voulait, au contraire, embrasser la réalité froide et dure de sa situation.

Ce que Constance lui avait fait comprendre des desseins de la marquise, ceux que celle-ci avait encouragés chez M. de Trevals, la douleur de Raynald, son cri de désespoir, son départ, tout éclairait Éliane sur l'obstacle insurmontable qui s'élevait entre eux...

Insurmontable, elle n'en pouvait douter. Elle n'avait pas passé un an sous le toit de sa tante sans se rendre compte du caractère irrévocable de ses résolutions. Elle les envisagea telles qu'elles étaient, sans les amoindrir, sans chercher à s'aveugler sur leurs conséquences. Elle prit même, en quelque sorte, le parti de la mère de Raynald, contre lui et contre elle-même...

Elle jugea que le devoir qui imposait la soumission, au fils d'une mère si noble, si sage, si tendre, était imprescriptible ; qu'il eût été ingrat, s'il eût cherché à s'y soustraire... Et elle ramena seulement alors sa pensée sur elle-même, et fixa attentivement sa destinée.

Sa fenêtre était demeurée grande ouverte, et tandis qu'elle regardait la voûte étoilée et sereine, l'air de la nuit soulevait sa chevelure... Dès son enfance, elle avait aimé à écouter ainsi ce profond silence rempli de tant de voix éloquentes, à contempler cette clarté mystérieuse peuplée de tant d'images plus divines que celle du jour.

Les pensées d'en haut pénétraient sans peine, on le sait, dans son âme. Mais ces belles messagères semblaient s'être voilées, et depuis plusieurs jours aucune d'elles n'avait visité sa pensée distraite. Pendant cette veillée, Éliane les sentit revenir. Elle éprouva cette souffrance mêlée de joie, *croce e delizie*, dont les poètes parlent aussi dans leur langue, mais qui n'a de signification réelle que dans celle du ciel, et n'a jamais été comprise dans sa plus intime profondeur que par les saints !

. . . .

Le lendemain matin, Éliane était agenouillée auprès de Mlle Sylvestre à la messe du village, qui se disait dans la semaine avant six heures. Pour cette raison, la jeune fille s'était dispensée, jusque-là, d'y assister.

— Vous voilà levée de bien bonne heure aujourd'hui, ma petite !... lui dit sa vieille amie à voix basse.

— Oui, lui répondit Éliane gravement. J'avais perdu mes bonnes habitudes, je les reprends.

Mme A. CRAVEN.

La suite prochainement.

SAINT VINCENT DE PAUL

ET LES GONDI

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

I

LES HISTORIENS ANCIENS ET MODERNES DE SAINT VINCENT DE PAUL. — PUBLICATION DE SA CORRESPONDANCE. — DOCUMENTS INÉDITS DE L'ORATOIRE ET DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Depuis plus de deux siècles, il serait difficile de citer un homme illustre, si grande que soit son illustration, dont la vie ait été écrite aussi souvent et en autant de langues que celle de saint Vincent de Paul. C'est qu'il n'en est pas un dont le souvenir soit plus cher à la mémoire des hommes que celui qui fut, dans les temps modernes, le premier apôtre de la charité, le vrai créateur et le plus grand organisateur de l'assistance publique.

Trois années ne s'étaient pas écoulées depuis sa mort, que ses pieux enfants, les prêtres de Saint-Lazare, recueillant tous leurs souvenirs, rédigèrent, de concert avec M. Louis Abelly, évêque de Rodez (qui, plus tard, se démit volontairement de son siège, pour se retirer parmi eux), une histoire de leur saint fondateur. A vrai dire, c'était plutôt un livre de famille, écrit par d'humbles et fervents disciples, moins soucieux de littérature que de bonnes œuvres, et qui, sans art, un peu confusément, se bornaient à raconter dans un style suranné, mais parfois naïf et touchant, tout ce qu'ils avaient vu et entendu, à seule fin que ce Recueil leur pût servir d'exemple, ainsi qu'aux gens du monde [1].

[1] *La Vie du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul, instituteur et premier supérieur général de la Congrégation de la Mission,* divisée en trois livres, par messire Louis Abelly, évêque de Rodez. Paris, 1664. 1 volume in-4°.

Au dix-huitième siècle, un peu après la canonisation de Vincent, un autre savant prêtre de la Mission, M. Collet, reprit en sous-œuvre ce vaste travail, l'élabora souvent avec la sagacité d'un critique, et l'enrichit de nombreux documents. Mais son livre, bien que plus exact que celui d'Abelly, se lit difficilement et n'est bon qu'à être consulté. Au lieu de présenter et d'exposer l'historique de chaque œuvre du saint dans son ensemble et d'une manière suivie, l'auteur a malheureusement adopté une méthode chronologique, qui, en rompant à chaque instant le fil de son récit, y jette la plus grande confusion. Or, s'il est une figure qui ne puisse être détachée de son cadre, c'est, à coup sûr, celle de saint Vincent de Paul. Jamais homme, en effet, ne fut mêlé plus que lui aux hommes et aux choses de son temps. Questions dogmatiques, affaires ecclésiastiques, questions sociales et même politiques, il a touché à tout, et fait sentir partout sa profonde influence et l'ascendant de ses vertus. Nul n'a pratiqué et étudié mieux que lui la cour et la ville, la province et les campagnes, les grands et le peuple, les riches et les pauvres. Nul n'a sondé plus avant les misères et les plaies de son siècle, et ne s'est appliqué avec plus de science pratique, de zèle et de charité, à y porter remède. Voilà pourquoi il est impossible de saisir et de comprendre Vincent de Paul, si on l'isole de l'histoire de son époque. Or c'est précisément ce fond de tableau qui manque au livre de Collet. Résolu à ne peindre que le portrait du saint, il lui restait une dernière ressource pour faire revivre en quelque sorte son modèle, c'était de lui donner quelquefois la parole, de citer quelques passages de ses discours et de ses lettres, qui le peignent tout entier et nous découvrent toute son âme. Mais lettres et discours, Collet les a tous réduits à une froide et sèche analyse. Et pourtant, malgré toutes ces imperfections, son livre n'en est pas moins une mine féconde, qui a été souvent exploitée avec fruit par des mains plus habiles [1].

Cette Vie a été plusieurs fois réimprimée et a servi de base à tous les travaux postérieurs sur saint Vincent. M. Abelly, auteur d'un ouvrage latin estimé, *la Moelle théologique*, consentit à signer seul l'histoire rédigée en commun. Comme il n'était pas janséniste, Boileau, pour ce motif, a essayé de le tourner en ridicule dans son *Lutrin* :

Que chacun prenne en main le moelleux Abelly.

[1] *La Vie de saint Vincent de Paul, instituteur de la Mission et des Filles de la Charité*. Nancy, 1748, 2 volumes in-4°. L'auteur, par un sentiment de modestie, digne du saint dont il écrivait l'histoire, garda l'anonyme. Son livre a eu plusieurs éditions. Nous citerons, entre autres, celle de 1818, en 4 volumes in-8°, augmentée des discours et des écrits textuels de saint Vincent.

Il était réservé à notre siècle de nous donner de cet homme extraordinaire deux histoires également savantes et intéressantes, étudiées avec méthode et critique, avec la conscience et le talent que réclame ce vaste sujet : la première, par M. l'abbé Maynard, chanoine honoraire de Poitiers; la seconde, par M. Arthur Loth, ancien élève de l'École des chartes. On ne saurait non plus passer sous silence une œuvre très curieuse et remarquable à plus d'un titre : *La Misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul*, par Alphonse Feillet, membre de la Société de l'Histoire de France.

Ce fut M. l'abbé Maynard, qui, le premier, en 1860, c'est-à-dire deux cents ans après la mort du saint, eut l'honneur de donner au public une histoire de sa vie vraiment digne de lui, soit par la richesse des découvertes, soit par l'habileté de la mise en œuvre [1]. Dans les archives de l'État, il trouva un grand nombre d'actes de fondations et de mémoires échappés au pillage de Saint-Lazare, en 1789; dans les archives de la Mission et des Filles de la Charité, plusieurs milliers de lettres du saint, ainsi que d'innombrables documents dispersés en France, en Espagne, en Angleterre, en Italie, en Pologne, au Levant et jusqu'en Amérique; enfin, il put consulter les huit ou dix volumes in-folio manuscrits, contenant tous les témoignages et les pièces de la canonisation. C'est à l'aide de ces précieux matériaux, exploités avec sagacité, qu'il lui a été donné de peindre en pied cette noble et grande figure, et de lui rendre enfin sa véritable physionomie. M. Maynard a conçu et adopté un plan excellent; il a procédé, non plus par traits épars, mais par vastes tableaux d'ensemble, en suivant de préférence une méthode logique plutôt que chronologique. Chacune des œuvres de Vincent de Paul est prise à son origine et suivie jusqu'à nos jours dans ses développements et ses progrès, sa fécondité et sa durée. Ainsi étudiées chacune en particulier, ainsi embrassées d'un seul regard et sans interruption, les grandes créations charitables du saint, congrégations de Missionnaires ou de Filles de la Charité, confréries d'hommes ou de femmes, séminaires ou hôpitaux, atteignent dans ce livre leur véritable proportion, que n'avaient pas laissé soupçonner les précédentes histoires. M. Maynard, mieux inspiré que ses prédécesseurs, n'a pas négligé de peindre le fond du tableau, c'est-à-dire le misérable état dans lequel était tombée l'Église catholique en France, à la suite des guerres de religion, et les généreux efforts déployés par une foule d'hommes et de femmes admirables pour la relever et lui rendre son ancien éclat. En première ligne et

[1] *Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence*, par M. l'abbé Maynard, chanoine honoraire de Poitiers. 4 volumes in-8°. Paris, Ambroise Bray, libraire-éditeur. 1860.

comme l'âme et le foyer de cette résurrection, il nous montre l'humble M. Vincent, accomplissant des prodiges par l'ascendant de son grand cœur et de la foi qui l'anime. Grâce à cet excellent livre, on a pu apprécier enfin à leur juste prix les immenses services de toute sorte rendus à la société française et à l'humanité tout entière par ce grand homme de bien, par ce chrétien des premiers âges.

Ce fut deux ans après l'importante publication de M. l'abbé Maynard que parut le livre d'Alphonse Feillet, qui éveilla au plus haut degré la curiosité du public [1]. Ce n'était qu'un chapitre de la vie de Vincent, mais un chapitre plein de révélations inattendues. L'auteur, à l'aide de nombreux documents inédits, nous découvrait, pour la première fois, l'importance de son rôle politique et social au milieu des désastres de la guerre civile.

Tout a concouru à faire du livre de M. Loth [2], ancien élève de l'École des chartes, le plus beau monument littéraire et artistique qui, jusqu'à nos jours, ait été élevé à la mémoire de saint Vincent de Paul. Disons d'abord qu'il est précédé d'une Introduction de M. Louis Veuillot, dans ce grand style du dix-septième siècle dont il possède si bien les secrets.

La partie la plus considérable du volume, celle qui embrasse la vie tout entière de Vincent de Paul, est l'œuvre de M. Loth. L'auteur a su profiter avec habileté des travaux et des découvertes de ses prédécesseurs; en ne s'attachant qu'à l'esprit des choses avec la sagacité d'un critique, il a écrit un livre plein d'intérêt, d'un style courant, d'une lecture facile, parfois agréable et à la portée de tous. En des tableaux, présentés non sans un certain art, il nous montre successivement la vocation de Vincent, ses Œuvres, son action politique et sociale, sa vie intérieure; puis, après sa mort, le développement des deux grandes familles qu'il a créées, les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité; enfin les épreuves de la Révolution et la résurrection finale.

Au bel ouvrage de M. Loth sont jointes deux remarquables études : *Saint Vincent de Paul dans la littérature*, par M. Auguste Roussel, et *l'Art et la Charité*, par M. E. Cartier. La plupart des lecteurs ne connaissaient guère que l'émouvante et éloquente apostrophe de Vincent en faveur des enfants trouvés; ils s'en rapportaient, sans pénétrer plus avant, à ce qu'avait dit Bossuet de ses conférences; et voilà que M. Roussel cite d'admirables fragments, qui

[1] *La Misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul ou un chapitre de l'histoire du paupérisme en France*, etc. 1 volume in-8°, chez Didier. 1862.

[2] *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*, etc., 1 volume grand in-4°, orné de nombreuses gravures sur bois et de chromo-lithographies. Paris, librairie Dumoulin, 5, rue des Grands-Augustins. 1880.

sont comme autant de révélations littéraires. Jamais, par exemple, l'innocence de la vie des champs n'a été peinte avec des couleurs plus vraies, avec un sentiment plus profond de la nature, que par l'ancien pâtre des Pyrénées.

Nous avons éprouvé plus d'une agréable surprise, du même genre, en lisant les lettres du saint, dont MM. les Lazaristes viennent de publier un recueil à leur usage [1]. Ces lettres font connaître et saisir Vincent de Paul sur le vif, bien mieux encore que les meilleures histoires de sa vie. Ce qui frappe d'abord, en parcourant cet important recueil, c'est la preuve évidente de la très grande influence qu'il exerça sur tout son siècle. Il était en correspondance non seulement avec tous les missionnaires et religieuses placés sous sa direction, mais encore avec un nombre infini de personnes du plus grand monde, avec des évêques, des ministres, des princes, avec la reine de Pologne, la reine douairière de France, avec le Pape. Ce recueil, tout considérable qu'il est, n'offre cependant que la cinquième partie de ses lettres, qui ont presque toutes péri dans le pillage de Saint-Lazare, en 1789. Il n'en est pas une qui ne roule sur un acte de bienfaisance et qui ne découvre de plus en plus tout ce qu'il y avait en lui d'inépuisable tendresse chrétienne pour les misérables.

A ces importants travaux, à ces nouvelles publications, je vais essayer d'ajouter quelques pages puisées à des sources inédites. Pendant mes longues recherches sur le cardinal de Retz et les Gondi, que de fois, saisi de respect, j'ai vu se dresser devant moi la vénérable figure de M. Vincent, qui fut leur commensal pendant douze années. Ce fut sous leur toit, que, l'année même de son entrée chez eux, il vit naître le terrible élève, qui devait si mal profiter de ses leçons et de ses exemples. Jamais, on peut le dire, le génie du bien ne fut plus impuissant à lutter contre le génie du mal.

Ce fut le seul échec que M. Vincent eut à subir dans la maison des Gondi, car tout ce qu'il tenta depuis auprès d'eux et par eux lui réussit à merveille. Avant d'entrer dans leur maison, il s'était trouvé hors d'état, faute de grandes relations dans le monde, de pouvoir faire tout le bien qu'il rêvait et méditait depuis de longues années. Ce fut par les Gondi, uniquement par les Gondi, qu'il lui fut donné de fonder et de constituer tous ses établissements depuis

[1] *Lettres de saint Vincent de Paul, fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité*. Paris, imprimerie de Pillet et Dumoulin, 1880. 4 volumes in-8. Nous sommes autorisé à annoncer aux lecteurs qu'un choix de ces lettres, destiné au public, paraîtra bientôt, à la même librairie, en deux volumes in-8.

le premier jusqu'au dernier, sans exception. « C'est grâce à ce protectorat, dit Alphonse Feillet, qu'un jour Vincent de Paul pourra entreprendre toutes ses œuvres; le crédit de cette famille lui ouvrira l'accès des grandes maisons et lui assurera l'appui des archevêques de Paris, Henri et Jean-François de Gondi, frères d'Emmanuel. » Ajoutons que M. Vincent mourut du vivant de son ancien élève, le cardinal de Retz, archevêque de Paris, avant que celui-ci se fût démis de son siège et que le cardinal, qui avait conservé pour son ancien instituteur le plus tendre respect, même au milieu de ses conspirations et de ses plus folles aventures, se montra toujours très empressé à lui prêter son puissant appui. Voilà pourquoi il nous a paru particulièrement intéressant d'étudier non seulement les relations de M. Vincent avec les Gondi, mais encore d'esquisser les traits des membres de cette famille qui, par leur bienveillante protection et leur fortune, fécondèrent ses bonnes œuvres. Il n'est pas de famille pour laquelle, jusqu'à son lit de mort, il professa une plus profonde reconnaissance.

Voici quels sont les nouveaux documents que nous allons essayer de mettre en œuvre.

On trouve dans la correspondance du saint, que viennent de faire imprimer MM. les Lazaristes, plusieurs de ses lettres adressées à quelques-uns des membres de la famille de Gondi, lettres dans lesquelles respirent les sentiments les plus affectueux pour leurs personnes. Elles sont pour la plupart inédites et nous aurons soin d'en citer les passages les plus saillants.

Le savant bibliothécaire de l'Oratoire, le R. P. Ingold, a eu l'extrême obligeance (ce dont je le prie d'agréer l'hommage de ma vive gratitude) de me communiquer deux histoires manuscrites de Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, qui, après s'être démis de ses fonctions, passa les dernières années de sa vie à l'Oratoire [1]. Ces deux manuscrits contiennent des détails inédits très intéressants, non seulement sur l'ancien général des galères, mais encore sur ses longues et intimes relations avec M. Vincent, qui, pendant douze années, vécut auprès de lui, sous son toit, et qui, grâce à sa munificence, put fonder l'Œuvre des Missions.

Quelques dépêches de nos ambassadeurs, déposées dans les archives du ministère des affaires étrangères, me permettront de racon-

[1] 1° *Recueil manuscrit des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire,* par E. Cloiseault, 1724, t. Ier. 2° *Vie manuscrite du Père Philippe-Emmanuel de Gondi, de l'Oratoire,* par le R. P. Batterel (écrite vers 1729), dans le tome III, d'un Recueil manuscrit in-4°, intitulé : *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de la congrégation de l'Oratoire.* IIe partie : *Les particuliers.*

ter avec de nouveaux détails plus précis les rigueurs dont Vincent de Paul et les prêtres de la Mission, à Rome, furent l'objet, par ordre de Louis XIV et de Mazarin, pour avoir donné asile au cardinal de Retz fugitif.

Enfin, pour ce qui touche aux Gondi, si nous n'avons pas été assez heureux pour découvrir la correspondance particulière de Vincent de Paul avec le général des galères, Philippe-Emmanuel, dont M. l'abbé Maynard a signalé l'existence, nous essayerons de dédommager le lecteur de cette lacune par d'autres documents sur cette famille qui, depuis plus de vingt ans, est l'un des principaux objets de nos recherches et de nos études.

II

PREMIÈRES ANNÉES DE VINCENT DE PAUL. — SA CAPTIVITÉ A TUNIS, ETC. — VINCENT, AUMONIER DE LA REINE MARGUERITE, PUIS CURÉ DE CLICHY.

Jetons un rapide coup d'œil sur la carrière parcourue par Vincent de Paul avant son entrée dans la maison du général des galères. Il naquit, le 24 avril 1576, en pleines guerres de religion, à Pouy, près de Dax, au pied des Pyrénées, mâle et robuste contrée qui, depuis quelques années, avait donné le jour à Henri IV. Il était le troisième enfant d'une nombreuse famille de paysans, qui ne possédaient pour tout bien qu'une petite terre. Son père se nommait Jean Depaul [1], et sa mère, Bertrande de Moras. Les aînés de la famille aidaient leur père à labourer son petit champ. A Vincent fut confié le soin de mener paître le troupeau. Loin de rougir de cette humble origine et de la bassesse de son premier état, il se plut toute sa vie à en rappeler le souvenir. Ce fut sous l'humble toit de ses parents qu'il puisa cette foi incorruptible et ces vertus simples et sans ostentation qui fleurissaient encore au plus haut degré dans les familles rurales de la vieille France. Que de fois Vincent, devant ses prêtres de la Mission, et devant ses filles de la Charité, a fait l'éloge, dans les termes les plus touchants, de ces vertus patriarcales que, dans sa jeunesse, il avait vu régner au pied de ses grandes montagnes ! Déjà son jeune cœur commençait à s'ouvrir à la vue de ceux qui lui semblaient plus pauvres que lui. En revenant du moulin où son père l'envoyait chercher de la farine

[1] Toutes les signatures autographes du saint présentent son nom écrit d'un seul mot, *Depaul,* mais nous suivrons l'usage consacré depuis deux siècles de l'écrire en deux mots.

pour le pain du ménage, sa main ne pouvait résister à l'envie de puiser dans son sac et d'en donner quelques poignées aux mendiants qu'il trouvait sur sa route. Un jour, il fit plus. A la vue d'un gueux tout écloppé et déguenillé, ému de compassion, il lui donna tout son petit trésor, trente sous, qu'il avait amassés un à un, à force d'épargne. Loin de le blâmer de ces petites largesses, souvent prélevées sur le nécessaire de la famille, son père, qui voyait déjà poindre en lui, à côté des plus heureuses qualités du cœur, une intelligence vive et précoce, résolut d'en faire un homme d'Église. Agé de douze ans à peine, Vincent est conduit par son père au couvent des Cordeliers de Dax, la ville la plus prochaine, et ceux-ci, moyennant 60 livres par an, se chargent de son instruction. Le jeune pâtre fit de tels progrès, qu'au bout de quatre ans il fut en état de donner lui-même des leçons aux autres.

M. de Commet, avocat à la cour présidiale de Dax, et en même temps juge de Pouy, le choisit pour précepteur de ses deux fils. Vincent avait seize ans à peine. Il en passa quatre ou cinq dans cette maison hospitalière, et lorsqu'il eut terminé l'instruction des enfants, tout en perfectionnant la sienne, M. de Commet, qui l'aimait comme un de ses enfants, le fit entrer dans la cléricature. Le 20 décembre 1596, Vincent reçut les ordres mineurs dans l'église de Bidachen, près de Bayonne; et quatre ans après, le 13 septembre 1600, il fut ordonné prêtre; on n'a pu découvrir en quel lieu. Dans cet intervalle, afin de continuer son cours de théologie, il s'était rendu à Saragosse; mais bientôt, ayant pris en dégoût les vaines disputes de cette école célèbre, il vint à Toulouse et, après sept années d'études, il obtint son diplôme de bachelier (1604). Depuis sa sortie de la maison paternelle, afin de ne pas être à charge à sa famille, il n'avait cessé de donner des leçons à des fils de gentilshommes.

Son diplôme obtenu, il fut appelé à Bordeaux par une affaire importante, qui exigeait une grande dépense, mais qu'il ne pouvait, dit-il lui-même dans une lettre, déclarer sans témérité. Un de ses amis, M. de Saint-Martin, assurait qu'il s'était rendu à une entrevue avec le duc d'Épernon et que ce seigneur lui avait fait espérer un évêché. Il s'agissait tout au moins de quelque gros bénéfice, ainsi que permet de le conjecturer une lettre de Vincent, dans laquelle il dit qu'au moment où « la fortune ne s'étudiait... qu'à le rendre plus envié... ce n'était que pour représenter en lui sa vicissitude et inconstance ». A peine de retour à Toulouse, il apprend qu'une « vieille bonne femme » vient de faire son testament en sa faveur, ne laissant pour tout bien que quelques meubles et quelques terres, ainsi qu'une créance de 3 ou 400 écus sur « un mauvais garne-

ment », contre lequel elle avait obtenu prise de corps. Vincent raconte lui-même, de la manière la plus piquante, dans une lettre [1] à M. de Commet, que, pressé par l'extrême envie de se libérer de ses dettes et de pouvoir suffire aux dépenses de la mystérieuse affaire de Bordeaux, il ne négligea rien pour entrer en possession le plus tôt possible de son petit héritage. Il apprend que son débiteur « fait bien ses affaires à Marseille et qu'il y a de beaux moyens ». Il part aussitôt, « attrape » son homme et le fait emprisonner. « Le galant », pour être relâché, traite sur l'heure, et Vincent le tient quitte pour 100 écus comptant. Muni de ce petit trésor, il en faisait déjà en esprit la distribution à ses créanciers et brûlait d'aller les rejoindre par terre, voie la plus longue et la plus coûteuse, mais la plus sûre, lorsqu'il eut le malheur de céder au conseil qu'on lui donna de prendre la mer. Jamais roman n'offrit rien de plus intéressant, de plus dramatique que le récit qu'il a fait lui-même, dans une lettre à M. de Commet, des aventures dont il fut victime par suite de cette imprudence. Cette lettre, dont ses premiers historiens n'ont donné que quelques extraits, n'a été publiée en entier que depuis quelques années [2]. Elle a d'autant plus de prix que ce n'est que par elle que l'on connaît les détails de la captivité du saint homme en Tunisie.

En voici les plus curieux passages :

« Étant sur le point de partir par terre, je fus persuadé par un gentilhomme, avec qui j'étois logé, de m'embarquer avec lui jusques à Narbonne, vu la faveur du temps qui étoit; ce que je fis pour plus tôt y être et pour épargner, ou, pour mieux dire, pour n'y jamais être et tout perdre. Le vent nous fut aussi favorable qu'il falloit pour nous rendre ce jour à Narbonne, qui étoit faire 50 lieues, si Dieu n'eût permis que trois brigantins turcs, qui côtoyoient le goulfe de Léon (pour attraper les barques qui venoient de Beaucaire, où il y avoit foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté), ne nous eussent donné la chasse [3] et attaqués si vivement que deux ou trois des nôtres étant tués et le reste blessés, et même moi, qui eus un coup de flèche qui me servira d'horloge tout

[1] 24 juillet 1607.

[2] La première fois par M. Firmin Joussemet, à Nantes, en 1856, dans la *Revue des Provinces de l'Ouest*, puis par M. l'abbé Maynard, enfin par les éditeurs des *Lettres de saint Vincent de Paul* (1880). C'est sur l'original tout entier de la main de Vincent et portant sa signature, original que possède Mme Joseph Fillon, de Fontenay-Vendée, que ces messieurs ont établi leur texte. La lettre porte la date du 24 juillet 1607 et fut écrite d'Avignon à M. de Commet par Vincent, aussitôt après son retour de Tunis. Nous avons adopté, parmi les derniers textes, la leçon qui nous a paru la meilleure, mais en rejeunissant l'orthographe.

[3] M. Firmin Joussemet a lu la *charge*.

le reste de ma vie, n'eussions été contraints de nous rendre à ces filous [1] et pires que tigres. Les premiers éclats [2] de la rage desquels furent de hacher notre pilote en cent mille [3] pièces, pour avoir perdu un des principaux des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres leur tuèrent. Ce fait, nous enchaînèrent, après nous avoir grossièrement pansés, poursuivirent leur pointe, faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendoient sans combattre, après les avoir volés, et, enfin, chargés de marchandise, au bout de sept ou huit jours, prinrent la route de Barbarie, tanière et spélongue [4] de voleurs sans aveu du Grand Turc, où étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec procès-verbal de notre capture, qu'ils disoient avoir été faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le Roi tient de là pour rendre libre le commerce aux François. Leur procédure à notre vente fut qu'après qu'ils nous eurent dépouillés tout nus, ils nous baillèrent à chacun une paire de brayes, un hocqueton de lin, avec une bonete [5], nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étoient venus pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au col, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvoit manger et qui non, pour montrer que nos plaies n'étoient point mortelles. Ce fait, nous ramenèrent à la place où les marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour visiter nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis tenir des fardeaux, puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

« Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire bientôt de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer, et, depuis, par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique [6], souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable; lequel, à ce qu'il me disoit, avoit travaillé cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale; et en vain, quant à la pierre, mais fort sûrement à autres sortes de transmutations de métaux. En foi de quoi je lui ai vu souvent fondre autant d'or que d'argent

[1] *Félons*, dans le texte de M. Joussenet.
[2] *Effets*, ibidem.
[3] *Mille pièces*, édition des *Lettres*.
[4] *Spelunca*, caverne.
[5] Texte Joussemet : *boucle*; *bonete* pour *bonnet*.
[6] « Alchimiste, nom dérivé de *spagirie*, ancien nom de l'alchimie, employé par Paracelse. »

ensemble, le mettre en petites lamines, et puis mettre un lit de quelque poudre dans un creuset ou vase à fondre des orfèvres, le tenir au feu vingt-quatre heures, puis l'ouvrir et trouver l'argent être devenu or; et plus souvent encore congeler ou fixer argent vif en fin argent, qu'il vendoit pour donner aux pauvres. Mon occupation étoit de tenir le feu à dix ou quinze fourneaux, en quoi, Dieu merci, je n'avois plus de peine que de plaisir. Il m'aimoit fort et se plaisoit fort de me discourir de l'alchimie, et plus de sa loi, à laquelle il faisoit tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesse et tout savoir [1]. Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance, par les assidues prières que je lui faisois et à la vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois [2] avoir été délivré.

« L'espérance et ferme croyance donc que j'avois de vous revoir, monsieur, me fit être assidu à le prier de m'enseigner le moyen de guérir de la gravelle, en quoi je lui voyois journellement faire miracle; ce qu'il fit, voire me fit préparer et administrer les ingrédients. O combien de fois ai-je désiré depuis d'avoir été esclave auparavant la mort de monsieur votre frère et *commecenas* [3] à me bien faire, et avoir eu le secret que je vous envoie, en vous priant le recevoir d'aussi bon cœur que ma croyance est ferme que, si j'eusse su ce que je vous envoie, la mort n'en auroit jà triomphé, au moins par ce moyen, ores que l'on die que les jours de l'homme sont comptez devant Dieu; il est vrai, mais ce n'est point parce que Dieu avoit compté ses jours être en tel nombre; mais le nombre a été compté devant Dieu, parce qu'il est advenu ainsi...

« Je fus donc avec ce vieillard, depuis le mois de septembre 1605, jusques au mois d'août prochain (1606), qu'il fut pris et mené au Grand Sultan [4] pour travailler pour lui; mais en vain, car il mourut de regret par les chemins. Il me laissa à son neveu, vrai anthropomorphite [5], qui me revendit tôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouit dire comme Monsieur de Brèves [6], ambassadeur pour le

[1] Édition des *Lettres* et tout *son* savoir.

[2] Édition des lettres : je crois *fermement*.

[3] C'est-à-dire qui était avec vous mon Mécène, co-Mécène, mon co-protecteur. Le frère de M. de Commet était, comme lui, avocat à Dax et juge à Pouy. (Note des Ed. des *Lettres*.)

[4] Achmet Ier, successeur de son père Mahomet III, mort le 22 décembre 1603. (*Histoire de l'empire ottoman*, par M. de Hammer.)

[5] Sectaire qui donne à Dieu une forme humaine.

[6] François Savary de Brèves fut ambassadeur de Henri IV auprès de la Porte, de 1591 à 1605. Le bruit dont parle Vincent était fondé, car, le 20 mai 1604, M. de Brèves conclut, au nom d'Henri IV, avec Achmet, un traité avantageux à la France. Un an après il se rendait à Alger et à Tunis pour

roi en Turquie, venoit, avec bonnes et expresses patentes du Grand Turc, pour recouvrer les esclaves chrétiens. Un renégat de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta et m'emmena en son temat (ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du Grand Seigneur; car le peuple n'a rien, tout est au Sultan). Le temat de celui-ci étoit dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes qu'il avoit, comme grecque et chrétienne, mais schismatique, avoit un bel esprit et m'affectionnoit fort, et plus, à la fin, une autre [1] naturellement Turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie, le remettre au giron de l'Église et me délivrer de son esclavage. Curieuse qu'elle étoit de savoir notre façon de vivre, elle me venoit voir tous les jours aux champs où je fossiois [2], et, après tout, me commanda de chanter louanges à mon Dieu. Le ressouvenir du *Quomodo cantabimus in terra aliena* des enfants d'Israël, captifs en Babylone, me fit commencer, avec la larme à l'œil, le psaume *Super flumina Babylonis*, et puis le *Salve Regina*, et plusieurs autres choses, en quoi elle print autant de plaisir que la merveille en fut grande. Elle ne manqua point de dire à son mari, le soir, qu'il avoit eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimoit extrêmement bonne, pour un récit que je lui avois fait de notre Dieu, et quelques louanges que je lui avois chantées en sa présence : en quoi, disoit-elle, elle avoit eu un si divin plaisir, qu'elle ne croyoit point que le paradis de ses pères et celui qu'elle espéroit un jour fût si glorieux, ni accompagné de tant de joie que le plaisir qu'elle avoit pendant que je louais mon Dieu, concluant qu'il y avoit quelque merveille. Cette autre Caïphe ou ânesse de Balaam fit par ce discours [3] que son mari me dit le lendemain qu'il ne tenoit qu'à commodité que nous nous sauvissions en France, mais qu'il y donneroit tel remède, dans peu de temps, que Dieu y seroit loué. Ce peu de jours furent dix mois qu'il m'entretint dans ces vaines, mais à la fin exécutées espérances, au bout desquels nous nous sauvâmes, avec un petit esquif et nous rendîmes, le vingt-huitième de juin, à Aigues-Mortes, et, tôt après, en Avignon, où Mgr le vice-légat [4]

faire exécuter les ordres qu'il avait obtenus du sultan pour la délivrance des chrétiens, surtout des Français, et pour la restitution des vaisseaux et des effets capturés par les corsaires. Il échoua à Alger et ne réussit à Tunis qu'au péril de sa vie. (*Histoire d'Henri IV*, par Poirson, t. II, p. 237 de l'édition in-8°. Paris, 1856; et *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. I, p. 8.)

[1] Éd. des *Lettres*, une naturellement turque.

[2] Fossoyer, creuser des fossés.

[3] Éd. des *Lettres, ses discours.*

[4] Pierre Montorio. Il fit connaître Vincent à l'ambassadeur de France à

reçut publiquement le renégat, avec la larme à l'œil et le sanglot au gosier, dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des spectateurs. Mondit seigneur nous a retenu tous deux pour nous mener à Rome, où il s'en va tout aussitôt que son successeur à la trienne[1], qu'il acheva le jour de Saint-Jean, sera venu. Il a promis au pénitent de le faire entrer à l'austère couvent des *Fate ben Fratelli*[2], où il s'est voué, et à moi, de me faire pourvoir de quelque bon bénéfice. Il me fait cet honneur de fort aimer et caresser, pour quelques secrets d'alchimie que je lui ai apprins, desquels il fait plus d'état, dit-il, que *si io gli avessi dato un monte di oro*, parce qu'il y a travaillé tout le temps de sa vie et qu'il ne respire autre contentement. Mondit seigneur sachant comme je suis d'Église, m'a commandé d'envoyer quérir les lettres de mes Ordres, m'assurant de me faire du bien et très bien pourvoir de bénéfice... Il ne peut point être, monsieur, que vous et mes parents n'ayez été scandalisés en moi par mes créanciers, que j'aurois déjà en partie satisfait de cent ou six vingts écus que notre pénitent m'a donnés, si je n'avois été conseillé par mes meilleurs amis de les garder jusques à mon retour de Rome, pour éviter les accidents qu'à faute d'argent me pourroient advenir, ores que j'aie la table et le bon œil de Monseigneur; mais j'estime que tout cet escandale se tournera à bien... »

Une des plus grandes afflictions du saint homme pendant sa captivité, c'était d'avoir laissé si embrouillées ses petites affaires, et, maintenant, après sa délivrance, s'il avait l'ambition bien légitime d'obtenir un bon bénéfice, c'était avant tout pour acquitter ses dettes.

Le vice-légat était si enchanté et de la personne de Vincent et des petits secrets qu'il lui révélait, qu'il ne pouvait plus se passer de lui.

Dans une autre lettre adressée à M. de Commet, de la ville éternelle, Vincent lui disait : « Je suis en cette ville de Rome, où je continue mes études, entretenu par Mgr le vice-légat qui étoit d'Avignon, qui me fait l'honneur de m'aimer et désirer mon avancement, pour lui avoir montré force belles choses curieuses que j'apprins pendant mon esclavage de ce vieillard turc à qui je vous ai écrit que je fus vendu, du nombre desquelles curiosités est le

Rome, qui, l'année suivante, lui confia une mission auprès de Henri IV et lui ouvrit ainsi un accès à la cour.

[1] Espace de trois ans.

[2] *Faites bien, frères,* nom vulgaire d'un hôpital tenu par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. C'est dans cet hôpital que mourut le renégat converti par saint Vincent.

commencement, non la totale perfection du miroir d'Archimède, un ressort artificiel pour faire parler une tête de mort, de laquelle ce misérable se servoit pour séduire le peuple, leur disant que son dieu Mahomet lui faisoit entendre sa volonté, et mille autres choses géométriques que j'apprins de lui, desquelles mondit seigneur est si jaloux, qu'il ne veut pas que j'accoste personne, de peur qu'il a que je l'enseigne, désirant avoir lui seul la réputation de savoir ces choses, lesquelles il se plaît de faire voir quelquefois à Sa Sainteté et aux Cardinaux. Cette sienne affection et bienveillance donc me fait espérer, comme il me l'a promis aussi, le moyen de faire une retirade honorable, me faisant avoir, à ces fins, quelque honnête bénéfice en France[1]... »

On a prétendu un peu trop légèrement, d'après certains passages de ces deux lettres, que Vincent croyait aux sciences occultes et superstitieuses, de même qu'un grand nombre de gens de son époque. Lors du procès de la canonisation, cette question fut même soulevée, à propos de ces deux lettres, mais tout fut sur-le-champ tiré au clair par le postulateur de la cause. Il répondit avec raison qu'il y avait deux sortes d'alchimie, l'une entachée de superstition et de sortilèges, l'autre toute naturelle et légitime, ne s'appliquant qu'à étudier et à découvrir les causes des phénomènes physiques. Or, de l'examen des lettres de Vincent, il ressortait, avec la dernière évidence, qu'il n'ajoutait foi qu'à ce côté naturel et pratique de l'alchimie, par exemple, au simple amalgame des métaux, et non à leur transmutation véritable. D'ailleurs, on remarqua qu'il avait eu bien soin, dans ces mêmes lettres, de blâmer, dans les termes les plus sévères, les pratiques superstitieuses et les fourberies mises en œuvre par le médecin musulman dont il avait été l'esclave. Aussi, Rome, très sévère sur ce chapitre, ne trouva-t-elle rien à reprendre, et elle passa outre sans hésiter.

Cependant Vincent de Paul, dans l'espoir de rentrer bientôt en France, réclamait vivement auprès de M. de Commet l'envoi de son titre de bachelier et de ses lettres d'ordination, afin d'être en état de recevoir un bénéfice. On les lui expédia enfin, mais lettres et diplôme ne furent pas trouvés suffisamment en règle par la chancellerie romaine, fort méticuleuse, et qui exigea, en outre des formalités requises, des lettres testimoniales de l'évêque de M. Vincent. Pendant ces interminables délais, il continuait à divulguer ses innocents petits secrets à M. le vice-légat, il poursuivait avec ardeur ses études théologiques, à l'école de la *Sapienza*, et il visi-

[1] Rome, ce 28 fevrier 1608. Cette curieuse lettre a été publiée pour la première fois par M. l'abbé Maynard.

tait avec émotion tous les lieux auxquels se rattachaient les plus anciens souvenirs du christianisme. Il en garda une si vive impression, que, trente ans après, il écrivait à un de ses missionnaires à Rome : « Je fus si consolé de me voir en cette ville maîtresse de la chrétienté, où est le chef de l'Église militante, où sont les corps de saint Pierre et de saint Paul, et de tant d'autres martyrs et de saints personnages, qui ont autrefois versé leur sang et employé leur vie pour Jésus-Christ, que je m'estimais heureux de marcher sur la terre où tant de grands saints avaient marché, et que cette consolation m'attendrissait jusqu'aux larmes. »

Henri IV était entré, depuis quelques années, en négociation avec le pape Paul V, qui n'avait eu qu'à se louer de son arbitrage pour régler un différend avec la république de Venise, et était tout dévoué à ce grand homme et à sa politique. Il serait trop long d'entamer ce chapitre ; mais ce qui est certain, c'est que Vincent de Paul, dont le vice-légat Montorio avait fait le plus grand éloge aux envoyés d'Henri IV, fut chargé auprès de ce prince d'une mission dont on n'a jamais pu pénétrer le secret. Il arriva en France au commencement de 1609, et il eut plusieurs entrevues avec le roi. Le Béarnais, qui se connaissait en hommes, dut apprécier les rares qualités d'esprit et de cœur de son compatriote ; mais soit qu'il fût distrait par d'autres pensées, soit que la modestie de Vincent l'empêchât de réclamer de lui quelque faveur, il ne fit rien pour le tirer de l'obscurité. Vincent, résigné aux volontés de la Providence, prit un logement au faubourg Saint-Germain, tout près de l'hôpital de la Charité, et brigua comme une grâce et un honneur la permission de pouvoir, comme un simple Frère, donner ses soins aux malades. Ce fut au milieu de cette obscure et charitable fonction, qu'il s'était imposée à lui-même, que le découvrit, un jour, le secrétaire particulier de la reine Marguerite, M. de Fresne, homme de bien, qui, plus tard, rendait de lui ce précieux témoignage :

« Dès ce temps-là, M. Vincent paraissait fort humble, charitable et prudent. Il faisait du bien à chacun et n'était à charge à personne. Il était circonspect en ses paroles. Il écoutait paisiblement les autres sans jamais les interrompre. Dès lors il allait soigneusement visiter, servir et exhorter les pauvres malades[1]. » Il s'empressa de le faire connaître à cette princesse, qui, depuis la déclaration de nullité de son mariage, résidait dans son palais de la rue de Seine, et qui, sans renoncer entièrement à ses plaisirs, commençait à se tourner vers la dévotion. Sur le portrait que lui fit de Vincent M. du Fresne, elle désira le voir, et s'étant assurée elle-même de son mérite, elle

[1] *Vincent de Paul, sa vie et son temps, etc.*, par M. l'abbé Maynard, t. I.

le prit pour son aumônier ordinaire. Peu après, un mois environ après la mort de Henri IV, elle lui fit obtenir l'abbaye de Saint-Léonard de la Chaume, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Saintes, bénéfice auquel renonça Paul Hurault de l'Hospital, archevêque d'Aix, moyennant une pension annuelle de 1200 livres à la charge du nouveau titulaire[1]. Afin de résister aux mille tentations et aux dangers de cette cour de Marguerite, encore à moitié païenne, Vincent multiplia ses visites et ses services à l'hôpital de la Charité. Ce fut là, dit une ancienne tradition, qu'il rencontra le vénérable M. de Bérulle, qui, de son côté, visitait les malades. De telles âmes ne pouvaient manquer de s'entendre et de s'unir. M. de Bérulle venait de fonder l'Oratoire et de louer, dans le faubourg Saint-Jacques, l'hôtel du Petit-Bourbon pour y installer ses premiers disciples (novembre 1611), en attendant les lettres patentes du roi et la bulle d'institution canonique. Ce fut dans cette école sévère, destinée à préparer par son exemple la réforme du clergé de France, que Vincent, pendant quelques mois, vint demander asile à son pieux ami, non pour être agrégé à son institut, mais afin de fuir les périls du monde, d'y vivre sous la direction de cet homme supérieur, que saint François de Sales avait proclamé « un des esprits les plus clairs et les plus nets qui se soient jamais rencontrés », et de se soumettre docilement à tous les conseils d'un tel directeur. Parmi les premiers compagnons de Bérulle se trouvaient plusieurs docteurs de Sorbonne et des curés démissionnaires. L'un de ceux-ci, F. Bourgoing, pria Bérulle de lui indiquer un successeur à qui il pût résigner, en toute conscience, sa cure de Clichy, et Bérulle, qui savait que Vincent était un homme d'action et non de contemplation, le lui proposa sans hésiter. Ce fut le 13 octobre 1611 qu'eut lieu la résignation ; et, bien qu'elle eût été approuvée par le Saint-Siège, dès le 12 novembre suivant, Vincent ne prit possession de la cure de Clichy que le 2 mai 1612. Dire à quel point il devint cher à ses paroissiens par toutes ses bonnes œuvres et les services qu'il leur rendit, c'est ce que témoignent plusieurs écrits du temps. Vincent s'était absenté pendant quelques jours pour une affaire indispensable, et déjà son petit troupeau le réclamait avec instance. « Revenez au plus tôt, monsieur, lui écrivait son jeune vicaire, messieurs les curés désirent fort votre retour. Tous les bourgeois et les habitants le désirent pour le moins autant.

[1] Le brevet qui confère l'abbaye à M. Vincent est du 10 juin 1610, et dans l'acte de résignation de la part de l'archevêque, M. Vincent est qualifié aumônier de la reine Marguerite, duchesse de Valois, et bachelier en théologie.

Venez donc tenir votre troupeau dans le bon chemin où vous l'avez mis, car il a un grand désir de votre présence. » A quelques années de là, Vincent, dans une conférence à ses Filles de la Charité, confirmait non moins naïvement les paroles de son vicaire : « Le bon peuple de Clichy, leur disait-il, m'était si obéissant, qu'ayant recommandé la confession les premiers dimanches du mois, personne n'y manquait, à ma grande joie. Ah ! me disais-je, que tu es heureux d'avoir un si bon peuple! Le pape est moins heureux que moi. Un jour, le premier cardinal de Retz me demanda :

« — Eh bien, monsieur, comment vous trouvez-vous?

« — Monseigneur, lui répondis-je, j'ai un contentement si grand, que je ne le puis dire.

« — Et pourquoi?

« — C'est que j'ai un si bon peuple et si obéissant à tout ce que je lui recommande, que je me dis à moi-même que ni le pape ni vous, monseigneur, n'êtes point si heureux que moi. »

Pendant son séjour à Clichy, malgré sa pauvreté et bien que dans une paroisse pauvre, Vincent trouva moyen de reconstruire de fond en comble son église qui tombait en ruines. Par un de ces miracles de charité dont il avait si bien le secret, il n'eut pas de peine à trouver la somme considérable qui lui était nécessaire parmi les riches bourgeois de Paris, qui venaient passer la belle saison dans leurs maisons de campagne de Clichy. C'est la même église que l'on y voit encore, modifiée à peine, et dans laquelle a été conservée la chaire où prêchait le saint homme.

A peine avait-il passé une année auprès de ses chers paysans, qu'il aimait de préférence entre tous, que M. de Bérulle l'invita à remplir une autre fonction plus humble dans une famille du grand monde. Vincent céda sans résistance à la voix de l'homme qu'il avait choisi pour son guide spirituel, mais non sans un grand déchirement de cœur. « Je m'éloignai tristement de ma petite église de Clichy, écrivait-il à un de ses amis; mes yeux étaient baignés de larmes, et je bénis ces hommes et ces femmes, qui venaient vers moi et que j'avais tant aimés. Mes pauvres y étaient aussi, et ceux-là me fendaient le cœur. J'arrivai à Paris avec mon petit mobilier, et je me rendis chez M. de Bérulle. »

Sans que Vincent pût s'en douter, une vaste scène allait s'ouvrir devant lui et la Providence était sur le point de le mettre en état de donner enfin l'essor à tout ce qu'il méditait de bonnes œuvres.

III

ENTRÉE DE VINCENT CHEZ LES GONDI AU MOMENT DE LA NAISSANCE DU CARDINAL DE RETZ. — GALERIE DE PORTRAITS. LE MARÉCHAL DE RETZ; LE CARDINAL PIERRE DE GONDI; HENRI DE GONDI PREMIER, CARDINAL DE RETZ.

Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, et sa femme Françoise-Marguerite de Silly, très désireux de donner à leurs enfants (dont l'un était destiné à succéder à son oncle, en qualité d'archevêque de Paris) une éducation toute chrétienne, firent prier M. de Bérulle, par un ami commun, de leur choisir parmi ses prêtres de l'Oratoire un instituteur aussi instruit que pieux. Comme M. Vincent avait autrefois rempli cette fonction dans plusieurs familles de gentilshommes, et que, d'ailleurs, il ne s'était point voué à l'Oratoire, M. de Bérulle avait jeté naturellement les yeux sur lui. Ce ne fut pas sans un amer regret, nous l'avons dit, que M. Vincent quitta sa chère paroisse de Clichy, pour une mission qui semblait condamner sa charité à une action aussi restreinte; mais comme il s'était fait avant tout un devoir d'obéir sans la moindre résistance à la voix du sage directeur qu'il avait choisi, il partit sans murmure pour se soumettre à ce nouveau joug.

C'était vers la fin de l'année 1613. Mme de Gondi, enceinte de son troisième enfant, s'était rendue, depuis quelques mois, avec sa famille, à son château de Montmirail, dans la Brie champenoise, pour y faire ses couches. Ce fut là que vint la trouver M. Vincent, et là qu'il dut certainement assister à la naissance de ce troisième fils, qui reçut les noms de François-Paul, et qui, plus tard, devait faire tant de bruit dans le monde, sous le nom de cardinal de Retz.

La plupart des biographes ont fait naître l'illustre auteur des *Mémoires* au mois d'octobre 1614, mais c'est une erreur qui est détruite par son acte de baptême, dont nous avons sous les yeux une copie authentique, qui nous a été communiquée par M. le maire de Montmirail. Or voici ce qui est mentionné dans ce document, dont l'intérêt se mesure au nom du principal personnage qui en est l'objet : « Le vingtième jour de septembre mil six cent treize fut baptisé François-Paul, fils de très haut et très puissant seigneur messire Philippe-Emmanuel de Gondy, lieutenant pour le roi ès mers du Levant et Ponant, général des galères de France, comte de Joigny, seigneur et baron de cette ville de Montmirail, etc., et de très honorée dame, Mme Françoise-Marguerite de Silly, sa femme [1]. »

[1] L'acte se termine ainsi : « Le parrain, révérend Père en Dieu, messire

Voltaire, par quelqu'un de ses amis de Champagne, avait dû faire examiner le registre baptistaire de Montmirail, car il est le seul, au siècle dernier, qui donne à la naissance du cardinal de Retz la date de 1613, sans toutefois y ajouter celle du mois [1]. Bornons-nous à faire remarquer que le futur cardinal ne fut certainement pas baptisé le jour même de sa naissance, mais seulement peu de jours après [2].

Quelle était cette famille dans laquelle venait d'entrer Vincent de Paul ?

Elle était originaire de Florence, où plusieurs de ses représentants, depuis plus de trois siècles, avaient occupé des charges considérables. Bien que la branche transplantée en France y eût vécu près de deux siècles, la plupart de ses rameaux gardèrent une sève et un caractère tout italien, qui éclate à de certains moments et qui la distingue de toutes les autres familles françaises. On sait que les premières familles de la principauté de Florence pouvaient se livrer au commerce, sans déroger à la noblesse. Au commencement du seizième siècle, Antoine de Gondi avait émigré à Lyon pour y tenir une banque. Il y épousa Marie-Catherine de Pierre Vive, fille de Nicolas de Pierre Vive, seigneur de Lézigny, d'une famille originaire de Piémont, et maître d'hôtel ordinaire du roi. Catherine de Médicis, en passant par Lyon, pour aller se marier avec le duc d'Anjou, alors Dauphin, qui parvint plus tard à la couronne sous le nom d'Henri II, attacha à son service Marie-Catherine et fit entrer Antoine dans la maison du Dauphin en qualité de maître d'hôtel, charge briguée alors par les premières familles du royaume. Plus tard, Marie-Catherine devint gouvernante des enfants de France et entra de plus en plus dans la faveur de sa maîtresse. Elle eut une nombreuse famille, et ses fils arrivèrent aux plus hautes fonctions et aux plus grandes dignités dans l'Église et dans l'État.

Arrêtons-nous un instant devant celui qui fut le vrai chef de la race, et, avec le cardinal de Retz, son petit-fils, le type le plus accusé, le plus original de la famille.

C'était l'aîné, Albert de Gondi, marquis de Belle-Isle. Il devint pair et maréchal de France. D'un esprit fin, souple et délié, d'une dissimulation profonde, sans la moindre notion morale et sans le

François de Gondy, doyen de Notre-Dame de Paris et abbé de Saint-Aubin d'Angers; la marraine, Mme Marie de Balehan, dame de Rupereux et Tigecourt. Signé : Jean-François de Gondy, doyen de Paris; Marie Balehan; Delaistre, prieur. »

[1] Dans son *Siècle de Louis XIV*.

[2] Il y a quelques années, le savant M. Auguste Longnon, de Montmirail, a publié, dans les *Bulletins de la Société de l'Histoire de France,* une très curieuse dissertation sur *la date véritable de la naissance du cardinal de Retz.*

moindre scrupule de conscience qui pût le gêner ; avant tout, Italien de race, d'esprit et de cœur, n'ayant qu'une qualité toute française, un courage à toute épreuve, il était devenu le favori du jeune Charles IX, qui le nomma successivement premier gentilhomme de sa chambre, puis grand chambellan. On le trouve à la bataille de Saint-Denis, à la tête de ses cent hommes d'armes et, en 1569, à celle de Moncontour, où il se comporta fort bravement. Dès 1566, il avait été ambassadeur en Angleterre et, l'année suivante, il avait obtenu le bâton de maréchal. Ce fut lui qui fut choisi par Charles IX pour épouser en son nom Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. Un Italien de sa trempe et de son caractère ne pouvait rester neutre au milieu des guerres de religion. Imbu des doctrines de Machiavel, qui avaient franchi de nouveau les Alpes avec Catherine de Médicis, il fut, avec un autre Italien, un Gonzague, duc de Nevers, et le chancelier de Birague, l'un des trois conseillers de la Saint-Barthélemy. Il fut même seul d'avis de ne faire grâce à personne et de n'épargner pas même les princes du sang, le roi de Navarre et Condé. Charles IX, la reine mère et Birague n'étaient pas éloignés de ce sentiment, mais M. de Tavannes combattit avec tant de force cet horrible projet, qu'il n'y fut pas donné suite. A la mort de Charles IX, outre le revenu de ses charges, Albert de Gondi possédait « 100 000 livres de rentes pour le moins et avait, en argent et meubles, la valeur de 15 à 1 800 000 livres ». Sous Henri III, il jouit de la même faveur. Ce prince le choisit pour représenter, à son sacre, la personne du connétable, le fit général des galères, chevalier de ses ordres, en 1579, duc et pair, gouverneur de Provence, de la ville et du château de Nantes, de Metz et du pays Messin, son lieutenant au marquisat de Saluces et enfin généralissime de ses armées. Il se trouva à cinq batailles, à plusieurs sièges mémorables et donna partout des marques du courage le plus intrépide. En vrai politique italien, politique à la Machiavel, après avoir conseillé la Saint-Barthélemy, il engagea fort sagement Henri III à s'unir avec le roi de Navarre contre les entreprises des ligueurs. Aussi n'est-il pas surprenant qu'après l'assassinat de Henri III, il se soit attaché sans hésiter à la fortune du Béarnais, qu'il avait devinée depuis longtemps. Henri, toujours sans rancune, le choisit pour représenter à son sacre le comte de Toulouse, et, lors de son entrée à Paris, il lui donna le commandement des troupes postées à la rue et à la porte Saint-Martin. C'est ainsi que le roi de France se mettait sous la sauvegarde de l'homme qui avait conseillé l'assassinat du roi de Navarre. Tel fut l'aïeul du cardinal de Retz qui, parmi tous les membres de sa famille, le choisit surtout pour modèle et avec lequel il offre tant de traits de ressemblance.

Albert de Gondi avait épousé Claude-Catherine de Clermont, dame de Dampierre, fille de Claude de Clermont et veuve de Jean d'Annebauld, baron de Retz. Ce fut elle qui apporta dans la famille des Gondi cette terre de Retz, qui, en faveur d'Albert, son second mari, fut érigée en duché. C'était une femme du plus haut mérite, qui fit l'admiration de son siècle par ses vertus, par sa grâce séduisante, par sa finesse, sa pénétration et qui, enfin, par l'originalité de son esprit, était digne d'être la grand'mère du cardinal de Retz [1]. Étranges mystères de l'atavisme! S'il était personnes au monde auxquelles ressemblât moins au moral le cardinal de Retz, c'étaient à coup sûr à son père et à sa mère; tandis que le caractère et les vices de son aïeul Albert de Gondi, et l'esprit de sa grand'mère Catherine de Clermont, revivaient en lui tout entiers, mais avec tous les raffinements d'une société plus polie.

Tandis que le chef de la famille avait porté si haut sa fortune dans l'État, un de ses cadets s'était poussé aussi loin que lui dans l'Église.

Pierre de Gondi [2], après avoir fait ses études dans les universités de Paris et de Toulouse, embrassa l'état ecclésiastique et dut à la faveur de Catherine de Médicis, dont il devint l'aumônier, un avancement rapide. En 1565, il fut nommé évêque de Langres, avec le titre de duc et pair; et, après avoir occupé ce siège pendant sept ans, il monta sur le siège de Paris, en 1570. Charles IX le choisit pour son confesseur, pour aumônier de la reine Élisabeth d'Autriche et le créa chef de son Conseil. Sa conduite dans ces deux diocèses fut toujours exemplaire. Dans celui de Paris, il retrancha la vénalité qui s'était introduite dans les charges dépendant de son évêché et de ses abbayes, afin de ne conférer les bénéfices qu'à des gens d'un vrai mérite et d'une capacité éprouvée. Il obligea particulièrement ses curés à une rigoureuse résidence et rétablit partout la discipline qui s'était singulièrement relâchée au milieu des guerres de religion. Après la mort de Charles IX, la reine Élisabeth, sa veuve, lui confia l'administration des domaines, qu'on lui assigna pour son douaire, dans le Bourbonnais et le Forez. Il s'attacha, comme dans son diocèse, à y supprimer la vénalité des offices, et à n'y choisir que des gens capables et d'une probité reconnue [3]. « Bel exemple, dit de Thou, qui ne sera guère imité. »

Sous Henri III, il continua à jouir de la même faveur. Lors de

[1] *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, par Corbinelli; Mémoires de Tavannes, *Journal* de L'Estoile; Mémoires de Marguerite de Valois, *Traité de la fortune de la cour; Métaphysique de mensonges, par M. le maréchal de Retz;* Hist. de Thou; Mém. de Castelnau, etc.

[2] Né à Lyon, en 1533.

[3] De Thou, liv. LX.

l'institution de l'Ordre du Saint-Esprit, ce prince l'en nomma commandeur (1578). En cette même année, il assista aux états de Blois et y prit une part très active aux règlements généraux qui furent établis dans l'intérêt de l'Eglise de France. Henri III, afin de pouvoir payer la solde des reîtres, lui confia la mission délicate de négocier, avec la cour de Rome, l'autorisation d'aliéner pour 50 000 écus d'or de rente de biens ecclésiastiques. Il réussit au delà de ses espérances, car le prélat rapporta la permission d'en vendre pour 100 000, « ce dont le clergé, dit l'Étoile, lui sut fort mauvais gré [1] ». Gondi, chargé dès lors de la direction de toutes les affaires ecclésiastiques, fut envoyé plusieurs fois en ambassade près de Grégoire XIII et de Sixte-Quint, qui, de son propre mouvement, lui offrit le chapeau de cardinal; mais le prélat le refusa, en lui représentant qu'il était de son devoir de ne tenir cette dignité que du roi son maître [2]. Le dévouement de Gondi à Henri III était, en effet, à toute épreuve. Phénomène bien rare dans un Italien, jamais on ne put l'engager dans les complots de la Ligue. En récompense de sa fidélité, le roi le nomma cardinal, et Sixte-Quint s'empressa de ratifier ce choix en 1587 [3]. Cependant le nouveau cardinal tenait tête avec courage aux ligueurs, maîtres de Paris. Lorsque les docteurs de Sorbonne eurent excommunié Henri III, fugitif, qu'ils qualifiaient de tyran, ils menacèrent Pierre de Gondi de l'excommunier lui-même s'il n'imitait leur exemple; mais le prélat, loin de tenir compte de leurs menaces [4] (janvier 1589), donna asile à Henri III dans sa maison de Saint-Cloud, lorsque ce prince, réconcilié avec le roi de Navarre, vint mettre le siège devant Paris. De « la maison de Gondi, il voyait tout à son aise sa ville de Paris, qu'il disoit être le cœur de la Ligue, et que, pour la faire mourir, il lui falloit donner le coup droit au cœur [5] ». Au moment où il méditait de tirer des ligueurs une vengeance exemplaire, suivant leur « commandement, frère Jacques est conduit en la chambre du roi, en la maison de Gondi, évêque de Paris, audit Saint-Cloud, où étoit logé ledit sieur qui se venoit de lever et s'habilloit, ayant lors endossé un pourpoint de chamois, attendu que sur icelui il mettoit ordinairement le corps de cuirasse, etc. [6] ». Ce fut ainsi désarmé que le surprit le moine, qui lui planta son couteau dans le bas-ventre

[1] *Journal d'Henri III*, t. I, p. 177 et 480.
[2] *Journal d'Henri III*, t. I, note 24.
[3] « Le dimanche, 21 février 1588, le roi, en la grande église de Paris, mit sur la tête de Pierre de Gondi, évêque de Paris, le bonnet rouge que le pape lui avait envoyé. » (L'Estoile, *Journal de Henri III*, t. II, p. 91.)
[4] L'Estoile, *Journal de Henri III*, t. II, p. 467.
[5] *Journal de Henri III*, t. II, p. 199.
[6] L'Estoile, *Journal d'Henri III*, t. III. p. 458.

(1er août 1589). Le cardinal de Richelieu, qui détestait les Gondi, pour s'être opposés à son entrée dans le ministère et pour n'avoir cessé de conspirer contre lui, prétend que Pierre de Gondi, dès que le roi fut mortellement blessé, l'abandonna sur l'heure « et se retira, en sa maison de Noisy, sans l'assister ni lui rendre les derniers devoirs[1] ». Ce fait, avancé uniquement par Richelieu, paraît fort peu probable lorsque l'on se souvient de la fermeté que montra Pierre de Gondi envers la Ligue, à laquelle il refusa toujours de prêter serment contre son prince légitime.

En 1590, pour apaiser les murmures qu'excitait la rareté du numéraire, et pour nourrir des nuées de mendiants, il n'hésita pas à livrer à la fonte l'argenterie des églises. Menacé par les ligueurs et ne se croyant plus en sûreté dans Paris, il se retira dans le château de son frère le maréchal, à Noisy. Les Seize mirent aussitôt le séquestre sur les revenus de l'évêché ; mais, malgré ces violences, ils ne purent lui faire prêter le nouveau serment de l'union, qui excluait du trône tous les princes de la famille royale. Gondi rendit compte de son refus dans une lettre qui fut attaquée avec fureur par les pamphlétaires de la Ligue. Ce fut dans la maison de son frère, où il avait cherché un asile, qu'eut lieu la conférence dite de Noisy[2], où le cardinal Cajétan défendit à outrance la cause du pape, qui renouvelait les prétentions de Grégoire VII et de Boniface VIII, c'est-à-dire la suprématie absolue du Saint-Siège sur les couronnes, même en matière temporelle; tandis que, de son côté, le maréchal de Biron, soutenait vigoureusement les droits incontestables du roi de Navarre à la couronne de France. Le cardinal de Gondi, en véritable Italien, qui ne partageait les convictions ni des uns ni des autres, se porta comme médiateur entre le pape et le roi, qui furent très mécontents des *mezzi termini* qu'il proposait.

En 1592, lorsque Henri, pour en finir, manifesta le dessein de se réconcilier avec l'Église, ce furent deux Italiens qu'il choisit pour faire des ouvertures à Clément VIII sur son projet d'abjuration : le cardinal de Gondi et le marquis de Pisani. Mais le pape, qui ne voulait ni traiter ni même discuter, leur fit défense d'entrer dans les terres de l'Eglise. Gondi se trouvait alors (22 octobre 1592) à Florence, auprès du duc de Toscane, qui s'était empressé de lui offrir l'hospitalité dans son palais. Ce fut là que le cardinal Franceschini vint

[1] *Histoire de la mère et du fils*, ouvrage faussement attribué à Mézerai, et dont le véritable auteur, à n'en pouvoir douter, est le cardinal de Richelieu (t. II, p. 134 et 135 de l'édition d'Amsterdam, de 1731). Richelieu ajoute que Gondi montra « bien la vérité de l'ancien proverbe, qu'il ne faut pas aimer les étrangers, pour les éprouver avant de les aimer ».

[2] L'Estoile, *Journal de Henri IV*.

lui intimer la défense du pape de passer outre[1]. Clément VIII, très ulcéré de ce que le cardinal de Gondi, en vrai disciple de Machiavel, avait cru pouvoir concilier par une transaction des prétentions si opposées et d'un caractère si différent, lui fit adresser par son envoyé une sévère réprimande. Franceschini lui reprocha, dans les termes les plus acerbes, non seulement de ne pas s'être comporté en bon cardinal, dans les guerres civiles et religieuses de France, mais pas même en bon chrétien ; d'avoir favorisé le parti du Navarrois, hérétique, relaps et excommunié; d'avoir cherché des tempéraments en matière de religion, qui n'en souffrait point; de n'avoir pas eu honte de conférer avec l'hérétique, contre l'exprès commandement de saint Jean et de saint Paul; d'avoir usé d'*une ruse diabolique* pour traverser l'Italie, en soutenant qu'il y était appelé par le pape et même qu'il avait obtenu de lui l'assurance de l'absolution pour le roi de Navarre, dès que celui-ci aurait entendu la messe. Franceschini ajouta que Gondi avait entrepris ce voyage contre les défenses expresses du pape, tout en sachant fort bien qu'il ne voulait en aucune façon prêter l'oreille aux ouvertures du roi de Navarre. Il conclut, en lui déclarant que Clément VIII était résolu à user des moyens les plus rigoureux pour exclure ce prince de la couronne de France, et non content de lui avoir fait cette déclaration de vive voix, il la lui donna par écrit[2].

Cette admonestation du pape ne resta pas sans réplique. Gondi lui adressa une lettre des plus vives pour essayer de se disculper.

Après l'abjuration de Henri IV, Pierre de Gondi fit partie de l'ambassade solennelle envoyée par ce prince à Clément VIII (1594). L'altier pontife refusa de recevoir le duc de Nevers, qui en faisait partie, et il n'accorda audience au cardinal de Gondi qu'à la seule condition qu'il ne lui dirait mot des différends existant entre la France et le Saint-Siège.

Tandis que le pape accusait ce prélat de ne défendre qu'avec tiédeur les intérêts de la religion catholique, celui-ci, escorté de son clergé, se rendait auprès d'Henri IV, pour se plaindre courageusement à lui de ce que sa sœur, la princesse Marguerite, organisait des prêches dans Paris, et surtout dans le Louvre, « ce qui, ajoutait-il, semblait assez étrange au moment où le roi venait de prononcer son abjuration. »

A ces audacieuses remontrances, le Béarnais, qui n'entendait pas que l'on se mêlât de ce qui se passait dans son logis, répondit d'un

[1] L'Estoile, *Journal de Henri III*.
[2] *Histoire de France* de Mézerai. Ces détails sont pleinement confirmés par l'auteur anonyme des *Éloges historiques des évêques et archevêques de Paris* (de la maison de Gondi), qui n'est autre que Corbinelli, leur parent.

ton fort cavalier « qu'il trouvoit encore plus étrange de ce qu'ils étoient si osés de tenir ce langage et même de Madame sa sœur ». Mais comme il était politique avant tout, il se radoucit et déclara qu'il n'avait pas donné « cette charge à la princesse et qu'il lui en parleroit [1] ». A quelque temps de là arriva à Paris la bulle du jubilé [2], et aussitôt courut le bruit que c'était la bulle d'absolution du roi. L'erreur était d'autant plus grave que la bulle, en donnant pleine et entière rémission à tous ceux qui gagneraient le jubilé, excluait tous ceux qui auraient été excommuniés par les prédécesseurs de Sa Sainteté, ce qui touchait directement le roi. Comme c'était le cardinal de Gondi lui-même qui avait donné presque publiquement à la bulle ce sens de l'absolution, et que même il l'avait assuré au roi, le spirituel Gascon, qui ne perdait jamais l'occasion de lancer un bon mot, dit plaisamment que la cause de ce quiproquo était « que M. de Paris avoit rencontré en cette bulle quelque mot de latin de travers sur lequel il n'avoit pu mordre [3] ».

Cependant le prélat ne négligeait rien pour affirmer la sincérité de l'abjuration du roi, pour asseoir son autorité et assurer l'inviolabilité de sa personne. Lors de l'attentat de Jean Châtel, il assembla dans son hôtel tous les curés et les théologiens de Paris, provoqua de leur part une déclaration solennelle pour flétrir ce crime et leur ordonna de faire des prières publiques pour la conservation et la prospérité du roi. A cette déclaration du clergé de Paris, la Sorbonne ajouta la sienne. Ce fut le dernier coup porté à la Ligue.

Comme Pierre de Gondi se montrait aussi économe dans sa maison, qu'il était libéral pour les pauvres, on le crut destiné à rétablir l'ordre dans les finances, et il fut appelé à présider le conseil de *raison;* « comme si, dit Sully, l'État se conduisait par les mêmes règles qu'un particulier [4]. » Au bout de quelques jours, il se trouva dans un si grand embarras, qu'il s'estima fort heureux de faire agréer sa démission. Il se dédommagea de cet échec en présidant en chef la députation du clergé, qui fut envoyée, cette même année, aux états de Rouen, où il présenta des cahiers, rédigés par lui, pour la réforme de la discipline ecclésiastique.

Ce prélat qui avait, y compris les revenus de son évêché, plus de 200 000 livres de rente, était aussi avare pour lui-même que prodigue envers les ordres religieux et les pauvres. Pendant le siège de Paris, il dépensa tous ses revenus, afin de fournir du pain à une population livrée aux horreurs de la famine; et, comme cela ne

[1] L'Estoile, *Journal d'Henri IV.*
[2] 11 janvier 1595.
[3] L'Estoile, *Journal d'Henri IV.*
[4] *Mém. de Sully,* l. VIII.

suffisait pas, à l'exemple des Augustin et des Ambroise, il autorisa la vente des vases d'or et d'argent de son église [1].

Accablé d'infirmités et ne pouvant suffire à l'administration de son diocèse, on lui permit, en 1598, de la remettre à son neveu, Henri de Gondi, qui fut nommé son coadjuteur, et qui lui succéda après sa mort, arrivée le 17 février 1616 [2], c'est-à-dire trois ans après l'entrée de Vincent de Paul dans la maison d'Emmanuel de Gondi, neveu de Pierre de Gondi, et frère de son successeur. Henri IV, qui avait en grande estime le vieux prélat, voulut qu'il assistât à Lyon, en 1600, à son mariage avec Marie de Médicis, et, six ans après, il le manda à Fontainebleau pour qu'il baptisât le Dauphin, qui fut son successeur sous le nom de Louis XIII.

A partir de Pierre, le siège épiscopal de Paris devint, pour ainsi dire, héréditaire dans la famille des Gondi, et fut occupé successivement par deux de ses neveux, fils de son frère le maréchal de Retz et par son petit-neveu, Jean-Paul de Gondi, si célèbre sous le nom de cardinal de Retz.

Comme ce fut sous l'administration de ces trois derniers prélats que Vincent de Paul fonda tous ses établissements, grâce à leur protection toute-puissante, esquissons les principaux traits de leur histoire et de leur physionomie.

Henri de Gondi, fils d'Albert, maréchal de Retz, né en 1572, l'année de la Saint-Barthélemy, n'avait que vingt-quatre ans, lorsque son oncle obtint de Henri IV qu'il fût désigné comme son successeur au siège de Paris et qu'il pût prendre en main l'administration du diocèse (2 novembre 1596). Il remplit cette fonction pendant les dix-huit dernières années de la vie de son oncle et lui succéda en 1616. Pendant cette première partie de sa carrière épiscopale, il s'attacha uniquement à maintenir une rigoureuse discipline dans son diocèse, et à y dépenser ses grands revenus en aumônes et en fondations d'établissements religieux. Parmi les principales communautés religieuses qu'il créa ou développa pendant cette période et, plus tard, pendant son épiscopat, on peut citer les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, sous la direction de Pierre de Bérulle, les Ursulines et les Feuillantines dans le même faubourg, les Jacobins, les Augustins réformés et l'hôpital des Frères de la Charité dans le faubourg Saint-Germain, les Capucines près de la porte Saint-Honoré, l'hôpital Saint-Louis, la Visitation Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, les Minimes de la place Royale, les religieux de Notre-Dame

[1] *Éloges historiques des Evesques et Archevesques de Paris, qui ont gouverné cette Église depuis environ un siècle, etc.* (par Corbinelli). Paris, 1698, 1 vol. in-4°.

[2] Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

de la Merci, les religieuses de l'Annonciation, appelées les Filles Bleues, le collège des Hibernois et surtout la congrégation des prêtres de l'Oratoire, proposée par le P. de Bérulle et richement dotée par le prélat, par sa sœur la marquise de Maignelais et par son frère Philippe-Emmanuel de Gondi, qui, plus tard, ayant renoncé à ses fonctions de général des galères, entra dans les ordres et dans cette célèbre congrégation. Il est facile de comprendre avec quel empressement, un prélat, animé d'un tel esprit, devait accueillir et favoriser la création des premières œuvres de Vincent de Paul.

En récompense de tant de services rendus à la religion, Henri de Gondi fut élu à l'unanimité proviseur de Sorbonne, et nommé au cardinalat par Louis XIII, sous le pontificat de Paul V, qui s'empressa de ratifier ce choix dans la promotion de 1618. Il prit le nom de cardinal de Retz. L'année suivante, il fut fait commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, et nommé par le roi, chef du conseil et premier ministre d'État. « Le sieur de Luynes, dit le cardinal de Richelieu, l'établit chef du Conseil pour autoriser les choses qu'il voulait, sachant bien que la condition de son esprit (doux et faible) n'était pas pour s'opposer en aucune chose qu'il désirât[1]. » Richelieu, ne l'oublions pas, était l'ennemi mortel des Gondi, qu'il accusait, non sans raison, de soutenir la cause de Marie de Médicis, et de conspirer contre lui ; aussi n'est-il aucun des jugements qu'il porte sur eux, qui ne soit entaché de partialité. Il détestait notamment ce premier cardinal de Retz, chef du conseil, qu'il accusait de s'être entendu, avec Luynes et le roi, pour empêcher secrètement sa promotion au cardinalat, tout en feignant de l'appuyer ostensiblement[2]. Richelieu racontait aussi qu'il tenait du prince de Condé que, après les mouvements d'Angers, on agita, dans un conseil présidé par le connétable de Luynes, s'il fallait ou non se défaire du duc du Maine, et que le cardinal de Retz, ainsi que Schomberg, émit l'avis qu'il fût poignardé dans l'antichambre du roi[3]. Comment croire à la vérité de cette accusation, lorsqu'on relit ces lignes que Richelieu écrivait après la mort du prélat et dans lesquelles il esquissait son portrait :

« Il fut regretté parce qu'il avait l'esprit doux, mais il était

[1] *Mémoires du cardinal de Richelieu*, livre XIII. Voy. aussi, livre VII, ce que Richelieu dit d'Emmanuel de Gondi et de sa famille.

[2] Lettre de Louis XIII au pape, septembre 1619, dans la *Correspondance de Richelieu*, et lettre de Richelieu à M. de Puisieux, secrétaire d'État, 28 septembre 1622. *Ibid.*, t. I, p. 727.

[3] Entrevue de M. le prince et de Richelieu, racontée par ce dernier, 6 octobre 1627. *Lettres de Richelieu*, t. II, p. 652 : « Le conseil de tuer M. du Maine, que Schomberg et le cardinal de Retz le conseillaient contre la bonne foi de la paix, voulant qu'il fût poignardé dans l'antichambre du roi. »

faible, de nulles lettres et de peu de résolution[1]. » Et cependant, lorsque l'on se rappelle qu'Albert de Gondi fut l'un des trois hommes qui conseillèrent la Saint-Barthélemy et l'assassinat des princes du sang, on se demande si son fils, Henri de Gondi, sous une apparente douceur, n'avait pas gardé un fond de caractère italien, et n'était pas capable de donner un conseil du même genre.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est qu'il s'unit aux cardinaux du Perron et de la Rochefoucauld pour conseiller à Louis XIII de retirer aux protestants les places de sûreté qui leur avaient été données. Ce fait est confirmé par un parent du prélat qui a écrit son histoire, par Corbinelli : « Le cardinal de Retz, dit-il, entreprit de réprimer l'insolence de ces prétendus républicains, et il en parla un jour au roi avec tant de force en plein conseil, qu'il fut suivi tout d'une voix et qu'il détermina Sa Majesté à leur déclarer la guerre[2]. »

Béziers, Montpellier et d'autres villes du Midi, étant tombées aux mains du roi, les huguenots se soumirent. Le cardinal de Retz avait suivi le roi dans cette campagne, comme chef du conseil et premier ministre d'État. Il fut pris d'une fièvre d'*armée* dans le camp devant Béziers, qui l'emporta en peu de jours (13 août 1622). Richelieu, délivré d'un homme qu'il considérait comme son ennemi, ainsi que le témoigne sa correspondance, écrivait, peu de jours après cette mort, à la marquise de Maignelais, sœur du défunt : « Madame, ces lignes ne sont que pour vous témoigner que, dans la perte générale que toute la France a faite en la personne de monsieur votre frère, j'ai été touché d'un aussi sensible déplaisir qu'aucun autre pour la profession particulière que je faisais d'amitié avec lui. Si la part que vos amis prennent à cette affliction diminuait la vôtre, la mienne seule vous apporterait beaucoup de soulagement, etc... »

Les Gondi, en particulier, savaient à quoi s'en tenir sur les sentiments de Richelieu à leur égard, et ils durent prendre pour ce qu'elle valait cette lettre de condoléance. Plein de défiance, de jalousie et d'ombrages contre ces Italiens d'origine, pendant tout son règne, il ne cessa de les tenir écartés des affaires, de révoquer les uns de leurs charges, d'exiler les autres; et à ces persécutions contre leur famille, qui jusqu'alors avait été portée à la tête des affaires, deux des Gondi, Pierre, duc de Retz, et son frère, le jeune abbé Jean-Paul de Gondi, répondirent en trempant dans la conspiration du comte de Soissons, et le second en aiguisant son poignard pour frapper le terrible cardinal au pied des autels.

R. Chantelauze.

La suite prochainement.

[1] *Mémoires de Richelieu,* liv. XIII.
[2] *Éloges historiques des Évesques et Archevesques de Paris,* etc., p. 30.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Rentrée générale. Les théâtres. Reprises partout. Odéon : *la Belle affaire* et *le Voyage de noces*. Les concerts. Soirée électrique et musicale à l'Opéra. — Une nouvelle statue de Jeanne d'Arc. Dupont (de l'Eure) et l'estrade du Neubourg. Frédéric Sauvage Barra et les légendes révolutionnaires. Beaurepaire, l'amiral Renaudin et *le Vengeur*. Le groupe de la Défense de Saint-Quentin. Épidémie de marbre et de bronze. — Les agités et les agitateurs. Réunions publiques. Révolutionnaires et libres-penseurs. La condamnation de Lullier et le jury populaire. La mise en accusation du ministère. Le discours de M. Paul Bert au Cirque. Le congrès des athées. — Lettres de saint Vincent de Paul, offertes pour la première fois au public. L'œuvre toujours vivante du saint. La Mission et les Filles de la Charité. Voltaire et Portalis. M. Étienne, miss Nightingale et la grande duchesse Hélène. La charité chrétienne et la charité légale. Les Filles de saint Vincent de Paul et la Ville de Paris.

I

Octobre est un mois mélancolique. Les feuilles jaunies commencent à tourbillonner dans l'air et à joncher le sol. Les premières bises soufflent dans les jardins dépouillés de leur parure et dans les bocages qui ont perdu leur mystère. L'automne frileux s'installe en grelottant. Les almanachs, les marchands de marrons et ce qui reste encore de petits ramoneurs — ces hirondelles de l'hiver — s'abattent sur Paris. Adieu, paniers, vendanges sont faites. Il faut rentrer au gîte. Et de tous côtés se rabat vers les boulevards l'essaim vagabond des Parisiens. On revient de la mer, on revient des champs, on revient des eaux, on revient de Suisse et d'Italie. Cette année, les lycéens ont donné le signal : ils sont rentrés les premiers, entraînant leurs parents avec eux. M. Grévy (Jules) est rentré, et M. Grévy (Albert) rentrera bientôt. M. Gambetta est rentré aussi. Le cabinet est rentré, en attendant qu'il sorte. Le conseil municipal

est rentré; le Sénat rentre demain, et l'on a déjà frappé les trois coups pour les débuts de la nouvelle Chambre. Voilà le vacarme qui va commencer, comme dit en d'autres termes la chanson populaire.

Mais les mélancolies de l'automne ont leurs compensations à Paris. La grande ville fait feu de tous ses foyers pour accueillir et fêter ses enfants prodigues qui lui reviennent. Elle rouvre ses bibliothèques, ses théâtres, ses concerts. Depuis notre dernière causerie, vingt salles de spectacle, petites ou grandes, ont rallumé leurs lustres et leurs rampes. Jamais pourtant la saison des réouvertures ne s'était montrée aussi stérile en nouveautés. Nous pourrions résumer la situation par les trois mots de M. Desmousseaux de Givré : Rien, rien, rien — du moins rien que des reprises, rien que des pièces déjà centenaires, ou sur le point de le devenir, qui ont renoué tranquillement, par-dessus les vacances, leurs représentations d'automne à leurs représentations de printemps.

Suivez la ligne du boulevard, en partant de la Madeleine. Voici l'Opéra : on y prépare la *Françoise de Rimini*, de M. Ambroise Thomas, attendue depuis dix ans, mais on y joue *Aïda*, *Faust* et même *la Favorite*. A l'Opéra-Comique, *les Contes d'Hoffmann*, qui datent du mois de février, alternent avec *le Pardon de Ploërmel*, sans préjudice du *Pré-aux-Clercs*, du *Domino noir*, des *Diamants de la couronne*, de *Richard Cœur de Lion*, que les progrès de la musique nouvelle n'ont pas encore détrônés. Au Vaudeville, on donne *le Voyage d'agrément*, âgé de cinq mois, et aux Variétés, *Niniche*, qui en est à sa trois cent trente et unième représentation. A l'Athénée, *le Cabinet Piperlin* sera bientôt trois fois centenaire. La Porte-Saint-Martin n'a rien trouvé de mieux à faire que de remonter l'antique féerie de *la Biche au bois*, où débuta jadis Lola Montès, dont les représentations s'étaient prolongées pendant quatre mois en 1845, pendant huit à neuf mois à la fameuse reprise de 1865, où M. Marc Fournier avait enfoui des centaines de mille francs, et se prolongeront peut-être un an cette fois-ci. L'Ambigu a rouvert avec *l'Assommoir*, et pour changer, depuis trois jours, il a passé à *Nana*, après quoi il reviendra peut-être à *l'Assommoir*. La Renaissance a exhumé l'*Œil crevé*, une folie à froid, où le *compositeur toqué*, comme il s'est qualifié lui-même, a accumulé à plaisir tout ce qu'une imagination détraquée a pu lui fournir de balivernes, de coquecigrues, d'incohérences, d'anachronismes bouffons, de rapprochements grotesques, de non-sens, de coq-à-l'âne, de galimatias, d'amphigouris, et en comparaison de laquelle les opérettes les plus extravagantes sont des modèles accomplis de logique et de bon sens. Aux Folies, c'était encore, c'était toujours, jusqu'à l'heure où s'imprime notre chronique, la sempiternelle *Fille de Mme Angot*, ce

Courrier de Lyon et cette *Dame blanche* de l'opérette, dont on ne chiffre même plus les représentations.

Si nous nous écartons de la ligne des boulevards, il en est absolument de même. Le Châtelet n'a pas, après trois cent soixante-six représentations, épuisé le succès de *Michel Strogoff*. Les Bouffes continuent de vivre sur la *Mascotte*, vieille de deux cent vingt-six soirées, et le *Divorçons* de M. Sardou n'a point quitté, depuis la fin de l'an dernier, l'affiche du Palais-Royal. La Gaîté, après la *Lucrèce Borgia* de Victor Hugo, passe au *Monte Cristo* de Dumas. Il n'est pas jusqu'au petit théâtre de Cluny, qui, éprouvant encore une fois le besoin de changer de genre et retournant à la musique après l'avoir quittée jadis pour la comédie et le drame, ne soit allé repêcher dans le répertoire d'Offenbach un ouvrage — *les Braconniers* — passé à peu près inaperçu il y a huit ou neuf ans, et dont la reprise a eu plus de succès que les premières représentations.

Ce phénomène n'est pas très rare : nous en avons vu, nous en verrons encore d'autres exemples. Sauf quelques exceptions qu'on peut négliger, tout réussit aujourd'hui sur la scène, en ce sens du moins que toute pièce peut fournir, vaille que vaille, son honnête contingent de représentations. Ce ne sont pas seulement les succès qui s'éternisent sur l'affiche et sur les planches; les pièces tombées elles-mêmes dépassent souvent le chiffre du succès du bon vieux temps. Quelques jours après *le Monde où l'on s'ennuie*, momentanément interrompu par le départ de ses principaux interprètes, la Comédie-Française a repris *la Princesse de Bagdad*, qui fait encore aujourd'hui recette par l'éclat de sa chute. Pendant les vacances du Gymnase, Mme G. Haller avait loué la salle pour y faire représenter *le Duel de Pierrot*, une pièce d'été à laquelle l'accueil unanime de la critique semblait présager tout au plus une douzaine de soirées; à la réouverture du théâtre, *le Duel de Pierrot* a repris place sur l'affiche en compagnie de deux vaudevilles du vieux répertoire, et il ne l'a quittée qu'après avoir dépassé cent représentations, pour faire place aux *Premières armes de Richelieu*, dont on pourrait célébrer dans quelques années le cinquantenaire.

Nos investigations les plus minutieuses n'ont pu découvrir, en fait de nouveautés, que trois gros mélodrames : *Catherine la bâtarde*, *le Duc de Kandos*, *Malheur aux pauvres!* dont il suffit, assurément, de donner les titres, et dont aucun de nos lecteurs n'exigera le compte-rendu; puis à l'Odéon, une pièce en vers : *Un voyage de noces*, par M. Tiercelin, accompagnée d'un agréable lever de rideau : *le Rival pour rire*, de M. Grenet Dancourt. Mais l'Odéon lui-même a sacrifié à l'épidémie de la reprise, en s'appropriant après coup une comédie de M. Cadol : *la Belle affaire*, qu'il avait refusée,

il y a douze à quinze ans, et qui, repoussée successivement de tous les théâtres où l'auteur la présenta, ici comme trop froide, là comme trop exubérante, plus loin comme trop triste, ailleurs comme trop gaie, avait fini par aller s'échouer sur la côte lointaine du Château-d'Eau. Rien de plus piquant et de plus instructif que le récit de cette odyssée lamentable fait par l'auteur dans la préface de sa pièce; nous en recommanderions volontiers la lecture aux jeunes gens mordus par l'ambition du théâtre, afin de leur enseigner la patience, en les priant de noter que M. Cadol était déjà alors un écrivain dramatique mis à la mode par le succès de sa charmante comédie des *Inutiles*, dont il ne nous a pas encore donné le pendant.

La Belle affaire est une pièce bâtie sur la même donnée que *le Beau mariage*, de MM. Em. Augier et Ed. Foussier; seulement, au lieu de pousser la peinture au drame, M. Cadol l'a tourné à la comédie. L'œuvre est rapide et va droit au but : chacun des trois actes marque nettement l'une des étapes de l'action. Les principaux caractères sont esquissés d'une main ferme, d'un trait vigoureux, mais parfois un peu gros et trop appuyé. La finesse et la grâce, qui comptaient parmi les meilleures qualités des *Inutiles*, sont justement celles qui manquent le plus à cet ouvrage. Le rôle de la belle-mère, accentué encore par le jeu vulgaire de l'actrice, côtoie presque toujours la charge et y tombe de temps en temps, non sans garder dans sa caricature des mots d'excellente comédie. Il en est jusqu'à trois ou quatre que nous pourrions citer, et combien d'œuvres signées de noms plus célèbres dont il serait impossible d'en dire autant. Bref! tout compensé, et surtout en considérant la pauvreté de la production actuelle, la reprise de *la Belle affaire* se trouve pleinement justifiée.

La même considération suffirait à justifier aussi la représentation d'*un Voyage de noces*, qui n'a sans doute aucune prétention au titre de chef-d'œuvre et qui ne laissera pas un long souvenir dans la mémoire des amateurs. Un théâtre ordinaire, pour lequel la question de recettes tient le premier rang, aurait sagement hésité devant le *Voyage de noces;* mais cette question est ou doit être secondaire pour l'Odéon, que l'État subventionne précisément afin qu'il serve, pour ainsi dire, d'école dramatique aux comédiens et aux auteurs destinés à monter plus haut. Uue pièce en vers, une pièce d'un jeune homme qui a déjà du talent et qui en promet davantage; une pièce où le don dramatique est visible au milieu des inexpériences du début, et dont la représentation, en révélant un nom nouveau à la critique, permet en même temps à l'auteur de faire honorablement ses premières armes et de se former pour des combats plus décisifs, réunit toutes les conditions voulues pour être

accueillie par ce théâtre d'encouragement. Il n'est pas nécessaire que ce coup d'essai soit un coup de maître ; il suffit qu'il ne soit plus un coup d'écolier.

C'est le cas du *Voyage de noces*, dont le sujet, en deux mots, est la rencontre faite en Italie, pendant l'excursion classique d'un jeune couple fêtant sa lune de miel, d'une ancienne maîtresse du mari, qu'il a séduite pendant qu'elle venait poser dans son atelier et qu'il a abandonnée après l'avoir rendue mère. Le sujet n'est pas neuf et il n'a rien d'attrayant. Bien que l'auteur ait fait tout son possible pour atténuer la faute du coupable, sa situation entre sa jeune femme et son ancienne maîtresse est aussi insoutenable que choquante. Elle paraît absolument sans issue, et M. Tiercelin n'a trouvé pour en sortir que le dénouement banal et malsain d'un suicide. L'ancienne maîtresse se sacrifie au bonheur de sa fille et à celui de la jeune femme, sa bienfaitrice, en se jetant dans la mer. Cette pièce triste et noire, mal égayée par un hôtelier bavard, fripon philosophe, qui a mis son immoralité en maximes et la professe tout haut avec la conviction d'un sous-Machiavel, a pour elle quelques explosions dramatiques, des passages d'une vigueur et d'un relief frappants dans le personnage trop tendu et trop déclamatoire du modèle, le rôle charmant, plein de fraîcheur et d'ingénuité, de la jeune épouse, enfin un certain nombre de beau vers, coulant de source, mais qui vont malheureusement se noyer dans un flot d'alexandrins d'une facilité prosaïque.

Les concerts ne rouvrent qu'après les théâtres, mais ils les suivent de près. Le principal attrait du premier concert populaire, dirigé par M. Pasdeloup, était une symphonie d'Haydn, *l'Abandonnée*, rapportée par lui d'Angleterre et exécutée pour la première fois en France.

Le même jour, le concert Colonne, au Châtelet, donnait aussi la première audition de la symphonie en *Si* mineur de Schubert, datant de 1822, dit l'affiche, et que le compositeur laissa inachevée. Schubert est devenu presque populaire chez nous par ses mélodies : *le Roi des Aulnes*, *l'Ave Maria*, *le Secret*, surtout la *Sérénade*, où la chaste extase de la rêverie s'unit aux ardeurs de la passion, dans un sentiment d'une expression à la fois exquise et pénétrante. Mais ses symphonies, assez peu connues même en Allemagne, ne le sont pour ainsi dire pas du tout en France. Dans la deuxième édition de la *Biographie universelle des musiciens*, Fétis n'en compte que sept, parmi lesquelles il n'énumère pas celle-ci, qui est la huitième, ni une autre, datant du mois de mars 1828. Il paraît qu'un célèbre musicographe anglais, M. Grove, vient de découvrir et de démontrer l'existence d'une dixième, dont le manuscrit doit exister dans les

oubliettes plus ou moins profondes de la Société musicale de Vienne, à qui elle avait été dédiée et envoyée.

Aux concerts classiques du Cirque d'Hiver et du Châtelet, tous deux en possession de la faveur publique, se sont adjoints les nouveaux concerts du Château-d'Eau, sous la direction de M. Lamoureux, dont les débuts coïncident avec la publication de cette chronique. M. Lamoureux a depuis longtemps fait ses preuves, et l'on peut espérer le succès pour une entreprise qu'il semble avoir préparée et mûrie à loisir. Il est à croire que le public, qui suffit à combler, chaque dimanche d'hiver, les deux énormes salles du Cirque et du Châtelet, fournira une troisième couche pour remplir la salle non moins immense du Château-d'Eau. C'est le même public pourtant qui vient de laisser vendre à l'encan le matériel du concert des Champs-Élysées, décédé tout récemment après une longue agonie. Mais le concert des Champs-Élysées, quel que fût le mérite des exécutants, avait toujours gardé quelque chose de la physionomie et de l'allure du Concert-Musard : il ne comptait point parmi les temples de la haute musique; ce n'était qu'un jardin où l'on venait entendre vaguement un morceau quelconque, en se promenant avec un ami et en fumant un cigare, quand les caprices de la belle saison daignaient ne point disperser l'orchestre et l'auditoire. — C'est le même public aussi qui remplit les cafés-concerts et les théâtres d'opérettes. Faut-il donc croire à un progrès du goût musical, ou à une simple variation de la mode? Comment expliquer que ceux auxquels suffisait Adolphe Adam jadis, — auxquels même, à dire vrai, il suffit encore maintenant, — courent au Schumann, au Mendelssohn, à l'Haydn, s'écrasent au Berlioz et commencent même à se familiariser avec le Wagner? Je ne m'en charge pas.

L'Opéra a offert, le 15 octobre, aux électriciens français et étrangers groupés en ce moment à Paris par la brillante exposition du Palais de l'Industrie, une représentation de gala, qui comprenait un acte de Verdi, un acte de Gounod, un acte du ballet de *Silvia* et un chœur de circonstance, d'une sonorité lumineuse, composé par M. Jules Cohen. Le tout sans préjudice de l'inévitable *Marseillaise*, que la garde républicaine a jouée au début, et qu'elle a jouée encore à la fin de la représentation. En retour, les électriciens offraient aux habitués de l'Opéra et aux invités du monde officiel divers échantillons de cette lumière de l'avenir qui doit refouler le gaz dans la nuit et qui, dès maintenant, le relègue, humilié et vaincu, au rang des simples quinquets. Système Jablochkoff à la façade, le long de la loggia, et dans la salle, où soixante-douze foyers se déroulaient en guirlande autour de la frise supérieure; système Brush dans le grand escalier, qui, avec cette lumière intense et fan-

tastique faisant valoir toute sa richesse décorative et détachant chaque détail des toilettes féminines, ressemblait plus que jamais à un escalier bâti par les génies et peuplé de princesses féeriques dans quelque palais des *Mille et une nuits;* système Jaspar, système Weidermann, système Maxim au foyer, dans les petits salons, au buffet, etc. Le spectacle était dans la salle et ses alentours beaucoup plus que sur la scène, et la science a fait tort à l'art ce soir-là. Pourtant, c'est à peine si les électriciens avaient pu réaliser à demi leur programme : le gaz gardait sa place à côté de son vainqueur. On est parvenu à modérer l'intense éclat de la lueur électrique, qui fulgurait comme l'éclair d'une immense épée flamboyante, capable d'aveugler l'aigle même, s'il l'eût regardé en face. On a su aussi, tout en adoucissant sa crudité, échauffer le ton de cette lumière d'une blancheur bleuâtre, qui a quelque chose de polaire et de sépulcral. Il eût fallu trouver également le moyen d'éteindre le bruit indiscret des bougies Jablochkoff, qui s'obstinaient à accompagner les chanteurs de leur orchestre aérien, et néanmoins désagréable. Il reste plus d'un progrès à accomplir pour discipliner complètement la lumière électrique; on les accomplira. Mais je n'ai garde de pénétrer dans un domaine encore plus étranger à ma compétence qu'à mes attributions : c'est aux chroniqueurs scientifiques qu'appartient le compte-rendu de cette soirée d'opéra.

II

La *statuomanie* sévit de plus belle. Une véritable épidémie de bronze, de pierre et de marbre, de bustes, de statues en pied, et même de statues équestres, gagne, de ville en ville, toute la face de la France. J'ai déjà signalé plusieurs fois la marche de la contagion, qui continue à s'étendre. Il n'est pas une sous-préfecture aujourd'hui, il est à peine un chef-lieu de canton qui ne rêve d'avoir son grand homme en place publique, et ne soit prêt à s'endetter pour s'offrir l'auréole d'une statue, inaugurée solennellement par M. le préfet, et peut-être par M. le ministre. On reste confondu dans la foule sans nom, si l'on n'a son homme illustre et sa statue. On passe au rang des cités où le voyageur s'arrête et dont Joanne parle avec complaisance, dès qu'on peut montrer un général, un savant, un orateur, un poète, un fonctionnaire, établi en plein soleil, sur un piédestal, entouré d'une grille.

Nous ne disons point cela pour la statue élevée à Jeanne d'Arc par la petite ville du Crotoy, et qui la représente assise dans sa prison, les mains enchaînées, les yeux levés au ciel.

L'héroïque Pucelle avait déjà des statues à Domrémy, où elle est née ; à Orléans, qu'elle délivra ; à Paris, où elle fut blessée ; à Rouen, où elle fût brûlée. Mais elle n'en aura jamais trop. Le Crotoy, dont une tour du château lui servit quelques jours de cachot, a jugé qu'il lui devait une réparation d'honneur. Il lui en doit deux maintenant, depuis la cérémonie d'inauguration où, après le panégyrique prononcé par M. Henri Martin, entre M. Spuller et M. de Douville-Maillefeu, on a crié : Vive la république ! et chanté la *Marseillaise*. Pauvre Jeanne, livrée par un Français, condamnée par un évêque, abandonnée par son roi, brûlée par les Anglais et louée par les radicaux, qui n'ont pas encore osé la présenter comme républicaine, mais qui insinuent qu'elle n'eût pu manquer de l'être si elle avait vécu de nos jours, et font de sa mort une arme contre l'Église.

Quelques jours après, pour l'anniversaire de la proclamation de la troisième république, on inaugurait, dans la toute petite ville du Neubourg, la statue de Dupont (de l'Eure), due, comme la précédente, au ciseau d'un sculpteur de province. Il est représenté assis dans une sorte de chaise curule, tenant de la main droite un papier replié sur lequel on lit : *République*, 1848. L'attitude et l'expression sont indécises. Il serait difficile, en effet, de trouver un trait particulier et saillant dans la physionomie secondaire de ce quart de grand homme, qui doit à Béranger la meilleure part de l'espèce de popularité dont il a joui. Il n'a attaché son nom à aucun acte décisif, à aucune mesure mémorable. Il ne fut ni un éloquent orateur ni un homme d'État éminent. Mais il fut, du moins, un honnête homme, dont la probité politique et le désintéressement n'ont jamais été mis en doute. Il ne s'est point enrichi au pouvoir, et son austérité, un peu chagrine et bourrue, n'eût toléré nul fâcheux soupçon à l'endroit de son honneur.

M. Gambetta s'était dérangé pour rendre hommage à ce vénérable patriarche de la république. Mais il a parlé d'autre chose. Je n'ai point l'intention de revenir à sa harangue du Neubourg, non plus qu'à celles d'Évreux et de Honfleur. On se rappelle que, tandis qu'un de ses lieutenants parlait, l'estrade s'effondra sous les pieds de l'orateur, entraînant dans sa chute le président de la Chambre lui-même. Si c'eût été un balcon, M. Gambetta était perdu. Mais ce n'était qu'une estrade, et elle resta opportuniste jusqu'en son effondrement. Bref, pendant que la foule poussait un cri d'angoisse, et que les braves sapeurs-pompiers s'élançaient, — comme les grenadiers du 18 brumaire, — pour dégager Bonaparte, harponné par le fidèle Reinach, il reparaissait pâle, presque livide, mais plus maître de lui qu'à Charonne, et parvenait à ressaisir suffisamment ses

esprits pour rassurer son peuple d'une phrase où perçait jusqu'à un certain point l'intention d'être spirituel. On dit qu'un homme qui se noie revoit en une minute tout le cours de sa vie passée : avec la même rapidité, M. Gambetta, en descendant s'asseoir sous l'estrade du Neubourg, dut revoir la boutique paternelle, le café Procope, la mansarde du quartier latin, le *Rat mort*, la salle de la 6me Chambre, le ballon de la Défense nationale, la plage de Saint-Sébastien et toutes les étapes de sa vie politique. Il songea à l'explosion du Palais d'Été et aux nihilistes russes, et l'image de Louise Michel, la farouche charcutière, lui apparut dans un éclair suprême, égorgeant le *Cochon gras* devant un cercle d'esclaves ivres.

La ville de Boulogne-sur-Mer a élevé une statue, — la dernière œuvre du sculpteur Lafrance, — à Frédéric Sauvage, inventeur de l'hélice. Sauvage est mort fou et dans la misère. Il était en prison pour dettes au Havre, en 1843, pendant qu'on inaugurait dans la même ville le premier bateau à hélice, sous les yeux d'une commission de savants et d'ingénieurs, du préfet maritime et de hauts fonctionnaires; pas un de ces personnages ne songea à s'informer de l'inventeur et les comptes-rendus ne prononcèrent même pas son nom. Alphonse Karr a raconté cette histoire, et ce fut lui qui organisa une souscription pour délivrer le prisonnier. Les grands inventeurs ont été rarement heureux, mais la vapeur surtout a porté malheur à presque tous ceux qui, chez nous, ont les premiers indiqué l'emploi de cette force nouvelle ou qui en ont découvert une nouvelle application et ont perfectionné les machines qu'elle met en mouvement, depuis Salomon de Caus et Denis Papin, qui appartiennent autant à la légende qu'à l'histoire, jusqu'au marquis de Jouffroy, à Philippe de Girard et à Frédéric Sauvage.

Aucun acte d'héroïsme, pas même celui du chevalier d'Assas, n'a jamais reçu autant d'honneurs posthumes que celui de ce gamin de Palaiseau, — j'allais dire ce gamin de Paris, — Joseph Barra, tué, le 17 frimaire an II, par les Vendéens, qui l'avaient surpris au moment où il emmenait deux chevaux dont il venait de s'emparer et le criblèrent de blessures, dit-on, parce qu'il s'était énergiquement refusé à crier : *Vive le roi!* Nous n'avons aucune intention d'attenter à la gloire de Barra, qui était certainement un enfant courageux. Notons seulement qu'il ne fut pas criblé de blessures, puisqu'il n'en reçut qu'une seule, qui suffit à lui donner la mort, et que le rapport du général Desmarres, qu'on peut lire dans le *Moniteur* du 27 frimaire et qui est le document officiel sur ce jeune héros, ne fait pas la moindre allusion au cri royaliste que les Vendéens auraient voulu lui imposer. Il dit simplement, en ajoutant d'assez nombreux détails sur sa bravoure et ses vertus, que « ce généreux enfant, entouré

par les brigands, a mieux aimé périr que de se rendre et leur livrer deux chevaux qu'il conduisait ». Le détail en question n'apparaît que dans le discours prononcé par Robespierre quinze jours après, pour faire décerner à Barra les honneurs du Panthéon, et il y a tout lieu de croire qu'il est de l'invention de ce rhéteur.

Barra fut donc *panthéonisé*. Sa famille reçut une pension. Son buste fut présenté à la Convention, qui décréta qu'on enverrait à toutes les écoles primaires une gravure représentant son dévouement. La maison de Palaiseau devint un lieu de pèlerinage. Tous les patriotes, toutes les sociétés populaires, tous les comités, toutes les administrations, s'arrachaient sa mère, se disputaient l'honneur de l'héberger, la promenaient, l'exhibaient, la comblaient d'accolades, de bouquets, de discours et de présents. Cette « magnanime républicaine » se laissait faire sans y comprendre grand'chose, aussi étonnée qu'elle pouvait l'être, dans son épaisse et brumeuse cervelle de paysanne absolument illettrée, d'avoir mis au jour un héros. Les théâtres la célébrèrent à l'envi dans des impromptus pavés d'intentions excellentes, et l'on vit paraître, le même soir, à l'Opéra-Comique, *Joseph Barra*, paroles du citoyen Levrier, de la Bibliothèque nationale, musique de Grétry; et à Feydeau, l'*Apothéose de Barra*, paroles de Léger, acteur du Vaudeville, musique de Jadin. Ses sœurs, « jeunes filles bien élevées » ; son frère, âgé de onze ans, « bouillant de courage, s'indignant de ce que son âge et sa taille ne lui permettent pas encore de se battre contre les rebelles » ; son oncle, « un peu ivrogne, mais bon et franc républicain », participaient avec sa mère à ces apothéoses. La Convention, après avoir décrété en son honneur une fête solennelle, dont David traça le pompeux programme et qui fut empêché par le 9 thermidor, invitait en termes emphatiques, par l'organe de sa commission d'instruction publique, les poètes à saisir leurs lyres pour chanter « des victimes chéries dont la chute fait pâlir les tyrans et les esclaves, dont la tombe demande des lauriers ». Elle avait associé à Barra, dans ces honneurs funèbres, un enfant d'Avignon, Agricol Viala, tué quelques mois auparavant sur les bords de la Durance par les révoltés royalistes du Midi. Tout le monde connaît le *Chant du départ*, où leurs noms sont unis. On connaît moins les stances d'Andrieux, composées pour cette fête, où le chœur des mères alterne avec celui des jeunes garçons, et l'hymne de Davrigny, mis en musique par Méhul, qui devait être chanté dans le cortège, derrière les urnes renfermant les cendres de Barra et de Viala. Méhul avait également mis en musique, pour cette cérémonie, « un chœur d'un effet large et sombre dans lequel s'exhalent les plaintes et l'horreur contre le fanatisme et le fédéralisme », un chant funèbre qui consistait dans

le cri : *Ils sont morts pour la patrie*, destiné à être poussé de distance en distance pendant la marche, et un chant de gloire, — c'est-à-dire le cri : *Ils sont immortels !* qui devait retentir au moment où s'ouvriraient les portes du Panthéon.

L'iconographie de Barra serait longue à dresser. On vit partout son image, multipliée par le burin, le pinceau, le ciseau, accouplée à celles de Chalier, de Marat, de Lepelletier, de Brutus. Il suffira de rappeler l'estampe de Debucourt et le tableau de David, resté à l'état d'ébauche et qui fait l'ornement du musée d'Avignon. Quarante-cinq ans plus tard, un autre David représentait la mort de Barra dans une statue, qui est actuellement, si je ne me trompe, la propriété du prince Napoléon, mais qui parut au Salon de 1839 et que la gravure a popularisée. Le *Barra* de David (d'Angers) tient une baguette de tambour dans sa main mourante, ce qui n'a pas médiocrement contribué à vulgariser l'une des nombreuses erreurs courantes sur l'enfant de Palaiseau, qui était un jeune hussard et non un tambour.

Il a été question aussi d'élever une statue à Beaurepaire, qui commandait la place de Verdun en 1792, et se brûla, dit-on, la cervelle pour ne pas souscrire à la reddition de la place, mais ce projet s'est évaporé comme tant d'autres, et on n'en parle plus. Il a été question également, mais d'une manière plus pressante et plus suivie, d'en élever une à l'amiral Renaudin, qui commandait le *Vengeur* dans le combat fameux du 13 prairial. Barra, Beaurepaire et le *Vengeur*, ce sont là peut-être les trois légendes les plus répandues de la révolution, qui a plus de légendes que la *Vie des Saints*. Celle de Beaurepaire est très sujette à caution, comme nous le montrerons quelque jour si l'occasion s'en présente. Celle du *Vengeur*, dont la célébrité extraordinaire tient en partie à ce nom mélodramatique, est depuis longtemps plus percée à jour que ne le fut la coque du malheureux vaisseau par les canons anglais ; mais les légendes ont la vie dure, et celle-là, bien que criblée par les projectiles de la critique, n'a pas encore sombré. Le *Vengeur* s'est bravement battu, et le désastre de ce navire coulant bas avec tant de victimes est une des pages les plus poignantes de nos annales maritimes et militaires. Mais il suffit de lire le rapport même du commandant Renaudin, qui survécut quinze ans à la terrible journée, pour voir que les Anglais sauvèrent un grand nombre de marins du *Vengeur*, que ceux qui n'avaient point trouvé place dans leurs canots, « les mains levées au ciel, imploraient, en poussant des cris lamentables, des secours qu'ils ne pouvaient plus espérer » ; enfin que le commandant, loin de s'abîmer dans les flots au cri de : Vive la république ! comme le croyaient sans doute certains promoteurs de la statue, fut au contraire des premiers à se jeter dans les canots, puisque ceux-là

seuls, d'après son propre rapport, purent être sauvés et qu'il le fut. Jalouse de Palaiseau et du Neubourg, qui ont tout au plus cinquante ou cent habitants de plus qu'elle, la petite ville du Gua voulait avoir aussi sa statue ; mais le gouvernement, à qui elle demandait le bronze, a jugé que le cas valait une enquête et, éclairé peut-être par une sage économie, il lui a semblé que, s'il y avait lieu d'honorer par un monument la mémoire du *Vengeur*, il faudrait plutôt choisir l'un des morts que l'un des survivants.

Voici maintenant qu'Arcis-sur-Aube, — autre petite ville, — entre en ligne avec un projet de statue à Danton. Cette fois, le gouvernement osera-t-il refuser le bronze ou le marbre? Danton a été proclamé le patron de la troisième république par la grande voix de M. Cazot, et M. Gambetta n'est pas homme à renier un tel patronage. Ils y passeront tous, les petits et les grands, ceux de la première révolution et ceux de la seconde ou de la troisième. Heureusement l'indifférence publique fait souvent justice, sans aucun bruit, de ces entreprises étourdies et présomptueuses. Plus d'une souscription témérairement ouverte en est réduite, après une attente plus ou moins longue, à se fermer de guerre lasse sans avoir fait ses frais, comme celle qui se proposait d'élever dans la ville de Nice une statue à Garibaldi. N'en a-t-on pas organisé une, ou du moins ne l'a-t-on pas tenté en l'honneur d'Albert Joly? Cette nébuleuse politique, en comparaison de laquelle M. Ricard lui-même fut un astre de première grandeur, serait complètement oubliée du peu de personnes qui s'en souviennent encore le jour où l'on inaugurerait son monument. Que deviendraient les Saumaises futurs devant des statues comme celles de M. Ricard et de M. Auguste Joly, s'ils n'avaient pour s'éclairer le nécrologe de Vapereau? On pourrait graver sur le piédestal l'inscription que saint Paul vit un jour à Athènes : *Dîs ignotis*. C'est surtout dans le domaine politique qu'on est exposé à prendre le bruit d'un moment pour de la gloire et les applaudissements d'un groupe pour le suffrage de la postérité.

Et je n'ai point parlé des projets de statue à Armand Carrel, qui se contenterait assurément d'un buste si l'on pouvait évoquer son ombre, et à Louis David, en qui l'on prétend moins honorer le peintre que le conventionnel et le régicide; ni des statues littéraires, — celle de Th. Gautier, qui a échoué; celle de Gustave Flaubert, qui échouera. On ne nous dit point ce que devient celle de Victor Hugo. Si chacun de ceux qui sont venus défiler sous sa fenêtre avec des bannières et des fleurs, le 27 février dernier, avait seulement versé 5 centimes à la souscription, elle devrait être deux ou trois fois couverte depuis longtemps. L'enthousiasme aurait-il failli au moment essentiel?

Nous n'avons pas fini : il nous reste encore à mentionner un monument celui que la ville de Saint-Quentin a inauguré, le 8 octobre dernier, en commémoration de sa défense contre les Allemands, pendant la guerre de 1870. L'œuvre de M. Barrias est un beau groupe de trois personnages, dont la figure principale représente la Ville, debout, l'air triste et austère, tenant de la main droite une quenouille appuyée sur un rouet, et de la gauche retenant un soldat qui s'affaisse en laissant échapper son fusil, que saisit un enfant, brûlant de le remplacer. M. Barrias, chevalier de la Légion d'honneur depuis quatre années seulement, a conquis, avec sa nouvelle œuvre, la rosette d'officier, que M. le directeur des beaux-arts a attachée, devant le monument, à sa boutonnière. Le groupe est d'un excellent aspect pittoresque, d'une expression à la fois dramatique et noble. Aussi pouvait-il se passer d'autant mieux des inscriptions trop emphatiques dont on a couvert le piédestal : il sied d'être modeste dans la victoire aussi bien que dans la défaite, et la sobriété est la première loi comme la première force du style lapidaire. Il manquait à cette fête patriotique de Saint-Quentin les deux hommes qui devaient y figurer au premier rang : le général Faidherbe et M. Anatole de la Forge. Ils ont été désavantageusement remplacés par le général Farre, qui a profité de cette occasion, en véritable opportuniste, pour couvrir de lauriers la médaille de M. Gambetta, inscrite en bas-relief par le sculpteur derrière son monument.

III

Les mois de septembre et d'octobre ont été féconds en grandes réunions publiques. Il semblait que les élections eussent dû y mettre fin ; il n'en a rien été : radicaux, révolutionnaires, socialistes, collectivistes, anarchistes, — on ne s'y reconnaît plus, — ont lutté de violence et de tapage. Ces *agités* de la république font tant de bruit, qu'il serait difficile de les qualifier autrement que par un mot emprunté au vocabulaire de M. Gambetta.

La Commune a repris possession des quartiers excentriques de Paris. Elle y est chez elle et ne se gêne pas plus pour déployer son drapeau, pousser son cri de ralliement, faire entendre ses revendications, préparer ses représailles, que si le président de la république s'appelait Rochefort ou Félix Pyat. Elle couvre d'imprécations les assassins de Versailles et elle institue des assises pour juger ceux qui l'ont trahie, en attendant qu'elle puisse en tenir pour y citer ceux qui l'ont vaincue.

Le 30 septembre, dans la salle de l'Élysée-Montmartre, l'ancien

commandant en chef des gardes nationaux fédérés, Charles Lullier, a comparu devant le peuple souverain pour y répondre aux accusations dirigées contre lui par ses anciens complices. La séance était présidée par l'élu de Charonne, M. Tony Révillon, membre du comité de la Société des gens de lettres, ancien chroniqueur de journaux réactionnaires, et habitué de salons élégants, l'auteur du *Monde des eaux*, du *Faubourg Saint-Germain*, de *la Belle jeunesse de François Lapalud*, un homme du monde et un lettré. L'acte d'accusation a été dressé par deux notabilités de la Commune, M. Alphonse Humbert et M. Lissagaray, — encore un lettré, le fondateur des conférences du boulevard des Capucines. Pendant trois heures, le malheureux, assis sur l'estrade, en vue de toute la salle, a été traîné aux gémonies, insulté, vilipendé, couvert de boue, d'ignominies et de sanglants outrages. Son essai de défense, arrêté dès les premiers mots, n'a réussi qu'à déchaîner plus encore contre lui la meute de bêtes fauves qui semblaient à chaque instant sur le point de le déchirer. Néanmoins, tout s'est borné à de furieux coups de gueule. Tandis que, au milieu des vociférations, il râlait quelques lambeaux de phrases, la cohue criait aux membres du bureau : « Crachez-lui à la face. » Lullier s'est-il souvenu alors qu'il avait écrit jadis au ministre de la marine, après sa mise à la réforme : « J'ai l'honneur de vous cracher au visage. » Les membres du bureau ont jugé prudent de ne pas obtempérer à cette invitation : Lullier eût probablement brûlé la cervelle à son insulteur, et on l'aurait mis en pièces à l'instant. Belle conclusion et digne de l'exorde ! Sommes-nous bien éloignés de semblables scènes ?

Enfin cet incorrigible insurgé, rebelle à toute discipline, même à celle de l'insurrection, incapable d'obéir à une autre volonté que la sienne, de subir d'autre loi que son indomptable orgueil et sa violence effrénée, a été déclaré traître et livré au mépris public par un verdict solennel. Telles sont les assises populaires. Il en coûtait 25 centimes d'entrée à tout citoyen qui voulait faire partie du tribunal. Nulle autre condition à remplir. Nulle enquête sur la moralité ou les aptitudes du juge. Entre qui veut, et qui entre est juge. Le Juif errant, s'il fût passé par là, aurait eu tout juste dans sa poche de quoi acheter à la porte le droit de brailler et lever la main comme les autres. Le jury populaire n'est tenu à aucune des obligations qui garantissent la sentence de tout autre jury : il peut avoir son opinion faite d'avance et la manifester à son aise, en qualifiant de bandit et de canaille, dès l'ouverture de la séance, celui dont la cause est soumise à ses lumières. Il lui est permis d'insulter et, si cela lui fait plaisir, de battre celui qu'il va juger. Il ne se sent pas choqué d'être à la fois témoin, accusateur, juge et partie.

La mise en accusation est la grande mode démocratique du moment. Avant Lullier, M. Gambetta; après Lullier, le ministère a été traduit devant ces assises qui prononcent sans appel. Il est fâcheux que le malheur des temps ait dépouillé leur verdict de toute sanction sérieuse et efficace. Mise en accusation, c'est bien ; mise en exécution, ce serait mieux. Après avoir servi d'accusateur et de témoin, il faut encore que le jury populaire exécute lui-même, pour que ses attributions soient au complet. En ce moment on fait ce qu'on peut. Dans le meeting révolutionnaire tenu, le 16 octobre, au Tivoli-Wauxhall, sous la présidence du général Eudes, qui fut le grand chancelier de la Légion d'honneur sous la Commune, on n'a pas seulement décrété la mise en accusation des ministres, à cause des scandaleux tripotages financiers qui ont inspiré l'expédition de Tunis et de la coupable ineptie qui a présidé à toutes les opérations militaires; l'assemblée a voté comme un seul homme leur mise hors la loi et surtout celle de Gambetta, car toutes les injures, toutes les menaces, toutes les colères du peuple souverain, passent par-dessus le ministère pour arriver droit à lui : c'est lui qu'on vise, c'est à lui qu'on en veut ; c'est lui que le docteur Castelnau, reprenant une métaphore attique inaugurée par la « grande proscrite », nous montre « n'ayant que la peau sur les os et pas de chemise sur la peau en entrant dans la vie politique, aujourd'hui cousu d'or et couvert de graisse à en revendre à tous les charcutiers de Paris » ; lui que la tragique Louise Michel, qui ne badine pas, n'appelle jamais que le bandit et qu'elle menace tantôt du bagne, tantôt de l'abattoir, tantôt d'un coup de dent du lion populaire qui lui cassera les reins, — alternatives charmantes entre lesquelles le représentant et l'ancienne idole de Belleville est prié de faire son choix.

Les libres-penseurs, ou plutôt les athées, ont eu leurs petites fêtes comme les radicaux, les révolutionnaires et les communards. La première a été donnée par M. Paul Bert, dans la salle du Cirque, où il est venu rééditer, en les aggravant, ses diatribes de la Chambre contre l'enseignement religieux. Le procédé de M. Paul Bert est toujours le même : il fait une ample récolte de niaiseries et d'excentricités chez les marchands d'images religieuses, dans les ouvrages des auteurs de quinzième ordre à l'usage des petites filles, dans des cahiers de pensionnaires et d'élèves du catéchisme ; il y joint des propositions théologiques de la nature la plus délicate, choisies avec soin dans les solutions des casuistes, qu'il jette en pâture à une foule grossièrement incrédule, en les travestissant, en les dénaturant, en les salissant par des interprétations honteuses; il saupoudre le tout de quelques bévues et d'un assez bon nombre d'erreurs, puis, avec des grâces de vivisecteur en gaieté, il sert à ses

auditeurs ce ramassis odieux où la violence le dispute à la perfidie et l'indécence au blasphème. Le fait grave en cette circonstance, ce n'est pas que M. Paul Bert se soit posé une fois de plus en énergumène digne de rédiger l'*Anticlérical* de M. Léo Taxil, mais que cette triste séance ait été présidée, et la harangue de M. Bert approuvée solennellement par M. Gambetta, par un homme qui prétend au rôle de chef de gouvernement : « Voilà mon patron et mon répondant, a dit l'un. — Voilà mon futur ministre de l'instruction publique », a répliqué l'autre, en le couvrant d'éloges. Tels sont les hommes d'État entre les mains de qui la France va tomber! L'athéisme pur n'est pas assez pour eux ; il faut qu'il soit haineux, violent, agressif, plus fanatique et plus intolérant cent fois que ne le furent jamais les familiers de l'inquisition.

Mais le mot d'athéisme n'a pas été prononcé dans le discours du Cirque ; il était sous-entendu d'un bout à l'autre. Au contraire, il avait été pris pour enseigne par le congrès qui a tenu ses séances, à la fin de septembre, dans la salle de l'Élysée-Oberkampf. La grossièreté niaise, brutale et ordurière des discours, les clameurs sauvages de l'assemblée, la tyrannie cynique dont témoignaient la plupart des propositions, ont fini par révolter l'un des délégués même, qui est monté à la tribune pour faire entendre une protestation. Il paraît que ce naïf athée s'attendait à entrer dans un aréopage. On l'a hué comme il convenait, et il a failli descendre l'escalier de la tribune sur les reins.

Un certain docteur Coudereau, que les lauriers du docteur Gaëtan Delaunay empêchent de dormir, est venu exposer des aperçus théogoniques d'une profondeur incommensurable, d'où il ressort que les rhumatismes et les cors aux pieds sont l'origine de tous les cultes. Le premier qui eut un cor et, remarquant que ce cor le faisait souffrir quand il allait pleuvoir, abusa de cette particularité pour se poser en prophète, fut l'auteur de l'imposture vulgaire qu'on appelle une religion. Quel homme ! quel coup d'œil ! quel génie ! Lucrèce avait dit : *Primus in orbe Deos fecit timor*, mais Lucrèce était un athée timide : il faut substituer *clavus* à *timor*. Le docteur Coudereau se doit à lui-même et doit à la science, car c'est sur la science que s'appuie cette révélation lumineuse, d'écrire, pour remplacer l'ouvrage arriéré de Dupuis sur l'*Origine de tous les cultes*, un gros livre que le conseil municipal fera donner en prix dans les écoles de la ville de Paris, et dont M. Paul Bert prescrira la lecture dans les lycées, dès qu'il sera ministre de l'instruction publique.

Un maniaque innocent, nommé Jules Allix, qui restera plus célèbre dans l'histoire pour sa découverte des escargots sympathiques, dont les vaudevillistes firent leurs délices, que pour son rôle dans la Com-

mune, a sommé le pape et l'archevêque de Paris de se rendre au Congrès, en portant un défi solennel à ces chevaliers de l'obscurantisme. L'austère vérité me force à reconnaître que le Souverain Pontife n'a point relevé le défi de ce sympathique escargot, et que l'archevêque de Paris lui-même, bien qu'il fût plus à portée d'y répondre, non seulement ne s'est pas dérangé, mais n'a pas envoyé son coadjuteur. En revanche, deux pasteurs protestants, deux braves, sont venus sans avoir été convoqués. Hélas ! ils ont eu beau dire le plus de mal qu'ils ont pu des catholiques, de Louis XIV et du 16 mai, pour faire accueillir leur protestation en faveur de l'Être suprême, on les a traités comme de simples jésuites, et toute la ménagerie a poussé de tels hurlements, qu'ils ont dû se résoudre à fuir pour n'être pas dévorés.

Les esprits difficiles à satisfaire, qui pouvaient désirer un nouveau témoignage de la façon dont ces Messieurs entendent la liberté, n'ont plus rien à souhaiter maintenant. Sur la motion d'un membre moins illustre, mais non moins éclairé que le docteur Coudereau, il a été décrété que, non seulement il devait être interdit de parler de Dieu dans l'école, mais que cette défense devait s'étendre au père de famille, attendu qu'on ne saurait lui reconnaître le droit d'inculquer des notions fausses à son enfant et de lui pervertir l'intelligence. C'est ainsi que, dans le *Crapaud volant*, chaque personne qui prononce, par inadvertance, le nom du ci-devant Dieu, est mise à l'amende de 50 centimes. L'auteur de *Rabagas* avait cru peut-être entrer dans le domaine de la fantaisie grotesque, mais le sérieux de ces gens-là dépasse les plus extravagantes inventions des écrivains comiques. La science ainsi comprise produit des farces d'une bouffonnerie lugubre et féroce comme celles des clowns anglais. Des propositions qui eussent étonné Charenton étaient applaudies avec transport et votées avec enthousiasme à la salle Oberkampf. Si j'eusse connu l'un des libres-penseurs bien gantés qui ont applaudi M. Paul Bert au Cirque, en haine des cléricaux, je l'aurais conduit à ces réunions, en lui disant : « Regardez et écoutez. Ce sont-là vos frères et amis. Mirez-vous en eux. » M. le docteur Coudereau est un Paul Bert un peu moins élégant, et M. Paul Bert un Coudereau plus opportuniste. La seule différence que nous puissions voir entre la séance du Cirque et celles du Congrès des athées, c'est que la première était une conférence, où les auditeurs n'avaient qu'à applaudir, tandis que dans les autres, ils pouvaient parler tous, et tout dire. — J'aime à croire que le cœur lui eût levé, et peut-être aurait-il demandé à porter un cierge à la prochaine procession de sa paroisse.

IV

Il a été fait allusion, dans la salle Oberkampf, à la confiscation des biens des congrégations religieuses, et la mesure, annoncée comme imminente, a reçu les applaudissements dont elle est digne. Si insuffisante qu'elle soit, on veut bien tenir un certain compte de cette preuve de bonne volonté. L'enlèvement des crucifix est aussi une excellente chose, bien qu'elle se fasse avec une mollesse coupable. L'assemblée approuve, sans doute, qu'on chasse les religieux des écoles et des hôpitaux, mais elle blâme les ménagements honteux qu'apportent à cette opération d'assainissement les jésuites déguisés qui nous gouvernent, et elle espère bien qu'elles ne seront pas seulement chassées des écoles, mais du territoire de la libre république.

Au lendemain du congrès, je parcourais les bonnes feuilles d'un livre pour lequel M. Paul Bert et le docteur Coudereau n'auraient, sans doute, pas assez de dédain : les *Lettres* de saint Vincent de Paul, pieusement recueillies par ses enfants, les prêtres de la Mission, et offertes pour la première fois au public. Les hommes qui traquent partout les sœurs de Charité sont condamnés à haïr saint Vincent de Paul, puisque c'est lui qui les institua, et que c'est sa plus belle œuvre qu'ils combattent avec acharnement. Je n'ose espérer que la lecture de ses Lettres les convertirait, car monsieur Vincent ne fut pas seulement un bienfaiteur de l'humanité, comme l'a décrété la Convention, ce fut, on est forcé d'en convenir, surtout après avoir lu sa correspondance, un clérical ardent, qui aimait les hommes parce qu'il aimait Dieu, et voulait sauver les âmes encore plus que les corps. Sa charité s'appuyait sur une foi qui paraîtrait, à ces adeptes de la science, la marque d'un bien petit esprit, et sur une humilité dont les innombrables témoignages révolteraient leur délicatesse morale et leur sentiment de la dignité humaine. De très bonne foi, saint Vincent de Paul, qui avait consumé ses jours à faire le bien et à pratiquer toutes les vertus dans un degré héroïque, se considérait comme l'être le plus méprisable et le plus abject, au rebours de tant d'autres, qui se croient des droits immortels à l'admiration publique et à la reconnaissance du peuple, sans lui avoir jamais sacrifié, avec désintéressement, ni une heure de leur vie, ni une affaire, ni un plaisir, ni un écu.

La plupart de ces six cents Lettres sont adressées à des Prêtres de la Mission ou à des Filles de la Charité, qu'il dirige dans les voies spirituelles, console, exhorte, morigène, redresse, félicite et conseille avec un rare mélange de douceur et de fermeté, avec l'amour

d'un père et la prudence du guide le plus éclairé, avec une onction, une tendresse et une force qui devaient rendre ses lettres irrésistibles. Elles n'ont rien d'académique; le style en est souvent lourd : le saint eût considéré comme une vanité coupable de rechercher les agréments frivoles de la forme. Mais la haute physionomie morale de celui qui les écrit finit, si j'ose ainsi dire, par leur donner une physionomie littéraire. Plus on avance, plus cette lecture, dont l'abord semble sévère et l'intérêt restreint, devient attachante même pour un lecteur profane, pourvu seulement qu'il s'intéresse au spectacle d'une belle âme. Et quelle âme fut jamais plus belle que celle de saint Vincent de Paul ? Elle se montre successivement sous toutes ses faces, en essayant de se cacher, et elle paraît d'autant plus grande qu'elle cherche à se faire plus petite, car il n'est pas une de ces lettres qui ne déborde d'humilité. M. Vincent a grand soin de se mettre toujours de moitié dans les observations et les reproches qu'il est parfois obligé de faire, et il considère son indignité comme la cause de tout ce qui peut arriver de fâcheux à l'une ou l'autre de ses deux familles. Quoiqu'il ne soit rien moins qu'un écrivain, l'ardeur de son zèle s'exprime avec tant d'élan et tant d'effusion ; il pénètre si bien son style de toutes les vertus qui constituent son admirable personnalité, dont l'effacement volontaire et l'abnégation achèvent la grandeur au lieu de la détruire, de son esprit de mortification et de sacrifice, de sa soumission parfaite à la Providence, de la flamme de charité qui le dévore, de sa vigilance, du bon sens profond qu'il sait unir aux sublimes folies de la croix, et qui lui fait réprimer au besoin, chez ses fils, les excès d'un zèle intempestif et immodéré, que l'esprit se laisse engager de plus en plus à l'austère attrait de sa correspondance.

Nous n'avons pas à retracer ici l'histoire de ce grand serviteur de Dieu et de ce grand *philanthrope*. Mais on peut dire qu'il vit encore au milieu de nous par les deux familles dont il fut l'instituteur et le père : la congrégation des Prêtres de la Mission, vulgairement nommés Lazaristes, et celle des Filles de la Charité.

C'est la Mission qui fut fondée en premier lieu par M. Vincent. « Il n'y avait rien, écrit le biographe du saint, dans la Vie qui a été mise sous le nom d'Abelly, mais qui est en réalité du missionnaire Fournier, son contemporain et le secrétaire de la compagnie, de si petit que cette congrégation, non seulement à l'extérieur, dans ses premiers commencements, mais aussi quant aux sentiments intérieurs de M. Vincent et des premiers prêtres qui s'associèrent avec lui. Ils se considéraient comme les derniers de tous ceux qui travaillaient dans le ministère de l'Église, et se destinaient seulement à servir dans les œuvres les plus basses, les plus abandonnées et les

plus méprisées selon le commun sentiment du monde : comme à instruire et à catéchiser les pauvres, particulièrement dans les villages; assister, secourir et aider les pauvres malades;... se rendre comme les serviteurs, non seulement des curés et des autres prêtres, mais aussi des villageois, des galériens et des plus misérables personnes, pour servir aux uns et aux autres gratuitement et sans en recevoir aucune chose. » Et ailleurs, dans le chapitre consacré à la charité particulière du saint envers les indigents : « Pour ce sujet, il disait souvent à ses missionnaires : « Nous sommes les ministres des pauvres. Dieu nous a choisis pour eux : c'est là notre capital; le reste n'est qu'accessoire. » Comment exprimer en termes plus énergiques la pensée charitable qui a donné naissance à la congrégation de la Mission, comme à celle des Sœurs de la Charité, où elle est plus visible pour tous les yeux et plus éclatante!

Aujourd'hui, comme au temps de leur fondateur, les Lazaristes demeurent fidèles autant que possible aux deux buts principaux qu'il s'était proposés : instruire et évangéliser les pauvres gens des campagnes, les secourir dans leurs maladies, apaiser leurs différends, et aider à former, par la direction des séminaires, qui fut l'une des grandes œuvres de saint Vincent, des prêtres capables de remplir cet apostolat.

« Les missionnaires seraient bien heureux, disait-il encore dans un discours à sa communauté naissante, s'ils devenaient pauvres pour avoir exercé la charité envers les autres... Si Dieu permettait qu'ils fussent réduits à la nécessité d'aller servir de vicaires dans les villages pour trouver de quoi vivre, ou bien même que quelques-uns d'entre eux fussent obligés d'aller mendier leur pain ou de coucher au coin d'une haie, tout déchirés et tout transis de froid, et qu'en cet état l'on vînt à demander à l'un d'eux : « Pauvre prêtre de la Mission, qui t'a réduit à cette extrémité »? Quel bonheur, messieurs, de pouvoir répondre : « C'est la charité! » Oh! que ce pauvre prêtre serait estimé devant Dieu et devant les anges! »

Les Prêtres de la Mission sont répandus sur presque toute la face de l'Europe et dans plusieurs pays d'Orient, où leur zèle apostolique, en travaillant à la conquête des âmes, maintient l'influence du nom français. Mais leurs établissements les plus nombreux et les plus importants sont en France, et ils ont leur supérieur général et leur maison mère à Paris. Les sœurs de la Charité sont placées sous leur direction. Fidèles aux constitutions données par leur saint fondateur, dont le génie a trouvé du premier coup la forme immuable et définitive de ses œuvres, ils tiennent à honneur de suivre ses exemples. Leur maison est la maison des pauvres; tous les indigents en savent le chemin. La porte en demeure toujours ouverte aux

malheureux, et jamais aucun d'eux ne s'y est présenté vainement. Ils le savent bien, et dès le matin, le défilé commence.

Toute l'année, ils distribuent des bons de pain aux vieillards, aux infirmes, aux mères de famille qui se présentent, et pendant l'hiver, cette distribution s'accroît dans des proportions considérables. Un fourneau de la société philanthropique est installé dans un local dépendant de la maison, et chaque jour plus de quatre cents bons sont remis par les Frères de la porte à quiconque vient leur tendre la main. En outre, quarante familles reçoivent quotidiennement la soupe et les restes de la table des deux cents missionnaires, et les plus nombreuses sont les plus copieusement servies. Nous ne parlons pas des distributions de vieux linge et de vieux habits. Des Frères commissionnaires vont à domicile porter des secours aux indigents qui ne peuvent venir les chercher eux-mêmes. Demandes verbales ou demandes par lettres sont accueillies avec la même générosité chrétienne, dans la mesure où il est possible d'y satisfaire. Mais pour toutes ces aumônes journalières, comme pour celles qui se font dans des proportions plus larges encore à la maison mère des Filles de la Charité, rue du Bac, il est bien difficile, nous pourrions dire impossible, malgré les enquêtes les plus assidues, d'arriver à savoir la vérité complète, car les enfants de saint Vincent de Paul pratiquent la recommandation divine, et leur main gauche ignore ce que donne leur main droite.

Les œuvres du moins ne peuvent se dérober dans l'ombre comme les simples aumônes. Disons d'abord que les Lazaristes sont mêlés à toutes celles des sœurs de Charité, puisque ce sont eux qui les dirigent. La plupart des orphelinats se rattachent à leur maison par un lien plus ou moins étroit. Quand le choléra de 1832 s'abattit sur Paris éperdu et saisi d'épouvante, non seulement la maison des Prêtres de la Mission fut convertie en ambulance et les soins prodigués par eux aux victimes de la terrible épidémie méritèrent les remerciements de l'administration des hospices ; mais, dès que le fléau eût disparu, la charité chrétienne, sous l'inspiration de Mgr de Quélen et avec le concours actif de la Congrégation, donna naissance à l'*Œuvre des orphelins de Saint-Vincent de Paul*, comme nous avons eu plus tard celle des *Orphelins de la guerre*. La maison de la rue de Sèvres servit naturellement de siège et de centre à l'œuvre, dont l'âme était un jeune Lazariste, destiné à devenir onze ans plus tard et à rester plus de trente ans le supérieur général des fils de saint Vincent de Paul, auxquels son activité et sa vigilance infatigables, sa fermeté, sa haute intelligence, surtout sa fidélité inflexible aux règles et à l'esprit du saint, allaient rendre une vie nouvelle. J'ai nommé M. Étienne. En 1844, l'Œuvre des orphelins du choléra

bien des pauvres comme le bien de Dieu... Bref, elles se souviendront qu'elles sont nées pauvres, qu'elles doivent vivre en pauvres, et pour l'amour du Pauvre des pauvres, Jésus-Christ Notre-Seigneur.

« Elles se représenteront souvent le bonheur de leur condition : comme elles servent Notre-Seigneur en la personne des pauvres, comme il reconnaîtra que c'est à lui qu'elles rendent le service qu'elles rendent aux pauvres malades,... comme enfin elles seront toujours en Dieu et Dieu toujours en elles, tandis qu'elles demeureront en la charité. »

Par un usage touchant, la supérieure de chaque maison s'appelle la sœur servante. Comme elle est la plus élevée en dignité, elle est aussi par-dessus toutes les autres la servante des pauvres : c'est son honneur et sa couronne.

Saint Vincent de Paul avait admirablement compris l'élément nouveau, la force particulière que la femme chrétienne pouvait apporter dans l'exercice de la charité. Déjà, dans sa cure de Châtillon-lez-Dombes, en 1617, il avait groupé « quelques femmes des plus zélées et des plus accommodées de la paroisse » en une confrérie charitable, qui fut comme la source obscure et cachée d'où sortit peu à peu la grande institution aujourd'hui répandue dans le monde entier. Plus tard, c'est toute une armée qu'il aura autour de lui, et il trouvera en elles les auxiliaires les plus intelligentes, les plus infatigables, les plus dévouées. Au premier rang, il faut nommer Louise de Marillac, veuve d'Antoine Le Gras, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, qui fut la première supérieure générale des Filles de la Charité. Il y avait des princesses, comme Marie de Gonzague, duchesse de Mantoue, qui devint reine de Pologne. Il y avait de très grandes dames, appartenant aux maisons les plus illustres, comme la duchesse d'Aiguillon et Mme de Beaufort. Il y avait les femmes, les veuves, les filles et les mères des magistrats les plus renommés et des plus hauts personnages de l'Etat : Mme de Miramion, Mme d'Aligre, chancelière de France, Madeleine de Lamoignon, Mme Fouquet, la mère du surintendant, la présidente Goussault, Mmes Sainctot, de Traversay, du Mecq, de Villesavin, de Bailleul, et de simples bourgeoises comme Mlle Polaillon, Mlle Lami et bien d'autres. Toute femme, on l'a dit, a l'étoffe d'une sœur de charité. Elle porte dans l'exercice de la bienfaisance le tact délicat de son sexe et la tendresse d'un cœur maternel. Et de même, il n'est pas une fille de Saint-Vincent de Paul qui ne réalise plus ou moins en elle le type de la Vierge mère. Un jour qu'on montrait à la sœur Rosalie un petit enfant trouvé qu'on allait envoyer à l'hospice de la rue d'Enfer et qu'elle se penchait sur lui pour l'embrasser,

l'enfant lui passa les bras autour du cou en disant : Maman! maman! — Ah! fit-elle les yeux pleins de larmes, comment voulez-vous que je l'abandonne, maintenant qu'il m'a appelée maman? » Et elle l'adopta. Tel est le cœur des filles de saint Vincent.

Les grandes dames n'ont pas perdu la vocation bienfaisante dont elles avaient donné tant de preuves au temps de saint Vincent de Paul. Et tandis qu'elles continuent à s'enrôler parmi les Dames de charité, on voit chaque jour de jeunes filles riches et belles, tendrement aimées, élevées dans le luxe, quitter le monde, s'arracher à leurs familles, renoncer aux bonheurs les plus légitimes pour s'ensevelir sous la robe de bure. Qui ne se rappelle la page immortelle où le comte de Montalembert nous a peint la douleur du père consolée par la foi du chrétien en recevant l'adieu de sa fille qui partait pour se faire la servante des pauvres?

La beauté morale de ce dévouement avait frappé le cœur de Voltaire lui-même et en a fait jaillir quelques lignes émues : « Peut-être, écrit-il dans l'*Essai sur les mœurs*, n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la jeunesse, souvent même de la haute naissance et de la fortune, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse. » Bien imparfaitement, en effet. Nous pouvons dire avec un double orgueil que les sœurs de Charité sont d'origine essentiellement française et de nature exclusivement catholique. C'est en France que l'institut est né, qu'il a grandi, qu'il a pris les développements les plus considérables, et la France en a autant à elle seule que le reste de l'Europe. Le supérieur de toutes les Sœurs de Charité du monde réside à Paris. Pendant la guerre d'Orient, nos alliés les Anglais voulurent en créer pour le service de leurs soldats malades et blessés : « Beaucoup d'officiers expérimentés, écrivait le *Times*, doutent du succès de cette tentative; pourtant elle réussit admirablement chez les Français. Le public aurait peine à admettre, à moins d'en avoir la preuve irrécusable, que l'Angleterre protestante ne peut former, aussi bien que n'importe quel pays catholique, des femmes propres à remplir la haute mission des sœurs de Charité. » On s'adressa donc à miss Nightingale, placée depuis longtemps à la tête des bonnes œuvres anglicanes et dont l'expérience profonde inspirait une grande confiance. Elle forma une compagnie d'une quarantaine de dames et de jeunes filles, parmi lesquelles se trouvaient quelques personnes de la haute société anglaise, et en passant par Paris pour se rendre à son poste, elle obtint du supérieur général

des Lazaristes la permission de visiter la maison mère des Filles de la Charité et plusieurs autres établissements tenus par elle, de s'initier à leur règle, de tout examiner à loisir. Puis elle alla prendre congé de M. Étienne, en lui manifestant sa confiance dans le plein succès de sa mission charitable :

« Madame, lui dit-il, j'admire votre bonne volonté et vos excellentes intentions, mais je suis convaincu que votre essai ne réussira pas. »

Et comme elle se récriait :

« Oui, Madame, vous avez pris des notes comme s'il s'agissait de construire une machine. La vôtre pourra être semblable au modèle que vous avez eu sous les yeux ; il n'y manquera ni une vis ni un écrou, et pourtant elle ne marchera pas. Vous aurez la machine, mais où prendrez-vous la vapeur? »

On n'eût pu trouver une image plus expressive et plus juste. La vapeur qui fait marcher la machine, l'âme qui donne au corps sa vie et son mouvement, c'est là ce qui met la charité chrétienne si fort au-dessus de la charité légale, administrative et bureaucratique. Sans les vertus qui sont l'âme de la vie religieuse, on ne pourra jamais créer une compagnie de Filles de la Charité ; on n'en n'aura qu'une image décevante et stérile, si fidèle qu'elle puisse être. Après de brillants débuts, en effet, l'entreprise de miss Nightingale ne tarda pas à subir force tiraillements et conflits, et elle finit par avorter misérablement.

Les services rendus par les Sœurs pendant la campagne de Crimée n'avaient pas moins frappé nos ennemis les Russes que nos alliés les Anglais. La grande-duchesse Hélène fonda en Russie, après la guerre, la congrégation des Sœurs de la Sainte-Croix, sur le modèle des Filles de la Charité, et elle éprouvait un désir ardent de rapprocher autant que possible cette copie de l'original. Dans une entrevue longtemps souhaitée avec M. Étienne, elle lui demanda la faveur de faire passer quelque temps, à toutes ses religieuses, dans la maison mère des sœurs de la Charité à Paris, pour y recevoir quelque formation :

« J'y consentirais volontiers, madame, répondit-il, mais la délicatesse m'oblige à vous prévenir que, si les religieuses que vous nous enverrez ont un vrai désir de se donner à Dieu pour servir les pauvres, elles voudront toutes se faire catholiques, — et cela, naturellement, sans qu'on les y exhorte le moins du monde. »

Leur conduite aux ambulances de notre armée avait excité l'admiration et remonté le moral des troupes. Leur éloge était dans toutes les bouches : elles en recueillaient partout des témoignages alarmants pour leur modestie. Trente de ces héroïnes succombèrent sur le

champ de bataille des hôpitaux. Il fallut demander du renfort. La lettre arriva pendant la retraite qui venait de s'ouvrir à la maison mère : elle fut lue aux Sœurs assemblées; *toutes* sollicitèrent avec les plus touchantes instances la grâce d'être choisies pour dévouer leur vie au service de Dieu et de nos soldats. Au moment de conclure la paix, on voulut décorer les Sœurs de la Charité et chacun des Missionnaires qui les avaient accompagnées; il fut impossible de vaincre la résistance de M. Étienne. A diverses reprises, des Filles de saint Vincent de Paul ont reçu cette haute distinction, notamment, sous le second empire, la sœur Hélène, à la Ferté-sous-Jouarre, et la sœur Rosalie; mais la croix fut pour elles un sujet d'humiliation, et elles se refusèrent toujours à la porter. Les exemples de dévouement qu'elles ont donnés pendant les épidémies, qui reculent parfois devant elles désespérant de pouvoir les vaincre, sont tellement innombrables qu'elles ont rendu pour ainsi dire toute citation impossible. Il n'en est pas une qui, en pareil cas, soit plus admirable que les autres, parce qu'il n'en est pas une qui le soit moins. Ce qu'un général, un ministre, un souverain veulent récompenser chez l'une d'elles avec le ruban de la Légion d'honneur, des milliers d'autres le font chaque jour, à chaque heure, simplement, obscurément, sous le regard seul de Dieu. L'héroïsme peut devenir le devoir quotidien de la sœur de Charité.

Il était plus facile de dire, avant la campagne entreprise contre elles, l'œuvre ou l'institution charitable à laquelle les Filles de saint Vincent de Paul ne fussent point mêlées, personnellement, ou tout au moins par les autres ordres créés sur leur modèle, que de dire celles qui étaient entre leurs mains. Depuis la crèche jusqu'aux asiles de vieillards, depuis les écoles jusqu'aux hôpitaux, on les rencontrait partout. L'Assistance publique se faisait un honneur de les prendre pour auxiliaires; par elles la charité chrétienne donnait une âme à la charité légale. Les bureaux de bienfaisance étaient heureux d'employer leur ministère; la Ville leur confiait avec empressement ses salles d'asiles et ses écoles communales de filles. Un historien de la charité signalait en 1856, — les temps sont bien changés, — la haute confiance que Paris avait toujours, jusque-là, témoignée aux bonnes sœurs, et il y insistait à diverses reprises, en l'opposant à la conduite de plusieurs autres villes : « On a eu souvent le tort, ailleurs, d'envoyer aux pauvres l'aumône par le premier venu; à Paris, la charité est plus polie et mieux élevée : elle confie son offrande à la main toute maternelle de la sœur de Charité. Dans les temps les plus malheureux, Paris a toujours été bon pour la sœur de Charité et les frères des Écoles chrétiennes. Quand, dans nos petites villes de province, on a tracassé, persécuté,

chassé ces serviteurs du peuple, quand on leur a disputé une chétive maison, même un morceau de pain,... la ville de Paris, mieux avisée, les a largement traités, leur a élevé des édifices, afin qu'ils pussent faire du bien au pauvre petit peuple[1]. » Aussi ce pauvre petit peuple, se sentant aimé par elles, les aimait lui-même, car il ne suffit pas qu'on le secoure, il faut qu'on l'aime pour le conquérir, et la froide aumône de la charité légale descend dans sa main sans aller à son cœur. Leur vue seule réchauffe la mansarde sans feu, et même en ne donnant rien, elles soulagent, elles consolent, elles encouragent, elles enrichissent par leur compassion, leur douceur, leur tendresse, par un mot et une attention partis du cœur, par un rayon d'en haut qu'elles font luire au milieu des ces misères et de ces souffrances, semblable au jet lumineux qui, dans les tableaux de Rembrandt, tombe sur ses mendiants en guenilles, en les revêtant de pourpre et d'or. La sœur écoute les confidences du malheureux et s'y intéresse; elle glisse un bon conseil entre deux aumônes. Aussi son action sur lui est-elle plus grande qu'on ne croit. Les témoignages abondent du respect et de l'affection populaires pour la cornette blanche et de l'influence qu'elle exerça souvent, dans les moments les plus difficiles, sur ceux qui semblaient les moins disposés à la subir. La sœur Rosalie était la reine du faubourg Saint-Marceau, — le faubourg de misère : pendant la terrible émeute de Juin, son ascendant sauva plus d'un prisonnier; les insurgés lui avaient constitué une garde; les plus farouches, ivres de vengeance, noirs de poudre, rouges de sang, n'hésitaient pas à assassiner des généraux, mais quand ils étaient auprès d'elle, ils n'avaient point le courage de la contrister, et les fusils au travers desquels se jetait la vaillante sœur, se relevaient devant sa poitrine.

Hélas! on sait trop comment la Ville de Paris a violemment rompu la noble tradition qui l'attachait aux Filles de saint Vincent de Paul. Expulsées des salles d'asile et des écoles communales, elles le sont encore, ou vont l'être, en dépit des protestations les moins suspectes de cléricalisme, des hôpitaux, des hospices, des maisons de secours, de tous les établissements de l'Assistance publique. Seulement, même pour les mal remplacer, c'est une grosse affaire, qui demande beaucoup de temps, beaucoup d'argent, la formation laborieuse d'un nombreux personnel, tâche ingrate et pénible où l'on est soutenu par la seule haine de Dieu : de là quelque répit accordé aux malheureux dans la personne de leurs bienfaitrices. Elles attendent avec résignation, partout où la Ville les souffre encore parce qu'elle ne peut faire autrement, qu'on soit en mesure

[1] Abbé Mullois, *la Charité et la misère à Paris*, ch. III.

de les expulser, abusant de leurs derniers jours pour se hâter de faire le plus de bien qu'elles peuvent. Le prochain budget des hôpitaux va être augmenté de 300 000 francs, et ce n'est là qu'un premier pas; il en faudra bien d'autres, à mesure que la *laïcisation* continuera son œuvre. Sur chaque point la diminution du dévouement et du travail se traduira par un accroissement proportionnel de dépenses.

Elles viennent d'être exclues des hospices d'Issy (les Petits-Ménages) et la Rochefoucauld. Elles sont encore, dans Paris et ses alentours, aux Enfants-Trouvés, à Necker, à Tenon, à Sainte-Eugénie, aux Quinze-Vingts, aux Invalides, à l'hospice Leprince, à l'hospice d'Enghien, à la maison de retraite Chardon-Lagache, aux hôpitaux militaires du Gros-Caillou, du Val-de-Grâce et Saint-Martin, à l'orphelinat de la Ville de Paris, aux Jeunes filles Incurables de Neuilly, à l'infirmerie Marie-Thérèse, à la maison de convalescence de la rue de Sèvres, pour nous borner aux établissements de l'Assistance publique, ou tout au moins à ceux qui ont été reconnus d'utilité publique, ou fondés avec les encouragements de l'administration hospitalière. Elles sont également employées à l'hôpital homœopathique Hahnemann. Quant aux maisons diocésaines ou paroissiales, orphelinats, ouvroirs, écoles libres, dirigées par elles, la liste en serait interminable : on peut les évaluer à près de quatre-vingts pour Paris seulement et chacune d'elles groupe en moyenne trois ou quatre œuvres. Elles ont, rue Oudinot, une maison modèle, si je puis ainsi dire, fondée sous la Restauration sans aucun subside officiel, en dehors de toute attache administrative, par le vénérable abbé Dufriche-Desgenettes, qui y consacra tout son patrimoine ; elle réunit chaque jour vingt-cinq petits enfants dans sa crèche, donne l'instruction à quatre-vingts jeunes filles, élève cent quatre-vingts orphelines, exerce la charité sous ses formes les plus diverses, par des distributions de vêtements, des visites à domicile, etc. Vingt-deux sœurs suffisent à l'administration et à tous les services de cette *Maison de la Providence*, si bien nommée. Un autre établissement des Filles de la Charité, à Passy, réunit à la crèche, à l'orphelinat, à l'école libre, un hospice et une maison de secours. La maison de la sœur Rosalie, rue de l'Épée-de-Bois, formée de divers corps de bâtiments que relie entre eux, tant bien que mal, un enchevêtrement de cours, de préaux, d'escaliers, de couloirs, groupait encore l'an dernier, sous la direction des Filles de saint Vincent de Paul, le plus vaste ensemble peut-être d'établissements scolaires et d'institutions de secours qu'il y eût à Paris, et représentait mieux que tout autre l'alliance fraternelle et féconde de la charité administrative avec la charité chrétienne. En bas, deux salles

d'asile qui recevaient deux cent vingt-cinq enfants du sexe féminin et deux cent cinquante garçons. Au-dessus, une école primaire fréquentée dans ses sept classes par cinq cent vingt-cinq jeunes filles. Puis un internat-ouvroir de soixante orphelines; un patronage d'ouvrières se réunissant chaque dimanche au nombre de deux cent cinquante; un asile donnant l'hospitalité à trente vieilles femmes; un fourneau économique qui, pendant l'hiver, distribuait parfois jusqu'à dix-huit cents portions par jour; une pharmacie gratuite pour les pauvres du bureau de bienfaisance, — que sais-je encore? La Ville a désorganisé cet admirable ensemble en enlevant aux sœurs de la Charité les asiles et l'école, qu'une souscription ouverte par *le Figaro* a permis de reconstituer dans le voisinage.

En 1802, un homme d'une autorité considérable dans la matière, Portalis, écrivait à un préfet, imbu de l'esprit de la Révolution, qui avait blâmé le rétablissement des Filles de Saint-Vincent de Paul : « N'oublions pas tous les grands biens dont l'humanité souffrante est redevable aux sœurs de la Charité. Là où il n'existe point de pareilles institutions, les administrateurs sont forcés de confier ce service à des agents, à des mercenaires dont on peut à peine surveiller les fraudes, et à qui l'on ne saurait commander des vertus. L'esprit de charité ne peut être suppléé par l'esprit d'administration. Autre chose est de régir des revenus, autre chose est de consoler ou de soigner des malades. » Et il concluait qu'on ne saurait renoncer aux services des sœurs, qui faisaient l'admiration de l'Europe et que l'étranger s'efforçait de s'approprier, « sans offenser à la fois la nature et la religion. » Graves et hautes paroles que le docteur Cattiaux et M. Engelhardt feraient peut-être bien de méditer, s'ils ne jugent pas Portalis, qui croyait en Dieu, trop indigne d'être écouté par eux.

Les Filles de Saint-Vincent de Paul sont maintenant répandues jusqu'aux extrémités du monde. Leur nombre a triplé depuis trente à quarante ans : en 1843, elles étaient cinq à six mille en tout: en 1849, dans la commission chargée de préparer la loi sur l'enseignement, M. Étienne fixait leur chiffre total à huit mille, dont six mille Françaises ; en 1870, elles s'élevaient à près de vingt mille. Dans cette dernière et florissante période, on a vu des communautés entières demander à faire partie de la compagnie, et quatre cents sœurs revêtir le même jour, en Amérique, l'habit des sœurs de la Charité : « Mes filles, leur disait saint Vincent, si vous observez bien vos règles, je ne sais vraiment ce que Dieu fera de vous. Vous irez en Afrique, aux Indes, aux armées. » La prédiction s'est vérifiée à la lettre. Ce ne sont plus seulement les administrations locales, mais les gouvernements eux-mêmes qui réclament

leur concours, et si quelque part, dit le prêtre de la Mission qui vient de publier la *Vie de M. Étienne*, la révolution les bannit un jour, elle les rappelle le lendemain.

L'an dernier, à la fin de son rapport sur les prix de vertu, M. Sardou rapportait un mot charmant d'une sœur de Saint-Vincent de Paul. La scène se passe dans un hôpital, il y a une trentaine d'années. On vient de couper la jambe à un malade, après l'avoir endormi avec le chloroforme, et il n'a rien senti. Ce résultat a plongé dans l'enthousiasme les internes et leurs amis; ils se lancent dans des dissertations à perte de vue sur les progrès de la science et les résultats prodigieux qui ne peuvent manquer d'en résulter pour le bonheur de l'homme. Et l'un d'eux, s'adressant gaiement à la sœur qui écoute, tout en préparant ses bandages : « Eh bien, ma sœur, voilà l'avenir. Tout le monde sera heureux. — Ah ! fit-elle avec un soupir de regret, quand tout le monde sera heureux, que deviendra la charité? » L'*égoïsme* de cette réflexion scandalisera ceux qui ont juré de faire notre bonheur. C'est peut-être parce que le conseil municipal est persuadé que la république, la vraie, nous ramènera l'âge d'or, et craint que les Filles de Saint-Vincent, habituées à vivre au milieu de la misère comme dans leur élément, prenant plaisir à soigner le pauvre et ne pouvant plus s'en passer, ne portent malheur à ses projets, qu'il n'en veut plus voir entre son peuple et lui. Mais si, — par hasard, — la république ne réussissait pas à bannir du milieu de nous la souffrance, la pauvreté et la misère, les sœurs seront toujours là : elles n'ont pas de rancune. Quand on les renvoie, elles attendent qu'on les rappelle. Sous la république aussi bien que sous la monarchie, le malheur ne peut plus se passer d'elles, et, comme l'a dit un panégyriste de leur grand fondateur, il faut désormais compter leurs services et leur dévouement au premier rang des nécessités publiques.

Victor FOURNEL.

REVUE CRITIQUE

I. *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas,* par M. Aug. Brachet, 1 vol. — II. *Umiltà, La récompense du vétéran, l'Assiette du mariage,* etc., nouvelles, par Ouida, traduites de l'anglais, 1 vol. — III. *Poètes et artistes italiens,* par M. Emile Montégut, 1 vol. — IV. *Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence,* par M. Louis Guerrier, 1 vol. — V. *Les décrets du* 29 *mars* 1880 *et les lois sur l'enseignement,* par M. Joseph Beaune, 1 vol. — VI. *L'École de Village pendant la Révolution,* par M. Albert Babeau. — VII. *La France sous Louis XVI,* par M. Alphonse Jobez. 1 vol.

I

La reconnaissance est une vertu aussi rare chez les nations que chez les individus. Nous en avons fait et nous en faisons encore une amère expérience. Deux peuples que nous avons faits de notre sang et de notre argent, pour lesquels nous nous sommes compromis avec d'autres, et qui ne sont que par nous le peu qu'ils sont, les Grecs et les Italiens, comptent parmi nos plus implacables ennemis ; et leur haine, au moins chez le dernier, ne date pas du lendemain des services que nous lui avons rendus : elle est antérieure aux démarches que nous avons faites pour lui auprès des souverains de l'Europe, aux combats que nous avons livrés pour l'affranchir; elle existait et se dissimulait à peine au moment où nous expulsions de chez lui des étrangers que, malgré sa jactance, malgré le fameux *Italia farà da se*, il n'aurait jamais, sans nous, mis à la porte. Ce triste fait d'une aversion invétérée de l'Italie pour la France, nous ne pouvons nous le dissimuler aujourd'hui. Le livre publié, il y a quelques mois, par M. Auguste Brachet, *l'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas* [1], en offre des preuves nombreuses, explicites, irrécusables. L'auteur, qui en tient beaucoup d'autres en réserve, a puisé celles qu'il nous donne aujourd'hui à des sources d'un caractère et d'une authenticité particulières — aux programmes

[1] 1 vol. in-8°. Librairies Hachette et Hetzel.

officiels de l'enseignement public et aux livres désignés pour leur servir de développement. De même que l'Allemagne, qui nous hait aussi, mais d'une haine qui se comprend mieux, puisque c'est chez elle instinct de race, l'Italie, de sang latin pourtant comme nous, enseigne à ses enfants, dès le bas âge, à nous détester, et accentue les leçons qu'elle leur donne à cet égard au fur et à mesure que le champ s'en développe et que le sujet s'en élève. « Les Italiens, aussi *réalistes* que les Allemands et qui se vantent avec raison, dit M. Brachet, d'être le *seul peuple latin qui n'ait jamais fait la guerre pour une idée*, ont adopté, depuis 1866, le système prussien de la propagande patriotique par les écoles... Cette méthode de *dressage* politique offre à l'observateur un autre objet d'intérêt aussi curieux que l'inoculation de fanatisme national. En étudiant les programmes officiels de l'école, on peut deviner vers quel but l'instituteur dirigera les forces qui dorment chez l'enfant et qu'il est chargé d'évoquer. Les réserves sur tel point de géographie ou d'histoire, les sympathies ou les antipathies nationales formulées dans les livres scolaires approuvés par l'État, nous sont un guide aussi sûr que les plus fines prévisions des diplomates. »

Or, à commencer par la géographie, nous trouvons, dans les trente manuels adoptés et recommandés pour l'enseignement de cette science, un empressement uniforme à signaler les empiètements qu'a fait la France en dehors des bornes que lui ont tracées la nature du sol et les lois de l'ethnographie. Ainsi, du côté de l'est, dans le versant de la Méditerranée, les manuels italiens nous assignent pour limites le Var, « rivière qui prend sa source dans les Alpes-Maritimes et qui marque la frontière naturelle entre la région française et la région italienne. » En décrivant l'empire allemand, ces manuels posent en principe que les Vosges, et non le Rhin, sont de ce côté, la ligne de séparation naturelle entre l'Allemagne et la France. « Mais, remarque M. Brachet, si, au nord, les fleuves ne peuvent servir de frontière naturelle, il en est autrement au midi. La revendication de Nice devient la conséquence de cette nouvelle théorie. » Partout l'Italie est présentée comme un État longtemps victime des envahissements de ses voisins, et qui n'est pas encore rentré en possession complète de son domaine. Nous lui redevons, pour notre compte, la Corse et le comté de Nice. Les atlas ministériels parlent, à ce sujet, de même que les manuels. Les deux principales cartes, dressées sur les indications et par ordre du gouvernement, portent comme déjà réalisées, les revendications du parti de l'*Italia irredenta;* la frontière du royaume italien y est reportée au delà des provinces encore aujourd'hui *sotto la signoria dei stranieri;* c'est-à-dire que Nice, Lugano, Trent, Goritz et Trieste, ne figurent plus que comme simples chefs-lieux des préfectures italiennes. Détail amusant : une carte dressée d'après les mêmes idées, celle du pro-

fesseur Gnocchi, qui nous enlève Nice et la Corse, a obtenu une médaille de la France à l'Exposition de Paris, en 1878! « Les Français, dit M. Brachet, n'ont pas laissé échapper cette manière de manifester leur clairvoyance patriotique. »

Le même enseignement géographique est donné dans les trois écoles militaires — *écoles régimentaires, écoles d'artillerie, école supérieure de guerre* — qui sont les centres les plus actifs de propagande patriotique; et cet enseignement y est plus explicite encore. Les commentaires qu'y ajoutent les cours d'histoire sont, à l'endroit de l'aversion officiellement professée pour la France, plus vifs et plus développés. M. Brachet cite les fragments suivants d'une leçon faite à l'école supérieure de la guerre par le colonel d'état-major Marselli qui devrait faire bondir nos *italianissimes* de l'empire et de la république, s'ils n'étaient aveuglés par leurs absurdes rêves de fraternité internationale et leur niaise sentimentalité humanitaire : « Comme citoyen et comme soldat, écrit pour ses élèves le colonel Marselli, j'ai rougi et j'ai souffert de la position de pupille dans laquelle la France nous tenait. Comme historien, j'ai prévu depuis longtemps la décadence de la France et la venue de la suprématie allemande dans toutes les voies de la civilisation. Je voyais en outre, entre l'Allemagne et l'Italie, *des liens beaucoup plus solides que le sentimentalisme des prétendues races latines, je veux dire les liens créés par le même sentiment national et par la même guerre à la prépondérance française.* Aussi j'avoue en toute franchise que les victoires allemandes, loin de m'étonner, m'ont profondément réjoui. Elles m'ont profondément réjoui, parce que j'estimais que c'était pour l'Italie, *le plus grand des biens de se soustraire à la culture française.* »

La « culture française », voilà encore une des antipathies des Italiens; et elle ne date pas d'hier. Notre façon de voir et de sentir dans les choses de l'esprit leur répugne; l'empire de notre langue, l'influence de nos idées, la renommée de nos écrivains, les importunent et les irritent. Gioberti, qui était si friand de nos éloges et si heureux de l'admiration — légitime d'ailleurs — dont il fut l'objet chez nous il y a trente à quarante ans, nous payait, en mourant, de la monnaie que voici, dans un livre dont de nombreux extraits figurent parmi les morceaux choisis de littérature donnés en lecture aux enfants des écoles publiques : « La France, jouit en Europe et surtout en Italie d'une *réputation mensongère*, due en partie à la langue française, idiome pauvre, chétif, dépourvu d'harmonie et de relief; en partie à l'habileté avec laquelle les Français savent mettre à profit les pensées et les découvertes d'autrui, en les marquant du sceau de leur légèreté et de leur frivolité... Je regarde comme le premier devoir d'un Italien de combattre notre bassesse envers la France, qui prétend être la distributrice en ce monde de la renommée et de la gloire. »

On peut juger de l'intensité de la haine dont nous sommes poursuivis au delà des Alpes quand on voit un homme d'un aussi grand talent et d'une telle distinction d'esprit, descendre à un tel excès de dénigrement. Eh bien, les Italiens en seront, avec nous, pour leurs frais de basse jalousie. Malgré la révélation des mauvais sentiments qu'ils nous portent et des mauvais desseins qu'ils nourrissent contre nous, nous resterons justes envers eux; et, s'ils ont encore, un jour, de grands écrivains et de grands artistes, nous les louerons comme nous l'avons toujours fait pour ceux qu'elle a eus; et s'ils acquièrent par leur génie une influence prépondérante, un *primato* intellectuel sur l'Europe, nous ne regarderons pas comme « une bassesse » de le reconnaître.

II

Certes, si nous voulions nous venger des Italiens, nous le pourrions aisément, sans y mettre du nôtre; nous n'aurions qu'à signaler les épigrammes dont poursuit aujourd'hui « l'Italie piémontisée » l'un des écrivains étrangers qui, avant sa dernière évolution lui était des plus sympathiques. Dans un volume de Nouvelles, dont la traduction a paru il y a quelques mois [1], Ouida, l'illustre auteur de la révolution qui s'est faite, de nos jours, dans le roman anglais, persifle cruellement ce peuple d'au delà les monts qu'elle nous avait précédemment montré si libre en tous ses mouvements, et qu'elle nous fait voir maintenant portant les menottes administratives aux poings. Ah! l'administration. Ah! l'employé. Ah! les règlements! voilà, pour ces pauvres gens, le plus clair produit de la guerre d'indépendance, s'écrie Ouida. « Les temps nouveaux que Gualdra (un vieux soldat) avait contribué à inaugurer dans son pays le tourmentaient un peu, comme ils tourmentaient tout le petit peuple, avec des amendes, des procès-verbaux et toutes espèces de tortures légales, comme, par exemple, quand quelqu'un avait placé sa chaise sur le pavé devant la maison, ou laissé courir son chien, ou crié sa marchandise aux heures indues, ou commis tel autre délit auquel chacun était accoutumé, avant qu'on eût entendu parler de liberté à tous les coins de rue. »

Or on avait enlevé au bonhomme son chien qui vaguait et on l'emmenait à l'abattoir. — « Qu'est-ce que cela veut dire? demandait Gualdra. — Cela veut dire, mon ami, qu'il y a un règlement de police, dit la voix d'un Anglais, avec un accent d'ironie. Les règlements de police sont un

[1] Ouida, *Umiltà. La Récompense du vétéran. Les Oiseaux dans la neige. La dernière des Castlemaine,* etc. Nouvelles traduites de l'anglais. 1 vol. Librairie Hachette.

des bienfaits pour lesquels vous avez combattu, vous autres, bons compagnons. »

« Gualdra ne s'était pas battu comme une machine, mais comme un vrai soldat, dans les guerres de l'indépendance, aux temps du roi Charles-Albert... Les chefs du mouvement national vivaient largement dans de somptueuses demeures ; mais le vieux soldat avait bien de la peine à se procurer un morceau de pain pour ses petits-enfants ; pourtant il ne murmurait pas : « Les gens qui avaient une bonne tête « l'ont bien employée, disait-il ; seulement ils ont tondu l'agneau après « l'avoir sauvé. » Il avait laissé, quant à lui, pousser un arbuste sur sa fenêtre : il fut, pour cela, condamné à une amende. — « Voilà les beaux « temps pour lesquels vous avez combattu, vous autres fous », lui dit sa vieille voisine. Gualdra secoua la tête et prit machinalement sa pipe éteinte qu'il ne put parvenir à rallumer. — « Tout irait mieux si nous « avions la république », dit le faiseur de balais. Mais Gualdra secoua la tête : « — Oui, oui, chaque estomac affamé voudrait alors manger à la « gamelle publique, et cela n'irait jamais. — Alors que faire? » demanda sèchement l'homme aux balais. »

Gualdra ne sut que répondre : un vieux soldat septuagénaire ne peut résoudre des questions qui auraient embarrassé Cavour lui-même, dit l'auteur. Puis, ajoute Ouida, avec une haute raison : « Le dernier résultat de ces impressions, quand elles auront eu le temps de s'enraciner plus profondément un peu partout dans l'esprit du peuple ne sera pas consolant pour nous, mais très profitable au nihilisme. »

Nous pourrions relever, dans ces Nouvelles de Ouida, bon nombre d'autres traits à l'adresse des politiciens de l'Italie et de leurs dupes, particulièrement dans le dramatique et touchant récit de l'*Assiette du mariage*. Mais, nous l'avons dit, nous ne voulons pas récriminer. D'ailleurs, c'est l'œuvre littéraire seule qui est ici de notre ressort, ainsi que de notre compétence. Nous n'en dirons qu'un mot, mais il suffira : elle est charmante, cette œuvre. Plusieurs de ces petits récits, le premier surtout : *Umiltà*, valent les grands romans de l'auteur. Le sentiment en est pur, la couleur vraie, la forme délicate. Ils laissent dans l'esprit d'ineffaçables images. Qui pourrait oublier, par exemple, ce délicieux tableau qui termine la nouvelle intitulée *Umiltà ?*

« Aujourd'hui, je la vois encore (Umiltà) marcher entre les colonnes élancées des pins. Dans la rougeur de l'automne, parmi les cyclamens, elle a l'élégance svelte d'un haut épis de maïs ; un nœud de roses d'automne orne son fichu tout près du cou ; elle porte son enfant sur son épaule, et l'enfant tient une colombe dans ses petits bras. Si Raphaël vivait pour la voir aussi ! »

III

Raphaël, Michel-Ange, le Tasse, les grands noms, les grandes œuvres du passé, dont le souvenir revient si souvent chez Ouida, voilà, pour employer un terme de sa langue, « la grande attraction de l'Italie ». Aussi n'est-il pas d'année que, chez nous comme ailleurs, il n'en paraisse quelque appréciation nouvelle. En voici une encore, et non des moins remarquables, à notre avis. Elle est de M. Emile Montégut, l'un des esprits les plus pénétrants et les plus ingénieux de ce temps. Comme l'indique son titre : *Poètes et artistes de l'Italie*[1], elle touche au double domaine du génie italien, à la littérature et à l'art, non pour en commenter à nouveau les monuments dans leur ensemble et leur suite, mais pour rectifier ou élargir le jour sous lequel un certain nombre d'entre eux nous ont été présentés jusqu'ici.

C'est d'abord *la Jérusalem délivrée*, envers laquelle M. Montégut est sévère et dont l'auteur perd un peu de sa taille sous le nouvel éclairage où il nous est montré. Pour M. Montégut, le Tasse est un génie indéfinissable, d'une originalité qu'on ne saurait contester, mais qu'on ne peut saisir. La sympathie qu'on ressent pour lui est aussi variable et mobile que son génie même. « On le prend, on le quitte, on le reprend, on le quitte encore; il plaît, il lasse, il enchante, il fatigue. » Il n'était pas, comme poète, d'une taille assez haute et assez solide pour s'attaquer à une épopée, surtout pour célébrer « ces fiançailles uniques de la chevalerie et de la religion qui se sont appelées les croisades. » Hélas! dit M. Montégut, son poème tout entier révèle que le bonheur était l'aliment nécessaire de celui qui l'écrivait. Jamais monument plus profane ne fut élevé à la louange de la religion et de l'héroïsme. Certes, le Tasse sait le peindre, l'héroïsme, mais à cet héroïsme manque on ne sait quoi de mâle; c'est plutôt avec la voix de Clorinde qu'il raconte les exploits des croisés, qu'avec le son de voix de Tancrède ou de Godefroi de Bouillon. Sans doute, ajoute le critique, le Tasse est religieux, mais sa religion, bien que sincère, est toute de surface. Comme artiste, le Tasse a une valeur incontestable, mais il n'a guère que celle-là; il n'est pas l'expression tout entière de son temps, comme le sont les grands poètes, comme le fut Dante, par exemple.

Dante est aussi, dans le volume de M. Montégut, l'objet d'une large et originale étude. Cette étude à deux parties. La première, qui a pour objet l'*Enfer*, porte le titre d'*Interprétation pittoresque;* ce n'est guère que la critique de la célèbre illustration de la *Divine Comédie*, par

[1] 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

Gustave Doré, qui serait un chef-d'œuvre, dit l'auteur, si la connaissance et le sentiment de l'histoire n'y manquaient pas si souvent. La deuxième partie, de beaucoup la plus remarquable, a pour objet le second des trois « Cantiques » dont se compose le poème, et pour lequel M. Montégut professe une prédilection particulière. C'est un préjugé invétéré, dit-il, mais qui n'est fondé que sur une étude insuffisante de l'œuvre et une connaissance imparfaite de l'âme humaine, que l'opinion qui tient le *Purgatoire* et le *Paradis* pour inférieurs à l'*Enfer*. Littérairement, ils sont aussi beaux, et psychologiquement plus élevés et plus profonds. Croire que l'humanité est plus capable de sentir et de peindre la souffrance que la joie, est une profonde erreur. Le cœur de l'homme n'est pas aussi étroit et aussi exclusif qu'on veut le dire. Le sentiment de la douleur n'épuise pas tout le pathétique de l'âme; l'allégresse a aussi ses angoisses et l'espérance ses appels émouvants; on palpite sous l'excès de la félicité aussi fortement que sous l'excès de la souffrance. Or personne n'a possédé comme Dante ce pathétique de la félicité, dont la force fait rayonner l'âme au lieu de la plonger dans les ténèbres et le deuil. Le *Paradis* est plein de belles visions qui inspirent une ivresse enthousiaste, près de laquelle paraissent faibles les émotions les plus extrêmes de la douleur. Mais c'est surtout dans le *Purgatoire* qu'abonde ce pathétique de l'allégresse. « Quelles radieuses infortunes! s'écrie M. Montégut. Comme l'espérance de ces martyrs bénis est émouvante dans sa certitude, et qu'il est dramatique l'empressement qui les pousse à monter vers le suprême bien à travers les souffrances de la purification! » C'est pour n'avoir pas compris cela qu'on s'est trop arrêté à la lecture de l'*Enfer*, et que, par suite, on s'est fait de Dante la fausse idée qu'ont popularisée ses portraits, qui ne montrent en lui qu'un être sombre, atrabilaire, vindicatif et farouche, ne rêvant que vengeance et ne se complaisant qu'au spectacle de la douleur. Tout autre il paraîtrait, si on lisait, sans opinion préconçue, le *Purgatoire* et le *Paradis*, — le *Purgatoire* surtout. Ces deux cantiques transforment sa noble figure et lui mettent au front une auréole vraiment chrétienne.

M. Montégut fait, plus loin, pour Michel-Ange comme pour Dante, et montre en lui, non pas le Titan surhumain que des critiques modernes ont imaginé, mais le chrétien profond, tendre et fort, tel qu'en réalité le révèlent sa vie et son œuvre bien méditées. De Michel-Ange, M. Montégut passe au Dominiquin, et, dans une suite de visites aux églises secondaires de Rome, à des artistes dont les œuvres sont dignes, à n'en pas douter, de ses fines et délicates appréciations, mais qui ne sauraient avoir un véritable intérêt que pour les touristes assez heureux pour les pouvoir admirer dans les pieux sanctuaires qu'elles décorent... et parfois défigurent, paraît-il.

IV

Il y a, dans l'histoire du dix-septième siècle, un fait bien singulier, celui d'une invasion d'idées en contradiction directe avec l'esprit du temps. En effet, ce siècle, qu'on peut appeler par excellence le siècle de la raison, vit tout à coup, dans la seconde moitié de son cours, surgir et se répandre avec une rapidité contagieuse une doctrine dont l'abdication de la raison faisait la base. L'idéal de la vie morale était, pour ses partisans, la substitution, chez l'homme, de l'action de Dieu à celle de l'individu.

En Orient, où elle a de tout temps régné, cette doctrine de l'absorption en Dieu s'appelle aujourd'hui la *Nirvâna;* chez nous, à son apparition, elle reçut le nom de *quiétisme*. C'était une importation espagnole. Un moine, le P. Falconi, en jeta les fondements; mais ce fut son compatriote, le prêtre Molinos, qui en donna la formule complète et précise, dans un livre intitulé : *La guide spirituelle pour dégager l'âme des objets sensibles et la conduire à la contemplation parfaite et à la paix intérieure.* A Rome on n'avait pas été frappé des dangers de ce livre; la sainte vie de l'auteur avait empêché de voir les monstrueuses conséquences auxquelles conduisait sa théorie mystique. C'est de France que partit le cri d'alarme qui éveilla les gardiens de l'Église. C'est que la doctrine avait fait, chez nous, des prosélytes plus nombreux et plus illustres qu'ailleurs, et que l'éclat qu'ils lui avaient donné y avait fait regarder de plus près. Ç'avait été, en effet, une irruption, a dit un écrivain du temps, et le torrent avait, du premier coup, envahi les hauteurs; le grand monde, la cour même était atteinte. Les idées de Molinos faisaient des progrès rapides, chez les hommes comme chez les femmes, mais chez ces dernières surtout, plus portées à la dévotion, plus enthousiastes, plus sensibles au plaisir de dogmatiser, de prêcher, de se faire apôtre.

Il y avait à Paris, vers l'an 1687, une dame qui jouait plus particulièrement ce rôle de missionnaire du quiétisme. Elle n'appartenait pas à la haute noblesse, mais elle y avait des relations; les femmes les plus titrées l'admettaient dans leur intimité et prenaient un goût très vif à ses entretiens pieux. Elle avait séduit jusqu'à Mme de Maintenon, qui, quelques années auparavant, l'avait mise en rapport avec les dames de Saint-Cyr auprès desquelles elle avait eu un grand succès. A l'époque dont nous parlons, elle revenait de l'étranger, de Genève, de Savoie, d'Italie, où, elle avait gagné beaucoup de monde à ses idées, mais où, par les étrangetés de sa conduite et l'exaltation de ses écrits, elle s'était rendue suspecte à l'autorité ecclésiastique. Les mauvais bruits qui l'avaient précédée à Paris, quand elle y revint,

le nombre considérable d'adeptes qu'elle y faisait néanmoins, les inquiétudes que donnait sa propagande déterminèrent Louis XIV à demander au pape Innocent XI une information officielle sur ces nouveautés singulières qui commençaient à causer une agitation dangereuse et dont la source était à Rome même, dans le livre du prêtre Molinos. C'est de cet appel que naquit la célèbre controverse entre Fénelon et Bossuet, dont l'issue, comme on sait, fut à la fois douloureuse et glorieuse pour l'Église de France. La femme qui l'amena — est-il besoin de le dire? — était Mme Guyon.

Son nom n'est guère fait, ce semble, non plus que les débats qu'elle provoqua, pour éveiller aujourd'hui beaucoup d'intérêt; et pourtant voici un livre, considérable à plus d'un égard, qui lui est entièrement et personnellement consacré [1]. Ce n'est pas, en effet, l'histoire du mysticisme en France au siècle de Descartes et de Pascal; elle a été faite plusieurs fois; c'est l'histoire même de Mme Guyon : celle du mysticisme n'en est que l'accessoire et n'y figure que comme fond de tableau. Et quand nous disons que c'est l'histoire de cette femme, nous ne disons pas assez; c'est sa défense, son panégyrique. M. Guerrier s'est épris d'elle comme firent plusieurs de ses contemporains et des plus éminents; car, c'est lui-même qui le dit, « il fut dans les destinées de cette femme extraordinaire de séduire ceux qui s'approchaient d'elle, par son esprit et sa beauté, dans sa jeunesse; plus tard, par sa patience inaltérable, sa simplicité, sa douceur, ses vives lumières et sa parole enflammée. Personne ne parlait comme elle de Dieu et de son amour. Les religieuses étaient sous le charme, les religieux encore plus, et avec eux les courtisans, les prélats, les duchesses. C'est ainsi que, dès son enfance, elle se fit aimer de Mme de Montbazon et de la reine d'Angleterre; Mme de Longueville la distingua plus tard, la duchesse de Béthune fut son intime amie; elle vécut dans l'intimité des trois filles de Colbert; les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse la vénéraient comme une sainte; Mme de Miramion la délivra, Mme de Maintenon l'aima, son esprit régna à Saint-Cyr, et Fénelon fut son disciple. Nous venons de nommer ce qu'il y avait de plus grand et de plus vertueux à Paris et à la cour. »

Rien de plus vrai. Il faut remarquer toutefois que Bossuet, qui combattit si ardemment ses fantaisies religieuses, compte aussi dans « ce qu'il y avait de plus grand et de plus vertueux à Paris et à la cour. » Il faut observer en outre que plusieurs de ces amitiés ont été de la première heure. Bon nombre de ceux qui avaient fait accueil à Mme Guyon, lors de son premier séjour à Paris, se retirèrent d'elle à son retour

[1] Mme *Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence,* d'après les écrits originaux et des documents inédits, par Louis Guerrier, professeur au lycée d'Orléans, 1 vol. Librairie Didier.

quand fut connue l'histoire plus qu'étrange de ses cinq ans de séjour à l'étranger et les aventures de l'époque que l'auteur appelle sa *vie errante*. Ainsi fit Mme de Maintenon en particulier, ce qui, pour le remarquer en passant vaut au beau portrait que M. Guerrier avait fait d'elle dans la première partie de son livre, cette dure retouche qu'on trouve dans la seconde : « Elle (Mme de Maintenon) n'hésitait pas à la sacrifier pour sauver ses amis ; elle était prête, pour se sauver elle-même, à sacrifier ses amis à leur tour, s'ils continuaient à se compromettre. »

En général, tout ce qui est opposé à Mme Guyon, soit à la cour, soit dans le monde et dans l'Église, est pour M. Guerrier médiocre ou mauvais : — le cardinal d'Estrées qui somma le pape, au nom de Louis XIV, de poursuivre Molinos, n'est qu'un courtisan sans conscience; le docteur Pirot, le théologien de l'époque qui rédigea l'acte d'accusation contre Mme Guyon, bien que « honnête au fond, est un homme sans caractère, ployant et s'abaissant à tout »; la Sorbonne, réunion de deux cents docteurs, la plupart incapables, assez d'accord entre eux pour résister au pape, ou pour trembler devant le parlement et l'archevêque, mais disputant sur tout le reste et finissant presque toujours par de grossières injures dites en mauvais latin. Nous ne parlons pas des Jésuites, qui se frottent les mains devant une agitation qui ne vient pas d'eux, mais dont ils bénéficiaient, ni du roi, qui n'est plus guère, à cette date, qu'un goinfre ennuyé et dévot. Reste, à la vérité, Bossuet dont le génie, le savoir, la moralité, ne sauraient être contestés et dont la supériorité et la rectitude d'intelligence, même dans ces questions nuageuses, est hautement proclamée par l'auteur. Eh bien, Bossuet n'est pas plus épargné que les autres adversaires de l'Égérie des quiétistes. L'historien de Mme Guyon lui fait payer un peu, à la façon de Rome ancienne, le triomphe qu'il remporta dans la lutte regrettable, mais nécessaire, que les rêveries de cette dévote avaient provoquée. Il va sans dire qu'il en est tout autrement dans le camp opposé ; à commencer par Mme Guyon, tout le monde, ses directeurs, ses adeptes, ses amis, sont le pur froment de l'Évangile.

Nous n'y voulons pas contredire, même en ce qui concerne Mme Guyon personnellement. Malgré les apparences, toutes terribles qu'elles soient, nous aimons à croire qu'elle fut toujours pure, notamment dans ses rapports avec le P. Lacombe dont certains aveux et certains détails de conduite sont pourtant si étranges. Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de trouver singulier l'engouement rétrospectif du jeune professeur d'Orléans pour une femme qui, après tout, fut médiocre épouse, mère détestable et parente odieuse ; qui ne put vivre avec aucun des siens, et qui a, elle-même, diffamé son frère. La dévotion nous plaît ; mais quand elle est pratique ; nous ne voulons

pas qu'on l'emprisonne, mais nous tenons, avec Bossuet qu'il y a danger à lui mettre la bride sur le cou. « Il faut, écrivait le grand évêque précisément à une des adeptes de M[me] Guyon, il faut s'attacher aux choses que Dieu demande de nous par sa volonté déclarée, c'est-à-dire par sa loi... Pour celles que nous croyons que Dieu nous demande par des instincts particuliers, elles sont sujettes à grand examen, et, pour peu qu'elles excitent de trouble, il n'y a, sans hésiter, qu'à les laisser là. »

C'était là de la haute sagesse, mais M[me] Guyon n'y voulut jamais entendre. Elle estimait la science qu'elle retirait de ses communications directes avec Dieu, supérieure à celle que les évêques et les docteurs puisaient dans la théologie. « O science mystique, s'écriait-t-elle, vous êtes si grande et si nécessaire, et cependant on vous néglige, on vous borne, on vous contraint! »

Au fond, ce que voulait M[me] Guyon, c'était ce que veulent aujourd'hui et qu'ont toujours voulu tant d'autres... de n'être pas « contrainte ». Elle n'est donc pas autant et à la façon qu'on se plaît à le dire un phénomène. Tous les siècles, si l'on y regardait bien, montreraient de pareilles femmes; le sien même en vit plus d'une, mais qui ne furent pas, comme elle le devint par hasard, l'occasion d'un grand débat doctrinal. Elle n'a de particulier que l'empreinte de son temps. Sa fantaisie se fit jour du côté de la religion, parce qu'alors elle ne pouvait avoir d'autre issue. De nos jours, avec son tempérament passionné, son imagination ardente et son éloquence, M[me] Guyon aurait, au lieu des élucubrations mystiques où elle usa un talent supérieur, écrit mainte et mainte *Indiana*. En ce moment, elle ferait des conférences socialistes.

V

La république n'en a pas fini de sa persécution contre les congrégations religieuses. Fidèle à sa tactique, l'opportunisme marche de proche en proche à son but, comme l'assiégeant habile qui pousse peu à peu ses tranchées contre la place qu'il veut emporter. Sa sape, à lui, sont les décrets du 29 mars; avec cette arme, il a fait sauter les premiers obstacles, c'est-à-dire les congrégations dont le supérieur réside hors de France; mais il n'a pas usé de tous les moyens qu'il a en son pouvoir. Pour demeurer comme pour s'établir, les congrégations, en vertu de ces décrets, devront obtenir la permission du gouvernement. Lors même que leur centre et la résidence de leurs supérieurs seront en France, et tout indigènes et toutes légales qu'elles soient, leur existence sera subordonnée au bon vouloir du gouvernement, dont les dispositions à leur endroit sont connues. On ne

saurait donc trop faire ressortir ce qu'il y a d'inique et d'odieux dans ces décrets, ce qu'ils blessent d'intérêts matériels et moraux, surtout ce qu'ils ont d'illégal, de contraire aux règles et aux principes parlementaires, enfin ce qu'en fait et en germe ils renferment de périls.

Cela a été démontré cent fois, par les jurisconsultes les plus renommés, les interprètes les plus considérés de la Constitution et des lois, par une foule de magistrats éminents, qui ont préféré descendre de leurs sièges et briser leur carrière plutôt que d'appliquer ces mesures d'iniquité. Mais on ne saurait trop le répéter dans un pays comme le nôtre, où l'on oublie et où l'on se rassure si vite. Aussi, voyons-nous avec plaisir se poursuivre, dans la presse, le combat si vigoureusement livré dans les deux Chambres, dès le premier jour, par les conservateurs de toutes nuances, catholiques et libres-penseurs, monarchistes et républicains. Parmi les publications qui ont pour objet de continuer ainsi la protestation du droit et de la liberté, et d'en empêcher au moins la prescription, il en est une que nous tenons à signaler particulièrement, parce qu'elle est des plus complètes et qu'elle accuse une compétence spéciale. Elle a pour titre : *Les décrets du 29 mars et les lois sur l'enseignement* [1], et pour auteur un magistrat démissionnaire, M. Joseph Beaune. C'est tout ensemble un plaidoyer et une histoire ; M. Beaune raconte et combat à la fois ; il fait le récit des débats qui eurent lieu au Corps législatif et au Sénat, les résume en les coordonnant et montre ce qu'a d'accablant l'attaque et de misérable la défense. L'auteur ne s'y borne pas, toutefois, à un rôle de président d'assises, il entre lui-même en ligne avec des raisons souvent neuves, et très chaudement développées.

VI

Nous avons parlé ici, au mois de juillet dernier d'un intéressant petit livre de M. Victor Pierre, avocat à la Cour d'appel de Paris, sur l'état des écoles primaires en France pendant la Révolution. Aux renseignements curieux et authentiques que contient cette étude d'histoire, il faut joindre aujourd'hui, pour mieux voir encore et mieux juger ce que voulurent faire et ce que firent les aïeux politiques de M. Ferry, en vue de développer l'instruction du peuple, les détails nouveaux que contient un autre petit volume plus récemment publié, sous ce titre : *l'Ecole du village pendant la Révolution*, par M. Albert Babeau [2]. Ces détails ont été recueillis aux mêmes sources, c'est-à-dire, aux archives des communes et des départements, et sont, sur la plupart des points, la

[1] 1 vol. in-12. J. Gervais, éditeur, ancienne maison Douniol.
[2] In-12, librairie académique de Didier.

confirmation des premiers. Ce qui en résulte tout d'abord et confirme plusieurs autres publications, c'est que l'instruction élémentaire n'était pas, avant les mesures que prirent pour l'avancer la Constituante et la Convention, aussi rare et aussi négligée qu'on l'a prétendu et que le vulgaire des républicains le soutiennent encore; que même, en certains endroits les écoles de village étaient plus nombreuses et plus fréquentées qu'elles ne le sont de nos jours, et que enfin placées sous des directions locales et confiées à des gens de l'endroit, elles donnaient, pour la plupart, un enseignement mieux entendu et plus pratique que ne l'est souvent celui de nos instituteurs actuels, généralement étrangers au pays et placés sous la main d'autorités qui en font, autant qu'elles le peuvent, des agents politiques. Il est incontestable toutefois qu'il y avait besoin de remédier au défaut de savoir de beaucoup de maîtres : personne ne le nie; mais, comme le reconnaissait, six ans après les expériences des Assemblées révolutionnaires, le représentant Dupuis, on pouvait y parvenir autrement que par un bouleversement général. En voulant tout perfectionner, on a tout anéanti, disait-il en 1796, au retour d'une inspection dont il avait été chargé. C'est que la Révolution avait moins voulu améliorer que changer, sur ce point comme sur tous les autres. Ce n'était pas tant l'ignorance qu'elle poursuivait que la religion; aux chrétiens que faisait l'ancien enseignement elle voulait substituer des athées. M. Babeau, dans un chapitre spécial, apporte de ce dessein des preuves positives, tirées des livres prescrits pour les écoles dont il donne un curieux catalogue et une édifiante analyse. Cette entreprise, fut, après la Convention, continuée par le Directoire. Mais, remarque M. Babeau, le Directoire ne fut pas plus heureux que la Convention. « C'est, ajoute-t-il, qu'il est des principes supérieurs contre lesquels la force de l'État ne saurait prévaloir, et, pour l'honneur de l'humanité, la liberté de conscience et la liberté religieuse, qui en dérive, sont du nombre. »

Comment, après l'expérience qu'ont faite de cette vérité les hommes de 1793, ceux de 1881, qui ne sont que leurs chétifs rejetons, osent-ils se flatter de mieux réussir?

VII

Le premier centenaire de l'indépendance des États-Unis d'Amérique donne un certain intérêt d'à-propos au deuxième volume de l'*Histoire de la France sous Louis XVI*, par M. Jobez, que publie la librairie Didier [1]. La guerre d'Amérique y occupe, en effet, une large place;

[1] *La France sous Louis XVI*, par Alphonse Jobez, ancien représentant. T. II.

elle a fourni à l'auteur l'occasion naturelle et avidement saisie de proclamer ses préférences politiques ainsi que la satisfaction de faire assister le lecteur à l'écroulement de l'ancien édifice de la monarchie française, et de lui montrer, dans la naissance de la république américaine, un premier échantillon des transformations vers lesquelles, selon lui marchent tous les peuples de l'Europe. Voilà à quel point de vue s'est placé M. Jobez pour retracer la partie du tableau du règne de Louis XVI qui va de 1776 à 1783 ; c'est la constatation joyeuse de tous les symptômes de décadence qu'offrent la royauté et les institutions faisant corps avec elle, qui fait le caractère de cet ouvrage, lequel ne se distingue autrement par rien de ce qu'on recherche aujourd'hui dans les travaux historiques et notamment par aucune de ces investigations piquantes ou lumineuses, dans le domaine de l'inédit pour lesquelles nous ont affriandés les véritables pionniers du passé. Peut être reviendrons-nous un jour sur ce travail. Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à la citation de quelques lignes de la dédicace adressée à M. Barthélemy Saint-Hilaire qui offrent, dans leur brièveté, un juste spécimen de l'esprit qui règne dans ce volume et du style dans lequel il est écrit.

« Vous faites partie de la pléiade des hommes qui caractérisent, par leur esprit de prévision, leur dévouement sincère à l'humanité et l'absence chez eux de tout calcul personnel et égoïste, la transformation dernière du gouvernement de notre pays. Les Odilon Barrot, les Thiers, les Dufaure, qui vous honoraient de leur affection et qui étaient fiers de la vôtre, ont préparé avec vous l'inévitable résolution que prend un peuple, arrivé à un certain degré de civilisation, de conduire lui-même ses affaires et de veiller à la gestion de ses intérêts.

« En faut-il davantage pour expliquer la dédicace d'un livre qui raconte un fait unique dans l'histoire, celui de deux peuples renonçant à des antipathies séculaires, à leur orgueil, aux préjugés qu'enfante le souvenir de longues luttes, pour s'unir dans une alliance qui résistera aux péripéties des événements les plus étranges et les plus divers.

« Qui mieux que vous peut comprendre la portée d'un récit qui met en lumière l'existence d'une vie nationale collective, reproduisant, dans le monde des idées, un de ces polypes gigantesques dont les membres, tranchés par le fer, servent de racines à des membres nouveaux, sans que les efforts, pour en restreindre la surface, puissent empêcher son perpétuel développement? Qui mieux que vous peut apprécier les sentiments de la France, saluant à son aurore une société nouvelle qui convie les hommes de toute race et de toute origine à la destruction de la vieille légende de la tour de Babel, sur une terre inconnue de l'antiquité? »

P. Douhaire.

FANTAISIES D'ORIENT, DANS LE BLEU,

POÉSIES

Par M. le comte DE PERROCHEL [1].

Nous rappellerons bien vite, sans malignité, que l'auteur aimable de ces deux livres est devenu de poète député : né pour la poésie, M. de Perrochel s'est fait orateur; il a délaissé la muse pour cette furie qu'on appelle la politique. Il ne promène plus ses pensées « dans le bleu »; il ne court plus, rêvant et rimant, d'Argos au Caire, d'Alger à Baindir, pour nous rapporter des « fantaisies d'Orient »; il visite régulièrement, pendant ses vacances, ses bons électeurs de la Sarthe, et ce ne sont plus des vers qu'il récite, ce sont des discours qu'il prononce, aux applaudissements de la droite et parmi les clameurs de gauche.

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui raillent les politiques d'avoir été des hommes d'imagination et de sentiment, des poètes, au printemps de la vie. Les illusions durent si peu et nous perdons si rapidement le goût de l'idéal, sous l'empire des mœurs nouvelles, dans ce siècle de révolutions et d'élections, au milieu de tant d'intérêts sans cesse blessés ou menacés! Au surplus, il n'est point inutile à l'orateur d'avoir versifié dans sa jeunesse. N'est-ce pas Cicéron qui s'en félicitait? Et n'affirmait-il pas que la langue des vers enseigne à l'éloquence, non seulement ce qu'il appelle « le nombre », mais même un certain amour des mots vivants et des tours élégants?

Ne fût-ce que pour cette raison, M. de Perrochel n'a pas à regretter d'avoir préludé à ses discours par ces poésies; et ce n'est pas nous qui pourrions le regretter non plus, après la lecture de ces deux volumes. Car nous serions des lecteurs ingrats, si nous ne le remercions du vif plaisir que nous ont donné tant de pièces délicates, tant de petits poèmes gracieux et spirituels, tant de morceaux lyriques qui sont d'une inspiration haute et pure.

Il y a beaucoup de variété dans ces poésies de M. de Perrochel. On y trouve à côté d'une jolie ballade comme la *Dernière Fée* un sonnet religieux comme le *Lac de Tibériade*, une fable comme la *Fourmilière*, une épigramme énergique comme celle qu'il a écrite sur le registre des Charmettes à l'adresse de J.-J. Rousseau. Mais, bien que la note plaintive de la mélancolie sonne de temps en temps sur le luth de notre poète et qu'il se soit écrié, dans une heure de désespoir,

Que rien ne vaut la mort pour guérir de la vie,

l'accent qui y domine, ce n'est pas celui de l'élégie. Le ton est souvent enjoué; d'ordinaire, il est grave sans tristesse et sans ennui. M. de Perrochel se plaît dans l'ode, comme aurait dit La Harpe, et il excelle

[1] Paris, librairie des Bibliophiles.

particulièrement dans les dialogues demi-historiques et demi-philosophiques comme son *Colloque avec le colosse de Memnon* et ses *Propos de momies*, ou bien dans ses courtes épopées comme celle de *Mohammed II*, qui est pleine de vers vigoureux.

De toutes ces poésies les plus originales, les plus neuves, sont celles qui ont été composées en Orient, parmi les ruines de l'Égypte, surtout à Thèbes. Notamment cette « Orientale » où M. de Perrochel, après avoir dépeint la saison d'automne en France, la décrit en Égypte, avec un sentiment véritable de la couleur et de l'harmonie, comme en témoignent les strophes suivantes :

Le soleil implacable verse
Sans trêve sur les horizons
Sa pluie ardente, son averse
Étincelante de rayons.

L'air est si pur, que l'on voit luire,
Distincts dans l'immense lointain,
Les grands colosses de porphyre,
Roses des baisers du matin;

Les temples aux vastes pylônes,
Où les vieux dieux, Phtah, Ammoun-Ra,
Montrent sur les façades jaunes
Leurs corps sacrés qu'on adora.

Les sphinx démesurés allongent
Leur corps, par les siècles terni,
Sur les sables qui se prolongent
Jusqu'à l'horizon infini.

Le vol gracieux des colombes,
L'essaim vénéré des ibis
Se pose et boit au creux des tombes
Que pare une touffe d'iris;

Et, tandis que les alouettes
Gazouillent dans les épis blonds,
Les aigles et les gypaëtes
Se perdent dans l'azur sans fonds.

Çà et là, dans plusieurs des autres pièces, on reconnaîtrait parfois un souvenir, une imitation d'Alfred de Musset ou de Victor Hugo. Mais partout le vers est facile, clair, coulant; M. de Perrochel nous intéresse à des sujets simples et raisonnables ; il aime ce qui est honnête et noble, il élève volontiers nos idées : or ce ne sont pas des mérites médiocres, dans cette ère où pullulent les jeunes poètes qui, sensualistes plus ou moins savants, ne chantent plus que pour les athées, pour les sceptiques joyeux ou pour la hurlante populace.

L. J.

QUINZAINE POLITIQUE

24 octobre 1881.

En vérité, il n'est rien que, durant ces quinze jours, on n'ait dit du ministère présent et du ministère futur, de celui qui doit être surnommé le « grand » dans les annales de la république. Le génie des nouvellistes et des commentateurs qui dissertent, par métier ou non, sur les nouvelles variables du matin ou du soir, s'est épuisé vainement à deviner les décrets mystérieux de M. Gambetta, à prévoir le sort de M. Jules Ferry et à juger les incertaines volontés de M. Grévy. Ce n'étaient que rumeurs vagues, propos bavards, contes plus ou moins croyables, annonces passagères, conjectures savantes, comme dans la période antérieure. Mille indices problématiques et point d'événement capital, pas de fait décisif; un seul acte visible, le colloque qu'ont eu à l'Élysée M. Grévy et M. Gambetta, dans l'après-midi du 13 octobre. Chacune des gazettes officieuses des deux présidents a daigné informer de cette entrevue le public curieux, mais leurs historiographes le lui ont appris brièvement, avec la même discrétion respectueuse que des journalistes de cour pour deux majestés. Sans doute, cet entretien intime avait pour tout le monde une sorte de signification extérieure : il était manifeste que M. Grévy, en mandant M. Gambetta à l'Élysée pendant une telle crise du gouvernement, ne l'appelait que pour lui offrir le pouvoir, selon le vœu presque universel du parti républicain ; et, parmi les confidents de M. Grévy et de M. Gambetta, aucun ne l'a nié. Mais quels ont été les discours de ces deux personnages? Quelles conditions M. Gambetta a-t-il posées? Quelle a pu être leur convention provisoire, avant le pacte définitif? Aucun récit authentique ne nous en a instruits, et, depuis cette date, rien ne nous a révélé ce que méditent M. Gambetta et M. Jules Ferry, dans leur silence laborieux. On assure que l'un et l'autre ont eu en secret une ou deux conférences ; ceux qui ont étudié sur le visage de M. Jules Ferry la vérité que ces âmes si vertueusement républicaines nous dissimulent, ont prétendu y lire des pensées sereines : son ambition serait en paix. Cette semaine, M. Gambetta, qui a délibérément déménagé du Palais-Bourbon, quitte ses bocages de Ville-

d'Avray pour la Normandie, où il va pérorer dans quelques banquets; il est peu probable que ce soit là qu'il énonce son programme ministériel. Quant à M. Grévy, il a vécu heureux et placide depuis le 13 octobre : l'Élysée n'était plus qu'un lieu d'amour et de fête; on y célébrait avant-hier l'union de Mlle Grévy avec M. Wilson, le sous-secrétaire d'État qui aide si dextrement M. Magnin à gérer nos finances. Sans irrévérence, nous supposons que M. Grévy, parmi ses joies paternelles et quasi fraternelles, a volontiers oublié, pendant ces épousailles, le mariage de raison qu'il est obligé de contracter avec M. Gambetta et qui ressemble si peu à un hymen!

Ainsi, voilà quinze autres jours que, du matin au soir, on ne parle guère, à Paris et en France, que de ce changement de ministère et de cet avènement de M. Gambetta. Mais on ne sait rien de plus qu'il y a un mois, si ce n'est que M. Grévy et M. Gambetta ont eu à l'Élysée une conversation dont pas un mot n'a été redit au public. On en est réduit aux notes énigmatiques des gazetiers qui hantent le vestibule de M. Gambetta. A les croire, M. Gambetta aurait déclaré au président de la république qu'il ne prendra pas le pouvoir avant que, dans un débat solennel, la nouvelle majorité n'ait prononcé sa sentence sur le ministère et indiqué nettement la politique qu'elle préférerait; en outre, M. Gambetta aurait stipulé qu'il serait libre de dicter son programme et de choisir ses auxiliaires, comme il lui paraîtrait bon; enfin il aurait spécifié sa volonté de former un ministère purement homogène. Qu'il y ait un peu de superbe, un peu de faste, dans la façon dont M. Gambetta impose ses services; qu'il revendique ses droits de premier ministre, sa suprématie, avec la hauteur d'un maître qui se sent capable de présider la république aussi bien et même mieux que M. Grévy, soit; il est sûr, cependant, que ces conditions de M. Gambetta sont conformes aux règles et aux traditions du gouvernement parlementaire, si l'on admet que ce gouvernement puisse être le même dans une république où le président est le mandataire d'un parti que dans une monarchie où le roi est l'arbitre de tous les partis. Mais M. Gambetta est-il sincère, est-il sérieux? Acceptera-t-il réellement, à ces conditions mêmes, la tâche qu'il affecte de demander? Depuis le 13 octobre, on a pu soupçonner sa bonne foi. Il a semblé qu'après les conciliabules où il aurait rencontré M. Jules Ferry, le langage des journaux qui sont ses interprètes ordinaires n'a plus été si catégorique. Ces journaux laissaient entendre qu'il serait oiseux de récriminer sur les fautes commises par le ministère qui va disparaître et inutile de provoquer un blâme contre des ministres qui se retirent; singulière thèse devant un Parlement qui n'a pas seulement à condamner des ministres coupables d'avoir mal servi leur pays, mais à signaler le

mal qu'ils ont fait et à le corriger. De plus, il se murmurait que, sans vouloir être l'apologiste du général Farre, M. Gambetta en serait l'avocat devant la Chambre. Et pourquoi? parce qu'on aurait averti malignement M. Gambetta qu'après avoir exercé sur ce ministère l'omnipotente autorité de sa dictature occulte, après avoir été le protecteur impérieux et l'inspirateur assidu du général Farre, après avoir approuvé cette malheureuse entreprise de la Tunisie, il ne pourrait pas dégager de la responsabilité des ministres sa responsabilité personnelle. Enfin on commence, dans l'entourage de M. Gambetta, à démontrer que la date fatidique du 28 octobre n'est pas celle où le ministère pourra être jugé et où la majorité pourra exprimer ses souhaits : vraisemblablement, des travaux immédiats et quelques préparatifs nécessiteraient un délai qui durerait au moins jusqu'au 10 ou 15 novembre. De ces allégations et de ces prédictions, où l'on peut reconnaître l'art habituel de M. Gambetta, que faudrait-il inférer? Si M. Gambetta plaide, d'office ou non, pour le général Farre, il veut donc épargner à ce ministère la condamnation qu'il mérite? S'il en préserve M. Jules Ferry en même temps que le général Farre, serait-ce pour ménager à M. Jules Ferry la faculté de rester ministre et lui réserve-t-il l'honneur de tenir, parmi les glorieux athlètes du « grand ministère », le portefeuille de l'instruction publique? Et, si le 28 octobre n'est pas le jour marqué pour l'inauguration de son règne, s'il faut attendre jusqu'au 10 ou 15 novembre, serait-ce parce que M. Gambetta veut retarder de plus en plus l'heure où ses mains, tremblantes de crainte autant que d'orgueil, saisiront ce sceptre fragile et pesant de premier ministre? Serait-ce parce qu'il hésite encore?...

On perdrait sa peine à vouloir fouiller ces arcanes de la république et de M. Gambetta, démêler ces intrigues, éclaircir ces mystères; et ce n'est plus qu'avec fatigue et dégoût qu'on remue tous ces doutes. Que fera M. Gambetta? Triste question qui témoigne, selon l'âpreté ou selon l'anxiété des interrogateurs, combien la république a mis la France à la discrétion de cet homme. Que fera M. Gambetta? S'il le sait bien lui-même, peut-être en a-t-il une certaine inquiétude, qui ne serait pas seulement la peur égoïste de tenter cette expérience si dangereuse du pouvoir; peut-être, malgré sa présomption et sa jactance, sent-il, à cette heure critique, une certaine épouvante des dangers et des maux où soit sa politique téméraire, soit une fatalité plus forte que son génie, pourrait, lui régnant, précipiter la France; peut-être, après s'être égalé si volontiers à M. de Bismarck, après avoir bravé dans les rêves de son imagination méridionale ce redoutable antagoniste, peut-être M. Gambetta frissonne-t-il, au moment où il va, presque maître

des destinées de sa patrie, se trouver en face de ce géant qui porte d'un air si sarcastique sa sanglante couronne de Sadowa et de Sedan. Nous voudrions au moins que ce fût cet effroi sage, ce scrupule salutaire qui le retînt un instant, pensif et mélancolique, au seuil de l'Élysée, le jour où ses amis de 1870 et de 1881, les clients de sa dictature militaire et de sa dictature parlementaire, l'amèneront là, pour prendre le pouvoir avec eux. Il n'ignore point que M. de Bismarck a dit cent fois aux généraux de l'Allemagne, aux ambassadeurs de l'Europe, que le jour où M. Gambetta gouvernerait de nouveau la France, ce serait le *Dies iræ*, ce serait le commencement de la provocation et de l'hostilité, l'ère menaçante de la revanche et de la guerre. On a raconté que M. Gambetta, voyageant en Allemagne sous le faux nom de « M. Massabie, avocat, » était venu, à travers tous les détours d'une pérégrination habile à dissimuler ses traces, s'entretenir furtivement à Varzin avec M. de Bismarck. Cent journaux l'ont affirmé, cent l'ont nié; seuls les journaux qui ont la réputation d'être spécialement les organes de M. de Bismarck et de M. Gambetta, se sont tus, comme si l'un et l'autre avaient un intérêt à le laisser supposer. S'il est vrai qu'ils aient eu ce colloque secret, qu'est-ce qu'a pu vouloir M. Gambetta en briguant cette faveur? Aurait-il eu assez d'aveugle fatuité pour oser offrir à M. de Bismarck une alliance et un partage plus ou moins proportionnel de l'empire européen ? Aurait-il eu assez d'humilité servile pour le supplier de favoriser son ministère et aurait-il payé par d'indignes promesses le bonheur d'être, en France ou en Europe, le protégé de M. de Bismarck? Serait-il venu calmer la défiance de M. de Bismarck et lui jurer qu'il saurait oublier l'Alsace-Lorraine, pour régner en paix? Serait-il venu attester à M. de Bismarck sa haine du socialisme et signer avec lui un traité d'amitié, en s'engageant à frapper ou à expulser sans pitié les démagogues et les révolutionnaires? Serait-il venu l'inviter à s'associer à lui pour un « Kulturkampf » dont les coups seraient simultanés, en deçà des Vosges et au delà? Nous l'ignorons. Mais, de ces diverses hypothèses, il n'en est pas une seule qui pût faire honneur à la sagacité de M. Gambetta, à son bon sens, à son courage, à sa dignité. Nous aimerions mieux admettre qu'il est allé à Varzin par curiosité seulement, pour essayer de pénétrer les desseins de M. de Bismarck ou de constater ses dispositions; encore faudrait-il à M. Gambetta l'illusion d'une vanité bien hardie, pour s'imaginer que, dans un tel jeu de finesse et d'adresse, sa diplomatie vaincrait aussi aisément celle de M. de Bismarck que celle de M. Grévy. Quoi qu'il en soit, on ne peut, sans stupéfaction, considérer le contraste des temps, et il faut bien admirer la puissance capricieuse qui met ainsi dans les lois de notre histoire l'extraordinaire et l'imprévu. Il y a

onze ans, dans les premiers jours d'octobre, M. Gambetta descendait d'un ballon et venait à Tours adjurer la France de périr plutôt que de céder aux conditions de l'Allemagne; il voulait, jusqu'à la mort, tenir tête à M. de Bismarck; il outrait la résistance jusqu'à la folie; et maintenant, en 1881, qu'il s'en aille de lui-même frapper tout bas à la porte de M. Bismarck, dans un bourg de la Poméranie, on l'en croit capable! Il y a onze ans aussi, M. Grévy était à Tours, près de M. Thiers, dans ce groupe de patriotes clairvoyants et vigilants qui critiquaient avec une sagesse attristée cette dictature de M. Gambetta dont la fureur s'apprêtait à ruiner, jusqu'à la dernière goutte de sang, l'impuissance même de la France; il était là, regardant d'un œil étonné et blâmant avec une honnête indignation cet usurpateur qui avait saisi, sans titre, sans mandat, les deux ministères de la guerre et de l'intérieur; il était là, prédisant à ce démagogue, qui brisait toutes les lois et qui ne voulait ni consulter ni écouter la France, la fin d'un « factieux »; et, maintenant, voici que M. Grévy, devenu président de la république, mande à l'Élysée M. Gambetta pour lui offrir, volontairement ou non, le pouvoir le plus élevé de l'État après le sien, la présidence du conseil des ministres, et il voit, avec une secrète terreur peut-être, arriver derrière M. Gambetta tout le cortège du dictateur de Tours, tout le personnel de son gouvernement de la Défense nationale, les Challamel-Lacour, les de Freycinet, les Spuller et les autres. Oui, vraiment, le retour des choses est bien étrange dans ce pays de France; c'est comme une révolution continuelle de tout ce qui est grand ou bas; ce que les événements semblaient avoir englouti sous leurs vagues reparaît et flotte de nouveau; l'impossible se réalise; les contraires se changent l'un dans l'autre; la fortune se plaît à rendre également bizarre le destin des plus indignes et des plus dignes; l'audace n'a plus de mesure, comme la nouveauté n'a plus de limites; on ne sait plus non seulement ce qu'on doit attendre, mais ce qu'on ne peut pas ne pas attendre; et, dans cette diversité prodigieuse qui est comme une sorte de magie de l'inconnu, il n'y a plus de désespoir qui ne puisse espérer...

Hélas! nous avons beau vouloir nous rassurer avec ceux qui nous annoncent le règne d'un Gambetta conservateur, d'un Gambetta retournant son énergie et sa force contre les anarchistes et les utopistes de la république. Nous ne savons s'il pourra jamais, avec ses vieilles habitudes de camaraderie démagogique, avec sa méthode familière de concessions radicales, faire face à ces violents et à ces chimériques qu'il a tant encouragés ou aidés. Mais, en eût-il la puissance, nous doutons qu'il en ait la ferme volonté, et, malgré tant de métamorphoses opérées sous nos yeux, nous ne compterons pas sur ce miracle. Sans doute, le lendemain du jour où le parti de

la Commune s'assemble au Tivoli-Wauxhall, sous la présidence de son sinistre général Eudes, et, prétendant exécuter la « justice du peuple », met hors la loi les ministres et M. Gambetta pour avoir agioté sur la guerre de Tunisie, nous entendons protester les secrétaires, les caudataires de M. Gambetta; nous les entendons menacer des coups de sabre de la police ou des coups de fusil de l'armée la bande des « esclaves ivres », la canaille de la Commune, si, selon le mode de 1793 et de 1848, elle essaye des manifestations dans la rue; ils déclarent qu'on lui barrera carrément le passage, si elle mène au Palais-Bourbon, à celui du Luxembourg ou de l'Élysée, la moindre des processions populaires qu'elle est en train d'organiser. Mais, en menaçant, pourquoi tant ricaner? Pourquoi se moquer de cette plèbe comme d'une troupe infime de fantoches « braillards », qui ne sont bons qu'à déclamer des harangues ridicules? Ils ne tuent encore qu'en imagination, dans leurs décrets; ils ne préparent que timidement encore leurs démonstrations; ils ne sont encore que quelques milliers à crier librement : « Vive la Commune! » Mais, en 1870, la veille du 4 septembre, combien étaient-ils donc ceux qui criaient : « Vive la république? » En 1848, les promenades révolutionnaires furent-elles conduites d'abord par un plus grand nombre d'excitateurs? En 1793, avant de pratiquer leurs vengeances sur la guillotine, les Jacobins ne se contentèrent-ils pas des sentences de mort qu'ils prononçaient dans leur club contre leurs adversaires? Si le danger n'est pas sérieux, il ne faut pas affecter avec tant de fanfaronnerie l'envie d'une répression impitoyable. Si le danger est sérieux, pourquoi n'en pas parler sérieusement? Au surplus, on peut reconnaître que, si le parti communard commence à s'agiter, il n'est pas encore disposé à lutter; mais il importe que le parti radical, celui qui s'appelle déjà « intransigeant » ne vienne pas bientôt, dans une heure de trouble, grossir celui-là. Eh bien! il ne nous semble pas que la politique de M. Gambetta, telle que nous la connaissons, soit propre à réduire les prétentions et à refréner la hardiesse du parti radical. Est-ce en promettant de dépouiller le clergé de ses biens et d'établir l'impôt du revenu, que M. Gambetta pense apaiser et assouvir les radicaux? Est-ce en leur permettant de reviser la Constitution, de changer le régime électoral du Sénat et de lui ôter son pouvoir financier, son droit budgétaire? Non, certes. M. Gambetta pût-il, pendant quelques mois, occuper contre l'Église l'âpreté des radicaux, le temps n'en arriverait pas moins où leur rage de réformateurs s'appliquerait au reste de la société. Quant au Sénat, M. Gambetta est bien imprévoyant, s'il veut le convertir en une chambre d'enregistrement dont les remontrances ne seraient guère autre chose qu'un vain exercice oratoire : c'est

annihiler toute l'autorité du Sénat; c'est en annuler toutes les attributions; et M. Gambetta, qui croit s'asservir ainsi le Sénat, aura ravalé et détruit dans l'État la seule force qui puisse, tôt ou tard, résister légalement au radicalisme. Aussi, quand il excite par la voix de ses agents les électeurs sénatoriaux de Seine-et-Oise et du Pas-de-Calais à réclamer ces modifications, et quand il persuade à M. Léon Say lui-même, si versatile il est vrai, d'approuver au moins par son silence ce programme radical, nous ne pouvons qu'augurer mal du « grand ministère » de M. Gambetta. Nous demandons comment il procéderait, s'il voulait donner aux radicaux un gage plus sûr de son « opportunisme », c'est-à-dire de cette facilité graduelle et tempérée avec laquelle sa politique leur livre, peu à peu, tour à tour, tout ce qui sert à garantir dans la république l'ordre matériel avec l'ordre moral.

Tandis qu'à Paris le gouvernement est dans ce désarroi et qu'à peine le ministère y paraît subsister encore, l'armée que le général Farre a si péniblement composée, en Tunisie, avec tant de parcelles de régiments divers, a fini par former ses colonnes peur l'expédition de Kairouan. Elle est en marche. Le général Saussier s'avance, au centre, par la ligne de Zaghouan; à l'est, le général Étienne est parti de Sousse; à l'ouest, le général Forgemol a quitté Tebessa pour cheminer à travers une espace de cinquante lieues; tous trois se dirigent vers Kairouan, avec le dessein et l'espoir de resserrer entre leurs troupes les bandes tourbillonnantes des rebelles, de les écraser ou de les contraindre à se réfugier dans les déserts du Sahara ou derrière les confins de la Tripolitaine. Ont-ils toutes les ressources nécessaires? Pourront-ils empêcher l'ennemi de s'échapper dans les intervalles de leurs colonnes et de remonter vers le nord, derrière eux? Ont-ils, à Testour et sur la voix ferrée de Ghardimaou, une réserve de forces suffisantes pour parer au danger d'une incursion? Nous l'espérons, et, bien que cette expédition soit surtout une opération politique réglée par le général Farre et calculée par M. Jules Ferry pour l'unique salut de leur ministère, nous souhaitons à nos drapeaux une victoire complète autant que rapide. L'état de notre armée a été déplorable en Tunisie, on ne peut plus le contester. Ils ont été aussi nombreux qu'éloquents, les témoignages qui sont venus de Tunis attester à la France non seulement l'impéritie orgueilleuse et tracassière du général Farre, mais l'incurie de cette intendance qu'il a refusé de réformer et dont il est réellement le chef responsable. Que de récits pathétiques! Que de plaintes douloureuses! C'est par centaines que les journaux avaient déjà cité des traits extraordinaires d'imprévoyance et de négligence. La *Gazette de médecine* a courageusement, par la plume du docteur Lere-

boullet, tracé de nos troupes décimées dans les ambulances misérables de la Tunisie un tableau qui a ému l'opinion publique et auquel le général Farre a en vain opposé, dans le *Journal officiel*, celui qu'il avait prescrit à l'optimisme d'un de ses inspecteurs. La vérité n'est que trop connue maintenant : ce ne sont pas seulement les vivres, le pain, le vin, que l'intendance n'a pas su procurer tous les jours à l'armée ; tout a manqué à nos soldats mourants en Tunisie, tout, les médicaments, les lits, les cacolets, les soins et les secours des médecins. Malgré les leçons terribles de 1870, notre administration militaire a été dans cette campagne de Tunisie ce qu'elle avait été dans la campagne de France. Le Sénat avait voté une loi qui pouvait remédier aux vices de l'institution. Les intendants, à qui on ne peut certes pas reprocher de n'être pas des hommes intelligents et zélés, une élite même, auraient peut-être vu leur importance traditionnelle diminuer sous l'empire de cette loi : chacun d'eux aurait été assujetti au commandement du général ; le corps médical aurait été affranchi de leur tutelle ; le contrôle auquel on les eût soumis aurait été indépendant d'eux ; c'était changer toutes leurs habitudes ; mais c'était justement ôter au ministre de la guerre une fonction qu'il ne peut pas exercer de loin et dans le détail, sans mille inconvénients ; c'était obliger les généraux et leurs officiers à une sollicitude qui leur est trop étrangère aujourd'hui ; c'était placer la responsabilité dans les mains mêmes qui tiennent les ressorts principaux et qui distribuent les ordres immédiats. La tâche de l'intendance devenait plus étroite ; elle était grande encore, et le bien de l'armée aurait été mieux assuré. Les intendants n'ont pas agréé cette réforme. Deux d'entre eux, qui sont comme les majordomes militaires de M. Gambetta, ont rangé à leur avis l'ancien généralissime de Tours, et M. Gambetta, assisté de M. Farre, a pu, à leur gré, retarder le débat et dénaturer le caractère de la loi que le Sénat avait préparée. Dès le 28 octobre, le Sénat aura l'occasion de renouveler la discussion. N'aura-t-il pas alors des raisons majeures pour rendre à cette loi toute la vertu de ses premiers principes ? Et ne sera-ce pas son devoir ?

Combien la république a désorganisé la puissance renaissante de nos armes et discrédité en Europe le nom de notre armée à peine refaite, cette guerre de Tunisie l'aura prouvé. C'est que la république a mis, non pas son gouvernement au service de la patrie, mais la patrie au service de son gouvernement. Jamais on n'a subordonné, avec un plus tyrannique égoïsme, l'intérêt national à l'intérêt d'un ministère et d'un parti ; jamais on n'a plus audacieusement sacrifié la vie du soldat, l'honneur de l'armée aux ambitieuses nécessités d'une victoire électorale. Ce qui

règle les ordres du général Farre, ce qui dirige ses actes, non, ce n'est pas la prévoyance de l'homme de guerre, ce sont les calculs du politicien. Pourquoi, au lendemain du traité du 12 mai, rappelle-t-il de la Tunisie en France ces troupes qu'il faudra bientôt y reconduire à la hâte? Pour qu'elles viennent faire à Marseille, à Bordeaux, à Lyon et dans dix autres endroits, une promenade triomphale. Drapeaux, déployez-vous pompeusement dans les rues! Clairons, sonnez joyeusement vos fanfares! Il faut qu'en vous voyant, en vous entendant, les électeurs sachent bien que le traité du 12 mai a tout fini à Tunis, qu'il n'y a plus de bey à intimider ni de Kroumirs à dompter, que la pacification est complète là-bas et que la république, heureuse d'avoir pu achever si allégrement cette expédition, a ramené aussitôt ses régiments aux foyers de la patrie; et les électeurs, rassurés par cette parade, refuseront de croire les candidats perfides qui leur diraient qu'au contraire la paix ne règne pas en Tunisie et que la France, pour y pratiquer son protectorat, sera obligée d'y réprimer une insurrection dangereuse, d'occuper bientôt Tunis, de s'établir à Kairouan comme à Sousse et à Testour comme à Gabès, de disperser une quarantaine de mille combattants sur ce territoire parcouru par un ennemi agile et rusé, et d'y dépenser pour un bénéfice incertain une soixantaine de millions au moins. De même, pourquoi ces généraux que, tour à tour, M. Farre disgrâcie en Algérie et relève de leur disgrâce en France, sont-ils impuissants à châtier Bou-Amema? C'est qu'il leur refuse les renforts et les ressources dont ils auraient besoin. Oh! Il ne faut pas épouvanter les électeurs par un trop bruyant appareil de ces choses militaires, par un trop fréquent passage de bataillons et de canons, par tous ces signes de lutte, par tous ces présages de mort : pour que les populations votent bien, il importe à la république de ne pas troubler la sécurité des familles, si peu viril et généreux que puisse être leur amour de la paix. M. Farre écrit donc au général Cérez : « Nous ne voulons rien entreprendre avant la fin des élections. Arrangez-vous pour cela avec les seuls moyens dont vous disposez en ce moment. » Bou-Amema continuera, il est vrai, de ravager la province d'Oran et le général Cérez sera hué, aux portes de Saïda, par les colons algériens. Mais quoi! nos armes affaiblies jusqu'au ridicule, nos officiers bafoués, le nom français tourné en dérision, et toute cette région couverte de sang et de feu, et toutes ces victimes laissées sans vengeance comme sans défense, M. Farre pouvait-il s'en préoccuper « avant la fin des élections? » Est-ce que la tactique électorale de M. Jules Ferry ne devait pas prévaloir, dans cette campagne, sur la tactique des généraux?... Enfin il fallait négliger républicainement, au profit de ces élections, les devoirs de

l'humanité aussi bien que ceux du patriotisme, ces devoirs vulgaires. Pourquoi M. Farre a-t-il interdit d'évacuer en France les soldats atteints de la fièvre typhoïde? Pourquoi les médecins étaient-ils forcés de les placer à califourchon sur le dos des mulets et de les expédier ainsi d'un hôpital à l'autre, dans les villes de l'Algérie? Parce que M. Farre voulait, affirme la *Gazette de Médecine*, « éviter l'émotion » que le spectacle de ces malades aurait pu causer en France. Cette « émotion », n'en devait-on pas préserver provisoirement les électeurs? N'était-ce pas politique? La sollicitude que méritaient ces pauvres soldats était-elle donc du même prix que le soin dû par le ministère aux candidats de son parti? Pouvait-on comparer le sort des uns à la destinée des autres? Et le salut de la majorité ministérielle n'était-il pour M. Farre et ses collègues la loi suprême?.....

En Europe, l'intérêt que la France peut et doit prendre aux affaires et aux projets de ses voisins va croissant. Les élections de l'Allemagne s'accomplissent. Quelle sera la force du parti catholique dans le nouveau Parlement? Quels seront les votes de la pauvre Alsace-Lorraine? Seront-ils encore fidèles à la patrie perdue? En Autriche, le baron Haymerlé est mort. Qui va lui succéder? Le comte Andrassy va-t-il reprendre entre ses mains la politique extérieure de l'empire austro-hongrois? Au delà du détroit, M. Gladstone s'est fatigué de l'opposition que la ligue agraire et M. Parnell faisaient, avec tant de violence, à son *Land bill*. Il a ordonné d'emprisonner M. Parnell et plusieurs des secrétaires de la ligue; on s'est battu dans les rues de Dublin; on a même crié : « Vive la république irlandaise! » racontent avec une joie puérile certaines gazettes de Paris; et au manifeste par lequel M. Parnell et ses amis invitaient les fermiers à ne plus payer de loyer, le vice-roi d'Irlande a répondu par une proclamation qui déclare illicite et criminelle l'organisation de la ligue; plusieurs comtés ont été mis en état de siège. Les actes révolutionnaires de la ligue ont ému dans le clergé si patriotique de l'Irlande ceux mêmes qui l'avaient d'abord le plus favorisée : l'archevêque de Cashel, Mgr Croke, jadis partisan chaleureux de la ligue, a protesté solennellement contre la devise que les tribuns qu'elle a pris pour chefs lui ont dictée : « No rent! » Peut-être les bons conseils des évêques, aussi bien que les menaces de la force publique et les jugements équitables annoncés par le tribunal spécial que le *Land bill* a institué et qui commence à écouter les griefs des fermiers, apaiseront-ils un peu le trouble. Assurément, la nécessité de comprimer les révoltes de ce peuple frémissant entravera, si le mal s'aggrave, la liberté de l'Angleterre en Orient. Les commissaires du sultan ont quitté le Caire; le *con-*

dominium de la France et de l'Angleterre paraît momentanément régner en Égypte avec toutes ses garanties antérieures ; mais l'Angleterre veille avec jalousie sur cette proie qu'elle s'est réservée : il est toujours à craindre qu'elle ne s'en empare, dès la première occasion, en alléguant brutalement à la France qu'elle lui abandonne la Tunisie ; prenons-y garde. Quant à l'Italie, sa jalousie travaille de plus en plus à nous isoler et à nous nuire ; son consul a refusé de reconnaître à nos armes le droit d'occuper Tunis, en vertu du traité du 12 mai, et le roi s'en va chercher, presque mendier, à Vienne, une alliance qui puisse, en unissant l'Italie à l'Autriche, l'unir à l'Allemagne, pour le jour où elle pourra tourner contre notre Savoie et Nice l'activité de ses « irrédentistes, » la fureur de ses garibaldiens. En même temps les ministres de Humbert, aveuglés par leur haine de la papauté, laissent les révolutionnaires plus ou moins cosmopolites de leur Rome nouvelle redoubler d'audace autour du Vatican. Le 17 octobre, Léon XIII, dans une noble et touchante allocution qu'il adressait aux pèlerins italiens, disait avec raison : « Souvenez-vous qu'en Italie et à Rome il y a un parti qui menace de l'occupation de notre Palais apostolique lui-même, pour nous contraindre à une captivité plus dure ou à l'exil. » Le lendemain, il pouvait presque entendre du Vatican la clameur des révolutionnaires qui hurlaient dans les rues : « Mort au Pape ! » Et ces sectaires assaillaient à coups de pierres et de bâton les pèlerins qui sortaient de l'Académie de poésie et de musique. Le Pape est prêt, nous écrit-on, à demander à l'étranger l'hospitalité paisible que l'ingrate Italie lui dispute de plus en plus dans son asile du Vatican. C'est un avertissement que l'Italie commettra peut-être la faute de mépriser, mais auquel le monde catholique est attentif et auquel les puissances européennes ne sauraient rester indifférentes. La France n'a plus seulement à regarder ce qui se prépare au pied des Alpes ; si républicaine qu'elle est, il faut que, songeant à cette « grande clientèle » dont M. Gambetta a jadis parlé, elle regarde aussi ce qui se prépare sous les murs du Vatican : elle le doit politiquement, ne le dût-elle pas religieusement ; et elle le devra d'autant plus que M. de Bismarck achèvera de reconnaître et de réparer les erreurs de son Kulturkampf.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LES ACCIDENTS

DE CHEMINS DE FER

Chaque fois qu'un accident grave arrive sur un chemin de fer, l'opinion publique, naturellement émue, se livre aux appréciations les plus fantaisistes sur les causes de l'accident, sur les moyens qui auraient pu et dû être employés pour le prévenir, et enfin sur les responsabilités qui sont en jeu. Il semblerait qu'en pareil cas, la presse sérieuse devrait s'attacher à calmer les impressions souvent injustes du public, à l'éclairer autant qu'il est possible sur les conditions vraies du problème à résoudre, et surtout s'abstenir de jugements qui sont, l'expérience l'a prouvé, bien souvent démentis par des enquêtes, entourées de toutes les garanties d'impartialité et de capacité. C'est alors que les inventeurs viennent en foule apporter aux journaux les projets les plus empiriques; c'est alors qu'on voit demander avec énergie l'application immédiate de tel ou tel système appliqué depuis longtemps sur la ligne même où s'est produit l'accident, ou de tel autre moyen dont l'expérience a déjà démontré les défauts. Avant même de pouvoir connaître exactement les causes du malheur arrivé, on crie *haro* sur des hommes ou des organisations le plus souvent complètement hors de cause. On a pu voir, dans le même article de journal, à quatre lignes de distance, se produire, à propos d'un accident récent, deux énonciations qui s'excluent l'une l'autre : « Il n'y a ni discipline ni obéissance dans le personnel de cette compagnie »; et plus loin : « Il faut en finir avec les procédés par trop autoritaires de cette même compagnie. » On peut citer encore la proposition d'imposer une amende d'un million aux compagnies de chemins de fer pour chaque voyageur tué. Ceci est absolument aussi rationnel que si, un jour, le public lecteur, vexé de rencontrer des coquilles dans les journaux, disait : pour chaque coquille trouvée dans un journal, on arrachera une dent au rédacteur en chef. Ces choses-là ont un grave inconvénient, elles égarent l'opinion publique et rendent plus difficile encore la

tâche déjà bien délicate qui incombe aux hommes placés à la tête de grandes exploitations.

Chargé pendant près de vingt ans de la direction d'un des grands réseaux de l'Europe, je sais, par expérience, ce que sont les angoisses d'un directeur de chemin de fer, auquel arrive la première nouvelle d'un accident. J'ai eu ce bonheur inouï, peut-être, qu'en vingt années, cent millions de voyageurs ont été transportés sur ce réseau, sans qu'un seul ait été ni tué ni même blessé; mais c'est là une question de pure chance, comme dit le monde, car dans cet intervalle plusieurs accidents se sont produits, qui auraient pu avoir, pour les voyageurs des trains en cause, de terribles conséquences. Sachant par expérience ce que sont en pareil cas les jugements et les appréciations tant de la presse que du public, j'ai cru qu'il pourrait être intéressant, pour ceux qui veulent sérieusement se rendre compte et juger équitablement en dehors des passions du moment et des préventions de parti pris, de trouver un exposé sommaire de tous les faits, qui, à divers points de vue, se rattachent à cette question si grave des accidents de chemin de fer.

Le programme de cette étude peut être ainsi défini :

Nature et causes des accidents en tant que celles-ci peuvent être connues;

Nature et limites des responsabilités;

Moyens de raréfier les accidents, je ne dis pas de les supprimer; le croire possible n'est qu'une utopie.

NATURE ET CAUSES DES ACCIDENTS

Les accidents de chemins de fer peuvent, en raison de leur nature même, être classés *a priori* en deux catégories. La première comprend les accidents où un seul train est en cause; la seconde, ceux où deux trains concourent à former l'accident.

Dans la première, rentrent les déraillements et tous les accidents provenant d'une avarie ou d'un vice dans une partie quelconque du matériel roulant, sans même qu'un déraillement en soit le premier effet.

Il est quelquefois très difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer la cause d'un déraillement; les bris d'essieux, de ressorts, de bandages, les avaries de la voie constatées après l'accident, peuvent aussi bien en être la conséquence que la cause. On a vu des trains dérailler en pleine ligne droite sur une voie dont le parfait état avait été constaté quelques instants auparavant; et après l'accident, rien ne pouvait en indiquer la cause. Il se produit, dans ce développement énorme de forces vives, qui résulte du mouvement

à grande vitesse de masses très lourdes, des phénomènes que la science actuelle de la mécanique est impuissante à prévenir. Une machine locomotive est lancée sur un alignement droit ; elle prend un mouvement de lacet qui amène une déformation de la voie, et une partie du train déraille. Après l'accident, on ne découvre aucune avarie de matériel : ni essieu, ni bandage de cassé ; la voie est naturellement plus ou moins détruite, les rails sont arrachés, les traverses déplacées ; mais il est parfaitement constaté qu'immédiatement avant le passage du train la voie était parfaite. Quelle est la cause de l'accident et qui en est responsable?

Une autre fois, un essieu ou un bandage casse, et de là résulte un déraillement ou même un accident fatal à des voyageurs, sans que le train ait déraillé. On examine la pièce cassée ; rien à l'extérieur ne pouvait faire soupçonner un vice de fabrication ; dans la cassure, rien ne l'indique ; il est constaté que la pièce fautive sort d'une usine connue pour la bonté de ses produits ; la réception de la fourniture dont elle fait partie a été soumise aux épreuves règlementaires. Quelle est la cause de l'accident et qui en est responsable?

Si, au contraire, après un déraillement, on constate, au point où le fait s'est produit, l'existence de rails trop usés ou de traverses pourries ; si on constate le bris d'un bandage n'ayant plus l'épaisseur minimum règlementaire, alors il y a faute, et des responsabilités personnelles sont engagées : nous verrons plus loin à qui elles appartiennent. Mais des cas de ce genre sont, tout au moins sur les grands réseaux français, excessivement rares, et l'on peut dire que, dans la presque totalité des accidents de cette première catégorie, il n'y a de la faute de personne. C'est le fait de la foudre frappant des travailleurs en pleine campagne. C'est le fait du bâtiment coulé à fond pendant la tourmente. Quand les hommes ont fait tout ce qui dépend d'eux, à qui la faute?

Il en est tout autrement des accidents de la deuxième catégorie. Un train ne peut en rencontrer, ni en tamponner, ni en prendre un autre en écharpe, sans qu'une irrégularité dans le service n'en soit la cause, et ici, dans la presque totalité des cas, l'irrégularité est la conséquence d'une faute. Mais qui dit *presque toujours* ne dit pas *toujours*, et on aurait tort de trouver étrange qu'un accident grave, conséquence du contact intempestif de deux trains, pût se produire sans faute personnelle d'aucune part. On oublie trop souvent que les matières et les engins employés par l'industrie humaine ne sont pas parfaits. Un signal bien fait peut être modifié au moment critique par le bris d'un tendeur ; des signaux pétards peuvent être avariés et ne pas détoner ; enfin n'a-t-on pas vu des mécaniciens confondre les couleurs verte et rouge, par suite d'une imperfection

de l'œil que la science constate, mais ne peut prévoir *a priori*. Ce sont là des exceptions, il est vrai, mais elles sont possibles.

Les accidents de deuxième catégorie sont de diverses natures; examinons-les successivement :

Rencontre de deux trains marchant en sens contraire sur la même voie.

Il suffit d'un instant d'aberration chez un employé chargé d'expédier un train, pour amener un accident de ce genre; l'ordre fatal n'est pas donné, que le malheureux agent voit son erreur, mais trop tard. Il y a cependant un moyen non pas certain, mais très efficace, d'empêcher l'accident lorsque, entre le moment où la faute vient d'être commise et celui de la rencontre prévue, il reste un certain intervalle de temps : c'est l'emploi, sur toutes les lignes à simple voie, des signaux électriques à cloche qui fonctionnent depuis bien des années dans d'autres pays, et qui ne sont que depuis peu de temps partiellement appliqués en France. J'ai vu trois fois en quinze années des rencontres de trains lancés en sens inverse sur une voie unique prévenues par l'emploi de ces signaux.

Si, un jour, un accident de ce genre est annoncé, la voix publique s'empresse de condamner l'employé de service dans la station qu'un train a irrégulièrement dépassé, et cependant (je cite le fait, pour bien montrer qu'en matière d'accidents de chemin de fer, il faut toujours attendre pour juger) l'employé de service peut être parfaitement innocent. On a vu se produire le fait suivant : Sur une ligne à simple voie, un train de marchandises devait s'arrêter dans une petite station pour laisser passer un train venant en sens contraire. C'était pendant une sombre nuit d'hiver, l'employé de service était à son poste et l'aiguilleur aussi; le train de marchandises qui devait s'arrêter règlementairement a traversé la station avec sa pleine vitesse de marche comme un fantôme, et a disparu dans la nuit, sourd à tous les cris de l'employé. Le mécanicien, le chauffeur et le conducteur placé dans le fourgon d'avant, dormaient tous profondément. Le signal d'alarme est immédiatement donné par les signaux à cloche : le train attendu et qui était encore heureusement à une grande distance est arrêté; le train fautif, dont la vitesse s'était sensiblement ralentie faute de vapeur, l'est également, grâce à un garde, qui, voyant son signal d'arrêt non respecté, jette des pierres sur la machine et réveille le mécanicien. Le fait s'est produit, tel qu'il vient d'être décrit; sans le système de signaux employé sur la ligne, l'accident était inévitable, et que n'eût-on pas dit avant d'apprendre la vérité!

Tamponnement en pleine voie courante d'un train retardé ou en détresse par un train postérieur.

Un pareil accident ne peut être dû qu'à l'inobservation des règlements en vigueur par le personnel d'un des deux trains, ou encore par un agent chargé d'un service spécial de signaux.

La consigne est formelle : tout train retardé dans sa marche ou arrêté en pleine voie par une cause quelconque doit être couvert en arrière par des signaux indiquant au train qui le suit sur la même voie qu'il y a danger en avant, et lui imposant le devoir de ne marcher qu'avec une extrême prudence. Sur certaines grandes lignes très chargées, on a appliqué un système de signaux, dit « block-système », qui consiste à diviser la ligne entière en sections ou cantons de longueur déterminée, à chaque extrémité desquelles est placé un signal, qui est en communication électrique avec les deux signaux voisins en arrière et en avant. Jamais un train ne doit pénétrer dans une section avant que le train précédent n'en soit sorti à l'autre extrémité. Il est évident que si un pareil système fonctionne bien, toute rencontre devient impossible.

Mais si l'agent chargé de la manœuvre des disques ne remplit pas son devoir, si le mécanicien du second train ne respecte pas le signal, le tamponnement est presque inévitable. Il en est de même en l'absence du block-système, si le premier train n'est pas couvert ou si le deuxième passe outre aux signaux d'alarme.

Rencontre de trains sur une bifurcation.

Une bifurcation, c'est-à-dire le point où deux lignes de chemins de fer se réunissent en une seule, est un passage dangereux, parce qu'un train pourrait toujours, si les précautions nécessaires n'étaient prises, voir se dresser devant lui, sous la forme d'un autre train, un obstacle inattendu. On conçoit même le cas où deux trains circulant en sens inverses sur les deux voies d'une même ligne et se croisant à une bifurcation, peuvent tous deux être rencontrés par un troisième train venant d'une autre ligne : l'un des deux serait coupé et traversé, l'autre, pris en écharpe un peu plus loin ; il faudrait, il est vrai, que la première rencontre ne fît pas dérailler la machine du troisième train ; ce serait fort extraordinaire, mais ce n'est point impossible. Les mesures prises pour écarter les dangers de rencontre sont telles, que les accidents de bifurcation sont heureusement devenus fort rares : ceux qui se produisent sont la conséquence d'une violation des règlements qui interdisent formellement l'entrée d'un train dans le champ de la bifurcation sans que

les deux autres directions soient fermées. Si tout se fait régulièrement, pas d'accident possible. Mais..... un signal peut ne pas fonctionner au moment critique ou se déranger par une cause imprévue ; un homme peut ne pas exécuter sa consigne et ne pas faire ou mal faire un signal, un autre homme peut ne pas le voir, et alors tout est possible.

Tamponnement d'un train arrêté dans une station par un train en marche.

Un train entre dans une station ; il doit s'y arrêter, soit parce que son itinéraire lui impose là un arrêt simple, soit parce que, en vertu de l'itinéraire général, il doit être dépassé en ce point par un train de plus grande vitesse marchant dans le même sens. La voie principale sur laquelle il circule va être forcément occupée pendant un certain temps, soit que le train y reste, soit qu'il manœuvre pour se garer sur une voie de service, afin de laisser passer l'autre train. Pendant tout le temps que la voie principale est ainsi occupée, la station doit être fermée du côté où le train est arrivé, c'est-à-dire qu'un signal placé à une assez grande distance doit indiquer au train venant du même côté que l'accès dans l'enceinte de la gare lui est interdit et par conséquent lui prescrire l'arrêt.

La gare est alors couverte ; un train peut rester sans inquiétude au trottoir, il peut manœuvrer sans crainte de voir un autre train arriver à l'improviste et lui tomber dessus. Pour plus de précaution, un timbre, portant le nom de trembleuse, résonne incessamment aussi longtemps que le signal de distance est placé de façon à fermer la gare ; l'employé qui l'entend peut être tranquille ; si la sonnerie cesse avant que la voie principale soit bien libre, il y a danger. Si tout marche régulièrement pas d'accident possible.

Mais les organisations humaines ne sont jamais infaillibles. On a vu un disque ne pas fonctionner, et la communication électrique dérangée mettre cependant la trembleuse en mouvement ; on a vu des agents oublier de manœuvrer un signal de couverture et un autre agent ne pas remarquer le silence de la sonnerie ; on a vu les lanternes s'éteindre ; on a vu des mécaniciens passer devant un signal d'arrêt sans y faire la moindre attention ; on en a vu dépassant inconsciemment un signal dans des nuits de brouillard ou de tempête ; on a vu un train qui aurait dû, par surcroît de précaution, être arrêté, une première fois à 4 kilomètres d'une gare par un signal du block-système et une deuxième fois à 1400 mètres par un disque de distance, tomber comme la foudre sur un train qui se croyait parfaitement à l'abri.

Dans de pareilles circonstances, est-il permis à qui que ce soit, ayant la prétention d'être sérieux et équitable, de venir, une heure après un accident, en face de cadavres, soulever les plus mauvaises passions contre des hommes ou des administrations, sans rien savoir du tout des causes du malheur.

NATURES ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Cette question est sans doute bien difficile à résoudre, car les erreurs commises par ceux qui, chaque jour, se permettent de la trancher *a priori*, sont des plus nombreuses et des plus grossières. Il semble qu'en procédant avec une logique rigoureuse on éviterait bien des accusations qui, sans mauvaise intention sans doute, sont cependant toujours fâcheuses, ne fût-ce qu'au point de vue de l'équité.

Dans le service des chemins de fer, comme du reste dans tout travail pouvant, à un titre quelconque, entraîner un dommage pour des tiers, la responsabilité personnelle d'un agent, quel que soit le degré auquel il est placé dans la hiérarchie, commence au moment même où il cesse de remplir le devoir que sa position lui impose. Il s'agit donc, chaque fois que des responsabilités sont en jeu, de bien déterminer 1° les devoirs qui, dans le cas particulier, incombaient à chacun ; 2° quels sont les agents qui ont manqué à leurs devoirs. Ce principe posé, et personne ne peut le contester, nous allons en essayer l'application dans les cas d'accidents de chemins de fer et, pour rendre la démonstration plus claire, nous considérerons successivement des accidents de diverses natures. Mais avant, il convient peut-être, au risque d'allonger un peu cette étude, de dire au public, qui généralement l'ignore, quelle est en grandes lignes l'organisation du service de l'exploitation sur presque tous les réseaux importants des chemins de fer.

Un employé supérieur, directeur de l'exploitation, a sous ses ordres tout le personnel qui concourt à assurer le service. Le directeur de l'exploitation est le plus haut degré de l'échelle ; c'est à lui que s'arrête la responsabilité en matière d'accidents. Vouloir *a priori* faire remonter la responsabilité au delà du chef de l'exploitation, c'est-à-dire vouloir l'étendre soit au conseil d'administration, soit au directeur général, s'il y en a un, est contraire aux règles d'une saine logique. Théoriquement, la responsabilité de ces deux organes, conseil et directeur général, peut exister, et pour répondre à toutes les objections, nous mentionnerons plus loin ces éventualités : mais dans la pratique, elles ne se sont jamais réalisées.

Quant au directeur même de l'exploitation, chef du pouvoir exécutif, il est et doit être responsable, comme tous ses agents, dans la limite de ses devoirs.

Au-dessous du directeur fonctionnent trois chefs de service principaux. Le premier, chef du service de l'entretien, a pour mission d'entretenir la ligne en bon état, de telle sorte que les trains puissent circuler sans aucun danger appréciable. Le deuxième, chef du service du matériel et de la traction, a pour mission d'entretenir tout le matériel roulant en bon état de fonctionnement et d'assurer la traction des trains. Le troisième, chef de l'exploitation proprement dite, c'est-à-dire du service des stations et du mouvement des trains, a pour mission tout ce qui concerne la composition des trains et leur marche. Chacun de ces trois chefs de service a sous ses ordres un nombre d'employés de second rang, variant selon l'étendue du réseau. Chacun des agents de deuxième rang a également sous ses ordres un nombre plus considérable d'agents de troisième rang, et ainsi de suite jusqu'aux derniers rangs où se trouvent placés, par exemple, les cantonniers et poseurs pour le service de la voie, les mécaniciens et chauffeurs pour le service de la traction, les conducteurs, aiguilleurs, hommes d'équipe, etc., pour le service du mouvement.

Les devoirs du directeur de l'exploitation ne sont évidemment pas de vérifier par lui-même :

Si les rails et traverses sont en bon état sur tout le réseau ;

Si les mécaniciens et chauffeurs ont bien les connaissances pratiques nécessaires ;

Si toutes les pièces du matériel roulant sont chaque jour dans les conditions voulues ;

Si le personnel des stations et celui des trains connaissent bien les règlements ;

Si tous les appareils de signaux fonctionnent bien, etc., etc.

Son devoir est tout autre. En outre de la mission qui lui incombe, dans ce qu'on peut appeler le service extérieur, d'étudier et de satisfaire autant que possible les besoins du public, du commerce et de l'industrie, il doit, dans le service purement intérieur, travailler incessamment avec les chefs des diverses branches, étudier leurs rapports et leurs propositions, leur donner en temps utile les autorisations et les crédits nécessaires pour que la bonne exécution de toutes les parties du travail soit assurée ; il doit étudier les tarifs, les itinéraires et surtout les règlements qui, de près ou de loin, touchent à la sécurité des transports, et ordonner à chacun de prendre les mesures propres à en assurer l'exécution. Chacun des chefs de service sous ses ordres a la même tâche dans une sphère d'action

déjà plus limitée, et il peut ainsi aborder une couche de détails que le directeur ne peut atteindre, et ne doit pas même chercher à atteindre, dans l'intérêt d'une bonne administration. Puis, après les chefs de service, les organes de deuxième rang ont aussi chacun leurs attributions parfaitement déterminées. Il en est ainsi à tous les degrés jusqu'aux organes de l'avant-dernier rang, qui doivent en quelque sorte tout voir de leurs yeux dans une sphère d'activité proportionnée à leurs forces, et jusqu'à ceux de dernier rang qui, eux, doivent faire de leurs mains.

Du haut jusqu'au bas de l'échelle, le cercle d'attributions va en s'amoindrissant d'un rang à l'autre; chacun doit avoir l'autorité nécessaire pour remplir le devoir qui lui incombe et assume par contre la responsabilité de ses actes.

Et maintenant passons, au point de vue spécial des responsabilités, la revue des accidents possibles.

Un train déraille, c'est l'état de la voie qui en est évidemment la cause, car les traverses au point du déraillement sont pourries de façon que les rails ne tenaient plus. Qui est coupable? S'il est prouvé que le chef de l'entretien a demandé à temps au directeur le crédit nécessaire pour les achats de traverses et que le directeur a refusé le crédit, ordonnant de laisser les pièces mauvaises en service jusqu'à nouvel ordre, c'est lui le vrai coupable, et il l'est à un haut degré, parce que, soit par négligence, soit par un esprit d'économie des plus condamnables, il a exposé la vie des voyageurs. Si, au contraire, le directeur a fourni au chef du service de l'entretien tous les moyens d'entretenir la voie, le directeur, lui, est hors de cause.

Le même raisonnement s'applique au chef du service de l'entretien qui est ou n'est pas responsable, suivant qu'il a ou non rempli le devoir qui lui incombe en vertu de sa position; il est évident qu'un pareil agent, dans un réseau de deux, trois ou quatre mille kilomètres et plus, ne peut être tenu de vérifier par lui-même l'état des traverses sur tous les points des lignes.

L'ingénieur de section qui, lui, n'a que 60 ou 80 kilomètres à entretenir, a déjà des devoirs tout autres. Il doit savoir que sur tel ou tel point les traverses sont à changer. Il a dû faire approvisionner les matériaux nécessaires et donner des ordres précis. S'il ne l'a pas fait, il est responsable; s'il l'a fait, si, par exemple, il a ordonné qu'à telle date, tel travail d'entretien fût fait, et si le chef poseur ou tout autre agent de la voie sous ses ordres ne l'a pas fait, c'est sur ce dernier que pèse la responsabilité.

Un accident arrive par le bris d'un bandage, et l'on constate que cette pièce n'avait plus l'épaisseur règlementaire minimum; le cou-

pable est celui qui aura été la cause de la remise en service d'une pièce défectueuse. Si les règlements sont précis, s'ils ont bien été communiqués aux agents chargés de les appliquer, c'est l'employé des ateliers, chargé de surveiller la sortie et la remise en service des essieux montés, qui est coupable.

Rencontre de deux trains marchant en sens inverse sur la même voie.

Les responsabilités sont faciles à établir ; l'accident ne peut être que la conséquence d'une infraction à des règlements officiels précis et bien connus ; le coupable sera, ou l'employé qui a expédié un train irrégulièrement, ou celui qui n'aura pas donné l'ordre d'arrêter au passage le train devant attendre, ou l'agent qui n'aura pas fait le signal d'arrêt suivant l'ordre reçu, ou enfin le mécanicien qui n'aura pas respecté le signal. Hors de ceux-là personne ne peut avoir une responsabilité quelconque.

Tamponnement d'un train par un autre, soit en pleine voie, soit dans une station. — Rencontre de deux trains sur une bifurcation.

Tous les accidents de cette nature ont, comme le précédent, pour cause immédiate une infraction aux règlements ; le conducteur qui n'a pas couvert son train attardé, l'agent qui n'a pas fait le signal d'arrêt prescrit, le mécanicien qui n'a pas respecté un signal, sont évidemment les coupables ; sur eux retombe la responsabilité personnelle. Si un train vient en écraser un autre dans une gare, soit parce que le signal de couverture n'a pas été fait, soit parce qu'un mécanicien ne l'a pas respecté, vouloir *a priori* rendre responsables d'autres agents que ceux qui ont violé les règlements les plus formels, c'est un véritable non-sens, et la plus simple des comparaisons en sera la meilleure preuve. Dans un village dépourvu de médecin et de pharmacie, une famille entière est dangereusement malade par suite d'un empoisonnement, ou bien un accident grave est arrivé ; plusieurs personnes sont en danger de mort. Une dépêche télégraphique est immédiatement expédiée à une ville voisine pour demander les secours nécessaires. L'employé télégraphiste qui doit expédier la dépêche, ou bien celui qui la reçoit, la laisse sur la table ; le facteur, chargé de la porter à destination, la garde dans sa poche ; le retard a pour conséquence la mort de plusieurs personnes. Qui donc pensera un seul instant à rendre responsable le chef du service télégraphique dans le département, ou le ministre

des postes et télégraphes? Les deux faits sont cependant identiques. Si un navire a sombré en pleine mer à la suite d'un abordage, parce que l'officier de service n'a pas respecté le signal d'un autre bâtiment, qui donc criera haro sur le directeur de la compagnie de navigation à laquelle appartient le navire perdu?

Mais alors, va-t-on dire, en aucun cas les chefs ne peuvent avoir tort. Loin de nous la pensée de soutenir une pareille thèse; il peut y avoir des coupables dans les rangs élevés, mais cette culpabilité, excessivement rare, est tellement exceptionnelle, qu'avant de la proclamer, il convient d'attendre qu'elle soit établie par une enquête sévère, tandis que celle des agents qui ont, d'une façon incontestable, violé les règlements est de droit et ne peut être discutée.

Les employés supérieurs, le directeur de l'exploitation lui-même et, encore au-dessus, le conseil d'administration, peuvent être coupables, mais plus on monte dans les degrés de la hiérarchie et plus il est difficile non pas de prouver la faute, si elle a été commise, mais de la commettre en réalité. Considérons un accident des plus graves en général, le tamponnement ou la prise en écharpe d'un train par un autre, soit dans une gare, soit dans une bifurcation. L'accident a eu pour cause immédiate, comme il est dit plus haut, une violation des règlements; le second train n'a pas été arrêté par un signal comme il aurait dû l'être. L'agent qui devait faire et n'a pas fait le signal est coupable. L'employé de la station peut l'être aussi, voilà le premier degré épuisé sans conteste, mais au-dessus?

Eh bien, s'il est établi par une enquête :

Que la distribution du service dans la gare est mal faite et que l'agent préposé à la manœuvre du signal ne pouvait y suffire ;

Que le chef de gare, ayant un personnel insuffisant, a vainement demandé à son chef de service du personnel supplémentaire;

Que l'itinéraire des trains a été fait imprudemment de telle sorte que, par suite de retards fréquents et presque inévitables du premier train, l'arrêt du second par le signal, arrêt qui doit toujours être une exception, est très souvent devenu nécessaire;

Que le directeur de l'exploitation a refusé sans motifs valables d'appliquer dans son service des systèmes de freins ou de signaux reconnus par un emploi régulier sur d'autres lignes comme très avantageux pour la sécurité des trains;

Que le directeur de l'exploitation, convaincu de l'insuffisance de la ligne en présence d'un mouvement énorme, a vainement demandé au conseil d'administration par des rapports formels l'établissement de voies supplémentaires exigeant une forte dépense et que le conseil a refusé ou ajourné trop longtemps son approbation, etc.

Dans tous ces cas et dans bien d'autres analogues, une grave

responsabilité peut atteindre le chef de la gare, le chef du service du mouvement, le directeur de l'exploitation et le conseil lui-même.

Mais il y a des culpabilités et des responsabilités de diverses natures. Il y a des devoirs dont la violation entraîne une responsabilité devant la loi pénale ; il y en a d'autres dont la violation, sans conduire le coupable devant les tribunaux, n'en fait pas moins peser sur sa tête une responsabilité peut-être plus lourde encore.

Lorsqu'un grave accident de chemin de fer arrive, le premier cri du public et, je le dis à regret, de la presse en général, accuse presque toujours la compagnie malheureuse de n'avoir pas pris les mesures qui auraient pu l'empêcher, et cela par un âpre désir d'économie. Je n'hésite pas à dire très haut : Rien n'est plus faux. Je n'ai pas mission de défendre les grandes compagnies françaises qui, d'ailleurs, n'en ont pas besoin. Je dirai tout à l'heure, avec la même franchise, en quoi leur administration me paraît pécher, mais il convient, si on veut être sérieux, de mettre fin à ces tirades perpétuelles qui représentent le personnel des chemins de fer et le public voyageur comme les victimes de l'avarice des compagnies. Toutes les améliorations ne peuvent pas toujours être réalisées aussi vite qu'il serait désirable, aussi vite que le public le croit possible. Une section de ligne est-elle trop chargée par suite d'un développement imprévu de trafic aux abords d'une grande ville, le directeur de l'exploitation est toujours le premier à réclamer l'établissement de voies nouvelles ; mais quelles formalités, quels délais n'est-on pas forcé de subir avant d'arriver à l'exécution ! Combien d'essais et d'épreuves ne faut-il pas faire avant d'adopter un nouveau système de freins ou de signaux ! Combien de systèmes n'a-t-on pas essayés à grands frais qui, au premier abord, paraissaient parfaits et que l'expérience a démontrés nuisibles ! Un itinéraire de trains est signalé comme pouvant être dangereux par suite du retard fréquent qui se produit dans telle ou telle station, le changement est décidé en principe ; mais d'abord rien ne peut se faire sans l'autorisation officielle ; puis on recule devant les réclamations probables du public. On multiplie les précautions, en attendant avec impatience le moment où des voies nouvelles pourront être ouvertes ; et si, dans l'intervalle, un accident se produit parce qu'un homme aura brutalement violé sa consigne, immédiatement le public condamne sans rien savoir des circonstances de la cause. Il faut connaître bien peu l'esprit qui anime les directeurs du service si lourd de l'exploitation, pour les croire capables de sacrifier avec un cœur léger la sécurité des voyageurs, leur propre réputation et leur carrière tout entière, tout cela pour économiser, au profit des actionnaires, qui, généralement, ne leur en savent aucun gré, des

sommes souvent bien inférieures aux frais énormes qui résultent des accidents. Je ne crois pas que jamais un directeur d'exploitation ait reculé devant une dépense ayant pour objet d'assurer la sécurité des voyageurs, et je ne crois pas qu'on puisse citer un seul cas où un directeur se soit vu refuser par un conseil d'administration un crédit demandé au nom de la sécurité publique.

On oublie trop le développement énorme et imprévu qu'a pris depuis quelque temps le mouvement des transports sur certaines lignes françaises. De nouvelles voies sont devenues et ont été reconnues nécessaires : il faut le temps de les exécuter. Les études, les autorisations, les expropriations, tout cela n'est pas l'ouvrage d'une année, il s'en faut.

Nous avons en France deux manies contraires : nous aimons à nous croire sur trop de points à la tête des peuples, et nous sommes convaincus que l'Europe nous envie beaucoup de choses qu'elle laisse volontiers chez nous sans aucune jalousie; et d'un autre côté, nous sommes toujours prêts à nous déprécier nous-mêmes. Quelques accidents graves de chemins de fer se sont produits en peu de temps. Aussitôt de crier que sur les chemins de fer français, on ne peut plus voyager sans avoir tout à craindre, tandis que dans les autres pays tout est pour le mieux. Quelques chiffres peuvent ici servir de leçon. Dans la période décennale de 1859 à 1869, on comptait un voyageur tué :

En France.	sur 13,323,014	voyageurs.
En Belgique.	sur 13,000,033	—
En Angleterre.	sur 15,229,073	—

Les chemins de fer français étaient, en ce qui concerne cette lugubre besogne, à peu près sur le même pied que les chemins belges et un peu au-dessous des chemins anglais. Dans la période septennale de 1872 à 1879, nous trouvons un voyageur tué :

En France.	sur 27,879,000	voyageurs.
En Belgique.	sur 25,289,421	—
En Angleterre.	sur 13,423,000	—

Il y a progrès absolu et progrès relatif. La proportion n'est plus que de la moitié de ce qu'elle était précédemment; les chemins français ont pris l'avance sur les chemins belges et ils sont infiniment supérieurs aux chemins anglais.

En résumé, des considérations précédentes il résulte que, sauf des cas tout à fait exceptionnels, dans tout accident provenant du contact de deux trains, il y a une faute grossière commise contre des règlements formels et précis; il y a un ou deux coupables de fait

qui sont immédiatement responsables devant la loi, car ils n'ont pas fait ce qu'ils devaient et pouvaient faire.

Il peut y avoir en outre d'autres culpabilités qui, sans entraîner une fois sur mille peut-être une responsabilité personnelle effective, exposent néanmoins les auteurs à une responsabilité morale d'autant plus grave que leur rang dans l'échelle sociale est plus élevé; mais les cas de ce genre sont excessivement rares. Il est donc souverainement injuste d'accuser et de condamner, comme le public le fait, avant que la vérité ne soit clairement établie.

DES MOYENS A EMPLOYER POUR RARÉFIER LES ACCIDENTS

Aussi longtemps que les chemins de fer se serviront d'objets matériels et emploieront des hommes, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il y aura des chemins de fer, il y aura des accidents, ni la matière ni les hommes n'étant parfaits. Mais il est certain que les accidents doivent aller en se raréfiant à mesure que les organes matériels se perfectionnent et que les hommes eux-mêmes accomplissent mieux leur travail.

Les moyens à mettre en œuvre dans ce but sont donc de deux ordres différents, suivant qu'ils se rapportent aux objets matériels en usage ou aux hommes chargés de s'en servir.

Il est certain que les essieux, les bandages, les pièces de machine, les machines elles-mêmes et tout le matériel des chemins de fer sont infiniment supérieurs à ce qu'ils étaient il y a quelques années. C'est déjà là une cause de plus grande sécurité, et les accidents dus uniquement à un vice de matériel deviennent de plus en plus rares.

Les freins et les signaux, ces deux organes, si importants au point de vue de la sécurité, ont fait et font chaque jour des progrès; il est à croire que le développement incessant de l'application des forces électriques apportera un concours très efficace à l'exploitation des chemins de fer. Mais, en attendant mieux en matière de signaux, je n'hésite pas à dire que, sur toutes les lignes à simple voie du réseau français, les signaux à cloches devraient être immédiatement appliqués. C'est une dépense minime en elle-même et, fût-elle beaucoup plus forte, il n'y aurait pas lieu d'y regarder en présence des avantages de toute sorte qu'apporte avec lui l'emploi de ces signaux déjà éprouvés par une longue expérience. Si l'on posait la question aux ingénieurs allemands, il n'y en aurait probablement pas un sur cent qui consentît à exploiter une voie unique, un peu chargée, sans signaux à cloches. Ce système fonctionne déjà

depuis quelque temps sur une partie des lignes françaises; il devrait être immédiatement appliqué partout.

Le public croit généralement que plus les signaux sont multipliés et plus il y a de sécurité pour les trains; c'est une erreur. Deux précautions valent mieux qu'une et, pour arrêter un train qui irait sans cela en broyer un autre, des signaux multipliés ont évidemment leur raison d'être; mais il ne faut pas oublier que sur les chemins de fer la régularité doit être la règle, et une règle qu'il faut observer à tout prix. Toute irrégularité est un danger, et le danger seul doit donner lieu à un signal. Si le mécanicien sait que tout signal annonce un danger, il y fera attention : s'il en voit à chaque instant, il en oubliera l'importance.

En matière de freins, la découverte des freins à air raréfié ou comprimé a été un grand progrès. Plusieurs lignes ont déjà adopté l'un ou l'autre; sans doute ce n'est pas encore la perfection, il s'en faut; mais si on veut attendre la perfection pour faire quelque chose de nouveau, on ne fera jamais rien, et mieux vaut pour une compagnie qui en a les moyens appliquer de suite, fût-ce partiellement, un engin déjà expérimenté et reconnu relativement bon que d'attendre trop longtemps le résultat de nouvelles expériences.

Il circule dans le public, en matière de freins de chemins de fer, une opinion de laquelle il convient de dire un mot. Le public en général croit que si, par un moyen quelconque, par l'emploi d'un frein d'une puissance énorme, on arrivait à pouvoir arrêter un train instantanément, sur place, il n'y aurait plus d'accident. L'arrêt lui-même effectué dans ces conditions constituerait un véritable accident : matériel et voyageurs seraient certainement fort avariés; si un train lancé à grande vitesse pouvait, suivant une expression populaire, être subitement cloué sur les rails, on verrait les essieux emportant leurs roues se séparer de leurs voitures et se réunir à l'avant du train, les caisses des véhicules tomber sur le sol et s'y briser, les voyageurs projetés avec une violence extrême dans le sens de la marche, ceux assis au fond venant assommer ceux placés en face, au rebours, etc., etc., etc.

Il faut des freins puissants pour pouvoir arrêter ou ralentir un train sur une courte distance, lorsque le mécanicien voit devant lui un obstacle imprévu, mais il ne faut pas de frein pouvant clouer un train sur les rails.

La capacité de transport d'un chemin de fer à simple voie est très limitée; celle d'un chemin à double voie est très considérable, mais elle n'est point illimitée, il s'en faut; et le jour où, par suite de la progression du mouvement, le nombre des trains circulant sur une section a atteint le chiffre maximum que les conditions de sécurité

peuvent permettre, il ne faut pas chercher à accroître encore la somme des transports effectués en rapprochant les trains et multipliant les précautions ; cela ne sert qu'à amener des accidents ; il faut construire des voies parallèles, et on ne devrait pas attendre pour cela que la capacité maximum de mouvement soit atteinte ; mieux vaut perdre pendant quelques années les intérêts du capital ainsi employé, que d'être plus tard forcé par les besoins du trafic à accepter des itinéraires qui constituent un danger permanent.

100 et même 200 millions seraient ainsi dépensés, que la charge correspondante pour les compagnies serait à peine sensible. Il est bien certain, et tout homme sérieux ne peut en douter, il est bien certain que le conseil d'une grande compagnie française auquel on viendrait dire avec un droit d'infaillibilité : Dans deux ans telle section de ligne sera trop chargée et la circulation y sera en danger constant, n'hésiterait pas un instant à ordonner la construction d'une ligne parallèle. Mais qu'arrive-t-il dans la pratique? Le trafic monte deux ans, trois ans de suite, on voit le moment critique approcher, on décide en principe la construction de voies nouvelles pour décharger les sections trop fréquentées ; puis le trafic diminue, ce qui n'a rien d'extraordinaire après une période de fort développement ; alors on attend encore dans le désir légitime d'éviter des dépenses inutiles, et quand la progression recommence, on est exposé aux plus graves embarras.

Les lois du développement économique des grands centres de population sont formelles : le mouvement peut être soumis à des saccades, subir des reculs momentanés, mais la moyenne d'une période de quelques années accuse toujours une progression. Il conviendrait donc d'établir la statistique des sections les plus chargées, et de calculer dès aujourd'hui leur mouvement probable dans un an, dans deux ans et dans trois ans, en supposant une progression annuelle du trafic, égale à celle de la période triennale précédente. Toutes les lignes dont le mouvement futur ainsi calculé devrait atteindre, après deux ou trois ans, ce que j'appellerai le maximum de sécurité, seraient dès aujourd'hui déclarées *insuffisantes*, et les mesures nécessaires seraient prises pour les alléger, soit en doublant leurs voies, soit en construisant d'autres lignes parallèles. En agissant ainsi, on pourrait quelquefois avoir à regretter une dépense momentanément inutile ; mais la compagnie et l'État lui-même, s'il le faut, en vertu des traités de garantie, peuvent parfaitement supporter cette charge. Il y a, par exemple, dans un rayon de 50 kilomètres autour de Paris, des sections évidemment surchargées et sur lesquelles la sécurité des trains est soumise à trop d'éventualités. S'il faut construire 150 ou 200 kilomètres de

voies nouvelles, que l'on consacre à ce travail 200 millions, la vie des voyageurs vaut bien cela. La loi défend avec raison de surcharger au delà du chiffre raisonnablement fixé les soupapes des chaudières à vapeur; il doit en être absolument de même dans le cas qui nous occupe.

La détermination du maximum de sécurité n'est pas difficile; c'est une étude spéciale à faire pour chaque section soumise à ce contrôle, étude dans laquelle il faut tenir compte des natures et des vitesses des trains, comme aussi de toutes les circonstances qui peuvent exercer une influence sur le trafic futur de la ligne. Mais, dans l'état actuel de l'industrie des chemins de fer, il faut, par exemple, proscrire sans hésitation les itinéraires tellement chargés, qu'un très faible retard subi par un train de voyageurs met forcément la marche d'un train de très grande vitesse qui le suit à la merci d'un signal.

Les questions qui touchent au personnel des chemins de fer sont des plus délicates. Quelques-unes des idées qui vont être énoncées sont très probablement en contradiction avec des opinions très répandues dans le public; je crois, malgré cela, pouvoir les considérer comme plus pratiques que certaines théories à la mode aujourd'hui : il est de mode, en effet, de déclamer contre le despotisme des directeurs de chemins de fer vis-à-vis du personnel; on a proposé et on propose encore, dit-on, des projets de loi ayant pour but de régler les relations entre le personnel des mécaniciens et des conducteurs et les compagnies. Le point de vue auquel on se place est, à mon avis, erroné; il y a quelque chose à faire, mais tout autre que ce que l'on veut faire.

Le personnel employé sur les chemins de fer peut être, au point de vue spécial de cette étude, divisé en deux catégories. L'une, la seule dont il y ait lieu de s'occuper ici, comprend tous les agents dont le service touche à la sécurité de la circulation, mécaniciens, conducteurs, aiguilleurs, les hommes chargés des signaux, enfin les employés des gares attachés à un titre quelconque au service du mouvement des trains.

Ce personnel-là, entre les mains duquel repose la sécurité des centaines de millions de voyageurs qui circulent annuellement sur les chemins de fer français, doit être soumis à une discipline d'acier, et d'acier trempé. Pour tout ce qui touche à la sécurité des trains, le service des chemins de fer doit être assimilé au service à bord d'un navire; la régularité absolue, permanente, qui est la condition *sine qua non* de la sécurité, ne peut s'obtenir que d'hommes sachant bien qu'une faute ne sera pas pardonnée. Tout agent qui commet une infraction aux règlements de sécurité devrait être immédiate-

ment ou renvoyé, ou placé dans un autre service, même, bien entendu, si la faute n'a pas eu de conséquence. C'est un devoir vis-à-vis du public. Une aiguille est mal faite, un signal n'est pas fait, ou n'est pas respecté, une gare n'est pas couverte en temps utile ; il n'y a pas eu d'accident; pour une cause ou pour une autre, il a pu être évité ; les voyageurs du train en danger ne s'en sont pas même aperçus : l'agent coupable doit être éloigné. Il ne l'est pas ; huit ou dix jours après, il retombe dans la même faute ; un accident arrive, et l'enquête démontre que l'agent fautif était dans le cas de récidive : n'y a-t-il pas là une responsabilité supérieure engagée?

On dira que c'est de la barbarie et du despotisme de punir aussi sévèrement un homme qui s'est trompé, lorsque son erreur n'a pas eu de conséquence fatale ; c'est là une théorie fausse : on oublie trop les millions de voyageurs exposés à des accidents terribles par les fautes possibles de quelques milliers d'hommes. Nul n'est forcé d'entrer dans ce service spécial : ceux qui y entrent doivent en connaître et en accepter les conditions. Et d'ailleurs, j'ai hâte de le dire, ce personnel-là devrait être rémunéré tout autrement que le personnel dont le travail n'a qu'un intérêt d'ordre pécuniaire : l'homme chargé de manœuvrer une aiguille ou un signal devrait être payé beaucoup plus que l'homme chargé de manipuler des marchandises ou des wagons.

Le salaire du personnel des chemins de fer a-t-il suivi, dans les grands centres de population surtout, la progression qui s'est réalisée dans toutes les autres branches de l'industrie? Les hommes qui, dans les grandes gares, sont chargés d'un travail intéressant, à un titre quelconque, la sécurité du public voyageur ont-ils un salaire répondant à celui que les ouvriers habiles trouvent dans la ville voisine? Sans doute on trouve toujours des aiguilleurs, des hommes pouvant manœuvrer un signal au prix qui est payé aujourd'hui; mais je crois que ces hommes-là et tous ceux dont le travail intéresse la sécurité devraient être considérés comme des ouvriers d'élite, comme des spécialistes, et être traités en conséquence. On arriverait bien vite ainsi à constituer pour ces postes si importants un personnel qui serait d'autant plus exact et dévoué à ses devoirs, qu'il serait certain de perdre par une seule faute des avantages exceptionnels. Il faudrait pour ce personnel un recrutement analogue à celui de la gendarmerie.

Les mêmes principes doivent s'appliquer à tout le personnel des employés attachés au service du mouvement : discipline impitoyable, mais avantages spéciaux, une indemnité supplémentaire attaché au poste lui-même.

La première condition de la sécurité, c'est la régularité dans le

service; pour atteindre cette régularité, il faut au directeur un personnel choisi, dont il soit absolument le maître. En est-il toujours ainsi? Combien d'influences étrangères ne viennent-elles pas s'interposer là où elles devraient s'abstenir! La recommandation d'un tiers est parfaitement justifiée lorsqu'il s'agit d'un début. Les hommes qui ont sous leurs ordres un personnel considérable, dans lequel de nouvelles recrues sont incessamment nécessaires, doivent évidemment accueillir avec empressement les recommandations données par des hommes méritant confiance; mais cette influence ne doit s'exercer que pour l'admission. Une fois le nouveau soldat dans les rangs, qui donc, en dehors de ses chefs réguliers, peut savoir ce que vaut l'homme et ce qu'il mérite? Et cependant combien d'influences ne viennent-elles pas gêner la marche du service, réclamant à chaque heure la levée d'une punition, un déplacement, un avancement. Bien des irrégularités, bien des accidents sont de la faute d'agents qui souvent n'ont été maintenus en fonction que grâce à des recommandations puissantes.

L'autorité du directeur de l'exploitation sur le personnel doit être exclusive de toute autre. La théorie, émise dans je ne sais quel journal, d'après laquelle les administrateurs d'une compagnie devraient inspecter le personnel ne mérite pas la discussion : le jour où ce système serait appliqué, il vaudrait mieux pour les voyageurs voir rétablir les anciennes messageries. Les membres du conseil d'administration ont de tout autres devoirs; les compagnies françaises ont beaucoup fait dans l'intérêt de leur personnel, et ce n'est que justice : mais n'y a-t-il pas encore beaucoup à faire? Les caisses de retraite créées par les grandes compagnies françaises donnent-elles au personnel tous les avantages désirables? Dans d'autres sociétés, on est arrivé, pour ce qui concerne les pensions dont jouissent les agents eux-mêmes, leurs veuves et leurs enfants, à des résultats plus en rapport avec les conditions d'existence actuelles. Entre autres institutions qui fonctionnent ailleurs, qu'il me soit permis de citer une caisse d'assurance obligatoire pour tout le personnel des trains, évidemment le plus exposé : les résultats acquis sont des plus intéressants.

L'examen de ces questions sortirait de la compétence de cette étude; j'essayerai d'y revenir un jour, car il y a peut-être là quelque chose d'utile.

E. Bontoux.

LE LENDEMAIN D'UNE RÉVOLUTION

IV. LE MINISTÈRE LAFFITTE (*suite*)[1]

(2 Novembre 1830 — 13 Mars 1831)

I

Pendant que M. Laffitte se montrait si faible en face du désordre intérieur, le péril extérieur, né de la crise de Juillet, s'étendait et s'aggravait encore. Une sorte de fatalité malfaisante semblait précipiter les événements les plus propres à exciter les alarmes défiantes des puissances étrangères et les téméraires ardeurs des patriotes français. Sur les points les plus opposés de l'Europe, se soulevaient à la fois des questions, dont une seule eût suffi, même à une époque moins troublée, pour mettre en jeu la paix du monde. Ce n'était plus seulement la Belgique qui s'enflammait aux étincelles parties de Paris. L'Italie entière s'agitait de Turin à Naples : partout des conspirations, des menaces et des tentatives de révolte; bientôt une insurrection plus étendue éclatait dans les duchés et les légations; maîtresse de Modène, de Parme, de Bologne, d'Ancône, de Pérouse, elle appelait la Lombardie aux armes contre l'Autrichien. A l'autre extrémité de l'Europe, dans la nuit du 29 novembre 1830, Varsovie brisait ses fers : tout le royaume de Pologne suivait son exemple, et, entre l'opprimé et l'oppresseur, s'engageait cette lutte tragique, où à tant d'héroïsme devait se mêler si peu de prudence politique, au plus pur des patriotismes bien des ferments révolutionnaires. De la France paraissait toujours être parti le signal; vers la France se tournaient tous les peuples en armes. C'étaient son nom, son exemple, ses idées, son secours qu'ils invoquaient, et de même que les Bruxellois avaient

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 septembre, et 25 octobre 1881.

pris leurs fusils au cri de : « Imitons les Parisiens », on lisait dans les proclamations adressées aux Milanais : « Citoyens de la Lombardie, faites comme la France! » Le président du gouvernement révolutionnaire de Bologne disait que « la postérité placerait les trois journées de Juillet à côté des six jours de la création. »

Que serait-il arrivé, si, pour se guider au milieu de telles difficultés et échapper à de tels périls, on n'avait eu alors que l'indolence complaisante et présomptueuse de M. Laffitte et sa tactique de « laisser-aller »? Mais le roi était là, vigilant, résolu à persister dans la politique extérieure qu'il avait proclamée et pratiquée dès le premier jour, profitant même de l'insouciante légèreté du premier ministre pour mettre de plus en plus la main sur cette partie du gouvernement. Il avait pu ainsi, au bout de peu de jours, faire passer sans bruit le général Sébastiani au ministère des affaires étrangères. En pareille matière, il n'avait aucune confiance dans les autres ministres et les tenait le plus possible à l'écart. Ceux-ci d'ailleurs semblaient reconnaître leur incompétence. Y avait-il, à la Chambre, sur les questions diplomatiques, quelqu'un de ces grands débats, alors si fréquents et si passionnants, la lutte s'engageait-elle entre les orateurs ouvertement pacifiques du parti conservateur, M. Guizot ou M. Dupin, et les rhéteurs belliqueux de la gauche, les membres du cabinet n'étaient le plus souvent que les spectateurs assez effacés de ces émouvantes batailles; le général Sébastiani peu éloquent, assez gêné d'ailleurs par sa position, intervenait rarement. Parfois même, de graves décisions, prises par le roi avec le seul concours du ministre des affaires étrangères ou de M. de Talleyrand, étaient volontairement célées au président du conseil dont on redoutait tout au moins la faiblesse et l'indiscrétion. Les chancelleries étrangères étaient au courant de cette situation ; en certains cas, elles envoyaient à leurs ambassadeurs à Paris double dépêche, l'une ostensible, l'autre uniquement destinée au roi et au général Sébastiani [1]. Que ces procédés fussent d'une grande correction constitutionnelle, nul ne saurait le prétendre. Mais le péril ne les justifiait-il pas?

Dans les affaires belges, le roi s'efforça de maintenir la politique dont les grandes lignes avaient été arrêtées, dès le début, avec une précision si clairvoyante : empêcher la reconstitution du royaume des Pays-Bas ; défendre, dans l'indépendance de la Belgique, les droits d'un peuple ami et un intérêt français de premier ordre; mais, afin d'éviter l'isolement de la France et la coalition de l'Europe, obtenir le concours de l'Angleterre, en lui donnant de notre

[1] *Geschichte Frankreichs* (1830-1870), par Hillebrand, t. Ier, p. 204.

désintéressement les garanties qu'elle exigeait; rassurer enfin les monarchies qu'eût effarouchées une procédure révolutionnaire, en remettant la solution de la question à l'aréopage diplomatique de la conférence de Londres. M. de Talleyrand qui avait été le principal inspirateur de cette politique sage et nécessaire, avait, comme ambassadeur de France en Angleterre, une part prépondérante dans son exécution. Sans presque aucun rapport avec les ministres dont les idées et surtout l'entourage lui étaient suspects, il correspondait avec le roi par l'entremise de Mme Adélaïde, agissait même parfois de son chef et sous sa propre responsabilité. « Je n'en parle pas à Paris, écrivait-il un jour à Mme de Dino, parce qu'on me donnerait des instructions et que je veux agir sans en avoir. » L'ancien ministre du Directoire et de Napoléon, l'ancien plénipotentiaire de Louis XVIII au congrès de Vienne, semblait trouver avantage, dans les négociations, à se dégager d'un gouvernement encore précaire, mobile, entaché de révolution, et à ne parler qu'en son nom personnel, au nom de l'autorité qu'il s'était acquise en servant les régimes précédents [1]. Dans sa manière d'être, dans ses façons de grand seigneur, dans cette aisance de conversation et cette tournure d'esprit qui étaient demeurés chez lui, à travers tant de déguisements divers, la marque ineffaçable d'un gentilhomme du dix-huitième siècle, jusque dans le luxe de sa maison et la recherche de sa table, tout semblait destiné à corriger et pour ainsi parler à désavouer la physionomie trop démocratique de la monarchie qui l'avait envoyé [2]. « Je n'apporte pas ici la voix de la France diplomatique, disait-il en ouvrant les délibérations de la conférence

[1] Dès l'origine, M. Talleyrand avait pris, auprès du gouvernement nouveau, cette attitude de protecteur quelque peu indépendant. Pendant les journées de Juillet, envoyant un agent officieux à M. de Metternich, il faisait dire au chancelier autrichien : « Nous deux réunis, nous maintiendrons la paix contre les anarchistes en France et contre les perturbateurs à l'étranger. Vous lui direz de ma part que je me porte personnellement garant envers lui des intentions toutes pacifiques du duc d'Orléans et de la nouvelle monarchie qui se prépare. » (*Mémoires* de M. de Klindworth, *Revue de France* du 1er septembre 1880.)

[2] Un article du *Morning-Post,* publié à la mort de Talleyrand, rapporte qu'à son arrivée à Londres, ce diplomate, qui avait été fort heureux de quitter Paris, « donnait ses audiences à ses compatriotes, dans son salon d'*Hanover Square,* avec un chapeau rond sur la tête, au devant duquel figurait une cocarde tricolore de six pouces carrés, tandis que se prélassaient, étendus tout au long sur les sophas, trois jeunes sans-culottes de Juillet qu'il avait amenés avec lui, pour se donner un air de républicanisme. » Le tableau semble tout au moins un peu chargé. Il est certain, en tout cas, que cette mascarade dura peu, que le chapeau fut promptement mis de côté et les jeunes échantillons de républicains réexpédiés à Paris.

de Londres; il n'y a plus de France diplomatique. Je ne suis qu'un homme de quelque expérience qui vient s'asseoir près de vieux amis, pour causer d'affaires générales. » Ainsi que l'a justement remarqué M. Guizot, ce monde de la diplomatie internationale, à cette époque encore, formait une société distincte dans la grande société européenne : sorte de haute franc-maçonnerie dont les membres avaient vécu ensemble dans les diverses capitales, et, pour avoir représenté des politiques opposées et variables, n'avaient jamais rompu leurs relations personnelles. M. de Talleyrand y tenait le premier rang : d'ailleurs, plus qu'aucun autre des plénipotentiaires de la conférence, il était en ce moment la *great attraction* des salons de Londres, et les témoignages anglais sont unanimes à constater la curiosité déférente et charmée dont il était l'objet [1].

Le 15 novembre 1830, peu de jours après l'avènement de M. Laffitte, les tories avaient dû céder le ministère aux whigs. Il semblait qu'un tel changement ne pût que nous être favorable dans la question belge. L'alliance française n'était-elle pas depuis longtemps une tradition des whigs, et ceux-ci pouvaient-ils songer à la répudier, au moment où le mouvement libéral qui venait de les porter au pouvoir, était dû en grande partie à l'influence de la révolution de Juillet? Seulement, le nouveau chef du *Foreign Office* se trouvait être un homme d'un esprit sagace, actif, vigoureux, mais âpre, passionné, poussant à ce point l'arrogance, la jalousie, l'égoïsme du patriotisme anglais, qu'il en devenait l'ennemi de la France et surtout de la monarchie de 1830 : on a nommé lord Palmerston. Sans doute, à cette époque, son animosité était moins vive et surtout plus voilée qu'elle ne le sera plus tard. Ostensiblement même, il paraissait rechercher, avec le cabinet de Paris, l'entente qui était dans le désir de ses collègues. Le principe de « non-intervention » avait été l'un des principaux articles de son programme. Cependant il était visible que, tout en se résignant à la dislocation du royaume des Pays-Bas, sa principale préoccupation était que la France n'en tirât pas trop d'avantage. Il déclarait bien haut qu'elle ne devait rien y gagner, fût-ce « un champ de choux ». Les hommes de 1830 s'imaginaient alors, avec une naïveté toute française, que les nations libérales les aideraient, pour le seul amour et la plus grande gloire du libéralisme, et que l'Angleterre, surtout l'Angleterre des whigs, devait s'intéresser au succès du nouveau Guillaume III. Il faut voir de quel ton lord Palmerston rabroue ces illusions : « Les Français,

[1] Dans l'article du *Morning-Post*, cité plus haut, on disait de M. de Talleyrand, en rappelant l'époque de son ambassade à Londres : « Il avait ici tout le monde à ses pieds; toute la noblesse d'Angleterre recherchait sa société avec ardeur; les diplomates de tous pays pliaient devant lui. »

écrivait-il à un de ses amis, viennent continuellement à nous avec cet argument : Voyez donc toutes nos difficultés et comme on nous presse de tous côtés. — Eh ! pourquoi est-ce que nous désirerions vous maintenir [1] ? » Au moindre de nos mouvements dans cette affaire belge, il croyait toujours voir reparaître les « usurpations françaises », le « vieil et détestable esprit d'agression », ce qu'il appelait « le pied fourchu sous un nouveau déguisement [2]. » Et d'après les précautions soupçonneuses, souvent injurieuses, qu'il prenait dans ses négociations, on eût dit qu'il traitait avec les pires des ambitieux et des fourbes.

Plus que jamais donc, il nous fallait, pour maintenir l'entente avec l'Angleterre, renoncer à tout avantage direct. M. de Talleyrand en avait été convaincu dès le premier jour. Il semblerait cependant, d'après le témoignage, suspect il est vrai, de lord Palmerston, qu'à plusieurs reprises, il eût alors sondé le terrain, pour voir s'il serait possible d'être moins absolument désintéressé. Un jour, il aurait lancé cette idée hardie de mettre le roi de Saxe à Bruxelles, de donner la Saxe à la Prusse et les provinces rhénanes à la France ; d'autres fois, plus modeste, il se serait contenté de demander pour son pays une partie des provinces wallonnes, ou de revendiquer « les petites frontières », celles de 1790 et de 1814, qui nous faisaient rentrer en possession de Marienbourg et de Philippeville. Mais qu'il réclamât peu ou beaucoup, il ne pouvait tromper la vigilance hargneuse de lord Palmerston, et se heurtait, chez ce dernier, à un refus net et raide [3]. M. de Talleyrand n'en dut pas être fort surpris ; s'il avait fait ces ouvertures, c'était probablement pour bien convaincre les politiques parisiens qu'il n'y avait rien à espérer. Quand il fut constaté que, même avec le ministère whig, l'indépendance et la neutralité de la Belgique étaient le dernier mot de ce qu'on pourrait obtenir, le gouvernement français en prit son parti, et agit en conséquence dans tous les incidents qui se succédèrent. En février 1831, une question délicate entre toutes fut soulevée : quel prince serait appelé à la tête du nouveau royaume ? Le choix du congrès belge se porta d'abord sur le duc de Nemours. Lord Palmerston, qui déjà poussait le prince Léopold de Saxe-Cobourg, avait

[1] Lettre du 13 avril 1831.

[2] Lettre du 22 avril 1831.

[3] Voy. Bulwer, *Life of Palmerston,* Hillebrand, *Geschichte Frankreichs,* et les études de M. Saint-René Taillandier sur le *Conseiller de la reine Victoria* (le baron de Stockmar). Palmerston avait pris prétexte de ces ouvertures, pour mettre en doute la loyauté du gouvernement français ; il prétendait que M. de Talleyrand « avait lutté comme un dragon », pour assurer quelque avantage direct à la France.

déclaré que l'élection d'un fils de Louis-Philippe « serait pour lui l'union pure et simple de la Belgique et de la France, » et il avait ajouté, d'un ton menaçant, que « le gouvernement français n'aurait plus qu'à mesurer les conséquences qu'entraînerait l'acceptation de la couronne. » Louis-Philippe ne songeait pas à braver le mécontentement de son allié ; pour le plaisir de refaire en petit à Bruxelles ce que Louis XIV avait tenté à Madrid, il ne voulait pas rejeter l'Angleterre dans la coalition et s'exposer à une guerre où nous eussions été seuls contre l'Europe ; s'il avait laissé faire, peut-être même fait faire par son envoyé à Bruxelles, M. Bresson, la nomination du duc de Nemours, c'était seulement pour écarter la candidature bonapartiste du duc de Leuchtenberg. Aussi, le 17 février 1831, recevant solennellement les délégués belges, il refusa, non probablement sans quelque regret intime, mais sans hésitation, la couronne offerte à son fils. C'était donner, en Europe, à ses adversaires comme à ses alliés, un gage éclatant de sa modération et de sa prudence.

En Italie, la France se trouvait plus empêchée encore pour agir. C'était un intérêt vital pour l'Autriche de réprimer, par toute la péninsule, des agitations qui avaient aussitôt leur contre-coup à Milan et à Venise. M. de Metternich songeait à l'Italie, quand, répondant à M. Molé qui proclamait le principe de « non-intervention », il avait, dès le premier jour, protesté contre « ce nouveau droit des gens », et l'avait dénoncé comme « le renversement de toutes les règles qui avaient jusqu'alors présidé à la politique des États européens [1] ». Lorsque, un peu plus tard, éclatèrent les insurrections italiennes, le gouvernement de Vienne déclara plus nettement encore qu'il était résolu à ne pas tenir compte de ce prétendu principe, qu'il « porterait ses armes partout où s'étendrait l'insurrection », et il ajoutait : « Si cette intervention doit amener la guerre, eh bien ! vienne la guerre : péril pour péril, nous préférons un champ de bataille à une révolution [2]. » Que faire? Ce principe, après tout contestable, que nous avions formulé « un peu au hasard [3] », pour nous faire une contenance dans l'affaire belge, ce principe que nous-mêmes pouvions, un jour ou l'autre, avoir intérêt à ne pas respecter absolument ailleurs, fallait-il, pour l'imposer au cabinet de Vienne, risquer une guerre redoutable? Nous avions reculé devant cette guerre quand il s'agissait, en Belgique, d'agrandir notre territoire; allions-nous la faire pour des idées et des prétentions italiennes? C'eût été nous attaquer à l'œuvre de 1815, dans un de ses points principaux, et l'Autriche aurait évidemment réclamé le concours de

[1] Dépêche de septembre 1830.
[2] Dépêches de novembre 1830, janvier et février 1831.
[3] Expression déjà citée du feu duc de Broglie.

ses anciens alliés : l'Angleterre, disait-on, était disposée, en ce cas, à garder la neutralité; la Russie était momentanément absorbée par l'insurrection de Pologne; mais restait la Prusse, et la modération personnelle de son roi ne suffisait pas à garantir son inaction. Le gouvernement de Vienne d'ailleurs se montrait résolu à se défendre par tous les moyens, et il menaçait la nouvelle royauté, encore mal affermie, de lui opposer le duc de Reichstadt, menace qui, assure-t-on, ne fut pas sans effet [1].

La cause vraiment française en Italie n'était pas celle des insurrections qui éclataient en 1830 et 1831. Il rentrait sans doute dans notre tradition de combattre l'influence autrichienne au delà des Alpes, mais en nous appuyant sur une partie des gouvernements italiens, notamment sur ceux du Piémont, des Deux-Siciles, de Parme, des États Pontificaux, en les habituant à compter sur notre protection et à accepter notre patronage [2]; non pas en secondant un parti révolutionnaire qui s'attaquait pêle-mêle à tous les gouvernements de la péninsule, aussi bien aux clients naturels de la France qu'à ceux de l'Autriche. Cette dernière conduite eût été d'autant plus fâcheuse, que la révolution de Juillet avait déjà eu pour effet d'éveiller contre nous des défiances et de diminuer par suite notre influence sur les divers États ultramontains. M. de Barante, alors ambassadeur à Turin et observateur très sagace, écrivait à M. Guizot : « Les gouvernements italiens qui se défendaient un peu, avant notre révolution, de la suzeraineté autrichienne, aujourd'hui ne demandent pas mieux et cherchent là leur sauvegarde [3]. » Le Piémont, effrayé plus que tout autre par les événements de 1830, concluait avec la chancellerie de Vienne un traité secret qui le garantissait contre toute entreprise de la France [4]. Nous n'avions pas intérêt à précipiter cette défection de notre clientèle historique. L'un des gouvernements les plus menacés par l'agitation populaire était celui du souverain pontife; or, bien que l'opinion régnante alors en France fût loin d'être dévote et « cléricale », on n'avait pas encore découvert que notre politique fût intéressée à déposséder le pape. Au contraire, parmi les hommes d'État de cette époque, en dehors du parti ouvertement révolutionnaire, pas un seul n'eût voulu abandonner cette protection séculaire du Saint-Siège, qui était l'une des forces principales de la France en Italie et dans tout le monde chrétien. Ce n'était pas seulement le sentiment très net de

[1] *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, par Hillebrand, t. Ier, p. 204.

[2] Telle avait été la politique suivie, dans ces derniers temps, par la Restauration.

[3] Lettre du 28 février 1832. (Guizot, *Mémoires*, t. II, p. 300.)

[4] *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, par Hillebrand, t. Ier, p. 34.

M. Guizot [1], de M. Thiers [2] ou de M. Casimir Périer [3]. M. Laffitte lui-même répondait à M. de Saint-Aulaire, nommé ambassadeur à Rome, qui lui demandait, non sans défiance, ce qu'on attendait de lui dans ce poste : « Vous aurez à défendre contre les factieux l'autorité spirituelle et temporelle du Pape. » Et comme le diplomate ne paraissait pas encore complètement rassuré sur la résistance de son gouvernement aux sollicitations des révolutionnaires italiens : « Ne vous laissez troubler, ajouta le président du conseil, par rien de ce que vous entendrez dire, et tenez pour certain... que la France ne fera pas la guerre en Italie [4]. »

Toutes les raisons de prudence actuelle et de politique traditionnelle se réunissaient donc pour détourner le gouvernement français de se faire le protecteur militant des insurrections italiennes. Le roi le comprit et réprima ceux de ses agents qui, comme le maréchal Maison, ambassadeur à Vienne, prétendaient l'engager dans cette téméraire aventure, sous prétexte qu'elle était la conséquence logique du principe de non-intervention [5]. Il déclara qu'il ne se croyait pas tenu de prendre les armes pour faire respecter ce

[1] Le 20 septembre 1831, à la tribune de la Chambre, après avoir rappelé que la tradition de la France dans les affaires d'Italie était son intimité avec les gouvernements de Rome et de Turin, M. Guizot ajoutait ces paroles : « Il faut se rappeler un fait plus général. Depuis le dix-septième siècle, la France a été à la tête du catholicisme en Europe. La politique du catholicisme occidental et méridional, s'est, depuis deux cents ans, rattachée à la cour de France... La France a trouvé là un grand moyen de force. » Il en concluait que se mettre en état de guerre avec la papauté, avec le catholicisme, ne serait pas « une conduite propre à faire regagner à la France l'influence qu'elle avait perdue. »

[2] M. Thiers, qui était cependant alors fort engagé dans ce qu'on appellerait aujourd'hui la politique anticléricale, écrivait, dans sa brochure sur la *Monarchie de* 1830, à propos des affaires italiennes : « Une autre question s'élevait, question effrayante, celle de la papauté. L'insurrection réussissant, la papauté était obligée de s'enfuir et de prendre la route de Vienne. » Et il n'avait pas de peine à montrer quel dommage et quel péril en résultaient pour la France.

[3] M. Casimir Périer disait, à la tribune, le 7 mars 1832 : « Comme puissance continentale, comme puissance appelée à protéger des intérêts catholiques, la France doit à la fois maintenir, d'une part, l'intégrité du territoire du Saint-Siège, qui constitue au centre de l'Italie une indépendance intermédiaire, garantie de celle des États voisins; et de l'autre, l'autorité temporelle du Pape qui importe à l'influence même et au libre exercice de son autorité spirituelle. »

[4] Discours prononcé par M. de Saint-Aulaire à la Chambre des pairs, le 12 janvier 1848.

[5] D'autres agents, par exemple, notre consul à Gênes, croyaient servir la politique de leur gouvernement en ayant partie liée avec les agitateurs italiens.

principe partout et quand même. « Il faut, disait le roi, peser les intérêts et mesurer les distances. » En Belgique, en Suisse, en Piémont, nous nous annonçions résolus à empêcher toute intervention, fût-ce au prix de la guerre. Dans un rayon plus éloigné des intérêts français, nous pouvions, tout en désapprouvant l'intervention, ne pas nous regarder comme ayant charge de l'empêcher. M. Laffitte, faisant à l'Italie l'application de ces tempéraments, disait : « Il y a *possibilité* de guerre si on occupe Modène, *probabilité* si on entre dans les États Romains, *certitude* si on envahit le Piémont. » Comme devait le dire quelques mois plus tard, à la tribune, M. Thiers, « à côté des termes généraux dans lesquels le principe avait été proclamé, se trouvait le bon sens qui devait avant tout faire entendre sa voix. » Pour le moment, nous nous gardâmes de soulever un *casus belli*, quand les troupes autrichiennes entrèrent à Modène et dans les Légations, et nous nous bornâmes à insister pour une prompte évacuation. Cela pouvait sembler un peu modeste; cependant, sous la direction d'un ministre résolu, tel que sera plus tard M. Casimir Périer, cette politique ne devait être ni sans honneur ni sans efficacité.

Il était un point où notre impuissance apparaissait encore plus évidente et en même temps plus douloureuse. Sans doute le mouvement belge s'était produit trop près de nous, intéressait trop directement notre politique, pour n'avoir pas inspiré de vives sympathies. La cause de l'indépendance italienne avait aussi pour l'imagination française un charme plein de poésie, et l'émotion prenait même un caractère singulièrement poignant, quand on écoutait les récits des victimes de la police autrichienne, alors réfugiées à Paris, et qu'au milieu d'elles on considérait le corps épuisé et mutilé de ce jeune et infortuné Maroncelli, à peine sorti des cachots du Spielberg où il avait été le compagnon de Silvio Pellico [1]. Tout cela n'était rien cependant à côté de l'effet produit par les événements de Pologne. On ne parlait pas d'autre chose à Paris. Chacun chantait la *Varsovienne* de M. Delavigne, avec non moins de passion que la *Parisienne* [2]. La Fayette pouvait s'écrier : « Toute la France est polonaise », et il mettait en demeure « le gouvernement français »

[1] Après une conversation avec Maroncelli, Carrel publiait, le 1er mars 1831, dans le *National*, un article d'une éloquence indignée et brûlante. Par une coïncidence étrange, l'empereur d'Autriche avait ordonné l'élargissement de Silvio Pellico, de Maroncelli et d'un de leurs compagnons, le jour même où éclatait la révolution de Juillet. Ces jeunes Italiens étaient au Spielberg depuis plus de huit ans. Silvio Pellico ne publia ses *Prisons* que plus tard, en 1833.

[2] Dans ce chant les Polonais s'écriaient : « A nous, Français ! » Puis rap-

de montrer que lui aussi il était « polonais. » « Nous vivions surtout en Pologne », a écrit plus tard M. Louis Blanc. Au service de cette cause, les catholiques n'étaient pas moins enflammés que les démocrates, et le jeune comte de Montalembert faisait écho, dans l'*Avenir*, aux explosions d'Armand Carrel dans le *National*. Tout était réuni d'ailleurs pour expliquer et justifier ces sympathies : admiration pour ces combattants dont la vaillance voilait ce que certains bas-fonds de l'insurrection avaient de moins noble et de moins pur; souvenir indigné de ce meurtre d'une nation, meurtre qui avait été, à la fin du dernier siècle, un crime odieux à la charge de l'Europe et pour notre pays un irréparable malheur; vieille tendresse pour ces Français du Nord, encore réchauffée dans l'héroïque fraternité des guerres impériales; enfin ce sentiment que, par sa révolte de novembre 1830, la Pologne venait d'arrêter et de détourner sur elle les armées que le czar réunissait pour les jeter sur la France et sur la Belgique [1]. Et puis, n'y avait-il pas là de quoi flatter et satisfaire ce goût et ce besoin de dramatique qui sont, pour l'esprit français, l'une des premières conséquences de l'excitation révolutionnaire [2]? Au lieu des émeutes bourgeoises de Bruxelles ou des conspirations à huis clos du carbonarisme italien, c'étaient de formidables batailles où s'entrechoquaient, dans les boues et les neiges de Pologne, des armées de cent mille hommes. Dans l'incertitude poignante de l'éloignement, la rumeur d'une victoire, acclamée un jour avec des larmes d'enthousiasme, se trouvait le lendemain cruellement démentie, et les journaux passaient brusquement des dithyrambes de l'illusion aux imprécations du désespoir. Il n'était pas jusqu'à ce fantôme meurtrier et alors nouveau du choléra qui, s'avançant à la suite des armées russes, ne donnât à ce tableau une couleur plus sinistre encore.

Mais que faire pour répondre au cri parti des rives de la Vistule? La guerre? la guerre à six cents lieues, à travers tout le continent, cette guerre où avait échoué Napoléon dans sa puissance? Il y

pelant toutes les batailles de l'empire où ils avaient combattu pour nous, ils ajoutaient :

. . . . Pour de vieux frères d'armes,
N'aurez-vous que des larmes?
Frères, c'était du sang que nous versions pour vous.

[1] C'est ce qu'exprimait La Fayette, quand il disait : « La guerre était préparée contre nous; la Pologne devait former l'avant-garde; l'avant-garde s'est retournée contre le corps de bataille. »

[2] Un des amis de M. Guizot lui écrivait à cette époque : « La Pologne est bien plus populaire que la Belgique. Pourquoi? parce que c'est plus dramatique. La France est pour le moment dans le genre sentimental, bien plus que dans le genre rationnel. » (*Mémoires* de M. Guizot, t. II, p. 285.)

avait longtemps que le proverbe polonais disait : « Dieu est trop haut et la France est trop loin. » D'ailleurs, sur ce terrain plus encore que sur tout autre, on était assuré de rencontrer la coalition. Outre la Russie, pour laquelle la conservation de la Pologne était non seulement un intérêt politique et un calcul de gouvernement, mais une passion nationale et populaire, on se heurtait aux deux autres co-partageants, l'Autriche et la Prusse. Quant à l'Angleterre, le refus qu'elle va faire bientôt de s'associer à nous pour une simple démarche diplomatique, montre bien dans quel isolement elle nous eût laissés en cas de guerre.

Convaincu de son impuissance, le roi voulut du moins rendre à la Pologne le service de dissiper, dès le premier jour, avec une netteté loyale et humaine, toutes les illusions qui auraient pu lui faire attendre un secours armé de la France. L'action diplomatique elle-même ne pouvait guère être efficace, dans les conditions qui s'imposaient à la monarchie de 1830, et si celle-ci l'a tentée avec sincérité et bonne volonté, elle l'a tentée sans grand espoir. Elle chercha surtout à émouvoir le gouvernement autrichien. Le prince de Metternich était sans passion personnelle contre les Polonais. « Croit-on, disait-il à notre ambassadeur, que, comme homme, je puisse être insensible à la vue de tant de courage ? Et pense-t-on que, comme ministre, je n'aimerais pas mieux avoir pour voisine une Pologne toujours bienveillante et toujours amie, qu'une Russie toujours envieuse et toujours envahissante ? » Une autre fois, causant avec le jeune comte André Zamoyski, le chancelier autrichien reconnaissait les inconvénients du partage, disait qu'il désirait le rétablissement du royaume, et ajoutait que, s'il avait la certitude d'y parvenir dans les vingt-quatre heures, il le signerait à l'instant, ne dissimulant pas du reste que, dans ces vingt-quatre heures, il aurait une grande peur. Mais les liens qui l'unissaient au czar, la répugnance, la crainte que lui inspirait, surtout au lendemain de la révolution de Juillet, toute extension du droit et du fait insurrectionnels, étaient plus forts que les sympathies, les regrets, on pourrait presque dire les remords, dont il faisait l'aveu. Aussi, loin de s'unir à nos démarches, secondait-il, sur les frontières de Gallicie, les mesures répressives du gouvernement russe. Nous avions moins de succès encore auprès du gouvernement prussien : malgré les remontrances de la France, il fournissait à l'armée moscovite, coupée de ses communications, des munitions et des vivres, mettait la main sur la réserve considérable déposée à la banque de Berlin par le gouvernement polonais, et confisquait les biens de ses sujets qui prenaient part à l'insurrection. A Londres, lord Palmerston nous refusait tout concours ; en chargeant l'ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg de surveiller les événements,

il lui recommandait « de ne faire aucune démarche qui pût amener des discussions peu amicales entre lui et le gouvernement russe, avec lequel le gouvernement de Sa Majesté était plus que jamais désireux, dans les circonstances actuelles, de conserver les rapports les plus étroits d'amitié [1]. » Les Polonais eux-mêmes rendaient notre action diplomatique plus difficile encore, ils lui enlevaient en quelque sorte son point d'appui juridique, le jour où, contrairement à l'avis de leurs chefs les plus courageux et les plus éclairés, obéissant aux clubs de Varsovie, ils ne se bornèrent plus à réclamer les avantages stipulés dans les traités de Vienne pour le royaume de Pologne, mais proclamèrent la déchéance des Romanow et l'indépendance absolue de toute l'ancienne Pologne. « Tout ou rien », disaient les délégués du pouvoir insurrectionnel, dans une entrevue secrète avec notre ambassadeur près la cour de Russie. « Eh bien! répondait alors ce dernier, je vous le dis avec douleur, mais avec une profonde conviction : ce sera rien. » Par la situation de l'Europe, par le fait de notre révolution, par les fautes des Polonais, nous étions donc absolument impuissants, et M. Thiers a pu écrire, quelques mois plus tard, quand tout était fini : « La Pologne est restée comme une grande douleur pour nous, et elle ne pouvait être autre chose. »

II

La prudence et la modestie nécessaires de notre politique, cette persistance à écarter l'une après l'autre toutes les tentations d'aventure téméraire, n'étaient certes pas de nature à satisfaire le parti dont on a pu constater, dès le lendemain de la révolution, l'exaltation patriotique et belliqueuse. Cette exaltation n'avait pas été seulement l'effet passager du soleil de Juillet; elle se prolongeait en s'aggravant. Chacune des insurrections qui éclataient presque simultanément, sur tous les points de l'Europe, était une excitation nouvelle, et semblait justifier les assertions de ceux qui avaient répété que la France de 1830, en promenant seulement le drapeau tricolore, soulèverait tous les peuples et bouleverserait la vieille Europe. Et puis, il ne s'agissait plus de prendre l'initia-

[1] Dépêche du 22 mars 1831. Niemcewitz demandait à lord Palmerston : « Pourquoi ne feriez-vous pas pour nous ce que vous avez fait pour la Grèce? — Avec vous, répondit le ministre, c'est autre chose; la Grèce a lutté pendant cinq ans..., *notre commerce souffrait beaucoup des corsaires.* » — Lord Grey était plus net encore : « Eh bien, lui disait le porte-parole des Polonais, ferez-vous quelque chose pour nous? — Rien. »

tive de ce bouleversement, mais de secourir des insurrections déjà faites, de profiter de l'occasion qui venait à nous, d'accepter les concours, les annexions qu'on nous offrait. Il faut croire cependant qu'une politique plus agisssante n'était pas si aisée, puisque, dix-huit ans plus tard, en 1848, ces mêmes démocrates, parvenus à leur tour au pouvoir, s'empresseront d'assurer l'Europe de leur fidélité aux traités de 1815, et seront plus sourds encore que la monarchie de Juillet aux appels de l'Italie et de la Pologne, de nouveau soulevées. Mais, en 1830 et 1831, n'ayant pas encore la responsabilité du gouvernement, ils se livraient à tous les entraînements d'un patriotisme facile pour eux, s'il était périlleux pour leur pays.

A entendre ces diplomates et ces stratégistes tout imbus des souvenirs de la Convention et de l'Empire, rien de plus simple ni de plus légitime que de mettre la main sur la Belgique. Aussi quel cri de colère, quand le roi n'ose même pas accepter la couronne offerte au duc de Nemours! Il a peur de l'Angleterre, dit-on, et alors les journaux attaquent cette nation, la seule qui soit à peu près notre alliée, avec la plus âpre violence, comme pour être bien sûrs qu'elle ne manquerait pas à la coalition qu'on se plaît à provoquer. Du reste à quoi bon se gêner avec l'Angleterre? Les écrivains « patriotes » ne décrètent-ils pas qu'en proie aux difficultés inextricables de la question irlandaise, de la réforme électorale et du paupérisme industriel, sans le sou, à la veille d'une révolution, elle est frappée désormais d'une impuissance radicale? Aucune invective méprisante n'est épargnée à la conférence de Londres, à ces « représentants d'une civilisation caduque », à ces « soutiens des spoliations de 1814 et de 1815 », devant lesquels la fierté clairvoyante des journalistes rougit de voir M. de Talleyrand « ramper », subalterne et incapable. Pour compléter cette intelligente besogne, on s'applique à exciter les Belges eux-mêmes contre les « lâchetés » et les « trahisons » de la diplomatie française. Sur la question italienne, les accusations ne sont pas moins véhémentes : en n'empêchant pas, à main armée, l'Autriche de réprimer certaines insurrections, le gouvernement viole à la fois et les vieilles traditions de la politique française dans la péninsule et son propre principe de non-intervention; on interprète ce principe comme un engagement solennellement pris par la France de soutenir, envers et contre tous, les nations auxquelles il plairait de se soulever, et, au nom des insurgés de Modène ou des Légations, on prétend nous reprocher un manque de parole; « trois fois, dit-on, avant que le coq chante, le gouvernement français a renié le grand principe qu'il a proclamé bien haut. » Pour la Pologne on ne prend même pas le temps de discuter et de réfléchir; tout est au sentiment : « Appui à nos frères de Var-

sovie! » tel semble être le cri général. Demandez-vous à ces exaltés si c'est « par ballons » qu'ils comptent envoyer une armée de secours, il leur paraît tout simple de répondre en réclamant la reconnaissance de l'indépendance de la Pologne, l'envoi de généraux, de volontaires et d'armes, ou bien encore l'occupation de la Baltique et un débarquement sur quelque point du duché de Posen. A entendre même un écrivain révolutionnaire, il eût suffi d'expédier quelques commis-voyageurs en démagogie, avec mission d'appuyer, au nom de la France, les clubs de Varsovie, dans la guerre qu'ils avaient déclarée aux chefs politiques et surtout aux généraux de l'insurrection; une fois le régime de 93 établi là-bas, la Pologne eût été sauvée par la toute-puissance de la révolution.

Ainsi guerre contre la Prusse, la Hollande et l'Angleterre en Belgique, contre l'Autriche en Italie, contre la Russie en Pologne; et, afin de mieux exciter contre nous, non seulement les gouvernements effrayés de la révolution, mais les peuples jaloux de leur indépendance, on dévoilait des desseins de conquête, on parlait couramment de « rentrer dans nos frontières », en reprenant la rive gauche du Rhin. La *Gazette d'Etat* de Berlin répondait « que les frontières naturelles de la France étaient les Vosges et les Ardennes », opposant ainsi à une déclamation vaniteuse et passagère, le cri d'une haine réfléchie et d'une tenace convoitise. Où s'arrêterait d'ailleurs l'imagination diplomatique et guerrière des hommes d'État du parti révolutionnaire? En un tour de main ou plutôt en un tour de phrase, ils bouleversaient tout, disposaient de tout. Les circonstances, a écrit un des leurs, « permettaient aux Français une ambition sans limites. » Il croyait voir « la Russie engagée dans des projets trop vastes pour ses ressources, la Prusse en lutte avec les provinces rhénanes, l'Autriche menacée par l'esprit de liberté en Allemagne et par l'esprit d'indépendance en Italie, l'Angleterre incertaine, inquiète et impuissante, l'Europe entière surprise et éblouie par la révolution de 1830 » Dès lors, aucun obstacle à notre action. Rien de plus aisé que de dominer à Constantinople et, « par l'empire des sultans raffermi, de sauver la Pologne. » En Italie, « l'uniforme de nos soldats, brillant sur le sommet des Alpes, suffisait pour l'indépendance de la péninsule. » Aux Belges, nous « offrions, pour prix d'une fraternelle union, la substitution du drapeau tricolore à l'odieux drapeau de la maison d'Orange. » Cela même n'était pas assez : nous intervenions à Lisbonne, pour y détruire « la domination déshonorée de l'Angleterre »; nous nous « emparions moralement de l'Espagne », en poussant seulement les réfugiés espagnols entre les deux factions monarchiques, ardentes à s'entre-détruire. Puis, après s'être repu de ces chimères, on promettait à cette France, mal guérie des ivresses

napoléoniennes, « qu'encore une fois elle allait gouverner le monde [1]. »

Ces extravagances téméraires n'étaient pas seulement le fait d'irréguliers sans importance. Il était un écrivain qui occupait le premier rang dans la presse de gauche et qu'on ne pouvait, à cette époque, accuser d'animosité contre la monarchie : cet homme nous est connu ; déjà sa fière, âpre et fine figure nous est apparue dans les dernières années de la Restauration, à l'avant-garde de l'opposition, entre M. Thiers et M. Mignet, et nous avons alors tâché de l'esquisser [2] : c'est Armand Carrel. Il n'est pas de témoin plus considérable et moins suspect, pour nous faire connaître les idées qui régnaient alors dans la partie la meilleure de l'opinion « libérale » et révolutionnaire : témoin facile à interroger d'ailleurs, puisque, presque chaque matin, il exprimait sa pensée dans un journal qui avait alors une réelle action sur l'esprit public. Aussi bien, quelque déraisonnables que soient les explosions belliqueuses de Carrel, elles sont moins déplaisantes que les déclamations des rhéteurs alors si nombreux dans la gauche ; il y a chez lui quelque chose de plus sérieux, de plus profond, un accent plus vibrant : la langue de l'écrivain naturellement froide, sèche, amère, tendue, a, quand il aborde ces sujets, l'élan entraînant, la chaleur communicative et l'éclat presque joyeux d'un clairon de bataille. On sent que, pour être aveuglé, son patriotisme est vrai, que ce n'est pas seulement un motif à phrase, que son épée n'est pas une arme de théâtre, et que, s'il veut follement verser le sang de la France, du moins il ne ménagerait pas le sien propre. Né avec le siècle, il appartenait à cette génération, trop jeune pour avoir éprouvé, vers la fin de l'Empire, la souffrance et la lassitude de la guerre, assez âgée pour avoir compris et ressenti la douleur de l'invasion. « Permis, écrivait-il, à ceux qui avaient suivi la légitimité à Gand, de ne pas sentir, au plus profond de leur cœur, le poignant souvenir de Waterloo [3]. » Pour lui, il en était obsédé. Plus qu'aucun de ses contemporains, il avait été atteint de ce mal, alors si répandu, qu'on a appelé la « maladie de 1815 » : sorte d'hallucination enivrante et douloureuse dans laquelle on évoquait sans cesse les victoires et les défaites passées ; plaie toujours vive de l'humiliation nationale ; inconsolable regret de la gloire perdue, soif insatiable de la revanche ; impression d'ailleurs singulièrement complexe, où le culte de Napoléon se mêlait à des prétentions libérales, surtout à

[1] M. Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*, t. II, p. 166.
[2] Voy. le *Parti libéral sous la Restauration*, p. 466 et sq.
[3] *National*, article du 17 janvier 1831.

des passions révolutionnaires, et qui aboutissait presque à proclamer une contradiction entre l'idée de paix et l'honneur français.

Ouvrons donc le *National* de cette époque. Combien peu Carrel cherche à dissimuler ou à tempérer la véhémence belliqueuse de la politique extérieure qu'il prétend imposer à la monarchie nouvelle ! « La révolution, dit-il, doit être l'affranchissement de la France, au dedans et au dehors. » Il déclare que « la patrie n'est pas heureuse quand elle n'est pas suffisamment glorieuse ; » or « elle n'est pas suffisamment glorieuse quand elle porte la trace des mutilations que lui font subir des traités humiliants ; quand les uhlans font encore l'exercice à six marches de Paris et que le qui-vive de la Sainte-Alliance retentit contre nous derrière les Pyrénées, derrière les Alpes, et des montagnes de la Suisse à l'embouchure du Rhin. » Il professe que « le droit public de l'Europe ne peut plus dater de Waterloo, mais de nos journées de Juillet », et que « vouloir la paix aux conditions du traité de Vienne, c'est vouloir la guerre. » Contre ces « infâmes » traités de 1815, acceptés par « la lâcheté des Bourbons » il n'a pas assez d'invectives ; la France, affirme-t-il, « en est déliée » et a le droit d'en exiger « la révision immédiate [1] ». A peine une insurrection éclate-t-elle quelque part, il prend son parti avec emportement, et proclame que la France est obligée à lui porter secours [2]. Pas une puissance à laquelle il ne jette le gant. Son amertume éclate surtout contre l'Angleterre : est-ce un ressentiment d'origine napoléonienne ? Il lui reproche de « ne placer son honneur que dans le déshonneur de la France ». Puis, afin que le patriotisme allemand ne se sente pas moins froissé que l'amour-propre britannique, il « ne craint pas d'affirmer qu'entre messieurs les Prussiens et la révolution de Juillet, il ne sera jamais signé de paix que quand il n'y aura plus un soldat prussien sur la rive gauche du Rhin, et que les conseils de la France auront repris, parmi les États de la rive droite, l'ascendant qui leur appartient » ; le gouvernement, ajoute-t-il « ne peut, sans trahir les intérêts de la France, et les trahir de la manière la plus coupable, la plus lâche, la plus infâme, permettre que la rive gauche du Rhin appartienne à d'autre qu'à lui ou à une nation tout à fait en communautés d'intérêts avec lui [3]. » Il ne se dissimule pas les conséquences de la politique qu'il conseille : « Que cela res-

[1] *National*, articles des 5 novembre, 1er et 4 décembre 1830, des 17 janvier et 22 mars 1831.

[2] Carrel ne se dissimule pas cependant que « soutenir des révolutions accomplies, c'est offrir une prime d'encouragement à toutes les révolutions à naître. » (Article du 21 septembre 1831.)

[3] *National*, articles du 2 février et du 17 avril 1831.

semble furieusement à la guerre générale, c'est possible ; l'opposition ne le nie pas ; mais elle se moque de la guerre générale en 1831, qui n'est plus 1793 ni 1815. » Impatient d'entendre « le canon des victoires nationales », il s'écrie : « Faites cette guerre, faites-la au plus vite... Oui, vienne cette lutte que nous appelons de tous nos vœux », et qui « peut seule vider la querelle entre la vieille et la nouvelle Europe ». Il repousse dédaigneusement la diplomatie : « à la guerre seule il appartient de rétablir l'équilibre[1]. » Ce baptême de sang lui paraît être nécessaire à la jeune monarchie ; et rappelant ce qui s'est passé en Angleterre, lors de la révolution de 1688 : « C'est par la guerre, dit-il, que cette révolution s'est établie, comme toutes les révolutions[2]. » Il n'est pas jusqu'à la misère publique qui ne lui serve d'argument : « Quand la confiance publique est perdue ; quand il n'y a plus ni crédit ni commerce possibles, quand la détresse, le désespoir, la passion ont mis les armes à la main de la classe qui vit de son travail dans les temps de sécurité fondée, il faut la guerre[3]... » Du résultat, il ne s'inquiète pas un moment : le succès lui semble certain. « Si nous sommes en état de vaincre une nouvelle coalition, nous en doutons aujourd'hui moins que jamais[4]. » Cet ancien officier qui autrefois avait fait preuve, dans les choses militaires, d'un esprit net, froid, peu enclin aux chimères, en est aux phrases de la rhétorique révolutionnaire sur les volontaires de 92 et sur les deux millions de gardes nationaux. La France de Juillet lui apparaît à la fois si séduisante pour les peuples, si terrifiante pour les gouvernements, que l'Europe s'empresserait « de lui accorder, presque sans examen, tout ce qu'elle demanderait[5]. » Puis il ajoute ces fanfaronnades qu'il est aujourd'hui si singulièrement pénible de relire : « Ceux qui n'ont pas craint, dans les rues de Paris, l'élite des troupes royales n'auront pas peur des régiments prussiens... Vienne le moment où se rencontreront en champ-clos une avant-garde prussienne et une poignée de volontaires français ; le souvenir des glorieuses luttes de Bruxelles et de Paris sera là pour glacer l'automate dressé à la *schlague* et imprimer aux coups du soldat citoyen une puissance inconnue depuis les beaux jours de l'armée d'Italie[6]. » A ceux que ces promesses de facile victoire laissent encore indécis, il dit qu'après tout la guerre est inévitable, que l'Europe est résolue à nous la déclarer, et qu'il vaut mieux faire la guerre un

[1] *National*, 30 novembre, 11 décembre 1830 : 9 janvier, 13 avril 1831.
[2] *Id.*, 17 janvier 1831.
[3] *Id.*, 11 décembre 1830.
[4] *Id.*, 9 mars 1831.
[5] *Id.*, février 1831.
[6] *Id.*, 30 novembre 1830.

peu plus tôt sur le Rhin qu'un peu plus tard aux portes de Paris[1]. » Aussi, quelle n'est pas la déception, la colère, le dégoût chaque jour grandissants de Carrel, quand il voit au contraire le gouvernement persister dans une politique modeste, prudente et obstinément pacifique. On dirait que le journaliste cherche à piquer et irriter l'amour-propre de la monarchie nouvelle, qu'il veut, à force d'injures, la contraindre à se battre. Il accable de sarcasmes ceux qui « se mettent à genoux devant l'Europe »; il dénonce avec indignation ceux qui « perdent la France et la livrent à l'étranger », qui « payent sa confiance en déshonneur », qui, « en fait de lâcheté, vont du plus bas à quelque chose qui est plus bas encore ». Le mot de « trahison » revient sans cesse sous sa plume. « Honte, mille fois honte, dit-il, à l'impertinent et lâche système qui veut proclamer l'égoïsme politique de la France! » Et il s'écrie, dans l'exaspération de son mépris : « Il y avait plus de fierté sous le jupon de la Pompadour[2] ! »

La parole faisait écho à la presse. C'était sur les affaires étrangères que se livraient alors les combats les plus retentissants de la tribune parlementaire, et, à voir l'acharnement des partis, l'émotion passionnée du public, il était manifeste que cette question de paix ou de guerre, déjà si redoutable et si tragique par elle-même, comprenait et résumait toutes les autres, que, sur ce champ de bataille, avait lieu la rencontre décisive de la monarchie et de la révolution. Deux hommes étaient alors les principaux orateurs de la politique belliqueuse, le général Lamarque et M. Mauguin, qu'on a pu justement appeler « un soldat déclamateur et un avocat sophiste ». Regardez-les, à la tribune, mettre sur la sellette toutes les chancelleries, faire manœuvrer toutes les armées, contracter des alliances, dénoncer des traités, livrer des batailles, parcourir l'Europe sans fatigue pour leur activité, sans embarras pour leur génie, pénétrer jusqu'en Asie, répéter et dépasser les prodiges de Bonaparte, de César et d'Alexandre, mettre en demeure la royauté de 1830 d'entreprendre, sous peine d'être convaincue de déshonneur et de trahison, la grande croisade révolutionnaire contre toutes les anciennes monarchies. « Lorsqu'un gouvernement nouveau, s'écriait M. Mauguin, s'introduit au milieu des vieilles dynasties de l'Europe, il faut qu'il fasse comme un officier nouveau qui entre dans un régiment, qu'il fasse ses preuves. » Et, défiant les soldats de l'étranger : « Qu'ils viennent, et ils verront si nous avons posé les armes, s'ils sont tous

[1] *National*, 30 novembre 1830, 13 mars 1831.

[2] *Id.*, 5 novembre, 11 et 13 décembre 1830; 5 et 16 mars, 1er, 7 et 29 avril, 25 septembre 1831.

morts les héros d'Austerlitz et d'Iéna! » Le général Lamarque déclarait la guerre si nécessaire, qu'il faudrait la faire presque « sans motif [1] »; puis, après avoir dépeint et flétri l'égoïsme lâche et subalterne du gouvernement, après l'avoir montré s'abaissant devant l'Europe et tremblant de mécontenter l'Angleterre, il s'écriait, aux applaudissements de ces bourgeois qui s'imaginaient avoir vaincu l'Europe, en délogeant les gardes suisses des Tuileries : « Mais pourtant le beffroi de Notre-Dame a tonné le 29 juillet! mais le canon de Paris a fait taire celui de Waterloo! »

Officier distingué des armées impériales, fort engagé dans les Cent-Jours, le général Lamarque avait été, sous la Restauration, l'un des types de cette opposition qui se disait libérale, en étant surtout bonapartiste [2]. Au lendemain de la révolution de Juillet, il se trouva tout à coup en possession d'une de ces renommées passagères que l'histoire ne ratifie pas, et qui sont d'autant moins durables qu'elles sont plus exagérées. On le mettait alors couramment au niveau ou même au-dessus du général Foy. A entendre la voix publique, c'était un « orateur de l'antiquité », un « héros classique », un « grand homme de Plutarque dont on ne savait si les blessures avaient été reçues à Waterloo ou aux Thermopyles. » Quand il apparaissait à la tribune, les joues creuses et pâles, le front sillonné de cicatrices, la voix sépulcrale, récitant un discours écrit avec un certain don de la phrase, la foule croyait voir la figure, entendre la parole du patriotisme souffrant et indigné. C'étaient parfois des explosions d'enthousiasme, difficiles à comprendre pour quiconque relit aujourd'hui ces lieux communs ampoulés : tel jour, par exemple, une jeune femme placée dans une des tribunes de la Chambre, lançait au général un bouquet de fleurs. Après tout, n'était-il pas juste de le traiter comme un acteur au théâtre? Non pas, sans doute, qu'il ne fût sincère : ses imprécations contre les traités de 1815 n'étaient pas seulement phrases de rhéteur; il croyait réellement la France déshonorée, tant qu'elle n'aurait pas rétabli sa domination militaire sur le monde, comme au lendemain d'Austerlitz, et il se sentait personnellement humilié, tant qu'il serait gouverné par des bourgeois.

C'était pourtant un bourgeois, cet avocat qui rivalisait avec le général Lamarque d'audace diplomatique et d'intrépidité belliqueuse. Parole diserte, abondante, incisive, dirigée avec un art qui

[1] « La gloire, disait le général Lamarque, est un ciment si puissant, elle fait pousser des racines si profondes à une dynastie nouvelle, qu'il serait peut-être politique de la chercher sans motif. »

[2] En 1815 cependant, il avait publié une brochure où il annonçait la résolution de « s'envelopper dans le drapeau blanc » qui, disait-il, lui servirait de « linceul. » (*Mémoires* de M. Dupin, t. II, p. 197.)

allait jusqu'à l'apprêt, sûre d'elle-même à ce point de manquer de saillie et d'imprévu; voix mélodieuse qui eût enchanté, si l'on n'eût senti que, derrière ce merveilleux instrument, l'âme était absente; manières aimables, facilement doucereuses; figure régulière, souriante sans gaieté, avec une fatuité déplaisante qui en gâtait tout le charme, tel était M. Mauguin. Indocile et hardi, ambitieux et mobile, avant tout vaniteux, il avait cru d'abord que, d'un seul coup, les journées de Juillet allaient le porter au pinacle; il s'était flatté de transformer en gouvernement provisoire la commission municipale dont il faisait partie. Ce rêve fut de courte durée; il ne pardonna pas à ceux qui l'avaient fait évanouir, et sortit de là froidement résolu à pousser l'opposition plus loin que tout autre. Les affaires étrangères lui parurent fournir le thème le plus favorable; ses prétentions d'homme d'État y trouvaient leur compte; au bout de quelques semaines, il se crut le plus compétent des diplomates et même un peu stratégiste. Ne parlez plus à cet avocat de problèmes juridiques et législatifs. Fi donc, il n'est pas fait pour ces misères de procureur; il dispose du monde entier à la tribune, et fût-il seul à croire à son importance, il s'y complaît. Alors le public ne comprenait pas, comme il le fera bientôt, le vide de cette rhétorique [1], le faux de ces sophismes, le ridicule de cette infatuation; si déjà M. Mauguin était isolé, sans empire réel sur les autres, du moins il jouait un rôle brillant et bruyant; on l'écoutait et on l'applaudissait.

Quelque déraisonnable et funeste que fût cette politique ouvertement belliqueuse, n'est-on pas tenté de la préférer, ne disons pas à l'hypocrisie, mais du moins à l'inconséquence de La Fayette et de ceux qui le suivaient [2]! Le vieux général se défendait de désirer la guerre, de vouloir « cette attaque soudaine, spontanée, impétueuse comme la révolution elle-même, qui, disait-il, était demandée par tant de patriotes »; mais, par niaiserie plus que par perfidie, il faisait et disait tout ce qui pouvait compromettre le maintien de la paix. Il ne dénonçait pas les traités, mais se plaisait à les maudire et parlait avec mépris et dédain des conférences diplomatiques; il ne voulait pas rompre avec la vieille Europe, mais conseillait au gouvernement de « prendre avec elle le ton un peu hautain [3] », la

[1] Jacquemont a écrit dans une de ses lettres : « Mauguin s'annonce de loin comme un orage et passe comme un nuage creux de paroles. »

[2] M. O. Barrot prenait peu de part, à cette époque, aux débats sur la politique extérieure; mais il marchait, sur ce terrain comme sur les autres, derrière La Fayette.

[3] « Quand, disait La Fayette, je pris la liberté de proposer au ministère, dès les premiers temps de la révolution, de *prendre le ton un peu hautain* qui pouvait nous convenir avec les puissances étrangères, l'idée ne m'est pas venue de leur déclarer la guerre. »

dénonçait comme étant imbue de « principes rétrogrades », en lutte inévitable avec « nos contagieuses libertés », traitait, à la tribune, les souverains étrangers de « tyrans », et se vantait d'être pour eux « un épouvantail. » On ne voit guère ce que gagnaient à un tel langage la sécurité et la dignité de la France. Tout en se disant d'accord avec le gouvernement sur les principes de sa politique extérieure, il l'accusait, comme M. Mauguin ou le général Lamarque, d'avoir « fait descendre la France de la hauteur où la révolution de Juillet l'avait élevée. » Il était de ceux que nous avons déjà signalés, et qui déclaraient la France obligée, au nom du principe de non intervention, de protéger toutes les insurrections ; ne prétendait-il pas que nous devions empêcher les armées russes d'entrer en Pologne, sous prétexte qu'il avait là deux nations, deux gouvernements distincts bien que réunis sur la tête d'un seul prince, et que le czar n'avait pas le droit de porter secours au roi de Pologne ? Il ne semblait même pas s'apercevoir que le principe ainsi interprété ne nous laissait plus qu'un rôle passif, qu'il livrait en réalité la direction de notre diplomatie et la disposition de nos armées aux révolutionnaires de tous pays. C'était le dernier mot de la tactique du « laisser-aller. »

Comme toujours, La Fayette était dominé par son entourage. Auprès de lui, s'agitaient des réfugiés de diverses provenances, des aventuriers, des hâbleurs, des déclassés, quelquefois même des chevaliers d'industrie, mêlés à des citoyens généreux qui s'étaient sacrifiés pour leur pays, et à de touchants exilés qui pleuraient Sion sur les fleuves de Babylone ; les meilleurs en proie à ce trouble d'esprit, à cette illusion impatiente de tout risquer qui est le propre des émigrés ; tous se croyant d'ailleurs le droit de chercher uniquement l'avantage de leur propre patrie, sans s'inquiéter de ce qu'il pourrait en coûter à la France. Nul n'a poussé plus loin que La Fayette et n'a goûté davantage le cosmopolitisme. En Amérique comme en Europe, il avait acquis, auprès des patriotes de chaque nation, une sorte de naturalisation universelle. Citoyen de tous les pays et surtout garde national de toutes les cités, il s'amusait, au moment où la Pologne versait à flot son sang, à se proclamer « le premier grenadier de la garde nationale de Varsovie. » Combien il était heureux de pouvoir écrire : « On vous aura raconté notre dîner allemand et cosmopolite ; j'ai été fort touché d'entendre les *vivats* à mon égard, répétés en sept langues différentes, dont une hongroise [1]. » Plus fier encore, quand il apprenait qu'une révolte avait éclaté en quelque pays, au cri de :

[1] Lettre du 30 mai 1832.

vive La Fayette ! Le plus négligé et le plus compromis, dans ce patriotisme universel, était l'intérêt de la France, qu'une telle politique eût jetée dans les aventures, aussi vite que les agressions plus franches conseillées par Carrel, par M. Mauguin ou par le général Lamarque. C'était, sinon la guerre sans le dire, ce qui eût été le plus perfide, du moins la guerre sans le vouloir, ce qui était certainement le plus dangereux et le plus sot.

III

Entre cette politique de guerre avouée ou non avouée et la politique nettement et prudemment pacifique suivie par Louis-Philippe, la contradiction était complète. Si l'une avait été soutenue par le gouvernement, l'autre par l'opposition, le conflit déjà n'eût pas été sans péril ; il eût été à craindre que l'opinion, troublée, intimidée par le tapage des violents, ne se laissât aller à la dérive, sans que la sagesse silencieuse du roi parvînt à la retenir. En réalité, la situation était plus dangereuse encore : les belliqueux, au lieu d'être en hostilité avec le gouvernement et par suite séparés de lui, se trouvaient en quelque sorte mêlés dans les rangs de l'armée ministérielle. Sans doute, M. Laffitte paraissait sur ce point d'accord avec le roi [1] ; mais on ne pouvait oublier sa légèreté, sa faiblesse et son inconséquence habituelles. Parmi les partisans de la guerre, il avait beaucoup de ses amis, de ses fonctionnaires, de ses familiers, de ceux à la pression desquels il résistait rarement, à la curiosité desquels il se livrait toujours, leur fournissant ainsi l'occasion des publications les plus indiscrètes et les plus compromettantes ; La Fayette, d'ailleurs, ne faisait-il pas partie du gouvernement ? Il était peu rassurant de voir le langage du président du conseil, sur la question étrangère, varier suivant qu'il s'adressait aux diplomates étrangers ou aux députés français. Quand, par exemple, sous la pression de l'opinion surchauffée et de l'émeute menaçante, il mettait, aux applaudissements de la Chambre, la main sur la garde de son épée et proclamait, sans réserve et sans distinction, que « la France ne permettrait pas que le principe de

[1] Dans ses conversations, surtout avec les diplomates et les conservateurs, M. Laffitte aimait à déclarer que, « lui aussi, il voulait la paix et la bonne intelligence avec les puissances étrangères » ; parfois il condamnait la « propagande » faite pour exciter « des révolutions dans toute l'Europe », et désavouait « ses amis républicains ». « Ne vous préoccupez pas des apparences belliqueuses, disait-il à M. de Saint-Aulaire, partant pour l'Italie, et tenez pour certain, quoi qu'il arrive, que tant que le roi sera roi et aura pour ministres Sébastiani et moi, la paix de l'Europe ne sera pas troublée. »

non-intervention fût violé », il paraissait annoncer une politique différente de celle qu'on avait suivie jusqu'alors, notamment en Italie[1]; il est vrai qu'aussitôt on envoyait aux cours étrangères des explications atténuantes. Bien loin de rompre avec la gauche, si engagée dans la politique belliqueuse, le ministère la ménageait, d'autant plus timide et caressant, qu'elle était plus violente, ne semblant avoir qu'une résolution ferme, celle, quoi qu'il arrivât, de ne jamais se l'aliéner. Si ce parti n'était pas dès lors tout à fait le maître, évidemment il devait l'être le lendemain, pour peu que l'on continuât dans la voie où l'on s'était engagé. Par contre, s'il était un groupe qui se posât et qui fût traité en opposant, c'était celui des conservateurs pacifiques, celui dont M. Guizot et M. Dupin étaient alors les orateurs les plus écoutés.

Une telle situation n'était pas seulement pleine d'équivoques périlleuses pour l'opinion intérieure, elle devait aussi entretenir et aggraver les défiances des cabinets étrangers. Comment ces cabinets pouvaient-ils accorder grande foi aux assurances diplomatiques, quand le langage de tribune semblait parfois si différent? De quel poids pouvaient être à leurs yeux les intentions sincèrement pacifiques du roi, en face des violences belliqueuses d'hommes qu'ils ne parvenaient pas à distinguer des gouvernants ou auxquels ceux-ci ne leur paraissaient avoir ni la volonté ni la force de résister? Dès le lendemain des journées de Juillet, les cabinets européens avaient été conduits à supposer qu'en France le pouvoir réel pouvait bien être autre que l'autorité nominale. En août 1830, M. de Humboldt, chargé par la Prusse, et aussi, disait-il, « par quelques autres cabinets prépondérants », de s'informer des intentions du gouvernement français à l'égard des puissances, était allé tout droit trouver La Fayette; et, comme celui-ci faisait mine de le renvoyer au ministre des affaires étrangères, M. de Humboldt avait insisté, déclarant qu'il avait mission de s'adresser au général; alors, sans se faire prier davantage, La Fayette avait exposé la façon singulièrement compromettante dont il comprenait le principe de non-intervention. C'était à tout instant que les efforts diplomatiques du roi et de ses ambassadeurs se heurtaient aux alarmes, aux irritations qu'excitaient, chez les puissances, les agressions guerrières de Carrel, de Mauguin, de Lamarque, ou les incartades cosmopolites de La Fayette. Louis-Philippe, par exemple, devait plus d'une fois rassurer lui-même le gouvernement de Vienne sur les projets italiens

[1] Discours du 1er décembre 1830. — Dans des circonstances analogues, le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères lui-même ne tinrent pas un langage plus réservé. (Séances du 8 décembre 1830 et du 27 janvier 1831.)

de La Fayette, et il se trouvait réduit à donner, comme motif de sécurité, que ce dernier était trop occupé de la Pologne pour rien tenter de sérieux au delà des Alpes. Chaque imprudence de nos patriotes et surtout chaque faiblesse du pouvoir avaient aussitôt leur contre-coup dans la conférence de Londres, et risquaient de faire rompre cette délibération, suprême et unique ressource de la paix européenne. Il ne fallait pas moins de tout le sang-froid de Talleyrand, de son autorité personnelle et même de l'indépendance quelque peu impertinente qu'il affichait à l'égard de son gouvernement, pour écarter les difficultés qui renaissaient sans cesse et faisaient par moment douter du succès. Un ami de M. Guizot lui écrivait de Londres, au sujet des diplomates réunis dans cette ville : « On est très bien disposé pour le roi et pour son gouvernement; mais il n'y a pas moyen d'effacer de leur esprit que la propagande révolutionnaire qui les menace tous est permanente chez nous et qu'elle n'y est pas suffisamment réprimée. » Aussi le 1er janvier 1831, en présentant ses hommages à Louis-Philippe, le corps diplomatique indiquait, sous les formes voilées et déférantes d'usage en pareil cas, que la répression des violences révolutionnaires au dedans était la condition de la paix au dehors [1].

Le langage du parti belliqueux avait un autre résultat, non moins fâcheux que l'inquiétude éveillée chez les cabinets étrangers, c'était l'excitation produite chez les révoltés du dehors. Eux aussi pouvaient croire que ces encouragements, que ces promesses venaient du gouvernement, ou du moins que celui-ci serait tôt ou tard contraint de les ratifier. L'appui qui se trouvait ainsi donné aux révolutions hors frontières engageait singulièrement notre honneur et notre responsabilité : c'était une violation flagrante de la neutralité dans laquelle il importait tant à notre loyauté et à notre sécurité de nous maintenir. Parfois on allait jusqu'à la flibusterie, témoin l'expédition armée, organisée contre le Piémont et, du reste, misérablement avortée. A défaut de ces procédés brutaux, les fauteurs de propagande révolutionnaire recouraient à ce qu'ils eussent pu dès lors appeler « les moyens moraux ». M. Guizot disait d'eux, à la tribune, quelques mois plus tard, en rappelant ce désordre : « Ce parti appelait à grands cris la guerre, la guerre générale, la guerre de principe... Quand la guerre lui a manqué, qu'est-ce qu'il a fait? Il l'a faite, cette guerre, mais il l'a faite sous main, il l'a faite sous terre, par la propagande, par les provocations à l'insurrection, au

[1] Le nonce, qui parlait au nom de ses collègues, avait souhaité « tout ce qui pouvait contribuer à raffermir de plus en plus le repos de la France, et *par cela même* l'état de paix et de bonne intelligence avec l'Europe entière ».

renversement des gouvernements établis. C'est une guerre, cela, messieurs. Il n'est pas loyal d'appeler cela la paix; c'est la guerre non déclarée, déloyale, injuste... Nous avons vu ouvrir des souscriptions en faveur de je ne sais quels projets de révolution qui n'ont pas même eu l'honneur d'avorter; nous avons vu des sociétés anonymes se former pour provoquer au dehors de semblables projets. » On ne s'en cachait pas d'ailleurs; et, s'adressant aux puissances elles-mêmes, Carrel osait écrire : « Nous chercherons, nous, à soulever les peuples contre les rois pour la liberté du monde; nous le ferons au grand jour par la presse, partout où pénètrent nos feuilles; nous le ferons en secret par nos intelligences, là où il n'est pas plus permis d'imprimer que de penser et d'écrire; c'est notre droit, c'est notre rôle. » Sans doute, Carrel et ses amis s'inquiétaient peu de contre-carrer ainsi directement l'action de notre diplomatie, de rendre sa tâche plus difficile, plus pénible et plus périlleuse, d'éveiller des espérances qu'elle ne pouvait réaliser, d'encourager des exigences qu'elle devait ensuite combattre, de l'exposer à se faire accuser de manque de parole par les peuples déçus; mais était-ce rendre service aux révoltés eux-mêmes, que les exciter, sans être capable ensuite de les seconder? Qui donc alors devenait vraiment responsable de tant de douloureux avortements? Sur qui devait retomber le sang répandu en vain? M. Guizot était fondé à dire de cette conduite tenue à l'égard des révolutions étrangères : « On a fait comme ces malheureux qui mettent au monde des enfants, sans s'inquiéter de savoir s'ils sont en état de les nourrir et de les élever. »

Le désordre était d'autant plus grave, la France et son gouvernement s'y trouvaient d'autant plus compromis, que La Fayette était le centre de cette diplomatie révolutionnaire. Tous les conspirateurs et insurgés d'Europe avaient des agents accrédités auprès de lui. Sa correspondance le montre occupé à les encourager, et il est assez dans la confidence de leurs projets, pour pouvoir souvent annoncer d'avance leurs soulèvements, genre de prophétie, qui n'était pas de nature à diminuer les méfiances et les griefs des puissances intéressées. Il abusait de sa situation pour engager le gouvernement français de la façon la plus indiscrète et la plus téméraire. Les agitateurs italiens, depuis longtemps en relations étroites avec lui [1], agissaient d'après ses conseils et ses encouragements. Le 26 février 1831, La Fayette écrivait à ses amis que « Sébastiani, après deux

[1] Ces relations remontaient à la Restauration. Alors les réfugiés italiens à Paris étaient devenus les amis, les confidents, les protégés et aussi les instructeurs de l'opposition libérale. Ils lui avaient, un moment, donné des leçons de carbonarisme et de conspiration.

jours de réflexions, lui avait annoncé la résolution de s'opposer à toute intervention de l'Autriche dans l'Italie centrale »; il les invitait donc à continuer l'œuvre commencée et à compter que la France saurait faire respecter le principe de non-intervention [1]. Vainement Louis-Philippe ou ses diplomates tenaient-ils un langage différent, les patriotes italiens ne voulaient connaître et entendre que La Fayette. De même pour la Pologne. En janvier 1831, le duc de Mortemart se rendait à Saint-Pétersbourg, où il venait d'être nommé ambassadeur. Un peu au delà de Berlin, la nuit, par un froid glacial, il rencontra, au milieu d'une forêt, les agents du gouvernement insurrectionnel de Varsovie, qui s'étaient portés sur son passage, pour l'interroger sur les dispositions de la France. La conférence commencée dans la neige s'acheva dans la voiture de l'ambassadeur. Celui-ci, loyalement soucieux de ne laisser aux Polonais aucune illusion sur ce que nous pouvions pour eux, les pressa de retourner à Varsovie pour y déconseiller toute résolution violente. Mais les envoyés, loin de se rendre à ces observations, paraissaient avoir des raisons de penser différemment. « La démocratie française, disaient-ils, sera maîtresse des événements; et la démocratie française soutiendra la Pologne. Votre roi et vos Chambres seront forcés par l'opinion publique de nous venir en aide. » Et ils prononcèrent le nom de La Fayette, comme étant l'origine de leurs informations et le fondement de toutes leurs espérances. M. de Mortemart essaya vainement de les désabuser, et ce tragique dialogue se termina par ces phrases auxquelles nous avons déjà eu occasion de faire allusion : « Le sort en est jeté, dirent les envoyés, ce sera tout ou rien. — Eh bien, reprit M. de Mortemart, je vous le dis avec douleur, mais avec une profonde conviction : ce sera rien. » La voiture de l'ambassadeur continua son chemin, pendant que les envoyés disparaissaient dans l'ombre de la forêt.

Cet incident montre d'une façon saisissante à quel point les étrangers étaient portés à chercher dans le parti révolutionnaire, la parole, la volonté, le gouvernement même de la France. Grand désordre et grand péril, contre lesquels il ne suffisait pas de la vigilance personnelle du roi et de la correction qu'il parvenait à maintenir dans les démarches de notre diplomatie officielle. Pour

[1] Bianchi, *Storia della diplomazia europea in Italia*, t. III, p. 45 (citée par Hillebrand). — Dans la discussion du budget de 1831, un orateur de la gauche, M. Cabet, déclarait que les Italiens ne s'étaient insurgés qu'après avoir « consulté les notabilités libérales » de France. M. de Montalivet a dit, dans une brochure, écrite il y a quelques années, sur le gouvernement de Juillet et l'Italie, que les chefs du parti avancé avaient promis aux Italiens « un secours peut-être direct de la France ».

rendre confiance aux autres puissances, pour dissiper les illusions des agitateurs cosmopolites, pour dégager notre responsabilité comme notre honneur, et en un mot pour sauver la paix, il fallait prouver clairement au monde que les hommes de gauche n'étaient pas les inspirateurs et les confidents du gouvernement, qu'ils n'étaient pas ses maîtres ou du moins ses coadjuteurs avec succession future et prochaine; il fallait un ministère qui non seulement laissât le roi vouloir la paix, mais qui la voulût fermement lui-même et surtout osât traiter en adversaires ceux qui ne la voulaient pas. C'est en cela que la question étrangère se trouvait étroitement liée à la question intérieure, et qu'une politique de laisser-aller au dedans mettait en péril au dehors la sécurité de la France.

III

On peut s'étonner que le pays supportât la honte, la misère et le péril du régime, auquel le condamnait le ministère de M. Laffitte; mais c'est l'effet d'un gouvernement de laisser-aller, surtout aux époques troublées et lasses, de déterminer dans l'esprit public une sorte d'abandon. Quoique mécontente et mal à l'aise, l'opinion ne songe pas à réagir. On la dirait gagnée, si ce n'est par l'optimisme des hommes au pouvoir, du moins par leur indifférence incertaine, sceptique et inerte. Tant que la descente se continue progressivement et sans soubresaut, cet état peut durer. Parfois cependant le mal, par son développement naturel, aboutit à quelque immense scandale, à quelque désordre grossier, dont la secousse salutaire réveille les esprits et les intérêts de leur torpeur mortelle; alors il semble que le pays entrevoit pour la première fois, comme à la lueur d'un éclair, jusqu'à quel bas-fond il se laissait entraîner, et de toutes parts s'élève, — Dieu veuille que ce ne soit pas trop tard, — le cri de dégoût, d'effroi et d'indignation d'un peuple qui maudit l'anarchie et implore un gouvernement. Tel est le phénomène qui va se produire à la suite des hideuses émeutes du 14 et du 15 février 1831.

Le prétexte des émeutes fut un service célébré à Saint-Germain l'Auxerrois, pour l'anniversaire du duc de Berry, et la démonstration légitimiste, peut-être imprudente, mais en tous cas fort inoffensive, qui l'accompagna. Aussitôt la foule envahit l'église et le presbytère, brise les autels, les statues, les vitraux, foule aux pieds les crucifix, profane les ornements sacerdotaux dans de sacrilèges mascarades, et ne laisse, au bout de quelques heures, que des murs dénudés et des monceaux de débris jonchant le sol. Le lendemain,

elle se précipite sur l'archevêché qu'elle détruit de fond en comble; ne respectant même pas la bibliothèque, la plus riche collection d'ouvrages ecclésiastiques qui fût en France, elle jette pêle-mêle à la Seine les livres rares et précieux. Les croix sont violemment arrachées de presque toutes les églises de Paris [1]. Tout cela, pendant que des masques promènent à travers la ville les burlesques licences du lundi ou du mardi gras. Cette sédition a, d'ailleurs, un aspect particulier ; aux fureurs sauvages, se mêle je ne sais quoi de railleur qui semble le ricanement de Voltaire dans cette orgie de destruction et d'impiété; parmi les dévastateurs, à côté des acteurs habituels de tous les désordres, beaucoup de bourgeois [2], beaucoup aussi parmi les curieux dont l'indifférence souriante et moqueuse a frappé plus d'un témoin [3]. Le mal s'étend hors de Paris : à Conflans, on pille la maison de campagne de l'archevêque de Paris et le petit séminaire qui y est annexé ; à Lille, à Dijon, à Arles, à Nîmes, à Perpignan, à Angoulême, on saccage les séminaires ou les palais épiscopaux.

Cette émeute est bien laide, mais il est une chose plus laide encore, c'est la conduite du pouvoir ou plutôt son inaction. « Pendant deux jours, a dit peu après M. Duvergier de Hauranne à la tribune, on a pu croire que la France n'avait pas de gouvernement. » Bien que prévenue du projet des légitimistes et de la contre-manifestation qui se préparait, l'autorité n'a pris aucune précaution. Quand l'émeute envahit Saint-Germain l'Auxerrois, pas la moindre répression. Le préfet de la Seine et le préfet de police paraissent un moment sur les lieux, prononcent quelques vaines paroles, mais ne font rien. C'est le maire de l'arrondissement, M. Cadet-Gassicourt, qui, pour obéir à la foule, ordonne d'abattre la croix fleurdelisée surmontant l'église, et cette croix, ainsi administrativement condamnée, s'abat avec un horrible fracas sur l'orgue qu'elle écrase en

[1] Notamment à Saint-Louis, Saint-Gervais, Saint-Paul Saint-Louis, Sainte-Marguerite, Saint-Laurent, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Saint-Nicolas des Champs, Saint-Merri, Saint-Roch, Saint-Nicolas du Chardonnet. (*Vie de Mgr de Quélen*, par M. d'Exauvillez, t. II, p. 64.)

[2] Parmi les émeutiers, dit la relation d'un garde national, publiée à cette époque, « il n'y avait pas que des ouvriers en veste, mais des habits et des chapeaux fins. » M. Duvergier de Hauranne, quelques jours plus tard, pouvait affirmer à la tribune que « les ouvriers de Paris n'avaient pris aucune part aux journées de février; » et il indiquait les jeunes gens des Écoles comme les principaux coupables.

[3] M. Guizot a constaté « l'indifférence moqueuse de la foule des spectateurs », et parlant en termes élevés de « cette révolte, la pire de toutes, qui est celle des âmes contre Dieu », il ajoute : « Je ne sais, en vérité, quels sont les plus insensés, de ceux qui s'y livrent avec fureur ou de ceux qui sourient en les regardant. »

partie. A la fin de la première journée, les émeutiers se sont donné publiquement rendez-vous, pour le lendemain, à l'archevêché; il n'est que temps d'agir, pour prévenir la répétition de ce qui vient de se passer à Saint-Germain l'Auxerrois. Le gouvernement se décide en effet à lancer des mandats d'amener : sans doute contre les chefs des dévastateurs? Non, contre l'archevêque de Paris, le curé de Saint-Germain l'Auxerrois, et quelques royalistes notables. Aussi, le second jour, l'émeute trouve-t-elle le champ aussi libre que le premier. Les quelques gardes nationaux, placés à l'archevêché sous le commandement de M. Arago, ne sont là que pour assister au sac, impuissants ou indifférents; ils finissent même par se servir des livres qui n'ont pas été jetés à la Seine, pour exécuter, au milieu des ruines, une parodie du combat du Lutrin. Pas plus de répression en province. A Conflans, les pillards sont si peu gênés qu'ils prennent leur temps; ils emploient trois jours à faire leur sinistre besogne, sans que le maire puisse obtenir de Paris les secours qu'il réclame.

Si inerte qu'il soit pendant les troubles, le gouvernement ne peut garder le silence; mais écoutez-le à la tribune, lisez ses proclamations ou ses journaux officiels; il affecte toujours de ne s'en prendre qu'aux « carlistes », réserve pour eux seuls ses invectives et paraît se vanter des rigueurs qu'il annonce contre eux comme d'un titre à la faveur des passions déchaînées; d'autre part, il excuse les démolisseurs et les pillards qui ont, selon lui, agi sous l'empire d'une « indignation légitime » et « malheureusement trop motivée ». S'il cherche à leur insinuer qu'ils feraient peut-être mieux de ne plus saccager d'églises et de ne plus détruire de palais épiscopaux, c'est bien timidement, avec force ménagements, au moyen de détours hypocrites et lâches; témoin cette proclamation ministérielle qui feint de ne voir là qu'une question d'architecture et n'ose parler que du « respect dû aux monuments publics [1] ». Carrel lui-même est dégoûté

[1] Interrogé, le 15 février, à la Chambre, pendant qu'on démolit l'archevêché, le ministère, par l'organe de M. Barthe, n'a pas un mot de blâme ou de menace contre les émeutiers; c'est contre les « carlistes » qu'il se montre résolu à user de rigueur. « L'administration, déclare-t-il solennellement, éprouve le besoin de vous dire que le parti vaincu en Juillet s'agite. » Le ministre de l'intérieur, dans sa proclamation du 15 février au soir, celle qui commence par ces mots : « Respect aux monuments publics! » annonce au peuple, pour désarmer sa colère, que « le gouvernement a saisi et mis sous la main de la justice plusieurs des principaux acteurs de la cérémonie factieuse de Saint-Germain l'Auxerrois ». Dans une autre proclamation du 16 février au matin, il parle du « mouvement d'indignation malheureusement trop motivé » qui « a produit des désordres affligeants ». La proclamation du préfet de police est plus vive encore contre le parti

de ce qu'il appelle ces « bassesses ». « Qu'on lise, écrit-il, le 16 février, dans le *National*, les proclamations publiées... C'est au peuple qu'on rend compte des arrestations carlistes. Pour calmer l'émeute, on s'humilie devant elle; on lui jure qu'on est gouverné par elle, qu'on obéit à ses inspirations. »

Quand la sédition, satisfaite de sa victoire, se retire de la place publique, le ministère ne reprend pas courage et ne se relève pas de sa posture abaissée. Réparer les ruines de l'église profanée et la remettre en état de servir au culte, il n'y songe pas : ce serait manquer de déférence envers la volonté populaire; il fait clouer, sur la porte fermée de Saint-Germain l'Auxerrois, un écriteau portant ces mots : *Mairie du IVe arrondissement*, semblant ainsi séculariser le monument et ratifier la désaffectation sacrilège décrétée par l'émeute. Dans la journée du 15, une bande de dévastateurs avait tenté, sans succès, d'arracher de l'arc de triomphe du Carrousel les bas-reliefs représentant les épisodes de la guerre d'Espagne, et, dans le tumulte, le colonel Jaqueminot avait été renversé de cheval et fort maltraité; peu de jours après, l'administration, docile, faisait enlever elle-même ces bas-reliefs. Vainement s'agit-il de l'honneur même du roi, les ministres ne reculent devant aucune humiliation. L'émeute ayant laissé voir que les fleurs de lis de la maison de France lui déplaisaient presque autant que les croix des églises, M. Laffitte, dès le 16 février, présente à la signature du roi une ordonnance supprimant ces fleurs de lis de l'écusson royal et du sceau de l'Etat; Louis-Philippe se refuse d'abord à mutiler son propre blason; mais, trop porté alors à considérer toute résistance comme impossible, il finit par céder aux instances de son ministre; le jour même, les voitures du roi sortaient du palais avec leurs panneaux grattés. Quel autre homme que M. Laffitte aurait eu assez peu le sens de la dignité pour imposer à la royauté nouvelle un pareil sacrifice, et le lui imposer au lendemain d'une

légitimiste : « Ce parti, dit-il, a pris notre longanimité pour de l'hésitation... Hier il s'est démasqué, à Saint-Germain l'Auxerrois, par une provocation insensée à la guerre civile. » Puis il ajoute : « Souvenons-nous que, depuis un siècle, le mot d'ordre du jésuitisme est : Haine à la famille d'Orléans. » Le *Moniteur* du 16 février débute ainsi : « Des *pensées* coupables en faveur de la dynastie parjure que la France a repoussée de son sein *ont dû* exciter une indignation générale »; et il ne voit dans les auteurs de ces hideux désordres que des hommes « égarés par une indignation *légitime* ». Du reste, les esprits sont à ce point dévoyés, que le *Journal des Débats* lui-même, alors conservateur, ne trouve aussi à s'en prendre, le 16 février, après le sac de l'archevêché, qu' « au complot de sacristie »; et s'adressant aux catholiques et aux royalistes, il leur crie : « Vous n'êtes pas seulement coupables de votre folie, vous êtes coupables de la folie des autres. »

sédition? Carrel n'en eût pas fait autant : il raillait, avec une amertume méprisante, ce gouvernement qui disait à la sédition : « Ne brisez pas vous-même les attributs de l'ancienne royauté et du jésuitisme; c'est nous qui allons briser les croix, effacer les écussons, puisque vous l'exigez ; » et il se demandait quelle était « cette étrange monarchie » qui « s'arrangeait de ces déplorables scènes ». La Fayette lui-même, fort disposé cependant à approuver toutes les concessions, trouvait cette fois le moment mal choisi et disait au roi, qui se plaignait de l'exigence de M. Laffitte : « Vous savez que j'ai toujours souhaité qu'on effaçât ces signes de Coblentz et de la Restauration ; je l'aurais fait tous les jours avant et tous les jours après celui où vous l'avez fait. » Pendant ce temps, la reine écrivait en italien, sur son journal intime, ces admirables paroles : « En sortant sur la terrasse, j'eus la douleur de voir abattre les fleurs de lis qui décoraient les balcons. Peut-être un premier mouvement d'orgueil m'a-t-il rendue trop sensible à cette destruction du blason de ma famille, mais il m'était pénible de voir qu'on cédât ainsi à toutes les volontés populaires. Quand la croix était abattue, tout autre sentiment aurait dû se taire[1]. »

La lâcheté des ministres, en face des émeutes du 14 et du 15 février, est tellement étrange, tellement inouïe, que quelques esprits n'ont pu la croire involontaire. On a prétendu que des politiques peu scrupuleux avaient été bien aises de donner une « leçon » et d'inspirer une « peur salutaire » au clergé et aux « carlistes » ; on a dit aussi que, s'attendant à une explosion des passions révolutionnaires, ils les avaient laissées s'attaquer aux églises et aux séminaires, pour les détourner des boutiques de la bourgeoisie et du palais du souverain[2]. C'eût été un pauvre calcul et un égoïsme à bien courte vue. L'émeute ne mêlait-elle pas, à ses imprécations contre les car-

[1] A. Trognon, *Vie de Marie-Amélie*, p. 208.

[2] A l'appui de cette interprétation, on a cité le rôle au moins bizarre joué, dans la journée du 15 février, par M. Thiers, alors sous-secrétaire d'État de M. Laffitte. M. Arago a raconté lui-même, le 13 août 1831, à la tribune de la Chambre, qu'il allait pénétrer dans l'archevêché avec ses gardes nationaux, pour arrêter la dévastation, quand M. Thiers, déclinant sa qualité, intervint très vivement pour détourner la garde nationale « de se commettre avec le peuple, dans ces circonstances ». « Ses paroles, ajoutait M. Arago, firent impression; on crut y voir la pensée de l'autorité supérieure, et notre mouvement se trouva ajourné. » M. Thiers, pour se justifier, a prétendu que l'incident était sans importance, que le mal était déjà fait lors de son intervention, et qu'il avait voulu seulement empêcher une collision. Des témoins sûrs m'ont en outre rapporté que, le soir du 15 février, dans les salons, M. Thiers parlait de ce qui s'était passé avec une sorte de frivolité satisfaite.

listes et les prêtres, les cris de : « A bas la Chambre des députés ! Vive la république ! » Ne profitait-elle pas de la liberté qu'on lui accordait, pour se porter contre l'hôtel de M. Dupin, toute prête, si cette fois elle n'avait été arrêtée, à le traiter comme le palais de Mgr de Quélen ? En réalité, la victoire qu'on lui laissait remporter sans combat était gagnée autant contre la monarchie dont les armes étaient mutilées, que contre la religion dont les croix étaient arrachées. Qu'est-il besoin, d'ailleurs, pour expliquer la conduite du gouvernement, de lui supposer tant de machiavélisme ? Cette conduite était tout simplement l'application naturelle, le développement logique, la conclusion prévue de la politique de laisser-aller.

V

Le scandale fut immense. D'après les témoignages contemporains, « ces affreuses journées jetèrent une terreur dans les esprits, une indignation dans les cœurs », qui ne pouvaient se comparer à rien de ce qu'on avait ressenti jusqu'alors [1]. De ce jour, le ministère fut condamné, et s'il dura encore près d'un mois, ce fut un mois de misérable agonie.

Le 17 février, l'un des membres de la Chambre, M. Delessert, dénonça l'incurie, l'inaction du cabinet [2] ; puis élargissant la question aux applaudissements d'une majorité qui commençait à avoir honte de sa tolérance et conscience de son pouvoir : « Pourquoi, dit-il, les souffrances du commerce augmentent-elles journellement ? Pourquoi la confiance est-elle anéantie ? Cela ne tient-il pas à la faiblesse du gouvernement ? » Le ministre de l'intérieur essaya une apologie fort gênée de sa conduite, s'excusa par « les difficultés inévitables au lendemain d'une révolution qui avait laissé tant de problèmes sociaux à résoudre », et n'aboutit qu'à donner une nouvelle preuve de sa faiblesse, par son affectation à rejeter toute la responsabilité sur les royalistes, et à voiler de métaphores complaisantes la hideuse brutalité de l'émeute [3] ; on sentait du moins, à l'honneur du jeune ministre, qu'il était mal à l'aise dans le rôle auquel il se croyait condamné et pour lequel il n'était pas fait. La politique de laisser-aller avait des interprètes plus convaincus et moins embarrassés ; tels furent, dans ce débat, le préfet de police

[1] Lettre de Mme Swetchine.
[2] Ce débat, commencé le 17 février, se prolongea plusieurs jours.
[3] « Nous apprîmes en même temps, disait le ministre, l'offense à la révolution de Juillet et les effets de l'indignation populaire : la foudre était déjà tombée sur Saint-Germain l'Auxerrois. »

et le préfet de la Seine. Bien loin de trouver dans ce qui s'était passé un grief contre le parti révolutionnaire, ils n'y voyaient qu'un signe du mécontentement produit par la mauvaise politique du gouvernement et par l'impopularité de la Chambre. L'émeute devenait, à les entendre, une sorte de « pétition » populaire, à laquelle il fallait se hâter de donner satisfaction ; « ce que la dévastation a d'odieux et de barbare, disait le préfet de police, semble atténué par la leçon qu'elle donne au gouvernement ; » pour ne pas aller à l'encontre de cette leçon, il fallait que le ministère inclinât plus à gauche ; il fallait surtout dissoudre immédiatement la Chambre, comme on avait déjà brisé les croix ou gratté les écussons; seul, « ce témoignage de confiance » pouvait « apaiser le peuple ». Ainsi d'accusée qu'elle était, l'émeute osait se changer en accusatrice et de plus, dans cette étrange anarchie, elle accusait le pouvoir par la bouche du préfet de la Seine et du préfet de police. Enfin, pour que la figure de ce gouvernement fût plus piteuse encore, les ministres et leurs fonctionnaires, comme il arrive d'ordinaire aux prévenus, se renvoyaient mutuellement une responsabilité dont ils commençaient à sentir le poids écrasant, et qui, en réalité, leur incombait à tous : le procureur général se plaignant de l'inertie du préfet de la Seine ; celui-ci se rejetant sur les ordres ou plutôt sur l'absence d'ordres du ministre de l'intérieur ; ce dernier, enfin, réduit, pour se défendre, à engager avec son subordonné une altercation publique. M. Guizot ne laissa pas échapper l'occasion de tirer la morale de cette discussion : « Le ministère, dit-il, ne réunit pas les conditions nécessaires pour défendre la société dans la crise qu'elle traverse; la France demande à être gouvernée et sent qu'elle ne l'est pas » ; il terminait par cette déclaration qui semblait conseiller et même annoncer une attitude nouvelle de la majorité : « Je ne crois pas qu'il soit possible de rester dans cette position. » Ainsi pressé, M. Laffitte balbutia quelques excuses, parla d'une « situation plus forte que les hommes », demanda naïvement à ses contradicteurs s'ils « connaissaient un moyen d'empêcher une émeute d'éclater » ; puis, prenant l'offensive il sembla se venger de ses humiliations sur la Chambre, et lui annoncer une prochaine dissolution : « J'aurai l'honneur, disait-il en terminant, de vous faire connaître demain les ordres du roi. »

Était-ce donc que le ministère fût résolu à se ranger du parti de l'émeute contre la Chambre? Ce serait lui supposer une netteté et une décision qu'il n'avait pas, même pour le mal. Le lendemain, on attendit vainement que M. Laffitte vînt « faire connaître à la Chambre les ordres du roi » ; bien au contraire, comme pour donner des gages d'un autre côté, il annonça, dans le *Moniteur*, le

remplacement de M. Odilon Barrot et de M. Baude par M. de Bondy et M. Vivien, et les nombreux projets de loi qu'il présenta semblaient révéler le désir, non de brusquer, mais de retarder la dissolution. Indécision et incohérence qui n'aboutissaient qu'à augmenter le discrédit du cabinet!

D'ailleurs, ne suffisait-il pas alors de regarder le gouvernement et le pays, pour apprécier ce qu'en avaient fait quelques mois de ce régime de laisser-aller? Triste spectacle, en vérité! Partout la désorganisation politique et administrative; un ministère impuissant et méprisé, ne sachant plus dissimuler ses divisions intestines, ni obtenir de ses subordonnés l'obéissance même apparente; les municipalités des grandes villes ne se gênant pas pour signifier au ministre de l'intérieur que « le gouvernement qui devait tout au peuple avait renié son origine », et qu' « en s'appuyant sur une Chambre sans pouvoirs et objet de l'animadversion générale, il devait faire rejaillir sur lui la haine et le mépris dont cette Chambre était entourée »; les fonctionnaires s'affiliant à une « Association nationale », sorte de gouvernement extra-légal, par lequel le parti révolutionnaire prétendait surveiller, dominer, suppléer le gouvernement nominal jusque dans la politique étrangère; une presse déchaînée contre laquelle on n'osait aucune répression judiciaire; la sédition presque quotidienne à Paris et en province, si bien que M. Duvergier de Hauranne pouvait dire à la tribune [1] : « Les émeutes ont succédé aux émeutes; on dirait qu'elles sont devenues l'état habituel de notre ordre social »; la détresse croissante de l'industrie et du commerce, les faillites multipliées dans des proportions inouïes, et la presse de gauche demandant avec angoisse ce qui pourrait « arrêter, sur le penchant de leur ruine, des milliers de fortune qui croûlent tous les jours [2] »; les classes ouvrières en proie aux souffrances comme aux tentations du chômage; et, certaine nuit de bal à la cour, une bande de prolétaires assaillant le Palais-Royal et venant mêler aux mélodies de l'orchestre ce hurlement sinistre : « Du travail ou du pain! »; le crédit public de plus en plus gravement atteint [3], la résistance à l'impôt devenue générale, le déficit mensuel s'élevant à plusieurs millions, le Trésor à la veille de cesser ses payements [4], au moment où la nécessité de sou-

[1] Séance du 10 mars 1831.

[2] *National* du 13 mars 1831.

[3] La rente 5 pour 100 s'offrait à 82 fr. 50, sans trouver acquéreur; et le 3 pour 100, à 52 fr. 70. Situation d'autant plus remarquée que l'état financier était des plus prospères dans les derniers temps de la Restauration.

[4] « Savez-vous, disait alors M. Casimir Périer à M. Dupin, qui le pressait

lager les misères intérieures et de parer aux difficultés extérieures obligeait à des dépenses extraordinaires ; le trouble des âmes et des intelligences venant s'ajouter à celui des institutions, des partis et des intérêts ; le danger extérieur peut-être plus redoutable encore ; les puissances étrangères, sous le coup des événements du 14 et du 15 février, se refusant plus que jamais à faire fond sur la fermeté ou la puissance du gouvernement, et se préparant à une guerre qui leur paraissait proche et inévitable ; le parti révolutionnaire se plaisant d'ailleurs à bien montrer à l'Europe qu'en effet elle était la première menacée par les désordres intérieurs, témoin cette émeute qui, à la nouvelle d'une défaite des Polonais, jetait des pierres et tirait des coups de feu contre les fenêtres de l'ambassade russe, et, après ce bel exploit diplomatique, « échangeait de patriotiques politesses » avec le général La Fayette [1] ; aussi partout, en France et au dehors, un sentiment de malaise, d'angoisse, de dégoût et d'effroi, et comme l'impression, chaque jour plus présente, d'un péril immense et immédiat.

Écoutez les aveux et les plaintes des contemporains. Un mot s'impose à eux qui résume exactement ce qu'ils ont sous les yeux, celui d'anarchie ; ce mot, M. Duvergier de Hauranne le prononçait alors à la tribune [2] ; longtemps après, il revenait sans cesse sous la plume de M. de Montalivet, recueillant ses souvenirs de cette époque, et l'ancien collègue de M. Laffitte concluait avec une conviction désolée : « C'était bien l'anarchie, hélas [3] ! » Les jeunes hommes qui avaient nourri les plus orgueilleuses illusions, qui avaient salué dans la révolution de Juillet « l'aurore d'une ère nouvelle » et le « rajeunissement de l'humanité », reconnaissaient que « tout allait bien mal », et que « jamais la société n'avait offert un spectacle plus dégoûtant [4] ». Des personnes même absolument étrangères à la politique fournissaient, sur cet universel malaise, le moins suspect des témoignages : tel le jeune Hippolyte Flandrin, apportant, avec une sincérité naïve, l'écho des mécontentements et des angoisses qui gagnaient alors jusqu'au monde des artistes ; récemment arrivé à Paris, il écrivait à ses amis lyonnais, le 18 février 1831 : « Hélas, de tous côtés, on se plaint. Je ne sais si

de prendre le pouvoir, savez-vous que le Trésor est à la veille de cesser ses payements ? » (*Mémoires* de Dupin, t. II, p. 301.)

[1] 9 mars 1831.

[2] Le 10 mars 1831, M. Duvergier de Hauranne dénonçait à la Chambre « l'anarchie qui des esprits a passé et se propage dans les choses ».

[3] Étude de M. le comte de Montalivet, sur *la politique conservatrice de Casimir Périer*. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1874.)

[4] *Passim*, dans la correspondance de Victor Jacquemont.

c'est à Lyon comme ici, mais on se plaint plus du nouveau gouvernement que de l'ancien. Les journaux crient, les caricatures raillent avec la plus grande amertume; je ne sais si c'est avec raison; seulement, il paraît que c'est difficile de gouverner, car en trente ans la France change dix fois de régime et n'est pas plus contente. Je ne saurais guère ce qui se passe, si d'autres qui viennent à l'atelier n'en parlaient devant moi [1]. » M. de Salvandy montrait « toute la nation inquiète et malade, comme à la veille des grandes catastrophes qui troublent à la fois la terre, les eaux, le ciel », et il ajoutait que « l'ordre social tremblait sur ses fondements [2] ». Le sentiment général semblait être que l'édifice construit en Juillet allait s'écrouler. Les ennemis, républicains, légitimistes ou bonapartistes, s'agitaient pour occuper la place qu'ils s'attendaient à voir bientôt vacante. Les amis eux-mêmes n'avaient plus confiance : l'un des personnages les plus engagés dans la fondation de la dynastie, M. Thiers, avouait, quelques mois plus tard, le doute poignant qui avait saisi alors les plus optimistes: « C'était une question, écrivait-il, et une question effrayante, de savoir si, au milieu de cette tourmente épouvantable, la monarchie pourrait subsister »; et après avoir dépeint cette anarchie dans un tableau rapide, il reprenait: « Tout cela étant, il était bien naturel de se demander si la nouvelle monarchie pourrait subsister; les gens honnêtes se désespéraient, ils entrevoyaient de nouveaux bouleversements. » Enfin, M. Thiers ajoutait ce dernier trait, qui n'était pas le moins alarmant : « L'Europe inquiète songeait à se prémunir contre l'incendie [3]. »

De toutes parts, s'élevait le cri qu'il fallait en finir avec une telle politique [4]. Le besoin d'ordre, de sécurité, de gouvernement, était tel, qu'on a pu comparer cet état de l'opinion à celui qui avait précédé le 18 brumaire : Seulement, point de Bonaparte revenant vainqueur d'Égypte. A défaut d'un général, tous les regards des gens d'ordre se fixaient sur un vétéran des luttes parlementaires, alors président de la Chambre, M. Casimir Périer. Stimulés et soutenus par cette disposition de l'esprit public, les conservateurs de l'Assemblée sortaient peu à peu de leur réserve intimidée et indécise, de leur tolérance attristée; ils envisageaient désormais comme

[1] *Lettres et pensées d'Hippolyte Flandrin,* par le vicomte Delaborde.

[2] *Seize mois ou la révolution et les révolutionnaires,* par M. de Salvandy.

[3] *La Monarchie de* 1830, p. 125 à 127.

[4] Un sous-lieutenant qui devait devenir maréchal de France, le jeune de Saint-Arnaud, écrivait alors de Brest : « En général, en province, on est bien mécontent des troubles de Paris. Il n'y a qu'une voix pour dire qu'il faut en finir. Si cela se répétait, je ne serais pas surpris de voir les provinces marcher sur Paris. Voilà le résultat de ce que j'ai entendu partout sur la route. »

possible la formation d'un ministère de résistance dont le chef leur était désigné par l'opinion, et ils se décidaient à manifester plus nettement leur défiance contre M. Laffitte. L'hostilité du parlement devint même à ce point visible, que pour obtenir le vote d'un projet financier nécessaire aux besoins de l'État, le président du conseil fut réduit à déclarer, avec une humilité sans précédent, qu'il demandait ce vote non pour lui, mais pour ses successeurs [1]. La gauche, à un point de vue opposé, n'était pas moins impatiente de voir remplacer le cabinet; Carrel déclarait que « le malaise profond de la France » était dû à « l'inconséquence » de ceux qui occupaient le pouvoir, et il demandait à avoir enfin des ministres qui apportassent des « affirmations [2] ». Dans le sein même du cabinet, se produisaient des signes de dissolution; M. Mérilhou venait de donner sa démission, pour se dégager d'une administration moribonde et dans l'espoir que sa retraite serait un titre à la faveur de la gauche [3]; par contre, un autre ministre, M. de Montalivet, faisait des démarches actives pour amener la formation d'un cabinet conservateur sous la présidence de M. Périer, déclarant au général de Ségur, qui l'aidait dans ces démarches, que s'il ne se retirait pas tout de suite, c'était seulement « pour disputer à M. Laffitte le roi et la France ».

Cette conduite de M. de Montalivet avait une importance particulière; étant données ses relations avec le roi, il ne pouvait agir ainsi que par son ordre ou en tout cas avec son assentiment. Ce n'était pas sans hésitation que Louis-Philippe en était venu là. La retraite de La Fayette et de M. Dupont de l'Eure, en le débarrassant d'un protecteur humiliant et d'un conseiller gênant et discourtois, lui avait laissé seulement M. Laffitte, pour lequel il avait une sympathie reconnaissante, dont il goûtait sinon les opinions du moins le caractère, et qui, par son insouciance même, lui paraissait « un ministre commode » : le mot est de M. de Montalivet. Très jaloux de gouverner lui-même, le roi avait profité de la légèreté facile du chef du cabinet pour mettre complètement la main sur les affaires étrangères. Il se flattait d'arriver peu à peu à un résultat pareil pour les affaires intérieures. N'avait-il pas fait un premier pas dans ce sens, le jour [4] où, recevant une députation, il avait tenté de donner

[1] Séance du 11 mars 1831. — Voici, du reste, les propres paroles de M. Laffitte : « Messieurs, il serait pénible pour les ministres de demander une confiance que vous pourriez leur refuser. Cette confiance, je ne la demande pas, moi, comme ministre; je la demande comme citoyen, parce que l'intérêt de l'État l'exige; et ce n'est probablement pas pour moi que je la demande. »

[2] *National* du 13 mars 1831.

[3] 8 mars 1831.

[4] 29 janvier 1831.

la formule de sa politique personnelle, de « son système », comme il dira plus tard, et avait employé, pour la première fois, cette expression de « juste milieu » qui, aussitôt vivement commentée, relevée par l'opposition, devait servir de sobriquet pour désigner le roi lui-même? M. Casimir Périer lui semblait, non sans raison, devoir être un ministre bien moins « commode », aussi jaloux de faire sentir son autorité à la couronne qui ne le désirait pas, qu'au pays qui en avait besoin. D'ailleurs, par sa disposition à s'exagérer la force de la révolution et la faiblesse de sa monarchie, Louis-Philippe redoutait le moment d'une rupture ouverte avec les partis avancés; il tâchait de le retarder, en usant d'expédients; il eût souhaité au moins attendre le résultat des élections générales, se flattant, pour excuser cette défaillance, que prolonger l'épreuve du laisser-aller serait préparer pour l'avenir une réaction plus forte. Ne semblait-il pas même résigné à prendre un ministère plus à gauche, à « avaler Salverte et Dupont tout crus », comme il le disait dans la familiarité un peu intempérante de ses conversations? Ces hésitations et ces timidités ne purent cependant tenir longtemps devant le mouvement chaque jour plus prononcé de l'opinion, qui indiquait si nettement et la politique à suivre et l'homme de cette politique. Le roi était trop clairvoyant pour ne pas comprendre où était, en dehors et au-dessus des petites questions d'agrément personnel, le véritable et grand intérêt de la monarchie et du pays. Dans les premiers jours de mars, il prit son parti, non sans regret ni sans terreur, mais sans hésitation. « Je ne puis plus garder Laffitte, dit-il à M. Dupin; il ménage le parti qui cause tous nos embarras et auquel il est bien temps de résister. D'ailleurs, on me dit que le Trésor est aux abois [1]. »

Ainsi, après avoir été condamné par l'opinion, aussi bien par celle de gauche que par celle de droite, après avoir été délaissé par ses propres collègues, M. Laffitte était abandonné par le roi. Bien plus, par une coïncidence du reste fort explicable, la déconfiture de l'homme d'affaires s'ajouta à la déroute du ministre, et il fut réduit à mettre en liquidation sa maison de banque. Pour cet homme, naguère au comble de la fortune, de la popularité et du pouvoir, c'était un écroulement complet: réalisation de cette prophétie faite, plus de dix ans auparavant, par le duc de Richelieu: « Ce banquier ambitieux se croit le roi des Halles, et ce n'est qu'un écervelé ne sachant ni ce qu'il veut ni ce qu'il fait, capable de ruiner la France et de se ruiner lui-même par vanité. »

Seul, M. Laffitte semblait ne pas s'apercevoir que son règne était

[1] *Mémoires* de M. Dupin, t. II, p. 300.

fini. Rien n'atteignait son vaniteux optimisme. Il se cramponnait à ce pouvoir dont pourtant il usait si peu. Dans l'importance que lui avait donné son rôle en Juillet, il s'était imaginé que l'ordre de choses nouveau ne pourrait subsister sans qu'il fût à la tête des affaires. Vainement avait-il raillé parfois la présomption de La Fayette, la chute de ce dernier ne lui avait rien appris. Il ne faisait pas difficulté d'admettre que le ministère pouvait être usé; mais la seule conclusion qu'il en tirait était qu'il aurait à grouper autour de lui d'autres collègues; dans ce dessein, il faisait engager des pourparlers avec les chefs de la gauche, si bien que, jusqu'à la dernière heure, le *National* crut que le résultat de la crise serait de remplacer des « hommes du milieu » par des personnages d'opinion plus avancée. Les avertissements ne manquèrent cependant pas à M. Laffitte : on en vint à le faire prévenir, par son propre sous-secrétaire d'État, M. Thiers, qu'aux yeux du roi le ministère du 3 novembre avait accompli sa tâche. M. Laffitte, obstinément fermé aux nouvelles déplaisantes, se montra incrédule et alla trouver Louis-Philippe. Doit-on croire que celui-ci, gêné d'avoir à détruire des illusions si confiantes, s'expliqua peu clairement? Toujours est-il que le ministre le quitta plus rempli que jamais d'espérance, plus sûr d'avoir l'avenir à lui. Il fallut bien enfin que la vérité brutale se fît jour : le 11 mars, après des pourparlers dont on racontera plus tard les dramatiques vicissitudes, M. Casimir Périer reçut et accepta la mission de former un cabinet[1]. Déception d'autant plus amère pour M. Laffitte, qu'il s'y attendait moins. Les démonstrations affectueuses du roi furent impuissantes à l'adoucir. Le ministre déchu ne vit rien des causes qui, en réalité, l'avaient déjà fait tomber du pouvoir, bien avant que Louis-Philippe se décidât tardivement à le congédier; il se crut et se proclama une victime de l'ingratitude royale.

Ainsi finit M. Laffitte. Il finit, de l'aveu des écrivains qui lui étaient le plus favorables, « sans honneur, impuissant et déconsidéré[2] ». Au lendemain même de cette chute, que reste-t-il de cet homme qui a occupé tant de place depuis huit mois? Il disparaît, en quelque sorte, sans laisser de vide : disparition si subite, si complète et si définitive, qu'on en chercherait vainement une pareille dans l'histoire des partis. Pendant que de hauts esprits et de grands caractères s'épuisent à réparer le mal qu'il a fait et laissé faire, ruiné financièrement et politiquement, dépouillé de sa popularité comme de son opulence, ayant perdu dans l'aigreur de sa disgrâce jusqu'à

[1] Les ordonnances, portant nomination des nouveaux ministres, furent signées le 13 mars.

[2] Carrel, dans le *National* du 12 mars 1831.

l'aménité heureuse de son humeur, désespéré, humilié, oublié de tous, estimé de personne, M. Laffitte descend de jour en jour plus bas sur la pente démagogique ; il maudit son œuvre et ses amis, demande, du haut de la tribune, en juin 1836, « pardon à Dieu et à ses concitoyens » d'avoir fait la monarchie de Juillet, et écrit, le 11 mars 1837, à « son cher » Béranger : « Quelle canaille que la plupart de nos amis de quinze ans[1] ! » Toutefois si la postérité l'a frappé d'une note particulièrement infamante, ce n'est pas à cause de cette fin qui, dans l'obscurité et le discrédit où il était tombé, n'avait guère fait de tort qu'à lui-même ; c'est pour avoir été, au jour de la fortune et du pouvoir, la personnification de la politique de laisser-aller, de défaillance, de lâcheté, en face de la révolution. Leçon qu'on ne saurait trop recommander aux réflexions des hommes d'État. Tandis que tant d'autres ministres, proclamés impopulaires de leur vivant, parce qu'ils résistaient, grandissent chaque jour davantage dans l'histoire, aucun n'a laissé une mémoire plus universellement flétrie que celle de M. Laffitte, et ce nom seul appliqué à une politique est devenu un terme de mépris.

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

[1] Allusion à « l'Opposition de quinze ans », sous la Restauration.

SAINT VINCENT DE PAUL

ET LES GONDI

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS[1]

I

JEAN-FRANÇOIS DE GONDI, PREMIER ARCHEVÊQUE DE PARIS

Après la mort d'Henri de Gondi, premier cardinal de Retz, ce fut son frère Jean-François de Gondi, qu'il avait choisi pour son coadjuteur, et qui, depuis douze ans, était doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris, qui lui succéda. Depuis longtemps les rois de France songeaient à élever l'Église de Paris, à la dignité de métropole. Louis XIII en fit la demande à Grégoire XV, qui consentit à ériger ce siège en archevêché par bulles en date du 20 octobre 1622, et le 19 février 1623, Jean-François de Gondi fut sacré premier archevêque de Paris. A la nouvelle métropole furent donnés pour suffragants les évêchés de Chartres, de Meaux et d'Orléans, auxquels fut ajouté depuis celui de Blois, créé par Louis XIV. Louis XIII et, après lui, sa veuve Anne d'Autriche, devenue régente, trouvèrent dans le nouvel archevêque un homme encore plus docile et plus souple que ne s'étaient montrés envers le pouvoir royal ses deux prédécesseurs, le cardinal de Gondi et le premier cardinal de Retz. Le roi le nomma successivement grand maître de sa chapelle, commandeur de ses ordres et conseiller d'État. « Le cardinal de Richelieu, dit Tallemant des Réaux, eut envie d'avoir son archevêché et proposa de donner celui de Lyon à l'abbé de Retz, depuis son coadjuteur. Cela fut en quelque traité; puis le cardinal ne s'en tourmenta pas trop, car cet homme ne lui nuisait

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1881.

en rien et il était bien assuré, en cas de survivance, ou qu'il l'aurait ou qu'il le donnerait à qui lui plairait. »

Tallemant ajoute que François de Gondi « était bien fait et avait de l'esprit ; mais qu'il ne savait rien », bien qu'il dît « les choses assez agréablement ». « M. de Paris, dit-il encore, avait fait autrefois beaucoup de dépense : il avait musique et grand équipage ; il en retrancha un peu et rompit sa musique. On dit que, ses affaires nettoyées, il lui resta plus de 100 000 livres de rente ; cependant il se traitait si mal, qu'il n'eût osé donner à dîner à personne sans être averti. » Au temps où il n'avait pas encore complètement rompu avec le monde, il se plaisait, suivant le témoignage du cardinal de Retz, à faire jouer, dans sa belle maison de Saint-Cloud, des pièces de Corneille, et l'on y dansait en brillante compagnie. Retz a tracé de son oncle, en deux coups de pinceau, un portrait moral dont la parfaite ressemblance va bientôt se manifester en action. « Mon oncle, dit-il, très petit, jaloux et difficile... qui était le plus faible de tous les hommes, était, par une suite assez commune, le plus glorieux. » De son côté, le P. Rapin a eu soin de noter « qu'il n'avait pas assez de fermeté d'esprit pour se défendre contre ceux qui entreprenaient de le gouverner. » Flottant au gré des influences les plus opposées, il fut tour à tour favorable ou contraire aux solitaires de Port-Royal, bien qu'au fond il eût pour eux un penchant secret. Son neveu, qui fut depuis son coadjuteur et son successeur, le cardinal de Retz, n'étant encore que simple abbé, s'était secrètement lié, mais par pure ambition, pour se pousser dans le monde et à la tête des affaires, avec les hommes les plus remuants du parti janséniste. Ce fut de lui surtout qu'ils se servirent pour appuyer leurs intérêts auprès de l'archevêque de Paris. Mais l'abbé qui, par son esprit et sa supériorité, avait éveillé de bonne heure contre lui les ombrages et les jalousies de son oncle, se garda bien de les protéger ostensiblement dans la crainte de ruiner leurs affaires. Avec son habileté sans égale, il fit jouer tous les plus secrets ressorts pour se rendre maître de lui, sans qu'il en eût le moindre soupçon, et il y réussit plus d'une fois. La princesse de Guémené, qui avait un pied dans le monde et un autre à Port-Royal, où, suivant l'expression de son intime ami, le cardinal de Retz, « elle faisait des escapades plutôt que des retraites », était le principal agent dont il se servait auprès de son oncle en faveur des jansénistes. La princesse fut assez habile pour amener l'archevêque à révoquer plus d'une de ses décisions contre eux. En voici deux exemples empruntés à deux sources différentes.

A la mort de Louis XIII, les Jésuites signalèrent au prélat le

catéchisme de Saint-Cyran, comme renfermant plusieurs propositions erronées sur les dogmes de l'Église. M. de Gondi prit feu, dressa un mandement dans lequel il défendait « d'enseigner d'autre catéchisme que le sien, et particulièrement un certain livret intitulé : *Théologie familière*, etc [1]. » Déjà le mandement était porté dans toutes les paroisses pour être publié au prône, lorsque Antoine Arnauld « commença d'agir auprès des docteurs qui étaient du conseil, et Mme la princesse de Guémené auprès de M. de Paris, et l'on fit si bien, que le dimanche même où ce mandement devait être publié [2], les curés reçurent un autre mandement imprimé qui révoquait le premier [3] ».

Nous venons de citer le témoignage d'un janséniste, à propos de cette secrète influence de la princesse sur l'esprit du prélat. Voici celui que porte un Jésuite dans un cas semblable. Lorsque plusieurs années après, l'archevêque eut interdit M. Singlin, directeur du monastère de Port-Royal, pour avoir avancé certaines propositions en faveur de l'établissement de la pénitence publique [4], « la princesse de Guémené et toutes les dames de qualité sollicitèrent, par elles ou par leurs amis, l'archevêque de Paris de rétablir leur prédicateur, et, après plusieurs mois d'intrigues et de négociations, l'interdit fut enfin levé, à condition que M. Singlin se rétracterait et prêcherait le contraire de ce qu'il avait prêché [5] ». Il en fut de même lors de l'interdiction du P. Desmares, l'éminent orateur sacré de Port-Royal. Peut-être le faible prélat eût-il cédé encore à une députation de dames qu'on lui dépêcha, si la reine, qui était intraitable sur ce chapitre, comme sur beaucoup d'autres, n'eût tenu bon, malgré les instantes prières du coadjuteur [6].

Tantôt on voit François de Gondi présider en grande pompe à la cérémonie d'ouverture de l'église de Port-Royal de Paris [7] et favoriser tous les développements du monastère, soit à Paris, soit dans la vallée de Chevreuse, ou bien encore défendre les religieuses de Port-Royal contre les violentes attaques du P. Brisacier, Jésuite, et censurer son livre, en déclarant, dans une ordonnance publiée dans toutes les paroisses [8], que ces religieuses « sont pures et innocentes des crimes dont l'auteur a voulu noircir la candeur de

[1] *Mémoires* de M. Lancelot, touchant la vie de M. de Saint-Cyran, t. Ier
[2] 1er février 1643.
[3] *Ibid.*
[4] 28 août 1649.
[5] *Mémoires* du P. Rapin, t. Ier, p. 305
[6] *Ibid.*
[7] 1647. *Ibid.*
[8] 7 janvier 1652.

leurs bonnes mœurs et offenser leur intégrité et religion [1]; » tantôt on le voit, sous la pression des Jésuites et de Richelieu, donner son autorisation aux poursuites exercées contre l'abbé de Saint-Cyran, le véritable et premier fondateur des doctrines jansénistes en France. Enfin, lorsque cette grande question, qui devait agiter la France pendant deux siècles, fut soumise à la cour de Rome, le prélat, ne sachant quel parti prendre sur des questions fort peu à la portée d'un aussi méchant théologien qu'il l'était, crut se tirer d'abord d'affaire en lançant un premier mandement pour imposer silence aux deux partis. Mais lorsque Innocent X eut condamné les cinq propositions du livre de Jansénius, il s'inclina et dressa un second mandement pour engager ses diocésains à une parfaite et sincère soumission [2].

Un des règlements de François de Gondi nous révèle certains détails fort curieux sur les mœurs du commencement du dix-septième siècle. Le nombre des mariages illicites se multipliait de plus en plus. Nombre de fils de famille, les uns sans le consentement de leurs parents, d'autres sans tenir compte des oppositions juridiques, se présentaient avec les fiancées de leur choix devant un curé et des témoins, et se prenaient mutuellement pour époux, « sans approbation ni bénédiction, et sans garder aucune des formalités requises [3] ». Pour couper court à ce grave abus, notre prélat décerna contre les délinquants l'excommunication majeure, ce qui, à une époque de foi, ne laissait pas de faire un grand effet.

Ce qui honore le plus son administration, c'est d'avoir favorisé par tous les moyens la fondation de l'OEuvre des missions de saint Vincent de Paul, et d'avoir contribué de toute sa puissance et de tout son crédit à l'établissement des séminaires de Saint-Nicolas du Chardonnet et de Saint-Lazare. Nous verrons bientôt, en étudiant la nature, le caractère et le but de ces importantes fondations, quels éminents services rendit à l'Église François de Gondi.

Nous avons dit les dissentiments profonds qui existaient entre l'oncle et le neveu. Sur ce point tous les mémoires du temps sont d'accord. « Le coadjuteur avait un si grand mépris pour l'archevêque, et l'archevêque une jalousie si extraordinaire contre le coadjuteur, dit le P. Rapin, que toutes les mesures de correspondance ou de bienséance étaient rompues entre eux, de sorte que c'était une fort mauvaise recommandation auprès de l'oncle que la considération du neveu pour qui que ce fût [4]. »

[1] *Mémoires* de Lancelot.
[2] *Éloges historiques des évêques et archevêques de Paris*, etc., p. 41.
[3] *Ibid.*
[4] *Mémoires* du P. Rapin, t. Ier, p. 407.

« A la régence, dit Tallemant des Réaux, François de Gondi fit son neveu coadjuteur ; mais il s'en repentit bientôt et eut une jalousie enragée contre lui. Un jour qu'en descendant de carrosse, il se fut laissé tomber, voulant s'appuyer sur Ménage : « Ah ! dit-il, de quoi m'avisai-je aussi de me vouloir appuyer sur un homme qui est à mon coadjuteur. »

Celui-ci habitait le petit archevêché ; mais les affaires du diocèse l'appelant sans cesse à l'archevêché où logeait son oncle, et leurs mutuels griefs s'échauffant de plus en plus, cette vie en commun finit par leur devenir insupportable. François de Gondi, qui, dans sa jeunesse, avait porté l'habit de capucin, et qui avait conservé pour cet ordre une prédilection particulière, s'était fait bâtir, près du couvent des Capucins du faubourg Saint-Jacques, une maison où il cherchait souvent un refuge pour se soustraire aux querelles intestines de l'archevêché. Ce fut dans ce même faubourg, dans la maison de l'Oratoire, que son frère, Emmanuel de Gondi, se dépouillant de toutes ses dignités, vint plus tard embrasser la vie religieuse.

Pendant ces retraites de l'archevêque, son neveu, qui, depuis 1643, était devenu son coadjuteur, ne négligeait rien pour prendre pied dans le diocèse et pour y jeter les assises de son pouvoir futur. Cet homme étrange, qui, pour la postérité, n'a laissé que le souvenir d'un génie turbulent et inquiet, était cependant doué de toutes les qualités d'un excellent organisateur. Avec son rare coup d'œil, il avait compris que la plus grande plaie du clergé de son temps, c'était l'ignorance où il était tombé à la suite des guerres de religion. Qu'imagine-t-il ? Une réforme des plus ingénieuses et des plus praticables. « Je continuai à faire dans le diocèse, nous dit-il dans ses Mémoires, tout ce que la jalousie de mon oncle me permit d'y entreprendre sans le fâcher... J'entrepris d'examiner la capacité de tous les prêtres du diocèse, ce qui était dans la vérité d'une utilité inconcevable. Je fis pour cet effet trois tribunaux composés de chanoines, de curés et de religieux, qui devaient réduire tous les prêtres en trois classes, dont la première était des capables, que l'on laissait dans l'exercice de leurs fonctions, la seconde de ceux qui ne l'étaient pas, mais qui le pouvaient devenir ; la troisième de ceux qui ne l'étaient pas et qui ne le pouvaient jamais être. On séparait ceux de ces deux dernières classes : on les interdisait de leurs fonctions, on les mettait dans des maisons distinctes, l'on instruisait les uns et l'on se contentait d'apprendre purement aux autres les règles de la piété. Vous jugez bien que ces établissements devaient être d'une dépense immense ; mais l'on m'apportait des sommes considérables de tous côtés. Toutes les bourses des gens de bien s'ouvrirent avec profusion. »

Tout eût réussi sans doute pour le mieux, si la jalousie de Mazarin ne se fût mêlée à celle de l'oncle. Celui-ci, chapitré par le ministre, revint en toute hâte de son faubourg, et, sous le plus frivole prétexte, commanda à son trop habile neveu de ne donner aucune suite à son dessein. Cette jalousie de l'oncle augmentait à mesure du rôle de plus en plus considérable que jouait sur la scène de la Fronde le coadjuteur, qui en était devenu le chef. L'archevêque avait droit de siéger au parlement, et, en son absence, ce droit passait sur la tête de son neveu. Lorsque le duc de Beaufort et le coadjuteur furent sommés de se rendre au Palais, pour y répondre à l'accusation du prince de Condé d'avoir tenté de le faire assassiner sur le Pont-Neuf, la reine écrivit aussitôt à l'archevêque pour le conjurer d'aller prendre sa place dans le parlement, afin que le coadjuteur ne pût y siéger. Mais le coadjuteur qui n'était pas homme à lui céder si facilement le pas, inventa le plus bouffon des stratagèmes pour qu'il ne sortît pas du logis. Lui-même a conté de la façon la plus spirituelle cette scène digne du génie de Molière dans le *Malade imaginaire*.

« J'allai, dit-il, vers les trois heures du matin, chercher MM. de Brissac et de Retz, et je les menai aux Capucins du faubourg Saint-Jacques, où M. de Paris avait couché, pour le prier, en corps de famille, de ne point aller au Palais. Mon oncle n'avait point de sens, et le peu qu'il en avait n'était point droit; il était faible et timide jusqu'à la dernière extrémité; il était jaloux de moi jusqu'au ridicule. Il avait promis à la reine qu'il irait prendre sa place; il ne fut pas en notre pouvoir d'en tirer que des impertinences et des vanteries : qu'il me défendrait bien mieux que je ne me défendrais moi-même. Et vous remarquerez, s'il vous plaît, que, quoiqu'il causât comme une linotte en particulier, il était toujours muet comme un poisson en public. Je sortis de sa chambre au désespoir... »

Que fait alors le coadjuteur? Il imagine un vrai tour à la Scapin. Mais, comme il aurait quelque honte à l'avouer, il le met sur le compte d'un autre, qui, s'il n'eût été soufflé par lui, n'eût certes pas eu l'idée de l'inventer.

« Un chirurgien qu'il avait, poursuit Retz, me pria d'aller attendre de ses nouvelles aux Carmélites, qui étaient tout proches, et il me revint trouver un quart d'heure après, avec de bonnes nouvelles. Il me dit qu'aussitôt que nous étions sortis de la chambre de M. de Paris, il y était entré; qu'il l'avait beaucoup loué de la fermeté avec laquelle il avait résisté à ses neveux, qui le voulaient enterrer tout vif; qu'il l'avait exhorté ensuite de se lever en diligence pour aller au Palais; qu'aussitôt qu'il fut hors du lit, il lui avait demandé d'un ton effaré comme il se portait; que M. de Paris

lui avait répondu qu' « il se portait fort bien » ; qu'il lui avait dit : « Cela ne se peut, vous avez trop mauvais visage » ; qu'il lui avait tâté le pouls ; qu'il l'avait assuré qu'il avait la fièvre, et d'autant plus à craindre qu'elle paraissait moins ; que M. de Paris l'avait cru ; qu'il s'était mis au lit, et que tous les rois et toutes les reines ne l'en feraient sortir de quinze jours. »

Beaumarchais a trouvé la scène si comique, qu'il s'en est emparé dans son *Barbier de Séville*, avec cette différence que Bartholo, à qui l'on veut persuader qu'il est malade, afin de l'éloigner, entre complaisamment dans ce rôle de malade imaginaire, grâce à l'*argument irrésistible* qu'on lui offre, tandis que le trop crédule archevêque ne doute pas qu'il n'ait la fièvre, sans soupçonner le moins du monde qu'il est la dupe de son Esculape et de son coquin de neveu.

On peut juger à quels noirs accès de jalousie il fut en proie à la nouvelle que ce terrible neveu venait de recevoir le chapeau de cardinal, et quelle joie secrète il éprouva lorsqu'il le vit conduire prisonnier à Vincennes ! Pressé vivement par le chapitre et les curés de Paris d'agir avec vigueur auprès de la cour pour sa délivrance, François de Gondi « ne les appuya que très mollement [1] ». Il se contenta d'ordonner des prières publiques. Les hommes considérables du parti janséniste ne mirent pas moins de zèle à le supplier d'écrire au pape et aux cardinaux « pour son élargissement, ce qu'il ne fit, dit le P. Rapin, que le plus lentement et le plus faiblement qu'il put, non seulement parce que son âge et son tempérament ne le rendaient pas fort actif, mais parce que, dans la vérité, personne n'eût tant de satisfaction que lui de la prison de son neveu, et n'eût moins d'empressement pour sa liberté. Les démarches qu'on l'obligea de faire à la cour pour cela ne servirent qu'à faire connaître le peu d'intérêt qu'il y prenait [2] ».

Cependant Mazarin, inquiet de la compassion que montrait le peuple de Paris pour le cardinal captif, prit la résolution, dans la crainte d'un coup de main, de le transférer à Amiens, à Brest ou au Havre. Retz nous apprend lui-même qu'à cette nouvelle il fit le malade, et que Mazarin lui expédia un médecin pour voir s'il l'était effectivement. Sur ces entrefaites, mourut l'archevêque de Paris, à la suite d'une violente attaque de gravelle. Cet événement eut lieu le 21 mars 1654, à quatre heures du matin, et à cinq heures, avant que la cour en fût prévenue, le coadjuteur fut proclamé archevêque de Paris par le chapitre de Notre-Dame, qui avait reçu de lui, d'a-

[1] *Mémoires* du cardinal de Retz.
[2] *Mémoires* du P. Rapin, t. II, p. 203.

vance, une procuration en due et bonne forme. Jamais Mazarin n'avait été plus habilement joué. Aux mains du cardinal de Retz, l'archevêché était une arme redoutable, et désormais, jusqu'à la mort du favori victorieux, le factieux prélat s'en servira avec une infatigable opiniâtreté et une habileté sans égale pour le troubler sans relâche dans sa fortune et empoisonner son triomphe. C'est à cette nouvelle guerre entre le cardinal-archevêque et le cardinal-ministre que l'on a donné le nom de *Fronde ecclésiastique*. Pendant sept ans, Mazarin, armé de la toute-puissance royale, s'efforce d'arracher le siège de Paris au cardinal fugitif, en employant tour à tour les offres les plus séduisantes et les plus terribles menaces ; il va même jusqu'à lui intenter un procès pour crimes de lèse-majesté, et le fait traquer en tous lieux par sa police secrète ; et, pendant sept ans, Retz, appuyé par la cour de Rome, résiste avec une intrépidité qui ne se dément jamais, il accable son ennemi de lettres pastorales, de mandements, de pamphlets, et ne se démet de son siège et ne pose les armes qu'après la mort de son ennemi. On sait que les Mémoires de Retz finissent brusquement à l'année 1655, au moment même où il entame le récit de cette lutte acharnée. Jamais, depuis lors, cette guerre entre le pouvoir civil et le pouvoir sacerdotal, entre le Louvre et le Vatican, guerre qui fut conduite par les deux plus grands diplomates du dix-septième siècle, n'a été racontée en pleine connaissance de cause et d'une manière digne du sujet. A l'aide de toutes les pièces du procès, qui, pour la plupart, sont inédites, nous essayerons quelque jour d'accomplir cette tâche. En attendant, nous devons nous borner aujourd'hui à n'étudier, dans la vie du cardinal de Retz, que les épisodes et les parties qui se rattachent à l'histoire de Vincent de Paul, son premier instituteur.

II

VINCENT DE PAUL DANS LA MAISON DU GÉNÉRAL DES GALÈRES. PORTRAITS DE FAMILLE : PHILIPPE-EMMANUEL DE GONDI, SA FEMME MARGUERITE DE SILLY ET LEURS ENFANTS. VINCENT DE PAUL INSTITUTEUR.

Revenons sur nos pas et rentrons dans le château de Montmirail, où, vers la fin de l'année 1613, comme nous l'avons dit, était venu s'installer le vénérable M. Vincent, pour faire l'éducation des enfants de Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères. Ce seigneur [1], qui était comte de Joigny, marquis des Iles d'Or [2], baron de Mont-

[1] Il était né à Lyon en 1581.
[2] Ou d'Hyères.

mirail, de Dampierre et de Villepreux, était le second fils d'Albert, maréchal de France, et de Claude-Catherine de Clermont, baronne de Retz. A peine avait-il atteint ses dix-sept ans, que son père, du consentement de Henri IV, s'était démis en sa faveur de sa charge de général des galères et de lieutenant général du roi ès mers du Levant [1]. Philippe-Emmanuel était neveu du cardinal de Gondi, évêque de Paris, qui mourut, comme nous l'avons dit plus haut, en 1616, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et frère des deux autres prélats qui lui succédèrent : Henri de Gondi, premier cardinal de Retz, qui occupa le siège épiscopal jusqu'en 1623, et Jean-François de Gondi, qui fut premier archevêque de Paris, depuis cette époque jusqu'en 1654.

Le jeune général des galères, au dire de son parent Corbinelli, l'ami de Mme de Sévigné, était « l'homme le mieux fait, le plus adroit et l'un des plus vaillants du royaume ». « Engagé (alors) dans les intrigues et les plaisirs de la cour [2] », suivant le témoignage de son fils, le cardinal de Retz, il s'y faisait remarquer par sa bonne grâce, sa distinction et l'aménité de son caractère et de son esprit. Il soupait souvent en joyeuse compagnie avec les ducs de Guise et de Chevreuse, MM. de Créqui et Bassompierre ; et Tallemant des Réaux nous apprend que ces soupers étaient fort égayés par les railleries qu'ils faisaient l'un de l'autre, sans jamais pourtant pousser leurs pointes trop loin [3]. Un fort beau portrait gravé du comte de Joigny, qui figure dans l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi* [4], ne dément que sur un point tous ces témoignages des contemporains. Sa tête élégante, aux traits finement dessinés, repose sur une fraise à la Henri IV ; tout y respire une grande douceur, les yeux, la bouche légèrement épanouie, le nez qui va s'élargissant un peu à la base; mais rien n'y rappelle l'extrême audace et l'intrépidité qui éclatent dans les traits fortement accentués de ses deux fils, le duc Pierre et le cardinal de Retz.

S'il faut en croire Corbinelli, le jeune général des galères aurait brillé « sur la scène et sur le Parnasse », mais comme il ne nous donne aucun détail et aucun spécimen de ses talents en ce genre et qu'il n'en reste aucun vestige dans les écrits du temps, il est permis de croire que ses essais poétiques ne méritaient guère de lui survivre.

Il avait épousé, vers 1600, Françoise-Marguerite de Silly, fille

[1] Par lettres patentes du 25 avril 1598.

[2] Lettre du cardinal de Retz, imprimée dans la *Vie de la vénérable mère Marguerite Acarie* (par Tronson de Chenevières).

[3] *Historiettes*, etc., édition Techener, t. III, p. 40.

[4] Par Corbinelli, 2 vol. in-4°, 1705.

aînée d'Antoine de Silly, comte de la Rochepot, damoiseau de Commercy, souverain d'Euville, et de Marie de Lannoy, dame de Folleville. Mme de Gondi était une femme d'une rare vertu, d'une douceur angélique, d'une fervente piété, qu'elle poussait même jusqu'au mysticisme et aux derniers scrupules. Toute son âme se lit dans le portrait que nous a laissé de cette beauté frêle et délicate, pudique et timide, l'habile burin de Duflos. Sur une fraise en éventail, à la Médicis, se détache sa tête charmante, au profil grec d'une grande pureté et d'une remarquable finesse. Ses grands yeux, aux regards vagues, semblent absorbés dans une contemplation céleste. Par son expression et la douceur des lignes, c'est une vraie tête de madone du Pérugin, d'une beauté qui serait irréprochable si les yeux étaient moins séparés l'un de l'autre et le menton un peu moins court. Telle était la mère du cardinal de Retz, en qui ne devaient revivre aucune de ses vertus, ni aucun des traits de son visage.

M. de Gondi, qui avait su estimer à leur juste prix toutes les qualités de sa jeune femme, l'aimait de l'amour le plus tendre, d'un amour qui ne souffrit jamais la moindre distraction, qui ne se démentit jamais, d'un amour si profond, que, lorsqu'il eut le malheur de la perdre, il ne trouva plus de refuge contre sa douleur que dans la vie religieuse.

Trois enfants, trois fils, naquirent de cette union si parfaite : Pierre de Gondi ; Henri, marquis des Iles-d'Or (ou d'Hyères) ; et Jean-François-Paul, qui devint plus tard le célèbre cardinal de Retz.

Pierre, l'aîné, naquit en 1602 ; il avait donc, par conséquent, douze ans lorsqu'il fut confié aux soins de Vincent de Paul. Plus tard, il épousa, avec dispense du pape, sa cousine germaine, Catherine de Gondi, fille de Henri de Gondi, duc de Retz [1], dernier représentant mâle de la branche aînée des Gondi, et de Jeanne de Scépaux ; et ce fut par cette alliance qu'il devint duc de Retz. De sa femme, il n'eut que deux filles, l'aînée Marie-Catherine, et Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, qui devint duchesse de Lesdiguières, et en qui s'éteignit le sang et le nom de Gondi [2].

Il ne sera pas sans intérêt de savoir à quels terribles élèves eut affaire Vincent de Paul.

[1] Fils de Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, et de la princesse Antoinette d'Orléans, fille de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, et de Marie de Bourbon, princesse du sang.

[2] Elle n'eut de son mariage avec François-Emmanuel de Blanchefort, de Bonne, de Créquy, duc de Lesdiguières, pair de France, etc., qu'un fils unique, Jean-François-Paul, mort sans enfant, en 1703.

Pierre et son frère Jean-Paul, qui devint plus tard le cardinal de Retz, étaient par tempérament, par caractère, comme par la race, de vrais Italiens du quinzième ou du seizième siècle, des Italiens de l'école de Machiavel, les dignes petits-fils de ce maréchal de Retz, qui, par pure politique et non par fanatisme religieux, avait conseillé la Saint-Barthélemy, puis avait embrassé indifféremment la cause de Henri IV, encore huguenot. Vincent de Paul se trouva en présence de deux jeunes démons, dont l'âme était absolument fermée aux idées religieuses : il fut impuissant à en faire des anges.

Pierre de Gondi, dont nous venons de parler, et qui succéda à son père, dans la charge de général des galères, lorsque celui-ci entra à l'Oratoire, était un homme d'une rare bravoure et d'une indomptable résolution. Sur ce point, sinon du côté de l'esprit et de l'intrigue, il n'avait rien à envier à son frère, le cardinal de Retz. Au siége de la Rochelle, et fort jeune encore, Pierre se signala dans un combat naval, aux côtés de son père : et, dans l'île de Ré, il eut une épaule cassée d'un coup de mousquet et un cheval tué sous lui. Sous Louis XIII, le cardinal de Richelieu, l'ayant forcé de se démettre de sa charge de général des galères pour la donner à un de ses neveux, Pierre résolut de tirer vengeance de ce passe-droit. Il entra, avec son frère Jean-Paul, dans la conspiration du comte de Soissons ; et, se trouvant à Amiens, il proposa au duc d'Orléans, d'assassiner Richelieu. Mazarin disait tenir le récit de ce fait, de la bouche même de Gaston d'Orléans [1].

Retz, de son côté, raconte, dans ses Mémoires, que lui-même avait résolu de frapper le cardinal au moment où il dirait la messe, mode d'exécution qu'il avait emprunté à la conspiration des Pazzi. Ce fut la mort mystérieuse du comte de Soissons, à la bataille de la Marfée, qui seule l'empêcha de donner suite à ce criminel et sacrilège dessein.

Plus tard, à la naissance de la Fronde, le coadjuteur, outré du mépris que lui avait témoigné la reine à la journée des Barricades, envoya secrètement son frère Pierre à Noisy, maison de campagne de l'archevêque de Paris, son oncle, où s'étaient rendus, de leur côté, la duchesse de Longueville et le prince de Conti, et c'est là que Pierre, avec la duchesse, forma le premier parti de la Fronde contre Mazarin et la régente [2].

Lors de l'arrestation de son frère, le cardinal, Pierre de Gondi

[1] Lettre de Mazarin à la reine, 10 avril 1651. Bien que tous les Mémoires du temps soient muets sur la participation des deux frères à la conspiration du comte de Soissons contre Richelieu, la concordance de la lettre de Mazarin et des Mémoires de Retz sur ce fait, ne permet pas d'en douter.

[2] *Mémoires* de Guy Joly.

écrit au roi pour lui demander de le rendre à la liberté, et lorsque Retz s'est sauvé du château de Nantes, il court à Belle-Isle pour protéger sa fuite et fait jurer aux habitants de se jeter dans le fort au premier coup de canon [1].

A ces quelques traits, on peut juger de quelle trempe était le caractère des deux frères, dont le burin de Duflos a su exprimer toute l'énergie.

Le second fils d'Emmanuel de Gondi, le marquis des Iles-d'Or, était, dès son enfance, destiné par son père à succéder à Jean-François de Gondi, son oncle, l'archevêque de Paris. Tallemant des Réaux, qui connaissait de près la famille, nous dit qu'il était blond, à la différence de ses deux frères dont le teint bronzé, ainsi que les traits, rappelait si bien leur origine florentine. Il nous raconte du petit marquis un mot caractéristique : « Ce garçon disait qu'il voulait être cardinal afin de passer devant son frère : il avait de l'ambition, mais il mourut misérablement à la chasse. Étant tombé de cheval, la jambe engagée dans l'étrier, il fut tué d'un coup de pied par la tête que le cheval lui donna. Ce garçon mort, on changea de pensée et on destina le chevalier à l'Église [2]. »

Tallemant désigne ainsi Jean-Paul, le troisième fils du général des galères. On l'avait destiné d'abord à être chevalier de Malte, et comme il était né pendant un chapitre, il fut chevalier dès le berceau, « de sorte, ajoute Tallemant, qu'il aurait été grand'croix de bonne heure ».

Les bénéfices du mort, les abbayes de Buzay et de Quimperlé, passèrent aussitôt sur la tête de Jean-Paul, et bien que, suivant son propre témoignage, il eût « l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers », son père, dont l'ambition se confondait un peu trop avec la dévotion, le força, bien malgré lui, à devenir homme d'Église, pour que l'archevêché de Paris ne sortît pas de la famille.

Il eût été extrêmement intéressant de savoir, d'après le témoignage du cardinal de Retz lui-même, quelles furent les premières leçons que lui donna Vincent de Paul et quelles impressions lui avait laissées le souvenir du saint homme. Sans aucun doute, il devait entrer dans quelques détails fort curieux sur son séjour de douze années dans la maison de son père. Malheureusement, comme on le sait, les 250 premières pages in-4° des Mémoires autographes de Retz, dans lesquelles il racontait les folles aventures de sa jeunesse, ont été déchirées par une main trop scrupuleuse ; et d'un

[1] Il mourut en Bretagne à Machecoul, le 20 avril 1676, à l'âge de soixante-quatorze ans.

[2] Tallemant des Réaux, t. IV, chapitre consacré au cardinal de Retz. Le jeune marquis des Iles d'Or, suivant le P. Battorel, mourut en 1622.

autre manuscrit de ces mêmes Mémoires aujourd'hui disparu, un éditeur de 1719 n'a pu sauver que quelques fragments mutilés de ce commencement. Au point de vue littéraire, c'est une perte à jamais déplorable et irréparable; au point de vue historique et biographique, il n'est pas impossible de combler cette lacune. C'est ce que nous tenterons quelque jour, à l'aide de documents inédits assez nombreux. Pour aujourd'hui, nous devons nous borner à ne parler que des premières études de Retz, sous la direction de Vincent de Paul.

Vincent avait une double mission à remplir auprès de ses élèves : leur enseigner en même temps les premiers éléments des études classiques et ceux de la doctrine chrétienne. La pieuse Marguerite de Silly s'était inquiétée avant tout de cette dernière partie de l'éducation de ses enfants, et c'était dans l'espoir de leur procurer un instituteur à la fois homme de savoir et de piété qu'elle s'était adressée à M. de Bérulle. « Je souhaite bien plus, disait-elle, faire de ceux que Dieu m'a donnés, et qu'il peut me donner encore, des saints dans le ciel que des grands seigneurs sur la terre. » On sait comment furent si mal exaucés les vœux de la sainte femme et ceux de Vincent de Paul.

On a souvent prétendu que Jean-Paul de Gondi était trop jeune pour avoir pu tirer quelque fruit des premières leçons religieuses et littéraires de son vénérable instituteur. C'est là, selon nous, une opinion assez mal fondée, au moins en ce qui touche les études classiques.

M. Vincent entra chez les Gondi au moment même de la naissance du futur cardinal, et ne quitta leur maison qu'au bout de douze années. Il est donc tout naturel de supposer qu'un esprit aussi vif, aussi alerte, aussi précoce que celui de Retz, poussa assez loin ses études latines sous un maître qui connaissait fort bien cette langue, pour l'avoir longtemps étudiée et enseignée à des fils de famille. Voici, à l'appui de notre opinion, un document imprimé fort curieux, dont les historiens de saint Vincent de Paul ont ignoré l'existence ou n'ont pas tiré parti. Nous l'empruntons aux *Éloges historiques des évêques et archevêques de Paris, depuis environ un siècle*, etc., ouvrage écrit par un anonyme qui, suivant nous, n'est autre que Corbinelli, l'ami et l'allié des Gondi[1]. « Vincent de Paul, qui fut ensuite supérieur général des Missions de Saint-Lazare, dit l'auteur dans le chapitre qu'il consacre au cardinal de Retz,

[1] Paris, in-4°, 1698. Cet ouvrage renferme de magnifiques portraits de plusieurs prélats de la famille de Gondi, portraits gravés par Duflot, et que Corbinelli a publiés de nouveau dans son *Histoire généalogique de la maison de Gondi* qui fut par lui publiée, en 2 vol. in-4°, en 1705.

Vincent de Paul l'instruisit dans ses études, *où il fit un merveilleux progrès*. Il pouvait dire, avec le Psalmiste, qu'il en savait plus que ses maîtres, ayant appris jusqu'à sept langues avec beaucoup de facilité, l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, l'allemand et le français qu'il parlait avec politesse... Il fut reçu docteur par la Sorbonne avec beaucoup d'applaudissements. » En ce qui touche le français, l'éloge, on en conviendra, n'a rien d'exagéré. Quant aux autres langues, voici ce qu'on en peut dire d'après d'autres témoignages : l'italien était pour Retz comme une seconde langue naturelle que l'on n'avait cessé de parler dans sa famille ; il reste de lui plusieurs lettres latines, dignes des cardinaux Bembo et Sadolet ; il savait si bien le grec, qu'au sein de la congrégation *dell' Indice*, dont il faisait partie, il traduisit couramment un livre, écrit en grec moderne, que l'on soupçonnait entaché d'hérésie et auquel n'avaient rien pu comprendre les autres cardinaux. Enfin, vers les derniers temps de sa vie, d'après le témoignage de son amie, Mme de Sévigné, il lisait son bréviaire dans le texte hébreu. Mais n'oublions pas de dire que, de toutes ces langues, il ne devait à son premier instituteur que la connaissance du latin et peut-être aussi un peu celle du grec.

Quant aux leçons de doctrine et de morale chrétienne qu'il reçut de lui, on sait, d'après ses propres aveux, le peu de profit qu'il en tira, soit à cette époque, soit plus tard dans ses trop fameuses retraites à Saint-Lazare. Ne serait-ce pas aller à contresens de la vérité et même de toute vraisemblance que de vouloir faire *un chrétien malgré lui* de cet homme qui a dit de lui-même « qu'il avait l'âme la moins ecclésiastique qu'il y eût dans l'univers » ? Cette âme resta toujours fermée aux choses de la religion, et ne fut jamais hantée et possédée que par les intérêts du monde et par les ambitions de la politique. Rien au surplus ne doit nous étonner sur un tel état d'esprit. A la suite des guerres de religion, le nombre des incrédules et des indifférents était bien plus considérable qu'on ne pourrait le supposer. Il suffit, pour en être convaincu, de se rappeler les prodigieux efforts qui furent tentés par les Bérulle, les Olier, par Vincent de Paul, et d'autres hommes apostoliques pour ramener au bercail tant d'âmes dévoyées. L'esprit du jeune Retz, uniquement ouvert de bonne heure à des ambitions de famille, resta sourd aux pieuses exhortations de son instituteur. Déjà, sans aucun doute, se manifestait en lui ce caractère intraitable et altier qui éclata bientôt plus terrible sur les bancs du collège de Clermont, et que les Jésuites furent aussi impuissants à dompter que Vincent de Paul. Vincent n'eut pas plus de prise sur lui que n'en aurait eu Savonarole sur Machiavel. Que de fois il fut mis à de rudes épreuves par l'indisci-

pline de ses trois turbulents élèves! Vincent était né avec un tempérament bilieux et prompt aux impatiences. On a dit de lui « qu'il était naturellement triste et mélancolique, et qu'il lui fallait tous les efforts de la vertu pour ôter à ses traits quelque chose d'un peu dur et de revêche[1] ». Les incartades des jeunes Gondi ne devaient pas peu contribuer à lui renfrogner le visage. Nous avons de lui sur ce point un curieux témoignage qu'il nous donne pendant son séjour même dans leur famille : « Je m'adressai à Notre-Seigneur, disait-il en 1621, et le priai instamment de me changer cette humeur sèche et rebutante, et de me donner un esprit doux et bénin[2]. Et, par la grâce de Notre-Seigneur, avec un peu d'attention, que j'ai faite de réprimer les bouillons de la nature, j'ai un peu quitté de mon humeur noire. » Il avait trouvé moyen de se corriger, de s'adoucir, où d'autres n'auraient pu que s'aigrir et s'exaspérer de plus en plus.

Il existe un remarquable portrait de Vincent de Paul, gravé par un célèbre artiste du dix-septième siècle, Van Schuppen, d'après le tableau original de Simon François, et qui a été fort habilement reproduit par l'héliogravure dans l'ouvrage de M. Loth. Ce portrait mérite d'autant plus notre attention, que l'original fut peint *ad vivum* et voici dans quelles circonstances. On sait quelle résistance inflexible opposa Vincent aux prières de ses disciples et de quelques pieuses femmes du monde qui le suppliaient de se laisser peindre. « Moi, misérable! moi, néant! » s'écriait-il en se couvrant la face des deux mains, à chaque proposition qu'on lui faisait de poser devant un artiste. Les prêtres de Saint-Lazare, ne pouvant triompher de ses refus, usèrent d'une sainte fraude. Ils firent entrer secrètement dans leur maison Simon François et le gardèrent longtemps, de telle façon que, sans être vu et pouvant contempler tout à loisir son modèle, il put exécuter un chef-d'œuvre. Lorsque l'on examine le portrait gravé de Van Schuppen, qui le reproduit à merveille, à première vue, apparaît un visage de paysan, aux traits grossiers et rustiques, un nez énorme qui va s'élargissant à la base, une bouche trop fendue, un menton trop court, caché sous une barbe drue et grisonnante, des oreilles trop épanouies, en un mot, l'image de la laideur la plus accusée. Mais, après un examen plus attentif, on aperçoit un front large et intelligent, des yeux d'une vivacité et d'une douceur singulière, et sur cette physionomie affable et souriante, une si grande beauté morale, qu'elle vous fait entièrement oublier la laideur physique.

[1] M. l'abbé Maynard.
[2] Vincent de Paul ne sortit de chez les Gondi qu'en 1625.

Nous avons montré le précepteur au milieu de ses élèves, coin de tableau un peu trop négligé par ses historiens. Essayons de le peindre dans ses relations avec M. et Mme de Gondi, et préparant avec eux ses premières œuvres. Il commença par se tracer à leur égard une règle de conduite excellente et qu'il se plaisait à rappeler plus tard dans ses conférences de Saint-Lazare, afin qu'elle pût servir d'exemple aux prêtres placés sous sa direction. Par une fiction ingénieuse et pour que tout fût irréprochable dans ses paroles et ses actions, il transforma en sanctuaire le château de Montmirail ; il se proposa d'honorer Jésus-Christ lui-même dans la personne de M. de Gondi, la sainte Vierge dans celle de sa femme, « et les disciples du Sauveur en celle de ses enfants, des officiers et des domestiques ». C'était, suivant lui, en ne perdant jamais de vue cette manière d'envisager son prochain, qu'il devenait aisé à tout chrétien d'accomplir les devoirs les plus difficiles. Par discrétion et modestie, il ne se présentait jamais chez M. et Mme de Gondi, sans qu'ils l'eussent fait appeler et ne se mêlait de son propre mouvement que de ce qui touchait à sa charge de précepteur. « Hors le temps consacré à l'éducation de ses élèves et à des œuvres de charité, dit un de ses anciens biographes, il ne quittait pas sa chambre : elle était pour lui une véritable cellule, et malgré la multitude des allants et venants dans le brillant hôtel de Gondi, il avait su s'y créer une solitude profonde. » La charité seule le tirait de sa retraite, pour visiter et soigner les paysans malades, pour les consoler, pour régler à l'amiable leurs différends, pour leur enseigner la doctrine chrétienne alors très obscurcie dans les campagnes.

Malgré le profond respect dont il entourait le général des galères, il ne craignait pas, à l'occasion, de lui donner de sages et fermes conseils, mais avec tous les ménagements que lui dictait sa bienveillante charité. Peu de temps après l'entrée de Vincent dans sa maison, Philippe-Emmanuel reçut un outrage d'un seigneur de la cour, et l'appela sur le terrain. Mais avant de s'y rendre, il entra dans la chapelle de son hôtel, entendit dévotement la messe, et par un trait de dévotion assez bizarre, il recommanda à Dieu l'issue de son duel et le salut de son âme. Vincent, qui disait la messe et qui était instruit du dessein du général, adressa à Dieu une prière toute contraire et le supplia d'empêcher le duel. Dès qu'il se vit seul dans la chapelle, avec M. de Gondi, il courut se jeter à ses pieds : « Souffrez, monseigneur, lui dit-il, que je vous dise un mot en toute humilité. Je sais de bonne part que vous avez dessein de vous aller battre en duel, mais je vous déclare de la part de mon Sauveur, que je viens de vous montrer et que vous venez d'adorer,

que si vous ne quittez ce mauvais dessein, il exercera sa justice sur vous et sur toute votre postérité. »

Le général des galères, dont le courage ne saurait faire l'ombre d'un doute, fut si touché, si frappé et peut-être si effrayé pour les siens des paroles menaçantes de Vincent, qu'il se jeta lui-même à ses pieds, en lui déclarant qu'il laissait à Dieu le soin de sa vengeance.

Plus tard, Vincent de Paul se plaisait à raconter, à Saint-Lazare, dans une conférence où ne se trouvaient que trois personnes, la victoire qu'il avait remportée alors sur le général des galères. Lorsqu'il devint un des hommes les plus considérables du clergé, il usa de toute son influence afin que l'Église prêtât tout son concours à l'autorité royale pour la répression des duels.

La nouvelle de cette affaire ne pouvait manquer d'arriver aux oreilles de Mme de Gondi, et le service que venait de rendre à son mari et à sa famille Vincent de Paul dut augmenter singulièrement la profonde estime qu'elle avait pour ses vertus. Elle pensa dès lors qu'elle ne pourrait choisir un plus sage, un plus saint directeur que lui, et dans la crainte que son humilité n'opposât quelque résistance, elle pria M. de Bérulle de lui imposer cette nouvelle tâche. Vincent, sur un mot de M. de Bérulle, qu'il écoutait comme un oracle, s'empressa d'obéir. A partir de ce moment, entre Mme de Gondi et son nouveau directeur, ce fut comme une émulation pour le bien. Sous l'inspiration de Vincent, elle répandit, surtout dans ses domaines, d'abondantes aumônes ; elle visitait les malades et se faisait une joie et un honneur de les servir de ses propres mains. Afin que la justice fût scrupuleusement rendue dans ses terres, elle avait soin, en l'absence de son mari, de ne choisir que des officiers d'une probité à toute épreuve ; elle devint la consolation des veuves, une seconde mère pour les orphelins. D'une santé frêle et délicate, elle fut bientôt à bout de force et tomba gravement malade dans un village où elle fut obligée de garder le lit. Grâce aux prompts secours que lui fit donner M. Vincent, elle fut bientôt sur pied ; mais, à partir de cette époque, elle ne traîna plus qu'une vie languissante. Vincent la secondait avec tant d'activité dans ces courses à pied, à travers les campagnes, que lui aussi faillit succomber sous le poids de tant de fatigues. Il fut atteint d'une dangereuse maladie et n'y échappa que grâce à sa robuste constitution. Mais ses jambes, si cruellement éprouvées par sa captivité de Tunis, gardèrent de cette maladie une douloureuse enflure, qui, suivant son expression, lui servit d'horloge jusqu'à son dernier soupir.

III

VINCENT DE PAUL ET Mme DE GONDI AU CHATEAU DE FOLLEVILLE. NAISSANCE DE L'ŒUVRE DES MISSIONS. SORTIE DE VINCENT DE LA MAISON DE GONDI. VINCENT, CURÉ DE CHATILLON-LÈS-DOMBES.

Au commencement de l'année 1617, la famille de Gondi se trouvait réunie dans son château de Folleville, au diocèse d'Amiens, lorsque M. Vincent fut appelé dans un village des alentours, à Gannes, pour y entendre la confession d'un paysan dangereusement malade. Bien que ce paysan passât dans son village pour un homme de bien, il avait sur la conscience certains méfaits dont il n'avait jamais voulu faire l'aveu au tribunal de la pénitence. Vincent interroge le malade, sonde délicatement ses plaies et l'amène à consentir à une confession générale. Le coupable, délivré du poids de ses remords, n'hésite pas à proclamer hautement avant sa mort le service que vient de lui rendre M. Vincent. « Madame, dit-il en présence de nombreux témoins à la comtesse de Joigny, j'étais damné si je n'eusse fait une confession générale, à cause de plusieurs gros péchés dont je n'avais pas osé me confesser. »

Cette révélation fut un éclair pour l'âme pieuse de Mme de Gondi. « Ah! monsieur, s'écria-t-elle en se tournant vers Vincent de Paul, que venons-nous d'entendre? Qu'il est à craindre qu'il en soit ainsi de ces pauvres gens! Ah! si cet homme, qui passait pour un homme de bien, était en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal? Ah! monsieur Vincent, que d'âmes se perdent! Quel remède à cela? »

Ce remède, Mme de Gondi l'eut bientôt découvert. Elle pria Vincent de faire un sermon, dans l'église de Folleville, sur la confession générale, sur son importance, sur les fruits qu'elle doit porter et, pour cette prédication, elle eut l'ingénieuse idée de choisir le 25 janvier, jour de la conversion de saint Paul.

Le sermon eut un tel succès, que Vincent aimait à en rappeler le souvenir longtemps après, et il en faisait remonter tout l'honneur à l'inspiration de Mme de Gondi. « Dieu eut tant d'égard, disait-il, à la confiance et à la bonne foi de cette dame (car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eût empêché le fruit de cette action), qu'il donna la bénédiction à mon discours. » Encouragé par ce coup d'essai, il fit d'autres instructions aux habitants de Folleville, et ils vinrent en si grande foule, que la générale des galères fut obligée d'appeler deux Pères Jésuites d'Amiens, pour lui venir en aide. « Et voilà, disait Vincent, à la fin de son récit, le premier sermon de la

Mission et le succès que Dieu lui donna le jour de la Conversion de saint Paul : ce que Dieu ne fit pas sans dessein un tel jour. »

Telle fut la première conception, la première idée de l'œuvre de la Mission, qui ne fut fondée d'une manière stable et durable que sept ans après, par ce même Vincent de Paul et les Gondi, ses amis et ses protecteurs.

En attendant, son humilité commençait à s'alarmer du respect et de la vénération dont il devenait chaque jour l'objet. On le traitait comme un saint, lui qui ne se traitait que de *misérable*. Mme de Gondi l'avait pris en si grande affection, qu'elle ne pouvait plus se passer de lui, soit à la ville, soit à la campagne. L'âme inquiète et troublée par de continuels scrupules, par des peines intérieures, par la crainte de la damnation, c'était à ce seul médecin qu'elle voulait ouvrir son cœur malade, de lui seul qu'elle attendait sa guérison, le repos et la confiance dans son salut. Vincent s'effraya d'être ainsi l'objet d'un attachement exclusif qui lui semblait une faiblesse, et d'un culte qu'il croyait mériter si peu. Il essaya de guérir de ses terreurs Mme de Gondi et la força de s'adresser à un autre confesseur. Elle obéit, mais elle ne pouvait se résigner à une autre direction que la sienne; elle avait découvert tout ce qu'il y avait en lui de sainteté et elle se sentait attirée invinciblement vers lui. Vincent crut que le meilleur service à lui rendre, c'était de la quitter.

D'autres motifs le poussaient, au départ et sans doute en première ligne, l'indocilité et l'incorrigible turbulence de ses trois élèves. Il avait, d'autre part, espéré trouver la paix sous le toit des Gondi et d'ardentes passions politiques y avaient fait invasion. Au commencement de cette année 1617 [1], le maréchal d'Ancre venait d'être assassiné, et bientôt sa femme, Léonora Galligaï, devait, en place de Grève, expier « l'ascendant de son esprit supérieur sur l'âme faible de Marie de Médicis ». La reine mère elle-même venait d'être reléguée à Blois, et les Gondi, comme elle, Florentins d'origine et quelque peu ses alliés, lui étaient restés fidèles jusque dans sa disgrâce. Richelieu ne leur pardonna jamais ces sympathies, qu'une âme moins oublieuse et moins politique que la sienne se fût fait un devoir de partager. Il en vint même à considérer comme des ennemis tous ceux qui avaient embrassé la cause de son ancienne bienfaitrice.

Si, plus tard, pendant la Fronde, Vincent partagea dans une certaine mesure certaines opinions des Gondi, cette famille frondeuse de race et de tempérament, si même il eut le courage d'adresser à Mazarin de nobles et fermes remontrances, il est vrai de dire aussi qu'il ne pensait pas qu'il fût permis d'aller plus loin,

[1] 24 avril.

et qu'au fond de son âme il détestait les factions et les séditions.

Aussi eut-il hâte d'aller chercher la paix dans un asile moins troublé que la maison des Gondi, afin de pouvoir s'y livrer tout à loisir à ses projets de bonnes œuvres. Toutefois, comme il n'était entré chez eux que d'après les conseils de M. de Bérulle, il ne voulut pas en sortir avant de l'avoir consulté. Sans entrer, par un sentiment de discrétion, dans les secrets motifs de son dessein, il se contenta de lui dire qu'il se sentait intérieurement pressé par une voix d'en haut d'aller au fond d'une province lointaine pour s'y vouer à l'instruction et au service des pauvres gens de la campagne. M. de Bérulle, plein de confiance dans la sagesse et le zèle de son ami, céda à sa prière, sans consulter la famille de Gondi. Une cure, d'un revenu plus que modeste, et presque abandonnée, était vacante à Châtillon-les-Dombes, dans l'ancienne Bresse, et les chanoines de Lyon de qui elle dépendait s'étaient adressés à M. de Bérulle pour qu'il leur envoyât un prêtre de son choix. Bérulle ne pouvait mieux faire que de l'offrir à Vincent.

Afin, sans doute, de se soustraire à des larmes et à des supplications auxquelles il ne se serait peut-être pas senti la force de résister, Vincent se sépara de ses hôtes en prétextant un petit voyage, et il quitta Paris pour se rendre à Châtillon. C'était vers la fin de juillet 1617. Le 1er août suivant, il prenait possession de sa cure. A peine installé, il écrivit au général des galères, alors appelé en Provence par ses fonctions, pour le prier d'agréer ses excuses sur cette retraite soudaine, qu'il motivait sur sa prétendue incapacité de remplir plus longtemps avec profit sa charge de précepteur.

On pourra juger par les lettres qui suivent du profond chagrin qu'éprouvèrent M. et Mme de Gondi du départ de Vincent, et quel tendre respect ils lui gardaient au fond de leur cœur. « Je suis au désespoir, écrivait à sa femme le général des galères, au mois de septembre de cette même année, d'une lettre que m'a écrite M. Vincent, et que je vous envoie pour voir s'il n'y aurait point encore quelque remède au malheur que ce nous serait de le perdre. Je suis extrêmement étonné de ce qu'il ne vous a rien dit de sa résolution, et que vous n'en ayez point eu d'avis. Je vous prie de faire en sorte, par tous moyens, que nous ne le perdions pas. Car quand le sujet qu'il prend (son incapacité prétendue) serait véritable, il ne me serait d'aucune considération, n'en ayant point de plus forte que celle de mon salut et de mes enfants, à quoi je sais qu'il pourra un jour beaucoup aider, et aux résolutions que je souhaite plus que jamais pouvoir prendre, et dont je vous ai bien souvent parlé [1]. Je

[1] Fort probablement d'en finir avec une vie un peu dissipée, et de pratiquer un peu mieux ses devoirs religieux.

ne lui ai point encore fait de réponse, et j'attendrai de vos nouvelles auparavant. Jugez si l'entremise de ma sœur de Ragny [1], qui n'est pas loin de lui, sera à propos ; mais je crois qu'il n'y aura rien de plus puissant que M. de Bérulle. Dites-lui que, quand bien même M. Vincent n'aurait pas la méthode d'enseigner la jeunesse, il peut avoir un homme sous lui ; mais qu'en toutes façons je désire passionnément qu'il revienne en ma maison, où il vivra comme il voudra, et moi, un jour, en homme de bien, si cet homme-là reste avec moi [2]. »

M. de Gondi, comme nous l'atteste son fils le cardinal de Retz, vécut longtemps en homme du monde, même assez indifférent. Nous ne doutons point que le profond changement qui s'opéra plus tard dans son esprit n'ait eu aussi bien pour cause les exemples de M. Vincent que les singulières prédictions de Marguerite Acarie, religieuse carmélite, amie de sa famille et dont nous parlerons bientôt.

Bien plus grande encore fut la désolation de Mme de Gondi, lorsqu'elle reçut la lettre de son mari qui renfermait celle du saint homme. « Je ne l'aurais jamais pensé, disait-elle à une amie dans sa profonde tristesse [3]. M. Vincent s'était montré si charitable envers mon âme que je ne pouvais soupçonner qu'il dût m'abandonner de la sorte. Mais, Dieu soit loué, je ne l'accuse de rien, tant s'en faut ; je crois qu'il n'a rien fait que par une spéciale providence de Dieu et touché de son saint amour. Mais, en vérité, son éloignement est bien étrange et je confesse n'y voir goutte. Il sait le besoin que j'ai de sa conduite et les affaires que j'ai à lui communiquer ; les peines d'esprit et de corps que j'ai souffertes faute d'assistance ; le bien que je désire faire en mes villages et qu'il m'est impossible d'entreprendre sans son conseil. Bref, je vois mon âme en un très pitoyable état. » Et mettant sous les yeux de son amie la lettre de son mari, elle ajoutait : « Vous voyez avec quel ressentiment (peine). M. le général m'en a écrit. Je vois même que mes enfants dépérissent tous les jours ; que le bien qu'il faisait en ma maison et à sept ou huit mille âmes qui sont en mes terres ne se fera plus. Quoi ! ces âmes ne sont-elles pas aussi bien rachetées du sang précieux de Notre-Seigneur que celles de Bresse ? Ne lui sont-elles pas aussi

[1] Hippolyte de Gondi, mariée le 18 janvier 1607, à Léonor de la Magdelaine, marquis de Ragny. (*Histoire généalogique de la maison de Gondi.*)

[2] Cette lettre a été donnée par les historiens de Vincent de Paul, d'après un manuscrit de l'Oratoire. C'est Abelly qui l'a publiée le premier.

[3] Abelly tenait le récit de cette conversation de la bouche même de Vincent de Paul, qui l'avait recueillie de Mme de Gondi, à sa rentrée dans sa maison.

chères? De vrai, je ne sais comment M. Vincent l'entend; mais je sais bien qu'il me semble que je ne dois rien négliger pour le ravoir. Il ne cherche que la plus grande gloire de Dieu, et je ne le désire pas contre sa sainte volonté; mais je le supplie de tout mon cœur de me le redonner; j'en prie sa sainte mère et je les en prierais encore plus fortement si mon intérêt particulier n'y était pas mêlé avec celui de M. le général, de mes enfants, de ma famille et de mes sujets[1]! »

Telle était l'impression profonde qu'avait laissée dans l'âme de Mme de Gondi le souvenir des vertus de M. Vincent. Pendant plusieurs jours, inconsolable de son départ, elle resta anéantie dans sa douleur sans pouvoir prendre de nourriture et de repos. Elle se demandait avec inquiétude si, en cédant à son désir de le ramener sous son toit, ainsi qu'elle en avait reçu l'ordre de son mari, elle n'irait pas contre la volonté du ciel. Elle pria avec ferveur, elle demanda des prières aux principales communautés religieuses de Paris, puis elle alla confier ses peines au P. de Bérulle et le supplia d'user de toute son influence pour lui rendre le sage instituteur de ses enfants, le saint directeur de qui seul elle espérait le salut de son âme. Le P. de Bérulle, touché de son désespoir et de la justice de sa demande, la consola, la rassura et lui promit d'intervenir auprès de son ami.

A la suite de cette entrevue, qui lui avait rendu un peu de calme, de confiance et d'espoir, Mme de Gondi envoya à M. Vincent le billet du général des galères et lui écrivit elle-même plusieurs lettres qu'elle eut soin préalablement de montrer au P. de Bérulle. En voici une surtout qui nous découvre tout ce qu'il y avait de tendre piété, de désolation, d'éloquence émue, de délicatesse touchante dans cette âme chrétienne : « Je n'avais pas tort de craindre de perdre votre assistance, comme je vous ai témoigné tant de fois, puisqu'en effet je l'ai perdue. L'angoisse où j'en suis m'est insupportable sans une grâce de Dieu tout extraordinaire, que je ne mérite pas. Si ce n'était que pour un temps, je n'aurais pas tant de peine; mais quand je regarde toutes les occasions où j'aurai besoin d'être assistée, par direction et par conseil, soit en la mort, soit en la vie, mes douleurs se renouvellent. Jugez donc si mon esprit et mon corps peuvent longtemps porter ces peines. Je suis en état de ne rechercher ni recevoir assistance d'ailleurs, parce que vous savez bien que je n'ai pas la liberté pour les besoins de mon âme avec beaucoup de gens. M. de Bérulle m'a promis de vous écrire, et j'invoque Dieu et la sainte Vierge de vous redonner à notre maison,

[1] Abelly, p. 39 et 40.

pour le salut de toute notre famille et de beaucoup d'autres, vers qui vous pourrez exercer votre charité. Je vous supplie encore une fois, pratiquez-la envers nous, pour l'amour que vous portez à Notre-Seigneur, à la volonté duquel je me remets en cette occasion, bien qu'avec grande crainte de ne pouvoir persévérer. Si après cela, vous me refusez, je vous chargerai devant Dieu de tout ce qui m'arrivera et de tout le bien que je manquerai à faire, faute d'être aidée. Vous me mettrez en hasard d'être en des lieux bien souvent privée des sacrements, pour les grandes peines qui m'y arrivent et le peu de gens qui sont capables de m'y assister. Vous voyez que M. le général a le même désir que moi, que Dieu seul lui donne par sa miséricorde. Ne résistez pas au bien que vous pouvez faire, aidant à son salut, puisqu'il est pour aider un jour au salut de beaucoup d'autres. Je sais que ma vie ne servant qu'à offenser Dieu, il n'est pas dangereux de la mettre en hasard; mais mon âme doit être assistée à la mort. Souvenez-vous de l'appréhension où vous m'avez vue en ma dernière maladie, en un village. Je suis pour arriver en un pire état; et la seule peur de cela me ferait tant de mal que je ne sais si, sans grande disposition précédente, elle ne me ferait pas mourir[1]. »

Une telle lettre ne pouvait laisser insensible le cœur de Vincent, car nul ne savait apprécier mieux que lui les qualités et les vertus de Mme de Gondi. On dit qu'après l'avoir lue, il tomba à genoux et pria pour se défendre contre l'attendrissement qu'elle lui causait et pour demander à Dieu la force de poursuivre la tâche qu'il avait entreprise. Il répondit à la générale, en lui donnant toutes les consolations que pouvait lui inspirer son excellent cœur, et en la suppliant de se résigner aux volontés de la Providence.

IV

VINCENT DE PAUL A CHATILLON-LÈS-DOMBES. PREMIER ÉTABLISSEMENT D'UNE ASSOCIATION DE SERVANTES POUR LES PAUVRES. RENTRÉE DE VINCENT CHEZ LES GONDI. MISSIONS DANS LEURS DOMAINES. FONDATION DE L'ŒUVRE DES FORÇATS. VINCENT DE PAUL AUMONIER ROYAL DES GALÈRES.

En arrivant à Châtillon-lès-Dombes, Vincent trouva le presbytère en ruines, l'église à peu près déserte et une population devenue à

[1] Abelly, qui a publié pour la première fois cette lettre (p. 41 de l'édition in-4°), la tenait, sans aucun doute, de Vincent de Paul lui-même, ou elle fut trouvée à Saint-Lazare, dans ses papiers, après sa mort.

moitié calviniste. Il se mit aussitôt à l'œuvre, rétablit le service religieux, les catéchismes, les instructions; il prêcha avec tant d'onction et de douceur, qu'il ramena au bercail une foule d'hérétiques, et aussi de catholiques qui vivaient dans le plus grand désordre. Le thème le plus habituel de ses sermons, c'était la charité. C'est par l'enseignement et la pratique de la charité qu'il touchait et entraînait les cœurs les plus endurcis. A sa voix s'opèrent de nombreuses conversions, non seulement dans les rangs du peuple, mais parmi la noblesse de la contrée. Deux femmes de qualité, un peu trop connues dans le pays par le scandale de leurs galanteries, renoncent à leur vie mondaine pour se vouer au service des pauvres; un grand seigneur voisin, le comte de Rougemont, aussi renommé par ses duels que par la licence de ses mœurs, brise son épée, transforme son château en hospice, se met à la tête de ses domestiques pour servir les malades de ses propres mains et leur lègue tout ce qu'il possède. Il en est de même d'un jeune et riche protestant, M. Beynier, chez qui, faute de presbytère, logeait Vincent. Entraîné par le sublime exemple de son hôte, qui se privait même du nécessaire, il se réduit lui-même à la mendicité, à force de donner aux misérables.

Ce fut pendant son séjour à Châtillon, que Vincent fonda le premier établissement d'une association de servantes des pauvres, recrutées parmi les dames les plus zélées et les plus riches, premier modèle des confréries qui se répandirent bientôt dans toute la France, première conception de l'admirable institut des Filles de la Charité. Il leur donna des règles qu'il fit approuver par l'autorité diocésaine, règles qui portent le sceau de ce bon sens pratique, de ce caractère de vitalité et de durée dont sont empreintes toutes ses œuvres. Plus tard, grâce à ce premier essai, la petite ville de Châtillon put résister à deux fléaux successifs, la famine et la peste. Il avait suffi de moins de six mois au nouveau curé pour opérer tous ces changements, pour régénérer cette contrée, pour jeter les fondements d'une œuvre impérissable qui allait bientôt s'étendre à tout le royaume.

Pendant ce temps-là, M[me] de Gondi, loin de se décourager des refus de Vincent, n'avait cessé de le supplier de rentrer dans sa maison. Voyant que toutes ses prières n'étaient pas exaucées, elle tenta un dernier assaut, en réunissant toutes les forces dont elle pouvait disposer. Elle obtint des lettres du général des galères, de son beau-frère Henri de Gondi, évêque de Paris, du P. de Bérulle, elle en dicta à ses enfants, elle en écrivit une de sa main, mais au lieu de les envoyer par la poste, elle choisit pour messager ce M. du Fresne, qui avait introduit autrefois Vincent auprès de la reine Marguerite, et que Vincent lui-même, plein de confiance en son

savoir et son intégrité, avait donné pour secrétaire aux Gondi. Cet homme d'esprit, de cœur et de bien, s'acquitta de sa mission avec tant de délicatesse et de prudence, il démontra si bien au saint homme tout le bien qu'il pourrait faire chez les Gondi et avec la protection des Gondi, qu'il finit par entraîner Vincent et qu'il emporta de lui deux lettres pour le général et pour sa femme. Peu de jours après, le 15 octobre, Vincent recevait du général des galères cette réponse : « J'ai reçu depuis deux jours celle que vous m'avez écrite... où je vois la résolution que vous avez prise de faire un petit voyage à Paris sur la fin de novembre, dont je me réjouis extrêmement, espérant de vous y voir en ce temps-là, et que vous accorderez à mes prières, et aux conseils de tous vos bons amis, le bien que je désire de vous. Je ne vous en dirai pas davantage, puisque vous avez vu la lettre que j'écris à ma femme. Je vous prie seulement de considérer qu'il semble que Dieu veut que, par votre moyen, le père et les enfants soient gens de bien. »

Nous ne dirons rien de la profonde tristesse des habitants de Châtillon lorsqu'il leur fallut se séparer de leur curé. Leur désolation ne fut comparable qu'à celle des habitants de Clichy. Ils ne parlaient de lui « que comme d'un saint ».

Le 23 décembre, jour de son arrivée à Paris, Vincent eut une entrevue avec M. de Bérulle, son guide spirituel, et le lendemain, jour de Noël, il rentrait dans la maison de Gondi, pour ne plus la quitter qu'au bout de huit ans, après avoir fondé, grâce à elle, sa grande œuvre des missions et celle des galères. On peut mesurer la joie qu'eut à le revoir la famille de Gondi (surtout la générale), au chagrin qu'elle avait eu de le perdre. Cette fois, Mme de Gondi, dont la santé délicate était fort éprouvée et qui avait déjà quelques pressentiments de sa fin prochaine, fit solennellement promettre à M. Vincent de ne plus l'abandonner et de l'assister lui-même à son lit de mort. Nous verrons comment il resta fidèle à cette promesse.

Plusieurs des historiens de Vincent de Paul ont prétendu que, depuis sa rentrée chez les Gondi, il ne fut plus chargé de l'éducation des enfants, mais à l'appui de cette opinion, ils ne donnent aucune preuve. L'insistance que met M. de Gondi dans ses lettres à Vincent pour qu'il continue cette tâche, pour que de ses trois fils il fasse des « gens de bien », ne permet pas d'admettre qu'il soit resté sourd à cette prière. Peut-être, afin d'avoir plus de temps et de liberté pour vaquer à son œuvre des missions, eut-il soin de prendre pour auxiliaire dans sa fonction d'instituteur quelque prêtre d'élite. Mais ce qui nous semble hors de doute, c'est qu'il ne renonça jamais à la direction des études de ses élèves, surtout à celle de l'enseignement de la morale chrétienne, auquel la famille attachait tant de prix.

Peu de jours après sa rentrée, c'est-à-dire au commencement de l'année 1618, M. Vincent se mit à l'œuvre pour organiser de nouvelles missions dans les domaines des Gondi et même en d'autres lieux. Entraînés par la chaleur de son zèle et de ses exhortations, des hommes de mérite, MM. Cocqueret, docteur du collège de Navarre, Berger et Gontière, conseillers clercs au parlement de Paris, et plusieurs autres prêtres éminents, se mirent sous sa conduite pour exercer cet humble ministère. Vincent commença par Villepreux, bourg et terre des Gondi, à cinq lieues de Paris, et, suivi de ses compagnons et de la générale, il y obtint le même succès que dans ses précédentes missions. Il y établit la seconde association de charité du royaume et lui donna un règlement semblable à celui de Châtillon-lès-Dombes, règlement qui fut approuvé par Henri de Gondi, cardinal de Retz, dernier évêque de Paris, le 23 février 1618. « A l'exemple des saintes femmes qui secondaient les apôtres, M[me] de Gondi, cette femme admirable, entraînée par l'exemple de son directeur, et enflammée d'ardeur pour le salut des âmes, qu'elle croyait lui avoir été confiées, puisqu'elles habitaient ses terres, préparait partout les voies aux nouveaux apôtres, par ses aumônes et ses bienfaits, et repassait sur toutes leurs traces pour achever leur œuvre. Malgré la faiblesse de sa santé et ses continuelles maladies, elle allait de chaumière en chaumière, visitant les malades, consolant les affligés, terminant les procès, apaisant les dissensions; elle instruisait les ignorants, disposait les pécheurs aux sacrements; en un mot, de tous les collaborateurs de Vincent, nul ne réalisait mieux l'idéal du missionnaire[1]. »

La mission de Montmirail fut signalée par la conversion de trois calvinistes des environs. Afin d'épargner à M. Vincent des courses dans la campagne, M[me] de Gondi les logea dans son château. Il leur fit des conférences de deux heures par jour, leur exposant avec simplicité, et sans entrer dans les disputes de l'école, les dogmes de l'Église, écoutant leurs objections, les résolvant « avec cette netteté et cette précision qui étaient le caractère de son rare bon sens », et au bout d'une semaine, deux d'entre eux abjurèrent et firent entre ses mains profession de la foi catholique. Quant au troisième, le saint homme, malgré toute la science et la douceur de son argumentation, ne put vaincre sa résistance. Il était cependant un point sur lequel le protestant ne lui semblait pas avoir tout à fait tort, en faisant de l'ignorance des peuples à cette époque, et du peu de zèle de certains prêtres un argument contre l'Église romaine. Cette objection fut pour lui comme un éclair et lui fit comprendre à quel point

[1] M. l'abbé Maynard, t. I, p. 182-183.

serait utile une telle réforme dans le clergé, un tel enseignement dans les campagnes. A cette critique, il n'y avait à faire qu'une réponse « effective et vivante », qu'à propager l'œuvre des missions que Vincent méditait depuis deux années. Il redouble de zèle, et l'année suivante, 1620, il revient à Montmirail avec quelques prêtres et quelques religieux, doués d'un vrai talent pour la chaire et parmi lesquels on peut citer M. Féron, bachelier en théologie, plus tard docteur de Sorbonne, puis archidiacre de Chartres; et M. Duchesne, docteur de la même faculté et archidiacre de Beauvais. Vincent et ses compagnons obtinrent un si grand succès à Montmirail et dans toutes les paroisses voisines, par leurs instructions et leur prédication, ainsi que par leurs bonnes œuvres, que, cette fois, l'opiniâtre calviniste finit par se rendre et voulut abjurer entre les mains de M. Vincent. « A partir de ce jour, la Mission était fondée dans l'âme du saint prêtre. » Il comprit de plus en plus la nécessité de créer une compagnie spécialement vouée au service des habitants de la campagne. « Messieurs, dit-il à ses compagnons, quel bonheur à nous missionnaires de vérifier la conduite du Saint-Esprit sur son Église, en travaillant, comme nous faisons, à l'instruction et sanctification des pauvres[1] ! »

Un autre champ s'ouvrit bientôt à l'infatigable charité de Vincent. Le général des galères avait sous sa dépendance et sous sa juridiction, non seulement les forçats attachés aux bancs de ses navires, mais encore ceux qui, sous le coup d'une condamnation, attendaient à la Conciergerie et dans d'autres prisons l'ordre du départ. Un homme tel que Vincent ne pouvait manquer de s'enquérir du sort et de l'état physique et moral de ces misérables. Il voulut voir de ses propres yeux et il descendit dans leurs cachots. Ce qu'il vit dépassa tout ce que ses yeux, dans les hôpitaux, avaient contemplé de plus hideux parmi les misères humaines. Dans d'étroits cachots, profonds, infects, ténébreux, il aperçut croupissant dans la fange, rongés de vermine, couverts de haillons, des malheureux mourant de faim, exténués, accablés sous le poids des chaînes rivées à leur ceinture et à la muraille, abandonnés de Dieu et des hommes, sans consolation, sans assistance spirituelle, des êtres farouches n'ayant plus d'autre sentiment dans le cœur que la haine et le désir de la vengeance. A cette vue, le cœur de Vincent, loin de tressaillir d'horreur, s'ouvrit à une immense pitié, et ses larmes coulèrent.

En sortant de la Conciergerie, il court chez le général des galères, lui peint en quelques mots émus et brefs l'affreux état d'abandon

[1] *Saint Vincent de Paul*, etc., par M. l'abbé Maynard, t. I, p. 187.

dans lequel se trouvent le corps et l'âme de ces malheureux, il lui rappelle qu'ils sont sous sa dépendance, qu'il est de sa charité et de son devoir de les secourir, de ne pas les laisser plus longtemps sans secours et sans consolation. En même temps il lui expose un plan très praticable pour porter remède à tant de maux. M. de Gondi, partageant son émotion, s'empresse d'adopter ce projet. Aussitôt Vincent loue une vaste maison dans le faubourg Saint-Honoré, près de l'église Saint-Roch, la fait disposer en toute hâte, et y fait transporter tous les forçats dispersés dans les prisons de Paris. Songeant d'abord au plus pressé, c'est-à-dire à pourvoir à leurs vêtements et à leur subsistance, il s'adresse à Henri de Gondi, l'évêque de Paris, pour obtenir les premières ressources. Le prélat s'empresse de prendre sous sa protection cette œuvre naissante et, par un mandement en date du 1er juin 1618, il enjoint, aux curés et aux prédicateurs de la ville, d'exhorter les fidèles à favoriser de tous leurs efforts cette grande et sainte entreprise : aussitôt de nombreux visiteurs, parmi lesquels des gens et des dames de qualité, se rendent à la maison des forçats et y répandent d'abondantes aumônes [1]. Non content d'avoir mis à l'abri des premiers besoins ses malheureux forçats, Vincent leur rend de fréquentes visites, les console, les interroge avec douceur, les instruit, les dispose à faire des confessions générales, leur administre les sacrements. Quelquefois même, pour mieux étudier leurs misères, leur rendre plus de services, leur donner plus de consolations, il vient séjourner parmi eux. Oublieux de lui-même, de sa propre conservation, il s'enferme avec eux au moment même où règnent des maladies contagieuses, il se donne entièrement à eux. S'il est rappelé par ses occupations chez les Gondi ou par ses missions, il se fait remplacer auprès de ses forçats par deux vertueux ecclésiastiques, ses deux lieutenants, M. Belin, chapelain du château des Gondi à Villepreux, et Antoine Portail, son premier disciple, qui s'est donné à lui depuis plusieurs années et qui restera attaché à sa personne jusqu'en 1660, où la mort du saint pourra seule les séparer. Il est facile de se rendre compte de l'empire absolu, de l'ascendant suprême que prit peu à peu Vincent sur ces âmes implacables. Par sa patience, par sa douceur, par sa charité, par ses paternelles exhortations, il accomplit de vrais miracles. Bientôt à la fureur succéda la patience ; au désespoir, la résignation ; aux jurons, la prière; au désir de la vengeance, le repentir. Celui qui les avait tirés de leur enfer leur apparaissait comme un ange de miséricorde ; et ces yeux qui n'avaient jamais pleuré arrosaient ses

[1] Une estampe du temps, reproduite dans le livre de M. Loth, représente cette scène.

mains de leurs larmes. Ces changements prodigieux accomplis en si peu de temps par un humble prêtre, pauvre et sans ressources, devinrent, pendant quelques semaines, l'unique entretien de la cour et de la ville. Le nom de ce charmeur de tigres, inconnu la veille, courut dans toutes les bouches, et les légendes commencèrent à naître sous ses pas. Emmanuel de Gondi, plus heureux que surpris de ces résultats, s'empressa d'en parler à Louis XIII, et lui fit un tel éloge de Vincent, de son zèle et de sa capacité, que ce prince créa pour lui la charge d'aumônier royal et général des galères de France.

Voici en quels termes est conçu ce brevet :

« Aujourd'hui huitième février 1619, le roi étant à Paris, sur ce que le sieur comte de Joigny, général des galères de France, a remontré à Sa Majesté qu'il serait nécessaire pour le bien et soulagement des forçats, étant et qui seront ci-après ès dites galères, de faire élection de quelque personne ecclésiastique de probité et suffisance connue, pour le pourvoir de la charge d'aumônier réal, qui ait égard et supériorité sur tous les autres aumôniers desdites galères, Sa dite Majesté, ayant compassion desdits forçats, et désirant qu'ils profitent spirituellement de leurs peines corporelles, a accordé et fait don de ladite charge d'aumônier réal à M. Vincent de Paul, prêtre, bachelier en théologie, sur le témoignage que ledit sieur comte de Joigny a rendu de ses bonnes mœurs, piété et intégrité de vie, pour tenir et exercer la dite charge aux gages de six cents livres par an, et aux mêmes honneurs et droits dont jouissent les autres officiers de la marine du Levant. Voulant Sa Majesté que ledit de Paul, en la dite qualité d'aumônier réal, ait dorénavant égard et supériorité sur tous les autres aumôniers des dites galères, et qu'en cette qualité, il soit couché et employé sur l'état de ses galères, en vertu du présent brevet qu'Elle a voulu signer de sa main et être contresigné par moi, conseiller en son conseil d'État et secrétaire de ses commandements : Signé Louis. Et plus bas : *Phélippeaux.* » Le 12 février suivant, l'aumônier en chef prêtait serment, en cette qualité, entre les mains « de Mgr le comte de Joigny, lieutenant général pour Sa Majesté ès mers du Levant. »

R. CHANTELAUZE.

La suite prochainement.

ÉLIANE[1]

XV

On était à la fin d'une journée de novembre, mais on était à Rome, en sorte que tout le monde s'était promené en voiture découverte, comme en plein été. Et si maintenant, où l'on entendait sonner l'*Ave Maria* à toutes les églises, quelques hommes, habitués au climat et le traitant avec une prudente méfiance, endossaient leurs paletots, si les femmes s'enveloppaient de châles et même de fourrures, c'est que cette dernière heure du jour, quoique parfois la plus belle de la journée, n'en est pas moins perfide, et souvent même meurtrière, pour ceux qui ne savent pas assez se défier de ses charmes.

Parmi toutes les voitures qui, à cette heure-là, revenaient de la promenade, une calèche se distinguait des autres équipages par la beauté des chevaux qui lui faisaient traverser au grand trot le *Pincio*, et par l'élégance remarquable d'une femme, belle encore, quoiqu'elle ne fût plus de la première jeunesse, qui l'occupait seule, et qui, nonchalamment appuyée sur ses coussins, répondait d'un mouvement de tête gracieux aux nombreux saluts qu'elle recevait au passage.

Cette femme, c'était la princesse Hermione Mazzolini, dont le salon était l'un des plus recherchés de Rome, à une époque où la société romaine se composait encore de l'élite de toutes les sociétés de l'Europe.

Tout d'un coup, la princesse baissa vivement le manchon de zibeline qu'un souffle d'air un peu plus froid lui avait fait tenir devant sa bouche. Elle se redressa dans sa voiture, et regarda en arrière d'un air surpris : un jeune homme venait de passer à pied, et, après un moment d'hésitation, il l'avait saluée.

— Est-ce possible ? Est-ce lui, ou quelqu'un qui lui ressemble ?

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre 1881.

mains de leurs larmes. Ces changements prodigieux accomplis en si peu de temps par un humble prêtre, pauvre et sans ressources, devinrent, pendant quelques semaines, l'unique entretien de la cour et de la ville. Le nom de ce charmeur de tigres, inconnu la veille, courut dans toutes les bouches, et les légendes commencèrent à naître sous ses pas. Emmanuel de Gondi, plus heureux que surpris de ces résultats, s'empressa d'en parler à Louis XIII, et lui fit un tel éloge de Vincent, de son zèle et de sa capacité, que ce prince créa pour lui la charge d'aumônier royal et général des galères de France.

Voici en quels termes est conçu ce brevet :

« Aujourd'hui huitième février 1619, le roi étant à Paris, sur ce que le sieur comte de Joigny, général des galères de France, a remontré à Sa Majesté qu'il serait nécessaire pour le bien et soulagement des forçats, étant et qui seront ci-après ès dites galères, de faire élection de quelque personne ecclésiastique de probité et suffisance connue, pour le pourvoir de la charge d'aumônier réal, qui ait égard et supériorité sur tous les autres aumôniers desdites galères, Sa dite Majesté, ayant compassion desdits forçats, et désirant qu'ils profitent spirituellement de leurs peines corporelles, a accordé et fait don de ladite charge d'aumônier réal à M. Vincent de Paul, prêtre, bachelier en théologie, sur le témoignage que ledit sieur comte de Joigny a rendu de ses bonnes mœurs, piété et intégrité de vie, pour tenir et exercer la dite charge aux gages de six cents livres par an, et aux mêmes honneurs et droits dont jouissent les autres officiers de la marine du Levant. Voulant Sa Majesté que ledit de Paul, en la dite qualité d'aumônier réal, ait dorénavant égard et supériorité sur tous les autres aumôniers des dites galères, et qu'en cette qualité, il soit couché et employé sur l'état de ses galères, en vertu du présent brevet qu'Elle a voulu signer de sa main et être contresigné par moi, conseiller en son conseil d'État et secrétaire de ses commandements : Signé Louis. Et plus bas : *Phélippeaux.* » Le 12 février suivant, l'aumônier en chef prêtait serment, en cette qualité, entre les mains « de Mgr le comte de Joigny, lieutenant général pour Sa Majesté ès mers du Levant. »

R. Chantelauze.

La suite prochainement.

ÉLIANE[1]

XV

On était à la fin d'une journée de novembre, mais on était à Rome, en sorte que tout le monde s'était promené en voiture découverte, comme en plein été. Et si maintenant, où l'on entendait sonner l'*Ave Maria* à toutes les églises, quelques hommes, habitués au climat et le traitant avec une prudente méfiance, endossaient leurs paletots, si les femmes s'enveloppaient de châles et même de fourrures, c'est que cette dernière heure du jour, quoique parfois la plus belle de la journée, n'en est pas moins perfide, et souvent même meurtrière, pour ceux qui ne savent pas assez se défier de ses charmes.

Parmi toutes les voitures qui, à cette heure-là, revenaient de la promenade, une calèche se distinguait des autres équipages par la beauté des chevaux qui lui faisaient traverser au grand trot le *Pincio*, et par l'élégance remarquable d'une femme, belle encore, quoiqu'elle ne fût plus de la première jeunesse, qui l'occupait seule, et qui, nonchalamment appuyée sur ses coussins, répondait d'un mouvement de tête gracieux aux nombreux saluts qu'elle recevait au passage.

Cette femme, c'était la princesse Hermione Mazzolini, dont le salon était l'un des plus recherchés de Rome, à une époque où la société romaine se composait encore de l'élite de toutes les sociétés de l'Europe.

Tout d'un coup, la princesse baissa vivement le manchon de zibeline qu'un souffle d'air un peu plus froid lui avait fait tenir devant sa bouche. Elle se redressa dans sa voiture, et regarda en arrière d'un air surpris : un jeune homme venait de passer à pied, et, après un moment d'hésitation, il l'avait saluée.

— Est-ce possible ? Est-ce lui, ou quelqu'un qui lui ressemble ?

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre 1881.

murmura-t-elle, en faisant le brusque mouvement que j'ai dit, pour suivre le passant des yeux. Mais, avant qu'elle eût eu le temps de se retourner, il avait disparu par le grand escalier qui conduit à la place d'Espagne.

La princesse ne reprit pas toutefois son attitude nonchalante, et, quelques pas plus loin, après avoir répondu à un nouveau salut, plus profond que celui qu'elle venait de recevoir, elle fit subitement arrêter sa voiture, et d'un signe de main elle appela près d'elle un personnage qui, après l'avoir saluée, s'était rangé près du mur, au coin de la via Gregoriana, pour la laisser passer.

— Approchez, Loriani, lui dit-elle, mais d'abord, remettez votre chapeau : sans cela vous attraperez la fièvre.

Celui à qui elle adressait ces paroles ne se les fit pas répéter. Il remit son chapeau et, s'appuyant sur la portière avec un mélange de familiarité et de respect :

— Que commande la princesse? dit-il.

— Je voudrais savoir une chose que vous pouvez découvrir mieux qu'un autre.

— A vos ordres.

— Je viens de rencontrer, à l'instant, sur le Pincio, un jeune homme, et ce jeune homme m'a saluée...

— *E poi?* Jusqu'ici je ne vois pas...

— Écoutez-moi : il m'a saluée, mais seulement après un moment d'hésitation, comme quelqu'un qui ne veut pas être reconnu...

— Parions, dit Loriani, que ce sera *il bel Rinaldo*...

— Rinaldo ! s'écria la princesse : mais c'est précisément à lui, c'est à Raynald de Liminges que ressemblait cet inconnu...

— Cet inconnu, c'était lui-même, princesse, n'en doutez pas.

— Mais il n'est pas à Rome...

— Vous vous trompez, il y est. Je l'ai appris hier, et tout à fait par hasard.

— A Rome ! Raynald de Liminges ? Et il n'est pas venu me voir ? Et il a eu l'air déconcerté de me rencontrer... Qu'est-ce que cela signifie ?

— *Chi lo sa ?* dit Loriani. Mais un léger mouvement de sa physionomie pouvait faire supposer qu'il en savait plus qu'il n'en voulait dire.

— Vous n'allez pas, j'imagine, dit la princesse Hermione, me faire des cachotteries sur une chose que j'ai envie de savoir, qui me pique un peu, et qui m'intrigue beaucoup...

— *Che vi pare ?* Je m'en garderai bien!

— Alors, parlez. Pourquoi est-il à Rome sans qu'on le sache, et pourquoi se cache-t-il comme un conspirateur ?

— Oh ! c'est une longue histoire. Impossible de vous la raconter ici, dans la rue, comme me voilà, sur mes deux pieds.

— Eh bien ! venez de bonne heure, ce soir. Jusqu'à dix heures, nous serons seuls. Vous aurez le temps de parler à votre aise. Sachez tout et ne me laissez rien ignorer.

— Vous serez servie.

— A la bonne heure. *A revederci, maestro.*

— Je suis votre humble serviteur.

Et la voiture poursuivit son chemin.

Le maestro Vincenzo Loriani fut fidèle au rendez-vous. Avant neuf heures, il était au palais Mazzolini. « Nous serons seuls, » avait dit la princesse, et, en effet, il ne trouva dans le salon *que* le maître et la maîtresse de la maison, leurs deux fils et leurs trois filles. Un abbé, gouverneur des premiers, une Française, gouvernante des secondes, un secrétaire du prince, un bibliothécaire, un aumônier et un vieil ami, qui venait dîner tous les jours chez ses amis, parce qu'il était vieux, et pauvre, et seul, et que ceux-ci trouvaient fort naturel qu'il vînt chercher à leur foyer tout ce qui manquait au sien.

Ce cercle de famille était réuni dans un salon à la fois simple et magnifique, dont la voûte était peinte à fresque, et les murs couverts d'œuvres des grands maîtres d'Italie ; quelques-unes d'entre elles y occupant encore la place à laquelle leurs auteurs les avaient destinées. Mais cette réunion, quelque intime qu'elle fût, était encore trop nombreuse pour une confidence qui semblait avoir quelque chose de mystérieux.

Aussi, attendit-on que la gouvernante eût emmené les petites filles, dont la plus jeune avait huit ans; que les fils, dont l'aîné en avait dix-sept, se fussent retirés avec l'abbé; et que le secrétaire, le bibliothécaire et le chapelain les eussent suivis, selon leur discrète coutume, vers neuf heures et demie. Alors, le cercle étant réduit à sa plus simple expression, c'est-à-dire ne se composant plus que du prince, de la princesse et de leur vieil ami, il commendatore Pompeo Gorgoni, la princesse s'écria :

— Allons, Loriani, maintenant, parlez vite.

Loriani était un homme de quarante-cinq ans, environ : d'une tournure aussi épaisse que sa physionomie était fine. Son visage ne portait nullement l'empreinte du génie, mais l'intelligence y étincelait. Son regard, pénétrant et moqueur, eût été inquiétant, si sa bouche n'eût exprimé clairement la bonté qui, avec l'esprit, composaient son caractère. Compositeur facile, accompagnateur parfait, homme instruit, et ayant su prendre les manières du grand monde, où il était admis, sa vie se partageait agréablement entre les salons aristocratiques, où il s'était fait, par son tact, une situation excep-

tionnelle, et le monde des artistes, auquel il appartenait par sa naissance et par son talent.

— Eh bien, princesse, le fait est que je dois l'avouer, je n'ai pas grand'chose à vous dire, si ce n'est que le Rinaldo est ici depuis près de six semaines.

— Qui, Rinaldo?... dit le prince... Est-ce de Raynald de Liminges dont vous parlez?... Qui passait sa vie chez nous il y a deux ans?...

— Oui, c'est de lui.

— Qui jurait de revenir tous les ans à Rome?... Qui était tout à fait à vos pieds, Hermione.

— Vous dites cela de tous ceux qui viennent dans ce salon, Peppino.

— Mais c'est que..., dit galamment le prince.

— Eh bien oui, c'est de lui.

— Qui parlait italien si étonnamment bien pour un Français, dit le commandeur.

— Oui, encore une fois, oui.

— Et il est ici, sans être venu nous voir? reprit encore le prince.

— Mais je vous répète que oui, et ce qu'il s'agit de savoir maintenant et ce que Loriani va nous dire, c'est le pourquoi de cette mystérieuse présence.

— Le pourquoi, je ne le sais que vaguement, et je ne puis vous donner aucun détail. Il paraît seulement certain qu'il a eu un grand chagrin d'amour et qu'il voyage depuis plus d'un an. Il a été en Asie, puis au centre de l'Afrique, enfin il a couru comme un extravagant, et il déteste maintenant le monde autant qu'il l'aimait; il le fuit à Paris, tout comme à Rome... Depuis qu'il est ici, il fait, le matin, dès l'aube, de grandes promenades, en évitant ordinairement les lieux où il pourrait rencontrer les gens de sa connaissance, qui fourmillent à Rome en ce moment, et toutes ses soirées il les passe chez le vieux professeur Biagio Marini.

— Biagio Marini le savant?... dit le commandeur, le fameux commentateur de Dante?

— Précisément, il paraît que le Rinaldo se livre avec lui à l'étude la plus approfondie de l'*altissimo poeta*, et que c'est là en ce moment sa seule distraction et sa seule occupation.

— C'est singulier! et comment savez-vous tout cela?

— En partie par un jeune artiste de l'Académie de France, qui est mon ami et celui du marquis de Liminges, et en partie par ce coquin de Taddeo Marini l'impresario qui ressemble aussi peu que possible à son frère, le professeur. Je l'ai rencontré hier, et tout en me parlant de sa nièce la fille de Biagio...

— Oh ! oh ! le professeur a une fille !... dit le prince.

— Oui, dit Loriani, il a une fille à laquelle j'ai donné des leçons. Elle a une voix qui ressemble à celle de Guilia Grisi, à son début.

— Oh ! mais alors tout s'explique, dit le commandeur.

— Et nous voilà parvenus au fond du mystère, dit le prince.

— Eh bien non, vous n'y êtes pas du tout.

— Puisqu'il a un chagrin d'amour !... dit la princesse.

— Oh ! cela n'empêcherait pas... dit le prince.

— Je vous répète qu'il n'est pas question de cela, dit Loriani, Biagio Marini veille sur sa fille avec un soin jaloux, et le Rinaldo n'eût pas été admis deux fois s'il avait seulement fait mine de la regarder. Je ne serais même pas étonné qu'il ne l'eût jamais vue.

— *O ! Questo poi !...*, dit le commandeur.

— Pauvre Raynald !... Ce chagrin a dû être bien grand, dit la princesse, pour l'avoir ainsi transformé... Il aurait dû venir au moins me le confier...

— Mais c'est que, peut-être, s'il cherche la solitude, ce n'est pas au palais Mazzolini qu'il a cru pouvoir la trouver...

Et à l'appui de cette remarque de Loriani, la porte s'ouvrit, on annonça les premiers visiteurs de la soirée, et peu à peu le salon, toujours ouvert et toujours animé de la princesse Hermione, se remplit d'un monde cosmopolite et brillant tel qu'aucune autre ville n'aurait pu en réunir. A Rome, en effet, on ne pouvait alors donner aux étrangers qui s'y rencontraient le nom de voyageurs, tant était considérable le nombre de ceux qui, depuis de longues années, revenaient chaque hiver. Nul, d'ailleurs, n'y venait pour la première fois sans se promettre de revenir, en sorte que l'intimité s'établissait vite, et rien ne rappelait à Rome ces lieux, où viennent se réunir pendant une saison une société qui se sépare ensuite, sans que ceux qui l'ont composée, songent jamais à se revoir. Chaque année, cependant, il y apparaissait quelques nouveaux visages; mais à côté de cet élément plus ou moins mobile se trouvaient les savants, les artistes de tous pays, venus à Rome pour étudier et y restant ensuite parce que la vie leur était devenue insupportable ailleurs. Puis le monde aristocratique, auquel s'associaient alors les hauts dignitaires ecclésiastiques, et tout cet ensemble donnait, à la société de Rome, un cachet à part et la rendait la réalisation la plus brillante et la moins frivole qui se soit jamais vue, de ce que, plus justement que partout, on pouvait nommer le *grand* monde.

La princesse Hermione ajoutait elle-même à l'agrément de son salon tout le charme que sait répandre autour d'elle une femme gracieuse, distinguée, peu occupée d'elle-même, et qui, sans être fort instruite, avait su acquérir, par un long contact avec des hommes

distingués ou célèbres, le talent de questionner avec intelligence et de manière à ajouter, pour ainsi dire au vol, au léger bagage de ses connaissances sur quelques sujets, et à ne paraître ignorante sur aucun.

Pendant l'hiver que Raynald avait passé à Rome (celui qui avait précédé le printemps où, pour la première fois, il avait trouvé Éliane établie sous le toit de sa mère), il avait été l'un des habitués les plus assidus du palais Mazzolini. Et que de fois plus tard, pendant la courte période de ses beaux rêves, n'avait-il pas formé le projet d'y revenir l'année suivante, et d'y ramener avec lui la charmante compagne de sa vie! — Vivre seul, à Rome, avait déjà été enchanteur. Vivre à Rome avec elle, ce serait une ivresse? Assurément, en ce cas, la princesse Hermione eût été recherchée la première. Éliane était faite pour ce cercle brillant et charmant, et ce cercle était fait pour elle... Mais ce n'était point ainsi qu'il était destiné à s'y retrouver. Il n'était même revenu à Rome, au bout de quinze mois de courses effrénées à travers le monde, que parce qu'il avait fini par éprouver un impérieux besoin de repos moral et physique; et ce repos, c'était là qu'il était venu le chercher, comme un enfant fatigué vient se jeter dans les bras de sa mère. Il ne pouvait plus toutefois y mener la même vie qu'autrefois. Un grand changement s'était opéré en lui. Il avait souffert non seulement plus que sa mère ne l'avait prévu, mais, au delà de ce dont il s'était cru lui-même capable. Jamais jusqu'alors, Raynald n'avait connu le chagrin ou seulement la contrariété. Il n'était pas de ceux qui savent souffrir en silence, et grandir dans les actes de leur vie extérieure, par les effets même d'une douleur secrète qui, tout en les torturant, les ennoblit. Non, il s'en voulait presque de sa propre constance, parce qu'elle le faisait souffrir, et il cherchait à oublier par tous les moyens possibles, hormis ceux qui l'eussent rendu indigne du sentiment qu'il avait éprouvé et dont la pure influence se prolongeait dans son âme, malgré l'absence et malgré le temps, sans affaiblissement et sans défaillance.

Une année et au delà s'était écoulée ainsi. Raynald écrivait avec assez d'exactitude à sa mère et à son ami. Avec l'une toujours respectueux et réservé; avec l'autre parfois expansif et violent. Mais la marquise et Malseigne évitaient maintenant de se parler de lui. La première, malgré le chagrin que lui causait cette longue absence, en attendait les effets avec une confiance obstinée. Le second suivait de loin le voyageur avec une inquiète clairvoyance et un intérêt inégalement partagé entre celui qui cherchait à se distraire au loin et celle qui, près de lui, souffrait aussi, mais sans s'occuper d'elle-même ou en occuper les autres.

Vincenzo Loriani avait été, en somme, passablement bien renseigné en ce qui concernait Raynald. A son arrivée, six semaines auparavant, celui-ci n'avait, en effet, recherché parmi ses anciennes connaissances qu'un jeune artiste de l'Académie française, dont les goûts studieux lui étaient connus et avec lequel, pendant son dernier séjour à Rome, il avait formé une sorte d'intimité. Ce jeune homme se nommait Myriel. Il promettait d'être un grand peintre. Mais il était plus que cela, il était un artiste dans le sens le plus élevé du mot, c'est-à-dire que l'art n'était point pour lui un temple fermé, mais une hauteur, du sommet de laquelle il embrassait science, histoire, poésie, et qui n'était dominée elle-même que par la religion. L'art, en un mot, n'était à ses yeux que l'harmonie de toutes ces choses grandes ou divines entre lesquelles il partageait sa pensée et sa vie.

Grâce à lui, Raynald fut mis en possession d'un appartement situé sur le Forum, et qui, vacant pour le moment, avait été arrangé et habité par une virtuose célèbre, dont le goût simple et sérieux égalait le génie. On parvenait à cette habitation à moitié artistique et à moitié monacale, en traversant un cloître entouré de gracieux arceaux, au delà desquels on apercevait, au milieu de la cour, une fontaine de marbre blanc, dont l'eau jaillissait vers le ciel bleu qui servait de voûte à ce paisible et pittoresque enclos.

Rien ne pouvait mieux convenir que ce cadre à la disposition actuelle de Raynald. Ce fut aussi Myriel qui, après l'y avoir établi, le conduisit pour la première fois chez Biagio Marini, dont il avait lui-même reçu les leçons avec zèle et assiduité; et à dater de ce jour. Raynald devint, à son tour, l'élève et le visiteur quotidien du savant professeur.

Celui-ci habitait non loin d'*Ara Cæli*, au sommet d'un vieux palais dont l'escalier sombre et interminable conduisait à un appartement assez spacieux, et d'où l'on apercevait une de ces incomparables vues de Rome dont jamais l'œil ne peut se rassasier, et qui, lorsqu'on les a longtemps contemplées, font trouver ensuite, par comparaison, la terre tout entière insipide et muette.

Après cette première rencontre, Raynald se rendit tous les jours chez le professeur. Il y allait le matin pour lire un chant de la *Divine Comédie* et en étudier avec lui les commentaires, et il y retournait le soir parce que la conversation du vieux Biagio l'intéressait et lui convenait en ce moment mieux que toute autre. Sa mémoire était inépuisable, et son érudition s'étendait à tous les sujets. Puis, souvent aussi le soir, il ouvrait encore le volume de son poète favori, non plus en pédagogue ou en commentateur, mais en adorateur passionné; il en feuilletait les pages et, choisissant, parmi

les inépuisables beautés du poème des poèmes, quelques-unes de celles qui sont le moins connues, pour les faire apprécier à son élève il les déclamait avec cet admirable accent qui appartient spécialement aux Romains. Alors la voix du vieillard devenait vibrante. Son front, pâli par le travail et par l'âge, s'illuminait d'un rayon presque juvénile, et l'enthousiasme traversait encore, comme la flamme d'un éclair, ses yeux creusés et presque éteints!

XVI

Biagio Marini avait d'autres élèves encore que Raynald, et il leur consacrait toutes les heures de la matinée; mais après celle de l'*Ave Maria* aucun d'eux n'était admis, et Raynald seul jouissait du privilège de passer la soirée avec son professeur. Ces visites du soir avaient lieu dans une vaste pièce, transformée en cabinet de travail, dont une bibliothèque qui en couvrait au trois quarts les murs et quelques chaises à haut dossiers, jadis dorés, formaient à peu près tout l'ameublement. Une grande table carrée, placée au milieu de la chambre, était couverte de livres, de brochures et de papiers, et éclairée par la lumière d'une lampe suspendue au plafond, qui laissait à peu près tout le reste de la chambre dans l'obscurité.

Un soir, en replaçant sur un des rayons de la bibliothèque un livre dont il venait de se servir, Raynald aperçut, pour la première fois, une guitare qui était suspendue à la muraille dans le coin de la chambre. Il la prit, considéra un moment, avec quelque surprise, le grand ruban bleu qui y était attaché, puis il en toucha légèrement les cordes... Au faible bruit de cet accord, le vieillard qui avait la tête baissée sur son travail, la releva vivement. Il dit avec une certaine émotion :

— *Caro Rinaldo!*... vous m'avez fait peur! (Lui aussi donnait à Raynald, ce que celui-ci appelait son nom romain.)

— Pardonnez-moi... je vous ai dérangé et distrait! J'en suis confus. Mais pourquoi vous ai-je fait *peur?*

— Cette guitare est celle de ma fille. En l'entendant résonner ainsi tout d'un coup, il m'a semblé qu'elle était là, tandis que je sais qu'elle est loin d'ici; cela m'a fait l'effet d'une seconde vue, ce qui, vous le savez bien, n'est jamais de bonne augure.

Il passa sa main sur son front dégarni, dont la blancheur mate trahissait les effets de la maladie et du travail, plus encore que ceux de l'âge, et il demeura un instant plongé dans des réflexions qui ne semblaient pas exemptes de souci.

C'était pour la première fois que le professeur parlait de sa fille.

Le silence qu'il avait gardé à ce sujet, jusque-là, surprit son élève et excita quelque peu sa curiosité.

— Vous avez plusieurs enfants, signor Biagio?... dit-il après un silence.

— J'ai eu cinq fils, répondit le vieillard d'une voix tremblante, mais ils sont tous morts, et le dernier a emmené avec lui sa mère. Ma pauvre Dianora n'a pu lui survivre et elle m'a laissé seul avec notre Ersilia, qui n'avait que quinze ans. Il y a de cela quatre ans.

— Est-ce que votre fille n'habite pas avec vous?

— Oh ! si fait. Nous sommes toujours ici ensemble. Non pas dans cette chambre, où je reçois mes élèves, et où elle ne vient jamais. Mais dans le salon, où nous passons toujours nos soirées. Tenez... je vais vous le montrer. Vous verrez que de ce côté-là de l'appartement, on s'aperçoit encore que ce vieux palais a été autrefois une belle demeure.

Il alluma une lumière et ouvrit une porte qui conduisait par une courte galerie à un grand salon, où, en effet, un reste de dorures et de peintures permettaient de deviner encore la splendeur du passé. Mais à cette lumière incertaine, ce vaste salon semblait triste et délabré. Les tentures en étaient fanées, et tous les meubles vieux et en mauvais état, hormis un piano d'apparence moderne qui en occupait le milieu.

— Mademoiselle votre fille est musicienne, à ce que je vois?

— Oui, la musique est son seul plaisir.

Il dit ces mots tristement et n'ajouta rien de plus.

Ils revinrent en silence dans le cabinet de travail, et tous deux reprirent les places qu'ils avaient occupées auparavant.

Le vieux Biagio Marini, enveloppé comme il l'était en ce moment dans sa longue houppelande noire, et le dos appuyé contre le haut dossier de son fauteuil. avec son front large et chauve, ses traits d'une finesse rare, sa barbe blanche, ses yeux noirs et profonds, éclairés par la lumière de la lampe, eût pu servir de modèle à Rembrandt ou à Titien. C'était là ce que pensait Raynald, en le contemplant avec un mélange d'admiration et d'affectueux respect. Dès le premier moment, il avait trouvé quelque chose d'attendrissant dans cette vie de son vieux maître, consacrée aux plus nobles études, et s'achevant dans la pauvreté. Dans le contraste entre ses aptitudes rares qui eussent dû lui assigner une place parmi les sommités de la science et des lettres, et l'obscurité qui environnait sa vieillesse. De son côté, Biagio s'était pris de goût pour un élève si différent de ceux qui fréquentaient ordinairement sa demeure; et l'absence de sa fille lui permettant de se départir de ses habitudes ordinaires, il avait été prompt à permettre à Raynald de venir, le soir, s'exercer

dans la langue italienne, en causant ou en faisant encore avec lui quelques-unes de ces lectures que le professeur savait rendre si attrayantes.

Mais l'intimité entre le vieillard et le jeune homme n'en était pas restée là. Raynald, quoique prétendant fuir absolument le monde, et étant en effet en ce moment fort sauvage, n'en était pas moins de son naturel très communicatif. Comment ne l'eût-il pas été, préoccupé de lui-même comme nous avons dû reconnaître qu'il l'était? Comment n'eût-il pas été enclin à épancher son cœur et à raconter sa vie, lorsqu'il le pouvait avec quelque prudence? Il ne s'accordait, il est vrai, ce soulagement que très rarement, parce qu'il était aussi, à la fois, fier et méfiant, et qu'il eût mieux aimé mourir que provoquer une raillerie ou un sourire. Mais, lorsque Biagio, avec la pénétration qui caractérise les hommes de son pays, eut deviné, avant leur troisième rencontre, qu'un chagrin secret était le stimulant du beau zèle pour l'étude dont faisait preuve son nouvel élève, il lui adressa quelques questions avec un mélange de simplicité et de tact, qui ne permit à Raynald, ni d'être embarrassé, ni de se sentir blessé. Aussi ses confidences ne se firent pas attendre. Biagio Marini fut bientôt mis au courant de tout, hormis du nom d'Éliane que Raynald eut soin de ne pas proférer. Mais il ne se refusa pas, du reste, la jouissance de se plaindre de sa destinée, de déclarer qu'il était le plus malheureux des hommes et d'inspirer enfin au vieillard un intérêt qui transforma bientôt la nature de leurs relations, et les rendit plus intimes qu'elles n'auraient naturellement dû l'être entre deux hommes que leur âge et leur situation plaçaient si loin l'un de l'autre.

La confidence que Biagio avait reçue de son élève le disposait à traiter celui-ci avec moins de méfiance que tous les autres jeunes gens qui venaient chez lui; il ne sembla donc pas mécontent lorsque Raynald, après quelque hésitation, se hasarda à lui demander où se trouvait en ce moment la signora Ersilia?

Il lui répondit :

— Elle est avec sa vieille nourrice près de Pesaro, chez une amie de sa mère. A son âge, la vie seule avec un vieillard voué au travail comme je le suis est un peu triste; je tâche de lui procurer de temps en temps quelques distractions. Cette année, d'ailleurs, après les grandes chaleurs de l'été, elle avait besoin de changer d'air, et je me suis décidé à me séparer d'elle pour quelques semaines, mais elle me reviendra dans peu de jours.

Raynald eût assez aimé à prolonger cet entretien, mais il ne savait plus quelle question adresser au vieillard, lorsque celui-ci, après s'être un peu agité sur son fauteuil, se rapprocha de la table, appuya

sa tête sur l'une de ses mains, et tandis que de l'autre il promenait avec distraction son crayon sur le papier placé devant lui, il dit, semblant poursuivre ainsi tout haut le cours de ses pensées :

— Les filles sont douces et gracieuses. Elles enlacent le cœur fortement, mais elles ont bien moins d'esprit que les garçons.

A cette réflexion inattendue, Raynald fut au moment d'éclater de rire, mais Biagio avait l'air si grave, qu'il parvint à s'en empêcher et se borna à répondre en souriant :

— C'est là, mon cher maître, un point sur lequel les avis sont, je le crois, fort partagés.

Biagio reprit :

— C'est que, sans doute, les jeunes filles diffèrent les unes des autres et que peut-être, en effet, il s'en trouve parmi elles qui ont plus d'aptitudes que d'autres pour la science, pour l'étude, en un mot, pour le travail véritable, assidu et acharné sans lequel on ne fait rien.

— Mais, en vérité, mon cher professeur, il me semble que ce sont là des choses qu'on ne songe guère à leur demander.

— Pourquoi? leur intelligence est vive, leur mémoire est prodigieuse, leur goût est souvent excellent. Ma pauvre Ersilia possède tous ces dons et beaucoup d'autres. Ce qui lui manque, c'est l'esprit de s'en servir, c'est la volonté, c'est, en un mot, l'application. Tenez Rinaldo, je vais vous dire ce qui me désespère et ce qui me fait honte... Ersilia... oui, ma fille Ersilia... eh bien!... elle est *paresseuse!*

Il ne fallut rien moins que l'accent désolé du vieillard pour maîtriser la nouvelle envie de rire dont Raynald fut saisi; mais il redevint sérieux, lorsque Biagio continua d'une voix grave et émue :

— J'avais espéré lui donner assez d'instruction pour qu'elle fût un jour capable d'enseigner elle-même. J'avais espéré lui faire embrasser une carrière sûre et utile qui, après moi, l'eût mise à l'abri de la misère, car, malgré tous mes efforts, elle n'en sera pas préservée. Le bien-être comparatif dont elle jouit maintenant tient au travail quotidien que je poursuis sans relâche, mais quand je n'y serai plus!...

Le vieillard se tut un instant pour que l'altération de sa voix ne trahît pas son émotion, mais il ne put empêcher une larme de glisser sur sa joue, jusque sur sa barbe blanche.

Raynald attendri n'osait dire un mot.

Biagio reprit bientôt d'une voix raffermie.

— Mais le pire, voyez-vous, Rinaldo, c'est que presque sans se donner de peine, il y a un art dans lequel elle excelle. Ersilia, selon l'avis du grand maestro Vincenzo Loriani, est douée de ce qu'il

nomme une *voix d'or*, une de ces voix rares même dans notre pays, qui, en une seule année, peut procurer, à celle qui la possède, une fortune que tous les travaux de ma vie n'auraient pu suffire à lui assurer !

— Que voyez-vous là de si malheureux, je vous prie? dit Raynald.

— Ce que j'y vois de si malheureux! s'écria Biagio avec une énergie qui surprit son interlocuteur. Si vous ne le comprenez pas, je vais vous le dire. Mais, d'abord, il faut que vous sachiez que la mère d'Ersilia, ma chère Dianora, avait cette même voix; c'est elle qui l'a transmise à sa fille, et lorsque je la vis pour la première fois, elle chantait au grand théâtre de Milan, où toute l'Italie allait l'entendre. Ce fut pour partager mon humble sort qu'elle abandonna tous ces succès et tous ces triomphes, et elle y renonça sans regret, car Dianora était une honnête femme et une bonne chrétienne, et puis, Rinaldo... *elle m'aimait!*

« O gioventù ! primavera della vita! »

Printemps béni lorsqu'il est pur, dont l'écho se prolonge jusqu'au dernier déclin de l'âge! c'était lui qui retentissait encore en ce moment dans la voix émue et tremblante de ce pauvre vieillard!... Le cœur du jeune homme l'entendit et tressaillit. Il serra en silence la main de son vieux maître et, quoique aux deux termes de la vie, ils se comprirent.

Au bout d'un moment, Biagio continua simplement :

— Dieu nous accorda vingt années de bonheur, pendant lesquelles je ne me souviens ni de mes fatigues ni de mon travail. Dianora me secondait et m'encourageait. Elle était intelligente, elle était surtout forte, courageuse, et pieuse... Les enfants grandissaient près de nous, et nous étions heureux. Mais, après cela, notre ciel devint sombre; l'une après l'autre, nos étoiles s'éteignirent. Enfin, je vous l'ai dit, lorsqu'il nous fallut fermer les yeux de notre cinquième fils, de notre pauvre petit Tonnino, qui n'avait pas neuf ans, le cœur de sa mère se brisa. Elle aurait désiré pouvoir vivre pourtant, vivre pour sa fille et pour moi aussi, qu'elle aurait voulu ne pas tant affliger, elle lutta, elle fit tout ce qu'elle put... mais la blessure avait été trop profonde, elle sentit bien qu'elle allait mourir. Lorsqu'elle en vit approcher l'heure, elle m'appela et, en présence du prêtre qui venait de l'administrer, elle me demanda de lui faire une promesse solennelle : « Jure-moi, me dit-elle, que « jamais, quoi qu'il arrive, et quelles que soient les circonstances « qui pourraient survenir, tu ne permettras à notre fille d'embrasser

« la carrière qui fut la mienne au début de ma jeunesse. » Cette promesse, je la fis sans hésiter. Sur ce point comme sur tous les autres, nous étions d'accord. Dianora avait toujours vécu dans la vertu et dans l'honneur, mais elle avait traversé des difficultés et des dangers auxquels elle ne voulait pas que son enfant fût exposée. Je le voulais encore moins qu'elle. Nous nous serrâmes la main, dans ce moment suprême, et je vous le déclare, Rinaldo, plutôt que de voir Ersilia chanter en public ou monter sur les planches, j'aimerais mieux, oui, je le jure devant Dieu, j'aimerais mieux la voir mourir devant mes yeux, comme j'ai vu mourir ses frères !...

Le visage pâle du professeur avait encore pâli et, un instant, la respiration sembla lui manquer...

Ce ne fut qu'un spasme passager. Il porta la main à sa poitrine et il dit :

— Ce n'est rien, c'est passé...

Il se tut un instant. Puis, d'une voix encore un peu haletante, il dit :

— J'ai là depuis longtemps, au cœur ou à la poitrine, un mal inguérissable, je le sais, et parfois je m'aperçois qu'il augmente ou, du moins, que les forces que j'avais pour le combattre déclinent. C'est alors que j'ai peur... non pas pour moi, vous comprenez, mais pour...

Il s'arrêta encore, et il fallut suspendre une conversation que le professeur n'avait plus visiblement la force de poursuivre.

L'heure était, d'ailleurs, plus avancée que de coutume. Raynald se leva, et après s'être assuré que la légère crise que venait d'avoir Biagio, provoquée sans doute par l'émotion du récit auquel il s'était laissé entraîner, n'aurait pas de suites, il prit congé de son vieux maître avec un redoublement de respect et d'intérêt, et une certaine curiosité de savoir si celle qui était l'objet de cette vive et touchante sollicitude faisait, de son côté, tout ce qu'il fallait pour y correspondre.

Le lendemain, toutefois, lorsqu'à l'heure de leur rencontre du soir, Raynald se retrouva dans le cabinet de son professeur, il lui fut impossible de reprendre avec lui l'entretien de la veille. Biagio semblait absorbé, ce jour-là, par des recherches qu'il avait à faire pour un savant (moins savant que lui) dont, moyennant un modique salaire, il préparait ainsi fort souvent la besogne. Il passa une feuille à Raynald et le pria de la lui copier, tandis que lui-même continuait à écrire ; et pendant quelque temps on n'entendit plus que le bruit de leurs deux plumes glissant rapidement sur le papier.

Tout à coup le silence qui régnait dans la chambre fut interrompu par un vacarme inusité et singulier; d'abord on entendit des pas

montant bruyamment l'escalier, puis une lourde chute suivie d'imprécations, et enfin la sonnette fut violemment agitée.

Le professeur et son élève se levèrent, et en un instant le dernier fut à la porte de l'escalier qu'il ouvrit toute grande.

A la faible lueur d'une lampe de cuivre placée devant une vieille madone de Luca della Robbia, qui décorait l'antichambre, il vit entrer en trébuchant un homme de haute taille et de grande corpulence, dont le visage était en ce moment fort rouge et les cheveux en désordre.

— Que le ciel te confonde, Biagio, toi et ton escalier! dit une voix essoufflée. Ce n'est pas assez de tes cent cinquante marches que je commence à ne plus trouver commodes à monter, il faut encore que je m'y casse le cou... Si tu voulais bien, au moins, faire accrocher une lanterne sur le mur, là, dehors.

Biagio, en entendant la voix de son visiteur, s'était rassis à sa place ordinaire, tandis que celui-ci entrait dans la chambre en grommelant, et sans s'être aperçu que ce n'était pas, comme à l'ordinaire, la vieille Assunta qui lui avait ouvert la porte.

— T'es-tu fais mal, Taddeo? dit le professeur; j'en serais fâché.

— Pas beaucoup, mais ce n'est pas grâce au soin que tu prends de ceux qui viennent te voir, répondit l'autre en se jetant dans un grand fauteuil de cuir appuyé contre la bibliothèque.

— Je ne reçois guère de visites le soir, tu sais, et je n'attendais pas la tienne. Depuis quand es-tu revenu de Naples?

— Depuis hier. La dernière représentation a été magnifique, je suis très content de mon voyage. Où est Ersilia?

Mais avant que le professeur eût le temps de répondre, son visiteur s'était levé brusquement avec un vif mouvement de surprise.

Raynald, qui, après avoir fermé la porte, s'était arrêté un moment pour ranimer la flamme vacillante de la lampe, rentrait en ce moment dans la chambre.

— Diavolo, s'écria à demi-voix le nouveau venu, tu ne m'avais pas dit que tu avais du monde, et du beau monde encore, ajouta-t-il en saluant profondémeut le jeune homme dont les traits étaient dans l'ombre, mais dont la haute taille et la tournure aristocratique désignaient assez le rang. Raynald lui rendit son salut; puis il prit un livre et alla s'asseoir à l'autre extrémité de la grande table.

— *Chi è costui?* dit le gros homme entre ses dents.

Le professeur répondit tout haut d'un air contrarié, mais avec la dignité qui lui était naturelle.

— *Il signor marchese* est un de mes élèves, et il ajouta avec un certain effort : Veut-il bien me permettre de lui présenter mon frère Taddeo Marini l'impresario du théâtre de *la Pallade?*

Raynald, légèrement surpris, leva les yeux un instant, salua l'impresario, et continua sa lecture. Ce personnage lui déplaisait souverainement. La vulgarité de son costume ajoutait encore à celle de sa figure, et l'une et l'autre étaient complétées par l'épaisse chaîne d'or qui s'étalait sur son gilet et les bagues qu'il portait aux doigts. Se peut-il, pensait Raynald avec une sorte de consternation, qu'une pareille brute soit le frère d'un homme tel que Biagio Marini.

— *Il marchese?* reprit Taddeo Marini, après avoir regardé attentivement le jeune homme, qui, les yeux baissés sur son livre, avait maintenant le visage vivement éclairé par la lampe. *Cospetto!* un noble et magnifique élève en vérité, et un ami des arts non moins que de la science et des lettres, car, si je ne me trompe, il y a deux ans, M. le marquis de Liminges honorait de sa présence presque toutes les représentations de notre théâtre, et il occupait toujours la même place dans une des loges d'avant-scène.

Raynald rougit et releva encore une fois la tête d'un air mécontent, rien ne pouvait lui être plus désagréable que d'être ainsi reconnu, et par un semblable personnage.

— Je ne me souvenais pas de vous, signor impresario, dit-il froidement, mais il est vrai qu'autrefois j'avais une place à *la Pallade*, et que j'y allais souvent.

Il reprit encore une fois son livre, indiquant clairement par son attitude qu'il ne voulait pas se mêler de la conversation.

L'impresario, qui était loin de manquer de finesse, comprit vite qu'il était de trop, et il résolut d'abréger sa visite, mais non point assez cependant pour n'en pas remplir le but principal.

— Je ne fais qu'entrer et sortir, dit-il à son frère, sans se rasseoir. Je voulais seulement savoir si Ersilia était de retour.

— Non, dit Biagio d'un air contraint.

— Reviendra-t-elle bientôt?

— Oui.

— Quand?

— Je l'attends tous les jours.

— Elle a dû bien s'ennuyer chez donna Angelica.

— Non, elle s'y est trouvée très heureuse, au contraire; elle avait besoin de changer d'air.

— Dis qu'elle avait besoin de distraction, c'est la vérité. Aussi je viens te rappeler ta promesse.

— C'est bien, Taddeo, nous y penserons.

— J'y tiens, ma femme aussi. Que diable! Clorinda est sa tante, elle a bien le droit de la mener au théâtre à Rome, puisque donna Angelica l'y a conduite à Pesaro, où une troupe de passage leur a joué la *Norma*.

— Comment sais-tu cela? dit vivement le professeur.

— Par la prima donna qui est de retour, et qui, tout en chantant, a vu Ersilia dans une loge, et a demandé qui elle était, parce qu'elle l'a trouvée fort belle et qu'elle a remarqué qu'elle battait des mains avec enthousiasme. Ainsi Biagio, c'est dit, n'est-ce pas?

— Je te répète que nous y songerons plus tard, répondit le professeur d'une voix altérée.

— Je viendrai te rappeler ta promesse, et sur ce, bonsoir.

— *Signor marchese, la riverisco umilissimamente.*

L'impresario accompagna ces paroles d'un profond salut, et il quitta la chambre, accompagné de son frère. Celui-ci alla prendre la lampe posée devant la madone pour éclairer Taddeo; avant de sortir, celui-ci dit en baissant un peu la voix :

— As-tu réfléchi, Biagio, à ce dont nous avons parlé, il y a un mois?

Une expression de souffrance se répandit sur les traits du vieillard et une rougeur maladive colora son front :

— On n'a pas à réfléchir, dit-il, lorsqu'on est décidé.

— Il faut que tu sois fou.

— Soit.

— Fou et coupable.

— Dieu me jugera.

— Quand tu y auras encore bien pensé, tu changeras d'avis.

— Jamais! tant que je vivrai.

Son frère le regarda un instant et se tut, puis il lui tendit la main.

— Pardonne-moi, Biagio, dit-il, tu sais bien que c'est dans ton intérêt que je te parle et surtout dans celui d'Ersilia. Mais n'en disons plus rien ce soir... Adieu.

Puis au moment de franchir le seuil, il ajouta :

— J'ai une affaire à Bologne. Il faut que je m'absente encore pendant quelques jours, mais, à mon retour, je viendrai te sommer de tenir ta promesse, ne l'oublie pas.

Biagio ne répondit pas. Il referma la porte, remit la lampe à sa place accoutumée et rentra dans la chambre. Mais lorsqu'il voulut reprendre sa plume, sa main tremblait si fort, qu'il ne put s'en servir...

Raynald le regarda avec inquiétude... il crut un instant que la crise de la veille allait se renouveler, car une pâleur livide avait succédé à la rougeur passagère qui était montée au front du vieillard pendant son court entretien avec son frère, il se remit bientôt toutefois, mais sa voix affaiblie indiquait que, pour ce soir-là, il lui fallait suspendre son travail, et Raynald le quitta de très bonne

heure, plus ému encore que la veille et moins exclusivement occupé de son propre chagrin qu'il ne l'avait été depuis qu'il avait quitté Erlon le jour du grand orage.

XVII

Il y avait deux jours de cette déplaisante visite, et Biagio avait à peu près recouvré sa tranquillité habituelle, du moins en apparence, lorsque, en arrivant le soir, à son heure accoutumée, dans le cabinet de travail, Raynald n'y trouva personne. La lampe était allumée et les livres préparés comme de coutume, mais le professeur se fit attendre quelque temps, et lorsqu'il parut enfin, bien qu'il eût l'air plus joyeux que de coutume, il débuta, cependant, en disant à son élève avec une certaine tristesse.

— Nous ne pourrons plus continuer notre travail du soir, caro Rinaldo.

— Pourquoi? s'écria Raynald, cela m'affligerait fort.

— Moi aussi, je le regrette, mais mon Ersilia est revenue à la maison et mes soirées sont à elle. C'est la seule heure de la journée que nous puissions passer ensemble. Elle y compte la pauvre petite, et moi je ne saurais m'en passer. Je n'ai pas voulu toutefois me priver du plaisir de vous voir encore ce soir, car je tiens beaucoup à votre compagnie, Rinaldo, je vous veux du bien plus qu'à tous mes autres élèves.

Le professeur, tout en parlant, s'était assis et feuilletait un gros in-folio posé sur la table.

— J'aurais pu vous écrire de ne pas venir, mais il y avait là, dit-il en posant son index sur une des pages du livre qu'il parcourait, un passage que je voulais vous faire remarquer et que j'avais oublié hier au soir, et puis je voulais vous demander si vous ne pourriez pas me donner une autre heure que celle-ci?

Raynald se sentit singulièrement triste et contrarié. Il redoutait l'ennui de ses soirées solitaires. Le goût du monde ne lui était cependant pas revenu, loin de là. Mais il s'était attaché à son vieux maître, et s'était pour ainsi dire identifié à sa vie. Il aimait à se sentir investi, sous son toit, d'un privilège refusé à ses autres élèves. Enfin il était peut-être un peu curieux de savoir ce qui allait se passer au retour de sa fille. La visite de l'impresario lui avait fait deviner un conflit, dont il avait un certain désir de connaître l'issue. Rien ne pouvait, en somme, lui être plus désagréable que le congé qu'il venait de recevoir. Il regarda la vieille horloge placée au-dessus de la porte, elle marquait huit heures et demie.

— Passez-vous vraiment votre soirée tout entière avec la signorina sans jamais revenir ici au travail? dit-il d'un air de doute.

Le professeur ne put s'empêcher de sourire.

— Pour vous dire toute la vérité, Rinaldo, répondit-il, j'ai toujours, en effet quelque petite besogne à terminer, et cela fait que, *in primissima sera*, je viens souvent dans cette chambre et j'y reste jusqu'à ce que, vers neuf heures, notre vieille Assunta sonne une petite clochette. Cela signifie que le souper est prêt. Alors je m'y rends à l'instant, et comme nous ne nous couchons ensuite qu'à onze heures, notre soirée ne commence véritablement qu'après notre court repas du soir.

— Eh bien, cher maître, laissez-moi venir un peu plus tôt. En cette saison les jours sont courts, les soirées, au contraire, fort longues. Pourquoi ne pourrais-je venir de manière à passer une heure et demie avec vous avant celle où la signora Ersilia vous attend. Y consentez-vous?

Cette transaction qui semblait tout concilier sourit au professeur, et il ne se fit pas trop prier pour y accéder. Raynald, rasséréné par cette concession, se rapprocha de la table, et, debout derrière le fauteuil de Biagio, la main appuyée sur son épaule, il suivit avec attention le passage que celui-ci lui signalait. Raynald le lut d'abord tout bas, et maintenant, à la demande de son maître, il le relisait tout haut, lorsqu'il s'interrompit brusquement... Une voix... qu'un juge compétent avait fort à propos nommée *une voix d'or*, une voix douce, puissante, pénétrante venait de se faire entendre...

Biagio se leva :

— Pardon!... j'aurai laissé la porte du salon ouverte, je vais aller la fermer.

Mais Raynald l'arrêta si vivement, que Biagio fut forcé, malgré lui, de se rasseoir.

— De grâce! de grâce! dit le jeune homme à voix basse, laissez-moi écouter.

Le chant commencé s'acheva. Ce n'était qu'une de ces ariettes que tout le monde chante en Italie lorsqu'elles sont en vogue :

Giovannotto che passi per la via
Non ti voltar, ch'io non canto per te [1], etc., etc.

Mais jamais pareille voix et pareille méthode n'avait donné une telle valeur à cette musique légère. Raynald écoutait muet et ravi, tandis que cet air achevé, la chanteuse en commençait un autre.

[1] Jeune homme qui passe ton chemin, ne te retourne pas, je ne chante pas pour toi.

Tout à coup il poussa un cri sourd et il murmura :

— Oh! pas cet air-là!... pas celui-là!

Biagio se retourna surpris.

Raynald, pâle, ému, regardait devant lui et semblait avoir perdu conscience du lieu où il était.

Le professeur réfléchit une seconde, puis avec la promptitude de l'éclair, il alla ouvrir la porte de la petite galerie qui conduisait au salon et il cria d'une voix forte :

— Ersilia, *taci*[1]*!*

Le chant s'arrêta brusquement, avant même que Biagio fût parvenu au salon.

Lorsqu'il y entra, il trouva celle à laquelle il venait d'imposer si péremptoirement silence debout au milieu de la chambre, surprise, mécontente, les larmes aux yeux...

Il la prit dans ses bras :

— Ne pleure pas, carina, lui dit-il tout bas en l'embrassant, tu chanteras cela plus tard, quand tu voudras, mais chante autre chose maintenant.

— Et pourquoi ne puis-je pas chanter : *Ah! non credea mirarti*, ce soir? C'était l'air de la *Sonnambula* que tu aimais le mieux autrefois.

— Chut! Je t'expliquerai cela plus tard. Mais, maintenant, remets-toi au piano et chante ce que tu voudras; seulement, *pas cela.*

Il allait la quitter pour retourner dans l'autre chambre lorsqu'elle poussa un cri :

— *Madonna santa!* et elle cacha sa tête derrière l'épaule de son père.

Cette exclamation était motivée par l'apparition imprévue de Raynald, qui, revenu de la surprise qui lui avait fait perdre tout empire sur lui-même, s'était hasardé à suivre le professeur. Celui-ci fit un mouvement instinctif, comme pour l'empêcher d'avancer.

Mais Raynald n'en fit pas moins quelques pas en avant : il tenait absolument à s'excuser de l'étrange interruption dont il avait été la cause.

— Pardonnez-moi, signor Biagio, et vous surtout, signorina, dit-il résolument; et permettez-moi, de grâce, de demeurer ici un instant. Signorina, votre voix est la plus belle que l'on puisse entendre. Mais ce que vous venez de chanter m'a surpris et m'a terriblement ému, parce que... parce que... et c'est pour cela, c'est-à-dire, c'est par ma faute que vous avez été interrompue... Je vous supplie de me le pardonner.

[1] Tais-toi.

Cette explication confuse ne fit, comme de juste, pénétrer aucune lumière dans l'esprit de la jeune fille, mais elle était revenue de son premier effroi. Pendant que Raynald parlait, elle avait relevé la tête et maintenant elle le regardait en face, avec les grands yeux ouverts d'un enfant :

— Et par quelle raison, dit-elle, ai-je chagriné le signor en chantant cet air?

Cette question directe fut adressée à Raynald avec ce naturel et cette simplicité des Italiennes, qui n'excluent pas la réserve, mais qui excluent la timidité, et dont l'effet est d'empêcher ceux à qui elles parlent de jamais se sentir embarrassés.

Il répondit presque malgré lui, avec la même simplicité :

— Parce que, signorina, j'ai entendu chanter cet air pour la dernière fois par une personne que j'aimais, et que j'ai perdue.

— *O poverina!* Elle est morte! dit Ersilia en joignant les mains et en regardant Raynald d'un air de compassion.

— Non! non! répondit celui-ci vivement. Grâce au ciel, elle vit; mais...

Il s'arrêta tout court, confus de ce qu'il avait dit et surpris de ce qui venait de se passer... Il ne songeait plus maintenant qu'à se retirer le moins gauchement possible.

Mais ce fut maintenant le professeur qui le retint. En deux mots rapides et promptement compris, il avait expliqué à sa fille qui était cet étranger, puis s'adressant à Raynald, il lui dit :

— Non, puisque vous êtes entré dans ce salon, restez-y. Ersilia nous chantera quelque chose qui vous fera oublier sa maladresse de tout à l'heure.

— Cela fera-t-il plaisir au signor de m'entendre chanter? dit Ersilia en s'adressant à Raynald.

— Quelle question! et comment la signora Ersilia peut-elle en douter?

Là-dessus, sans se faire prier autrement, elle se remit au piano, et pendant près d'une heure, Raynald eut le loisir d'écouter la voix incomparable, et d'étudier la physionomie singulière de la fille du professeur.

Ersilia avait le teint brun et le visage d'une pâleur qui eût semblé excessive, si ses belles dents et le vif incarnat de ses lèvres, ainsi que l'éclat de ses beaux yeux noirs, n'eussent suppléé à cette fraîcheur de coloris qui, dans le Nord, est l'apanage de la jeunesse. Son nez était plus court que ne l'eût voulu, peut-être, une régularité parfaite. Mais sa tête bien attachée, son épaisse chevelure tressée et retenue par une épingle d'or, comme celle des paysannes romaines, répondaient néanmoins à ce type classique, qui est si souvent le leur,

et qui, s'il n'est pas toujours absolument distingué, est rarement exempt de grâce et de noblesse.

Lorsqu'elle chantait, ses yeux semblaient répandre plutôt que recevoir la lumière; et, suivant les paroles qu'elle articulait, ses traits prenaient, tour à tour, une expression, tantôt enjouée, tantôt tragique, sans jamais être défigurés par la moindre grimace ou altérée par la plus légère affectation. En un mot, il était facile de s'apercevoir qu'Ersilia possédait tous les dons avec lesquels peut se développer un talent dramatique de l'ordre le plus élevé.

Ce fut cette dernière réflexion qui résuma pour Raynald toutes celles qui se succédèrent dans son esprit à la fin d'une soirée si différente de celles qu'il avait passées depuis quelques semaines. Tandis qu'il arpentait de long en large, au clair de lune, le cloître qui servait d'entrée à sa demeure, il lui sembla comprendre mieux qu'il ne l'avait fait jusqu'à ce jour toutes les anxiétés de son vieux maître, aussi bien que la signification de quelques-unes des paroles qui s'étaient échangées entre les deux frères, le soir de la visite de Taddeo, et que Raynald avait entendues malgré lui. Il entrevit maintenant assez clairement que, selon les vues de l'impresario, il se trouvait dans leur famille une véritable mine d'or à exploiter, et que ce serait par millions qu'il faudrait chiffrer la fortune que pourrait recueillir (et surtout procurer à celui qui aurait l'avantage de la produire en public) une cantatrice de l'âge, de la figure et du talent d'Ersilia.

Et alors toutes les paroles de son vieil ami lui revinrent à la mémoire, et il se demanda si la jeune Ersilia se montrerait la digne fille d'un tel père, ou bien si les projets enfantés par l'esprit vulgaire et peu scrupuleux de son oncle trouveraient dans le sien quelque complicité? Ce doute le tourmentait. En tout, il s'intéressait de plus en plus à ce petit drame intérieur, dont il était devenu le spectateur et dans lequel il était assurément fort éloigné alors de supposer qu'il pourrait avoir jamais lui-même un rôle à jouer.

Jamais, en effet, plus que ce jour-là, il n'avait compris, par l'émotion même qu'il avait éprouvée, à quel point ce souvenir, réveillé par l'air qui avait inopinément frappé son oreille, était profondément gravé dans son âme. Ce fut là son excuse vis-à-vis du professeur, lorsque, le lendemain, avec son abandon ordinaire, il lui expliqua la cause de son trouble.

— Cet air, dit-il, m'a rappelé le dernier jour ou je *l'ai vue*, et celui de ma vie où j'ai le plus souffert.

— Je l'ai compris, répondit tranquillement le professeur, et c'est pour cela que j'ai arrêté Ersilia.

Après un moment de silence, Raynald reprit :

— Elle a une bien admirable voix, la signora Ersilia.

— Oui, je vous l'avais dit.

— Et j'imagine qu'elle a un talent égal pour la déclamation.

— Oui, oui, hélas! oui, répondit Biagio avec agitation. C'est là ma terreur et mon souci. Elle ne voit à cela aucun mal, et lorsqu'elle entend dire qu'elle serait une cantatrice et une actrice incomparable, cela la fait rire, et je crois bien qu'elle en est flattée.

O Rinaldo! je suis son père et je l'aime!... Mais si je pouvais lui arracher ce talent perfide et la rendre muette, je le ferais à l'instant!

Il y avait quelque chose de si touchant, et presque de si sacré dans cette angoisse paternelle, que Raynald en fut encore une fois ému, mais il se sentit en même temps inquiet en observant l'altération effrayante qui se produisait sur les traits du vieillard à la moindre allusion à ce sujet.

— Calmez-vous, cher maître, lui dit-il, calmez-vous, de grâce, je n'ai vu la signora Ersilia qu'une fois, mais elle me paraît si bonne, si douce, elle semble vous tant aimer et vous être si soumise, que vos craintes doivent certainement être exagérées.

— Peut-être, dit Biagio plus tranquillement. Oui, vous avez raison, Ersilia est sage, elle est pieuse, elle m'aime tendrement, la pauvre enfant! Jamais, tant que je vivrai, elle ne consentira à faire la moindre chose qui puisse m'affliger, c'est là ce qui l'empêche d'écouter mon frère (qui jamais sur aucun sujet n'a été d'accord avec moi et dont le métier n'est pas fait pour ennoblir les sentiments), mais c'est uniquement cela Rinaldo!... Cela suffira tant que je serai là, mais après!... Son oncle est son unique parent, et il sera son seul protecteur!... et sa femme lui est inférieure de beaucoup.

Raynald frissonna.

— C'est pourquoi, poursuivit le vieillard, je prie Dieu et la Madone de m'accorder encore quelques années de vie, et, si je meurs, je leur demande de devenir le père et la mère de ma pauvre enfant.

Cet entretien avait lieu pendant l'heure de *prima sera*, que Raynald avait obtenu, la veille, de passer, comme de coutume, avec Biagio, et à laquelle il avait été très exact. Mais lorsque la petite clochette d'Assunta se fit entendre, et que le professeur se leva pour aller rejoindre sa fille, son élève, au lieu de se retirer sur-le-champ, comme cela avait été convenu, demanda et finit par obtenir, la grâce de demeurer où il était jusqu'à son heure ordinaire; et il ajouta que si la signora Ersilia se mettait à chanter après dîner, il ne pouvait comprendre quel inconvénient il y aurait à ce qu'il l'entendît de loin?

Le professeur céda et après avoir cédé ce jour-là, il alla plus loin encore le lendemain. Au fond de son cœur, il avait un faible

extrême pour son cher Rinaldo. Il avait en lui, une confiance qu'il n'éprouvait pour aucun autre homme de son âge. Les confidences qu'il avait reçues de lui semblaient, de plus, lui donner une sorte de gage qu'il ne songerait jamais à faire la cour à Ersilia (confiance que nul autre assurément ne lui eût inspiré). Bref, après le court souper en tête à tête du père et de la fille, la clochette d'Assunta sonna encore, mais cette fois ce fut pour appeler le jeune homme au salon, et la condescendance de ce jour-là devint ensuite une habitude de tous les jours.

Parfois Raynald, en entrant ainsi, trouvait la jeune fille assise sur un tabouret aux pieds de son père, travaillant avec distraction à un ouvrage de tapisserie, et alors il remarquait le singulier contraste qui existait entre l'expression habituellement calme et presque somnolente de son visage et l'éclat soudain dont parfois sa physionomie s'illuminait. Son père lui avait naturellement inculqué l'amour du grand poète, et, à cet égard, la volonté d'Ersilia s'était montrée prompte et docile. Aussi Biagio ne se refusait-il pas le plaisir de lui faire réciter ses passages favoris. Il s'accorda celui de les faire entendre à son élève. C'était là une des occasions où s'opérait sur le visage d'Ersilia la transformation dont j'ai parlé, il était impossible alors au jeune homme de la contempler de sang-froid. Mais l'admiration qu'il éprouvait était accompagnée d'une forte dose d'inquiétude. Quant à Biagio, il se plaisait à croire qu'entre la déclamation des nobles vers de Dante et celle à laquelle il craignait tant de voir sa fille se livrer, il n'y avait aucune espèce de rapport, et ne semblait point du tout remarquer qu'il développait ainsi lui-même, en elle, le talent dont il aurait tant voulu lui interdire l'usage.

Plusieurs jours se passèrent ainsi, sans qu'il survînt rien de nouveau, si ce n'est que Raynald n'était plus si exclusivement occupé de lui-même, et que la souffrance que rien n'avait soulagée jusque-là semblait être devenue moins constante et moins vive.

Il ne s'intéressait cependant pas beaucoup à Ersilia pour elle-même, mais, à cause de son père, il cherchait sans cesse à démêler exactement quel était le caractère de cette jeune fille, et ce qu'il fallait en augurer pour l'avenir? Justifierait-elle les alarmes de Biagio, ou bien, au contraire, leur donnerait-elle un démenti inespéré et complet?... C'était là un point qui demeurait pour lui fort douteux. Ersilia parlait peu, et il était difficile de la juger par son langage. Lorsque Raynald était là, elle l'écoutait en silence causer avec son père, le regardant seulement de temps en temps, non point à la dérobée, mais d'une manière attentive et sérieuse, car d'elle aussi on aurait pu dire :

Ses paupières, jamais sur ses beaux yeux baissés,
Ne voilaient son regard d'innocence rempli [1].

C'était en effet un regard innocent, simple et pur; mais (ce dont le jeune homme ne se doutait pas, et ce que ne remarquait pas le vieillard) ce regard devenait inquiet, triste, ou rêveur, lorsque Raynald n'était pas là, ou bien lorsque, parfois le soir, il se faisait attendre. Raynald, nous le répétons, ne s'en apercevait point. Tout en acceptant sans répugnance la distraction qui lui était offerte, tout en trouvant que les soirées s'achevaient maintenant, chez le professeur, d'une manière plus agréable que par le passé, il n'éprouvait pour Ersilia d'autre intérêt que celui qu'aurait pu lui inspirer un enfant exposé sous ses yeux à quelque péril, et protégé par un bras trop débile. Lorsque, d'un côté, en effet, il regardait les traits du père vieilli avant l'âge; de l'autre, le visage jeune et mobile qui exprimait parfois des sentiments si profonds et si ardents, mais le plus souvent une indolence et une inertie qui semblaient plus d'accord que le reste avec son naturel, il se demandait avec effroi ce qui adviendrait, si les infirmités croissantes du vieillard diminuaient leurs ressources et si sa fille, habituée à tout attendre de lui, avait à songer elle-même à soulager son père? Le facile expédient que lui offrirait alors son talent ne deviendrait-il pas pour elle, en ce cas, une tentation irrésistible? Que se passerait-il alors? Si elle y succombait, son père en mourrait; si elle y résistait, que ferait-elle? et que deviendraient-ils tous deux?

Le désir de protéger la vieillesse de l'un et la jeunesse de l'autre inspirait alors au jeune homme une foule de pensées toutes plus vaines et plus chimériques les unes que les autres, car il n'imaginait rien d'assez puissant pour les soustraire à la vigilance intéressée et avide d'où naissaient les incessantes obsessions qui, bien que diversement, troublaient également le père et la fille.

Taddeo Marini, en effet, était là mesurant les forces déclinantes de son frère et tout prêt à transformer ses conseils, jusqu'alors dédaignés, en conditions brutales, si jamais ils en étaient réduits à devoir recourir à lui et à réclamer son appui!...

Tout cela se développait clairement devant les yeux de Raynald. Il en savait assez maintenant pour deviner tout le reste, et pour que l'intérêt que lui inspiraient ses pauvres amis s'accrût chaque jour. Mais, parmi toutes les prévisions qui en étaient la suite, la seule qui jamais ne s'offrit à sa pensée fut celle qui devait se réaliser.

Mme A. Craven.

La suite prochainement.

[1] Lamartine.

LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

ET LE SENS COMMUN [1]

C'est Cicéron qui, le premier je crois, a dit cette parole justement célèbre : « Il n'y a pas d'absurdité qui ne puisse invoquer en sa faveur l'autorité de quelque philosophe. » C'est là, en effet, un des grands écueils de la raison humaine livrée, sans aucun contrepoids, à sa propre liberté. L'homme de la raison pure, l'homme idéal, ne cherchant que la vérité, y appliquant ses facultés tout entières, sans jamais se laisser détourner, par ses passions ou ses préjugés, du droit chemin de la logique absolue ou des données certaines de l'expérience, cet homme-là est un mythe, il n'a jamais existé. Fénelon en a depuis longtemps fait la remarque.

Mais eût-il existé quelque part, un tel homme n'échapperait pas, pour cela, complètement à l'erreur, à cause de l'infirmité native de son esprit, qui, capable de discerner le vrai du faux, ne l'est pas d'atteindre au-delà de certaines limites fixées par la nature, et substitue presque fatalement, un jour ou l'autre, l'hypothèse qui le flatte à la certitude qui lui manque et dont il sent avidement le besoin.

Mais supposez un homme qui, non content de chercher une vérité partielle, pour lui-même, dans un ordre d'idées déterminé et pour un but particulier, s'est donné pour tâche d'expliquer au public l'ensemble des choses, de rendre raison de tout ce qui existe, et cela par une méthode nouvelle, inconnue de ses devanciers, — car à quoi bon philosopher, c'est-à-dire penser par soi-même, s'il ne s'agit que de répéter ce que d'autres ont dit ? — il n'est plus seulement probable, il est nécessaire qu'un tel homme tombe dans le paradoxe, invente des systèmes étrangers à la réalité ; il est impossible aussi qu'il ne se prépare des contradicteurs, aussi facilement vainqueurs de ses propres sophismes, que lui-même l'a été de ceux qu'il a dû renverser pour construire son système.

N'est-ce pas là (je ne parle que des systèmes rationalistes, les seuls

[1] Le *Positivisme et la Science expérimentale*, par M. l'abbé de Broglie. 2 vol. in-8°, pp. LXXIV-556 et 628. Paris, Palmé.

aujourd'hui auxquels on veuille reconnaître le nom de philosophie) n'est-ce pas là, résumer en deux mots toute l'histoire de la philosophie ancienne et moderne? Les philosophes de l'antiquité nous ont présenté, sur tous les sujets, toutes les affirmations et toutes les négations, toutes les hypothèses et tous les doutes. Depuis le dogmatisme le plus extraordinaire, jusqu'au scepticisme le plus extravagant, en passant par toutes les nuances intermédiaires, l'esprit humain a alternativement tout accepté, tout rejeté, tout mis en question; et ce fut un des arguments les plus péremptoires, en faveur du christianisme naissant, que la philosophie claire, précise, admirablement logique et appropriée aux besoins de la nature humaine et aux exigences de la raison, qu'il sut faire découler de ses dogmes mystérieux, et opposer, dès le premier jour, au chaos, de plus en plus discrédité, de la philosophie du paganisme.

Sous ce rapport, on peut dire hardiment que nos rationalistes d'aujourd'hui n'ont rien à envier à la sophistique ancienne. Enumérons seulement, en y joignant des noms propres, la série des erreurs courantes, des paradoxes acceptés, qui se donnent aujourd'hui comme la philosophie ou, si l'on aime mieux, comme la science moderne.

S'il est un fait évident, c'est celui de notre propre existence. Or un moderne, dont le talent ne saurait être mis en question, a fait deux gros volumes pour prouver que le moi humain est une pure illusion métaphysique, c'est-à-dire que nous nous faisons illusion à nous-mêmes quand nous croyons exister : j'ai nommé M. Taine.

Si je prête l'oreille à un autre philosophe illustre, M. Stuart Mill, je déclarerai que les corps n'existent pas : nos sensations seules existent.

Est-il rien de plus étrange, pour ne pas dire absurde, que de donner à un mot, à une formule abstraite, le pouvoir créateur, et de le refuser au Dieu vivant?

Pourtant Hegel fait sortir le monde de l'idée du devenir, et M. Taine, en ce point son disciple, donne pour principe des choses « un axiome éternel et une formule retentissante » — que personne ne prononce!

Le même Hegel nie catégoriquement le principe de contradiction : il fait un axiome de l'identité du différent : ce qui est la négation de toute science.

Le fondateur du positivisme, Auguste Comte, suivi aujourd'hui de myriades de disciples, qui répètent de confiance, pose en principe qu'il n'y a pas de vérité absolue, que tout est relatif; qu'il y a une vérité pour chaque temps et chaque lieu, et qu'un absolu quelconque est une chimère.

Que de miracles d'absurdités dans l'évolutionisme de M. Herbert Spencer qui, non content de faire dériver l'homme d'une cellule primitive, inconsciente, à la suite d'une série innombrable de générations toutes plus parfaites les unes que les autres, sans qu'on sache pourquoi, imagine encore de faire sortir de là, au moyen d'une phraséologie bizarre, une morale *nouvelle* — celle d'Epicure! — qui, ainsi déguisée, fait l'admiration de M. Jules Ferry, au point qu'il l'oppose, en plein Sénat, à la morale chrétienne!

Je pourrais ajouter : j'en passe et des meilleures! N'y a-t-il donc pas lieu aujourd'hui, en présence d'un pareil chaos d'affirmations et de négations, destructives du sens commun, de la raison et de la morale universelle, n'y a-t-il pas lieu de faire de nouveau servir à l'apologie du christianisme l'admirable unité, la clarté unie à la profondeur, la vitalité progressive de la philosophie chrétienne, et j'ajoute, avec M. l'abbé de Broglie, son harmonie si réelle non seulement avec le sens commun, ou, pour parler philosophiquement, avec la raison pratique, mais encore avec les découvertes les plus certaines, et aussi avec les méthodes les mieux justifiées de la science contemporaine?

C'est cette démonstration qui nous paraît ressortir de l'œuvre considérable de M. l'abbé de Broglie, et qui restera, nous l'espérons, le résultat acquis et durable de ce livre si savant, si complet, si judicieux dans ses analyses, si sagace dans ses investigations, d'un bon sens si lumineux, si hardi parfois et en même temps si pleinement orthodoxe.

En le présentant aux lecteurs du *Correspondant* nous n'avons nullement la prétention d'en donner une complète analyse, ni d'en faire ressortir tous les points de vue et tous les mérites. Nous voudrions nous attacher à une seule idée : nous voudrions mettre en saillie, d'après M. de Broglie, l'excellence de cette qualité, si commune dans la vie pratique, si rare en philosophie, qu'on appelle le bon sens. Grâce à la situation vraiment critique vers laquelle le débordement de l'esprit sophistique fait aujourd'hui, parmi nous, pencher la raison humaine, on peut dire que le bon sens ou le sens commun est, à cette heure, d'un emploi plus nécessaire que jamais, et qu'il constitue à lui seul une méthode philosophique.

I

N'est-ce pas d'abord un préjugé considérable contre la vérité d'une doctrine, quand celui qui s'en fait l'éditeur responsable ne saurait se l'appliquer à lui-même sans sortir visiblement de l'ordre

commun, éternel des choses, et sans toucher à l'extravagance? On a mille fois répété que la meilleure réfutation de ce philosophe ancien qui niait le mouvement, c'était de marcher. Mais croit-on que, de nos jours, il y ait beaucoup de philosophes capables de résister victorieusement à un argument aussi simple? Qui ne sait, qui ne voit que la philosophie, j'entends toujours la philosophie rationaliste, a chez nous ses maîtres Jacques? Quand j'adresse une question à tel ou tel de nos faiseurs de système, je crois l'entendre me faire cette réponse préalable : Est-ce à l'homme ou au philosophe que vous voulez parler? Si c'est à l'homme, ne doutez point que je ne croie comme vous, autant que vous, au témoignage de ma conscience et de mes sens, à la véracité de la raison, à la liberté et à la responsabilité, à la distinction de l'esprit et de la matière, de la substance et des phénomènes, de la cause et de l'effet. Mais si c'est le philosophe que vous interrogez, sachez qu'il en va tout autrement. Je m'appelle Hegel, Taine, Renan, Spencer, Fouillée, Stuart Mill, Auguste Comte, Hartmann, Schopenhauer, etc., et je dois au respect de mon nom, célèbre par le système qui s'identifie avec lui, de nier, dans mes livres, ce que je ne permets qu'à un fou de nier dans la pratique, ce que la société humaine ne pourrait révoquer en doute, pendant un mois, sans tomber en pleine dissolution et s'abîmer dans le chaos. Eh bien, il faut avoir le courage, comme Socrate au temps de Protagoras et des sophistes, de dire que ces systèmes, si savants, si compliqués, dont le défaut, pire que celui de la jument de Roland, est d'être morts avant d'avoir vécu, sont des systèmes indignes d'une attention sérieuse, parce qu'ils sont de purs jeux d'esprit, et que c'est se duper soi-même que d'accorder à leurs auteurs d'autre admiration que celle qui est légitimement due à un virtuose habile, à un romancier ingénieux ou à un faiseur de tours extraordinaires.

Qui croirait qu'une réfutation si sommaire peut s'appliquer, au premier chef, à un système, aujourd'hui orgueilleusement populaire, parce qu'il se flatte de représenter exclusivement la science, cette idole du jour : système qui a pris pour point de départ la négation de la métaphysique précisément sous le prétexte qu'elle est chimérique, et qui veut tout ramener à la seule expérience, pour ne jamais s'exposer à déserter le terrain solide de la réalité. A ces traits tout le monde reconnaîtra le positivisme.

A cette philosophie hautaine, M. l'abbé de Broglie oppose résolument ce qui, au premier abord, paraît peu scientifique, le bon sens ou le sens commun. C'est la petite pierre de David pour attaquer et détruire le géant Goliath. Non pas que M. de Broglie veuille borner là toute son argumentation : on peut trouver, tout au contraire, nous le dirons plus bas, qu'il s'élève contre son adversaire

à un véritable luxe de raisonnements, empruntés à toutes les parties de la philosophie et à toutes les découvertes de la science. Mais avec une pleine raison, selon nous, M. de Broglie met en première ligne les vérités de bon sens, dont il fait voir la suprême importance, et c'est là ce qui constitue, chose qui peut paraître étrange à ceux qui ne sont pas philosophes de profession, la nouveauté, l'originalité de sa méthode. C'est de main de maître, en effet, qu'il sait faire rentrer le bon sens à la place qu'il mérite et qu'il ne doit jamais perdre dans le domaine de la philosophie.

Qu'est-ce donc, d'après lui, que le bon sens? Quel est son rôle nécessaire, sa portée, son étendue et ses limites?

« Le bon sens ou le sens commun, répond M. de Broglie, c'est l'ensemble d'idées ou de croyances qui existent d'une manière pratique et réelle dans l'esprit de tous les hommes, dans l'esprit du vulgaire comme dans celui des hommes éclairés et des hommes spéciaux. Le bon sens, c'est l'ensemble des expériences les plus vulgaires et les plus simples, de celles que nous faisons à chaque instant. C'est aussi l'ensemble des principes évidents qui, par la spontanéité de notre raison, se dégagent à tout moment des faits vulgaires[1]. »

Qu'un tel bon sens existe, c'est un fait, le plus positif, le plus incontestable de tous les faits, et le philosophe qui l'écarte *a priori*, qui passe à côté de lui sans l'étudier et l'approfondir, outre qu'il manque à son devoir de philosophe, commet, dès le premier pas, une faute irréparable.

Par exemple, est-ce un fait, oui ou non, que personne ne doute sérieusement, pratiquement, de sa propre existence, de sa propre identité, et de la responsabilité qui en découle?

De même, qui est-ce qui doute, en fait, du principe de causalité? Où trouvera-t-on un homme qui croie sérieusement qu'une pyramide d'Égypte pourra d'elle-même s'évanouir en fumée, ou être renversée par un léger zéphyr? Qui croira qu'une masse de sable agglomérée va se transformer spontanément en animal vivant?

De même tout homme qui dit d'une proposition : elle est vraie, ou elle est fausse, sait à merveille, sans avoir jamais lu Aristote, en dépit d'Hegel et de ses disciples de toutes nuances, que la vérité est absolue; que ce qui est vrai n'est pas faux, que ce qui est faux n'est pas vrai, que ce qui est noir n'est pas blanc, qu'une même chose ne peut pas être vraie et fausse en même temps, sous le même rapport. Quel est le géomètre, même élevé en Allemagne, qui, sous prétexte qu'on enseigne dans sa patrie l'identité des différents,

[1] T. Ier, p. 9-10.

oserait en déduire que la ligne droite et la ligne courbe sont identiques ?

Il est donc certain que le bon sens existe, qu'il s'impose à tous avec l'évidence du soleil.

Mais si telle est la réalité du bon sens, s'il existe avec ce caractère d'évidence, il devient clair *a priori* que c'est ce bon sens lui-même qui sera le point de départ pratique, nécessaire, la véritable source d'où procèdent toutes les sciences et toute la philosophie [1].

Demanderez-vous pourquoi ? La réponse est simple, c'est parce qu'aucun autre point de départ n'est possible.

Le vrai point de départ de la science, dites-vous, c'est l'observation des faits. J'y consens. Mais comment ne voyez-vous pas que les premiers faits que votre observation saisira seront précisément les grands faits évidents à tous les yeux, qui sont donnés par le sens commun ? « Avant d'user du microscope ou du télescope, dit fort justement M. de Broglie, il faut savoir se servir de ses yeux. Avant de peser des molécules imperceptibles, il faut avoir appris à se servir de la balance, en pesant des poids moyens et ordinaires. Or ces premières expériences ne sont pas autre chose que le bon sens lui-même. »

Non, dira quelque autre, le point de départ de la philosophie, ce n'est pas le bon sens ni l'expérience, c'est l'évidence rationnelle, et c'est par le raisonnement pur que se constitue la science.

Nul, plus que M. de Broglie, ne respecte l'évidence mathématique, nul plus que lui ne croit à la solidité des raisonnements qui sont la base de la métaphysique, tout son livre en est la preuve ; et si résolu péripatéticien qu'il se montre, il ne refuse jamais à l'évidence rationnelle, à la logique abstraite, à la dialectique, comme dirait Platon, la part essentielle, je dirai irremplaçable, qui lui revient. Mais est-ce une raison pour regimber contre ce fait d'évidence expérimentale, savoir : que c'est dans la lumière du bon sens, et sous l'influence inconsciente des expériences les plus vulgaires que les principes premiers apparaissent, se révèlent et s'imposent à notre esprit ? Qu'est-ce que la notion de ligne droite, sinon une notion de bon sens, d'où découle toute la géométrie? Les idées de cause, de substance, de vérité, de justice, avant d'être de la métaphysique ont été puisées sous une autre forme, occasionnellement, dans ce fond commun d'idées vulgaires, qui constituent le sens commun. Et qui pourra prétendre que ce n'est pas là que le penseur le plus sublime, comme le plus simple des paysans, en a trouvé la première notion ?

On insiste et l'on soutient avec Descartes et Malebranche que les

[1] T. Ier, p. 11.

axiomes nous sont donnés par une intuition supérieure, tout à fait distincte de l'expérience, et la preuve c'est qu'en Dieu seul ils trouvent leur raison d'être et leur substantielle réalité.

Mais, répond M. de Broglie, sans toucher encore au fond de la question, les philosophes qui raisonnent ainsi ne prétendent pas plus que leurs adversaires être crus sur parole, il leur faut démontrer leur système. Or de quels principes se serviront-ils, pour cette démonstration, sinon des principes mêmes du bon sens?

D'ailleurs, ces principes ou ces axiomes ne peuvent être exprimés que par des paroles : or où puiser le sens de ces paroles si ce n'est dans le bon sens? Car il ne faut pas l'oublier, le plus grand philosophe de la terre ne parle pas à des esprits purs, ni même à des hommes d'avance convertis à ses idées; il a pour but de convertir le public à ce qu'il croit la vérité, mais comment y arrivera-t-il s'il ne fait appel au bon sens de ce même public ? Or la langue du bon sens étant la seule universellement comprise, le bon sens est toujours supposé dans le maître, toujours supposé dans le disciple, par le maître lui-même.

De ces considérations, frappantes d'évidence, et néanmoins originales dans leur simplicité, M. de Broglie déduit cette conséquence rigoureuse, que sous le rapport du langage comme sous le rapport des faits et des principes, c'est bien le bon sens qui se trouve, par une nécessité d'ordre pratique, à l'origine même de la philosophie et de la science.

Est-ce à dire, cependant, que les jugements du bon sens soient tellement primitifs, ainsi que l'ont cru Reid et ses disciples, que les analyser soit peine perdue; qu'il faille les adopter aveuglément, que toutes les fois qu'une vérité se présente parmi les données évidentes du bon sens, on lui doive une foi sans contrôle, et qu'on ne puisse sans témérité s'efforcer de remonter plus haut?

Ce serait une grande erreur de le croire. M. de Broglie fait remarquer avec une grande sagacité qu'autre est, dans la recherche de la vérité, la marche historique et pratique, autre la marche logique et rationnelle.

Dans l'ordre historique et pratique comment se passent les choses?

L'esprit humain se trouve non en présence d'abstractions, d'idées pures, mais en présence de faits concrets dont il affirme la réalité : voilà le sens commun. Mais ces vérités de bon sens, tout en étant pratiquement et immédiatement évidentes, peuvent être et sont, en réalité, logiquement postérieures à d'autres principes, plus simples et moins nombreux. Or ces principes plus simples, c'est par l'abstraction et par l'analyse, c'est par l'observation scientifique, c'est par le progrès de son éducation intellectuelle que l'homme arrivera

à les dégager. Sans doute, jamais une logique vraiment rigoureuse n'aura pour effet de contredire les évidences du bon sens; mais d'une part elle leur donnera la clarté qui leur manque souvent, de l'autre elle distinguera, pour les éliminer, les inexactitudes qui s'y mêlent. L'évidence du bon sens et l'évidence logique sont deux procédés de l'esprit humain qui ne se doivent jamais séparer, jamais se contredire, dont l'usage simultané est nécessaire pour se servir l'un à l'autre de contrôle mutuel.

« Le bon sens, dit excellemment M. de Broglie, c'est l'intelligence usant à la fois de toutes les facultés, saisissant un problème dans sa réalité concrète, avec toutes les circonstances qui s'y trouvent, et le tranchant d'autorité quoique souvent avec grossièreté et exagération.

« L'analyse logique, c'est la même intelligence procédant lentement, examinant successivement chaque élément d'une question, l'étudiant patiemment dans le détail; mais, par là même, perdant quelquefois la vue claire de l'ensemble et du but final et risquant de s'égarer.

« Le bon sens, c'est l'intelligence prononçant à la manière d'un juré, d'après sa conscience intime, sans avoir à rendre compte.

« La logique, c'est la même intelligence prononçant comme un juge sur pièces et dans les formes prescrites par la loi [1]. »

Voici donc la marche ou, comme diraient les Allemands, le *processus* de la science humaine. J'entends la science dans toute l'étendue et toutes les applications de ce mot : métaphysique, physique, mathématique, etc. Le bon sens est le point de départ; « il est toujours vrai, mais approximativement vrai. L'analyse logique et scientifique vient ensuite; elle précise, perfectionne, limite et corrige le bon sens, mais ne le contredit pas; elle s'arrête chaque fois qu'elle serait conduite à le contredire [2]. »

Mais enfin n'y aura-t-il point des régions de la pensée où le rôle du bon sens cesse tout à fait, où il ne présente même plus ces approximations de la réalité d'où une analyse exacte et patiente sait tirer la vérité pure, comme le sculpteur habile sait tirer d'un bloc informe une statue digne de Phidias? Sans doute : c'est lorsque la pensée humaine arrive au problème suprême de l'origine du monde, de l'existence et de la nature de la cause première, que les données du bon sens ne suffisent plus. Il est vrai, s'il ne s'agissait que de ces notions vagues d'une cause supérieure au monde qui, à travers mille erreurs et mille préjugés, sont cependant le patrimoine commun et bienfaisant de l'humanité tout entière, le bon sens peut y

[1] P. 25-26.
[2] P. 38.

atteindre, et c'est là ce témoignage de l'âme naturellement chrétienne qu'invoquait Tertullien contre les païens de son temps.

Mais ces données vagues ne suffisent pas pour arriver à la notion complète de l'être divin. Le bon sens, à lui seul, n'a jamais su déterminer rigoureusement les attributs de la cause supérieure, intelligente, libre, toute-puissante, créatrice, absolument distincte du monde qu'elle a créé. Pour y arriver il faut avoir recours à la raison, procédant par la voie d'une démonstration logique et abstraite.

Mais ici encore, et en nous élançant dans les hauteurs transcendantes de la métaphysique, en s'avançant bien au delà des évidences et des affirmations du bon sens, le vrai philosophe ne le contredit pas ; il s'appuie encore sur lui, et surtout il ne lui arrivera jamais de mettre en doute et d'abdiquer un seul des principes que le bon sens lui a fournis.

Tel est, d'après M. l'abbé de Broglie, l'ensemble des procédés, le résumé du rôle essentiel, nécessaire, du bon sens dans les recherches philosophiques et scientifiques.

Nous n'avons pu qu'en présenter une analyse écourtée, incomplète, et c'est pour nous un véritable regret d'avoir dû, faute d'espace, négliger une foule d'aperçus ingénieux, d'images et de comparaisons frappantes qui viennent, de temps en temps, égayer l'aridité du sujet, et donner aux raisonnements métaphysiques ce relief dont ils ont tant besoin pour se fixer dans la mémoire. Essayons maintenant de faire voir, en suivant toujours M. de Broglie, comment les principes du bon sens, avec leur évidence impérieuse, brutale, pour ainsi dire, suffisent pour frapper à mort la plupart des paradoxes de la philosophie contemporaine, et en particulier le positivisme, vers lequel ils convergent tous, dont le nom les couvre tous et qui est l'objectif principal de la réfutation de M. l'abbé de Broglie.

II

La première erreur que le bon sens exclut, et qu'on ne peut absolument pas exclure sans lui, c'est le scepticisme absolu. A ceux qui nient la véracité du témoignage de l'intelligence humaine, que peut-on répondre? Théoriquement, rien. Les sceptiques ont parfaitement raison de soutenir qu'on ne viendra jamais à bout de leur démontrer que nos facultés, que nos sens ne nous trompent pas. En effet, toute démonstration quelconque serait une pétition de principe ; elle présuppose la véracité même de ces facultés, sans lesquelles on ne peut rien démontrer, c'est-à-dire la solution affirmative du

problème en question. Mais aussi l'affirmation des sceptiques : nos facultés nous trompent, est, à elle seule, une réfutation de leur scepticisme, puisqu'en affirmant que nos facultés nous trompent, ils se servent de ces mêmes facultés, comme si elles ne nous trompaient pas au moins dans cette unique affirmation : nos facultés sont trompeuses.

Ainsi, au point de vue du scepticisme, le dogmatisme est indémontrable; au point de vue du dogmatisme, le scepticisme est absurde et contradictoire. Comment sortir de là? Evidemment, il n'y a qu'une voie : ou bien vous renoncerez à parler, à affirmer, à juger, à croire quoi que ce soit, et c'est l'abdication de la science, c'est l'absurde, c'est même le néant de l'existence, puisque l'on ne peut vivre sans croire à la réalité de quelque chose, ou bien vous vous rendrez, sans autre raisonnement, aux évidences du sens commun; vous croirez, comme tout le monde, que la raison, sérieusement consultée et logiquement conduite, mène à la vérité; vous croirez que les sens, convenablement contrôlés, nous font de même connaître la réalité.

Mais remarquons-le : cette réfutation sommaire du scepticisme absolu suffit, à elle seule, pour faire rentrer dans le domaine de la chimère, tout le système de Hegel, dans lequel on peut dire qu'a pris sa source, le multiple torrent des erreurs contemporaines. Admettre en effet, dans la science humaine, à titre d'éléments nécessaires, non pas des antinomies apparentes — il est impossible à notre science bornée de ne pas en rencontrer — mais des antinomies réelles et véritables, des notions absolument et rigoureusement contradictoires, c'est saper la raison par la base, en y introduisant le scepticisme absolu : c'est détruire la science elle-même et rendre impossible toute science, puisque c'est sur le principe de contradiction, principe de sens commun, que repose le caractère absolu de notre connaissance, et par conséquent toute la solidité de l'édifice de la science humaine.

Les systèmes les plus en vogue aujourd'hui, matérialisme, idéalisme, panthéisme, transformisme, résisteront-ils davantage aux démonstrations sommaires du sens commun? Le positivisme, qui les résume tous, y échappera-t-il davantage? Nous allons voir qu'il n'en est rien.

Laissons de côté la pure logique rationnelle, la pure abstraction métaphysique. N'ayons recours qu'au sens commun, et à l'expérience. Au reste, en invoquant l'expérience et les faits qui la constituent, nous ne faisons que suivre, dans la voie qu'ils préfèrent aujourd'hui, les adversaires de la philosophie chrétienne. Ils se distinguent, en effet, de leurs devanciers, en ce point qu'ils recher-

chent avidement, non pas tant les arguments de la raison, que les faits, les découvertes de la science moderne, dans toutes ses branches, pour s'en faire des armes contre la vérité révélée ou contre le spiritualisme. Eh bien, c'est justement sur ce terrain même que M. l'abbé de Broglie, non pas seulement théologien et philosophe, mais savant, ancien élève de l'École polytechnique, ancien officier de marine, mieux armé qu'eux théologiquement, aussi fort qu'eux scientifiquement, se fait un devoir de les suivre; et c'est là aussi, c'est là surtout, oserai-je dire, qu'éclate davantage la souveraine importance du bon sens, en philosophie. Car c'est précisément sur le terrain de l'expérience scientifique, telle que les savants de toutes les écoles la pratiquent unanimement, que viennent expirer les théories des novateurs en philosophie, qui se flattent le plus d'opposer la science à la vérité catholique. Et notons-le, en passant, ce sera toujours une bonne fortune pour l'apologétique catholique, lorsque nos adversaires consentiront à sortir des affirmations *a priori*, exprimées ou sous-entendues, à laisser de côté l'abstraction, la théorie pure, pour descendre dans le domaine des faits, quels qu'ils soient, à quelque ordre de vérités qu'ils appartiennent : science, histoire, érudition, morale. Ce que le christianisme redoute le moins, précisément parce qu'il est la vérité, c'est le contrôle des faits de toute nature et par conséquent le contrôle du bon sens.

Ce sont des faits et des faits de sens commun, à l'appui ou comme base de raisonnements sans réplique, que M. de Broglie opposera, par exemple, aux affirmations du vieux matérialisme d'une part, de l'autre au sensualisme de M. Stuart Mill et de M. Taine.

Que dit le grossier matérialisme, aujourd'hui rentré dans la lice, avec autant de suffisance qu'au temps de d'Holbach ou de Diderot, aujourd'hui entouré de tant de partisans, non seulement pratiques, ce qui est peu de chose, mais théoriques, ce qui est bien plus grave?

Il n'admet qu'une réalité : la substance corporelle; la matière est pour lui la seule chose réelle, la seule substance, le sujet et la cause de tous les phénomènes. Pour lui l'expérience interne n'est rien : elle n'existe pas; la psychologie est une chimère : elle doit disparaître ou plutôt se confondre avec la physiologie.

Que dit le sensualisme idéaliste? Il dit, au contraire, que les corps, ou n'existent pas ou ne peuvent être prouvés. Une seule chose est certaine : nos sensations. Les corps sont tout au plus, s'ils existent, la cause inconnue de nos sensations.

Pour le matérialisme, il n'y a pas d'autre solution certaine que le corps.

Pour le sensualisme, il n'y en a pas du tout. Selon M. Stuart Mill les corps sont des causes, nécessairement inconnues, de nos sensa-

tions et ce que nous appelons l'esprit, c'est le récipient ou le sujet percevant, lui-même nécessairement inconnu, des mêmes sensations.

Et sur quoi sont fondées ces assertions qui, une fois renversées, renversent tout le système? Sur des observations incomplètes, sur la négation de faits de conscience absolument évidents, que le sens commun permet à chacun ou plutôt fait un devoir à chacun de constater, sur des généralisations arbitraires, qu'aucune science sérieuse ne saurait admettre [1].

Et, en effet, que peuvent opposer de sérieux les matérialistes au témoignage de la conscience qui nous révèle l'existence du moi, c'est-à-dire d'un être réel qui demeure et persiste, quand la sensation passe, qui se souvient et qui retient quand les objets qui remplissent la mémoire passent et se succèdent; qui se sent responsable des actes par lui voulus et accomplis librement? La négation de l'existence d'un moi persistant, distinct des organes, distinct des phénomènes, ne saurait donc jamais être que purement théorique. Tous les faits de la vie morale et sociale viennent confirmer hautement le témoignage interne fourni par la conscience. Et de quel droit le savant, positiviste ou autre, et surtout s'il est positiviste dans le sens que l'étymologie donne à ce mot, de quel droit l'anthropologiste sérieux pourrait-il faire abstraction de ces faits et les passer sous silence? Ils appartiennent essentiellement à la méthode expérimentale. L'existence du moi fait partie de l'ordre des faits internes vérifiables par l'observation. Vous ne savez, dites-vous, comment allier la coexistence de l'âme et du corps, l'union de l'esprit qui est un et persistant, et de la matière qui est multiple et se renouvelle sans cesse. Eh! qu'importe! un fait inexpliqué ou même inexplicable a-t-il jamais cessé d'être un fait?

Mais on se résigne à chercher, et l'on croit avoir trouvé des faits qui expliquent tout le mystère dans le sens matérialiste.

Voyez le cerveau humain, disent les docteurs de la matière : étudié, disséqué à fond par notre science moderne, il a rendu sensible à tous les yeux la vérité de notre assertion fondamentale : que le cerveau est le sujet des pensées, des sensations et des actions que vous attribuez au moi. Mais, répond très justement, avec M. de Broglie, toute l'école spiritualiste, vos vivisections d'animaux, vos opérations sur le cerveau humain, que prouvent-elles? Une seule chose que personne ne conteste : c'est que le cerveau est l'instrument, l'organe des opérations intellectuelles, nullement qu'il en est le sujet, c'est-à-dire qu'il se confond avec elles, qu'il n'est autre chose que ces facultés elles-mêmes en action. En effet le cerveau

[1] T. I, p. 234 et suiv.

lui-même est corps, il participe, par son essence, à toutes ces propriétés du corps que nous avons reconnues incompatibles avec l'essence de la pensée. Que le cerveau, substance corporelle, soit, dans l'ordre présent, l'instrument nécessaire des opérations de l'esprit sans se confondre aucunement avec lui, il n'y a à cela aucune contradiction : quand je lève la main pour frapper, sans aucun doute ma main est l'instrument nécessaire de ma volonté, qui veut frapper; sans main, je ne pourrais pas frapper; mais me viendra-t-il jamais à l'idée de confondre ma main qui frappe, et qui est l'instrument nécessaire de ma volonté, avec ma volonté elle-même?

Quand nous parlons du moi et de ses opérations, nous parlons de phénomènes intérieurs, qui par conséquent ne peuvent être ni vus ni touchés. C'est justement l'objection que nous font les matérialistes : cette âme dont vous parlez comme d'un être réel, nous ne pouvons la constater par nos mains ni par nos yeux! Eh! sans doute. C'est justement pour cela qu'elle est perçue par un organe invisible, par la conscience, comme la couleur par les yeux, comme le son par les oreilles. C'est là une vérité d'expérience et de sens commun : que chaque faculté ne perçoit que son objet.

Mais voici une tentative originale et nouvelle pour démontrer le matérialisme. Elle appartient au plus clair, au plus sagace de tous les esprits en matière historique. En métaphysique, c'est tout autre chose! Elle est de M. Taine.

Ce qui surprendra d'abord, c'est que cette argumentation serrée en faveur de toutes les thèses matérialistes soit présentée au nom du sensualisme idéaliste. M. Taine ne croit pas à l'existence des corps. Bien plus il ne croit pas à l'identité du moi. Il consacre de longues pages de son gros livre, *l'Intelligence*, à expliquer comment « n'étant pas nous, nous croyons être nous-mêmes, ou plutôt comment nos sensations et nos images croient être nous et se trompent en le croyant [1]. » Ces formules, d'une obscurité étrange, s'appuient sur un luxe de faits anatomiques, pathologiques et même tératologiques propres à éblouir quiconque oublierait qu'il s'agit, non d'une thèse de physiologie ou de médecine, mais d'une démonstration philosophique.

Le premier argument de M. Taine est l'argument peu nouveau de la possibilité des illusions du moi. Cette possibilité, il l'établit comment? sur le témoignage des hallucinés, des somnambules et des fous! Mais, lui répond très justement M. de Broglie : de deux choses l'une : ou les fous sont interrogés comme fous et comme

[1] T. Ier, p. 283.

malades, et alors leur témoignage ne prouve rien ; ou bien ils sont considérés comme représentants de l'humanité, et dès lors tout ce qui s'appelle la science s'écroule, et il n'y a aucune raison de croire que toute académie ne soit pas un hôpital de fous !

M. Taine allègue ensuite la correspondance, selon lui rigoureusement exacte, des sensations et des mouvements cérébraux. Mais, en réalité, il n'ajoute rien aux objections déjà réfutées, si ce n'est qu'il se place plus encore que les matérialistes de profession, en dehors de la réalité des faits physiologiques observés et rigoureusement constatés. Il se rend l'esclave de théories préconçues qui n'ont rien de commun avec les faits les mieux établis.

Les pages que M. de Broglie consacre à réfuter M. Taine sont des meilleures, je dirais même des plus spirituelles et des plus charmantes de son livre, ce qui n'enlève rien à leur solidité. Il fait voir, avec sa puissance de logique et sa finesse ordinaire, mais aussi avec une pointe de malice singulièrement agréable, l'erreur de cet historien, de cet homme d'un bon sens supérieur qui, enfermé dans ses idées préconçues, en vient à employer au profit d'un grossier système, différent de celui qu'il soutient lui-même, sa puissance de logique et son talent de grouper et de faire parler les faits, devenant par là même, un exemple frappant et vivant de la nécessité absolue d'écouter le bon sens quand on veut être philosophe [1].

Que reste-t-il donc du matérialisme, quand on a consenti à l'étudier de bonne foi et sans préjugé, à la lumière combinée des faits et du sens commun, de la vraie science expérimentale ? Rien. « Nier des faits évidents, tels que l'unité et l'identité de la personne humaine, sous prétexte qu'ils ne rentrent pas dans un système, croire qu'avec des dissections de cadavres et des vivisections de lapins, on a rassemblé des éléments suffisants pour expliquer d'une manière complète ce qu'est l'homme, sa vie, sa pensée, sa volonté, sa vertu, pour découvrir le secret de sa destinée, lui ouvrir ou lui fermer les portes de l'avenir, ce n'est pas là de la science véritable, ce n'est pas de l'observation sérieuse, c'est une impardonnable étourderie, ou un parti pris d'étroit et aveugle fanatisme [2]. »

L'évidence des faits de conscience reste donc inattaquable, et, à elle seule, elle suffit pour rendre insoutenable la thèse matérialiste.

Mais au sensualisme qui ne croit qu'à la sensation et qui range les corps parmi les objets inconnaissables, la vraie philosophie n'aura-t-elle rien à répondre, et l'évidence du sens commun qui persuade à tous les hommes et même aux philosophes, quand ils oublient qu'ils

[1] T. Ier, p. 313.
[2] T. Ier, p. 261.

sont philosophes, la réalité de l'existence des corps, cette évidence-là n'est-elle pas vraiment philosophique, vraiment démonstrative? En d'autres termes, la perception des corps a-t-elle moins de certitude que les affirmations de la conscience sur la réalité du moi ? Les mystères nombreux, quelques-uns sans doute insondables à l'esprit humain, que renferment l'étendue, l'espace, l'atome, la force; les objections spécieuses multipliées encore par les découvertes les plus certaines de la science moderne, tout cela forme-t-il une raison suffisante pour le savant de mettre en doute, comme Descartes, l'évidence de la perception extérieure, et de ne laisser qu'à l'évidence de l'existence personnelle le privilège d'être le fondement inébranlable de la certitude philosophique? Faut-il, en un mot, tenir pour non avenue, tout au moins pour suspecte, cette affirmation du sens commun : l'espace existe, les corps existent, ils sont des substances, ils peuvent être connus avec certitude par la science expérimentale?

Cette question si importante par la solution qu'elle doit recevoir est pour M. de Broglie le point de départ d'une longue et profonde dissertation sur la valeur du témoignage des sens, particulièrement ceux de la vue et de l'ouïe, curieusement étudiés à la lumière des derniers résultats de la science. Et, à ce sujet, il rend hommage en passant à la supériorité de la philosophie scolastique sur le cartésianisme en sa manière d'expliquer le passage du subjectif à l'objectif, dans la perception extérieure. Les conclusions de cette étude, qui ne néglige aucune objection et n'omet rien des raisons de l'adversaire, sont une justification éclatante et scientifique des affirmations du sens commun : la réalité objective des corps, de l'espace, de la matière.

A quoi se réduisent les arguments des philosophes qui rejettent la notion d'espace ou celle des corps? En réalité, à une seule, qui revient sans cesse, toujours la même, dans les travaux des philosophes rationalistes, qui font de l'esprit humain la mesure commune et nécessaire de tout ce qui existe : de telle sorte que tout ce qui ne trouve pas place dans leur cerveau ou leur système, est censé ne pas exister, quand bien même il s'agirait de faits lumineux comme le soleil. Leur argument contre l'existence de la matière, de l'espace, des corps, c'est tout simplement la difficulté, ou plutôt l'impossibilité, pour la raison de l'homme, de se rendre un compte satisfaisant des innombrables problèmes qu'elle soulève. Mais qui ne voit que rejeter ces notions, sous prétexte qu'elles sont obscures, c'est retomber dans des difficultés, disons mieux, dans des absurdités cent fois plus difficiles à admettre? Si vous niez, d'une manière générale, la perception des corps, vous niez l'évidence, vous niez la véracité de l'intelligence, vous retombez en plein dans le scepti-

cisme. Si l'étendue est subjective, il faut dire, avec Fichte, que tout ce qu'elle contient, tout ce qui est palpable dans l'étendue, est subjectif également. Il faut dire que c'est nous qui, par notre activité intime, produisons « le sol qui nous porte, la maison où nous habitons, le pain qui nous nourrit, le projectile qui nous pénètre et qui nous tue. » Contre la réalité du monde sensible, on se fait un argument de ce que la couleur, que les sens nous présentent comme une substance réelle, n'est, après tout, qu'un phénomène subjectif. Mais, sans vouloir répéter ici, avec M. de Broglie, les arguments à l'aide desquels on démontre très bien que la subjectivité des couleurs n'ôte absolument rien du tout à la réalité du monde sensible, il suffit de dire que si la perception des corps réels et tangibles devait être assimilée à la perception des couleurs, il faudrait nécessairement admettre que les corps n'existent que lorsque nous les voyons ou les touchons ; il faudrait dire, avec Schopenhauer, que quand je ferme les yeux, le soleil cesse d'exister ; il faudrait dire que quand j'enferme de l'argent dans mon tiroir, cet argent, n'étant plus vu ni touché, n'existe plus du tout, et que si, rouvrant mon tiroir plus tard, je vois reparaître les mêmes sensations, c'est un nouveau phénomène qui se reproduit. Franchement, c'est là dépasser la limite des paradoxes permis, même à un philosophe, c'est renverser la raison de fond en comble. C'est sacrifier le connu, c'est-à-dire l'existence des corps, à l'inconnu, c'est-à-dire les conditions de leur existence. C'est supprimer les données du problème sous prétexte de le résoudre, c'est accepter la pleine et complète absurdité, le rigoureux inintelligible dans la région des choses simples, pour éviter l'obscurité mystérieuse des choses profondes. C'est réellement faire, dans l'ordre philosophique et intellectuel, ce qui est reproché, dans l'Évangile, aux Pharisiens : *couler le moucheron et avaler le chameau*[1]. La vraie science, celle qui n'abdique pas le sens commun et sait toujours s'incliner devant les faits constatés, fussent-ils pleinement mystérieux, détruit tout cet échafaudage de philosophie pédantesque, prétendue profonde, et elle aboutit, par ses résultats les mieux prouvés, à confirmer dans leur ensemble, en les rectifiant sur certains détails qui ne touchent jamais au fond, les données premières du sens commun.

On voit d'avance, par ces analyses écourtées, comment M. de Broglie vient à bout de chacune des erreurs aujourd'hui les plus populaires, lesquelles toutes se parant, plus ou moins, suivant le goût du jour, des couleurs de la science expérimentale, ou aboutissent au positivisme, ou font partie intégrante de ce système.

[1] T. Ier, p. 419-420.

Au déterminisme qui nie insidieusement la liberté humaine, sous prétexte que l'acte libre serait un acte sans cause suffisante, et par là même impossible, M. de Broglie répond par une analyse profonde de l'acte libre, et fait voir, par des exemples saisissants, que le tort du déterminisme, qui prétend serrer de si près la réalité observée et qui, dans M. Fouillée notamment, est ouvertement positiviste, c'est précisément de substituer une théorie *a priori* à l'observation des faits, de telle sorte que ce système, qui vise à la profondeur par les subtilités qu'il soulève, est, en réalité, un système superficiel.

Quand M. Büchner, l'auteur de *Force et Matière*, identifie l'une avec l'autre, et fait de ce couple éternellement uni la cause unique de l'univers, M. de Broglie lui répond que ce système, qui exclut fièrement de la réalité toute autre chose qui l'expérience et les faits, est précisément ce qu'on peut imaginer de plus opposé et à la science et aux faits observés. En effet, d'une part, il est absurde de supposer, avec M. Büchner, que la matière composée de myriades d'atomes distincts, dont chacun peut être supposé anéanti sans aucune contradiction, soit un être unique et nécessaire. De l'autre, quant à l'identification de la matière et de la force, les sciences mathématiques démontrent positivement que cette identification est impossible [1].

Les théories du transformisme, dont la vogue dans le monde rationaliste ne peut s'expliquer que par le désir immodéré d'échapper au dogme de la création, résistent encore moins, s'il est possible, aux critiques vengeresses du bon sens et de la science réunis. Rien de plus facile que de faire crouler le colosse par sa base.

Et d'abord, n'est-ce pas un préjugé bien fort de la misère intrinsèque d'un système prétendu scientifique, quand ses partisans sont forcés d'avouer qu'il est, avant tout, un expédient pour se passer de Dieu? Cet aveu sans pudeur, Hœckel le fait ouvertement, et nous pouvons ajouter sans crainte que, si d'autres ne le font pas, leur pensée est la même. Selon Hœckel, on ne saurait abandonner l'hypothèse d'une génération spontanée, premier terme du transformisme, parce qu'autrement la logique impose nécessairement le recours au miracle d'une création surnaturelle.

Voyons donc ce que disent le bon sens et la science de ce transformisme qui est une arme pour se passer du créateur.

Sans doute, si on admettait, au début, un acte créateur, n'y en eût-il qu'un seul, et n'eût-il pour objet qu'un seul atome, il n'y aurait rien de contradictoire à supposer que Dieu ait mis, dans ce

[1] T. II, p. 381 et suiv.

germe unique, un pouvoir d'évolution et de multiplication sans fin. Ce serait seulement aux partisans de l'évolution ainsi entendue de prouver que c'est bien réellement ainsi que l'univers s'est développé, et cette preuve, même après Darwin, elle est encore à faire.

Mais les transformistes qui excluent la création, même réduite à cette humble ébauche, ne nous présentent qu'une hypothèse sans aucune valeur, et de plus absolument contradictoire.

Comment, en effet, peut-on concevoir une évolution sans un point de départ? Et comment ne voit-on pas que ce point de départ, duquel émane toute la série, exige l'intervention d'une cause transcendante? Dira-t-on que la matière primitive s'est faite toute seule ou qu'elle est éternelle? Mais ce n'est pas là une explication, c'est plutôt une complication; car outre qu'attribuer au néant, c'est-à-dire à l'absence de tout être et de toute intelligence la puissance qu'on refuse à l'être créateur, paraît de soi une affirmation extravagante, il faut de plus expliquer comment cette matière, sortie du néant, possède en elle cette puissance progressive et évolutive d'où est sorti l'univers.

Mais voici qui ajoute encore, s'il est possible, à l'absurdité du système. Selon les évolutionistes ce sont les influences des milieux qui agissent sur la matière primitive, en déterminent les développements divers et les formes multipliées. Les organes si variés des êtres ne sont pas le résultat d'une finalité quelconque, prévue et voulue par une intelligence. L'organe naît et se moule sur le milieu qu'il traverse; l'oiseau, par exemple, n'est pas créé pour voler; il vole parce que le milieu approprié qu'il rencontre lui fait pousser des ailes [1]. Mais ces milieux, si bien appropriés, est-ce le hasard qui les a formés avec une intelligence si prodigieuse? Les transformistes sont bien forcés de l'admettre, c'est le hasard qui a donné naissance au premier atome; ce sont des myriades de hasards, tous mieux avisés les uns que les autres, qui ont fait que cette première matière informe est devenu soleil, étoile, poisson, fleur, homme ou animal.

Mais s'il en est ainsi, à quoi bon raisonner? A quoi bon la science? Pourquoi le hasard qui a fait le soleil et les propriétés merveilleuses de la matière, l'intelligence de l'homme et ses prodigieuses applications, pourquoi le hasard ne se charge-t-il pas de créer des académies de savants, et d'écrire des livres tout seul? Pourquoi ne parvient-il même pas à faire, tout seul, de la toile pour le pauvre, à y tailler un habit, ou seulement à y attacher un bouton?

[1] On a dit plaisamment, mais justement : L'homme, suivant les évolutionistes, ne se mouche pas parce qu'il a un nez; c'est le nez qui lui a poussé, parce qu'ayant le désir de se moucher, il a rencontré un milieu qui lui rendait la chose possible.

On voit que le système, parti de l'absurde, aboutit à l'absurde, et que, pour éviter le mystère de la création il tombe, par la seule force de la logique et du bon sens, dans les bas-fonds de l'inintelligible et de l'incompréhensible absolu.

Le même bon sens, uni à la logique qui réfute si souverainement le système de l'évolution à partir du néant, établit d'une manière aussi victorieuse l'existence d'une cause transcendante, d'un Être suprême qui, invisible dans son essence, n'en est pas moins invinciblement prouvé par le seul spectacle de ce monde où éclatent, avec la dernière évidence, l'ordre et la finalité; ce qui suppose nécessairement un ordonnateur intelligent. Un des faits sur lesquels le bon sens s'appuie et qui l'aide à s'élever non pas seulement à l'idée d'une cause première, mais à ses attributs de perfection, d'infinité, de toute-puissance, c'est le sentiment et l'instinct de l'adoration, fait *sui generis*, qui, subsistant dans l'humanité tout entière, ne peut absolument pas être passé sous silence ni par la science expérimentale ni par la philosophie proprement dite. « Tandis que le bon sens s'élève directement du spectacle de l'ordre à l'idée de l'intelligence qui organise le monde, la partie profonde et intime de notre âme sent obscurément et perçoit d'une manière confuse les attributs mystérieux de l'Être suprême. A elle seule l'argumentation abstraite pourrait être accusée de témérité; comment se fier à la raison quand elle ne peut que balbutier les attributs d'un être qui la dépasse? Mais notre raison n'était pas seule, elle s'appuyait non sur des sentiments vagues, mais sur des croyances innées et indestructibles, elle ne faisait que traduire en langage abstrait la grande idée de Dieu gravée au fond du cœur de tous les hommes. C'est ainsi que l'induction rationnelle nous a conduits jusqu'au sommet de la science humaine. Mais chose merveilleuse et preuve nouvelle que le raisonnement métaphysique n'était pas abandonné à lui-même et isolé, cette notion si haute, cette cause suprême dont dépendent toutes les causes, elle est connue facilement par tous les hommes même par les plus simples. Elle est plus facile à connaître que les causes intermédiaires, et la droiture du cœur conduit plus vite à la discerner et à l'adorer que la subtilité de la raison.

« Ainsi, poursuit éloquemment M. de Broglie, ces sommets couverts de neiges éternelles qui dominent comme des rois tous les pics qui les entourent, sont aisément aperçus des habitants des plaines et des vallées, et ce sont ceux qui cherchent à les gravir qui les perdent le plus facilement de vue et courent le plus de risque de s'égarer [1]. »

Récapitulons maintenant les erreurs fondamentales dont le bon

[1] T. II, p. 393.

sens, nous venons de le voir, suffit à montrer le néant. Rappelons d'abord que le bon sens n'est point du tout, comme certains semblent le croire, l'ensemble des opinions et des préjugés du vulgaire, l'opposé de la logique et de la science raisonnée. Tout au contraire, nous venons de nous en apercevoir à l'école de M. de Broglie, nous savons que le bon sens interrogé par la réflexion, consulté avec bonne foi, interprété et rectifié par la science qui, au fond, ne le contredit jamais, implique, dans la recherche de la vérité, à leur état concret et initial, toutes les facultés que Dieu nous a données pour l'atteindre, facultés que le théoricien peut séparer arbitrairement ou mutiler, mais qui, dans la pratique, agissent de concert chez l'homme, tel que Dieu l'a fait; et ainsi le bon sens est un composé d'affirmations évidentes, d'expérience, de logique, d'inductions rationnelles et d'abstraction métaphysique, et c'est le bon sens ainsi compris, ainsi appliqué, qui doit porter le dernier coup à la grande erreur positiviste.

Le bon sens exclut, nous l'avons vu, le scepticisme absolu, le matérialisme, le sensualisme idéaliste, le déterminisme, le transformisme athée. Toutes ces erreurs détruites, que peut-il rester du positivisme qui touche à toutes ou les renferme toutes?

La connaissance humaine, dit le positivisme, se réduit aux faits observables et aux lois de ces faits, elle ne peut atteindre les notions de cause et de substance.

Le bon sens répond en montrant dans la vie humaine, dans le langage, dans la science, l'affirmation perpétuelle et nécessaire de cette double notion.

Le positivisme, dans la plupart de ses représentants, et logiquement, dans tous, est matérialiste, parce qu'il ne compte pour des faits que ceux qui peuvent tomber sous les sens.

Le bon sens répond que les faits de conscience sont des faits observables, par des procédés certains, et que des multitudes de faits, observables par la vue et le toucher, ne peuvent s'expliquer sans un principe immatériel.

Le positivisme se flatte d'être la méthode scientifique par excellence, celle à laquelle la science moderne doit ses immenses progrès.

Non, mille fois non, répond le bon sens, et il le prouve en regardant et en faisant voir la science moderne dans son activité de tous les jours et dans ses résultats; il voit et il fait voir que, si l'expérience qui recueille les faits est la base nécessaire des sciences physiques, elle ne fournit en réalité que les matériaux de la science. Le savant, aujourd'hui comme autrefois, ne mérite et ne reçoit ce nom que lorsque, à partir d'un fait observé, il a trouvé non pas seulement le comment, mais la cause qu'il poursuit, non plus à l'aide d'un travail empirique, mais par voie d'induction rationnelle et d'hypothèse :

ainsi Newton suppose l'abstraction universelle, et transforme ainsi en formule théorique les lois, jusque-là empiriques, de Képler. Ainsi Galilée cherche dans la pesanteur de l'air l'explication de l'ascension des liquides dans le corps de pompe. Ainsi Huyghens imagine les vibrations éthérées pour expliquer la lumière [1].

Ainsi, contrairement à l'assertion favorite du positivisme, supprimez la recherche des causes, vous n'avez plus ni savants ni science.

La conclusion finale et, à notre avis, absolument démontrée du beau livre de M. de Broglie, est celle-ci qui vaut la peine d'être reproduite en entier :

« Le spiritualisme est la seule philosophie qui soit réellement conforme à la méthode, aux principes et à l'esprit des sciences expérimentales. Néanmoins, pour que cette conformité soit évidente, il faut que le spiritualisme soit pur, qu'il soit fidèle jusqu'au bout à sa nature et à ses principes, qu'il ne fasse aucune concession au scepticisme ni au panthéisme, qu'il maintienne haut et ferme son drapeau.

« Or le seul spiritualisme qui puisse remplir pleinement toutes ces conditions, c'est le spiritualisme catholique, non pas, sans doute. que la révélation soit la condition nécessaire de la croyance en Dieu et à l'âme ; l'Église catholique affirme au contraire que la raison peut arriver par elle-même à ces hautes vérités.

« Mais, en fait, le spiritualisme, séparé de la révélation, est faible. Obligé de s'appuyer en grande partie sur le raisonnement, privé des secours des faits visibles, dépourvu de l'autorité que donne la puissance d'une société traditionnelle et vivante, le spiritualisme, ainsi isolé, n'a pas une force proportionnée aux obstacles qu'il devrait vaincre et aux adversaires auxquels il devrait résister.

« L'immense supériorité pratique de la philosophie catholique consiste en ce qu'elle s'appuie, comme la science, sur des faits positifs.

« La révélation chrétienne est un grand fait historique appuyé sur des preuves qui résistent victorieusement aux attaques d'une critique acharnée. L'Église est un fait divin, visible d'une extrémité de la terre à l'autre. Appuyé sur ces deux faits, le dogme catholique constitue lui-même une série de faits permanents, de croyances qui traversent les âges, sans s'altérer et sans pouvoir être détruites. Bien avant que les philosophes modernes eussent inventé le nom barbare de positivisme, les théologiens, en cherchant dans l'histoire, les affirmations successives et concordantes de la croyance universelle de l'Église, avaient donné à cette étude, appuyée sur des faits constatés avec soin, le nom de *théologie positive*...

[1] T. II, p. 541.

« Appuyée sur le fait immuable du dogme catholique, la philosophie chrétienne possède pleinement les deux caractères que nous avons reconnu exister dans les sciences expérimentales : la certitude des affirmations et la précision des distinctions.

« Elle a donc le même tempérament que les sciences expérimentales. Elle est progressive comme elles. Elle se sert en grande partie de méthodes semblables et nous avons constaté, sur certains points et notamment en ce qui concerne la théorie de la perception [1], un accord de doctrine d'autant plus remarquable qu'il est tout à fait involontaire et inattendu. Nous pouvons donc prévoir le jour où la science expérimentale se séparera pleinement d'une philosophie dont l'esprit, la méthode et les doctrines sont opposées aux sciences. Nous sommes convaincu qu'alors, c'est avec la philosophie catholique qu'elle sera naturellement portée à s'allier et à s'unir [2]. »

III

Nous croyons, dans ces quelques pages, avoir fait ressortir le mérite éminent du travail de M. de Broglie. Mais ce livre est si étendu, il renferme tant de choses, touche à tant de questions qui intéressent le savant et le penseur, que nous tenons essentiellement à dire que l'analyse que nous en avons présentée, ou, pour être plus exact, le point de vue que nous lui avons emprunté pour le mettre en lumière, n'en donne qu'une idée incomplète et ne saurait, surtout, dispenser de le lire.

C'est assurément ce que feront tous les amis de la saine philosophie, et ce que nous disons là est plus qu'un désir et qu'une espérance, c'est déjà une consolante réalité. Dans le triste temps où nous sommes, on peut présenter comme un heureux symptôme, et comme l'annonce d'un meilleur avenir, le réveil des études philosophiques qui commence à poindre, et qu'on peut, ce semble, faire remonter à deux causes : la première est la vigoureuse impulsion qui est partie du siège de Pierre et à laquelle l'apparition du livre de M. de Broglie est une des meilleures réponses ; la seconde est précisément l'excès même de l'outrecuidance et du sans-gêne avec lesquels nos philosophes de la libre-pensée se sont accoutumés à fouler aux pieds l'évidence et le sens commun. Tôt ou tard il faut bien que le bon sens public ait sa revanche, et qu'à l'ère des sophistes on voie succéder l'ère des Socrate, des Platon et des Aristote.

[1] T. I[er], p. 173, 319 et suiv.
[2] T. II, p. 552-553.

Les deux volumes de M. de Broglie ne contribueront pas peu, nous osons le prédire, à ce retour de l'esprit français à cette philosophie précise, nette, amoureuse de la clarté, qui est si bien dans son génie. De nos jours, le terrain philosophique est, pour ainsi dire, défoncé. Grâce à la prodigieuse abondance des sophismes et à la tolérance sans borne de l'esprit moderne, d'autant plus patient qu'il est moins instruit, le sol est devenu comme un sable mouvant où l'on enfonce à chaque pas. Il présente, de plus, comme un fourré inextricable d'idées et de définitions contradictoires, sur tous les points et dans toutes les parties de la science. De là, pour un écrivain philosophe qui veut s'adresser à tout le monde et se faire comprendre de tout esprit de bonne foi, la nécessité de tout définir, de tout expliquer, de remonter à l'origine de toutes les questions, et c'est ce qui faisait une loi à M. de Broglie d'introduire dans une réfutation du positivisme toute une métaphysique, toute une logique, toute une physique, sans oublier de nombreux chapitres de théodicée et des emprunts aux mathématiques pures et à la mécanique. Cet excès de richesses, nous ne nous en plaindrons pas. Et d'ailleurs n'est-il pas à propos de montrer à nos positivistes, qui dédaignent si volontiers le nom de philosophes, pour se donner celui de savants, qu'ils ont contre eux, non pas seulement la logique et la raison, mais aussi et surtout la vraie science elle-même ?

La science, c'est bien à l'aide de ce mot profané et avili que les disciples d'Auguste Comte s'efforcent de décréditer toute théologie comme l'enfance du développement intellectuel, et toute philosophie sous le nom, par eux dédaigné et incompris, de métaphysique. Et c'est ce mépris de la théologie et de la philosophie, les deux plus nobles occupations de l'esprit humain et son vrai titre de noblesse, que les positivistes travaillent, non sans succès, à rendre populaire.

Comme nous achevions notre étude sur le livre de M. de Broglie il nous est tombé entre les mains un volume à *soixante centimes* (le LXVIe) de la *Bibliothèque utile*, publiée par les amis de M. Paul Bert. Ce volume a pour titre : *La Philosophie positive* et pour auteur le docteur Robinet. Il va sans dire que c'est un panégyrique absolu de M. Auguste Comte et de sa doctrine. On y lit, dès les premières pages, ce résumé de la « philosophie théologique ».

« La philosophie théologique, l'explication surnaturelle des choses par les dieux ou par Dieu a donné la première solution. Mais ses affirmations, démenties par l'expérience, sont aujourd'hui de plus en plus abandonnées. Après avoir partout dominé, elle a vu arriver son déclin, et nous assistons en ce moment, chez les peuples les plus avancés, à la disparition accélérée de cette synthèse antique ».

La métaphysique n'est pas mieux traitée. L'auteur conclut ainsi :

« Enfin est venue la science! Née des premiers essais de numération dans la plus lointaine antiquité, sur les confins de l'animalité, pour ainsi dire, elle s'est étendue et constituée de siècle en siècle, de manière à envahir successivement tout le domaine de la théologie et de la métaphysique, et à substituer finalement ses explications réelles aux approximations chimériques, et nécessairement provisoires, des deux mentalités surnaturelles [1]. »

Je laisse à penser ce qu'apprend aux lecteurs un volume qui débute ainsi [2]. Sans doute, sa valeur scientifique est nulle, et il ne saurait ébranler, en quoi que ce soit, la réfutation décisive du positivisme que nous donnent les volumes de M. de Broglie. Mais le côté fâcheux de pareils opuscules, c'est qu'ils vont partout; depuis les étudiants imberbes de nos lycées, jusqu'à la masse des demi-savants de village, jusqu'aux instituteurs nommés et stylés par M. J. Ferry. A leurs yeux, tel est bien le dernier mot de la science. N'y a-t-il pas là un avertissement, et ne serait-il pas à propos que les catholiques aussi eussent leur bibliothèque utile, et dans cette biblio thèque un rayon spécial pour la philosophie et la science?

Ces petits livres de vulgarisation théologique et philosophique, ce n'est pas à M. de Broglie que nous demandons de les écrire : il a fait mieux que cela, il leur a fourni des matériaux de premier ordre; mais peut-être quelqu'un de ses élèves ou de ses disciples aura-t-il l'idée de les entreprendre, et ce ne sera pas un petit service rendu à la cause de la vérité.

[1] P. 4 et 5.

[2] Disons cependant que ce livre nous a causé une agréable surprise : c'est une réfutation en règle, et qui doit faire de la peine à M. Bert, de l'évolutionisme matérialiste et darwiniste. L'auteur dit très justement « qu'en douant arbitrairement la matière de facultés créatrices universelles et d'une puissance absolue dans la formation des êtres, la *fausse science* (ceci s'adresse à vous, M. Bert, M. Renan, M. Jules Ferry, etc.) remplace l'entité théologique ou l'être surnaturel connu sous le nom de *créateur* par une fiction aussi indémontrable, aussi chimérique, mais beaucoup moins recommandable à tous égards, et surtout au point de vue social et moral, puisque le générateur des choses, dans l'utopie moderne (celle de l'évolution matérialiste) est aveugle, inconscient et sans moralité. » (P. 39.) Mais qu'aurait dit M. Robinet de l'argument *scientifique* que M. Renan vient de trouver pour expliquer l'origine du christianisme sans surnaturel et sans miracles. « L'âge des origines, écrit-il, c'est le chaos, mais un chaos plein de vie; c'est la gloire féconde où un être se prépare à exister, monstre encore, mais doué d'un principe d'unité, d'un type assez fort pour écarter les impossibilités; pour se donner les organes essentiels. Que sont tous les efforts des siècles conscients, si on les compare aux tendances spontanées de l'âge embryonnaire, âge mystérieux où l'être *en train de se faire, se retranche un appendice inutile, se crée un système nerveux, se pousse un membre?* » (*Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1881, p. 111-112.)

M. de Broglie, si bien armé comme philosophe, est de plus un théologien très catholique. Cette dernière qualité, tant les idées ont été faussées de nos jours, formera peut-être chez quelques-uns un préjugé contre sa solidité comme penseur. Ce serait bien à tort. C'est précisément parce qu'il est théologien que l'auteur du *Positivisme et la science expérimentale* a pu, sans broncher, dans ses appendices en particulier, toucher à tant de sujets abstraits et difficiles entre tous, pour lesquels la fréquentation de saint Thomas a rendu à l'auteur des services signalés.

Il nous est resté un souvenir très personnel et très vivant d'une thèse de philosophie soutenue en Sorbonne, il y a quelque trente ans. M. Cousin était au nombre des juges, assisté entre autres de M. Damiron et de M. Jules Simon, aujourd'hui, avec M. Vacherot, le seul survivant des philosophes de cette époque. L'auteur de la thèse avait pris pour sujet : la Théodicée des Pères de l'Église. — « Monsieur, dit brusquement M. Cousin, s'adressant au candidat de cet air bourru qu'il savait si bien prendre quand il voulait faire peur, vous vous êtes trompé de porte; ce n'est pas ici qu'il fallait frapper, c'est à la porte à côté », et il montrait du doigt l'amphithéâtre de théologie. Je passe sur les objections qu'après ce début terrifiant il opposa au récipiendaire, toujours sur le même ton : toutes roulaient sur ce thème : « Il ne faut pas mêler la théologie et la philosophie. Ce fut là, ajoutait-il, le grand tort de Malebranche : il a voulu mêler l'un à l'autre, et il a tout brouillé. » Le candidat, qui avait cru bonnement que les Pères de l'Église n'avaient pas moins bien mérité de la philosophie que de la théologie, fut criblé par le père de l'éclectisme. Heureusement, M. Damiron qui prit la parole immédiatement après M. Cousin, débuta ainsi : « Monsieur, en regardant le titre de votre thèse, j'ai cru en effet que c'était un ouvrage de théologie; mais quand je l'ai eu parcourue, j'ai vu au contraire qu'elle est pleine, qu'elle regorge de philosophie : vous touchez à toutes les questions. »

M. Damiron, j'en suis sûr, aurait fait à M. l'abbé de Broglie le même compliment ou la même critique.

Un compliment, une critique, ou plutôt l'expression d'un regret, c'est par ces deux choses que je voudrais terminer ce trop long article. Commençons par le regret.

Le sujet traité par M. de Broglie et la manière supérieure dont il le traite, nous a rappelé un maître bien cher et bien illustre, qui restera, quoique proche parent de Malebranche, un des grands noms de la philosophie au dix-neuvième siècle : je veux parler du P. Gratry. Comme M. de Broglie, ancien élève de l'École polytechnique, comme lui passé dans les rangs du clergé pour y défendre cette thèse chère

à M. de Broglie et à tout théologien sensé, l'union nécessaire de la religion et de la science, c'est avec transport, s'il était encore de ce monde, qu'il aurait accueilli, dans l'œuvre de M. de Broglie, un des meilleurs échantillons de cette « science comparée » dont il parlait sans cesse, et qu'il croyait destinée à amener tôt ou tard l'accord durable de la raison et de la foi. Et pourtant n'aurait-il pas été attristé en voyant que cette théorie de l'induction rationnelle, à laquelle il attachait tant de prix, qu'il avait si profondément travaillée, et qui remplit près de la moitié de sa *Logique*, a été reprise, traitée à fond par M. de Broglie, sans qu'il ait paru connaître ses travaux sur ce sujet, sans qu'il y fasse même la plus légère allusion?

Voilà notre regret. Voici notre dernier mot qui est un compliment, ou mieux, pour éviter toute équivoque, le plus sincère des éloges.

Nous voulons parler du style de ces deux volumes. Sans doute un esprit sérieux et initié aux études philosophiques sera toujours seul capable de lire jusqu'au bout ces douze cents pages de métaphysique, et M. de Broglie se serait trompé s'il avait espéré attirer davantage en prenant un style moins simple, plus orné et plus oratoire. Mais nous le remercions sincèrement d'avoir fait des efforts si soutenus et souvent si heureux pour mettre à la portée de tout lecteur instruit des questions si abstraites et si pleinement dépourvues par elles-mêmes de tout autre attrait que celui de la vérité. Remercions-le aussi d'avoir su, parfois, en éclairer les obscurités nécessaires par les plus ingénieuses comparaisons, par les exemples les mieux choisis, quelquefois par les plus heureuses saillies. Nous avons relu plus d'une fois une page exquise et d'une malicieuse justesse où M. Taine, sans doute pour la peine d'avoir autrefois travesti M. Cousin en orateur sacré du temps de Louis XIV, et M. Jouffroy en pasteur protestant du dix-huitième siècle, se trouve lui-même reporté au seizième siècle et transformé en docteur de Salamanque [1]. De telles pages, sans rien ôter à la gravité du sujet, soulagent le lecteur et font souvenir que, fidèle aux traditions de sa race, M. l'abbé de Broglie a en lui, non seulement le mérite d'un penseur, mais l'étoffe d'un écrivain.

L. Lescoeur,
Prêtre de l'Oratoire.

[1] T. II, p. 517.

LE NOUVEAU-MEXIQUE

A VOL D'OISEAU

Voyager aux États-Unis n'est pas précisément une chose agréable. Ce n'est guère une tournée de plaisir ; je ne la recommanderais pas comme voyage de noces et j'en dissuaderais mon meilleur ami. Mais, pour l'homme curieux, l'homme d'affaires, l'homme politique, il y a beaucoup à gagner et à apprendre, ne fût-ce que pour se guérir d'illusions. Les soi-disant libéraux français arriveraient peut-être ainsi à mieux connaître un sujet dont ils parlent, ou sur lequel ils écrivent trop souvent sur la foi d'autrui.

Le monde dans lequel on entre est absolument nouveau. La parole de l'Évangile : « Les premiers seront les derniers et les derniers les premiers », s'y réalise déjà. J'ai été trop heureux, une fois, qu'un décrotteur me laissât entrer à New-York dans sa voiture et me déposât à mon hôtel! A New-York, ma valise ressemblant à celle d'un citoyen de la libre Amérique qui ne retrouvait pas la sienne, je fus arrêté. En ouvrant ma malle, on reconnut l'erreur, mais personne ne me fit d'excuses.

Il faut tout d'abord se défaire de certains préjugés; les égards, la politesse, l'urbanité, sont choses encombrantes en Amérique; laissez-les au logis. Ce serait de l'exagération de dire que l'étranger est maltraité aux États-Unis. Vous n'existez pas, tout simplement. Personne ne songe à vous, et obtenir des renseignements est presque toujours impossible. Il faut aller les chercher soi-même.

Ce qui précède ne s'applique en général qu'à la vie extérieure. Dans la vie privée, rien n'est, je dois en convenir, plus hospitalier que l'Américain : sa maison vous est ouverte, et souvent sa bourse. S'il est parfois sans gêne avec vous, il ne s'offusque nullement quand vous le traitez de même. — Si l'absence de formes vous blesse souvent chez lui, comme il arrive parfois dans les sociétés primitives, vous êtes touché aussi souvent par un fonds de bonhomie, de générosité et de bonté se révélant d'une façon inattendue.

La vraie civilisation cesse très peu de temps après qu'on a quitté les bords de l'Atlantique. New-York, Boston, Philadelphie, malgré des disparates un peu bizarres, sont encore des centres civi-

lisés. Mais Chicago ou Saint-Louis, Kansas-City ou Denver, ne sont que des réunions d'hommes et de maisons, où il y a du gaz, des tramways, de grands hôtels, des fabriques, tout le côté purement matériel, mais où manquent la culture, l'urbanité, le goût du beau, l'idéalisme, cette réunion de qualités et d'avantages qui font la civilisation. Il n'en peut pas être autrement. Avec le temps, l'état social deviendra plus raffiné ; mais le terroir américain, les éléments dont devra forcément se composer toute société qui y naîtra, se refuseront longtemps, peut-être toujours, à produire rien d'analogue à ce qui, dans les arts, dans la littérature, dans la musique, dans l'histoire, a fait et fera toujours le charme et la grandeur de la vieille Europe !

Au surplus, je n'ai nullement l'intention d'ennuyer mes lecteurs de digressions et de réflexions sur le nouveau monde. Le sujet a été traité à tous les points de vue. Je me contente de détacher quelques simples feuillets de mon carnet de notes.

26 *juin*. — Des fenêtres de mon wagon j'aperçois, à travers des rideaux d'arbres, les grandes nappes blanchâtres du Missouri. La nuit tombe, une lueur rouge à l'horizon, des éclairs très vifs sillonnant le ciel, tel est le spectacle qui se présente à moi comme nous approchons de Kansas-City. Peu d'instant après nous franchissons, sur un pont-treillis en fer, le fleuve, large ici d'un bon demi-kilomètre. Des maisons basses, des hangars, des espaces vides, puis le train s'arrête. Nous descendons pêle-mêle, à la belle étoile. On retrouve ses bagages comme on peut. L'omnibus est plein, un landau supplémentaire me reçoit, l'omnibus part ; j'attends, la gare devient silencieuse, le vide se fait autour de moi ; je demande au cocher qui ne bougeait pas de son siège la cause de notre retard :

— Nous attendons un monsieur ; daigne-t-il me répondre.

Enfin arrive l'individu désiré. C'est le conducteur de notre train, qui descend tous les soirs au meilleur hôtel de la ville ! Notre véhicule monte par une route assez raide, franchit la voie ferrée sur un pont, et arrive sur la falaise. De temps en temps nous passons devant une maison, mais il s'en faut que le terrain soit couvert de constructions. C'est un gros village. L'aspect de l'hôtel me glace ; quelques flaneurs sont à la porte et dans le hall, derrière un comptoir de marbre blanc, se tient le secrétaire qui vous reçoit et vous donne une chambre. La mienne vient d'être repeinte le jour même. Je refuse de l'occuper ; le nègre s'en va faire son rapport. Je m'assieds sur le palier ; enfin, deux étages plus haut, on me trouve une pièce plus habitable. Je descends souper dans un grande salle, toutes les fenêtres ouvertes ; pas la moindre idée de confort ; les

servantes allemandes ou suédoises ont l'air grognon, affairé. Manger dans ces conditions est loin d'être un plaisir.

27 *juin.* — Malgré un soleil qui tombe d'aplomb, je pars pour explorer la ville et chercher des renseignements plus précis sur mon voyage dans l'Ouest. Un wagon de tramways, attelé de deux mules étiques, stationne devant la porte de l'hôtel; en face, une clôture en planches, sur laquelle s'étale l'affiche d'un cirque, des réclames de dentistes et d'eaux minérales; puis un champ; plus loin, une maison en briques inachevée. Kansas-City se compose d'une ville haute et d'une ville basse; celle-ci, le long de la rivière, n'est que bouges, hôtels, cafés de bas étages, — dangereux repaires la nuit; — le jour, quartier des affaires.

Dans la ville haute habitent les négociants et les gens aisés. Bâtie sur la falaise, elle domine le cours des deux rivières Kansas et Missouri, qui se réunissent ici.

Hier soir, j'avais eu l'idée de sortir un peu après mon souper, il était à peine neuf heures et demie.

— N'en faites rien, me dit-on à l'hôtel, les rues ne sont pas sûres à cette heure.

Mais ce matin, par ce beau soleil de juin, rien de plus calme que l'aspect de tout ce qui m'entoure. Des rues larges, poudreuses, non pavées; les trottoirs — quand il y en a — en bois, des clôtures en planches, puis des champs, des espaces vides, une maison ou une villa, à peine un rare passant.

En face, de l'autre côté de la rivière qui fait ici un grand coude, des bois à perte de vue.

Je descends, le chemin tourne, et je passe devant quelques tavernes, puis j'arrive aux abords de la gare, qu'animent des entrants, des sortants; je retrouve ici un peu de mouvement et de vie. Le tramway passe, traîné par des mules; plusieurs hommes à moitié couchés, en manches de chemise (il fait très chaud) s'y prélassent, toutes fenêtres ouvertes. Ici la rue devient commerçante, avec des restaurants, des magasins, tout ce qu'il y a d'ailleurs de plus ordinaire. Les hommes que je croise sont des bateliers, des ouvriers ou des aventuriers; les femmes, leurs compagnes. Dans tout l'Ouest, on ne rencontre pas autre chose. Ma promenade finit par être d'une désespérante monotonie. Le pittoresque manque complètement dans la plupart de ces contrées de l'Ouest.

28 *juin.* — Les *pullmace cars* sont probablement ce qui convient le mieux aux habitudes et aux besoins de ceux qui s'en servent. L'Américain déteste la solitude, il lui faut le bruit, le grand jour; le calme d'une vie intérieure l'ennuie; il aime l'hôtel, le *barroom*, la vie en public. Le *car* américain lui offre ces avantages;

c'est un wagon à quarante ou cinquante places, dans lequel on entre et duquel on sort sans cesse et facilement. Le voyageur y trouve la satisfaction de tous ses besoins, ce qui n'est pas toujours poétique, mais infiniment commode. Les marchands de fruits, de livres, de journaux, parcourent sans discrétion le train et ne vous laissent pas un moment de repos. Les enfants du voisin viennent prendre votre livre ou jouer avec votre parapluie. Vous êtes sans cesse exposé à être dérangé, à ce qu'un ennuyeux ou un oisif vienne s'emparer de vous comme d'une proie pour vous assassiner de questions. Vingt fenêtres sont ouvertes sur vous sans que vous ayez le droit de réclamer. On a beaucoup affirmé que ce système de wagon était plus sûr. Il est difficile d'être de cet avis après les attaques successives et fréquentes des trains dans ces temps derniers.

Voici quelques détails que j'ai recueillis sur les auteurs supposés de ces attentats meurtriers. Les frères James et les frères Younger avaient fait partie des guérillas confédérées dans le Missouri occidental. D'un courage à toute épreuve, ils connaissaient parfaitement toute la contrée depuis l'Iowa jusqu'au territoire indien. Ils s'étaient acquis la sympathie d'un cercle nombreux d'amis et d'admirateurs. Leurs coups étaient préparés de longue main, et, grâce à d'habiles déguisements et à des alibis sans nombre, ils se faisaient passer tantôt pour de pacifiques marchands de bétail, tantôt pour des chasseurs, tantôt pour des négociants. Rarement il leur arrivait de se porter tous sur un même point ou de se réunir pour une même expédition. — Deux ou trois d'entre eux tout au plus, sous des noms supposés, levaient une bande parmi les aventuriers et maraudeurs de la frontière ; l'attentat avait lieu à des centaines de milles de l'endroit où ils avaient été vus en dernier. Battant alors rapidement en retraite vers le sud ou l'ouest, ils se partageaient le butin, après quoi la troupe se séparait. Des bruits habilement répandus et le fait incontestable que les trois ou quatre autres « boys », reconnus par des témoins sur la foi du serment, n'avaient pas bougé du voisinage de Kansas-City, paralysaient les recherches. La première fois qu'ils se firent connaître pour ainsi dire officiellement fut le 20 mars 1868, quand, au nombre d'une douzaine d'hommes armés et à cheval, ils pénétrèrent dans Russellville, petite bourgade du Kentucky. Pendant que plusieurs bandits parcouraient au galop, et le pistolet au poing, les rues du village, empêchant les habitants de sortir de chez eux, deux des frères entraient dans la Banque, intimidaient le caissier, vidaient la caisse et disparaissaient. Poursuivis jusqu'au delà du Mississippi et au fin fond du Missouri septentrional, ils réussirent à s'échapper. Cette équipée avait été organisée pour obtenir l'argent nécessaire à un voyage en mer pour un des leurs malade. En

décembre 1869, même exploit à Gallatin, État du Missouri, avec cette variante qu'un des bandits brûla la cervelle du caissier. On put suivre leur piste jusqu'à Clay-County (Missouri), où, comme d'habitude, on la perdit. Les James, qui ont la faiblesse d'aimer la correspondance, écrivirent au gouverneur, lui offrant de se livrer pour être jugés, si on leur garantissait que tout se passerait loyalement. Ils se faisaient fort de prouver un alibi. Le gouverneur s'y refusa absolument. La razzia suivante eut lieu à Corinthe (Kentucky), en 1871. Les « boys » réussirent à dérouter toute poursuite, après avoir encore une fois tué le caissier. En 1872, six d'entre eux attaquèrent Corydon, dans l'Iowa, volèrent la Banque et s'échappèrent après avoir repoussé victorieusement la police qui les avait rejoints. En octobre de la même année, ils réussirent à enlever le contenu de la caisse de l'Exposition de Kansas-City, pendant que vingt mille personnes en remplissaient les avenues! En 1873, Sainte-Geneviève, dans le Missouri, fut mise au pillage; le partage du butin se fit dans les bois, près de Saint-Louis, après quoi la bande se dispersa. Deux mois après, ils firent verser le train sur la ligne Rock-Island et Pacifique, près de Conneil Bluffs. Pendant que deux bandits tenaient en respect les voyageurs terrifiés, les autres pillaient le wagon renfermant des valeurs. Cette fois encore ils purent s'enfuir. La même année, en novembre, ils arrêtèrent par de faux signaux un train sur la ligne du Ivon Mountain, à 60 milles de Saint-Louis, profitèrent de la terreur des voyageurs et des employés pour accomplir leur vol, eurent l'audace d'envoyer eux-mêmes aux journaux de Saint-Louis le récit de leurs prouesses et fuirent rapidement vers le midi. En 1874, à Malvem (Arkansas), et à El Paso (Texas), ils arrêtèrent plusieurs fois les voitures publiques. Vers cette époque, la police essaya de prendre les Younger, en leur tendant des embûches auprès de leur domicile, puis on mit le siège à leur maison. Deux des brigands y trouvèrent la mort; mais la police de Chicago, qui avait entrepris cette campagne, perdit beaucoup de monde, eut son chef tué et se retira. De nouveau à Muncio-Kansas, en 1875, un train fut mis au pillage et 30 000 dollars — 150 000 francs — récompensèrent l'audace des voleurs. Peu après, un nommé Billy M. Daniels, arrêté à Kansas-City pour ivrognerie, se trouva avoir sur lui des banknotes provenant de ce vol. Mortellement blessé en cherchant à s'échapper, il mourut sans rien trahir. Au même moment, d'autres des associés mettaient à contribution Corinthe, dans l'État du Mississippi. Au printemps suivant, quatre d'entre eux allèrent droit à la Banque de Huntington, dans la Virginie occidentale, et la saccagèrent; mais dans la poursuite qui s'ensuivit, plusieurs de leurs chevaux à bout de forces s'abattirent. Thompson M. Daniels fut tué et John Kean fait

prisonnier. Ni récompenses ni menaces ne purent rien tirer de lui. Je passe divers autres arrêts de trains et vols à main armée. Au mois de septembre de cette même année, ils rencontrèrent de la résistance pour la première fois. A Northfield, Minnesota, les habitants leur tinrent tête, en tuèrent deux, les autres six prirent la fuite. Un des Younger venant à être gravement blessé, ses frères ne voulurent pas l'abandonner — ils furent tous pris et envoyés à la prison de l'Etat, où ils sont encore. Frank et Jesse James, l'un blessé à la jambe, l'autre à la poitrine, s'échappèrent et parvinrent à gagner le Nouveau-Mexique. A partir de ce moment, nous n'entendons plus parler des James jusqu'au jour où Jesse James et deux compagnons, pour faire une farce, s'installent en maîtres dans un wagon salle à manger, à Kansas-City, se font servir à dîner, leurs revolvers sur la table, et quittent le wagon à Odessa, disant aux domestiques de présenter la note de leurs trois dîners au gouvernement.

Un agent de la police secrète, d'un rang assez élevé, est à leur piste depuis dix ans. Il y a perdu six de ses hommes. Les James excitent chez les jeunes gens de l'Ouest une telle admiration, que Jesse James n'a qu'à lever le doigt dans la contrée qu'il habite pour avoir autant de volontaires qu'il en veut dans n'importe quelle expédition hasardeuse. Poursuit-on ces brigands de trop près, ils se séparent. La poursuite devient-elle trop chaude, ils tendent une embûche. C'est ainsi qu'ils ont décimé plusieurs des escouades de police mises à leurs trousses. Le Nouveau-Mexique, le pays Indien, le Texas et même le Mexique du Nord, leur sont parfaitement connus; ils s'y transportent rapidement à cheval quand ils sont traqués de trop près. On ne sait qu'approximativement le nombre d'assassinats qu'ils ont commis. Les frères James, qui habitent, c'est du moins ce que l'on suppose, à Kearney-Station, Clay-County (Missouri), avec leur mère, aujourd'hui Mme Doctoresse Samuels, sont tous deux grands, forts et bien bâtis. On prétend que c'est la mère qui a toujours tout dirigé. Un jour, comme la foule exaspérée entourait sa maison, demandant qu'elle leur livrât ses fils, une balle explosive lui enleva le bras. Malgré cet horrible blessure, elle ne faiblit pas et se présenta à la foule d'un air de défi pour prouver qu'elle était seule au logis [1]. La contrée, en quittant Kansas-City, est plate — d'abord assez verte, fertile, suffisamment peuplée — présentant de ci de là une maison de bois, carrée, aux volets verts, et peinte en blanc. Très peu de villages, si ce n'est aux

[1] Leurs exploits sont loin d'être terminés, car, quinze jours après mon passage à Kansas-City, le train fut arrêté et pillé par cette même bande, du moins à ce que l'on suppose.

stations, où les demeures des employés du chemin de fer et les magasins d'objets de première nécessité composent rapidement une agglomération.

Peu après, l'aspect de la contrée change ; vers l'après-midi, le pays devient monotone et vide, offre de grands aspects de sable ou des plaines couvertes d'une herbe très courte. Le seul usage auquel celles-ci peuvent servir est l'élevage des bestiaux. Aussi, des fenêtres du wagon, voyons-nous des milliers de bœufs paître et errer sous la garde de quelques cavaliers. C'est le seul spectacle qui rompe l'uniformité de ces plaines sans fin du Kansas occidental. Nous sommes dans la prairie. A notre gauche, en sens inverse de la direction que nous suivons, coulent paresseusement les eaux boueuses de l'Arkansas, qui va rejoindre le Mississipi à des centaines de kilomètres. Ses rives sont basses, et rien n'est moins pittoresque que le pays qu'il traverse. Les noms donnés aux villes naissantes sont en général choisis avec un manque de tact absolu. Ils jurent avec tout ce qui les entoure. Pourquoi avoir nommé Florence, la bourgade hideuse où le train s'arrête pour notre déjeuner? Larned, où nous dînons, et Sargent, où nous soupons, cadrent mieux avec le pays; ils ne sont que laids sans être ridicules. Rien n'indique que nous venons d'entrer dans le Colorado. Les limites des États ou des territoires sont arbitraires. Souvent c'est un degré de longitude ou de latitude qui a servi de base. Peut-être, ici, est-ce l'ancienne frontière entre les possessions de la couronne d'Espagne et celle de France, plus tard d'Angleterre, qui a servi à tracer la frontière plus moderne des États-Unis, avant sa guerre avec le Mexique, en 1847. C'est à la suite de cette guerre que le Mexique a cédé à la république anglo-saxonne les vastes contrées dans lesquelles on a taillé les territoires ou États du Colorado, du Nouveau-Mexique, de l'Arizona, de la Californie et de l'Utah. Quoi qu'il en soit, ce n'est que le lendemain, à mon réveil dans le train, et à ma sortie sur la plateforme qui sépare mon *car* de celui qui le précède, que mes yeux aperçoivent pour la première fois la silhouette des montagnes Rocheuses.

29 *juin*. — Nous approchons rapidement des premiers contreforts de la montagne. Déjà un ou deux villages en *adobe* (terre glaise cuite au soleil dont sont bâties toutes les maisons des Indiens) s'aperçoivent non loin de la voie ferrée. Nous nous arrêtons à Trinidad, petit bourg de Mexicains, où cependant les Américains ont déjà construit bon nombre de maisons en bois et de « stores » ou magasins. On élève beaucoup de moutons sur les montagnes voisines, et l'on y trouve aussi du fer, du cuivre et du pétrole. La population hispano-indienne s'étendait jusqu'ici. Nous allons sur

notre route rencontrer fréquemment des noms espagnols, et partout, sous la couche moderne des Américains conquérants, se retrouve l'élément primitif, moitié indien, moitié mexicain, au teint chocolat clair, portant le sombrero de paille à larges bords. Petits, trapus, silencieux, fumant sans cesse la cigarette, les indigènes ont en général le costume moderne des terrassiers de tout pays.

Les montagnes aux formes fines et pointues nous surplombent. Au sortir de Trinidad, la voie monte rapidement; bientôt apparaissent des pins, un tunnel, puis un autre. Nous sommes, mais pas pour longtemps, dans les montagnes. L'aspect du pays change encore et nous atteignons des plateaux élevés, pierreux, très stériles. Puis nous redescendons peu à peu dans une espèce de désert, d'abord rocheux et ensuite de sable gris, rouge; nous sommes dans le Nouveau-Mexique. La chaleur est torride. Nous avons franchi le premier contrefort des montagnes Rocheuses et maintenant nous retrouvons la plaine. Il me semble être dans l'Espagne méridionale ou l'Arabie. L'air est transparent : on voit à d'énormes distances le moindre détail des cimes neigeuses de la chaîne principale des *Rocky mountains*.

A Raton, nous déjeunons dans une salle à manger en bois dans la gare. Des servantes ou des nègres vous jettent rapidement un verre d'eau glacée, des pains chauds, du pain de maïs, puis, sur des espèces de soucoupe, un peu de viande (on ne sait si c'est du bœuf ou du bouc, du mouton ou de la chèvre), un petit tas de pommes de terre, un autre de tomates, un autre de blé bouilli, des concombres, un plat sucré, etc., tout cela ensemble, quelquefois du lait ou du café; on réussit à ne pas mourir de faim, mais c'est tout juste.

En partant de Raton, nous passons près des mines de charbon. En bien des endroits, il est à fleur de terre et, quoique d'une qualité inférieure, offre un élément précieux pour l'avenir. Le pays continue, morne et désolé; point d'habitants. Nous sommes, du reste, dans des régions où il n'y en a jamais eu. Parfois, une apparence de verdure; je crois même voir une ou deux fois quelques bœufs. Peut-être y avait-il là quelque campement d'émigrants.

Nous traversons un cañon (le vieux nom espagnol qu'on donne à des gorges très étroites passant entre les rochers à pic). Le roc est de calcaire rouge, du sandstone orange, trufé, sec. Tout me rappelle l'Afrique; la poussière est intolérable. Je fais connaissance avec un petit homme maigre, pâle, écrivant sans cesse. Puisqu'il ne regarde rien, c'est qu'il connaît le pays par cœur. Je lui demande des renseignements; par miracle il m'en donne; c'est un ingénieur de la Compagnie, qui prenait des notes pour le service. Je

regrette qu'il doive nous quitter à la prochaine station, Las Vegas (les prés). Il me conte qu'il vient de prendre un petit congé de trois semaines et qu'il a conduit sa femme dans le Michigan, à plus de 3000 kilomètres! Las Vegas, malgré son joli nom, n'a rien qui ressemble à un pré : des nuages de poussière; une foule de petites maisons brun jaune; la gare petite et sale; l'entour à l'avenant. Il paraît que derrière des collines que j'aperçois, il y a changement de décor : de l'eau, des rochers, des arbres, des eaux minérales, où se réunit la « fashion » des environs. Qu'est-ce que ce doit être? Pendant quelque temps ce paysage ne change pas d'aspect, et puis, peu à peu, le train traverse un pays de formation très curieuse : des collines carrées, le sommet coupé net, nivelé comme un plateau ; le sol d'un jaune orange, d'un rouge cendré, d'un violet rouge; des lits de torrents desséchés aujourd'hui, mais où, à la saison des pluies, l'eau se précipitera avec violence. A travers le sol sablonneux percent de temps à autre des rochers très bizarres de forme, parfois des pins rabougris, isolés ou par groupes; absolument les sierras de l'Espagne méridionale. La chaleur est tropicale. Nous recommençons à monter; les bois, les collines s'accentuent; la voie serpente et nous permet de jouir d'une vue de plus en plus étendue. Nous gravissons un deuxième contrefort montagneux qui s'avance dans la plaine. A gauche, l'horizon s'étend très loin jusqu'aux frontières du Texas; devant et au-dessous de nous, le désert jaune et rouge, d'où s'élève un air lourd et brûlant. A notre droite, la chaîne principale paraît se rapprocher. On nous montre dans un pli de terrain les ruines en adobe de San-Felipe, une bourgade, autrefois la plus prospère de ces régions. Nous franchissons en ce moment un bel endroit, le Glorietta-Pass. Le pin piñon devient ici très touffu, et cette masse vert sombre repose le regard, fatigué de l'éclat de tout ce qu'il a vu depuis Kansas-City. Nous arrivons à Lamy, appelée ainsi du nom de l'archevêque de Santa-Fé, un Français venu de Clermont-Ferrand, il y a trente ans, dans ces régions, où il s'est fait aimer et vénérer de tous. Ce sont simplement quelques maisons de bois entourant la gare. Mon intention première avait été de m'arrêter ici pour prendre l'embranchement jusqu'à la capitale du Nouveau-Mexique, Santa-Fé. Mais les renseignements de mon ingénieur me font changer de plan, et je continue pendant deux heures encore jusqu'auprès d'Albuquerque, à travers un pays désert, sablonneux, pierreux, parsemé de collines de sandstone, sillonné de ravins, absolument sans habitants et sans vie.

A sept heures et demie, le train s'arrête à Wallace, auprès de quelques tentes, et devant le *station-house*. On travaille à élever ici quelques maisons. Au passage du train, l'endroit s'anime chaque

jour, mais aujourd'hui, plus que d'habitude, il y avait de l'encombrement. Une centaine de Norwégiens, grands, vigoureux, blonds, colorés, avec leurs femmes et leurs enfants, étaient arrivés dans la matinée. Leurs caisses couvrent la gare d'arrivée. Ils se sont loués à une compagnie pour travailler à une mine d'or, à quelque douzaine de lieues dans l'intérieur. Étrange destinée que celle de ces Scandinaves, nés près du pôle Nord, et venant extraire de ces contrées brûlées du soleil un or très problématique!

A Wallace (le nom d'un directeur de la compagnie a été donné à ce Settlement naissant), je suis reçu par le chef de la petite gare, M. Bound, homme froid, mais excellent et énergique. Il faut l'être dans les pays perdus. Il s'est fait aimer et respecter des Indiens, dont je vois quelques-uns errer autour des tentes dans l'espoir d'y grappiller quelque chose. Enveloppés d'une couverture brune, blanche ou rouge, un mouchoir autour de la tête, des pantalons européens et des mocassins indiens, les cheveux d'un noir de jais, le teint huileux, ils offrent l'aspect le moins majestueux possible. Leur principale industrie consiste à débiter des turquoises d'un ordre inférieur, extraites dans le voisinage.

M. Bound me conduit à sa demeure un peu écartée. C'est une simple maison de bois. Sa femme y tient le petit restaurant où viennent se nourrir les ouvriers mécaniciens et autres habitants de cette petite oasis. Tout ce pays est fortement minéralisé. L'eau qu'on m'apporte dans un grand baquet pour les ablutions indispensables après mon long voyage est tout à fait sulfureuse. Le soleil se couche, le ciel prend des teintes gris perle et d'opale, et une douce fraîcheur nous permet enfin de respirer. A mesure que les étoiles apparaissent avec un éclat extraordinaire, que tout, autour de moi, reste dans l'ombre et le silence, je suis de plus en plus frappé de la ressemblance entre ces pays, leur climat, leur sol, leur apparence, et l'Arabie, l'Afrique, le désert. Les Indiens ou Mexicains, les demi-sang, qui forment le fond de la population, ont maints points de similitude avec les Arabes et les habitants du nord de l'Afrique. Seul l'Américain, froid, anguleux, méthodique, actif, affairé, vêtu comme on l'est à New-York ou à Boston, rompt le charme et rappelle à ce que la réalité a de moins poétique.

Je veux jouir jusqu'au bout, avant de me coucher, de cette belle soirée, et je reste à causer dehors avec un jeune Mexicain, demi-sang probablement, — qui fume sa cigarette, assis sous ma fenêtre. Il est natif d'un village des environs et a poussé jusqu'en Californie pour y chercher du travail, puis est revenu auprès des siens, trait qui le distingue à coup sûr des Yankees. C'est à peine s'il parle un peu d'anglais, et nous causons en espagnol. Il comprend tout l'abais-

sement de sa race et se rend compte de la dureté, de la rapacité des conquérants, mais s'y soumet avec la résignation habituelle aux faibles. Ce pauvre vaincu a un charme et des manières bien autrement attachantes que celles de la race qui le domine ; pourtant ce n'est qu'un simple ouvrier terrassier ! Il m'indique au loin, à 4 ou 5 kilomètres au midi, une ligne d'arbres ; c'est l'emplacement du village indien San-Domingo, que je dois visiter demain avec M. Bound.

30 *juin.* — Dès l'aube, pour éviter la chaleur et gagner du temps, le digne homme me fait appeler et me prie d'enfourcher avec lui son coursier habituel. J'ai rarement chevauché plus rapidement et plus agréablement. Notre monture est un vélocipède à trois roues, fait exprès pour circuler sur la voie du chemin de fer. Tous les chefs de gare en sont pourvus pour leur service. La troisième roue fait arc-boutant contre le rail de droite, tandis que les deux autres glissent sur le rail de gauche. Je suis assis sur une selle en bois derrière mon hôte et nous glissons vivement sur la voie unique.

Il faut cependant ne pas rencontrer l'express qui va arriver de l'Arizona méridional, et comme la voie a ici des courbes assez rapides, au milieu des collines de sandstone et de sable, j'aurais pu être inquiet avec tout autre guide. Mais M. Bound consulte sa montre, s'arrête pour écouter, l'oreille contre terre, si la vibration du train approchant se fait sentir. Rien : nous continuons ; et cette course à travers l'air frais du matin, avec ce paysage d'Orient sous les yeux, ne manque pas de charme. Au bout d'une demi-heure nous nous arrêtons, le vélocipède est lestement enlevé des rails, sa chaînette en fer cadenassée à un coin de rocher, afin que quelque Indien ou aventurier vagabond n'aie pas la tentation de le voler. Nous cheminons à travers champs et descendons vers le village. Des maïs, des pommes de terre, des clôtures derrière lesquelles paissent quelques vaches, une maison en terre, puis d'autres. Nous voici à une espèce de carrefour. Une Indienne, portant une jatte de lait sur la tête, traverse lentement la place ; des Indiens, enveloppés dans leur couverture, se dirigent vers un enclos où errent des chevaux. Devant nous, à droite et à gauche, deux rangées de ces habitations en adobe, basses, sans ouvertures extérieures, ni portes, ni escaliers. Par une échelle extérieure mobile, on monte sur les toits plats, en terrasse. Toutes les fenêtres et les portes donnent dans la cour intérieure, où l'on ne peut pénétrer qu'en descendant par une autre échelle. Chaque maison est ainsi une espèce de petit fort, où, l'échelle retirée, ni homme ni bête ne peut plus pénétrer. Sur ces terrasses ensoleillées se tiennent des groupes de femmes et d'enfants, ainsi que quelques hommes, pour nous voir passer, tous très laids, très sales, enve-

loppés dans leurs couvertures rouges ou blanches. Les femmes portent le costume de toile bleue des femmes fellahs. Nous suivons lentement cette espèce de rue, d'inégale largeur. Mon conducteur échange avec les indigènes, sur leurs terrasses, des paroles d'amitié en anglais mis à leur portée; du reste, il n'y a guère que dix cases de chaque côté. Cette tribu fait partie des Indiens Pueblos, qui ont adopté des mœurs agricoles, cultivent la terre et élèvent du bétail.

La direction que nous suivons nous mène à un monticule formé en partie de débris et de détritus amoncelés depuis de longues années. De là nous dominons le cours de la petite rivière qui coule paresseusement au-dessous de nous, distribuant autour d'elle la fraîcheur et la verdure. Des prés, quelques arbres, bordent ses rives. Ce qui n'est ici qu'un ruisseau verdoyant devient plus loin le Rio-Grande, sert de frontière entre les Etats-Unis et la République mexicaine, et se jette enfin dans le golfe du Mexique. Ici, il coule en contre-bas du village dont les petites cases le dominent.

Je vois les femmes descendre, puiser de l'eau, et remonter silencieusement, leur cruche sur la tête, avec la démarche grave et lente et le vêtement flottant des Égyptiennes.

L'aspect de l'endroit est, à s'y méprendre, celui d'un village du Nil. Autour de moi le désert; la couleur jaune et rouge des collines les plus rapprochées, et un groupe de trois vieux Indiens, j'allais dire cheiks arabes, sauf qu'ils n'ont pas de burnous et portent toute leur longue chevelure, augmentent l'illusion. Seule, la ligne bleue pâle des montagnes Rocheuses me rappelle que je suis au centre de l'Amérique.

Un autre trait essentiellement différent est d'apercevoir la petite église catholique en adobe — car ces Indiens sont classés comme chrétiens; — elle a l'air d'une ruine un peu isolée; sur la petite place, devant elle, un étroit espace de terrain vague, clos par une palissade en bois. La porte était fermée : un des indigènes, en réponse à notre demande, nous dit que le Padre Cura était à un autre Pueblo, à quelques kilomètres; il aurait fallu des heures pour avoir la clef. Nous faisons le tour de la petite oasis, passant à travers quelques plantations, où travaillent des Indiens, hommes et femmes. Leur désir le plus vif est que nous leur donnions des allumettes. « Matches, matches » est le seul mot anglais que j'entends sortir de leur bouche.

Ce petit coin égyptien, dans son cadre merveilleux de lumière et de soleil, isolé et perdu dans cette partie éloignée du nouveau monde, ne sortira jamais de ma mémoire. Un dernier regard encore, et puis, au détour d'un bouquet d'arbres, je perds de vue le Rio-Grande naissant et San-Domingo.

Nous retrouvons notre vélocipède, et l'ayant replacé sur les rails, nous filons rapidement vers Wallace. Mais, à un tournant de la voie, M. Bound s'arrête; nous descendons, enlevant prestement notre coursier, car on entendait un train approcher. Ce ne fut qu'un instant de retard. Le danger passé, nous atteignons bientôt la station dont la fraîcheur nous paraît exquise après la brûlante ardeur du soleil.

Il s'agit maintenant d'arriver à Santa-Fé. Pour ne pas être forcé de rester vingt-quatre heures à Wallace, l'unique train de voyageurs étant déjà passé, je monte dans un train de marchandises auquel on avait attaché un wagon répondant à ce que sont les troisièmes en France. Celui-ci était, selon le système américain, long, avec une porte aux deux bouts : les banquettes en bois pouvant, la nuit, être utilisées comme couchettes et la partie supérieure du *car* également. La société que j'y trouve n'est pas choisie, et tous ses membres appartiennent au sexe fort. Tous sont armés, ce qui pour moi n'est pas chose nouvelle, vu que dans ces parages les hommes le sont toujours. Souvent, pendant que les trains sont en marche, j'ai vu les passagers décharger, par les fenêtres du wagon, leur pistolet ou leur fusil sur un oiseau, un arbre, un rocher; histoire de faire du bruit. Je ne sais si tous les voyageurs y trouvaient un égal plaisir. Mes voisins sont aussi en manche de chemise, chose fort naturelle par la chaleur qu'il fait. Bien que les vingt-quatre fenêtres ainsi que les deux portes soient ouvertes, l'odeur de whisky et de brandy ne se peut dissimuler. Une fois en route j'ai le temps d'étudier mes compagnons. Quelques-uns sont ivres, deux d'entre eux jouent aux cartes, plusieurs dorment, un autre nettoie son revolver. Au dernier moment, entre une petite vieille femme qui s'assoit à côté de moi.

Elle est Américaine et paraît connaître le pays. Je lui fais remarquer que le wagon est dégoûtant; on y avait beaucoup craché, mangé et bu. « Oui, dit-elle, beaucoup de ces wagons aussi sont infectés de petite vérole. Il y en a de nombreux cas parmi les émigrants à l'usage desquels sont principalement affectés ces cars. Celui que nous occupons revient de ***, où il en a voituré un bon nombre. » Cette idée n'ajoute pas au charme que j'éprouve à me trouver dans ce local somptueux. Le même paysage aride de la veille se reproduit des deux côtés de la voie : une plaine de sable, quelques collines de grés, parfois des rochers, très rarement un peu de verdure ou un arbre rabougri. La sauge que je devais trouver plus tard en grande abondance dans la Nevada ou dans les plaines que traverse le chemin de fer du Pacifique, manque absolument ici; partant pas de gibier.

Il fait extrêmement chaud. Nous allons lentement; ma vieille

voisine est silencieuse, et je commence à trouver très dur le banc sur lequel je suis assis. Le train à force d'aller lentement s'arrête. Un passager met la tête à la portière, mais n'aperçoit rien. Quelques minutes se passent, puis un quart d'heure; un autre passager, plus curieux que les autres, ou moins endormi, descend, puis rentre en blasphémant.

On nous a laissés sur la voie; la locomotive avec le conducteur et le serre-frein sont partis, et nous sommes abandonnés, sans savoir pourquoi, dans une véritable fournaise, adossés à une paroi de rochers assez élevés qui nous renvoient une chaleur atroce. Ma compagne représentant le sexe gracieux a disparu. Une heure se passe. L'impatience commence à irriter et à faire jurer les plus endormis et les plus ivres. L'homme qui nettoyait son revolver, ayant fini son travail, s'assoit à côté de moi. Je lui adresse la parole. Il secoue la tête, en disant avec beaucoup de flegme et d'indifférence :

— Oui, sur ce train, on n'avance pas vite.

Nous causons, et je lui demande d'où il vient.

— J'ai dans le train, me dit-il, quelques chevaux et mules que vous avez peut-être aperçus. Ils m'avaient été volés il y a trois semaines. Je me suis mis à leur poursuite avec ce gentleman (il me montrait une masse informe qui ronflait sur un banc voisin), et nous les avons retrouvés sur la frontière mexicaine, comme les deux voleurs allaient la leur faire franchir.

— Qu'est-ce qu'étaient ces voleurs? lui demandai-je.

— Deux damnés Mexicains. Ah! ils nous ont fait bien courir!

— J'espère qu'ils sont coffrés à l'heure qu'il est, dis-je charitablement. Qu'avez-vous fait pour qu'ils ne recommencent pas?

— Oui, oui, nous les avons arrêtés. Ils sont en lieu sûr.

— Quand seront-ils jugés? Faudra-t-il que vous refassiez ce long voyage pour témoigner?

— Jugés! Être témoins! s'écrie mon interlocuteur. Mais c'est avec ce revolver que je les ai jugés. Je les ai tués avant-hier.

C'était un petit homme blond, calme, à l'air fort ordinaire et assez tranquille. Évidemment, il n'est pas plus troublé à l'idée d'avoir tué deux hommes que s'il eût tué deux canards.

Enfin, notre locomotive revient, c'est-à-dire qu'un gamin de quinze ans, qui avait, dans notre wagon, un assortiment de noix, de pommes et de *sugar candees*, ainsi que des cigares à vendre, s'est aventuré à la découverte et nous rapporte cette heureuse nouvelle. La locomotive s'est arrêtée à 300 mètres au delà de nous. Plusieurs passagers avisent une maisonnette à l'endroit où on aperçoit la locomotive, et, concluant que ce doit être un débit de boissons, s'y précipitent. Je les suis, mais non sans une certaine hésita-

tion. J'ai mon sac de voyage, ainsi qu'une petite valise, et je n'aime pas beaucoup laisser ces objets à la merci de mes compagnons, dont la mine n'a rien de rassurant ; car le plus grand nombre, — ils sont en tout ving-cinq, — n'est pas descendu. Mais ce serait témoigner une méfiance imprudente que d'emporter quelque chose. Je prends mon parti, et, affrontant le soleil brûlant, j'arrive aussi à la cabane. J'y trouve, attablés, le conducteur, le mécanicien, le chauffeur et le serre-frein : ces quatre se régalent de riz, de pommes de terre, d'œufs, de café, de pain de maïs, sans plus se soucier de nous que des chevaux et des mulets embarqués sur notre train. A l'arrière de la petite salle, une femme fait la cuisine pour ces messieurs. C'est ma petite vieille qui avait si subitement disparu tantôt. On veut bien nous expliquer qu'il y a eu un déraillement d'un train de marchandises, à 4 ou 5 kilomètres en avant de nous, dans une tranchée, qu'il nous sera impossible de le franchir, que nous en avons pour vingt-quatre heures à attendre ici, et enfin qu'il n'y a qu'à nous résigner. La perspective n'a rien d'engageant.

Outre la chaleur extrême, la mauvaise nourriture et l'ennui intense que je prévois, je pressens que mes compagnons d'infortune chercheront des consolations dans la boisson et le jeu ; leur société, de bruyante deviendra dangereuse, et le mieux sera de me séparer d'eux, si je le puis, sans bruit, pour ne pas augmenter leurs regrets ! Je retourne donc à mon wagon, j'avertis mes codétenus que je vais imiter le conducteur et manger quelque chose. De cette façon, je réussis à emporter mon sac et mes *impedimenta*, sous les rayons brûlants du soleil. J'ai à peine achevé d'avaler quelques morceaux que le conducteur, auquel j'avais fait part de mon impatience, vient à moi et me dit qu'il va retourner au *wreck* — train naufragé, — et que si je veux essayer de me tenir sur le « chasse-vache » fixé devant la locomotive, je pourrai peut-être continuer mon voyage. Il ne s'était pas, au premier abord, montré très gracieux : répondant à mes observations que le sort des voyageurs ne le regardait pas, que si je suis volé ou assassiné, ce qui arrive parfois, c'est mon affaire, et qu'il n'y peut rien. Nous partons donc, le conducteur et les autres employés sur la locomotive, moi par devant, sur cette espèce de herse, me tenant à une corde, mon sac derrière moi, et à un mètre du sol. J'occupe une situation tout à fait inférieure.

Au bout d'un quart d'heure de route, j'aperçois, derrière un tournant, un amoncellement de wagons empilés. Notre locomotive s'arrête, et j'ai devant moi toute l'étendue du désastre. Onze énormes wagons, chargés de madriers et de rails, gisent là, éventrés. Sous leurs débris, les cadavres des deux conducteurs écrasés. Le spectacle est horrible, la masse accumulée s'élève à la hauteur d'un étage. Il

faudra évidemment mettre le feu à cette montagne de décombres pour déblayer le passage. En grimpant péniblement le talus à pic et en faisant le tour au-dessus des wagons brisés, j'arrive aux dernières cinq voitures restées intactes; pour rendre la voie libre, il faudra certainement qu'on commence par remorquer ces voitures vers la station la plus proche dans la direction où je vais. En effet, le télégraphe a joué et nous voyons bientôt venir une locomotive de secours. Je m'installe dans le compartiment du conducteur, et une heure après nous entrons à Lamy, la petite gare que j'avais traversée la veille sans m'y arrêter et d'où un embranchement conduit à Santa-Fé, en peu de temps.

Santa-Fé, ancien chef-lieu Aztec, est, dit-on, la plus ancienne ville d'Amérique. Sous le nom de Cicuye, elle existait déjà quand les Espagnols s'en emparèrent en 1542. C'est, encore bien qu'elle ne compte que 6000 habitants, le centre le plus peuplé et le plus important compris dans les vastes régions cédées aux Etats-Unis par le traité qui mit fin à la guerre mexicaine de 1847. Elle est aujourd'hui la capitale du Nouveau-Mexique, territoire énorme du Sud-Ouest de la confédération américaine. De Lamy à Santa-Fé, le chemin de fer monte par un pays de plateaux tristes et dénudés, sans habitants, parsemés seulement de quelques rares sapins. De loin la ville, aux maisons en adobe, ne se distingue pas du sol qui la porte. Elle est située dans un vallon en forme de cuvette. La station est en bois. Autour, un espace vide, irrégulier et quelques huttes en adobe rouge brun.

Une chapelle peinte en jaune blanc et bleu est le premier édifice que je rencontre en sortant de la gare, puis un pont en bois très délabré jeté sur le Santa-Fé, torrent à sec. Ma voiture a bien de la peine à se tirer du sable profond à travers lequel passe le chemin. Un bout de pré à droite, une clôture à gauche, un petit jardinet où sèche du linge, une maison basse au fond, puis les maisons toujours basses et en adobe, augmentent en nombre. Le chemin tourne assez subitement. Cette fois-ci, c'est une rue garnie d'habitations bizarres. Leur devanture est une galerie en bois peint en blanc, qui les relie entre elles, et sur laquelle donnent toutes les portes, les fenêtres, les magasins, ces maisons n'ayant qu'un rez-de-chaussée. Dans cette rue, la plus commerçante et animée, il n'y a presque que des boutiques, assez primitives du reste. La poste elle-même est dans le magasin de l'épicier. La chaussée n'est pas pavée et le service de la voierie est chose complètement inconnue.

La plupart des enseignes sont en anglais. Ma voiture s'arrête sur une place devant l'hôtel, vieille maison du pays; un simple rez-de-chaussée, avec une galerie donnant sur l'Alameda plantée d'arbres

que protège une grille en bois. Ma chambre est de plain-pied avec une rue latérale : une porte-fenêtre seule m'en sépare, aussi toute la nuit suis-je réveillé par des querelles d'ivrognes, ou des hurlements de chien à mon oreille.

1[er] *juillet.* — Le matin, la petite place, tout ombragée d'arbres d'un vert tendre, se détachant sur le ciel bleu intense et les rues poudreuses, a un aspect d'une fraîcheur exquise. Des ruelles silencieuses, aux maisons sans fenêtres, aux longs murs en terre, y viennent aboutir. A travers les portes entre-bâillées j'aperçois une cour, tantôt un jardinet, un bassin, un jet d'eau, des fleurs, des enfants. Ce sont les habitations des indigènes, qui se tiennent soigneusement à l'écart des Anglo-Américains. Parfois une troupe de deux ou trois femmes, la mantille noire sur la tête, se glisse le long des murs; elles vont faire leurs dévotions; de ci de là, un prêtre catholique, un cavalier mexicain, tournent rapidement le coin d'une ruelle, croisant un Indien qui conduit son petit âne chargé de bois. A deux pas de cette Alameda, est la cathédrale catholique, non achevée, en belle pierre d'un jaune chaud et qui paraît devoir être d'un style hispano-moresque ne cadrant pas mal avec le paysage. Un peu plus loin, une école des sœurs de Saint-Vincent de Paul, pas tout à fait terminée, sans style. J'entends la voix des enfants récitant leurs leçons en espagnol, dans de petites salles basses au-dessous du niveau de la ruelle où je suis ; plus tard, je me trouve au milieu de jeunes filles qui sortent de classe. Elles ont le type hispano-indien, qui, sans être beau, est doux et agréable. Je continue sur une passerelle en bois jetée sur le ruisseau Santa-Fé, et sur l'autre rive je m'arrête devant l'école des Frères, grand bâtiment neuf, à côté duquel j'entre dans une petite église en adobe, San-Miguel, construite il y a cent cinquante ans.

La plus pauvre église de campagne, en France, la surpasserait en splendeur. Elle n'est même pas pavée à l'intérieur, et c'est sous le sol même qu'on enterrait autrefois les morts. Du clocher de l'école, où je monte, la vue s'étend au loin sur un pays dénudé, sans apparence de culture ou de vie. Des collines de sable, quelques arbres, les sommets des montagnes voisines bornent la vue. La ville, à mes pieds, très petite, l'air d'une grande tuilerie, tout étant construit en briques couleur de terre.

J'ai une lettre d'introduction pour Mgr Lamy, l'évêque de Santa-Fé; un prêtre m'indique sa maison épiscopale, toute semblable extérieument aux maisons voisines, sauf qu'elle est en bois. Je pousse la porte et me trouve dans une petite cour. Trois petites filles y attendent quelqu'un. Sur ma demande, elles me montrent sans parler une autre porte. Je frappe, pas de réponse; j'ouvre; une petite pièce

garnie de livres est devant moi, et une voix venant de la chambre voisine me dit d'entrer. C'est monseigneur lui-même, auquel je me présente, ma lettre à la main. Voilà trente ans que le digne homme a quitté Clermont-Ferrand pour ce qui était le bout du monde. Aujourd'hui il aime avec ardeur son pays d'adoption. Très fier de son jardin, merveille de verdure, de fraîcheur et de fertilité dans ce pays brûlé de soleil, il en distribue tous les produits aux pauvres et aux malades. Je ne sais si ses relations avec les autorités américaines sont très cordiales; il ne doit y avoir là guère de points de contact ou de sympathie.

Le général Hatch, commandant la division militaire du Nouveau-Mexique, homme charmant, que je vais visiter ensuite, revient d'une expédition contre les Utes, Indiens non soumis. Il m'offre de me fournir une voiture du train pour me conduire à Española, ma prochaine étape : mais j'ai déjà retenu ma place dans le stafe. Je me repentis presque aussitôt de n'avoir pas accepté l'offre du général, car un individu ivre-mort fait mine de vouloir entrer dans le stafe au moment du départ. Il pérorait et frappait la terre de sa canne. De plus, il était armé d'un grand couteau-poignard qui en eût fait un voisin des plus dangereux pendant six heures dans une voiture étroite. Cet homme est un juge fort connu dans le pays et qui va rejoindre son poste! Heureusement il est si peu maître de ses jambes, qu'il ne parvient pas à se hisser dans la voiture et nous partons sans lui.

Le véhicule a neuf places. — Ses roues sont énormes et massives. Ses ressorts doivent être robustes à l'excès, car les cahots auxquels ils résistent journellement ne se peuvent imaginer, à moins de les avoir ressentis. Il fait le service entre Santa-Fé et Española, tête de ligne du chemin de fer remontant la vallée du Rio-Grande, au cœur des montagnes Rocheuses. Nous ne sommes que trois : — un menuisier, d'un certain âge déjà, vieil habitant du pays, Allemand d'origine; l'autre un jeune gars de vingt ans, Écossais, ouvrier terrassier à la recherche d'ouvrage, — tous deux en manches de chemise, mais tranquilles, et passant leur temps à fumer sans desserrer les lèvres. Six excellents chevaux, — et il faut qu'ils soient bons! — nous entraînent au galop.

Le cocher, comme tous ces cochers de l'Ouest, est admirable et d'une sûreté de main extraordinaire. — De route, il n'y en a pas — c'est simplement un « Trail », sentier que tracent les chevaux, les mules et les ânes, à travers le sable, les ravins, parmi les rochers et les lits de torrents desséchés, tantôt escaladant le flanc d'une montagne, tantôt le descendant d'une façon vertigineuse. Une poussière insupportable, pénétrante, nous aveugle. En outre,

il faut se tenir à deux mains pour ne pas être rompu à chaque cahot. Sauf un ou deux cavaliers d'une petite caravane de mules portant du bois de chauffage, nous ne voyons, les trois premières heures, aucun être vivant. Le paysage est fort accidenté. Nous descendons abruptement dans un ravin à sec, passant un de ces villages indiens semblables à ceux d'hier. Nos chevaux ont de la peine à escalader la colline opposée au sommet de laquelle notre cocher les arrête pour déposer le courrier à une maison de bois assez proprette. Une vérandah, un jardin très vert, l'encadrent, — un pré, des arbres, des cactus en fleurs complètent le tableau gai et reposant pour nos yeux brûlés de soleil et de poussière. — L'aubergiste est un Français, épave échouée ici après la mort de Maximilien. — Il a épousé une Mexicaine, et après mille déboires est enfin devenu prospère. — A la fois alcade de la commune, épicier marchand de drogues et d'étoffes, sa boutique est le centre des affaires locales. — La poste aux lettres est chez lui : en un mot il est l'homme important du pays. Il reparle français avec plaisir ; les occasions en sont rares. — Le souvenir de la patrie, la vue de quelqu'un qui en arrive le touchent profondément, — car, ajoute-t-il avec tristesse, je ne suis plus assez jeune pour espérer revoir la France!

Notre chemin continue à travers une région sauvage, inculte, sans aucune trace d'habitants. Deux heures encore et nous approchons de Santa-Cruz, petit village mexicain. Sur la place, nous retrouvons l'église en adobe, les maisons construites de même; rien de plus monotone et monochrome que ces pueblos. — Des nuages noirs s'amoncellent depuis quelque temps sur nos têtes; l'atmosphère pesant nous annonce l'orage : aussi avons-nous hâte d'arriver à l'unique maison d'Española, c'est-à-dire la gare.

Entourée de quelques tentes, elle s'enlève en clair sur la campagne bistrée. Nous descendons rapidement à travers champ dans la vallée du Rio-Grande, passons la rivière, ici assez large, sur un pont de bois nouvellement construit. Il n'a guère l'air solide et n'a que juste la largeur d'une voiture — on voit bien que dans ce pays on circule surtout à cheval. Les tentes de cette bourgade au maillot servent aux ouvriers de la voie et aux employés. Deux ou trois d'entre elles sont des restaurants, d'autres des établissements de jeux. Les mineurs, les Mexicains, les Indiens, les aventuriers de toutes sortes s'y donnent rendez-vous le soir. Pas plus tard que cette nuit, il y a eu des scènes violentes. — Je dois attendre ici trois heures le départ du chemin de fer. Je suis, du reste, le seul voyageur que va bientôt entraîner vers la Californie l'unique wagon qui compose le train.

Ed. Lee Childe.

MÉLANGES

HISTOIRE DE LA RÉUNION DE LA BRETAGNE A LA FRANCE

par M. Dupuy, professeur d'histoire au lycée de Rennes [1].

Le labeur de l'histoire est donc toujours à recommencer! et cela surtout pour les siècles qui nous touchent de plus près. Pour l'histoire grecque ou l'histoire romaine, nous pouvons peut-être nous en tenir à Hérodote et à Tite-Live; et encore que n'y ont pas trouvé à redire les Niebuhr, les Ampère et tant d'autres, Allemands ou même Français? Mais, enfin, ici le cercle des investigations est borné. Quelques livres classiques qui ont été traduits et expliqués bien des fois, quelques inscriptions, quelques médailles et, pour les derniers temps de cette période, un petit nombre de palimpsestes (espère-t-on en découvrir encore?) ; voilà à peu près à quoi se borne le champ des investigations. Mais, dès qu'on arrive au moyen âge, c'est autre chose : les chartes, les diplômes, les souvenirs écrits sur la pierre par l'architecte ou sur la toile par le peintre, surgissent de tous côtés pour satisfaire à l'ambition de l'érudit, ou peut-être au contraire pour effrayer sa paresse. Et, si l'on en vient aux temps modernes, à l'époque où le génie de Gutenberg et du docteur Faust (faut-il dire aidé par son ami Méphistophélès?) a multiplié par millions d'exemplaires la pensée, mais aussi la sottise humaine; c'est alors que les documents, mémoires, édits des princes, lettres des particuliers, écrits périodiques, journaux (journaux surtout!), s'entassent avec une telle abondance, que la science historique succombe presque sous le poids de ses richesses.

M. Dupuy était en face de la seconde, et même un peu de la troisième de ces phases de la science historique. Son récit part du temps de Louis XI et va jusqu'à celui de Louis XII. Son récit s'appliquait à la Bretagne, c'est-à-dire à la province qui a le plus gardé des vieilles mœurs et sans doute aussi des vieux papiers. Archives du parlement, registres des paroisses, papiers des châteaux (quoique, hélas! même en Bretagne, les châteaux ne se conservent pas toujours et ne conservent pas toujours leurs papiers), tout lui a été ouvert et il a su regarder

[1] 2 vol., in-8°. Paris, chez Hachette, 1880.

partout. Il a donc raconté, à la Bretagne, sa patrie d'adoption, comment, bien malgré elle, il faut le dire, elle, la plus gauloise, la plus celtique, la plus indépendante de nos provinces, s'est laissé rattacher à la France capétienne. Il l'a fait avec une érudition consciencieuse; mais, avouons-le, ce récit a quelque chose de triste. Cette époque, la seconde moitié du quinzième siècle, est celle où la féodalité se meurt et où la royauté n'a pas encore toute sa grandeur, où l'indépendance féodale se résume en quatre ou cinq grands vassaux qui ne veulent plus être des vassaux et qui combattent moins par les armes que par la ruse contre la suprématie des fils de saint Louis. Cette époque, c'est le temps de Louis XI, qui ne passe certainement pas pour le plus chevaleresque de nos rois. Et cependant, quand on voit à côté de lui ses rivaux, ennemis, alliés, vassaux, parents (car la plupart sont cela tout à la fois, ou du moins le sont successivement) : Charles le Téméraire, en Flandre et en Bourgogne; Charles de Valois ; Maximilien d'Autriche; François II, duc de Bretagne; le maréchal de Rieux; le grand trésorier de Bretagne, Pierre Landais; en Angleterre, les rois des deux Roses, Édouard IV et Richard III; leurs intrigues, leurs manques de foi, leurs diplomaties menteuses et versatiles, leurs disputes qui se terminent plus souvent encore par le parjure que par la guerre; quand on voit tout cela, on est tenté d'appeler ce roi si décrié, Louis XI, le souverain le plus loyal de son époque. Lui, du moins, agit dans un grand intérêt, celui de la monarchie française qu'il veut constituer à la place de ces vassalités indépendantes, toujours jalouses de la royauté et toujours jalouses les unes des autres. On aimerait presque mieux un récit de guerres, avec tous les désastres qu'entraîne la guerre, que le récit de cette diplomatie tortueuse, de ces ambassades et de ces négociations qui n'aboutissent jamais à une paix durable, de ces serments prêtés à contre-cœur, et contre lesquels on a soin de protester confidentiellement. A cette époque, comme il arrive bien souvent, les femmes valent mieux que les hommes : si, parmi les personnages politiques de ce temps, il y en a qui inspirent plus de sympathie et qui sont forts et habiles sans être perfides et sans être cruels, ce sont les deux Anne, Anne de Beaujeu, la fille de Louis XI, qui, régente non officielle du royaume, pendant, je ne dirai pas la minorité, mais l'enfance et l'adolescence de son frère Charles VIII (il fut roi à treize ans), a su gouverner le royaume avec autant de prudence et plus de loyauté que son père; et puis, Anne de Bretagne, qui, mariée successivement à Charles VIII et à Louis XII, a apporté en dot la Bretagne à la France (par elle et par sa fille Claude, femme de François Ier), mais qui n'en a pas moins été et bonne Française et plus encore bonne Bretonne. C'est elle que la Bretagne, dont elle a cependant ainsi aliéné l'indépendance, appelle toujours *la bonne duchesse*. C'est elle qui, meilleure chrétienne que son mari,

l'eût préservé, d'accord en cela avec les évêques de Bretagne, l'eût préservé, si elle l'eût pu, d'une révolte contre le pape[1].

Il ne faut donc pas nous étonner si le récit de M. Dupuy a quelque chose de pénible et ne marche que lentement à travers les intrigues si multipliées des puissants de cette époque. Notre ami si regretté, Louis de Carné, a traité ce même sujet dans ses *États de Bretagne*, mais plus sommairement, sous forme d'introduction à son livre. Il a pu ne faire que toucher le faîte des choses : *summa sequens fastigia rerum*, comme dit le poète ancien. Mais, Breton de naissance, il est dans son récit plus Breton que M. Dupuy; il juge autrement que lui Pierre Landais, François II, Louis XI. Moins sommaire, mais écrit sous l'empire de la même pensée, est le récit de M. de Courson, lui également savant, également Breton et à qui ne saurait plaire l'extinction de l'autonomie bretonne. Ceux-ci ont-ils vu les choses de moins près, feuilleté moins exactement que M. Dupuy les archives des villes et des châteaux? Sont-ils allés, comme lui, jusque dans le département des Basses-Pyrénées, consulter les documents relatifs à un Alain d'Albret, qui est encore un de ces ambitieux et versatiles souverains ou demi-souverains de cette époque? Je ne suis pas juge entre eux. Ce que je tiens surtout à signaler dans l'œuvre de M. Dupuy, c'est le dernier chapitre : *la Bretagne à l'époque de la réunion*. C'est bien ici qu'éclate la patience et la sagacité de l'investigateur. C'est là que les archives bretonnes nous révèlent leurs secrets, et que la vie réelle du moyen âge se montre à nous. On peut bien dire que la vie du moyen âge, sa vie intime, sa vie domestique, nous était, il y a quelques années, profondément inconnue. Nous ne savions pas ce qu'étaient nos ancêtres, et comment à bien des égards ils valaient mieux ou étaient même plus heureux que nous. M. Dureau de la Malle, le premier, si je ne me trompe; puis M. Siméon Luce, dans la *Vie de Duguesclin;* M. Babeau, dans son *Village* et dans sa *Ville sous l'ancien régime;* bien d'autres encore, nous ont introduits dans ce foyer intime de la vie de nos pères. M. Dupuy, en ce qui touche la Bretagne, ajoute à ces lumières de nouvelles lumières. Il évalue le budget du royaume de France à 100 millions; celui du duché de Bretagne à 15 millions monnaie d'aujourd'hui; il nous fait voir cette province, distincte ou plutôt indépendante du royaume de France avec « ses lois excellentes, sa constitution libérale, son administration éclairée, son industrie florissante, son commerce actif, formant un petit peuple plein d'intelligence et de patriotisme » (*Préface*, p. 9) (ajoutons ici, de foi chrétienne). Il montre l'activité du commerce, l'expansion de l'industrie dans les campagnes;

[1] Voyez, sur cette protestation d'Anne de Bretagne et des évêques bretons (en 1510, lorsque le roi voulut faire la guerre au pape Jules II), dont je suis étonné que M. Dupuy ne parle pas, le savant ouvrage de M. de Courson, *Histoire des peuples bretons*, t. II, ch. XIII.

le tissage des draps occupant et enrichissant des millions d'ouvriers, sans les forcer à aller s'enfouir dans les villes ; le progrès de la richesse publique et de l'industrie très marqué du règne de Louis XI à celui de Louis XII [1] ; les marchands de Bretagne portant leurs denrées en Flandre, en Auvergne, en Limousin ; les ports de la Bretagne envoyant des navires, non seulement en Angleterre, mais en Allemagne, en Danemark, en Suède, en Norwège ; les sociétés de secours mutuels que nous croyons avoir inventées se montrant dès ce temps-là. Ils n'étaient donc ni si pauvres, ni si sots, ni si esclaves, les gens d'alors, quoiqu'ils ne connussent ni machine à vapeur, ni chemins de fer ; quoique (les malheureux !) ils ne lussent pas de journaux ; quoiqu'ils allassent à la messe et à vêpres, et que dans leurs écoles (car il y avait des écoles et beaucoup) il y eût des crucifix !

Il y aurait bien plus encore à extraire du livre de M. Dupuy, mais il faut nous arrêter.

Je me demande seulement pourquoi le christianisme qui a tenu une si grande place dans la vie de la population d'alors, n'en tient qu'une bien restreinte dans le livre de M. Dupuy ; pourquoi ce tableau de la Bretagne politique, commerciale, industrielle, n'est pas aussi un tableau de la Bretagne chrétienne. Il parle bien de la constitution ecclésiastique de la Bretagne, des évêchés, des chapitres, de leurs dissentiments plus ou moins graves avec les seigneurs ou avec leurs officiers [2] ; mais j'aimerais à voir davantage cette bourgeoisie ou cette paysannerie bretonne, aux portes de ses églises, aux pieds de ses saints, dans ses prières, ses charités, ses vertus, ses fautes, ses repentirs. Les archives ne disent-elles rien là-dessus ? J'aimerais à ne pas séparer, à cet égard, M. Dupuy de mes amis, l'un qui n'est plus de ce monde, l'autre qui, grâce à Dieu, est toujours des nôtres, MM. de Carné et de Courson.

F. de Champagny,
de l'Académie française.

[1] Voy. t. II, ch. IX, p. 276.

[2] Je veux seulement relever ici une erreur qui me paraît singulière : M. Dupuy (ch. X, p. 324) parle des mariages trop hâtivement contractés ou imposés par la force, et il paraît croire que le caractère purement religieux du mariage était une cause de ces abus. Est-ce que la loi canonique, autant que la loi civile, n'exige pas la liberté des époux ? Est-ce que, si elle a été parfois éludée à cet égard, la loi civile ne l'eût pas été de même ? Non, ne réhabilitons pas la triste invention du mariage civil, qui ôte Dieu de la famille, par suite la rabaisse et l'humilie, et réduit le mariage à quelque chose comme un simple acte par-devant notaire.

LES REVANCHES DU MARIVAUDAGE

I

La gloire de Marivaux est une gloire à feux intermittents. Elle a ses phases, ses progressives éclipses et ses subits et éclatants retours. Au dix-huitième siècle et de son vivant même il put assister à la décadence de sa réputation, et il ne s'en consola pas. Le désespoir de survivre à l'éclat passager de son nom et au genre qu'il avait créé abrégea ses jours. Il devait pourtant se dire qu'il n'y a rien de plus mobile que le goût public, de plus variable que la fortune littéraire; que là, comme ailleurs, tout est action et réaction; et que là, comme ailleurs, à la faveur succède la disgrâce. Nul n'est à l'abri de ces coups de vent. Il faut savoir les supporter philosophiquement et plier sans rompre. Mais Marivaux était de cette race d'esprits à la fois faibles et fiers qui ne s'accoutument pas à l'oubli, et que ne plient point, mais que brise l'affront de l'infidélité du public. Il mourut désespérant de voir des temps meilleurs.

Il les eût, en effet, attendus longtemps, car, durant tout le reste du siècle, la vogue ne revint pas à ses fictions légères, à ses délicates fantaisies, à ses subtiles analyses de sentiment. La comédie, quittant les grandes voies de la satire des mœurs et de l'étude des caractères, demanda son succès aux jeux de l'intrigue, avant de devenir, sous la plume effrontée de Beaumarchais, un pamphlet dialogué, au rire scandaleux. Le drame se fit bourgeois et grossièrement pathétique, avec Diderot et Mercier. Le *Philosophe sans le savoir*, de Sedaine, est du Marivaux sans poésie; et le *Marchand de Smyrne* et la *Jeune Indienne*, de Chamfort, sont du Marivaux, moins le sentiment. L'un n'a pas assez d'esprit, l'autre en a trop. Le marivaudage avec eux a perdu ses deux ailes. C'est du marivaudage pédestre.

Quant au roman, il suffit de le montrer obscène avec Crébillon, cynique avec Diderot et Duclos, pour tomber de chute en chute jusqu'à Louvet et Laclos, en attendant la régénération sentimentale et pittoresque inaugurée par Bernardin de Saint-Pierre, pour permettre au lecteur d'apprécier combien il s'est écarté du genre de *Marianne* et du *Paysan parvenu*. Et si, d'un côté, sa galanterie est déchue jusqu'à l'ordure, de l'autre, son observation, sa fidélité dans les tableaux et les portraits d'après nature, sont déchues jusqu'à la trivialité, la vulgarité brutale, le naturalisme grossier des Caylus, des Chevrier, des Restif de la Bretonne, dont la marque est une tache de vin ou une tache de boue.

Si l'on s'arrêtait là dans ce rapide coup d'œil jeté sur notre histoire littéraire, il semblerait que Marivaux avait raison dans son

désespoir, que ses détracteurs avaient raison dans leurs prédictions, que le genre a dû être enterré avec son créateur, que la veine de Marivaux est une veine à jamais épuisée, et qu'il n'y aura plus de regain pour le marivaudage. Pourtant ce serait une erreur; car le marivaudage, avec ses finesses de sentiment et ses délicatesses de langage, reparaît et perce comme une fleur languissante à travers les audaces du néologisme et les excès de couleur du romantisme; et aujourd'hui la fleur s'est vivifiée, et elle s'épanouit de nouveau, avec son parfum raffiné, à travers les entassements de pavés du réalisme de l'école Champfleury et les encombrements de fumier du naturalisme de l'école Zola, et les odeurs du salon font courageusement concurrence dans notre littérature aux odeurs de la rue. Alfred de Musset, Jules Janin, Alfred de Vigny, Octave Feuillet, Arsène Houssaye, MM. de Goncourt, M. Cherbulier, M. Pailleron, procèdent de Marivaux, et, à des degrés divers, ce sont encore des Marivaudistes. Et la gloire de leur maître reverdit et refleurit; et Marivaux, s'il ressuscitait, assisterait à un renouveau du genre qu'il a créé, à une renaissance de sa manière, à un regain de ses succès.

A quoi tient ce phénomène? car il y a là autre chose qu'un caprice de goût, qu'une fantaisie de la mode, qu'un accident de la fortune littéraire. Les faits, lorsqu'ils se renouvellent avec une certaine périodicité, attestent l'existence de certaines lois auxquelles obéit leur évolution. Eh bien, il est évident pour nous qu'il y a autre chose qu'un caprice, qu'un accident, qu'un retour du goût public vers l'observation minutieuse des caractères et les analyses raffinées du sentiment dans ce fait incontestable de l'influence exercée par Marivaux sur une partie de la littéraire française contemporaine. Il y a là un mouvement de réaction, de protestation, de revanche contre ce mépris de l'idéal affecté par certains spécialistes bruyants et positifs, contre le charlatanisme fanfaron et le cynisme systématique de ces romanciers et de ces dramaturges nouveaux, qui, sous prétexte de culte exclusif de la vérité, de formule scientifique de l'art, flattent et caressent, avec une complaisance intéressée, les plus bas instincts, les plus malsains appétits de la curiosité et de la malice humaines.

L'engouement pour ces impudeurs de la réalité, pour ces procédés grossiers et ces couleurs brutales, correspond toujours à une décadence du goût et des mœurs, à un abaissement des caractères qu'il est trop facile d'observer autour de soi depuis quelques années. En même temps, heureusement pour l'honneur de l'urbanité, de la politesse, de la galanterie et de la langue françaises, une réaction toujours vivace, sinon toujours triomphante, maintient et soutient et conserve les traditions de ce respect du style, de cette recherche des formes ingénieuses et délicates, de ces finesses d'observation et d'expression qui

ont fait le succès et font encore le crédit de notre littérature en Europe.

C'est cette réaction dont le marivaudage, à le prendre dans son sens le plus noble et le plus élevé, et non dans l'acception frivole que lui ont méritée les excès maladroits des imitateurs, est le symbole au dix-neuvième siècle, comme il le fut au dix-huitième, où la vogue de Marivaux et de son genre fut surtout une protestation contre les licences du goût et la grossièreté des mœurs de la Régence. Il en avait été de même au dix-septième siècle, lorsque la préciosité, — ce marivaudage du lendemain de la Fronde, comme le marivaudage est la préciosité du lendemain de l'orgiaque et cynique Régence, — releva l'idéal du goût abaissé à la suite des cinquante années de guerre des règnes de Henri IV et de Louis XIII, rétablit l'empire des belles façons et des belles passions, et, délivrée de l'excès inhérent à toute réaction, produisit des chefs-d'œuvre comme les *Lettres* de Mme de Sévigné et la *Princesse de Clèves*, de Mme de la Fayette, qui sont de deux élèves émancipées de Mlle de Scudéry et de Ménage, de deux précieuses modérées, tempérées, converties.

De tout temps ce double courant de souffles contraires, venus d'en haut ou venus d'en bas, de recherche de la vérité brutale ou de recherche de la vérité idéale, souvent plus vraie que l'autre, a traversé, pour l'agiter, en la troublant ou en la rassérénant, en la purifiant ou en la corrompant, l'atmosphère littéraire de notre pays. Et c'est par un juste sentiment des besoins et des dangers qui suivent la prépondérance de l'une ou de l'autre de ces influences, que l'Académie française, en 1880, a bien fait de mettre au concours l'éloge de Marivaux. Ce qui prouve que les symptômes d'après lesquels elle a décidé ce choix n'avaient rien d'imaginaire ni d'illusoire, c'est que, depuis lors, les travaux sur Marivaux et le marivaudage se sont multipliés sans lasser l'intérêt du public, qui fait un succès à chaque reprise des comédies de Marivaux sur notre première scène, et y trouve chaque fois un plaisir extrême. C'est l'analyse des principaux de ces ouvrages récents auxquels nous faisons allusion, [1] qui occupera la seconde partie de cette *Etude*.

[1] *Marivaux et le marivaudage*, suivi d'une comédie, de la suite de *Marianne*, par Mme Riccoboni, etc., par Jean Fleury, lecteur en langue française à l'université impériale de Saint-Pétersbourg. Paris, E. Plon, in-8°, 1881. — *Marivaux moraliste*, étude critique, suivie d'un choix de morceaux tirés de ses ouvrages, par Émile Gossot, professeur au lycée Louis-le-Grand. Didier, 1881, 1 vol. in-18. — *Théâtre choisi de Marivaux*, publié par F. de Marescot et D. Jouaust, avec une préface par F. Sarcey. 2 vol. in-18, Jouaust, 1881.

II

L'ouvrage de M. Jean Fleury et celui de M. Gossot, parmi les questions qu'ils posent et les problèmes qu'ils étudient, ne pouvaient négliger les deux questions qui naissent forcément de l'étude un peu attentive de Marivaux, à savoir : la raison de l'influence de Marivaux sur la littérature contemporaine, et la raison de la périodicité de cette influence, qui, comme la réputation de l'auteur de *Marianne* et des *Fausses confidences*, a des vicissitudes, des phases, des alternatives d'éclipse et d'éclat très singulières. Examinons ce qu'ils pensent de ce double fait, ou plutôt du premier, celui de l'influence de Marivaux sur notre littérature ; car le second, celui de la cause des variations, des évolutions de son étoile, semble les avoir moins frappés.

Pour M. Jean Fleury, qui voit avec raison dans Marivaux un observateur et un écrivain original, et comme tous les esprits originaux, un chef d'école, la réaction qui s'est faite en sa faveur, depuis une vingtaine d'années, tient à la prédilection de notre époque pour la méthode critique et scientifique, l'analyse à outrance :

« La cause de ce retour est plus profonde : c'est une conséquence du genre de talent de Marivaux. L'auteur de *Marianne* se délecte à démêler les ressorts les plus déliés de nos actions ; il examine à la loupe les mouvements du cœur humain, et, à ce titre, il est un des nôtres. Quelle est aujourd'hui la méthode de la science dans toutes ses branches ? L'observation minutieuse des phénomènes, l'étude microscopique des faits... Ce procédé d'investigation rigoureuse qui nous a si bien servis dans la science, nous l'appliquons volontiers à toutes choses. Nous nous sommes pris à aimer les fines analyses, non seulement dans la physique, dans la linguistique, mais dans la morale, dans l'art, dans la littérature. »

M. Gossot, lui, pense « que ce qui fera vivre ces rares épaves d'une œuvre considérable et leur assure un rang distingué dans les lettres, c'est qu'elles ont été écrites sous la dictée du monde, et sont comme un calque brillant et fidèle de l'intérieur des salons du dix-huitième siècle ».

Nous croyons que la question ainsi envisagée l'est par les petits côtés, partiellement et de bas, et non de haut et par les vues d'ensemble. Sans doute dans l'attrait exercé par Marivaux il y a, comme éléments, ceux qu'ont signalés ses deux derniers biographes : le goût de notre temps pour l'observation minutieuse, pour les analyses subtiles, pour les détails intimes ; et aussi le goût de ce siècle pour celui qui l'a précédé, goût où il entre autant d'indulgence pour ses défauts que d'estime pour ses qualités, et autant de causes frivoles que de causes sérieuses, goût plus superstitieux que religieux, plus profane

que respectueux, mais qui explique le renouveau de crédit accordé au peintre de tant de tableaux exquis des mœurs du dix-huitième siècle, et d'une galerie de portraits, où on retrouve tous ses types et tous ses caractères.

Tout cela est vrai ; mais la vraie, la grande, la meilleure raison en tout cas, et que nos confrères ne nous semblent pas avoir assez aperçue du retour d'influence et de popularité de Marivaux, si longtemps oublié ou dédaigné, est plus morale encore que littéraire. Ce regain, ce renouveau, ce rajeunissement de sa gloire fanée, sont une protestation, une vengeance, une revanche, si l'on veut, du bon goût offensé par le mauvais goût, de la délicatesse et de la pudeur du public lettré, mis à de si rudes et répugnantes épreuves, par les brutales et cyniques nudités du réalisme et du naturalisme. On revient, dans le monde des esprits fiers et délicats, amis de la vérité sans dégoût, et de la liberté sans licence, à Marivaux, à sa finesse d'observation aiguisée de malice, à son art élégant, toujours préoccupé d'une forme de choix, à ses fantaisies dramatiques ou romanesques d'un charme pénétrant où s'agitent les plus charmants problèmes de la passion honnête et de l'amour permis, sans plus de dommage pour la langue que pour la morale ; on revient à Marivaux, au sourire de son mélancolique enjouement, aux larmes discrètes de son émotion contenue, comme on revient des spectacles subis aux spectacles souhaités, comme on revient de ce qui abaisse et de ce qui trouble à ce qui relève et à ce qui épure, comme on revient de la réalité au rêve, de la vie à l'art, de la ville à la nature, de l'égout à la rivière, de l'odeur du gaz au parfum des roses, des calculs de l'intérêt aux plaisirs de l'imagination, des bruits brutaux de la rue aux doux ramages du salon, de ce qui dégoûte de l'humanité à ce qui la fait estimer ou plaindre. Marivaux enfin, et en un mot, est l'écrivain du dix-huitième siècle et de tous nos siècles littéraires qui a le mieux, le plus finement, le plus délicatement parlé, dans une langue faite pour son sujet, où les élégances et les grâces féminines parent toujours les virilités de la pensée, de l'amour et des femmes. Il l'a dit lui-même, par exemple, de ses comédies : ce sont autant de niches pour autant de positions, d'attitudes, de variétés différentes de l'amour. Il a passé sa vie à étudier l'amour et à ce qu'il semble par expérience, c'est-à-dire en en souffrant. Pourtant il en parle sans amertume ; et on sent que son désabusement, à défaut d'espérance, a gardé plus d'une illusion. C'est un arbre au tronc flétri que l'expérience de Marivaux, mais dont les dernières branches, au sortir de l'ombre, bourgeonnent et fleurissent encore. Sa sécheresse apparente cache sous son ironie des restes de la source de tendresse. Ce charme de probité, d'honnêteté, de décence, est d'autant plus séduisant qu'il est plus inattendu chez Marivaux, qui, lorsqu'il fut élève, le fut de Fon-

tenelle et de La Motte, ces faux bonshommes malins et grivois, et dont les premières comédies, fleurs d'imagination et de sentiment, se sont épanouies au milieu des corruptions de la Régence. Et voilà le secret de son attrait et de son empire, non seulement sur les tendres, les généreux, les délicats, les ingénus de notre génération, qui se délectent à ces coquetteries de style et à ces raffinements de sentiment, mais aussi sur les sceptiques, les voluptueux et les corrompus d'esprit qui ont gardé le goût de l'idéal renié, la nostalgie de la chimère désertée; car Marivaux, s'il est honnête, n'est pas pudibond, et s'il est sage, n'est pas naïf; s'il n'a pas les mœurs de son temps, ou du moins s'il ne les flatte pas, on sent bien, à certaines ombres, à certaines défaillances, qu'il n'en a pas complètement évité l'influence ; c'est un moraliste de décadence, de ces temps dont il a dit lui-même « que l'âme s'y raffine à force de s'y corrompre, ou s'y corrompt à force de se raffiner, » dont Duclos, lui aussi, a dit : « que les époques les plus relâchées sur les mœurs sont les plus difficiles sur les décences ». Par tous ces motifs, les bons, les sains, les droits et même les autres, s'expliquent autrement peut-être que par ses subtilités d'observation et d'analyse, et ses mérites de fidélité comme peintre des mœurs et des caractères de son temps, ce prestige et le crédit renaissant de l'auteur de *Marianne* et du *Jeu de l'Amour et du Hasard*.

M. Jean Fleury, dans son ouvrage, plein de vues fines sinon toutes neuves, d'une très bonne et solide trame critique recouverte d'une agréable broderie littéraire, nous a, le premier, donné une étude approfondie et, suivant les procédés de son modèle, minutieusement fouillée sur Marivaux, auteur dramatique et romancier. Il a ingénieusement classé et élégamment analysé ses *trente-sept* comédies (y compris la *Femme fidèle* et l'*Amante frivole* qui sont perdues, et les deux pièces en vers : le *Père prudent* et *Annibal*) et ses deux romans inachevés. Le premier aussi, il a démontré (ce que n'avaient pas vu ou dit Sainte-Beuve, auquel il rend un juste hommage; et Édouard Fournier, à l'égard duquel il se montre sévère jusqu'à une sorte d'ingratitude; encore moins M. Sarcey, qui ne connaît que le théâtre de Marivaux, et dans ses surfaces plus que dans ses profondeurs) que les trois dernières parties du *Paysan parvenu* ne sont pas de Marivaux, et que jusqu'à ce jour on a donné comme étant de Mme Riccoboni une douzième partie de *Marianne*, qui n'est pas d'elle.

Enfin, M. Jean Fleury a restitué à Marivaux et publié, à la fin de son volume, le meilleur ouvrage, en somme, qui existe sur le sujet, un prologue : l'*Amour et la Vérité;* les principales scènes d'une comédie : la *Femme fidèle*, et une comédie tout entière : la *Provinciale*. Ce sont là des découvertes utiles, des conquêtes sérieuses, et il faut louer et remercier M. Jean Fleury de les avoir faites dans cet ouvrage qui, si

intéressant qu'il soit, n'est pas le meilleur dont il soit l'auteur, puisqu'il est le père d'une romancière qui a trouvé une veine et presque une manière originale : M[me] Henry Gréville.

M. Émile Gossot a visé moins au nouveau; mais il a très bien résumé et apprécié le connu; le principal attrait de son ouvrage est dû à Marivaux, ce qui est juste et modeste en même temps; car l'envisageant surtout, et par ce point de vue fort judicieux se rapprochant de notre thèse, comme moraliste, ainsi que l'indique le titre de son ouvrage, M. Gossot a pris la peine d'extraire du *Spectateur français*, du *Mercure*, du *Cabinet du philosophe* et de l'*Indigent philosophe*, les meilleurs articles de Marivaux, types, caractères, portraits, scènes de mœurs, réflexions morales; et ce choix utile et piquant explique et justifie bien ce que nous avons dit des causes de l'influence persistante de Marivaux et de ses retours de fortune et de crédit auprès du lecteur contemporain.

M. Gossot a terminé son volume en y insérant, nous ne savons trop à quel titre, si ce n'est comme spécimen des œuvres dramatiques de Marivaux, la *Mère confidente*, une de ses pièces d'un caractère, en effet, exceptionnel, selon Sainte-Beuve, et que M. Gossot dit avoir été représentée pour la première fois, par les comédiens italiens, le 9 mai 1739, tandis que M. Jean Fleury lui attribue la date de 1733, et l'avertissement de l'édition Jouaust la date du 9 mai 1735. On comprend qu'on puisse errer et varier sur les choses incertaines, quand sur les dates, qui devraient être certaines, on trouve jusqu'à trois indications différentes, dont deux, au moins, doivent être erronées.

La *Mère confidente*, reproduite par M. E. Gossot, à la fin de son volume, ne figure pas dans le *Théâtre choisi* de Marivaux, publié par MM. F. de Marescot et D. Jouaust, et *enrichi*, suivant l'expression vulgaire, d'une *Préface* de M. F. Sarcey. Le choix des éditeurs, forcément limité, a dû se borner (à l'exception de deux pièces) à celles qui se sont maintenues au répertoire moderne. On ne saurait les chicaner sur ce choix, qui porte, en somme, sur la partie des œuvres dramatiques de Marivaux, demeurée la plus vivante, la plus en communication et en sympathie avec un auditoire contemporain; et à ce titre, ce choix, ainsi inspiré par des considérations logiques, pratiques plus encore que critiques, est irréprochable.

M. F. Sarcey, qui a pris, depuis vingt ans, l'habitude de parler des choses du théâtre, qui en parle avec abondance, avec bon sens, avec esprit, avec la double compétence d'une pratique assidue et d'une grande expérience, sinon d'une grande finesse de goût, a donné, pour ce recueil, une préface composée des meilleurs morceaux de ces feuilletons relatifs à Marivaux, auxquels M. Jean Fleury, dans son livre, se réfère avec une déférence et une confiance qui témoignent d'une véritable prédilection.

Dans ces feuilletons, M. Sarcey, qui professe pour Marivaux un goût que nous ne lui reprochons pas, en parle volontiers, à chaque occasion, avec un plaisir visible, toujours en termes intéressants, parfois en termes heureux, non sans cette prise de possession un peu dogmatique, impérieuse, ombrageuse, caractérisée par le silencieux dédain des devanciers, avec laquelle il s'installe dans ses sujets favoris. Très agréable, en somme, cette préface, que rend encore plus piquante le contraste d'un style plus robuste qu'élégant, avec les délicatesses et les fragilités d'un sujet manié parfois un peu lourdement et familièrement, comme s'il s'agissait d'un écrivain de la même famille (les deux esprits, pourtant, ne sont guère parents).

M. F. Sarcey pousse même l'intimité, la familiarité avec Marivaux jusqu'à se mettre à l'aise avec ses souvenirs ; et c'est sans surprise, mais non sans un petit mouvement de malice, aussitôt sagement et charitablement réprimé, que nous l'avons vu citer, à sa dernière page, « un joli apologue de Jules Janin, » dit-il, qui est joli, en effet, mais qui n'est pas autre chose qu'une variation sur un thème de Marivaux, autrement dit sur le récit fait par Marivaux lui-même de sa première passion, et de la déception qu'elle lui laissa. Ce jeune homme, auquel Jules Janin reproche d'avoir quitté sa maîtresse parce qu'il n'a vu que mensonge et dissimulation dans les artifices d'une coquetterie animée du désir de plaire, et qui en cherchait les moyens devant un miroir, c'était Marivaux lui-même. Il fut le héros de l'aventure, et il l'a racontée, ainsi qu'on peut le voir à la page 35 du livre de M. Jean Fleury ; et M. Gossot aurait dû citer dans ses *extraits* ce récit autobiographique. M. Sarcey n'a pas vu ou a oublié qu'il s'agissait là de Marivaux lui-même. Mais ce qu'il a très bien vu, et très bien exprimé, c'est la raison de l'attrait du théâtre de Marivaux. « Marivaux a dans la plupart de ses pièces un côté romanesque. A la façon de Shakspeare ? Cela, j'en doute ; mais je voudrais préciser ce que j'entends par ce mot : car c'est par cette qualité qu'il vivra toujours et que ses comédies pourront être revues avec plaisir, même alors que sera définitivement abolie la mémoire des mœurs qu'il a peintes. Marivaux plaira toujours à la foule, non pas à la grosse foule, mais à la foule des gens instruits et des honnêtes femmes, par un certain art merveilleux qu'il possède de donner une forme visible et pour ainsi dire un corps à ces rêves impossibles et charmants qui occupent les imaginations des jeunes filles et qui font battre mystérieusement leurs cœurs. »

Il faut finir sur cette galanterie, en félicitant la mémoire de Marivaux de cette bonne fortune d'avoir inspiré en un an trois ouvrages dont l'hommage est digne de cet écrivain particulièrement et éternellement destiné à l'indulgence de la critique et à la prédilection des délicats dans notre pays, parce qu'il est essentiellement et agréable-

ment français, parce que, comme l'a dit très heureusement un critique, résumant dans une vive formule les raisons que nous avons longuement déduites, pour expliquer et justifier l'influence de Marivaux et le renouveau de sa gloire, il manquerait quelque chose, si on en ôtait *Marianne* et les *Fausses confidences* et *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, à la physionomie et au charme même du génie et de l'esprit français.

M. de Lescure.

GRAMMAIRE DES ARTS DÉCORATIFS. — DÉCORATION INTÉRIEURE DE LA MAISON

Par Charles Blanc, de l'Académie française [1].

Cette publication ne pouvait venir plus à propos que dans un temps où les arts décoratifs intéressent plus que jamais tout le monde, surtout en ce qui touche les ornements de l'habitation. Les arts ou les industries qui concourent à orner la demeure des familles, et auxquels on consacre aujourd'hui des revues et des musées, sont l'art du *pavement* et du *parquetage*, la *serrurerie*, le *papier peint*, les *tentures*, les *tapisseries*, les *tapis*, l'*ébénisterie*, comprenant la forme et la décoration des gros et des petits meubles, l'art de distribuer la *couleur dans le mobilier*, la *verrerie*, l'*orfèvrerie*, la *niellure*, la *damasquinure*, l'*émaillerie*, la *galvanoplastie* la *métallisation du plâtre*, la *céramique* et le *décor des vases*, la *reliure*, les *albums*.

... Tous ces éléments de la décoration intérieure de la maison ont été l'objet d'une étude approfondie et forment le sujet même du livre de M. Charles Blanc. Ce livre s'adresse donc, non seulement à l'industriel et à l'artiste décorateur, mais à ceux pour qui travaillent le décorateur et l'industriel. Les uns apprendront sans doute à mieux faire, les autres à mieux voir et à mieux acheter. Ils sauront aussi que la grâce est bien supérieure à la richesse, dans l'arrangement de nos demeures, et que pour donner le cachet de l'élégance à l'appartement le plus modeste, il suffit d'avoir étudié les lois de la convenance, du sentiment et du goût.

Louis Joubert.

[1] Librairie Renouard, Paris.

REVUE DES SCIENCES

Exposition d'électricité (*suite*). Éclairage électrique. — État de la question. — La lumière par arc voltaïque. — Les régulateurs. — Prix de revient de l'éclairage par régulateurs. — Division de la lumière. Les régulateurs différentiels. Nombre de foyers placés sur un seul circuit. — Les bougies électriques. — Systèmes Jablockhoff, Jamin, Wilde. — Infériorité de rendement des bougies électriques. — Prix de revient. — Les lampes à contact imparfait. — Systèmes Reynier et Werderman. — La lampe soleil. — Inconvénient des lumières par arc. — Les lampes à incandescence. — Avantages et inconvénients de la lumière par incandescence. — Fixité et beauté de l'éclairage. — Prix de revient. — Les nouveaux systèmes exposés. — La lampe Edison. — Usines électriques et canalisation, pour la fabrication et la transmission de l'électricité. — Compteurs, réglage, etc. — Systèmes Swan, Lane-Fox, Maxim. — Conclusions.

L'Exposition internationale d'électricité aura mis en relief deux faits saillants : la possibilité de transmettre au loin la force motrice par un simple fil télégraphique, la possibilité d'appliquer la lumière électrique à l'éclairage domestique [1]. Nous avons insisté dans notre dernière Revue sur l'importance du problème du transport électrique des forces. Nous examinerons aujourd'hui sommairement la question de l'éclairage.

Il est incontestable que nous sommes à la veille d'une transformation, tout au moins partielle sinon complète des procédés d'éclairage ; nous nous trouvons aujourd'hui, vis-à-vis de l'éclairage, comme l'étaient les Parisiens de 1818 vis-à-vis du gaz. Les lampes à huile, les vieux réverbères régnaient sans partage, lorsque sous l'administration de M. de Chabrol, on essaya les premiers becs de gaz au passage Jouffroy. Le gaz eut de nombreux détracteurs ; il finit par triompher parce que ses avantages étaient évidents. Les foyers électriques, les lampes du palais des Champs-Élysées ont leurs partisans ; toutefois les avis sont partagés sur la qualité de la nouvelle lumière. Ici encore le triomphe

[1] Elle aura montré, en outre, l'utilité des Expositions spéciales, qui nous paraissent être appelées à remplacer désormais avec profit les Expositions universelles.

définitif sera évidemment du côté de la lumière la plus commode et la plus économique.

Depuis plusieurs années, l'éclairage électrique est déjà pratiqué sur une échelle assez large pour qu'on ait pu se rendre compte de ses défauts et de ses avantages. Mais, jusqu'ici, on s'était exclusivement servi de la lumière produite par l'arc voltaïque. La nouveauté de l'Exposition n'est pas précisément du côté des lumières par arc voltaïque, mais bien du côté des lampes à incandescence. Depuis plus de dix ans, nous demandions qu'on utilisât l'incandescence. On objectait que les résultats ne seraient pas économiques. Évidemment la lumière devait être plus coûteuse que celle de l'arc ; mais il restait à savoir ce qu'elle serait comparativement au gaz, or, tout prouve qu'elle est d'un prix de revient inférieur ou tout au plus égal.

Les foyers électriques par arc sont faciles à décrire en principe. Quand deux baguettes de charbon de cornue à gaz, ou de charbon pur artificiellement préparé sont placées l'une au-dessus de l'autre, bout à bout, si l'on fait passer un courant électrique d'intensité suffisante, au moment où l'on écarte les deux baguettes en contact, un jet lumineux éclate d'une baguette à l'autre. C'est l'arc voltaïque. Le courant passe à travers cet arc lumineux chargé de particules charbonneuses. Un des charbons se creuse, parce qu'il alimente l'arc de particules charbonneuses, l'autre s'effile, parce qu'il se brûle par le bout. Depuis vingt ans, on a imaginé un très grand nombre de dispositifs destinés à maintenir constante la distance entre les deux baguettes de charbon. La moindre variation du courant, l'usure des charbons tendent en effet à faire varier l'écart, et si l'écart n'est pas constant, l'intensité de la lumière change en conséquence. Les régulateurs inventés dans ce but ont tous pour rôle d'obliger le courant à régler lui-même l'intervalle compris entre les deux charbons. Le mécanisme de réglage est simple. Quand les charbons s'écartent trop, le courant ayant de la peine à traverser l'arc, diminue d'intensité, aussitôt l'appareil sous l'influence de cette diminution du courant rapproche automatiquement les charbons. L'écart est-il trop petit, l'intensité du courant augmente, et par une manœuvre inverse l'écart se trouve augmenté. On compte par douzaines les régulateurs de la lumière électrique. On en a réalisé dans ces derniers temps de très sensibles et d'excellents, qui permettent d'obtenir une fixité relativement constante dans la lumière ; tels sont les régulateurs Seemens, Brush, de Mersanne, Jaspar, etc.

Un foyer électrique par arc sensiblement fixe produit de la lumière à un prix exceptionnellement bas. Quand le foyer est intense, on peut avec une machine puissante obtenir jusqu'à 285 becs Carcel de lumière par force de cheval consommée. C'est un rendement extraordinaire de bon marché. Si l'intensité du foyer est moindre, le rendement baisse,

mais il est encore considérable. Exemple : 4 mètres cubes de gaz ne peuvent donner en brûlant dans des becs ordinaires que la lumière de 40 Carcel au maximum; 4 mètres cubes de gaz utilisés dans un moteur Otto pour faire de la force, actionner une machine magneto-électrique, et alimenter un régulateur, fournissent 300 becs Carcel. Et la quantité de chaleur dégagée dans le local éclairé est 150 fois plus faible qu'avec le gaz. La proportion est presque du simple au décuple.

Dans ces dernières années, on s'est beaucoup préoccupé de parvenir à faire fonctionner plusieurs régulateurs sur le même circuit électrique, à *diviser* la lumière. On a résolu le problème dans certaines limites, soit en employant des machines génératrices d'électricité produisant des courants distincts alimentant chacun un foyer. Soit en construisant des régulateurs susceptibles de fonctionner sous l'influence d'un courant unique. Les régulateurs dits *différentiels* peuvent être introduits au nombre de 8 à 12 sur un circuit unique. On divise donc un foyer unique de 300, 600, 800 becs Carcel en foyers de 30, 60, 80, etc. Carcel [1]. M. Brush en donnant beaucoup de tension au courant du circuit général parvient à allumer jusqu'à 40 foyers à la fois. Dernièrement, à la représentation de gala à l'Opéra, la machine de l'Exposition envoyait directement par un câble de près de 7000 mètres (aller et retour), le courant nécessaire pour allumer 38 foyers de 80 becs Carcel. La machine avait une force motrice de 35 chevaux. La dépense en charbon était donc de 2 fr. environ par heure, pour les 3000 Carcel, soit environ 0 cent. 07 par Carcel.

La division de la lumière est donc obtenue dans les limites que nous venons de fixer pour les foyers puissants, au moyen des régulateurs différentiels, et avec un rendement économique remarquable. Il est évident que pour les théâtres, les places publiques, les établissements industriels, les grands espaces à éclairer. Ce système est tout indiqué. Il permettra de réaliser de très grandes économies sur l'éclairage au gaz. La lumière est relativement fixe et belle.

Tout le monde se rappelle la solution inattendue qui fut appliquée pour la premiere fois à Paris en 1877 par M. Jablockhoff. Le physicien russe eut l'idée de faire éclater l'arc entre deux baguettes de charbon, non plus posées verticalement l'une au-dessus de l'autre, mais juxtaposées parallèlement. L'arc passe horizontalement d'une extrémité de la baguette à l'extrémité voisine. Ce dispositif ingénieux évite l'emploi des régulateurs. Les deux baguettes s'usent à la fois et régulièrement comme une mèche qui se consume. Depuis la bougie

[1] Le réglage de l'arc est obtenu avec ces appareils par l'action différentielle du courant général et d'un petit courant accessoire dérivé du circuit.

Jablockhoff, on a imaginé différentes bougies plus ou moins analogues. M. Jamin a pensé donner plus de stabilité à l'arc en l'entourant d'un cadre de fils dans lesquels le courant circule et l'influence électriquement. L'arc s'étale et ressemble à une flamme. Il ne paraît pas qu'en pratique cette disposition assez compliquée ait donné des résultats bien avantageux. Il faudrait citer encore les bougies Wilde, Rapieff... Les bougies, quel que soit le système employé, offrent l'avantage d'être très simples et commodes à installer; mais elles dépensent beaucoup plus que les régulateurs. On se sert pour les bougies de machines génératrices spéciales qui peuvent alimenter 4 circuits distincts de 5 bougies. La division, on le voit, est réduite ici à 5 foyers. Une machine de 20 bougies dépense 20 chevaux, ce qui fait un cheval par bougie. L'intensité lumineuse de chaque bougie Jablockhoff est de 29 Carcel. Habituellement on entoure le foyer de globes opalins qui font descendre l'intensité lumineuse à 16 Carcel. Chaque cheval ne fournit donc en pratique que de 16 à 20 Carcel selon le globe employé. Si l'on ajoute que la lumière obtenue est sans cesse variable, on trouvera sans doute que l'on paye très cher la simplicité extrême du système. En somme, très faible division de la lumière, et prix de revient élevé.

A côté des bougies électriques, il convient de mentionner les lampes Reynier, Werderman, la lampe soleil, etc. On sait que lorsqu'un courant électrique éprouve de la résistance à circuler dans un conducteur, il élève énormément sa température. Quand donc on substitue à un conducteur large un conducteur étroit, le courant est tout à coup arrêté, il est comme étranglé au passage, et la température s'élève en ce point assez haut pour déterminer l'incandescence et même la fusion du conducteur. La résistance au passage et par suite l'élévation de température peut encore être produite par des conducteurs de section différente, mis bout à bout et à contacts imparfaits. Ainsi une baguette de charbon appliquée bout à bout contre un petit bloc de même matière avec mauvais contacts, rougit à blanc sous l'influence d'un courant électrique. M. Varley en 1876, M. Reynier en 1877 eurent l'idée de réaliser des « lampes à contact imparfait » sur ce principe. Une baguette de charbon descend par son propre poids sur la tranche d'une rondelle de charbon disposée verticalement. Au point de contact, la matière devient incandescente et fournit une belle lumière fixe.

M. Werderman a renversé cette disposition. La baguette est chassée verticalement de bas en haut par un ressort à mesure de l'usure sur un bloc de même substance. La poussée du charbon se fait par le même mécanisme que l'élévation des bougies dans les lanternes de voiture. Avec la force d'un cheval, on peut alimenter de 3 à 5 lampes de 8 à 14 becs Carcel dans le système Reynier et un peu plus dans le

système Werderman perfectionné par M. Napoli. En tout cas, le cheval de force ne donne pas au delà de 50 Carcel. Les lampes à contact imparfait ont pour elles la douceur relative et la fixité de la lumière; elles ne nous paraissent avoir qu'un champ d'exploitation très restreint.

La lampe-soleil est due à M. Clerc. Elle présente certains avantages sur les précédentes. Elle est peu coûteuse, et sa lumière est bon marché et d'un jaune doré agréable à la vue. Malheureusement elle est peu élégante, se prête assez mal à la décoration, et le globe dont elle est enveloppée se ternit vite et apparaît comme enfumé. Au lieu de faire éclater l'arc voltaïque entre les deux baguettes de charbons des bougies électriques, M. Clerc introduit les baguettes à travers un petit bloc de chaux ou de magnésie, et fait éclater l'arc dans une cavité ménagée dans le bloc, de façon à porter la chaux à l'incandescence. Ce n'est pas la lumière de l'arc qui éclaire, c'est la lumière de la chaux portée au rouge-blanc. L'arc a seulement pour fonction de chauffer la matière réfractaire. Autrefois, on faisait de la lumière en portant au blanc la magnésie par la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène. C'était la lumière oxyhydrique. La lumière de la lampe-soleil est de même nature; seulement l'échauffement de la substance réfractaire est obtenu par l'intermédiaire de l'arc voltaïque. Le bloc réfractaire s'use en vingt heures environ; les charbons au taux de un centimètre par heure. On n'a besoin de les renouveler qu'après quinze ou seize heures d'éclairage. C'est déjà beaucoup. La lampe ne coûte que 5 francs et l'usure des charbons et de la chaux ne dépasse pas le prix de 5 centimes par heure. Avec la force d'un cheval, on obtient 60 Carcel. Avec un courant énergique, on peut atteindre 300 et 500 Carcel. La fixité de la lumière est parfaite. C'est évidemment une solution économique. Il est regrettable que les particules de charbon entraînées par l'arc se déposent sur les parois du verre et le salissent. La lampe-soleil doit être essayée au foyer de l'Opéra pour éclairer les fresques de Baudry. Elle est déjà employée à Bruxelles et en Angleterre.

La lumière par arc voltaïque présente des défauts graves : elle est trop riche en rayons violets et elle manque de fixité absolue, malgré tous les artifices imaginés. L'œil est blessé par son éclat, et la teinte jette sur les personnes et sur les objets des tons blafards désagréables. Généralement aussi l'arc voltaïque en éclatant produit un bruit, un ronflement gênant. Enfin, elle nécessite le remplacement journalier des charbons. Il faut renouveler la mèche comme dans les anciens réverbères. La lumière électrique par incandescence n'offre aucun de ces mouvements. Un conducteur métallique ou en substance réfrac-

taire est rougi par un courant; la lumière engendrée est admirablement fixe et suivant la température et la nature du conducteur, on obtient toutes les teintes depuis le jaune-rouge jusqu'au jaune-blanc. L'éclat est lié en effet à la température. Toutes les personnes qui ont vu porter à l'incandescence un fil de platine savent combien l'éclat du fil chauffé est grand et combien les radiations produites sont fixes. De plus, le même conducteur peut servir très longtemps sans être remplacé.

Tous les essais qui avaient été faits pour utiliser la lumière par incandescence avaient échoué. Ils remontent à 1841 à la lampe de M. de Moleyns. Les dernières tentatives datent de 1876, 1877, 1878; elles sont dues à MM. Lodyguine, Konn, Sawyer, etc. On n'avait pu réussir à fabriquer une lampe à incandescence d'une certaine durée. On avait imaginé de renfermer un fil de platine ou de petits bâtons de charbons dans des globes de verre. On retirait même l'air et on faisait le vide, ou l'on emplissait le globe de gaz inerte pour empêcher l'oxydation des conducteurs et leur usure. Les fils finissaient par se couper et les charbons se brisaient à leur point de jonction avec les fils métalliques qui amenaient le courant.

La solution du problème est venue à peu près simultanément de plusieurs côtés à la fois, comme si l'heure avait sonné. C'est M. Edison qui, en tout cas, paraît avoir, le premier, résolu la question dans tous ses détails les plus intimes. La section Edison à l'Exposition d'électricité renferme tout un système d'éclairage absolument complet et très étudié; il est sur le point, du reste, d'être appliqué sur grande échelle à New-York. Le célèbre inventeur américain a réalisé une lampe excellente, une canalisation pour l'alimentation des lampes, des régulateurs, compteurs, machines génératrices d'électricité pour usines centrales, etc. Tout y est, il n'y a plus qu'à poser les tuyaux et les lampes pour faire fonctionner le système.

Elle serait très curieuse à raconter, l'histoire de la lampe d'Edison. On ne saurait s'imaginer ce qu'il a fallu de temps, d'efforts et d'argent pour arriver à un résultat qui paraît aujourd'hui si simple. L'inventeur de Menlo-Park est doué d'une énergie peu ordinaire et il est aidé par des capitalistes qui savent que la réussite est toujours au bout des recherches d'Edison. On va en avant, sans regarder aux dépenses qu'entraînent toujours de longues et minutieuses expériences. Ce n'est qu'après deux années de travaux incessants poursuivis jour et nuit que le système est sorti tout entier et comme par ordre des ateliers de Menlo-Park ! Mais laissons l'historique; nous manquerions de place pour nous y arrêter, et décrivons succinctement la lampe et la canalisation.

La lampe consiste simplement en une ampoule de verre ayant la

forme et la grosseur d'une poire allongée, au milieu de laquelle on a fixé un filament de charbon courbé en U allongé. Le filament est fin comme un crin de cheval. Il se raccorde par ses deux extrémités aux fils de platine qui doivent amener le courant par un petit dépôt de cuivre obtenu galvaniquement. Le vide a été fait dans l'ampoule.

Ce filament est porté à l'incandescence par le courant et fournit une lumière blanche jaune, très fixe et très belle. M. Edison a arrêté son choix sur des filaments de bambou du Japon. On décortique mécaniquement les tiges ; les filaments de quelques millimètres de largeur et de 13 centimètres de longueur sont courbés et déposés au milieu de rainures dont ils prennent la forme dans des creusets de fer. On retire, après quelques heures de chauffe et après refroidissement, un filament très fin d'un charbon résistant. Ce fil charbonneux est introduit dans l'ampoule et fixé aux conducteurs. On fait le vide ensuite et simultanément on porte le fil à l'incandescence à l'aide du courant. Cet artifice a pour but d'enlever les gaz qui auraient pu rester encore emprisonnés dans les pores du charbon et de donner au fil une rigidité extraordinaire ; le fil devient élastique et dur comme un fil métallique. Quand tout l'air a été enlevé, on ferme l'ampoule hermétiquement et la lampe est prête. A Menlo-Park, on fabrique plus de 2000 lampes par jour.

Un filament de charbon ainsi préparé peut résister à l'action du courant pendant plus de 1000 heures. Une lampe dure plus qu'une cheminée de verre sur nos lampes actuelles. Si elle se brise, on en est quitte pour la remplacer ; l'ampoule, son charbon et son support reviennent à 1 fr. 50. On peut compter en moyenne, sur une durée de 7 à 8 mois.

On groupe ces ampoules sur des lustres, sur des candélabres, des appliques, des chandeliers ; partout où va le courant, la lampe brille aussitôt. Elle brille même dans l'eau, puisque l'ampoule est vide d'air et close. A l'Exposition plus de 200 lampes éclairent la section Edison et divers exposants.

La grosseur du filament et l'intensité du courant électrique qui le porte à l'incandescence ont été calculées de façon que l'intensité lumineuse fût exactement celle des becs de gaz dont nous nous servons un peu partout, c'est-à-dire, 8 bougies ou 16 bougies, un Carcel ou deux Carcel.

M. Edison a tenu à ne pas modifier les habitudes acquises et à ne pas augmenter l'éclat au delà de celui des becs de gaz actuels ; mais il va sans dire qu'avec un courant plus fort, on pourrait accroître l'intensité de la lumière.

Il a pris de même modèle sur les compagnies du gaz pour la canalisation et la distribution à domicile de l'électricité. Une usine centrale

fabrique avec des machines dynamo-électriques qu'il a appropriées au but spécial à remplir, l'électricité qui doit circuler dans toutes les rues et pénétrer dans les maisons. Les conduites d'électricité sont comme les conduites de gaz de diamètre variable. Les grandes artères sont desservies par les conduites maîtresses sur lesquelles s'embranchent des conduites de dimensions plus restreintes pour les rues transversales. Chaque maison ira puiser l'électricité qu'il lui faut par un embranchement spécial sur ces conduites secondaires. C'est la copie du mode actuel de distribution du gaz. Les conduites sont beaucoup moins volumineuses que celle du gaz; ce sont de petits tuyaux en fer, qui peuvent s'installer dans les égouts et n'exigent plus de profondes tranchées pour leur pose. Dans ces tuyaux de fer sont posés deux tringles de cuivre pur séparées par une matière isolante à très bon marché et empâtés dans cette matière. Ces tringles qui suivent tout le réseau constituent les conducteurs d'aller et de retour du courant. Aux carrefours, les conducteurs des gros tuyaux se raccordent aux conducteurs secondaires, et ceux-ci vont jusque dans les maisons où ils apportent le courant qui irradie dans tous les appartements par de simples fils de cuivre entourés de coton isolé avec un oxyde métallique. Chaque lampe a son double fil d'aller et de retour communiquant avec le réseau souterrain.

Il suffit de tourner un bouton disposé sur le support de la lampe, pour que le courant pénètre dans le charbon, et sans feu, sans allumette, la lumière brille aussitôt.

Chaque maison, chaque appartement même aura son compteur. On payera comme pour le gaz, en raison de la consommation. Le compteur est facile à comprendre. Quand un courant traverse une solution de sulfate de cuivre, au milieu de laquelle est plongée une lame métallique, la solution est décomposée et du cuivre se dépose sur la lame. Le dépôt est proportionnel à l'énergie du courant. Chaque compteur est formé d'une boîte à deux compartiments qui s'ouvrent comme les battants d'une armoire. Un employé a la clef du compartiment de droite et vient peser tous les mois le dépôt de cuivre; un autre a seul la clef du compartiment de gauche et vient peser tous les ans, comme contrôle, le dépôt de cuivre. On en déduit la dépense en électricité par mois et par an. Cette méthode est au moins aussi exacte que le procédé employé dans les compteurs à gaz.

Toutes les lampes alimentées par une même usine étant installées sur le même circuit, il pourrait arriver encore, comme pour le gaz, que l'extinction brusque dans un très grand nombre de foyers n'amenât un excès de courant dans les lampes restantes. L'intensité du courant pourrait même briser les charbons. Pour remédier à cet inconvénient qui accroîtrait, inutilement tout au moins, la con-

sommation d'électricité, on dispose à l'usine un régulateur manœuvré par un agent. Un galvanomètre intercalé dans le réseau trahit à l'œil, par les déplacements d'une image lumineuse sur une règle graduée, les modifications du courant. On agit sur des touches à portée de la main qui diminuent convenablement la production électrique de l'usine, et le courant revient immédiatement à son régime normal.

Si par suite d'une circonstance exceptionnelle, il arrivait que le courant prît tout à coup une intensité considérable, de nature à échauffer les fils de transmission des maisons, il eût été à craindre que la haute température développée dans les fils ne communiquât par hasard le feu aux rideaux ou aux tentures. Par mesure de précaution, tous les raccordements des conducteurs entre eux, des conducteurs et des fils, ne se font que par l'intermédiaire d'une lame de plomb. Le plomb fondant dès 330 degrés, toute communication électrique se trouve rompue à cette température et tout danger d'incendie disparaît. On le voit, tout a été étudié et prévu.

Ce mode de canalisation est, à l'heure actuelle, installé à New-York, dans un quartier qui occupe près de un kilomètre carré. On termine la pose des machines. Plus de 3000 abonnés se sont déjà fait inscrire à la nouvelle compagnie d'éclairage. On peut examiner à l'Exposition un des types de machines qui serviront à fabriquer l'électricité dans l'usine centrale. On voit groupées dans cette station 12 chaudières, 12 machines dynamo-électriques avec leurs moteurs, soit au total environ 1000 chevaux. Tout ce matériel ne fonctionnera qu'au fur et à mesure des besoins. L'usine est organisée pour alimenter 24 000 lampes pendant la soirée, et pendant le jour des moteurs électriques, des ascenseurs, etc. Il est clair qu'on diminuera les frais de canalisation en utilisant constamment les conducteurs soit au transport de la force à domicile, soit à la production de la lumière.

Les essais récents entrepris à l'Exposition par différents ingénieurs ont confirmé les affirmations de M. Edison sur le rendement de ses lampes. Un cheval de force alimente environ 10 lampes de 16 bougies, soit 20 Carcel. Nous voilà bien loin des 80 Carcel obtenus par les régulateurs ; mais très près du rendement des bougies électriques. Et ici la division est énorme ; une seule machine de 150 chevaux peut allumer 1500 lampes de 2 Carcel ou 3000 lampes de un Carcel. Il ne s'agit plus de 4, 5, 10, 40 foyers au maximum dans le même circuit.

Mais la dépense? Il serait difficile d'avancer des chiffres, car les prix de revient sont liés à l'étendue de la canalisation et au nombre des lampes en service sur le réseau. Il est facile toutefois de faire voir que l'éclairage par incandescence, très coûteux relativement à l'éclairage par régulateur, est cependant meilleur marché que le gaz. Pour prendre une base fixe, il faut laisser de côté la canalisation pour

laquelle les dépenses sont variables. Admettons que chez soi on veuille s'éclairer par des lampes à incandescence dès aujourd'hui, sans attendre que l'électricité soit fournie par une canalisation générale. Prenons le chiffre de 10 lampes de 2 Carcel ou de 20 lampes de 1 Carcel pour un petit hôtel parisien. Un moteur à gaz placé dans les caves actionnera une machine dynamo-électrique qui donnera l'électricité nécessaire. Un cheval suffira pour alimenter les 20 Carcel. Or un cheval dépense 1 mètre cube de gaz qui vaut à Paris 30 centimes. Les 20 Carcel électriques coûteront donc 30 centimes, soit 1 centime et demi le Carcel et l'heure. Les 20 Carcel gaz coûteraient au moins 80 centimes, soit 4 centimes le Carcel et l'heure. Il est vrai que les frais d'achat et d'établissement des machines peuvent monter à 6000 fr. dont l'intérêt est de 300 fr. par an. En le répartissant sur au moins 2000 heures d'éclairage annuel, il faut de ce chef augmenter le prix de revient de 7 dixièmes de centimes; mettons 1 centime pour tenir compte de l'amortissement. On aura encore d'une part 2 centimes et demi pour l'éclairage électrique et 4 centimes pour l'éclairage au gaz à Paris. Il y aurait à peu près égalité si le prix du mètre cube de gaz descendait à 15 centimes. Il est juste d'ajouter que la machine peut être utilisée dans le jour à mettre en mouvement des ascenseurs, moteurs, etc., et le prix de revient de la lumière s'abaisserait en proportion.

Quoi qu'il en soit, à prix égal même, l'éclairage électrique offre des avantages assez grands pour que l'on puisse avancer qu'il se répandra à bref délai dans les grandes villes. Le gaz ne sera pas atteint pour cela; il changera de rôle, et sa consommation ne sera certes pas diminuée. Il servira de combustible pour les machines. Le gaz donne en effet 13 000 unités de chaleur, alors que la houille la meilleure n'en fournit à poids égal que 8000. Et c'est un combustible autrement commode! il vient à vous sans qu'il soit besoin d'aller le chercher et de l'introduire dans les foyers des chaudières! Le gaz a encore une belle carrière à parcourir.

La lumière électrique par incandescence est douce à la vue, fixe, et dépourvue de chaleur. Elle ne répand dans l'appartement aucun produit de combustion, ni acide carbonique ni oxyde de carbone, qui vicient l'atmosphère, ni acide sulphydrique, ni ammoniaque, qui altèrent les peintures et les étoffes; elle n'élève pas la température de l'air et ne produit pas cette chaleur si fatigante du gaz. Elle supprime tout danger d'explosion et d'incendie; elle est inaccessible aux influences atmosphériques. Elle supprime l'allumage. On est éclairé en rentrant chez soi, en pressant sur un ressort ou en tournant un robinet. Les avantages sont évidents.

Le système Edison forme un tout complet que l'on ne retrouve pas

ailleurs. Cependant il existe à l'Exposition d'autres lampes à incandescence qui donnent également une très belle lumière. Telles sont les lampes de Swan, Lane-Fox et Maxim. Tous ces foyers lumineux se ressemblent ; ils ne diffèrent que par la grosseur, la forme et la nature du filament charbonneux, et par le mode d'attache du filament aux fils par lesquels est amené le courant.

La lampe Swan a un filament carbonisé de coton recourbé en U avec anneau au centre pour condenser davantage la lumière; son intensité lumineuse varie entre 15 et 25 bougies. La teinte est plus jaune que celle de la lampe Edison, parce que la température du charbon est moins élevée. La nature du filament joue aussi son rôle. La lampe Lane-Fox a un filament de chiendent simplement recourbé comme celui d'Edison. Intensité lumineuse : 12 bougies. La lampe Maxim a pour filament du carton carbonisé. Ce filament affecte la forme d'une M. L'ampoule de verre au lieu d'être vide est pleine de gazoline, carbure d'hydrogène qui, dit-on, aurait pour fonction d'emplir de particules de carbone les pores du carton carbonisé et d'augmenter son pouvoir conducteur. La lumière Maxim est très brillante ; le filament est gros, et la puissance lumineuse portée à 25 bougies. C'est un peu trop d'intensité ; l'œil supporte difficilement une lumière trop vive ; on dépolit souvent le verre de l'ampoule pour diminuer l'éclat ; mais alors on perd en éclairage, et les prix de revient s'élèvent en conséquence.

MM. Lane-Fox d'une part et Maxim de l'autre ont combiné des régulateurs d'intensité automatiques pour obtenir la fixité dans la lumière, quels que soient les extinctions ou les allumages de lampes dans le réseau. Le courant se règle de lui-même au taux convenable. M. Maxim a construit aussi un générateur spécial d'électricité pour l'alimentation de ces lampes. Le régulateur automatique de M. Maxim est paresseux ; il ne fonctionne pas assez vite, de telle sorte que, pour diminuer l'intensité des lampes, on risque de les éteindre momentanément pendant une fraction de seconde. En pratique, ces alternatives d'éclat peuvent offrir des inconvénients.

Limitons ici ce coup d'œil d'ensemble très rapide, mais suffisant toutefois pour donner une idée exacte des progrès considérables qui ont été obtenus dans les procédés d'éclairage électrique. Désormais la lumière électrique assouplie, pliée à nos habitudes, pourra utilement pénétrer dans les grands établissements publics, dans les théâtres, dans les bibliothèques et même dans les maisons particulières. Ces applications nouvelles et importantes de l'électricité dateront en réalité de l'Exposition internationale de 1881.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

9 novembre 1881.

Pendant que le public s'évertuait à deviner et que des centaines de journalistes s'ingéniaient à prédire diversement les destinées du ministère, le sort de M. Jules Ferry, les combinaisons de la nouvelle majorité, les actes prochains du Parlement, les desseins de M. Gambetta et ses choix, l'ancien dictateur de la Chambre, le chef futur du gouvernement, le maître indécis et muet de la gauche, M. Gambetta, se promenait en Normandie. C'était quelque quarante-huit heures avant que les députés s'assemblassent à Paris. Il passait à Rouen, au Havre, à Bolbec, à Pont-Audemer, mêlant dans tout son personnage on ne sait quoi de royal et de démocratique, de modeste et de providentiel, qui faisait croire qu'il était au moins sûr de son règne et qu'il voulait être un père du peuple; on aurait dit le prince d'une république florentine, un Médicis naturellement magnifique et qu'un Machiavel aurait instruit. Partout où il daignait s'arrêter, un cortège de hauts fonctionnaires l'entourait; il écoutait aimablement des harangues courtisanesques; il distribuait des promesses, il prodiguait ses vœux; il jetait à pleines mains, avec une bienfaisance plus que gasconne, toutes les faveurs de l'avenir : il donnait d'avance, ici un pont, là un chemin de fer, ailleurs un port; il aurait donné la Seine, il aurait donné la mer, si on les lui avait demandées; et il ne mécontentait personne : il recueillait les soupirs de Rouen et il recevait les baisers du Havre; il parlait et il se taisait avec la même générosité; il avait pour les uns des annonces sonores, pour les autres des murmures, des confidences ou d'habiles équivoques. Ne voulait-il que s'exercer à son métier de souverain, préluder à son rôle demi-impérial et demi-constitutionnel de président de la république? Il est très certain que ce n'était pas pour définir sa politique et pour détailler le programme de son « grand ministère » qu'il était venu banqueter et discourir en Normandie : il n'a pas prononcé un mot qui pût être interprété

comme une déclaration ministérielle; il s'est contenté de prêcher, à Bolbec, la « conciliation » de l'ouvrier et du patron, du riche et du pauvre : ce qui ne suffit guère à l'ambition de son parti, ni même à celle des socialistes de ce temps. Faut-il donc conjecturer qu'avant d'inaugurer son règne, il aura voulu manifester ses sentiments pacifiques, non loin de ce même rivage de Cherbourg où, naguère, sa trompette guerrière avait sonné si fort? Il lui aurait semblé qu'il était bon, maintenant, de se montrer passionnément soucieux des « intérêts matériels » de son pays; il aurait calculé qu'il pouvait ainsi calmer l'inquiétude de ceux qui le pensaient voué ou occupé uniquement à l'œuvre de « la revanche » nationale; peut-être aurait-il songé à diminuer ce genre de suspicion dans l'esprit de M. de Bismarck; et voilà pourquoi il aurait tant affecté de tourner vers ce travail de la prospérité intérieure ses efforts et la fortune de la France; voilà aussi pourquoi il se serait plu à raconter, avec plus ou moins de sérieux, qu'il n'avait été en Allemagne que pour « observer le développement des ports de commerce ». Quoi qu'il en soit, son éloquence ne s'est point illustrée dans ce voyage. Evidemment, ce tribun, cet avocat de la république ne connaît pas le langage des affaires; il n'avait pas pu s'approprier tout ce qu'il avait appris la veille : rien de plus burlesque que l'enflure de ses métaphores et le pédantisme de ses expressions techniques; rien de banal comme ses maximes et ses proverbes; jamais sa phraséologie n'avait été plus lourde ni plus incorrecte. Dans son pathos presque inintelligible, il s'est écrié : au Havre : « Vous ne resterez plus bloqués par derrière quand la mer vous sollicite par devant »; et tous les critiques en ont ri. Qu'on se rappelle ces belles paroles de Berryer, décrivant la rivalité gigantesque de l'Angleterre et de la Russie, célébrant leur prévoyance audacieuse, énumérant leurs lointaines expéditions et rougissant de voir la France assister à ce spectacle comme un témoin impuissant : « Quoi! Messieurs, la France ne sera qu'une puissance continentale, en dépit de ces vastes mers qui viennent rouler leurs flots sur nos rivages et solliciter en quelque sorte le génie de notre intelligence! » Vraiment, on n'a besoin que de relire ces paroles de Berryer après celles de M. Gambetta, pour constater dans le talent de M. Gambetta l'infériorité, non seulement du goût, mais de l'imagination.

Le 28 octobre, la session commence. Personne ne sait encore au juste ni ce que M. Gambetta veut faire, ni ce que M. Jules Ferry fera : l'un est aussi mystérieux que l'autre. Cependant une rumeur a circulé de Rouen à Paris, puis dans les couloirs du Palais Bourbon, vers l'heure où M. Gambetta finissait en Normandie sa promenade oratoire et sa parade princière : il voulait bien accepter,

disait-on, la présidence provisoire de la Chambre. D'autre part, un scribe de M. Gambetta avait durement signifié à M. Jules Ferry, dans un des journaux familiers du potentat, qu'il devait réserver sa démission, attendre les interpellations annoncées, abdiquer alors, mais auparavant soutenir la discussion et se retirer aussitôt : cet ordre qui doit blesser la dignité personnelle de M. Jules Ferry et qui respecte si peu la logique parlementaire et la tradition, on assurait que M. Jules Ferry le subirait avec autant de résignation que d'humilité; à ce prix, il se ménageait l'honneur de servir dans le « grand ministère ». Eh bien! de ces deux nouvelles ni l'une ni l'autre n'étaient trompeuses; ou plutôt c'étaient deux oracles du dieu, deux oracles qui allaient s'accomplir. Voici les députés à leurs bancs; la gauche est là débordant tout comme une cohue. Ils ne se sont pas concertés; ils n'ont pu se réunir ou ne l'ont pas osé; à dessein, leurs meneurs ordinaires, les Devès, les Spuller et les autres, ne les ont pas convoqués; car M. Gambetta veut qu'il soit composé une « majorité unitaire », selon son commandement de Tours; jusqu'à la date incertaine où il jugera possible et nécessaire d'agréger les éléments épars de cette majorité, les groupes ne se formeront pas séparément comme autrefois; point de gauche modérée, point d'union républicaine; on vivra confusément, à la manière d'une peuplade; quant au centre gauche, son petit nombre ne lui permettra pas de s'établir à l'écart, sous peine de ridicule. Seule, l'extrême gauche s'est constituée, les Clémenceau, les Louis Blanc, les Barodet, se coalisant avec les Lanessan, les Tony Révillon et les Clovis Hugues ; par cet acte même, elle rompt avec M. Gambetta; elle refuse de s'associer à la « majorité unitaire » qu'il veut tenir sous son sceptre; elle le brave; elle est prête à lutter contre lui. Le Nestor qu'en vertu du règlement on appelle au fauteuil de la présidence, M. Guichard, va procéder au vote qui doit élire le président provisoire. On sait que M. Gambetta désire cette gloire et brigue ce titre : à entendre ses confidents, c'est seulement un témoignage de confiance qu'il réclame; il n'en abusera pas pour prétendre ensuite à la présidence définitive; seulement, il faut que la majorité lui atteste qu'elle est disposée à se ranger derrière lui et à l'appuyer fermement, quand il aura pris le pouvoir; il y a plus : elle le forcera par cette démonstration à se dégager de ses derniers doutes, à étouffer ses scrupules personnels ; nommé président provisoire dans ces conditions, M. Gambetta devient obligatoirement le consul désigné. Vainement, les sages ont-ils peur que ce témoignage de confiance, accordé silencieusement, ne soit pour M. Gambetta comme un gage de dictature; vainement estiment-ils qu'il est étrange de désigner pour le consulat

un candidat qui est muet et de contraindre à s'ériger en chef du gouvernement un homme qu'on n'aura pas contraint, préalablement, à énoncer son programme. Le parti gambettiste s'agite, il domine; et puis, le jeu est bien préparé; il n'y a plus qu'à exécuter le coup. Mais, à l'instant, M. Louis Blanc se dirige vers la tribune : il veut prier la Chambre d'ajourner le vote; qu'on se contente provisoirement du bureau qui vient d'être institué; qu'on vérifie et qu'on valide les élections du 21 août et du 4 septembre; puis, on choisira le bureau définitif. Telle sera la motion d M. Louis Blanc. C'était empêcher la nomination conditionnelle dont M. Gambetta était si avide; c'était le priver du témoignage de confiance qu'il demandait. Sur les degrés de la tribune où il va déposer cette motion, M. Louis Blanc rencontre un huissier qui lui barre le passage. Pourquoi? Parce que M. Guichard, catéchisé et stylé sans doute par M. Gambetta, interdit à tout le monde la parole, au nom du règlement : la Chambre votera sans discours, sans phrases; le code le veut. M. Louis Blanc recule et l'extrême gauche proteste par des clameurs auxquelles la gauche répond en vociférant avec une égale violence. C'est une tempête d'injures, de provocations, de huées. M. de Douville, qui a, lui, les qualités de plusieurs héros d'Homère et même de Molière, escalade la tribune en bousculant les sentinelles apostées par M. Guichard. Le bruit redouble. On ne veut pas écouter M. de Douville. On n'entend de l'orateur furieux, écumant, que des mots entrecoupés; entre autres, cette apostrophe trop digne d'inaugurer l'histoire de la troisième Chambre de la république : « Vous poussez des cris d'animaux! » Le tumulte est celui d'un club; on se croirait à la réunion fameuse de la rue Saint-Blaise. « Ça commence bien! » s'exclame ironiquement M. Clémenceau. Cependant M. de Douville, vaincu par l'hostile vacarme de la majorité, a dû descendre de la tribune et le vote s'opère : M. Gambetta est nommé président provisoire par 317 des 364 votants. Il a donc la satisfaction qu'il exigeait. Seulement, l'extrême gauche lui a déclaré la guerre. Elle revient à la charge, le lendemain, avec M. Louis Blanc, qui propose à la Chambre d'annuler le vote de la veille, et il faut que M. Gambetta, se défendant lui-même, justifie et légitime ce vote par un commentaire du règlement. Ce n'est pas tout encore. Le surlendemain, M. Tony Révillon attaque l'élection même qui a fait de M. Gambetta le député de Belleville, grâce à un si petit nombre de suffrages. Quelle irrévérence ! Les temps sont bien changés : il y a quatre ans, les radicaux de l'extrême gauche étaient dans l'escorte triomphale de M. Gambetta et lui obéissaient encore; aujourd'hui ils sont ses rivaux, ses détracteurs, ses ennemis; ils l'assaillent, comme leurs

aînés assaillaient Danton ; ils sont prêts à le traiter comme un parjure et un tyran. C'est le signe caractéristique de la phase nouvelle ; c'est, fatalement, le début qui convenait au règne de M. Gambetta...

M. Gambetta a exercé pompeusement sa présidence provisoire, quatre ou cinq jours à peine, et M. Brisson lui a succédé définitivement. M. Brisson est un sectaire, un Jacobin, qui joue le républicain austère, le radical vertueux ; il est médiocre en tout, en éloquence comme en politique ; mais il a des haines froidement violentes et une ambition excessive qui sait se dissimuler. Avec M. Brisson l'autorité, le pouvoir, se rapproche encore de l'extrême gauche. Sa nomination marque un progrès de plus dans cette série de transformations logiques et de nécessités naturelles qui vont modifiant sans cesse, du mal au pire, l'état de la république et son régime. Après M. Grévy M. Gambetta, après M. Gambetta M. Brisson, et ainsi de suite : c'est dans l'ordre ! Aussitôt cette élection faite et le bureau de la Chambre entièrement constitué, rien ne pouvait plus retarder le second acte de la comédie imaginée par M. Gambetta. Le tour de M. Jules Ferry était venu. M. Naquet, M. Amagat, M. Le Faure demandent à la Chambre la permission d'interpeller le ministère sur les affaires et sur la guerre de Tunisie. M. Jules Ferry se précipite avec une crânerie arrogante et invite la Chambre à fixer la date du lendemain, 5 novembre, pour cette interpellation. Chose curieuse ! le lendemain, ce n'est pas un interpellateur qui occupe le premier la tribune ; c'est le ministre, c'est M. Jules Ferry : il devance l'interpellation pour prévenir les reproches ; il se pose à lui-même les questions, les objections, pour détruire, ou du moins pour diminuer, les griefs qui vont l'accabler. Au surplus, il a raison de ne pas les attendre, ces arguments de l'accusation : ils sont, depuis six semaines, dans la conscience publique ; ils sont sur toutes les lèvres ; ils sont dans tous les journaux de l'Europe. Mais, que le procédé de M. Jules Ferry soit habile ou non, peu importe : son discours n'est lui-même qu'une longue supercherie, un dernier mensonge. Mensonger, ce qu'il a dit de la responsabilité de la Chambre, à laquelle il impute la politique qui a décidé et dirigé l'expédition de Tunis : tout le monde sait que son gouvernement a décrété cette expédition sans consulter le Parlement, qu'il a organisé cette opération en niant que ce fût une guerre, qu'il a envahi la Tunisie sous le prétexte de châtier seulement les Kroumirs, qu'il l'a occupée en prétendant s'abstenir de toute conquête, et que, dans la séance où il présenta à la Chambre le traité du 12 mai, signé par le bey l'épée sur la gorge, il affirma que ce traité terminait la campagne. Mensonger et singulièrement osé, tout ce qu'il a dit de ce crédit de 17 millions qu'on lui aurait accordé à titre de

« provision », sans limiter la dépense : ce crédit était spécial et partiel; on le votait pour l'achèvement de l'expédition, selon la promesse même et l'annonce du gouvernement; et, par ce vote, la Chambre ne voulait et ne pensait ni autoriser une dépense continue et indéfinie, ni permettre aucun genre de virements. Mensonger et plus que plaisant, ce qu'a dit M. Jules Ferry de cette armée du bey qui serait notre auxiliaire, vu qu'on la nourrit avec les rations de nos troupes : personne n'a oublié ni comment cette armée de déserteurs a servi sous nos drapeaux, devant Sfax, ni avec quel empressement elle s'est dispersée dans les bandes des rebelles qui nous combattent et des maraudeurs qui nous pillent. Mensonger enfin et cruellement cynique, ce qu'il a dit de la prévoyance et de la vigilance avec laquelle nos soldats, décimés par les maladies, ont été soignés en Tunisie : personne n'ignore, après tant de révélations, combien l'intendance a été inégale à sa tâche, par la faute de ceux mêmes qui ont, comme M. Gambetta et le général Farre, refusé systématiquement tout ce que le Sénat avait proposé pour la réorganisation de notre administration militaire. Que, malgré tous ces mensonges, la majorité ait applaudi au discours de M. Jules Ferry, les observateurs perspicaces de cette scène, ceux qui soupçonnaient les desseins de M. Gambetta, n'ont pu s'en étonner : il fallait, dans cette perturbation ministérielle, sauver au moins l'astre de M. Jules Ferry; il fallait le garder pour briller au ministère de l'instruction publique, sous le principat glorieux de M. Gambetta. Et puis, à quoi bon, s'écriaient les naïfs et les niais, à quoi bon frapper ces ministres qui se déclarent tombés d'avance, à quoi bon vouloir fouler aux pieds ces ministres qui capitulent et qui sont prêts à s'enfuir? C'était là le secret de l'indulgence un peu méprisante de la majorité, sur laquelle pèse, au surplus, l'ennui fâcheux d'un débat où la France aura constaté ce qu'est devenu déjà son honneur et ce que devient sa sécurité aux mains de la république.

On a pu, dans la séance du 6 octobre, rire de l'éloquence grotesque de M. Amagat qui a répondu à M. Jules Ferry, avec la déclamation d'un funambule, mais ni sans justesse ni sans force parfois. Hélas! on a ri autant du général Farre, quand, répliquant à M. Le Faure dans la séance du 7, il a tenté de faire son apologie : si le discours du général Farre était ridicule par le langage et le ton de l'orateur, il l'était aussi par ses allégations; et c'était une souffrance pour nous que de voir à cette tribune, sous les yeux des ambassadeurs de l'Europe et surtout sous le regard moqueur de l'ambassadeur d'Allemagne, ce soldat, ce représentant de l'armée française, non seulement réduit à balbutier et ânonnant, mais

presque inerte, indifférent, insensible et comme incapable de trouver dans son cœur un seul mot de fière protestation, un seul cri d'indignation militaire et de douleur patriotique : il était condamné; il s'en va méprisé. M. Naquet, M. Le Faure, M. des Roys, dans cette journée, et M. Clémenceau, hier, ont accumulé contre le ministère les charges les plus graves : M. Naquet a démontré impitoyablement que le ministère avait, dans toute cette guerre de Tunisie, agi sous sa responsabilité personnelle, à l'insu du Parlement, au mépris de la Constitution, et subordonné à son intérêt politique l'intérêt national; M. Clémenceau, après avoir persiflé jusqu'à l'outrage les diplomates et les financiers qui ont combiné comme dans un tripotage toutes les opérations de cette guerre, a prouvé que le gouvernement ou bien n'avait pas su ce qu'il entreprenait, ou bien avait trompé le Parlement et abusé la France; et il a demandé une enquête. De toutes les accusations portées contre ces ministres incapables et menteurs, aucune n'aura mérité l'attention du pays autant que celle qui nous dénonce si tristement, mais virilement, la situation actuelle de notre armée. M. Langlois a beau tonner devant la Chambre, à la manière d'un bourgeois courroucé qui veut cacher à l'étranger des vérités malheureusement trop publiques : oui, il faut que la France connaisse le mal pour y remédier, il faut qu'elle mesure le danger pour y subvenir; non, l'état de notre armée n'est pas celui que nous espérions, après dix ans de sacrifices et de peines, et, s'il continuait, la France serait à la merci d'une invasion. Or, c'est le général Farre qui a désorganisé la puissance renaissante de nos armes.

Au mois d'avril, le général Farre brise en partie les cadres de la mobilisation générale pour former le corps expéditionnaire qui va opérer dans la Kroumirie : il lui faut 25 à 30 000 soldats; il dérange et entame une force de 100 à 150 000 hommes; il trouble, indirectement, l'économie de l'armée tout entière : il prend à 45 régiments deux bataillons et, ces bataillons, il les compose en enlevant au régiment tout ce qu'il a d'hommes disponibles; en outre, il en prend les cadres; grâce à ce système, 45 de nos 144 régiments d'infanterie sont comme détruits; il ne reste au dépôt que les militaires impropres à une campagne; que la guerre sonne sur l'une ou l'autre de nos frontières, voilà 45 régiments qui ne pourraient marcher ni vers les Vosges ni vers les Alpes; cinq ou six corps n'ont plus toutes leurs unités tactiques. En juillet, le général Farre s'aperçoit de sa faute; il veut remettre dans leurs conditions régulières les cadres de la mobilisation; il ramène de Tunisie en France un bataillon par régiment, de manière que chacun des quarante-cinq régiments qu'il avait disloqués n'ait plus qu'un bataillon en

Tunisie, et il remplace par les quatrièmes bataillons les bataillons rappelés. Ainsi, lui-même reconnaît cette fausse mesure, ce déplacement périlleux, ce remuement inutile ; lui-même avoue qu'il a fait en avril ce qu'il n'aurait pas dû faire et qu'il a fait en juillet ce qu'il aurait dû faire en avril ; lui-même s'effraye de ce désordre ; lui-même confesse que, durant les quatre ou cinq mois où il a procédé à ces démembrements et commandé ces voyages de nos troupes, il a ruiné les rouages de notre mobilisation. Mais encore est-ce tout? Non certes. De ces deux bataillons dont il garde l'un en Afrique et dont il ramène l'autre en France, est-ce que la composition n'a pas été si factice et si mixte, que l'ensemble du régiment auquel ils appartenaient en a été comme épuisé? Est-ce que le troisième bataillon resté en France ne leur a pas fourni ses meilleurs éléments? Et, par conséquent, le régiment que le ministre reforme en France après le mois de juillet est-il intact et sera-t-il bien constitué? On ne le sait que trop, les effectifs de nos régiments sont dérisoires. La république a une politique qui, pour ménager l'électeur, néglige l'armée : elle ne veut pas que les populations sentent trop durement leurs obligations civiques ; elle leur épargne leurs devoirs militaires ; et c'est pourquoi le général Farre invente le service de quarante mois, qui ne discipline qu'en passant des soldats faibles et inexpérimentés ; c'est pourquoi il multiplie les congés ; c'est pourquoi il ne retient pas, malgré l'urgence du besoin, la classe de 1876 sous les drapeaux ; c'est pourquoi il n'a osé mobiliser en France ni un corps d'armée, ni même la division d'un corps d'armée ; c'est pourquoi, même en Algérie, au milieu des incendies et des massacres, dans des provinces dévastées par l'ennemi, il n'a pas voulu mobiliser le corps d'armée chargé de défendre la colonie. Aussi, quels fantômes de régiments ! Le 13e de ligne avait 750 hommes ; on lui ordonne d'envoyer en Tunisie un bataillon de 550 hommes ; de plus, on l'appauvrit de 250 à 300 hommes qu'on libère ou congédie ; de ce régiment il ne subsiste plus que les cadres, des cadres incomplets. Le 89e n'a pas assez d'hommes disponibles pour constituer toutes les compagnies du bataillon qu'on lui demande. Même insuffisance dans le 115e : pour compléter son bataillon, il faut lui prêter les hommes d'un autre régiment. Le 31e d'artillerie ne peut fournir une batterie qu'avec le secours du 26e. On se croirait, en vérité, dans un temps de pénurie désastreuse, sous le gouvernement de la Défense nationale. Et combien d'autres exemples encore ! M. Le Faure cite un régiment qui, au total, ne comprend que 226 disponibles : telle compagnie compte 2 sous-officiers, 3 caporaux, 1 clairon, 7 disponibles ; telle autre compte 5 sous-officiers, 4 caporaux, 2 clairons, 2 soldats. Un

journal du Pas-de-Calais mentionne même un régiment qui n'a plus de clairon : le colonel en emprunte un quotidiennement à un bataillon de chasseurs. En somme, la France devrait avoir dans ses garnisons, cette année, 171 000 soldats ; elle les paye : or, défalqué ceux qu'on a expédiés en Afrique, ceux qui sont dans la deuxième partie du contingent, ceux qu'on a libérés, ceux qui sont en congé, notre infanterie n'a actuellement sur le territoire de la patrie que 30 à 40 000 hommes. Joignez à cela tant de preuves d'incurie. Pas un transport n'est prêt à recevoir nos troupes, en avril ; les ambulances sont misérables ; les médicaments ont manqué, et, pour dérober ces vices de notre intendance à la connaissance du public et du Parlement, le général Farre interdit immédiatement la correspondance directe des médecins avec le conseil supérieur de santé. Quel triste bilan ! Cet inepte et brouillon général qui a désorganisé l'état-major, qui a refusé de réorganiser l'intendance, qui a défait les cadres de l'armée territoriale, qui a bouleversé le plan de nos fortifications de l'Est, a aussi désorganisé la mobilisation et affaibli jusqu'au ridicule les effectifs de l'armée ; il a compromis toute l'œuvre de ces dix ans. Il y a des temps et des pays où cela s'appellerait un crime et où un pareil ministre de la guerre serait déjà en accusation. Et voilà ce qu'a fait un général particulièrement choisi par M. Gambetta et salué par la république comme un grand réformateur !...

Ce débat doit finir ce soir. Quelle que soit la sentence de la Chambre, le ministère de M. Jules Ferry ne survivra pas à cette interpellation : c'est écrit, paraît-il, au livre où M. Gambetta enregistre ses volontés ; et, d'ailleurs, la colère et le dédain de la France ne permettraient plus à ce gouvernement déshonoré de prolonger son existence. En disparaissant, que ce ministère emporte dans l'histoire la malédiction des libéraux qu'il a trahis, des conservateurs qu'il a inquiétés, des catholiques qu'il a persécutés et des patriotes qu'il laisse attristés et alarmés ! Nous allons voir régner l'omnipotent conseiller qui a induit ce ministère à ses principales fautes, le dictateur caché qui a régenté les Farre et les Constans, M. Gambetta. Son génie a-t-il des ressources qu'on ignore et nous réserve-t-il des surprises bienfaisantes ? Quel sera son art, quelle sera son industrie, dans la politique qu'il va pratiquer avec l'assistance d'une majorité si discordante ? Quelle confiance inspirera-t-il à l'Europe ? Ce sont des questions auxquelles, malgré nos souvenirs et toutes nos craintes, nous préférons ne pas répondre aujourd'hui avec la désespérance qui nous serait légitime, ce semble. Attendons. Le premier effort que M. Gambetta aura évidemment à faire, ce sera de tirer la France des difficultés périlleuses où l'expédition de

Tunisie a engagé ses forces, sa liberté d'action, sa diplomatie, et ce sera en même temps de conjurer le mauvais vouloir des puissances au milieu desquelles elle se trouve de plus en plus isolée. En Tunisie, le problème est maintenant presque insoluble. Le 26 octobre, le général Étienne est entré à Kairouan, sans coup férir; quelques jours après, le général Saussier et le général Forgemol se rejoignaient sous les murs de cette ville; ils vont s'acheminer, nous annonce-t-on, vers l'extrémité de la Tunisie, vers la fertile oasis de Gafsa. Pourquoi?... Et, quand nos troupes auront atteint les vagues confins de la Tripolitaine, quand elles auront dompté toutes les fugaces tribus du Djerid et de la Medjerdah, évacuera-t-on la Tunisie comme un autre Mexique, ou l'occupera-t-on comme une autre Algérie? Et, si on l'occupe, la France est-elle condamnée à disséminer longtemps de Gabès à Tabarkha, de Biserte à Kairouan, 50 000 des soldats dont elle a besoin devant les Vosges, sinon devant les Alpes? M. Gambetta en décidera. Il aura, en Algérie, à remplacer M. Albert Grévy, qui a donné enfin sa démission, et à rétablir dans le Sud Oranais la sécurité d'autrefois. Il aura également à raffermir en Égypte le *condominium* de la France et de l'Angleterre, s'il n'a pas à préserver l'Égypte de la conquête audacieuse à laquelle rêve l'Angleterre. Il aura surtout à surveiller la jalousie et la haine de l'Italie : assurément, si le roi Humbert est allé, à Vienne, mettre aux pieds de l'empereur d'Autriche les vieilles prétentions et les bruyantes revendications du patriotisme italien, ce n'est pas pour affermir, par un pur et simple amour de l'humanité, « la paix générale de l'Europe. » En devenant l'alliée de l'Autriche l'Italie devient l'auxiliaire de l'Allemagne, et l'ambition qu'elle détourne du Trentin se retourne vers Nice et la Savoie. Le traité de commerce que la république vient de conclure avec l'Italie ne garantit pas, sur nos frontières des Alpes, l'avenir de la France : il faut être dupe ou dupeur, comme M. Jules Ferry, pour le croire ou pour le prétendre. Quant aux rapports de la France avec l'Allemagne, on sait quelle en est naturellement la délicatesse, quelle pourrait en être éventuellement la fragilité. Les élections de ces derniers jours ont dû irriter M. de Bismarck : bien qu'il reste beaucoup de candidatures en ballottage, il est manifeste, dès ce moment, que le parti du centre, celui des catholiques, a désormais la prépondérance dans le Reichstag, et qu'à côté les ennemis de M. de Bismarck, les progressistes, les socialistes, ont largement augmenté leur nombre; ou M. de Bismarck sera obligé de s'accorder, sincèrement, efficacement, avec le parti du centre, ou il lui sera impossible de gouverner avec ce Reichstag, ou bien il lui faudra renoncer à ses réformes économiques et sociales. Et puis,

d'un bout à l'autre de l'Alsace-Lorraine, la France vaincue sur les champs de bataille de 1870 est victorieuse dans les élections de 1881 : les autonomistes, dont les promesses avaient illusionné tant de pauvres gens en 1878, n'ont plus un seul député; M. de Manteuffel, malgré ses douceurs et ses violences successives, n'a vu élire ni un seul des renégats alsaciens qu'il protégeait, ni un seul des fonctionnaires allemands qu'il favorisait; tous les amis de la nationalité française rentrent au Reichstag pour protester du fond de leur âme contre la fortune qui a séparé la France de ses deux fidèles provinces. Il faudra que la prudence de M. Gambetta soit d'autant plus adroite que les embarras de M. de Bismarck se multiplieront. Il faudra surtout qu'il songe à tout ce qu'il y a de vivace dans la force religieuse qui soutient et qui accroît ainsi le parti du centre au Reichstag; il faudra qu'il se demande si c'est l'heure de blesser en France ces catholiques qui choisissent dans l'Alsace-Lorraine, non seulement les abbés Simonis, Winterer et Guerber, mais M. Quirin et Zorn de Bulach, pour représenter à Berlin la patrie perdue. Voilà pour M. Gambetta plus d'une tâche ardue à exécuter, plus d'une grande résolution à prendre. Souhaitons, pour le bien de la France, qu'il s'acquitte de tous ces soins autrement et mieux que ses actes passés et ses harangues récentes ne nous autorisent à le présumer!

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

UNE PAGE SECRÈTE DE L'HISTOIRE D'ITALIE

UN ROI ET UN CONSPIRATEUR

VICTOR-EMMANUEL ET MAZZINI [1]

VI

Cette impuissance des révolutionnaires, cette force de l'État et de la royauté, nous apparaîtront bien plus clairement, si, au lieu de considérer dans quelques-uns de ses épisodes isolés l'histoire de la formation de l'unité italienne, nous l'envisageons dans son ensemble et dans son enchaînement, et si, replaçant en regard l'un de l'autre les représentants des deux principes que nous venons de voir aux prises dans cette histoire, Victor-Emmanuel et Mazzini, nous les étudions, tour à tour, non plus seulement dans quelques-uns de leurs actes, dans leurs négociations et leurs rapports secrets, mais dans le développement de leur vie, de leur caractère et de leur rôle.

Dans Mazzini, le rêveur utopiste et le conspirateur inflexible ne font qu'un. L'homme est tout d'une pièce. Dès sa jeunesse, dès le jour où il est entré en scène, il a eu dans la théorie comme dans l'action un système arrêté et complet, et il y est resté fidèle. Les vicissitudes de sa longue carrière n'y ont rien changé ; il n'a rien appris de l'expérience. Une seule fois, à Rome, en 1849, il a traversé les affaires, pendant une courte période de trois mois, dans une ville assiégée, à un de ces moments orageux et troublés où les nécessités de la défense suspendaient forcément en bien des points le règne des lois et modifiaient la vie normale de la société. Il ne s'est jamais trouvé aux prises avec les difficultés ordinaires du gouvernement ; il n'en a jamais manié les ressorts en des temps régu-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1881.

liers. Il n'a jamais été obligé, comme homme d'État, de lutter sur le terrain du droit contre des résistances légales, ni de faire un choix entre les aspirations diverses de l'opinion, ni de se plier à des transactions imposées par les circonstances. Il a passé sa vie à attaquer les gouvernements établis, à organiser contre eux des sociétés de combat. Or ces sociétés, composées de petits groupes isolés, incapables de se réunir, et, par conséquent, d'avoir une volonté et une force propres, ne vivent qu'à condition d'observer une rigoureuse discipline, d'obéir aveuglément à l'impulsion d'un chef, d'autant plus aveuglément que leur existence même étant une révolte et un délit, chaque membre a besoin du mystère comme sauvegarde, et que le mystère serait absolument incompatible avec leur liberté. Habitué ainsi à conduire une armée toujours docile, à donner des ordres qui ne rencontraient point d'opposants, Mazzini, à cette école du commandement sans contradiction, n'a jamais eu à compter avec les faits. Il s'est fortifié dans ses habitudes dictatoriales, et il est resté ce qu'il était en naissant, un caractère sans souplesse, un esprit absolu.

Il n'y a d'ordinaire que les religions positives qui, soumettant l'homme à l'autorité d'un dogme précis, suscitent des actes, inspirent avec la vertu la force du sacrifice et du prosélytisme, exercent et donnent une profonde influence sur les âmes. La religiosité vague qui n'apparaît dans le cœur humain que par accès intermittents et ne fait que traduire, avec le besoin indestructible du sentiment religieux, l'impuissance de s'attacher à une religion, s'évapore le plus souvent en effusions stériles. L'originalité de Mazzini, c'est qu'il ne se borne pas à une vaine sentimentalité religieuse, qu'il repousse pourtant le christianisme comme usé et vieilli, et que, s'étant donné lui-même une religion sans dogmes, la religion du devoir, de la patrie et de l'humanité, il y croit sans défaillance, et y puise une force d'évangélisation et d'action invincible.

Pour lui, la question religieuse domine toutes les autres. C'est la seule véritablement importante. « La philosophie qui prétend orgueilleusement être la science de la vie ne peut que constater la mort des religions et préparer la voie à celles qui viendront. Elle ne saurait en tenir lieu. Après avoir disséqué le christianisme, elle se trouvera dépourvue de ce souffle de vie, qui, renouvelant, agrandissant la morale, décrète le devoir et pousse les hommes à l'action. [1] » Et alors la religion revivra sous une nouvelle forme, car elle est progressive comme l'humanité, et les formes transitoires qu'elle

[1] *Lettres de Joseph Mazzini à Daniel Stern*. Un vol. in-18. Paris, Germer Baillière, 1873. Toutes les lettres composant ce recueil ont été écrites en français. Lettre du 21 janvier 1865.

revêt ne sont que les expressions diverses d'un sentiment inné et éternel dans l'homme [1]. Une nouvelle Église se fondera. « Elle ne sera d'abord qu'une Église de précurseurs... puis éclatera une grande crise. Un peuple se lèvera au nom de tous, avec l'instinct du devoir... Et d'une sorte d'assemblée, devenue concile et chargée d'élaborer une déclaration non de droits, mais de principes, surgira la grande Église... Celle-ci, formulant la croyance... au progrès qui renferme une conception de la loi de Dieu étrangère au christianisme, tiendra la porte grande ouverte à l'avenir. »

Si Mazzini était jeune, il fonderait l'Église des précurseurs. Mais il est vieux, forcé de se tuer au travail pour Venise, pour Rome, pour la république. Il se contentera de confier à la terre des semences qui plus tard germeront. La nouvelle Église aura pour dogme unique la loi divine du progrès, appliquée à la vie de l'individu et à celle de l'humanité, double manifestation de la vie qui est une et ne peut être que telle [2]... Mazzini se plaît à reconnaître la grandeur du christianisme et du catholicisme et la part de vérité qu'ils renferment. L'avenir les reconnaîtra comme lui, lorsque, dans la grande transformation qui s'élabore, ces deux formes religieuses n'apparaîtront plus que comme les étapes d'un progrès accompli [3]. Rome, qui deux fois déjà a donné une religion à une grande partie du monde, sera le berceau de la nouvelle doctrine. Mazzini annonce une Rome qui sera dans l'avenir plus puissante que la Rome impériale, plus influente et plus civilisatrice que la Rome des papes, et c'est sur cette ville trois fois sainte que se confondent ses ambitions patriotiques et ses espérances humanitaires.

Déjà à l'âge de vingt-cinq ans, emprisonné comme conspirateur à Savone, il avait eu cette vision. Elle s'était imprimée dans son âme pour n'en plus sortir; et trente ans plus tard, en 1861, il écrivait [4] :

[1] « Les chapelles que l'homme a élevées viennent former le Panthéon que l'humanité édifie à travers la suite des âges à Dieu. » (Lettre de Mazzini à Daniel Stern du 5 décembre 1864.)

[2] Lettres de Mazzini à Daniel Stern, du 1er et du 21 janvier 1865. Nous laissons autant que possible Mazzini exposer lui-même ses théories pour qu'on n'attribue pas à notre analyse ce qu'elles peuvent avoir d'obscur.

[3] Lettre de Mazzini à Daniel Stern, du 24 octobre 1864.

[4] *Scritti editi ed inediti* di Giuseppe Mazzini, 10 vol. in-18 dont huit publiés à Milan, de 1861 à 1871, et deux à Rome en 1877 et 1880. Depuis la mort de Mazzini, c'est sous la direction du comte Aurelio Saffi que se poursuit cette édition. Elle ne comprend encore que les œuvres antérieures au 21 septembre 1859. Pour celles d'une date postérieure, elles restent presque toutes disséminées dans des journaux ou des revues en Angleterre et en Italie, et comme plusieurs ont été saisies, elles sont presque introuvables. On a publié à Milan, en 1872, un volume intitulé : *Corrispondenza inedita,* di G. Mazzini.

« J'avais le culte de Rome. Deux fois de ses murs était parti un souffle puissant qui avait fait vivre le monde d'une vie commune. Tandis que les autres peuples, après avoir rempli sur cette terre une courte mission, avaient disparu pour toujours, et qu'aucun d'eux ne s'était vu deux fois à la tête de la civilisation, pour Rome la vie semblait éternelle... La Rome de la république et des Césars avait, à la suite des aigles, porté partout l'idée du droit, source de la liberté. Puis, quand les hommes la croyaient morte et pleuraient sur son tombeau, elle s'était relevée plus grande avec les papes. Elle était devenue le centre d'une nouvelle unité qui, élevant la loi de la terre au ciel, subordonnait l'idée du droit à celle du devoir, devoir commun à tous les hommes et, par suite, source de l'égalité. Pourquoi d'une troisième Rome, la Rome du peuple italien, dont il me semblait voir poindre l'aurore, ne sortirait-il pas une troisième et plus vaste unité qui, mettant en harmonie la terre et le ciel, le droit et le devoir, enseignerait non plus aux individus, mais aux peuples désormais égaux et libres, l'association qui est leur mission ici-bas?... Ces pensées qui m'agitaient dans ma cellule de Savone, je les retrouve aujourd'hui en moi, mais plus vastes et appuyées sur des preuves plus solides [1]. »

Ne nous arrêtons pas à ce qu'il y a d'obscur dans ces théories et de chimérique dans ces vues d'avenir. C'est aux théologiens de la nouvelle doctrine qu'il eût appartenu, si elle eût vécu, d'en commenter les dogmes. Ce qui a fait sa puissance, c'est que du milieu des brumes dont elle s'enveloppait sortaient, comme l'éclair de la nue, les idées,

[1] Le 6 mars 1849, le jour même où il prit séance comme député à la constituante romaine, Mazzini, revenant sur la même idée, s'exprimait ainsi : « Le nom de Rome a toujours été pour moi une sorte de talisman. Tout jeune, quand j'étudiais l'histoire d'Italie, j'y remarquais une différence profonde avec ce qui se lit dans les autres histoires. Alors que toutes les nations naissent, grandissent, puis, après avoir joué leur rôle dans le monde, tombent pour n'y plus reparaître avec leur ancienne puissance, je constatais qu'une seule ville a reçu de Dieu le privilège de pouvoir, après une mort apparente, ressusciter plus grande qu'avant pour y remplir une mission supérieure à celle qu'elle a précédemment accomplie. Je voyais la Rome des empereurs s'étendre par la conquête, des confins de l'Afrique à ceux de l'Asie. Je voyais la Rome ruinée par les barbares faire sortir de son tombeau une civilisation nouvelle et ressusciter plus puissante, étendre plus loin ses conquêtes non par les armes, mais par la parole, remplir avec les papes une mission plus haute. Je me disais à moi-même : Il est impossible que la ville qui seule a eu dans le monde deux grandes vies, la seconde plus glorieuse que la première, n'en ait pas encore une troisième. Après la Rome qui a conquis le monde par les armes, après la Rome qui l'a conquis par la parole, viendra la Rome qui agira par la vertu de l'exemple : après la Rome des empereurs, après la Rome des papes, viendra la Rome du peuple. »

toujours lumineuses et toujours vibrantes dans les poitrines humaines, de patrie, d'humanité, de progrès. Ce qui a fait la force de Mazzini, c'est qu'il prophétisait sincèrement, qu'il se croyait réellement un précurseur et un apôtre, appelé, si le temps ne lui eût manqué, à fonder une religion nouvelle, que sa foi en lui-même était sans limites et que, dans la sphère où elle le ravissait, il devenait inaccessible aux leçons de l'expérience comme au découragement. Il considérait la mission qu'il s'était donnée comme un devoir qui s'imposait à sa conscience et dont rien ne pouvait le relever; et, à le voir marcher droit dans sa voie, impassible et souriant, on eût dit qu'il était poussé par une force supérieure et qu'il portait le sceau du Destin antique.

Suivant lui, le devoir est la loi de l'homme. C'est en l'accomplissant que l'homme progresse et se prépare une existence d'outre-tombe : car la vie est immortelle; elle ne fait que se renouveler à travers une série de transformations qui s'enchaînent les unes aux autres et qui développent successivement en nous les germes que nous avons apportés en naissant. Dante a eu raison de montrer les existences humaines conduites par une puissance divine *sur la grande mer de l'Être*, et voguant chacune dans des directions différentes. Chaque homme ici-bas a une tâche à remplir, proportionnée à sa valeur et à ses forces. Avec les facultés supérieures dont il est doué et qu'il est loin de méconnaître, Mazzini sent la grandeur de celle qui lui incombe. Ce n'est pas l'intérêt, ce n'est pas une ambition vulgaire qui le guide; et il ne promet pas aux autres ce qu'il ne recherche pas pour lui-même. Ce ne sont pas des satisfactions immédiates ou prochaines qu'il fait espérer au peuple. Le but qu'il lui montre est aussi lointain qu'il est élevé. Les leçons, les conseils qu'il lui donne sont ceux du travail sans espérance personnelle, imposé par le devoir seul, un devoir austère, stoïque, sombre, inexorable [1]. A son service, au service de ses idées, il veut des hommes de dévouement, capables de braver sans découragement les revers et les souffrances, et croyant toujours, comme lui, malgré les insuccès actuels, au succès final. Comme il n'a pas entendu « fonder une secte, mais une religion de patriotisme [2] », il se croit tenu d'obéir toujours à cette religion. Les joies personnelles, les douleurs, ne sont à ses yeux que les fleurs ou les pierres qu'on rencontre sur le chemin du devoir. Elles ne doivent jamais nous empêcher de poursuivre notre

[1] *Memoir of J. Mazzini by E. A.-V.* (Mme Ashurst-Venturi) *with* 2 *essays* (1874) *and with a new appendix.* 1877, London. Mme de Morsier a donné une traduction abrégée de ce volume sous le titre de *Biographie de Mazzini.* Paris, Charpentier, 1881.

[2] *Scritti editi ed inediti di Mazzini,* passim, et Ashurst-Venturi.

but. Mazzini poursuit inflexiblement le sien, recommençant toujours son œuvre, plein d'une sérénité triste mais confiante, jamais abattu par les mécomptes, parce qu'il les a fait entrer dans ses calculs. Ses espérances, pour être lointaines, ne lui paraissent pas d'une réalisation moins assurée. Plein de dédain pour le présent, il semble dès cette terre vivre au delà du tombeau dans l'avenir qu'il prépare, et il jouit par avance du triomphe posthume de ses théories.

Quand il parle au peuple, c'est au nom de la loi morale, pour lui rappeler ce qu'attendent de lui l'Italie et le monde [1]. Aussi en quel mépris il tient les matérialistes, ces fils du dix-huitième siècle, qui retournent à deux mille ans en arrière pour ressusciter la définition païenne de la vie, et lui donnent pour unique but la recherche du bonheur; ces professeurs d'égoïsme, qui ont matérialisé le problème du monde [2] et ne voient dans la révolution qu'un chemin ouvert aux jouissances et aux honneurs; ces humanitaires hypocrites, qui ne prêchent l'émancipation des peuples que pour se mettre à leur tête, se faire une situation et s'ouvrir une carrière! Avec quelle énergie, avec quelle mâle indifférence, il supporte pendant longtemps la pauvreté, les difficultés de la vie, absorbé qu'il est dans la contemplation de son idéal et dans les efforts par lesquels il en prépare la réalisation! On dirait qu'il trouve une sorte de volupté âpre et d'orgueilleuse satisfaction à sacrifier jusqu'aux bonheurs que son âme aimante réclame et dont son existence de proscrit, les fatalités

[1] « Je suis avec attention un mouvement très important qui se fait... dans la classe ouvrière, l'association. J'espère bien que le vieux socialisme ne viendra pas le gâter, et je voudrais que les hommes qui dirigent ce mouvement le rattachassent à un principe moral, à la conscience d'un grand devoir à remplir. Je vois dans la classe ouvrière, l'élément de l'avenir; mais c'est à condition qu'elle ne se pose pas pour but un problème de faux intérêt matériel. »

(Lettre de Mazzini à Daniel Stern.)

[2] « ... Tous ces hommes, Fourier, Cabet, Louis Blanc, Proudhon, avaient l'intelligence et, *autant que le culte de leur individualité le leur permettait*, l'amour du peuple; ils étaient tous dépourvus de croyance. Ils sont tous fils de Bentham. La recherche du bonheur est pour eux toute la définition de la vie. Ils ont matérialisé le problème du monde. Ils ont substitué au progrès de l'humanité, le progrès — passez-moi le mot — de la cuisine de l'humanité. Ils ont rétréci, faussé l'éducation de l'ouvrier. »

(Lettre de Mazzini à Daniel Stern.)

Et ailleurs : «... Je donnerais la moitié de ce qui me reste à vivre pour pouvoir écrire deux livres, l'un sur votre Révolution, celle de 1789, l'autre sur la question religieuse contre les Comtistes, les matérialistes à la Moleschott, les apôtres *du divin contre Dieu*, les amateurs tels que Renan, les artistes du brutal comme Taine, les Proudhoniens, etc. Ils fourvoient la démocratie et ruinent l'avenir... »

(*Ibid.*, 20 juillet 1869)

et les misères de l'exil, le privent pendant longtemps. Mais ce sacrifice n'est point accompli sans lutte, sans déchirement, sans une amère souffrance, et un cri de douleur sort après la victoire de ce cœur brisé.

« Quand je serais condamné à vivre des siècles, écrit-il, je n'oublierais jamais la fin de cette année [1] ni la tempête morale dans les tourbillons de laquelle je faillis alors sombrer. Ce fut la tempête du doute, inévitable une fois au moins dans la vie de quiconque, s'étant consacré à une grande entreprise..., a conservé une âme aimante. Mon cœur avait soif et débordait d'affections... Pendant ces mois néfastes, un tel ouragan de malheurs, de désillusions, de déceptions, vint m'assaillir, que, par un pressentiment sinistre, j'entrevis tout à coup dans sa nudité décharnée le spectre de ma vieillesse solitaire privée de tout appui au milieu d'un monde désert... Ce n'était pas seulement la ruine pour un temps indéfini de toutes les espérances que j'avais conçues pour l'Italie, la dispersion des meilleurs d'entre nous... la persécution, l'épuisement de nos ressources... c'était encore l'écroulement de cette doctrine de foi et d'amour où je puisais la force de combattre; c'était le scepticisme qui se dressait partout devant moi, les défaillances de ceux qui s'étaient engagés à marcher courageusement à ma suite dans une voie que, dès le début, nous savions encombrée de douleurs, et la défiance croissante de mes amis relativement à mes intentions secrètes... Peu m'importait, même alors, que l'opinion du grand nombre me fût contraire. Mais me sentir soupçonné d'ambition ou d'autres sentiments moins nobles par les deux ou trois personnes sur lesquelles j'avais concentré toutes mes affections me plongeait dans un désespoir profond. Or telle était ma situation en ces tristes mois. Assailli de toutes parts, je sentais plus vivement que jamais le besoin de me réfugier dans la communion du petit nombre d'âmes que j'aimais. Elles auraient dû deviner ce que je souffrais de renoncer de propos délibéré à toutes les joies de la vie et s'associer à mes souffrances... et elles m'abandonnaient. Quand je me sentis seul au monde, seul, excepté ma pauvre mère qui pleurait au loin à cause de moi, je m'arrêtai avec effroi en présence du vide. Alors, dans ce désert moral, le doute m'envahit. Peut-être me trompais-je, et le monde avait-il raison. Peut-être le projet que je poursuivais était-il, en effet, une chimère. Peut-être avais-je obéi non à une idée, mais à mon idée, à l'orgueil de mes conceptions personnelles, aux froids calculs de l'ambition... Peut-être avais-je recherché la victoire même plutôt que le résultat de la victoire! Le jour où ces doutes me traversèrent l'esprit, je me

[1] 1837.

sentis non seulement malheureux au delà de toute expression, je me trouvai dans la situation d'un condamné qui a conscience de sa faute et qui ne peut l'expier. Les fusillés d'Alexandrie, de Gênes, de Chambéry, se dressèrent devant moi, comme les fantômes d'un crime et d'un remords stérile. Que de mères avaient déjà pleuré à cause de moi! Combien pleureraient encore, si je persistais dans mon projet de soulever la jeunesse italienne... et de susciter en elle le besoin d'une patrie commune! Et si l'espoir de cette patrie n'était qu'une illusion! Si l'Italie, épuisée par la floraison de deux civilisations successives, était désormais condamnée à végéter sans nom, sans mission propre, sous le joug de nations plus jeunes et plus vivantes! Où puisais-je le droit de décider ainsi de l'avenir et d'entraîner des centaines de milliers d'hommes à se sacrifier eux-mêmes et avec eux tout ce qu'ils avaient de plus cher?

« Mes souffrances furent si vives que je côtoyais la folie. Parfois je m'éveillais subitement la nuit au milieu de mes rêves... et je courais tout en délire à la fenêtre, croyant entendre la voix de Ruffini [1] qui m'appelait... Le moindre incident, un bruit, le son d'une voix connue m'arrachait des larmes. La neige, dont le pays que j'habitais alors était couvert, me semblait un linceul sous lequel la nature m'invitait à m'ensevelir. Quand on me regardait, je croyais lire sur les visages une expression de pitié et plus souvent encore de blâme. Je sentais se tarir en moi les sources de la vie et la mort envahir mon âme. Pour peu que cet état d'esprit se fût prolongé, je serais devenu fou ou je me serais laissé entraîner à la mort égoïste du suicide... Un jour, je m'éveillai l'esprit tranquille, le cœur rasséréné, comme l'homme qui vient d'échapper à un grand danger... Il me sembla que la nature m'envoyait un sourire consolateur, et que la lumière du jour de ses rayons bénis ravivait mon pauvre corps épuisé... M'en sentant capable, j'examinai alors avec calme et l'état de mon âme et les circonstances dans lesquelles je me trouvais placé, et je reconstruisis en entier l'édifice de ma philosophie morale. Au fond de toutes les questions qui avaient soulevé en moi cet ouragan de doutes et de terreurs, qu'y avait-il? Une fausse conception de la vie... Elle s'était, pour me séduire, dépouillée de toute attache à de bas intérêts matériels, et concentrée, pour ainsi dire, dans le sanctuaire des affections. Ces affections, j'aurais dû les regarder comme une bénédiction de Dieu. Au contraire, je les avais réclamées avec exigence comme un droit et une récompense, et j'en avais fait la condition de l'accomplissement de mes devoirs. Je n'avais pas su

[1] Ruffini, arrêté à la suite d'une insurrection, avait refusé de nommer ses complices, entre autres Mazzini, dont il était l'ami intime, et pour échapper au supplice, s'était tué dans sa prison.

m'élever jusqu'au véritable idéal de l'amour, l'amour sans espoir terrestre. Ce n'était pas l'amour, c'étaient les joies de l'amour qui avaient été l'objet de mon culte. En les voyant s'évanouir, j'avais désespéré de tout, comme si les plaisirs et les douleurs rencontrés sur mon chemin pouvaient changer en rien le but que je m'étais proposé, comme si de la pluie ou du beau temps dépendaient le but et la nécessité du voyage !...

« Chacun de nous doit se placer en face du problème de sa propre vie, rechercher quels sont les besoins les plus importants, les plus urgents des hommes qui l'entourent, puis, après avoir étudié la portée de ses propres facultés, les consacrer résolument, incessamment, sous toutes les formes, à la satisfaction de ce besoin... Quand l'homme a compris sa mission, il doit mettre à l'accomplir tout ce qu'il a de forces, qu'il soit approuvé ou méconnu... qu'il soit soutenu par l'amour ou poursuivi par la haine, qu'il ait des associés pour le seconder, ou qu'il soit réduit à la triste solitude, lot presque constant des martyrs de la pensée... Je me rappelle un passage de Krasinski... dans lequel Dieu dit au poète : « Va et aie foi « en moi. Ne te préoccupe pas de ta gloire, mais du bien que je te « charge d'accomplir. Reste calme en face de l'orgueil, de l'oppres- « sion, du mépris des hommes injustes. Ils passeront, mais mes « desseins s'accompliront. Va et que ta vie soit l'action. Quand « ton cœur se sécherait dans ta poitrine, quand tu désespérerais « d'obtenir mon appui, passe ta vie à agir, à agir sans cesse et sans « repos. Et tu survivras à tous ceux qui se repaissent de vanité, à « tous ceux qui sont illustres, à tous ceux qui sont heureux. Tu res- « susciteras... dans le travail des siècles, et tu deviendras un des « libres fils du Ciel. » C'est ce qu'un autre Polonais, Skarza, dit avec plus d'énergie encore : « Le fer étincelle comme une menace « devant nos yeux. La misère nous attend au dehors, et néanmoins « le Seigneur a dit : « Allez, allez, sans jamais vous reposer. — Mais « où irons-nous, ô Seigneur? — Allez mourir, vous qui devez « mourir. Allez souffrir, vous qui devez souffrir. »

« Comment j'arrivais à faire de ces paroles une prière à Dieu; par quelle sorte de travail intellectuel je réussis à me confirmer dans ma foi première et résolus de travailler jusqu'au dernier jour de ma vie, quels que fussent les souffrances et le blâme que j'aurais à supporter, au but entrevu autrefois dans ma prison de Savone, l'unité républicaine de mon pays, je ne puis le dire maintenant.

« Je revins à la sagesse, seul, sans l'aide d'autrui, grâce à une idée religieuse dont je trouvai la preuve dans l'histoire. Je descendis de la notion de Dieu à celle du progrès, de celle du progrès à une conception vraie de la vie, à la foi dans une mission dont la consé-

quence logique est le devoir, règle suprême de l'existence. Arrivé à cette foi, je me jurai à moi-même que rien au monde ne me ferait désormais ni douter ni dévier. Je passai, comme dit Dante, du martyre à la paix, paix pleine de déchirements et de violences, car la douleur m'enveloppait comme d'un linceul, paix pourtant, car j'appris à souffrir sans révolte et à vivre en bonne harmonie avec moi-même. Je dis un long et triste adieu à toutes les espérances personnelles sur cette terre. Je creusai de mes propres mains le tombeau non de mes affections... mais de tous les désirs, de toutes les exigences, de toutes les douceurs ineffables de l'affection, et je foulai aux pieds la terre sur cette tombe... Jamais, depuis cette époque, je n'ai pensé que mes chagrins personnels dussent influer sur ma conduite... Je rends humblement grâce à Dieu le Père des consolations affectueuses... qu'il m'a envoyées dans les dernières années... Mais, quand même ces consolations me feraient défaut, je crois que je resterais ferme. Que le ciel brille d'un azur serein, comme dans les belles matinées italiennes, ou qu'il soit, comme dans le Nord, enveloppé de brumes, je ne vois pas que cela change en rien notre devoir. Dieu plane au-dessus des cieux terrestres, et les saintes étoiles de la foi et de l'avenir ne brillent pas moins dans notre âme, quand leur lumière se consume sans se réfléchir, comme celle de la lampe sépulcrale [1]. »

Il y a là, sous une forme mystique, l'expression d'une douleur qui a pénétré jusqu'aux dernières profondeurs de l'âme et qui y a laissé, avec d'amers souvenirs, une ineffaçable empreinte. Mais ce n'est qu'un accès de doute dans une longue vie de foi ; les ressorts de l'âme en ont été trempés, non affaiblis. Quand Mazzini, au sortir de cette crise, a repris possession de lui-même, il ne regarde plus en arrière, et il demeure désormais inébranlable au milieu des épreuves.

Ces épreuves, d'ailleurs, ne restent pas sans compensation. La notoriété universelle que lui crée la presse de tous les pays, l'action qu'il exerce sur les révolutionnaires de l'Europe, la crainte qu'il inspire aux gouvernements, cette conviction où il est de conduire beaucoup d'événements auxquels il est simplement mêlé, cette espérance qu'il nourrit de pouvoir changer dans l'avenir la face du monde ou de contribuer à la changer, le dédommagent, à mesure qu'il vieillit, de bien des sacrifices. Il jouit d'avoir une armée qui lui obéit, qui attend docilement de lui le mot d'ordre, qu'il croit prête à verser son sang pour lui ; et son orgueil est satisfait de ce que seul, sans appui, sans argent, par sa supériorité, par sa volonté, il s'est créé un rôle qui peut, à certains jours, balancer celui des rois. Il a le

[1] Mazzini, *Scritti*, t. V, p. 207-218.

double bonheur d'avoir et d'inspirer la foi. C'est le principe de sa force. La foi seule, en effet, a prise à ce degré sur les hommes et les entraîne. Sa puissance ne dépend pas du *Credo* auquel elle s'applique; elle dépend beaucoup plus de la profondeur à laquelle elle pénètre dans les âmes, de l'ardeur des sentiments qu'elle y suscite, de l'enthousiasme qu'elle y fait naître; et l'on a vu l'erreur avoir des adeptes aussi zélés, des sectateurs aussi fanatiques que la vérité.

Dégagé des nuages de ses théories religieuses, vaines théories qui n'eurent jamais de croyants, le *Credo* politique de Mazzini flattait l'orgueil national et faisait vibrer la fibre patriotique. Il avait le grand mérite d'être simple, accessible à tous, et il venait à temps, au milieu de circonstances favorables, dans un monde disposé d'avance à l'accueillir, par les souvenirs encore récents de la période révolutionnaire et impériale. Il sortait comme un écho lointain des profondeurs du passé et il rappelait les prophétiques espérances qu'avaient proclamées, de siècle en siècle, quelques-uns des plus brillants génies de l'Italie, espérances renfermées pendant longtemps dans un cénacle étroit de lettrés et qui pénétraient maintenant, au souffle des temps nouveaux, dans l'âme du peuple.

Dès le jour où Mazzini eut formulé ce *Credo*, il s'en fit l'apôtre infatigable et travailla sans relâche à le réaliser.

Réfugié à Marseille, après avoir subi six mois de prison comme carbonaro, il y fonda, vers la fin de 1831, la société de la *Jeune Italie* et un journal clandestin portant le même nom. Les membres de l'association juraient de consacrer leur vie à constituer l'unité de l'Italie, à en faire une nation libre, indépendante et républicaine. Mazzini voulait l'unité, parce qu'elle seule, suivant lui, pouvait, en les rendant forts, assurer aux Italiens leur indépendance, tandis qu'une fédération, en maintenant leurs divisions et leur faiblesse, les laisserait à la merci de leurs puissants voisins et les exposerait à subir un jour ou l'autre une influence et peut-être une domination étrangère. Il voulait la république comme conséquence des progrès de la démocratie et de l'humanité, parce qu'il la considérait comme la seule forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté nationale peut rationnellement s'exercer, et qu'il croyait la souveraineté nationale appelée à prévaloir bientôt en Europe et à y devenir la loi commune.

Le mode d'action qu'il recommandait était l'insurrection au moyen de bandes de guérillas, se répandant partout dans le pays, appelant les patriotes aux armes, se rendant insaisissables par leur mobilité et échappant à toute répression en forçant les armées qu'on leur opposait à s'éparpiller et à faire face de plusieurs côtés à la fois.

Chaque membre de la société devait prêter un serment ainsi conçu : « Au nom de Dieu et de la patrie... je jure de consacrer toute ma

vie et tous mes efforts à l'Italie; de lutter pour en faire une nation une, libre, indépendante et républicaine; de travailler par tous les moyens en mon pouvoir, la parole, la plume et l'action, à l'éducation de mes frères italiens, de les diriger vers le but que poursuit la jeune Italie, vers l'association qui seule peut permettre d'atteindre ce but, vers la vertu qui seule peut en rendre la conquête durable; de n'entrer dans aucune autre société, d'obéir aux instructions conformes à l'esprit de la jeune Italie qui me seront transmises par nos représentants, de garder inviolablement le secret de ces instructions, fût-ce au prix de ma vie, de venir en aide à mes frères par le conseil et l'action; maintenant et toujours. Et j'appelle sur ma tête la colère de Dieu, la haine des hommes et la honte du parjure, si jamais je trahis, en tout ou en partie, mon serment[1]. »

L'un des statuts de la société portait qu'en appelant sous le drapeau de la république tous ceux qui voulaient travailler à la régénération du pays, on n'entendait pas préjuger la volonté nationale. C'est au peuple, lorsqu'il serait libre et en état d'exercer son droit de souveraineté, qu'il appartiendrait de décider lui-même de ses destinées et de choisir la forme de son gouvernement. Nous avons vu Mazzini se conformer à cette déclaration de principes, vieille pour lui de trente ans, lorsqu'en 1863 et en 1864, il négociait secrètement avec Victor-Emmanuel, pour préparer l'affranchissement de la Vénétie. Dès 1831, il avait écrit à Charles-Albert, pour l'engager à remplir envers la patrie son devoir d'Italien; et il n'avait pas craint, en 1847, d'acclamer dans Pie IX, l'initiateur de la liberté.

Le journal *la Jeune Italie*, prêchant l'insurrection au nom de l'indépendance et de l'unité de la péninsule, et la république comme consécration et condition de l'indépendance, obtint un grand succès et, répandu clandestinement, trouva parmi la jeunesse des adhésions d'autant plus ferventes qu'elles avaient l'attrait du mystère. La société du même nom devint vite assez forte pour éveiller les craintes des gouvernements. Elle se recruta d'autant plus aisément qu'à la suite de la révolution de 1830, une effervescence générale s'était produite. Des soulèvements simultanés eurent lieu à Modène, à Parme, à Bologne. Toutefois ce fut là un succès essentiellement éphémère. Une énergique intervention de l'Autriche ne tarda pas à faire tout rentrer dans l'ordre. Les éléments insurrectionnels furent dispersés ou écrasés; et Mazzini, traqué, dut se réfugier en Suisse.

Ce premier échec ne le découragea pas. Dès le lendemain, il se remit à l'œuvre, en cherchant à élargir sa base d'action. Il avait fondé la *Jeune Italie*. Il essaya de fonder la *Jeune Europe*. C'est la

[1] Mazzini, *Scritti*, t. I, p. 118.

pente naturelle des sociétés secrètes de chercher à s'étendre hors des pays où elles ont pris naissance. La franc-maçonnerie, le carbonarisme, l'internationale, ont obéi à cette loi d'expansion. Mazzini comprenait à merveille les défauts de cette tendance cosmopolite qui, en affaiblissant le sentiment national, enlève à l'homme le point d'appui dont il a besoin pour agir sur l'humanité. Il chercha à en préserver la *Jeune Europe*. Il proclama que le premier devoir de chaque citoyen était de rendre son pays libre et indépendant. Pour lui, il y avait, sous ce rapport, une étroite solidarité entre les peuples. Avant de s'unir, ils devaient d'abord s'émanciper ; ils formeraient ensuite une fédération de familles européennes, dans laquelle chacun d'eux conserverait sa pleine autonomie, et constitueraient un grand conseil international chargé de régler leurs rapports et leurs différends. Des nations libres sont seules capables de fonder une fédération qui ne reconnaisse ni homme-roi ni peuple-roi. L'émancipation doit précéder la fédération.

Ce sont ces principes que Mazzini donna pour base à la *Jeune Europe*, et dans tous ses projets, dans tous ses actes ultérieurs, il y resta fidèle. Il chercha toujours à procurer aux peuples soulevés contre leurs gouvernements l'appui ou, au moins, les sympathies des autres peuples; mais ses préoccupations les plus vives furent pour sa patrie, et tout en servant ardemment la révolution européenne, il fit toujours passer avant, la cause de l'unité et de l'indépendance de l'Italie. Il ne pouvait assurer seul le triomphe de cette cause ; mais il s'y dévoua tout entier, il l'agita sans trêve ni repos, il la popularisa. Il donna un corps au sentiment patriotique des masses, il le mit en action par de petits mouvements sans cesse renaissants, et il organisa ainsi une protestation non interrompue contre la domination étrangère et une opposition irréconciliable contre les princes qui s'y associaient ou s'y résignaient. Raviver constamment les espérances du peuple, ne pas le laisser s'endormir dans l'oubli de ce qu'il appelait ses droits, jeter de loin en loin au milieu de la paix de l'Europe une protestation sanglante, telle a toujours été sa politique, celle qu'il a pratiquée en tout temps, en étendant le réseau de ses sociétés secrètes, en multipliant partout ses agents et ses affiliés. Suivant Metternich et Radetzky, c'était lui qui, par sa propagande active, avait fait, en 1848, pousser le cri de *Mort à l'Autriche!* non seulement en Lombardie et en Vénétie, mais jusqu'au fond de la Sicile ; c'étaient ses prédications, ses efforts continus, qui « avaient ranimé le germe longtemps étouffé de la nationalité italienne ».

Il était plutôt disposé à s'exagérer qu'à méconnaître la force révolutionnaire dont il disposait : « Si je dois vous croire, écrivait-il, depuis vingt-cinq ans je suis fatal à la cause italienne, je n'ai

commis que des fautes, et plus d'une fois on m'a traité d'homme usé et sans conséquence. Néanmoins, vieilli par les années et les soucis, sans ressources, poursuivi par les espions et les gendarmes de tous les gouvernements de l'Europe, si bien, qu'excepté l'Angleterre, il n'y a pas un endroit où je puisse légalement poser le pied, j'apparais de nouveau non point comme un agitateur sans conséquence, mais comme un homme redouté des puissances qui ont pour elles des armées, des trésors et, au dire de leur presse, l'opinion publique ; et pourquoi cela? Parce que je suis une voix qui crie action ; et l'état de l'Italie réclame l'action, les meilleurs citoyens de l'Italie veulent l'action, le peuple des villes soupire après l'action. »

Ce besoin d'action, cette impatience de changer l'état de l'Italie, Mazzini était un des premiers qui en avait éprouvé le tourment, et qui s'en était fait l'apôtre. C'est aux hommes d'inspiration et de foi qu'il est donné le plus souvent de pressentir l'avenir. Ils voient souvent d'autant mieux les faiblesses et les caducités du présent, qu'ils y sont moins liés que les gouvernants, par les actes quotidiens de leur vie. A une époque où la diplomatie considérait l'Italie comme une expression géographique, où Lamartine, qui l'admirait et l'aimait en poète, ne voyait dans cette vieille nourricière de la civilisation que la terre des morts, Mazzini, démêlant les éléments de vitalité qu'elle recélait et les germes de résurrection qui échappaient à des politiques perspicaces, prêcha l'unité nationale comme condition de l'indépendance, et la république comme condition de l'unité. Il a en partie deviné. Il fallait certainement une force d'esprit et de cœur peu commune pour s'obstiner ainsi, en dépit des faits, dans une invincible et solitaire espérance. Ayant la foi, il cherchait à l'inspirer aux autres. Il frappait sans jamais se lasser sur les consciences endormies ; il tâchait de persuader à ses compatriotes qu'il y avait une Italie, que c'était leur devoir comme leur intérêt de l'affranchir et de la constituer, que « ce but sacré » méritait tous les sacrifices, et il contribua puissamment à créer le courant que le Piémont mit à profit. Il calculait avec justesse que, malgré ses insuccès répétés, en tenant le pays sans cesse en haleine, en y développant, par suite des mesures de répression auxquelles les gouvernements étaient contraints pour se défendre, le mécontentement, la colère, l'esprit révolutionnaire, il le préparait pour une action plus décisive, quand les circonstances seraient plus favorables. L'action qu'il conseillait et qu'il organisait en attendant, n'avait et ne pouvait avoir d'autre forme que l'insurrection perpétuelle. Conspirer, conspirer toujours, tel a été son système, telle a été l'occupation de sa vie entière, le labeur pour lui de chaque jour, l'œuvre à

laquelle il a consacré tous ses instants et toutes ses forces[1]. Il a eu, on peut le dire, la folie sacrée des insurrections patriotiques, et une fois son parti pris des sacrifices sanglants et des deuils cruels qui en étaient la suite, c'est le sourire aux lèvres, « avec une conscience calme et tranquille », comme il l'écrit lui-même, qu'il s'y est livré.

Au milieu des vicissitudes de sa longue carrière et malgré de rudes épreuves, il ne s'est laissé aller qu'une fois au début à la lassitude et au découragement. Avec l'âge, il y était devenu inaccessible, parce qu'il ne demandait plus rien à la vie et n'attendait plus rien d'elle. Il a été populaire malgré l'austérité de ses doctrines, parce qu'il mit tout son cœur dans son œuvre, et il le resta toujours, malgré ses échecs, parce qu'il n'exerça jamais le pouvoir qu'un instant pendant une révolution. Utopiste par bien des côtés, il a jugé avec un lumineux bon sens les utopies qui n'étaient pas les siennes. Il a proclamé le collectivisme français un rêve barbare et absurde, contraire au progrès dont les développements ont toujours été parallèles à ceux de la propriété individuelle. Il a traité avec un dédain sans pitié les théories de Fourier. Il a déclaré contraire aux instincts de la nature humaine comme à la justice le système que M. Louis Blanc a formulé dans sa jeunesse, et qu'il semble, avec tout le monde, avoir oublié aujourd'hui. Il a énergiquement condamné les audacieuses négations de Proudhon, « ce Méphistophélès de la démocratie, dix fois renégat de sa propre doctrine », qui n'a ouvert à l'humanité souffrante d'autres perspectives que celles du vide et du néant. Il a flétri sans réserve les excès révolutionnaires, et il n'a vu dans les terroristes de 93 « que des hommes qui tuaient, de peur d'être tués et qui ont perdu la Révolution ». Comme de la violence, il a toujours eu horreur de la négation et de ceux dont la négation est le seul système, et il l'a prouvé trop fréquemment peut-être par l'audace hasardée de ses affirmations et de ses théories. Quoi qu'il aspire à le changer presque tout entier, il n'a pas de colère contre le passé; il le comprend, il en tient compte, il aime à chercher des ancêtres à ses opinions, à appuyer sur la tradition historique les idées qu'il prêche, l'unité de l'Italie, la primauté de Rome. C'est un réformateur ardent, ce n'est pas un niveleur. Il trouve qu'en condamnant tout ce qui s'est fait avant eux, comme s'ils n'étaient pas les descendants de quelqu'un et les successeurs de quelque chose, ses coreligion-

[1] « Un de mes compagnons logeait dans une chambre contiguë à la mienne. Un jour qu'en proie à une extrême agitation, je succombais sous le poids de ma douleur, je l'entendis répondre à une jeune fille qui, soupçonnant mon triste état, l'engageait à se rendre auprès de moi : « Laissez-le tranquille. Il est dans son élément. Il conspire. Il est heureux. » Mazzini *Scritti*, t. V, p. 210.

naires ne montrent pas seulement un orgueil immense, mais font preuve d'une irrémédiable faiblesse. Car on ne fonde rien que sur un sol ferme et ce sol, c'est le passé qui l'a fait.

Tout en restant ainsi indépendant d'esprit, de caractère, d'opinion, à l'égard de ses amis comme de ses adversaires, Mazzini n'en subit pas moins les fatalités de sa situation et les entraînements de son rôle. Comme tous les conspirateurs depuis Catilina, il traîne après lui une tourbe indigne de lui, de ses vues élevées, de sa vie austère toujours à l'affût des désordres pour en profiter, et dans laquelle toutes les passions s'allient à toutes les indignités et à toutes les bassesses. Condamné à une vie ténébreuse, il ne peut se défendre des vices qui y sont inhérents. Les conspirateurs se défient et avec raison. Comme ils agissent dans l'ombre contre la loi, contre les gouvernements établis, si des représentants de la loi, si des chefs de gouvernements, fût-ce avec un intérêt manifeste, se joignent à eux, même alors ils soupçonnent leurs intentions, ils leur supposent des vues secrètes, des projets hostiles. Ils comprennent qu'entre la révolution et le gouvernement, il y a une fatale et irrémédiable incompatibilité. Ils redoutent de la part des hommes d'État auxquels ils tendent la main pour des associations passagères, des trahisons, dont ils ne repoussent pas toujours eux-mêmes assez résolument la tentation. Mazzini n'est point exempt de cette faiblesse. Il en a d'autres.

Habitué à conspirer toujours contre les gouvernements, il arrive naturellement à voir dans tout gouvernement un ennemi. Aussi accueille-t-il sans hésiter tout ce qui peut les affaiblir ou les renverser. Sa foi absolue dans l'avenir, le désir ardent qu'il a de constituer l'Italie, d'affranchir les autres peuples, l'élèvent au-dessus des scrupules. Il marche droit aux obstacles et ne réprouve rien de ce qui peut l'en faire triompher. Qu'est-ce que la vie d'un homme en présence des milliers de vies qu'elle condamne à la souffrance, qu'elle coûterait peut-être pour l'émancipation d'un peuple? N'y a-t-il pas des circonstances où ce sacrifice sanglant est une économie de sang et où l'humanité elle-même le commande? Décevante et funeste théorie qui, si elle excusait Charlotte Corday, absoudrait aussi la Terreur. Car s'il était permis à un homme de désigner les victimes qu'exige le bonheur de l'humanité, l'utopie, la passion, la folie, armeraient légitimement le bras des assassins, et les droits les plus sacrés disparaîtraient devant la souveraineté inexorable du but.

Mazzini n'a pas été, comme on l'a dit, le théoricien du poignard, il n'a pas fait l'apologie du régicide. Mais l'a-t-il assez énergiquement réprouvé [1]? Ses amis et lui-même ne racontent-ils pas qu'en 1833,

[1] Mazzini voudrait qu'on dit au peuple : « Ce n'est pas quelques satellites

quand Gallenga se présenta chez lui et lui annonça son projet de tuer Charles-Albert, il ne l'approuva ni ne le dissuada, mais que Gallenga lui ayant dit n'avoir pas d'arme il laissa tranquillement un affidé prendre pour l'assassin le poignard qu'un hasard singulier avait placé sur sa table [1] ? Et trente ans plus tard, le 24 avril 1863 dans une circonstance analogue, son attitude n'est-elle pas également significative? Quand on lui annonce que Paschale Greco, qui s'est chargé, pour le compte des révolutionnaires italiens, d'assassiner Napoléon III, va lui être présenté : « Je ne comprends pas, se contente-t-il de répondre, pourquoi Greco doit venir me voir. Tout le monde sait que je suis ici. C'est mal de la part de mes amis [2]. » Il ne semble éprouver alors qu'un seul sentiment, la crainte d'être compromis. Il ne fulmine aucune réprobation

de tyrans qu'il faut frapper, c'est la tyrannie qu'il faut détruire. Le droit au poignard que vous vous attribuez tient le milieu entre la justice et le crime. Le droit de conquérir une patrie, vous le tenez de Dieu. Concentrez donc toute votre énergie dans une pensée d'insurrection collective. Tournez contre les envahisseurs étrangers le fer dont vous frappez aujourd'hui des hommes qui ne sont que des instruments au service de vos tyrans et que vous vous arrogez le droit terrible de juger sans qu'ils se défendent. » On trouvera peut-être que condamner en ces termes la théorie du poignard est insuffisant aux yeux de la morale. Cependant Mazzini pousse plus loin encore l'indulgence et il est bien près, ce nous semble, de l'apologie lorsqu'il ajoute : « La théorie du poignard n'a jamais existé en Italie. Les coups de poignard y disparaîtront quand elle aura une vie propre, que ses droits seront reconnus, qu'on lui aura fait justice. Aujourd'hui, je n'approuve pas, je déplore. Mais je n'ai pas le courage de maudire... Une seule goutte de sang répandu me fait horreur... Mais je ne crains pas que les honnêtes gens interprètent mal mes paroles, si j'ajoute qu'il y a, dans la vie et dans l'histoire des nations, des moments exceptionnels qu'il ne faut pas juger avec les règles ordinaires et dans lesquels il ne faut tenir compte que des inspirations de la conscience et de Dieu. Elle était sainte l'épée qui, dans la main de Judith, a tranché la tête d'Holopherne. Il était saint le poignard qu'Harmodius couronnait de roses, saint le poignard de Brutus, saint le stylet qui a donné le signal des Vêpres siciliennes, saint le dard de Guillaume Tell. Quand, foulant aux pieds la justice, un tyran prétend étouffer sous la terreur la conscience nationale et nie ainsi Dieu, qui veut les nations libres, si un homme exempt de haine, étranger à toute passion vile, mû uniquement par l'amour de la patrie et le respect du droit éternel qui s'incarne alors en lui, se dresse en face du tyran et lui crie : Tu persécutes des millions de mes frères... tu réduis chaque jour mon pays à l'agonie... en te frappant à mort, je renverse l'édifice de servitude et de honte dont tu étais le soutien. Dans cette manifestation terrible d'égalité entre le citoyen isolé et le maître de millions de sujets, je reconnais le doigt de Dieu. Au fond du cœur, les masses sentent comme moi, je l'affirme. » Voy. lettre de Mazzini à Manin, du 8 juin 1851. Dans les *Scritti editi ed inediti*, t. IX, p. 129 et suiv.

[1] Mazzini, *Scritti*, etc., t. III, p. 342.

[2] *Politica segreta*, p. 26 et 27.

contre le sicaire, il ne manifeste aucun dégoût pour ceux qui en ont armé le bras. Quand on étudie attentivement et froidement les débats du procès à la suite duquel il fut condamné par défaut à Paris, le 30 mars 1864, tout y reste obscur, il n'en ressort pas la preuve certaine qu'une complicité puisse lui être imputée dans le complot tramé alors contre la vie de l'empereur; et les débats contemporains du parlement anglais, les déclarations des ministres de la reine, constituent en sa faveur une décharge d'une incontestable valeur. Toutefois on peut remarquer que si dans la lettre hautainement dédaigneuse qu'il écrit à ce sujet au *Times*, il considère comme indigne de lui de se défendre contre les accusations dont il a été l'objet, il ne laisse tomber de sa plume aucune de ces paroles vengeresses si faciles et si familières à son éloquence et qu'eût trouvées alors toute âme justement indignée. Et l'on est autorisé à penser que, s'il n'a jamais voulu participer à de sanglants attentats, il ne les jugeait pas sans indulgence et n'en eût pas accueilli le résultat sans satisfaction.

Comme la plupart des hommes de parti, Mazzini confond volontiers le peuple avec ses amis et ses partisans, et il lui arrive souvent de ne plus voir la grande majorité de la nation, le vrai peuple, qui reste en dehors de cette étroite catégorie. Cette erreur de perspective, qu'on constate chez lui si fréquemment, se reflète à chaque instant dans son langage. Il est souvent éloquent, mais souvent aussi déclamatoire. Il se plaît aux grands mots. Il s'en paye et il en paye aussi les autres. C'est un défaut habituel aux révolutionnaires et dont il n'est point exempt. Leur style, comme leur programme, promet plus qu'il ne tient. Ils en négligent trop la clarté qui en est aussi l'honnêteté. Chez Mazzini, toutefois, l'emphase n'a ni sous-entendus habiles ni obscurités volontaires. Elle est l'expression naturelle et sincère d'une idée que la passion fausse ou que l'enthousiasme grossit. Trompé aussi souvent qu'éclairé par son imagination, Mazzini voit trop grand, et il est par là exposé à voir faux. Ne sort-il pas, par exemple, de la mesure, même permise à un prophète, lorsqu'il annonce que la Rome d'aujourd'hui ou de demain va devenir le berceau d'une religion nouvelle, dépasser en grandeur la Rome des empereurs et des papes, et donner désormais dans le monde l'impulsion au progrès? N'en sort-il pas lorsqu'en 1849, après l'entrée des Autrichiens à Bologne, il s'écrie, dans un élan d'héroïsme sincère, mais théâtral : « Il y a trois millions d'hommes irrévocablement décidés à se battre jusqu'au bout et à s'ensevelir sous les ruines de leur pays plutôt que de céder, et tant que les cieux existeront, aucune puissance humaine ne pourra empêcher notre victoire? » N'en sort-il pas, lorsqu'après la défaite de l'armée italienne à Milan,

il annonce que si la guerre royale est finie, la vraie guerre, celle du peuple, celle qui donne la victoire va commencer? N'en sort-il pas encore quand il déclare que les Italiens ont été sublimes toutes les fois qu'ils ont eu un moment de vie libre?

Il y a une circonstance importante de sa vie, le siège de Rome, où ses paroles ont un défaut plus grave que de manquer d'exactitude, c'est de ne plus être d'accord avec ses actes. Il avait toujours proclamé l'inviolabilité de la propriété et condamné le socialisme sous toutes ses formes. A peine est-il aux affaires qu'il oublie ses déclarations et ses principes. Il fait un décret [1], portant que les biens des corporations religieuses, dont l'Assemblé constituante vient de prononcer la confiscation au profit de l'État, seront divisés entre un certain nombre de familles qui en jouiront perpétuellement moyennant une rente annuelle, et pourront toujours les acquérir par le rachat de cette rente; et à ce décret il en ajoute immédiatement un autre par lequel il prescrit, à des conditions analogues, la concession de logements aux pauvres, dans les bâtiments que les corporations possédaient à Rome. Agir ainsi, c'était se faire spoliateur et socialiste. Il avait, en toute circonstance, défendu avec passion la liberté de la presse et il s'est vanté de n'avoir pendant son triumvirat pris contre elle aucune mesure restrictive. Qu'importe, si la populace, par des manifestations tumultueuses et menaçantes, se chargeait, avec sa tolérance, de supprimer les journaux qui lui déplaisaient? Il n'avait pas ménagé les railleries à la révolution française, et il l'a laissé parodier devant lui dans quelques-uns de ses côtés ridicules, dans ses démonstrations théâtrales, dans ses proclamations retentissantes, dans ses bataillons d'enfants, sans l'imiter dans ses victoires, mais sans l'imiter aussi, il faut le reconnaître, dans ses violences. Si son passage aux affaires eût été moins court, les divergences entre son programme et ses actes se fussent fatalement multipliées et accentuées.

Il y est resté trop peu de temps, et dans des moments trop troublés, pour qu'on puisse apprécier ses aptitudes au gouvernement. On peut dire pourtant qu'il a montré quelques-unes des qualités essentielles de l'homme d'État dans un rôle qui en est presqu'en tous points l'opposé. Personne n'a su être plus vite, plus sûrement, plus amplement informé que lui. Grâce à des intelligences qu'on constate sans se les expliquer, il est souvent avant la diplomatie au courant des plans mystérieux qui se trament, des projets secrets qui

[1] 15 avril 1849. — Comparez un article apologétique de Ludmilla Assing dans *Unsere Zeit Deutsche, Revue der Gegenwart*. Leipzig, nº du 15 juillet 1872 et un pamphlet de M. Jules de Bréval, *Mazzini jugé par lui-même et les siens*, in-18. Paris, 1853.

se préparent dans l'ombre. C'est ainsi que peu après le voyage de Cavour à Plombières, au mois de juillet 1858, il connaît les principales bases arrêtées pour le traité qui interviendra, six mois après, entre la France et l'Italie. Nous le voyons instruit avant qu'elles soient signées, des clauses générales de la convention du 15 septembre 1864 relative au transfert de la capitale du royaume à Florence et à l'évacuation de Rome par les troupes françaises. Et en 1867, il se croit en mesure de faire part à M. de Bismarck, des projets de traité qui s'agitent entre Victor-Emmanuel et Napoléon III.

La justesse pénétrante de ses prévisions égale la sûreté de ses informations. Il est souvent tombé dans l'erreur, parce qu'il a beaucoup prédit. Il a mal évalué les forces de son parti, et mal calculé la portée des insurrections qu'il provoquait. Il s'est, jusqu'en 1859, trompé sur les moyens d'affranchir l'Italie. Quand Manin, en 1856, proclamait qu'il n'y en avait pas d'autre que l'union de tous les Italiens sous le drapeau de la maison de Savoie, il soutenait que c'était là un rêve, que jamais l'initiative ne viendrait de la couronne, et que, pour entraîner le roi, il faudrait d'abord soulever la nation. Mais à côté de ces erreurs, que de fois il a vu clair, et dans la complexité obscure des événements, indiqué le point précis où ils aboutiraient! Et ce n'est point seulement dans ses vues générales sur l'avenir de l'Italie qu'il déploie cette sûreté de coup d'œil; ce n'est pas seulement l'unité de la péninsule, alors divisée en huit États souverains qu'il pronostique nettement dès 1831, et qu'il ne cesse de montrer en perspective au peuple, alors que tout semble devoir la rendre impossible. Ne le voyons-nous pas, en 1865 [1], annoncer que l'empire, en France, chancelle avec la santé de l'empereur, qu'il a cessé d'être fort le jour où il a cessé d'être craint, que sa chute est inévitable et prochaine, et que déjà on aperçoit à l'horizon l'aurore de la république? Et le 15 décembre 1858, avant que la guerre contre l'Autriche commence, n'en n'indique-t-il pas clairement l'issue? « Pour l'Italie, une paix désastreuse, fatale aux populations soulevées, survenant tout à coup en pleine guerre, un second Campo-Formio. Aussitôt que Louis-Napoléon aura atteint son but, il acceptera les propositions que lui fera l'Autriche, forcera le roi de Sardaigne à cesser les hostilités moyennant la cession d'un lambeau de territoire, et abandonnera traîtreusement à leur malheureux sort la Vénétie et une partie de la Lombardie. » Et deux mois plus tard, en février 1859, n'ajoute-t-il pas? « ... Pourquoi soulève-t-on la malheureuse Vénétie, déjà froidement et délibérément abandonnée à l'ennemi?... Le roi de Sardaigne n'entreprend la guerre que pour

[1] Voyez entre autres ses lettres du 4 et du 14 février 1865, dont nous avons cité des extraits dans le *Correspondant* du 25 octobre 1881.

obtenir un agrandissement de territoire insignifiant. Le mariage de la princesse Clotilde avec le prince Napoléon est le gage de son acceptation. Les Autrichiens ne repasseront pas les Alpes. Venise est dès aujourd'hui considérée comme le gage de la paix avec l'Autriche. L'Italie est comptée pour rien dans la question [1]. »

Voilà l'homme avec ses qualités et ses défauts, ses mérites et ses faiblesses, sa clairvoyance et ses illusions, ses contradictions et ses lacunes, philosophe nuageux, visionnaire convaincu, conspirateur infatigable, révolutionnaire sans scrupules, absolu, ardent, ombrageux, enthousiaste, dévoué, stoïque, simple de cœur, grand par l'esprit et le caractère.

Reprenons, pour les mettre en un relief plus vif, quelques-uns des traits divers dont se compose cette figure complexe.

Mazzini ayant édifié lui-même sa doctrine, la foi absolue qu'il a en elle lui donne une confiance sans bornes en ses lumières, et lui fait croire, sans qu'il s'en doute, à sa propre infaillibilité. De là l'ardeur de son prosélytisme. De là aussi son inconsciente intolérance. Les apôtres ne discutent pas. Ils annoncent la vérité, persuadés qu'elle s'imposera d'elle-même par son lumineux éclat, et ils ne veulent que des disciples dociles qui s'inclinent devant leur parole. Mazzini se croit modeste parce qu'il est désintéressé, qu'il n'a pas d'ambition personnelle et ne songe qu'à sa patrie, et il est plein, au contraire, d'un immense orgueil, celui des idées, le plus hautain qui existe et le plus blessant pour ceux qui ne les partagent pas. Sauf aux premiers jours de sa jeunesse, il n'est jamais entré que dans les sociétés secrètes dont il était le fondateur et le chef. Il a toujours blâmé les organisations auxquelles il n'avait pas présidé et, quelle que fût leur vitalité et leur importance, condamné les insurrections dont il n'avait pas eu l'initiative et la conduite. Il lui a toujours été difficile de s'entendre avec les autres chefs de la révolution, — c'étaient d'autres orgueils qui se heurtaient au sien, — et impossible de se concerter avec les hommes éminents qui, après 1859, préparaient les annexions au Piémont. A certains moments, il a excommunié sans façon Garibaldi, Guerrazzi, Manin, qui l'excommuniaient à leur tour, et s'il a épargné davantage ses virulentes apostrophes aux subalternes, c'est qu'il leur réservait son dédain. Soit qu'il les eût blessés sans le vouloir, soit qu'ils fussent irrités de l'insuccès des expéditions dans lesquelles il les avait engagés, ses coreligionnaires ne lui ont pas ménagé les récriminations, et d'âpres accusations sont parties contre lui de leur camp et de celui des libéraux. Ils lui ont

[1] Extraits du journal *Pensiero ed azione* du 15 décembre 1858, des 1er et 15 février 1859. Voyez de Nardi, *Giuseppe Mazzini,* un vol. 8°. Milan, 1872, page 722.

reproché de n'avoir pris que rarement une part active aux mouvements qu'il provoquait, de s'être réservé le rôle moins dangereux d'organisateur, et tandis qu'il faisait du martyre et du sacrifice une éloquente apologie, d'y avoir soigneusement dérobé sa vie. Nous n'avons pas à examiner ce qu'il entre d'injustice dans ces griefs. Mazzini pour nous n'est pas un soldat, c'est une sorte de prophète. C'est comme prophète qu'il a été suivi. Il avait les dons qui assurent l'empire sur les âmes : un esprit supérieur, une volonté inflexible, un enthousiasme entraînant, l'autorité et la bonté, et par-dessus tout, ce que rien ne remplace, le charme personnel. Il savait aimer et commander. De nobles femmes se sont attachées à lui, heureuses de le voir demander à leur cœur d'héroïques vertus. Elles l'ont entouré de leurs soins, de leurs sympathies, de leur affection, l'ont visité en prison, l'ont consolé dans l'exil, et l'une d'elles a écrit sur lui, avec son cœur, un livre où l'admiration double le talent et où le dévouement tient le plus touchant des langages [1]. Il a laissé des amis qui sont restés fidèles à sa mémoire et qui travaillent à sa gloire avec l'espoir d'en garder le reflet sur leur nom. Il a eu toute sa vie auprès de lui un cortège de disciples fervents associés à ses pensées, à ses travaux, à ses efforts, et, disséminée en Italie, toute une légion de croyants attentifs à sa parole et prêts à exécuter aveuglément ses ordres. Les humbles et les petits ne pouvaient être choqués par un orgueil qui passait au-dessus de leurs têtes. Ils ne voyaient en lui que le patriote qui faisait luire à leurs yeux des perspectives de liberté et de grandeur pour leur pays, et dont l'âme savait trouver le chemin de leur âme. Si quelque lambeau de ses théories religieuses et philosophiques parvenait de temps en temps jusqu'à eux, ce qu'elles avaient d'inaccessible pour leur esprit était loin de nuire auprès d'eux à son influence. Toutes les fois que ses préjugés ou ses passions ne s'y opposent pas, le peuple cherche des chefs qui lui soient supérieurs par la portée de l'intelligence et la hauteur des vues, et il trouve volontiers leurs conceptions sublimes quand elles restent dans les nuages.

Mazzini a consacré sa vie à une idée généreuse, à l'accomplissement d'une révolution où il pouvait avoir une grande partie de l'Italie pour complice, car elle en devait sortir agrandie, où il aurait dû avoir pour adversaire la France entière, dont cette révolution affaiblissait la puissance et amoindrissait le rôle [2]. Il a sacrifié ses

[1] Mme Ashurst-Venturi.

[2] Le 15 décembre 1858, Mazzini écrivait : « Personne, à moins d'avoir perdu le bon sens, ne croira que Louis-Napoléon veuille ou puisse créer avec l'unité italienne une puissance rivale de la France, veuille ou puisse par une longue guerre et la dissolution de l'empire d'Autriche laisser le

intérêts personnels à ses projets patriotiques, et s'il a été soutenu dans son entreprise par l'orgueil de la mission qu'il s'était donnée, il l'a été bien plus, au début surtout, par une foi dont les défaillances ont été rares. Jugeant, comme les autres révolutionnaires, avec son imagination plus qu'avec sa raison, il partage beaucoup de leurs illusions; il est, comme eux, rebelle à l'expérience, dont il subit courageusement les épreuves sans en recueillir les enseignements. Il suffit quelquefois qu'une institution tienne au passé pour qu'il incline à la proscrire; et, dans son impatience de l'avenir, il veut tout renouveler depuis l'ordre politique jusqu'à la tactique. En fait d'art militaire, il est de cette école qui opposait des antithèses de génie à l'argument brutal des canons prussiens, qui prêchait la sortie torrentielle, et qui nous a légué de bonne foi la légende menteuse des volontaires de la Convention [1]. Il ne croit pas assez à la force des armées régulières, Il croit trop à la toute-puissance des soulèvements patriotiques. Mais il dépasse la plupart de ses coreligionnaires par la hauteur des vues, par le désintéressement personnel par le niveau moral. Il ne songe pas uniquement à renverser : il se préoccupe aussi de reconstruire et d'édifier. Il ne pousse pas les masses à l'assaut de la société : il ne s'adresse pas aux appétits grossiers, aux instincts vulgaires. Il cherche à élever le peuple, à faire passer en lui le souffle dont il est animé. Il l'aime. Il se trompe, mais il ne le trompe pas. Il ne l'exploite jamais. Il ne lui promet pas de jouissance ni de bien-être. Il l'entretient de ses devoirs; il lui parle de la grandeur nationale. Il ne l'asservit pas à de grossières doctrines. Il ne l'enchaîne pas à la matière et ne le rive pas aux préoccupations terrestres. Il lui montre le ciel et lui donne pour devise deux mots dans lesquels il résume pour lui son œuvre : Dieu et Patrie. S'il annonce une religion nouvelle, il lui laisse et il respecte habituellement ses vieux dogmes.

Il est humanitaire. Il se préoccupe du sort de toutes les nations, Mais il reste toujours et avant tout Italien. Et ce n'est pas à l'Italie matérielle qu'il tient : c'est à l'âme de l'Italie, à sa mission dans le monde, à sa grandeur morale, à sa fonction religieuse dans l'humanité [2]. Il lui prêche infatigablement l'unité comme condition de

champ libre au principe essentiellement révolutionnaire des nationalités. » *La Dittatura regia* dans les *Scritti editi ed inediti,* t. X (1880), p. 171.

[1] Camille Rousset, *les Volontaires.*

[2] (Lettres de Mazzini à Daniel Stern. Lettre VII. — « Si l'Italie devait, tout en n'ayant plus de *carcere duro* et ne payant plus ses impôts à l'étranger, rester telle qu'elle est, telle qu'on cherche à la faire, servile, sceptique, opportuniste, — n'adorant pas des principes, mais seulement des *intérêts,* ne remplissant pas un rôle d'apostolat dans le monde, je préférerais la tyrannie étrangère sous laquelle elle se débattait en se retrempant. » (*Ibid.*) — Et

l'indépendance. « Mais c'est l'unité morale qu'il veut », et il la poursuit avec, sans, ou contre la monarchie[1].

Il s'est défini lui-même « un croyant qui vit de sa foi », vie sombre et sévère, qui se privait volontairement des plus douces et des plus nobles jouissances, vouée à l'isolement, à l'exil, sevrée d'affections, et qui n'a guère trouvé que sur son déclin des dévouements profonds, pour répondre à son dévouement. C'est un mystique, si l'on entend par là l'homme qui se fait une doctrine avec son cœur plus qu'avec sa raison, et qui voit tout à travers ses sentiments. Mais s'il se laisse ainsi entraîner à de trompeuses espérances, si, sous l'empire d'une excitation constante, habitué à ne plus voir les peuples qu'à travers les sociétés secrètes, et l'avenir qu'à travers les conspirations, la barrière qui sépare le rêve de la réalité, le possible de l'impossible, disparaît trop souvent pour lui, qui oserait lui reprocher l'exaltation patriotique d'où dérivent ses illusions? Qui trouverait trop ardente « la fièvre de la patrie » dont en face du démembrement de son pays il fut toute la vie tourmenté, qui n'admirerait, au contraire, l'énergie et la confiance avec laquelle il ne cessa jamais d'en revendiquer l'indépendance et d'en espérer la grandeur? S'il a eu le tort de confondre la révolution, qui ne peut jamais que détruire, avec le progrès; si, dans ses entreprises révolutionnaires, il n'a repoussé aucune collaboration, même celle du régicide, qui voudrait ne pas lui tenir compte des sentiments élevés où il a puisé ses inspirations, de la flamme ardente qui jamais en lui ne s'est éteinte, des hauteurs auxquelles il avait placé sa foi, de l'horreur instinctive qu'il a toujours manifestée contre les doctrines matérialistes, dans lesquelles il voyait avec raison l'avilissement de l'homme et l'affaiblissement des sociétés, de sa protestation indignée, non seulement contre les crimes, mais contre

ailleurs : « La question morale est tout pour moi. Il m'importe fort peu que l'Italie, territoire de tant de lieues carrées, mange son blé ou ses choux un peu meilleur marché. — Remarquez que c'est aujourd'hui le contraire. — Il m'importe que l'Italie soit grande, bonne, morale, vertueuse; il m'importe qu'elle vienne remplir une mission dans le monde. Or, aujourd'hui, nos doctrinaires in-32 inoculent à l'enfant qui vient de naître la conception de l'opportunisme, de la tactique, du mensonge, de l'hypocrisie. » (Id. Lettre du 6 octobre 1864.)

[1] « ... Vous me parlez d'unité : c'est ma pensée, mon idée fixe, depuis trente-cinq années; si j'ai fait quelque chose pour mon pays, c'est de lui avoir prêché l'unité, tandis que les habiles ne lui parlaient que fédéralisme. Mais c'est d'unité morale qu'il s'agit. C'est l'âme de la nation que je veux : le corps n'est rien sans elle. C'est pourquoi j'ai dit : unité avec, sans ou contre la monarchie. Et ce n'est pas ma faute si nous devons chercher à la fonder contre : c'est sa faute à elle. » (Lettre de Mazzini à Daniel Stern, du 24 octobre 1864.)

les théories abjectes de la Commune de Paris? La patrie, l'humanité, le droit, la vérité, ont été, même dans ses erreurs, l'objet constant de son culte. Il a toujours tenu en mépris cette indifférence au vrai qui alanguit les âmes et qui est une des maladies de notre temps, et il disait de la jeunesse contemporaine, « qu'elle risque de connaître la vie et de ne pas avoir de vie ». Il veut qu'elle vive, cette jeunesse, qu'elle travaille, qu'elle agisse, et il lui prêche incessamment l'action. C'est à l'action que tendent tous ses écrits, toutes ses paroles. Ce croyant, qui pense écrire sous une inspiration céleste la bible de l'humanité, cherche infatigablement, pendant toute sa vie, à faire passer ses théories dans les faits, à réaliser l'idéal qu'il a rêvé. Mais, seul, isolé, dépourvu des ressources qu'ont les chefs d'État, que peut-il, sinon faire appel à l'opinion, conspirer, organiser en Italie et en Europe un réseau de sociétés secrètes qui recevront de lui le mot d'ordre et lui fourniront des bandes toujours prêtes à s'insurger contre les gouvernements? Ce sont là les armes et les moyens d'action auxquels il est fatalement réduit.

Au fond, son rôle a été plus retentissant qu'efficace. Et sa place serait petite dans l'histoire de la formation de l'unité italienne, si l'on mesurait la grandeur de l'homme seulement à ce qu'il exécute, sans tenir compte de ce qu'il entreprend, si tout le mérite était dans le succès et non dans l'effort. L'initiative du mouvement italien lui appartient incontestablement. Dès sa jeunesse, dès son début dans la politique, il a posé la question sur son vrai terrain, et il n'a jamais cessé de l'agiter. Avec une rare puissance d'intuition, il en a, dès le premier jour entrevu la solution. Il a proclamé que l'Italie n'arriverait à l'indépendance que par l'unité et avec une inébranlable assurance, il a soutenu son opinion contre l'avis unanime des hommes d'État, des libéraux, des patriotes, qui l'accablaient à l'envi de leurs sarcasmes ou de leurs dédains[1]. Il ne s'est pas contenté de montrer la voie qui devait aboutir au succès, il a cru au succès alors que personne n'osait y croire. Si, dans l'ardeur de sa foi républicaine, il a considéré pendant longtemps la royauté comme

[1] Le 10 février 1849, Gioberti disait au parlement piémontais : « Je considère l'unité de l'Italie comme une chimère; nous devons nous contenter de l'union. » A la même époque, Cavour était de la même opinion, et Bianchi-Giovini écrivait : « L'unité de l'Italie!... Une unité mystique, où au possible se substitue l'imaginaire..., où l'on ne tient aucun compte de ce qu'ont établi le temps, l'habitude, la tradition de huit siècles et le droit existant, où, d'un coup de baguette magique, on prétend faire table rase de tout, changer en un jour la tête et le cœur de vingt-quatre millions d'habitants et détruire les préjugés ou, si vous voulez, les convictions, les intérêts auxquels ils sont attachés depuis si longtemps. » (Bianchi-Giovini, *Mazzini e le sue utopie.*)

incapable de réaliser son programme, après 1860, éclairé par les faits accomplis et les changements survenus dans la situation politique, il a compris son erreur. Il s'est rallié à Victor-Emmanuel, pour achever l'œuvre commencée, et ce n'est que par instants, lorsqu'il le voyait repousser comme intempestives ses offres de concours et négocier au lieu d'agir, que, par dépit et par impatience, il s'est rejeté dans la propagande républicaine. La sûreté de coup d'œil avec laquelle il a deviné l'avenir de son pays, alors que cet avenir, au lieu d'être la suite logique du présent, devait en être la contradiction éclatante et absolue, l'ardeur infatigable, la foi sans défaillance avec laquelle il s'y est dévoué, voilà ses titres. Ils sont grands. Il n'en faut point toutefois exagérer l'importance. S'il a prédit le succès, ce n'est pas lui qui l'a décidé. Il a tout au plus aidé moralement à le préparer. Aucun de ses actes n'y a directement contribué. Quel résultat immédiat pouvaient avoir les insurrections multipliées dans lesquelles, pendant vingt-cinq ans, on trouve à des degrés divers sa main et son inspiration, les mouvements de Savoie, en 1834, de Viterbe et de Catane, en 1837, des Abruzzes et de Calabre, en 1840, d'Aquila et de Cosenza, en 1842, de Rimini, en 1845, de Milan, en 1853, de Gênes, de Livourne et de Naples, en 1857, l'équipée follement héroïque des frères Bandiera qui, en 1844, allaient sans espoir s'offrir à la mort? Toutes ces tentatives ne pouvaient aboutir qu'à faire fusiller dix ou vingt hommes, comme l'écrivait dédaigneusement Félix Orsini, de sinistre mémoire. Le petit nombre de morts et de blessés qu'on y relève, comparé à ceux d'une seule des batailles livrées à l'Autriche, montre assez leur insignifiance. Si elles attestaient la vitalité de la révolution, n'en dévoilaient-elles pas encore mieux la faiblesse? Si elles irritaient et soutenaient les âmes par de courageux exemples, n'étaient-elles pas sans profit pour les progrès de l'indépendance nationale? La révotion romaine de 1849, que Mazzini n'avait point faite, mais qu'il dirigea pendant trois mois, n'eut-elle pas uniquement pour conséquence de rendre l'occupation française permanente à Rome, et ne créa-t-elle pas ainsi un nouvel obstacle à la formation de l'unité italienne[1]? En conseillant sans cesse aux Italiens d'entreprendre seuls la guerre contre l'Autriche, ne les eût-il pas condamnés à

[1] Mazzini n'a jamais pardonné à la France la chute de la république romaine en 1849. Il en avait gardé une sorte de ressentiment personnel qui, à son insu, influait sur ses dispositions à notre égard. On peut constater, je crois, ce ressentiment dans l'ardeur avec laquelle il se montra toujours opposé à l'alliance française. Dans ses négociations avec Victor-Emmanuel, il ne manqua jamais de se prononcer sur ce point avec une extrême énergie. En 1870, pendant nos malheurs, d'autres griefs aidant, il alla plus loin et ne dissimula pas ses sympathies pour l'Allemagne.

échouer? Et en s'opposant passionnément, en 1859, à toute convention avec la France, ne leur eût-il pas fermé la seule voie qui pouvait les conduire au succès [1]?

Le jour où la cause de l'indépendance fut officiellement portée devant l'Europe, grâce surtout à la royauté, et où le roi s'en fit hardiment le champion, l'impuissance de Mazzini sur le terrain de l'action devint encore plus manifeste, et son rôle s'amoindrit de plus en plus. A partir de ce jour, quel pas en avant a-t-il fait faire à la question qui était son unique préoccupation? De quels obstacles l'a-t-il fait triompher? Quels sont les événements décisifs pour elle où l'on trouve sa main et où l'on constate son influence? Sauf l'insurrection de Sicile, en 1860, dans laquelle l'importance de son initiative est contestée par quelques-uns des membres de son parti, quels mouvements victorieux a-t-il suscités? Quels trônes a-t-il renversés? Quels gouvernements provisoires a-t-il constitués? Quelles annexions a-t-il préparées? Celle de Naples, on la doit à Garibaldi; celle de Florence, on la doit à Ricasoli; celle de l'Émilie, on la doit à Farini; celle de Rome : quand le roi, profitant des malheurs de la France, fut à la veille d'y entrer, il avait cru devoir le faire jeter en prison. Dans ces étapes successives, où sont les titres, les actes, les services de Mazzini? Nous les cherchons en vain. Tout se réduit à des négociations qui n'aboutissent pas, à des proclamations qu'on n'écoute pas, à des organisations de sociétés secrètes qui n'agissent pas, à des préparatifs d'insurrections qui ne se réalisent pas, à des achats de fusils qu'on n'emploie pas, à des tentatives qui embarrassent Victor-Emmanuel plus qu'elles ne le stimulent, et qui, en inquiétant l'Europe, accroissent les difficultés au lieu de les aplanir. Mazzini crie : « A Venise ! A Venise ! — A Rome ! A Rome ! » Il veut que l'Italie agisse, sans alliés, et ce sont les alliances, contractées contrairement à ses désirs, malgré ses objurgations et ses conseils, qui conduisent l'Italie à Venise, c'est la fatalité des événements qui la conduit à Rome. Il pousse le cri de république, et en dehors d'un petit nombre de sectaires, les seules

[1] Le 1er mars 1859, Mazzini, dans une adresse aux Italiens, disait : « L'alliance avec la France impériale est la plus grande et la plus funeste erreur politique que puisse commettre la monarchie sarde » ; et comme conclusion, il publiait une déclaration, datée de la veille, portant avec sa signature celle de cent douze républicains italiens, ses agents et ses amis, dont les premières lignes étaient les suivantes : *Si la guerre d'Italie commençait sous la direction ou le patronage de L. N. Bonaparte ou avec son alliance, les soussignés s'abstiendraient avec regret d'y prendre part...* Parmi les signataires de cette pièce, nous trouvons les noms bien connus d'Aurelio Saffi, Campanella, Maurizio Quadrio, Alberto Mario, Antonio Mosto, Francesco Crispi.

adhésions passagères aux idées républicaines qu'il recueille sont motivées, chez quelques impatients, par la crainte de voir la royauté abandonner la question de l'indépendance et de l'unité, qui, à mesure que la solution en paraissait plus probable, devenait plus chère au pays.

Si Mazzini eût pu disposer à son gré du Piémont et l'entraîner plus tôt, sans que celui-ci choisît son heure, dans une guerre contre l'Autriche, il l'eût condamné à un échec certain, peut-être à un irrémédiable désastre, et il aurait probablement, au lieu d'en hâter l'achèvement, empêché l'unité de se faire. S'il fût resté seul en face du double et difficile problème à résoudre, de la libération de la Vénétie et de l'unification de l'Italie, il eût fatalement échoué. Il n'eût pu que continuer à s'agiter dans le même cercle infranchissable, multiplier les sociétés secrètes, les étendre, ourdir sans cesse des conspirations nouvelles, recommencer toujours les mêmes insurrections stériles. L'agitation se fût maintenue, mais elle n'eût pas pris assez de force pour soulever le pays tout entier et l'entraîner à une action décisive. Placé en face des mêmes obstacles, disposant uniquement des mêmes moyens, il eût été réduit à la même et éternelle impuissance. Il a été un précurseur. Il ne pouvait être un libérateur.

Pour vaincre une armée, des bandes de volontaires ne suffisaient pas. Il fallait une armée. Pour venir à bout de l'Autriche, un État moins peuplé, moins puissant par conséquent, en voie de formation comme l'Italie, était insuffisant, s'il restait seul ; il lui fallait des alliés. Lever une armée, trouver des alliances, un conspirateur isolé ne le pouvait pas : un roi seul le pouvait. Il ne fallait pas moins pour réussir que l'intervention énergique et l'initiative hardie d'un chef d'État, héritier d'une antique dynastie, allié à toutes les maisons royales d'Europe, disposant des forces régulières du gouvernement, groupant autour de lui toutes les forces morales du pays, en état de contenir toutes les oppositions, organisant après avoir annexé et capable de refréner la révolution après s'en être servi. Ce prince nous allons le voir à l'œuvre.

Dans Mazzini, dans le conspirateur réduit à se servir de l'opinion, c'est une âme surtout que nous avons étudiée, que nous avons montrée en contact avec d'autres âmes, les pénétrant de sa foi, les enflammant de son patriotisme, les entraînant à sa suite. Avec Victor-Emmanuel, voici l'homme d'action et l'homme d'épée qui entre en scène.

Auguste Boullier.

La suite prochainement.

SOUVENIRS

D'ENFANCE, DE JEUNESSE ET D'AGE MUR[1]

XIII

Dans son beau livre sur *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, le duc Albert de Broglie retrace en maître l'essai de renaissance païenne qui signala l'avènement de l'empereur Julien. Tout semblait favoriser cette tentative. Les pures merveilles de l'Église primitive s'absorbaient dans les subtilités de l'arianisme, dans les arguties puériles de la théologie orientale, dans le servilisme des évêques, dans la faiblesse du pape Libère, le premier pape qui n'ait pas été rangé parmi les saints. On eût dit que les ombres du Bas-Empire et du sophisme byzantin avaient pour jamais obscurci les divines clartés du christianisme. Le règne désastreux de Constance avait encore aggravé ces semblants de décadence, en y ajoutant ce je ne sais quoi de faux, de louche, d'équivoque, de bassement despotique, qui caractérisait l'odieuse physionomie du maître et offrait un détestable contraste avec l'esprit vivifiant de la religion nouvelle. Julien monte sur le trône. Il a du génie, il est populaire; il a gagné des batailles, et a fait trembler les Barbares. Il est sobre, vigilant, habile, intrépide; ses soldats l'adorent; ses ennemis le redoutent. Son jeune front rayonne de la double auréole de la persécution et de la gloire. Tout se réunit pour expliquer sa haine contre cet Évangile que l'on a défiguré à ses dépens, et qu'il ne connaît que par ses souffrances. Le voilà inaugurant un néo-paganisme. Il fait rouvrir les temples, redresser les statues, restaurer les idoles, fumer l'encens des sacrifices. Il retrouve et rhabille des pontifes, des héritiers de Démodocus, pour invoquer Jupiter et Cybèle, Vénus et Neptune. Aussitôt, cette réaction officielle se brise contre le ridicule et l'impossible. Il suffit que ces dieux aient essayé de revivre pour que le monde entier reconnaisse qu'ils sont morts. Julien a perdu sa peine à ressusciter des cadavres. Ses efforts n'ont réussi qu'à prouver que, si les vérités

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 septembre et 25 octobre 1881

du christianisme peuvent parfois être altérées par les diverses infirmités de la nature humaine, les mensonges du paganisme ne peuvent plus trouver de refuge que dans les souvenirs des rhéteurs et des poètes. Julien a plus fait pour affermir ce qu'il voulait détruire, que Constantin pour compromettre ce qu'il couronnait.

Eh bien, *si parva licet*... c'est une sensation analogue que nous éprouvâmes, mes amis et moi, lorsque le Théâtre-Français, pour expier ses premières peccadilles romantiques et se réconcilier avec l'Académie, nous convoqua à la première représentation de *Pertinax*, par M. Arnault père. Évidemment, le romantisme avait déjà commis des fautes, en attendant pire. Bien des gens, même parmi les nôtres, se déclaraient désappointés par *Hernani*. Le drame de M. Hugo s'accordait mal avec la préface de *Cromwell*. On cessait de prendre tout à fait au sérieux les programmes de la *Pléïade* et du *Cénacle*, les allures mystiques des hiérophantes et des initiés ; on devinait que les chefs ne tarderaient pas à se disperser et commençaient à ne plus s'entendre. Les fidèles, les croyants, craignaient d'être débordés par les dissidents et les *plaisantins*. D'autre part, les classiques faisaient grand bruit de ce *Pertinax*, œuvre cornélienne du doyen des tragiques, qui leur promettait, disaient-ils, une éclatante revanche, et où M[lle] Duchesnois devait reparaître dans toute sa gloire. Arnault, encore un type de libéral greffé sur bonapartiste, venait d'être réintégré à l'Académie française, et sa rentrée nous avait valu un charmant discours de M. Villemain, répondant au récipiendaire. On disait quelque bien de ses *Fables*, de son *Marius à Minturnes* ; mais nous ne le connaissions que par ses petits vers :

Pauvre feuille desséchée,
Et de ta tige arrachée...

qui ne manquaient pas d'une certaine grâce mélancolique. Proscrit de 1815, cité pour quelques jolies épigrammes contre Louis XVIII, ami de la plupart des sociétaires de la Comédie-Française, père de l'auteur d'un *Régulus*, joué par Talma, Arnault paraissait réunir toutes les conditions nécessaires pour rallier à lui l'immense majorité des retardataires, champions des trois unités, et adversaires de la nouvelle école. Aussi, avait-on parlé d'avance de ce *Pertinax*, comme d'un événement, comme de l'envers d'*Hernani*. Le jour même de la représentation, le *Constitutionnel* publiait un article qui pouvait se résumer ainsi : « Dans quelques heures, le bon sens et le goût seront vengés. Les beaux vers de M. Arnault nous indemniseront des extravagances de M. Hugo et de ses séides. La barbarie sera repoussée, et la belle langue de

Racine et de Voltaire aura repris ses droits. » — Nous savions que tous les classiques en renom seraient à leur poste, prêts à combattre pour leur drapeau. On assurait qu'il y aurait du tapage, peut-être des coups de poing et des collets déchirés. « Vous allez siffler *Pertinax?* nous disaient les tièdes et les neutres. Prenez garde! vous ne savez pas de quoi est capable un classique exaspéré. Vous auriez dû commander, pour la circonstance, une centaine de ces bâtons courts qui se cachent sous la redingote, et qui jouèrent un tel rôle lors de *Germanicus*, du même M. Arnault, qu'ils finirent par usurper le nom de son héros. »

> Non, ce n'est pas, messieurs, un bâton qu'il faut prendre;
> On ne doit pas juger un procès sans l'entendre.

Nous arrivâmes au théâtre une heure avant l'ouverture des bureaux. La *queue* du parterre était des plus modestes. Vingt-cinq ou trente patients en cheveux gris, qui nous firent l'effet d'octogénaires. « C'est clair, dis-je à mes camarades; le Théâtre-Français fait à *Pertinax* la même faveur qu'à *Hernani*. Les fossiles sont sans doute entrés par la petite porte, et remplissent la salle. Il y a ici une trentaine d'individus de bonne volonté, arrivés avant nous. Nous trouverons les bureaux hermétiquement fermés. »

Ils étaient largement ouverts; le contrôle prit nos billets avec des airs de somnolence, explicables par les *vertus dormitives* de la tragédie en cinq actes et en vers. L'orchestre et le parterre, absolument déserts à sept heures, se garnirent lentement, mais avec des vides qui eussent suffi à frapper de glace un chef-d'œuvre. Une atmosphère de résignation et d'ennui prenait possession de l'auditoire. Les loges et les avant-scènes s'ouvraient à petit bruit, comme si elles avaient craint de réveiller en sursaut les mânes des héros, des rois et des confidents endormis aux bords du Styx ou du Léthé, et les milliers de manuscrits tragiques, reçus à corrections et enfouis dans les archives du Théâtre-Français. « Je t'assure qu'ils viennent jouer au boston! » me dit Armand de Crochard, en voyant entrer dans une de ces loges deux hommes vénérables, escortés de deux femmes d'un âge assorti, lesquels n'étaient autres que MM. Baour-Lormian, l'auteur d'*Omasis* (*ô Mazette!* dans la parodie), et Raynouard, l'auteur des *Templiers*, accompagnés de leurs respectables sœurs ou épouses. Puis on me montra M. Charles Brifaut, auteur d'un *Ninus II*, tellement riche de couleur locale et historique que, pour se plier aux exigences de la censure impériale, il avait été tour à tour Espagnol, Portugais, Allemand et Anglais, avant d'être Assyrien, et n'avait eu à changer que huit rimes et cinq hémistiches. De ce Ninus, il ne reste qu'un joli mot de l'auteur, qui ne se doutait

pas que son mot survivrait à sa tragédie. Le succès, qui ne se soutint pas, avait été assez vif. « Quoi! lui dit M. de Cubières, vous avez donc de l'esprit? je ne m'en doutais pas, et il y a deux ans que je vous vois tous les jours. — Ingrat! lui répondit M. Brifaut; il y a deux ans que je vous écoute. »

Cinq minutes après, arrivèrent M. Pongerville, vrai bonhomme et faux athée, que sa médiocre traduction de Lucrèce avait mené à l'Académie, et qui s'était identifié avec *son* poète, au point de regarder comme une injure personnelle le nom de Dieu prononcé devant lui; M. Pongerville, qui, trente ans plus tard, me disait avec sang-froid : « On a calculé la mortalité annuelle des académiciens; il en meurt *un et demi* par an. » Puis, M. de Jouy, un ex-viveur, à peu près tombé en enfance, dont le *Sylla* avait réussi, grâce à Talma, qui copia le masque et la *mèche* consulaires; M. de Jouy, auteur, comme on sait, du *poème* de *Guillaume Tell*, et persuadé qu'il était pour les trois quarts dans la gloire du chef-d'œuvre; M. Andrieux, coupable d'un *Junius Brutus*, dont l'exhibition fut, six mois plus tard, un des bienfaits de la révolution de Juillet; Étienne, bien plus coupable encore, puisqu'il venait de rédiger la fatale adresse des 221; Viennet, de qui Sainte-Beuve disait si justement : « Il a la sottise spirituelle; » furieux quand on le félicitait de ses *Fables*, parce qu'il avait commis onze tragédies dont il était beaucoup plus fier; notamment *Arbogaste*, qui fut célèbre avant d'être joué, et où se trouvait le fameux vers :

Sous son casque Arbogaste avait un esprit vaste.

Dans les derniers temps de sa vie, qui fut fort longue, M. Viennet, désespérant de vaincre le mauvais vouloir et le mauvais goût du comité de la Comédie-Française, lisait dans les salons ses tragédies, où l'Espagnol s'appelait *Ibère* et les Pyrénées *monts de Pyren.*

J'en passe, et des plus chauves.

Pichald et Gustave Drouineau, qui, de concert avec Casimir Delavigne, avaient rêvé une sorte d'éclectisme, de transaction entre les timidités de l'ancienne école et les audaces de la nouvelle, s'étaient blottis dans une baignoire. Delavigne, Ancelot, Soumet et Guiraud, brillaient par leur absence.

Sur cette salle ainsi composée et peu remplie planait une brume que M. Zola n'aurait pas manqué d'appeler une buée, et que nous appelions indifféremment *tædium classicum* ou *tragicum ;* Andrieux avait un bonnet de soie noire; Baour-Lormian, un abat-jour. Ces têtes chenues dodelinaient comme pour battre la mesure d'un alexandrin ou préluder à un sommeil consolateur. Je vis, ce soir-là, les derniers turbans sur des figures féminines qui avaient peut-être

passionné un Oswald ou plusieurs Oscar. Hélas! en contemplant toutes ces variétés de la vieillesse littéraire, nul d'entre nous ne songeait à se dire : Voilà pourtant comme je serai dimanche! — Oui, dimanche; car, lorsque c'est fini, une semaine ou un demi-siècle, n'est-ce pas la même chose?

Le rideau se leva sur un de ces décors qui auraient fait le désespoir de M. Émile Perrin, et qui représentaient avec une égale complaisance un portique, un *atrium*, une colonnade, une crypte ou un palais. M. Desmousseaux, qui jouait Pertinax, fit son entrée en donnant la main à Mlle Duchesnois. Contemporaine de Mlle Mars, Mlle Duchesnois avait eu, elle aussi, des années de succès et d'éclat. On l'applaudissait surtout dans le rôle de Phèdre. Sa *sensibilité* obtenait grâce pour sa laideur. C'est à elle que Geoffroy, le Sarcey de 1807, adressait ce singulier compliment dans un de ses feuilletons, infiniment plus lus que les nôtres : « Heureuse laideur! elle lui permettra de s'adonner tout entière à son art au lieu de se laisser distraire par les amorces de la volupté (*sic*). » — Mais, en 1830, la laideur seule était restée. Comme son camarade Desmousseaux, le plus ennuyeux des pères nobles, elle semblait faite exprès pour personnifier la décrépitude et figurer l'enterrement de la tragédie. Sa voix, qui avait été, disait-on, tendre et passionnée, rappelait le mot de l'abbé Galiani sur Sophie Arnould : « Sa voix est le plus bel asthme que j'aie jamais rencontré. » C'était une série de hoquets, coupés par de petits sifflements. A peine ces deux interprètes des pompes funèbres plutôt que tragiques eurent-ils déclamé vingt vers, Armand de Crochard me dit : « La cause est entendue; supprimons nos sifflets, et tâchons de nous amuser un peu! » — le brave garçon ne s'y entendait que trop bien! Le rôle de Commode était joué par un acteur, nommé David, qui avait le nez retroussé, une perruque blonde et un *tic* qui consistait à remuer la jambe droite pour les rimes masculines et la jambe gauche pour les rimes féminines. Crochard improvisa ces deux vers, qui firent la joie de nos voisins :

> Pourquoi cet empereur s'appelle-t-il Commode?
> Sa perruque, son nez, son *tic*, tout m'incommode!

Poterlet, malin comme un singe, ne voulut pas être en reste. Il s'était placé au fond du parterre. Tout à coup, au milieu d'une tirade presque aussi longue que le monologue d'*Hernani*, un bâillement retentit, qui servit de signal à plusieurs autres; bâillement tellement sonore et tellement prolongé, que les acteurs décontenancés s'arrêtèrent. Un *loustic* s'écria : « C'est dans la pièce! » Des regards courroucés tombèrent sur nous du haut des loges académiques. Mais les quarante immortels, métamorphosés par Melpo-

mène en chiens de terre-neuve, n'auraient pu conjurer le naufrage. Il fut complet, absolu, irrévocable, lorsque la pauvre Mlle Duchesnois, mettant la main sur son cœur, exclama ou expectora :

. . . . Je suis Romaine!

— *L'es-tu?* en es-tu bien sûre? rugit Auguste Préault, rajeunissant une vieille facétie. Dès lors, ce fut pire qu'une chute; on eût dit un évanouissement assaisonné de quolibets. Desmousseaux ne put faire entendre le nom de l'auteur à travers une grêle de sifflets, de calembours, de miaulements, de glapissements et d'éclats de rire. — « Voilà la vraie *première*, le vrai triomphe d'*Hernani!* » disions-nous en sortant.

Pertinax eut trois représentations, et la moyenne des trois recettes fut de 185 francs.

XIV

Je n'avais pas attendu cette soirée tragi-comique pour aller chez Hippolyte Romand, et lui rappeler sa promesse. L'excellent homme m'accueillit avec un sourire de bon augure :

— Il ne s'agit plus, me dit-il, de l'assassinat du maréchal Brune, mais de celui de Monaldeschi. J'ai obtenu pour vous une véritable primeur, encore plus primeur qu'une première représentation. Après-demain, de deux heures à cinq, Alexandre Dumas doit nous lire, en très petit comité, les principales scènes de son drame de *Christine à Fontainebleau*, avec prologue et épilogue, que l'Odéon doit jouer dans cinq ou six semaines. Sur ma recommandation, appuyée du témoignage de Paul Huet, il m'a autorisé à vous amener avec moi.

On juge de ma joie et de mes remerciements. Le surlendemain, samedi, 6 mars, nous entrions chez le futeur auteur d'*Antony*, à deux heures précises. La réunion était, en effet, fort peu nombreuse; côté des peintres : Godefroid Jadin, Paul Huet, Tony Johannot et Decamps; côté des poètes : Emile et Antony Deschamps, Alfred de Vigny et Fontaney; côté des artistes : Bocage; puis Merle et Hippolyte Romand. Je ne comptais pas et je ne me comptais pas.

Alexandre Dumas n'avait pas encore vingt-huit ans. J'ai essayé, dans le chapitre précédent, d'esquisser cette physionomie puissante, qui inspirait une irrésistible sympathie. On ne pouvait pas deviner que, à trente et un ans, il aurait déjà fait jouer dix grands drames, dont la plupart feraient courir tout Paris; que ses premiers récits, la *Dame de Gyac*, la *Rose rouge*, les *Impressions de voyage*, les *Eaux d'Aix*, seraient, pour parler comme Mme de Staël, au nombre

des événements de notre jeunesse, et que, cinq ou six années après, il commencerait en se jouant ce travail de géant dont il ne s'est reposé qu'à sa mort, cette production incessante, inouïe, prodigieuse, prestigieuse, inépuisable, qui ferait croire qu'il avait trois cerveaux, comme Thalberg semblait avoir trois mains. Son fils, dans son discours de réception à l'Académie, a eu le droit de le qualifier d'enchanteur. Lui-même, dans une lettre assez peu connue, adressée à l'empereur Napoléon III, le 10 août 1864, alors que directeurs et public battaient froid au pauvre vieux lion pour le punir d'avoir trop duré, lui-même il a pu dire, avec un peu d'exagération, mais sans trop de paradoxe : « J'ai écrit et publié douze cents volumes. De ces douze cents volumes, il n'en est pas un qu'on ne puisse laisser lire à un ouvrier du faubourg Saint-Antoine, le plus républicain, ou à une jeune fille du faubourg Saint-Germain, le plus pudique de tous nos faubourgs. » — Ce qui est vrai, ce qui le rend préférable à tous les conteurs célèbres de son temps, c'est que cet homme étrange, taillé en Hercule, ce *mulâtre*, comme l'appelaient ses ennemis, aux cheveux crépus, au sang de feu, aux lèvres sensuelles, aux ardeurs tropicales, élevé à la diable avec les gardes forestiers de Villers-Cotterets, emporté par la fièvre d'une improvisation diurne et nocturne, forcé de fouiller bien avant au fond de son être, sous une couche de passion sans frein, pour y trouver une parcelle de sens moral et de sentiment religieux, n'a jamais offensé sciemment et avec préméditation ni la religion, ni la morale, ni l'Eglise, ni la pudeur, ni l'honneur, ni la conscience, ni la vertu, ni les cordes généreuses de la charité, du respect et de la pitié pour les faibles, les malheureux et les vaincus. Que, sur le chemin de ses bottes de sept lieues, il passe devant Marie Stuart ou la duchesse de Berry, devant Charles Ier ou Marie-Antoinette, devant Cathelineau ou la duchesse d'Orléans, il salue, non pas avec l'obséquiosité d'un courtisan, mais avec l'urbanité d'un grand seigneur. Car remarquez que cet homme, dont on a raillé les prétentions héraldiques, savait être, quand il le voulait, marquis des pieds à la tête, sauf à se laisser, une heure après, ressaisir, gruger, piller et absorber par la grande bohême et les mœurs de coulisses. Il y avait du grand enfant chez ce merveilleux inventeur, qui eut le tort de ne pas assez se méfier du titre d'une de ses pièces : *Désordre et génie*. Il était si admirablement fait pour le théâtre, il était si bien le théâtre fait homme, que toute une partie de son existence fut plus théâtrale que réelle, et qu'on ne savait plus, en l'approchant, où finissait la vérité humaine, où commençait la fiction dramatique. Il aimait, comme eussent aimé ses héros; il *blaguait*, comme s'il eût été lui-même le *gracioso* ou le *comique* de tel ou tel de ses

ouvrages; il jetait l'argent par les fenêtres, comme l'eût jeté, dans un de ses drames, un millionnaire jouant avec des simulacres de billets de banque. Il y a eu bien des puérilités dans sa vie, pas une vilenie. Ses œuvres ont une âme, et cette âme ne veut pas que le ciel lui soit fermé. Ses fautes, ses prodigalités, ses folies, n'ont fait de tort qu'à lui seul. Dans son immense répertoire, vous chercheriez en vain une arrière-pensée mauvaise, un sous-entendu corrupteur, un de ces pièges tendus aux curiosités féminines, aux imaginations d'adolescents, qui surabondent dans Balzac, ses disciples et ses héritiers. Et puis, quelle verve! quel entrain! quels trésors de bonne humeur! Quelle gaieté communicative et vraiment française! Quel théâtre que celui où Antony, Angèle, Richard Darlington et Buridan donnent la main à M[lle] de Belle-Isle et aux Demoiselles de Saint-Cyr, où de simples bluettes comme *le Cachemire vert*, *l'Invitation à la valse* ou *l'Honneur est satisfait*, se placent tout naturellement à égale distance de Scribe et d'Alfred de Musset! Quelle féerie, ces récits qui nous tenaient en suspens durant des années, entières, ces étonnantes prouesses de d'Artagnan et de Porthos, ces prodigieuses aventures du comte de Monte-Cristo, qui ne nous laissaient dormir d'un bon somme et manger de bon appétit que lorsque nous savions comment Edmond Dantès était sorti de son sac! Balzac donne la migraine. Dumas la guérit. Dumas intéresse, amuse, étonne, émeut, entraîne; Balzac trouble, inquiète, fatigue, pervertit. L'un est le joyeux et cordial compagnon de voyage, qui nous distrait des ennuis de la route et nous fait mieux goûter les agréments du paysage. L'autre est le conseiller dangereux, le confident clandestin, qui s'insinue en tapinois pour nous montrer une de ces figures à double fond dont l'envers est une obscénité. Tout, chez Dumas, est naturel et franc, comme le bon vin qui réjouit. Tout, chez Balzac, est frelaté et sophistiqué, comme la liqueur qui grise. Celui-là fait vibrer les cordes parfois vulgaires, toujours humaines, jamais vénéneuses. Celui-ci va chercher, au fond le plus bas de notre nature, les fibres secrètes qui répondent aux suggestions les plus raffinées et les plus subtiles du libertinage et du vice. Dumas est un magicien qui opère au grand soleil et au grand air. Balzac est un alchimiste qui s'enferme avec un masque sur le visage pour cuisiner ses poisons. Aujourd'hui, dénigrer Balzac, c'est peut-être de l'injustice: oublier Dumas, c'est de l'ingratitude. Préférer Balzac à Dumas, c'est se faire complice de toutes les décadences d'une société qui s'abaisse, d'une littérature qui se déprave et d'un esprit français qui s'en va.

Les portraits, même au fusain, des *invités* de Dumas à cette séance de lecture, me prendraient trop de place, et n'entrent pas

dans mon cadre. Un mot seulement sur l'acteur Bocage. Il fut, comme on sait, avec Frédérick-Lemaître, le plus célèbre interprète du drame romantique. Il n'avait pas le génie prime-sautier, l'inspiration soudaine, la puissance d'électricité, qui rendaient son rival plus populaire. Il fallait souvent lui faire crédit d'un acte entier qu'il détaillait avec un luxe impatientant de minuties, et où il se préparait lentement à être beau. Mais, lorsqu'il arrivait à ses effets et entrait en plein dans le drame, il était superbe. Nul, même Frédérick, n'a joué Buridan comme lui. Il avait alors une trentaine d'années; il portait une redingote à brandebourgs, et me parut assez mal bâti. Pourtant la pâleur de son teint et l'expression de ses yeux magnifiques rachetaient les imperfections de sa taille, et m'expliquaient son prestige théâtral. Sa manie était de se croire un personnage politique, et de se poser obstinément en républicain à outrance, — nuance Félix Pyat. Un soir, à Rouen, il manqua son entrée. Les Rouennais sont peu endurants, et aiment à taquiner les idoles parisiennes. Il y eut quelques sifflets. Alors Bocage-Buridan, s'avançant vers le trou du souffleur : « — Messieurs, dit-il, est-ce l'artiste que vous sifflez? Est-ce l'homme politique? » — et il reprit son rôle : « Ce sont de grrandes dames, de très grrandes dames!... » M. Harel, son directeur, disait de lui : « Bocage n'est pas raisonnable. J'ai augmenté ses appointements; j'ai racheté son congé; je lui paye ses costumes; il veut que je lui donne la république. En conscience, je ne puis pas la lui donner. » Hélas! le 24 février 1848, il trouva des gens plus sérieux que M. Harel, qui la lui donnèrent. Bocage, avec M. Étienne Arago, entra le premier, avec une bande d'émeutiers, qui envahirent la Chambre des députés... O Lamartine! Lamartine! qu'il faut vous aimer pour vous pardonner! D'un côté, un vaudevilliste et un comédien — notre cher et illustre comte de Montalembert a dit un *histrion;* de l'autre, une mère en deuil, avec ses deux enfants sur ses genoux, et, derrière elle, cette autre mère que vous réserviez à d'autres deuils, la France!

Le pauvre Bocage fut puni par où il avait péché. La république lui fit perdre les économies qu'il avait amassées en dirigeant l'Odéon. Comme Rachel, après *la Marseillaise*, il ne retrouva plus ses succès d'autrefois. Quinquagénaire, malade, ruiné, poussif, il erra de théâtre en théâtre, sans ramener le public, alla jouer Buridan à Belleville, et, finalement, ne dut qu'à l'amitié de M[me] Sand de ne pas mourir dans la misère et l'abandon. Elle réclama pour lui le principal rôle dans *les Beaux Messieurs de Bois-Doré*, drame emprunté à un de ses romans. Bocage y fut admirable et navrant. Chaque soir, on croyait que son apparition serait la dernière. Il arrivait au théâtre, pâle comme un spectre, et sa respiration

haletante ressemblait au râle de l'agonie. Son rôle exigeait qu'il représentât les premières scènes en berger de l'*Astrée*, avec des cheveux bouclés, un teint de lis et de rose, un bouquet à la main. La force de sa volonté triomphait de son mal. Il agonisa et se galvanisa cent fois de suite. La cent unième représentation fut la veille de sa mort.

Néanmoins, dans le premier moment de cette mémorable séance, ce ne fut ni sur Bocage, ni sur Alfred de Vigny, ni sur aucun des assistants, que se fixa d'abord mon attention. Avec ce groupe d'élite, il y avait une femme, — non, une jeune fille, — non, une ombre. Dans les entr'actes de la lecture, tandis que l'on faisait circuler les tasses de thé et les verres de punch, Hippolyte Romand eut le temps de me raconter brièvement l'histoire de cette enfant, qui lui revenait de droit, en sa qualité de médecin-poète. Elle avait dix-neuf ans, et n'en paraissait pas plus de quinze. Son visage de Madone émaciée par la phthisie conservait encore, dans sa maigreur, une exquise pureté de lignes. Sa taille flexible, dont on devinait l'élégance native, gardait les contours grêles de l'adolescence, et semblait plier comme un jonc sous un vent d'orage. Son teint, d'une pâleur que rendaient plus poignante le rose maladif de ses pommettes saillantes, avaient des tons de cierge funéraire qui serraient le cœur. Ses grands yeux, d'un vert irisé et changeant comme la vague aux approches de la tourmente, étaient de ceux que l'on ne peut plus oublier, lorsqu'on les a vus une fois. Ces yeux, qui semblaient déjà regarder au delà de notre horizon, elle les ramenait sans cesse sur Alexandre Dumas avec cette expression extatique que les peintres primitifs prêtent à leurs saintes en présence d'une vision céleste. Mais le sceptique le plus malin ou le matérialiste le plus endurci n'aurait pu se méprendre sur cette extase virginale. C'était peut-être de l'idolâtrie ; ce n'était pas de l'amour, pas même dans l'acception la plus chaste. La pauvre enfant n'était plus qu'une âme qui s'égarait en chemin, et se donnait tout entière à son poète, à son maître, à son Dieu.

Son histoire était courte, simple et triste. — Elle se nomme Marie Elmon, me dit tout bas Hippolyte Romand ; elle est orpheline. Son père, brave troupier que l'on appelait indifféremment l'*Égyptien* ou le *Commandant*, avait servi sous les ordres du général Dumas, qu'il adorait. Quand le général, malade et criblé de blessures, vint prendre sa retraite à Villers-Cotterets, le commandant Elmon, tout aussi avarié que lui, le suivit, se logea à sa porte, et fit souvent jouer Alexandre sur ses genoux. En 1810, quatre ans après la mort de son général, il épousa une jeune fille du pays, jolie, aimable et honnête, mais déjà attaquée de la poitrine. Il mourut l'année

suivante, laissant sa femme grosse de six mois. Elle accoucha d'une fille, essaya de la nourrir, succomba à la peine, languit pendant quelque temps, et mourut de consomption, en recommandant sa petite Marie à la veuve du général, qui avait été sa marraine. Alexandre, vigoureux garçon de huit à neuf ans, avait tant prié, tant pleuré, qu'on lui permit d'être le parrain. Dès lors, avec toute l'expansion de sa bonne et chaleureuse nature, il s'attacha à sa filleule, qui lui rendit son affection au centuple. Bientôt, ce fut un culte; mais ce culte eut un caractère extraordinaire, comme si cette *voyante* de cinq ou six ans avait pressenti la vocation dramatique de son parrain. A l'âge où les petites filles jouent avec leur poupée, son imagination et son intelligence annonçaient cette précocité effrayante, si souvent remarquée chez les enfants destinés à mourir jeunes. Elle avait dix ans, lorsque Dumas, au retour d'un de ses premiers voyages à Paris, lui raconta ses soirées au Théâtre-Français: Talma, dans *Hamlet* et dans *Manlius;* Mlle Mars, dans *Tartuffe* et *le Mariage de Figaro.* Plus tard, la voyant grave et déjà souffrante, il l'amusait en lui parlant de ses projets de drame, en lui lisant des vers de *Fiesque* et des *Gracques*, essais de jeunesse qu'il jeta au feu. Elle l'écoutait avec une attention passionnée, le priait de lui réciter des morceaux de *Roméo et Juliette* et d'*Othello*, comme un autre enfant lui eût demandé l'histoire de *Peau d'Ane* et du *Petit Poucet;* elle apprenait par cœur ces scènes, avec une rapidité incroyable, et les répétait après lui. Un jour, au courant de la causerie, il lui dit que la Champmeslé avait été l'actrice de Racine, et Adrienne Lecouvreur, l'actrice de Voltaire. Dès lors, une idée fixe s'empara de Marie Elmon. Elle en fut comme possédée; être l'actrice de son parrain; jouer dans ses drames futurs, dont elle était plus sûre que lui-même! On conçoit les ravages que cette idée dut exercer dans une imagination ardente, qui devançait les années, et dévorait la vie. Dumas s'en aperçut trop tard; le mal était sans remède. D'ailleurs, les premiers symptômes de la phthisie apparurent, au moment où Marie entrait dans sa seizième année. Les médecins consultés ne laissèrent aucun espoir. La maladie était héréditaire, et ne ferait pas grâce. Ils recommandèrent de ne pas la contrarier, de se prêter à toutes ses fantaisies, comme on recommande aux parents, en pareil cas, de donner à leur enfant des fraises en novembre, et du raisin en avril. Le parrain suivit ce conseil, et mit ses amis dans la confidence. Pour le moment, le rêve de Marie éveillée était de débuter dans le rôle si pathétique de Paula, le page mystérieux de Monaldeschi. Tous les assistants avaient le mot d'ordre et se gardaient bien de la contredire. Les larmes nous venaient aux yeux, en voyant le contraste de ces signes d'assentiment et de ces paroles

encourageantes avec les alternatives de pâleur et de rougeur fébrile qui ne confirmaient que trop l'arrêt des médecins.

— Pauvre enfant ! dis-je à Hippolyte Romand. Combien de temps a-t-elle encore à vivre ?

— Qui sait? Ces maladies-là sont si étranges ! tantôt des haltes assez longues pour faire illusion ; tantôt la rapidité de la foudre... Peut-être deux ans, peut-être trois mois, peut-être trois semaines.

La lecture commença. Quand Dumas était fatigué, Bocage le remplaçait, et je dois ajouter que l'auteur lisait encore mieux que le comédien.

On sait que *Christine*, dans sa première forme, avait cinq actes, avec un prologue et un épilogue. Devant ces huit ou dix juges triés sur le volet, le prologue et surtout le premier acte eurent un grand succès. — « A la bonne heure ! murmurait-on autour de moi ; ceci n'est plus ni de l'ode ni de la ballade ; c'est du drame, c'est de l'action, c'est du théâtre ! » Ce premier acte, où se dessinent en relief les caractères de la reine, de Monaldeschi et de Sentinelli finit par une très belle scène, où Paula, déguisée en page, ayant réussi jusque-là à cacher son sexe aux yeux jaloux de Christine, conjure Monaldeschi de la garder auprès de lui. Un incident imprévu vint ajouter à notre émotion. Marie, qui s'était assise sur un tabouret aux pieds de son parrain, comme pour indiquer que, elle aussi, voulait être son page, lui adressa un regard suppliant, une muette prière, qu'il comprit. Il lui passa son manuscrit ; elle y jeta à peine les yeux, et nous récita de mémoire les vers où s'exhale la passion désespérée de Paula :

> Oh ! n'est-ce que cela ? Partout où tu voudras,
> Ne puis-je me cacher, moi ? Veux-tu ? Tu diras
> Tout ce que ton esprit inventera. Qu'importe ?
> Dis que je suis partie, ou dis que je suis morte,
> Si c'est mieux. — N'as-tu pas, dis-moi, dans ta maison
> Quelque coin, quelque tour, quelque étroite prison
> Où jamais un rayon de soleil ne pénètre ?
> Sans issue au dehors, obscure, sans fenêtre ?
> J'y resterai toujours ; on ne pourra savoir
> Où je suis, si je vis ; nul ne pourra m'y voir
> Que toi. Tu me diras dans ma sombre demeure,
> Quand tu seras sorti, si tu veux que je pleure
> Ou non. — Toi seul viendras me donner l'eau, le pain,
> Et quand tu m'oublîras, j'aurai soif, j'aurai faim !...

Est-ce parce que le récit d'Hippolyte Romand m'avait vivement ému ? Dans mes souvenirs de théâtre, alors même qu'ils s'appellent Mars, Dorval ou Rachel, je ne retrouve rien de comparable à l'effet

que produisirent sur moi ce jet de flamme, cet éclair de passion, cette voix chaude et virginale, vibrant à mon oreille comme l'écho d'un monde surnaturel. Évidemment, en disant ces beaux vers qui semblaient à la fois soulager et déchirer sa frêle poitrine, elle se les assimilait. Elle devenait, à sa façon, une Paula prête, s'il le fallait, à consacrer par le martyre son enthousiasme pour son bienfaiteur et son maître. Nous pleurions tous, et Dumas n'était pas le moins attendri. « Oui, mon enfant, oui, tu seras ma Paula ! » lui dit-il en pressant ses mains brûlantes. Mais déjà la réaction s'opérait chez cette pauvre créature condamnée à mort. Elle retomba sur son siège, agitée d'une toux convulsive, et nous la vîmes porter précipitamment son mouchoir à sa bouche. » — « De pareilles crises, me dit Romand, la font vivre une année en cinq minutes, et suffiraient à la tuer ! »

La lecture continua. Le second et le troisième acte déplurent quelque peu à ces vrais amis, qui avaient promis à l'auteur une franchise absolue, et qui tinrent parole. Au lieu de suivre, sans arrière-pensée, sa veine si franchement dramatique, Dumas avait eu le tort d'y redevenir homme de parti, et, qui pis est, d'emboîter le pas derrière M. Victor Hugo. La reine Christine avait son monologue, moins long, mais moins original que celui de Charles-Quint :

Oh ! que c'est un spectacle à faire envie au cœur...

Un des personnages, arrivant de Paris, parlait du *Cid* et d'*Horace*, comme s'il s'agissait d'*Hernani* et de *Marion Delorme*. Un autre disait : « Paris siffle l'Académie ! » allusion évidente à la démarche de quatre académiciens auprès de Charles X, pour le décider à sévir contre les romantiques. Mais les deux derniers actes excitèrent un véritable enthousiasme, qui se ralentit pendant l'épilogue. La lecture finie : « A vous, mes amis ! » dit Dumas.

— Hé bien, répliqua Merle, je vais vous parler en vieux routier de théâtre et de feuilleton. Votre prologue, qui est d'ailleurs excellent, réussira d'emblée, parce qu'il sera joué à huit heures du soir, devant un public dont les impressions seront encore toutes fraîches. Mais l'épilogue, qui n'est qu'un tableau funèbre, n'arrivera guères avant une heure du matin. Les spectateurs seront fatigués, et plus le dénouement est saisissant, tragique, terrible, plus on vous en voudra d'en avoir amoindri l'effet et de ne pas tout finir sur ce vers :

Eh ! bien, j'en ai pitié, mon père ! qu'on l'achève !...

Il y aura de l'opposition ; car le parterre de l'Odéon ne ressemble pas à celui du Théâtre-Français : les *gueux de payants* seront en

nombre; pourquoi leur fournir ce prétexte, et cela à l'heure décisive, au moment où le rideau tombera, et où on nommera l'auteur? Quant au drame en lui-même, il est superbe; il a de quoi obtenir un succès encore plus éclatant que celui de *Henri III*. Mais nous n'approuvons pas ce placage, ces hors-d'œuvre du second acte, qui ralentissent l'action, et vous dénoncent comme le disciple, le séide, l'imitateur, et, par conséquent, l'inférieur de M. Victor Hugo, vous qui pouvez prétendre à mieux. Savez-vous ce que je prévois? *Christine* réussira, malgré tout, parce que la pièce renferme une foule de beautés indépendantes des querelles d'école. Les journaux hostiles à *Hernani* ne sont pas assez sots pour recommencer deux fois la même campagne, à cinq ou six semaines de distance. Ils diront, — ce que nous vous disons déjà, mais avec des intentions plus loyales, — que vous êtes bien dupe de vous ranger ainsi sous le drapeau de M. Hugo, d'assumer la responsabilité de ses folies; que ce qu'il y a de beau, et de très beau, dans *Christine*, peut être applaudi par les classiques les plus entêtés comme par les plus fougueux romantiques, et que vous n'avez qu'à vouloir, à vous débarrasser de vos allures de sectaire, pour être le vrai poète dramatique de la génération nouvelle. Or M. Hugo, qui est un *pince-sans-rire*, ne vous le pardonnera jamais. J'ai dit.

La première représentation — (30 mars 1830) — justifia de tous points ces éloges, ces objections et ces pronostics. Le public étai houleux; du parterre aux troisièmes galeries, s'échangeaient des cris, des sifflets, des propos d'étudiants, des paroles de défi, qui *promettaient* une soirée orageuse. La pièce, très bien accueillie d'abord, fut ballottée jusqu'au quatrième acte. Là, le succès s'accentua, triompha de toutes les résistances, et devint une ovation. Trois salves d'applaudissements saluèrent le monologue de Sentinelli; l'admirable dialogue qui finit par l'arrestation de Monaldeschi, l'effrayante scène où Christine découvre le secret de Paula, et le dénouement si vrai, si poignant, où la femme est d'autant plus impitoyable que la reine avait tout pardonné. Si la pièce s'était terminée là, Dumas, dans toute sa brillante carrière, n'aurait pas eu de plus magnifique succès. Mais l'épilogue, — qui disparut d'ailleurs dès le lendemain, — faillit tout gâter. Les récalcitrants profitèrent de l'heure avancée, de notre fatigue, pour prendre une sorte de revanche. On siffla, et Ligier-Sentinelli eut quelque peine à nommer l'auteur. En somme, le succès, plus disputé que celui d'*Hernani*, fut plus franc, parce que l'auditoire était plus libre, parce que le parterre de l'Odéon aurait cassé les banquettes, plutôt que de se laisser imposer une opinion toute faite. Le surlendemain, je trouvai, dans le *Constitutionnel* et dans les autres journaux de

même nuance, tout ce que Merle et Romand avaient prédit. On ne chicanait, chez Dumas, que le parti pris romantique. On rendait hommage aux beautés de son drame; on écrivait ou on sous-entendait : « Soyez vous-même; rompez avec M. Hugo et son école; donnez-nous beaucoup de scènes comme celles de vos deux derniers actes; et nous serons les premiers à vous applaudir ! »

Il y eut, dans cette soirée, un petit incident caractéristique, que l'on aurait pu intituler *la Comédie dans la Tragédie*, et dont se souvient peut-être, comme moi, le père d'un de nos députés radicaux. Au moment où Monaldeschi se jeta aux pieds de la reine, en demandant grâce...

Je t'aime!... Frappe-moi... je t'aime!...

Lockroy, qui avait joué ce rôle avec un charme de poésie et une ardeur de passion préférables à la politique de son fils, s'exalta, se laissa emporter par la situation, et serra de trop près les genoux volumineux de Mlle Georges. Alors on entendit partir d'une loge ce petit cri de pudeur effarouchée : « Eh bien?... Eh bien? » Tout le parterre se retourna, et l'ombrageuse gardienne de la morale théâtrale n'eut pas l'air d'être embarrassée le moins du monde de tous ces regards qu'elle n'était pas fâchée d'attirer. Je vis une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, qu'il était difficile de prendre pour une jeune fille; cheveux blonds, écharpe bleue, robe blanche, traits accentués, profil romain, beauté plus imposante qu'attrayante et plus positive que poétique; avec tout cela, ces allures d'*émancipée*, aimant le *paraître*, toute en dehors, que l'on attribue généralement aux *bas-bleus* ou aux femmes artistes. On me la nomma. C'était *la Muse de la patrie*, Mlle Delphine Gay, qui allait être Mme Émile de Girardin.

Je me liai de plus en plus avec Hippolyte Romand, qui devint en outre l'ami intime de mon cher et regretté d'Ortigue. J'allai le voir deux ou trois jours après la première représentation de *Christine*.

— Ah! me dit-il, mes prévisions les plus sinistres sont dépassées. Marie, la pauvre Marie se meurt... Cette crise était trop forte pour elle... Depuis la lecture de *Christine*, son mal avait fait d'effrayants progrès... elle ne quittait plus son fauteuil, que l'on roulait près de la fenêtre. On lui laissait tout ignorer; on lui avait caché le jour de la première représentation... mais elle se doutait de quelque chose. Avant-hier, le temps était si beau, l'air si doux, le ciel si pur, qu'elle sortit un moment avec la fidèle Pélagie pour essayer une petite promenade. Elle lut l'affiche de l'Odéon; seconde représentation de *Stockholm et Fontainebleau*, avec Alexandrine Noblet, dans le rôle de Paula. Ç'a été pour elle un coup de poignard. Son

idée fixe s'est changée en fièvre ardente; elle est rentrée, s'est mise au lit, et ne se relèvera plus. Ce qui me console, — car, bien que médecin, je ne suis pas un mécréant, — c'est que Dumas a vraiment un fond excellent. On aurait pu presque lui pardonner de se laisser absorber par les émotions de mardi soir, par les retouches et les coupures nécessaires... — « Non ! Je ne veux pas, nous a-t-il dit, que Marie, qui est un ange, meure avec les vers de Paula sur les lèvres. » — Il a envoyé chercher une religieuse de Saint-Vincent de Paul, presque aussi jeune que Marie, et que Marie bénit en l'appelant sa sœur. Puis il est allé quérir un prêtre, qui est déjà venu deux fois, et qui n'a pas eu de peine à ramener cette conscience transparente au lendemain de sa première communion. L'*Ave Maria!* a remplacé les vers du poète; cette âme virginale s'exhalera comme un grain d'encens!... »

Marie mourut le samedi suivant, qui était le Samedi saint. Nous allâmes tous accompagner son cercueil couvert de roses blanches. Ce fut le convoi du pauvre; mais peu de riches ont eu, à leurs obsèques, un pareil concours d'artistes et de poètes, d'hommes d'intelligence et de cœur.

Trois ou quatre ans s'écoulèrent; j'habitais presque constamment la campagne, mais sans perdre de vue mes amitiés parisiennes. Un jour, Romand m'écrivit :

— « Eh bien, que vous disais-je? Merle avait deviné juste. Le *Journal des Débats* vient de publier deux articles signés : G, où notre cher Dumas est traité comme le dernier des dramaturges du Petit-Lazary. On ne lui laisse rien. D'après ce M. G... il n'est plus lui-même qu'un g... (pardon! c'est pour vous faire plaisir), paré des plumes de Gœthe, de Walter Scott, de Shakspeare et de Schiller. L'auteur de ces terribles et perfides articles est, dit-on, un jeune homme de talent, fraîchement arrivé du fond de la Gascogne, et qui a trouvé là une occasion de débuter avec éclat. Ce coup de Jarnac est généralement attribué à M. Victor Hugo, qui fait la pluie et le beau temps dans la maison Bertin. A sa place, j'aurais mieux aimé ne pas faire *Marie Tudor*... »

XV

Les huit mois qui suivirent la révolution de Juillet ont été racontés par d'éminents historiens et figurent dans d'illustres *Mémoires*, auxquels je n'entends pas faire concurrence. Mes *Souvenirs* doivent rester personnels, tout en effaçant le plus possible ma chétive *personnalité*. Au surplus, ces huit tristes mois peuvent se résumer en quelques lignes : agitation incessante à Paris; mécontentement

et malaise en province ; manifestations continuelles qui forçaient le roi Louis-Philippe d'abaisser la dignité royale en fraternisant avec l'émeute, et d'aggraver le vice de son origine en se faisant, chaque matin, légitimer par les héros des barricades ; procès des ministres, où le courage de quelques bons citoyens épargna seul un nouveau crime à la révolution et à la France ; puis, le sac de l'Archevêché et de Saint-Germain l'Auxerrois, épisode sauvage, qui prouva une fois de plus qu'on n'apprivoise pas les fauves en les démuselant ; partout, inquiétude et souffrance de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ; énorme baisse des fonds publics ; anxiété et ébranlement des fortunes privées ; bruits de guerre étrangère ; menaces de guerre civile ; à l'extérieur, insurrections dont l'Europe nous rendait responsables, et qui offraient le double péril de nous lancer dans l'inconnu si nous les avions secondées, et de nous faire accuser de couardise si nous restions neutres ; notre diplomatie perdant son prestige séculaire, désormais suspecte aux grandes puissances, et descendant le premier degré de cette échelle que la troisième république devait enfoncer dans la boue, sous les pieds des Challemel-Lacour et des Barthélemy Saint-Hilaire ; les sociétés secrètes, les sectes socialistes, communistes, saint-simoniennes, phalanstériennes, icariennes, essayant de se faufiler à travers le désarroi politique et d'inscrire leurs formules en marge de la nouvelle Charte ; les hôtels du faubourg Saint-Germain fermant leurs salons, et ses châteaux fermant leurs fenêtres ; pour conjurer tous ces dangers et atténuer tous ces désastres, un grand ministre, Casimir Périer, mais d'une santé si chancelante, que le duc Decazes disait de lui : « Que voulez-vous attendre d'un homme qui regarde, tous les matins, sa langue dans sa glace ? » — et un habile ministre des finances, le baron Louis, mais si empêtré dans les langes de *la meilleure des républiques*, qu'il ne cessait de dire à Casimir Périer : « Comment voulez-vous que je vous fasse de bonnes finances, si vous ne me faites pas de bonne politique ? »

Après ce sombre bulletin, vous ne serez pas étonné si j'ajoute que, lorsqu'on annonça, pour le mois de mars, une exposition de peinture et de sculpture, tout le monde se récria : « Mais c'est une folie ! c'est vouloir égayer l'Europe artistique à nos dépens. Quel est celui de nos peintres, de nos statuaires, qui, pendant cette année si troublée, aurait pu conserver assez de sang-froid pour préparer un tableau ou une statue ? Ils n'ont eu pour atelier que les corps de garde de la garde nationale. Et, dans le public, qui de nous pourrait se distraire un moment de ses perplexités pour s'intéresser à une œuvre d'art, pour regarder avec attention une sculpture ou une toile ? L'exposition de 1831 comptera parmi les sinistres de

cette période fatale, et nos artistes figureront parmi les victimes de la révolution de Juillet. »

Ce fut tout le contraire. Jamais exposition ne fut plus brillante que celle-là. Ingres, Eugène Delacroix, Paul Delaroche, Horace Vernet, Paul Huet, Schnetz, Ary Scheffer, Barye, Alfred et Tony Johannot, Eugène Isabey, Pradier, Préault, Antonin Moyne, etc., etc., y rivalisèrent de talent et de succès. Le merveilleux portrait de Bertin l'aîné y faisait face aux *Enfants d'Édouard*, au *Mazarin*, au *Richelieu;* Eugène Delacroix avait exposé *Médée*, *la Liberté guidant le peuple sur la barricade*, l'*Assassinat de l'évêque de Liège;* Scheffer, son *Larmoyeur* et sa *Marguerite au rouet;* Schnetz, *son Vœu à la Madone;* Decamps, son *Corps de garde turc*, sa *Sortie de l'école*, ses *Enfants jouant avec une tortue;* Paul Huet, l'*Inondation du parc de Saint-Cloud;* Poterlet, *Péveril du Pic*. Des noms nouveaux, destinés à une prochaine célébrité, Corot, Jules Dupré, Marilhat, Cabat, Rousseau, Troyon, Camille Roqueplan, etc., s'y révélèrent pour la première fois ; et, comme si ce n'était pas assez de ces belles surprises, l'Exposition finit par deux coups d'éclat : le *Cromwell*, de Paul Delaroche, et surtout les *Moissonneurs*, de Léopold Robert.

Ceci posé, si je me permets de raconter comment je fus, une fois dans ma vie, « *mon coquin de neveu*, » — et comment, une fois dans ma vie, j'ai failli faire une bonne affaire, c'est parce que ce petit épisode de famille se rattache à l'histoire de notre école moderne de peinture.

J'ai parlé d'un de mes oncles, traducteur d'Homère. J'en avais un autre, oncle paternel celui-là, — et dans tous les sens du mot, — qui possédait un très joli talent de paysagiste-amateur. Par malheur, ce talent datait de 1810; cet amateur était élève et admirateur de Bertin, de Bidault et de Michallon. Impossible de le faire aller au delà de Jules Coignet pour le paysage à l'huile, et d'Hubert pour l'aquarelle. Cette extrême limite une fois dépassée, l'excellent homme, modèle d'aménité et de douceur, cité parmi ses amis pour le charme de son esprit et l'égalité de son caractère, se dressait sur ses ergots et se livrait à de comiques accès de fureur. Pour lui, le romantisme était le retour à la barbarie; les nouveaux paysagistes ne savaient pas faire les feuilles, pas plus que les nouveaux poètes ne savaient faire les vers. Il avait eu beaucoup de peine à me pardonner mes liaisons avec Poterlet, Paul Huet et Deveria, qu'il appelait des iconoclastes. Mes admirations romantiques l'exaspéraient. M'aimant comme un fils, ne s'étant jamais marié pour mieux se dévouer à mon éducation et à mon avenir, devenu mon tuteur après la mort de mon père, il s'attristait dou-

blement de mon penchant pour la nouvelle école de poésie, de drame et de peinture, d'abord parce qu'il y perdait l'espoir de me léguer sa science du *feuillé*, ses bonnes traditions et son talent de paysagiste ; ensuite, parce qu'il se disait et me redisait sans cesse que ce n'était pas la peine d'avoir pâli, blêmi et maigri sur les classiques grecs, latins et français, pour sacrifier Cicéron à Hugo, Horace à Dumas, Geoffroy à Janin, Bidault à Paul Huet et Girodet à Delacroix. Toujours bon, mais plus irritable depuis la révolution de Juillet, l'*oncle Joseph*, comme nous l'appelions en famille, enveloppait dans un égal courroux Jacques Laffite, Decamps, Odilon Barrot, M. de la Fayette, Victor Hugo, M. Thiers, *Hernani*, Louis-Philippe, l'abbé Châtel, les *Orientales*, Dupont de l'Eure et le *Massacre de Scio*. Ses chagrins, son deuil fraternel, le triste état de sa santé, le désir de surveiller mes intérêts, l'avaient décidé à renoncer à Paris et à ne plus quitter la campagne. Je lui écrivais régulièrement tous les huit jours.

Donc, le 16 mars 1831, après deux longues séances au Salon, après m'être suffisamment renseigné chez Susse, Giroux, Schroth, dans les ateliers et auprès des artistes de ma connaissance, j'adressai à l'*oncle Joseph* l'épître suivante :

« — Mon cher oncle, si je vous écrivais : Hier soir, après avoir dîné au café de Paris avec quelques camarades, je me suis laissé entraîner à Frascati [1], et j'ai perdu 20 000 francs, — vous sauteriez au plafond ; vous crieriez : Mon coquin de neveu ! — mais je vous connais ; vous êtes la bonté même ; vous me pardonneriez, et vous payeriez ma folie. Hé bien, je n'ai pas joué, je n'ai pas perdu, et je viens vous proposer une affaire magnifique.

« Contrairement à toutes les prévisions, le Salon de cette année est splendide ; — épanouissement de l'école nouvelle, et brillantes récidives des talents déjà éprouvés. Le revers de cette médaille, c'est que l'on n'a pas d'argent, ou que l'on ne veut pas paraître en avoir. Les étrangers riches, à qui l'on dit que Paris est méconnaissable, que la monarchie de Juillet n'en a pas pour six mois, et que les héros des trois glorieuses journées sont prêts à recommencer, — se tiennent prudemment à distance. Le czar Nicolas a déclaré très haut à son entourage que le plus sûr moyen de lui déplaire était de quitter Saint-Pétersbourg pour venir en France. Les marquis et les duchesses boudent, laissent pousser l'herbe dans la cour de leurs hôtels, et sont allés passer l'hiver à Nice, à Florence ou à Rome. Les banquiers et les gens de finance serrent les cor-

[1] Frascati, à l'angle du boulevard et de la rue Richelieu, était, en 1831, la maison de jeu la plus accréditée. Benjamin Constant y passait presque toutes ses nuits. C'était sa façon de *veiller* au maintien des libertés publiques.

dons de leur bourse. Il en résulte, mon cher oncle, que l'on aurait presque pour rien des tableaux dont quelques-uns sont de vrais chefs-d'œuvre, et qui, dans dix ans, vaudront leur pesant d'or. Pour une somme de 20 000 francs, je me charge de vous avoir trente toiles de premier ordre, de Decamps, de Delacroix, de Poterlet, d'Huet, de Scheffer, d'Eugène Isabey, des Johannot, et de quelques débutants, Corot, Jules Dupré, Marilhat, Rousseau, Roqueplan, presque inconnus aujourd'hui, célèbres demain. Envoyez-moi un bon de 20 000 francs, payable chez M. Berthoud, rue Richer, 3 *bis*, et vous aurez, outre le plaisir de posséder une galerie charmante, un capital, — dormeur éveillé, — qui ira grossissant d'année en année, jusqu'à ce qu'il soit décuplé : 20 000 francs en 1831, 200 000 en 1841 ; sans compter que, en ce temps de révolutions inépuisables, nous offrirons au monde l'édifiant spectacle d'une révolution aussi originale qu'innocente : un oncle enrichi par son neveu ; — par un neveu qui vous embrasse et qui vous aime... »

Réponse :

— « Mon cher Armand, si, dans un moment d'entraînement et de vertige, tu avais perdu 20 000 francs à la roulette ou au trente-et-quarante, je ne serais certes pas content, et je te chapitrerais d'importance ; mais enfin, à tout pécheur miséricorde ! Je ne sais si cette heure d'égarement ne me semblerait pas préférable à ton obstination en l'honneur de croûtes qui, avant dix ans, iront moisir dans les greniers de Paris et de la province. Comment ne comprends-tu pas qu'il est tout aussi impossible de faire du paysage sans savoir dessiner un arbre, que de la peinture d'histoire sans connaître l'anatomie du corps humain, ou de la poésie et de la littérature en dédaignant les règles de la versification et de la grammaire ? Tout ceci est une crise, qui passera comme un accès de fièvre chaude, — à moins qu'elle n'emporte le malade. Qui m'eût dit pourtant que mon neveu serait, à sa façon, un révolutionnaire ? Sois sûr que ton M. Hugo, pour ne parler que de celui-là, te prépare des surprises désagréables. Quant à moi, cher enfant, je dois désormais me recueillir dans des pensées plus sérieuses. Mon acte de naissance a cinquante ans ; ma santé en a quatre-vingts. La mort de ton père et la révolution de Juillet m'ont brisé... Je m'affaiblis de jour en jour... »

Je n'allai pas plus loin ; la lettre me tomba des mains ; je partis le soir même. Les pressentiments de l'*oncle Joseph* et les miens ne nous avaient pas trompés : il mourut quinze jours après, comme une lampe qui s'éteint. Son agonie fut, comme sa belle âme, saintement chrétienne, et d'une sérénité admirable. La veille de sa mort, le curé lui demanda, pour l'acquit de sa conscience : « Pardonnez-

vous à vos ennemis? — Des ennemis! répondit-il; mais je n'en ai pas... Je n'en ai jamais eu... Ah! si! reprit-il en me regardant avec un pâle sourire : les peintres romantiques... Je leur pardonne... »

Pendant bien longtemps, je fus incapable de ressaisir le fil des idées qui m'avaient dicté ma lettre. Plus tard, beaucoup plus tard, je voulus en avoir le cœur net: j'interrogeai les marchands de tableaux et les commissaires-priseurs. Je fréquentai l'Hôtel des ventes. Je suivis, dans leur itinéraire, quelques-uns des tableaux que je m'étais proposé d'acheter. Je fus merveilleusement renseigné par mon ami Léopold Double, et je reconnus humblement que je m'étais trompé. Ce n'est pas à 200 000 francs que monta la plus-value des trente tableaux, mais à 600 000.

XVI

Ainsi que je l'ai dit à propos de Moïse Retouret, je ne revins à Paris que vers la fin d'octobre: dès la fin de novembre, on commença à parler du choléra. Il fut le *lion* de la saison. L'effroyable tragédie eut un prologue essentiellement parisien. On avait tellement peur, qu'on ne négligeait rien pour paraître rassuré. On plaisantait, on faisait des mots. Comme les médecins conseillaient d'avance l'usage du camphre, Odry disait, dans *M. Cagnard*: « Si le choléra vient, *camphrons-nous* (*qu'en ferons-nous?*) » En janvier, nous sûmes que le choléra était à Londres. « Ah! disait-on, c'est, de toute l'Europe, la ville où il doit faire le plus de ravages. Jugez donc, cet entassement de plus de deux millions d'habitants! Cette immense population ouvrière, qui n'a pas sa part d'air respirable! Ces quartiers où l'on ne voit jamais le soleil, où l'on vit dans une atmosphère méphitique, où la misère atteint des proportions inconnues à Paris, où cette misère en habit noir et en robe de soie se gorge, pour s'étourdir, de gin, d'alcool et de liqueurs frelatées! Quelle proie pour le monstre asiatique! Les victimes se compteront par centaines de mille! »

Aussi, lorsque nous apprîmes que le choléra de Londres était presque débonnaire, on affecta, non seulement de se tranquilliser, mais de n'avoir jamais eu peur. Les Parisiens traitèrent ce nouvel ennemi comme les conservateurs, depuis dix ans, ont traité le radicalisme, en lui permettant de gagner sans cesse du terrain, mais non pas de les empêcher de s'amuser. Chacun retourna à ses plaisirs. L'hiver s'annonçait bien. L'Opéra, grâce aux deux grands succès de *Robert le Diable* et du délicieux ballet de la *Sylphide*, retrouvait ses belles soirées, et servait de point de ralliement aux vaincus et aux vainqueurs. Mme Malibran, que Paris ne devait plus

revoir, chantait *Otello*, avec Lablache et Rubini. Nous allions entendre, dans la salle du Conservatoire, la *Symphonie fantastique* d'Hector Berlioz, et on se montrait, dans cet auditoire d'élite, le jeune comte de Falloux, dilettante exquis avant d'être le plus illustre des hommes d'État, Berryer, Listz, Alfred de Musset, Théophile de Ferrière, Alfred Tastet, Hippolyte Monpou, et, presque un enfant encore, Henri Blaze, qui, sous le pseudonyme de Hans Werner, allait débuter avec éclat dans la *Revue des Deux-Mondes*. Nous fredonnions, dans les couloirs, *Avez-vous vu dans Barcelonne?...* ou la *Fiancée du timbalier*. On annonçait, pour le mois suivant, la *réapparition* de Paganini, et le mot était d'autant plus juste que le prodigieux virtuose pouvait être pris pour un revenant. Cet homme étrange, énigme vivante, avec sa pâleur et sa maigreur de spectre, semblait fait exprès pour être le *violoneux* sublime et funèbre d'une gigantesque danse macabre. Nous savions que Fétis préparait des concerts historiques, d'autant plus intéressants que la musique de toutes les époques devait être jouée et chantée par les artistes les plus illustres. Alexandre Dumas, dont le *Charles VII* n'avait eu qu'un succès d'estime, prenait d'éclatantes revanches avec *Teresa*, et surtout avec *Richard Darlington*. Pour les viveurs, les *carnavalesques*, les jeunes gens à la mode, ceux que l'on appelait alors les *dandys*, et qui, depuis lors, ont changé de nom cinq ou six fois, il y avait les bals des Variétés, où Chicard et Balochard échevelaient leurs quadrilles légendaires. C'était charmant, étourdissant, et on se demandait comment la mort pourrait s'y prendre pour faire sa trouée au milieu de tant d'harmonies, de mélodies, d'entrain et de gaietés.

Et cependant, si l'on n'avait pas tant abusé de la fameuse sérénade de *Don Juan*, je dirais qu'un accompagnement sinistre démentait ce parti pris de divertissements et de plaisirs. Ces mélodies ne chantaient pas juste, ces gaietés riaient faux. On devinait qu'un immense et invisible oiseau de proie planait sur la ville endormie ou trop éveillée. Vous est-il arrivé de vous promener, le soir, dans la campagne, après une belle journée d'avril ou d'octobre? Le soleil couchant ajoute sa poésie à celle du paysage. La tendre verdure du printemps ou la riche palette de l'automne fait passer votre rêverie par toutes les nuances de mélancolie et de douceur ; un souffle tiède murmure à travers les pins et vient caresser votre front. Les scènes de la vie rustique se déroulent paisiblement devant vous. L'horizon est pur, le ciel est bleu ; au penchant de la colline, un troupeau fait tinter ses clochettes, tandis que le berger jette aux échos sa chanson. Tout vit dans ce tableau, depuis la faneuse, hissée sur sa charrette, jusqu'au grillon caché sous l'herbe. Il semble que la

nature s'est embellie et parée pour défier la mort. Tout à coup, vous entendez la cloche de l'église du village, cachée derrière un massif d'aulnes et de peupliers. Est-ce l'*Angelus ?* Non, c'est le glas. Ce son monotone qui s'exhale, c'est une âme qui s'en va. Vous êtes averti. La mort se fait sa part là où vous songiez qu'on ne pouvait pas mourir.

Tel était notre vague malaise, quand nous apprîmes qu'un cas de choléra s'était déclaré, et que, en trois heures, le malade était mort. Un frisson subit glaça toutes les veines... Mais, bah ! un cas isolé peut-être, sporadique probablement. D'ailleurs, les nouvellistes ajoutaient que le défunt était un cuisinier, et l'on sait que la cuisine expie souvent les péchés de la salle à manger. Dès le lendemain, l'illusion ne fut plus possible. Le choléra prenait possession de sa bonne ville de Paris. Pendant la première semaine, il ne recruta ses victimes que parmi les pauvres, et le nombre de ces victimes s'accroissait dans des proportions effrayantes. Alors, nous assistâmes à un spectacle plus terrible que l'épidémie elle-même ; car le choléra passe, et le peuple reste. L'incrédulité optimiste et de bon ton, qu'avaient affichée, à l'approche du fléau, les beaux-esprits des classes dirigeantes, avait pénétré dans les couches populaires, mais avec un caractère tout différent. L'ignorance, la haine, l'atmosphère révolutionnaire, maintenue, depuis vingt mois, chaude et menaçante, changèrent en fureur l'angoisse et l'épouvante de la population parisienne. Elle accusa les riches, nobles et bourgeois, non seulement de ne pas mourir, mais de s'entendre avec les médecins et les prêtres, pour empoisonner les pauvres. « Le choléra ! Mensonge ! disait-on chez les marchands de vins. C'est un complot pour se débarrasser de nous, parce que l'on n'ignore pas que, si nous savions nous compter, nous en aurions bientôt fini avec ces capitalistes et ces propriétaires, ces richards et ces oisifs qui nous exploitent. » — « J'y crois si peu, criait un de ces malheureux, plus affolé que les autres, que je vais boire à sa santé. — A ta santé, choléra ! dit-il en vidant son verre » ; il en vida cinq ; au sixième, il fut pris d'une crise horrible ; on l'emporta à l'hôpital, et il mourut le soir même. Ceci se passait rue de Vaugirard, au rez-de-chaussée du n° 39. J'ai dit que j'habitais le n° 37.

Si je n'écrivais en vile prose, je me permettrais ici une de ces apostrophes dont Sainte-Beuve reprochait l'abus à Alfred de Musset. Je dirais, non pas : « Nègres de Saint-Domingue : » ou « Dors-tu content, Voltaire ? » Mais : « O Lamartine ! François Arago ! Marie ! Bethmont ! Crémieux ! Garnier-Pagès !... Vous aviez, certes, âge d'homme, le 4 avril 1832, quand se déroula, entre chien et loup, à la pâle clarté des réverbères tremblotants sous la

pluie, cette manifestation colossale que, depuis lors, d'autres insurrections plus meurtrières, mais non pas plus insensées et plus sauvages, nous ont fait oublier. Il y avait là deux cent mille hommes, qui seraient aujourd'hui deux cent mille électeurs. Ce fléau dont les coups redoublés se multipliaient d'heure en heure, ils l'attribuaient aux médecins qui essayaient de les guérir, aux prêtres qui cherchaient à les consoler. Au lieu de s'incliner sous l'invisible main, ils parcouraient les rues aristocratiques en poussant des cris de mort, et, sans la garde nationale qui n'était plus ou n'était pas encore complice de l'émeute, vous auriez vu ces précurseurs de ceux dont vous avez fait nos maîtres, entamer la besogne de 1848 et de 1871. Comment, à cette nouvelle preuve de l'aveuglement et de la démence populaire, ne vous êtes-vous pas dit, une fois pour toutes, que c'était un crime de livrer à ce peuple l'autorité souveraine, et que tôt ou tard le suffrage universel produirait ce monstrueux régime où il suffit d'être quelqu'un pour n'être rien, et de n'être rien pour être tout?

Nous en étions arrivés, ô misère! à souhaiter la mort d'un riche. Nous ne fûmes que trop exaucés. Mme Pajol, femme du général commandant la place de Paris, fut la première victime de cette égalité devant le fléau. Le lendemain, on ne les compta plus. Riches, pauvres, banquiers, gentilshommes, prêtres, médecins, bourgeois, artistes, jeunes gens, vieillards, mères de famille et femmes de plaisir, furent enveloppés dans l'immense suaire qui s'abattit sur la ville. Les hôtels du faubourg Saint-Germain furent marqués comme les mansardes du quartier Saint-Jacques, par cet ange de la mort qu'un peintre éminent nous a montré, dans la peste de Rome, promenant de porte en porte le signe fatal. La colère, le soupçon, l'incrédulité railleuse, la méfiance corrosive, firent alors place à une indicible terreur. Cette frayeur insurmontable rendait malades les gens bien portants, et achevait les malades. Les hôpitaux regorgeaient. Les médecins, les internes, les infirmiers, les sœurs de Charité, les sœurs Grises, les sœurs de la Corde, ne pouvaient plus suffire à leur tâche, et se décimaient en se prodiguant. Les corbillards, pliant sous le faix, se laissaient suppléer par de gigantesques tapissières, tendues de noir, qui dissimulaient aux regards le chiffre des *déménagements*. On eût dit que Paris n'était plus qu'une nécropole, une cité de cadavres, administrée par des moribonds. Chaque soir, quand on se séparait, on n'osait pas se dire : « A demain! » Dans les mairies, les employés, à bout de forces, seraient tombés de lassitude sur leurs registres trop pleins, si des étudiants de bonne volonté, des hommes du monde, n'étaient accourus à leur aide. Ceux-là arrivaient parfois

en tenue de bal ou de soirée, essayant de sourire, parlant de la pièce nouvelle, recommandant les ceintures de flanelle et le punch Magendie. Les amusements allaient leur train, mais ne battaient plus que d'une aile. Alice chantait et la Sylphide dansait dans le désert. Le concert historique de Fétis ne fut pas contremandé, et eut son auditoire. J'y relève un détail, qui caractérise le moment. Après le joli *duo* de *la Fausse magie*, de Grétry, merveilleusement joué et chanté par Adolphe Nourrit et Levasseur, le programme annonçait le joyeux *trio* de *Papataci*, de l'*Italiana in Algieri*, avec Rubini, Graziani (l'ancien), et Santini. Santini, doué d'une magnifique voix de basse, était un chanteur bouffe... à porter, comme on dit, le diable en terre. Très timide, presqu'aussi maigre que Paganini, plus jaune que les disciples de Diogène de Laërce, sa large bouche perdue dans ses joues creuses, il était en outre affecté d'un tremblement nerveux qui ne lui allait pas mal dans le rôle de Leporello, mais qui paralysait sa verve dans le *Barbier de Séville*. Ce jour-là, il nous parut plus jaune, plus émacié et plus tremblant que jamais. Quand vint son tour de chanter la charmante phrase, dite par le ténor, ses lèvres remuèrent sans émettre un son; il nous lança un regard désespéré, bredouilla d'une fois étouffée : *Ho gran paura!... La gran paura mi suffoca!...* et s'enfuit à toutes jambes. Vingt-quatre heures après, il avait passé la frontière.

Ces essais de distraction ne réussissaient pas à me distraire. Dans ces *Souvenirs de jeunesse*, j'ai promis de parler de moi le moins possible; il faut pourtant que je m'accorde ici ou que je m'inflige quelques lignes. Pourquoi ne l'avouerais-je pas? Je traversais alors une crise effrayante. L'*influenza* cholérique était venu m'étreindre au moment où le désordre moral aggravait en moi le malaise physique. Trois deuils cruels venaient de me frapper presque coup sur coup, et les images de mort qui se renouvelaient sans cesse sous mes yeux, en me rappelant les chers défunts que je pleurais, me faisaient constamment songer à un proverbe provençal, qui dit que, lorsque la mort est installée dans une maison, elle n'en sort plus. A ces préoccupations funèbres s'ajoutait une pensée superstitieuse et puérile. Dans mon chapitre sur Moïse Retouret, j'ai raconté que cet être bizarre, aux allures mystiques et prophétiques, m'avait prédit que je mourrais au bout de cinq ans; j'avais écrit, à la première page de mon Virgile, la date de cette prédiction : 19 avril 1827; et nous étions au 10 avril 1832; et le chiffre des morts croissait de jour en jour! De tous ceux que j'avais aimés, il ne me restait plus que ma mère, qui n'avait pas voulu me quitter, et dont la santé délicate m'effrayait plus que mon propre péril. Chose singulière! j'étais découragé de la vie, — à vingt et un ans! — et je craignais

horriblement cette mort mystérieuse, soudaine, énigmatique, qui brusquait son œuvre sans donner ses raisons, et glaçait l'âme avant de tuer le corps. Est-ce tout? Pas encore; depuis quelque temps, j'étais rongé par un chagrin personnel, — exceptionnel, — qui s'est étendu sur toute mon existence, qui m'a fermé toutes les carrières actives, que mes ennemis ont souvent tourné en ridicule, qui ne m'a jamais permis de penser sérieusement à l'Académie française, et que mes amis devineront sans qu'il soit nécessaire de m'expliquer plus clairement. Bref, ma situation morale était déplorable, — un mélange de trouble, d'épouvante, de révolte et de désespoir, — lorsqu'un excellent homme, un vaillant chrétien, M. Blondeau, marguillier de Saint-Sulpice et ami intime de ma famille, me dit un jour, en me prenant la main :

. — Vous avez la fièvre; des idées dangereuses vous travaillent. A votre mal je ne connais qu'un remède; allez voir de ma part Frédéric Ozanam!

Ce nom fut comme un baume pour mes blessures. Frédéric Ozanam avait à peine vingt ans; il était simple étudiant en droit, et déjà la jeunesse chrétienne des écoles se groupait autour de lui. Il possédait à la fois la persuasive éloquence de la parole et l'active éloquence des œuvres. Sa piété était si douce, son savoir si profond, sa physionomie si sympathique, sa vie si pure, que les voltairiens eux-mêmes s'inclinaient devant ce jeune catholique, et que, pendant les années trop courtes où il occupa la chaire des littératures étrangères, il combattit tous les préjugés hostiles à l'esprit chrétien, et ne recueillit jamais, dans ce public si turbulent et si réfractaire, que des marques d'affection, de déférence, d'admiration et de respect.

J'allai le voir; je le trouvai entouré de cinq ou six jeunes gens, un peu plus âgés que lui, et qui pourtant le reconnaissaient déjà pour leur maître et leur guide. Je n'en vis qu'un, et je m'écriai :

— Paul Savenay! le saint de Guérande!

— Oui, le saint de Guérande! le bien nommé! me dit Ozanam, avec son bon sourire.

Ici encore, mes *Souvenirs* doivent faire un pas en arrière.

Dans mes causeries avec le P. Victorin, on a vu que je ne lui cachai pas l'esprit d'irréligion qui régnait, à cette époque, dans les collèges de Paris. Il y avait pourtant des exceptions, et je n'en voudrais pour preuve que le banc d'honneur où je m'étais souvent assis à côté de deux camarades, dont l'un a été le P. d'Alzon (voy. les *Souvenirs d'un vieux critique*), et dont l'autre est aujourd'hui Mgr l'évêque de Moulins. Parmi ces exceptions, la plus originale et la plus touchante m'était apparue sous les traits de Paul Savenay,

natif de Guérande, Breton à faire pâmer Auguste Brizeux, doué ou plutôt armé d'une piété angélique et robuste tout ensemble, qui bravait le respect humain, défiait la raillerie, et où il aurait mis, au besoin, tout l'entêtement de sa race pour affronter la persécution et le martyre. Cette piété se révélait, jusque dans les moindres détails, sur son visage énergique, au front bombé, aux cheveux épais, aux yeux bleus et profonds, enchâssés sous l'arcade sourcilière, adoucis et comme attendris par une expression céleste, dès que la prière rayonnait dans leur regard. Ainsi, lorsque, sur un signe de notre professeur indolent, je récitais, au début et à la fin de la classe le *Veni Sancte*, *Spiritus* et le *Sub tuum præsidium*, c'était, pour presque tous les élèves, le signal d'un concert charivarique d'éternuements, de quintes de toux, de pupitres disloqués et de dictionnaires tombant à grand bruit. Paul Savenay s'isolait de ce tapage, et l'on pouvait suivre sur sa figure le sourire de la sainte Vierge dont il implorait la protection, et le contact de l'Esprit-Saint qui l'effleurait de ses ailes.

Cette piété fervente l'avait fait prendre en *grippe* par le plus mauvais sujet de la classe, fanfaron d'impiété et de libertinage, liseur et colporteur des livres de Parny et de Voltaire, et pourtant Breton comme Paul; mais entendons-nous! Ce Breton-là, nommé Jacques Faël, était un Breton de contrebande. On disait que son père, Nantais d'origine, avait figuré parmi les *patauds*, avait pris part à quelques-unes des plus sanglantes scènes de la Révolution, s'était *arrondi* en achetant des terres de Vendéens, puis ruiné dans des spéculations équivoques. Tout exacerbait Jacques contre Paul Savenay; un héritage de haine, le retour des Bourbons, l'animosité instinctive du vice contre la vertu, du mal contre le bien, de l'athéisme contre la foi, du Diable contre le bon Dieu; mais ce qui l'exaspérait le plus, c'était la douceur de Paul, sa patience inaltérable, que, naturellement, Jacques taxait de lâcheté et d'hypocrisie. — « Tu es donc un lâche? lui disait-il en lui montrant le poing. — Je ne crois pas, » répondait Paul avec un accent de résignation qui aurait désarmé un tigre. Son persécuteur ne lui laissait pas un moment de trêve, et le harcelait de la façon qui devait le plus cruellement blesser cette âme tendre, chaste, exquise et pieuse. Non content de le traiter de cagot, de Basile, de tartuffe et de cafard, Jacques joignait le blasphème à l'insulte, le sacrilège à l'outrage. Il glissait dans le pupitre de Paul des caricatures obscènes et de mauvais livres. Il lui criait: « Imbécile! eh bien, et ton bon Dieu? Pourquoi ne te protège-t-il pas contre un mécréant de mon espèce? » et autres propos immondes ou odieux que j'épargne à mes lectrices. Nous sûmes plus tard que ses brutalités s'étaient parfois envenimées

jusqu'aux voies de fait : bourrades, *brimades*, coups de poing, coups de règle; un jour même, un coup de canif dans les côtes, qui fit couler le sang. La plupart des élèves feignaient de ne pas s'apercevoir de ces abominables violences. Quelques-uns avaient l'infamie d'applaudir avec des ricanements stupides. Jacques n'avait pas, en somme, l'air bien féroce; mais il était grand, bien découplé, taillé en athlète. On le redoutait, et il avait sa petite cour de complaisants et de flatteurs. Lorsque, indigné de sa méchanceté et attiré vers Paul Savenay par d'irrésistibles sympathies, je risquais, moi chétif, quelques reproches : « Tais-toi ou je t'assomme! me disait cet enragé; tais-toi, mauvaise graine d'émigré! » J'aurais certainement eu ma part de ses injures et de ses *taloches*, si je n'avais trouvé un admirable défenseur en la personne de Gaston de Raincy. (Voir les *Souvenirs d'un vieux critique.*)

Le martyre de Paul Savenay dura deux ans, et, pendant ces deux ans, pas une plainte. S'il versait en secret quelques larmes, il ne pleurait pas sur ses souffrances, mais sur les égarements de cette pauvre âme, révoltée contre son Dieu. Un matin, me rencontrant à la porte de Saint-Sulpice, et me croyant meilleur que je n'étais, — que je ne suis, — il me dit : « Armand, allons prier pour LUI! » — Je lui répondis : « Paul, tu es un saint... le saint de Guérande, et c'est sous ce nom que je veux désormais te connaître, t'admirer et t'aimer! »

Bientôt, je perdis de vue le persécuteur et sa victime. Jacques Faël, convaincu de colportage de *la Guerre des Dieux*, du *Compère Mathieu* et des *Chansons* de Béranger, fut *prié* par le proviseur de ne pas revenir après les vacances. Paul Savenay, qui se destinait à la profession de médecin, quitta le collège un an avant moi. Quatre années s'étaient écoulées, et c'est lui, le saint de Guérande, que je retrouvais chez Frédéric Ozanam!

— Oui, le saint de Guérande! reprit celui-ci ; je vois que vous vous connaissez, et je vous en félicite tous les deux. Sans lui, poursuivit-il, tandis que Paul s'efforçait en vain de le faire taire, sans lui, nous n'aurions jamais pu ébaucher notre pauvre petite Société de Saint-Vincent de Paul, qui peut-être deviendra grande. Elle reçoit, pour ses débuts, le baptême de feu. Étudiant de troisième année, interne à l'hospice de la Charité, élève chéri du docteur Récamier, Savenay a été notre providence. Songez donc! Fonder, en plein choléra, une œuvre comme la nôtre, une société de secours pour les malades, pour les indigents, pour les déshérités de ce monde, n'est-ce pas arriver au bivac quelques heures avant la bataille!

En me parlant, Ozanam s'animait, et, à chacune de ses paroles, il me semblait que la résignation, le courage et le calme rentraient

peu à peu dans mon âme. Sa noble et douce figure s'illuminait d'une expression surnaturelle de charité et de foi, à mesure qu'il m'expliquait le but et le programme de cette société naissante; réconcilier le pauvre avec le riche, en donnant, pour ainsi dire, un cœur à l'aumône, en rapprochant, par de fréquentes visites, le bienfaiteur et l'obligé; si bien que le bienfaiteur devient un consolateur et le consolateur un ami; surmonter les méfiances, les rancunes, les sourdes colères, par cette cordialité et ces effusions de tendresse que la religion peut seule inspirer; ramener insensiblement à Dieu ces consciences aigries, ulcérées, enfiellées, obscurcies, en leur prouvant que la divine espérance est l'unique baume de la pauvreté, et que le pauvre qui pardonne, qui se résigne, qui prie et qui ne hait plus, a déjà un pied dans le ciel; en même temps, offrir un terrain neutre, un point de ralliement, un sujet de collaboration amicale, à ceux que divisaient les rancunes politiques et les querelles de parti; accomplir enfin un travail d'apaisement dans une société troublée dont chaque révolution rend les rouages plus durs, plus criards et plus implacables; — voilà ce que je dis fort mal, et ce que Frédéric Ozanam me disait de sa voix douce et pénétrante, d'autant plus éloquent qu'il était plus simple, avec ce don de persuasion communicative, qui devait plus tard charmer et conquérir ses auditoires.

Tout à coup il s'interrompit, regarda à sa montre, et dit aux jeunes gens qui l'entouraient : « Mes amis, je suis un bavard. Agir vaut mieux que parler, dans une crise comme celle-ci. L'ennemi est toujours là; le choléra vient à peine d'entrer dans sa phase décroissante... Nous n'avons pas une minute à perdre!

Il distribua à ces ouvriers de la première heure la liste des malades qu'ils devaient visiter. Puis, s'adressant à Paul Savenay : « Et vous, Paul, lui dit-il, votre première visite est toujours, n'est-ce pas, pour l'hôtel Racine?

— Oui, mon ami, répondit Savenay; oui, encore aujourd'hui, ajouta-t-il avec une émotion singulière. »

En ce moment, Ozanam le prit à part et lui dit tout bas quelques mots en me regardant. Il me sembla que Paul Savenay opposait une certaine résistance. Ozanam insistait en répétant à demi-voix : « Pourquoi pas? Pourquoi pas?... »

Paul parut enfin se décider, et se tournant vers moi : « Veux-tu, me dit-il, que nous sortions ensemble? »

Nous sortîmes; Ozanam habitait alors la rue de Sèvres, et nous nous dirigions du côté de la rue Jacob. En descendant la rue des Saints-Pères, nous croisâmes une modeste voiture de louage, qui gravissait assez lentement cette montée fort raide. Paul salua, et me dit : « Sais-tu qui est dans cette voiture? Mgr de Quélen,

archevêque de Paris. Comme hier, comme demain, il vient de l'Hôtel-Dieu, et il va à l'hospice de la Charité. C'est ainsi qu'il se venge. Parmi ceux qu'il visite, qu'il secourt et qu'il console, on compterait par centaines les émeutiers de février 1831, les pillards de l'archevêché et de Saint-Germain l'Auxerrois, ceux qui l'auraient égorgé, s'il était tombé entre leurs mains! »

Nous arrivâmes au bout de la rue Jacob; Paul s'arrêta devant l'hôtel Racine, moins poétique et moins élégant que son nom. Là, il parut hésiter encore; puis prenant son parti : « Entrons, » me dit-il.

On sait ce que sont ces hôtels d'étudiants. En 1832, ils étaient encore bien moins *confortables* qu'en 1881. Nous montâmes quatre étages. Parvenus au quatrième, nous vîmes une clef sur la porte, nº 78. Paul entra sans frapper, et me fit signe de le suivre. Un émouvant spectacle m'attendait.

Sur un lit fort propre, tendu de rideaux de toile perse, je reconnus à l'instant Jacques Faël, le persécuteur, le bourreau de Paul Savenay. Il était évidemment en convalescence ; mais sa pâleur, ses yeux cernés, son visage amaigri, prouvaient qu'il venait de subir l'horrible crise. Une jeune fille vêtue de noir était debout à son chevet; un rayon de soleil d'avril égayait la chambre.

En me voyant, Jacques poussa un cri de surprise; puis, brusquement, presque violemment, imposant silence d'un geste à Paul, qui voulait parler :

— Non, vois-tu? lui dit-il; non, Paul, tu ne veux pas que j'étouffe, n'est-ce pas? Quand je devrais retomber malade, il faut, entends-tu bien? il faut que notre camarade sache... ce qu'il a déjà deviné! Il a été le témoin de mes infamies, de tes souffrances; il faut qu'il apprenne ce qu'a été la revanche du chrétien contre le mécréant, du saint contre le misérable. Tais-toi! tais-toi!... Noémi, dis-lui de se taire, et de me laisser la parole!... Il y a un mois, j'étais encore tel que tu m'as connu... Non, Armand, j'étais pire : impie, athée, méchant, libertin, mangeur de prêtres, corrompu jusqu'aux moelles. Le 29 mars, jeudi de la mi-carême, j'avais fait la noce avec quelques compagnons de débauche... je rentre à minuit... une heure après, je me tordais sur ce lit, en proie à des convulsions effroyables... La tête en feu, le corps glacé, tous les symptômes du choléra... et j'étais seul, seul au monde... ma sœur Noémi, au fond de la Bretagne, chez une vieille tante... mes parents morts... point d'amis... le vice et l'impiété n'en donnent pas... Oui, seul dans ce misérable hôtel, sûr que, si j'avais la force d'appeler, l'hôtesse épouvantée me ferait jeter sur un matelas, et me crierait d'aller mourir dans la rue... Oh ! quelle nuit ! L'enfer anticipé, moi qui ne croyais pas à l'enfer !... Tais-toi, Paul, laisse-moi

parler !... A sept heures, au paroxysme de mes tortures et de mon désespoir, ma porte s'ouvre, et je vois entrer Paul Savenay... Paul, ma victime, mon martyr!... Ah! je crus d'abord à une apparition vengeresse... mais non, il avait sur les lèvres un sourire céleste, dans le regard l'expression angélique du pardon... il vint à moi, me prit la main, me dit quelques bonnes paroles... c'était un miracle, n'est-ce pas?...

— Non, c'était tout simple, interrompit Paul Savenay. Je suis interne à l'hospice de la Charité, à deux pas d'ici... Le docteur Récamier, mon maître, m'avait chargé de visiter tous les hôtels de la rue Jacob... L'hôtel Racine était sur ma liste, et le hasard...

— Le hasard!!! C'est donc toi maintenant qui nies la Providence?... Pourquoi ne pas dire la vérité tout entière?... Tu étais délégué de la Société de Saint-Vincent de Paul, — ou plutôt du bon Dieu, pour me sauver, pour me guérir, pour me consoler, pour faire de moi un honnête homme et un chrétien!... Une heure après, poursuivit Jacques, en m'adressant de nouveau la parole, j'avais tous les remèdes nécessaires, et, le soir, sur ma demande, il m'amena un vicaire de Saint-Germain des Prés... Tu vois bien que c'était le bon Dieu! Pendant cinq jours, Paul ne m'a presque pas quitté... Pendant cinq nuits, il m'a veillé... Puis, lorsqu'il a reconnu que le danger était passé, il a écrit à ma sœur Noémi, qui n'a pas perdu une minute... et, à présent, je suis le mieux soigné des convalescents, moi qui m'étais cru le plus abandonné des agonisants et des damnés... Oh! comment reconnaître tant de bienfaits de la miséricorde divine? Comment expier mes fautes, mes impiétés, mes crimes?...

— Jacques, reprit doucement Paul Savenay, je t'ai déjà dit que, quand même tu n'aurais eu, avant de mourir, qu'un moment, si ce moment avait été bien employé, Dieu t'aurait pardonné!... Et tu as une vie tout entière!

— Mais toi, Paul, mon sauveur, toi qui m'as rendu tant de bien pour tant de mal, comment réparer, comment payer ma dette?... Comment mériter ton pardon, ton amitié?...

Ici — était-ce l'effet de mes manies romanesques? — à un regard qu'échangèrent Noémi et Paul Savenay, je crus deviner que le frère de Noémi aurait bientôt un moyen de s'acquitter.

En sortant de l'hôtel Racine, je dis à Paul : « Tu te figures peut-être n'avoir guéri qu'un malade... Eh! bien, tu te trompes; tu en as guéri un autre, et cet autre te serre la main. »

Armand DE PONTMARTIN.

La suite prochainement.

SAINT VINCENT DE PAUL

ET LES GONDI

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS[1]

I

VOYAGE DE VINCENT DE PAUL A MARSEILLE. LA LÉGENDE DU FORÇAT. EXPLOITS DU GÉNÉRAL DES GALÈRES DEVANT LA ROCHELLE. MORT DE SON SECOND FILS ET DE SON FRÈRE, HENRI DE GONDI, ÉVÊQUE DE PARIS.

Il semblerait naturel de croire que Vincent de Paul, dès qu'il fut investi de sa nouvelle fonction d'aumônier général, partit sur-le-champ pour Marseille et pour Toulon, où stationnaient les galères, afin de tout voir de ses propres yeux et d'introduire sur-le-champ des réformes dans l'effroyable régime auquel étaient soumis les forçats. Cependant ce ne fut que trois ans après, d'après ses historiens, qu'il entreprit cette mission, qui fut sans doute retardée, pendant tout ce temps-là, par la multiplicité de ses occupations charitables,

Sur cette première mission à Marseille, remontons à la source, interrogeons le premier historien et l'ami de Vincent, Abelly, évêque de Rodez, dont le témoignage nous offre le plus de garantie. Arrivé à ce point de notre récit, nous demandons au lecteur la permission de citer Abelly, ce qui nous paraît indispensable pour résoudre une question fort controversée, celle de l'épisode du forçat, que Vincent de Paul aurait délivré pour se mettre à sa place. « Ce nouvel office (d'aumônier général des galères)[2], dit-il, obligea M. Vincent de

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre et 10 novembre 1881.

[2] *Vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul, instituteur et premier supérieur général de la Mission,* etc. Edition in-4°. Paris, 1664. Liv. I, ch. XIV, p. 58 et 59.

faire un voyage à Marseille, en l'année 1622 [1], pour y visiter les galères, et connaître par lui-même les nécessités et indigences des pauvres forçats, pour y pourvoir et pour les soulager autant qu'il lui serait possible. Étant arrivé en ce lieu, il vit un spectacle le plus pitoyable qu'on puisse s'imaginer, des criminels doublement misérables, plus chargés du poids insupportable de leurs péchés que de la pesanteur de leurs chaînes, accablés de misères et de peines, qui leur ôtaient le soin et la pensée de leur salut, et les portaient incessamment au blasphème et au désespoir. C'était une vraie image de l'enfer, où l'on n'entendait parler de Dieu que pour le renier et le déshonorer, et où la mauvaise disposition de ces misérables enchaînés rendait toutes leurs souffrances inutiles et sans fruit. Étant donc touché d'un sentiment de compassion envers ces pauvres forçats, il se mit en devoir de les consoler et assister le mieux qu'il lui fut possible : et surtout il employa tout ce que sa charité lui put suggérer pour adoucir leurs esprits et les rendre, par ce moyen, susceptibles du bien qu'il désirait procurer à leurs âmes. Pour cet effet, il écoutait leurs plaintes avec grande patience, il compatissait à leurs peines, il les embrassait, il baisait leurs chaînes, et s'employait, autant qu'il pouvait, par prières et remontrances envers les comites et autres officiers, à ce qu'ils fussent traités plus humainement, s'insinuant ainsi dans leurs cœurs pour les gagner plus facilement à Dieu [2]... Or, ce fut le désir d'assister et servir ces pauvres forçats, et procurer qu'ils fussent du nombre de ces pécheurs pénitents qui réjouissent le ciel, qui lui fit accepter cette charge d'aumônier royal, afin qu'ayant juridiction sur eux et vue sur les autres aumôniers des galères, il eût aussi plus de moyen de réussir dans ce pieux dessein, qui était très digne de la charité très ardente qui brûlait dans son cœur, et qui lui faisait embrasser avec tant d'affection toutes les occasions de procurer, en quelque manière que ce fût, le salut et la sanctification des âmes, et particulièrement de celles qu'il voyait les plus abandonnées. Après avoir demeuré quelque temps à Marseille, il fut obligé de revenir à Paris... »

D'après le récit d'Abelly, comme on le voit, Vincent de Paul arrive à Marseille, ostensiblement, en sa qualité d'aumônier général des galères ; il visite les forçats, et fait même des *remontrances* aux *Comites* [3] et autres officiers du bord, afin qu'ils fussent traités avec

[1] Il est certain que les galères étaient en station à Marseille au commencement de cette année, jusqu'au mois d'août où elles se rendirent à la Rochelle pour attaquer la flotte des protestants.

[2] Suivent quelques lignes que nous supprimons et qui ne se rapportent en rien à cette première mission à Marseille.

[3] Le *Comite* ou chef de la chiourme, était principalement chargé de la

plus d'humanité. Abelly ne dit pas un mot de la légende du forçat que Vincent aurait alors délivré pour se mettre à sa place, car comment admettre que les officiers de la galère eussent consenti à charger de fers l'aumônier général, ou que celui-ci, ayant usé d'une pieuse fraude pour remplacer le galérien, ils ne l'eussent pas reconnu ?

Ce n'est qu'à la fin de son volume [1] qu'Abelly raconte, pour la première fois, cette légende, et sans lui assigner aucun lieu, aucune date précise. Voici comment il s'exprime : « M. Vincent, longtemps avant l'institution de sa congrégation [2], fit une action de charité toute pareille à celle qui est rapportée de saint Paulin, lequel se vendit lui-même pour racheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve, car ayant un jour trouvé sur les galères un forçat, qui avait été contraint par ce malheur d'abandonner sa femme et ses enfants dans une grande pauvreté, il fut tellement touché de compassion du misérable état où ils étaient réduits, qu'il se résolut de chercher et d'employer tous les moyens qu'il pourrait pour les consoler et soulager, et comme il n'en voyait aucun, il fut intérieurement poussé, par un mouvement extraordinaire de charité, de se mettre lui-même à la place de ce pauvre homme, pour lui donner moyen, en le tirant de cette captivité, d'aller assister sa famille affligée. Il fit donc en sorte, par les adresses que sa charité lui suggéra, de faire agréer cet échange à ceux de qui cette affaire dépendait, et s'étant mis volontairement dans cet état de captivité, il y fut attaché de la même chaîne que ce pauvre homme, duquel il avait procuré la liberté : mais au bout de quelque temps, la vertu singulière de ce charitable libérateur ayant été reconnue dans cette rude épreuve, il en fut retiré. Plusieurs ont pensé depuis, non sans apparence de vérité, que l'enflure de ses pieds lui était venue du poids et de l'incommodité de cette chaîne, que l'on attache aux pieds des forçats. Et un prêtre de sa congrégation ayant pris de là, un jour, occasion de lui demander si ce que l'on disait de lui était véritable, qu'il s'était mis autrefois en la place d'un forçat, il détourna ce discours en souriant, sans donner aucune réponse à sa demande. »

Mais ajoute Abelly, en jetant lui-même quelques doutes sur son propre récit : « Quoique cette action de charité soit fort admirable, nous pouvons dire néanmoins, *par des témoignages encore plus assurés*, que M. Vincent a fait quelque chose plus avantageuse à la gloire de Dieu, employant son temps, ses soins, ses biens et sa vie,

manœuvre de la galère et se tenait debout à la poupe près du capitaine pour recevoir ses ordres.

[1] Liv. III, ch. XI, p. 114 et 115.

[2] Des prêtres de la Mission.

comme il l'a fait, pour le service de tous les forçats, *que d'avoir engagé sa liberté pour un seul*, car connaissant par sa propre expérience leurs misères et leurs besoins, il leur a procuré des secours temporels et spirituels, en santé et en maladie, pour le présent et pour l'avenir, plus grands et plus étendus incomparablement qu'il n'aurait pu faire, s'il était toujours demeuré attaché avec eux. »

Notez tout ce qu'il y a de vague et d'incertain dans ce récit. Abelly ne dit ni en quelle année, ni en quel lieu le fait se passa, si Vincent était ou non chez les Gondi, s'il était ou n'était pas encore aumônier général des galères. Qu'il le fût ou non, la grâce, la mise en liberté d'un forçat ne dépendait que du roi, et Vincent. de sa propre autorité, même avec le consentement des officiers de la galère, ne pouvait en délivrer aucun. Si une évasion avait lieu, on coupait le nez et les oreilles.au condamné qui était repris, et l'officier ou le garde-chiourme, coupable de connivence, était pendu. Or, entre une évasion et la substitution d'un autre homme à la place du forçat qui s'évadait, il n'y avait aucune différence : le délit commis était le même, puisque, d'une manière ou de l'autre, c'était un coupable que l'on avait soustrait au châtiment. Les officiers et les comites des galères étaient sous les ordres d'un haut fonctionnaire, d'un intendant de marine, qui, lui-même, n'avait aucun droit de délivrer un galérien avant l'expiration de sa peine. Parmi les devoirs que Vincent imposait aux prêtres sous sa direction, il exigeait d'eux rigoureusement qu'ils ne quittassent jamais leur soutane, qu'ils ne portassent pas même une soutanelle. Dès lors, comment supposer qu'un homme intègre comme lui, ait pu quitter son costume de prêtre, pour faire agréer la substitution à l'aide d'un déguisement? Et s'il l'eût gardé, comment croire que les officiers du bord eussent osé permettre à un ecclésiastique de ramer parmi les deux cent cinquante forçats, formant l'équipage d'une seule galère, sans qu'ils eussent souci des insultes et des blasphèmes auxquels ils l'auraient exposé?

Nous venons de montrer la première forme donnée à la légende par Abelly; étudions les principales transformations qu'elle subit après lui. Voici comment elle est profondément modifiée par Collet, environ cent ans après la mort de Vincent de Paul. Collet, afin de lui donner plus de corps et de tourner quelques-unes des difficultés que nous venons de soulever et qui se présentaient naturellement à son esprit, suppose, sans s'appuyer sur la moindre preuve, sans fournir le moindre témoignage contemporain du fait qu'il avance, que le saint visita les galères en 1622, alors qu'il était aumônier général, mais qu'il eut soin de garder l'*incognito*. C'est sur cette invention, dont il est le premier auteur, qu'il construit tout son

récit afin de lui donner plus de vraisemblance. Il ne se dissimule pas, cependant, que ce fait est rejeté *par des personnes également pleines de lumières et de respect pour la mémoire de saint Vincent, qui le regardent comme impossible* (ce sont ses propres expressions), mais il ne s'étudie pas moins à le présenter lui-même d'une manière ingénieuse, afin de lui donner quelque crédit.

En regard des premières lignes de son récit, dans lesquelles il déclare que l'aumônier général des galères arriva à Marseille *incognito*, Collet semble s'appuyer sur le témoignage d'Abelly pour prouver cette circonstance [1]. Or, comme nous l'avons vu, Abelly dit tout le contraire, puisqu'il déclare que Vincent, arrivé à Marseille, garda son caractère officiel et agit ostensiblement en cette qualité [2]. Collet ne s'appuie donc absolument sur aucune autorité pour établir son système de l'*incognito*. Écoutons son récit : « *Il paraît* par ce que nous allons dire, que Vincent ne voulut pas se faire connaître en arrivant à Marseille. Par là, non seulement il évitait les honneurs attachés à sa dignité d'aumônier général, mais il prenait encore le moyen le plus sûr de se mettre parfaitement au fait de l'état des choses. *Ainsi*, il avait ses raisons pour garder l'*incognito*, et peut-être que la Providence avait les siennes. En effet, des personnes dignes de foi ont déposé que le saint prêtre, allant de côté et d'autre, aperçut un forçat, qui, touché plus que les autres du malheur de sa condition, la souffrait aussi avec plus d'impatience, et qui surtout était inconsolable de ce que son absence réduisait sa femme et ses enfants à la dernière misère. Vincent fut effrayé du danger auquel était exposé un homme qui succombait sous le poids de sa disgrâce *et qui était peut-être plus malheureux que coupable*. Il examina pendant quelques moments comment il pourrait s'y prendre pour adoucir l'amertume de son sort. Son imagination, toute féconde qu'elle était en expédients, ne lui en fournit aucun qui le contentât. Alors saisi et comme emporté par un mouvement de la plus ardente charité, il conjura l'officier, qui veillait sur ce canton, de trouver bon qu'il prît la place de ce forçat. Dieu permit que l'échange fût accepté, et Vincent fut chargé de la même chaîne, que portait celui dont il procurait la liberté. On ajoute, *et la bonne foi m'engage à avertir que cette circonstance n'est appuyée que sur le témoignage d'un seul homme ;* on ajoute, dis-je, que le saint, qui apparemment avait bien pris ses mesures pour n'être pas reconnu, ne le fut effectivement que quelques semaines après ; et qu'il ne l'eût peut-être pas été de sitôt, si la

[1] Abelly, liv. III, p. 114.
[2] *Ibid.*

comtesse de Joigny, étonnée de ne point recevoir de ses nouvelles, n'eût fait faire des recherches auxquelles il était difficile qu'il échappât. On le découvrit enfin, et on convint que depuis le temps de saint Paulin, qui se vendit lui-même pour racheter le fils d'une veuve, il ne s'était peut-être pas vu d'exemple d'une charité plus surprenante et plus héroïque. » Collet ajoute plus loin [1] : « L'action extraordinaire dont nous parlons, était si connue dans toute la ville de Marseille, que le supérieur des prêtres de la Mission, qui y furent établis *plus de vingt ans après*, témoigne l'y avoir apprise de plusieurs personnes. Je la trouve encore attestée dans un ancien manuscrit par le sieur Dominique Beyrie, parent de notre saint, lequel s'étant trouvé en Provence quelques années après que Vincent en fut sorti, en fut informé par un ecclésiastique, qui lui parla aussi de l'esclavage du serviteur de Dieu en Barbarie, etc. [2] »

Ainsi donc l'*incognito* est une invention de Collet, dont la plupart de ses imitateurs ont fait usage pour donner quelque vraisemblance à la pieuse légende. Quant aux « *personnes dignes de foi*, qui *ont déposé* » pour affirmer que la substitution de Vincent au forçat avait eu lieu, non seulement il ne nous dit pas si ce sont des témoins oculaires, mais il ne cite ni leur nom, ni l'époque, ni le lieu, et par conséquent leur témoignage n'est d'aucune valeur. Lorsque Collet ajoute que Vincent examina comment il pourrait s'y prendre pour adoucir le sort du forçat et que sa féconde imagination ne découvrit aucun expédient, il montre un peu trop de confiance dans la crédulité de ses lecteurs. Il oublie que Vincent est aumônier général des galères, qu'il est l'hôte et l'ami du général des galères, que si le forçat est victime d'une erreur judiciaire, ou seulement coupable d'une pécadille, rien n'est plus facile à Vincent que de dire un mot, que d'écrire une ligne à Emmanuel de Gondi, pour obtenir la grâce de cet homme. Il suppose que l'esprit ingénieux de Vincent ne peut découvrir ce moyen bien simple de lever la difficulté. Vincent est venu à Marseille pour étudier de près toutes les misères des forçats, au moins au nombre de deux mille cinq cents à trois mille, et au lieu de mettre aussitôt tout en œuvre pour les secourir, pour introduire de promptes et utiles réformes dans l'affreux régime auquel ils sont soumis, de propos délibéré, lui si prudent et si sage, il se réduit à l'impuissance, il se met à la chaîne, oublieux du sort de tous les forçats, pour ne s'intéresser qu'à un seul forçat ? Et pour que la substitution ait lieu, comment s'y prend-il ? Il propose à un officier de la galère de violer les lois, de commettre une action doublement coupable, de mettre un innocent, un

[1] P. 103.

[2] Manuscrit intitulé *Généalogie*, etc., p. 14, feuillet 8.

prêtre, à la place d'un homme légalement condamné, et de s'exposer lui-même pour ce fait à la potence. Et l'officier, qui sait mieux que personne à quel supplice il est réservé, s'il consent à l'évasion d'un forçat qui n'est pas gracié, l'officier se prête complaisamment à cette substitution.

Quant au fait que Vincent n'aurait été reconnu que quelques semaines après, et lorsque Mme de Gondi, inquiète de sa disparition, aurait ordonné des recherches, Collet, ainsi que nous l'avons vu, déclare que cette circonstance ne repose que sur le témoignage d'*un seul homme*, et encore ne le nomme-t-il pas. Par là même, il nous donne la mesure du peu de fondement qu'elle présente, et notez, qu'après cent ans depuis la mort de Vincent, il est le premier qui donne ces détails. Quel motif peut-il avoir, de cacher le nom de ce témoin, dont personne avant lui n'avait entendu parler?

Et, en bonne critique, que vaut aussi le témoignage d'autres personnes, non moins anonymes, qui, vingt ans après l'époque de 1622, assignée à la légende, attestent au supérieur des prêtres de la Mission à Marseille, que le fait est authentique? Collet n'ose affirmer que c'étaient des témoins oculaires, car avec quel soin, quel empressement n'eût-on pas fait connaître leurs noms? Il en est de même du récit de Beyrie. Ce n'est pas de son parent, de M. Vincent lui-même que Beyrie tient le fait, car, en ce cas-là, il n'y aurait qu'à s'incliner. Il ne l'apprend que, *plusieurs années après*, d'un ecclésiastique dont il ne fait pas connaître le nom. Collet, d'ailleurs, était si peu convaincu lui-même de la parfaite certitude de ce qu'il essayait de prouver, qu'il finit par dire en terminant sa thèse : « Je prie le lecteur de me pardonner cette digression : elle lui fera du moins sentir *que je ne donnerai jamais comme absolument certain ce qui me paraîtra souffrir de la difficulté*[1]. »

Depuis Collet, d'autres particularités ont été encore ajoutées à la légende. Ainsi, par exemple, je vois dans une excellente histoire du saint, qu'il se précipita sur les fers du forçat, qu'il les baisa, les détacha et se les posa lui-même au pied, et le savant biographe oublie que ces fers pesaient 50 kilogrammes, qu'ils étaient rivés et que par conséquent ils ne se détachaient pas aussi facilement que des jarretières.

Ce qui prouve une fois de plus que ce trait de charité excessive, attribué au saint, n'était qu'un bruit populaire, c'est le silence absolu que garde sur ce point Antoine de Ruffi, l'annaliste de la ville de Marseille, qui était contemporain de Vincent de Paul, et qui écrivait en 1640. Dans son histoire imprimée des généraux des galères,

[1] Edition in-4° de 1748, t. I, p. 103.

où il entre dans les plus minutieux détails sur le nombre des Turcs, captifs sur les galères, qui se convertissent au christianisme, et sur des faits de peu d'importance, non seulement il ne dit pas un mot de l'épisode du forçat qui aurait été délivré par Vincent, mais il ne parle pas même des voyages du saint à Marseille, en 1622 et 1623, tandis qu'il raconte, sans en oublier un seul, tous les faits et gestes d'Emmanuel de Gondi. Comment Ruffi, homme d'une sincère piété, aurait-il pu négliger de signaler une action aussi extraordinaire ? Son silence est donc une nouvelle preuve de l'invraisemblance de l'anecdote.

Ajoutons que plusieurs biographes de Vincent l'ont tenue pour apocryphe en la passant eux-mêmes sous silence. Nous citerons entre autres : Dominique Acami, prêtre de l'Oratoire de Rome, qui a écrit en italien une vie du saint d'après Abelly [1] ; un abrégé assez étendu de cette même histoire, qui parut en 1729 et, qui, par conséquent précéda le livre de Collet; enfin la vie de Vincent par Capefigue, ouvrage qui fut couronné par l'Académie française [2].

Au commencement de notre siècle, M. de Boulogne, évêque de Troyes, dans un panégyrique du saint, composé en 1789, et qui ne fut prononcé pour la première fois qu'en 1800, lors du rétablissement des Filles de la Charité, prononçait ces paroles : « Nous ne dirons point ici que Vincent ait porté les chaînes d'un forçat qu'il voulait rendre à sa famille. Pourquoi des *faits douteux* dans un discours où l'orateur succombe sous le poids des merveilles authentiques et où, pour être éloquent, il n'a besoin que d'être vrai ? » Et dans une note de son panégyrique imprimé : « Le fait que l'abbé Maury s'est tant plu à faire valoir dans son panégyrique de saint Vincent de Paul, *est plus qu'invraisemblable, il est moralement impossible*, et dans la supposition même que le saint prêtre eût voulu pousser à ce point une humanité exagérée, il n'en aurait pas été le maître, tout aumônier général des galères qu'il était. »

A l'appui de cette opinion, il a paru à Marseille, il y a quelques années, une étude critique fort concluante à plusieurs points de vue [3].

Enfin, voici ce qu'on lit dans la bulle de canonisation, donnée par

[1] Rome, in-4°, 1677.

[2] Un vol. in-8°, Paris, 1827. « On a rapporté, dit-il p. 31, sans en avoir des preuves, une action de bienfaisance de saint Vincent à l'égard d'un forçat dont il prit les chaînes. Comme l'histoire que je trace est fondée sur des monuments incontestables, j'ai relégué dans les conjectures et les bruits populaires cette action qui n'est pas bien prouvée. »

[3] *D'une erreur historique à propos de saint Vincent de Paul et de son voyage à Marseille en* 1622, par Casimir Bousquet, membre correspondant de plusieurs académies et sociétés savantes de Paris et de la province. Paris, Poulet-Malassis, 1861, in-18 de 49 pages.

Clément XII, le 16 juin 1737 : « *On raconte* que Vincent, à l'exemple de Raymond Nonné, se dévoua à la chaîne, qu'ayant vu *un de ses compagnons d'esclavage*, misérablement accablé sous le poids pesant de ses fers, et n'ayant rien à donner pour soulager les angoisses de ce malheureux, il se livra lui-même aux liens de la servitude pour le racheter de la captivité, aux dépens de son propre corps. »

Cinq prêtres et religieux, lors du procès de la canonisation, parlèrent du trait de dévouement attribué à Vincent de Paul, mais ce fut en termes si vagues, si peu probants, que le pape, avec une sage et prudente circonspection, ne crut pas devoir le donner lui-même comme authentique et qu'il se servit d'une expression dubitative : *narrant*, *on raconte*.

On remarquera de plus que le pape n'est nullement d'accord avec Collet et les biographes qui placent le fait soit à Marseille, soit à Toulon. N'est-il pas évident que d'après ces mots de la bulle : *ayant vu un de ses compagnons d'esclavage*, il n'entend parler que de la captivité de Vincent à Tunis ? Et ici encore se présente une difficulté insoluble. Comment esclave lui-même pendant tout son séjour en Afrique, Vincent aurait-il pu disposer de sa personne pour rendre la liberté à un autre esclave en se mettant en son lieu et place?

Si le pape admet que le fait a pu se passer en Barbarie, c'est qu'il a considéré comme impossible qu'il ait pu avoir lieu sur les galères de France, et par les termes dont il se sert, il exclut toutes les suppositions et les prétendues preuves alléguées sur ce point [1].

Cette légende de la vie du saint nous a paru trop intéressante pour ne pas éveiller toute notre attention et pour qu'il nous fût permis de la passer sous silence. Le lecteur voudra bien nous pardonner la longueur de cette digression, si nous sommes parvenu à démontrer qu'elle n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques historiens trop crédules ou trop portés à embellir la vérité.

Ce voyage de Vincent de Paul à Marseille, qui, pendant cette année 1622, ne peut avoir eu lieu qu'avant le mois d'août, nous amène tout naturellement à parler des glorieuses expéditions maritimes du général des galères pendant cette même année et pendant les années précédentes. Notons en passant qu'en 1600, il avait été

[1] Il est dit dans le préambule du *Memoriale* du procès que les plaies que Vincent avait aux jambes et que l'on attribuait à sa captivité volontaire, l'affligèrent pendant quarante-cinq ans, ce qui ferait remonter cet événement à 1615, puisque le saint mourut en 1660. Mais alors comment pourrait-on supposer que Vincent, qui était chez les Gondi, n'eût pas usé sur-le-champ de toute son influence sur le général des galères pour améliorer le sort des forçats et qu'il ait attendu sept ans, jusqu'en 1622, pour réformer le régime qui leur était appliqué?

chargé par Henri IV de faire construire dans ce port six nouvelles galères, afin de pouvoir protéger nos navires marchands contre les corsaires barbaresques [1]. De ses courses dans la Méditerranée à cette époque, il n'est resté aucune trace, et ce n'est que vingt ans après que nous apprenons par le *Mercure français* [2] le rôle important qu'il joua le long des côtes de l'Algérie. Le 22 juin 1620, à la tête de sept galères bien armées et bien équipées, il partit de Marseille, et le 22 juillet, en vue d'Oran, il découvrit deux vaisseaux de corsaires auxquels il fit donner la chasse. Il les fit « canonner si furieusement, dit le *Mercure français* (dont nous donnons quelques fragments dignes d'être cités), qu'ils furent tous deux pris. C'étaient deux navires d'Alger de six à sept mille quintaux de portée, chacun d'eux ayant dix-sept pièces de canon et bien armés en guerre. » Leur équipage se composait de cent cinquante Turcs et de quarante chrétiens de diverses nations enchaînés aux bancs des deux galères. Il va sans dire que les chrétiens furent délivrés, et que l'on appliqua aux Turcs la peine du tallion en les envoyant ramer dans les galères de Marseille. Cet exploit accompli, M. de Gondi se dirigea vers Alger et prit un brigantin. Ses galères « s'étant remises en mer découvrirent un grand vaisseau de portée de douze mille quintaux et le poursuivirent et à voile et à rame. Le fameux corsaire d'Alger Soliman Rais était dedans, avec quarante canons et deux cents soldats, lequel se voyant attaqué sur les deux heures de nuit, et furieusement canonné par les galères françaises, s'échappa d'elles à la faveur du vent; mais, se voyant encore le lendemain poursuivi, il alla donner en terre, et craignant de tomber vif entre les mains des chrétiens, il sortit de son vaisseau, et tous les Turcs qui étaient dedans, puis il mit le feu aux munitions, et le fit sauter tout en l'air, tellement qu'il n'en resta que la carcasse sur le rivage. »

Un autre vaisseau de pirates ayant aperçu les galères « qui allaient vers Alger » essaya de gagner la côte pour sauver son équipage et ses objets les plus précieux; mais, avant que les pirates eussent le temps d'y mettre le feu, M. de Gondi s'en empara, et après en avoir retiré l'artillerie et les munitions, il le fit couler. Un vent violent ayant obligé sa petite flotte à chercher un refuge à Majorque, puis à Barcelone, dès qu'elle put reprendre la mer, elle découvrit un corsaire turc qui donnait la chasse à deux barques de Lisbonne, et elle le poursuivit si vivement à son tour, que le corsaire alla se jeter sur les côtes de Catalogne. Tout son équipage fut pris par les Catalans, mais fut rendu aux Français par le vice-roi, et

[1] *Histoire de Marseille*, par Ruffi, t. II, liv. XIV, p, 356.
[2] T. VI, année 1620, p. 470 à 472.

M. de Gondi rentra à Marseille avec ses sept galères et quatre vaisseaux algériens, après en avoir brûlé un cinquième et coulé un autre à fond.

M. de Gondi fit plusieurs autres expéditions, mais la plus mémorable de toutes fut celle contre les Rochelois en 1622. Ils avaient mis en mer une flotte de cinquante-six vaisseaux qui s'était rendue maîtresse de l'Océan et qui faisait tous les jours des prises considérables. Elle était commandée par Guiton, le maire de la Rochelle, qui avait pris le titre d'amiral, et par Jacques Zauneau, qui s'était improvisé vice-amiral. Louis XIII, de son côté, en forma une dont il donna le commandement au duc de Guise. M. de Gondi, qui devait combattre sous lui, reçut ordre de passer le détroit de Gibraltar avec une escadre de dix galères. Il vint toucher à Bordeaux [1] et se dirigea à l'embouchure de la Loire où était mouillée la flotte du roi.

Nous empruntons les détails suivants au *Mercure français* et surtout à une lettre inédite de Guillaume de Montolieu, capitaine de la galère patronne, qu'il écrivait à son fils, le chevalier de Montolieu, le 4 novembre 1622, après la signature de la paix [2]. Après avoir tenu conseil à Nantes avec l'amiral, le général des galères quitta le port de Morbihan et vint mouiller à la rade d'Olonne, le 25 octobre. Le lendemain, 26, en vue de l'île de Ré, il aperçut la flotte des Rochelois, « au nombre de soixante gros vaisseaux bien équipés d'artillerie et de gens de guerre, munis de quantité de feux d'artifice, outre trois autres vaisseaux nommés les *dragons*, pleins de poix, de goudron, de soufre, qu'ils menaient avec eux, à dessein d'y mettre le feu au fort du combat et de les accrocher à notre admirante (vaisseau amiral) ou à nos autres galions [3]. » Comme il régnait un grand calme, qui ne permettait pas à la flotte du duc de

[1] Les historiens de Vincent de Paul ont prétendu que pendant cette année 1622, il fit une mission à Bordeaux, sur les galères; mais, comme on le voit, le fait n'est pas vraisemblable, puisqu'elles y séjournèrent à peine.

[2] Le R. P. Batterel, qui avait l'original entre ses mains, et qui n'indique pas à quelles archives il appartenait, en a donné une analyse détaillée dans ses *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de la Congrégation de l'Oratoire*, t. III, in-4°, faisant partie des manuscrits de la bibliothèque de l'Oratoire. C'est dans ce volume que se trouve la *Vie* (inédite) *du P. Philippe-Emmanuel de Gondi*, p. 163 et suiv.

[3] Lettre de Guillaume de Montolieu. La relation du *Mercure français*, toute favorable au duc de Guise, avoue cependant que dans les trois grands combats qui furent livrés, le calme qui régnait presque constamment, empêcha les navires à voiles de la flotte de l'amiral de prendre la plus grande part à ces actions, et que les trois victoires successives que l'on remporta sur les Rochelois furent dues en partie aux galères, qui purent les joindre de près, et dont la puissante artillerie leur fit le plus grand mal.

Guise, composée de vingt-cinq vaisseaux à voiles, sans compter l'arrière-garde de huit vaisseaux, de s'avancer, le comte de Joigny reçut l'ordre de reconnaître et de harceler l'ennemi. Le 27, l'amiral, impatient de prendre part à l'action, monta sur la galère *réale*, commandée par le général, et, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures, ils canonnèrent l'ennemi et lui livrèrent « une attaque furieuse ». Profitant du désordre causé par notre artillerie à la flotte des Rochelois et du vent qui s'élevait, l'amiral se hâta de rejoindre sa flotte, et, monté sur son bord, donna l'ordre d'engager une action générale. « Sur les cinq heures du soir, le feu recommença de part et d'autre plus violent qu'il n'avait été jusqu'à sept heures. Les Rochelois avaient alors le vent favorable; ils s'approchèrent de nos vaisseaux pour y mettre le feu avec leurs *dragons*. M. de Gondi s'aperçut qu'il avait déjà pris à la poupe de notre admirante et y envoya soudain deux galères pour le secourir. Il s'attacha à l'arrière-garde des ennemis qu'il continua de pousser rudement avec ses foudroyantes proues. Il y eut aussi un grand feu de mousqueterie. M. le duc de Guise avec son galion se trouvait partout au besoin avec une promptitude incroyable et combattit comme un lion. Les Rochelois se défendirent en braves gens, mais ils furent si maltraités, que, sans la nuit qui survint pour favoriser leur retraite, il ne fut pas échappé un de leurs vaisseaux en état d'aller porter la nouvelle. Ils en perdirent six des plus gros, qui furent brûlés ou coulés à fond, eurent deux mille hommes de tués, sans un nombre infini de blessés, au lieu qu'il y eut à peine deux cent cinquante hommes de perte de notre côté. Le champ de bataille nous demeura toute la nuit. M. le général témoigna un courage fort mâle en cette occasion, et parut plein de valeur et de générosité au milieu de ses officiers. Le duc de Guise se loua hautement de lui et de ses galères, leur attribuant la meilleure part à l'honneur de cette victoire et en écrivit au roi en termes avantageux [1]. »

Pendant la nuit, l'ennemi s'était réfugié dans un long canal, près de Saint-Martin (île de Ré), ayant mis entre lui et notre flotte un banc de sable inabordable. Vers les neuf heures du matin (28), M. de Gondi alla de nouveau l'attaquer en faisant pleuvoir sur lui une grêle de boulets, espérant l'entraîner à une troisième action, mais les Rochellois « le laissèrent tirer sans quitter leur fort [2]. « Il se jeta alors sur deux de leurs gros vaisseaux (dont l'un était leur vice-amiral) qu'il trouva écartés du gros de la flotte qu'ils allaient joindre, et les cribla tellement de coups de canon qu'il ne resta sur

[1] Lettre de Montolieu.
[2] *Ibid.*

l'un que dix hommes en vie de trois cents qu'il y avait, et qu'ils allèrent échouer tous deux à leur vue [1]. »

« Enfin, le 29, dit la relation inédite de Montolieu, le duc de Guise, plein de regret de ce que le calme, qui continuait, ne lui permettait pas d'avancer avec ses vaisseaux, monta une seconde fois sur la *réale* avec M. le général pour aller voir la contenance de l'ennemi, et ce ne fut pas sans les incommoder encore pendant deux heures par de furieuses décharges, ni sans coup férir de leur part, car ils se défendirent courageusement comme un sanglier auprès d'un arbre, sans vouloir quitter leur poste. Il se tira bien en ces trois ou quatre actions plus de six mille coups de canon de part et d'autre. Aussi le bras de mer qui est entre Saint-Martin et la pointe de l'Éguillon demeura pendant trois jours couvert de débris de mâts, d'affuts, de cordages, la plupart ensanglantés, que la marée de ces îles faisait flotter à la vue des deux armées [2]. »

Le lendemain, 30 octobre, la paix était signée entre les Rochelois et M. de Guise, et Guiton, leur amiral, déposait à ses pieds son pavillon [3]. Ainsi finit cette expédition qui faisait tant d'honneur au général des galères et qui le met au rang de nos plus intrépides marins. Les flatteurs du duc de Guise lui en avaient attribué tout le succès ; un document inédit, dont le *Mercure français* nous garantit l'authenticité et la véracité, nous permet d'en restituer la plus grande part à Emmanuel de Gondi. Le courage invincible dont il fit preuve avec tant d'éclat, est d'autant plus digne d'éloges, qu'il venait d'éprouver deux pertes cruelles.

Son frère Henri de Gondi, le chef du conseil, l'évêque de Paris, venait de succomber au mois d'août de cette même année, et quelques semaines après, un tragique accident lui enlevait son second fils, le marquis des Iles-d'Or. Ce jeune homme, de grande espérance, était destiné à l'Église, à monter un jour sur le siège épiscopal de Paris. Nous avons vu plus haut, comment, désarçonné à la chasse, il fut tué d'un coup de pied de cheval à la tête. On peut se faire une idée de la désolation de Mme de Gondi, de cette mère si tendre pour ses enfants, et l'on doit croire que l'excellent M. Vincent, qui était

[1] Lettre de Montolieu. Ce fait est confirmé par le *Mercure français*, t. VIII, p. 864. Ce vaisseau se nommait *le Saint-Louis*. Les galères, dit le *Mercure*, « le battirent à coups de canon, avec telle furie, qu'elles le brisèrent entièrement, et le firent échouer sur les bancs de Ré, et lui tuèrent plus de deux cents hommes. »

[2] Lettre de Montolieu. Le *Mercure français* dit que « la plus grande perte des vaisseaux et les brisements de mâts a été faite par les galères » (t. VIII, p. 866.)

[3] Les galères de M. de Gondi allèrent hiverner à Tonné-Charente. (*Mercure français*.)

alors auprès d'elle, mit tout en œuvre pour lui faire supporter avec résignation ce coup affreux. Ce fatal événement eut des suites terribles et pour l'Église et pour l'État, puisque ce fut le troisième frère du défunt, le futur cardinal de Retz qui fut appelé à lui succéder dans une carrière pour laquelle il était si peu né et dont il était si peu digne. M. de Gondi demanda pour ce troisième fils à la reine Marie de Médicis les deux abbayes dont le jeune marquis avait été titulaire, et le maréchal de Schomberg, qui avait épousé, en premières noces, une fille de Mme de Maignelais, sœur du général des galères, appuya vivement cette demande auprès du cardinal de Richelieu. Voici la lettre inédite qu'il lui écrivit peu de jours après le second et douloureux événement qui venait de frapper la famille de Gondi :

« Je ne doute point que vous ne soyez touché lorsque vous saurez qu'en suite de la première affliction [1] du général des galères, Dieu a voulu, par le plus étrange accident du monde [2], lui en envoyer coup sur coup un deuxième non moins sensible, en lui ôtant celui de ses enfants pour lequel il vous avait plu vous employer auprès de la reine-mère pour lui faire avoir les abbayes de Buzay et de Quimperlé. Je vous supplie donc, avec tout ce qui reste de cette maison, de continuer pour un des autres fils de M. le général, les mêmes offices que vous aviez rendus à celui-ci. » Cette lettre est datée du 23 septembre 1622, et cette date ne laisse pas d'avoir son prix, car elle nous apprend pour la première fois, d'une manière certaine, ce que l'on ignorait jusqu'à présent, à quelle époque précise le futur cardinal de Retz fut condamné par ses parents à renoncer à la carrière des armes, à laquelle il se croyait appelé, pour embrasser la vie ecclésiastique pour laquelle il ne se sentait aucune vocation. Il avait alors neuf ans accomplis et, dès cet âge, avec son esprit éveillé et précoce, ce ne fut sans doute pas sans chagrin et sans révolte qu'il se vit enlever sa petite épée de chevalier de Malte pour endosser une soutane. A mesure qu'il avança en âge, il se révolta de plus en plus contre la violence qui lui était faite, contre cette vocation forcée, et dans nombre de passages de ses Mémoires, il nous a raconté tous les scandales, les expédients et les ruses qu'il mit en œuvre pour s'y soustraire. Il pourra sembler étrange qu'un aussi bon père que l'était M. de Gondi, ait ainsi disposé de la vocation de ses enfants. Voici quelle explication donne de sa conduite ce fils qui eut tant à s'en plaindre : « Je ne crois pas qu'il y ait eu au monde un meilleur cœur que celui de mon père, et je puis dire que

[1] La mort de son frère, le cardinal de Retz, évêque de Paris.
[2] La mort violente du petit marquis des Iles-d'Or.

sa trempe était celle de la vertu. Cependant et mes duels et mes galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Église l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. La prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris, qui était dans sa maison, produisirent cet effet-là. Il ne le crut pas et ne le sentit pas lui-même. Je jurerais qu'il aurait lui-même juré dans le plus intérieur de son cœur qu'il n'avait en cela d'autre mouvement que celui qui lui était inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire aurait exposé mon âme. »

II

LA MARQUISE DE MAIGNELAY, SOEUR D'EMMANUEL DE GONDI. FONDATION DE L'OEUVRE DES MISSIONS PAR LE GÉNÉRAL DES GALÈRES ET SA FEMME.

Dans cette famille des Gondi, où, par un étrange contraste, on voit éclater tous les vices et régner les plus grandes vertus, il est une noble et sainte figure, que nous ne pouvons passer sous silence, celle de Marguerite de Gondi, marquise de Maignelay, qui consacra soixante ans de sa vie « aux œuvres de la plus délicate et de la plus héroïque charité [1] ».

Nous devons d'autant moins l'oublier qu'à une heure décisive, elle exerça une grande influence sur son frère Emmanuel de Gondi, le général des galères, qu'elle fut une des principales bienfaitrices de Vincent de Paul et qu'elle contribua puissamment, elle aussi, à fonder l'œuvre des Missions. Aujourd'hui le nom de la marquise n'est connu de nous que par les Mémoires de son neveu le cardinal de Retz. De son temps, il n'en était pas de plus célèbre dans les annales de la bienfaisance. Son oraison funèbre fut prononcée par le P. Senault de l'Oratoire [2], et son histoire fut publiée peu d'années après sa mort [3].

[1] *Le P. de Bérulle et les Carmélites*, par l'abbé Houssaye. Un vol. in-8°, chez Plon.

[2] *Oraison funèbre de haute et puissante dame Marguerite de Gondi, marquise de Maignelay, prononcée en présence de Mgr l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris, célébrant pontificalement dans l'église des Prêtres de l'Oratoire de Jésus* A Paris, chez la veuve Jean Camusat; 1650. In-4° de 88 pages. Par le P. Senault de l'Oratoire.

[3] *La Vie admirable de très haute, très puissante, très illustre et très vertueuse dame Charlotte-Marguerite de Gondi, marquise de Maignelay* (par le P. Mars de Bauduen). A Paris, chez la veuve Nicolas Buon. 1666, in-16.

On pourra consulter encore le *Testament de Mme la marquise de Maignelay,*

A peine sortie de l'enfance, elle fut dame d'honneur de Catherine de Médicis. A l'âge de dix-sept ans, elle épousa (en 1588) Florimond d'Halwin, marquis de Maignelay, gentilhomme d'un mérite accompli, qu'elle aimait de la plus vive tendresse. Le marquis était gouverneur de la Fère, pour le parti de la Ligue, mais comme on le soupçonnait, non sans raison, d'être tout dévoué à la cause de Henri de Navarre, le duc de Mayenne, dans la crainte qu'il ne lui livrât la place, le fit traîtreusement assassiner. On peut juger de l'extrême désespoir de Mme de Maignelay, veuve après trois ans de mariage. Il lui restait deux enfants, un fils et une fille. Dès que le petit marquis fut en âge de parler, il disait quelquefois à sa mère : « Bonne maman, quand je serai grand, je saurai bien trouver ceux qui ont tué bon papa et les punir comme ils le méritent [1]. » Bientôt une mort aussi soudaine que celle du père enleva l'enfant à la marquise. Éperdue de douleur, elle alla se jeter dans les bras de ses deux sœurs, Louise de Gondi, prieure du monastère de Poissy, et Jeanne, religieuse dans le même couvent, qui devait succéder plus tard à son aînée. C'étaient deux femmes d'une vertu et d'une piété profonde. Dans leur monastère, uniquement ouvert à des filles de qualité, qui traînaient à leur suite toutes les passions du monde, elles s'efforçaient, mais en vain, d'introduire, à travers mille oppositions et mille obstacles, une sévère réforme.

Mme de Maignelay puisa dans ces cœurs pieux, tendres et dévoués, la force de ne pas succomber à sa douleur, et même une résignation parfaite aux décrets de la Providence. A partir de ce moment, elle abandonna le monde et se voua tout entière à la retraite et à des œuvres de charité. Cette jeune femme, belle, spirituelle et charmante, quitta ses somptueux vêtements de soie et de velours, pour ne porter que des robes de laine, de couleur grise ou violette; elle prit « une coiffe qui lui couvrait la plus grande partie de la tête, avec un rabat fort simple »; « une croix de Saint-François » remplaça « sa croix de diamants ». Elle bannit de sa maison toute espèce de luxe, de délicatesse et de superfluité. « Elle se défit de tout ce grand équipage ordinaire aux femmes de condition », qui se composait d'une multitude de gentilshommes, de pages, d'écuyers, de valets de chambre, de mulets, de chevaux. Elle ne garda qu'un

à Paris, chez M. Le Prest. 1659, in-4° de 28 pages; l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi,* par Corbinelli; *Le P. de Bérulle et les Carmélites,* par l'abbé Houssaye. L'éloge en latin et en français de S. Rousse, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Roch. Paris, in-4°, 1650, et Jean Labarde, *De Rebus gallicis historiarum libri decem,* etc. Paris, in-4°, 1671.

[1] Nous citons textuellement cette phrase, empruntée à la *Vie de la marquise de Maignelay,* etc.

seul carrosse, qu'elle fit tendre de laine grossière ; elle voulait même s'en défaire aussi, et elle ne consentit à le garder que parce qu'on lui fit comprendre « qu'elle se mettrait dans l'impuissance d'aller visiter les prisonniers et les malades à l'Hôtel-Dieu ». Elle vendit « sa vaisselle d'or et d'argent, ses bagues, ses pierreries, tout ce qu'elle avait de plus précieux », elle ne garda pas même un miroir. Tout dans sa maison ne respira plus que l'humilité, ses meubles, son service, ses domestiques. « Elle n'invitait à sa table que les pauvres qui étaient les premiers servis et les plus considérés [1]. » On n'entendait jamais sortir de sa bouche un mot de commandement, même lorsqu'elle s'adressait à ses domestiques. Partout elle choisissait le dernier rang, à sa table, comme à l'église, où, pour communier, elle aimait à se confondre avec les gens du peuple.

Elle avait une fortune immense pour l'époque, 150 000 livres de rente. De ces revenus, elle faisait trois parts : la première pour les religieux et les prêtres dans le besoin ; la seconde pour les pauvres ; la troisième, la plus modeste, pour l'entretien de sa maison. Elle était ravie de se priver du nécessaire pour donner un peu d'aisance aux malheureux.

Elle consacrait une partie de son temps à visiter les malades et les prisonniers. Sans crainte des maladies contagieuses, elle parcourait les salles de l'Hôtel-Dieu, consolant les uns, exhortant les autres à souffrir, et répandant autour d'elle d'abondantes aumônes. Y trouvait-elle des jeunes filles convalescentes, sans parents ou abandonnées, quelque déguenillées et crasseuses qu'elles fussent, la sainte femme, qui n'avait gardé pour tout luxe qu'une extrême propreté, bravait tous les dégoûts, les emmenait dans son carrosse, en prenait soin comme de ses propres enfants, les faisait vêtir, instruire, leur apprenait à gagner leur vie, et, suivant leur vocation, les mariait en leur donnant une dot, ou les faisait entrer dans quelque couvent.

Il ne se passait pas de semaine qu'elle ne descendît dans les cachots les plus sombres et les plus infects, pour y consoler les plus grands criminels, « qui avaient les fers aux pieds et aux mains ». Elle leur parlait avec douceur, cherchait à gagner leur confiance, les invitait à se repentir, à se confier en la miséricorde de Dieu, et leur donnait quelques pièces d'argent pour soulager leur dénuement. Il arrivait souvent que plusieurs de ces misérables, qui ne la connaissaient pas, l'accablaient d'injures ; mais elle, toujours douce, humble et patiente, ne voulait pas qu'on leur imposât silence, ni qu'on leur apprît qui elle était, elle redoublait ses aumônes, et ces

[1] *Vie de la marquise de Maignelay*, etc., passim.

cœurs endurcis finissaient par se laisser vaincre, par céder à ses prières, et par lui demander pardon. Par un sentiment plein de délicatesse, elle ne s'informait jamais du crime qu'ils avaient commis, et compatissait à leurs peines avec une bonté si touchante, qu'elle les quittait rarement sans qu'ils eussent témoigné quelque repentir.

Souvent la reine Marie de Médicis envoyait à la marquise de fortes sommes afin de délivrer des prisonniers pour dettes, et celle-ci, en les distribuant, ne manquait jamais de leur dire à quelle main ils devaient leur délivrance. Henri IV avait aussi en grande estime Mme de Maignelay, bien qu'elle eût été autrefois ligueuse, et ne la désignait que par ces mots : *ma sage marquise.*

Mme de Maignelay s'imposait une tâche bien plus pénible et bien plus douloureuse encore que toutes les autres : c'était d'assister les condamnés à mort. Il est impossible de lire sans attendrissement ce que nous raconte de cette admirable femme son biographe[1] : « Après les avoir exhortés à bien mourir et prié humblement, pour l'amour de Jésus-Christ, de prendre la mort en patience », elle ajoutait : « Or sus, mon cher ami, afin que vous alliez à Dieu avec plus de repos, avez-vous quelque proche parent à qui je puisse servir ? Je le ferai de très bon cœur. » — « Ils lui recommandaient, l'un, sa pauvre femme ; l'autre, ses pauvres enfants ; un autre, son père et sa mère. Elle prenait les noms par écrit, et le lieu de leur demeure, et ne manquait pas de les envoyer visiter et de les secourir selon leurs besoins. »

« Il se trouva un jour, parmi les autres, un laboureur condamné à mort. Il tenait quelque quart d'écu qu'il cachait dans sa main liée ; il le lui donna, la priant de faire dire quelque messe de Notre-Dame. Notre sainte marquise lui dit : — Je vous en ferai dire de bon cœur selon votre désir, et y satisferai ; mais, pour votre argent, je le donnerai à votre pauvre femme, et en aurai soin tant qu'elle vivra. » A ce seul trait on peut juger de toute la délicatesse, de toute la bonté de son cœur.

Sans compter ses fréquentes visites dans les prisons et à l'Hôtel-Dieu, elle avait pris à sa charge nombre de ménages dans la gêne, d'honnêtes veuves dans la détresse, de vieillards hors d'état de travailler. « Elle leur donnait un ordinaire réglé, qui ne manquait jamais » ; elle payait leurs loyers, et, s'ils étaient malades, leur fournissait tous les médicaments. Elle avait ouvert sa maison à une foule de gens de la petite noblesse et de la bourgeoisie, que la guerre avait réduits à la mendicité. Ces pauvres honteux, dit son biographe, « entraient chez elle par la porte de la charité, et sa

[1] *Vie de la marquise de Maignelay,* etc.

compassion les y conservait avec autant de tendresse que si elle eût été leur mère ». La marquise « les entretenait honnêtement selon leur condition et l'emploi de chacun, et les nourrissait abondamment du service de sa table, où elle se mortifiait souvent du nécessaire pour les gratifier. Elle se donnait la peine de les instruire, de les catéchiser, et pas un ne sortait de chez elle que ceux qui ne voulaient pas vivre vertueusement, ou bien entrer en religion, ou s'établir dans le mariage, à qui elle donnait des dots et des récompenses, de sorte que tous ses biens étaient employés aux pauvres ».

Il est facile de s'imaginer à quel point la marquise était adorée et vénérée par tout ce qu'il y avait dans Paris de pauvres honteux, sans parler des mendiants de profession. On sait comment son neveu, le futur cardinal de Retz, qui cherchait par tous les moyens à recruter des partisans, en prévision du rôle de tribun qu'il entendait jouer plus tard, abusa indignement de la confiance et de la religion de la pieuse femme, afin de se mettre en contact avec tous ces déclassés, sachant à merveille tout le parti qu'on en peut tirer en temps de révolution. La page de ses Mémoires, dans laquelle il parle de sa conduite à l'égard de sa tante, est trop curieuse pour que nous ne la remettions pas sous les yeux du lecteur : « M. le comte (de Soissons), dit-il, m'avait fait toucher douze mille écus par les mains de Duneau, l'un de ses serviteurs, sous je ne sais quel prétexte. Je les portai à ma tante de Maignelay, en lui disant que c'était une restitution qui m'avait été confiée par un de mes amis, à sa mort, avec ordre de l'employer moi-même au soulagement des pauvres qui ne mendiaient pas ; que, comme j'avais fait serment sur l'Évangile de distribuer moi-même cette somme, je m'en trouvais extrêmement embarrassé, parce que je ne connaissais pas les gens, et que je la suppliais d'en vouloir bien prendre le soin. Elle fut ravie ; elle me dit qu'elle le ferait très volontiers ; mais que, comme j'avais promis de faire moi-même cette distribution, elle voulait absolument que j'y fusse présent, et pour demeurer fidèlement dans ma parole, et pour m'accoutumer moi-même aux œuvres de charité. C'était justement ce que je demandais, pour avoir lieu de me faire connaître à tous les nécessiteux de Paris. Je me laissais tous les jours comme traîner par ma tante dans des faubourgs et dans des greniers. Je voyais très souvent chez elle des gens bien vêtus, et connus même quelquefois, qui venaient à l'aumône secrète. La bonne femme ne manquait presque jamais de leur dire : « Priez bien pour mon neveu ; c'est lui de qui il lui a plu de se servir pour cette bonne œuvre. » Jugez de l'état où cela me mettait parmi les gens qui sont, sans comparaison, plus consi-

dérables que tous les autres dans les émotions populaires! Les riches n'y viennent que par force; les mendiants y nuisent plus qu'ils ne servent, parce que la crainte du pillage les fait appréhender. Ceux qui y peuvent le plus sont les gens qui sont assez pressés dans leurs affaires, pour désirer du changement dans les publiques, et dont la pauvreté ne passe toutefois pas jusqu'à la mendicité publique. Je me fis donc connaître de cette sorte de gens, trois ou quatre mois durant, avec une application toute particulière, et il n'y avait point d'enfant au coin de leur feu à qui je ne donnasse toujours, en mon particulier, quelque bagatelle. Je connaissais Nanon et Babet. Le voile de Mme de Maignelay, qui n'avait jamais fait d'autre vie, couvrait toute chose. Je faisais même un peu le dévot et j'allais aux conférences de Saint-Lazare (de Vincent de Paul). » Voilà comment le jeune abbé de Gondi se jouait des choses les plus saintes, et comment aussi, avec une habileté qui semble devancer son temps, il savait quels sont les meilleurs moyens pour préparer une révolution.

Mais revenons à Mme de Maignelay. Tout le temps qu'elle n'employait pas au service des pauvres et des malades, elle le consacrait à des retraites spirituelles, soit au monastère de Poissy, auprès de ses deux sœurs, soit au couvent des Capucines, ou chez les Carmélites. A Poissy, elle fut révoltée de toutes les délicatesses de la vie mondaine que les religieuses, de familles nobles, y avaient introduites, et elle vint en aide à la prieure, Mme de Gondi, qui jusque-là s'était trouvée impuissante à ramener ses religieuses à une vie plus régulière. La marquise, femme de résolution, remua ciel et terre, la cour, Paris et Rome, et elle fit si bien qu'elle brisa toutes les résistances et que la réforme fut imposée au couvent. Pendant ses retraites, il n'est sorte d'austérités et d'actes d'humilité auxquels elle ne se livrât. Lorsque cette grande dame se trouvait chez les Capucines, l'un des ordres les plus sévères et les plus pauvres, pour lequel elle avait une singulière prédilection, elle ne voulait parler qu'à genoux aux religieuses, elle leur rendait les services les plus vils, elle balayait la maison, lavait les écuelles, mangeait dans leurs vases de terre. Cette vie d'humiliations et d'austérités, ce jeûne de tous les jours, ce silence perpétuel, tout cela l'attirait invinciblement; son plus grand désir eût été de prendre le voile dans le couvent de ces saintes filles. Mais son oncle, le cardinal de Gondi, M. de Bérulle, son confesseur, et le pape Paul V lui-même, pensant avec raison qu'elle pourrait rendre de plus grands services dans le monde avec son immense fortune, l'obligèrent à ne pas le quitter. Pour l'y fixer sans retour, le cardinal, son oncle, voulait même qu'elle se remariât, il lui proposa les plus belles

alliances, mais elle refusa, lui déclarant qu'elle voulait se consacrer uniquement à Dieu. Le pape, de son côté, ne lui permit d'aller visiter les Capucines que soixante fois par an. La marquise obéit sans murmure, mais désormais elle vécut dans le monde en s'imposant les plus dures pratiques de la vie religieuse, toutes les fois qu'elle ne vaquait pas à ses bonnes œuvres. Dans son hôtel, situé près de l'église Sainte-Marine, elle passait son temps, avec quelques demoiselles de condition, mais sans fortune, et vêtues simplement comme elle, à coudre les habits des pauvres, à prier pendant de longues heures sans carreau sous ses genoux, à mettre à jour une longue correspondance où il n'était uniquement question que des indigents.

Pendant qu'elle menait une vie si austère et si sainte, un nouveau malheur vint l'éprouver. Elle avait marié sa fille au comte de Candale, fils du duc d'Épernon. Bien que M[lle] de Maignelay fût une personne de mérite et de mœurs irréprochables, M. de Candale, qui était jaloux à l'excès, et qui soupçonnait sa vertu, résolut de la reléguer dans une de ses terres, loin des adorateurs de la cour. Une nuit, il la fait enlever et conduire à Bourges, dans un carrosse escorté par quelques hommes de main. Presque aussitôt avertis de cet acte de violence MM. de Gondi, les oncles de M[me] de Candale, s'arment jusqu'aux dents et mettent sur pied une troupe de gentilshommes, pour courir sur ses traces et la délivrer. Mais avant de monter à cheval, ils crurent devoir demander à la marquise son consentement. M[me] de Maignelay, dans la crainte qu'il y eût du sang répandu, et dans l'espoir que Dieu lui ramènerait sa fille saine et sauve, répondit à ses frères par un refus, et ceux-ci, en pestant et maugréant, débridèrent leurs chevaux. La marquise avait cédé à une heureuse inspiration. Au moment où M[me] de Candale, arrivée à Bourges, descendait de carrosse dans la cour d'une hôtellerie, pour être conduite dans une chambre par ses ravisseurs, elle fut reconnue par une dame, qui, à la vue de ces gens armés et à mine suspecte, soupçonna un enlèvement et courut avertir la justice. Tout fut bientôt tiré au clair, grâce aux explications de M[me] de Candale, qui fut sur-le-champ mise en liberté, tandis que ses gardiens furent envoyés à Paris sous bonne escorte. A la suite de cet outrage sans nom, M[me] de Candale obtint sa séparation sans peine, et, plus tard, devenue veuve, elle épousa Charles de Schomberg, pair et maréchal de France. Elle mourut sans enfants, en novembre 1641, dix ans avant sa mère, et celle-ci pensa en mourir de chagrin [1].

[1] « Ipsa autem, mortua carissima filia, ita eam planxit, ut prope moreretur, ita in Domini servitute processit, ut ejus mortem videretur optasse. » (*Elogium... marchionis de Maignelay*, a Joanne Rousse.)

A partir de ce jour, Mme de Maignelay, dont les parents étaient presque aussi riches qu'elle, disposa, avec leur assentiment, de toute sa fortune en faveur des pauvres et de quelques établissements religieux [1], parmi lesquels ne fut pas oubliée, comme nous le verrons bientôt, l'œuvre des Missions de Vincent de Paul.

Un des premiers soins de la marquise fut de fonder un asile pour les prostituées repentantes, la maison de Sainte-Marie-Madeleine. Elle y établit seize religieuses, à la tête desquelles elle plaça quatre sœurs de la Visitation, et elle leur assura à toutes, par testament, des pensions à perpétuité. Les religieuses apprenaient à ces dévoyées à gagner leur vie, et dès qu'elles s'étaient suffisamment amendées, la marquise prenait soin de les établir.

Nous avons dit qu'elle avait choisi M. de Bérulle pour son confesseur. Elle lui voua une affection qui ne se démentit jamais. Lorsque ce grand et saint homme fut pressé par ses amis de fonder l'ordre célèbre qui devait rendre tant de services à l'Église, peu confiant dans ses forces, il montra d'abord beaucoup d'hésitation. Mme de Maignelay se jeta à ses pieds pour obtenir son consentement et lui offrit tout l'argent nécessaire [2]. Mais M. de Bérulle doutait trop de lui-même pour se rendre à ses instances et à celles de ses amis. La marquise, sans se décourager, alla trouver son frère, Henri de Gondi, l'évêque de Paris, et le supplia d'user de son autorité à l'égard de M. de Bérulle. « C'est l'unique moyen de le soumettre, lui dit-elle, vous ne devez point hésiter à l'employer. »

« M. de Gondi, universellement respecté pour la pureté de ses mœurs et la sincérité de son zèle, avait à cœur de faire fleurir la piété dans son diocèse [3]. » Il y avait favorisé, comme nous l'avons dit, l'établissement de plusieurs monastères, mais, ce qu'il désirait par-dessus tout, c'était la réforme du clergé séculier. M. de Bérulle crut devoir exposer au prélat les raisons qu'il avait de ne pas entreprendre une tâche qui lui semblait trop au-dessus de ses forces. « Mais lorsque M. de Gondi, après les avoir réfutées, lui eut enjoint, au nom de l'obéissance canonique, de se soumettre, M. de Bérulle, sans insister davantage, se jeta aux genoux de son supérieur, lui demanda sa bénédiction et déclara qu'il était prêt à faire tout ce qu'il lui commandait [4]. » M. de Bérulle le pria seulement de vouloir bien appeler à l'évêché quelques docteurs et quelques religieux, hommes d'expérience et de vertu, afin qu'il pût étudier avec eux les

[1] Elle fonda vingt-cinq ou trente monastères (le P. Senault).

[2] Le P. Bourgoing, *Oraison funèbre* citée par le P. Batterel, Vie manuscrite, t. I. *Le P. de Bérulle et les Carmélites,* par l'abbé Houssaye.

[3] Tallemant des Réaux lui-même n'en dit pas de mal.

[4] *Le P. de Bérulle et les Carmélites,* par l'abbé Houssaye.

meilleurs moyens de faire réussir l'œuvre nouvelle. Dans cette réunion, où se trouvèrent, entre autres, le P. Coton et le docteur Duval, Henri de Gondi, après avoir fait ressortir les grands avantages que retireraient l'Église et l'État de la création du nouvel ordre, ajouta « qu'il ne connaissait personne qui fût aussi capable que M. de Bérulle de le conduire suivant les règles de la sagesse et de la prudence chrétiennes, car, depuis longtemps, l'Église de France n'avait point produit une lumière si éclatante, et il serait déplorable de la laisser davantage sous le boisseau. Tous répondirent qu'en donnant son avis, M. de Gondi avait exprimé le leur [1] ». Mme de Maignelay, par une donation en date du 22 août 1629, et qui fut confirmée par son testament, légua, à la maison de l'Oratoire du faubourg Saint-Jacques, 32 000 livres, somme considérable pour l'époque, et, lorsque son frère Emmanuel de Gondi fut entré dans la maison de Saint-Magloire, du même ordre, elle lui légua la somme de 30 600 livres, qui, après sa mort, devait revenir à cette dernière maison. Nous verrons bientôt ce qu'elle fit pour l'œuvre des Missions, et en quelle haute estime elle tenait Vincent de Paul, qu'elle voyait fréquemment chez sa belle-sœur, Mme de Gondi. Entre ces deux femmes, si dignes l'une de l'autre, il n'y avait d'autre rivalité que celle du bien. Tandis que l'une favorisait la naissance de l'Oratoire, l'autre, avec son mari et M. Vincent, fondait l'œuvre des Missions.

Dès l'année 1617, Mme de Gondi avait offert une somme de 16 000 livres aux Jésuites, puis aux Oratoriens, à la charge par eux de faire de cinq ans en cinq ans, des missions dans toutes ses terres. Mais les Pères de la compagnie de Jésus et ceux de l'Oratoire s'étaient excusés sur le petit nombre de leurs sujets ou sur les règles fondamentales de leur ordre. Depuis cette époque, Mme de Gondi s'était adressée à d'autres ordres religieux sans plus de succès. Enfin, en 1624, elle conçut la pensée de fonder une maison spéciale de missionnaires, placée sous la direction de M. Vincent et indépendante des autres ordres religieux. Vincent était en relations avec un grand nombre de docteurs et de vertueux ecclésiastiques appartenant au clergé séculier, qui avaient coopéré avec lui, plus d'une fois, aux missions dans les campagnes. Il lui serait facile de former avec eux une communauté. Le général des galères trouva le projet excellent et demanda à sa femme de partager avec elle le titre de fondateur du nouvel ordre. Son frère, l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, saisissant d'un coup d'œil tout le bien que pourrait faire dans son diocèse un tel établissement, se hâta de l'approuver. Il fit plus, voulant coopérer pour sa part à cette œuvre

[1] *Le P. de Bérulle et les Carmélites,* par l'abbé Houssaye.

de famille, il offrit, pour loger les nouveaux missionnaires, le collège des Bons-Enfants, situé près de la porte Saint-Victor, et dont le principal, Louis de Tuyard, venait de donner sa démission. Le 1er mars [1], il nomma à cette charge M. Vincent, qui en prit possession par procureur, le 6 du même mois; mais comme celui-ci s'était obligé à ne pas quitter la maison de Gondi, il choisit pour le remplacer Antoine Portail, son premier disciple [2]. L'archevêque de Paris avait pourvu au couvert, le général des galères et sa femme se chargèrent du vivre et de l'entretien des prêtres de la nouvelle communauté.

Le 17 avril 1625, par un contrat passé en leur hôtel, rue Pavée, paroisse Saint-Sauveur, ils donnèrent à Vincent de Paul 45 000 livres, dont le revenu devait servir d'abord à la dépense de six ecclésiastiques, d'une piété et d'une capacité reconnues et dont le choix lui était réservé. Les fondateurs, considérant dans l'acte que les villes étant suffisamment pourvues de prêtres instruits et de zélés religieux, tandis que les habitants des campagnes sont presque entièrement dénués de secours spirituels, ordonnent, en faveur de ceux-ci, que c'est uniquement à les prêcher, à les instruire, à les catéchiser, à les secourir, à les confesser, que doivent se consacrer les missionnaires de M. Vincent. Il leur est interdit de prêcher et d'administrer les sacrements dans toutes les villes où il y aurait un archevêché, un évêché ou un présidial; et ordonné d'accomplir gratuitement tous les devoirs de leurs missions dans les villages, aux dépens de la bourse commune, avec défense expresse d'y recevoir aucune rémunération, aucune somme d'argent, sous quelque prétexte que ce soit. Les missionnaires ne peuvent entrer dans la communauté qu'après avoir renoncé à tous bénéfices, charges et dignités ecclésiastiques, et qu'après avoir fait vœu de se consacrer à l'œuvre des Missions, au moins pendant un certain nombre d'années. Par une clause spéciale du contrat, ils étaient aussi tenus de se rendre tous les cinq ans sur les terres des fondateurs pour y remplir tous les devoirs de la Mission, et ils s'obligeaient à rendre les mêmes offices aux forçats. M. Vincent était choisi pour leur supérieur, et ils devaient « travailler sous sa direction, sa vie durant ». Mme de Gondi, qui n'avait pas oublié le chagrin que lui avait fait éprouver son départ imprévu pour la Dombes, avait eu soin de faire inscrire dans le contrat l'article suivant : « Nonobstant laquelle direction toutefois, lesdits seigneur et dame entendent que le dit sieur de Paul fasse sa résidence continuelle et actuelle en leur maison, pour continuer à eux et à leur famille l'assistance spirituelle,

[1] 1624.

[2] On voit par la procuration datée du 2 mars, que M. Vincent y prend le titre de licencié en droit canon, qu'il avait obtenu quelque temps auparavant.

qu'il leur a rendue depuis longues années... » Telles étaient les principales clauses de ce contrat, qui fut, pour ainsi dire, l'acte de naissance de cette œuvre, qui devait se propager et s'étendre peu à peu dans le monde entier. Toutes les règles fondamentales du célèbre institut y sont contenues en germe, et il est manifeste qu'elles n'ont pu être dictées ou inspirées que par l'esprit aussi pratique que charitable de Vincent de Paul.

Ajoutons que, par son testament, la marquise de Maignelay faisait un legs (considérable pour l'époque) au vénérable directeur de sa sœur, Mme de Gondi, à M. Vincent, qu'elle avait vu si souvent chez elle et de si près, et dont elle avait su apprécier comme elle toute la sainteté : « Je lègue aux Prêtres de la Mission la somme de 18 000 livres de principal, faisant 1000 livres par an, à moi appartenant par un contrat de constitution fait à mon profit par M. le duc de Saint-Simon et M. Joly, secrétaire du roi; ledit contrat passé par-devant Ogier et Laisné, notaires, le 19e avril 1639, pour être ladite rente employée à la nourriture des *Ordinands*, durant le temps que, pour leur instruction, ils se retirent, aux Quatre-Temps de l'année, chez lesdits Prêtres de la Mission établis à Saint-Lazare, au faubourg Saint-Denis, et ce, suivant l'ordre établi par M. l'archevêque de Paris [1]. » Entre la marquise et Vincent de Paul, il y avait une grande similitude, sauf quelques nuances, dans leur manière simple d'entendre et d'interpréter l'esprit du christianisme. Esprits judicieux et sages, ils laissaient les mystiques de leur temps se livrer aux extases, aux visions, « aux illuminations internes », « aux révélations des mystères les plus secrets », « aux élévations d'esprit extraordinaires », « à la vie unitive, éminente, suréminente ». Pour eux, ils fermaient la porte à toutes ces nouveautés « qui laissaient les âmes dans l'agitation et les pauvres dans l'indigence [2] », et ils se vouaient tout entiers à la pratique des bonnes œuvres. Il était un point cependant sur lequel ils différaient l'un de l'autre : Mme de Maignelay, sans être janséniste, comme la plupart des membres de sa famille, avait cependant un penchant très marqué pour les jansénistes et des préventions contre les Jésuites. Dans une visite qu'elle fit à Port-Royal (en 1628), à la suite de la reine Marie de Médicis, elle appuya fortement auprès de cette princesse la mère Angélique, supérieure du monastère, qui demandait, en faveur de Port-Royal, le rétablissement du droit d'élection des abbesses [3]. Vincent, au con-

[1] Nous n'avons trouvé la mention de ce legs dans aucune histoire de saint Vincent de Paul, et c'est à une pièce fort rare que nous l'empruntons, au testament imprimé de Mme de Maignelay.

[2] *Vie de la marquise de Maignelay.*

[3] Lancelot, *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran.*

traire, comme nous le dirons bientôt, tout en partageant la morale austère des solitaires de Port-Royal, s'éleva toujours avec force contre l'esprit sombre et étroit avec lequel ils envisageaient le christianisme.

III

DÉMÊLÉ DU GÉNÉRAL DES GALÈRES AVEC LE GOUVERNEUR DE TOULON. SINGULIÈRE PRÉDICTION DE LA SOEUR MARGUERITE DU SAINT-SACREMENT, ATTESTÉE PAR LE CARDINAL DE RETZ. MORT DE MADAME DE GONDI. VINCENT DE PAUL. DOULEUR DU GÉNÉRAL DES GALÈRES. SON ENTRÉE A L'ORATOIRE. MISSIONS SUR LES TERRES DES GONDI. VINCENT DE PAUL, RETZ ET BOSSUET A SAINT-LAZARE.

Peu de temps après avoir fondé l'œuvre des Missions, Emmanuel de Gondi se rendit à Toulon, où l'appelaient ses fonctions de général des galères. A peine arrivé, il eut, avec le gouverneur de la ville, M. de Saint-Cannat, fils du marquis de Soliers, de la famille de Forbin d'Oppède, un fâcheux démêlé, qui faillit avoir les suites les plus graves. Le *Mercure français* est muet sur cette affaire, qui fut sans doute étouffée par ordre de la cour, mais nous en avons découvert un récit détaillé dans les Mémoires inédits du P. Batterel, de l'Oratoire, qui lui-même l'avait tiré des manuscrits du célèbre Claude de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix, le Mécène et l'ami de la plupart des savants et des littérateurs de son temps. Le général, au retour d'une promenade en mer[1] qu'il avait faite à bord de la galère royale, escortée de la *Guisarde*, fut très surpris de ne pas être salué, comme d'usage, par le canon de la ville, et il apprit bientôt que le gouverneur, afin d'empêcher que cet honneur lui fût rendu, avait mis sous clef les poudres et les munitions. Sur ces entrefaites, M. de Saint-Cannat alla rendre visite au général des galères ; mais, dans la crainte de quelque représaille, il se fit accompagner de trois ou quatre gardes, revêtus de hoquetons et armés de carabines, qui l'escortèrent jusqu'à la porte de la chambre de M. de Gondi. Le général se plaignit amèrement de ce procédé au commandeur de Forbin, père du gouverneur, prétendant que son fils, non seulement n'avait pas le droit de se présenter chez lui avec une escorte en armes, mais encore de passer en cet équipage devant l'étendard de la galère royale. « Ils répondirent à cette démarche, le père assez froidement et le fils d'une manière assez sèche, disant

[1] Le 16 juin 1625.

qu'il pourrait bien s'abstenir d'aller davantage chez lui, puisqu'il ne voulait pas lui passer des gardes, mais que de ne se pas montrer avec eux devant la galère royale, il n'en ferait rien. Et, en effet, il affecta de s'y aller promener, et de dire ensuite, dans une compagnie de dames, devant M. le général, qu'il venait de faire un tour dans le port et qu'il y faisait bien chaud. Sur quoi, M. de Gondi reprit assez haut que s'il y repassait le lendemain, il y ferait encore plus chaud pour lui[1]. »

Pour première réponse à cette bravade, le général fit saisir, par les gens de ses galères, un hoqueton qui se promenait par la ville, le fit dépouiller de sa casaque et donna ordre de la jeter à la mer. Le gouverneur, cruellement ulcéré de cet affront, « manda chez lui les consuls et leur commanda de faire armer les quartiers pour empêcher, disait-il, que l'autorité du roi ne fût violée en sa personne, et, de son côté, M. de Gondi ayant su ce qui se tramait, donna ordre à ses galères de tourner leurs proues contre la ville », afin de faire feu au premier signal. Les consuls, épouvantés de la tournure que prenait l'affaire, accoururent aussitôt auprès de M. de Gondi, en l'assurant qu'ils avaient refusé d'obéir aux injonctions du gouverneur, auquel, disaient-ils, ils avaient déclaré « que s'il s'agissait du service du roi, ils ne balanceraient pas un moment, mais que, pour venger une querelle particulière entre deux personnes qui leur étaient également respectables, ils ne voulaient pas en venir aux armes et mettre toute la ville en combustion. M. de Gondi fit aussitôt retourner les proues à l'ordinaire[2] ».

Peu après cet incident, le gouverneur se rendit à sa terre de Soliers, à deux lieues de Toulon, et peu de jours après, il dit à un gentilhomme, qui répéta ce propos à M. de Gondi, « qu'il s'étonnait fort qu'on se tînt ainsi à la ville, pendant qu'on devait savoir que lui était à la campagne[3] ». Le général, prenant ces paroles pour un défi, se dirigea secrètement vers Soliers, et chargea un paysan du lieu d'aller dire de sa part à M. de Saint-Cannat « qu'il avait trouvé M. de Gondi à la chasse, et que s'il voulait être de la partie, il aurait sa part du plaisir ». Cependant, quelques officiers des galères, amis du général, inquiets de son absence, et soupçonnant qu'il était allé provoquer M. de Saint-Cannat, se rendirent en toute hâte à Soliers, et, à force d'instances et de prières, l'obligèrent à retourner à Toulon. Arrivé près de la porte de la ville, M. de Gondi pria ses officiers de ne pas l'accompagner plus loin et se présenta seul, suivi d'un de ses amis et de quelques valets de pied. A sa vue, les soldats

[1] Mémoires manuscrits du P. Batterel.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, 24 juin.

du corps de garde « sautent aux armes » et, la pique à la main, l'attendent sans le saluer. M. de Gondi, soupçonnant un complot et croyant sa vie en danger, met l'épée à la main et se jette sur le premier soldat à sa portée. Le soldat riposte de sa pique, mais un grand laquais, qui se précipita entre eux, reçut le coup et fut blessé à la main. Le général, furieux, frappe deux autres soldats de son épée. Aussitôt, on ferme les portes et les ravelins, et c'en était fait peut-être de lui et de son escorte, si les consuls, avertis sur-le-champ par le bruit de « cette émotion », ne l'eussent délivré et mis en sûreté dans les rangs de la garde bourgeoise. A la nouvelle de cette rencontre, M. de Saint-Cannat monte à cheval et, suivi de cent vingt de ses vassaux et de ses serviteurs, armés à l'aventure, se rend droit à Toulon, « pour augmenter l'émeute qui n'était déjà que trop grande ». « Mais, à la prière des consuls, son oncle, M. l'évêque, fut aussitôt au-devant de lui, et l'ayant trouvé en chemin, le ramena à son château de Soliers, jusqu'à ce que, par l'entremise de personnes de poids, on eût vu s'il y avait quelque voie d'accommodement à l'amiable de ce différend [1]. »

La relation manuscrite de ce démêlé de M. de Gondi avec le gouverneur de Toulon ayant été écrite avant qu'il fût terminé [2], on ignore quelle en fut l'issue. Il est plus que probable que Richelieu donna ordre aux deux adversaires de remettre l'épée au fourreau, sous peine de mort, et, comme on le sait, ce n'était pas impunément qu'on désobéissait au terrible cardinal.

Lorsque le bruit de cette querelle parvint aux oreilles de la marquise de Maignelay, la sainte femme, craignant qu'elle ne se terminât par un duel, courut consulter une sœur carmélite, prieure du couvent de la rue Chapon, en qui elle avait mis toute sa confiance. C'était la sœur Marguerite du Saint-Sacrement [3]. Mme de Maignelay lui confia ses angoisses. « L'affliction de la prieure, dit l'abbé Houssaye [4], fut extraordinaire. Depuis ce jour jusqu'à celui où elle sut que le différend était apaisé, elle n'eut plus de repos. Jeûnes, macérations, prières, veilles prolongées, elle n'épargna rien. Elle s'offrait comme une victime à la justice de Dieu, pour obtenir la grâce et le salut du général des galères. Une de ses sœurs la surprit répandant un torrent de larmes et s'écriant en proie à la plus profonde peine : « Mon Dieu, ayez pitié de cette pauvre âme,

[1] Mémoires manuscrits du P. Batterel.

[2] C'est ce que dit dans ses Mémoires le P. Batterel.

[3] *La Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie, dite du Saint-Sacrement,* écrite par M. T. D. C. (Tronçon de Chenevière.) Paris, Vuarin, 1689, in-8°, ch. XIV, p. 70.

[4] Dans son beau livre sur *le cardinal de Bérulle et Richelieu.*

ne la perdez pas; usez de votre miséricorde, pardonnez-lui, mon Dieu; touchez son cœur! châtiez-moi, mon Dieu, car je suis une misérable; frappez sur moi et lui pardonnez!... » Cette ardente prière fut entendue, et M. de Gondi ne se battit pas [1]. »

A ce récit, le P. Batterel ajoute les curieux détails qui suivent [2] : « M. de Gondi sortit heureusement de cette fâcheuse affaire, et les desseins de miséricorde de Dieu sur lui commencèrent à s'accomplir de la manière et avec toutes les circonstances qu'il lui avait fait prédire. » En effet, « et sa conversion et sa retraite dans l'Oratoire et son sacerdoce, avec le temps et la cause de tout cela, lui avaient été révélés par la sœur Marguerite, même du vivant de sa femme [3] », et une année à peine avant sa mort. « Et je ne crains point, ajoute le P. Batterel, en appuyant sur l'authenticité de cette révélation, d'être tenu pour crédule, en ayant un garant aussi peu suspect de crédulité que l'a été le cardinal de Retz dans toute sa vie. Or, dans un Mémoire donné après la mort de son père, pour la *Vie de sœur Marguerite*, il raconte la chose en ces propres termes [4] : « Je crois, dit-il, que je pourrais remplir un volume, si je voulais déposer tout ce que j'ai ouï dire de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse carmélite, à des personnes d'une foi irréprochable. Je me contenterai de rapporter en ce lieu ce que je trouve en ma propre maison, et d'une manière si particulière et si convaincante, qu'il n'y peut avoir, ce me semble, aucun lieu d'en douter. J'ai ouï dire plusieurs fois, à feu mon père, que, plusieurs années avant qu'il entrât dans la congrégation de l'Oratoire, et dans le temps qu'il était encore engagé dans les intrigues et dans les plaisirs de la cour, il fut pressé par feue ma mère d'aller voir la mère Marguerite; qu'il y résista longtemps et que, s'y étant résolu à la fin par pure complaisance, il y trouva feu M. le cardinal de Bérulle, qui n'était encore que supérieur de l'Oratoire, avec lequel il n'avait aucune habitude, et que la mère Marguerite lui dit en l'abordant ces propres termes : « Voilà, monsieur, le R. P. de Bérulle que vous ne « connaissez pas, mais vous le connaîtrez quelque jour. Il sera l'ins-« trument le plus efficace dont Dieu se servira pour votre salut. Vous « vous moquez de moi à l'heure qu'il est, mais vous connaîtrez un « jour que je vous dis vrai. » J'ai ouï faire ce récit à feu mon père une infinité de fois depuis qu'il a été de l'Oratoire; mais je me sou-

[1] L'abbé Houssaye a tiré ce récit de la *Vie de la mère Marguerite*, p. 174-175.

[2] Détails puisés en partie dans le même ouvrage que ci-dessus.

[3] La sœur Marguerite était entrée au couvent de la rue Chapon, le 8 avril 1624.

[4] *Vie de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement*, ch. XIV, p. 169.

viens de le lui avoir même ouï faire dans mon enfance, longtemps devant qu'il eût la pensée d'y entrer. »

« Les circonstances de la conversion de M. de Gondi, poursuit le P. Batterel, confirment la vérité de ces prédictions, et on les sait de M. Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, qui s'était retiré à Saint-Magloire », dans l'appartement même qu'avait occupé le P. de Gondi, en quittant le monde. C'était de sa propre bouche qu'il les avait apprises. « Il lui avait donc raconté qu'ayant été plusieurs fois voir la sœur Marguerite avec madame sa femme et la marquise de Maignelay, par pure complaisance pour elles, il continua dans la suite de lui faire quelques visites de civilité; que cette sainte fille ayant une fois parlé de la nécessité de vivre chrétiennement au milieu du monde, il avait répondu à la manière de ceux qui y sont engagés par un rang élevé et de grands emplois, c'est-à-dire en s'excusant sur la difficulté de vivre en chrétien parmi tant d'obstacles, que la bonne mère ne l'en pressa que plus fortement de rompre les liens qu'il reconnaissait être si dangereux; que ne pouvant s'y résoudre, elle lui dit : « Ne vous obstinez pas davantage, « Dieu demeurera le maître, ce que vous ne voulez pas faire pour lui « plaire, il le fera comme souverain; il ne vous contraindra point, « mais il vous charmera doucement par les attraits de sa miséri- « corde, en sorte que votre volonté se soumettra à ses inspirations; « il appellera madame votre femme hors de ce monde, en un tel « temps, et, après sa mort, il vous fera entrer parmi les Pères de « l'Oratoire, vous y recevrez les ordres sacrés, vous y serez prêtre, « songez-y sérieusement. »

« Les dispositions où était alors M. de Gondi lui firent ouïr tout cela comme des visions, et regarder ce qu'on lui disait comme étant hors de toute apparence. Il en rit et n'y pensa plus, puis il partit quelques mois après pour Marseille, où il était appelé par les fonctions de sa charge [1]. »

Cette triste prédiction devait trop tôt s'accomplir pour M. de Gondi et pour ses enfants. Sa pieuse et charmante femme, « l'incomparable Françoise de Silly [2] », après une courte maladie occasionnée « par toutes les peines et fatigues que son zèle et sa charité lui avaient fait entreprendre [3] », mourait à Paris, le 23 juin 1625, à l'âge de quarante-deux ans, au moment même où la querelle de son mari avec le gouverneur de Toulon était dans tout son feu. La sainte femme, à son lit de mort, avait vu s'accomplir son vœu le plus

[1] Les mêmes détails se trouvent dans la *Vie de la mère Marguerite*, etc.

[2] Expression de Corbinelli dans son *Histoire généalogique de la maison de Gondi.*

[3] Abelly, *La Vie du vénérable Vincent de Paul,* etc. Édition in-4°, p. 70.

cher : elle avait été assistée par celui qu'elle avait prié d'être à ce moment redoutable son ange consolateur. Vincent s'était acquitté de ce dernier devoir envers sa bienfaitrice avec toute la piété, l'onction, le tendre respect et la profonde reconnaissance que lui inspiraient son généreux cœur et ses sentiments chrétiens. La grande dame, l'alliée des la Rocheguyon, des Laval, des Luxembourg, des Montmorency, avait élu sa sépulture dans le monastère de ces humbles carmélites de la rue Chapon, auxquelles sa belle-sœur, la marquise de Maignelay, devait plus tard léguer son cœur. Vincent voulut l'y accompagner, présider lui-même à ses funérailles, et, après avoir versé sur sa tombe les dernières larmes et les dernières prières, il partit pour la Provence, où il lui restait à remplir un devoir non moins douloureux. Comment annoncer cette cruelle nouvelle au général des galères? Cet intrépide marin, qui allait si bravement au feu et à l'abordage, comment supporterait-il un coup si terrible? Il n'avait jamais connu qu'un seul amour, qu'une seule femme qui possédât à ses yeux toutes les perfections. Il aimait Mme de Gondi de la plus vive, de la plus constante tendresse. Vincent, le pauvre paysan des Landes, avait reçu du ciel et de la nature le don suprême de calmer et de guérir les blessures du cœur. Il dissimula d'abord la cause de sa visite, prépara doucement le général à la triste nouvelle et ne la lui apprit qu'avec des ménagements infinis.

Cette mort brisait tous les liens qui attachaient au monde M. de Gondi. Vincent partagea son extrême affliction, mêla ses larmes aux siennes, lui raconta dans tous ses détails la sainte mort de sa femme, le supplia de s'incliner docilement devant la main qui le frappait, et le général finit par accepter ce douloureux sacrifice. Vincent, par l'ordre de Mme de Gondi, lui remit le testament qu'elle avait fait peu de jours avant sa mort. En témoignage de sa reconnaissance, elle faisait à Vincent un legs, accompagné de ces lignes : « Je supplie M. Vincent, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte mère, de ne vouloir jamais quitter la maison de M. le général des galères, ni, après sa mort, nos enfants. Je supplie aussi M. le général de vouloir retenir chez lui M. Vincent et de l'ordonner, après lui, à nos enfants, les priant de se souvenir et de suivre ses saintes instructions, connaissant bien, s'ils le font, l'utilité qu'en recevra leur âme, et la bénédiction qui en arrivera à eux et à toute la famille [1]. » Pour obéir aux dernières volontés de sa femme, M. de Gondi conjura Vincent de ne pas l'abandonner non plus que ses deux fils. Mais la profonde blessure qu'il avait reçue au cœur était de celles qui ne peuvent se guérir et se cicatriser que dans la

[1] Abelly, liv. I, ch. XVIII, p. 72.

solitude du cloître. Après avoir mis ordre à ses affaires, dans le courant de cette même année, et pourvu à l'éducation de ses enfants, dont le plus jeune le futur cardinal de Retz, fut placé chez les Jésuites, au collège de Clermont, il se démit, en faveur de l'aîné, de sa charge de général des galères et il entra à l'Oratoire. De son côté, Vincent se retira au collège des Bons-Enfants, libre désormais de se livrer tout entier aux bonnes œuvres que méditait depuis longtemps son génie charitable. En se séparant, les deux amis, qui devaient garder jusqu'à la fin, l'un pour l'autre, une immuable et tendre affection, se promirent mutuellement aide et assistance dans tous les besoins et les épreuves de la vie, et l'un et l'autre se tinrent parole. En effet, de loin ou de près, les Gondi ne cessèrent d'étendre leur puissante protection sur Vincent, et, de son côté, Vincent ne cessa jamais de leur donner, toutes les fois qu'il en trouva l'occasion, les preuves les plus touchantes de sa gratitude.

R. Chantelauze.

La suite prochainement.

ÉLIANE[1]

XVIII

Malgré le changement que je viens de décrire, les soirées, chez le professeur, se passaient cependant presque tout comme par le passé. C'est-à-dire que celui-ci, profitant de la présence de Raynald, et ne remarquant point que son élève l'écoutait avec une attention moins suivie qu'autrefois, l'entretenait fort souvent de sujets qui n'avaient certainement pas le don de fixer celle de sa fille. Aussi, dès que son père entamait ce genre de conversation, Ersilia tombait dans de profondes distractions, et parfois elle ne s'apercevait pas que sa tapisserie avait glissé jusqu'à terre, tandis que, les bras croisés, elle regardait devant elle, les yeux à demi fermés, jusqu'à ce que la voix de Raynald réveillât chez elle un instant d'intérêt. Mais même alors, on pouvait fort souvent douter qu'elle se fût donné la peine de saisir le sens de ses paroles. Cette attitude n'échappait pas tout à fait au jeune homme, et elle lui faisait comprendre ce que le professeur voulait dire le jour où il lui avait révélé, d'un air si consterné, que sa fille était paresseuse. Il était évident en effet que, sauf la musique et la poésie qui caressaient également son oreille, la belle Ersilia n'avait guère plus de goût pour apprendre que pour travailler, et que tenir une plume, ouvrir un livre ou enfiler une aiguille, l'ennuyaient à peu près également. Dans la sollicitude nouvelle qu'il éprouvait pour elle, Raynald trouva dans cette remarque un nouveau sujet d'inquiétude pour l'avenir. Mais il se demandait aussi parfois si le vieux Biagio, absorbé par ses travaux et courbé sous le poids de souvenirs et d'appréhensions également pénibles, s'y prenait de manière à inspirer à sa fille les goûts dont il gémissait si fort de la trouver dépourvue? Elle ne manquait évidemment ni d'intelligence, ni de facilité, ni d'esprit, mais était-il surpre-

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre, et 10 novembre 1881.

nant qu'elle appliquât ces dons aux seules études conformes à une inclination naturelle, si les autres lui étaient présentées sous une forme qui ne convenait ni à son âge ni à son sexe? Ce qui échappait à son père, malgré toute sa tendresse pour sa fille, une mère l'eût sans doute compris, et eût su adoucir ce côté trop viril de l'éducation paternelle en y ajoutant les occupations féminines, pour lesquelles la pauvre Ersilia n'était pas non plus fort adroite. Mais elle n'avait plus de mère, elle n'avait pas de sœur, elle n'avait aucune compagne de son âge; et la vieille Assunta, malgré tout son dévouement, ne pouvait rien pour combler les vides que la mort avait creusés autour d'elle.

Un soir, où Ersilia semblait plus somnolente, et Raynald plus inattentif que de coutume, Biagio le remarqua enfin, et se rappelant que depuis plusieurs jours sa fille n'avait pas ouvert le piano, il lui demanda de leur faire ce jour-là un peu de musique.

Ersilia sortit de son rêve; elle se leva sans répliquer et, selon sa coutume, dès que son père parlait, elle se mit en devoir de lui obéir.

Le professeur tourna son fauteuil de manière à écouter commodément sa fille, et Raynald alla se placer là où il pouvait le mieux la voir et l'entendre.

Ersilia le vit debout devant elle, et elle baissa subitement les yeux avec une ombre d'embarras. Mais ce fut passager. Non seulement la musique réveillait tout ce qui dormait en elle et opérait sur ses traits cette transformation qui rendait le plaisir d'étudier son visage presque égal à celui d'écouter sa voix; mais, au bout de quelques instants, elle ne songeait plus à elle-même ni aux autres, et elle devenait réellement possédée par cet art pour lequel la nature l'avait si admirablement douée.

Jamais sa voix n'avait été plus belle que ce soir-là; jamais elle n'avait semblé plus inspirée! Son père, surpris, se laissait aller au plaisir de l'écouter en oubliant tout le reste. La vieille Assunta elle-même, négligeant son service, avait entr'ouvert la porte pour prêter l'oreille. Raynald, ému et transporté retenait son haleine, pour ne rien perdre de ces sons enchanteurs. On eût entendu une mouche voler dans la chambre. Tout à coup, au milieu de ce silence ravi, on entendit retentir un *bravissima*, articulé par une voix de stentor, suivi du bruit de deux vigoureuses mains applaudissant à outrance. Ce fut comme un coup de foudre. Assunta poussa un cri perçant et s'enfuit. Ersilia s'arrêta tout court. Raynald, qui s'était penché sur le piano, pour mieux écouter, se releva vivement et reprit sur-le-champ une attitude froide et hautaine. Enfin Biagio, sans pouvoir dissimuler son déplaisir, tendit avec effort la main à son frère, car, on le devine, c'était lui qui venait de paraître ainsi.

— *Scusate !* dit l'impresario d'un air railleur, et en jetant autour de lui des regards malveillants, je m'aperçois que je suis fort importun et que j'aurais mieux fait de me faire annoncer. Mais j'aurais eu beau sonner, personne ne m'aurait entendu. Assunta avait déserté son poste ; heureusement elle avait laissé la porte entrebâillée, sans cela, j'aurais dû m'en aller comme j'étais venu... Ce qui, du reste, n'eût sans doute contrarié que moi.

Puis prétendant apercevoir pour la première fois Raynald, il s'inclina profondément :

— Vous ici... monsieur le marquis? Pardonnez-moi, de grâce, de n'avoir pas encore salué Votre Excellence, je ne m'attendais pas à la trouver dans notre petit cercle de famille, où mon frère m'a souvent assuré qu'il ne recevait jamais personne.

Raynald balbutia en retour quelques mots indistincts, Biagio semblait hors d'état de maîtriser son malaise et demeurait immobile à sa place sans dire un mot.

La mauvaise humeur de Taddeo Marini devenait de plus en plus visible, lorsque Ersilia rompit le silence :

— Vous écoutiez donc à la porte, *zio* Taddeo? dit-elle.

— Oui, *carina*, répondit son oncle, d'un ton radouci. Oui, j'étais là, et je n'ai pas voulu t'interrompre. Je n'ai pas à te demander des nouvelles de ta voix, puisque je viens de l'entendre, mais je voudrais en juger de plus près et à mon aise. Donne-moi ta place, et mets-toi là. Là, debout, en face de moi, et puis maintenant chante-moi d'un bout à l'autre *Casta diva*. Je vais t'accompagner.

Cette proposition fut faite, exécutée presque aussitôt, et pour quelques instants elle mit fin à l'embarras qui avait suivi l'entrée de l'impresario. Celui-ci était un fort bon musicien. Ersilia, debout et bien accompagnée par lui, chanta *Casta diva* mieux encore que le reste, et, malgré elle, elle ajouta même aux paroles, quelques gestes d'accord avec cet air dramatique (et suggérés probablement par la représentation à laquelle elle avait récemment assisté), ajoutant encore ainsi à l'expression surprenante qu'elle savait lui donner. Son goût naturel y prenait plaisir ; et il était évident que ce chant ainsi déclamé la charmait elle-même.

Taddeo Marini, tout en accompagnant, la regardait et l'écoutait avec une attention extrême.

Lorsque l'air fut achevé, il dit :

— *Brava! bravissima!* Je le répète, Loriani est un grand maître, tu es une cantatrice accomplie ! Et ce n'est certainement pas pour te faire entendre dans ce vieux taudis délabré, même devant un auditoire aussi choisi, ajouta-t-il avec ironie, que Dieu t'a fait don de cette voix et de tout le reste.

Il quitta le piano et se rapprocha de son frère. Il était évident qu'il aurait voulu lui parler sans témoins. Raynald, embarrassé de rester, et peu enclin à se laisser congédier par messer Taddeo hésita un instant sur ce qu'il avait à faire, enfin il dit :

— Signor Biagio, je vais retourner maintenant dans votre cabinet, où je resterai jusqu'à l'heure ordinaire. Je vous remercie de m'avoir accordé, ce soir, le plaisir d'entendre la signorina Ersilia.

En disant ces mots, il sortit, espérant ainsi donner le change à Taddeo, et lui faire supposer que cette soirée était une infraction aux habitudes journalières. Biagio fut un peu soulagé par cet expédient, et l'air moqueur et incrédule de l'impresario échappa en ce moment à l'un et à l'autre.

Ersilia avait repris sa place et son maintien ordinaire, mais, néanmoins, elle s'aperçut vite qu'elle aussi était de trop, et, après avoir adressé à son père un regard interrogateur, auquel il répondit par un léger signe de tête, elle quitta la chambre à son tour sans rien dire, et les deux frères demeurèrent seuls ensemble.

Pauvre Biagio! il ne savait que trop ce qui allait se passer et attendait avec une inexprimable angoisse ce que son frère allait lui dire. Il le connaissait assez pour deviner à sa mine qu'il lui était survenu quelque mésaventure; et lorsqu'il en était ainsi, il savait, par expérience, qu'elle était alors l'importunité de ses instances.

En effet, Taddeo avait fait à Bologne de mauvaises affaires; il avait, en ce moment, un besoin urgent de sommes considérables, et rien, selon lui, n'était plus facile que de se les procurer. Il lui suffirait pour cela de vaincre enfin l'obstination de son frère et d'obtenir, pour Ersilia, ce qu'il se figurait qu'elle désirait elle-même. Que Biagio lui permît en effet d'annoncer le début de sa fille avant la fin de la saison, et il était sauvé; sinon, il était ruiné. Et cette alternative, on le conçoit, le poussait, en ce moment, à livrer à son frère un nouvel assaut, plus violent que tous les autres. En un mot, il était résolu, cette fois, à l'emporter de haute lutte.

La conversation entre les deux frères fut longue et, à en juger par quelques éclats de voix qui parvenaient à travers les portes fermées jusqu'au cabinet de travail, elle était animée et violente. Raynald comprenait bien quel en était le sujet, et il croyait en connaître l'issue. Son cœur était néanmoins plein de compassion pour son pauvre maître, d'indignation contre son frère, et pour Ersilia, d'un intérêt, redoublé par l'inquiétude constante qu'il éprouvait sur ce qu'il fallait craindre ou espérer d'elle, inquiétude que la scène qui venait de se passer avait plutôt augmentée que dissipée.

Il attendit ainsi pendant longtemps. Enfin les pas lourds de

Taddeo Marini se firent entendre dans la galerie et dans l'antichambre, puis la porte de l'escalier fut fermée avec une violence qui fit trembler toutes les fenêtres du vieux palais.

Il était parti. Mais Raynald n'eut pas le temps de s'en réjouir, car le bruit avec lequel s'était effectué le départ de l'impresario durait encore, lorsque son frère parut à la porte du cabinet de travail.

— Juste ciel ! qu'y a-t-il ? s'écria Raynald, en s'élançant vers son pauvre maître, qui, la main posée sur sa poitrine haletante, semblait hors d'état de parler. Appuyé sur le bras du jeune homme, il gagna avec peine sa place accoutumée, et le silence entre eux dura quelques instants encore. Enfin la pâleur livide qui, encore cette fois, couvrait le visage du vieillard se dissipa peu à peu, et la parole lui revint. Mais les premiers mots qu'il articula causèrent à son élève une douloureuse surprise.

— Rinaldo, dit-il, en faisant un violent effort pour parler distinctement et avec fermeté, il faut nous dire adieu, mon ami, adieu pour tout à fait, partez sur-le-champ et ne revenez pas.

— Partir? pour tout à fait? que voulez-vous dire, signor Biagio?

— Il ne faut plus revenir ici je vous dis, Rinaldo, plus jamais, entendez-vous?

— J'entends, mais je ne comprends pas.

— Eh bien comprenez-moi... Si vous tenez à mon honneur, et à la réputation d'Ersilia, il faut que vous ne remettiez plus jamais le pied dans cette maison.

Le sang monta au front du jeune homme.

— De quoi ose-t-on me soupçonner? dit-il avec emportement, et de quelle infamie me croit-on capable?

Le vieillard lui fit signe de se calmer, tandis qu'il appuyait encore une fois sa main sur sa poitrine, soulevée par une effrayante palpitation...

— O mon pauvre maître! s'écria Raynald épouvanté, pardonnez-moi. Soyez sans inquiétude, ne vous agitez pas, ne parlez plus... je vous obéirai aveuglément, disposez de moi et surtout indiquez-moi un moyen de vous défendre et de la protéger !

Raynald, en prononçant des paroles qu'il ne mesurait plus, était tombé à genoux près du vieillard. Celui-ci posa un moment sa main sur la tête du jeune homme :

— Dieu vous bénisse, murmura-t-il, mais vous ne pouvez rien... rien... rien... que partir.

Raynald s'inclina en silence sous cette bénédiction paternelle ; et se reprochant d'avoir ajouté par sa véhémence à une agitation déjà trop vive, il se leva sans ajouter une parole de plus, et après

être demeuré en silence auprès de son maître, jusqu'à ce qu'il ait vu se calmer un peu le spasme auquel il était en proie, il jeta un dernier regard sur ses traits vénérables, puis, autour de lui, sur le paisible lieu d'étude et de repos dont il se voyait banni avec autant de douleur que de colère, et il sortit enfin lentement de la chambre.

A la porte, il rencontra Assunta et lui dit à voix basse de veiller avec soin sur son maître, puis il descendit en courant le long escalier, dans un état d'exaspération qu'aucune réflexion ne parvint à calmer.

Il comprenait bien le parti infernal que Taddeo Marini avait su tirer de sa présence chez son frère. Mais il était loin de soupçonner par quelles insultes, par quelles insinuations, sa langue de vipère s'était vengée sur celui-ci du nouveau refus qu'il lui avait fait essuyer, et du mécompte effroyable qui en résultait pour lui-même. Toutefois, il était évident que, pour quelque temps du moins, Raynald ne pouvait prouver son dévouement à Biagio, et son respect pour sa fille, qu'en n'approchant plus du vieux palais, d'Ara Cœli. Mais c'était lui arracher son unique plaisir, ainsi que sa seule occupation. Aussi il ne s'était pas trouvé si à plaindre depuis le jour où il avait senti le bonheur de sa vie lui échapper.

Il dormit peu, et le lendemain au réveil, sa première pensée fut qu'il n'avait plus rien à faire de sa journée. Cette habitude journalière lui était devenue indispensable, et Raynald en supportait cette privation avec toute l'impatience que nous lui connaissons.

Il se leva tard et passa toute la journée dehors pour se distraire. Chose, à Rome, facile, et presque toujours salutaire, parce que, lorsqu'on se livre à elle, elle sait vous grandir, vous consoler et vous instruire. Elle a mille langues dont elle peut se servir pour se faire entendre, et si elle n'y parvient pas c'est que l'âme est sourde, et qu'aucune issue n'y est ouverte, par laquelle le grand, le beau ou le saint, y puissent pénétrer !

Pour Raynald, il n'en était point ainsi ; toutefois, ce jour-là, il avait beau faire, ses pensées le ramenaient toujours vers le vieux palais dont l'entrée lui était interdite. Il revoyait son vieux maître dans son angoisse, il revoyait le visage insolent de l'impresario qu'il aurait voulu souffleter. Il revoyait surtout Ersilia, avec un mélange d'admiration, d'intérêt et de méfiance : il se demandait mille fois si elle aurait le courage de vouloir, d'agir, de résister enfin, non seulement à la pression d'autrui, mais à son propre penchant ? Et voyant avec effroi, dans un avenir peut-être prochain, sa jeunesse, sa beauté, son talent, son innocence elle-même, exploités par de vils calculs, alors il éprouvait pour elle une compassion inquiète et

vier. La chambre, qui était chaude et gaie le matin aux rayons du soleil, lui sembla, maintenant, sombre et glaciale. Il appela son domestique, fit faire du feu et apporter des lumières. Mais ni la flamme du foyer ni celle de la lampe ne parvinrent à le remettre dans son assiette ordinaire.

Il alluma un cigare, et prit un journal qu'il commença à lire avec distraction. Il s'y trouvait plusieurs nouvelles politiques assez importantes. Mais rien ne parvint à fixer son attention, hormis les seules lignes suivantes :

« Un cercle nombreux d'étrangers se trouve réuni en ce moment à Rome. Parmi eux, on remarque beaucoup la jeune duchesse de Longvilliers. Le duc actuel, on le sait, a été longtemps connu dans le monde parisien, sous le nom de vicomte de Trévals... Il a hérité du titre de son oncle, le feu duc de Longvilliers (mort il y a trois mois), dont il vient d'épouser la fille. »

— Je savais tout cela, murmura Raynald, ou du moins presque tout.

Il avait su en effet, au commencement de l'hiver, que le duc de Longvilliers était mort d'une fluxion de poitrine, rapportée de la chasse, et sa rencontre à Saint-Pierre lui avait révélé le reste. Mais il voulait oublier cette rencontre, et tout ce qu'elle lui rappelait. Il jeta là le journal, et acheva son cigare, en se promenant à grands pas dans la chambre. La solitude et le silence lui étaient en ce moment à charge. Le premier fagot étant consumé, il en jeta un autre sur le feu, et bientôt il eut trop chaud, et alors il ouvrit la fenêtre toute grande. Le même silence régnait à l'extérieur sur le Forum désert. La nuit était froide, sereine, étoilée. Aucun bruit, de près ou de loin, ne parvenait jusqu'à lui... Or, en ce moment, Raynald eût probablement désiré entendre crier *A l'assassin!* ou *Au feu!* afin d'avoir à se précipiter au secours de quelqu'un. En un mot il était dans une de ces humeurs où il aurait voulu qu'un événement quelconque, n'importe lequel, vînt l'arracher au poids de son isolement et de sa tristesse, et lui apporter soit un danger à affronter, soit une difficulté à vaincre.

En ce moment on sonna à la porte.

Une visite à pareille heure. Qui pouvait-ce être ?...

Un instant le cœur lui battit péniblement. Serait-ce Horace? Aurait-il découvert sa retraite? Tant pis mille fois. Il ne voulait pas penser au passé, il voulait oublier...

La porte s'ouvrit... Ce n'était pas Horace — c'était Myriel, le jeune artiste dont nous avons parlé.

Raynald le voyait toujours avec plaisir, mais en ce moment il était doublement charmé de sa visite.

— Soyez mille fois le bienvenu, dit-il en lui tendant les deux mains. Quel bon génie vous amène?

— Ce n'est pas un bon génie, c'est tout le contraire, dit Myriel, qui en effet semblait fort troublé; je suis venu au hasard ne sachant pas si je vous trouverais, pour vous donner une nouvelle qui vous fera autant de peine qu'à moi. Notre pauvre vieux Biagio Marini est mort ce matin.

— Mort!... répéta Raynald stupéfait. Biagio Marini mort!... c'est impossible!

— Hélas! cela n'est que trop vrai. Il paraît qu'hier au soir, il a reçu une visite de son odieux frère et après cela...

— Oui, oui, je sais. Je ne l'ai quitté qu'à près de minuit...

Il se rappela alors le visage décomposé du vieillard, le spasme effrayant qui avait suivi le départ de son frère.

— O mon Dieu! pourquoi l'ai-je quitté? dit-il en se frappant le front.

— Je ne vois pas ce que vous auriez pu faire, car à l'heure où il s'est couché, il était en apparence remis de la crise qu'il avait eue. C'est du moins ce que m'a dit Assunta...

— Vous avez vu Assunta?

— Oui. Aujourd'hui, par hasard, j'avais un renseignement à demander au professeur. Lorsque je suis parvenu à son étage, j'ai trouvé un grand désordre partout, plusieurs inconnus dans le salon, et au milieu d'eux Taddeo Marini, trop affairé pour s'occuper de moi. Toutes les portes étaient ouvertes. J'ai poursuivi mon chemin jusqu'à la chambre de notre pauvre maître... et là, Liminges, je l'ai trouvé étendu sans vie sur son lit. Assunta à genoux et pleurant, Ersilia debout, les yeux grands ouverts, immobile, pétrifiée.

— La pauvre malheureuse, que va-t-elle devenir?...

— Oui, en vérité, que va-t-elle devenir?...

Les deux jeunes gens se turent un instant, puis Myriel reprit :

— Il paraît que tout ce qui s'est passé a été déchirant. La pauvre Ersilia s'était endormie hier au soir sans la moindre inquiétude. Assunta dit que dans la soirée elle avait chanté pour faire plaisir à son père...

— Je sais. Mais après? Après?

— Lorsque Assunta a quitté son maître, je vous l'ai dit, il semblait remis. Il était seulement fort pâle, et avait encore quelque peine à respirer. Elle couche dans un cabinet qui sépare la chambre du professeur et celle de sa fille. Vers cinq heures, elle a cru entendre un gémissement. Elle a couru auprès de son maître... Un nouveau spasme l'avait saisi, plus violent que le premier, un spasme mortel. La malheureuse Ersilia, réveillée en sursaut au cri d'Assunta,

s'est élancée près de son père... Il avait perdu connaissance; toutefois, à la voix de sa fille, il a rouvert les yeux et a semblé reprendre quelques forces. Assunta en a profité pour envoyer à la hâte chercher un médecin et un prêtre qui, demeurant tout près, a été vite au chevet du mourant. Il avait alors recouvré la parole... Après avoir accueilli, comme un bon chrétien, le prêtre qui est de leurs amis, il s'est tourné vers sa fille et, d'une voix entrecoupée, il lui a dit :

— Tu me le jures, n'est-ce pas?... Tu me le jures?

— Oui, oui, dit la pauvre Ersilia en sanglotant, je te le jure.

— Devant Dieu et la Madone?

— Devant Dieu et la Madone.

Notre pauvre maître prit alors son crucifix de sa main défaillante et le fit baiser à sa fille, le baisa ensuite lui-même, et retomba épuisé, expirant. Avant huit heures, il était mort.

Raynald avait désiré qu'un événement quelconque vînt l'arracher à lui-même; il était servi à souhait, il en était fort peu qui, dans sa situation actuelle, pût l'émouvoir davantage, et il se passa quelque temps avant qu'il fût en état de reprendre l'entretien. Myriel n'aimait pas moins que lui leur vieux professeur, mais il ne savait pas aussi bien ce qui s'était passé dans son intérieur en dernier lieu.

— Il paraîtrait, dit-il, que cette promesse réclamée de sa fille, c'était celle de ne jamais chanter au théâtre.

— Je n'en doute pas, il redoutait cela pour elle plus que la mort.

— Mais alors, encore une fois, que va-t-elle devenir?

— C'est ce que je me demande.

— Connaissez-vous Taddeo Marini?

— Oui, j'ai ce malheur.

— Vous savez donc que c'est un homme vulgaire, avide, et sans scrupule, et sa femme est pire que lui.

— Je ne la connais pas, mais j'en étais sûr, et ce sont là les seuls parents de cette malheureuse Ersilia! Quel avenir pour la fille d'un homme tel que notre pauvre maître!

Myriel dit :

— Oui, en vérité c'est fort triste pour elle, mais je le vois d'ici, la belle Ersilia oubliera sa promesse. D'après ce que j'ai entendu dire à Vincenzo Loriani, elle a un de ces talents qui assurent le succès, c'est-à-dire la fortune. Elle sera bientôt en position de n'avoir aucun besoin d'eux.

Raynald répondit avec chaleur :

— Peut-être, mais après avoir été exploitée par eux, après que son oncle l'aura traînée de ville en ville, après qu'elle aura été exposée à tous les dangers de ce genre de vie, qu'elle sera perdue

enfin comme tant d'autres. Comment pouvez-vous parler de cela tranquillement, vous, Myriel?

— Que voulez-vous que j'y fasse, mon cher ami? Je le déplore sans doute, mais je n'y puis absolument rien. Je me borne donc à espérer que si, comme cela est fort probable, Ersilia manque à son serment, elle se montrera digne de l'éducation qu'elle a reçue, en demeurant sage et vertueuse, ainsi que l'ont été, en Italie, bon nombre de cantatrices et d'actrices parmi les plus célèbres.

La conversation entre les deux jeunes gens se prolongea encore longtemps. Raynald se fit répéter tous les détails recueillis par Myriel, et enfin, au moment où celui-ci allait le quitter, il lui dit :

— Après un pareil malheur survenant, lorsque depuis près de trois mois j'ai passé tout mon temps chez le professeur, je ne puis me dispenser d'aller voir sa fille. Ce serait, de ma part, un manque d'égards brutal; ce serait me montrer vis-à-vis d'elle dénué de cœur aussi bien que de respect. Pourriez-vous découvrir par Assunta à quelle heure il me serait permis de venir, avec l'assurance de ne pas rencontrer l'oncle, que je tiens essentiellement à éviter?

Les dernières paroles de Biagio Marini à Raynald avaient été pour lui dire de ne jamais revenir, mais, dans la circonstance actuelle, Raynald se croyait permis de n'en pas tenir compte, toutefois il aimait mieux charger son ami de ce préliminaire, et ne pas se présenter chez Ersilia sans son consentement. Peut-être voulait-il pouvoir se dire qu'il avait été appelé. Myriel réfléchit un moment. Ersilia ne quitterait certainement pas la dépouille de son père, tant qu'elle ne lui aurait pas été enlevée, il était donc inutile de songer à la voir avant l'enterrement du professeur, qui devait avoir lieu le lendemain à la chute du jour.

— Vous y viendrez, n'est-ce pas? poursuivit Myriel. Nous autres de l'Académie de France, nous irons tous... et bien d'autres notabilités sans doute... Pauvre Biagio Marini!... Ceux qui l'ont oublié de son vivant se souviendront de lui en apprenant sa mort, et ils préluderont à l'illustration qui attend sa mémoire en venant lui rendre un dernier hommage!...

Myriel ne se trompait pas. Les modestes funérailles du professeur furent honorées de tout ce que le monde littéraire et savant renfermait d'illustre à Rome. Raynald et son ami n'eurent pas de peine à se cacher dans la foule qui, le jour tombé, suivit, à la lumière des torches, le cercueil de son pauvre maître.

En arrivant au cimetière de San Lorenzo, où Biagio avait demandé à être déposé auprès de sa femme, ils aperçurent, agenouillée à quelques pas de la fosse ouverte, Ersilia, qu'aucune force humaine n'avait pu empêcher de suivre son père jusqu'à sa dernière demeure,

et près d'elle, Assunta, pleurant et priant tout haut... La cérémonie était achevée, et la foule presque tout entière écoulée, sans qu'elles eussent quitté leur place. Myriel s'approcha d'Assunta et échangea quelques mots avec elle, mais Ersilia ne le remarqua pas. Elle ne semblait ni voir ni entendre... Un épais voile noir cachait entièrement ses traits.

Tandis que les deux amis revenaient ensemble, tristes et les yeux humides, Myriel dit à Raynald que, le lendemain, à la même heure, Ersilia le recevrait.

— Assunta est prévenue, elle vous fera entrer; elle ne croit pas que l'oncle Taddeo doive venir les visiter demain. C'est après-demain, dès l'aube, qu'il doit venir les chercher pour les emmener chez lui.

Raynald frémit encore une fois, mais ne fit aucune réflexion. Myriel avait raison, il n'y avait rien à faire, toute intervention de leur part eût été non seulement inutile, mais absurde et compromettante pour Ersilia.

Il n'en attendit pas moins le lendemain avec une fièvreuse impatience, l'heure où il pourrait retourner pour la dernière fois dans ce vieux palais où, depuis quelques mois, s'était écoulée la meilleure partie de sa vie.

Il fut exact, Assunta le fut aussi. Elle l'attendait dans l'antichambre. Elle lui fit traverser la petite galerie et l'introduisit sur-le-champ dans le salon où se trouvait sa jeune maîtresse.

Ersilia, assise à sa place ordinaire, ressemblait à une statue de marbre blanc. Sa pâleur, que son vêtement noir rendait plus frappante, et son immobilité avaient quelque chose d'effrayant.

Lorsque Raynald parut, elle ne bougea pas. Il s'approcha d'elle en silence, alors elle se leva avec effort et lui tendit la main, mais lorsqu'il la prit et la serra un instant entre les siennes, elle la lui retira vivement et fondit en larmes, en retombant assise sur le siège qu'elle venait de quitter.

— O signor Rinaldo, que je suis malheureuse!

Dans sa voix, dans ses larmes, il y avait ce quelque chose de déchirant et de touchant qui appartient à l'enfance et au délaissement!

Que n'était-elle réellement un enfant! Que ne pouvait-il la prendre dans ses bras, l'emporter bien loin et la mettre en quelque lieu de sûreté à l'abri de tout malheur et de tout mal! Ce fut là la pensée qui traversa l'esprit du jeune homme en même temps que celle de la fatalité qui allait la séparer non seulement de lui, mais de toutes les pures influences qui l'avaient environnée jusqu'à ce jour.

— Signora Ersilia, lui dit-il d'une voix troublée, je vous plains plus qu'aucune parole ne peut vous le faire comprendre.

Elle le regarda avec une expression de vive reconnaissance.

— Merci, dit-elle, votre pitié me fait du bien.

— Qu'allez-vous faire maintenant? dit-il, voulant, sans l'attendrir davantage, l'obliger à parler d'elle-même.

Elle répondit d'un air sombre.

— Demain je quitte cette maison, je vais aller demeurer dans celle de mon oncle Taddeo.

— Il vous aime, je crois, il sera bon pour vous, j'espère.

Elle ne répondit pas.

Raynald lui prit la main.

— Ersilia, je vous en prie, parlez-moi avec confiance, je vous le demande au nom de celle que votre père avait en moi.

— Oh! oui, il vous aimait... Pauvre père! et ses larmes recommencèrent à couler.

Vous me demandez si mon oncle m'aime? reprit-elle au bout d'un instant après s'être essuyé les yeux. Oui, peut-être, je ne sais, ce qui est certain c'est qu'il va me faire souffrir... et beaucoup peut-être.

— Souffrir!... Comment?

— En voulant me forcer à désobéir à mon père.

— Et vous, Ersilia, vous ne le voulez pas, n'est-ce pas? dit Raynald avec chaleur et une certaine inquiétude qu'il ne put dissimuler.

Les yeux d'Ersilia flamboyèrent et son visage se colora.

— Assurément non! dit-elle. Quelle question, signor Rinaldo?... et quelle opinion avez-vous de moi?... Je suis seule au monde. Je n'ai personne pour me protéger; mais plutôt que de manquer à la promesse que je lui ai faite,... *à lui* qui n'est plus là, j'aimerais mieux subir tous les tourments de la terre!... Seulement, poursuivit-elle en reprenant sa voix ordinaire simple et triste, — je sais qu'il faudra beaucoup souffrir.

Jamais, jusqu'à ce moment, Ersilia n'avait réveillé dans le cœur de Raynald le moindre sentiment qui pût l'inquiéter ou le mettre sur ses gardes. Il l'avait mille fois contemplée et écoutée avec admiration, mais, nous l'avons dit, sans rien éprouver de plus vif que l'intérêt et la pitié que faisait naître sa situation, plus encore que sa personne. En ce moment, à cette pitié portée jusqu'au degré le plus intense, se joignit une émotion absolument nouvelle. Cette énergie soudaine qu'il n'avait jamais deviné en elle, cette acceptation de la souffrance, ce courage héroïque et tranquille, le firent rougir d'avoir jamais pu la soupçonner de faiblesse et la transformèrent à ses yeux. Elle cessa tout d'un coup de lui paraître un enfant, et en

songeant que cette créature charmante et innocente, allait être livrée à des misérables, il se sentit saisi d'une sorte de désespoir, car sa conscience lui fit sur-le-champ comprendre qu'il devenait plus inhabile que tout autre à la protéger. Il s'était révolté lorsque le père d'Ersilia l'avait conjuré de s'éloigner, car alors il se sentait soupçonné injustement... Mais en ce moment les paroles du pauvre vieillard résonnaient à son oreille avec un sens nouveau : *Vous ne pouvez* RIEN ! RIEN, RIEN *que partir* et il lui sembla que demeurer, près d'elle un seul instant de plus, c'était presque trahir celui qui avait confié à son honneur ses angoisses paternelles.

... Il se leva sans parler, et sans la regarder...

— Vous partez, Rinaldo !...

Ce fut le cri d'angoisse que pousse le cœur à l'heure d'un abandon suprême... Celui du noyé dont le dernier appui se brise, celui du blessé dont les compagnons s'enfuient... le cri de tous enfin, auquel le cœur qui l'entend peut le moins résister...

Raynald s'arrêta incertain et troublé... toutes les voix de l'honneur et du devoir lui disaient de partir, mais toutes celles de la compassion et de la tendresse lui disaient de rester... Ses idées devenaient confuses... il perdait la faculté de discerner laquelle des deux routes il devait suivre, et, dans ce combat, il n'avait pas encore remporté une complète victoire, lorsqu'Assunta ouvrit la porte à la hâte, en disant :

— Signorina, votre oncle et la signora Clorinda.

Et Raynald debout au milieu de la chambre se trouva face à face avec l'impresario et sa femme !

Lorsqu'on est au moment de perdre les sens, il peut être utile que l'on vous jette de l'eau glacée au visage, et ce fut là l'effet produit sur Raynald par cette apparition. Il revint à lui, et comprit ce que sa présence avait de compromettant pour Ersilia. Mais il prit à l'instant l'attitude calme et hautaine d'un homme qui n'est ni embarrassé de rester ni pressé de sortir...

Quant à ceux qui venaient d'entrer, après un premier moment de malveillante surprise, ils ne songèrent l'un et l'autre qu'à tirer parti de cette rencontre.

Je salue très humblement Votre Excellence, dit Taddeo, c'est de sa part une grande bonté que de venir nous visiter dans notre chagrin. Qu'elle me permette de lui présenter ma femme. Clorinda, dit-il en s'adressant à elle à demi-voix : *è il marchese...*

— *Davvero !...* est-ce possible? s'écria celle-ci en faisant une profonde révérence, tandis que Raynald sentait son antipathie pour l'impresario redoublé par celle qui lui inspirait sa femme.

En effet il y avait dans la personne de la signora Clorinda à

travers un reste de beauté, le mélange le plus répulsif de vulgarité, de malice et de bassesse.

— C'est vraiment une grande courtoisie de la part *del signor marchese*, de venir ainsi te tenir compagnie, petite, dit la tante d'Ersilia en s'approchant de celle-ci et l'embrassant au front. Puis, lui frappant doucement la joue avec son éventail. Allons, *figlia mia*, puisqu'il est venu pour te distraire, tâche d'être un peu plus aimable pour lui.

Pendant ce temps, Taddeo avait apporté un siège. Mais Raynald demeurait debout, et l'impresario fit mine de ne pas vouloir s'asseoir devant lui.

Raynald hésita ; plus il sentait croître la haine que lui inspirait ce couple, plus il lui répugnait de songer qu'Ersilia allait demeurer entre leurs mains, plus aussi il avait de peine à la quitter.

— J'étais venu, dit-il enfin froidement, pour témoigner à la signorina la part profonde que je prends à son chagrin ; j'avais pour le professeur Biagio Marini autant d'amitié que de respect.

— C'est un honneur pour lui et pour nous, mais, puisque vous daignez parler de votre amitié pour mon frère, permettez-moi, comme le tuteur de ma nièce et le remplaçant de son père auprès d'elle, de vous demander un moment d'entretien en sa présence.

Ersilia leva un instant la tête d'un air surpris. Raynald ne le fut pas moins, mais il répondit avec encore plus de hauteur qu'auparavant :

— Je ne devine pas ce que le signor Taddeo Marini peut avoir à me dire, mais j'écoute, et il demeura debout près du siège que Taddeo lui offrait obséquieusement.

— Puisque vous connaissiez si bien mon frère (que Dieu ait son âme), vous savez qu'il était un saint aussi bien qu'un savant?

— Je sais qu'il était l'un et l'autre, et ensuite ?

— Et vous savez aussi, je suppose, dit Clorinda avec vivacité, venant seconder son mari, que, pour les affaires de ce monde, il était un enfant.

— Laisse-moi parler, dit celui-ci, qui se rendait compte qu'en ce moment sa femme n'était point une utile auxiliaire, il répéta pourtant après elle : Oui, un enfant. Mon frère était en beaucoup de choses un véritable enfant. Tel il était né, tel il est mort.

— Où voulez-vous en venir, signor Taddeo ?

— A ceci, répondit Taddeo, sans plus de préambule. Ma nièce Ersilia, je ne crains pas de le dire devant elle, est non seulement jeune et belle, mais, j'ose le déclarer, elle a un talent de premier ordre, or, par un scrupule puéril et incompréhensible, mon frère...

ici Ersilia tressaillit, et ses yeux prirent un éclat inquiétant pour celui qui parlait. Son oncle s'en aperçut :

— Excuse-moi, petite, ne te fâche pas et laisse-moi dire. Quand M. le marquis m'aura entendu, il jugera, et s'il trouve que j'ai raison, s'il m'aide à te persuader... toi aussi peut-être alors, ma petite Ersilia, tu consentiras à m'écouter et à m'obéir... et tu...

— Non *zio* Taddeo dit tout à coup Ersilia, en se levant toute droite, et tremblante d'émotion : je ne désobéirai à mon père pour complaire à personne, à personne au monde, sachez-le bien, PAS MÊME A LUI !...

Cette parole à peine échappée de ses lèvres, Ersilia rougit et se couvrit le visage de ses deux mains. Raynald, comprimant avec peine l'émotion que cet involontaire aveu venait de lui causer, dit à son tour :

— La signorina Ersilia peut être bien certaine que jamais un pareil conseil ne sortira de ma bouche. Je sais quel était la volonté de Biagio Marini. J'admire et je respecte sa fille de s'y conformer.

— Eh bien moi, dit alors Taddeo, saisi d'un accès de rage qu'il ne put plus maîtriser, eh bien moi, je n'admire ni ne respecte une jeune fille qui, au lieu de gagner honnêtement sa vie, en faisant usage des talents que le ciel lui a départis, a préféré jeter au vent sa réputation en se laissant adorer sous les yeux de son père, qui n'y voyait goutte, et, dès le lendemain de sa mort, en recevant son amant en tête à tête sans scrupule et sans honte !...

A peine la grossière insulte fut-elle proférée qu'Ersilia bondit comme si une flèche l'eût blessée. Ses lèvres devinrent aussi blanches que son visage. O sainte Vierge Marie ! dit-elle d'une voix suppliante, en se frappant le front d'un air égaré, ayez pitié de moi ! puis elle fit quelques pas comme si elle voulait s'enfuir...

Taddeo fut effrayé de l'effet de ses paroles et voulut se rapprocher d'elle. Mais Raynald l'en empêcha. D'une main dont la force était triplée par la colère il prit l'impresario au collet et le jeta à quatre pas en arrière ; puis, s'approchant lui-même d'Ersilia il lui dit :

— Vous ne serez plus insultée à l'avenir sans la protection d'un mari. C'est celle que je vous offre... la seule que vous eussiez jamais acceptée.

Ersilia le regarda un instant comme si le sens de ses paroles avait peine à pénétrer dans son esprit, puis elle poussa un faible cri et murmura d'une voix défaillante :

— O père ! tu as prié pour moi !

Elle tomba évanouie dans les bras de Raynald.

XX

Que se passait-il pendant ce temps dans le plus beau château de France (ainsi que, sans trop de flatterie, beaucoup de gens nommaient le château de Crecy), où nous allons maintenant ramener nos lecteurs, et retrouver ceux que la nécessité de suivre les pas de Raynald nous a fait perdre de vue.

C'était, en effet, dans cette belle demeure que la marquise de Liminges séjournait en ce moment, et passait, pour la seconde fois, sous le toit de sa fille la plus grande partie de l'hiver.

Éliane, comme de raison, s'y trouvait avec elle, et les deux cousines, réunies ainsi pendant presque toute l'année (car M. et Mme de Monléon allaient à Erlon dans le courant de l'été, et au printemps on se retrouvait à Paris), avaient renouvelé leur intimité première, et beaucoup de circonstances avaient contribué à la rendre plus étroite et plus tendre encore que par le passé.

Blanche de Monléon était mariée, maintenant, depuis plus de dix-huit mois. Un bel enfant égayait déjà la maison, un autre était attendu avant la fin de l'été ; et ce quelque chose de grave que donne la maternité, même la plus heureuse, avait fait disparaître le reste d'enfantillage qui lui était demeuré même après son mariage. Cette tendresse nouvelle et profonde semblait avoir élargi son cœur et donné à toutes ses autres affections un caractère plus élevé et plus sérieux qu'auparavant.

Le château de Crecy, sa charmante demeure, placé au sommet d'une colline boisée, s'apercevait au loin, à travers les sinuosités de la route par laquelle on y parvenait, après avoir franchi la grille somptueuse et un peu massive qui ouvrait l'entrée du parc.

Ce château, dont les tours dataient encore de l'époque reculée, où les seigneurs de Crecy y avaient soutenu plus d'un siège redoutable, avait le rare avantage d'avoir toujours été habité par ses maîtres légitimes, même aux jours révolutionnaires les plus sombres. Peut-être cette exception ne faisait-elle pas toutefois honneur à tout le monde, et Yves de Monléon soupçonnait son grand-oncle d'avoir pactisé avec l'iniquité et payé l'exemption dont il avait joui d'un prix qui lui rendait ce devancier antipathique. Maintenant que, par l'extinction de sa lignée, le château avait passé, ainsi que le domaine, aux Monléon, Yves avait fait reléguer son portrait (naguères le plus bel ornement de la salle à manger) dans une chambre inhabitée, et en général il s'était efforcé de détruire partout les traces de Jules-Gaston-Louis, marquis de Crecy, pour y substituer les souvenirs de sa propre famille.

Dans cette louable intention, les travaux d'Yves avaient été considérables ; mais ils avaient été accomplis avec un goût raffiné, qui trahissait, chez lui, un fonds inconscient de poésie en assez grand contraste avec ses habitudes simples, ses opinions positives et ses manières qui, sans manquer tout à fait de distinction, n'étaient pas toujours exemptes de rudesse.

Le château était donc devenu une merveille pour ses arrangements intérieurs, aussi bien que pour ses décorations ; et, encore cette fois à l'imitation des Anglais auxquels il ressemblait tout en les détestant, Yves avait fait de son château sa principale demeure, et n'avait à Paris qu'un modeste appartement qu'il occupait avec sa femme, pendant deux ou trois mois tout au plus, au commencement du printemps.

Si on eût présenté d'avance cette perspective à Blanche, peut-être l'eût-elle trouvée sévère. Mais elle adorait son mari, qui le lui rendait. Cela simplifiait déjà bien des choses, car elle lui eût fait sans peine le sacrifice de ses propres goûts. Mais, de plus, elle aimait Crecy tout autant que lui, et elle répétait souvent que le cadre qui entourait son bonheur réalisait, non moins que ce bonheur lui-même, tous les vœux et même tous les rêves qu'elle avait jamais formés.

La marquise de Liminges, toujours attendue avec impatience par sa fille, et accueillie avec joie par son gendre, jouissait elle-même dans ce beau lieu de la satisfaction qui lui était la plus chère de toutes : celle de se mirer dans son propre ouvrage, et de pouvoir se complaire dans la pensée de la sagesse qui avait su préparer et accomplir le bonheur dont elle était maintenant le témoin.

En revanche, quel souci lui causait encore le sort de celui de ses deux enfants, qui, au lieu d'accepter de ses mains l'heureuse destinée qu'elle lui avait préparée, s'était obstiné à disposer de son propre sort, et maintenant prolongeait au delà de toute prévision et de toute raison un exil dont son cœur maternel souffrait plus encore qu'elle ne voulait l'avouer.

Quant à prononcer le mot qui aurait pu y mettre un terme, elle n'y songeait jamais. Ce mot, d'ailleurs, elle s'était habituée à ne plus y attacher d'importance. Raynald était parti, donc il s'était soumis. Il ne parlait plus d'Éliane dans ses lettres, donc il n'y pensait plus. Jamais, de son côté, la marquise n'avait parlé à personne de la cause véritable du départ de son fils ; sauf Malseigne, nul ne l'avait soupçonné, car elle avait pour principe que beaucoup de choses n'existent que parce qu'on en parle, et qu'en les taisant avec une certaine persévérance, on les fait évanouir. Principe peut-être assez douteux dans le cas en question, mais qui dans d'autres ne manque pas d'une certaine vérité.

Quoi qu'il en soit, ni avec sa fille, ni avec sa nièce, ni avec qui que ce fût au monde, elle n'avait abordé ce sujet, ce qui ne l'avait pas empêchée, au premier moment, d'être un peu préoccupée de la conduite d'Éliane, et de se souvenir, avec un retour de sa méfiance passée, de son éducation première. Raynald affirmait qu'il avait su se taire. Mais, si elle l'avait deviné et si les sentiments de son cousin l'avaient touchée ou éblouie n'aurait-elle pas été capable de correspondre avec lui en secret, et d'attiser ainsi, au loin, la flamme que cette longue absence était destinée à éteindre?

Cette inquiétude ne fut pas de longue durée. La marquise avait-elle même trop de grandeur et de noblesse dans le caractère, pour ne pas discerner ces qualités chez les autres? Il ne fallait, en réalité, qu'un bien léger examen pour interdire la possibilité de soupçonner Éliane de duplicité, de mensonge, ou même de dissimulation, à moins que l'on ne donne ce nom à la faculté de taire ce qu'on souffre et, lorsque la vie devient lourde, de savoir en porter le poids seule et en silence.

Que la vie d'Éliane, facile, heureuse et légère jusque-là, fût en effet devenue, en un seul instant, triste et accablante, cela était vrai. Qu'elle eût souffert, cela était certain, et même souffert à ce point, qu'un instant ses forces avaient fléchi. Alors sa tante, oubliant tous ses griefs, lui avait prodigué les plus tendres soins; et dès qu'elle avait été en état de partir, elle l'avait amenée à Crecy, pour y achever sa convalescence. Ceci s'était passé à la fin de l'automne qui avait suivi le mariage de Blanche et le départ de Raynald.

Ni sa tante ni sa cousine n'examinèrent profondément quelle avait été la cause de ces premiers accès de fièvre, qui, négligés d'abord, s'étaient transformés en une maladie grave. Peut-être Éliane elle-même ne s'en rendit-elle pas mieux compte. Elle s'était, il est vrai, senti un moment dans le cœur une source de joie vive et jaillissante qui avait été violemment refoulée, puis tarie, et elle avait éprouvé ensuite un vide soudain, un mortel ennui, une fatigue extrême. Elle s'était trouvée dans un désert, sans eau, sans fleurs, sans verdure, le ciel seulement au-dessus de sa tête, et pendant quelque temps le ciel même, plus loin, et moins bleu qu'auparavant!...

Mais il n'était pas dans la nature d'Éliane de succomber, soit à la langueur physique, soit à la langueur morale. Elle triompha bientôt de l'une et de l'autre, peu à peu elle se refit une vie sereine, et cette sérénité reconquise, elle sut la répandre autour d'elle, si bien que la marquise, après avoir formé pour sa nièce plusieurs projets qui avaient échoué comme le premier contre la volonté de celle-ci,

avaient fini par se demander un jour ce qu'elle deviendrait elle-même, si jamais elle devait se séparer d'elle. La vie était toute différente, lorsqu'Éliane était là. Elle disait cela à son tour. D'autres l'avaient dit et senti avant elle ; mais elle s'en apercevait maintenant pour son propre compte.

Ainsi s'était écoulée toute une année et au delà. On était maintenant à la fin du second hiver passé à Crecy, et cette fois Armand de Malseigne faisait partie de la réunion.

Depuis l'entretien qui avait eu lieu à Erlon entre lui et la marquise (entretien que le lecteur n'a peut-être pas oublié), il était demeuré très fréquemment absent. Il était, disait-il, retenu chez lui, en Bourgogne, où il faisait exécuter des travaux qui exigeaient sa présence. La marquise attribuait à un autre motif cette attitude nouvelle, dont elle souffrait presque autant que de l'absence de son fils, et elle se demandait souvent si elle l'avait blessé par une supposition qu'il trouvait réellement impardonnable, ou bien... si elle l'avait blessé davantage encore en devinant trop juste?...

Nous laisserons à nos lecteurs le soin de résoudre ce doute. En attendant, disons seulement que depuis l'été précédent, Armand avait à peu près repris ses habitudes passées, et la marquise les siennes, c'est-à-dire qu'il était revenu à Erlon et qu'elle lui avait rendu ses attributions de confident et de conseiller, autant que ce nom peut être donné à ceux dont on demande les conseils, pour ne les suivre que lorsqu'ils sont conformes à notre propre avis.

Mais c'était pour la première fois qu'il se trouvait en cette saison à Crecy ; il semblait s'y plaire et subir, non moins qu'un autre, le charme de ce séjour. Il est vrai qu'il était loin d'être insensible au plaisir qu'Yves de Mauléon prisait au delà de tous les autres, et que l'estime que celui-ci avait toujours éprouvée pour Malseigne, s'était grandement accrue, en découvrant en lui un vif appréciateur de la chasse magnifique que la terre de Crecy lui permettait d'offrir à ses amis.

La gelée et la neige y avaient mis fin depuis peu. Armand avait, on le sait, beaucoup d'autres cordes à son arc. La chasse finie, l'étude lui tendait les bras, et il s'y fût peut-être jeté avec plaisir. Mais comme il n'en était pas de même pour Yves et qu'il fallait à l'existence de celui-ci un exercice constant au grand air, il se trouva fort à propos que Malseigne aimait, non moins que lui, les longues promenades à cheval, en sorte que, tant que durait le jour, ils exploraient maintenant ensemble le pays environnant, dont l'aspect était sur plusieurs points à la fois pittoresque et sauvage.

La matinée tirait à sa fin. La marquise, selon sa coutume, était remontée dans sa chambre, pour n'en redescendre qu'à l'heure du

dîner. Yves et Armand n'étaient pas encore revenus d'une excursion qui avait eu pour but, ce jour-là, d'aller s'assurer que certains chemins obstrués par la neige tombée les jours précédents avaient été déblayés selon les ordres de Monléon. Et Blanche et Éliane avaient profité d'un rayon de soleil pour aller faire ensemble une longue promenade à pied. Elles venaient de rentrer, et nous les retrouvons maintenant devant un bon feu, dans un petit salon d'où on apercevait, au delà de grandes portières ouvertes, les belles tapisseries, les meubles rares et la haute cheminée de marbre blanc et noir d'un autre salon beaucoup plus vaste, dont celui où elles se trouvaient n'était que la succursale.

Blanche avait conservé l'éclat de son teint, et sa beauté juvénile n'était point altérée. Elle avait pris, au contraire, un caractère plus frappant, et ses manières, toujours vives, avaient acquis une dignité et une douceur qui ajoutaient beaucoup à leur charme. Elle s'était étendue en rentrant sur une causeuse placée près de la cheminée. Sa tête était appuyée sur un petit coussin de dentelle, que ses cheveux blonds, en fort grand désordre, couvraient presque en entier. Éliane, debout près d'elle, avait encore sur la tête un large chapeau de feutre noir, orné d'une longue plume qui la faisait ressembler à un tableau de Raynolds et elle était vêtue d'une robe de drap de couleur foncée dont les larges plis faisaient valoir la gracieuse élégance de sa taille. Était-elle moins belle qu'autrefois? Il eût été impossible de le penser. Était-elle la même? On n'aurait pas pu le dire non plus. Quelque chose était changé dans son regard, dans sa voix, dans toute sa personne. Ce n'était qu'une nuance, visible seulement pour le plus attentif observateur, mais, à celui-là (s'il s'en fût trouvé un), elle n'eût point échappé. Un écrivain anglais de grand talent prétend, dans un de ses ouvrages, que ceux qui habitent les hauteurs ont dans le regard une expression particulière *qui leur donne toujours l'air de regarder au loin.* Quel que soit le plus ou moins d'exactitude de cette remarque, prise au positif, elle peut, en la prenant au figuré, servir à dépeindre assez bien le regard d'Éliane. Ce n'était pas toutefois qu'elle fût devenue plus distraite ou plus absorbée qu'autrefois, tout au contraire, car son temps était rempli jusqu'à la moindre seconde, et elle avait une promptitude de coup d'œil, qui, sans qu'elle eût l'air de s'empresser hors de mesure, lui faisait toujours faire à point ce qui pouvait soulager les autres ou leur plaire. En ce sens, toutes ses facultés s'étaient développées. On l'appelait autour d'elle une fée, et cette parole ne semblait pas banale lorsqu'on la lui appliquait. Elle ne l'entendait jamais elle-même sans rire aux éclats; et Blanche, à cause de cela, la lui répétait souvent, car elle aimait à

entendre ce rire franc et joyeux, et s'apercevait bien qu'il résonnait moins souvent qu'autrefois.

— Voyons, Éliane. Ote ton chapeau maintenant, assieds-toi là près de cette petite table de thé ; reposons-nous, causons, et jouissons de cette heure charmante où il ne fait ni jour ni nuit.

— Tout à l'heure, mais auparavant, laisse-moi aller chercher un autre convive.

Éliane disparut un instant, puis elle reparut en tenant dans ses bras le plus bel enfant que l'on pût voir.

— O mon Thierry ! s'écria Blanche en l'apercevant, oui, viens ! viens ! après avoir bien embrassé ta tante Éliane, viens dans mes bras, mon amour ! mon ange !...

Le jeune Thierry commença par obéir vigoureusement à la première injonction. Il arracha le chapeau d'Éliane et le jeta par terre, puis les deux bras serrés autour de son cou, il se mit à couvrir de baisers retentissants son front, ses cheveux, son visage, sans vouloir lâcher prise, jusqu'à ce qu'Éliane, en riant autant que lui, fût parvenue à détacher de force les deux petites mains potelées qui la tenaient embrassée, et à le déposer enfin lui-même dans les bras de sa mère.

Ce fut alors à recommencer ; puis, enfin, après beaucoup de cris joyeux, beaucoup de baisers encore et beaucoup de caresses, Éliane s'empara de nouveau de l'enfant, et, s'asseyant près de la petite table en le gardant sur ses genoux, elle apaisa enfin sa tendresse turbulente en lui offrant un biscuit qui, pendant un certain temps, le rendit satisfait et silencieux.

Thierry ne savait encore ni parler ni marcher. Mais il savait reconnaître, aimer, remercier, embrasser, souvent obéir, rire toujours, et ne jamais pleurer ; il n'était donc pas surprenant, surtout avec sa jolie figure, que le nom d'*ange*, si facilement prodigué aux enfants, fût fort souvent appliqué à celui-ci.

— Éliane, dit Blanche, la tête appuyée sur son coussin de dentelle, et regardant le groupe que formaient ensemble la jeune fille et l'enfant, cet enfant t'aime comme si tu étais sa mère. Maries-toi donc pour en avoir un vraiment à toi. Vois-tu, c'est là le grand bonheur, le bonheur suprême de la vie d'une femme.

Éliane serra Thierry dans ses bras avec un mouvement redoublé de tendresse et elle baisa ses belles boucles brunes.

— Oh ! oui ! je le crois, dit-elle à demi-voix.

— Plus je l'éprouve, plus j'ai hâte que tu le possèdes à ton tour.

— Cela n'est pas nécessaire, puisque j'ai Thierry, que tu me permets bien d'aimer autant que toi, n'est-ce pas ? et quand il y en

aura d'autres je les aimerai aussi, tout comme je l'aime... Cela me suffit.

Blanche secoua la tête.

— Tu réponds toujours évasivement, dès qu'on approche à mille lieues du sujet, qui, à ton âge, devrait être toujours sur le tapis, car tu as plus de vingt et un ans, Éliane, tu n'es déjà plus une très jeune fille.

— Non plus du tout. On peut même dire que je suis déjà une vieille fille. J'aurai vingt-deux ans avant la fin de l'année. Mais qu'importe ? puisque c'est là ma destinée et mon choix.

— Ton choix !... oui, je le veux bien de préférence à Horace de Trévals, puisque (quoiqu'il soit très bien) il n'a pas eu le don de te plaire, ou bien à M. de Kérieu, ou au jeune M. de Lagny, ou enfin à tous ceux qui, depuis dix-huit mois, ont fait *sonder*, comme on dit, ma mère ou moi, ou même Yves, qui aurait, de son côté, une liste de prétendants à t'offrir (car il paraît qu'il s'en trouvait plus d'un, dans cette nombreuse société de chasseurs que tu as trouvés ici à ton arrivée). Mais enfin le jour viendra pourtant...

— Voyons, Blanche, dit Éliane en balançant doucement Thierry, dont les longues paupières se fermaient peu à peu, ne me parles plus de tout cela. Je ne veux pas me marier. Je l'ai dit à ta mère. Elle a bien vu que je disais la vérité. Elle ne m'en parle plus jamais, et tu vois qu'elle a l'air content maintenant que les choses demeurent comme elles sont.

— Je le crois bien, pauvre mère! Que ferait-elle sans toi avec cette absence affligeante de Raynald, affligeante et incompréhensible.

— Ma tante, dit Éliane en rougissant un peu, m'a dit qu'il était parti parce qu'il ne voulait pas épouser Constance de Longvilliers, qu'elle tenait alors à lui donner pour femme.

— C'est bien pour le premier moment. Mais, maintenant qu'elle l'a si bel et bien oublié et qu'elle a consolé Horace de tes rigueurs, pourquoi Raynald ne revient-il pas?... Il ne voulait pas épouser Constance (et en cela il n'avait pas tort), mais Éliane, dis-le-moi, ne crois-tu pas que la vérité, c'était... qu'il voulait en épouser une autre?

La lueur inégale et incertaine du foyer ne permit à Blanche de voir ni le léger tremblement des lèvres de sa cousine ni le mouvement de physionomie qu'elle ne put maîtriser, en se trouvant ainsi ramenée tout à coup en face d'un souvenir résolument banni. Elle remarqua seulement un moment de silence après lequel Éliane dit d'une voix ferme et tranquille :

— Je n'ai jamais connu d'autre raison du départ de Raynald que celle que je viens de te dire. S'il y en avait une autre, je t'affirme que je l'ai toujours ignorée.

entendre ce rire franc et joyeux, et s'apercevait bien qu'il résonnait moins souvent qu'autrefois.

— Voyons, Éliane. Ote ton chapeau maintenant, assieds-toi là près de cette petite table de thé ; reposons-nous, causons, et jouissons de cette heure charmante où il ne fait ni jour ni nuit.

— Tout à l'heure, mais auparavant, laisse-moi aller chercher un autre convive.

Éliane disparut un instant, puis elle reparut en tenant dans ses bras le plus bel enfant que l'on pût voir.

— O mon Thierry ! s'écria Blanche en l'apercevant, oui, viens ! viens ! après avoir bien embrassé ta tante Éliane, viens dans mes bras, mon amour ! mon ange !...

Le jeune Thierry commença par obéir vigoureusement à la première injonction. Il arracha le chapeau d'Éliane et le jeta par terre, puis les deux bras serrés autour de son cou, il se mit à couvrir de baisers retentissants son front, ses cheveux, son visage, sans vouloir lâcher prise, jusqu'à ce qu'Éliane, en riant autant que lui, fût parvenue à détacher de force les deux petites mains potelées qui la tenaient embrassée, et à le déposer enfin lui-même dans les bras de sa mère.

Ce fut alors à recommencer ; puis, enfin, après beaucoup de cris joyeux, beaucoup de baisers encore et beaucoup de caresses, Éliane s'empara de nouveau de l'enfant, et, s'asseyant près de la petite table en le gardant sur ses genoux, elle apaisa enfin sa tendresse turbulente en lui offrant un biscuit qui, pendant un certain temps, le rendit satisfait et silencieux.

Thierry ne savait encore ni parler ni marcher. Mais il savait reconnaître, aimer, remercier, embrasser, souvent obéir, rire toujours, et ne jamais pleurer ; il n'était donc pas surprenant, surtout avec sa jolie figure, que le nom d'*ange*, si facilement prodigué aux enfants, fût fort souvent appliqué à celui-ci.

— Éliane, dit Blanche, la tête appuyée sur son coussin de dentelle, et regardant le groupe que formaient ensemble la jeune fille et l'enfant, cet enfant t'aime comme si tu étais sa mère. Maries-toi donc pour en avoir un vraiment à toi. Vois-tu, c'est là le grand bonheur, le bonheur suprême de la vie d'une femme.

Éliane serra Thierry dans ses bras avec un mouvement redoublé de tendresse et elle baisa ses belles boucles brunes.

— Oh ! oui ! je le crois, dit-elle à demi-voix.

— Plus je l'éprouve, plus j'ai hâte que tu le possèdes à ton tour.

— Cela n'est pas nécessaire, puisque j'ai Thierry, que tu me permets bien d'aimer autant que toi, n'est-ce pas ? et quand il y en

aura d'autres je les aimerai aussi, tout comme je l'aime... Cela me suffit.

Blanche secoua la tête.

— Tu réponds toujours évasivement, dès qu'on approche à mille lieues du sujet, qui, à ton âge, devrait être toujours sur le tapis, car tu as plus de vingt et un ans, Éliane, tu n'es déjà plus une très jeune fille.

— Non plus du tout. On peut même dire que je suis déjà une vieille fille. J'aurai vingt-deux ans avant la fin de l'année. Mais qu'importe? puisque c'est là ma destinée et mon choix.

— Ton choix!... oui, je le veux bien de préférence à Horace de Trévals, puisque (quoiqu'il soit très bien) il n'a pas eu le don de te plaire, ou bien à M. de Kérieu, ou au jeune M. de Lagny, ou enfin à tous ceux qui, depuis dix-huit mois, ont fait *sonder*, comme on dit, ma mère ou moi, ou même Yves, qui aurait, de son côté, une liste de prétendants à t'offrir (car il paraît qu'il s'en trouvait plus d'un, dans cette nombreuse société de chasseurs que tu as trouvés ici à ton arrivée). Mais enfin le jour viendra pourtant...

— Voyons, Blanche, dit Éliane en balançant doucement Thierry, dont les longues paupières se fermaient peu à peu, ne me parles plus de tout cela. Je ne veux pas me marier. Je l'ai dit à ta mère. Elle a bien vu que je disais la vérité. Elle ne m'en parle plus jamais, et tu vois qu'elle a l'air content maintenant que les choses demeurent comme elles sont.

— Je le crois bien, pauvre mère! Que ferait-elle sans toi avec cette absence affligeante de Raynald, affligeante et incompréhensible.

— Ma tante, dit Éliane en rougissant un peu, m'a dit qu'il était parti parce qu'il ne voulait pas épouser Constance de Longvilliers, qu'elle tenait alors à lui donner pour femme.

— C'est bien pour le premier moment. Mais, maintenant qu'elle l'a si bel et bien oublié et qu'elle a consolé Horace de tes rigueurs, pourquoi Raynald ne revient-il pas?... Il ne voulait pas épouser Constance (et en cela il n'avait pas tort), mais Éliane, dis-le-moi, ne crois-tu pas que la vérité, c'était... qu'il voulait en épouser une autre?

La lueur inégale et incertaine du foyer ne permit à Blanche de voir ni le léger tremblement des lèvres de sa cousine ni le mouvement de physionomie qu'elle ne put maîtriser, en se trouvant ainsi ramenée tout à coup en face d'un souvenir résolument banni. Elle remarqua seulement un moment de silence après lequel Éliane dit d'une voix ferme et tranquille :

— Je n'ai jamais connu d'autre raison du départ de Raynald que celle que je viens de te dire. S'il y en avait une autre, je t'affirme que je l'ai toujours ignorée.

Blanche se tut, et Éliane, après avoir encore bercé quelque temps Thierry en silence, le voyant enfin profondément endormi, se leva et l'emporta hors de la chambre. Puis, après avoir déposé l'enfant dans son berceau, elle vint reprendre au coin du feu la place qu'elle avait quittée.

Pendant sa courte absence, on avait placé une lampe sur la cheminée, et les cheveux de Blanche rayonnaient à sa lumière comme de l'or, sa tête était toujours appuyée sur son petit coussin de dentelle.

La promenade l'avait visiblement fatiguée. Éliane en fit la remarque et lui proposa de suivre l'exemple que venait de lui donner son fils, tandis qu'elle demeurerait en silence près d'elle, ou bien s'en irait pour la laisser dormir paisiblement.

— Non, dit Blanche, je suis fatiguée, j'en conviens ; mais je n'ai pas sommeil, et j'ai envie de te faire encore une question.

— Parle, dit Éliane, non sans un certain malaise. Elle espérait que cette conversation était achevée, et ne la poursuivait qu'à contre-cœur.

— Quand je pense à toi, Éliane, poursuivit Blanche, et quand je te vois telle que tu es, je me demande avec inquiétude si le fin mot de tous les refus essuyés par tes malheureux prétendants ce ne serait pas... le couvent?

— Le couvent, pour moi? s'écria Éliane avec surprise. Pour moi, répéta-t-elle sérieusement, mais comment ne vois-tu pas que je n'ai pas l'ombre de vocation.

— Mais c'est que je ne vois pas cela du tout.

— Pourquoi, s'il te plaît? parce que j'aime la solitude et la régularité, parce que j'aime Dieu et les pauvres (et encore, d'une manière qui est, hélas! bien loin d'être sans partage)? Mais c'est tout simplement la vie ordinaire, cela. La vocation, Blanche, et en ce moment le regard d'Éliane prit cette expression que j'ai cherché à dépeindre plus haut, la vocation, c'est un appel, un appel spécial dont tous n'ont pas le bonheur et l'honneur d'être l'objet... C'est le choix de Dieu, et ce n'est pas celui-là qu'il appartenait à ta pauvre Eliane de faire, par sa propre volonté....

— Tant mieux, dit Blanche, en se soulevant émue et ranimée par l'accent des paroles qu'elle venait d'entendre. Tant mieux, parce que, en ce cas, le choix de ma pauvre Éliane n'est peut-être pas irrévocable.

— Peut-être. N'importe. Je n'y pense jamais. Je suis heureuse, je ne crois pas, comme toi, qu'il n'y ait que deux chemins dans la vie.

Blanche aurait voulu répondre, mais décidément elle était vaincue par la fatigue. Sa tête retomba sur le coussin, le sommeil la gagnait, quoi qu'elle en eût dit... Elle murmura :

— C'est égal, je voudrais bien que Raynald fût revenu... et elle s'endormit tout à fait, comme l'avait fait son enfant un quart d'heure auparavant, tandis qu'Éliane, après avoir éloigné la lumière de la lampe des yeux fermés de sa cousine, sortait elle-même du salon sur la pointe des pieds.

XXI

Deux heures après, Blanche, reposée et plus jolie que jamais, présidait le petit cercle de famille réuni comme à l'ordinaire, après dîner, dans le grand salon. La marquise avait pris sa place accoutumée au coin du feu et, tout en travaillant à un ouvrage au crochet, achevait avec Malseigne une conversation politique, à laquelle manquait cependant son aliment journalier, car la poste, attardée par la neige, n'était point arrivée ce jour-là.

La marquise était peu changée depuis que nous ne l'avons vue. Elle avait toujours la même tournure majestueuse, le même maintien à la fois décidé et bienveillant, le même air d'autorité. Mais elle était plus nerveuse et plus prompte à s'agiter depuis le jour où, pour la première fois, elle avait vu cette autorité méconnue. Une expression inquiète traversait parfois son regard et lui donnait plus de tristesse qu'autrefois, et peut-être un peu moins de douceur.

Éliane, qui travaillait à une merveilleuse broderie d'or et de soie, avait été s'établir près d'une lampe placée sur une table, un peu en arrière, tandis que Blanche suivait des yeux Thierry, assis, en ce moment, sur la tête de son père, les deux bras tendus vers le lustre qu'il touchait presque du bout de ses petites mains, en poussant des cris de joie. C'était un exercice auquel le père et l'enfant semblaient prendre un égal plaisir, et que la jeune mère était enfin parvenue, non sans effort, à regarder de sang-froid. Toutefois, malgré l'adresse fort rassurante dont Monléon faisait preuve, elle ne voyait jamais finir ce jeu sans un secret soulagement, et sa satisfaction, ce jour-là, fut augmentée en voyant apparaître, en même temps que la bonne qui venait emmener l'enfant, un serviteur, apportant sur un plateau les journaux et les lettres attendus en vain depuis midi.

— Enfin!... s'écria Monléon. Eh bien, que dit le facteur?... Est-ce le chemin de fer qui est en retard, ou la route qui est impraticable?

— C'est la route, monsieur le comte. On ne peut pas traverser le village de Champuis, à cause de la neige. Il a fallu trois heures pour

déblayer, et après cela la carriole du facteur a versé... sa roue à été endommagée, il a fallu retourner.

— Yves, donnez-nous les lettres... les journaux, s'écrièrent à la fois plusieurs voix. On vous expliquera tout cela demain.

— Oui, oui, m'y voilà. Quels maladroits! pourquoi ne s'y prennent-ils pas comme moi?... La neige n'a pas séjourné une heure dans les chemins de Crecy, et la circulation n'a été interrompue nulle part.

Tout en parlant, Monléon se mettait en devoir de distribuer les lettres.

— Pour vous, madame, dit-il en s'adressant à sa belle-mère, l'*Union* et une lettre.

La marquise prit vivement la lettre et regarda l'adresse, puis elle dit :

— Merci, mettez-la là, je la lirai demain; mes yeux ne me permettent plus de lire le soir.

Elle avait l'habitude de ne jamais exprimer un mécompte. Mais il était évident qu'elle venait d'en éprouver un, et que ce n'était pas là la lettre qu'elle espérait recevoir.

— A vous, Malseigne, un journal, deux lettres, poursuivit Monléon, et une pour vous, Éliane.

— Pour moi? dit-elle étonnée, car elle avait fort peu de correspondances.

Elle prit la lettre et en regarda l'adresse.

— C'est singulier, il me semble reconnaître l'écriture de Constance de Longvilliers. Elle m'avait promis, il est vrai, de m'écrire, mais j'avoue que j'y comptais peu.

— A vous, Blanche, dit Monléon; une lettre de Paris et la *Revue des Deux-Mondes*. Le reste est pour moi.

Pendant que Monléon achevait sa distribution, Armand s'était approché de la table où était posée la lampe, et avait ouvert négligemment son journal. Mais à peine y eut-il jeté les yeux, qu'il fit un violent mouvement de surprise et d'effroi qui n'échappa aux assistants que parce que tous étaient occupés de leur correspondance, puis regardant de nouveau l'adresse d'une de ses lettres, il en arracha la couverture et en lut rapidement le contenu. Il avait le dos tourné, personne ne put voir la terrible altération de ses traits tandis qu'il faisait cette lecture...

Éliane, de son côté, lisait aussi sa lettre, tout à coup elle tressaillit à son tour. Une exclamation sourde lui échappa, et elle devint d'une pâleur mortelle. Elle jeta un rapide coup d'œil du côté de la marquise, qui avait tranquillement repris son ouvrage, puis elle regarda furtivement autour d'elle, et elle vit que personne n'avait

remarqué son trouble, hormis Armand, dont les yeux rencontrèrent les siens. Tous les deux avaient la même expression de stupeur. Mais il s'y joignait chez lui, en la regardant, une inquiète sollicitude qu'elle ne remarqua pas. Elle comprit seulement que ce qu'elle venait d'apprendre, il le savait aussi. Elle dirigea encore une fois son regard du côté de la marquise, et mit son doigt sur ses lèvres; puis se rapprochant un peu d'Armand, elle lui dit à voix basse : « Prenez garde. Elle en mourrait.! songez aussi à Blanche. »

Malseigne fit un signe d'adhésion et mit dans son poche son journal et ses lettres. Alors Éliane, plaçant ses mains tremblantes devant ses yeux, de manière à cacher son visage, prétendit être absorbée par la lecture de sa lettre. En réalité, elle n'en avait lu que les premières lignes, et elle était hors d'état de comprendre le reste !... Monléon avait reçu plusieurs lettres d'affaires, et il les lisait au bout de la chambre en leur donnant son attention tout entière. Blanche coupait les pages de la *Revue*.

— Que te dit Constance? demanda-t-elle sans lever la tête.

— ...Oh!... des commérages, répondit Éliane en faisant un grand effort pour raffermir sa voix. Rien d'intéressant.

La soirée fut beaucoup plus silencieuse que de coutume, ce que l'arrivée tardive de la poste suffisait à expliquer. Mais elle fut aussi moins longue, et l'heure vint bientôt où la marquise voulut se retirer. Elle appela Éliane pour l'accompagner jusqu'à sa chambre. Celle-ci eut l'air étonné d'une personne qu'on réveille, elle n'avait pas mesuré la longueur du temps. Toutefois elle se leva sur-le-champ, prit l'ouvrage, la lettre et le journal de la marquise, et lui offrit son bras comme à l'ordinaire. Le silence de la jeune fille frappa pourtant sa tante. Elle la regarda :

— Es-tu malade, mon enfant? Tu es pâle comme un linge ce soir.

— Oui... balbutia Éliane, je suis fatiguée, nous avons fait une longue promenade.

— Tu t'en aperçois donc aussi ce soir! dit Blanche, qui s'était rapprochée pour embrasser sa mère.

La marquise serra sa fille dans ses bras; va te reposer, dit-elle, et elle ajouta tout bas : Prie Dieu pour que l'absence de ton frère ne soit plus trop longue!...

Yves, pendant ce temps ayant achevé la lecture de ses lettres, se levait à son tour, pour quitter le salon où il était demeuré seul avec Malseigne. Celui-ci l'arrêta :

— Un instant, Monléon, j'ai quelque chose d'important à vous dire.

Monléon s'arrêta surpris.

— Tenez ; lisez, et il lui désigna un paragraphe du journal qu'il tenait à la main.

Monléon lut :

« On écrit de Rome : Toute la société tant étrangère que romaine « a été jetée dans la stupéfaction, par la nouvelle du mariage du « marquis de Liminges avec une jeune cantatrice, nièce de l'im- « presario de la Pallade. »

— Que le ciel confonde tous ces écrivassiers bavards et menteurs ! s'écria Monléon. Si ce conte absurde tombait sous les yeux de sa mère, il y aurait de quoi la tuer.

— Ce n'est pas un conte, Yves, c'est la vérité, j'ai reçu une lettre qui ne me permet pas d'en douter.

— La vérité, répéta Monléon, en le regardant effaré, allons donc !

— Je vous l'affirme, dit gravement Malseigne.

Monléon demeura un instant muet de surprise.

— Marié, dit-il enfin... Raynald a épousé une cantatrice ? *épousée!...* ce serait par trop fort, c'est impossible !

— C'est parce que, quelque fou que cela puisse être, cela est vrai ! que j'ai voulu vous parler sans retard, car il faut que nous concertions ensemble ce que nous avons à faire pour...

Mais Monléon n'était en état de rien concerter, ni même de rien écouter.

— Épouser une cantatrice ! la nièce d'un impresario ! une actrice sans doute, et une intrigante évidemment, répétait-il en se promenant avec agitation dans la chambre. Voilà qui dépasse ce que j'attendais, même de Raynald !... A vous dire vrai, Malseigne, mon beau-frère est charmant, aimable, beau garçon, tout ce que vous voudrez, mais je me suis toujours méfié de lui. Je l'ai toujours trouvé un extravagant. Vous souvenez-vous de ce beau thème qu'il nous a développé un jour sur les mariages d'inclination, et cela tout juste, lorsque le mien avec sa sœur venait d'être arrangé sans qu'il y en eût la moindre, puisque nous ne nous étions jamais vus (et j'ose dire qu'il n'en a pas tourné plus mal pour cela). Et puis cette autre folie de refuser Constance de Longvilliers, la plus riche héritière de Paris, qu'on lui demandait à genoux de vouloir bien épouser!... Eh bien, voilà maintenant!... Voilà où tout cela l'a mené. Au bout du compte, il ne faut pas s'en étonner, quand un homme a des idées pareilles, il est capable de tout !...

Yves continua à parler et à arpenter ainsi la chambre, et Malseigne, pensif et les bras croisés, le laissait dire :

Il l'arrêta enfin :

— A quoi tout cela sert-il, Yves? dit-il. Raynald, à l'époque dont vous parlez, ne me semblait pas à moi si fou que vous dites; mais

'eût-il été, il ne s'agit pas de cela maintenant, mais de décider la manière dont il faut nous y prendre pour annoncer à sa mère une semblable nouvelle.

— Du diable, si je m'en charge !... s'écria Monléon avec effroi.

— Il faut pourtant qu'elle la sache avant l'arrivée des journaux de demain, qui tous, soyez-en sûr, répéteront le paragraphe qui se trouve dans celui-ci, qu'on m'a envoyé de Rome.

— Tout ce qui vous plaira. Mais je n'en veux point être le messager. C'est bien assez d'avoir à raconter une pareille histoire à ma pauvre Blanche qui va être désespérée. Depuis quelque temps elle parlait sans cesse de son frère, le désir de le revoir était devenu pour elle comme une idée fixe. Ce matin encore, à propos de lui et de sa longue absence, elle avait les larmes aux yeux, on dirait vraiment qu'elle avait à son sujet un pressentiment de malheur !... Pauvre petite Blanche que j'aime tant à voir gaie et heureuse !... Il ne faut pas, par exemple, Armand, que vous comptiez sur elle non plus pour en parler à sa mère... Vous voyez d'ici la scène à laquelle il faut nous attendre. Je ne veux pas exposer Blanche au mal que pourrait lui faire une semblable émotion.

— Non, vous avez raison.

— Que diriez-vous d'Éliane ?... dit tout d'un coup Monléon, après un moment de réflexion. Ma belle-mère en raffole maintenant, et peut-être...

— Éliane ! s'écria Malseigne, avec impétuosité, Dieu nous en garde, c'est impossible ! impossible, vous dis-je, pour elle plus que pour nous tous ! N'en parlons plus, Monléon, je m'en charge, toute réflexion faite, cette pénible mission me convient mieux qu'à personne.

Malseigne, rentré dans sa chambre, n'y put trouver un moment de repos. Depuis l'orage qui avait bouleversé sa jeunesse, il ne s'était pas senti aussi profondément troublé. Il s'était habitué de longue date à traiter son cœur comme les saints traitent leur corps, c'est-à-dire à ne tenir aucun compte de ce qui le faisait souffrir. Il n'avait donc pas trop cherché à examiner, en dernier lieu, si c'était une blessure mal cicatrisée ou une blessure nouvelle qui faisait si souvent pâlir son front et trembler sa voix.

Sans faire de retour sur lui-même, il continuait à dépenser pour autrui toute la tendresse dévouée que sa destinée semblait lui interdire d'appliquer à sa propre vie, mais, en ce moment, il se sentit sans courage en songeant au coup qui allait frapper le bonheur de ses amis, qu'il avait substitué au sien !

La lettre qu'il avait reçue était de Myriel. Elle en contenait une autre, adressée par Raynald à sa mère, et, sous la même enveloppe, ces seuls mots écrits au crayon de la main de son ami.

« Armand, Myriel vous dit tout. Son récit est absolument exact. Remettez à ma mère la lettre que je vous envoie. Vous saurez en choisir l'heure et le moment. » « R. »

Armand plaça cette lettre sur sa table, puis il relut attentivement celle de Myriel. Il le connaissait bien. C'était lui qui, le premier, l'avait mis en relation avec Raynald. Il savait quelle était sa droiture et la noblesse de ses sentiments. Il comprit donc qu'il avait sous les yeux une narration parfaitement fidèle de tout ce qui avait précédé et amené la fatale résolution de son ami. La lettre de Myriel contenait, en effet, en résumé tout ce que les chapitres précédents ont appris au lecteur.

Au bout de quelques instants, Armand commença à mieux saisir l'ensemble de la situation, et il se sentit quelque peu soulagé. Malgré toutes les apparences contraires, il comprit que rien de honteux ou de coupable n'avait causé l'impulsion insensée à laquelle Raynald avait cédé. Cette impulsion était la même qui, lorsqu'il avait treize ans, l'avait jeté du haut d'un pont, pour sauver une femme qui se noyait. Il venait maintenant de sacrifier sa vie, pour en sauver une autre. C'était à coup sûr une folie et un irréparable malheur, ce n'était pas un crime ou une honte, car (il le comprenait aussi) cette femme qu'il avait sauvée n'était pas, comme le pensait Yves, indigne de ce sacrifice.

La faiblesse de Raynald lui semblait, il est vrai, surprenante ; comment avait-il pu être amené à faillir ainsi au noble amour dont il avait, lui Armand, plaidé un jour si chaudement la cause ? Comment une autre avait-elle pu le distraire d'Éliane?... d'Éliane !... qui, pendant ce temps... Il s'arrêta... il y avait là pour lui un souvenir rempli de trouble... Qu'allait-elle éprouver? Qu'allait-elle souffrir encore? Que se passerait-il enfin dans ce cœur où il lisait avec une clarté que celle qu'il étudiait ainsi était loin de soupçonner. Que se passait-il, en effet, pendant cette même veillée qui se prolongeait pour elle, non moins que pour lui ?

Elle, aussi, avait relu attentivement la lettre qu'elle avait reçue.

D'abord, elle n'avait songé qu'à la mère de Raynald ; mais maintenant de nouvelles pensées traversaient son esprit, et à celles du premier moment, en ajoutaient d'autres, plus personnelles et plus amères, on va le comprendre :

« Ma chère Éliane, lui écrivait Constance, nous voici donc à Rome, et depuis plusieurs jours déjà j'aurais voulu vous écrire,

mais j'étais loin de me douter que la première fois que j'en trouverais le temps j'aurais à vous donner une nouvelle tout à fait extraordinaire, une nouvelle que vous aurez peine à croire, et à laquelle j'ai encore peine à croire moi-même en vous l'écrivant. Cependant, si vous vous rappelez ce que je vous ai dit, un jour, à Erlon (ce qui vous causa, ce jour-là, beaucoup d'indignation), je pourrais penser que j'avais tout deviné d'avance, et tout prévu.

« Quoi qu'il en soit, sachez donc, Éliane, que votre cousin Raynald, lequel était ici depuis près de trois mois (caché on ne savait pourquoi, et occupant son temps on ne savait comment), Raynald, le beau, le dédaigneux Raynald, vient d'épouser (vous entendez bien, d'*épouser*) une petite chanteuse, chez laquelle il paraît qu'il passait sa vie depuis qu'il est ici !... Quelques-uns disent (notez ceci) que cette liaison avait commencé il y a plus de deux ans, pendant le premier séjour de Raynald à Rome. En sorte que, ma très chère, vous le voyez bien, je ne m'étais pas si fort trompée, le jour mémorable de notre départ d'Erlon, lorsque je faisais la supposition qui vous scandalisa si fort, pour expliquer le singulier procédé de votre cousin envers moi. Ceci vous donnera, je l'espère, une plus haute idée que vous ne l'aviez alors de mon expérience et de ma connaissance du monde.

« Toutefois, la vérité m'oblige à dire que l'époque de la rencontre de Raynald avec la susdite chanteuse n'est pas *tout à fait* certaine. Avant-hier, chez la princesse Hermione Mazzolini (une femme charmante dont le salon est le rendez-vous de toute la société élégante de Rome), lorsque cette nouvelle est tombée comme une bombe au milieu de la soirée, les avis étaient très partagés à cet égard. La princesse affirmait qu'il y a deux ans, Raynald passait sa vie dans son salon, et qu'à cette époque elle est certaine qu'il ignorait jusqu'à l'existence de cette petite chanteuse (parfaitement inconnue encore, à l'heure qu'il est, dans le monde des artistes). Le grand maestro Loriani, qui l'a aussi beaucoup connu dans ce temps-là, était du même avis. Il prétendait même qu'elle était gardée à vue par un vieux père qui n'eût jamais souffert que Raynald fît la cour à sa fille. Mais comme cet extravagant mariage a été accompli dès que le vieux père a eu fermé les yeux, il y a grande apparence que tout cela était arrangé et décidé entre eux de longue date. Il paraît que c'est là tout à fait l'avis de l'oncle de la signorina (impresario de l'un des théâtres de Rome), à la surveillance duquel elle a échappé, et qui fait maintenant retentir toute la ville de ses lamentations. Ce pauvre homme s'était occupé à préparer pour sa nièce un sort brillant, en la faisant débuter sur son théâtre et dans un grand rôle, car il paraît qu'elle a réellement du talent. Quoi qu'il en soit, il n'y a

plus à s'en dédire, ils sont mariés et partis, et c'est à Sorrento, dit-on, qu'ils sont allés passer leur lune de miel.

« Tous les amis de Raynald (et il en avait beaucoup ici) sont consternés. Mais leur chagrin est peu de chose, en comparaison de celui que va éprouver sa pauvre mère. Je n'y puis songer. Ce n'est assurément pas à elle que Raynald peut s'en prendre. S'il n'a pas fait un mariage aussi riche que brillant, ce n'est pas la faute de la marquise, et elle pourra du moins se consoler en songeant qu'elle n'a pas le moindre reproche à se faire. Je ne puis vous donner aucun message pour elle, ce ne serait pas convenable de ma part. Toutefois, je la plains sincèrement, car je me souviens avec reconnaissance de ses bontés pour moi, et lui demeurerai toujours profondément dévouée. Jugez cependant, chère Éliane, si j'ai lieu de m'applaudir d'avoir pressenti cette rivalité humiliante et d'être devenue la femme d'Horace, qui n'a jamais aimé que moi (et duchesse par-dessus le marché, ce qui n'y gâte rien). Écrivez-moi bientôt, ma chère Éliane : adressez à Rome, poste restante. Vous savez combien je vous aime.

« CONSTANCE. »

Le soleil qui avait, un instant, doré l'horizon de la jeunesse d'Éliane, s'était voilé promptement et ne devait jamais reparaître. Elle le savait, son cœur énergique et tendre avait eu à lutter pour s'y résigner. Mais ce travail était accompli, bien qu'au prix de quelques rayons de cet éclat radieux que l'espérance répand sur la jeunesse. En revanche, il avait développé en elle ces qualités latentes qui sommeillent pendant les années heureuses et insouciantes, et que l'épreuve, sous quelque forme qu'elle se présente, fait seule mûrir et fructifier. Mais cette lettre de Constance, en même temps qu'elle anéantissait toute espérance pour l'avenir, jetait une ombre sur le seul point lumineux du passé.

Ce souvenir rapide et enchanté n'était donc qu'une illusion menteuse. Raynald les trompait tous, alors... Et la catastrophe actuelle n'était que la révélation d'un fait qui anéantissait jusqu'au dernier vestige du parfum laissé dans sa mémoire par son rêve évanoui.

Mme A. CRAVEN.

La suite prochainement.

LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

DU

COMTE ROSTOPCHINE

1816-1817

INTRODUCTION

I

Le comte Théodore Rostopchine, général russe et gouverneur de Moscou, en 1812, remplit un moment l'Europe du bruit de son nom. L'indomptable énergie de son patriotisme pendant l'invasion insensée de la Russie, ses proclamations ardentes qui, parties de la vieille capitale, se répandaient partout avec la rapidité et l'éclat de la foudre et qui semblaient à la fois le présage et la préparation de l'incendie de Moscou, la part certainement prépondérante qu'il prit à ce grand événement qui sauva son pays et porta un coup mortel à l'envahisseur, avaient fait de lui, dans l'opinion du monde, le premier citoyen de la Russie, et attiré sur lui les regards de tous. Si sa popularité fut courte, son illustration fut durable; et pendant les années qui suivirent la chute de Napoléon, les écrivains, les journalistes, les historiens russes, français, surtout les allemands, s'occupèrent de lui, de sa vie, de ses faits et gestes, avec une infatigable curiosité. L'imagination s'en mêlant, on ne se contenta pas de raconter, on inventa; et la légende, en ce qui le touchait, ne tarda pas à se confondre avec l'histoire.

Il faut avouer que le sujet y prêtait. Ne se disait-on pas que cet incendiaire de Moscou était un descendant de Gengiskan, un enfant à demi civilisé de cette vieille Russie, qui, sous les vices de l'Europe moderne, gardait la rudesse et la violence des peuples barbares; que, soldat à dix-huit ans sous les ordres du grand Souvaroff, et distingué par lui, courtisan désintéressé du grand-duc Paul, au temps de sa disgrâce sous Catherine, il était devenu son favori à

son avènement, qu'il avait tenu un moment en ses mains le gouvernement de la Russie, et que, pour assassiner le malheureux czar, les conspirateurs avaient dû éloigner de Saint-Pétersbourg son seul et redoutable ami? Ne se disait-on pas qu'exilé de la cour par Alexandre, instrument inconscient de l'assassinat de son père, Rostopchine s'était préparé, dans la retraite, à la lutte inévitable et prévue de la Russie contre Napoléon, maître de l'Europe; et qu'au jour de l'invasion, l'opinion publique de la Moscovie tout entière avait exigé et obtenu du fils de Paul I[er] la nomination de l'ancien favori comme gouverneur de Moscou, avec des pouvoirs sans limites? Ne se disait-on pas enfin qu'après avoir lui-même égorgé un malheureux jeune Russe, convaincu de trahison, il avait non seulement préparé, ordonné, mais exécuté l'incendie de Moscou, et qu'on l'avait vu courant, la torche à la main, dans la ville en flammes, comme le génie de la destruction au milieu des ruines?

On devine les impressions que de pareils récits, où la vérité se mêlait à l'erreur, devaient faire sur des têtes allemandes; et on s'explique à peu près cette page de l'écrivain Varhagen, pour n'en citer qu'un, qui, après avoir vu le comte Rostopchine à Bade, et l'avoir entendu se plaindre de ses souffrances nerveuses et de ses cruelles insomnies, écrivait, en 1817, sur un ton mélodramatique :

Le soir, quand la nuit tombait, Rostopchine était souvent saisi d'un trouble indicible et de cruelles agitations. Des fantômes, sortant de terre autour de lui, et des rêves qui lui montraient les restes ensanglantés du jeune marchand de Moscou, massacré par ses ordres, le remplissaient de terreur, au point qu'il ne pouvait plus retenir ses cris. Une fois les domestiques et le médecin accoururent. Une autre fois, il fut surpris dans une crise semblable par deux amis qui avaient voulu pénétrer jusqu'à lui, malgré la consigne. Dans ces deux cas, les survenants trouvèrent l'homme jadis si puissant dans un désordre inimaginable, pâle, défait, terrifié, repoussant de ses bras allongés les visiteurs mystérieux, produits d'une imagination excitée jusqu'au délire.

On n'emploierait pas d'autres couleurs pour peindre Tibère, à Caprée, poursuivi par le souvenir de ses forfaits et le spectre de ses victimes.

Avec le temps, tout ce bruit, toute cette fantasmagorie, tombèrent; et après la mort de Rostopchine, en 1826, son nom alla rejoindre ceux de tant d'autres hommes illustres de son temps, dans ce musée d'antiquités qu'on appelle le Dictionnaire historique. Mais tout n'était pas dit sur son compte, et il appartenait à notre époque, si curieuse des recherches et des redressements historiques, de rétablir sous son

véritable jour cette figure aussi étrange dans sa réalité que travestie par les passions contemporaines.

En 1863, M. Schnitzler, écrivain instruit, chercheur consciencieux, publia, sous ce titre : *Rostopchine et Koutouzow*, un volume où il avait recueilli tous les renseignements connus sur le célèbre gouverneur de Moscou. Tout en faisant justice de certaines exagérations et en rétablissant la vérité sur certains points historiques, M. Schnitzler ne sut pas assez se garder des appréciations fantaisistes des historiens allemands qu'il avait dû surtout consulter, faute de documents originaux, et son portrait de Rostopchine ressemble trop aux héros de tragédie ou de mélodrame des auteurs d'outre-Rhin. D'autre part, il n'avait pu se faire ni donner une idée de de l'écrivain original et puissant, du causeur charmant, de l'ami dévoué, de l'époux et du père de famille tendre entre tous, qui se trouvaient sous l'homme de cour et de gouvernement, sous le général intraitable, sous le citoyen enivré de patriotisme jusqu'à la fureur. Après Schnitzler, donc, malgré le succès de son livre, ou plutôt à cause de son succès même, la vie de Rostopchine était encore à faire.

II

Cette œuvre, nous avons eu la pensée de l'entreprendre, à l'aide des documents nombreux et inédits que les droits du sang nous permettaient de consulter et d'utiliser. Souvenirs et traditions de familles, œuvres de polémique, de fantaisie ou d'histoire, correspondance de Rostopchine avec ses parents ou ses amis, rien ne nous a manqué, sauf les mémoires manuscrits du gouverneur de Moscou sur la guerre de 1812, papiers d'État renfermés, par les ordres de l'empereur Nicolas, dans les archives de Saint-Pétersbourg, d'où ils ne sortiront peut-être jamais. Avec les documents précieux mis à notre disposition, nous avons pu refaire la vie privée, la physionomie personnelle, le portrait intime du comte Rostopchine, et compléter ainsi, en les corrigeant, les biographies antérieures. Tout ce qu'il nous appartient de dire au sujet de ce livre, paru en 1872 [1], qui a fixé l'attention par le rôle historique et l'originalité profonde de l'homme auquel il est consacré, c'est que nul critique n'a contesté notre sincérité d'historien, non plus que l'importance et l'intérêt des citations inédites dont l'ouvrage est rempli. Quelles qu'aient été les appréciations diverses sur le rôle politique et militaire du comte Rostopchine, on a été unanime à reconnaître en lui de rares qualités d'esprit et de cœur, avec ce que je ne sais quoi de prime-sautier, d'inattendu

[1] *Vie du comte Rostopchine.* Bray, éditeur, Paris.

et de personnel dans le style qui caractérise les écrivains de race.

Au point de vue des qualités morales, les extraits de sa correspondance avec sa femme et avec ses deux plus intimes amis, le prince Tsitsianow, général en chef de l'armée du Caucase et gouverneur de la Géorgie, et le vicomte Simon Voronsow, ambassadeur à Londres, ont révélé les trésors d'affection et de bonté renfermés dans le cœur de ce prétendu barbare, qui fut le meilleur des amis, l'époux le plus dévoué, le plus tendre des pères. Comment, pour n'en citer ici qu'une preuve, ne pas se sentir ému à la lecture de cette lettre écrite de Paris à la comtesse Rostopchine, en 1817, dans laquelle l'amour de sa femme et de ses enfants se trouve uni d'une façon si touchante à l'expression de son ardente charité pour les pauvres :

Voici donc, ma bonne amie, ton jour de naissance, jour si marquant pour moi, pour mes enfants et pour les malheureux. Hier, je suis resté chez moi et, ce matin, j'ai eu un réveil bien triste : je te voyais à Moscou, entourée des enfants et de parents, tandis que moi, je suis réduit à Jean et à Robert. J'ai prié Dieu; après mon déjeuner, je me suis mis en courses qui ont pris toute ma matinée. Je t'envoie la liste des pauvres qui ont reçu des secours de ma main, mais venant de ta part. On ne peut se faire une idée de la misère qu'on trouve ici, dénuée de toute espérance, excepté celle en Dieu, car les hommes s'occupent trop d'eux-mêmes pour penser à venir au secours des autres. Tous ces pauvres gens ont reçu de quoi se loger, se chauffer, se nourrir, et plusieurs, qui ont des enfants, de quoi les vêtir. Leur reconnaissance a été aussi vive que leur malheur est grand; ils prieront Dieu pour toi, c'est une légère obligation que je leur ai imposée. Pour ne pas employer mal mon argent, j'ai eu recours au curé de Saint-Germain l'Auxerrois, qui est un homme bien respectable, et c'est lui qui m'a donné la liste des plus nécessiteux de sa paroisse. Voilà donc comment j'ai passé la matinée de ta fête, et je ne crois pas me tromper en supposant que nous l'avons employée aux mêmes œuvres. Que Dieu jette un regard de miséricorde sur sa créature et lui sache gré, non d'avoir fait un peu de bien, mais d'avoir su se conformer à ton penchant et de t'avoir servie sans que tu t'en sois doutée! Je pensais à André (son plus jeune fils), en voyant de malheureux enfants. Comme il faut peu, dans cette vie, pour tomber dans la misère!

On s'étonne, devant l'expression de cette foi en Dieu, de cette charité envers les pauvres, de cette tendresse d'âme pour les siens, que Rostopchine ait pu passer, aux yeux des écrivains qui ont parlé de lui, de Schnitzler en particulier, le dernier qui se soit occupé de sa personne, pour une sorte d'égoïste sans entrailles, un ours moscovite toujours furieux ou maussade, un matérialiste ne croyant ni

à Dieu ni à l'immortalité de l'âme. Ses lettres à ses amis et à sa femme sont pleines des mêmes sentiments de foi, d'humilité, de bonté ; et bien qu'elles fussent demeurées inédites, il est étrange que rien n'ait pu, dans sa conversation et sa conduite, révéler ou, du moins, laisser entrevoir ce qu'il avait au fond de l'âme. L'explication de cette erreur, son excuse dans une certaine mesure, c'est la tristesse que la maladie avait développée en lui, et l'amère désillusion que lui avait apportée l'ingratitude de ses concitoyens après l'incendie de Moscou. Les expressions exagérées de ce mépris des hommes qui se retrouvaient trop souvent sur ses lèvres, ses sarcasmes contre la bassesse et la méchanceté humaines, son habitude invétérée de dire tout haut, voire même d'exagérer sa pensée sur les choses et sur les gens, ont pu faire prendre le change sur ses sentiments, et on a transformé en professions de foi des plaisanteries acérées et des boutades souvent regrettables. Néanmoins l'erreur est forte, et on conçoit difficilement, par exemple, que Schnitzler ait trouvé une preuve du matérialisme de Rostopchine, dans l'épitaphe sarcastique qui termine son fameux écrit, intitulé : *Mes Mémoires, ou moi au naturel, écrits en dix minutes*, et dans l'épître dédicatoire au public qui suit ces Mémoires. Voici l'épitaphe :

Ici on a posé,
Pour se reposer,
Avec une âme blasée,
Un cœur épuisé
Et un corps usé,
Un vieux diable trépassé
Mesdames et messieurs, passez !

Et voici l'épître au public :

Chien de public ! organe discordant des passions, toi qui élèves au ciel et qui plonges dans la boue, qui prônes et calomnies sans savoir pourquoi ; public, que j'ai craint dans ma jeunesse, respecté dans l'âge mûr, et méprisé dans ma vieillesse, c'est à toi que je dédie ces Mémoires, gentil public ! Enfin, je suis hors de ton atteinte, car je suis mort, et, par conséquent, sourd, aveugle et muet. Puisses-tu jouir de ces avantages pour ton repos et pour celui du genre humain !

Pour voir dans ces lignes autre chose qu'une ironie éloquente et qu'une acerbe plaisanterie, pour y découvrir une âme sans tendresse et sans foi, il faut avoir l'esprit bien prévenu ou bien germanique. L'Allemand Varhagen lui-même ne s'y est pas trompé ; et après avoir parlé de l'éloquence emportée de Rostopchine, de ses terribles coups de boutoir, de la violence de ses ressentiments contre

ses ingrats concitoyens, il confesse avoir remarqué, « dans ce barbare (comme il l'appelle), et parmi ces éruptions de volcan, des traces de sensibilité et une chaleur de sentiment mal dissimulées ».

La véritable épitaphe de Rostopchine, pour en finir avec ce détail, est celle qu'il fit lui-même pour son tombeau, et qui se lit encore sur sa pierre sépulcrale dans le cimetière de Tiatintzki, à Moscou. Elle se compose de deux lignes, dont chacune représente assez bien les deux faces de son caractère intime, la tendresse et le désenchantement :

Au milieu de mes enfants
Je me repose des hommes.

III

Au point de vue des qualités de l'esprit, plus faciles à constater que celles du cœur, il était impossible que les contemporains du comte Rostopchine n'eussent pas été frappés de son rare mérite, surtout comme causeur; et dans notre biographie, nous avons eu moins d'erreurs ou de préventions à réformer à cet égard.

Initié, dit Warhagen, à la culture de l'esprit français, familiarisé avec toutes les finesses d'une conversation spirituelle et enjouée, il captivait l'attention par son langage facile et dégagé, dont le charme devenait encore plus puissant pour quiconque était à même de remarquer que cette causerie légère et sans apprêts s'échappait d'un fonds où dominait une volonté de fer, un caractère violent et passionné... Pour le talent, pour l'esprit dans la plaisanterie et l'inépuisable gaieté, Rostopchine n'était pas inférieur au prince de Ligne; mais, tandis que l'aimable enjouement du vieux prince vous berçait comme dans une mousse moelleuse, on se sentait, auprès de Rostopchine, sur un terrain hérissé de pointes aiguës, au milieu desquelles il fallait regarder où l'on poserait le pied... Néanmoins, ses discours étaient d'un irrésistible attrait. On se faisait fête de l'entendre dérouler, dans un tranquille récit, animé par de vives et fréquentes comparaisons, tant d'observations fréquentes et originales qu'il avait faites pendant son séjour à Paris. La France et les Français, Paris et les Parisiens semblaient s'être emparés de toutes ses idées; et quoique, grâce à un excellent jugement, il ne s'en laissât pas dominer, on remarquait pourtant quelles étaient ses prédilections de ce côté-là.

A Paris, comme en Allemagne, il laissa une réputation de causeur profond et étincelant; et la Russie elle-même ne lui a pas contesté ce mérite. Voici ce que dit de lui, à ce point de vue, le

prince Pierre Dolgorousky, dans son livre généalogique de la noblesse russe :

Théodore Rostopchine Vassiliévitch (12 mars 1765 — 18 juin 1826), un des hommes les plus spirituels de son époque, qui laissa une réputation également brillante comme littérateur et comme serviteur de l'État...

Sa réputation de littérateur, moins incontestée que celle de causeur, s'est en effet fort étendue en Russie, depuis quelques années, par la publication, tout incomplète et restreinte qu'elle soit, de ses écrits encore officiellement inédits. Mais, dans le reste de l'Europe et particulièrement en France, elle était à créer ou plutôt à ressusciter. De son vivant, la curiosité qui s'attachait à son nom et qui le suivait partout, avait fait relire et admirer ses proclamations au peuple moscovite pendant l'année 1812, proclamation où le patriotisme le plus ardent revêt tout l'éclat d'un style de feu et d'une imagination orientale. Une bluette, improvisée par lui à la demande d'une de ses vieilles amies, ses *Mémoires en dix minutes*, dont nous avons déjà parlé, avait également couru tous les salons, tous les journaux de l'Europe, et fait entrevoir, dans ce terrible homme d'action, un écrivain de premier mérite. Cette charmante fantaisie, où le gouverneur de Moscou résumait sa vie en quatorze chapitres dont le plus long n'a pas dix lignes, renferme, en effet, en quelques pages, plus d'esprit, de profondeur et de style, que bien des mémoires contemporains en plusieurs volumes. Nous n'en citerons ici qu'un chapitre, qui suffira à donner une idée du reste, et à expliquer son succès :

J'attends la mort sans crainte, comme sans impatience. Ma vie a été un mauvais mélodrame à grand spectacle, dans lequel j'ai joué les héros, les tyrans, les amoureux, les pères nobles, mais jamais les valets.

Le dernier trait est fier et peut paraître déplacé dans la bouche de l'ancien favori de l'empereur Paul I[er]. Il est juste et vrai cependant, car si jamais autocrate ne fut plus emporté et despotique, jamais favori ne fut plus libre dans son dévouement, plus osé dans son langage. Nous ne pouvons résister à la tentation d'en rapporter une preuve singulièrement honorable pour le souverain et pour le sujet.

Le czar revint un jour d'une revue de ses troupes, en proie à une violente colère : il avait trouvé les draps d'uniforme des soldats de mauvaise qualité. A peine de retour au palais, il manda Rostopchine, et lui dit d'écrire à l'instant même sous ses yeux au comte Voronsow, avec l'ordre de convoquer les fabricants anglais et de leur proposer

la fourniture annuelle du drap pour toute l'armée russe. Rostopchine allègua qu'un acte pareil équivalait à la fermeture des fabriques indigènes, que c'était décréter la ruine des marchands russes. Mais voyant que ses observations ne faisaient qu'accroître l'irritation de l'empereur, il feignit de s'y résigner et écrivit la lettre commandée, que Paul lut, signa et lui ordonna de cacheter.

Avant d'obéir, Rostopchine reprit ostensiblement la plume, et, sous les yeux du czar, écrivit au bas de la signature : « N'en faites rien, il est fou. »

L'empereur, qui marchait à grands pas par la chambre, s'arrêta court. « Il me semble, monsieur, dit-il, que vous avez ajouté du vôtre à mon ordre. — C'est vrai », répondit Rostopchine ; et il lui tendit la lettre.

Paul lut, pâlit, se remit à marcher, puis, au bout de quelques instants, il jeta la lettre au feu, et dit à Rostopchine, en l'embrassant : « Je vous remercie ; vous avez raison. Fasse le Ciel que tous mes serviteurs vous ressemblent ! »

Après cette digression, qu'on nous pardonnera, nous l'espérons, en ce qu'elle honore la nature humaine dans la personne souvent peu honorée des despotes et des favoris, nous répétons que cinquante années avaient fait oublier en France les écrits de Rostopchine, et que son nom, inséparable des souvenirs de 1812 et de Moscou, éveillait en bien peu d'esprits l'idée d'un écrivain éminent. Les nombreux extraits de ses compositions littéraires ou politiques et de ses lettres, que nous avons reproduits dans l'histoire de sa vie, ont, sous ce rapport, rétabli sa réputation, et les hommes les plus compétents ont ratifié notre opinion. Il y a, certes, de l'incorrection dans sa langue, quelquefois un manque de réserve et de goût, qui révèlent l'inexpérience d'un écrivain de circonstance, de passe-temps ou de nécessité. Mais, somme toute, il a les qualités maîtresses du style, la fermeté, la couleur, la vie et surtout la personnalité.

Veut-il raconter le rétablissement de l'ordre en France, après les horreurs de la Convention et l'anarchie du Directoire, et peindre ce grand silence qui suivit le 18 brumaire, un mot lui suffit, mot digne de Tacite, dans sa brutale familiarité : « Puis vint Bonaparte, qui s'échappa d'Égypte, dit : *Chut!* et tout se tut. »

Il est également digne de Tacite ou de Saint-Simon, le récit de la mort de l'impératrice Catherine et de l'avènement de Paul Ier, dont nous ne pouvons reproduire ici qu'une page d'une saisissante vérité :

A cinq heures du soir, le pouls de l'impératrice s'affaiblit sensiblement ; trois ou quatre fois, les médecins crurent que le dernier instant

arrivait; mais la force de sa constitution prolongeait l'agonie et retardait la fin. Le râle était si fort qu'on l'entendait dans la chambre voisine. Le corps était toujours étendu sur le même matelas, le sang montait toujours à la tête, la face était tantôt rouge, tantôt violette. Un des médecins, constamment agenouillé, essuyait avec un mouchoir l'écume qui découlait de la bouche, d'abord jaune, puis noire... A neuf heures, Rogerson entra dans le cabinet où se trouvaient l'héritier et sa femme, et annonça que les derniers moments approchaient. Aussitôt on fit entrer les grands-ducs et les grandes-duchesses Alexandre et Hélène. Avec eux entrèrent la dame à portrait Lieven, le prince Zoubow, les comtes Ostermann, Bazborodko et Samoyloff. Cette minute restera présente à ma mémoire jusqu'à la fin de ma vie! A la droite se tenaient le grand-duc héritier, la grande-duchesse et leurs enfants; au chevet, moi et Plestchéew; à la gauche, les médecins et toutes les personnes du service intime de l'impératrice. La respiration était difficile et rare; le sang, tantôt en montant, défigurait les traits, tantôt en se retirant, leur rendait leur aspect naturel. Le silence de tous les assistants, la fixité des regards dirigés tous vers le même objet, la demi-obscurité qui régnait dans la chambre, tout inspirait l'effroi et annonçait la venue de la mort. Le quart de dix heures sonna, et Catherine la Grande, ayant poussé un dernier soupir, à l'égal de tous les mortels, comparut devant le tribunal de Dieu!... Les pleurs et les gémissements, ajoute Rostopchine, ne dépassèrent pas le seuil de la chambre où se trouvait le corps. Les appartements étaient remplis de gens titrés et en service, lesquels, en toutes circonstances heureuses ou malheureuses, ne sont occupés que de leur seul intérêt; cette minute fut pour eux ce que sera le jugement dernier pour les pécheurs.

Les notes et les écrits politiques qu'il a laissés sur la France aux premières années de la Restauration ne témoignent pas d'un moindre talent d'observation et d'expression. Il remarque, il juge tout, et il sait donner à ses jugements un ton vif, épigrammatique, qui fait sourire ceux même qu'il critique et qui fixe ce qu'il écrit dans la mémoire du lecteur. Beaucoup de ces jugements, où la gaieté se mêle à l'ironie, semblent écrits d'hier, au lendemain de nos désastres et de la Commune.

Le Français, dit-il, par exemple, est convaincu et veut prouver aux autres que jamais les armées françaises n'ont été battues; qu'en 1812, les éléments ont fait périr les braves qui avaient conquis la Russie; qu'en 1813, la bataille de Leipzig était gagnée sans la défection des Saxons; qu'en 1814, c'est la trahison des maréchaux qui a livré Paris aux alliés, et que la bataille de Waterloo n'a été perdue que parce que Napoléon n'avait plus sa tête... Un couplet chanté au Vaudeville, dans

lequel on parle de ses victoires passées, le met hors de lui, car il croit tout ce qui peut flatter sa vanité et lui faire oublier ses humiliations. Tel qui va prier Dieu avec ferveur pour la prospérité des Bourbons, est capable d'aller les attaquer aux Tuileries, si, au sortant de l'église, il trouve un attroupement, et il dira après, pour s'excuser, qu'il a été entraîné... Chez le Français, la parole précède la pensée, l'action le motif, et toute sa vie est un impromptu.

Et cette autre boutade qui date de 1816, ne croirait-on pas qu'elle a été écrite hier, au sortir d'une séance du Corps législatif, voire même du grave Sénat :

Les Français font les affaires comme les chats font l'amour : au milieu des cris, des hurlements et des égratignures.

Voici, comme dernière citation, son jugement sur le duc d'Orléans et la chute prochaine de la monarchie ; il est tiré d'une lettre à sa femme, écrite en 1817, où il prévoit et annonce la révolution de 1830, avec une précision et une sûreté de coup d'œil vraiment extraordinaires.

... Je veux te parler du duc d'Orléans, chez lequel j'ai passé une heure en tête à tête. Comme tout le monde se fait présenter à lui et qu'il avait témoigné le désir de me voir, j'ai demandé une audience et j'ai tout de suite reçu une invitation pour le lendemain. Je ne peux assez louer l'esprit, la grâce, les connaissances, la mesure et le tact de ce prince. Je l'écoutais bien ; il a parlé à peu près de tout, m'a témoigné le plaisir qu'il avait de faire connaissance avec moi, qu'il était sensible à mon attention, et m'a invité à venir le voir à Neuilly, où il va amener la duchesse, qui est encore en Angleterre. Il voit juste, craint la guerre, s'est étendu beaucoup sur la sagesse, le zèle du roi, sur sa fermeté, etc.; mais il n'a pas dit un mot des princes. Sa conduite répond à son esprit; il se lève de bonne heure, assiste à la messe, travaille à ses affaires, dîne chez lui ou chez sa mère, ne va pas au spectacle pour se faire moins voir, et se pique d'ordre et d'exactitude. Il a une figure agréable, est un peu gros, mais a de belles manières, s'énonce avec facilité, ne disant que des choses réfléchies et pleines de sens, ne fait pas de bons mots et ne court pas après le trait... Pour le moment, ce prince restera tranquille; mais lorsque Monsieur sera roi, il est certain qu'alors le duc d'Orléans intriguera. Il est indubitable que le caractère faible de Monsieur cédera aux importunités de ses affidés, et qu'il voudra reprendre l'autorité despotique, ce qui amènera la fin de son règne... Ce qu'il y a de plus surprenant, ce sont ces fous d'émigrés, dont le plus enfant a soixante-cinq ans. Ils sont en tout peut-être trois cents, mais ils font du mal comme

cent mille... Ils sont tous contre les ministres et votent contre le roi. C'est Dieu qui règle les destinées des nations; mais, aux yeux des hommes compétents, la France passera encore par des convulsions terribles, et l'état de l'Europe est tel, que les souverains doivent redouter davantage ce qui les attend chez eux que ce qui peut arriver chez les autres...

IV

Ces citations suffisent à donner une idée de ce qu'était le comte Rostopchine, comme homme de cœur, homme d'esprit et écrivain. Pour le connaître complètement à ces divers points de vue, ce ne serait pas assez de lire tous les extraits de ses œuvres et de sa correspondance que nous avons déjà publiées, et qui forment incontestablement la partie la plus intéressante du volume que nous avons consacré à sa mémoire, il faudrait posséder et lire ses œuvres tout entières dans le gros volume in-quarto qui les renferme, mais qui n'appartient pas au public. Ce précieux recueil a été imprimé à Bruxelles, il y a plusieurs années, sous la direction du comte André Rostopchine son fils, héritier de ses manuscrits comme de son nom; mais il n'a été tiré qu'à douze exemplaires et uniquement pour sa famille intime. C'est là qu'avec sa permission, nous avons pris la plus grande partie de nos citations. Cet ouvrage, s'il était livré à la publicité, aurait, nous osons l'affirmer, un succès européen, et placerait Rostopchine à la tête des écrivains russes. Il contient, outre les proclamations du gouverneur de Moscou, traduites du russe par son fils, une nouvelle et une comédie politiques, également traduites, le récit très détaillé et très saisissant de la mort de Catherine et de l'avènement de Paul Ier, dont nous avons reproduit ci-dessus une page, des notes de voyage très piquantes sur la Prusse, en 1798, et sur la France, en 1817; enfin la volumineuse correspondance de Rostopchine avec sa femme et ses amis, le prince Titsianow et le comte Vorosnow, le tout accompagné des notes les plus curieuses et les plus instructives par le comte André, son fils. C'est à ce dernier seul qu'il appartient de juger si le moment ne serait pas venu d'en autoriser la publicité complète et sans réserve.

En attendant ce moment, qui serait pour la mémoire de Rostopchine celui d'une gloire nouvelle, nous pouvons offrir aujourd'hui au public quelques écrits de sa plume, qui sont en notre possession et dont nous n'avons presque rien cité dans notre biographie.

Ce sont des notes humouristiques de voyage, des portraits faits d'après nature au courant de la plume et sans aucune prétention, qui datent de 1816 et de 1817, époque où Rostopchine traversa

l'Allemagne et séjourna aux eaux de Carlstadt, avant son voyage et son long séjour en France. Ce sont aussi des lettres intimes et anecdotiques, adressées à sa seconde fille, la comtesse Sophie, qui épousa le comte de Ségur : lettres datées, les unes, d'Allemagne et de Paris, en 1815 et 1817 ; les autres, de Moscou, de 1824 à 1826. Ces divers écrits, les notes et les portraits, comme les lettres, destinés à l'amusement ou à l'instruction de ses filles, n'ont pas la partie politique, littéraire et philosophique de ses autres ouvrages, mais on y retrouve les qualités habituelles de son style et de son caractère; l'ironie, la gaieté, la tristesse, l'amertume et la bonté, s'y mêlent pour former un ensemble d'une originalité et d'un intérêt incontestables. C'est cette conviction qui nous décide à les publier. Nous y avons laissé à dessein les aimables enfantillages d'un père qui veut amuser ses enfants, pensant qu'ils intéresseront le lecteur, par leur contraste avec les souvenirs terribles qu'évoque le nom du gouverneur de Moscou, les peintures énergiques, les réflexions souvent profondes qu'il y mêle, et avec les accents de misanthropie qui, même dans cette correspondance familière, s'échappent à chaque instant de son cœur. Disons, avant de lui céder la parole ou plutôt de lui laisser la plume, à la suite de quelles circonstances et sous l'empire de quelles impressions il écrivit ces notes et ces lettres. On reconnaîtra qu'on pourrait perdre la gaieté et la santé, et devenir misanthrope à moins.

V

Le comte Rostopchine, nous l'avons dit, avait commencé sa vie militaire et politique à l'armée de Souwarow et à la cour de la grande Catherine. De 1792 à 1795, il avait été attaché comme chambellan à la personne du grand-duc héritier, qui, traité très durement par sa mère, était tenu presque constamment loin des affaires et de la cour. L'âme naturellement généreuse de Rostopchine s'attacha d'autant plus à ce prince infortuné qu'il était plus abandonné des courtisans et des politiques ; et s'il fut le favori envié de l'empereur Paul Ier, il commença par être le favori désintéressé du grand-duc héritier en disgrâce. La mort foudroyante de l'impératrice Catherine, que nous avons rappelée tout à l'heure, le fit passer subitement d'un rang très secondaire au premier ; et Paul, excessif en amitié et en reconnaissance comme en toutes choses, l'accabla de pouvoir et d'honneurs. Quoique de bonne et vieille noblesse, Rostopchine n'avait pas de titre. Paul le fit comte, le fit général de division, le fit conseiller intime actuel, le fit ministre des affaires étrangères, directeur général des postes, grand chancelier de l'ordre de Saint-Jean

de Jérusalem, etc., et tout cela de 1796 à 1800. Il est vrai que toutes ces marques de tendresse et de confiance souveraines étaient entremêlées de scènes violentes, de brouilles, d'exils même, qui ne duraient jamais plus de quelques semaines; le faible et irascible autocrate ne pouvait pas plus se passer de son favori que s'accoutumer à sa rude franchise et à ses résistances. Hélas ! ce fut pendant un de ces exils que le malheureux prince fut assassiné; les conjurés avaient eu soin de choisir pour exécuter leur attentat un moment où Rostopchine et le général Arachtchléeff, ses deux seuls amis absolument dévoués, étaient éloignés de Saint-Pétersbourg. L'horreur de cet attentat, la conviction qu'Alexandre, le fils et l'héritier de Paul, y était indirectement mêlé, inspirèrent à Rostopchine un invincible mépris pour la cour et les gens de cour, et l'empêchèrent de répondre aux instances du nouvel empereur qui lui offrait des fonctions et des honneurs. Il comprit que son rôle politique était fini, et tout jeune encore, dans la force de l'âge et de l'activité, il s'ensevelit volontairement dans sa royale résidence de Voronovo, près de Moscou.

Ce fut le premier coup porté à sa robuste constitution physique et morale, et dès lors on le voit, dans toutes ses lettres, se plaindre de sa santé et se préoccuper de ses infirmités précoces. A côté de l'expression charmante et vive de ses joies de famille, de sa tendresse conjugale et paternelle, on y retrouve sans cesse le cri de la souffrance du corps et de l'amertume de l'âme. Il ne peut pardonner à ses compatriotes l'assassinat de son bienfaiteur, à Alexandre ses complaisances sans doute forcées pour les assassins, à la cour, au monde et au peuple, leur facilité à accepter de telles horreurs, souvent même à y applaudir.

Le second coup qui acheva de détruire ses forces physiques sans remédier à sa misanthropie naissante, ce fut l'invasion de la Russie, en 1812. Les luttes incessantes qu'il eut à soutenir contre les défaillances et les inimitiés ; les formidables responsabilités que lui imposa sa situation de gouverneur de Moscou; les hésitations, les retraites successives de Koutousow, avec lequel il eut des altercations violentes, des scènes, où son patriotisme, exaspéré jusqu'au délire, fut vaincu par le flegme et l'inaction calculée du général en chef; l'abandon de Moscou, décidé malgré lui sans nouvelle bataille; les mesures précipitées qu'il dut prendre pour évacuer la vieille capitale, pour sauver du pillage et de la ruine tout ce qu'il était possible de sauver, personnes et choses; enfin, la détermination terrible à laquelle il s'arrêta, sinon d'incendier Moscou, du moins de rendre l'incendie possible, facile, inévitable : c'était plus qu'il n'en fallait pour détruire à fond une organisation plus vigoureuse encore que la sienne. Qui pourrait peindre ses angoisses patriotiques en voyant

brûler sa ville natale, la ville sainte, le berceau de l'empire russe, condamnée par lui, en songeant aux victimes de cette conflagration gigantesque? et ses déchirements intimes, en mettant lui-même, au sortir de Moscou, le feu à son château de Voronovo, où ses enfants étaient nés, où vivaient tous ses souvenirs de bonheur et de famille?

Cependant la grandeur même de son action le soutint d'abord et lui donna la force de surmonter ses souffrances physiques, ses ressentiments et ses regrets. Mais ce qui lui porta le dernier coup, ce fut l'ingratitude du souverain et du peuple qui lui devaient leur salut. Au premier moment, le patriotisme exalté de toute la nation avait salué en lui le plus grand citoyen de la Russie; mais quand Napoléon et son armée se furent éloignés, quand le danger eut disparu, quand cette population de plusieurs centaines de mille âmes rentrant dans Moscou, n'y trouva que des ruines, plus de palais, plus de bazars, plus de maisons, plus d'asile ni de richesses, partout l'image de la mort, de la dévastation, de la misère, alors les mauvais sentiments de la nature humaine se réveillèrent avec une énergie sauvage, et les louanges de Rostopchine se changèrent bientôt en un concert de malédictions. On l'accusa d'avoir inutilement sacrifié la vieille capitale, dont l'hiver aurait suffi à chasser les Français; on l'accusa d'avoir, par des mesures incomplètes ou mal prises, causé la ruine de bâtiments qu'on eût pu préserver, la mort des soldats blessés et des malades qu'on n'avait pu emporter; on le chargea non seulement de la responsabilité de l'incendie et de ses suites, mais de l'insuffisance des mesures prises pour en réparer les horreurs. L'empereur Alexandre lui ayant envoyé 20 millions de roubles, c'est-à-dire environ 60 millions de francs, pour les répartir entre les habitants de Moscou, proportionnellement à leurs pertes, on l'accusa d'avoir fait cette répartition avec injustice et partialité. Chacun, mécontent d'avoir trop peu, jaloux de son voisin, se retourna contre le distributeur; et cette même opinion publique qui, quelques mois auparavant, avait imposé son choix à l'empereur, exigea plus violemment encore sa révocation. Cependant une sorte de pudeur nationale retint assez longtemps Alexandre; et Rostopchine, faisant face à l'impopularité, voulut rester à présider à la résurrection de Moscou jusqu'à la conclusion de la paix, en juin 1814. Il y commandait encore quand, le 25 juillet 1814, l'empereur y fit son entrée solennelle, et ce fut lui qui le reçut et lui fit les honneurs de la vieille capitale : mais dès lors son parti de se retirer était pris, et il alla au-devant des désirs peu dissimulés du czar, en lui donnant sa démission. Dans une lettre écrite à sa femme, à la veille de quitter Moscou, je lis cette phrase amère et trop justifiée par l'expérience, de tous les temps et de tous les pays : « J'ai eu une fausse

idée, en 1812, de m'occuper tant de leur vie (il aurait pu ajouter de leur honneur) ; le mobilier, voilà ce qu'il y a de plus cher à l'homme ! »

C'est dans ces circonstances, après ces fatigues surhumaines, ces souffrances de tout genre, cette ingratitude inouïe de tout un peuple, que Rostopchine, brisé de corps et d'âme, sortit de Moscou, dit adieu pour toujours à la vie militaire et politique, et songea même à quitter la Russie pour un temps indéfini. Il avait besoin d'un climat plus doux, du secours des eaux, pour rétablir sa santé détruite ou, du moins, pour combattre les progrès de ses infirmités. Il avait besoin de s'éloigner du théâtre de tant d'épreuves, de sacrifices, d'injustices, et de mettre l'espace entre les ressentiments de ses compatriotes et sa légitime indignation. Cependant, il ne fut jamais tenté de répéter le mot antique : « Injuste patrie, tu n'auras pas mes os ! » Il ressort au contraire de ses premières lettres à sa femme, dès qu'il eut passé la frontière, que l'amour du pays natal lui restait au cœur comme un trait à la fois cruel et doux ; et en voici une expression si touchante, que je cède à la tentation de la reproduire comme un témoignage de la tendresse et de l'élévation de son âme.

A la première poste prussienne où j'ai déjeuné, j'ai achevé le dernier pain emporté de Pétersbourg. Ce pain m'a donné des idées bien noires : il a commencé par me mettre sous les yeux, toi, assise sur le grand canapé, les enfants dans la chambre, et André sur la table, vis-à-vis de moi. J'étais charmé de cette vision, car, en voiture, je n'avais fait que penser à vous et me retrouver au milieu de vous. Mais je fis la réflexion que c'était le dernier morceau de pain russe que j'avalais. Que l'on m'explique ce que c'est que l'amour de la patrie ! Tu sais que je n'aime ni le climat, ni la noblesse, ni les marchands, ni les mœurs russes. Pourquoi donc ce lien qui m'attache à ce pays ne veut-il pas se desserrer? Toi, les enfants, vous pouvez quitter le pays, et nous pourrions être aussi heureux au Brésil que nous l'avons été à Voronovo. Eh bien, non ! on aime toujours sa patrie, même quand elle est ingrate.

Il l'aima tant, en effet, qu'après huit ans d'absence il voulut retourner y achever sa vie, et que pour rendre ce retour possible, il commit le seul acte de faiblesse qu'on ait pu lui reprocher, celui de désavouer en partie, dans un écrit rendu public, le rôle prépondérant et certain qu'il joua dans l'incendie de Moscou.

Avant d'appeler auprès de lui sa femme et ses enfants restés en Russie, le comte Rostopchine voyagea en Allemagne, et séjourna seul à Paris pendant les années 1816 et 1817. C'est de cette époque que datent les notes de voyage, les portraits, et la plupart des lettres à ses enfants, que nous livrons aujourd'hui à la publicité. Leur ensemble reconstitue d'une façon assez complète et très originale la

physionomie de l'Allemagne et de la France aux premières années de la Restauration. Les six dernières lettres seules ont été écrites de Russie, en 1824 et 1825, c'est-à-dire après son retour de France et à la veille de sa mort, qui eut lieu le 30 janvier 1826. Nous commencerons notre publication par les notes de voyages et les portraits, et nous la terminerons par la correspondance, en exprimant de nouveau le regret de ne pouvoir étendre cette publicité aux écrits plus importants du comte Rostopchine qui ne nous appartiennent pas.

Marquis DE SÉGUR.

NOTES DE VOYAGE[1]

Le pavillon qui flotte sur la maison de campagne de Korodawlew doit être un pavillon barbaresque, car le maître est un corsaire.

—

C'est un tourment d'avoir avec soi les portraits de ceux qu'on aime : ils sont muets et rappellent seulement au souvenir ce qu'ont dit les absents qu'ils représentent.

—

Quand on est seul, loin de ceux avec lesquels on jouit de la vie, tout est renfermé. Le cœur est en prison, l'esprit dans le coffre-fort d'un avare, l'âme tout entière ensevelie sous le poids de la solitude.

—

Quel beau pays que les environs de Narva, pour les pygmées qui veulent paraître grands! Il y a partout des rochers sur lesquels on placerait ces grands hommes en raccourci; et on pourrait leur adresser les lettres en mettant dessus : à M. N. N., sur son piédestal, près de Narva.

—

A Wolmar, on prend le thé à cinq heures, donc on dîne à une heure, peut-être plus tôt. Il faut supposer qu'il y a là des mœurs, c'est le droit des petites villes, où la société, renfermée dans un étroit espace, exerce une surveillance active, où les propos sont à

[1] Ces notes sont écrites en français comme les Portraits et les Lettres. Bien qu'elles ne portent aucune indication de dates ni de lieux, elles permettent de refaire l'itinéraire du comte Rostopchine qui, parti de Saint-Pétersbourg en juin 1816, traversa Narva, Wolmar, franchit la frontière russe à Münich, s'arrêta à Tilsit et Kœnigsberg en Prusse, à Dresde en Saxe, à Töplitz en Bohême et séjourna à Carlsbad pendant un mois; puis traversa lentement l'Allemagne par la Bavière et le Würtemberg, pour gagner la Prusse et Paris où il arriva vers la fin de l'année.

redouter, où la mauvaise honte est un frein puissant contre la corruption.

—

L'homme est moins exposé à la persécution que les animaux, les poissons, les oiseaux. Les maîtres de la terre ont des limites à leur puissance. Mais qui prescrira des bornes à la rapacité du tigre, du vautour ou du requin ? Bonaparte seul fut sur le point de réunir en lui la voracité des monstres de la terre, de l'air et de l'eau [1].

—

Le militaire prussien a la même tenue, le même port d'armes, la même coupe d'habit que le Russe, mais le soldat est moins machine. L'officier a repris le fonds de suffisance que la guerre de Sept ans lui avait donné et que Bonaparte lui avait fait perdre. Il est toujours monté à cheval sur Waterloo, et il semble que l'orgueil de cette victoire affaiblit la reconnaissance qu'il doit à la Russie.

—

Les Prussiens célèbrent, le 22 juin de notre style (c'est-à-dire le 5 juillet), leur entrée à Paris, en 1815. Le même jour, ils font un service pour les soldats tués ou morts dans cette guerre. Le mot d'ordre, ce jour-là, dans toute la Prusse est *Paris*.

—

A la première porte de Memel, j'ai trouvé une réunion de paysans et de paysannes qui, dans une grande chambre, s'étaient enivrés. C'est de cette façon qu'ils triomphent des Français et qu'ils pleurent la mort de leurs compatriotes, dont plusieurs vraisemblablement étaient leurs proches.

—

On se sert en Prusse, pour boire la bière, d'un verre grand, étroit, qui contient une bouteille. Lorsqu'on demande aux buveurs pourquoi ils ont des verres aussi énormes, ils vous répondent : « C'est pour éviter la peine de verser à plusieurs fois. »

—

Le militaire prussien croit être le type et le modèle des autres armées. Il croit également que le premier homme, Adam, buvait de la bière et fumait sa pipe, parce que Blücher boit et fume.

—

Comme toute marque distinctive est recherchée du commun des hommes ! On avait placé plus de cent quatre-vingts chevaux de

[1] Il ne faut pas oublier que ceci fut écrit presqu'au sortir de cette lutte gigantesque où Rostopchine sauva son pays, aux dépens de sa fortune, de sa popularité, et presque de sa vie. Confessons cependant que Napoléon fut moins sévère pour son ancien ennemi, puisqu'il disait à Sainte-Hélène : « Si j'avais eu, en 1814, des généraux de la trempe de Rostopchine, je ne serais pas ici. »

paysans aux relais pour le prince d'Orange. Ceux qui devaient servir de postillons avaient sur leur chapeau le numéro des voitures. Eh bien ! ces gens numérotés, comme des ballots de marchandises, prenaient un ton d'autorité sur ceux qui n'avaient pas de chiffre. Ils croyaient qu'ayant à conduire peut-être les marmitons du prince, ils sortaient du commun du peuple. O vanité des vanités! combien ceux dont on crèvera les chevaux seront désespérés d'être sortis de leur sphère !

—

Les souverains, les princes et leurs grands favoris ne se doutent pas que leurs courses sont la cause de la ruine de plusieurs familles. Outre le temps, et souvent précieux, de perdu, combien de chevaux estropiés, et de paysans réduits à désirer la mort immédiate de leurs bêtes favorites, pour avoir le droit et un peu d'espoir d'être dédommagés !

—

Le pays entre Memel et Tilsit est plat, marécageux, peu cultivé, et produit une grande quantité de tourbe. Depuis Tilsit jusqu'à Kœnigsberg, il est coupé par de petites collines, très peuplé, et présente à l'œil un paysage riant. Les chemins étant bordés de haies et les villages entourés de saules et de tilleuls, la campagne paraît être boisée. L'agriculture est en bon état; on sème beaucoup de trèfle. La Prusse est le grenier du royaume. Sur la Pregel, il y a de beaux moulins à moudre et à scier du bois, avec de jolies vues.

—

Tilsit est une jolie petite ville; le Niémen lui fournit des moyens de commerce. C'est là qu'en 1807, Napoléon se fit reconnaître empereur par la Russie, et forma le projet insensé de la conquérir. Aujourd'hui que 1812 a effacé la honte de 1807, Tilsit ne fait plus rougir les Russes, excepté les princes K. et L.[1].

—

Toutes les auberges se ressemblent en Prusse. Les chambres sont meublées sans goût. Il y a trop de portes et de fenêtres; au lieu d'une maison, on croirait souvent être au bivouac. Le luxe de l'aubergiste s'annonce par le choix des gravures dont les murs sont décorés. Les riches ont des estampes anglaises coloriées; ceux qui sont simplement aisés, les portraits des soi-disant grands hommes dont tout le mérite consiste à avoir été au service pendant les événements des dernières années, et dont plusieurs n'auront jamais de billet d'entrée au temple de la gloire. Les pauvres se contentent d'avoir les gravures de l'histoire de Werther et de l'Enfant prodigue. On mange

[1] Le manuscrit ne porte que ces initiales.

mal. La soupe a toujours quelques corps d'écrevisses noyées; le beurre domine partout, c'est le baume de la vie allemande.

—

Les deux mets les plus dégoûtants, à mon avis, sont la soupe à la bière et la soupe au lait. Les Allemands les aiment de préférence, parce que l'une enivre et l'autre nourrit. Ils ont des goûts particuliers, et je les vis dévorer des harengs salés avec des pois et de petites saucisses, au milieu de signes d'approbation et d'exclamations qui peignaient le parfait contentement.

—

Je trouvai à Kœnigsberg une foire sur la grande place. On dresse de petites tentes où s'établissent de petits marchands. D'autres étalent leur marchandise sur des nattes par terre. Il y a dans quelques tentes des guinguettes. Seuls, le bas peuple et le soldat s'amusent de cette foire. Le théâtre est pourtant curieux par sa vulgarité. C'est une collection des choses les plus communes : un singe, une petite martre, un hibou, un vautour, un perroquet qui ne dit rien; la figure de Bonaparte qui fixe un tableau représentant la conversion de l'apôtre Paul, le buste de Koutosow, habillé en taffetas bleu, avec un visage maigre et un œil fermé. Il ne manque à cette collection de bêtes et de gens qu'une truie avec ses petits pour faire un cours d'histoire naturelle.

—

A Preussmark, j'ai trouvé la poste en désolation, parce que le petit secrétaire s'était noyé. On gardait le corps jusqu'à l'arrivée du père, qui était pasteur résidant dans une petite ville à quatre journées de là. Sur une observation que ce corps infecterait la ville, le maître de poste me répondit : « Il faut bien cependant que le père ait la satisfaction de prononcer l'éloge funèbre de son fils. » La maîtresse de la poste se lamentait sur l'accident, et son mari impatienté la réprimanda en ces termes : « Quoi! Schwerin, Seidlitz, Zeither, sont morts, et Frédéric le Grand n'est plus : on ne dit rien! Et on va pleurer la mort d'un petit écolier! » — Ce maître de poste philosophe était un major réformé, chevalier de l'ordre du Mérite, ayant une jambe de bois pour remplacer celle qu'il perdit à la bataille de Collin.

—

A Branensberg, du haut de la montagne sous laquelle coule la Vistule, on a une vue très belle et très étendue. La montagne domine un pays bien cultivé, planté d'arbres. Le cours de la Vistule à travers les prairies embellit le paysage. Au fond s'étend la ville de la Marienvader, dont les vieilles tours font un bel effet.

—

J'entendis crier un enfant. Je m'approchai. C'étaient deux grands polissons qui avaient battu un petit garçon dont tout le tort était d'être juif et d'avoir son père en prison. Je donnai de l'argent au petit israéliste, je tirai les oreilles aux agresseurs qui s'enfuirent en criant; et ainsi finit la guerre entre les fils de chrétiens et le fils de Juda.

—

On ne conçoit pas comment, dans un pays aussi bien administré qu'est la Prusse, le gouvernement peut souffrir les pavés des petites villes. Il y a sûrement vingt ans qu'on ne les a réparés. Ils sont la ruine des voitures et le martyre de ceux qui restent dedans. Moi, je descends et je vais à pied, grognant contre les administrateurs, et plaignant les pauvres voyageurs, surtout ceux qui voyagent pour cause de maladie.

—

Je vis dans la cour de la maison de poste un cheval crevé. Je voulus m'en approcher, mais je fus arrêté par un grand dogue qui fit mine de se jeter sur moi. Lorsque je m'éloignai, le chien fut se coucher à quelques pas du corps du cheval qu'il gardait. Voilà une sentinelle qu'on a à peu de frais. Pourquoi les chiens ne remplaceraient-ils pas les hommes-soldats? Et alors on dirait en parlant d'un officier, qu'il a sous ses ordres tant de milliers de chiens. Les Espagnols se servaient de chiens pour détruire les pauvres sauvages du nouveau monde; et, d'après mon idée, les chiens suppléeraient les hommes pour les services où il ne s'agit que d'empêcher d'entrer ou d'approcher.

—

Il faut être abîmé de fatigue, accablé de sommeil, et brisé par la route, pour pouvoir s'endormir dans une auberge où il y a beaucoup de monde. Les allées et les venues, les cris des maîtres qui appellent leurs domestiques, les voix rauques des servantes, les ordres de la maîtresse, tout devrait tenir éveillé, et pourtant on s'endort. Pourquoi non? On fait moins de bruit dans une auberge que dans un camp d'assiégeants, où il y a par-dessus tous les bruits celui du canon, et on y dort aussi!

—

A Preussich-Eylau, vit un maître de poste bien curieux. C'est un homme de trente-cinq à quarante ans, petit, gros, et si replet qu'il a l'air d'une boule. Il frapperait encore davantage par sa monstrueuse rotondité, s'il n'avait un menton qui attire toute l'attention. Ce menton est de la forme d'un coussin et lui tombe sur la poitrine. L'homme respire péniblement et fait entendre un râle ou

un grognement perpétuel. Il est toujours assis. Je lui demandai s'il se portait bien. Il me répondit : « Et pourquoi pas? »

—

A Fridberg, il y a encore un de ces maîtres de poste dont il ne reste plus que trois dans toute la Prusse. C'est le major Tauer. Il a fait toute la guerre de Sept ans, fut congédié avec le grade de major en considération de ses blessures, et récompensé par la place de maître de poste. Il y est depuis l'année 1765 et a quatre-vingt-un ans. Pendant l'été, il porte une robe de chambre de perse, tue les mouches, fume sa pipe, et raconte aux passants les anecdotes de la guerre. Sa maison a l'air d'un hôpital, et se compose d'un chien aveugle, d'un chat paralysé, et d'un sansonnet qui, de vieillesse, a cessé de parler. Il a sa politique, qui consiste à exterminer tous les Français et à peupler le pays avec des Turcs. Quand ce major mourra, l'espèce périra avec lui, et on ne pourra plus se faire une idée de cette race qui habitait les postes en Prusse, et dont aucun naturaliste n'a donné la description.

—

Jamais on n'a volé une décoration quelconque aux Allemands, car jamais ils ne la quittent; et l'ouvrage du bijoutier et du tisserand en soie devient partie du corps que la mort seule en peut détacher.

—

Quand il y a de grandes réunions parmi les Allemands pour manger, il y a toujours un orchestre qui fait grand vacarme. Cette musique se retrouve partout aux tables d'hôte : c'est une coutume excellente. Faute de pouvoir s'entendre, on ne parle pas à ses voisins, à qui on ne sait le plus souvent que dire.

—

On aime beaucoup en Allemagne à faire cortège aux enterrements, le corps des marchands surtout s'y distingue. Ils ont pour ces occasions des habits noirs avec des chapeaux énormes à trois cornes et des pleureuses. Les amateurs marchent deux à deux, et ces processions ont plutôt l'air d'une parade militaire que d'un convoi de deuil.

—

Les cimetières sont tous entourés de clôtures avec une porte fermée sur laquelle on met ordinairement pour inscription : *Darch nacht zum Licht*, c'est-à-dire à travers les ténèbres à la lumière. Il y a partout de petits monuments; les gens aisés les entourent de grilles et plantent un peuplier sur la fosse. Le peuple se contente d'un poteau, sur lequel on attache une planche noire avec une inscription en blanc. Mais dans les grandes villes, comme à Berlin,

les cimetières sont vraiment un objet de curiosité. On y trouve des arbustes avec des fleurs et, à certains jours de l'année, on y porte des couronnes. Les parents visitent cette dernière demeure des vivants. On y mène les enfants, auxquels on renouvelle le souvenir de ceux qu'ils ne verront plus. C'est là seulement qu'on vient offrir des hommages désintéressés d'amour, d'amitié, de larmes sincères. On fait revivre les morts, et l'illusion des souvenirs les fait sortir du tombeau.

—

Je vis un bal de paysans saxons. C'était un vrai tableau de Téniers, au costume près, car les Saxons portent des chapeaux à trois cornes. Il y avait des groupes de joueurs, et j'admirai leur vue qui pouvait distinguer les cartes, tellement elles étaient sales et vieilles. Leur sang-froid était aussi admirable. Un seul joueur frappait sur la table en jetant ses cartes, avec une force qui pouvait ou devait casser la table ou ses os. Je ne pus distinguer son visage, il avait le dos tourné, mais je suppose qu'il était ivre et qu'il perdait. Les danses consistent en valses. Il y avait trois ou quatre couples toujours en mouvement. Un des danseurs ayant trop chaud ôta son habit et resta en veste. Les femmes sont mal mises. Elles ont un corset très juste et des jupes très épaisses, ce qui leur donne un air de tonneau. Les musiciens buvaient de la bière et faisaient un tapage infernal, surtout le violoncelle qui croyait être un Romberg. Ce bal a lieu tous les dimanches, et je l'aurais trouvé en règle, sans les cartes que le paysan ne devrait pas connaître. Il faudrait laisser aux gens oisifs et riches ce moyen de ruiner leur santé et de vider leur bourse.

—

Le peuple en Saxe est très poli. Un paysan salue quand il vous rencontre; et en ôtant son chapeau, il a l'air de le secouer. Il a des expressions au-dessus de son état : la fille de la poste à Königsbruch, en me parlant du jardin des princesses qui passent là l'été, me dit : « Il est petit, mais romantique. » En général, le bon ton est commun en Saxe; il est fâcheux que le partage du pays et les humiliations aient mis de l'aigreur dans les esprits.

—

Il m'arriva une aventure assez plaisante dans une petite ville. Il faisait déjà nuit. On attela les chevaux à ma voiture. Le maître de poste m'ayant dit que tout était prêt, le postillon crut que ce discours s'adressait à lui et partit. Il fallut courir après pour l'arrêter, et comme je n'étais pas d'humeur à l'aller joindre, il fut obligé de sortir de la ville, de la traverser de nouveau et de revenir se placer à la porte de la maison de poste. Ces voyages du postillon s'expli-

queront, quand on saura que cette ville, jadis à la Saxe, maintenant à la Prusse, n'a qu'une rue longue et si étroite qu'une voiture ne peut y tourner.

—

Quand les modes ne changent pas dans un pays, c'est preuve de pauvreté. Le luxe et l'opulence font prospérer les modes, en fournissant de quoi payer les changements que l'imagination invente.

—

Dresde sera toujours une ville intéressante par sa position, la beauté du pays, sa galerie de tableaux, sa collection de marbres, et comme théâtre des grands événements de la dernière guerre, où le sort de l'Europe fut décidé dans les plaines de Leipzig. La ville est très peuplée; les maisons ont de six à huit étages; les rez-de-chaussée sont occupés par des boutiques, et il est surprenant que tant de marchands puissent gagner assez pour vivre. Une des choses qui frappent le plus un étranger, c'est la quantité de bossus que l'on rencontre. Comme le sang est fort beau en Saxe, il est à présumer que la négligence des bonnes et l'abandon des enfants sont les causes de ces monstruosités qui frapperaient plus dans un pays plat qu'en un pays de montagnes. Malgré la diminution du royaume, le roi règne comme auparavant. Il fait des épargnes et a repris tout l'ascendant qu'il avait sur ses sujets.

—

Dresde est une ville charmante : plus grande, elle perdrait de sa beauté, qui consiste dans les environs que l'on découvre de partout. Il y a beaucoup de mouvement dans les rues, beaucoup de licence dans les mœurs, d'économie dans la vie et d'humeur contre les Russes.

—

Dresde est le séjour favori des Polonais qui s'y rendent pour intriguer, nourrir leur espérance de voir la Pologne réunie et rétablie, et exhaler leur ressentiment contre les Prussiens et les Russes. Le peuple même est porté pour les Français, et dans la rue on entend continuellement des phrases françaises dites uniquement pour montrer que l'on sait quelques mots de la langue de ses amis.

—

Le prince Repnine, pendant qu'il était gouverneur général de la Saxe, a laissé des souvenirs durables de son séjour. Il fit construire un superbe escalier qui mène de la terrasse de Bruhl au grand pont. Il répara ce pont que les Français avaient voulu faire sauter, et mit une inscription sous un grand crucifix, portant que les Gaulois ayant détruit ce pont l'année 1813, l'empereur Alexandre le fit réparer la même année. Les Français ayant coupé les arbres d'une

promenade nommée le Grand-Jardin, le prince Repnine fit planter un jardin anglais qui a parfaitement réussi. Il fit aussi élever un monument simple, mais de bon goût, à la place où Moreau fut blessé et où l'on enterra ses jambes, avec une inscription qui porte « qu'à cet endroit, le général Moreau, le 27 août 1813, a été mortellement blessé à côté de l'empereur Alexandre ».

—

On aime volontiers à oublier que l'on a passé l'âge de la jeunesse. On saute par-dessus le temps qui nous a mené à la vieillesse et, sans se faire illusion au fond, on cherche néanmoins à se tromper. Le miroir lui-même est un conseiller inutile ; car on s'y regarde avec des yeux prévenus et l'on s'aveugle à plaisir sur son propre compte. Le chemin de la montagne de Peterswalde la longe en serpentant pendant près de 3 verstes (trois quarts de lieue), mais il y a un sentier tout droit pour descendre rapidement dans la plaine. Il faisait beau et je voulus marcher, pour abréger la descente. J'arrivai au bas de la montagne fatigué, et le lendemain j'eus de la peine à remuer les jambes. Je me suis rappelé alors que j'avais cinquante et un ans, et qu'il est trop tard, à cette heure de la vie, de descendre des montagnes par des sentiers escarpés.

—

Aussitôt qu'on se trouve en Bohême, on est assailli par des mendiants qui demandent l'aumône sans honte et sans besoin. Les petites filles ont une manière ingénieuse de toucher la compassion des voyageurs, en lançant dans les voitures des bouquets de fleurs des champs. On finit toujours par jeter quelques pièces de monnaie par une portière et le bouquet par l'autre. Les petits garçons obtiennent de l'argent d'une autre façon, en courant pendant une verste et plus à côté de la voiture. Alors on paye, non les mendiants, mais les intrépides coureurs en guenilles.

—

Töplitz réunissait, quand je le traversai, beaucoup de visiteurs, mais qui n'étaient jamais ensemble. La haine, la jalousie, la vanité, en sont la cause. Les nations, dans ces derniers temps, ont accumulé sur elles-mêmes tant de torts, de sujets de reproches ; elles ont tant de choses à se pardonner mutuellement que, faute d'une résolution généreuse et impossible, car elle ne peut s'accomplir que par un mouvement national, chacun reste avec un poids de colère sur l'âme, des chagrins dans le cœur, et des idées sombres dans l'esprit. On aime mieux vivre renfermé qu'à découvert, bouder au lieu de communiquer franchement, et nourrir des sentiments qui ne peuvent mener à rien. Voilà pourquoi on voit les Autrichiens regarder d'un œil jaloux les Prussiens et d'indifférence les Saxons ;

les Prussiens mépriser les Autrichiens et se moquer des Saxons; et ceux-ci détester les Prussiens et garder des griefs contre les Autrichiens. Ces sentiments, en tenant les individus de ces nations éloignés les uns des autres, élèvent entre les nations elles-mêmes un mur que l'amour-propre empêche de franchir.

—

Les Allemands aiment beaucoup à dîner en nombreuse compagnie. On dirait, à les voir rester attablés pendant trois heures pour manger quatre mauvais plats, que c'est une famille qui se trouve réunie après une longue séparation. Ces repas ne sont jamais assaisonnés d'une gaieté bruyante. Chacun mange tranquillement son morceau, en attendant un autre avec patience. Ce sont les seules réunions où l'on s'abstienne de fumer et d'envoyer des bouffées au nez de son prochain. Pendant mon séjour à Töplitz, il y eut un dîner en plein air de cent soixante-huit personnes. Les dames y viennent parées. Quiconque n'a pas l'habitude de ces réunions s'imaginerait qu'on célèbre une grande fête ou qu'on donne un festin à une tête couronnée. J'aime assez à examiner ces membres mangeants de la grande société allemande, mais j'aurais été au supplice d'en augmenter le nombre. En général, les Allemands se plaisent aux déplacements. Des promenades dans les environs, des pique-nique, des thés à la campagne, sont pour eux de première nécessité. Ils aiment à être à l'air, hors de chez eux. On dirait qu'ils sont gênés à la maison et qu'ils étouffent dans les chambres.

—

L'électeur de Hesse, après sa rentrée dans ses États, remit les queues à sa garde; et, pour la distinguer, y rétablit la punition des coups de bâton.

—

Zultz est une jolie petite ville avec trois grands couvents. J'y vis un spectacle fatigant. Un danseur, ayant tendu une corde d'une maison à une autre, faisait ses tours en l'air. Il resta au moins une demi-heure la tête en bas, tirant à soi toutes sortes de choses et finalement un cheval! Mais je m'en allai quand je vis des enfants placés sur les épaules de cet homme qu'un rien pouvait faire tomber de la hauteur de quatre étages sur le pavé. Que doit-on penser de l'indifférence, de la cupidité ou de la misère des parents de ces malheureux enfants? Les pauvres petits, au péril de leurs jours, apprennent un métier honteux qui, sans leur fournir de quoi vivre, les accoutume à braver une mort méprisable, à devenir des vagabonds, et les prépare à mourir de misère à l'hôpital ou, par châtiment, sur un échafaud.

—

La dernière guerre a produit une amélioration sensible dans la poste prussienne. On mène assez lentement, mais le postillon ne s'arrête pas pour rafraîchir ses chevaux ou pour manger lui-même. Lorsqu'il a envie de boire, il vous en demande la permission. La poste de Saxe n'a éprouvé aucun changement ; elle pourrait passer pour la plus mauvaise, sans la poste autrichienne qui s'est gâtée entièrement. Les postillons ne font aucune attention à ce qu'on leur dit. Quand ils se rencontrent, ils changent de chevaux, et tel qui part avec quatre chevaux qu'il paye, arrive à la poste suivante avec deux. Ces postillons ne sont jamais contents du pourboire ; ils sont les bourreaux des voyageurs, dont les maîtres de poste sont les tyrans. Rien n'approche de l'insolence de ces derniers. Un d'eux, parce que je lui demandais pendant la nuit à entrer dans sa chambre pour le payer, me dit par la fenêtre : « Ce sont des chevaux que je dois te donner et pas une chambre. Va loger dans une auberge. » Je le mis en fureur en lui demandant si je n'avais pas l'honneur de parler à l'empereur d'Autriche. Les jeunes gens doivent se bien tenir en ces rencontres, car il y a tout à perdre et rien à gagner avec ces grossiers personnages qui sont chez eux. Il n'y a rien à faire que de prendre patience et de se féliciter d'être arrivé après qu'on est parti. Jusque-là, il faut se résigner à tout souffrir des maîtres de poste, des postillons, des chevaux, et de tous les animaux qui influent plus ou moins sur la destinée d'un malheureux voyageur.

—

Sur les ponts, à l'entrée des villes, aux fontaines, le long des grands chemins et dans les champs, on voit une grande quantité de croix, avec des saints et des images sculptées. Les figures sont ordinairement en pierre et peintes en couleur. Les propriétaires des champs les élèvent au milieu. On ne peut s'imaginer la vénération qu'on leur porte et le soin qu'on en prend. On répare tout ce qui est gâté par le temps, car, hormis le temps, personne n'ose toucher à ces images. J'en ai vu qui, drapées avec des étoffes toutes neuves, restaient intactes sur les grands chemins, sans autre garde que le respect inspiré par leur caractère religieux.

—

Quand on est séparé de ceux qu'on aime et qu'on reçoit leurs lettres, on éprouve d'abord un vif sentiment de bonheur. La lecture fait disparaître la distance, et réunit pour quelques moments. Mais après, on se retrouve encore plus seul. Le chagrin reprend sa place au fond du cœur et ne s'adoucit que par l'attente d'autres nouvelles. Puisque dans le bonheur même, l'âme désire encore quelque chose, comment serait-elle paisible dans l'isolement et la souffrance ?

—

Un cheval doit désirer de vivre et de mourir en Allemagne, un homme à talents en Angleterre, un homme d'esprit en France, un charlatan en Turquie, et un gueux en Russie.

—

Carlsbad est célèbre par ses sources minérales qui attirent une foule de monde. On n'aperçoit la ville qu'au moment d'y descendre. Il est parfois difficile d'y trouver un logement. La rivière Pöpel, qui coule sur des pierres, embellit singulièrement la promenade de Port-Hof qui, d'un côté, longe la montagne et, de l'autre, le torrent. Le chemin est ferré et bordé de peupliers du côté de l'eau. Tout est rochers dont la cime est couverte de sapins. La rue principale se nomme Weise; c'est là que sont les boutiques, les rassemblements, les promeneurs. Carlsbad n'a qu'une seule maison en pierre, ce qui est écrit sur la porte. Les autres sont en charpente et néanmoins de quatre étages. Toutes sont adossées à la montagne, et l'on peut dire que c'est une ville appliquée. Quand il pleut, il y a une boue affreuse sur laquelle marchent toutes les élégantes. L'air y est très mauvais, faute de courant et à cause de toutes les exhalaisons provenant des sources chaudes, de l'odeur méphytique d'une réunion de tant d'hommes et des centaines de pipes qui sont en éruption depuis le matin jusqu'au soir.

—

Le Sprudel, principale source minérale de Carlsbad, a deux issues tout au bord de la petite rivière Pöpel. Elle coule avec impétuosité, mais celle qu'on nomme le nouveau Sprudel sort par intervalles et jaillit comme une fontaine. Il n'y a aucun doute que le fond est un volcan, et je m'étonne que ces eaux, sortant d'une vallée, ne s'élèvent pas à une grande hauteur. Le Sprudel sort de terre à une température très élevée. On raconte des merveilles des cures qu'il a produites. Les plus extraordinaires sont celles d'un homme condamné à mourir par les médecins, qui, s'abreuvant de cette eau au point d'en prendre quatre-vingts verres dans la journée, eut pendant sa cure deux attaques, ne discontinua point et finalement guérit; et celle de M. d'Alopeüs, dont le polype se détacha de lui-même et tomba du nez par le seul effet des eaux. On parle de ces cures comme de faits positifs, et ceux qui viennent prendre les eaux font très bien d'y ajouter foi. A voir la quantité de gens souffrant de différentes espèces de maladies qui en attendent leur guérison, on serait tenté de croire que Carlsbad est un remède universel. Une des singularités de ces eaux est que, malgré leur extrême chaleur, elles ne brûlent point la gorge et qu'on peut les avaler sans souffrance et sans danger. Qu'on juge d'après cela si les médecins qui

recommandent les eaux artificielles et prétendent qu'elles font le même effet, ont tort ou raison.

—

Un général prussien assez vieux et très gros faisait usage de l'eau de Sprudel. Il se coucha un soir et ne se réveilla plus. On remarqua qu'à ses funérailles aucun militaire du convoi ne mit d'uniforme. Un comte Schalembourg prononça un discours où il disait, après avoir vanté les vertus du défunt, que ce qui devait lui faire le plus de peine, c'était d'être mort subitement et de n'avoir pu s'occuper de son enterrement qu'il aurait rendu plus magnifique.

—

La chaussée par laquelle on descend à Carlsbad est un ouvrage digne des anciens. Pour donner une pente douce au chemin, il a fallu suivre le flanc de la montagne et faire plusieurs lacets. Du côté du précipice, la route repose sur des murs élevés; il y a des aqueducs pour l'écoulement des eaux. Ce bel ouvrage a été achevé l'année 1810, par les soins du comte de Chotek, qui était dans ce temps grand burgrave de la Bohême. C'est à lui que l'on doit également les belles chaussées de Töplitz à Prague, de Prague à Carlsbad, et de Carlsbad à Franzbrunn. Après quoi, il fut obligé de quitter sa place, parce qu'il était juste, intègre, qu'il ne volait pas, empêchait les autres de voler, et qu'il n'avait rien à offrir à ceux qui traitent le crime en vertu et vendent leur protection aux professeurs du mal.

—

On juge trop légèrement les femmes aux eaux, et leur extérieur ou leur attitude décident du premier coup de la classe où on les range. Une personne qui penche la tête ou lève les yeux au ciel est romanesque. Une femme avec un livre à la main ou un doigt taché d'encre est une savante. La rieuse est une femme aimable; une mère qui mène son enfant par la main passe pour une femme vertueuse. Une femme qui crie et parle avec chaleur est décidément une patriote.

—

On a raison de dire qu'il règne un bon ton à Carlsbad. Les sociétés se partagent d'elles-mêmes, selon les convenances, les connaissances et les habitudes; et, quoique le matin à la source tout le monde soit réuni, on ne se connaît pas. Chacun a sa coterie avec laquelle il vit, parle et se promène. D'ailleurs les Allemands dérogent difficilement aux droits de naissance et aiment à faire sentir aux classes inférieures leur triste supériorité. Il vient beaucoup de marchands très riches qui, dépensant plus d'argent que les très nobles seigneurs, se passent et se moquent d'eux.

—

On est assez indifférent sur la conduite ; il y a même indulgence plénière pour la mauvaise. Un comte Batzer bâtit une grande maison, mit ses armes sur la porte, l'érigea en auberge et y ouvrit une table d'hôte. Cela ne l'empêche pas d'être chambellan de son maître. Il engage même les malades, qui ont la permission de faire venir des vins étrangers pour leur usage personnel, de lui céder ce droit, et par là il a une cave garnie de vins qui ne payent rien pour l'entrée et qu'il vend très cher aux autres malades.

—

La salle de spectacle, sans être jolie, est assez spacieuse. Il y a comédie allemande, et le même entrepreneur amuse le public de Töplitz et de Carlsbad. Les acteurs sont tous insoutenables. Obligés de jouer tous les jours la tragédie, la comédie, l'opéra, et de figurer dans les tableaux vivants, ils n'ont pas le temps d'apprendre leurs rôles, et le souffleur est toujours l'acteur principal. On peut juger du talent des premiers sujets par leur paye modique de 60 florins par mois. Néanmoins, et malgré l'heure du spectacle qui devrait le rendre désert (il commence à quatre heures après midi), le théâtre rapporte beaucoup ; car les Allemands, une fois qu'ils sont aux eaux, veulent être de tous les plaisirs. Quand il arrive un étranger de distinction ou un homme riche, dès le lendemain de son arrivée on lui apporte l'affiche du jour imprimé sur du taffetas rose et le spectacle lui est dédié. Cela coûte aux plus généreux un ducat, aux autres beaucoup moins. On me dédia *le Menuisier de Marienbourg*, pièce arrangée d'une anecdote de Pierre I[er] : Catherine y trouve, dans un gars, un menuisier, son propre frère, qui devient Scavronsky.

—

En fait de spectacle, un albinos s'annonça dans les affiches, accompagné d'une belle collection d'oiseaux très rares et d'un chien d'Espagne d'une petitesse extraordinaire. J'eus envie d'acheter ce petit chien ; car, selon l'affiche, on vendait tout aux amateurs à un prix raisonnable. Je fixai dans ma pensée le prix que j'en offrirais, et j'étais inquiet d'arriver trop tard. Mais je ris beaucoup quand, après avoir payé le florin d'entrée, je me trouvai dans une chambre remplie d'oiseaux et d'animaux empaillés. Le petit chien d'Espagne était grand comme une souris : c'était un joujou de bois sur lequel on avait collé un peu de peau de chien. L'albinos était grand, habillé d'une étoffe à larges fleurs, avec une barbe et des cheveux tout blancs, des yeux d'un bleu très clair. Il disait effrontément qu'il était né sur les côtes de la Guinée, et transporté en Europe à l'âge de quatre ans. Il parle français et allemand, court les foires et les eaux. On sait que c'est un paysan du Hanovre. Il a un livre où tous

les médecins connus et inconnus de l'Europe ont certifié qu'il est albinos.

—

Il y a beaucoup de promenades à Carlsbad, mais une seule est commode, celle qui longe la Popel jusqu'au Porthof. Les rochers qui bordent le chemin sont surchargés d'inscriptions que l'on écrit en noir sur fond blanc. Elles sont plus bêtes les unes que les autres; l'intention des auteurs est de déployer les grâces de leur esprit en exprimant la sensibilité ou la reconnaissance. La fureur de mettre les noms partout se manifeste à Carlsbad. Il y a l'année et la date du barbouillage. Beaucoup, pour préserver leur nom de l'éponge, les gravent avec un canif sur l'écorce des arbres, sur les charpentes, etc. L'allemand naturellement prédomine, mais on trouve aussi du français, de l'italien, du russe et même de l'hébreu. Samboursky a écrit sur un certain rocher qu'il y monta âgé de soixante ans; or il n'y a pas un homme, jeune ou vieux, venu à Carlsbad, qui n'y soit monté plus d'une fois. On marche beaucoup par régime, avant le déjeuner, avant le dîner et le soir. Il est défendu de dormir le jour, de lire, d'écrire, de souper. Mais peu de personnes obéissent, et les récalcitrants ne s'en trouvent pas plus mal. Quant au régime de la table, il est très sévère. La cuisine est comme celle de Sancho, gouverneur de Barataria, sous les ordres des médecins qui ne permettent aux malades que les grosses viandes et les truites à l'eau. Les vins de France sont rares et mauvais, mais ceux de Bohême sont supportables; et le rouge a un peu de ressemblance avec le bourgogne. Les fruits que l'on défend avec raison sont bien tentants. Les fraises des montagnes surtout ont un goût exquis et un arome qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Un bien sot usage du pays, c'est le bain qu'on fait prendre aux voitures après les promenades. La rivière n'ayant qu'une demi-archine de profondeur, le cocher descend une rampe et fait deux ou trois tours dans l'eau, pour laver les roues de la voiture et les pieds des chevaux; c'est le moyen de les gâter par le froid et de leur donner l'éparvin. On a beau dire, la paresse des cochers l'emporte sur les risques de l'équipage, et ils vous répondent: « Je ne suis pas le seul. » En quoi ils ont raison; mais la quantité de gens qui font la même sottise n'empêche pas que ce soit une sottise.

—

A Carlsbad, on demande l'aumône d'une manière indécente. Souvent un homme bien mis vous accoste et vous tend la main. Partout aux promenades, on trouve des malades, des estropiés, qui mendient assis par terre. Je m'étais arrangé avec eux en leur donnant à

chacun 5 florins une fois pour toutes. Ils ne me demandaient plus jamais rien, et me saluaient d'un air de connaissance amicale.

—

Toutes les personnes qui commencent à prendre les eaux en sont incommodées pendant quelques jours. On a des maux de tête, des coliques dont on s'entretient et se félicite avec un abandon désespérant; mais, la cure continuant, ces symptômes disparaissent. On gagne de l'appétit, du sommeil par l'exercice; on se sent des idées fraîches et l'imagination réveillée. Le spectacle des malades guéris que l'on a sous les yeux ranime l'espérance de ceux qui attendent encore leur guérison. Rien cependant de plus commun que de voir des gens, à la fin de la saison, quitter Carlsbad sans aucun fruit de leur séjour. Cela tient à diverses causes. Les médecins y expédient tout le monde, soit par ignorance ou méprise, soit pour se défaire honnêtement des malades dont ils ne savent plus que faire. Quelques-uns de ceux-ci gâtent le bien que les eaux leur ont fait par un régime contraire et des excès toujours nuisibles et souvent pernicieux. Enfin, il y a autant de médecins et de conseillers qu'il y a de personnes à Carlsbad; mauvaise condition pour guérir. Ce n'est qu'au moment du départ qu'on voit éclater le mécontement des baigneurs qui remportent leur maladie avec un accompagnement d'autres maux. Mais le genre de vie qu'on mène à Carlsbad et la réputation de ses eaux y attireront toujours beaucoup de monde.

—

En quittant Carlsbad pour aller à Bareuth, on passe par Égra. Tout le monde s'arrête dans cette petite ville, pour voir une collection de médailles dont le propriétaire est le bourreau. On le dit fort aimable et très poli. Quand on lui parle de sa profession, il plaint le public qui a une manière vulgaire d'envisager les choses. Malgré l'étude qu'il fait de ses médailles, il n'est pas très instruit en histoire. En parlant de l'antiquité d'une tour de la ville dont la construction est attribuée aux Romains, il a dit au comte Odonnel qu'elle avait été bâtie par Commode, dans le temps qu'il cherchait à se faire empereur d'Allemagne. Il parle volontiers des exécutions qu'il a faites, montre le coutelas avec lequel il tranche les têtes et ajoute : « C'est ce qu'il y a de plus joli dans notre métier. » Je n'ai été voir ni le bourreau, ni ses médailles, par manque de curiosité; le bourreau m'aurait ennuyé, et les médailles ne m'auraient pas payé une matinée perdue.

—

Après avoir fait un mille en sortant d'Égra, on quitte les États autrichiens et on se trouve en Bavière. Tout le pays jusqu'à Bareuth

est bien peuplé et cultivé. Des vignobles apparaissent sur les coteaux exposés au midi ; de belles rangées de tilleuls ombragent les chemins, et on reconnaît tout de suite par les bâtiments qui sont grands, beaux et déserts, que Bareuth a été une résidence souveraine passée à l'état de ville abandonnée. La vue d'une maison de plaisance nommée *Fantasia* rappelle que la sœur du grand Frédéric, qui fut margrave d'Auspach et de Bareuth, passait là des mois entiers avec ce coquin de Voltaire, qui a fait beaucoup plus de mal au genre humain que Bonaparte lui-même : c'est donner en deux mots la mesure du génie du philosophe de Ferney, et du mauvais usage qu'il en a fait. Que vous en ayez envie ou non, que vous soyez endormi ou éveillé, le postillon vous fait remarquer au bord du chemin un gros tilleul dont le seul mérite est de se tenir encore debout malgré le temps qui l'a desséché entièrement. Plus loin, on vous force de regarder une inscription taillée dans un rocher, que les émigrés français ont fait graver, l'an 1796, à l'honneur du baron Hardenberg, aujourd'hui prince. Je connais le baron-prince, mais je ne connais pas le motif de la reconnaissance française en gravure.

—

Je logeai à Bareuth dans une bonne auberge. On me donna les chambres qu'avait occupées le jour même le prince Henri de Prusse, frère du roi. Il allait en Italie pour rétablir une santé entièrement délabrée. Ce prince jouit d'une excellente réputation. Il avait avec lui un lieutenant-colonel, un secrétaire et deux domestiques. Il voyageait dans une seule voiture, et, suivant la mode, sous le nom de comte de Spandau. Cet incognito est regardé par les princes allemands comme un acte de bienfaisance envers les pays qu'ils traversent. Ils ont raison, mais ils devraient bien se souvenir aussi que les plus grands déplacements en temps de paix dérangent moins le monde qu'un simple hussard ou un cosaque en temps de guerre.

—

Les deux premières portes de Bareuth à Bamberg sont incommodes et fatigantes par le mauvais état des chemins. Les abords de Bamberg sont plats et marécageux. On voit encore près de la ville un ancien château abandonné, qui avait servi de caserne pendant la guerre. Les jardins sont délaissés et les joncs croissent sur la pièce d'eau. Est-ce le temps, sont-ce les hommes qui sont destructeurs ? Les hommes commencent et le temps achève.

—

Il est effrayant de découvrir à chaque pas, au milieu des traces de la guerre et de la dépopulation, la manie de toutes les classes de devenir militaires. Pendant qu'on relayait les chevaux à Bamberg,

j'entendis tirer des coups de canon et, ayant su ce que c'était, je fus voir de près cet exercice. Dans un jardin appartenant à un vieil officier d'artillerie retiré du service, je trouvai une cinquantaine de jeunes garçons dont quelques-uns n'avaient pas dix ans. Ils étaient là pour apprendre le maniement du canon, que l'officier leur enseignait moyennant une rétribution. Ils chargeaient, nettoyaient, pointaient le petit canon, et lorsque le boulet touchait le but, ils recevaient une marque distinctive qu'ils portaient fièrement pendant toute la semaine. Ainsi, ces enfants, au lieu de courir, de rire et de s'amuser le dimanche et les jours de fête, préféraient se faire canonniers. Qui pourra plus tard retenir ces polissons, destinés, à ce qu'ils s'imaginent, à devenir des Vauban et des Cohorn, tandis qu'ils n'arriveront qu'à perdre leur pays et faire pleurer leurs familles [1].

—

J'arrivai à Stuttgard, le 28 octobre. Le comte Polowski, chez lequel je descendis à deux heures de l'après-midi, me dit que le roi était indisposé depuis le 26, mais que ce n'était qu'un petit rhume et que, dans deux ou trois jours, je pourrais le voir. Après dîner, on vint dire que le roi était plus mal, que le prince et la princesse royale étaient allés chez lui à pied. Nous nous rendîmes à leur palais. Ils étaient encore absents et ne rentrèrent que vers six heures. La nuit fut pénible. Le matin, 29, les médecins déclarèrent que s'il y avait encore une attaque, le roi y succomberait. La journée se passa en attentes, en doutes, en espérances. Vers le soir, les suffocations revinrent. Le roi impatienté voulut se lever. Il prit lui-même ses pantoufles, mais il se recoucha tout de suite, perdit connaissance, et expira vers les deux heures après minuit. Cette mort fut précédée de pronostics et de pressentiments bien extraordinaires. En laissant de côté la prophétie de la femme somnambule, les faits suivants sont constatés et ne sont sujets à aucun doute : 1° Avant le départ de Ludwgsbourg, maison de campagne où le roi passait les étés, il dit à son favori, le comte Dihll : « Allons, retournons à Stuttgard pour quelques jours, car je suis sûr que j'y mourrai avant mon jour de naissance (le 6 novembre). 2° Un jeune homme, dont on m'a dit le nom, trois jours avant la mort du roi, se rendit dans la chambre où la famille déjeunait, avec les yeux gros et le visage décomposé. Son père ayant insisté sur ce qui lui était arrivé, le jeune homme dit qu'il avait rêvé que le roi s'en allait au ciel et qu'il

[1] Cette impression du comte Rostopchine, si frappante sous la plume du gouverneur de Moscou, montre quel dégoût et quelle horreur de la guerre s'étaient emparés des hommes intelligents, à la suite de quinze années de luttes sanglantes, d'invasion et de pillage.

emmenait avec lui son grand-père. Chose étrange, le jour même que le roi décéda, le vieillard mourut aussi. 3° Enfin, le roi avait commandé à un peintre de paysages de lui peindre un vieux chêne tombant de vétusté, et dit qu'il voulait avoir le tableau pour le jour de l'an. L'artiste se mit à l'ouvrage et acheva son tableau le jour même de la mort du roi, sans avoir connu seulement qu'il était malade. — Je conserverai toute ma vie le souvenir du sang-froid, de l'indifférence et de l'apathie des Wurtembergeois à la mort du roi : aucun signe de joie, de tristesse, d'étonnement; aucun mouvement de curiosité, d'impatience ou d'espérance. Le feu roi se faisait craindre. Il connaissait la trempe de ses sujets et les gouvernait avec une verge de fer. On pouvait être mécontent de sa sévérité, mais on devait reconnaître sa justice. L'ordre était admirable. Le peuple ignorait les vexations, la persécution et l'arbitraire des gouvernants. La crainte retenait l'avidité, le pillage et la fraude. Malgré cela, le jour même de la mort de ce roi juste et sévère, il fut entièrement oublié. Son enterrement même n'attira personne. Les gens les plus comblés de ses bienfaits se cachaient et avaient peur de parler de leur reconnaissance. La bassesse ne fit que changer d'idole : elle se transporta dans un autre temple et se remit à l'œuvre avec plus d'activité que jamais. Les premiers jours du nouveau règne furent d'ailleurs marqués par des actes de clémence et de sagesse. On pardonna à deux cent soixante-dix prisonniers. On cessa de livrer une quantité effrayante de pommes de terre pour la nourriture des bêtes qui peuplaient les parcs royaux. On annonça la suppression de plusieurs corvées du peuple, la réforme de la ménagerie, qui coûtait près de 300 000 francs par an. Enfin, ces commencements étaient beaux : ils auraient séché les larmes, s'il y en avait eu.

Marquis DE SÉGUR.

La suite prochainement.

LES

ÉPREUVES DE L'ANGLETERRE

SOUS LE MINISTÈRE LIBÉRAL

Le gouvernement anglais n'a pas coulé des jours heureux depuis le retour de M. Gladstone au pouvoir. Dans le banquet annuel du lord maire à Guildhall, la semaine dernière, le premier ministre passant en revue les événements de l'année faisait lui-même la nomenclature des épreuves et mésaventures de son gouvernement. Elles sont assez douloureuses, assez graves pour justifier les idées noires de quelques pessimistes. Après avoir crié : *rocks ahead!* écueils en avant! ils se donnent la satisfaction de dire : nous y voici maintenant. La présence des écueils est certaine, mais le navire s'en tirera. Notre confiance se fonde précisément sur l'esprit de gouvernement dont l'Anglais, qu'on a irrévérencieusement, mais non sans raison, qualifié d'*animal politique*, fait preuve au milieu des dangers et des difficultés de la situation.

La dernière guerre du Cap laissera un souvenir néfaste dans les annales britanniques. On sait comment les choses se sont passées. Surprise en pleine formation de son armée nouvelle par la guerre de l'Afghanistan, la guerre du Transval, les événements d'Irlande, l'Angleterre s'est vue tout à la fois obligée de mobiliser 50 000 hommes dans l'Inde, d'en envoyer 25 000 au Cap, de porter à 30 000 la garnison de l'île sœur. Les réserves que doit fournir le développement successif de sa nouvelle organisation militaire, n'étaient pas *capitalisées* depuis un nombre d'années suffisant pour fournir à l'armée active le complément nécessaire de son effectif. Il fallut choisir dans les régiments les hommes faits pour composer des bataillons valides, mais comme le service de trois ans n'en fournit pas plus en Angleterre qu'en France, les bataillons expédiés

rajeunirent à vue d'œil, si bien que devant l'ennemi, dans les épreuves d'une campagne en pays inhospitalier, les troupes anglaises ne montrèrent pas leur solidité traditionnelle. Elles se firent battre à trois reprises par les Boers, laissant dans un dernier désastre le corps de leur chef aux mains de l'ennemi. Les Boers avaient pour eux la faveur persistante de la fortune, ils avaient bien aussi un peu le bon droit. Rien n'était moins justifié que l'annexion du Transval au territoire anglais.

La leçon infligée à l'orgueil britannique par cette poignée de paysans eut un retentissement énorme sur toutes les mers. Il n'en était pas moins évident toutefois que les Anglais pourraient, quand ils le voudraient, écraser sous leurs pieds les colons hollandais et français de la petite république de l'Afrique du Sud, mais à cause même de cette évidence, ils jugèrent inutile de faire la démonstration de leur force au prix de nouveaux sacrifices. Les Boers ayant eu la sagesse d'accepter une transaction raisonnable, le gouvernement anglais a eu le courage de sacrifier le point d'honneur militaire aux intérêts sérieux du pays et il a fait la paix avec les Boers, sans avoir préalablement lavé dans leur sang l'affront de ses armes. Le mérite était grand, car les troupes anglaises étaient enfin réunies en nombre sous le commandement d'un chef expérimenté. Quel est le pays où l'on sait ainsi s'arrêter sur la pente fatale des annexions, et se priver d'une réparation certaine après un échec humiliant? quel est le pays où le ministre qui vient de conclure un pacte aussi modeste peut venir la tête haute en revendiquer la responsabilité dans une fête nationale, comme celle qui réunissait il y a quelques jours, les représentants de la cité de Londres autour de M. Gladstone à Guildhall? L'affaire des Boers est pénible, mais sa conclusion prouve que les Anglais n'ont pas perdu le sens pratique des choses, le froid bon sens qui les a arrêtés jadis sur le chemin de Mexico, comme il les fait aujourd'hui se retirer de l'Afghanistan ou composer avec le Transval.

Dans cette même soirée le premier ministre a dû faire allusion au *Land act* irlandais et à l'exécution qu'il reçoit en ce moment : il a toutefois glissé sur ce sujet délicat et n'a pas essayé de provoquer la manifestation du sentiment de l'assemblée. On sait que la commission arbitrale et les sous-commissions déléguées sont à l'œuvre dans les quatre provinces. Pour arrêter le flot des requêtes des tenanciers qui monte à raison de deux mille par jour, et menace de les ensevelir sous les sacs à procès, elles tentent de faire des exemples en frappant à bras raccourci sur les premiers baux inscrits au rôle. Qu'on nous entende bien, l'idée n'est pas de décourager les tenanciers, mais les *landlords* en leur prouvant qu'ils n'ont rien à attendre de la justice de la *landcourt* et qu'ils feront bien de s'amputer

eux-mêmes un bras, s'ils ne veulent pas s'exposer à ce que le tribunal leur ampute les deux. Bref l'exécution de la loi répond au principe sur lequel elle repose, c'est la violence au service de l'arbitraire, c'est la confiscation à l'œuvre. Nous ne connaissons rien de plus lamentable que ce spectacle et nous ne savons quel est le plus grand mal de celui auquel on veut remédier, ou du remède qu'on veut y appliquer, quelles sont les victimes les plus intéressantes, de celles que la loi prétend secourir, ou de celles qu'elle fait elle-même. Notre conviction est qu'elle fera autant de tort aux tenanciers qu'aux fermiers et que l'intervention de l'État ne triomphera pas plus en Irlande qu'ailleurs des lois économiques. Le mal vient de ce qu'il y a en ce pays plus de demandes de fermages que de terres offertes; tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen d'augmenter la quantité des terres à affermer ou de diminuer celle des demandes, on ne fera qu'empirer les souffrances des uns et des autres. Nous considérons donc l'essai de loi agraire auquel l'Angleterre se livre en ce moment comme une dangereuse expérience; mais cette fois encore il ne faudrait pas se hâter de noircir le tableau, l'épreuve n'est dangereuse que pour les malheureux Irlandais. Le *Land act*, c'est-à-dire le principe de la copropriété du fermier avec le propriétaire, et de la répartition du produit du sol, d'après la formule *à chacun selon ses besoins*, ne passera pas le canal Saint-Georges ou s'il le franchit ce sera pour produire une vigoureuse réaction contre l'agitation agraire en Angleterre. Les étincelles qui sautent le détroit n'allument pas d'incendies. Fermiers et propriétaires en Angleterre comme en Écosse, sont également mécontents de leur sort et de la condition que leur font les mauvaises récoltes de ces dernières années, les uns réclament le rétablissement d'un droit d'entrée sur les céréales, les autres et avec raison des facilités pour la transmission de la propriété, mais les uns et les autres, à commencer par les ministres, tiendraient pour acte de félonie toute démonstration en faveur de l'application du *Land act* de M. Gladstone en Angleterre ou en Écosse. Vérité au delà du détroit, mensonge en deçà! Ce qui est la loi d'un côté est un attentat à l'ordre social de l'autre côté. Ce n'est pas en tous pays qu'on pourrait ainsi à volonté faire et circonscrire la part de l'erreur. Nous touchons encore ici à l'un des secrets de la force de la nation : les Anglais n'aiment pas les généralisations, ils n'ont pas besoin de tirer les conclusions d'un raisonnement dont ils ont accepté les prémisses, ils ne se laissent pas bander les yeux et conduire dans un trou par la logique, ils savent être inconséquents à propos et ils en font l'aveu sans en éprouver le moindre embarras. Nous leur avions déjà découvert du bon sens, ajoutons une salutaire inconséquence à leur actif.

Mais le *Land act* n'est pas la seule difficulté de l'Angleterre en Irlande, il y a le *Coercion act* et les affreux exploits de la *Land-league* qui l'ont provoqué. Si d'une part la *Land-league* continue à exécuter de nuit ses exécrables arrêts, de l'autre les prisons continuent à se remplir, il n'y a plus de place à Kilmainham. Pour de simples malfaiteurs, il y aurait sentence préalable, et suivant les cas, liberté provisoire sous caution en attendant la décision du jury, mais en Irlande, actuellement, il n'y a ni juge ni jury. Le gouvernement s'est mis hors la loi aussi bien que les fermiers révoltés. La police empoigne qui lui convient sans jugement, ni appel, ni explication. Une décision du lord lieutenant suffit pour enfermer sans autre forme de procès un sujet quelconque de la reine, fût-il membre du Parlement, fût-il chef d'un grand parti. On a commencé par M. Parnell, et rien ne fait supposer qu'on le relâchera avant l'expiration des pouvoirs extraordinaires conférés au gouvernement dans la dernière session. Voilà comme les choses se passent dans la terre classique de la liberté, dans le pays où l'*habeas corpus* couvre de sa protection tous ceux qui l'invoquent sans leur demander leur nationalité. Et les ministres à poigne qui donnent à l'Europe cet édifiant exemple, ce sont précisément ceux qui proclamaient fièrement, il y a moins d'un an encore, que la force ne porte remède à rien : *force is no remedy*. C'est M. Bright, l'éditeur de cette parole célèbre, c'est M. Forster, cet autre vétéran du libéralisme le plus avancé, c'est M. Chamberlain, ce brillant représentant de l'avant-garde radicale, qui ont établi en Irlande le règne de l'arbitraire et de la violence sous le patronage de l'ami des libertés du monde entier, de M. Gladstone. C'est en leur nom comme au sien que le premier ministre annonçait à la réunion de Guildhall que les mesures coercitives étaient à l'œuvre aussi bien que les autres pour rétablir la tranquillité en Irlande et encouragé par le tonnerre d'applaudissements qui a accueilli ces paroles, il a continué en déclarant la détermination du gouvernement *de recourir non seulement à la police, mais à l'infanterie, à la cavalerie et à l'artillerie des troupes de la reine pour mettre fin au désordre et aux crimes qui déshonorent l'Irlande* et les applaudissements qui jusqu'alors avaient été sobrement mesurés à M. Gladstone par les six cents convives de la Cité de Londres, ont ébranlé les vastes parvis de Guildhall.

Le mal est grave certainement en Irlande, le gouvernement qui a laissé la *Land-league* se développer comme elle a voulu, qui s'est radicalement trompé dans le choix du remède à apporter aux souffrances de cette population si malheureuse, a commis des fautes sérieuses, mais rien n'est irréparable dans un pays où l'opinion et

es hommes publics savent se retourner avec autant d'énergie et s'arrêter par de pareils à coups sur une pente dangereuse.

Le *Coercion act* ne marque pas le dernier pas du ministère libéral dans la voie des restrictions. Écoutons encore M. Gladstone à ce même banquet du *Lord-mayors Day*. Son front se rembrunit, et, avec les accents les plus graves de sa voix, il annonce qu'il aborde une question capitale pour le pays, une question qui s'élève au-dessus de la région des débats politiques des partis, une question nationale. *Je demande*, *dit-il*, *que chacun s'y applique avec le dévouement patriotique qu'il montrerait si l'ennemi opérait son débarquement sur les côtes de la Grande-Bretagne*, *ou si les principes du désordre menaçaient les institutions du pays*. Il s'agit des mesures à prendre contre l'exercice du droit des minorités dans la Chambre des communes. Faut-il justifier M. Gladstone et expliquer comment il en est arrivé à cette extrémité?

Le Parlement est une très vieille machine. Personne ne l'a constitué que lui-même. C'est un vrai spécimen de génération spontanée sous l'influence des milieux. Il ne faut donc pas s'étonner si dans la répartition des pouvoirs il s'est fait la part du lion, usurpant sur l'exécutif, comme sur le judiciaire. Le Parlement est tour à tour législateur, juge, administrateur, et chacun de ses membres a voulu réserver sa part directe dans les droits conférés à tous. Rien ne se fait sans le concours de chacun, c'est-à-dire en assemblée plénière avec liberté illimitée de discussion et de proposition. Il existe bien une forme de délibération en comité, mais ce comité c'est encore toute la Chambre, la masse est sous la table au lieu d'être dessus, devant la chaire du speaker, celui-ci quitte son siège, le membre que le remplace, s'assoit au-dessus de la chaire, la seule différence en dehors de ces déplacements, c'est qu'en comité chacun peut parler autant de fois qu'il lui convient, au lieu de n'avoir droit à la parole qu'une seule fois comme en séance. On comprend qu'un semblable régime ne se prête pas à la prompte expédition des affaires. Il ne faut pas oublier d'autre part que les affaires se sont multipliées un peu dans la proportion de la population à administrer. Le royaume-uni compte aujourd'hui 36 millions d'âmes, et l'Inde, sans parler des autres possessions britanniques dont les affaires se terminent en dernier ressort devant le Parlement, figure pour 250 millions dans le dernier recensement. Il n'y avait pas 10 millions d'Anglais au dernier siècle. Et ce n'est pas tout, l'*État* se développe de nos jours en Angleterre avec une rapidité d'autant plus grande que sa croissance s'y est plus attardée. On centralise, en Angleterre, comme nous décentralisons en France quand nous sommes bien inspirés. Chaque nation aspire à ce qui lui

manque; cette tendance se traduit par des progrès matériels incontestables au delà du détroit, mais elle se traduit aussi par un redoublement de travaux pour le Parlement. Les affaires y affluent aujourd'hui comme dans un réservoir dont l'issue est trop étroite, le débit reste le même, tandis que le flot monte et menace de tout inonder dans son débordement.

C'est dans ces conditions que les *home rulers* se sont avisés du parti qu'ils pourraient tirer de l'embarras de la machine parlementaire. Ils font penser à ces manipulaires dont parle Tacite : *Duo manipulares rem Romanam evertere susceperunt*. L'audace est aussi grande tout au moins. Les députés *home rulers* ont entrepris, armés du seul droit de la parole, d'arrêter la vie parlementaire du royaume-uni, et ils sont réellement arrivés à mettre l'Angleterre en demeure de choisir entre le maintien de l'union qui leur donne séance au Parlement et le maintien du principe fondamental de la liberté illimitée de la parole.

La lutte entre les obstructionnistes et la Chambre, entre cette poignée d'hommes qui prétendent annuler le droit de la majorité et suspendre la vie de l'Angleterre, a pris un caractère homérique. Ce n'est pas qu'après s'être provoqués de la parole, les combattants aient pris la lance comme les héros grecs; l'éloquence n'a pas été cependant leur seule arme, elle s'est même totalement retirée de la scène dans ces longues heures où les deux partis en présence ne mesuraient plus que leur capacité physique de résistance. On a vu des séances qui se sont prolongées bien au delà de quarante-huit heures. Trois fois le dieu du jour, quand ses coursiers ont blanchi de leur souffle haletant les vitres de Westminster (que dirait le grand orateur auquel nous prenons cette citation?), trois fois le dieu du jour a retrouvé en séance ces mêmes hommes assis en face les uns des autres attendant que, de guerre lasse et vaincus par l'inanition et la fatigue, leurs adversaires leur cèdent la place. On avait, de part et d'autre, pourvu à des relais qui se succédaient de veille en veille, — un quart de la Chambre d'un côté — trois ou quatre *home rulers* de l'autre, pâlis, épuisés et parlant quand même — *duo manipulares!* — Ils allaient réellement faire mât le Parlement, quand le *speaker* qu'on aurait pu croire, et qui avait bien le droit d'être endormi, s'est éveillé et a déclaré un beau matin, de son autorité privée, la Chambre en état de siège; il a pris, pour la majorité, le droit de prononcer la clôture et d'exclure les récalcitrants, tant que les bills sur l'Irlande ne seraient pas votés. C'était purement et simplement un coup d'État, le premier qui se fût vu en Angleterre depuis 1688; cependant la majorité libérale l'accueillit avec ses *cheers* les plus chaleureux, et l'Angle-

terre fit écho d'une voix unanime aux acclamations de la Chambre.

Cette lutte originale au premier chef met en relief une qualité essentielle du caractère national. Les Anglais sont patients. Il nous souvient d'avoir entendu un de nos grands orateurs, qui ne l'était pas beaucoup lui-même, s'écrier après avoir suivi un office anglican, c'est-à-dire écouté un sermon prolongé, qu'il tenait le secret de la force des Anglais. Ils sont patients! s'écriait-il. Ils unissent en effet la force morale, qui fait la patience, à la force brutale, qui fait la résistance. C'est cette combinaison qui rend terrible l'action de leur infanterie dans un combat. « Les troupes anglaises, disait lord Palmerston, ont dix minutes de résistance de plus que les troupes françaises », et il avait raison.

Le coup d'État du *speaker* a produit tout l'effet qu'on était en droit d'attendre. Il fallut, il est vrai, en venir aux extrémités, recourir à la force ou au simulacre de la force, pour faire respecter l'autorité du président et les lois de la majorité. Les lois irlandaises furent votées. Mais, l'orage passé, voici maintenant M. Gladstone lui-même qui vient demander à la nation de rendre permanent l'expédient temporaire auquel il a fallu recourir dans le cours de la dernière session, pour conjurer la suspension totale de l'institution parlementaire. Le ministère le plus libéral que l'Angleterre ait jamais porté aux affaires, si l'on en juge par les noms de ses membres, devient à l'œuvre le plus autoritaire qu'elle ait jamais eu. Il en est réduit à poser comme une question de salut public, de vie ou de mort pour le pays — la restriction des droits des minorités — et de la liberté de la parole au sein du Parlement.

Le pays qui a acclamé le coup d'État de M. Brand dans les premiers mois de cette année, paraît montrer moins d'entrain en ce moment pour suivre M. Gladstone dans son entreprise réactionnaire. Les libéraux et les radicaux applaudissent, mais les conservateurs qui forment la majorité dans la cité se sont montrés peu empressés, au banquet de Guildhall à répondre à l'appel de M. Gladstone. Il ne leur sort pas de l'idée, que les garanties sont faites pour tous, que celles qui protègent aujourd'hui une minorité irlandaise, voire même factieuse, peuvent couvrir demain une minorité conservatrice. Ils redoutent le tempérament de libéraux à la façon de M. Chamberlain qui tient un peu de ce peuple, le même partout et en tout temps que Shakespeare nous montre au forum, devant la tribune, quand Brutus vient expliquer pourquoi il a tué César. La foule acclame le meurtrier qui a sauvé Rome de la servitude, et finit dans son enthousiasme par s'écrier : Faisons-le César! Il est vrai qu'un instant après, elle ne lui laissera que le temps de se sauver. Les conservateurs ne craignent pas que M. Gladstone

ou M. Chamberlain se fassent César, mais ils craignent de remettre aux mains de la majorité des armes avec lesquelles on pourrait les battre aussi bien que les *home rulers*. Comme tous les Anglais, ils sont prudents et pensent au lendemain. Quelques-uns mêmes ne sont pas pressés de faire cesser l'encombrement des voies législatives. Ils trouvent que le char de l'État marche assez vite au train actuel dans le chemin de la réforme, et surtout de la centralisation et de l'intervention du gouvernement dans les affaires locales. Ils ne sont donc pas fâchés que l'issue reste étroite et que la procédure parlementaire continue à exercer la patience des réformateurs emportés.

Heureux le pays où les jeunes gens sont prudents et les vieillards hardis, dit la sagesse antique ; heureux le pays, disons-nous, où les conservateurs réclament les garanties de la liberté et les libéraux celles de l'ordre ! Il peut passer par bien des épreuves sans pencher vers sa ruine.

Ch. Gavard.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris,* par M. Wallon, 1 vol. — II. *Histoire de deux Parisiennes pendant la Terreur,* par Ch. d'Héricault, 1 vol. — III. *Mémoires et récits de François Chéron,* publiés par Hervé-Bazin, 1 vol. — IV. *Panama et Darien,* par Armand Reclus, 1 vol. — V. *L'Amérique centrale et le canal de Panama,* par M. de Bizemont, 1 vol. — VI. *Le Sahara,* par M. Aug. Choisy, 1 vol. — VII. *Lettres sur l'Amérique,* par M. X. Marmier, 2 vol.

I

Un nouveau volume de l'*Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, par M. Wallon, a paru depuis quelques jours [1]. C'est le cinquième, et l'ouvrage n'est pas à sa fin. Ce fleuve de sang, qui ne cesse de couler et monte toujours, cause la plus pénible impression, et cependant on ne peut en détourner les yeux. C'est une horrible fascination. La date à laquelle s'ouvre ce cinquième volume est d'une lecture haletante. On est en messidor an II de la république : le 9 thermidor n'est pas loin. Mais, en attendant, les têtes vont tomber en plus grand nombre, et par fournées plus confuses, plus mêlées, et où vont se trouver, en quantités plus considérables, ces victimes obscures que l'humilité de leur position abrite d'ordinaire dans les temps d'orages politiques. Ouvriers, bourgeois, gens du peuple, composent principalement, en effet, les premières charretées qui passent sous les yeux du lecteur. Les nobles y sont plus rares, et n'y paraissent que comme les épis restés d'une première moisson. En revanche, les prêtres y sont plus nombreux. Le devoir sacerdotal en avait retenu beaucoup que l'attachement des fidèles déroba d'abord aux recherches des jacobins, mais qui se trahirent souvent eux-mêmes par leur zèle, ou que livrèrent d'abominables dénonciations.

Ces fournées, ou plutôt ces rafles brutales, sont expédiées souvent avec tant de hâte et si peu de souci de la justice, que les qualifications les plus essentielles des accusés sont restées en blanc sur les procès-verbaux, dit M. Wallon. Il y a même parfois d'affreuses méprises dont on ne tient pas compte. Telle est, entre autres, celle du jeune

[1] Librairie Hachette.

Pern, enfant de seize ans, amené devant le tribunal à la place de son père. « Il réclame contre l'erreur; il allègue son âge, et sa mère est là qui confirme son attestation. Sa sœur est là aussi qui, à ce compte, aurait été sa fille, et elle est plus âgée que lui de quatre ans! Mais Dumas, le président s'écrie : « Citoyens jurés, vous voyez bien « qu'en ce moment il conspire, car il a plus de dix-sept ans. » Le jeune homme offre de prouver qu'il n'a pas l'âge qu'on lui donne, mais il ne fait qu'irriter ses juges; il est condamné à mort, et son nom est porté à dessein sur la liste, sans désignation de prénoms ni de qualité, pour laisser croire que c'est le père qu'a frappé la sentence.

Par suite de la cynique négligence des procédés judiciaires, c'est d'autres fois le père qui meurt pour le fils. Témoin la touchante histoire de Loiserolles.

Au milieu de ces hétacombes ramassées de tous côtés, il y en a parfois de composées tout entières d'une seule catégorie d'accusés, comme les seize carmélites de Compiègne, dont deux seulement pouvaient être suspectes, mais qui n'en furent pas moins envoyées toutes à l'échafaud. Parfois aussi, il y eut des séries de nobles telles que celles du 4 thermidor 1794, où tombèrent, avec la tête des dames de Noailles, celles du prince de Montbazon, du général Beauharnais, du prince allemand de Kirbourg et du lieutenant irlandais, Thomas Word, auxquels il n'avait rien servi de se proclamer républicain.

Depuis quelques mois, dit M. Wallon, Robespierre avait élevé la Terreur à la hauteur de la loi morale de la révolution. Cette loi, il fallait l'appliquer rigoureusement et poursuivre les conspirateurs dont la France était pleine. Ces conspirateurs, à l'en croire, se trouvaient surtout parmi les détenus. De là, le besoin de vider les prisons pour faire place aux recrues qui leur étaient promises; de là aussi, les expéditions plus rapides et en plus grandes masses que les registres constatent; de là enfin, ces charretées recueillies à Saint-Lazare, au couvent des Oiseaux et à Port-Libre. Des noms historiques et illustres leur ont donné une douloureuse célébrité. C'est dans ces hâtes fiévreuses de Robespierre, qui semble pressentir la fin de son règne, que sont emportés Roucher, André Chénier et ses amis, les frères Trudaine, la princesse de Chimay, la princesse de Monaco, etc. On pressent l'intérêt qu'offrent les pages que M. Wallon leur consacre. Elles sont réellement émues. Des détails touchants, souvent neufs, sont donnés par l'historien sur toutes ces victimes de l'avant-dernier jour de la Terreur qui fit tomber plus de quarante têtes, et dont le lendemain s'annonçait plus menaçant encore. Mais ce lendemain eut une autre issue. Ce fut le 9 thermidor. L'histoire de cette dramatique et providentielle journée est palpitante. M. Wallon en a fait un récit vif et serré qui est l'une des meilleures pages d'histoire que l'infatigable

académicien ait écrite, et dont la lecture, après les horreurs qui précèdent, et malgré les appréhensions qui restent, cause un véritable soulagement.

Un sixième et dernier volume, plein de documents inédits, est sous presse.

II

M. Ch. d'Héricault, qui s'est emparé aussi de ce terrible sujet de la révolution française et qui, comme M. Wallon, l'étudie spécialement dans sa période aiguë, a, nos lecteurs le savent, deux manières d'en faire l'histoire : l'une par les faits, l'autre par la fiction. A sa première manière, la meilleure selon nous, et qui nous a valu *la Révolution de thermidor*, ouvrage excellent que M. Wallon rappelle et loue dans son dernier volume (p. 187), M. d'Héricault préfère aujourd'hui la seconde, et fait décidément choix du roman — non le roman historique, à la façon de Walter Scott, qui prend pour point de départ et pour base les personnages et les faits réels, et ajoute, par des créations fictives, à ce qui manque aux uns et aux autres pour reproduire la couleur, la physionomie, la complète image du temps — mais le roman de pure invention, où tout vient du cerveau de l'écrivain, de l'idée qu'il s'est faite des événements à l'étude desquels il s'est livré. Éliminant les réalités, dont l'illustre Écossais faisait la charpente de son œuvre, M. d'Héricault bâtit de fond en comble avec des matériaux tout neufs, produits d'une contemplation intense du sujet. Certes, le travail d'information, de recherche, d'enquête positive, n'est pas étranger à cette façon de faire revivre le passé. Derrière ces conceptions pures se cachent de grands efforts d'érudition ; mais c'en sont les données seules, les idées qui en sont issues, que l'écrivain a utilisées et transformées en actes. De là vient que, à part quelques comparses de second ordre, nul grand acteur des temps ne figure dans les épisodes du drame de la Terreur que M. d'Héricault nous a donnés jusqu'ici : des noms propres seraient, à son avis, difficilement élevés à l'état de types, et ce sont des types qu'il entend mettre en scène. Aussi n'y a-t-il guère, en fait de personnages connus, qu'Anacharsis Clootz, l'orateur du genre humain, dans le dernier de ces épisodes, publié, il y a quelques mois, sous ce titre : *Aventures de deux Parisiennes pendant la Terreur* [1]. Ces deux jeunes filles — car ce sont des demoiselles... pardon ! des citoyennes non mariées — paraîtront, craignons-nous, ainsi que leurs adorateurs et les aventures qui leur arrivent, bien étranges, bien peu vraisemblables peut-être. Mais quoi de moins vrai-

[1] 1 vol. in-12. Librairie Didier.

semblable que la révolution française et les métamorphoses qu'elle opéra, sous l'empire de la peur, d'un côté, et du fanatisme, de l'autre, dans les mœurs du pays! Il faudrait avoir étudié l'époque d'aussi près que l'a fait l'auteur, pour avoir droit de taxer d'exagération et d'impossibilité son récit. Ce que nous apprenons tous les jours de ce temps nous en empêcherait, quant à nous. D'ailleurs, si l'on a pu dire que ce qui est vrai n'est souvent pas vraisemblable, on ne saurait dire, selon nous, que ce qui n'est pas vraisemblable ne peut pas, quelquefois, être vrai.

III

On vient de publier les souvenirs d'un homme qui traversa cette tempête de la révolution sans y laisser sa tête, bien qu'il s'y fût plus compromis que d'autres qui n'eurent pas, comme lui, la chance d'en rapporter la leur. Il fut, en effet, du conseil privé de Louis XVI, combattit courageusement pour la royauté dans la presse et les assemblées, et fut même, dans les premiers temps, adversaire assez vif du pauvre André Chénier, qui avait salué avec enthousiasme le mouvement qui lui fut si fatal. Ce royaliste heureux, mêlé à la politique dans les jours de lutte, le fut à la littérature après le rétablissement de la paix intérieure, sous l'Empire et la Restauration; il collabora pour le théâtre avec Picard, et y donna même, croyons-nous, des œuvres de son propre cru. Rien de cela néanmoins n'avait jusqu'ici tiré son nom de l'oubli. Qui sait, en effet, aujourd'hui qu'il a existé un homme appelé François Chéron? Il ne méritait pourtant pas moins que bien d'autres de ses contemporains de surnager sur le fleuve d'oubli, comme on disait à son époque.

Homme de cœur et de convictions solides, ce qui n'était déjà pas très commun de son temps, catholique éclairé et ferme, ce qui, alors aussi, était assez rare, François Chéron fut de plus homme d'esprit, et, dans le commerce des lettres, garda les vieilles bonnes mœurs bourgeoises qu'on y perd souvent de nos jours. C'est ce que nous apprennent, avec beaucoup de détails curieux sur ses amis les journalistes, les romanciers, les poètes du commencement de ce siècle, ses *Mémoires et récits* que vient de publier un de ses petits-fils par alliance, M. Hervé-Bazin, professeur à l'université catholique d'Angers [1]. *Mémoires* n'est pas précisément, comme l'avoue l'éditeur, le titre qui convient le mieux à ces pages. Il n'y a guère là que des notes, ainsi qu'en inscrivent sur leur calepin, en rentrant chez eux le soir, beaucoup d'hommes répandus dans le monde; on y trouve aussi plusieurs lettres et force

[1] 1 vol. in-12. Librairie de la Société bibliographique, 35, rue de Grenelle.

petits vers, comme on en faisait alors beaucoup en société. Une douce honnêteté est le caractère de ce petit bagage. Toutefois, cela est curieux, en tant que spécimen de l'esprit et du langage du temps. Les vers de société sont surtout le trait caractéristique. On en faisait dans toutes les réunions, aux repas, aux soirées, aux parties de campagne; cela était devenu un tel besoin, que d'honnêtes royalistes, fort affligés d'ailleurs, dînant, le jour des Rois 1793, avec Chéron, ne purent se défendre d'en faire à la fin du repas sur des bouts-rimés, où l'amphitryon eut le prix. Il n'eut garde de laisser se perdre son improvisation; ses héritiers l'ont trouvée soigneusement recueillie dans ses papiers et n'ont pas cru pouvoir l'omettre. Ils ont bien fait. C'est mauvais, mais topique

Ce qui vaut mieux, à notre avis, pour l'histoire, que les anecdotes et les impromptu de Chéron, ce sont ses souvenirs sur son père et le tableau ému qu'il fait des intérieurs bourgeois d'avant la Révolution, de ces maisons pleines d'enfants, où la vie était coordonnée sans contrainte, gaie sans dissipation, confortable sans luxe et chrétienne sans pruderie. Ne fût-ce que pour ces chaudes pages, les *Mémoires de François Chéron* méritaient la publicité qui vient de leur être donnée.

IV

L'ouverture aujourd'hui décidée d'un canal maritime à travers l'isthme de Panama a donné lieu à diverses publications relatives à cette entreprise, les unes de l'ordre purement technique, ayant pour objet les moyens de l'exécuter, les autres d'un caractère plus particulièrement géographique et destinées à faire connaître le pays assez ignoré encore qui va devenir la seconde grande route du monde. L'une des plus intéressantes, parmi ces publications, est celle de M. Armand Reclus, lieutenant de vaisseau, donnée par fragments dans le *Tour du Monde*, et qui vient de paraître en volume sous ce titre : *Panama et Darien* [1]. C'est le récit du voyage d'étude, qui fut fait, à la suite du Congrès international des sciences géographiques, tenu à Paris, en 1875, dans le but de désigner le meilleur tracé à choisir pour le percement d'un canal à niveau et à ciel ouvert, dont le projet avait été admis de préférence à tous les systèmes proposés jusque-là. Deux lieutenants de vaisseau français, MM. Wyse et Reclus, furent chargés de cette tâche qu'ils accomplirent rapidement et avec succès, et qu'ils ont racontée, par la plume de l'un d'eux, avec beaucoup de talent et d'esprit. Les lieux qu'il leur a fallu explorer, et de près, « pour émettre, ainsi qu'on le leur avait demandé, un avis raisonné sur la possibilité ou l'impossibilité de l'entreprise, et en étudier soigneusement les conditions

[1] 1 vol. in-12 avec cartes et gravures. Librairie Hachette.

économiques et financières », étaient à peu près inconnues jusqu'ici, même du gouvernement de la république dont ils dépendent; certains cols et certains défilés n'avaient même jamais vu un Européen. La nature y est, par endroits, encore tout à fait vierge, et la population exclusivement indigène ou, pour mieux dire, encore entièrement sauvage. Le tableau que M. Reclus nous fait de l'une et de l'autre est, quoique rapide et toute en action, fort pittoresque; hommes et choses se voient, et la narration pourrait aisément se passer des nombreuses gravures dont elle est accompagnée. Elle respire en outre une constante bonne humeur et s'égaye même çà et là d'amusants portraits, comme celui de notre honnête compatriote qui tient hôtel et restaurant dans le beau quartier de Panama. « A l'entrée de la ville, les gens inoccupés ne manquent pas, dit M. Reclus, de s'arrêter à l'*Hôtel du Paradis*, chez M. Clément, brave Français, connu de tout Panama, et dont l'histoire est celle de maint aventurier du nouveau monde. Une fortune assez rondelette ayant été dévorée par un incendie, il sut en tirer une deuxième du passage des mineurs par dizaines de mille, à l'âge d'or des placers. Celle-ci, il la but pour n'avoir rien à craindre du feu; puis il fit emplète d'un pauvre petit établissement, et, corps et âme, il s'emploie à le remonter. Par bonheur, l'endroit est si bien choisi, les ombrages si vastes et si frais, que son jardin est aujourd'hui l'un des grands buts de promenade; on y vient prendre sa douche, et surtout s'y dodeliner dans des hamacs installés sous les grands arbres. Les hamacs! ces amis perfides, plus dangereux que le climat, la débauche et l'ivrognerie. Partout on les trouve, dans toutes les chambres de la maison, ou suspendus aux branches des bosquets. Ils vous appellent, ils vous attendent, ils vous bercent délicieusement sous cette chaude température pendant la torpeur qui vous envahit après le repas... Malheur à vous si votre âme n'est pas assez fortement trempée pour résister aux blandices de cette retraite de perdition. Bientôt vous ne pourrez en sortir, vous y passerez vos journées entières. Le premier devoir de l'homme qui veut conserver son énergie physique et morale, c'est de déclarer au hamac une guerre acharnée. Le dictateur qui décréterait ici l'autodafé de tous les hamacs rendrait certes au pays panamérien le plus grand des services; car, ici, le hamac, c'est l'ennemi. »

V

A côté de ce volume d'agréable lecture, mais qui se borne au tableau des localités que doit traverser le canal destiné à relier les deux océans, nous en signalerons un autre qui a plus d'intérêt encore, parce qu'il offre la description entière de cet isthme américain aujourd'hui sans

rôle dans le monde et pour lequel va s'ouvrir un nouvel et riche avenir. Le volume dont il s'agit fait partie d'une série, en cours de publication, d'excellents petits livres sur tous les sujets qui intéressent l'opinion publique. Il a pour titre : *l'Amérique centrale et le canal de Panama*[1]. Sous ce nom d'Amérique centrale, les géographies ne comprennent aujourd'hui que les cinq petites républiques de Guatémala, de San-Salvador, de Honduras, de Nicaragua et de Costa-Rica, laissant en dehors de cette délimitation les États-Unis de Colombie, auxquels appartient Panama. L'auteur du petit traité dont nous parlons ici, M. H. de Bizemont, n'a pas tenu compte, et avec raison, de cette classification de circonstance qu'une révolution peut changer demain; il a rangé dans le même cadre ces molécules politiques qui ont leur unité dans la nature, comme elles l'avaient naguère dans l'organisation des sociétés humaines, quand elles relevaient de la couronne d'Espagne. C'est donc en ce qu'elles ont de commun plutôt qu'en ce qui leur est particulier, soit par rapport au passé, soit relativement au présent, qu'en parle M. de Bizemont.

Quelques détails sont particulièrement curieux, ceux, entre autres, qui concernent Bolivar, le fondateur de la république colombienne, que l'auteur, peu suspect de partialité pour les agents des révolutions en général, n'hésite pas à appeler, et avec justice, un « grand homme », ainsi que ceux qui touchent à l'état actuel des races. Celles des Aborigènes, Aztèques, Toltèques, Quichés, subsistent encore, en grand nombre, dans le nord de l'Amérique centrale, et s'y sont plus ou moins civilisées, dit M. de Bizemont. Plusieurs mêmes, auraient, paraît-il, reconquis leur indépendance et habilement profité du soulèvement des colonies espagnoles contre la métropole pour redevenir maîtres d'elles-mêmes. Mais il n'en faut rien attendre; il n'y a que les *Ladinos*, de sang indien mélangé de sang blanc, qui aient de l'avenir. Ceux-ci forment la grande majorité de la population. Ce sont des hommes sobres, durs à la fatigue, faits au soleil, tous catholiques, et parlant l'espagnol. S'ils le voulaient, les Ladinos pourraient, à eux seuls, transformer l'Amérique centrale et mettre en plein rapport ce sol qui ne demande qu'à récompenser l'homme de son travail. C'est ce qu'ils feront assurément le jour où de plus fréquents contacts avec la race européenne pure leur fera surmonter leur paresse. M. de Bizemont voit, dans leur supériorité croissante sur les populations rouges et noires, parmi lesquelles ils vivent, et qui toutes dégénèrent (supériorité manifestement due au sang blanc), l'accomplissement de la loi providentielle de l'absorption lente, mais sûre, de toutes les races par une seule, et du retour de l'humanité à l'unité primitive. Inutile,

[1] 1 vol. in-18 avec deux cartes. Librairie de la Société bibliographique.

après cette citation, d'appuyer sur l'esprit qui règne dans cet ouvrage. M. Paul Bert ne lui donnera pas l'estampille universitaire.

VI

Dans la pensée d'aider à la diffusion des connaissances géographiques, en appelant successivement et séparément l'attention sur chaque point important du globe, la Société bibliographique a publié déjà, sous la direction de M. Cortambert, plusieurs monographies semblables à celle dont nous venons de parler, parmi lesquelles nous distinguons l'*Asie centrale*, le *Pôle sud*, le *Dahomey*, etc. D'autres sont annoncées pour paraître prochainement, qui sont de nature à offrir un intérêt particulier, entre autres le *Sahara*.

En attendant ce que les collaborateurs de M. Cortambert pourront nous apprendre sur cette région formidable, dont la pensée seule inspire l'effroi, on lira avec une vive curiosité ce qu'en dit, dans un volume tout récent [1], un des ingénieurs qui furent, il y a deux ans, chargés par le gouvernement de voir s'il serait possible d'établir, à travers ce soi-disant océan de sable, un chemin de fer reliant l'Algérie au bassin du Niger. On y apprendra des choses bien neuves : d'abord qu'il n y a pas rien que du sable et toujours du sable dans le Sahara, et que la légende qu'on lui a faite, ainsi qu'à ses habitants, est tout à fait calomnieuse, ou fausse tout au moins. « Le Sahara est, je crois, dit M. Choisy, le pays du monde dont notre imagination altère le plus étrangement les contours et les couleurs; nous l'entrevoyons de si loin qu'il nous paraît comme ces silhouettes confuses qui bordent l'horizon, où les proportions se faussent, les détails s'effacent, les nuances se mêlent. Chacun, selon son tour d'esprit, rêve dans ce lointain un pays de poésie et de lumière, peuplé d'êtres bizarres, tels qu'il n'en existe que dans les contes. Chacun a son Sahara : le mien est une grande plaine brûlante, couverte de sable mouvant que le simoun agite, qui retentit au loin du rugissement des lions et que traversent des bandes d'Arabes montés sur leurs chevaux sauvages. Ce Sahara des légendes m'avait charmé tout enfant; je lui conservais ce bon et crédule souvenir que l'on aime à garder pour les vieilles illusions; mais, ajoute le spirituel ingénieur, je n'y eus pas passé trois mois, vivant de la vie de caravane, que toute une révolution se fit dans mes idées. Le Sahara, pays plat? Quels beaux ravins à pic j'y ai gravi! — Un ciel de feu? On gèle rien qu'en songeant à certaines nuits du désert. — Du sable? J'ai marché de longues journées sans en trouver de quoi sécher une lettre. Au reste, il y a désert et désert :

[1] *Le Sahara, souvenirs d'une mission à Goléah,* par Aug. Choisy, ingénieur en chef des ponts et chaussées. 1 vol. Plon, édit.

désert plat et désert raviné; il y a même désert de sable. Quant au désert des lions et des chevaux sauvages, faites-en le sacrifice : les lions boivent, les chevaux aussi, et il faut renoncer à les voir animer un pays qui ne serait pas un désert s'il possédait de l'eau. »

Le récit que fait M. Choisy de son exploration, les tableaux qu'il y jette au courant de la plume et qui ne sont évidemment point des effets de mirage, témoignent qu'en effet le Sahara n'est pas physiquement tel que nous nous le figurons. Les populations qui y vivent se rapprochent seules un peu, paraît-il, de l'image que nous nous en faisons, d'après ce qui nous a été dit des Arabes. Toutefois, l'idée que M. Choisy nous donne de leur caractère a droit de surprendre, chez une race qui date de si loin : les Arabes, selon lui, seraient encore, en effet, des enfants. « Le caractère de l'Arabe, dit-il, répond de point en point à celui de l'enfance : l'enfance avec tous ses écarts, toutes ses petites passions, ses préjugés, ses terreurs, et, disons-le, avec ses élans généreux et la fougue de son inexpérience. L'Arabe aime le bruit pour le bruit, le désordre pour le désordre; il lui faut le tapage, la fantaisie brillante; il joue au soldat et ne songe pas plus aux principes, quand il embrasse une cause ou la cause opposée, qu'un collégien s'enrôlant pour une partie de barres dans un camp ou dans l'autre. »

S'il en est ainsi, en réalité, des Arabes, c'est de bon présage pour nos relations avec eux; il y aurait, comme cela, pour la civilisation, plus de ressource chez eux que chez les races vieillies, telles que les Turcs, par exemple, et l'idée aujourd'hui abandonnée du chemin de fer saharien pourrait être reprise avec succès.

VII

Nous ne quitterons pas ces livres de géographie et de voyages sans mentionner la nouvelle édition que la librairie Plon vient de donner, en deux élégants volumes, des *Lettres sur l'Amérique*, par M. Marmier. Publiées pour la première fois il y a vingt ans, quand se préparait la grande crise dont est sortie triomphante la république des États-Unis, ces lettres ont eu un renouvellement d'à-propos dans la célébration du premier centenaire de l'Indépendance, dont les fêtes viennent de finir. C'est en effet des États-Unis qu'il y est surtout question, et il y a là encore des hommes et des choses, malgré tout ce qui s'est passé, depuis vingt ans, dans ce pays où tout change si vite, un tableau exact dans sa couleur essentielle et ses lignes principales. On a pu qualifier malignement l'auteur de voyageur en chambre, mais ce n'a pas été assurément au sujet de ce livre-ci. M. X. Marmier a vu les lieux qu'il décrit et les hommes qu'il peint, et il les a bien

vus les uns et les autres; car nous retrouvons encore tous leurs traits dans les peintures qu'on nous en fait aujourd'hui. Entre l'Amérique que M. Marmier nous a montrée et l'Amérique que les voyageurs nous montrent en ce moment, il n'y a d'autres différences que celles qu'offrent les portraits d'un même homme pris à deux âges différents.

P. Douhaire.

Le lendemain du jour où il était entré dans les ordres sacrés (16 mai 1856), l'abbé Perreyve fit hommage au pape Pie IX, qui l'avait reçu en audience particulière, d'un travail qu'il avait fait sur le dogme de l'Immaculée Conception, proclamé dix-huit mois auparavant. Cet écrit est une réponse à ceux qui accusent la dévotion envers la sainte Vierge de détourner de la dévotion envers Jésus-Christ. Loin qu'il en soit ainsi, répond le jeune sous-diacre, « la dévotion à la bien-aimée Vierge Marie, dans le mystère de son Immaculée Conception, conduit à la dévotion plus intelligente et plus vive envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le centre d'où partent et où reviennent toutes les dévotions des chrétiens ». Cette étude, où s'unissent une piété tendre et une science solide, était restée inédite, et c'était dommage, car elle est digne des écrits postérieurs et si goûtés que nous devons à la même plume, — nous voulons dire à la même âme. La publication qu'en fait la librairie Gervais (60 pages in-12) sera vivement accueillie par les fidèles, qui saisiront, sans qu'il soit besoin de le signaler, l'à-propos que lui donne l'approche de la solennité annuelle du 8 décembre.

QUINZAINE POLITIQUE

24 novembre 1881.

C'était le 9 novembre. Il y avait quatre jours qu'on discourait, à la Chambre, contre ou pour le ministère qui a fait si témérairement, si mensongèrement, si négligemment, si coûteusement, l'expédition de la Tunisie. On avait écouté avec fièvre les derniers orateurs, M. Jules Ferry et M. Clémenceau. Il fallait conclure, et, moralement, la sentence n'était pas douteuse. M. Jules Ferry, affaissé sur son banc, se voyait isolé. A gauche et à droite, le blâme était général. Mais quelle censure était, sinon la plus juste ou la plus efficace, du moins la plus opportune? Le ministère sollicitait humblement son pardon, en demandant l'ordre du jour pur et simple : 312 députés le refusent; mais 328 refusent également l'enquête que M. Clémenceau propose. La majorité semble vouloir un jugement aussi inoffensif que sévère. Or les dix ou douze qu'on lui énonce l'un après l'autre, à la tribune, lui paraissent tour à tour trop rigoureux ou trop bénins. Pendant deux heures et demie, elle crie, elle se démène dans une impuissance ridicule ; elle n'ose rien voter, elle s'obstine pourtant à voter quelque chose ; effarée, ahurie, éperdue, elle ignore ce qu'elle doit faire : c'est l'anarchie de l'incapacité. Alors M. Gambetta paraît, comme un magicien et aussi comme un charlatan. Il ne vient, lui, rien critiquer, rien louer; il veut uniquement tirer de cette détresse l'opinion de la majorité; il veut mettre fin à ce « spectacle douloureux »; il invoque brièvement l'intérêt de la France; puis il lit, parmi plusieurs salves d'applaudissements, un ordre du jour banal qui déclare « la Chambre résolue à l'exécution intégrale du traité souscrit par la nation française le 12 mai 1881 »; et 379 votants, délirant de joie et qui hurlent d'enthousiasme, acclament M. Gambetta et sanctionnent son ordre du jour. Ce n'était pas la question. Le ministère n'était pas jugé, tout en périssant. M. Gambetta n'avait rien dit ni

du passé ni de l'avenir, et il allait prendre le pouvoir comme avec un blanc-seing. Qu'importe! et vive Gambetta, ce sauveur tant attendu! Le lendemain, le *Journal Officiel* annonçait la démission des ministres, M. Grévy confiait à M. Gambetta le gouvernement de la république, et M. Gambetta commençait la création de son « grand ministère » : il était libre au Palais-Bourbon, libre à l'Élysée; sa politique pourrait être ce qu'elle voudrait, et, cette fois, ce serait la tyrannie légale...

Dix ans se sont écoulés, depuis que M. Thiers appelait M. Gambetta « un fou furieux »; dix ans, depuis que M. Grévy prédisait à M. Gambetta la fin d'un « factieux »; c'est portant au front ces deux mots, comme un condamné, qu'il s'en allait cacher à Saint-Sébastien son désespoir et sa honte; et, pendant plusieurs mois, il entendit la France répéter à l'Europe et crier à l'histoire l'anathème de M. Lanfrey contre « la dictature de l'incapacité ». Il sortit ainsi de la scène sanglante où il s'agitait et paradait. Les flammes allumées par la Commune dans Paris étaient à peine éteintes, quand il reparut. Quelle a été sa fortune, depuis ce jour-là? Qu'est-il devenu, à la faveur de ces deux grandes forces, l'oubli et l'engouement, que le populaire, dans notre pays, met si volontiers au service des audacieux? Qu'a-t-il appris et quels changements a-t-il opérés en lui-même, durant cette période? M. Gambetta n'a pas tardé, en 1871, à relever la tête, à faire son apologie, et, peu à peu, grâce aux imprudents qui l'aidaient à se réhabiliter, il reconquiert si bien son autorité que, cinq ans après sa chute, il commandait plus que M. Thiers et que M. Grévy à la gauche. En 1877, il était le chef des 363; il a le premier rôle, sinon le premier rang. Il avait présidé la commission du budget; il s'élève d'un autre degré : il succède à M. Grévy dans la présidence de la Chambre, aussitôt que M. Grévy succède au maréchal de Mac-Mahon dans celle de la république, et personne ne doute qu'il ne remplace tôt ou tard M. Grévy dans cette magistrature même. Du haut de ce fauteuil il ne règne pas seulement sur la Chambre comme un arbitre, il gouverne la république comme un maître. Sa dictature occulte est une sorte de domination universelle : les ministres le servent ou il les évince; les préfets lui obéissent; les ambassadeurs le consultent; les généraux le courtisent : il distribue les titres, les grades, les fonctions. Il inspire les décrets du 29 mars; il proclame l'amnistie de la Commune. Il parcourt triomphalement la France; peu s'en faut qu'on ne le couronne à Cahors; et cependant, après cette ovation, une amertume troublera sa félicité : indocile à ses ordres et au vœu qu'il avait dicté à la Chambre, le Sénat, secrètement soutenu par M. Grévy, refuse de rétablir le scrutin de liste. Il vient

haranguer ses électeurs de Belleville, et on le hue; sa candidature est quasi ballottée; on conteste son élection; M. Clémenceau et M. Rochefort s'unissent contre lui; on le menace de mort dans les clubs; la fraction révolutionnaire du parti radical se sépare de lui; et, parmi ceux mêmes des républicains qui l'incitent à prendre le pouvoir, beaucoup ne songent qu'à compromettre son ambition et à ruiner sa puissance. Voilà donc l'exilé de Saint-Sébastien qui entre en premier ministre à l'Élysée! Peu huppé, besoigneux, endetté, il errait de toit en toit et de table en table, avant l'ère du 4 septembre; il est riche maintenant et il enrichit ses commensaux d'hier, ses parasites d'aujourd'hui; il n'habite plus n'importe où, il a un logis, il possède même une villa délicieuse, il s'est donné des chevaux piaffants et un cuisinier célèbre. Il s'évertue à être un homme élégant, il se travaille à se tenir comme il faut : soin difficile, tant il a de peine à réprimer dans son nouveau personnage l'ancien orateur du café de Madrid; ce n'est plus un bohème, ce n'est pas un bourgeois, ce ne sera jamais un gentilhomme. Il a épuré, presque ennobli ses amours, se racontent à voix basse les chroniqueurs du monde galant. Il se plaît à hanter les viveurs de grand ton aussi bien que les grands manieurs d'argent; il les admire, et, à sa manière, il les imite. Il aime l'apparat et les hommages; son naturel démocratique s'est apprivoisé. On assure qu'il a étudié; il se serait plus ou moins instruit; il étale un certain savoir des choses techniques et personne ne préconise la science sur un ton plus solennel; avec sa vanité prodigieuse et sa hâblerie gasconne, il se flatte de n'ignorer rien. Il a voyagé; il a pu approcher un roi et en recevoir un autre; il a même eu un colloque mystérieux avec M. de Bismarck; il déjeune avec des princes, avec des ambassadeurs, non moins familièrement qu'avec des comédiens; et il se croit apte désormais au métier de diplomate, comme il se croyait propre jadis à celui de capitaine. Il ne semble pas pourtant qu'impérieux et enthousiaste comme il est resté, il connaisse mieux les hommes qu'autrefois. Sa politique s'est peu modifiée; il est plus habile aux pratiques de l'intrigue et du mensonge; il a créé le qualificatif « d'opportuniste »; au fond, il est toujours radical, bien qu'il ait perdu à travers certaines désillusions le goût du radicalisme : il l'est par faiblesse ou par peur, il l'est par l'accoutumance des transactions. Mais il y a dans sa politique une violence que, depuis 1870, il a incessamment et systématiquement outrée : il s'est fait de plus en plus l'ennemi acharné des catholiques; il a déclaré la guerre au « cléricalisme »; il se vante d'être positiviste; il affecte de ne jamais franchir le seuil d'une église; il s'applique à ne jamais prononcer le nom de Dieu. Quant à son éloquence, il l'a

moins corrigée encore que son éducation; elle ne s'est guère perfectionnée pendant ces dix ans; elle est toujours emphatique, vague, surabondante, incorrecte, et il ne s'est déshabitué ni de l'outrage ni de la trivialité.

La fortune a changé la vie de M. Gambetta plus qu'il ne s'est changé lui-même. Que sera-t-il dans l'exercice officiel de ce gouvernement dont il était, la veille, le directeur irresponsable? Il sera tel, sans doute, qu'il s'est montré dans ses actes et dans ses discours, tantôt à ses confidents, tantôt au public, pendant sa dictature d'hier. Il ne semble pas qu'il soit de ceux que le pouvoir transforme, en grandissant leur importance : il n'a pour cela ni la modestie, ni le sérieux, ni surtout la notion du devoir souverain. Par tempérament, M. Gambetta est un despote qui se contient mal, qui se maîtrise peu. Il n'est modéré que par exception, bien qu'il s'efforce de le paraître ordinairement : il a beau se surveiller; sa volonté bouillonne, sa passion déborde; il a toujours eu à regretter dans les jours difficiles, un éclat, un excès, même une extravagance. Ce potentat irritable n'a rien d'un ministre né pour le régime parlementaire. Son libéralisme, au temps de l'empire, était chimérique; il en sourit maintenant comme s'il en était désabusé, et ses publicistes familiers peuvent impunément, devant lui, traiter de « guitare » la liberté. Il est plus autoritaire que jamais : ses flatteurs l'ont gâté; il méprise les hommes; il déteste les contradicteurs; il ne supporte plus les objections. Il était par nature enclin à l'absolutisme : sa dictature et les vices de la république l'ont induit à croire que le césarisme est, en France, la nécessité finale de la démocratie. Il ne demanderait qu'à être, dans son Athènes, un tyran adulé comme Démétrius de Phalères; au besoin, il saurait être un tyran redouté comme Pisistrate. Démagogue d'origine, révolutionnaire d'instinct, il n'a pas de scrupules : il sera capable de tous les coups de main, de tous les coups d'État, pour perpétuer son règne; du moins en sera-t-il capable, à la condition de le pouvoir; car, il a l'imagination plus téméraire que le cœur brave; il sait être prudent. Il abandonne volontiers ses amis; il disgrâcie ceux qui ont trop de mérites pour se contenter d'être ses serviteurs; il préfère les subalternes. S'il est léger, variable, il est souple aussi; il se dérobe, il recule, quand il le faut; il ne s'entête pas outre mesure; il ne pousse pas jusqu'au bout toutes ses fautes : cette qualité, sans le préserver du mal, le sauve du pire, à la dernière heure; c'est avec cet art qu'il a plus d'une fois échappé à certaines extrémités. Mais on a surfait, en Europe comme en France, sa réputation : non seulement il doit beaucoup à la médiocrité de son parti, mais il doit plus encore à nos fautes et à la fatalité qu'à ses

talents. Du génie, non, il n'en a pas; de l'esprit et beaucoup de dextérité, oui. M. Gambetta est un grand politicien plutôt qu'un grand politique. Plus avocat ou tribun qu'homme d'État, il n'est digne d'être comparé ni aux ministres illustres qui ont gouverné la France depuis soixante ans, ni à M. Gladstone qu'il pense surpasser, ni à M. de Bismarck qu'il veut égaler. Pas de programme sûr, pas de conceptions profondes ou de vues larges; il est présomptueux en tout, il n'a de connaissances spéciales et de supériorité véritable en rien; il n'excelle que dans les expédients; il se joue des principes. Il ne voudra ni être aussi radical qu'il l'a promis ni devenir aussi conservateur qu'il le lui faudrait : il continuera d'être hardi dans la déclamation et bruyant dans l'équivoque, n'osant rien être franchement ni rien faire logiquement. Il jouira du pouvoir, il dominera le président de la république, il régentera le Parlement, il prétendra personnifier la France : n'ayez point de confiance naïve en cet agitateur repu, en ce protecteur capricieux; n'espérez pas beaucoup de lui, ni pour l'ordre de la république, ni pour la paix de la société, ni pour l'honneur de la patrie.

Tel est M. Gambetta. Ce qu'il a été présage ce qu'il sera. Avec lui, la politique, c'est l'homme, et, nous avons la tristesse de le dire, la France s'apprêtait, le 10 novembre, à saluer l'homme, sans lui avoir même demandé quelle serait sa politique. Nous n'avons plus qu'à attendre les déceptions. Or M. Gambetta a commencé, dès le premier jour, à désillusionner les plus crédules, les plus serviles. Il semblait que son génie n'eût besoin que d'un signe pour créer son « grand ministère », et ses gazetiers avaient juré qu'il lui suffirait de vingt-quatre heures : il avait déjà son plan, sa liste, son programme; il avait bien médité; il avait tout disposé; il savait ce qu'il devait faire et quels collaborateurs il devait choisir... Eh bien! quatre jours après, M. Gambetta n'avait pas encore fini ses recherches, ses pourparlers, ses combinaisons : il avait eu des embarras aussi vulgaires et subi des retards aussi pénibles qu'un simple Waddington, un simple Ferry. C'était pour tout ce peuple qui croyait d'avance aux miracles de M. Gambetta un premier désenchantement. Le second a été plus grave. Quoi! ces auxiliaires puissants qui devaient illustrer de leur gloire, à côté de M. Gambetta, son ministère et la république, c'étaient des hommes qui s'appelaient M. Waldeck-Rousseau, M. Raynal, M. Rouvier, M. Devès, M. Allain-Targé, M. Antonin-Proust, M. Gougeard, M. le général Campenon, M. Paul Bert, M. Cazot, M. Cochery; et ces ministres avaient des sous-secrétaires d'État aussi réputés que M. Margue, M. Spuller, M. Lelièvre, M. Blandin, M. Lesguillier, M. Martin-Feuillée, M. Faure et M. Caze; et c'étaient là toutes les

grandeurs que M. Gambetta avait pu amasser pour composer ce ministère pyramidal ! En vérité, ou M. Gambetta se moquait de l'opinion publique, ou il avait une idée singulièrement imparfaite du mérite et de l'honorabilité, ou bien encore il n'avait voulu rassembler autour de lui que des subordonnés, des commis ! Et puis, si peu de « bégueulerie » qu'il lui convînt d'avoir, il s'entourait de gens dont plusieurs avaient un renom burlesque ou scandaleux ! Il présentait à la France et à l'Europe des ministres dans les salons desquels les ambassadeurs qui se respectent et les femmes qui sont respectables n'oseraient pas entrer, selon la prévision d'un journal républicain dont M. Brisson est l'austère inspirateur ! Cette surprise causait une si vive émotion qu'à l'heure où ces nominations bizarres furent connues dans les couloirs de la Chambre, on se récria, on nia l'authenticité d'une nouvelle qui paraissait si peu croyable : la gauche elle-même en était stupéfaite ; il lui semblait que M. Gambetta n'avait pas pu commettre, dans ses choix, des erreurs si grossières, et, pour l'excuser, ses panégyristes en étaient réduits à lui prêter des desseins malicieux, des calculs perfides, qui n'étonnaient pas moins. Enfin, la déclaration que M. Gambetta a faite au Parlement, pour son investiture, le 15 novembre, n'a pas moins désappointé ceux qui se fiaient, non seulement à son éloquence, mais à la vigueur de son esprit et de sa volonté : rien qui ressemblât à un manifeste ; un langage indécis ; des périphrases vagues ; des antithèses qui sont dans la rhétorique de tous les partis ; des promesses qui étaient parmi les dons de joyeux avènement apportés par ses deux ou trois prédécesseurs. M. Gambetta n'annonçait nettement qu'une réforme, celle qui menace le Sénat. De nos affaires étrangères, de ces intérêts suprêmes qu'il a jugé bon de prendre entre ses propres mains, pas un mot. La France a-t-elle une Tunisie à occuper ou à évacuer ? Quelle sera la règle de sa diplomatie en Égypte ? Restera-t-elle neutre dans les complications de l'Europe, ou interviendra-t-elle dans les démêlés des autres puissances ? M. Gambetta a omis ces questions. Était-ce négligence ou dédain ? Quoi qu'il en soit, sa déclaration n'avait rien eu de mémorable et n'avait pas plus répondu hardiment aux espérances de ses amis qu'aux craintes de ses ennemis. Quelle médiocre préface à la pompeuse histoire de son grand ministère !

Il nous semble que M. Gambetta a plus que manqué à l'attente de son parti et de cette foule incertaine parmi laquelle flotte sa popularité. Il a diminué son prestige et affaibli sa force : M. Grévy a raison de s'en réjouir pour lui-même. Nous ignorons si jamais un homme d'État républicain pourra organiser en France ce gouverne-

ment progressiste et conservateur que les doctrinaires et les prophètes de notre démocratie ont rêvé; nous en doutons. Mais, si quelqu'un en paraissait capable hier, c'était M. Gambetta, et mille fois on nous avait assuré, tout bas ou tout haut, que ce rêve, il l'avait conçu; à ce travail généreux, à ce soin capital il réservait son courage, sa science et cette sagesse qu'il allait accroissant de jour en jour dans le trésor de son expérience. Combien de gens se l'imaginaient! Combien, parmi ceux mêmes qui étaient jadis incrédules aux vertus de la république et qui avaient fini par sentir comme un besoin violent de se rassurer! Combien de ceux-là voyaient dans M. Gambetta le fondateur prédestiné de cette république qui devait être réformatrice et pourtant raisonnable, prudente, modérée! Combien voyaient du moins en lui un autoritaire jaloux d'imposer à son parti la discipline, l'ordre, la paix, et de comprimer la rage révolutionnaire du radicalisme! M. Gambetta les a déçus, en s'associant, non les républicains qui sont ou prétendent être le plus étrangers aux utopies et aux fureurs des radicaux, mais ceux qui ont le plus vécu parmi les radicaux ou qui ont le plus pactisé avec eux. Il pouvait prendre comme collaborateurs M. Léon Say, M. de Freycinet et même M. Jules Ferry; il leur a préféré M. Allain-Targé, M. Rouvier, M. Paul Bert, qui sont des novices et des sectaires. Avec M. Allain-Targé et M. Rouvier il a effrayé les financiers et les économistes qui ne veulent livrer l'exploitation de nos chemins de fer ni à un État socialiste ni à un ministère tyrannique et corrupteur; avec M. Paul Bert, qui sera le premier grand-maître de l'Université choisi pour son athéisme et son matérialisme, il a alarmé et indigné quiconque reconnaît un Dieu et se sent une âme, quiconque professe l'une ou l'autre de toutes ces religions que M. Paul Bert a qualifiées d'immorales, et, comme s'il avait voulu ajouter à l'insulte la provocation, il a ôté au ministre de l'intérieur la direction des cultes et il l'a donnée à M. Paul Bert, à ce fanatique qui n'admet aucun de ces cultes et qui voudrait les abolir tous : cette faute gratuite est comme un acte de démence. M. Gambetta, en rangeant autour de lui M. Léon Say, M. de Freycinet, M. Jules Ferry, établissait sur eux sa suprématie : il a mieux aimé avoir à ses pieds des factotums dont les services seront inférieurs et dont la compagnie ne peut l'honorer. Entouré des personnages qui pouvaient représenter avec le plus de crédit et d'éclat la majorité du parti républicain, M. Gambetta augmentait dans le pays et dans le Parlement la confiance qui lui était accordée; il affermissait sa propre prépondérance; il n'avait plus rien à craindre de M. Clémenceau et de ses acolytes : son « grand ministère », tel qu'il l'a composé, ne lui vaudra pas un seul de ces avantages, et, de plus, il déconsidère

M. Gambetta dans le parti républicain lui-même. Avec « les trois présidents » qu'il avait d'abord voulu s'adjoindre, M. Gambetta allégeait le fardeau de sa responsabilité ; il l'assume sur lui tout entière en concentrant dans sa personne toute la puissance de ce « grand ministère » qu'il forme avec de si petits ministres, ses employés dociles, ses valets fidèles. Enfin, en laissant à l'écart M. Léon Say, M. de Freycinet et M. Jules Ferry, il les aura laissés à la disposition de M. Grévy pour constituer le ministère qui succèdera au sien : dans cette expectative, ils se ménagent déjà, et, le jour où M. Grévy, observant les fluctuations de la majorité, pourra dire à M. Gambetta que cette inconstante et mobile majorité se retire de lui, on n'aura qu'à mander à l'Élysée M. Léon Say, M. de Freycinet et M. Jules Ferry ; le public les accueillera aussi bien ou même mieux que M. Gambetta, et il ne restera plus à M. Gambetta dépité, courroucé, qu'à les contraindre par son opposition à dissoudre la Chambre : lutte dangereuse où il risquerait de précipiter violemment les destinées de la république et la sienne. Et pourquoi M. Gambetta s'est-il privé de ces appuis, a-t-il renoncé à ces bénéfices? pourquoi s'est-il exposé à ces inconvénients? quelle sorte de plaisir a-t-il pu prendre à amoindrir ainsi son autorité et son influence? Certes, l'orgueil d'avoir créé un ministère vraiment homogène n'est guère une consolation ; cette homogénéité ne compense pas le tort qu'il s'est fait ; au surplus, elle n'est pas réelle : tandis que M. Gambetta veut maintenir le Concordat, M. Paul Bert, M. Rouvier et M. Allain-Targé voudraient séparer l'Église et l'État, comme ils l'ont promis à leurs électeurs. Et puis, quels sont donc, du côté de la gauche, les deux groupes qui puissent accorder dans une unité quelconque leurs doctrines et leurs traditions pour gouverner la république selon des principes communs? M. Gambetta ne doit-il pas savoir qu'un tel idéal, pour un ministère républicain, ne sera jamais qu'un mythe?...

M. Gambetta n'a pas craint de se présenter devant l'Europe avec ce cortège de ministres choisis parmi les compagnons de sa fortune, parmi les gens de sa maison, parmi ses satellites de Tours et de Bordeaux : si un journaliste de son parti a pu reconnaître parmi eux des « tripoteurs » accouplés à des « aventurières, » quelle sera donc pour ce gouvernement de M. Gambetta l'estime de l'Europe? M. Gambetta s'est attribué, parmi les fonctions de son « grand ministère », celle où ses souvenirs, ses antécédents, ses prétentions, ses visées le plaçaient le moins convenablement et où son action pouvait être le plus nuisible : quelles seront les œuvres du diplomate ignorant et bouillant qui ne voulait pas laisser participer la France au congrès de Berlin, qui faillit armer la république pour la

querelle de la Grèce, qui a engagé si profondément dans l'expédition de Tunis la liberté de notre patrie et qui prétend être l'antagoniste de M. de Bismarck? M. Gambetta a, du premier coup, fait passer el pouvoir des mains des « modérés » à celles des violents; il a substitué au gouvernement de la gauche républicaine celui de l'Union républicaine; c'est une phase nouvelle dans le sort de la république; elle devient plus radicale encore; elle ne tempère pas son régime, elle l'aggrave, elle n'a plus besoin que d'un changement pour être dans l'extrême : quel sera le second ministère de M. Gambetta, s'il doit en former un autre, et lui sera-t-il loisible ou possible de soustraire alors le pouvoir aux mains du parti qui le touche déjà? M. Gambetta est soupçonné par tout le monde, par M. Grévy lui-même et par l'étranger, de ne prendre la présidence de ce ministère que pour saisir tôt ou tard celle de la république : quel sera l'accident qui le lui permettra et quelle sera, dans cette circonstance, la crise constitutionnelle de l'État et de la France? Enfin, M. Gambetta est regardé comme le seul homme de génie que la république ait à son service et qui puisse la préserver de sa perte ; c'est en lui qu'au jugement même de la foule, elle a sa représentation la plus puissante et sa dernière ressource; c'est en lui qu'elle met sa plus haute espérance et sa confiance la plus tranquille; il en est comme la providence; après M. Jules Ferry il y avait encore M. Gambetta, après M. Gambetta il n'y a plus personne, semble-t-il à la masse que son nom rassurait et que sa politique avait captée : si M. Gambetta perd sa popularité, si ses fautes l'égalent à ceux mêmes qu'il a renversés, s'il est malheureux, s'il trompe tant de souhaits, s'il ne réalise aucun de ces vœux, s'il atteste par le propre exemple de son incapacité ou de son insuffisance qu'on ne peut pas gouverner la république pour l'honneur et pour la prospérité de la France, s'il désillusionne ainsi jusqu'à la douleur et jusqu'à la colère cette multitude qu'il avait subjuguée, que deviendra la république et que faudra-t-il demander à la France? Voilà toute une série de questions éventuelles qu'on peut se poser pour le présent ou pour l'avenir, en face de M. Gambetta et de ce « grand ministère » qui commence par tant de déceptions une ère si pleine de doutes et d'inquiétudes. Nous ne sommes qu'à demi dans l'inconnu. Les actes de M. Gambetta peuvent être révolutionnaires; ils ne seront pas conservateurs. Il pourra ne pas exécuter tout son ancien programme de Romans, tout son nouveau programme de Tours ou de Belleville : il en exécutera plus qu'il ne faut pour troubler notre sécurité sociale et religieuse, à supposer qu'il ne compromette pas la paix nationale. On a déjà vu à la Chambre, le 15 novembre, quel maître nerveux et despotique il sera pour le Parlement; on a

vu que, non seulement pour changer la majorité du Sénat et se l'assujettir, mais pour réduire l'autorité du Sénat en annulant son contrôle budgétaire, il s'obstine à reviser la Constitution, bien que M. Barodet et M. Clémenceau le menacent de demander au Congrès des réformes subversives, la suppression même du Sénat : rien n'éclaire ou ne retient la vaniteuse omnipotence de M. Gambetta, dans cette imprudence; il compte limiter le droit du Congrès, comme si, doctrinalement ou non, un gouvernement républicain pouvait restreindre la souveraineté d'une assemblée qui se targue de représenter le peuple souverain! Et comme si l'histoire de la république n'avertissait pas qu'une heure sonne, tôt ou tard, où une assemblée de ce genre s'érige en Convention! Les menaces de M. Gambetta et le péril de la situation commandent aux conservateurs, aux catholiques, de s'unir plus que jamais; mais ils ont, plus que jamais aussi, le devoir d'être circonspects, et l'habileté ne leur est pas moins nécessaire que le courage. A ceux de la Chambre ceux du Sénat marquent la conduite qui sera la plus sage et la plus adroite. Les conservateurs et les catholiques du Sénat ont donné leurs votes à un ami politique de M. Jules Simon et de M. Laboulaye, à M. de Voisins-Lavernière, contre M. Herold, contre l'odieux sectaire qui est resté préfet de la Seine, après le blâme même dont le Sénat l'avait énergiquement frappé, l'an dernier, dans la séance du 21 décembre; ils ont accordé leurs suffrages à un républicain qui, avec eux, a repoussé l'article 7 et combattu les décrets du 29 mars : rien de plus raisonnable, rien de plus urgent, et l'élection de M. de Voisins-Lavernières a été une victoire pour eux, bien qu'ils l'aient gagnée sous la bannière du centre gauche. Nous estimons que les chefs de la droite doivent imiter, à la Chambre, leurs aînés du Sénat. Oui, nous devons signaler à la France les maux qu'on lui prépare, lui montrer les erreurs et les excès de la république, lui indiquer les coups téméraires et les bévues de M. Gambetta : pour qu'un parti paraisse capable de prévenir un danger, il faut que d'abord il paraisse capable de le prévoir. Mais gardons-nous ni de provoquer par nos excitations un seul des fléaux que nous craignons, ni de favoriser par nos maladresses la force qui agit contre nous. Il y a deux précautions qu'il importe à nos amis de ne pas oublier : c'est de ne parler aujourd'hui que du pays ou au pays, et c'est de laisser aux républicains et aux radicaux, qui se défient de M. Gambetta et qui voudront l'attaquer, l'initiative de l'assaut et la responsabilité du combat, dans le Sénat et à la Chambre.

L'étranger a salué très diversement M. Gambetta et son règne. Il ne faut tenir un compte ni trop exact ni trop léger des journaux

qui, selon certains intérêts, ont jugé ou préjugé le gouvernement de M. Gambetta, à Vienne, à Berlin ou à Rome. Mais on ne peut pas ne pas remarquer leur réserve : évidemment, l'Europe observe avec une vive curiosité, avec une secrète défiance et une malignité plus ou moins dissimulée, le destin que M. Gambetta va faire à la république et à la France. Les rapports de la France et de l'Europe ne pouvaient pas se modifier soudain, à l'avènement du « grand ministère » : il appartient à la politique de M. Gambetta de ne pas les changer. L'isolement de la France est manifeste. Peut-être serait-il délicat de vouloir l'attacher immédiatement, par un traité ou par un autre, à telle ou telle des puissances qui l'entourent. La Russie semble se renfermer dans un nouveau recueillement. L'Autriche est unie à l'Allemagne par des liens qui ont actuellement une solidité indestructible : que M. de Kalnoky, qui était ambassadeur de l'empire austro-hongrois à Saint-Pétersbourg, soit désigné pour succéder au baron de Haymerlé et que le parti allemand coalise tous ses groupes contre le parti fédéraliste et le comte Taafe, la politique extérieure de l'empire n'en sera pas moins pour la France ce qu'elle était la veille. En Allemagne, M. de Bismarck se débat, il est vrai, dans des difficultés parlementaires qui gênent un peu sa liberté : il a signifié souverainement au Reichstag, par le message qu'il lui a lu au nom de l'empereur, sa volonté de maintenir ses projets de réformes économiques et sociales; il attend que le Reichstag les vote, et personne ne sait encore s'il essayera de se composer une majorité avec les conservateurs et avec les catholiques qui viennent de nommer ensemble le président et les vice-présidents du Reichstag; ce sont les députés des peuples que l'Allemagne opprime, les Alsaciens-Lorrains, les Polonais, les Danois, les Hanovriens, qui, du poids de leur faible nombre, inclineront la balance à droite ou à gauche entre les partis presque égaux entre lesquels M. de Bismarck doit opter : comme par une revanche fortuite, les vaincus sont les maîtres de la suprématie qu'on se dispute au Reichstag, et M. de Bismarck ne se fiera pas à eux, de quelque côté qu'il porte son sceptre. Mais il ne faudrait pas nous abuser : ce ne sont pas ces difficultés qui entraveraient la hardiesse de M. de Bismarck s'il décidait de reprendre l'offensive contre la France. Quant à l'Italie et à l'Angleterre, M. Gambetta n'ignore pas qu'il faut beaucoup craindre de l'inquiète envie de l'une et n'espérer rien de l'égoïsme marchand ou de l'impuissance militaire de l'autre. L'Italie n'a pas eu, après les fêtes de Vienne, après l'entrevue de son roi et de l'empereur François-Joseph, une joie sans mélange : certains propos dédaigneux du comte Andrassy et de M. de Kallay, certains discours de M. de

Hübner et du général de Bylandt-Rheidt, ont mécontenté les diplomates et les ministres italiens; il n'en est pas moins certain que l'Italie a sollicité la protection amicale des deux empires; M. Gambetta ne devrait pas s'étonner qu'elle tournât bientôt la fureur de ses « irredentistes » contre Nice et contre la Savoie, sinon contre la Tunisie. Que si la fortune brouille les affaires de l'Égypte, M. Gambetta n'ignore pas non plus que l'Angleterre profitera de la plus petite anarchie, au Caire ou à Alexandrie, pour occuper aux bords du Nil ce qu'elle appelle déjà sa route de l'Inde. Dans cette situation de l'Europe, parmi tous ces embarras et ces dangers, combien la France doit souhaiter que M. Gambetta soit réellement le grand homme exalté par tant de flatteurs et que surtout il soit grand par la sagacité comme par la sagesse de sa diplomatie !

Auguste BOUCHER.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DU 9 AU 24 NOVEMBRE 1881

L'évolution économique qui modifie si profondément les conditions de la vie humaine dans le monde entier poursuit sa marche régulière. Sous l'action incessante de la vapeur et de l'électricité, les distances disparaissent, la lutte pour la vie se transforme et la souveraineté des intérêts s'empare de l'univers.

Pendant que la capitalisation de l'argent diminue, les besoins augmentent, le travail s'impose, et les personnes les plus étrangères aux spéculations sont obligées maintenant de chercher dans les combinaisons de placements et les chances de majoration qu'ils présentent, le supplément de revenu nécessaire pour assurer l'existence.

De là l'importance, chaque jour croissante, du marché des valeurs mobilières, l'influence que ses variations exercent sur la politique et l'étendue des échanges internationaux. La Bourse n'est plus seulement comme autrefois, quand la terre était considérée comme le placement par excellence, le rendez-vous des banquiers et des hommes d'affaires; c'est le foyer des intérêts vivants du pays entier, dont le télégraphe, qui donne le renseignement immédiat et la transmission instantanée de la décision prise, étend le rayonnement sur toutes les places étrangères. Londres, Berlin, Francfort et Vienne sont moins loin de Paris que Lyon il y a quarante ans, et la solidarité des Bourses européennes est devenue un fait accompli.

De là, aussi, l'utilité de renseignements sûrs et précis qui préservent des mirages et apportent la lumière nécessaire pour choisir en complète connaissance de cause le placement le plus avantageux et le moment opportun pour l'exécuter.

Le Bulletin qui paraît aujourd'hui pour la première fois dans le *Correspondant* n'a pas d'autre but. Il renfermera une série d'informations sûres et précises comprenant, — le titre montre la pensée qui a présidé à sa création, — les grandes lignes du mouvement économique et financier des quinze jours écoulés entre la publication de chaque numéro de ce Recueil. Préoccupé des intérêts immédiats de nos lecteurs, nous essayerons avant tout de faire connaître les faits généraux qui peuvent avoir une action directe sur les marchés euro-

péens et nous chercherons les causes des variations des principales valeurs et les probabilités de hausse ou de baisse qu'elles présentent, assumant l'entière responsabilité des appréciations contenues dans ce Bulletin, dont le caractère ne doit pas être confondu avec les annonces où toutes les insertions se publient dans les mêmes conditions que leur donnerait l'affichage sur les murs de la ville.

La Bourse de Paris a témoigné, pendant le mois de novembre, une assez grande hésitation et elle a subi des mouvements très opposés.

A la liquidation du mois d'octobre l'argent avait eu de grandes exigences, mais la spéculation qui comptait voir M. Léon Say, dont le nom lui inspirait confiance, prendre le portefeuille des finances dans les nouvelles combinaisons ministérielles, avait continué ses achats et les valeurs montraient une grande fermeté. La crise s'étant prolongée, les projets du *grand ministère* s'étant effondrés, pour faire place à des hommes nouveaux rangés autour de M. Gambetta, et M. Allain-Targé, partisan du rachat des chemins de fer, ayant été nommé ministre des finances, les cours des rentes ont été atteints, et une baisse considérable s'est produite sur les titres de nos grandes lignes. La situation monétaire, très menaçante pendant le mois d'octobre et qui faisait redouter alors une nouvelle hausse de l'escompte en Angleterre et en France, s'étant améliorée à New-York, à Londres et à Paris, toute inquiétude avait disparu, et une appréciation opposée sur les résultats du rachat pour les actionnaires de l'Orléans avait amené une hausse sensible sur ces titres, pendant que le cours des autres chemins remontait également.

La réflexion avait bien vite montré, en effet, que la possibilité d'une opération aussi considérable était fort éloignée, et, que dans le cas même ou elle s'exécuterait, les porteurs de titres des chemins de fer, et c'est le point important, n'auraient rien à redouter, leurs actions, en ce cas, devant être payées à un prix très supérieur aux cours actuels. La perte, et elle se calcule par milliards, serait supportée par l'Etat; car l'opération ne consiste pas seulement à payer d'un côté aux actionnaires et aux obligataires les sommes qu'ils touchent aujourd'hui, et, de l'autre, à encaisser les recettes. Le rachat a été prévu dans les contrats de concession, mais à de certaines conditions très équitables, qui ne peuvent être appliquées qu'après l'expiration des quinze premières années de la concession, c'est-à-dire que toutes les lignes dont la concession n'a point eu une durée de quinze années, ne peuvent être soumises aux conditions d'annuités et de payement prévus dans le cahier des charges, mais que le prix de construction et d'établissement doit être entièrement remboursé.

Toutes les lignes annexes concédées depuis moins de quinze ans aux grandes compagnies, lignes presque toutes improductives, se trouvant dans ce cas, l'État, qui devrait en outre rembourser, dans les trois mois, le matériel et les approvisionnements, éprouverait une perte de près de trois milliards, pendant qu'il aurait à payer pour toutes les lignes ayant plus de quinze ans de concession une indemnité égale à leur revenu, calculée d'après une moyenne très avantageuse aux actionnaires.

Le savant directeur de l'*Économiste français*, M. Paul Leroy-Beaulieu, dont le nom jouit d'une si légitime autorité, n'hésite pas à déclarer qu'avec le rachat opéré dans ces conditions, l'action du Nord aurait droit à une annuité de 80 ou de 85 francs, et, en outre, à un capital de 7 à 800 francs, ce qui porterait la valeur de l'action du Nord à 2800 francs environ. L'action de Lyon aurait droit à une annuité de 80 francs au minimum et à un capital de 6 à 700 francs, ce qui porterait la valeur de l'action de Lyon à 2600 ou à 2700 francs. L'action du Midi aurait droit à une annuité de 70 à 75 francs, et à un capital de 3 à 400 francs, ce qui porterait sa valeur à 2200 ou 2300 francs. Les actions de l'Orléans et de l'Est seraient un peu moins bien traitées. L'Ouest seul resterait dans les mêmes conditions.

Ainsi donc perte de trois milliards pour l'État quand il commence à rentrer dans ses avances de garantie et quand d'ici à deux à trois années il va participer aux bénéfices des chemins du Nord, de Lyon et du Midi, tels seraient les premiers résultats de cette très malencontreuse conception. Ils suffiront pour la faire écarter, sans qu'il soit besoin de recourir à des considérations d'un ordre différent, mais toutes aussi décisives. Quant aux actionnaires, quoi qu'il arrive, et c'est ce que nous tenions à établir d'une façon incontestable, leurs intérêts sont, nous le répétons, absolument sauvegardés. Ils doivent donc ne point s'émouvoir de toutes les rumeurs qui pourraient courir et conserver tranquillement leurs titres.

La bonne disposition qui s'était produite à la Bourse, pendant quelques jours, n'a point continué. De mauvaises nouvelles sont arrivées de New-York, et l'argent s'est montré plus difficile à Londres. Ces appréhensions coïncidant avec l'approche de la liquidation du mois de novembre, privée, à cause des payements du mois de janvier, des capitaux reporteurs des grandes Compagnies, ont suffi pour entraîner le cours des rentes françaises, dont le marché est fort troublé depuis quelque temps par les bruits constants de la conversion prochaine du 5 pour 100. Des ventes nombreuses avaient lieu sur toutes les valeurs, et en particulier sur les fonds

turcs, qui perdaient le cours de 13 francs. Un prompt changement ne tardera point à se produire, car les nouvelles venues de Constantinople sont excellentes. La convention va être signée. Un minimum d'intérêt sérieusement garanti, et, ce qui est d'une grande importance et l'espérance de l'avenir, la perception des contributions indirectes assurée à une administration européenne.

La Banque transatlantique, soutenue par de nombreux achats au comptant, n'a point souffert du désarroi du marché. On sait l'activité déployée par la direction, qui a déjà organisé les agences de New-York et de l'Amérique du Sud et commencé le service des avances sur connaissement. Notre commerce d'exportation est destiné à retirer grand profit de son utile concours, et ses titres seront bientôt appelés à une sérieuse majoration.

On annonce l'émission de la Banque romaine, qu'un avis officieux, paru dans l'*Osservatore romano* du 27 octobre dernier, a nettement séparée de toute attache au Saint-Siège. En outre, le langage de la nonciature de Paris a été sur ce point des plus explicites. Le titre aurait pu induire en erreur, il importe que l'on sache bien qu'il s'agit simplement d'une banque comme il pourrait s'en créer chaque jour, valant plus ou moins selon l'habileté et la droiture de ceux qui la dirigent, mais n'ayant aucun des patronages catholiques dont le zèle inconsidéré de quelques amis avait essayé de la couvrir.

Signalons, en terminant ce rapide résumé, l'éclatant succès de la souscription aux actions nouvelles de la Société de l'Union générale, dont la clôture a eu lieu le 23. A l'assemblée générale extraordinaire tenue le 5 novembre, M. Bontoux, président du Conseil d'administration, avait, avec une clarté et une netteté qui a entraîné toutes les convictions, exposé les merveilleux résultats obtenus et dégagé en quelque sorte l'avenir en montrant le vaste champ ouvert maintenant à l'activité de l'Union et sa prospérité assurée pour de longues années. L'acharnement des intérêts opposés a démontré d'une façon éclatante la solidité de l'Union générale et la fidélité de sa clientèle, que d'importants et constants bénéfices ont toujours récompensé de sa confiance.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

PHILOSOPHIE DU DROIT SOCIAL

DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

La philosophie du droit social est la science des lois qui doivent diriger l'homme dans l'exercice de ce droit. Elle est une branche de l'anthropologie et le complément naturel de la psychologie. La psychologie étudie l'homme dans sa nature morale et dans ses familles; la philosophie du droit social, dans les relations qu'il peut librement former avec ses semblables.

L'homme, en effet, n'est pas condamné par la nature à demeurer renfermé en lui-même et à vivre isolé et solitaire, ses besoins et ses instincts le sollicitent à se répandre au dehors et à former des relations avec les êtres qui l'environnent. Ces relations peuvent se ramener à deux principales : il s'unit les *choses*, et acquiert sur elles le droit de propriété; il s'unit aux *personnes* pour une fin commune, et donne naissance à la société. Ce sont ces secondes relations que nous nous proposons d'étudier.

Il nous a paru que cette étude ne serait pas inopportune à notre époque. L'autorité sociale menace aujourd'hui d'absorber tous les droits individuels. L'idéal de l'État absolu est devenu l'idole de toute une secte de politiques. L'État, pour eux, est une divinité infaillible, inviolable et jalouse, qui réclame le sacrifice de toutes les libertés légitimes. Ils s'efforcent de reculer sans cesse les limites de son domaine aux dépends des droits individuels. Les docteurs de cette secte ne s'aperçoivent pas que, par son empiètement illégitime, la société civile se transforme et se détruit, que son gou-

vernement cesse d'être une autorité sociale pour devenir un pouvoir seigneurial et despotique.

Il n'est donc pas inutile de montrer que le droit social est postérieur au droit individuel, puisque la société naît de l'exercice même du droit individuel, qu'elle n'a été constituée que pour procurer son accroissement ou en protéger la puissance, et qu'en aucun cas, les individus ne doivent être immolés au dieu abstrait de l'État absolu.

C'est au point de vue psychologique que nous étudierons la philosophie du droit social. Nous chercherons à saisir ce droit à son origine, au moment où il naît de l'activité individuelle comme d'un germe fécond, et à découvrir les lois primordiales qui doivent en régler l'exercice. Nous aurions ensuite à suivre ses développements au sein des sociétés. L'histoire servirait de contrôle aux observations psychologiques et elles en seraient le complément.

Nous n'avons pas la prétention de suffire à une pareille tâche; nous l'indiquons pourtant, espérant que d'autres, mieux préparés, pourront la remplir au grand avantage de la science et au profit de l'humanité.

La psychologie sera donc notre point de départ. Nous nous servirons, dans nos recherches, de la méthode scientifique, si justement estimée à notre époque, c'est-à-dire de l'observation. C'est par l'observation des faits psychologiques, rapprochés des faits historiques, que nous nous efforcerons de nous élever à la connaissance des lois qui président à l'origine et au gouvernement des sociétés. Nous n'oublierons pourtant pas que si l'observation est un élément nécessaire de la méthode scientifique, parce que ce sont les faits qui nous révèlent les lois, elle n'exclut ni les raisonnements ni même les méditations métaphysiques, c'est-à-dire la contemplation des lois qu'elle nous a fait connaître. Les faits sont toujours concrets et ne peuvent que se constater; les lois sont toujours abstraites et nous fournissent l'objet propre de la science.

Si la psychologie est notre point de départ et si la philosophie du droit social n'en est que le développement, il est nécessaire de rappeler les faits psychologiques qui sont comme le germe de la philosophie du droit social.

L'observation psychologique découvre en nous plusieurs puissances ou facultés. Mais ces puissances ne sont pas destinées à s'agiter dans la confusion et le désordre, elles sont subordonnées les unes aux autres; il y a parmi elles un principe supérieur qui les domine et qui a reçu mission de les maintenir dans l'ordre hiérarchique que leur a fixé la nature, c'est la *personnalité*. La personnalité exerce son autorité de deux manières : elle met les puissances en action et les gouverne, ou elle leur permet d'agir.

Dans les deux cas, elle est responsable. Sans doute, son autorité n'est pas toujours respectée; ses sujets, indociles et remuants, tantôt la combattent, tantôt la séduisent; tantôt elle est vaincue par la violence, tantôt elle cède aux attraits perfides de la séduction. Nous n'avons pas à approfondir ce mystère dont l'enseignement catholique peut seul nous faire connaître le secret; il nous suffit de constater cette souveraineté de droit que la personnalité exerce sur nous, et qui fait la dignité de l'homme.

Le langage confirme l'observation psychologique et nous révèle ce maître intérieur qui dirige toutes les activités de notre nature.

Examinons, en effet, non le langage artificiel ou scientifique, mais le langage naturel et vulgaire. Nous disons : mon âme, mon plaisir, ma douleur, ma pensée, ma volonté. Ce langage est universel; il s'impose aux nations civilisées comme aux nations barbares, aux philosophes comme aux ignorants, il n'exprime donc pas une conception particulière, mais un fait réel.

Remarquons d'abord cette expression : mon âme. Elle manifeste une distinction et une relation, un propriétaire et une propriété, le moi et le mien. Le mien est évidemment subordonné au moi, quoique de même nature. Cette relation s'établit dans le sanctuaire secret de l'âme. Le moi n'est pas un être autre que le mien, une substance différente et d'une nature supérieure; il n'est pas non plus un simple mode de l'âme. Le moi et le mien sont les deux termes d'une relation imminente, mystérieuse sans doute, mais incontestable. Le moi, c'est l'âme qui se possède elle-même; c'est l'âme qui se conduit elle-même; c'est l'âme qui ressent la douleur et le plaisir, et qui, dans une certaine mesure, les gouverne, qui provoque et dirige ses pensées et ses volitions.

Il en est autrement du corps. Lui aussi est une dépendance de la personnalité. Je dis : mon corps, comme je dis mon âme. Ma personne exerce sur lui une autorité réelle. Je veux mouvoir mon bras, je le meus; je veux marcher, je marche; je veux fermer les yeux, je les ferme. En même temps elle reçoit du corps une influence irrésistible, une blessure dans mon corps produit une douleur dans mon âme, et je dis : je souffre. Que de sensations agréables ou désagréables, douces ou fortes, les modifications de mon corps ne font-elles pas naître dans mon âme! Donc il existe entre le corps et la personne des relations d'union et de dépendance que je n'explique pas, mais que je constate. Ces relations sont pourtant moins parfaites que celles qui s'accomplissent dans l'intérieur même de l'âme, et qui se confondent avec sa vie. Le corps est différent de l'âme; il est une autre substance que l'âme; il est la propriété de la personne qui dit : mon corps, une propriété

naturelle et non acquise, quoique d'un degré inférieur à la première.

L'observation psychologique pousse plus loin ses investigations. Après avoir constaté l'existence de la personne, elle étudie ses caractères. Elle nous apprend qu'elle est incommunicable, c'est-à-dire qu'elle ne peut être la propriété de nul autre ; elle est souveraine, c'est-à-dire qu'elle est le principe suprême parmi toutes les activités de l'âme et qu'elle n'est naturellement subordonnée à aucune d'elles; elle est inviolable : Dieu lui-même respecte son inviolabilité, il ne la contraint pas, il la persuade. Si elle abdique sa suprématie et son autorité ; si, au lieu de commander aux puissances qui lui sont naturellement subordonnées, elle se laisse dominer et entraîner par elles; si elle obéit aux instincts aveugles, au lieu de les réprimer et de les gouverner, elle se dégrade, et cette dégradation elle-même est une preuve de sa supériorité naturelle; mais nul n'a le droit de la dépouiller de la dignité dont elle est revêtue : le respect de la personne est la grande loi qui embrasse toute la morale et qui en résume les obligations.

D'où vient à la personne cette suprême et inviolable autorité? La psychologie nous l'apprend encore. Elle nous enseigne que la dignité de la personne a pour principe la relation qui l'unit immédiatement avec la vérité. La vérité est la forme de la personnalité et lui communique sa souveraineté et son inviolabilité.

Cette relation n'est pas le résultat d'un développement naturel, ni le fruit de nos efforts; elle n'est pas le privilège du philosophe ; elle existe chez les ignorants comme chez les savants, car c'est elle qui constitue l'homme intelligent; elle est donc produite par le même acte qui nous donne l'existence. Mais nous avons la faculté de nous replier sur nous-mêmes, d'adhérer à la vérité toujours présente au regard de notre intelligence, de l'approuver, de l'aimer, de la manifester. Par ces actes répétés, la personnalité grandit, la nature se perfectionne, la vertu s'épure et la béatitude se prépare.

La vérité qui rend la personne intelligente et inviolable est en même temps le principe de sa liberté. La personne n'est pas sous l'action d'une force qui lui imprime une direction nécessaire ; elle est en présence d'une règle qu'elle doit suivre, d'un idéal qu'elle doit réaliser sous peine de déchéance; mais elle demeure libre d'accomplir la loi et de se perfectionner, ou de la violer et de s'avilir.

Kant avait été frappé de ce fait, que les instincts et toutes les activités aveugles de la nature sont soumis à la nécessité, qu'il n'y a, dans les régions inférieures de l'âme, ni autorité, ni commandement, ni *impératif*, pour me servir de son expression, ni par conséquent responsabilité ni moralité ; il reconnaissait la liberté de

la personne. Mais il méconnaissait le caractère objectif de la vérité ou de la loi, qu'il identifiait avec la liberté subjective, et il affirmait ce principe fondamental de sa morale : agir moralement, c'est agir librement. La liberté dans sa philosophie perd sa signification ordinaire ; car, privée de loi, elle ne peut être qu'aveugle et arbitraire.

Si nous faisions un cours de psychologie, il nous resterait à esquisser l'histoire de la personnalité, à décrire son origine et son progrès. Son origine vient de Dieu ; c'est lui qui l'a créée ; mais elle ne se manifeste pas dans les premiers instants de notre existence. La vie animale apparaît avant la vie intellectuelle, et la personne, à ce moment seulement où la vie intellectuelle prend possession d'elle-même par la réflexion. Elle sommeille dans l'enfant. L'éducation morale préside à son développement, elle la dégage de ses langes, elle la nourrit et l'élève, elle lui apprend l'art si difficile de se gouverner soi-même, de commander à ses appétits et à ses instincts et de les soumettre à la loi. Telle est l'œuvre principale du père, de la mère, de tout éducateur ; ils doivent sans doute s'appliquer à fortifier le corps de l'enfant et à cultiver son intelligence, mais surtout à former et à perfectionner sa personnalité. Heureux le jeune homme qui a reçu cette éducation, et qui, au moment où il aspire à la liberté, est capable et digne de l'exercer !

Aux *personnes* nous opposons les *choses*, et nous rangeons sous ces deux dénominations tous les êtres avec lesquels les hommes peuvent entrer en relation. Nous avons dit ce qu'est la *personne*, essayons de dire ce que nous entendons par *chose*.

Si un corps se meut, il ne peut se dire l'auteur du mouvement ; il est inerte et passif ; il ne sait rien, il ne veut rien ; il reçoit l'action plutôt qu'il ne la produit. Si une pierre vous blesse, vous ne vous irritez pas contre elle, mais contre celui qui l'a lancée. Les lois du mouvement sont fatales ; elles dépendent de la nature du corps ; mais sa nature ne dépend pas de lui ; son mouvement ne procède pas de *lui*, parce que le *lui* n'existe pas. De même les actions des brutes ne sont pas, à vrai dire, propres du sujet. L'instinct qui les provoque et les détermine ne dépend pas non plus de l'animal, mais de sa nature, telle que l'a faite l'auteur de l'univers. Pour qu'un être puisse se dire réellement l'auteur de ses actes, il faut que ce soit lui qui les fasse. Ce *lui* n'existe qu'autant qu'il connaît, qu'il veut, qu'il se détermine librement, en un mot, qu'il est une personne. Ces *choses* ne sont donc pas faites pour elles-mêmes, mais pour les *personnes;* elles sont *moyens* et les personnes sont *fins*.

La personne se trouve ainsi en présence ou des *choses*, ou d'autres *personnes* comme elle. Elle s'unit les choses par le lien de *propriété;* elle s'unit aux personnes par le lien de *société*. Essayons de bien comprendre ces deux espèces de relations.

II

DU LIEN DE PROPRIÉTÉ

Le philosophe observateur découvre donc en lui comme un petit État avec ses dépendances, ses sujets et son souverain. Cette ressemblance de l'âme humaine avec une société organisée n'avait pas échappé à Platon. En décrivant sa *République*, il n'oublie pas que c'est l'âme elle-même qu'il décrit, et dans laquelle il veut faire régner la justice. Le dialogue de la *République* est bien plus un traité de psychologie et de morale qu'un traité de philosophie sociale. « Si l'on donnait à lire de loin à des personnes qui ont la vue basse des lettres en petits caractères, dit-il, et qu'elles apprissent que ces mêmes lettres sont écrites ailleurs en gros caractères, il leur serait, sans doute, avantageux de lire d'abord les grandes lettres et de les confronter ensuite avec les petites pour voir si elles sont les mêmes. » La justice dans l'État est écrite en grandes lettres, et en petites dans l'individu ; mais elle est la même dans l'un et dans l'autre, et elle se manifeste par les mêmes caractères.

Le souverain qui gouverne cette république intérieure de notre âme, c'est, nous l'avons vu, la *personne*. Nous désignerons par le mot *nature* tout ce qui, en nous, lui est *naturellement* subordonné.

Ce souverain peut-il devenir conquérant? Peut-il étendre son domaine hors des limites de sa nature? Nous répondons sans hésiter : oui. Il peut s'unir des choses distinctes de sa nature, et le lien qu'elle forme avec elle est le lien de *propriété*.

Nous n'écrivons pas un traité de la propriété ; nous n'étudions ni son origine, ni les titres qui la consacrent, ni la transformation qu'elle peut subir en se transmettant d'une personne à une autre. Nous ne voulons qu'indiquer la nature du lien qui la constitue, et seulement dans la mesure nécessaire pour mieux comprendre le lien social.

Nous avons dit que les personnes sont *fins* et les choses *moyens;* les choses ne sont donc pas faites pour elles-mêmes, mais pour les personnes, elles leur sont subordonnées, elles sont comme le domaine sur lequel leur activité s'exerce. Mais toutes les choses ne peuvent pas servir à l'usage et à l'utilité de toutes les personnes.

Le mien est exclusif du tien, ma propriété n'est pas la vôtre. Comment une personne déterminée devient-elle la propriété exclusive d'une personne également déterminée? Elle peut le devenir à plusieurs titres. Je prends pour exemple le titre primitif qui a dû précéder tous les autres, et qui est le plus simple, l'occupation.

La personne voit une chose inoccupée; elle connaît qu'elle peut en retirer une utilité; elle se l'attribue par un acte de sa volonté, elle se la réserve, elle en prend possession, et veut que l'usage qu'elle en fait soit exclusif et perpétuel; elle la fait sienne, en un mot. Cette chose entre dans la sphère de son activité; elle devient comme la prolongation de son corps et l'extension de son domaine; elle est placée sous sa dépendance. Nous disons : mon vêtement, ma maison, ma bourse, comme nous disons : mon corps. Ce langage atteste donc qu'il s'est établi entre la personne qui possède et la chose possédée un lien réel. L'observation psychologique en constate l'existence. Si, en effet, on me prive, contre ma volonté, de la chose que j'ai fait mienne, on me cause une douleur; j'en éprouve un ressentiment d'une nature spécifique, que j'appellerai, avec Rosmini, ressentiment juridique, s'il est immérité; c'est le sentiment d'un droit violé. Ce lien, qui existe, quel que soit le titre de la propriété, en constitue la nature.

Le lien de la propriété est formé pour l'utilité de la personne qui le contracte; le propriétaire est maître de la propriété pour son avantage et non pour celui de la chose devenue sa propriété. Il en est tout autrement du lien social.

III

DU LIEN SOCIAL

La personnalité est inviolable. Une personne ne peut jamais devenir la chose ou la propriété d'une autre personne. L'esclavage antique fut une des plus odieuses violations de cette loi; il anéantissait la dignité humaine.

Cependant les personnes ne sont pas condamnées par leur dignité même à vivre dans l'isolement. Si l'une ne peut être la propriété de l'autre, l'une et l'autre peuvent s'unir par le lien de société. Nous devons étudier avec soin la notion de ce lien spécial, qui est le principe générateur de toute la philosophie sociale.

Qu'est-ce donc que la société? Qu'on le remarque bien, nous ne demandons pas ce qu'est telle ou telle société en particulier, la société domestique, par exemple, ou la société civile, mais ce qu'est

la société en général; quelle est, en un mot, la notion que nous affirmons de toute réunion d'hommes, quand nous disons qu'elle est une société.

Des personnes ne sont pas en société parce qu'elles cohabitent dans le même lieu, ou qu'elles vivent dans un même pays. La cohabitation est un lien purement extérieur qui n'atteint pas les âmes et par conséquent les personnes.

Sans doute la cohabitation met en présence des droits qui se limitent et les devoirs qui correspondent à ces droits. L'inviolabilité d'une personne impose aux autres le respect de cette inviolabilité. La propriété qu'elle possède limite dans les autres la liberté juridique d'étendre leurs domaines. Mais les relations qui naissent de ces droits et de ces devoirs réciproques ne sont point des relations sociales. Le droit que possède une personne, l'obligation prescrite à une autre de la respecter, établit, au contraire, entre elles une sorte d'opposition. L'une est opposée à l'autre, comme l'actif est opposé au passif. L'une possède exclusivement un droit; l'autre est astreinte à le respecter, même au prix de certaines privations et de certains sacrifices. Le commandement de la loi juridique est inflexible et sans miséricorde. Cette inflexibilité du droit rend souvent pénible à l'homme la relation qui en découle. Le droit se présente à leur imagination comme établissant entre eux une sorte de séparation et d'antagonisme, et pourtant il est juste, il n'est même autre chose que la stricte justice. Qui possède un droit peut exiger que les autres le respectent; qui jouit d'un bien légitime peut interdire aux autres de le troubler dans sa jouissance; il est vrai qu'il ne cherche que son utilité, mais une utilité juste que protège la loi; il pourrait donner aux autres ce qui est à lui, mais il n'y est pas ordinairement obligé, du moins, les autres n'y ont pas droit. Ces relations de droits et de devoirs qui naissent par le fait seul de la cohabitation ne sont donc pas celles qui associent les hommes. Elles établissent, au contraire, entre eux une sorte d'antagonisme, mais cet antagonisme est salutaire. C'est la force de répulsion qui empêche les êtres de se heurter et de se confondre, et qui, combinée avec la force d'attraction, la constitue et la maintient dans un harmonieux équilibre.

Nous verrons, dans la suite de cette étude, que l'équilibre social est sans cesse exposé à se rompre; tantôt c'est l'individu qui absorbe la société, et c'est le commencement de la dissolution sociale; tantôt c'est la société qui absorbe l'individu, et c'est le commencement du despotisme social.

Supposons maintenant que ces hommes qui cohabitent dans le même lieu se lient entre eux par des conventions, les relations

nouvelles auxquelles ces conventions donneront naissance seront-elles des relations sociales? Pas toujours : car toutes les conventions ne forment pas le lien social, il en est comme le contrat bilatéral, par exemple, le contrat de vente, d'achat ou d'échange, qui peuvent transmettre, modifier ou créer de nouveaux droits permanents et de nouvelles obligations, mais qui ne mettent entre les contractants aucuns biens communs qui les unissent. Nous distinguerons le droit *social* du droit *conventionnel* et du droit *naturel*.

Mais si ces hommes ne se contentent pas de faire entre eux des conventions particulières, si, par un acte volontaire et libre, ils s'unissent pour la poursuite d'un bien commun, la société a pris naissance. Des liens communs et moraux sont donc nécessaires pour la constituer. Les associés doivent avoir conscience d'une fin commune, et c'est pourquoi ils doivent connaître et vouloir cette fin, la vouloir pour tous les associés, et choisir librement les moyens pour y atteindre. Le but social vers lequel ils tendent n'est donc pas une collection de biens individuels, mais un bien vraiment commun, unique dans son concept, et auquel chaque associé doit participer. Nous appelons *bienveillance sociale* le désir de ce bien commun non seulement pour soi, mais pour tous; il est le bien essentiel qui constitue toute société.

Le lien de la propriété est donc l'*utilité*, et le lien de la société, la *bienveillance*.

IV

DU LIEN SEIGNEURIAL

Au lien social s'oppose le lien seigneurial. L'un établit une sorte d'égalité entre ceux qu'il unit; l'autre donne à un homme, sur son semblable, une autorité, un domaine d'une nature particulière.

Le père est naturellement supérieur à son fils. La paternité lui donne, sur l'enfant qu'il a engendré, des droits incommunicables. Nous ne disons pas que le fils est, dans la famille, l'associé et l'égal de son père; nous ne disons pas non plus qu'il est son serviteur et moins encore son esclave. Nous repoussons la doctrine païenne qui donnait au père droit de vie et de mort sur son enfant.

La féodalité nous offre un autre exemple du lien seigneurial, dont nous voudrions expliquer la nature. Nous n'avons pas à apprécier l'organisation féodale, qui a subsisté pendant trois siècles sur tous les peuples de l'Europe. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ses inconvénients et ses avantages, il ne paraît pas

douteux qu'elle n'ait été le résultat naturel du bouleversement et du désordre qui accompagnèrent les invasions barbares et la chute de l'empire romain, et comme une station, peut-être nécessaire et certainement utile, des peuples nouveaux dans leur marche vers la société parfaite. Or, dans cette organisation, le serf et le colon sont dans une condition inférieure aux possesseurs de la terre à laquelle ils sont attachés. Le seigneur exerce sur eux un domaine juridique; il s'attribue des droits sur leur activité et sur le fruit de leur travail. Le serf et le colon ne sont pas encore libres, mais ils ne sont plus esclaves; ils ont des droits inviolables, et des tribunaux sont établis pour les faire respecter.

Nous donnons à ce lien qui rattache le fils à son père, le serf et le colon à leur maître, le nom de *seigneurial.* La seigneurie peut exister à divers degrés, tout en conservant la même nature.

L'esclave est la chose et la propriété de son maître; la personnalité de l'esclave est déshonorée et sa dignité méconnue. A ce degré, l'esclavage est immoral et absolument inconciliable avec la morale chrétienne. Mais on peut concevoir qu'un homme exerce une autorité sur un autre homme, qu'il ait des droits sur sa nature, c'est-à-dire sur son activité; qu'il puisse exiger certaines redevances ou certains services dans son intérêt propre et même exclusif. Mais ce domaine possible de l'homme sur l'homme est toujours limité dans la réalité par les droits inviolables et imprescriptibles de la personnalité; il doit les respecter; souvent il doit les protéger et les développer aux dépens même de cette domination qu'il possède. Le père a la direction des facultés de son enfant à l'âge où la personnalité de l'enfant est faible et incapable de gouverner sa nature et de se conduire lui-même d'après les lumières de sa raison. Si la paternité lui donne ce droit, elle lui impose l'obligation de procurer à son enfant une éducation qu'exige sa nature, c'est-à-dire qu'il doit élever et former sa personnalité et la mettre à même d'exercer la royauté naturelle qu'elle a reçu de son Créateur. Les maîtres et, en général, tous ceux qui exercent une domination sur leurs semblables, ont une obligation analogue, quoique moins strictement rigoureuse, à l'égard de leurs serviteurs.

Nous n'avons pas à étudier en détails les titres qui justifient cette espèce particulière de domaine de l'homme sur l'homme, ni les devoirs imposés à ceux qui l'exercent et à ceux qui lui sont soumis. Nous n'écrivons pas un traité de droit seigneurial. Notre unique but est d'en déterminer la nature, et de la mieux faire comprendre par des exemples.

La notion du lien seigneurial repose donc sur la distinction de la nature et de la personne. Le domaine seigneurial s'exerce sur la

nature au profit de celui qui le possède, mais jamais sur la personne, qui demeure inviolable.

Le lien seigneurial est donc distinct du lien social; il est comme une sorte de propriété imparfaite; il est incapable d'associer le maître et le serviteur. Il établit même entre eux une espèce d'opposition.

Mais ces deux liens se trouvent souvent mêlés dans une même société, aux diverses époques de son histoire. Presque toujours ils se combattent, et suivant que l'un prédomine sur l'autre, l'autorité sociale prend un caractère de liberté ou de domination. La tendance actuelle des sociétés modernes, formées sous l'influence du christianisme, les porte vers le triomphe de l'élément social sur l'élément seigneurial. C'est un progrès trop souvent compromis par l'ambition et la cupidité des hommes.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, voulant unir tous les hommes dans une société pleinement universelle, réserve toute domination à Dieu, et exclut de son Église tout élément seigneurial. Il donne à ses fondateurs cette loi constitutionnelle : « Les rois des nations dominent sur leurs sujets; il n'en sera pas ainsi de vous; mais que celui d'entre vous qui est le plus grand se fasse le plus petit, et que celui qui marche le premier soit le serviteur de tous. »

V

EXCELLENCE DU LIEN SOCIAL

De la notion de société, que nous venons d'étudier, découle une admirable conséquence qu'il nous faut maintenant indiquer.

Rappelons que tous les membres de l'association poursuivent, par une conspiration réfléchie et, par conséquent, voulue, un bien commun, qui est la fin sociale, non pour leur seul profit, mais pour l'utilité de tous. Ils cherchent sans doute leur avantage personnel, mais ils cherchent aussi celui de leurs coassociés; ils sont unis par les liens d'une bienveillance réciproque. Ce n'est pas le désintéressement de l'amitié, ce n'est pas non plus l'intérêt égoïste qui la dirige. En tant qu'associé, nul d'entre eux ne peut porter atteinte à la dignité personnelle des autres et les traiter comme choses ou comme moyens.

Mais cette bienveillance sociale, essentielle à toute société, se confond avec le principe fondamental de la morale. En effet, ce principe peut se formuler ainsi : respecte la personne comme fin, et ne la fais jamais servir comme moyen à ta propre utilité; ou

encore : que dans notre estime pratique, la personne garde toujours sa dignité inviolable et qu'elle ne descende jamais au rang de chose. De cette identité entre le lien social et le principe fondamental de la morale, il résulte que toute société contient nécessairement un élément considérable de moralité. Platon l'avait reconnu, quand il enseignait qu'une société même de brigands ne pouvait subsister sans la justice.

Les voleurs, en effet, sont injustes à l'égard du voyageur qu'ils dépouillent ou qu'ils assassinent, mais entre eux ils pratiquent la justice. Leur injustice atteint ceux qui sont étrangers à leur société et non leurs associés. Donc en tant qu'associés, ils ne sont pas injustes. S'ils étaient injustes les uns à l'égard des autres, la bienveillance, qui est le lien social, n'existerait plus, et la société serait détruite.

Pour mieux nous en convaincre, considérons quelques instants une société de bandits ou de pirates; dans une telle société, non seulement on peut trouver, comme nous l'avons dit, un élément de justice, mais aussi un sentiment d'humanité. Oui, une étincelle d'humanité brille encore dans ces tristes poitrines. Est-ce qu'ils ne se défendent pas les uns les autres dans les combats? Est-ce qu'ils ne s'exposent pas aux mêmes périls? Est-ce qu'après le combat ils ne s'assoient pas à la même table? Est-ce qu'ils ne rappellent pas avec un sentiment de fraternelle compassion le souvenir de leurs compagnons qui ont succombé dans la lutte?

Donc l'injustice d'une société ne blesse les droits que de ceux qui sont en dehors de l'association.

Et maintenant supposons que les membres de l'association augmentent successivement, la justice sociale s'étendra avec la bienveillance sociale sur les nouveaux associés. Nous n'aurons plus seulement une société de voleurs, mais une cité, un État, la Rome de Romulus, celle de Tarquin, la Rome conquérante, l'empire romain. Ainsi la justice sociale grandit avec la société. Une société véritable qui exclurait tout élément seigneurial et qui embrasserait tous les hommes, si elle était parfaitement réalisée, bannirait toute injustice de l'humanité. C'est le dessein que s'est proposé Notre-Seigneur Jésus-Christ en fondant son Église. Car l'Église est une société exempte de tout élément seigneurial et destinée à unir tous les hommes dans une société universelle par le lien de la plus parfaite bienfaisance, qui est la charité.

Ce caractère de la société chrétienne fait ressortir avec éclat l'heureuse influence de l'Eglise; il explique pourquoi elle a si puissamment contribué au progrès social des nations qui ont reconnu son autorité et accepté sa législation.

Peut-être aurons-nous plus tard l'occasion de le montrer, de dire comment elle a corrigé les inégalités sociales des nations païennes, comment elle fit disparaître ce qu'elles avaient d'injuste et d'inhumain, sans révolte et sans violence, et comment la plus grande révolution sociale opérée dans le monde a été une révolution pacifique. Elle n'a pas prêché la révolte à l'esclave, mais elle a appris au maître que l'esclave, comme chrétien, appartenait, comme lui, et au même titre, à la société de l'Église, qu'il devait respecter sa personnalité régénérée par le baptême. Aux pieds de l'autel de Jésus-Christ, ils avaient les mêmes droits et les mêmes espérances.

Mais revenons à notre sujet. Peut-être l'excellence du lien social ne frappera pas tous les esprits; peut-être notre raisonnement paraîtra-t-il sophistique à quelques-uns. Non, dira-t-on, il ne suffirait pas que tous les hommes fussent unis dans une société universelle, pour établir dans le monde le règne de la justice; il faudrait encore que la fin qu'elle poursuit fût une fin honnête. Cette objection est spécieuse, et pourtant elle ne pourrait paraître solide qu'à ceux qui n'auraient pas encore bien compris la nature du lien social

Sans doute une société qui se proposerait pour fin l'injustice, serait une société injuste. Mais une société vraiment universelle le pourrait-elle? La nature de la société exige que tous les membres qui la composent conservent en elle la dignité de fin. Cet élément moral est essentiel. Or que serait une fin injuste, que pourrait se proposer une société universelle? Ce serait une fin qui ne pourrait être obtenue que par la violation de la dignité personnelle, au moins d'un associé; il faudrait qu'au moins un associé fût traité non comme personne et comme fin, mais comme chose et comme moyen, puisque telle est, en effet, l'essence de toute injustice. Or une société qui se proposerait une telle fin cesserait d'être une société universelle, puisque l'associé dont elle violerait la dignité personnelle serait mis de fait hors la société, donc si la société était vraiment universelle, si elle comprenait, sans exception, toutes les personnes, il n'y en aurait aucune dont la dignité fût violée, il n'y aurait aucune injustice.

Oh! que l'Église, qui enseigne la justice et la charité et qui les fait pratiquer, travaille utilement à l'affermissement des sociétés humaines! Comme la perfection d'une société dépend moins de la sagesse de ses législateurs que de la vertu de ceux qui la composent!

† Flavien, *évêque de Bayeux.*

La suite prochainement.

LE LENDEMAIN D'UNE RÉVOLUTION

V. LE TROUBLE MORAL ET INTELLECTUEL APRÈS 1830.

LE MOUVEMENT ANTI-RELIGIEUX. — LE SAINT-SIMONISME [1].

I

On aurait une idée fort incomplète des conséquences de la révolution de 1830, si on ne les observait que dans la politique proprement dite. Aussi bien n'est-ce peut-être pas dans les chartes et les lois, mais bien dans les idées et les mœurs, que la secousse a été le plus forte et le changement le plus radical. Rarement l'esprit humain a subi un tel ébranlement. Il semble que tous les cerveaux aient alors reçu le coup du soleil de Juillet. De là, à la fois, un trouble et une excitation extraordinaires. Ceux qui, en quelques jours, venaient de renverser une dynastie vieille de plusieurs siècles et d'en improviser une autre, étaient comme saisis par le vertige de cette ruine et grisés par l'orgueil de cette création. Tout leur paraissait avoir été détruit et remplacé, ou devoir l'être. Aucune nouveauté n'était jugée impossible. On eût dit une immense chaudière où les idées de toute sorte, les chimères, les sophismes, les croyances, les passions, étaient jetés pêle-mêle, bouillonnaient et fermentaient; et chacun se flattait d'en voir sortir, non plus seulement une charte révisée, mais un monde intellectuel et moral, purifié, rajeuni, transformé, dont l'ère daterait des barricades de 1830.

Cette prétention de tout détruire et de tout remplacer apparaissait d'abord dans l'ordre religieux. On sait comment, sous la

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre, 25 octobre et 10 novembre.

Restauration, par l'imprudence des uns et par la perfidie des autres, le catholicisme avait paru solidaire du parti royaliste; comment l'opposition libérale avait été infectée d'impiété voltairienne, ou tout au moins, sous couleur de gallicanisme, imbue de préventions contre « le parti prêtre » [1]. Dans les journées de Juillet, l'Église sembla donc vaincue au même titre que la vieille royauté, l'irréligion victorieuse au même titre que le libéralisme, et victorieuse avec cette excitation troublante, avec cette présomption aveuglée, qui étaient la suite et la marque de la révolution. En même temps que le peuple de Paris s'emparait des Tuileries, il dévastait une première fois l'archevêché, profanait les sacristies de Notre-Dame avec mille grossièretés sacrilèges, saccageait la maison des missionnaires dans la rue d'Enfer, celle des Jésuites à Montrouge, détruisait le calvaire du mont Valérien. Il fallait fermer toutes les églises de Paris; à peine osait-on les rouvrir pour les offices du dimanche 1er août. A Reims, Nancy, Châlons, Chartres, Orléans, Bourges, Nevers, Niort, Narbonne, Toulouse, le triomphe de l'insurrection se manifestait par les mêmes accès d'impiété dévastatrice. En beaucoup d'endroits, les croix étaient publiquement, presque officiellement renversées [2]. La violence n'épargnait pas le clergé lui-même: l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, était obligé de se cacher [3]; à Reims et à Nancy, le cardinal de Latil et Mgr de Forbin-Janson, chassés par l'émeute, se réfugiaient, l'un en Angleterre, l'autre en Amérique. Dans plus d'une petite paroisse, les curés étaient insultés, maltraités, expulsés de leur presbytère.

Quand le combat fut fini et le nouveau gouvernement installé, la religion ne trouva pas pour cela paix et sécurité. « A cette époque,

[1] On nous permettra de renvoyer, pour ce qui regarde ce caractère particulier des luttes politiques de 1815 à 1830, à ce que nous avons dit dans *Royalistes et républicains,* et dans le *Parti libéral sous la Restauration.* Voy. notamment, dans ce dernier volume, p. 319 à 392.

[2] Parfois cependant les croix étaient sauvées par la présence d'esprit du curé. Dans un village des environs de Paris, les esprits forts se précipitaient vers l'église avec des échelles et des marteaux pour abattre la croix qui était au sommet du clocher. Le curé paraît: « Que faites-vous? vous voulez abattre cette croix? J'en sais d'autres qui sont plus faciles à faire disparaître et par lesquelles vous devriez commencer. — Où sont-elles? hurla la foule. — Suivez-moi! » — Le curé les mène au cimetière et il leur montre les croix noires qui ombragent les tombes de leurs parents et de leurs amis. L'effet fut prodigieux, ces malheureux baissèrent la tête et s'éloignèrent sans rien dire.

[3] Il commençait à sortir de sa cachette vers janvier 1831, quand l'émeute du 14 et du 15 février l'obligea de nouveau à se dérober. Le choléra seul lui permettra, en 1832, de se montrer dans des conditions à peu près normales.

écrit le feu duc de Broglie, commençait la chasse aux robes noires et aux chapeaux clabauds, aux Jésuites, aux Capucins, aux Frères de la Doctrine et jusqu'aux pauvres Sœurs de la Charité; les processions étaient poursuivies à coups de pierre, les croix de mission culbutées et traînées dans la boue; il ne faisait pas trop bon à un évêque de sortir de sa cathédrale [1]. » Pas un prêtre n'eût osé se montrer dans la rue en soutane; les journaux racontaient en raillant que les revendeurs n'avaient pas assez de vieux habits pour satisfaire cette clientèle imprévue d'ecclésiastiques obligés de se travestir. Il suffisait parfois qu'un passant eût une redingote de couleur sombre pour être insulté; s'il se plaignait : « Ah! pardon, lui répondait l'insulteur, je vous prenais pour un prêtre. » L'inconnu, contre lequel un gamin jetait le cri terrible : « Au Jésuite! » risquait fort d'être saisi et jeté à l'eau. Les saint-simoniens ne se plaignaient-ils pas qu'à Versailles on eût provoqué contre eux une sorte d'émeute, en les qualifiant de jésuites [2]? Suspectés dans leurs moindres démarches, à la merci des dénonciations les plus niaises, des perquisitions les plus arbitraires, les curés étaient trop souvent poursuivis, arrêtés sans raison. Ils ne pouvaient visiter un de leurs collègues sans être prévenus de nouer quelque conspiration. Le principal organe de l'Eglise de France déclarait que le clergé était frappé « d'une sorte de mort civile [3] ». Plusieurs séminaires avaient été envahis par l'émeute et demeuraient fermés, au risque d'arrêter entièrement le recrutement du clergé. Des églises étaient de même enlevées au culte. Le plus absurde soupçon suffisait à la foule ou à la garde nationale pour venir troubler violemment les exercices religieux dans l'intérieur même des temples. Que d'édifices, que de maisons, forcés et pillés sous prétexte d'y chercher les armes que les Jésuites y auraient cachées! D'ailleurs, pour voir combien, plusieurs mois après la révolution de Juillet, les passions étaient demeurées vivaces et terribles, il n'est besoin que de rappeler la hideuse émeute du 14 et du 15 février 1831, le sac de Saint-Germain l'Auxerrois et la destruction de l'archevêché. La situation était telle, que, dans plus d'un diocèse, les curés effrayés et

[1] *Notes biographiques* inédites du duc de Broglie.

[2] Voici comment des placards affichés dans la ville avaient dénoncé la réunion saint-simonienne. « Un rassemblement de jésuites doit avoir lieu, vendredi soir, 18 février 1831, au Gymnase, avenue de Saint-Cloud. J'engage les bons patriotes de cette ville à vouloir bien se munir d'armes à feu et à se transporter au lieu de la conspiration, afin de détruire toute cette canaille-là; ce qui servira de bon purgatif à Versailles, car il en est empoisonné. On craint très fort la peste. A bas les jésuites! » (*Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. III, p. 97.)

[3] *Ami de la religion*, 2 juillet 1831.

découragés songeaient à quitter leurs paroisses et que leurs évêques devaient les en détourner [1].

Les moyens les plus divers étaient employés pour tenir en éveil les haines irréligieuses. Des brochures pullulaient, dont les titres suffiraient à faire apprécier l'ignominie [2]. Tout était prétexte aux journaux pour ameuter les esprits contre le clergé. Pas un désordre, pas une émeute dont ils ne l'accusassent d'être l'instigateur; peu importe qu'il en eût été la victime, c'était de sa part une dissimulation et une perfidie de plus. On ne reculait devant aucune calomnie, si absurde fût-elle. « Les prêtres, disait-on, trament des complots, donnent de l'argent pour les armées étrangères, s'exercent eux-mêmes aux manœuvres militaires, remplissent leurs presbytères et leurs églises d'armes, de munitions et de soldats [3]. » L'*Ami du peuple* révélait que le clergé avait prémédité une immense Saint-Barthélemy. « Des milliers de poignards empoisonnés, racontait-il gravement, ont été trouvés dans les mains des frères ignorantins, dans les séminaires et jusque dans le palais de notre premier prélat. Les prêtres les plus fanatiques de nos campagnes avaient été invités à se rendre à Paris, le 3 août, pour l'exécution de cet infernal projet. » Ce journal ajoutait que les massacreurs en soutane devaient être aidés par des forts de la halle, des charbonniers et « autres congréganistes salariés ». Dans les rues de Paris, on criait et on affichait un placard ainsi conçu : « Peuple, la commission chargée de réparer les désastres causés dans les journées de Juillet accorde une indemnité de 200 000 francs à M. l'archevêque de Paris. Le pauvre homme ! C'est sans doute pour le dédommager de la perte des poignards et des barils de poudre trouvés dans son palais [4]. » La caricature était à l'avenant : à cette époque, elle n'avait pas encore dirigé son crayon meurtrier contre Louis-Philippe; elle se bornait, avec sa vaillance et sa chevalerie accoutumées, à traîner dans la boue les vaincus du moment, principalement le clergé; froi-

[1] Tel est notamment l'objet d'une lettre pastorale écrite alors par l'évêque d'Orléans.

[2] Voici quelques-uns de ces titres : *Histoire scandaleuse, politique, anecdotique et bigote du clergé de France. — Infamie des prêtres dévoilée. — La chemise de femme et correspondance galante trouvée dans l'oratoire de l'archevêque de Paris,* par un « séminariste qui a jeté le froc aux orties ». — *L'archevêque de Paris accusé d'assassinat sur la personne de sœur Véronique, pharmacienne de Saint-Cyr. — La religion dévoilée, la France sauvée, les prêtres tombés. — Infamies des prêtres ou correspondance des évêques sur les événements de Juillet,* etc., etc.

[3] Mgr Devie, évêque de Belley, a fait mention de ces accusations dans une circulaire épiscopale écrite au commencement de 1831. (*Vie de Mgr Devie,* par M. l'abbé Cognat, t. II, p. 3 et 19.)

[4] *Vie de Mgr de Quélen,* par M. d'Exauvillez, t. II, p. 49.

dement haineuse, elle cherchait à glisser une calomnie dans chacun de ses éclats de rire : tel ce dessin qui représentait un patriote découvrant, dans l'archevêché, un corset de femme au milieu des ornements sacerdotaux, et s'écriant : « L'archevêque a toujours été un farceur ! » Plusieurs de ces caricatures sont tellement ignobles, qu'on ne peut les décrire.

Et le théâtre ! A la Gaîté, on jouait *le Jésuite;* au Vaudeville, *le Congréganiste;* à l'Ambigu, *les Dragons et les Bénédictines*, de Pigault-Lebrun ; à la Porte-Saint-Martin, *les Victimes cloîtrées*, exhumées de 1793; ailleurs, *le Dominicain*, *l'Abbesse des Ursulines*, *la Papesse Jeanne*, avec accompagnement de couplets obscènes et impies, *Frà Ambrosio*, qui dégoûtait tellement le public, que celui-ci faisait baisser la toile. Chaque théâtre avait dû ajouter à son magasin de costumes et d'accessoires un assortiment complet de robes de cardinaux, de rochets, de soutanes, de surplis, de frocs, de croix, de bannières d'église. On faisait parader, sur les tréteaux d'une scène bouffonne, les saints, les anges, la cour céleste tout entière, traitant à peu près les vérités chrétiennes comme, de notre temps, les auteurs d'opérettes ont parodié les légendes de la mythologie. Une pièce avait été préparée, avant les journées de Juillet, au théâtre des Nouveautés, sous ce titre : *la Contre-lettre;* il s'agissait d'une affaire d'héritage, dans laquelle intervenait un parent fourbe et cupide ; la révolution éclate : aussitôt les auteurs revêtent expéditivement ce personnage d'une soutane ; ils en font un abbé Serinet, doucereux, mielleux et perfide, sous les traits de Bouffé. D'autres allaient chercher au bagne, où il subissait sa peine, un misérable prêtre qui après avoir tenté de violer une femme, l'avait assassinée, puis coupée par morceaux ; de ces crimes d'hier, ils faisaient, pour le théâtre du Cirque olympique, le *Drame du curé Mingrat;* le rideau se baissait tout juste au moment où le crime allait se consommer. *l'Incendiaire ou la Cure et l'Archevêché*, joué à la Porte-Saint-Martin, le 24 mars 1831, quelques semaines après le sac du palais épiscopal, prétendait donner l'explication des incendies mystérieux qui avaient désolé certaines provinces, à la fin de la Restauration, et où les imaginations troublées avaient cru entrevoir une manœuvre de parti. Dans un département innomé régnait un archevêque débauché, ambitieux, auquel étaient subordonnées toutes les autorités ; en face de lui, un curé libéral, abonné au *Constitutionnel.* L'archevêque, recevant en pleine scène la confession d'une jeune fille qui s'accusait d'un péché d'amour, mettait à l'absolution cette condition que la pénitente irait incendier la ferme d'un cultivateur « libéral » ; il comptait ainsi enlever à ce dernier ses droits électoraux. Après des incidents divers où l'archevêque apparaissait de

plus en plus odieux, la jeune fille, affolée de remords, finissait par se tuer. Et ce drame, aussi calomnieux que misérable, était joué par des acteurs d'élite : Provost, Bocage, Laferrière, Mme Dorval.

L'irréligion avait alors ce caractère d'être plus bourgeoise encore que populaire ; elle dominait dans les « classes dirigeantes ». Au dire des contemporains, rien n'était plus rare qu'un homme du monde s'avouant chrétien. La rencontre d'un jeune homme dans une église, a dit M. de Montalembert, « produisait presque autant de surprise et de curiosité que la visite d'un voyageur chrétien dans une mosquée d'Orient ». — « Dans la ville que j'habitais, raconte un autre témoin, il y avait sans doute d'honnêtes gens ; il n'y avait pas un homme à ma connaissance, pas un ! ni fonctionnaire, ni professeur, ni magistrat, ni vieux, ni jeune, qui remplît ses devoirs religieux [1]. » N'a-t-on pas constaté combien il y avait de bourgeois, de « messieurs bien mis » parmi les dévastateurs sacrilèges de Saint-Germain l'Auxerrois et parmi ceux qui assistaient, souriants et satisfaits, à cette profanation sauvage? Jules Janin, qui n'était cependant pas un révolutionnaire, qui faisait même alors une campagne courageuse contre les scandales du théâtre, ne croyait choquer personne en racontant les scènes hideuses du 14 et du 15 février, du ton dont Boileau avait chanté le combat du Lutrin. D'autres trouvaient tout naturel de proposer la fondation d'une imprimerie officielle, qui eût été une sorte d'atelier national ouvert aux ouvriers sans travail, et où l'on se fût attaché à réimprimer les écrits du dix-huitième siècle, Voltaire, Rousseau, les encyclopédistes. Le gouvernement refusa, mais par ce motif curieux, « que de pareils livres n'auraient point d'écoulement, puisqu'ils étaient des armes dont les libéraux n'avaient plus besoin après la bataille [2] ». Aucun signe qu'on fût dans une société chrétienne ; partout une impiété pratique telle, qu'elle étonnait presque le plus grand sceptique de ce temps, Henri Heine, qui écrivait à un journal allemand : « Ce peuple vraisemblablement ne croit même plus à la mort [3]. »

Pour n'être pas plus dévote que la nation, la monarchie nouvelle n'avait cependant aucun parti pris d'agression ni de persécution contre la religion ; si, par faiblesse, elle laissait trop souvent le champ libre ou même obéissait aux passions impies, du moins, alors, rien de pareil à ce qu'on verra plus tard sous un autre régime, où le signal de la guerre à Dieu sera donné par le pouvoir. Quelques-uns même, parmi les hommes de 1830, avaient en ces matières des vues hautes et justes. Dans une circulaire aux pré-

[1] Louis Veuillot, *Rome et Lorette,* t. I, p. 39.
[2] Louis Blanc, *Histoire de dix ans,* t. I, p. 452.
[3] H. Heine, *De la France,* p. 210.

fets, M. Guizot se défendait d'avoir prescrit la destruction des croix de mission. « La liberté des cultes, disait-il, doit être entière ; et sa première condition, c'est qu'aucun culte ne soit insulté. Il ne faut fournir à nos ennemis aucun prétexte de nous taxer d'indécence et de tyrannie. Je ne souffrirais pas que mon administration donnât lieu à un tel reproche. » Le duc de Broglie, chargé, dans le premier ministère, du portefeuille de l'instruction publique et des cultes, évitait, par sa prudente modération, l'embarras et le péril de plusieurs conflits, où l'impatience de quelques-uns de ses collègues aurait voulu jeter la monarchie naissante. Il détournait le roi de « s'enferrer dans quelques-unes de ces querelles théologiques, où, disait-il, on ne tarde pas à voir contre soi toutes les bonnes âmes, pour soi tous les vauriens ». — « Vous avez bien raison, interrompait Louis-Philippe ; il ne faut jamais mettre le doigt dans les affaires de l'Église, car on ne l'en retire pas : il y reste [1]. » Mais ces clairvoyants étaient rares, et d'ailleurs, en ce temps troublé, les meilleurs sacrifiaient aux passions du jour. M. Guizot contresignait l'ordonnance qui enlevait le Panthéon au culte chrétien, faiblesse qu'il devait du reste plus tard noblement confesser et regretter. Les Chambres supprimaient le traitement des cardinaux, diminuaient celui des évêques. Parmi les nouveaux fonctionnaires, plusieurs étaient imbus de préjugés haineux contre le clergé et profitaient de l'anarchie pour les satisfaire : de là plus d'une vexation locale. On allait jusqu'à supprimer l'antique messe du Saint-Esprit, à la rentrée des tribunaux, et à arracher les crucifix des salles d'audience, où ils ne devaient être rétablis que huit ans après.

Ces défaillances sont-elles faites pour surprendre ? Si les gouvernants ne savaient pas résister dans les questions politiques, qui leur tenaient à cœur, à plus forte raison ne songeaient-ils pas à le faire dans les questions religieuses, qui leur étaient pour le moins indifférentes. S'ils n'osaient se défendre eux-mêmes, comment s'attendre qu'ils se compromissent pour protéger ce clergé, chez lequel ils voyaient un ennemi vaincu ? Jusqu'où pouvait conduire cette faiblesse, on s'en rendit compte pendant et après les émeutes du 14 et du 15 février, quand les autorités, non contentes d'avoir laissé saccager l'église et l'archevêché, s'empressèrent, pour ainsi dire, de sanctionner et de ratifier la dévastation. Certains politiques s'imaginaient qu'en dirigeant les passions révolutionnaires contre la religion, ils les écartaient du gouvernement, pareils à ces censeurs qui, jugeant prudent de supprimer dans un drame ces mots : « damné ministre », avaient cru faire une habile diversion, en

[1] *Notes bibliographiques* inédites du feu duc de Broglie.

les remplaçant par ceux-ci : « damné cardinal ». D'ailleurs, on était alors persuadé que, pour ne pas tomber comme Charles X, il fallait suivre dans les questions religieuses une conduite diamétralement opposée. Si le nouveau gouvernement n'osait même pas assurer au clergé protection et justice contre ses ennemis, c'était pour ne pas être accusé de s'appuyer sur le « parti prêtre ». Par réaction contre un souverain qui avait été blâmé de suivre les processions dans la rue, un cierge à la main, le nouveau roi s'attachait à ne faire aucune manifestation extérieure de christianisme[1]. Dans la solennité du couronnement, contrairement à l'usage universel, aucune part n'avait été faite à la religion. « Cela convient, disait le *Globe*, à un pouvoir qui n'a plus rien de mystique ». C'est un « couronnement protestant », écrivait M. de Vigny, dans son journal intime : expression peu juste, car, en pays protestant, la religion n'est pas exclue de pareilles cérémonies. Les contemporains notaient, dans les allocutions officielles, une affectation de ne plus prononcer, comme autrefois, les mots de « Providence », de « religion[2] », et l'on se félicitait publiquement d'avoir enfin « un gouvernement qui ne faisait pas le signe de la croix[3] ». Comme l'écrivait M. de Salvandy, « il y a quelques mois, on mettait partout le prêtre, aujourd'hui on ne met Dieu nulle part ». Et M. de Montalembert ajoutait que « jamais on n'avait vu une nation aussi officiellement irréligieuse ».

Aussi chacun dit-il alors que la révolution de Juillet marque la fin de la vieille religion : les témoins les plus divers viennent déposer de cette universelle conviction. M. Dubois, visitant, comme inspecteur général de l'Université, le collège de Rennes, rend un hommage plein d'une bienveillance hautaine et dédaigneuse au catholicisme, puis il ajoute : « Messieurs, nous marchons vers une grande époque, et peut-être assisterons-nous aux funérailles d'un grand culte[4]. » M. Jules Janin, sans passion personnelle,

[1] L'ambassadeur de Sardaigne, suspect, du reste, de quelque malveillance, écrivait à son gouvernement : « Le roi affecte de n'avoir pas de religion, de ne pas assister aux cérémonies de l'Église, de faire travailler le dimanche dans son palais. » (*Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, par Hillebrand, t. I, p. 50.)

[2] Lesur, *Annuaire* pour 1831, p. 3. — Un peu plus tard, Louis-Philippe ayant placé, dans un discours aux Chambres, le nom de la « Providence », le *Constitutionnel* accusa « le gouvernement de Juillet de tendre au mysticisme ».

[3] « C'est un gouvernement philosophique, » disait, aussi M. Dupin, qui eût été probablement embarrassé de donner de cette formule une explication raisonnable.

[4] *Ami de la Religion*, 4 août 1831.

simple écho du monde littéraire, déclare qu'on était à « un instant misérable de décomposition religieuse, morne, éteint, flasque, sans poésie, sans style, sans couleur, sans énergie; » le catholicisme est à son avis une « religion qui ne va plus » ; et il ajoute : « Depuis la grande secousse de 89, cette religion était bien malade ; la révolution de Juillet l'a tuée tout à fait [1]. » Rappelant ses souvenirs de cette époque, M. Louis Veuillot, dira plus tard : « Je lisais et je croyais très volontiers que le christianisme était mort; rien autour de moi ne me disait qu'il vécût [2]. » Et Henri Heine, rendant compte, peu après 1830, de l'état psychologique de la France, écrit à une gazette d'outre-Rhin : « La vieille religion est radicalement morte, elle est déjà tombée en dissolution ; la « majorité des Français » ne veut plus entendre parler de ce cadavre, et se tient le mouchoir devant le nez, quand il est question de l'Église [3]. »

II

Après avoir constaté la défaite, le délaissement, la mort du catholicisme, les hommes de 1830 se trouvaient en face de cette question redoutable : par quoi le remplacer? C'est l'interrogation désolée du poète, dans *Rolla :*

Qui de nous, qui de nous va devenir un dieu ?

« Était-il possible, disait un écrivain révolutionnaire [4], que le gouvernement de l'esprit restât vacant, sans que la marche de l'humanité fût suspendue? Un vide immense venait de se faire dans le monde : ce vide, il le fallait remplir. Mais comment? Par qui et sur quelles bases reconstituer le pouvoir spirituel? » Coïncidence curieuse ! en même temps que l'intelligence humaine paraît arrivée au paroxysme de l'impiété rebelle et destructive, elle a tellement besoin de religion, que, pour se satisfaire, elle ne recule pas devant la fondation de cultes nouveaux. « Le sentiment religieux, écrivait vers ce temps M. Saint-Marc Girardin, semble aujourd'hui errer dans la société comme un exilé qui va frapper à toutes les portes. La philosophie du dix-huitième siècle l'avait chassé des églises; mais elle n'a pas pu l'anéantir, et nous le voyons qui cherche maintenant où se prendre, où s'abriter, où se repaître, demandant partout un

[1] *Livre des Cent et un.*
[2] *Rome et Lorette,* t. I, p. 39.
[3] *De la France,* p. 210.
[4] M. Louis Blanc.

asile. » Un autre observateur non moins clairvoyant, M. Sainte-Beuve, disait alors : « L'humanité attend, elle se sent mal » ; puis il signalait, comme « un des traits les plus caractéristiques de l'état social en France », ces essais de religion nouvelle, cette « quantité de systèmes généraux et de plans de réforme universelle qui apparaissent de toutes parts et qui promettent chacun leur remède aux souffrances de la société ».

De tout temps, sans doute, il y avait eu des utopies et des chimères de ce genre. On avait vu, par exemple, à la fin du dix-huitième siècle, les théophilanthropes ou les illuminés. Mais, en 1830, les tentatives sont autrement nombreuses et éclatantes ; elles se produisent avec un succès relatif, une hardiesse, une publicité et surtout avec une absence de respect humain, qui révèlent un état d'esprit tout particulier. Ce ne sont plus des initiations de sociétés secrètes, des prédications dans le huis clos d'une petite école. Ne dirait-on pas que les apôtres sont redescendus sur la place publique, comme aux jours de saint Paul ? L'explication d'un phénomène si étrange, où la chercher si ce n'est dans la révolution de Juillet ? C'est la révolution qui, par sa secousse même, par la rapidité, l'étendue et, pour ainsi parler, par la matérialité des ruines qu'elle a faites, donne à l'esprit humain, avec le sentiment effrayé et douloureux du vide produit, le désir inquiet de le remplir par une doctrine, un culte, une foi quelconque. C'est la révolution qui porte le trouble, la témérité, et surtout l'orgueil de certaines intelligences au degré nécessaire pour leur faire oser la fondation d'une religion nouvelle [1]. C'est la révolution qui a préparé, à ces prédicateurs de chimères, un public approprié, enfiévré, affolé, altéré de nouveau et d'extraordinaire, ayant pris l'habitude de la révolte même contre le bon sens et le bon goût, disposé par suite à écouter, à accompagner et à croire ceux devant lesquels, en d'autres temps, il eût passé en levant les épaules.

On nous dispensera de mentionner les divers messies qui surgirent alors, les dieux en chambre qui relèvent plutôt de la chronique que de l'histoire. L' « Église française », de l'abbé Chatel, ne mérite guère davantage de nous arrêter, bien qu'elle ait fait un moment quelque bruit. Dans une époque moins étrangement troublée, on n'eût pas pris un seul moment au sérieux ce prêtre obscur, de petite valeur morale, d'intelligence médiocre, et son schisme sans raison et sans doctrine, dont le principal attrait était de supprimer la confession pour les laïques et le célibat pour les clercs ; on n'eût pas

[1] Mme Swetchine écrivait alors : « Nous assistons à la grande crise de l'orgueil humain. »

trouvé des fidèles pour remplir ces hangars ou ces salles de bal transformés en temples, où étaient inscrits dans un cartouche, comme les noms des trois plus grands hommes de l'humanité : Confucius, Parmentier, Laffitte; le fondateur du nouveau culte n'eût pas eu assez de succès pour établir plusieurs succursales dans la ville ou la banlieue, et n'eût pu recruter, pour les desservir, des déclassés du sacerdoce; il n'eût pas obtenu de Casimir Delavigne qu'il composât exprès un cantique pour ces cérémonies sacrilèges et ridicules, et de Nourrit qu'il vînt le chanter; personne n'eût consenti à écouter jusqu'au bout ces prétendus sermons, où, quand on ne dénonçait pas les crimes des papes et les vices du clergé, on dissertait sur l'histoire profane et même sur la politique du jour. Daumier pensait évidemment à l'abbé Chatel, lorsqu'il montrait, dans une de ses caricatures, Robert Macaire disant un matin à Bertrand : « Le temps de la commandite est passé, occupons-nous de ce qui est éternel. Si nous faisions une religion? — Une religion, ce n'est pas facile, répond Bertrand. — On se fait pape, on loue une boutique, on emprunte des chaises, on fait des sermons sur Napoléon, sur Voltaire, sur la découverte de l'Amérique, sur n'importe quoi. Voilà une religion, ce n'est pas plus difficile que cela. »

Le parti républicain et révolutionnaire semblait avoir pour l' « Église française » une bienveillance qu'il refusait au catholicisme; il faisait au culte nouveau l'honneur peu enviable de se servir de lui pour ses manifestations. Il commandait des messes, dans les temples de l'abbé Chatel, tantôt pour la Pologne, tantôt à l'occasion du décès du duc de Reichstadt ou pour l'anniversaire de la mort de Napoléon, tantôt aux dates illustrées par quelque récente émeute. Les deux complices de Fieschi, Morey et Pépin assistaient, la veille de leur attentat, à un service de l' « Église française » en l'honneur des « martyrs des trois journées ». Plus tard, on voulut célébrer, dans la même église, l'anniversaire de l'exécution de ces deux criminels; les lettres de convocation étaient ainsi rédigées : « Vous êtes invité à assister au service des citoyens Pépin et Morey, décapités par les thermidoriens, l'an XLIV de la république. » A cette époque, — cinq ou six ans après la révolution de Juillet, — le schisme était déjà aux abois. Il succomba bientôt, de la façon la plus piteuse, sous les poursuites de ses créanciers. L'abbé Chatel disparut, jusqu'à ce que le trouble de 1848 l'eût fait, un moment seulement, remonter à la surface. Rien ne resta de cette tentative qui avait été pourtant un signe du temps. Inutile donc de s'y arrêter davantage : aussi bien peut-on observer alors un essai de religion plus curieux, plus significatif, et dont le

retentissement comme les conséquences furent autrement considérables : nous voulons parler du saint-simonisme [1].

III

Quand éclata la révolution de 1830, il y avait cinq ans qu'était mort ce personnage étrange dont les disciples ont osé écrire : « Le monde attendait un sauveur... Saint-Simon a paru; il a résumé Moïse et Jésus-Christ. » Descendant de cette race qui avait donné à la France un écrivain de génie, et fils d'une mère folle, le comte de Saint-Simon avait l'esprit actif, hardi, brillant, mais si mal équilibré, qu'on avait souvent lieu de douter de sa raison. Fou surtout d'orgueil et de présomption [2], il se croyait appelé à jouer les premiers rôles, et avait ordonné à son valet de le réveiller chaque matin par ces mots : « Levez-vous, monsieur le comte, vous avez de grandes choses à faire. » Ces « grandes choses », il ne les avait pas cherchées, du premier coup, dans l'organisation d'une société et d'une religion nouvelles. Sa vie avait été d'abord celle d'un aventurier en quête d'argent et de gloire, rêvant en Amérique le percement de l'isthme de Panama, se livrant en France à des agiotages suspects sur les biens nationaux, menant de front les plaisirs et les affaires. Sous prétexte même de tout connaître et « d'arriver à la plus haute vertu par le chemin du vice », chemin au moins très détourné, il s'était jeté dans les débauches et les orgies les plus extravagantes; il en était sorti ruiné de toutes façons, réduit à une telle misère morale et matérielle, que, dans une heure de désespoir, il se tira un coup de pistolet dans la tête. La mort n'ayant pas voulu de lui, il eut alors, pour la première fois, l'idée de faire des livres, de recruter des disciples et de se poser en fondateur de système. Écrivain médiocre, d'une instruction superficielle et incomplète, il avait cependant, de temps à autre, comme des regards de voyant, et il était doué d'une réelle puissance d'impulsion et de prosélytisme. Ses idées, pratiques ou chimériques, il les jetait pêle-mêle, les modifiait souvent, si bien qu'elles sont assez malaisées à

[1] Il pourrait aussi être question des écoles de Fourier ou de Buchez, qui ressentirent l'excitation de 1830. Mais elles n'eurent que plus tard un rôle vraiment actif et public. Au lendemain de la révolution, le saint-simonisme tient seul le haut du pavé.

[2] Saint-Simon alla faire un jour visite à Mme de Staël, à Coppet; à peine entré : « Madame, dit-il, vous êtes la femme la plus extraordinaire du monde, comme j'en suis l'homme le plus extraordinaire : à nous deux, nous ferions sans doute un enfant plus extraordinaire encore. » Mme de Staël prit le parti de rire.

définir. Saint-Simon partait de ce point, que la vieille société « chrétienne et féodale » était définitivement détruite et qu'il fallait en reconstruire une autre : après l'époque critique, l'époque organique. Dans la société nouvelle, le pouvoir temporel devait appartenir aux industriels; le spirituel, aux savants. Du reste, chez le réformateur, aucun indice de révolte contre la royauté ou le capital; il demandait au roi Louis XVIII et aux riches banquiers de se mettre à la tête de cette reconstruction sociale, aimant mieux, disait-il, la voir accomplir par la dictature que par la révolution. Ses idées n'étaient guère au début qu'une spéculation économique, une rêverie de théoricien; avec le temps, il affecta de leur donner un caractère de propagande philanthropique et d'apostolat populaire. Bientôt même, dans ses derniers écrits, notamment dans son *Nouveau christianisme*, sans vouloir formuler un dogme et encore moins organiser un culte et un sacerdoce, il laissa entrevoir la prétention de faire de sa doctrine toute une religion. Après une vie agitée et stérile, où l'on ne sait pas trop comment faire la part du charlatanisme et de l'illuminisme, de la rouerie et de la générosité, de la droiture et de la corruption, il mourut en 1825; sa disparition ne laissa pas de vide et ne fit pas grand bruit; mais, jouant son rôle jusqu'au bout, il avait dit aux disciples réunis autour de son lit : « La poire est mûre, vous pouvez la cueillir. »

Il se trompait, l'heure de la récolte n'était pas encore venue, et dans les années qui suivirent la mort du maître, le saint-simonisme ne sortit pas de sa demi-obscurité. Son organe, le *Producteur*, succombait dès décembre 1826, et plusieurs de ceux qui avaient paru mordre à la nouvelle doctrine, en collaborant à cette feuille, se dispersaient dans des directions différentes : tels Auguste Comte, Augustin Thierry, Charles Comte, Dunoyer, Adolphe Garnier, Armand Carrel. L'influence croissante que prirent alors, dans la nouvelle école, Bazard et surtout Enfantin, leur prétention, chaque jour plus visible, de transformer en une sorte de secte le groupe, jusqu'alors peu délimité, des amis de Saint-Simon, étaient faites d'ailleurs pour éloigner les esprits indépendants. L'*Organisateur* vint bientôt remplir le vide laissé par le *Producteur;* et, en 1828, dans une salle de la rue Taranne où se réunissaient aussi d'autres sociétés, Enfantin et Bazard commencèrent un enseignement oral de « la doctrine ». Celle-ci s'était peu à peu précisée. A côté de vues nouvelles, bien que déjà téméraires, sur le rôle de l'industrie et de la science dans la société moderne, ou sur le jeu des emprunts d'État, apparaissaient des idées qui devaient se retrouver dans toutes les écoles socialistes. La concurrence était dénoncée comme la cause de tout le désordre économique. Jusqu'alors, disait-on, la

loi de l'humanité avait été « l'exploitation de l'homme par l'homme », exploitation qui avait eu trois phases : l'esclavage, le servage, et enfin le prolétariat, servage déguisé où l'ouvrier était exploité par le bourgeois propriétaire ou capitaliste; il fallait désormais y substituer « l'exploitation de la nature par l'homme associé à l'homme ». Pour atteindre ce but, on n'hésitait pas à s'attaquer au capital et à la propriété : on refusait à l'oisif tout droit au revenu de son bien; l'héritage, moyen d'acquérir sans labeur, était condamné; à la mort du propriétaire, les fonds de terre et les capitaux devaient revenir à l'Etat qui, n'y voyant que des instruments de travail, les répartirait comme il fait des fonctions publiques : donc, dans la société transformée, plus de propriétaires, mais une immense hiérarchie de fonctionnaires, tous ouvriers ou employés au service de l'État, seul industriel et commerçant. En attendant l'heure où ces principes seraient pleinement appliqués, on proposait, comme moyens transitoires, la limitation des successions collatérales, l'augmentation des droits de mutation, la mobilisation de la propriété foncière. Une autre face de la doctrine saint-simonienne était la réhabilitation de la chair et de la matière, la légitimation des passions et des appétits sensuels, la sanctification du plaisir, le bonheur cherché uniquement sur terre : résurrection d'une sorte de paganisme qu'on prétendait opposer à la thèse chrétienne sur le renoncement et la mortification. La vie future était passée sous silence ou réduite à une vie idéale qui ne se perpétuait que dans la pensée et l'amour des hommes. De ces principes, on commençait à déduire, pour le mariage et la famille, des conséquences encore mal définies, mais déjà fort suspectes : émancipation de la femme, divorce, tendance vers l'amour libre et la polygamie successive, si ce n'est même simultanée.

Les dernières années de la Restauration étaient une époque curieuse, où toute nouveauté éveillait l'attention; une époque féconde, où tout germe fructifiait; une époque sonore, où toute parole avait de l'écho; aussi le nouvel enseignement trouvait-il des auditeurs, même des adhérents. La plupart venaient des écoles savantes. « L'École polytechnique donne à force », écrivait Enfantin, en 1829. La secte était cependant encore bien peu nombreuse et ne parvenait pas à faire grand bruit. Elle en faisait d'autant moins, qu'elle était en dehors du mouvement libéral alors dominant, et qu'elle affectait un certain dédain pour ce qu'elle appelait les « petits combats politiques ». Ce défaut de retentissement trompait l'espoir des jeunes apôtres; aussi quelle qu'eût été leur première ardeur, ressentaient-ils parfois une tentation de défaillance et de découragement; et l'un des ouvriers de la première heure, Rodrigues, écrivait à Enfantin, le 11 septembre 1829 : « Un sommeil léthargique s'étend sur nos paupières. »

C'est dans cet état que les saint-simoniens sont surpris par les événements de Juillet. Chez eux, l'effet est considérable; plus que tous autres, ils étaient préparés à subir la contagion de l'exaltation générale. Du « sommeil léthargique » ils passent subitement à l'agitation fébrile. Le succès, que naguère ils voyaient si lent et si lointain, leur apparaît certain et immédiat. Ne sont-ils pas persuadés que la révolution a été faite pour eux, qu'elle a été la destruction nécessaire, le déblaiement providentiel qui devait précéder leur grande reconstruction? Voyez-les sortir aussitôt de leur étroit cénacle et parler à la foule qui remplit les rues. Dès le 29 juillet, leurs chefs, Bazard et Enfantin, adressent, au nom du saint-simonisme, une proclamation au peuple de Paris. Un moment même, ils espèrent, en se mêlant au mouvement révolutionnaire de l'Hôtel de Ville, le détourner à leur profit et le faire aboutir à la transformation sociale qu'ils rêvent. Dans ce dessein, les plus jeunes d'entre eux se répandent dans les clubs républicains, et Bazard va trouver La Fayette qu'il avait connu autrefois dans les sociétés secrètes, pour le pousser à prendre la dictature et à la mettre au service de la doctrine nouvelle. Mais ils s'aperçoivent bien vite que, de ce côté, on ne les écoute ni ne les comprend; ils constatent, avec une sorte de dédain amer, que, cette fois encore, « les bourgeois peuvent dormir en paix », que le peuple se contentera « de belles paroles et de belles parades libérales » et s'en tiendra « au pur sentiment de la révolution de 1789 ». Du reste, s'il leur faut renoncer au coup de théâtre qui eût fait sortir des barricades de Juillet la papauté saint-simonienne au lieu de la monarchie orléaniste, ils n'en demeurent pas moins convaincus que ces événements ont été pour eux décisifs et qu'ils leur ont ouvert une ère absolument nouvelle. En présence de la ruine des vieilles idées et de la banqueroute des nouvelles, de l'ancien régime détruit, de la royauté et de l'Église vaincues, du libéralisme embarrassé dans sa victoire, impuissant à sortir de la critique et de la négation, ils prétendent être seuls à apporter une affirmation, seuls capables de donner la formule de la société nouvelle. Laissant les partis politiques qui n'ont pas voulu les écouter, ils s'adressent directement aux prolétaires; ils engagent ceux-ci à répudier les « chimères libérales », pour s'occuper du seul sujet fait pour les intéresser, la création d'institutions humaines leur assurant ce pain quotidien qu'ils n'auront plus besoin de demander à Dieu. Ils se plaisent à montrer le contraste irritant « des classes nombreuses qui produisent tout et ne possèdent rien, et de la minorité privilégiée qui ne produit rien et qui jouit de tout ». Ce sont là, disent-ils, les deux grands partis dont la lutte doit remplacer les vaines contro-

verses de la politique. Ces appels aux prolétaires ont parfois un accent si échauffé et si menaçant, qu'on dirait presque le préambule d'une guerre sociale; mais c'est pur effet de rhétorique : les saint-simoniens se défendent sincèrement de tout recours à la force et se piquent de ne rien attendre que du progrès pacifique.

L'occasion offerte par la révolution leur paraît si favorable que, pour la saisir, ils précipitent leur organisation, jusque-là fort imparfaitement ébauchée. Ils ne veulent plus être seulement une école, mais une « famille » qui pratique la vie en commun, une « église » qui se constitue avec ses divers « degrés » d'initiation, ses dignitaires, ses « pères », ses « mères », son « collège », et son « père suprême » ou « pape », objet d'une sorte de vénération dévote et exaltée. Ils cherchent à établir un culte, avec prédications, fêtes diverses, baptêmes, confessions publiques ou privées, communions spirituelles [1]. Tout est réglé, jusqu'au costume qui doit être bleu; bleu clair pour le père suprême, et plus foncé, jusqu'au bleu de roi, à mesure qu'on descend dans la hiérarchie. Les membres de cette hiérarchie prétendent si bien former un clergé, qu'ils refusent, à ce titre, le service de la garde nationale; cela leur vaut, il est vrai, des poursuites devant le conseil de discipline, et les martyrs du nouveau christianisme se voient impitoyablement condamnés, par les proconsuls du moderne Dioclétien, à faire un séjour de vingt-quatre heures dans la joyeuse prison, tant de fois chantée par les réfractaires de la milice citoyenne [2]. Cette église doit être aussi, dans leur pensée, un gouvernement temporel. Le dernier mot du saint-simonisme est de remettre la direction universelle des âmes comme des corps, de la religion comme de la politique, du culte comme de l'industrie et du commerce, entre les mains du « père suprême » : théocratie d'autant plus formidable, que ce pape gouvernera non d'après des lois écrites, mais d'après « la loi vivante de sa volonté et de son amour ».

Pour le moment, leur pape est en deux personnes, Bazard et Enfantin [3] : dualité bizarre, qui affecte de parler et d'agir comme un seul homme et qui signe « le Père ». C'étaient pourtant deux natures bien différentes et, on le verra prochainement tout à fait inconciliables. Bazard, ancien carbonaro, fort mêlé aux conspirations sous la Restauration, était demeuré homme d'action et d'organisation pratique, plus enclin et plus propre à former un parti qu'une église, d'un fanatisme ardent, mais contenu cependant par l'habitude que la

[1] *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,* t. III, p. 176 et 39.
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 39 et sq.
[3] Bazard avait trente-neuf ans ; Enfantin, trente-cinq.

politique lui a fait prendre de compter avec l'opinion. Enfantin n'avait rien du tribun; il posait pour l'apôtre, presque pour le thaumaturge, trompant les autres et se trompant à demi lui-même. Son orgueil et sa vanité étaient poussés à ce point extrême où le respect humain disparaît avec le sentiment même du ridicule. A son ambition sans mesure, il ne suffisait pas d'être empereur ou pape; il lui fallait être les deux à la fois : bien plus, ne rêvait-il pas d'être dieu? Descendant d'une famille de finance, entré dans une maison de banque au sortir de l'École polytechnique, son instruction était étroite et limitée; ni écrivain, ni orateur, ni philosophe, d'autant plus audacieux dans ses théories qu'il était plus ignorant, il remplissait ses discours et ses écrits d'idées obscures ou bizarres, odieuses ou absurdes, exprimées dans un jargon aussi ennuyeux que prétentieux. Et cependant, — est-ce une leçon d'humilité à l'adresse de la raison humaine? — des esprits très distingués ont accepté d'être ses disciples; il avait même sur eux une action étrange, qui semblait tenir moins de la prépondérance intellectuelle que d'une sorte de magnétisme sensuel, s'exerçant par la voix, par le regard, par la beauté et le calme extatique du visage : de là parfois, chez ses jeunes disciples, des phénomènes d'exaltation qui relèvent presque autant de la physiologie que de la psychologie. A défaut d'intelligence supérieure, Enfantin possédait une volonté obstinée, dominatrice, et aussi cet égoïsme immense et impassible qui est parfois une façon de provoquer les dévouements les plus passionnés. Le je ne sais quoi de tortueux et de retors, l'habitude du mensonge conscient ou inconscient, qui se mêlaient bizarrement à son audacieuse exaltation, la sensualité malsaine qui apparaissait trop souvent derrière sa sérénité mystique, le masque calin et cafard dont le tout était recouvert, font de ce personnage l'une des figures les plus déplaisantes que l'on puisse rencontrer dans la longue galerie des charlatans et des sophistes.

Si l'église nouvelle cherchait à se constituer, c'était pour agir au dehors. Dès le lendemain de la révolution, la propagande se faisait avec un éclat et un retentissement tout nouveaux. Les saint-simoniens s'emparaient du *Globe*, menacé de périr dans la victoire même de l'école dont il avait été le brillant organe; à partir du 18 janvier 1831, ils y ajoutaient ce sous-titre : *Journal de la Doctrine de Saint-Simon*. Michel Chevalier, disciple favori du maître, était rédacteur en chef, sous l'inspiration supérieure d'Enfantin et de Bazard. Le journal avait peu d'abonnés, cinq cents au plus; mais on en distribuait gratuitement chaque jour deux ou trois mille exemplaires. Des publications de toutes sortes venaient s'y joindre. On a calculé que, de 1830 à 1832, les saint-simoniens avaient publié

près de dix-huit millions de pages. Un moyen plus puissant encore était la parole publique. Des enseignements permanents se donnaient au Prado, à l'Athénée, à la salle de la Redoute. Une sorte d'office était célébré tous les dimanches, rue Taitbout, dans une salle de spectacle ; on y faisait des « prédications », c'était le mot employé ; la foule se pressait, curieuse, pour entendre Laurent, Charton, Transon, et surtout Barrault, le plus éloquent, le plus enflammé de tous. Souvent les auditeurs, froids, ironiques au début, peu à peu échauffés par cette parole de feu, se prenaient à applaudir avec enthousiasme, bientôt même éclataient en sanglots, ou s'embrassaient avec transport, donnant aux jeunes apôtres l'illusion qu'ils venaient de conquérir des âmes [1]. D'autres partaient en

[1] Veut-on connaître un spécimen de ces prédications ! Qu'on lise ce fragment d'un discours de Barrault (10 juillet 1831) :

« ... Ah ! je vous ai dit naïvement qui j'étais, qui je suis, qui je veux être... A mon tour je vous demanderai qui vous êtes ? Hélas ! le savez-vous ? Êtes-vous des chrétiens, aveugles adorateurs de la croix solitaire ? Êtes-vous des philosophes, dévots d'incrédulité ? Êtes-vous des partisans obstinés de toutes les légitimités surannées ? Êtes-vous des libéraux, révoltés à la seule pensée d'une hiérarchie, et rêvant les chimériques douceurs de l'individualisme ? Êtes-vous enfin de ces hommes qui s'épouvantent de toute idée nouvelle, et ont sans cesse le frisson du progrès ? Non ! Si vous professiez sincèrement l'une de ces diverses opinions, ne serait-ce pas folie à vous de venir, avec une religieuse attention, nous écouter ? Qui êtes-vous donc ? Des gens qui ne croyez plus fermement à rien de ce que l'on croit encore aujourd'hui, et qui venez ici nous apporter votre scepticisme, vos dégoûts, votre ennui, votre indifférence, votre incertitude : gens malades qui vous traînez auprès de la piscine salutaire, et, comme le paralytique, n'avez pas même la force de vous y plonger. Hélas ! qu'attendez-vous ? Est-ce le révélateur nouveau ? Déjà, déjà vous avez entendu sa voix ; mais, et c'est là un des symptômes de votre maladie, vous dissertez, vous discutez, vous approfondissez tout, et jamais vous n'agissez. Quoi donc ! pendant que votre raison pèse avec une orgueilleuse lenteur, scrute avec une minutieuse complaisance les moindres détails de l'ordre social que nous apportons, n'entendez-vous pas les cris de douleur ou de rage, les gémissements, les soupirs étouffés et le râle de tant d'infortunés qui souffrent, se désolent, languissent, expirent ? Écoutez, écoutez, enfin ! Chez les Hébreux, lorsque, sur le bord de la route, était trouvé un cadavre, les habitants de la cité voisine, la main étendue sur le corps inanimé, juraient qu'ils n'avaient point trempé dans cet homicide. Eh bien ! je vous adjure ici de m'entendre. A la vue de ce peuple entier, que vous voyez dans la fange de vos rues et de vos places, sur de misérables grabats, au milieu de l'air fétide des caves et des greniers, dans des hôpitaux encombrés, dans des bagnes hideux, se mouvoir, pâle de faim et de privations, exténué par un rude travail, à moitié couvert de haillons, livré à des agitations convulsives, dégoûtant d'immoralité, meurtri de chaînes, vivant à peine, je vous adjure tous, enfants des classes privilégiées, levez-vous, et la main appuyée sur ces plaies putrides et saignantes, enfants des classes privilégiées, qui vous engraissez de la sueur de cette classe misérable, exploitée à votre profit, jurez que vous n'avez aucune part à ses souffrances, à ses douleurs, à ses agonies. Jurez ! Vous ne l'oseriez pas ! »

Enfantin, rendant compte de cette séance à un de ses disciples, écrivait le lendemain : « Hier, effet prodigieux de Barrault sur le public, applaudissements à tout rompre quand il a dit de jurer. Sanglots, larmes, embrassements, tout le monde en émoi ! »

« mission », chargés de prêcher au loin le nouvel évangile et de « fonder des églises », dans la province ou à l'étranger : en 1831, il y en avait déjà cinq.

A ce siècle qui semblait arrivé au dernier période de l'irréligion ou tout au moins de l'indifférence sceptique, le saint-simonisme se présentait hardiment avec ses dogmes, ses prêtres, son culte. Bien éloigné de ces idées qu'on appelle aujourd'hui « laïques », il proclamait la religion nécessaire, lui subordonnait l'ordre social, se refusait à en séparer non seulement la morale, mais la politique, et réclamait pour son clergé une autorité qui allait jusqu'à la théocratie. Sur tous les points, d'ailleurs, il prenait le contre-pied de l'opinion victorieuse. Aux entraînements belliqueux du moment, le *Globe* opposait l'alliance pacifique de toutes les nations pour le développement de l'industrie. Le « libéralisme » était à son apogée : les saint-simoniens s'en déclaraient l'ennemi, prétendaient, dans son triomphe même, le convaincre de caducité. « Plus que jamais, disait l'un d'eux, à la salle Monsigny, le 22 août 1830, le libéralisme éprouve, au milieu de ses succès, le vide et l'impuissance organique de ses doctrines. Douter, soupçonner, craindre, accuser, gémir, c'est à peu près tout ce qu'il sait faire, depuis qu'il a remporté la plus mémorable des victoires [1]. » « Égoïstes », « bourgeois » ou « libéraux » étaient dans la langue saint-simonienne des synonymes également méprisants. Les nouveaux apôtres n'étaient point embarrassés pour soutenir que les libertés de la tribune, de la presse, et surtout la liberté de conscience, étaient bonnes seulement dans la période provisoire de la critique et de la destruction nécessaire, mais qu'elles devaient disparaître dans la période organique. Pleins de dédain pour « le représentatif, vieille machine usée qui craque et qui va se briser », ils annonçaient que « la France, lasse de désordres et avide de bien-être, aurait besoin de se jeter dans les bras d'un sauveur »; et cette perspective ne leur déplaisait pas, pourvu que le sauveur consentît à appliquer leurs idées [2].

[1] Sur ce point, il n'y avait jamais eu d'hésitation. Dès le 29 juillet 1830, en pleine révolution, Enfantin déclarait que « le saint-simonisme se perdrait en se faisant niaisement libéral. »

[2] Dans le *Globe*, M. Michel Chevalier demandait, en ces termes, « un coup d'État industriel » : « Il faut des mesures extraordinaires qui frappent le peuple, l'exaltent et l'emplissent d'espérance ; il faut que des actes, d'une haute portée, soient produits. Mais comment la chose se ferait-elle sans détermination extra-légale, c'est-à-dire sans coup d'État, car les Chambres sont à la débandade et on est obligé d'agir sans elles. D'ailleurs, les Chambres, surtout celle des députés, n'ont pas le sens de ce qui est grand et opportun. Il faut un coup d'État, un coup d'État industriel. Au théâtre, on berne les médecins, qui se consolent d'avoir tué leurs malades, parce

Et cependant, malgré tant de contradictions aux idées régnantes, l'effet produit était considérable. Le peuple, sans doute, ne venait pas, bien qu'on lui fît directement et particulièrement appel. Mais des hommes distingués, banquiers, littérateurs, artistes, surtout ingénieurs, embrassaient la doctrine, foulant au pied le respect humain, bravant les railleries de la petite presse, et confessant courageusement leur foi nouvelle. Combien d'autres, sans se livrer définitivement, se rapprochaient plus ou moins du saint-simonisme, par désarroi d'âme, curiosité intellectuelle, ou entraînement généreux! Tels étaient, pour ne nommer que les plus célèbres, Lherminier, Sainte-Beuve [1], Lamoricière [2]. Plus de 300 000 francs étaient apportés par les adhérents, pour subvenir aux frais de la vie commune et de la propagande. On évaluait à au moins quarante mille le nombre de ces adhérents. Les journaux de toute nuance, si absorbés qu'ils fussent alors par les agitations de la politique, s'occupaient de l'apparition et des progrès de cette doctrine comme de l'un des événements marquants de l'époque. Le public se pressait, chaque jour plus nombreux, aux « prédications » de la salle Taitbout. Sans doute, son émotion, si vive qu'elle fût, demeurait souvent superficielle; les nerfs étaient plus excités que les âmes n'étaient remuées, et Enfantin lui-même écrivait à un de ses disciples, après l'un des grands succès oratoires de Barrault : « Qu'en sort-il souvent? Jusqu'ici du vent [3]! » Cependant ce mouvement n'en avait pas moins un retentissement et un éclat qui contrastaient singulièrement avec l'obscurité silencieuse où le saint-simonisme était renfermé avant les journées de Juillet. Le changement avait été subit, car, dès la fin d'août 1830, Enfantin disait : « Le bruit que fait la doctrine est

qu'ils les ont tués selon les règles de l'art ; ceux qui tiendraient obstinément aujourd'hui aux règles de la légalité seraient aussi ridicules que ces médecins. Le système parlementaire a été institué pour entraver l'action du gouvernement, parce que le gouvernement était supposé mauvais *a priori*; et, en effet, les gouvernements modernes prêtent à cette supposition ; d'où il résulte qu'un gouvernement qui se renferme dans les bornes du système parlementaire s'interdit toute action étendue ; or il faut au pouvoir, dans la circonstance présente, une action très étendue. »

[1] Les saint-simoniens ont cru, un moment, avoir fait la conquête de Sainte-Beuve : il est vrai qu'à la même époque les catholiques de l'*Avenir* avaient une illusion analogue. Enfantin écrivait « qu'on pouvait déjà tout à fait compter sur lui ». Plus tard, M. Sainte-Beuve a désavoué cette faiblesse passagère. « J'ai pu m'approcher du lard, a-t-il écrit, mais je ne me suis pas pris à la ratière. »

[2] Lamoricière, alors en Afrique, paraît avoir été séduit de loin. (*Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. V, p. 61.)

[3] Lettre du 11 juillet 1831. (*Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. III, p. 229.)

prodigieux ; on en parle partout » ; et en septembre : « Nous marchons avec une rapidité qui nous paraît à nous-mêmes extraordinaire. »

Quel était le secret d'un succès si rapide et si nouveau ? Les causes étaient multiples, presque contradictoires, mais toutes venaient plus ou moins de la révolution de 1830 : orgueil de l'esprit humain, qui se sentait enhardi à remplacer la vieille religion par la facilité avec laquelle il avait remplacé la vieille monarchie, et qui souriait à l'idée de se faire un Dieu comme il s'était fait un roi, mais aussi souffrance de la déception, effroi de la ruine, angoisse du vide, faisant subitement comprendre la nécessité d'une religion dont on avait cru pouvoir se passer aux jours tranquilles ; instinct de révolte contre toutes les traditions, désir de compléter la révolution politique par une révolution sociale, mais aussi besoin tel d'autorité, qu'on acceptait la plus étrange des théocraties ; effervescence des appétits sensuels, vilainement caressés par certains côtés de la doctrine, convoitises matérialistes, auxquels les apôtres faisaient un appel trop facilement entendu, quand ils proclamaient « la réhabilitation et la sanctification de la Bourse », et faisaient miroiter aux yeux du public les merveilles industrielles et financières de leur société idéale [1], mais aussi soif de croyance, d'amour et de sacrifice, attrait d'un mysticisme exalté en réaction contre le prosaïsme bourgeois, désir de se dévouer aux petits et aux souffrants, hardiesse joyeuse à rompre avec la frivolité et l'égoïsme mondains, à confesser sa foi, à souffrir pour elle, et à goûter ainsi cette jouissance surhumaine que des âmes généreuses et troublées cherchent parfois et trouvent momentanément jusque dans l'erreur. Ce côté religieux du saint-simonisme frappait les catholiques eux-mêmes, et le jeune Charles de Montalembert écrivait alors dans l'*Avenir* : « N'est-ce pas la foi, incomplète, incertaine, égarée, mais toujours elle, qui reparaît dans ce groupe d'hommes nouveaux, parmi ces saint-simoniens, qui, tout bafoués qu'ils sont, et quelque répugnance qu'ils nous inspirent, méritent au moins notre étonnement, puisqu'ils viennent parler au monde de foi, et qu'ils se disent prêts à affronter le martyre, oui, le martyre, le cuisant et impitoyable martyre de notre siècle, le ridicule [2]. »

[1] Voy. notamment certains articles du *Globe*, qui sont comme l'Apocalypse du chemin de fer et de la banque. Plusieurs de ces articles sont de M. Michel Chevalier.

[2] *Avenir* du 3 août 1831.

IV

Une révolution morale et religieuse allait-elle donc s'accomplir? Le monde assistait-il, comme on l'affirmait avec une si folle présomption, à l'éclosion d'un « nouveau christianisme »? Si quelques-uns ont pu le croire, trompés par un succès passager et superficiel, leur illusion fut courte. Le vice propre de la doctrine ne tarda pas à se manifester, avec une laideur qui est une leçon mortifiante et salutaire pour l'orgueil de la raison. Sur ce corps qui se prétendait divin, apparut, comme la marque hideuse d'une bassesse tout humaine, le chancre de l'impureté.

Même aux jours de sa plus grande vogue, Enfantin s'était souvent plaint que les femmes n'eussent pas mordu au saint-simonisme. Celles-ci, avec la délicatesse clairvoyante de leur pudeur, pressentaient-elles ce que cachait la thèse sur la réhabilitation de la chair? Ce côté de la doctrine avait été d'abord prudemment laissé dans l'ombre ; mais Enfantin ne pouvait longtemps se prêter à dissimuler celui des dogmes nouveaux qui lui tenait le plus à cœur, et, vers le mois d'août 1831, il commença à exposer quelles étaient, dans les rapports de l'homme et de la femme, les conséquences pratiques du principe saint-simonien. Il distinguait deux sortes de caractères, « les uns à affections durables, les autres à affections changeantes » ; en vertu de « la réhabilitation de la chair », tous les tempéraments devaient trouver leur satisfaction ; dès lors il fallait admettre « deux formes de la religion de l'amour », le mariage perpétuel et le mariage changeant ou polygamie successive : c'était la régularisation de l'amour libre. Il y avait d'autres conséquences qu'on éprouve quelque embarras à indiquer décemment : nous voulons parler du rôle attribué au couple pontifical dans cette religion de l'amour, de cette étrange mission qui serait confiée au prêtre ou à la prêtresse, d'exercer sur chacun des mariés, non seulement une direction spirituelle, mais « une influence charnelle » : on nous dispensera de pénétrer davantage dans les mystères de cette sorte de prostitution sacerdotale. Enfantin y revenait sans cesse. Tartufe courtisant Elmire n'approche pas de la sensualité mystique, de la dévote obscénité, avec lesquelles le grand prêtre du saint-simonisme se plaisait à disserter sur cette partie de la doctrine.

Le scandale fut grand dans le sein de la nouvelle église. Quelques-uns s'élevèrent contre ce qu'ils ne craignaient pas d'appeler la « réhabilitation du vice », la « réalisation d'un monde de boue » ;

ils accusèrent Enfantin de « prendre sa propre immoralité comme théorie ». A la tête des protestants était Bazard, l'autre moitié du pape; il était marié, et sa femme le retenait. Ce fut une crise terrible, singulièrement poignante pour les âmes sincères qui s'étaient flattées de trouver la vérité et la paix dans la nouvelle Église, et que surprenait cette explosion si prompte de corruption et d'anarchie. La lutte qui éclata d'abord entre les deux « Pères », s'étendit dans le « collège » et jusque dans la « famille »; elle dura plusieurs mois, dans des conditions étranges d'exaltation morale et de surexcitation nerveuse : discussions se prolongeant pendant des nuits entières, avec des scènes dignes des convulsionnaires; imprécations désespérées des uns et larmes de tendresse chez les autres; celui-ci tombant sans connaissance, à demi mort de fatigue et d'émotion, tandis que celui-là, en proie à l'extase ou au délire, se mettait à prophétiser; et dans ce trouble si douloureux, Enfantin conservant le calme de son égoïsme souverain, indifférent aux angoisses et aux déchirements dont il était l'auteur, obstiné dans sa volonté impure. Bazard fut vaincu : épuisé physiquement et moralement, il se retira en novembre 1831, maudissant son rival, et l'accusant de « fonder son gouvernement sur la corruption, la séduction et la fraude »; il devait mourir peu après. D'autres s'éloignèrent aussi. Enfantin réalisa son dessein d'être seul maître; mais il fut maître d'une église mutilée, déchirée, et dont l'ignominie était dénoncée par une partie même de ses anciens fidèles. Il n'en affecta pas moins la même sérénité orgueilleuse et confiante, prenant plus que jamais le ton révélateur et hiératique, se proclamant l'homme de l'avenir, l'interprète de Dieu, la « loi vivante », s'égalant à Jésus ou tout au moins à Mahomet, et rencontrant d'ailleurs, chez les disciples demeurés fidèles, une soumission exaltée qui, de plus en plus, devenait une sorte d'adoration publique [1].

Dès lors la décadence fut rapide. Le saint-simonisme se vit envahir par un sensualisme qui ne se contenta plus d'être théorique. L'hiver de 1832 fut, pour la « famille » installée rue Monsigny, une longue et brillante fête, suite de festins, de concerts, de bals, de réjouissances variées, auxquels tout Paris était invité. La fumée du punch s'élevait comme le sacrifice du culte nouveau; la voluptueuse mélodie des valses était son chant liturgique; les prêtres comme les néophytes, revêtus de leur élégant costume, paraissaient célébrer, avec une dévotion singulièrement ardente, les rites

[1] Parmi ceux qui restèrent alors fidèles à Enfantin, signalons MM. Michel Chevalier, Barrault, Duveyrier, G. d'Eichthal, H. Fournel, Isaac Péreire, Flachat, Lambert, Lemonnier, Guéroult, Félicien David.

de cette religion du plaisir. Ne fallait-il pas faire passer de la spéculation dans la pratique, le principe qui déclarait saints tous les appétits? Ne fallait-il pas aussi attirer et découvrir « la femme », celle dont on laissait la place vacante à côté du Père suprême, dont la présence était nécessaire pour former le couple sacerdotal, et qui devait seule rendre définitive et parfaite la révélation nouvelle? Cette recherche de la « femme » devenait en effet la grande affaire du saint-simonisme. Le *Globe* prenait ce sous-titre : *Appel aux femmes.* Il ne paraissait pas que cet appel fût entendu ; les fêtes de la rue Monsigny attirèrent des femmes élégantes, frivoles, avides de gaieté et de plaisir, dansant pour danser, qui ne semblaient pas se douter qu'elles accomplissaient ainsi une fonction religieuse et une révolution philosophique; mais « la femme » ne vint pas. Son absence laissait la religion boiteuse. Enfantin, toutefois, y trouvait une réponse à certains reproches. Quelques incidents trop peu austères risquaient-ils de scandaliser un public encore peu habitué à toutes les conséquences de la réhabilitation de la chair, il répondait que « la femme » seule pourrait donner le code de la délicatesse et de la pudeur. Était-il trop pressé d'objections sur les absurdités ou les monstruosités de sa doctrine, il échappait en déclarant que, jusqu'à l'avènement de « la femme », la doctrine n'était pas définitive et absolue, surtout dans les choses de l'amour.

Cependant ces vulgarités malsaines décourageaient et rebutaient la curiosité élevée et généreuse qui avait, un moment, poussé tant d'esprits vers le saint-simonisme. Les défections se multipliaient, souvent accompagnées de polémiques et de récriminations qui n'augmentaient pas le crédit de la doctrine. D'ailleurs, à ce moment, sous l'action vigoureuse de M. Casimir Périer, le gouvernement avait arrêté la descente révolutionnaire et faisait peu à peu remonter la société vers un régime régulier; par cela même, les extravagances intellectuelles et morales paraissaient plus choquantes et devenaient d'une contagion moins facile. Ajoutez des embarras et des misères d'un autre genre. Les saint-simoniens avaient voulu sortir de l'enseignement théorique et résoudre en fait la question sociale, en établissant des ateliers d'ouvriers d'après leurs nouveaux principes : c'était la première tentative de « l'organisation du travail », formule qui devait se retrouver dans toutes les écoles socialistes, mais qui était d'origine saint-simonienne : l'échec fut prompt, complet et ruineux. Il acheva de vider la caisse, déjà fort entamée par l'impression du *Globe* et par les fêtes de la rue Monsigny. La source des dons volontaires était tarie. Une tentative d'emprunt, hypothéqué sur l'avenir saint-simonien, avorta ridiculement. Les dettes devenaient criardes. Comme un dissident l'écrivait durement à

Enfantin, la situation se résumait en un mot : « Banqueroute : banqueroute d'hommes et d'argent. »

A bout d'expédients, le pontife voulut au moins colorer une retraite nécessaire. Le vendredi saint, 20 avril 1832, le *Globe* publia un manifeste plus messianique que jamais, qui commençait ainsi : « Au monde, Moi, Père de la famille nouvelle. » Enfantin faisait connaître la suppression du *Globe;* il déclarait ne cesser de « parler », que pour « agir » ; seulement obligé de « se reposer » pendant un temps, il annonçait « sa retraite avec ses enfants ». « Ce jour où je parle, s'écriait-il, est grand depuis dix-huit siècles dans le monde ; en ce jour est mort le DIVIN LIBÉRATEUR DES ESCLAVES. Pour en consacrer l'anniversaire, que notre sainte retraite commence ; et que du milieu de nous, la dernière trace du SERVAGE, la DOMESTICITÉ, disparaisse. » Pour parler plus clair, cette « retraite », si solennellement annoncée « au monde », consistait à chercher, pour la « famille » mutilée et ruinée, un refuge à Ménilmontant, dans une propriété appartenant à Enfantin. Dès lors, l'histoire du saint-simonisme semble relever plutôt de la caricature que de l'histoire. Les quarante jeunes hommes qui avaient suivi le Père dans cette dernière étape, revêtirent solennellement, avec des cérémonies symboliques, un costume spécial : toque rouge, justaucorps bleu, pantalon blanc, ceinture de cuir verni, cou nu, cheveux longs et barbe à l'orientale. Leur existence était, comme l'écrivait un dissident, [1] « un appareil factice de la vie ouvrière » ; on eût dit aussi une contrefaçon ridicule et stérile de ces monastères qui avaient défriché jadis l'Europe barbare. Divisés en pelleteurs, brouetteurs et remblayeurs, ils remuaient en cadence, avec des mouvements combinés d'avance, au son des hymnes composés par leur frère Félicien David, la terre de leur petit jardin. Le public assistait railleur et indifférent à cette parade.

Le saint-simonisme en était à ce point qu'il ne savait plus comment finir. Le gouvernement lui rendit le service de brusquer son agonie. Dès janvier 1832, au moment où les doctrines d'Enfantin sur l'amour et le mariage éclataient avec scandale, des poursuites judiciaires avaient été commencées ; au mois d'août, Enfantin, Michel Chevalier, Duveyrier, Rodrigues et Barrault furent cités en cour d'assises, sous l'accusation d'outrage à la morale publique. Ils se rendirent processionnellement au Palais de Justice, revêtus de leur costume d'opéra comique ; Enfantin portait sur sa poitrine un écriteau où on lisait ces mots : « le Père ». Usant d'un procédé alors général, ils voulurent transformer leur sellette d'accusé en une tri-

[1] Jean Reynaud.

bnne, d'où ils se porteraient à leur tour accusateurs contre la société, en une chaire qui leur servirait à proclamer leur doctrine. Mal leur en prit. Leur pathos inintelligible, l'attitude pontificale d'Enfantin, répondant : « Oui, monsieur », au président qui lui demandait s'il était « le père de l'humanité » et « la loi vivante », ses longues poses entre chaque phrase, pour essayer, disait-il, sur les magistrats, « la puissance de son regard », et leur donner un commentaire pratique de sa doctrine sur l'influence de la chair, tout cela fit l'effet d'une bouffonnerie prétentieuse et ridicule; le public s'en alla en haussant les épaules. La condamnation à un an de prison qui frappa trois des accusés n'eut pas même le résultat accoutumé de les faire regarder avec plus de sérieux et de faveur. D'ailleurs, au lendemain des émeutes de juin 1832, l'opinion avait besoin de repos, et elle était peu sympathique à une excentricité doctrinale où elle voyait trop clairement une conséquence et une forme du désordre révolutionnaire. Le procès n'avait pas tué le saint-simonisme : jamais un procès ne tue une doctrine; mais le saint-simonisme était déjà auparavant si mortellement atteint, que le procès n'avait pu le ranimer, et la condamnation, en dispersant matériellement ces cénobites embarrassés de leur propre entreprise, avait fait disparaître la dernière trace de la nouvelle église. Vainement Enfantin tâchait-il de jouer au martyre et avait-il l'impudence sacrilège de se comparer au Christ, un de ses anciens fidèles, Jean Reynaud, qui, pour l'avoir quitté, n'était pas cependant revenu au christianisme, lui écrivait : « Je respecte trop la Passion de Jésus-Christ, pour ne point éprouver du dégoût et de la douleur aux parodies et aux plagiats que vous en essayez [1]. »

Les apôtres dispersés se sécularisèrent. Le plus ardent de tous, Michel Chevalier, faisait ainsi ses adieux à son maître : « Paris est endormi, qu'il sommeille en paix; mieux vaut dormir que souffrir! Dieu donne le sommeil au travailleur pour réparer ses forces. Qu'il sommeille ce grand Paris, sur sa couche de fange et de marbre, recouvert de paille infecte et de tissus d'or; qu'il sommeille, épuisé de fatigue, ivre de prostitution. Vous le réveillerez un jour, du bruit de votre char de triomphe où vous ne serez pas SEUL. » En attendant ce réveil, le futur sénateur de l'empire jugeait prudent de rentrer dans la société maudite, pour y faire son chemin et y conquérir le rang et la fortune auxquels sa capacité, d'ailleurs, lui donnait droit; bientôt il pouvait se vanter « d'avoir pied dans beaucoup de journaux », et jouait un rôle actif dans le monde des grandes affaires. Plusieurs autres suivaient son exemple, avec même succès d'am-

[1] *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,* t. IX, p. 15.

bition et d'argent, employant à leur bien-être personnel le zèle qu'ils n'avaient pu faire servir au bien-être de tous. Quelques-uns, trop échauffés pour revenir aussi vite à la vie pratique, partirent pour l'Orient, à la suite de M. Barrault, avec mission d'y prêcher le nouvel évangile et de chercher, jusque derrière les grilles du sérail, la femme attendue. « Tu peux *M'annoncer* à l'Orient, écrivait Enfantin à Barrault, et y *appeler* la MÈRE. » Vainement les missionnaires poussèrent-ils jusqu'à l'Himalaya, personne ne répondit à leur appel, et le plus clair de leur campagne fut la conversion de Garibaldi, rencontré par hasard sur un navire. Peu après, Enfantin, ne sachant plus quelle figure faire en France, crut trouver, dans l'Égypte de Méhémet-Ali, un terrain favorable à sa doctrine religieuse et aux entreprises industrielles qu'il y mêlait si étrangement. Installé aux bords du Nil, il appela auprès de lui plusieurs de ses disciples; mais il échoua misérablement et dans son apostolat et dans ses spéculations. Isolé, réduit à l'impuissance et au dénuement, il rentra en France, si dépourvu de toutes ressources, qu'on dut recueillir, parmi les anciens fidèles, « le denier de Saint-Simon » pour faire une « liste civile » au pontife en déconfiture. Une idée bizarre traversa alors son cerveau : il essaya de convertir le duc d'Orléans et d'en faire le César démocratique et théocratique qu'il rêvait d'avoir à son service; mais le prince répondit à celui qui se croyait l'émule de Moïse et de Jésus par l'offre quelque peu mortifiante d'une place de sous-préfet.

Une seule chose demeurait intacte, au milieu de ces échecs successifs et chaque jour plus complets : l'orgueil du prophète. Était-il acculé dans quelque impasse, il se retournait, annonçait un nouveau programme, parlait de « montrer une autre de ses faces au monde ». « Lorsqu'un de mes désirs ne se réalise pas, écrivait-il alors, vous savez fort bien que cela m'indique tout de suite que c'est un nouveau désir que je dois former; ma vie a toujours été ainsi; mes insuccès ne m'ont jamais dérouté. » Et il ajoutait cette déclaration mémorable : « Pour faire ce que j'ai fait jusqu'ici, il a fallu que ma foi en Dieu se manifestât surtout par ma foi en moi. » Il méritait vraiment qu'un de ses plus dévots disciples lui écrivît naïvement : « D'autres vous reprochent de vouloir toujours poser; je suis de votre avis, en pensant, avec vous, que c'est votre nature, votre mission, votre capacité [1]. » Mais l'indifférence croissante du public, la fatigue et le délaissement de ses derniers fidèles, ne lui permettaient pas de soutenir indéfiniment un tel rôle. Il fallut bien que le pontife prît, à son tour, le parti de rentrer dans le

[1] *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, passim.

monde. On le vit, en 1839, solliciter et obtenir du gouvernement d'être attaché à une mission en Algérie; ce ne fut qu'un début, et bientôt il sut se faire une place lucrative dans les entreprises industrielles et financières : fin peu héroïque de ce nouveau messie, qui devait écrire plus tard à un de ses amis, en évoquant son temps d'apostolat : « J'en ai tant avalé de toutes les couleurs, des embêtements, des insultes, des huées! C'est à faire trembler. Adieu, mon vieux camarade, nous rirons bien... un jour [1]. »

Que restait-il donc de tout ce mouvement qui, sous l'impulsion factice et éphémère de la révolution de Juillet, avait un moment fait illusion? L'église était dissoute, dispersée, et ses pontifes sécularisés n'officiaient plus que dans les sanctuaires de la finance. Devait-on, du moins, au saint-simonisme un progrès de l'esprit humain, une vérité nouvelle, un accroissement de vertu, une leçon de sainteté ou de dévouement? Non : partout la banqueroute intellectuelle, en dépit de la capacité de quelques-uns des adhérents; l'impuissance morale révélée, dès le début, par ce seul fait qu'on n'avait pu attirer, fût-ce un jour, les femmes et les pauvres; la stérilité, qui est la marque de toutes les œuvres révolutionnaires. Enfantin et ses amis se sont vantés d'avoir été les précurseurs des grandes innovations économiques, les initiateurs des chemins de fer, du canal de Suez et de la rue de Rivoli. Mais, même sur ce terrain inférieur, ont-ils fait vraiment œuvre créatrice? L'Angleterre, qui n'a pas entendu ces apôtres, nous a devancés dans les chemins de fer. S'il fallait chercher l'action propre et réelle du saint-simonisme, on la trouverait dans cette sorte de matérialisation de l'idée civilisatrice, dans cette tendance à faire, de la spéculation industrielle et financière, de la recherche du bien-être et de la richesse, l'occupation principale, unique, la fin dernière de l'humanité : véritable résurrection de la religion du veau d'or, avec la Bourse pour temple. Stérile pour le bien, le saint-simonisme ne l'a pas été en effet pour le mal; il a laissé un virus malsain, qui n'a pénétré que trop profondément dans les veines de la nation.

Combien de fois, depuis lors, on a pu retrouver dans nos maladies sociales la part de cette infection première! Il est deux époques entre autres où elle est apparue clairement. Qu'est-ce que ce socialisme qui a commencé à fermenter en 1840, et a fait explosion en 1848, sinon un enfant posthume du saint-simonisme? Remplacer le renoncement chrétien et l'attente des compensations de la vie future par l'impatiente convoitise du bien-être immédiat et par l'idée que le bonheur ne doit être cherché et ne peut être trouvé qu'ici-

[1] Lettre de 1859. (*Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,* t. XIII, p. 47.)

bas; allumer, chez les victimes chaque jour plus nombreuses du prolétariat industriel, la soif irritée de la jouissance; proclamer que les inégalités et les souffrances sont imputables à un vice du mécanisme social, que, pour les faire disparaître, il suffit que le gouvernement remanie ce mécanisme, qu'il peut, dans ce dessein, disposer des individus, de leurs idées, de leurs droits, de leurs biens, prononcer sur leurs aptitudes et leurs vocations, répartir entre eux les fruits du travail et les revenus du capital, n'était-ce pas à la fois la doctrine d'Enfantin et le fond commun de toutes les sectes socialistes? Un peu plus tard, sous le second empire, cette prétention d'un César, s'appuyant sur les classes ouvrières, en leur faisant espérer le bien-être par l'action d'un pouvoir à la fois despotique et socialiste; ce mépris de la liberté politique et du régime parlementaire; cet effort pour détourner l'esprit public vers les spéculations industrielles et financières; cette témérité impatiente dans les emprunts d'État, les travaux publics et les réformes économiques; cette politique chimérique, à laquelle il ne suffisait pas de rêver le remaniement de la carte de l'Europe, mais qui s'égarait, indécise et périlleuse, jusque dans le nouveau monde, tout cela avait par plus d'un côté une origine saint-simonienne. Il eût été, d'ailleurs, facile de découvrir alors, parmi les conseillers ou les favorisés du pouvoir, les anciens chefs de la doctrine : ne serait-ce que M. Michel Chevalier, avec les traités de commerce, les Péreire, avec le crédit mobilier, M. Guéroult, avec la thèse des nationalités. Aussi Enfantin saluait-il, dans l'empereur, l'auxiliaire, presque le patron, qu'il avait vainement cherché parmi les princes d'Orléans. Il ne dissimulait pas sa préférence et sa sympathie : « Bien des gens, écrivait-il en 1861, ont cru que nos deux Napoléons, au lieu de faire des 18 brumaire ou des 2 décembre, auraient dû donner à la France toutes les libertés imaginables..... Ce n'est pas de *liberté* que nous avons le plus besoin aujourd'hui, c'est d'*autorité intelligente, sachant l'avenir.* » Est-ce à dire qu'aujourd'hui les saint-simoniens ne se trouveraient pas en sympathie et en affinité avec ce qu'on nous donne sous le nom de république scientifique? Non certes. Ils n'auraient pas sujet de reprocher à cette république de relever l'âme de la nation et de la ramener vers les chimères spiritualistes; en tous cas, ils lui sauraient gré de la façon dont elle traite la liberté qu'ils ont toujours méprisée, et le christianisme auquel ils en voulaient d'autant plus qu'ils avaient été plus ridiculement impuissants à le remplacer.

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

SAINT VINCENT DE PAUL

ET LES GONDI

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS[1]

I

NOUVELLES MISSIONS SUR LES TERRES DES GONDI. VINCENT DE PAUL, RETZ ET BOSSUET A SAINT-LAZARE.

Un an après l'entrée de Vincent de Paul au collège des Bons-Enfants, l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, approuva l'œuvre des Missions ; et, le 24 avril 1626, il ratifia toutes les clauses et conditions du contrat qui la fondait, en n'y ajoutant qu'une clause nouvelle, en vertu de laquelle les Prêtres de la Mission seraient tenus de n'aller que dans les lieux qui leur seraient assignés par l'archevêque, et de lui rendre compte, à leur retour, « de ce qu'ils auraient fait auxdites missions[2] ». L'année suivante, en mai 1627, l'acte de fondation fut revêtu du sceau de l'autorité royale. A la demande du P. de Gondi, Louis XIII accorda des lettres patentes pour l'érection de la Mission. « N'ayant rien tant en considération, y dit le roi, que les œuvres de semblable piété et charité, et dûment informé des grands fruits que ces ecclésiastiques ont déjà faits en tous les lieux où ils ont été en mission, tant au diocèse de Paris qu'ailleurs, etc., agréons l'acte de fondation, permettons aux Missionnaires de se former en congrégation pour vivre en commun et vaquer, du consentement des prélats, aux œuvres de charité, à la charge qu'ils prieront Dieu pour nous et pour nos successeurs, ensemble pour la paix et tranquillité de l'Église et de cet État. » Louis XIII les autorise à recevoir tous legs, aumônes et autres dons qui leur pourront être

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre 1881.
[2] Archives nationales, ms. 167. Pièce citée par M. l'abbé Maynard.

faits, afin, dit-il, « que... ils vaquent d'autant plus facilement à l'instruction gratuite de nos pauvres sujets [1] ». Enfin, par une bulle, en date du 12 janvier 1632, Urbain VIII, approuvant tout ce qui avait été fait jusque-là, érigea en congrégation la compagnie naissante sous le nom de Prêtres de la Mission, et approuva l'élection de Vincent, comme supérieur [2].

Le 7 janvier de cette même année, les religieux de Saint-Lazare avaient résigné ce prieuré et l'avaient annexé à perpétuité à la Mission. Le P. de Gondi, de l'Oratoire, garantissait à ces religieux une pension annuelle de 500 livres, et, le lendemain de la cession de Saint-Lazare à Vincent et à ses disciples, l'archevêque de Paris, J. F. de Gondi, accordait le décret d'union de ce prieuré à la nouvelle confrérie. « Un des principaux devoirs de notre charge, disait-il dans cet acte, est de parcourir et d'évangéliser les villages, à l'exemple des saints apôtres et des disciples de Notre-Seigneur. Mais, ne le pouvant faire par nous-mêmes, rien ne doit nous être plus cher que de choisir des hommes éminents en doctrine et en piété, enflammés du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, à qui nous confiions cet emploi laborieux et presque abandonné de tous. Or Dieu, par sa grande miséricorde, a suscité en nos jours, dans ce royaume de France, maître Vincent de Paul et ses disciples, hommes vraiment apostoliques, très amateurs de l'humilité chrétienne, qui, par une inspiration toute divine, laissant les habitants des villes — où ils voient un grand nombre de prêtres, tant séculiers que réguliers, appliqués au salut des âmes — parcourent les divers villages de notre diocèse, et là, cherchant les seuls intérêts de Jésus-Christ... exhortent à la confession générale, recommandent la communion fréquente, instruisent les ignorants, corrigent et détruisent les mauvaises mœurs, établissent, avec notre autorisation, la confrérie de la charité dans toutes les paroisses. »

Nous ne parlerons point du développement prodigieux que prit depuis cette époque la nouvelle œuvre, ce serait sortir de notre cadre; pour y rester fidèle, nous devons nous borner à dire en quelques lignes, et d'après la correspondance de Vincent de Paul, quelles furent ses diverses missions sur les terres des Gondi.

Vincent, comme nous l'avons vu, s'était engagé à y faire tous les cinq ans une visite avec ses missionnaires. Il tint bien plus qu'il n'avait promis, car on voit par sa correspondance de 1630 à 1640,

[1] Archives nationales, ms. 167, original et copie; pièces citées par M. l'abbé Maynard.

[2] Par lettres patentes, en date du 3 septembre 1643, la régente Anne d'Autriche approuva la publication de la bulle.

dans laquelle se trouve mêlé fréquemment le nom du P. de Gondi, qu'il fit au moins six ou sept missions dans ses domaines.

Il avait choisi, comme un de ses plus précieux auxiliaires, Louise de Marillac, fille de Louis de Marillac, frère du garde des sceaux et du maréchal de ce nom; depuis 1625, elle était veuve d'Antoine Le Gras, secrétaire des commandements de Marie de Médicis. Riche et jeune encore, elle avait renoncé au monde pour se vouer tout entière aux bonnes œuvres. Pierre Camus, évêque de Belley, son directeur, la mit entre les mains de Vincent, qui trouva en elle de si nobles et de si généreuses dispositions, qu'il lui confia la direction de plusieurs de ses œuvres charitables. Elle fut, avec lui, la fondatrice des sœurs de Charité. Il l'envoyait visiter les confréries qu'il avait établies dans les campagnes pour le soulagement des pauvres malades. Il la plaça ensuite à la tête d'une communauté de filles qu'il avait réunies sur la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet, pour la même destination. Mlle Le Gras [1] eut l'idée de les employer au service des malades de l'Hôtel-Dieu, où elles firent le plus grand bien. A leur tête, elle se dévouait aux services les plus vils, consolait les malades, exhortait les moribonds à mourir dans des sentiments religieux. Bientôt cette œuvre des sœurs de Charité embrassa les enfants trouvés, les galériens, les aliénés et même les pestiférés. Les filles de Vincent et de Mlle Le Gras se répandirent bientôt dans toutes les paroisses de Paris, aux Invalides, aux Incurables, dans les cachots, partout où il y avait des malheureux à secourir. Mlle Le Gras, avec un zèle, une activité, une charité sans égale, suffisait à tout, et employait ses grands revenus à acheter ou à louer des maisons, pour les divers établissements qu'elle fondait avec le concours de Vincent de Paul [2].

Dans la correspondance du saint, que viennent de publier à leur usage les RR. PP. Lazaristes, on trouve un grand nombre de lettres inédites par lui adressées à cette admirable femme, ainsi qu'à d'autres personnes, lettres qui ont pour objet les bonnes œuvres à établir ou à répandre dans les terres de la maison de Gondi. « Mgr le R. P. de Gondi, écrit Vincent au curé de Bergier, ayant vu le grand bien que fait Mlle Le Gras, à Montmirail et à Villepreux [3], pour l'instruction des filles, il a désiré procurer le même

[1] On ne donnait encore au dix-septième siècle, aux femmes ou aux veuves de bourgeois que le nom de *demoiselle*.

[2] Elle mourut à Paris le 15 mars 1662. Une Vie de cette vénérable personne a été donnée par Gobillon, curé de Saint-Laurent, sa paroisse, et par Collet, en 1769.

[3] Petit bourg de huit cents âmes, dans le canton de Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

bien à celles de votre paroisse [1] et a prié cette bonne dame de vous aller voir pour cela, ce que sa charité à agréé... Or, afin que votre peuple soit averti du dessein de Mgr le R. P. de Gondi, vous aurez agréable, s'il vous plaît, de les avertir au prône et de les exciter à ce qu'ils envoient leurs filles au logis de ladite dame, aux heures qu'elle vous proposera; elle est aussi très entendue au fait de la charité. Je vous supplie, monsieur, de lui faire voir les femmes de sa confrérie, etc. [2] »

Le même jour, Vincent disait, dans une lettre à l'adresse de Mlle Le Gras :... « J'écris au P. de Gondi qu'il me semble qu'il est bon que vous alliez commencer au Mesnil [3], et selon que la chose réussira, nous aviserons à autre lieu ; et, si je ne vous en adresse point d'autres, celui de Bergier me semble le plus convenable, puis Loisy [4]. M. Ferrat, bailli des terres, qui se tient à Vertus [5], vous adressera partout. J'écrirai audit sieur Ferrat et à M. le curé du Mesnil; vous recevrez les lettres vendredi matin, à Montmirail... » Il lui disait dans une autre lettre : « Le R. P. de Gondi m'a écrit l'affection avec laquelle il vous attendait, j'espère que vous en serez demeurée satisfaite... »

Mais avant que Mlle Le Gras mît la main à l'œuvre, Vincent lui donnait le conseil de communiquer à Henri de Fleuri, évêque de Châlons, l'objet de sa mission à Montmirail, et de lui obéir en tout et pour tout, soit qu'il lui plût de faire quelques changements dans ses instructions, soit qu'il lui refusât son autorisation de passer outre. « Si Mgr de Châlons, lui disait-il, vous a envoyé quérir et qu'il soit proche, il me semble que vous feriez bien de l'aller voir et de lui dire, tout simplement, à la bonne foi, pourquoi le R. P. de Gondi vous a priée de prendre la peine d'aller en Champagne et ce que vous faites [6]. Offrez-vous à retrancher ce qu'il lui plaira de votre procédé, et à tout quitter, s'il l'a agréable, c'est là l'esprit de Dieu. Je ne trouve de bénédiction qu'en cela. Mgr de Châlons est un saint personnage, vous devez le regarder comme interprète de la volonté de Dieu au fait qui se présente; que s'il trouve bon que vous changiez quelque chose en votre manière de faire, soyez-y exacte, s'il vous plaît; s'il trouve bon que vous en reveniez, faites-le tranquillement et gaiement, puisque vous faites la volonté de Dieu.

[1] Bergier, petite localité de la Brie, non loin du Mesnil, aujourd'hui Bergères, près Montmirail.
[2] Paris, 2 septembre 1631.
[3] Petite localité de la Brie champenoise, aujourd'hui dans la Marne.
[4] Loisy-en-Brie, petite localité non loin de Vertus (Marne),
[5] Chef-lieu de canton, près Montmirail (Marne).
[6] Lettre écrite vers le 15 septembre 1631.

Que s'il est éloigné et vous laisse faire, continuez, s'il vous plaît, à enseigner les jeunes filles; que s'il s'y rencontre des femmes, à la bonne heure, mais ne faites dire au prône qu'elles le fassent, s'il vous plaît, mais seulement que vous pourrez faire avertir les sœurs de Charité (la confrérie de la Charité) de vous voir toutes ensemble. Honorez en ce procédé l'humilité du Fils de Dieu dans le sien... »

Pendant que Mlle Le Gras se dévouait à ces œuvres pieuses, son oncle le maréchal de Marillac était en prison, en attendant qu'il portât sa tête sur l'échafaud, et sa femme [1] venait de mourir de chagrin [2]. Voici en quels termes Vincent annonçait à Mlle Le Gras cette triste nouvelle et prenait part à son chagrin : « Mme la maréchale de Marillac est allée recevoir au ciel la récompense de ses travaux. Or sus, ceci vous attendrira; mais quoi ! Notre-Seigneur l'ayant voulu ainsi, il faut adorer sa providence et travailler à vous conformer, en toutes choses, à son saint vouloir... Le Fils de Dieu pleura le Lazare... Mais comment vous portez-vous? Cet air subtil ne vous incommode-t-il point ?... Quand irez-vous en Champagne ?... » L'exercice de la charité était, pour le saint, dans les plus grandes afflictions, le plus sûr remède, et c'était celui qu'il conseillait à son amie. « Or sus, où êtes-vous à présent? lui écrivait-il peu de jours après [3]. Que fait Notre-Seigneur de vous ? L'on m'a dit que l'on a trouvé le P. de Gondi sur le chemin de Champagne. J'estime que vous y êtes aussi. » Mlle Le Gras se trouvait en effet au Mesnil, près de Montmirail; mais comme le nom de Marillac n'était pas en odeur de sainteté auprès de Richelieu, le timide évêque de Châlons, qui craignait sans doute d'attirer la foudre sur sa tête, refusa à la nièce du maréchal l'autorisation d'instruire les jeunes filles dans son diocèse. Voici la belle lettre qu'adressa Vincent à la sainte femme pour la consoler : « J'ai fait voir votre lettre au P. de Gondi, celle de Mgr de Châlons à vous, et la vôtre à lui [4]. Or, toutes choses pesées et considérées, et à son grand regret, il est d'avis que vous obéissiez à Mgr de Châlons, pour ce qu'il estime que Dieu le veut ainsi, puisque c'est par l'ordre de celui qui est l'interprète de sa volonté au lieu où vous êtes. Or, telle étant la volonté de Dieu, venez-vous-en, s'il vous plaît; vous ne laisserez pas d'avoir la récompense que vous auriez, si vous aviez instruit toutes les filles de ce quartier-là. Oh ! que vous êtes heureuse de ce que vous avez rapport au Fils

[1] Catherine de Médicis, fille de Cosme et de Diane, comtesse de Bordi. Le maréchal l'avait épousée le 20 décembre 1607.

[2] 14 septembre 1631.

[3] Paris, 12 octobre 1631.

[4] Paris, 31 octobre 1631.

de Dieu, d'avoir été comme lui obligée de vous retirer d'une province où, Dieu merci, vous ne faisiez pas de mal. Le R. P. de Gondi vous remerciera ici de la peine que vous avez prise, et vous témoignera le sentiment qu'il en a; et, moi, je vous prie de ne pas entrer dans l'opinion que cela s'est fait par votre faute. Non, ce n'est pas cela, mais une pure disposition de Dieu pour sa plus grande gloire et pour le plus grand bien de votre âme. Ce qui davantage est relevé dans la vie de saint Louis, c'est la tranquillité avec laquelle il s'en revint de la terre sainte, sans avoir réussi selon son dessein; et peut-être que vous n'aurez jamais occasion en laquelle vous puissiez plus donner à Dieu qu'en celle-ci. Usez-en donc selon la mesure de la grâce que Notre-Seigneur a toujours fait paraître en vous... »

Quelques années plus tard, M. de Châlons leva son interdiction au sujet de Mlle Le Gras; c'est ce que nous apprend une lettre de Vincent [1] : « Mademoiselle, le R. P. de Gondi me mande que je l'aille trouver à Montmirail en diligence; cela m'empêchera peut-être d'avoir l'honneur de vous voir, parce que je partirai demain au matin. Votre cœur vous en dit-il d'y venir, mademoiselle? Si cela est, il faudrait partir mercredi prochain par le coche de Châlons en Champagne, qui loge au *Cardinal*, vis-à-vis de Saint-Nicolas des Champs, et nous aurons ainsi le plaisir de vous voir à Montmirail. »

En 1633, Vincent annonçait au lieutenant de Ganes, en Picardie, l'envoi de six missionnaires, qui devaient prêcher sur les terres de M. de Gondi, et il le priait de leur venir en aide. Dans cette lettre, Vincent, non sans émotion, rappelait le souvenir de la pieuse Mme de Gondi : « Monsieur, voici le temps auquel nous sommes obligés d'aller travailler en vos terres de Picardie : le R. P. de Gondi a trouvé bon que nous ayons différé jusqu'à présent. Voici donc six ecclésiastiques de notre petite compagnie qui s'en vont pour travailler; je vous les recommande et je vous supplie de leur fournir de l'argent, s'ils en ont besoin, et je vous le rendrai et le livrerai à celui que vous me manderez. Je revins avant-hier au soir de Villepreux où j'étais allé voir Mme la générale (des galères, femme de Pierre, duc de Retz, frère du cardinal de Retz), qui est une des plus accomplies que j'aie vue de son âge. J'espère qu'elle suivra les exemples de notre bonne feue Madame (Mme de Gondi, morte en 1625). L'on m'a assuré que M. le duc de Chaulnes (frère du connétable de Luynes et gouverneur de Picardie) a promis à M. le général de tenir la main à ce que ses terres soient exemptes

[1] 1638.

de gens d'armes; la nouvelle qualité qu'il va avoir de duc de Retz n'y nuira pas [1]... »

Un prêtre de la Mission, M. de la Salle, se trouvant au Mesnil, en Champagne, avait cru devoir refuser une libéralité de M. de Gondi. Vincent leva ses scrupules, en lui donnant en même temps des instructions au sujet des aumônes que les missionnaires pouvaient ou ne pouvaient pas recevoir dans l'exercice de leurs travaux. « Monsieur, il n'y a point de difficulté à recevoir la charité de Mgr le R. P. de Gondi. Si déjà vous l'avez refusée, faites-en vos excuses à M. Ferrat. C'est notre fondateur; nous n'avons pas droit de refuser ce qu'il nous donne pour l'amour de Dieu, non plus que de quelque autre qui ne serait pas du lieu où l'on ferait la mission. Saint Paul en usait ainsi, et ne prenait jamais au lieu où il travaillait; mais il prenait des autres Églises pour travailler aux nouvelles, lorsque l'ouvrage de ses mains ne suffisait pas [2]. »

Nous pourrions citer encore nombre d'autres lettres qui roulent sur les missions des prêtres de Vincent de Paul dans les terres de Gondi. Mais celles que nous avons reproduites suffiront pour montrer avec quel zèle et quel empressement, il s'efforçait de témoigner sa gratitude à ses bienfaiteurs. Il en est une cependant que nous ne pouvons omettre et qui concerne une fondation très utile faite à Saint-Lazare, à la demande de son supérieur, par l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi. « Monsieur, écrivait Vincent, en 1632, à une personne anonyme, Mgr l'Archevêque de Paris, conformément à la pratique ancienne de l'Église, en laquelle les évêques faisaient instruire chez eux, durant plusieurs jours, ceux qui désiraient être promus aux ordres, a ordonné que dorénavant ceux de son diocèse qui auront ce désir se retireront, dix jours avant chaque ordre, chez les prêtres de la Mission, pour y faire une retraite spirituelle, s'exercer à la méditation si nécessaire aux ecclésiastiques, faire une confession générale de toute leur vie passée, faire une répétition de la théologie morale, et particulièrement de celle qui regarde l'usage des sacrements; apprendre à bien faire les cérémonies de toutes les fonctions des ordres, et enfin s'instruire de toutes les autres choses nécessaires aux ecclésiastiques. Ils sont logés et nourris pendant ce temps-là, et il en résulte un tel fruit par la grâce de Dieu, qu'on a vu que tous ceux qui font ces exercices mènent ensuite une vie vraiment ecclésiastique, et même la plupart d'entre eux s'appliquent d'une

[1] 19 décembre 1633.
[2] Paris, 11 novembre 1631.

manière toute particulière aux œuvres de piété, ce qui commence à être manifeste au public [1]. »

On connaît les trop fameuses retraites du cardinal de Retz à Saint-Lazare, alors qu'il se préparait à recevoir les ordres, et le peu de fruit que, de son propre aveu, il en retira. Mais il s'attacha avec tant d'habileté à sauver au moins les dehors, que son ancien et vénérable instituteur y fut trompé lui-même. « La vérité est, nous dit Retz dans ses Mémoires, après nous avoir raconté deux mécomptes de sa folle jeunesse qui lui avaient donné à réfléchir, la vérité est que j'en devins beaucoup plus réglé, au moins pour l'apparence. Je vécus fort retiré. Je ne laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession; j'étudiai beaucoup, etc... Enfin, ma conduite me réussit, et au point qu'en vérité, je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, et que les dévots mêmes disaient, après M. Vincent, qui m'avait appliqué ce mot de l'Évangile, que je n'avais pas assez de piété, mais que je n'étais pas trop éloigné du royaume de Dieu. »

Le cardinal de Retz, nous a révélé lui-même à quel point le saint homme se trompait sur son compte : « Comme j'étais obligé, dit-il, de prendre les ordres, je fis une retraite à Saint-Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devais prendre pour ma conduite. Elle était très difficile. Je pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession, et d'être aussi homme de bien pour le salut des autres, que je pourrais être méchant pour moi-même. » Ce qui atténue singulièrement l'énormité de ce parti pris d'hypocrisie, c'est, ne l'oublions pas, que Retz avait été contraint par l'aveugle piété de son père d'entrer malgré lui dans les ordres; c'est qu'il avait été victime d'une vocation forcée.

Tout ce qu'il y eut de plus éminent, de plus illustre dans le clergé de France, pendant nombre d'années, passa par Saint-Lazare, et se fit gloire d'être admis au sacerdoce sous les auspices du vénérable Vincent. Ce fut là qu'Armand de Rancé, subitement converti, comme Paul sur le chemin de Damas, vint, en 1648, chercher un refuge contre les amères déceptions du monde, et qu'il y reçut les ordres mineurs [2]; là que le plus grand orateur sacré des temps modernes, que Bossuet vint recevoir la prêtrise des mains de Vincent de Paul, dont la sagacité, cette fois, ne fut pas trompée, et

[1] L'ordonnance de l'archevêque sur les ordinands est du 21 février 1631.

[2] *Lettres d'Armand Le Bouthillier de Rancé*, publiées par Gonod, 1846, in-8°, p. 21.

annonça ses hautes destinées [1]. Il serait impossible de dire tout ce que les ordinands, dans cette maison de Saint-Lazare, trouvaient de bonté, de dévouement, d'empressement à les accueillir, à les servir, à subvenir à tous leurs besoins. « A tant de savants bacheliers qui nous viennent ou de Sorbonne ou de Navarre, nous ne saurions rien apprendre, disait Vincent dans un excès d'humilité ; ne pouvant donc rencontrer ici la science, qu'ils y trouvent, du moins, la vertu [2]. » Ils l'y trouvaient, et au plus haut degré qu'elle se soit rencontrée jamais parmi les hommes, et aussi la science, quoi qu'en pût dire sa modestie. Il avait soin, en effet, aux approches des ordinations, d'appeler à Saint-Lazare les prêtres les plus doctes, les plus pieux, qui « prodiguaient aux ordinands les inépuisables trésors de leur foi, de leur charité, de leur savoir, de leur expérience [3] ». Et ces instructions, qu'étaient-elles, auprès des entretiens solides, affectueux de Vincent, de ces pathétiques allocutions, dont ses fidèles disciples ont recueilli, à son insu, de si précieux fragments, qui nous émeuvent encore et nous attendrissent sans que nous puissions nous en défendre ? Qu'on juge par là de l'effet que devait produire sur les contemporains sa parole simple, naïve, dénuée de tout artifice, cette irrésistible éloquence du cœur, qui parlait uniquement au cœur.

Bossuet, au déclin de l'âge, se souvenait encore avec émotion, avec respect, du vénérable supérieur de Saint-Lazare et de l'influence profonde qu'il avait exercée sur sa carrière apostolique. Voici ce que pensait de l'éloquence de Vincent celui qui fut l'éloquence même : « Nous avons eu l'avantage, — écrivait-il à Clément XI, au moment où se préparait la canonisation, — de connaître Vincent de Paul dès nos plus jeunes années. Ses pieux entretiens et ses sages conseils n'ont pas peu contribué à nous inspirer du goût pour la vraie et solide piété, et de l'amour pour la discipline ecclésiastique. Dans cet âge avancé où nous sommes, nous ne pouvons nous en rappeler le souvenir sans une extrême joie. Élevé au sacerdoce, nous eûmes le bonheur d'être associé à cette compagnie de vertueux ecclésiastiques, qui s'assemblaient toutes les semaines pour conférer ensemble des choses de Dieu. Vincent fut l'auteur de ces saintes assemblées, il en était l'âme. Jamais il n'y parlait, que chacun de nous ne l'écoutât avec une insatiable avidité, et ne sentît en son cœur que Vincent était un de ces hommes dont l'Apôtre a dit : « Si quelqu'un parle, qu'il paraisse que Dieu parle par sa bouche... » Il nous a été donné de jouir de lui, à loisir, dans le Seigneur, d'étu-

[1] A. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet,* t. I, p. 163 et suivantes.
[2] Collet, liv. IV.
[3] Floquet.

dier de près ses vertus, surtout cette charité sincère et vraiment apostolique, cette gravité, cette prudence jointe à une admirable simplicité, ce zèle ardent pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et pour le salut des âmes, cette force et cette constance invincibles avec laquelle il s'élevait contre tout ce qui pouvait corrompre, ou la pureté de la foi, ou l'innocence des mœurs [1]. »

Quel contraste entre Retz et Bossuet, quelle différence dans leur manière de comprendre et de pratiquer les enseignements d'un tel maître !

II

LE P. DE GONDI A L'ORATOIRE. — LETTRE INÉDITE DU CARDINAL SPADA. — FONDATIONS FAITES A L'ORATOIRE PAR LE P. DE GONDI ET Mme DE MAIGNELAY. — LE P. DE GONDI ET LES CARMÉLITES. — LE P. DE GONDI, VINCENT DE PAUL ET LES JANSÉNISTES. — LE CARDINAL DE RICHELIEU ET LES GONDI. — Mme DU FARGIS. — LETTRE INÉDITE DU CARDINAL DE BÉRULLE.

Nous avons dit comment le général des galères, averti par Vincent du Paul du coup irréparable qui venait de le frapper dans la personne de sa femme, avait pris la résolution de se consacrer à Dieu. « Son amour, dit l'abbé Houssaye, dans une page éloquente [2], était de ceux qui ne se jurent pas deux fois. Se donner à Jésus-Christ, c'était se montrer doublement fidèle à la compagne dont il pleurait la mort. Les paroles prophétiques de la mère Marguerite du Saint-Sacrement lui revinrent en mémoire, et il ne songea plus qu'à les réaliser... Il vint se présenter au P. de Bérulle, pour en obtenir la grâce d'entrer à l'Oratoire. Le prudent supérieur, craignant qu'une résolution si grave, prise sous le coup d'une violente douleur, n'eût pas été suffisamment mûrie, ne s'empressa pas d'ouvrir à M. de Gondi les portes de la congrégation. Il l'éprouva sérieusement et longuement ; mais enfin, ayant reconnu à sa soumission et à sa persévérance que sa vocation venait de Dieu, il le reçut, non toutefois sans l'avertir que Jésus-Christ « lui ferait part de sa croix et qu'il lui faudrait endurer de grandes persécutions avant que de participer à sa gloire ». Le 6 avril 1627, M. de Gondi prit la soutane. Cet événement fit le plus grand bruit dans le monde. Le cardinal Bentivoglio, qui fut averti, quelques semaines à l'avance, de l'irrévocable résolution de M. de Gondi, écrivit aussitôt au R. P. de Bérulle, supérieur de l'Oratoire :

[1] L'original est en latin et porte la date du 2 août 1702 (Meaux).
[2] *Le cardinal de Bérulle et Richelieu.*

« Je me réjouis avec vous de l'acquisition que vous venez de faire en la personne du général des galères. Ce peut être un grand triomphe pour la congrégation [1]. »

A la mort du cardinal de Bérulle, arrivée le 2 octobre 1629, s'il fallait en croire le témoignage de l'un des historiographes de l'Oratoire [2], il fut question de lui donner le P. de Gondi pour successeur. Mais c'est une pure hypothèse, car le P. Batterel, qui avait entre les mains les procès-verbaux de cette élection, déclare qu'il n'y était fait aucune mention de M. de Gondi. Ce qui est plus certain, c'est que Rome eut sérieusement la pensée de faire tomber sur sa tête le chapeau de M. de Bérulle. On en trouve la preuve dans une lettre inédite du cardinal Spada, tout-puissant alors à la cour de Rome, lettre écrite par lui, le 11 novembre 1629, au P. Bertin de l'Oratoire: « Je me sens obligé de vous dire, lui mandait-il, que je voudrais qu'on s'appliquât parmi vous à cultiver la personne du P. de Gondi et à la faire valoir, mais sans affectation, en toute occasion qui se présentera. Je ne manquerai pas, de mon côté, de faire considérer à M. le cardinal Barberin, que c'est un sujet à porter dans quelque temps à la même dignité que possédait M. le cardinal de Bérulle; et que ceci serve d'avis à Votre Révérence pour m'avertir, à ce sujet-là, de tout ce qu'elle jugera utile de me faire savoir pour y réussir [3]. » Mais l'éloignement qu'avait le cardinal de Richelieu pour cette famille italienne qui lui portait ombrage, et plus encore celui du P. de Gondi pour tous les honneurs, firent avorter ce projet [4].

Dans sa nouvelle retraite de Saint-Magloire, où il s'était fait bâtir un petit pavillon qui portait encore son nom au siècle dernier, M. de Gondi n'aspirait qu'à se cacher et à vivre inconnu dans l'obscurité la plus profonde. Il ne pouvait souffrir qu'on lui parlât de la haute position qu'il avait eue autrefois ni des dignités que possédaient encore plusieurs membres de sa famille. Indifférent aux nouvelles comme aux maximes du monde, vivant dans le plus parfait mépris des honneurs, fuyant toute distinction, le premier à s'humilier, il n'avait trouvé d'apaisement à sa douleur que dans la prière et les austérités de la vie religieuse. « Charitable envers le prochain, sévère à lui-même, il était fidèle aux moindres usages,

[1] « Io mi rallegro con lei del nuovo acquisto del generale delle galere. Gran trionfo puo essere questo per la congregazione. » (5 mars 1627. — Arch. nat. ms. 216, liasse G. nº 40, autographe.)

[2] E. Cloyseault, *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, manuscrit in-4º, appartenant à la Bibliothèque des Pères de l'Oratoire, t. Ier.

[3] Manuscrits de Cloiseault et du P. Batterel.

[4] *Ibidem.*

avec une attention de novice, jeûnant rigoureusement deux ou trois fois la semaine, portant souvent le cilice et la haire, exerçant tous les jours quelque mortification sur son corps, enfin menant une vie qui tenait plus du ciel que de la terre[1]. » « Il disait la messe avec un recueillement, un air de piété et de religion qui charmaient tous les assistants, et faisaient qu'on était ravi d'entendre la sienne. Une de ses pratiques était de se la faire servir par un pauvre que ses domestiques lui choisissaient, et de lui faire ensuite, de retour à la sacristie, une forte aumône[2]. » Qui ne reconnaîtrait dans cet amour pour les pauvres l'influence de Vincent de Paul? Malgré toutes ces austérités, l'illustre pénitent, loin de prendre un air triste et chagrin, avait gardé toute sa gaieté et son aménité d'homme du monde. « Il avait l'air d'un homme de qualité, dit Cloiseault, et son abord avait quelque chose de fier et de guerrier; mais quand on lui parlait, on trouvait un homme plein d'humilité, de douceur, de piété et de charité. »

L'Oratoire ne fut pas longtemps à se ressentir dans son indigence des libéralités du P. de Gondi et de sa sœur Mme de Maignelay. La marquise qui, pendant sa vie, avait donné aux pauvres et à divers établissements religieux 400 000 écus, c'est-à-dire 1 200 000 francs, leur légua plus tard, par son testament, une somme de 400 000 livres. Son frère, dont elle suivait docilement les conseils, eut une très grande part dans ces prodigieuses largesses. A peine fut-il entré à Saint-Magloire, qu'il promit aux Oratoriens, par acte sous-seing privé, une somme de 64 000 livres, pour la fondation d'une maison d'institution, devenue nécessaire pour l'Oratoire. Le revenu de cette somme, qui, au taux de l'intérêt d'alors, était de 4000 livres, fut destiné à l'entretien de douze confrères et d'un directeur. Il disait dans cet acte, portant la date du 29 août 1629, que, « touché de la grâce que Dieu lui avait faite d'entrer à l'Oratoire, et considérant que son frère, le cardinal de Retz, et sa sœur, la marquise de Maignelay, avaient le plus contribué à son établissement, l'un par son crédit, l'autre de ses biens, comme en étant la principale et première fondatrice, il croyait devoir à son tour disposer d'une partie de sa fortune au progrès et à l'accroissement de cette congrégation ». Vingt ans après, la marquise de Maignelay, qui avait signé cette donation de son frère, remit aux Oratoriens 66 000 livres, chiffre qui dépassait la somme promise[3].

[1] Mémoires manuscrits du P. Batterel.
[2] *Ibidem*, et *Histoire généalogique de la maison de Gondi* (par Corbinelli).
[3] Elle donna ces 66 000 livres pour la construction de l'Oratoire, lorsque

Le P. de Gondi, en compagnie de la marquise sa sœur, visitait souvent ses voisines, les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, et surtout la mère Marguerite du Saint-Sacrement, qui lui avait prédit son entrée à l'Oratoire. C'était une personne de naissance [1] et de grand mérite, à qui les contemporains attribuaient le don de prophétie. Comme une autre Débora, elle avait prédit à M. de Bérulle la prise de la Rochelle, au temps même où les extrêmes difficultés de l'entreprise semblaient en rendre le succès impossible. M. de Gondi avait pour elle la plus tendre vénération. Avant de quitter le monde, il avait entretenu avec elle une correspondance dans laquelle elle ne cessait de l'exhorter à se convertir. Lorsqu'il fut entré à l'Oratoire, la correspondance fut reprise, et, au milieu des cruelles épreuves qu'il eut à traverser sous Richelieu et Mazarin, comme nous le dirons bientôt, les sages conseils et les consolations qu'elle lui donna lui furent d'un puissant secours. La mort de la sainte Carmélite lui causa un profond chagrin [2]. Voici la lettre qu'à cette occasion, il écrivait à la révérende mère Louise de la Trinité, prieure du couvent des Carmélites, en réponse à une lettre dans laquelle elle lui demandait des détails circonstanciés sur certaines actions surnaturelles de la défunte, sur les qualités miraculeuses dont on la croyait douée. « Dieu sait, disait M. de Gondi à la prieure, avec quelle douleur j'ai appris la mauvaise nouvelle, que vous me confirmez, de la privation de la meilleure et de la plus chère amie que j'eusse en la terre. Et, bien que je la croie puissante dans le ciel, je ne saurais y penser sans larmes, quoique d'ailleurs je veuille bien me conformer à tout ce qui plaît à Dieu. C'est ce que je vous en dirai présentement, prenant du temps pour mieux penser à ce que vous désirez de moi sur ce sujet, ce qui est assez difficile, cette grande servante de Dieu ayant toujours pris beaucoup de peine à cacher ses vertus et ses grâces extraordinaires par des actions qui en pouvaient voiler la sainteté, et particulièrement à moi dont elle se croyait observée. Je ne puis croire que Dieu ne manifeste et n'exalte maintenant son incomparable humilité, et que par ses prières vous n'ayez encore augmentation de grâces et de bénédictions dans votre maison, etc. [3]. »

ces Pères transférèrent leur monastère de la rue Saint-Jacques, dans le voisinage du Louvre. (*Gallia christiana*, t. VII, p. 171.)

[1] Elle était fille de Pierre Acarie, vicomte de Villemor, seigneur de Montberault, conseiller et maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, et de Mlle Barbe Aurillot, fille de Nicolas Aurillot, seigneur de Champlâtreux, également conseiller, et maître ordinaire en la même chambre des comptes. Elle mourut à l'âge de soixante-dix ans.

[2] Elle mourut le 18 mai 1660.

[3] Lettre du 2 juin 1660.

M. de Gondi, avant même qu'il fût entré en religion, et alors qu'il vivait encore dans la plus grande insouciance des choses du ciel, était si profondément convaincu de la sainteté de la sœur Marguerite, qu'un jour, se trouvant en danger dans une tempête, il l'invoqua pour qu'elle vînt à son secours. Échappé à la mort, comme par miracle, l'intrépide marin disait hautement qu'il ne doutait pas d'avoir été sauvé par son intercession. La prieure insista pour que M. de Gondi lui donnât quelques renseignements plus précis sur ce don des miracles qu'il attribuait à la sœur Marguerite. N'osant prendre sur lui de la satisfaire, du moins par écrit, il lui adressa la lettre suivante : « Je ne puis oublier le petit couvent des Carmélites, y ayant des gages trop précieux pour ne m'en pas ressouvenir avec toute la vénération, l'affection et l'obligation que je dois. Je procurerai toujours d'en donner des marques par mes services très humbles, lorsque les occasions m'en seront offertes. Je vous supplie de le croire et d'en assurer de ma part votre sainte communauté, que je souhaiterais bien de revoir encore avant que de mourir, afin de nous consoler tous ensemble de la privation de cette bienheureuse mère que j'ai toujours honorée en la terre et que je révère maintenant dans le ciel avec plus de sujet que je ne puis écrire; ce qui se pourrait mieux expliquer de bouche, quoiqu'elle ait toujours pris grand soin, par une humilité sans pareille, à mon avis, de me détourner de toutes choses remarquables. Ainsi, il faudra attendre en patience qu'il plaise à Dieu d'en manifester davantage que les hommes n'en peuvent dire. Les personnes qui en ont eu le plus de connaissance, qui étaient Mme l'abbesse de Jouarre et ma sœur de Maignelay, sont maintenant dans le ciel avec elle, témoins de sa gloire, que je tiens très éminente. Son extrême charité y étant toute consommée, j'ai recours à elle pour lui demander son assistance en tous mes besoins, où elle prenait tant de part lorsqu'elle était en ce monde. Je vous supplie d'y joindre vos prières et de me croire, etc. [1]. »

Ces deux lettres, aussi intéressantes que caractéristiques, nous montrent, mieux que tout ce qu'on pourrait dire, jusqu'où pouvait aller la piété de M. de Gondi, et à quel point son âme s'ouvrait à ces croyances au surnaturel auxquelles l'âme de son fils, le cardinal de Retz, était si complètement fermée.

Depuis dix ans, M. de Gondi avait perdu sa sœur, la marquise de Maignelay. Quatre ans avant sa mort, la sainte femme, devenue tout à coup aveugle, loin de s'affliger de ce malheur sans égal, s'en

[1] Lettre du 8 août 1660. Ces deux lettres figurent, avec d'autres lettres de M. de Gondi, dans la *Vie de la mère Marguerite Acarie,* etc.

était réjouie et avait dit aux siens en souriant qu'elle aurait moins de distractions dans ses prières. Le seul regret qu'elle avait témoigné était de ne pouvoir plus aller visiter à domicile ses pauvres honteux [1]. Ce n'était point à demi que de telles âmes se donnaient à Dieu.

Le P. Batterel, dans ses Mémoires inédits, nous offre de très curieux détails, inconnus pour la plupart, sur les relations de l'ancien général des galères avec les jansénistes. « Le P. de Gondi, nous dit-il, faisait ouvertement profession d'être un partisan zélé des disciples et de la doctrine de saint Augustin, sans sortir néanmoins des termes de son état. Son tendre attachement et sa prévention pour ce qui venait de son fils, le coadjuteur de Paris, un des grands arcs-boutants du parti, et qui s'était en quelque manière mis à leur tête [2], pouvait bien y avoir contribué jusqu'à un certain point. Ainsi, sans cesser d'être ami de M. Vincent, il fut toujours attaché à M. l'abbé de Saint-Cyran et fut un de ceux qui supporta plus impatiemment sa détention à Vincennes. » « Instruit qu'il était de sa piété et de son mérite, dit Lancelot, dans la Vie de cet abbé, tant par lui-même que par l'estime qu'il en avait vu toujours faire au cardinal de Bérulle, il dit hautement à tous ceux qui lui parlèrent de sa prison, qu'il ne le reconnaîtrait pour criminel que lorsqu'il l'aurait vu condamner par un concile général, et que même il voudrait être bien assuré que ce concile aurait été libre [3]. »

Les Mémoires du P. Batterel renferment sur la même question quelques autres particularités intéressantes dont nous allons donner la substance. Lorsqu'en 1650, M. Singlin, le sévère directeur des filles de Port-Royal, prêcha dans ce monastère le panégyrique de saint Augustin, son discours, comme nous l'avons dit précédemment, fut déféré à l'archevêque Jean-François de Gondi, qui, sur le rapport qu'on lui en fit, interdit le prédicateur. Le P. de Gondi, à qui M. Singlin alla ouvrir son cœur, surpris et peiné de la décision

[1] Elle mourut en 1650. Voici ce que dit de la marquise La Barde, un des historiens de la minorité de Louis XIV : ...« In viduitate reliquam exegit vitam, sibi minimam ex amplissimis prædiorum aliorumque bonorum fructibus annuis summam retinuit, reliqua miseris atque egentibus distribuit... » (Labardæi, *De rebus Gallicis historiarum libri decem,* ab anno 1643, ad annum 1652, in-4°. Parisiis, 1671.)

[2] Voyez notre mémoire : *Le cardinal de Retz et les Jansénistes* dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, 3e édition, in-18, t. V, p. 525 à 605. Paris, Hachette, 1867.

[3] A l'appui de ces paroles, le P. Batterel cite le témoignage du chanoine Hermant, auteur d'une *Histoire manuscrite du Jansénisme,* 1re partie, l. V, ch. III.

un peu trop prompte de son frère l'archevêque, engagea M. Singlin à écrire au prélat, qui se trouvait alors dans son abbaye de Saint-Aubin, près d'Angers, en lui déclarant que lui, « P. de Gondi, qui s'était trouvé de ses auditeurs, était prêt à rendre un bon témoignage de la saine doctrine et des excellentes instructions qu'il avait entendues ». Quelques mois après, M. Singlin était rétabli dans sa direction du monastère.

Dans une assemblée des prêtres de l'Oratoire, tenue aux Vertus, en 1651, le bruit avait couru que le P. Bourgoing, général de l'ordre, afin d'extirper de sa communauté les premiers germes du jansénisme, qui commençaient à y naître, avait résolu d'y faire prévaloir uniquement les doctrines de saint Thomas sur la grâce, à l'exclusion de celles de saint Augustin. M. de Gondi, qui se trouvait alors dans une de ses terres aux environs de Paris, ayant été averti par quelques-uns de ses confrères, partisans de Jansénius, se rendit en toute hâte aux Vertus, et s'éleva hautement contre ce projet. « On lui témoigna, dit le P. Batterel, qu'on avait de trop grandes obligations et à lui et à sa maison pour vouloir rien faire qui pût lui déplaire. On lui tint parole, et il ne fut rien statué sur cet article de la doctrine. Mais comme son caractère d'esprit sage et modéré avait un égal éloignement » pour les mesures extrêmes et les actes de violence, il tint tête résolument « à quelques esprits brouillons, qui ne parlaient de rien moins que de déposer le P. Bourgoing dans cette assemblée », et il les empêcha de passer outre.

C'est ici le lieu de parler des relations de Vincent de Paul avec l'abbé de Saint-Cyran, qui fut le premier apôtre du jansénisme en France, et de dire quelle opinion il s'était faite et de l'homme et de sa doctrine. C'était par M. de Bérulle que Vincent avait eu accès auprès de l'austère et pieux abbé, et, ce qui est hors de doute, c'est qu'il professait pour sa personne et sa morale sévère le même respect que lui portaient François de Sales et Mme de Chantal. Quant aux idées sombres et terribles que s'était faites Saint-Cyran du dogme chrétien, Vincent, loin de les partager, s'y montra constamment hostile. Il n'avait de sympathie que pour le moraliste, que pour le solitaire intérieur, mais que répulsion pour ses doctrines sur le dogme, aussi étroites que l'était sa morale. Et même sur la manière de pratiquer la morale et la vie chrétienne, il régnait entre ces deux grandes âmes de profondes dissidences. Vincent, homme d'une charité toute pratique et incessamment active, témoigna plusieurs fois à Saint-Cyran la peine qu'il éprouvait de le voir vivre ainsi solitaire et inutile aux autres. A quoi Saint-Cyran lui fit cette réponse, qui résume en deux mots leur manière si différente d'interpréter le christianisme : « Qu'il ne lui semblait pas que

servir Dieu en secret et adorer sa vérité et sa bonté dans le silence fût mener une vie inutile [1]. »

Vincent, toujours inflexible sur le chapitre du dogme, était plein de douceur et de mansuétude, même pour ceux qui ne partageaient pas ses opinions; et, à propos des protestants comme des jansénistes, il ne cessait de déclarer que les voies de rigueur, pour les ramener, étaient aussi déplorables qu'inutiles. Dès que le cardinal de Richelieu eut fait enfermer à Vincennes Saint-Cyran, comme un hérésiarque dangereux, Vincent de Paul s'empressa de rendre plusieurs visites à M. de Barcos, son neveu, pour lui témoigner tout le chagrin qu'il en éprouvait. « Faites la part de la colère, lui disait-il, et attendez humblement l'assistance de Dieu. » Vincent fut interrogé par M. de Laubardemont, par ordre de l'implacable cardinal, sur les opinions religieuses de Saint-Cyran. En atténuant autant que possible ce qui aurait pu lui être reproché au point de vue du dogme, il fit valoir tout ce qu'il y avait en lui et de mérites et de vertus. Richelieu voulut interroger lui-même Vincent de Paul, et celui-ci lui tint le même langage qu'à Laubardemont. Le cardinal le quitta fort mécontent en se grattant l'oreille; et, pendant plusieurs années, il laissa inachevé le bâtiment qu'il avait commencé de faire construire, à Richelieu, pour les Prêtres de la Mission. Ce n'est pas que Vincent montrât de la faiblesse pour les doctrines religieuses du prisonnier. Loin de là, il crut devoir, avant sa détention, lui adresser plusieurs, remontrances très fermes sur ce point, et l'on voit, par plusieurs réponses acerbes de Saint-Cyran, que celui-ci avait fort mal pris ses conseils, ce qui avait jeté entre eux quelque froideur. Lorsque Saint-Cyran fut sur le point de subir son premier interrogatoire, Vincent lui fit donner le sage et prudent conseil « de ne pas se contenter de répondre de vive voix et de laisser dicter ses réponses par le commissaire, mais de les dicter lui-même, de peur qu'on ne changeât ses termes et qu'on n'obscurcît ce qui pourrait servir à sa justification [2] ». Lorsque, après la mort de Richelieu, Louis XIII eut apporté quelque adoucissement à la rigoureuse détention de Saint-Cyran, en attendant qu'il le rendît à la liberté, il fut permis à Vincent de Paul d'aller le visiter à Vincennes et de lui porter quelques consolations. Il ne fut pas moins empressé à lui rendre visite, quelques mois après, pour le féliciter de sa délivrance; et lorsque le pieux abbé mourut à quelque temps de là, Vincent voulut lui rendre un dernier hommage en assistant à ses funérailles. Enfin, en sa qualité de membre du conseil de con-

[1] *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran,* par M. Lancelot, t II, p. 94, note 1,

[2] Lancelot.

science, il obtint pour M. de Barcos, neveu du défunt, l'abbaye de Saint-Cyran, devenue vacante par la mort de l'oncle. Telle fut la noble conduite de Vincent de Paul à l'égard de l'illustre solitaire, dont il admirait la morale tout en condamnant ses opinions dogmatiques. Il ne faut pas, en effet, se méprendre sur les sentiments de Vincent en ce qui touche les principes essentiels de la morale. Personne ne fut et ne se montra plus hostile que lui à la licence de certains casuistes, et nous avons sur ce point l'irréfragable témoignage d'Abelly lui-même : « Il ne pouvait, dit-il, approuver la morale relâchée, comme il l'a témoigné ouvertement en diverses occasions, ayant toujours recommandé aux siens de s'attacher fortement à la morale vraiment chrétienne, qui est enseignée dans l'Évangile et dans les écrits des saints Pères et Docteurs, louant grandement les prélats et la Sorbonne qui ont condamné ce relâchement [1]. »

Peu d'années après la mort de Vincent de Paul, une polémique des plus vives s'engagea entre Abelly, à propos de sa Vie de Vincent, et M. de Barcos, le neveu de Saint-Cyran. Abelly, dans son livre très consciencieux, écrit, à Saint-Lazare, d'après tous les documents originaux qui s'y trouvaient alors, avait soutenu, avec raison et preuves en main, que Vincent s'était toujours montré l'adversaire des doctrines jansénistes, et qu'il n'avait pu par conséquent approuver celle de Saint-Cyran. M. de Barcos soutint le contraire avec une âpreté sans égale et en ne s'appuyant sur aucune preuve de quelque valeur [2]. Abelly lui répondit victorieusement, en lui opposant les actes officiels et la correspondance même de Vincent de Paul. Il explique de la même manière que nous l'avons fait plus haut les relations du supérieur de Saint-Lazare avec Duvergier de Hauranne. Quant à la question du jansénisme, son écrit ne peut laisser aucun doute dans l'esprit du lecteur. Abelly cite en entier plusieurs lettres de Vincent contre cette doctrine, entre autres une lettre circulaire, qu'il fut chargé d'adresser, en sa qualité de membre du conseil de conscience, à plusieurs évêques dissidents, afin de les engager à se réunir à leurs confrères pour condamner avec eux les erreurs de Jansénius et de ses disciples [3]. Cette remarquable lettre circulaire

[1] Abelly, liv. II, ch. XII.

[2] *Défense de feu M. Vincent de Paul, instituteur et premier supérieur général de la Mission, contre les faux discours du Livre de sa vie publiée par M. Abelli, ancien évêque de Rodez, et les impostures de M. des Marets, qu'il fait dans son livre de* l'Hérésie imaginaire, *imprimé à Liège et quelques autres pièces très curieuses de M. de Saint-Cyran.* 1672. In-12 de 276 pages, sans nom d'auteur et d'imprimeur. Autre édition in-4°, antérieure à cette date.

[3] Février 1651.

résout avec une grande force et une grande habileté toutes les objections que pourraient élever les évêques récalcitrants, et elle nous découvre dans Vincent un véritable talent de polémiste [1]. Plus tard, ce fut Vincent qui pressa l'envoi à Rome des députés de la Sorbonne, pour demander à Innocent X la condamnation des cinq propositions extraites de l'*Augustinus;* et lorsque le pape eut publié contre elle sa célèbre bulle (1653), Vincent se donna un mouvement incroyable pour la faire accepter par tout le clergé de France et même à Port-Royal où il se rendit en personne. « Et on conçoit très bien, dit Sainte-Beuve, qui ne parle de Vincent qu'avec un respect plein d'émotion dans son beau livre de *Port-Royal*, on conçoit très bien au fond que ces doctrines augustiniennes de Jansénius et du livre de la *Fréquente communion* ne lui allassent pas ; elles choquaient en plein et consternaient son catholicisme bien autrement accessible et clément (que celui de Duvergier de Hauranne). Il put dire, en effet, un jour, en se reportant vers le passé, à un prêtre de sa congrégation qu'il voulait préserver de jansénisme : « Sachez, monsieur, que cette nouvelle erreur du jansénisme est « une des plus dangereuses qui aient jamais troublé l'Église; et je « suis très particulièrement obligé de bénir Dieu et de le remercier « de ce qu'il n'a pas permis que les premiers et les plus considérables « d'entre ceux qui professent cette doctrine, que j'ai connus de « près, et qui étaient mes amis, aient pu me persuader leurs senti- « ments. Je ne vous saurais exprimer la peine qu'ils y ont prise et « les raisons qu'ils m'ont proposées pour cela : mais je leur oppo- « sais, entre autres choses, l'autorité du concile de Trente, qui leur « est manifestement contraire, et voyant qu'ils continuaient tou- « jours, au lieu de leur répondre, je récitais tout bas mon *Credo ;* et « voilà comme je suis demeuré ferme en la créance catholique [2]. »

Et lorsque l'on réfléchit à la condition particulière dans laquelle se trouvait Vincent à l'égard des Gondi, qui favorisaient plus ou moins, les uns en leur qualité d'évêques, les autres comme gens du monde, les nouvelles doctrines, on ne saurait trop admirer la force d'âme qui le rendit inaccessible à leur influence et surtout à celle du général des galères, qui pour lui devait être toute-puissante.

[1] *La vraye défense des sentiments du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul, etc., touchant quelques opinions de feu M. l'abbé de Saint-Cyran, contre les discours injurieux d'un libelle intitulé* : *Défense de feu M. Vincent de Paul, etc.*, par M. Louis Abelly, ancien évêque de Rodez. In-4° de 35 pages. Paris, 1868.

[2] Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 508 et suivantes. On pourra consulter aussi avec fruit, sur les relations de Vincent avec Saint-Cyran et ses amis, le remarquable *Mémoire sur les Jansénistes et les Jésuites*, par le P. de Montézon, dans ce même ouvrage de *Port-Royal*, t. Ier, p. 521 et suivantes.

Mais revenons sur nos pas pour rentrer à l'Oratoire, où nous avons laissé le P. de Gondi. C'était une tradition constante parmi les Oratoriens, jusqu'à la fin du siècle dernier, que M. de Bérulle lui avait prédit qu'il aurait à traverser les plus cruelles épreuves.

« Il n'y avait alors aucune apparence de la prédiction, dit le P. Batterel. Cependant l'événement la justifia bientôt. Dieu, qui voulait le purifier pour en faire un saint, lui suscita divers adversaires. Le premier fut le cardinal de Richelieu, qui ne pouvait souffrir la maison de Gondi et prit à tâche, dans la plus haute faveur, de l'humilier en toute occasion, peut-être à cause de son attachement inviolable à la reine mère dont ils avaient l'honneur d'être parents, puisque une fille d'Hélène de Gondi fut mère de Cosme de Médicis, premier duc de Toscane et grand-père de l'infortunée Marie de Médicis [1]. »

La vérité est que Richelieu n'avait pas tout à fait tort de se tenir en garde contre ces Italiens. Après la mort du comte de Soissons, comme nous l'avons dit, il eut la preuve de la complicité des deux fils du général des galères dans le complot ourdi par ce prince contre sa vie.

A une époque antérieure, il avait eu fort à se plaindre des secrètes menées dirigées contre son pouvoir par la sœur cadette de Mme de Gondi, par cette Mme du Fargis, si connue par ses folles aventures. De son nom de fille, elle s'appelait Madeleine de Silly, de la Rochepot. « Son père, Antoine de Silly, dit Tallemant des Réaux, s'étant remarié avec la marquise de Boisy, mère du marquis de Boisy (père du duc de Roannez), elle fit bien des galanteries avec ce jeune homme, qui était dans le même logis qu'elle. Cela fit bien du bruit : on fut forcé de la mettre chez Mme de Saint-Paul, de la maison de Caumont, où elle ne fut pas plus sage. » De nouvelles intrigues qu'elle eut, à Amiens, avec M. de Créqui et le comte de Cramail, eurent un tel éclat, que Mme de Saint-Paul ne voulut plus la garder « et que le général des galères fut obligé de la retirer ». « On croira peut-être, ajoute Tallemant, que c'était une fort belle personne : non, elle était marquée de petite vérole; mais elle était fort agréable, vive, pleine d'esprit et la plus galante personne du monde. Elle s'ennuya bientôt chez sa sœur, qui était une dévote, et comme ils étaient à Montmirail, en Champagne, un beau jour elle s'en alla au Charme », prieuré de dames dépendant de Fontevrault.

[1] Mémoires inédits du P. Batterel; il emprunte lui-même ces détails, pour la plupart inconnus jusqu'à présent, à l'*Histoire manuscrite du Jansénisme,* par Hermant, l. VII, chap. XXXVIII.

De là, elle chercha un refuge chez les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, y fit connaissance avec M. de Bérulle, et comme « elle avait l'esprit fort adroit », en digne tante du cardinal de Retz qu'elle était, elle joua si bien le rôle de dévote, que les sœurs la prirent pour une sainte : Mme de Rambouillet y fut trompée comme les autres. Pendant trois ans, Madeleine de Silly eut la précaution de ne faire aucun vœu, donnant toujours pour prétexte qu'elle ne se trouvait pas encore en assez bon état. Au bout de ce temps, son père meurt, lui laissant, ainsi qu'à sa sœur, Mme de Gondi, une immense fortune, et elle aussitôt de quitter le couvent, prétendant que sa santé ne lui permettait plus de suivre la règle. « M. du Fargis d'Angennes, cousin germain du marquis de Rambouillet, homme de cœur, d'esprit et de savoir, mais d'une étrange légèreté, l'épouse [1]. » Il est nommé ambassadeur en Espagne, elle le suit. Peu après, il est remplacé par son cousin, M. de Rambouillet, et elle revient en France. Le cardinal de Bérulle et les Marillac en parlent à Richelieu, qui, « sur sa bonne réputation », la fait dame d'atours de la reine. Mme du Fargis s'insinua avec beaucoup d'habileté dans les bonnes grâces de Mme d'Aiguillon, la nièce chérie du cardinal, et, qui mieux est, dans celles des deux reines, alors ennemies mortelles l'une de l'autre. Elle gagna si bien leur confiance, qu'elle parvint à les réconcilier [2]. Richelieu, dont la politique était de régner par la division des deux princesses, fit un crime capital à Mme du Fargis de cet accommodement. Il dit dans son *Journal* que le président de Bailleul la surprit seule dans sa chambre avec Beringhen, premier écuyer de la petite écurie, et qu'elle était avec lui de la cabale de Vautier, médecin de la reine mère, qu'il accusait de ménager une réconciliation entre elle et le roi. « Son plus grand crime, dit Tallemant, fut que le cardinal crut qu'il l'avait mal servi auprès de la reine (Anne d'Autriche) dans son amourette, et quand il la chassa, il publia des lettres, qui sont imprimées, d'elle au comte de Cramail. Il y a plus d'intrigue que d'amour dans ces lettres, mais il y en a pourtant honnêtement, comme *aimez qui vous adore;* et elles étaient datées, au moins l'une, du jour de la Pentecôte. Mme de Rambouillet a vu les originaux. Enfin, quand elle fut hors de France, le cardinal lui fit couper le col en effigie. M. du Fargis était à Monsieur, et le

[1] Tallemant des Réaux.

[2] Mémoires de La Porte, collection Petitot, t. LIX, p. 311. Mémoires de Brienne, même collection, t. XXXVI, p. 3. Brienne ajoute qu'elle conseilla à la reine de fermer les yeux sur la passion apparente du roi pour Mme de Hautefort.

suivit[1]. » « Le cardinal de Retz, de son côté, dit, dans ses Mémoires, que sa tante, Mme du Fargis, porta à la reine mère, Marie de Médicis, une lettre d'amour qu'il (le cardinal de Richelieu) avait écrite à la reine sa belle-fille. » Il ajoute plus loin que M. du Fargis fut mis à la Bastille.

Bien que le P. de Gondi, uniquement occupé à prier Dieu à l'Oratoire, ne se mêlât absolument en rien des intrigues de ses fils et de sa belle-sœur, il ne fut point à l'abri des ressentiments du cardinal. Voici quelques particularités nouvelles sur les mauvais traitements que Richelieu lui fit subir, ainsi qu'à son fils aîné, le duc Pierre de Retz, et qui nous sont révélées par deux lettres inédites, adressées au cardinal, l'une par le P. de Gondi, l'autre par M. de Bérulle.

L'assemblée du clergé, que Louis XIII avait transférée, en 1628, de Poitiers à Fontenay, s'étant longtemps obstinée à ne pas lui accorder un subside aussi fort qu'il le lui demandait pour le siège de la Rochelle, des esprits malveillants imputèrent ces difficultés au cardinal de Bérulle et au P. de Gondi, qui étaient cependant bien loin de Fontenay, et insinuèrent « qu'ils coulaient leur venin à l'assemblée [2] », celui-là par l'archevêque de Lyon, celui-ci par l'archevêque de Sens, Octave de Bellegarde, président de cette assemblée. Comme il était absolument faux que l'un et l'autre se fussent mêlés en aucune façon de ce qui s'y traitait, le P. de Gondi, pour sa part, adressa la lettre suivante au cardinal de Richelieu : « Monseigneur, il a plu à Mgr le cardinal de Bérulle de me faire savoir les mauvais offices que l'on vous a fait entendre contre moi, sur le sujet de l'assemblée du clergé, dont je suis tellement demeuré étonné, vu mon innocence, que je ne puis porter que très durement d'être accusé de choses toutes contraires au service du roi, à ma profession, au respect et à l'affection que je vous dois, n'ayant, depuis la retraite que Dieu m'a fait faire, entré en aucune conférence, ni de paroles, ni par écrit, des affaires du monde. Vous suppliant très humblement, Monseigneur, de me faire la grâce de vouloir éclaircir jusqu'au bout la vérité de cette calomnie ; et, après, qu'il vous plaise me faire l'honneur de m'en justifier devant Sa Majesté, ne pensant qu'à prier pour la prospérité de ses affaires et pour vous, Monseigneur, selon les obligations très particulières que j'y ai, je demande à Dieu qu'il vous conserve pour le bien de la

[1] Richelieu dit, dans ses Mémoires, collection Petitot, t. XXVI, p. 515 : « Mme du Fargis (fut) condamnée à avoir la tête tranchée sur un échafaud, si elle pouvait être appréhendée, sinon par effigie, pour avoir écrit des lettres contre et au préjudice de la personne du roi et le repos de son État. »

[2] Mémoires du P. Batterel.

religion et de l'Etat. C'est le souhait, Monseigneur, de votre très humble et très obéissant serviteur.

« De Gondi,
« *De l'Oratoire de Jésus.*

« Paris, ce 12 avril 1628 [1]. »

Richelieu, à tort ou à raison, n'était pas moins prévenu, à la même époque, contre le duc de Retz, fils aîné du P. de Gondi, qu'il accusait de négligence dans l'exercice de sa charge de général des galères. Voici une lettre inédite, qu'écrivait, au cardinal, M. de Bérulle, pour le justifier :

« Monseigneur, disait au ministre le cardinal de Bérulle, je n'ai pu refuser au P. de Gondi le témoignage d'une vérité qu'il a désiré de moi envers vous. On lui a mandé que vous étiez courroucé contre son fils de la longueur de son séjour à Paris, et que vous l'imputiez à défaut de volonté de servir. Il est vrai, Monseigneur, qu'il a fait de très grandes et assidues sollicitations pour avoir ses assignations, et je le sais pour avoir eu un peu de part à cette importunité. Elles lui ont été données fort tard, et il est parti aussitôt pour préparer l'armement des galères, laissant ici ses gens à la poursuite de certaines formalités nécessaires au voyage du Ponent. Cette vérité m'est très assurée, et il a voulu que je vous éclaircisse. Il est père, et a du sentiment pour tout ce qui concerne ses enfants. Il craint de même qu'on ne lui attribue cette mauvaise volonté qu'on attribue à son fils, et cela ensuite des calomnies et des suppositions qu'on a déjà faites au sujet de la dernière assemblée du clergé, à quoi il n'a jamais pensé. Il craint encore que les auteurs de cette calomnie n'aient imbu l'esprit du roi de cette fausseté, et il voulait vous aller trouver pour se justifier soi-même et son fils ; mais je l'ai prié de différer et d'envoyer seulement quelqu'un des siens à sa place, pour dissiper cette mauvaise impression qu'on a voulu donner de lui au roi et à vous [2]. »

« Cette prévention détruite, ajoute le P. Batterel, dans ses Mémoires inédits, l'aversion (du cardinal de Richelieu) en forma tant d'autres [3], qu'en 1635 (M. de Gondi), ce tendre père eut la douleur de voir dépouiller son fils (le duc de Retz) de sa charge de général des galères, sans dédommagement et sans récompense

[1] Mémoires du P. Batterel. Il avait trouvé cette lettre inédite dans les manuscrits du Louvre, *Lettres des particuliers,* année 1628.

[2] 2 juin 1628. Le P. Batterel a emprunté cette lettre aux manuscrits du Louvre, au recueil intitulé : *Lettres des ministres*, année 1628.

[3] Le P. Anselme, *Histoire généalogique des grands officiers de la couronne* et Mémoires de Montrésor.

d'aucun autre emploi, obligé qu'il fut par le cardinal de s'en défaire en faveur du marquis du Pont de Courlay, neveu de Son Éminence. Le P. de Gondi souhaitait encore passionnément de voir son cadet, Jean-François-Paul de Gondi, devenir coadjuteur de Paris, et le neveu, qui avait tous les talents naturels et acquis pour cette éminente prélature, succéder à un oncle infirme. Il ne le put jamais obtenir du vivant du cardinal de Richelieu [1]. Je ne sais si le dépit de se voir ainsi si maltraité en la personne de ce qu'il avait de plus cher au monde ne le fit pas s'expliquer d'une manière moins mesurée, au sujet de cette Éminence, mais il est sûr qu'elle le fit exiler à Lyon, et qu'il l'était dans notre maison de Lyon [2]. » Il fut obligé d'y passer une année et quelques mois, depuis le commencement de 1641 jusqu'en 1642. Telle était la terreur qu'inspirait Richelieu, que le dernier représentant de la branche aînée des Gondi, Henri, duc de Retz, craignant de ne pas être lui-même à l'abri de la foudre, bien qu'il se tînt fort à l'écart, écrivit au cardinal cette lettre, jusqu'à présent inédite, et dans laquelle sa frayeur se révèle à chaque ligne :

« Monseigneur,

« Ayant appris présentement que le P. de Gondi, mon oncle, a reçu commandement de Sa Majesté de sortir de Paris pour aller à Lyon et n'en bouger jusques à nouvel ordre, j'ose espérer, Monseigneur, que vous, qui avez daigné me faire l'honneur de protéger ma fidèle affection et entière obéissance à toutes les volontés de Sa Majesté, daignerez avoir cette bonté pour moi, qui suis absolument à vous, que de me garantir du contre-coup que je pourrais recevoir de la mauvaise satisfaction que Sa Majesté a de lui et que Votre Éminence, dans sa créance, me fera l'honneur de me croire absolument à Elle, sans pouvoir, par quelque engagement que ce puisse être, être diverti ni retenu de lui rendre tous les très obéissants services à quoi Elle daigne me commander de la servir, lui protestant qu'Elle ne peut jamais faire cet honneur à personne qui le reçoive avec tant de joie, ni qui, si promptement, exécute ses commandements; ce que je ferai toute ma vie pour vous faire voir,

[1] Conférez les *Mémoires du cardinal de Retz* avec ceux du P. Batterel, que Retz confirme pleinement, en ce qui touche la résistance de Richelieu à lui donner la coadjutorerie de Paris.

[2] « Il passe quittance du 23 mai (1641), au supérieur de Saint-Magloire, de la somme de 4097 livres, reçue dudit supérieur en acquit de pareille qu'il avait passée pour cette maison. Au moins, dès le mois de mai 1641, il est sur le livre de visites de cette maison, en celle du 22 septembre 1641 et en celle du 16 mars 1642. » (Mémoires manuscrits du P. Batterel.)

Monseigneur, que c'est avec raison que je supplie très humblement Votre Éminence de me croire absolument et sincèrement,

« Monseigneur,

« Votre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

« H. Retz.

« De Belle-Isle, ce 8e février 1641 [1]. »

Le P. de Gondi ne fut rappelé de son exil, « qu'aux instances de la duchesse d'Aiguillon, la nièce chérie du cardinal, qui voulut obliger la marquise de Maignelay, son amie. » « J'en ai pour garant, ajoute le P. Batterel, une lettre du P. de Gondi, du 30 avril 1642, à M. de Chavigni [2], le ministre, pour le remercier de la permission qu'il lui a donnée de revenir à Paris, et une autre de la duchesse au même seigneur, pour le prier instamment de hâter le plus qu'il pourra son retour. »

Richelieu mort, le P. de Gondi eut encore plus à se plaindre de Mazarin, après la Fronde. Le ministre, devenu plus puissant que jamais par la chute de ses ennemis, lui fit payer cruellement et injustement, par un long exil, comme nous le verrons bientôt, toutes les intrigues et les conspirations dont son fils le cardinal de Retz s'était seul rendu coupable.

Ne quittons pas le règne de Louis XIII, sans rappeler au lecteur que ce prince, plein d'admiration pour Vincent de Paul, voulut qu'il fût du petit nombre de ceux qui devaient l'assister à ses derniers moments et le préparer à la mort. Vincent ne quitta pas le roi jusqu'à son dernier soupir. Un moment, Louis XIII eut une lueur d'espoir d'être rendu à la vie : « O monsieur Vincent, dit-il en tournant vers lui la tête, si Dieu me rend la santé, je ne nommerai personne à l'épiscopat qui n'ait passé trois ans avec vous [3]. »

R. Chantelauze.

La suite prochainement.

[1] Lettre autographe signée. Nous devons communication de cette lettre à M. Eugène Charavay, expert en autographes.

[2] Le P. Batterel avait trouvé cette lettre dans les papiers de Bouthillier.

[3] On peut lire un touchant récit des derniers entretiens du roi avec Vincent, et une lettre de celui-ci sur la mort de ce prince, dans l'abbé Maynard, t. III, p. 386-387.

ÉLIANE[1]

XXII

Malgré une nuit sans sommeil, Éliane était debout, comme à son ordinaire, peu après six heures, et lorsque, une heure plus tard, elle revenait de la messe, enveloppée de son manteau et le visage couvert d'un voile épais, le jour se levait à peine. Elle traversait le vestibule, encore tout à fait sombre, lorsqu'elle rencontra Malseigne.

— C'est vous, Armand? dit-elle; levé de si bonne heure! Tant mieux, car je voudrais bien vous parler avant l'heure du triste réveil qui les attend.

— Je connais vos habitudes matinales et je venais à votre rencontre : car, moi aussi, je voudrais causer avec vous.

Il voulait, en effet, puisqu'il la savait instruite comme lui de ce qui s'était passé à Rome, se concerter avec elle sur le moment à choisir pour accomplir la mission qu'il avait acceptée auprès de la marquise. Il désirait aussi savoir si la lettre de Constance contenait d'autres détails que ceux qu'il connaissait déjà. Il voulait enfin, et *surtout*, la voir, lui parler, s'assurer, en observant sa physionomie, de l'impression produite sur elle par ce coup de foudre inattendu, et (comme tant de fois déjà cela lui était arrivé) lui apporter l'appui d'une sympathie inexprimée dont elle avait souvent éprouvé la douceur plus qu'elle-même ne s'en rendait compte.

Ils entrèrent dans une chambre qui s'ouvrait sur le vestibule, et où le feu venait d'être allumé. C'était là que Blanche donnait audience aux pauvres gens du village. On l'appelait la *vieille bibliothèque*, parce que, sur des rayons qui en couvraient les murs, se trouvaient rangés tous les livres jugés indignes de figurer sur ceux de la magnifique bibliothèque nouvelle, laquelle avait été récemment inaugurée par Monléon dans une tour voisine du château, qu'il avait rattachée au bâtiment principal par une galerie, chef-d'œuvre du goût qui était son génie.

La vieille bibliothèque était située au levant, et la pâle lumière du jour, reflétée par la neige dont la terre était couverte, rendait

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre, 10 et 25 novembre 1881.

donc, en ce moment, cette pièce beaucoup plus claire que le vestibule. La jeune fille s'appuya contre la muraille non loin de la fenêtre et releva son voile, puis, pendant quelques instants, elle n'eut plus l'air de songer à ce qu'elle avait à dire. Ses grands yeux errants sur le blanc linceul qui enveloppait le paysage, elle demeurait là pâle, immobile, silencieuse, maîtrisant des larmes qui semblaient prêtes à couler et ne pouvant dissimuler un mouvement involontaire de ses sourcils et de sa bouche, qui trahissait une douleur et un découragement tels, que jamais ces traits, tant de fois étudiés par celui qui, en ce moment, les contemplait avec une anxiété nouvelle, n'en avaient exprimé jusqu'alors.

Au bout de quelques instants, elle revint à elle, et, essuyant vivement une larme qui glissait le long de sa joue, elle dit tout d'un coup :

— Auriez-vous jamais cru, il y a deux ans, qu'il nous trompait tous? Deviniez-vous... Saviez-vous enfin qu'il était un menteur?

— Un menteur? dit Armand avec surprise. Est-ce de Raynald que vous parlez? En ce cas, je ne vous comprends pas. Assurément, il vient de commettre un acte insensé, irréparable et impardonnable, mais il n'a trompé personne que je sache.

— Alors, dit-elle, en ouvrant nerveusement la lettre de Constance qu'elle tenait serrée dans sa main, lisez, et dites-moi ce qui est vrai dans tout cela?

Malseigne la parcourut rapidement, et lorsqu'il l'eut achevée il la froissa avec impatience.

— Que la vanité rend sotte et méchante! dit-il.

— Mais le contenu de cette lettre est véridique pourtant.

— Quant à l'extravagance commise par Raynald, oui. Tout le reste est faux.

— Ainsi, dit Éliane d'une voix un peu moins troublée, il y a deux ans, lorsque nous étions tous à Erlon, il n'aimait pas cette... cette chanteuse, vous croyez?...

— J'en suis sûr, et je vous affirme qu'il y a trois mois il ne la connaissait pas, il ne l'avait même jamais vue.

— Pourquoi Constance dit-elle cela alors, si ce n'est pas vrai?

— Pourquoi vous dit-elle qu'Horace n'a jamais aimé qu'elle?

Éliane sourit et rougit un peu. L'ombre qui voilait son front commença à se dissiper :

— Armand, dit-elle plus tranquillement, ne puis-je vous demander maintenant de ne plus rien me laisser ignorer et de me dire avec vérité tout ce qui s'est passé?

Malseigne réfléchit un moment, et hésita sur ce qu'il avait à faire. En lui disant *tout* n'allait-il pas aborder le sujet interdit entre eux

et retourner à cette page du passé où elle ne lui avait jamais, jusqu'à ce jour, permis de lire? Et cependant il était nécessaire aujourd'hui de ne rien lui taire. D'ailleurs elle était décidée à tout savoir, et il n'eût pu échapper à ses questions.

— Mettez-vous là, dit-il enfin en approchant une chaise d'une grande table placée non loin du feu, qui commençait à flamber, et lisez ceci avec attention.

Il lui donna la lettre de Myriel.

— Je puis vous affirmer que toute la vérité est là.

Eliane se jeta vivement sur le siège qu'il lui désignait, et prenant la lettre d'une main tremblante, elle la lut d'un bout à l'autre avec une attention ardente. Arrivée à la fin, elle la recommença lentement, semblant en peser chaque parole, afin de les mieux comprendre.

Pendant qu'elle lisait, Armand, appuyé contre la cheminée, la regardait attentivement. Une vive rougeur couvrit d'abord son visage, car Myriel parlait de l'amour et du chagrin qui avaient amené Raynald à Rome, et de sa vie solitaire et studieuse qu'il y menait. Puis cette rougeur s'effaça, et ses yeux exprimèrent quelque surprise et bientôt un vif intérêt. Elle n'interrompit sa lecture par aucune réflexion, et ce ne fut qu'après l'avoir achevée pour la seconde fois qu'elle releva les yeux, et Malseigne vit alors que ce beau regard tout à l'heure si troublé avait repris sa placidité ordinaire. En effet, tout semblait facile à Eliane, maintenant que cette épine empoisonnée lui avait été arrachée du cœur, et que le passé si cher à sa mémoire demeurait inaltéré.

— Dieu soit loué! dit-elle, vous aviez raison. Il n'a trompé personne!... et tandis qu'elle refermait lentement la lettre, elle ajouta d'un air pensif: Pourvu que sa mère le comprenne et qu'elle soit indulgente!...

Armand secoua la tête.

— Vous la connaissez trop pour penser que jamais elle lui pardonne cet indigne mariage.

— Indigne, oui, quant à la naissance, cela est certain; mais enfin, dit-elle en se troublant encore un peu, cette pauvre jeune fille me semble être tout à fait irréprochable, c'est bien quelque chose, j'imagine.

— C'est beaucoup pour Raynald, à coup sûr, qu'il puisse estimer sa femme. Cela l'empêchera de jamais s'abaisser lui-même. Néanmoins un homme (et c'est justice) ne transgresse aucune loi impunément. Sans doute, les grandes lois humaines et divines peuvent être respectées, même lorsqu'on viole une loi sociale; mais cette dernière transgression, quoique moindre que les autres, n'affranchit pas du châtiment.

La physionomie d'Éliane s'assombrit, et ses yeux reprirent cette expression désolée d'autant plus frappante qu'elle lui était peu habituelle. Elle serra ses deux mains jointes posées devant elle sur la table, et dit :

— Que de chagrins et de souffrances, et que la vie devient difficile par moments !...

Elle se leva et se disposa à quitter la chambre.

— Voilà le jour tout à fait grand. Il est plus de huit heures, dans une heure vous pourrez la voir. Que Dieu vous inspire !

Elle s'arrêta encore avant de quitter la chambre et elle dit :

— Avez-vous jamais éprouvé, Armand, combien il est plus facile de souffrir soi-même que de voir souffrir les autres ? On est si fort quand il ne s'agit que d'endurer... ; lorsqu'on voudrait consoler, on se sent si faible, si impuissant !...

Un singulier sourire effleura les lèvres d'Armand.

— Oui, en effet, dit-il, mais ce qui est pire encore, c'est de ne pas même oser le tenter... c'est d'être immobile et enchaîné, tandis qu'on voit souffrir ceux qu'on aime, ceux qu'on voudrait rendre heureux au prix de tout le bonheur de sa propre vie.

Il dit ces paroles d'un ton dont Éliane fut surprise. Mais les liens qui attachaient Armand aux Liminges étaient si étroits, qu'il ne lui fut pas difficile de les appliquer à sa tendresse pour eux, elle lui répondit :

— Vous vous trompez, vous pouvez beaucoup. Votre affection est pour *tous*, ici, un appui et un bienfait.

Il ne donna pas à ces paroles une autre portée que celle qu'elles avaient réellement dans la bouche d'Éliane, et il la laissa sortir sans lui répondre.

Lorsqu'il fut seul, il prit la place qu'elle venait de quitter, et, la tête appuyée sur ses deux mains, il demeura plongé dans ses réflexions pendant une heure presque tout entière.

Neuf heures sonnèrent. Tout le monde était réveillé dans le château, et cependant Armand attendait encore. Enfin un domestique vint mettre du bois sur le feu près duquel il était assis. Alors il lui dit d'aller prévenir Mme de Liminges qu'il désirait lui parler, et lui demandait de le recevoir avant le déjeuner.

En attendant la réponse de ce message, il relut encore une fois la lettre de Myriel qui allait passer de ses mains dans celles de la mère de Raynald, et il considéra avec anxiété celle qui l'accompagnait. Quels aveux, quels regrets, quelles explications contenaient cette lettre cachetée de Raynald ? Quelles paroles avait-il trouvées capables de parvenir jusqu'au cœur de sa mère et de la désarmer ?

Malseigne devait longtemps l'ignorer ; l'eût-il su, eût-il pu lire

en ce moment les lignes tracées par son ami d'une main agitée, il ne lui eût probablement pas été facile de prévoir quel en serait l'effet.

« Ma mère, écrivait Raynald, je n'implore pas votre pardon, je sais que je ne l'obtiendrais pas. Je ne prétends pas à l'indulgence que (lorsque tout vous sera connu) vous pourriez peut-être m'accorder, je sens que je vous ai trop offensée pour oser l'attendre, mais je réclame votre pitié, car j'ai beaucoup souffert, et que je ne puis plus cesser de souffrir ; je la réclame aussi, ma mère, parce que, laissez-moi vous le rappeler, un jour, à genoux à vos pieds, je vous ai demandé de consentir au bonheur de ma vie. Je vous l'ai demandé, au nom de votre tendresse, au nom du salut de mon âme ; vous avez cru que j'exagérais, je disais vrai pourtant, quant à ma vie du moins. Quant à mon âme, une influence céleste a plané sur elle, et sa puissance subsiste. Je demeurerai digne de vous et d'elle, je l'espère, et lorsque le jour viendra (s'il vient jamais) où vous consentirez à me revoir, je pourrai reparaître devant vous sans rougir... O ma mère ! Est-ce adieu qu'il faut vous dire ? Adieu ! et j'aurais été si heureux de ne vous quitter jamais !

« Raynald. »

Malseigne n'attendit pas longtemps la réponse de la marquise. Elle était levée et prête à le recevoir.

Il monta lentement les marches du grand escalier de pierre couvert d'un épais tapis et éclairé par une grande fenêtre cintrée sur laquelle étaient peintes les armes des Monléon. On y lisait aussi leur devise : *Le tout pour le tout*, plusieurs fois répétée en lettres transparentes à travers lesquelles le pâle soleil d'hiver jetait une lueur chaude et ambrée.

Il traversa le long corridor où se trouvaient à chaque pas des souvenirs historiques ou de grands tableaux de famille. Tout ce qui pouvait flatter l'orgueil de la marquise de Liminges, aussi bien que satisfaire sa tendresse maternelle, était réuni dans cette demeure, et elle ne pouvait jeter les yeux sur aucun objet qui ne l'en fît souvenir.

Ce corridor, après s'être prolongé assez loin, s'élargissait tout à coup, puis tournait à droite et se poursuivait ainsi jusqu'à l'autre extrémité du château.

C'était sur cet espace plus large qui formait une sorte de palier, meublé de quelques sièges et orné de grands vases de Chine, que se trouvait la porte de l'appartement arrangé pour Mme de Liminges, par le goût et les soins de sa fille.

Malseigne s'arrêta un instant et regarda tristement autour de lui. Que de rêves il voyait réalisés ! hélas ! que de rêves il allait

détruire!..... Il hésita encore, comme s'il avait voulu en retarder l'heure, et ce fut enfin avec effort qu'il se décida à frapper à la porte.

La marquise était assise au coin du feu. Lorsque Armand parut, elle tourna la tête, et à peine l'eut-elle regardé, elle se leva vivement.

— Qu'y a-t-il, Armand? s'écria-t-elle. Vous m'apportez une mauvaise nouvelle... Mon fils? c'est de lui dont il s'agit, n'est-ce pas?

Malseigne ne répondit pas.

— Il est malade? poursuivit-elle; vous ne voulez pas me le dire! Il l'est donc dangereusement? Il a besoin de moi. Où est-il?..... S'il faut partir sur-le-champ, je suis prête.

— Non, non, ce n'est pas cela; laissez-moi vous parler.....

— Pas cela?... Quoi donc alors?... un accident?... dit-elle en pâlissant. Armand, vous ne venez pas me dire, n'est-ce pas?... Elle ne put achever.

— Rassurez-vous, de grâce, dit Armand, espérant presqu'en ce moment que l'effroyable crainte qui venait de se dresser devant elle servirait à amortir le coup véritable qu'elle allait recevoir. Je vous l'affirme, poursuivit-il, c'est une grave nouvelle, mais elle n'a rien d'aussi alarmant que vous le craignez. Raynald se porte bien, il vous écrit lui-même... et en vous remettant sa lettre, il m'a chargé de vous en communiquer une autre.

La marquise le regarda fixement sans rien dire et elle tendit la main pour recevoir les deux lettres. Son visage n'avait plus la même expression. Ses yeux pleins d'angoisse et humides de larmes étaient redevenus secs... Un pressentiment de la vérité avait traversé son esprit. Ses traits se contractèrent, sa physionomie redevint froide et hautaine.

Elle se rassit en silence.

Malseigne lui prit la main, et la baisa respectueusement.

— Je vous en supplie, lui dit-il, n'appelez au conseil que votre cœur... Que l'indulgence et la pitié seules y pénètrent!... Qu'il soit avant tout celui d'une mère!...

Mais la marquise dégagea sa main, et, sans lui répondre, lui fit signe de sortir.

— Merci, assez, Armand, dit-elle d'une voix altérée, les conseils ne me servent à rien, je verrai bien ce que j'ai à faire. Pour le moment, je ne désire qu'une seule chose, c'est de rester seule.

Malseigne la connaissait trop bien pour ne pas lui obéir, et il la quitta sans répliquer.

Yves, pendant ce temps, après avoir cherché en vain un moyen de préparer sa femme à la nouvelle dont il était dépositaire depuis la veille au soir, avait fini par la lui apprendre brusquement et sans ménagement, et, lorsqu'il vit Blanche fondre en larmes, il ne put

s'empêcher, pour soulager le déplaisir qu'il en éprouvait, d'ajouter au nom de Raynald une série d'épithètes peu propres à apaiser le chagrin de sa sœur. Pour la première fois depuis leur union elle parla à son époux avec irritation. Elle lui dit qu'il était cruel, qu'il lui faisait mal, qu'elle le priait de la laisser seule... et Yves, tout en grommelant, l'avait quittée fâché contre elle, furieux contre lui-même et maudissant son beau-frère plus énergiquement que jamais.

Heureusement pour lui, il songea à Éliane. Comme tout le monde, il éprouvait la magie calmante dont elle était douée, et il se dirigea sur-le-champ vers sa chambre. Sans trop se donner le temps de frapper, il ouvrit sa porte.

La jeune fille était debout, et semblait s'attendre à être appelée.

— Blanche vous demande, dit Yves rapidement. Elle vient d'avoir un grand chagrin.

— Oui, je le sais.

— Bah! vous le savez? tant mieux. En ce cas, je n'ai rien à vous expliquer, allez vite alors.

Et tandis qu'Éliane s'empressait de lui obéir, Yves prenait son chapeau et s'en allait à grands pas vers l'extrémité du village, où il eut le bonheur de trouver qu'un grand dégât avait été commis et qu'il y avait pour ce fait un coupable à admonester, ce qui lui permit d'exhaler sans scrupule l'impatience et la colère qu'il ne pouvait faire subir à qui de droit.

La marquise ne parut pas au déjeuner, qui fut expédié promptement et silencieusement. Tous avaient hâte d'échapper aux regards des domestiques qui les servaient.

Le silence, toutefois, ne fut pas rompu davantage lorsqu'ils se retrouvèrent seuls tous ensemble. Monléon ne pouvait regarder les yeux rougis de sa femme sans sentir se rallumer contre Raynald l'irritation qu'il n'osait exprimer. De plus, la mauvaise humeur, tout à fait inusitée, qui transformait en ce moment son caractère lui était insupportable à lui-même, il ne se reconnaissait plus, il se croyait malade. Enfin, après avoir arpenté la chambre de long en large pendant quelque temps, il eut recours à un expédient semblable à celui du matin. Il fit atteler son break et sortit, en emmenant Malseigne avec lui, laissant Blanche et Éliane aux soins de Mlle Sylvestre.

Celle-ci semblait absolument anéantie par le coup qui venait de frapper ceux qui lui étaient si chers. Malgré l'égoïsme qui semble régner souverainement dans le monde, il se trouve ici-bas des êtres plus nombreux qu'on ne le soupçonne qui ne connaissent ni les joies ni les peines purement personnelles; et comme il est certain que le cœur s'élargit en s'oubliant, le leur souffre et jouit beaucoup

au delà de la mesure ordinaire. Celui de la pauvre Sylvestre était ainsi fait, et elle éprouvait à elle toute seule, en ce moment, le chagrin de tous et de chacun à la fois ; elle s'écriait tantôt : « O Raynald ! mon pauvre Raynald ! » tantôt : « O sa pauvre mère!... Ma chère maîtresse!... » Mais, au milieu de toutes ces exclamations, elle n'admettait pas qu'ils pussent avoir tort l'un ou l'autre.

— Voyez-vous, mes chères petites, dit-elle avec un air de supériorité qu'elle crut pouvoir prendre, en raison de sa profonde expérience de la perversité humaine et surtout féminine, vous ne savez pas, non pas même vous, Blanche, qui êtes une femme mariée et une mère de famille, mais qui au bout du compte n'avez que vingt ans. Non, vous ne savez pas ce dont sont capables ces abominables créatures qui se font un jeu de troubler les familles, d'ensorceler les jeunes gens, de les ruiner, de les pervertir... J'ai entendu raconter...

— Quant à cela, s'écria Blanche en l'interrompant, je vous promets que j'en sais long aussi. Yves m'a conté des histoires qui m'ont fait dresser les cheveux sur la tête. Aussi je suis sûre, quoi qu'en dise Éliane, que cette petite chanteuse est ce qu'il y a de pire au monde.

— Quoi qu'en dise Éliane! répéta Mlle Sylvestre avec surprise, mais voulez-vous bien me dire ce qu'elle peut en savoir?

Éliane était debout près de la haute cheminée, regardant le feu avec cette fixité que donne une pensée dominante, et observant néanmoins, malgré elle, toutes les couleurs de la flamme et toutes les formes des tisons du foyer. C'est précisément parce que nous voyons d'une façon étrange et distincte tout ce qui se passe sous nos yeux, tandis que toutes nos pensées sont ailleurs, que tant d'objets matériels gardent comme des lambeaux de notre vie, et nous les renvoient ensuite en forme de souvenirs, d'une façon parfois si vive et si imprévue.

— Je vous demande, Éliane, répéta Mlle Sylvestre, ce que vous pouvez savoir sur cette chanteuse.

Éliane releva la tête, et lorsqu'elle eut compris la question qui lui était adressée :

— Je sais seulement, dit-elle, ce que j'ai lu dans la lettre dont j'ai parlé à Blanche, celle qu'Armand a reçue de Rome et qu'il m'a fait lire ce matin. D'après ce récit, je le répète, rien n'indique que cette jeune... que celle dont il s'agit, ait agi avec ruse ou, en vérité, d'une manière qui soit en aucune façon répréhensible.

Mais Mlle Sylvestre n'était nullement disposée à accepter ce point de vue inattendu.

— Voilà, ma chère Éliane, dit-elle avec vivacité, ce que je me refuse à admettre. En vérité, je ne vous conçois pas. Ce serait donc

dire alors que tous les torts sont du côté de votre tante, et que votre cousin lui-même...

— Je ne dis pas cela, dit Éliane, d'une voix sourde.

Puis tout d'un coup sa fermeté l'abandonna, et elle s'écria avec une sorte d'explosion de douleur qu'elle ne put réprimer :

— Oh ! de grâce, ne parlons plus de lui, n'accusons personne et plaignons-les tous !

Ces paroles les ramenèrent à ce qui, en réalité, était en ce moment leur préoccupation principale ; et bientôt elles n'en eurent plus d'autre que celle de pénétrer dans l'appartement de la marquise ou de deviner ce qui s'y passait. Depuis que Malseigne l'avait quittée, elle n'avait sonné qu'une fois pour dire qu'elle ne descendrait pas de la matinée, et qu'elle ne voulait être dérangée par personne. Un peu plus tard, Éliane et Blanche s'étaient hasardées l'une après l'autre à frapper à sa porte. Mais elles n'avaient reçu aucune réponse. Enfin, à la nuit tombante, Mlle Sylvestre, après avoir frappé en vain, osa élever la voix et supplier sa maîtresse de la recevoir. Alors elle entendit le pas rapide qui allait et venait dans la chambre s'arrêter tout à coup, puis se rapprocher de la porte, et, sans l'ouvrir, la marquise dit d'une voix décidée en accentuant particulièrement les derniers mots :

— J'ai déjà dit que je voulais rester seule, je le répète. Mais, à l'heure du dîner, je descendrai *comme à l'ordinaire*.

Il fallut bien se contenter de cette réponse et attendre, non sans émotion, l'heure singulièrement choisie qu'elle avait fixée pour les revoir. Chacun pensait qu'il eût été préférable, pour la première fois, d'aborder le pénible sujet en tête à tête. Mais l'habitude était dès longtemps prise de lui obéir, et tous étaient réunis plus tôt qu'à l'ordinaire dans le salon. Blanche, agitée et nerveuse, serrait la main d'Éliane et attendait avec un mélange d'impatience et de terreur que sa mère parût.

Au coup de sept heures, la porte s'ouvrit et la marquise entra. Rien n'était changé dans son maintien ni dans sa mise ordinaire. Rien que sa tête portée un peu plus haut, sa bouche moins souriante, son regard plus froid, et dans toute sa physionomie, visiblement exprimée, la volonté d'indiquer, par son attitude, celle qu'elle voulait imposer aux autres, et, pour ainsi dire, de donner la note qu'elle entendait que l'on prît autour d'elle, et qu'elle comptait soutenir elle-même.

La surprise domina d'abord toutes les autres émotions du petit cercle au milieu duquel elle reparaissait ainsi. Mme de Liminges, avec la parfaite aisance qu'elle pouvait se donner à son gré, s'excusa de n'avoir pas paru plus tôt, expliqua qu'une forte migraine avait

seule causé son absence, et prenant le bras de son gendre comme à l'ordinaire, l'entretint, pendant tout le temps du dîner, des affaires d'une ferme dont s'occupait Monléon en ce moment, sans paraître remarquer le silence de stupéfaction qui d'abord régna autour d'eux. Monléon, qui détestait par-dessus tout les scènes, ne fut pas très fâché de voir les choses prendre cette tournure et s'y prêta volontiers. Peu à peu, l'ordre tacite qu'ils avaient reçu fut également obéi par les autres, les paroles revinrent aux lèvres. Sans être animée, la conversation ne languit pas tout à fait, et, malgré le malaise que tous éprouvaient, la soirée se passa, en apparence, presque comme à l'ordinaire.

Toutefois, la fatigue causée par la migraine supposée servit de prétexte à la marquise pour devancer l'heure où elle se retirait ordinairement. Rien, du reste, n'eût permis de deviner qu'il s'était passé ce jour-là pour elle quelque chose d'extraordinaire, sinon un mouvement involontaire qui lui fit repousser le bras d'Éliane, lorsque celle-ci vint comme à l'ordinaire le lui offrir pour remonter l'escalier.

Cette soirée avait été un supplice pour Blanche; la contrainte qu'elle s'était imposée était trop contraire à sa nature pour qu'elle eût longtemps la force de la supporter. Aussi dès que sa mère fut sortie, elle éclata en sanglots et, se jetant dans les bras de sa cousine, elle s'écria, dès qu'elle put parler :

— O Éliane ! il vaudrait mieux qu'il fût mort ! Au moins nous parlerions de lui, et nous pourrions le pleurer sans contrainte !

XXIII

Si la mort l'eût frappé, en effet, la séparation qui, à dater de ce jour, eut lieu entre Raynald de Liminges et sa famille n'eût pas été plus complète. Elle l'eût même été moins. Car maintenant, non seulement aucune relation avec lui ne fut maintenue, mais son nom ne fut plus prononcé, et l'on eût presque pu supposer que son souvenir même était banni de la mémoire des siens.

Le printemps et l'été se passèrent plus tristement en réalité qu'en apparence, car Mme de Liminges soutint énergiquement son rôle. Pendant son séjour à Paris, qu'elle abrégea seulement le plus qu'elle put, personne n'aborda avec elle le sujet dont elle ne voulait pas parler. Raynald continuait ses voyages, voilà tout. Chacun se le tint pour dit, et le salon de l'hôtel de Liminges ne fut pas plus sérieux qu'il ne devait l'être, vu l'absence de ses deux enfants. Blanche avait été retenue à Crecy, pour y attendre la naissance de son second enfant. A la fin de juin, elle mit au monde

une fille dont Éliane fut la marraine, et cet événement la ramena avec sa tante à Crecy pour y passer un mois, après quoi elles retournèrent à Erlon, et s'y établirent pour le reste de la belle saison.

Éliane avait déjà passé de tristes jours à Erlon. Mais elle s'étonna maintenant d'avoir pu les regarder comme tels. Il faut se trouver en face de l'*irrévocable*, pour comprendre combien d'espérances étaient encore blotties au fond du cœur qui croyait n'en plus avoir aucune. Lorsqu'on sait qu'une maladie est sans remède, on croit aussi que la mort ne pourra surprendre, mais l'espérance révèle, en expirant seulement alors, qu'elle était encore vivante jusque-là. Que de fois, depuis deux ans, Éliane aurait juré qu'elle ne pensait plus jamais à Raynald, *comme autrefois!* Que de fois elle s'était dit que s'il avait gardé sa place dans un rêve du passé, jamais, au grand jamais, elle ne lui en accordait une dans ceux de l'avenir. Et cependant, quel poids plus lourd pesait sur son cœur! Quelle morne tristesse troublait la calme sérénité qu'elle avait recouvrée! A son insu, elle attendait donc quelque chose dans la vie, puisque la pensée que *tout était fini* lui semblait maintenant nouvelle et si poignante!...

Une autre épreuve se joignait à celle-là et l'aggravait encore. Le coup formidable qui brisait toutes les espérances de la marquise pour l'avenir de son fils lui avait fait voir le passé dans une nouvelle lumière, mais qui ne fut pas alors celle que l'on pourrait supposer. Que regretta-t-elle, en effet, en apprenant le fatal mariage de Raynald? Fut-ce d'avoir résisté aux raisonnables et légitimes désirs de son fils? fut-ce de l'avoir éloigné d'elle?... Non, elle ne regretta qu'une seule chose, ce fut d'avoir ramené Éliane au milieu d'eux! Elle se rappelait les paroles d'Armand : « *Si vous ne vouliez pas lui permettre de l'aimer, vous ne deviez jamais lui permettre de la voir;* » et, au lieu de se demander s'il n'était aucun devoir auquel elle eût failli, elle se reprochait amèrement celui qu'elle avait accompli. C'est qu'il est plus doux de s'accuser d'un excès de bonté que de s'avouer coupable d'un excès contraire. En un mot, quelque dure que fût l'épreuve, elle ne l'avait point amenée encore à se reconnaître un tort. Toutefois le fond de sa nature était trop noble, trop équitable, pour qu'elle pût être parfaitement en paix avec elle-même; son humeur devenait inégale et sombre, et vis-à-vis de la jeune fille, cause à ses yeux de tout ce malheur, presque farouche.

Les mois de juillet et d'août se traînèrent péniblement. Malseigne était au fond de la Bourgogne, et la pauvre Éliane s'apercevait de l'absence de son muet consolateur. Mlle Sylvestre elle-même était pour elle moins cordiale qu'autrefois. Elle lui gardait rancune des circonstances atténuantes qu'Éliane s'obstinait à plaider en faveur de

« l'*aventurière qui prétendait être la femme de Raynald* », ainsi que s'exprimait la vieille fille chaque fois qu'elle entamait ce sujet (ce qu'elle faisait souvent avec la cousine de Raynald, pour se dédommager de ne pouvoir le faire avec sa mère). La marquise, pour ne pas se démentir, avait voulu recevoir ses voisins tout comme à l'ordinaire. Elle savait bien pourtant qu'elle ne pouvait imposer silence au loin comme autour d'elle, et elle ne pouvait ignorer que la petite ville de C. et tous les châteaux environnants avaient bruyamment retenti du plus beau sujet de commérage qui leur eût jamais été livré. Mais, comme toutes les personnes opiniâtres et habituées à dominer, la marquise savait ne voir et n'entendre que ce qui lui convenait, et se persuadait sans peine que les autres en faisaient autant.

Mme de l'Héris, Mme des Fougères et ses filles, M. Edgard des Haies et les autres vinrent donc successivement faire leur visite comme à l'ordinaire et furent ensuite dûment invités à venir dîner au château où ils furent reçus comme autrefois, non point dans le salon où se trouvait le grand portrait de Raynald, qui demeurait maintenant toujours fermé, mais dans la bibliothèque où la marquise se tenait habituellement. Tout le monde était averti de ne faire aucune allusion à *la malheureuse histoire.* L'absence du jeune marquis de Liminges ne devait être regardée que comme temporaire, et n'être attribuée qu'aux motifs les plus simples.

Tout se passa ainsi en effet. La marquise sembla satisfaite et fut presque persuadée qu'elle avait réussi à maîtriser les pensées aussi bien que les langues de ses voisins. Éliane, qui avait aussi joué son rôle dans cette longue comédie, en était mortellement fatiguée, et cette fatigue ajoutait encore au chagrin accompagné de contrainte, qui commençait à miner ses forces et à ramener quelques-uns des symptômes éprouvés naguères au début de sa maladie. Elle usait d'une volonté énergique pour réagir contre le malaise nerveux qui s'emparait d'elle, mais elle luttait ainsi sans grand succès, lorsque ses efforts furent secondés par un événement qui, en l'arrachant subitement à elle-même et stimulant fortement son énergie morale, lui rendit en même temps les forces physiques qu'elle commençait à perdre.

Un jour, sans que rien de nouveau fût survenu, tout l'échafaudage factice élevé par la volonté et par l'orgueil de la marquise pour masquer sa souffrance s'écroula tout à coup.

Ce jour-là, elle avait été plus animée encore que de coutume. C'était celui où tous les ans, à pareil jour, les enfants du village venaient prendre part à un grand repas préparé pour eux dans l'orangerie voisine du château et auquel assistaient leurs parents, ainsi que le curé, les sœurs et les autres notabilités du pays.

La marquise et tous les habitants du château présidaient toujours à cette fête, dont Blanche et son frère avaient bien souvent fait les honneurs... La marquise déployait dans ces occasions, non seulement sa grande générosité, mais cette bienveillance noble et simple vis-à-vis de toutes les personnes d'un rang inférieur au sien, qui n'était jamais, avec ses serviteurs, de la familiarité, ou, avec les pauvres, de la condescendance.

Éliane aimait les enfants, et passait une grande partie de son temps au milieu de ceux-là; elle en était adorée; et M[lle] Sylvestre, qui les avait tous vus naître, jouissait aussi parmi eux d'une popularité à laquelle ne nuisait pas sa fonction de distributrice des dons qu'elle portait dans chaque famille, selon les besoins dont elle avait souvent découvert et révélé, la première, l'urgence à sa charitable maîtresse.

Éliane se sentait plus gaie qu'elle ne l'avait été depuis longtemps. S'il y a, en effet, une joie au monde qui soit contagieuse, c'est celle des enfants. Aussi la jeune fille, tout en distribuant les gâteaux et es fruits aux uns et les caresses aux autres, sentait le mouvement joyeux de son sang se réveiller et ramener sur son visage le sourire devenu rare, et même le rire franc et charmant qui, naguères, remplaçait si facilement et si vite l'expression naturellement grave et sérieuse de ses traits.

— Voyons, Rosinette, dépêche-toi, disait-elle à une petite fille de quatre ans qui, les yeux attachés sur un énorme plat de cerises placé devant elle sur la table, mangeait avec distraction un reste de galette. Laisse là ta galette, si tu en as assez.

— Oui, mam'selle Éliane.

— Veux-tu des cerises?

— Oui, mam'selle Éliane.

Eliane plaça une demi-douzaine de cerises sur le plat de Rosinette; mais, voyant que les yeux de l'enfant demeuraient encore attachés sur la pyramide qui venait d'être entamée :

— Pourquoi ne manges-tu pas tes cerises? Est-ce que, je ne t'en ai pas donné assez?...

— Non, mam'selle Éliane.

— Non?... dit Éliane en riant. Combien t'en faut-il donc?

— Donnez-m'en trop, s'il vous plaît, mam'selle Éliane.

A cette réponse, Éliane se mit à rire de plus belle.

— Sœur Séraphine, écoutez donc Rosinette, s'écria-t-elle, et venez m'aidez à la servir.

Mais la sœur Séraphine ne répondit pas... Ses yeux, si attentifs d'ordinaire, et qui jamais ne quittaient les enfants qu'elle avait à surveiller, étaient dirigés avec inquiétude vers l'autre bout de

l'orangerie. Le regard d'Éliane suivit rapidement celui de la sœur, et elle redevint grave.

On avait préparé, sur une petite estrade à cette extrémité de l'orangerie, des fauteuils pour ceux qui devaient, après le repas, distribuer aux enfants des vêtements et des livres, et la sœur regardait la marquise qui, aidée du curé, y gagnait péniblement sa place.

— Elle souffre, elle souffre, soyez-en sûre, dit-elle à Éliane. Avant que ces mots fussent achevés, la jeune fille avait quitté sa place en courant et s'était élancée vers l'estrade. Sa tante venait de tomber lourdement sur un fauteuil; et Éliane, en arrivant près d'elle, n'eut que le temps de la soutenir, au moment où elle perdait connaissance.

Le médecin du pays, qui se trouvait présent, lui administra quelques remèdes insuffisants. Il avait cru à une défaillance sans gravité, mais, cet évanouissement se prolongeant, il ordonna que la malade fût transportée au château, et peu après il demanda que l'on appelât le médecin de la marquise, qui était non seulement le plus célèbre de Paris, mais encore un ancien ami des Liminges. Une dépêche avait déjà été envoyée à Blanche pour l'appeler en toute hâte auprès de sa mère.

Toutefois, lorsque, vers onze heures du soir, le docteur G. arriva de Paris, la marquise était mieux. Elle avait recouvré ses sens. Elle reconnaissait sans peine ceux qui l'entouraient. Mais elle avait oublié ce qui s'était passé avant son évanouissement. Elle ne témoigna aucune surprise en voyant auprès d'elle sa fille, son gendre et le docteur G. Elle prononça distinctement le nom de celui-ci. Malgré ce retour de connaissance, ses idées étaient fort confuses.

Peu à peu, tandis que le docteur l'examinait attentivement, il vit ses yeux reprendre leur expression accoutumée. Elle porta enfin la main gauche à son front et dit tout à coup :

— Ah! je me souviens de tout, et serrant de cette même main celle du docteur :

— Oui, je comprends, j'ai été malade et on vous a fait venir, on a bien fait. Mon bon docteur, ajouta-t-elle, j'ai beaucoup souffert, et depuis plusieurs jours surtout...

— Nous allons vous soigner maintenant et vous guérir... Voyons, dit-il avec une certaine hésitation... donnez-moi votre main droite...

Il y eut un moment de silence anxieux... puis la marquise dit : *Je ne le puis pas !*... En effet, sa main droite était paralysée... et lorsqu'au bout de quelques jours les autres symptômes de la légère attaque qu'elle avait subie s'améliorèrent peu à peu, celui-là subsista, et il fallut reconnaître, au lieu d'un accident passager, un état qui, selon l'opinion du docteur G., n'était pas immédiatement dangereux,

et pouvait même n'être que temporaire, mais pour lequel il fallait de longs soins, un repos absolu, l'absence de toute préoccupation (ces deux panacées toujours recommandées avec aplomb par les médecins, et qui seraient, en effet, fort efficaces, si, comme leurs autres remèdes, il suffisait de leur ordonnance pour se les procurer). Enfin et surtout, le docteur exigeait qu'elle changeât de climat et de lieu. Il serait bon, dit-il, qu'elle vécût pendant assez longtemps dans un endroit où tout serait nouveau pour elle...

Yves et Blanche se chargèrent de veiller à ce que ce programme fût exécuté. L'un promit d'y subordonner tous ses plans pour le reste de l'année, l'autre entreprit la difficile mission d'obtenir de la marquise qu'elle se laissât diriger par eux, et qu'elle consentît à leur abandonner pendant quelque temps le choix de son séjour, ainsi que le soin de toutes ses affaires.

C'était là pour Blanche une initiative hardie, et elle ne s'y hasarda qu'en tremblant. Demander à sa mère *de lui obéir!*... Pour se représenter ce qu'elle éprouvait à cette seule pensée, il faut se rappeler quelle admiration et quel respect s'unissaient, chez la jeune femme, à la soumission qui, depuis son enfance, avait toujours été sans bornes, et qui était demeurée inaltérée.

Mme de Liminges était dans sa chambre, étendue sur une chaise-longue, et appuyée sur ses oreillers, couverte d'un grand châle qui cachait sa main inerte, lorsque sa fille, à genoux près d'elle, développa timidement tous les projets formés pour elle.

Dès que sa mère serait en état de quitter Erlon, elles partiraient ensemble. Yves prendrait les devants pour aller choisir la villa au bord de la Méditerranée où ils iraient s'établir ensemble pour tout l'hiver. Les enfants y viendraient aussi comme de raison... Ce serait à Cannes, si sa mère le voulait, mais Yves pensait que Bordighiera ou San-Remo vaudraient mieux... le climat y était plus beau, et le repos plus grand... « Car il faut que ma chère maman, dit Blanche en terminant, soit tout à fait calme et ne songe qu'à respirer l'air. »

La marquise ne l'interrompit pas. Elle ouvrit seulement les yeux un peu grands, d'un air de surprise. C'était la première fois de sa vie que l'heure, le lieu, la durée et le but d'un voyage étaient projetés et réglés pour elle, par une autre volonté que la sienne... Elle eut l'air de réfléchir, puis, au bout d'un moment, elle fit, sans parler, un signe d'assentiment.

Blanche, heureuse et surprise d'avoir réussi aussi facilement, baisa vivement la belle main qui serrait un peu nerveusement les plis du châle jeté sur la chaise-longue, et sa mère en retour serra la sienne, mais elle murmura :

— C'est assez, ne me dis rien de plus pour le moment, et

elle ferma les yeux comme pour mettre fin à la conversation.

Sa fille la regarda alors avec une attention douloureuse.

Il y avait maintenant six mois du mariage de son frère, et il y en avait trois qu'elle n'avait vu sa mère.

Elle remarqua avec effroi le changement survenu dans ce court espace de temps. Les cheveux blanchis, les rides profondes creusées sur le front, le pli douloureux qui accentuait l'expression de la bouche, la maigreur qui altérait l'ovale encore si régulier du visage. Tous ces ravages de la douleur, opérés imperceptiblement et pourtant si rapidement, et dissimulés, jusque-là, par la vivacité forcée que sa mère avait su maintenir, frappèrent la pauvre Blanche, et elle laissa, en la regardant, couler ses larmes sans chercher à les arrêter.

Les jours qui s'écoulèrent jusqu'à celui où Mme de Liminges se trouva en état d'entreprendre son voyage furent employés à tout disposer dans le château et au village, en vue d'une absence dont on ne fixait pas le terme. Éliane secondait sans bruit Mlle Sylvestre tant au dedans qu'au dehors, et exécutait toutes les volontés qu'un mot de sa tante suffisait pour lui faire comprendre. La marquise, sans rien dire, savait bien que, surtout au village, rien ne serait oublié, et que ni ses pauvres ni ses enfants ne souffriraient de son absence.

Tout était prêt. On était à la veille du départ, et ce dernier jour tirait à sa fin. La marquise, pour essayer ses forces, avait fait quelques pas dans la bibliothèque, puis elle s'était assise au coin de la grande cheminée, où on avait jeté un fagot que la fraîcheur d'octobre rendait déjà nécessaire.

Eliane, en ce moment, était seule avec elle. Elle se demandait si elle ne ferait pas mieux d'aller appeler sa cousine, ou bien leur vieille compagne, pour ne pas demeurer dans un tête-à-tête que, depuis longtemps, sa tante ne semblait plus rechercher ; elle demeurait indécise au bout de la chambre, lorsqu'elle vit la marquise faire un léger mouvement pour se soulever sur son fauteuil, puis elle entendit ces mots :

— Éliane, mon enfant, viens m'aider.

Le cœur de la jeune fille bondit : c'était son nom prononcé avec l'accent d'autrefois.

En un clin d'œil elle fut près de la malade, le coussin fut placé comme il fallait pour soutenir son bras paralysé, puis elle arrangea celui qui était placé sous la tête. Tandis qu'elle était ainsi penchée sur le fauteuil de sa tante, elle rencontra un regard doux et attendri qui lui fit battre le cœur de surprise.

— Pauvre Éliane, dit la marquise doucement, je te remercie !

— O ma tante ! s'écria Éliane.

— Oui, j'ai été ingrate envers toi... J'ai été injuste en dernier lieu, tu es innocente de tout ce que...

Elle s'arrêta, tandis qu'Eliane n'osait parler ni respirer. Allait-elle en dire davantage?... allait-elle prononcer *son* nom?... allait-elle enfin parler de lui?... Mais non... La marquise ne continua pas sa phrase. Elle changea même brusquement de discours.

— Est-ce toujours vrai, Éliane, dit-elle, que tu veux rester près de moi?

— Oui, ma tante, vous savez bien que tout mon désir est de ne vous quitter jamais.

— Jamais... répéta la marquise lentement, c'est un grand mot, à ton âge, il faudra pourtant bien, quoi que tu en dises, te marier un jour...

— Me marier, moi!... s'écria Éliane! Me marier!... et avec qui, grand Dieu!

La marquise leva les yeux sur elle, et la regarda fixement, tandis que le jeune visage qui s'était coloré jusqu'à la racine des cheveux redevenait pâle comme auparavant.

Après un moment de silence, la marquise dit d'une voix altérée :

— Tu es bonne Eliane!... Je t'aime, mon enfant, et je te remercie.

— Oh! c'est moi, ma tante, dit Éliane, d'une voix étouffée, c'est moi qui vous remercie...

Et Mlle Sylvestre entrant dans ce moment, la jeune fille put s'enfuir dans sa chambre et s'y mettre à genoux...

Le rayon de soleil qui venait de tomber sur elle était assurément bien pâle. Il suffisait, pourtant, pour ramener dans son cœur un peu de lumière et de chaleur. C'était lui rendre la santé et la vie.

XXIV

Depuis le départ de la marquise, l'automne s'était écoulé et l'hiver même tirait à sa fin. Quoiqu'on n'en fût encore qu'au commencement d'avril, le temps, depuis quelques jours, était devenu presque printanier. Le soleil entrait à flots dans le cabinet d'Armand de Malseigne, dont la grande fenêtre était ouverte; et lui-même, assis dans un fauteuil, un livre à la main, relevait de temps en temps la tête pour humer l'air prématurément doux et tout chargé déjà de ces parfums mélangés qui, sans être encore ceux du printemps, en font pressentir l'épanouissement prochain.

L'appartement d'Armand, bien que situé dans la partie la plus bruyante de Paris, était absolument silencieux, la partie de la maison qu'il habitait étant séparée par une vaste cour de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, et toutes ses fenêtres donnant sur ces beaux

jardins qui se prolongent jusqu'aux Champs-Élysées, en sorte qu'on n'aperçoit, à perte de vue, que fleurs et verdure. Si on entend murmurer au loin le bruit de la grande ville, ce n'est que tout juste assez pour redoubler le charme du silence dont on jouit et, parfois aussi, peut-être pour rappeler que si l'isolement devenait à charge, le tourbillon est là, tout près, et que l'on pourrait s'y replonger sans effort.

Ce n'était point à cela, toutefois, que songeait en ce moment Armand, mais, tout au contraire, à savourer la pensée que tout le monde ignorait son retour à Paris (où il était revenu seulement la veille au soir), et que, par conséquent, personne au monde n'aurait la fâcheuse idée de venir l'importuner.

Il arrivait de San-Remo, où, tout près de la mer, dans un site abrité et enchanteur, Yves de Monléon avait découvert une villa, qui, à cause des beaux palmiers qui y complétaient la richesse luxuriante de la végétation, avait reçu le nom de villa des Palmes. Elle avait été bâtie et récemment arrangée par un Anglais, qui avait eu l'intention d'y passer sa vie. Puis, un lieu plus pittoresque encore l'ayant séduit en Algérie, il avait été heureux de remettre sa villa en vente, et en attendant un acquéreur, de la louer pour un an au comte de Monléon et à sa famille.

Malseigne n'avait pu refuser de s'y rendre, il ne lui était jamais permis de laisser longtemps sa place demeurer vide dans l'intérieur des Liminges. Il tenait d'ailleurs à venir s'assurer par lui-même des progrès que faisait la marquise vers la guérison, et plus encore observer s'il n'existait chez elle aucun symptôme d'une autre guérison qu'il désirait plus vivement encore que celle du mal physique dont elle avait été atteinte !

Toutefois, il ne pouvait se le dissimuler, le temps n'était plus où il trouvait sous le toit de ses amis toutes les douces conditions du *chez lui*, en même temps que cette charmante vie de famille dont il jouissait au milieu d'eux, et qui l'avait longtemps empêché de remarquer son propre isolement. Depuis le jour où, dans cette même chambre, Raynald lui avait, pour la première fois, parlé d'Éliane, et où, pour la première fois aussi, Armand avait pressenti et cherché à lui faire prévoir les obstacles que rencontrerait son amour, il n'y avait plus eu, autour de lui, dans cet intérieur si joyeux et si paisible jusque-là, que troubles et nuages. Le mariage de Blanche, qui avait suivi de près ce jour, avait marqué le terme d'une période aussi calme que sa calme enfance, et en s'en allant, la jeune fille semblait avoir emporté avec elle le soleil de la maison.

Cet ami, plus cher qu'un frère, où était-il? Qu'était devenue cette

confiance expansive qui rendait sa présence continuelle lorsqu'ils étaient ensemble, et ses lettres journalières lorsqu'ils étaient séparés?... Que signifiait un silence aussi surprenant de sa part que celui de sa mère à son sujet était pénible?

Un jour, pendant le séjour qu'il venait de faire à San-Remo, Malseigne avait presque cru que la marquise allait enfin rompre ce silence étrange qui aggravait autour d'elle la tristesse et le malaise. C'était un matin où, se sentant mieux, elle avait pris son bras pour aller gagner un banc placé dans un lieu abrité du moindre souffle du nord, et d'où l'on apercevait l'une de ces vues enchanteresses que les yeux rencontrent, presque sans les chercher, sur toutes les rives de la Méditerranée. Éliane marchait devant eux. Sa taille prêtait une grâce particulière à la simple robe de laine grise dont elle était vêtue. Quoique l'on fût au milieu de l'hiver, aucun manteau n'était nécessaire, et les tresses épaisses de ses cheveux, relevés sous son chapeau de paille, étaient dorées par un soleil presque trop chaud pour la saison. Arrivés au banc qu'ils allaient chercher, Éliane jeta sur les épaules de sa tante un châle qu'elle avait apporté pour elle; puis elle alla, elle-même, s'asseoir, à deux pas, sur un pliant qu'elle porta à sa place favorite, c'est-à-dire sous l'un des palmiers qui donnaient à ce lieu son nom et sa plus belle parure. Parure rare, en effet, et capricieuse, que l'Orient ne prête pas partout, au Midi, et qu'elle a moins prodiguée à l'Italie méridionale qu'à cette côte dominée par l'incomparable route de Nice à Gênes, la plus merveilleuse entrée de l'Italie, jadis, lorsque la beauté et la rapidité n'étaient point encore entrées en conflit, et qu'on n'avait pas pris le parti (dans les cas où elles ne peuvent s'accorder) de sacrifier toujours la première à la seconde!

Éliane était donc assise au pied de son palmier depuis quelques minutes, les yeux fixés en silence sur l'azur immense du ciel et de la mer, sur le contour vaporeux des montagnes, et enfin sur l'horizon sans limites, au delà duquel semblait encore aller son regard; elle faisait peu attention à ce qui se disait près d'elle, lorsqu'elle entendit sa tante prononcer le nom de *Sorrento*.

La jeune fille tressaillit... On eût dit que ce nom proclamait tout haut sa secrète pensée... Et d'ailleurs, que de raisons pour être surprise de l'entendre articuler par la marquise! C'était de *Sorrento* qu'était datée la lettre dont la mère de Raynald n'avait jamais parlé, et c'était là, d'après celle de Constance, le lieu de *leur* séjour.

Son cœur battit avec un mélange confus d'inquiétude et d'espoir. Sa tante allait-elle enfin parler de lui... d'EUX?... Elle écouta avec un redoublement d'attention la conversation dont les premiers mots lui avaient échappé. Bientôt elle comprit que la marquise n'avait

fait que répondre à une question indifférente de Malseigne, au sujet d'un homme de sa connaissance, qui avait passé par San-Remo, en se rendant en Italie.

— A Sorrento, dites-vous? Comment, c'est là que d'Estard va aller passer le temps de son congé? Sans s'arrêter à Rome ou à Naples?

— Il nous l'a dit, du moins, en partant.

— Tant mieux...

— Je ne devine pas ce que cela peut vous faire, Armand.

— Vraiment? répondit Armand, en parlant lentement et en la regardant pour juger de l'effet de ses paroles, cela m'étonne, madame. Vous devinez bien, pourtant, je pense, pourquoi ce qui se passe à Sorrento m'intéresse, et pourquoi je ne suis pas fâché d'avoir là un ami digne de confiance qui pourra m'en instruire.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel la marquise sembla lutter avec elle-même ; enfin, baissant la voix, elle dit tout d'un coup avec agitation :

— Il ne vous écrit donc plus jamais, Armand?

— Jamais, répondit Armand, depuis que...

Elle fit un geste comme pour l'arrêter, mais il poursuivit, sans en tenir compte :

— Depuis qu'il a appris que sa famille le traitait comme s'il n'existait plus : « Je me conduirai, vis-à-vis d'eux tous, comme si j'étais mort : *ce sera encore obéir à ma mère.* » Voilà ce qu'il a écrit à Myriel, il y a plus d'un an, et depuis lors nous n'avons plus, ni l'un ni l'autre, reçu de lui le moindre signe de vie.

Jamais Armand n'avait osé en dire autant. Jamais, jusqu'à ce jour, elle ne le lui eût permis. Il s'arrêta, attendant un mot d'elle pour poursuivre. Mais, après un moment de silence, elle dit, bas, mais avec fermeté :

— C'est assez, n'en parlons plus.

Et elle remit la conversation sur un tout autre sujet. Malseigne la connaissait trop bien pour insister. Il regarda en silence Éliane, qui avait tourné la tête vers lui pendant ce court dialogue, sans songer à dissimuler l'intérêt passionné avec lequel elle en avait écouté chaque parole... Maintenant elle reprit tristement sa première attitude, mais non sans avoir, par ce mouvement et par l'expression de son visage, un moment entrevu, révélé à celui qui savait si bien y lire, le fond de sa pensée et la durée fidèle de son souvenir.

Malseigne repassait, en ce moment, cette scène dans sa mémoire, et il s'affermissait dans une résolution qu'il trouvait nécessaire de prendre ou de renouveler. Il pouvait, on le sait, passer un temps fort long, non seulement sans s'occuper, mais, pour ainsi dire, sans

même *s'informer* de lui-même ; toutefois, lorsque, pour prendre un parti ou pour accomplir un devoir, il avait besoin de s'interroger, il savait le faire avec clarté et sans miséricorde.

Après être demeuré quelque temps plongé dans une méditation profonde, il se leva brusquement : « Allons, allons, dit-il entre ses dents, pas d'attendrissement sur nous-mêmes » ; et il se rapprocha d'une grande table à écrire placée au milieu de la chambre, où se trouvaient rangées une foule de lettres qu'il n'avait pas ouvertes depuis son retour.

Il commença à les parcourir : c'étaient des lettres d'affaires ou relatives à des sociétés diverses, littéraires ou charitables, historiques, scientifiques, auxquelles il appartenait : il en jetait quelques-unes et prenait note des autres. Enfin il ouvrit les dernières, et une légère rougeur lui monta au visage.

— Est-ce possible ? dit-il entre ses dents, ai-je pu vraiment négliger tout cela pendant si longtemps ? L'égoïsme grandit vite, dès qu'on lui permet de poindre... Allons, je vais me mettre à l'amende, et je tâcherai, du moins, que les pauvres n'en souffrent pas...

Il s'assit à sa table et écrivit deux ou trois lettres; puis, après avoir rangé ses tiroirs, il alla chercher des livres sur les rayons de la bibliothèque qui faisait le tour de la chambre et les disposa dans l'ordre voulu pour faciliter le travail. En un mot, il se prépara beaucoup de besogne.

En attendant, le jour avait baissé et le froid commençait à se faire sentir. Il se leva pour aller fermer sa fenêtre.

En ce moment un violent coup de sonnette se fit entendre.

— Allons, bon ! s'écria-t-il, et Marcel qui est sorti ! Une heure auparavant il avait, en effet, envoyé son domestique à la poste, en ajoutant qu'il n'aurait pas besoin de lui avant dîner : quel diable d'importun peut avoir découvert...

Mais il n'acheva pas sa phrase. Marcel, en sortant, avait laissé la clef à la porte. Elle fut ouverte sans façon par celui qui avait sonné et qui semblait fort bien connaître la distribution de l'appartement. Armand entendit un pas rapide et ferme traverser l'antichambre, entrer dans le salon et, sans s'y arrêter, se diriger vers le cabinet de travail. La porte fut ouverte vivement, car Malseigne s'était élancé à la rencontre de celui qui arrivait. Il ne s'était pas trompé : c'était bien lui.

— Raynald !... Te voilà donc, enfin !...

Mme A. Craven.

La suite prochainement.

UNE PAGE SECRÈTE DE L'HISTOIRE D'ITALIE

UN ROI ET UN CONSPIRATEUR

VICTOR-EMMANUEL ET MAZZINI [1]

VII

Dès son avènement, Victor-Emmanuel montra ce qu'il serait un jour. Les circonstances étaient graves. Charles-Albert venait d'essuyer, à Novare [2], une défaite qui mettait le Piémont à la merci de l'Autriche; et pour ne pas subir les dures conditions d'armistiee qu'on lui imposait, fidèle à son serment, il avait abdiqué la couronne. Son fils, au milieu d'une armée en déroute, atteint à la fois dans ses plus chères espérances et dans ses plus vives affections, obligé de se séparer d'un père qui, dans l'espoir de rendre la paix plus facile partait le jour même pour un exil volontaire, ne se laissa pas abattre un instant et fit résolument face au danger. Il monta immédiatement à cheval et, marchant droit à l'ennemi, alla trouver dans son camp le maréchal Radetzky. Celui-ci était lié d'une vive amitié avec l'archiduc Renier, dont Victor-Emmanuel avait épousé la fille. Il accueillit avec une profonde déférence le gendre du prince autrichien, le traita moins en vaincu qu'en roi et, sans se départir des droits que lui donnait la victoire et des précautions que lui commandait la situation, adoucit un peu la rigueur de ses premières exigences. Décidé à respecter l'intégrité du royaume de Sardaigne, pour ne porter aucune atteinte aux traités sur lesquels reposait l'équilibre de l'Europe, il entoura le jeune souverain de prévenances habiles, dans l'espoir de le conquérir, en ce

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 octobre et 25 novembre 1881.
En publiant la dernière partie de cette curieuse et instructive étude, nous croyons cependant devoir faire quelques réserves sur certaines appréciations de l'auteur. (*Note de la Rédaction.*)

[2] 23 mars 1849.

moment critique, à l'alliance autrichienne, et lui fit, l'épée sur la gorge, les plus séduisantes avances. Mais, avec une fermeté de vues qui fut l'une de ses grandes forces et une audace dans la franchise qui charmait le vieux guerrier, tout en le contrariant dans ses desseins, Victor-Emmanuel se déclara lié par le pacte constitutionnel qu'avait juré son père et déclina toute discussion sur le gouvernement de ses États, bien convaincu que permettre l'intervention des conseils, c'est ouvrir la porte à toutes les autres.

Son premier soin, en rentrant à Turin, fut de prêter serment au statut, et de s'adresser au pays. Dans une proclamation habile et sincère il exposa la situation dans toute sa gravité, rappela, pour la consolider, son union étroite avec le peuple sur le terrain de la constitution, sous les plis du drapeau tricolore, et, en même temps que sa foi dans l'avenir, manifesta son ferme dessein de réagir contre la mauvaise fortune.

Dès le principe, sa politique se dessinait : marcher d'accord avec l'opinion ; tenir hardiment levé le drapeau des espérances italiennes, qui, dans les différentes parties de la péninsule, s'étaient fait jour au moment des révolutions ; accueillir, grouper autour de lui, autour de son gouvernement, les libéraux bannis, les exilés volontaires qui, pleins de ces espérances, se réfugiaient en Piémont ; attendre, chercher patiemment les occasions favorables pour recommencer la lutte contre l'Autriche, s'y préparer par des alliances, par la réorganisation de l'armée et des finances ; se montrer plutôt Italien que Piémontais ; et, un jour, tout risquer, même sa couronne et sa vie, pour affranchir la Lombardie et la Vénétie de la domination étrangère et les réunir à ses États. Tel était le programme qu'il se traçait à lui-même dans l'intimité de son cœur, qu'il laissait entrevoir à l'Italie et auquel il se jurait de rester toujours fidèle.

Mais que d'obstacles à vaincre pour le réaliser ! Il comptait s'appuyer sur l'opinion, et l'opinion était mal disposée. Le peuple qui avait voulu la guerre rendait le gouvernement responsable de l'avoir entreprise et lui reprochait sa défaite. Il fallut bombarder Gênes, pour y réprimer un mouvement insurrectionnel. Il fallut pour rétablir la discipline dans l'armée laisser exécuter la sentence capitale prononcée contre le général Ramorino pour désobéissance aux ordres donnés sur le champ de bataille. Rome avait ouvert ses portes aux Français le 3 juillet 1849. Venise s'était rendue le 24 août. L'Autriche partout victorieuse, occupait la Toscane et les Légations. Le Piémont ne pouvait que s'incliner devant les exigences du vainqueur, subir les conditions de paix qu'on lui imposait. Ces conditions, quoique adoucies sur la demande de la France et de l'Angleterre, étaient dures. La Chambre des députés, à laquelle le roi en avait dans un

langage plein d'une virile résignation [1], demandé la ratification avait eu le tort de ne point l'accorder immédiatement, et il fallut attendre jusqu'au 30 décembre, pour qu'une Chambre nouvelle, nommée après un pressant appel au pays [2], vînt, en la votant, mettre fin au provisoire menaçant dans lequel il se trouvait.

Cette première difficulté vaincue, il en restait beaucoup d'autres. Victor-Emmanuel était suspect à la plupart des rois. Le drapeau tricolore, qu'il avait gardé malgré les insinuations de l'Autriche, était à leurs yeux un emblème révolutionnaire. Il avait été celui de Venise, de Rome, de la Sicile soulevées. Pour l'Italie comme pour l'Europe, il n'était pas seulement le drapeau constitutionnel, celui des institutions et des revendications libérales : c'était le drapeau italien. Il rappelait les sympathies qui s'étaient manifestées, les votes qui avaient été émis en Lombardie et en Vénétie, pour l'annexion au Piémont, le choix que la Sicile avait fait d'un prince de Savoie pour son roi; et si ces souvenirs, qu'il consacrait, éveillaient de vives espérances dans le cœur de Victor-Emmanuel, ils soulevaient, ailleurs, des colères justifiées et des craintes légitimes. Le gouvernement russe n'avait pas renoué avec le Piémont les relations rompues en 1848, et n'avait pas même daigné répondre à la notification officielle que Victor-Emmanuel lui avait faite de son avènement au trône. La Prusse, qui était alors entièrement sous l'in-

[1] Dans le discours qu'il prononça à l'ouverture du parlement, le 30 juillet 1849 le roi, disait : ... « Un peuple fort mûrit à l'école du malheur. Les efforts qu'il fait pour sortir de sa position lui apprennent à distinguer les illusions de la réalité... Ils lui donnent la plus rare et la plus féconde des vertus de la vie publique, l'énergie dans la constance — (perduranza)... *L'honneur veut que celui qui a tenté la fortune sache en accepter les arrêts.* »

[2] Dans la proclamation qu'il adressait au pays, le 20 novembre 1849, en prononçant la dissolution de la Chambre des députés, proclamation dite de Moncalieri, le roi s'exprimait ainsi : ... « La dissolution de la Chambre des députés ne fait courir aucun danger aux libertés publiques. Protégées par le souvenir vénéré du roi Charles-Albert, mon père, confiées à l'honneur de la maison de Savoie, elles sont sous la sauvegarde de mon serment. Qui pourrait craindre pour elles ?... ... « J'avais signé avec l'Autriche un traité honorable et qui n'était pas trop onéreux. Le bien public l'exigeait. Mes ministres en demandaient l'approbation à la Chambre. En y mettant une condition, elle a rendu cette approbation inacceptable pour moi, car je ne pouvais laisser détruire ainsi l'indépendance réciproque des trois pouvoirs et violer le statut. J'ai juré de maintenir dans le royaume la justice et les droits de tous. J'ai promis de sauver la nation de la tyrannie des partis, quels que soient le nom, le but, le rang de ceux qui les composent. Ces promesses et ces serments, je les tiens en dissolvant une Chambre devenue impossible et en en convoquant immédiatement une autre. *Si le pays, si les électeurs me refusent leur concours,* ce n'est pas à moi qu'incombera désormais la responsabilité de l'avenir. »

fluence de l'Autriche; le Pape, les ducs de Toscane, de Modène et de Parme, le roi des Deux-Siciles, qui voyaient, avec raison, une menace constante dans les institutions et la politique du Piémont, ne se lassaient pas de faire observer au jeune roi qu'il s'exposait à de graves dangers, en marchant dans une voie absolument contraire à celle de tous les autres princes italiens. Dans cet isolement, en face de ces hostilités, il restait imperturbablement calme, maintenant ses droits et son indépendance, et conservant toute sa confiance dans l'avenir. Il espérait qu'avec les forces morales, dont il prenait la direction, la force matérielle lui reviendrait. Il sentait, d'ailleurs, à merveille, qu'il n'aurait rien gagné à suivre une autre politique. En se faisant le vassal de l'Autriche, il se serait aliéné, non seulement les sympathies du reste de l'Italie, mais celles de ses propres sujets, et il eût compromis, avec ses espérances d'avenir, la sécurité de son trône. L'Autriche considérait cette attitude indépendante comme une incessante provocation et, dans l'orgueil de sa puissance, elle frémissait de se voir ainsi bravée par un petit prince vaincu. Une chose surtout l'irritait : l'émigration continue des Lombards et des Vénitiens. Le Piémont recueillait tous les exilés qui, ayant pris part aux soulèvements en faveur de l'indépendance nationale, ne pouvaient rester dans leurs États d'origine; il leur faisait place dans son armée, dans sa diplomatie, dans son administration, jusque dans son parlement. Il établissait ainsi, chez lui, une sorte de représentation anticipée des différentes provinces de la péninsule, destinée à servir puissamment ses intérêts dans les révolutions futures, et il devenait comme l'image réduite de la patrie italienne, prélude et présage de l'unification. Parmi ces émigrés, les sujets autrichiens étaient les plus nombreux. L'Autriche mit sous séquestre leurs biens et ceux de leur famille, et, malgré les bons offices de la France et de l'Angleterre, maintint cette mesure, qui soulevait contre elle plus de colères qu'elle ne lui procurait d'avantages. C'étaient, pour Victor-Emmanuel, une menace et un avertissement. Il voyait le danger, mais sans s'émouvoir. Il n'avait pas foi seulement en lui-même, il croyait à sa mission providentielle, au rôle de libérateur que l'abbé Gioberti venait de lui assigner dans son *Rinnovamento*[1]. L'intervention d'une puissance étrangère et supérieure à l'homme lui semblait démontrée par tous les événements et toute la trame de l'histoire. Il croyait la sentir dans sa propre destinée. Il ne manquait pas de rappeler dans ses discours la part qui appartient à Dieu dans les affaires humaines. Et, confiant dans sa protection, il attendait, avec une sorte de fata-

[1] Publié à Paris, en 1852.

lisme impassible, mais actif, les occasions que lui offrirait la fortune. Dès le 8 décembre 1851, au lendemain du coup d'État fait en France par le prince Louis-Napoléon [1], il avait prévu qu'une des conséquences du nouveau régime serait, pour le président, la nécessité de rompre avec la politique pacifique; et, dans une lettre à un de ses amis particuliers, il avait écrit : « Sans crainte, le sourire aux lèvres, nous attendrons les événements; et quand la guerre sera déclarée : Vive Dieu très haut! Si le président est fort, j'espère pouvoir la faire avec lui. » Ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser.

L'Angleterre et la France s'étant unies pour défendre contre la Russie l'intégrité de l'empire ottoman, il résolut immédiatement d'entrer dans leur alliance. Il comptait sortir ainsi du périlleux isolement auquel, depuis six ans, il était condamné et se créer pour l'avenir d'utiles solidarités et de puissants appuis. Les objections étaient sérieuses et les obstacles furent nombreux. A la proposition d'adhérer au projet de traité [2], son conseil des ministres avait répondu par une note évasive. Plus clairvoyant et plus hardi, il décida la question. L'entretien qu'il eut à ce sujet, le 6 juin 1853, avec le duc de Guiche, ministre de France à Turin, est caractéristique :

Le Duc. — J'ai trouvé la note des ministres un peu diplomatique.

Le Roi. — Moi, je la trouve bête; voilà mon avis. Ils se sont mis sept ou huit pour la faire. Je leur ai dit ma façon de penser. J'aurais fait autre chose, moi.

Le Duc. — Peut-être que Votre Majesté aurait répondu dans le sens des ouvertures de M. de Cavour.

Le Roi. — Qu'est-ce que c'est que cela les ouvertures de Cavour? Voyez-vous, mon cher, il faut appeler les choses par leur nom. Il n'y a pas d'ouvertures de Cavour. C'est moi qui ai parlé. Je lui ai dit de vous offrir quinze mille hommes : c'est tout ce que nous pouvons donner maintenant, sans quoi j'aurais dit trente...

Le Duc. — Dois-je comprendre que Votre Majesté veut entrer dans notre alliance avec l'Angleterre et y apporter son contingent de troupes?

Le Roi. — Oui, *je le veux et cela sera. C'est par mon ordre que Cavour en a parlé*, et s'il faut changer les ministres, je les changerai. Mais n'en dites rien et laissez-moi faire, vous connaissez maintenant le fond de ma pensée. Ah! vous me faites rire avec vos

[1] Voyez Giuseppe Massari : *La vita e il regno di Vittorio-Emanuele II di Savoia, primo Re d'Italia*. 2 vol. in-18. Milan, 1878. Et Godkin (G. S.), *Victor-Emmanuel II, king of Italy*. London, in-18, Mac Millan.

[2] Le traité ne fut signé que le 10 avril 1854.

frayeurs! Mais c'est-à-dire que c'est la seule chose raisonnable à faire. Une fois que nos soldats seront mêlés avec les vôtres, je me moque de l'Autriche, et puis il faut faire quelque chose. Si nous n'allons pas là-bas, nous serons entraînés par tous ces criards révolutionnaires à faire quelque maladresse en Italie.

Le Duc. — Sire, je souhaite que vous fassiez ce que vous venez de dire.

Le Roi. — Ah çà! dites donc, vous, est-ce que vous en douteriez par hasard?

Le Duc. — Non, Sire; non, Sire, je n'en doute pas du tout et j'en suis très heureux.

Et six mois après, le 8 janvier 1854, l'opinion étant devenue beaucoup plus favorable à l'alliance depuis que l'Autriche avait refusé d'y adhérer, le roi, dans un autre entretien avec le duc de Guiche, lui répétait : « Je ne suis pour rien dans ces hésitations (de mes ministres)... Je les trouve stupides... Mais que voulez-vous, mon cher, je me suis fatigué à le leur dire, et ils ne veulent pas encore m'écouter. Mais patience! Vous savez ce que je vous ai dit. Je n'ai qu'une parole, et si ceux-là ne veulent pas marcher, j'en prendrai d'autres qui marcheront. Mais nous n'en viendrons pas là; car, voyez-vous, le pays et les Chambres sont de mon avis [1]. »

Deux jours après, le 10 janvier, tout était signé, le protocole, le traité et la convention militaire. Sans sortir de son rôle et sans dépasser ses droits, le roi, quand il avait une idée qu'il croyait juste, un plan qui lui tenait au cœur, ne négligeait rien pour les faire prévaloir. S'il était constitutionnel, il ne voulait pas être neutre. Il avait une politique personnelle et, dans les questions importantes, il savait en assurer le triomphe.

Les résultats de la guerre dépassèrent ses espérances.

L'armée piémontaise s'était comportée brillamment en plusieurs rencontres. Elle conquit ainsi l'estime de ses alliés et de ses adversaires, et, relevée à ses propres yeux des échecs subis dans la campagne de 1849, en Lombardie, elle reprit confiance en elle-même et dans ses chefs. En fait, aux yeux de l'Italie et aux yeux de l'Europe, le gouvernement piémontais avait pris en main le drapeau de l'indépendance italienne. Au congrès de Paris [2], M. de Cavour l'arbora pour la première fois dans une réunion des représentants des grandes puissances. Il y fit du Piémont l'organe de l'Italie. Il y posa sur le terrain diplomatique la question italienne jusqu'alors niée et, la dépouillant ainsi de son caractère purement révolutionnaire,

[1] Note remise par M. le duc de Gramont, alors duc de Guiche, à M. Giuseppe Massari, député au parlement italien.

[2] Le traité de paix fut signé le 20 mars 1856.

l'introduisit, avec l'approbation non du congrès, mais de plusieurs plénipotentiaires, dans le cercle des questions d'ordre et d'équilibre européen, ce qui lui faisait faire un pas important. Enfin, bénéfice plus considérable encore, les sympathies de l'Angleterre et de la France pour le Piémont se transformèrent en appui réel. L'empereur de Russie, renouant avec lui les relations depuis longtemps interrompues, lui donna, en haine surtout de l'Autriche, qui n'avait pas su se prononcer en sa faveur, des témoignages non équivoques de ses dispositions amicales par les visites réitérées des princes et princesses de sa maison, par ses déclarations personnelles et celles de sa chancellerie.

Le roi Victor-Emmanuel, qui n'aimait pas la mise en scène, exploita cependant avec habileté le retour de ses soldats de Crimée. Presque partout en Europe, on vit la presse emboucher sa trompette sonore pour vanter leur solidité et leur vaillance, et profiter de l'occasion pour établir des parallèles plus ou moins équitables entre le royaume de Sardaigne et les autres États italiens. Le Piémont fut à la mode, ce qui n'est point une force à dédaigner.

Heureux de cette situation, Victor-Emmanuel la constata peu après [1], non sans insistance, dans son discours d'ouverture aux Chambres : « Le congrès de Paris, disait-il, a mis fin à la guerre, rendu plus étroits les liens qui nous unissent à la France et à l'Angleterre, rétabli nos anciens rapports amicaux avec l'empereur de Russie. La Sardaigne en est sortie avec le renom de prudence politique et de courage civil. Pour la première fois, dans un congrès européen, les intérêts de l'Italie ont été défendus par une puissance italienne, et on a démontré jusqu'à l'évidence la nécessité, dans l'intérêt de tous, d'en améliorer la situation. »

Sous ces excitations de toute sorte et ces encouragements royaux, la Lombardie, toujours impatiente du joug, frémissait. L'empereur d'Autriche, qui, dans une récente visite, y avait senti, sous les froideurs et les hostilités de l'accueil, fermenter les haines et gronder les colères qui préludent aux insurrections, se souvenant des victoires de 1849 et voulant couper court à une situation qui s'aggravait en se prolongeant, rompit brusquement ses rapports diplomatiques avec le Piémont. Victor-Emmanuel s'en réjouit au fond de l'âme, et caressant habilement les rancunes héréditaires et les rêves ambitieux de Napoléon III, adressa à ce prince la plus douce et la plus perfide des flatteries, en lui demandant son appui dans les éventualités de l'avenir. L'attentat d'Orsini [2] qui avait

[1] 7 janvier 1857.
[2] 14 janvier 1858.

semblé un instant refroidir les rapports des deux souverains n'aboutit qu'à les rendre plus intimes. Cavour alla à Plombières [1], et les bases d'un traité d'alliance furent arrêtées. Le 1er janvier 1859, Napoléon III, à la réception des Tuileries, tint au baron de Hübner, ambassadeur de François-Joseph, un langage menaçant [2]. Et, le 10, dans son discours d'ouverture aux Chambres, Victor-Emmanuel prononça les paroles suivantes qui avaient été préalablement approuvées à Paris.... : « Notre pays, petit par le territoire, a acquis un crédit considérable dans les conseils de l'Europe, parce qu'il est grand par les idées qu'il représente et les sympathies qu'il inspire. Cette situation n'est pas exempte de dangers ; car si nous respectons les traités, nous ne sommes pas insensibles au cri de douleur qui, de toutes les parties de l'Italie, s'élève vers nous... » Cette déclaration belliqueuse, soulignée par les acclamations du parlement, était une sorte d'appel à tous les Italiens ; et un émigré, qui assistait à cette séance, a traduit une pensée qui lui était sans doute commune avec ses amis, en disant : « Quant à nous, pauvres exilés, nous n'essayions même pas de retenir nos larmes... et nous applaudissions frénétiquement ce roi qui pensait à nos douleurs et qui nous promettait une patrie. Avant que les victoires, les annexions et les plébiscites lui eussent donné la couronne d'Italie, il régnait sur nos cœurs, il était notre roi. » C'est ce sentiment déjà éveillé partout dans les provinces, qui dans les espérances de l'Italie, faisait passer Victor-Emmanuel bien avant les conspirateurs et les révolutionnaires, bien avant les Mazzini et les Garibaldi. Ceux-ci n'étaient aux yeux du pays que des instruments utiles, des collaborateurs secondaires que le roi admettait dans son cortège, mais qu'il devait et qu'il avait raison de vouloir conduire et commander.

Le 18 janvier, un traité secret fut signé entre Napoléon III et Victor-Emmanuel. L'empereur des Français s'engageait à défendre le Piémont contre les attaques de l'Autriche. En cas de victoire, un État de onze millions d'habitants devait être constitué dans l'Italie du Nord pour Victor-Emmanuel, et celui-ci devait en compensation céder à son allié le comté de Nice et la Savoie. Douze jours plus tard, le 30 janvier, le prince Jérôme-Napoléon épousait, à Turin, la princesse Clotilde, fille aînée du roi. Ce mariage était la consécration de l'alliance.

On ne croyait pas en France à une ouverture prochaine des hostilités. A la grande joie du Piémont, l'empereur d'Autriche, qui considérait la guerre comme inévitable et qui pensait avoir avantage

[1] Juillet 1858.

[2] « Je regrette que mes relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé. »

à brusquer l'attaque, envoya à Turin un ultimatum, dans lequel il demandait avec une réponse dans les trois jours, le désarmement et le renvoi des volontaires.

C'était le 21 avril. Le 23 un décret mobilisait l'armée piémontaise et le parlement donnait les pleins pouvoirs au roi.

Le sort en était jeté. La France, contrairement à ses désirs, se trouvait d'une façon inattendue jetée dans une entreprise qui, pour n'avoir pas été conduite d'abord jusqu'au bout et n'avoir pas été enfermée plus tard dans de sages et infranchissables limites, devait avoir pour elle de funestes conséquences.

La rapidité de la campagne fut foudroyante. Le 13 mai, Napoléon III débarquait à Gènes; et le 12 juillet, l'Autriche successivement battue à Montebello, à Palestro, à Magenta, à Solferino [1], signait, à Villafranca, les préliminaires d'un traité de paix, par lequel elle cédait la Lombardie au Piémont.

Le désappointement fut d'autant plus grand en Italie, que les espérances avaient été surexcitées par l'éclat des premiers succès. Il y eut de vives colères. Cavour, malgré toutes les instances, donna immédiatement sa démission et, recevant alors chez lui Kossuth et le sénateur français Piétri, d'un accent passionné il s'écria : « Cette paix ne se fera pas. Ce traité ne s'exécutera pas. Je prendrai d'une main Solaro della Margherita [2], de l'autre Mazzini s'il le faut. Je me ferai révolutionnaire. Mais ce traité ne s'exécutera pas. Non, mille fois non. Jamais! jamais!... Nous ne nous arrêterons pas à mi-chemin [3]. »

L'avenir ne tarda pas à lui donner raison.

Si Napoléon III avait exécuté son programme, s'il eût enlevé la Vénétie à l'Autriche, et, suivant sa promesse, rendu l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique, peut-être eût-il pu limiter l'agrandissement du Piémont à l'Italie septentrionale. Et encore se serait-il heurté à de sérieux obstacles. Car, en Toscane dès la fin d'avril, à Modène, à Parme, dans les Légations, dans les Marches, à la nouvelle de la bataille de Magenta, les populations obéissant à son appel, s'étaient soulevées [4]; elles s'étaient donné des gouvernements provisoires, et s'étaient prononcées pour leur réunion au royaume de Sardaigne.

[1] 24 juin 1859.

[2] Chef du parti catholique en Piémont.

[3] Kossuth, *Souvenirs et écrits de mon exil.* Un vol in-8°. Plon, 1880.

[4] Dans sa proclamation du 8 juin, Napoléon III s'exprimait ainsi : « Italiens, je ne viens pas ici pour vous imposer ma volonté; mon armée ne s'occupe que de deux choses : combattre vos ennemis et maintenir l'ordre intérieur; elle ne mettra aucun obstacle à la manifestation de vos vœux légitimes... Votre désir d'indépendance... se réalisera si vous vous en montrez digne. Unissez-vous donc... Organisez-vous militairement. Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel. »

La paix de Villafranca au lieu d'aplanir les difficultés les rendait presque insurmontables. Le Piémont, inquiet de voir l'Autriche conserver le quadrilatère et la Vénétie, était peu disposé à se contenter de l'agrandissement qu'il avait reçu, disposé, par conséquent, à appuyer des oppositions qui pourraient lui procurer des annexions. Au lieu de couper court au mouvement national, la paix l'avait avivé, lui avait donné un aliment nouveau. Au début de la campagne, on ne pensait qu'à l'affranchissement. Après Villafranca, la cause de l'affranchissement se lia plus étroitement, s'identifia, dans la pensée d'un plus grand nombre d'Italiens, à celle de l'unité. L'unité qui n'avait été considérée jusqu'alors que comme une espérance d'une réalisation lointaine, sinon comme une utopie, apparut à beaucoup d'esprits comme une nécessité immédiate, comme une condition indispensable de l'indépendance. Sans l'unité, comment l'Italie se défendrait-elle contre une nouvelle agression de l'Autriche? Retrouverait-elle plus tard pour la défendre l'appui et l'épée de la France? Soigneusement entretenue dans chacun des petits États par les chefs des mouvements insurrectionnels, par la presse, par le gouvernement et les émissaires piémontais, cette idée se propagea et conquit chaque jour un plus grand nombre d'adhérents. Toutes les suggestions, toutes les insinuations contraires, celle du retour à l'ancien ordre de choses, celle de la formation d'un État central indépendant, restèrent sans écho. En proclamant le principe de non-intervention et en le faisant prévaloir, Napoléon III avait décidé au fond les annexions. Le suffrage universel ayant été, avec son approbation, appelé à rendre son arrêt et ayant le 11 mars 1860 confirmé la décision déjà prise par les assemblées locales, Victor-Emmanuel prononça, le 18 et le 20 mars, la réunion au royaume de Sardaigne, de la Toscane, des duchés de Parme et de Modène et de la Romagne. Conformément aux engagements pris que lorsqu'un État de onze millions d'habitants aurait été formé dans l'Italie septentrionale pour le roi de Piémont, le comté de Nice et la Savoie seraient en compensation cédés à la France, cette cession fut consentie par un traité signé, le 24 mars 1860, à Turin et ratifiée peu après par le vote populaire.

On ne saurait reprocher à Victor-Emmanuel et à Cavour de n'avoir pas profité des circonstances et de n'avoir pas poursuivi leur victoire.

Une insurrection ayant été habilement fomentée en Sicile, Garibaldi, qu'on avait depuis six mois retenu à grand'peine, fut lancé sur l'île avec ses volontaires. C'était en mai 1860. En moins de cinq mois, il s'avança de Marsala au Volturne. Cette marche, si rapide et si facilement exécutée avec des forces si insuffisantes en face de

l'armée royale, ne s'explique que par des connivences secrètement ménagées. Sous une forme différente, il se produisait dans le sud de l'Italie un mouvement analogue à celui qui avait eu lieu dans le centre, mouvement préparé et soutenu de toutes façons par le Piémont, et sans lequel les succès de Garibaldi eussent été impossibles. Pour en recueillir le bénéfice, un moment vint cependant où l'armée royale dut intervenir. Avec l'approbation expresse donnée, à Chambéry, par Napoléon III, qui s'était contenté de cette triste et courte réponse : « Faites vite », le général Cialdini entra le 11 septembre dans les Marches et l'Ombrie, dispersa la petite armée pontificale et put donner ainsi la main à Garibaldi, dont la position commençait à être compromise. La plupart des ministres étrangers résidant à Turin, et entre autres le ministre de France, furent rappelés. Victor-Emmanuel qui connaissait la portée exacte de cette manifestation, qui savait les appuis secrets sur lesquels il pouvait compter et qui, d'ailleurs, ne pouvait et ne voulait plus reculer, adressa d'Ancône, le 9 octobre, une proclamation aux peuples de l'Italie méridionale, qui était, en réalité, un appel à l'opinion publique de l'Europe et dans laquelle il disait :

..... Je suis monté sur le trône à la suite d'un grand malheur national. Mon père m'a donné un noble exemple, en abdiquant la couronne pour sauver sa dignité de roi et la liberté de ses peuples. Charles-Albert est tombé les armes à la main, et il a fini ses jours dans l'exil. Sa mort a lié plus étroitement encore les destinées de sa famille à celles de l'Italie, qui, depuis tant de siècles, sème partout à l'étranger les os de ses exilés, et revendique une patrie commune pour ses enfants, pour tous ceux qui habitent une terre italienne ou parlent la langue de l'Italie. J'ai grandi au milieu de ces exemples, et le souvenir de mon père a été mon étoile tutélaire... J'ai consolidé la liberté dans des temps peu favorables à la liberté, et j'ai voulu qu'en se développant elle s'enracinât dans les âmes, ne pouvant avoir de défiance pour des droits chers à mes peuples... Par les franchises du gouvernement représentatif, par le développement de l'instruction populaire, par l'entreprise de grands travaux publics, par la liberté de l'industrie et du commerce, j'ai cherché à accroître le bien-être de mon peuple... Cette façon de gouverner ne pouvait pas être sans influence sur le reste de l'Italie. L'accord du prince avec le peuple pour établir l'indépendance nationale et fonder la liberté civile et politique ; la liberté de la tribune et de la presse, l'armée qui a sauvé la tradition militaire italienne sous le drapeau tricolore, ont fait du Piémont l'espérance et le bras de l'Italie. La force de mon gouvernement n'est pas due aux artifices d'une politique occulte, mais à l'influence des idées et de l'opinion publique. C'est

ainsi, en m'appuyant sur les forces morales, que j'ai pu maintenir, dans la partie du peuple italien soumise à mon sceptre, l'idée d'une homogénéité nationale, d'où devait naître l'union harmonique, en une seule nation, de tous les petits États entre lesquels notre pays était divisé. L'Italie a compris ma pensée, quand elle m'a vu envoyer mes soldats sur les champs de bataille de la Crimée, à côté de ceux des deux grandes puissances occidentales. J'ai voulu faire pénétrer le droit de l'Italie dans le cercle des intérêts européens. Au Congrès de Paris, mes envoyés ont pu parler pour la première fois à l'Europe de vos souffrances...

Une ère nouvelle pour nous a été inaugurée par la guerre... Les volontaires, en accourant de toutes les provinces et de toutes les familles italiennes sous le drapeau de la croix de Savoie, ont prouvé que l'Italie entière m'avait donné le droit de parler et de combattre en son nom. La raison d'État a mis fin à la lutte, mais non à ses conséquences, développées par la logique inflexible des événements et des peuples. Si j'avais eu l'ambition que reprochent à ma famille des hommes étrangers à l'esprit du temps présent, j'aurais pu me contenter de l'annexion de la Lombardie. Mais ce n'est pas pour moi, c'est pour l'Italie, que j'avais versé le sang de mes soldats. J'avais appelé les Italiens aux armes. Quelques provinces d'Italie avaient changé leur organisation intérieure pour prendre part à la guerre de l'indépendance, que leurs princes considéraient comme odieuse. Après la paix de Villafranca, ces provinces m'ont demandé de les protéger contre la restauration de leurs anciens gouvernements, dont elles étaient menacées. Si les événements de l'Italie centrale étaient la conséquence de la guerre à laquelle nous avions appelé les peuples, si le système des interventions étrangères devait être pour toujours banni de l'Italie, je devais soutenir et défendre, chez ces populations, le droit de manifester légalement et librement leurs vœux.

J'ai rappelé de chez elles les représentants de mon gouvernement. Elles se sont donné un gouvernement régulier. J'ai retiré mes troupes : elles ont constitué une force régulière. Elles n'auraient cédé qu'à l'intervention d'une armée étrangère. Grâce au bon sens des populations de l'Italie centrale, l'idée monarchique a été constamment affirmée, et elle a mis un frein au mouvement populaire qui s'était produit chez elles. L'Italie a grandi ainsi, dans l'estime des nations civilisées, et il a été manifeste pour l'Europe que les Italiens étaient capables de se gouverner eux-mêmes. En acceptant les annexions proposées, je savais quelles difficultés je rencontrerais. Mais je ne pouvais pas manquer à la parole donnée aux Italiens, dans les proclamations où je les appelais aux armes. Que ceux qui, en *Europe m'accusent d'imprudence, examinent de sang-froid ce que serait devenue, ce que deviendrait l'Italie, le jour où la monarchie paraîtrait incapable*

de satisfaire aux besoins de la restauration nationale. Les annexions n'ont pas changé, au fond, le mouvement national, mais elles lui ont donné une forme nouvelle. En acceptant la décision du suffrage universel qui me donnait ces belles provinces, j'ai dû reconnaître loyalement la souveraineté du peuple, et il ne m'était, dès lors, plus permis de mesurer l'application de ce principe à mes affections personnelles et à mes intérêts particuliers. Conformément à ce principe, j'ai dû faire, dans l'intérêt de l'Italie, le sacrifice qui coûtait le plus à mon cœur, en cédant deux nobles provinces de mon royaume. Aux princes italiens qui ont voulu être mes ennemis, j'ai toujours donné de sincères conseils, résolu, s'ils ne les écoutaient pas, à braver le péril auquel leur aveuglement aurait exposé les trônes, et à accepter la décision du pays. J'avais inutilement proposé une alliance au grand-duc avant la guerre. Je ne rappellerai pas les conseils donnés pendant de longues années par les grandes puissances au roi Ferdinand de Naples. Les jugements qui, au Congrès de Paris, ont été portés sur son gouvernement disposaient naturellement les peuples à en changer, dans le cas où il n'écouterait pas les plaintes de l'opinion publique et les remontrances de la diplomatie. J'ai offert à son jeune successeur de s'allier à moi, pour faire la guerre de l'indépendance. Là encore, j'ai trouvé des cœurs fermés à l'amour de l'Italie et des intelligences obscurcies par la passion. Il était naturel que les événements qui s'étaient succédé dans l'Italie septentrionale et centrale soulevassent de plus en plus les populations dans l'Italie méridionale.

En Sicile, l'excitation des esprits aboutit à une révolte ouverte. Les Siciliens combattaient pour la liberté, quand un vaillant guerrier, dévoué à l'Italie et à ma personne, le général Garibaldi, est venu à leur secours. C'étaient des Italiens. Je ne pouvais pas, je ne devais pas les retenir. La chute du gouvernement napolitain a confirmé pour moi ce que mon cœur savait déjà, à quel point est nécessaire aux rois l'amour et aux gouvernements l'estime des peuples. Dans les Deux-Siciles, le nouveau gouvernement a été inauguré sous mon nom... Mais quelques-uns de ses actes ont pu faire craindre qu'il n'interprétât pas bien, sous tous les rapports, la politique que mon nom représente... Dans la situation actuelle des choses, ce ne serait pas faire acte de modération, ce ne serait pas faire acte de bon sens, ce serait commettre une faiblesse et une imprudence que de ne pas prendre d'une main ferme la direction du mouvement national, dont je suis responsable devant l'Europe. J'ai fait entrer mes soldats dans les Marches et en Ombrie, pour y disperser ce ramas de gens de tout pays et de toute langue qui s'y était réuni et constituait une sorte d'intervention étrangère, la pire de toutes. J'ai proclamé l'Italie des Italiens, et je ne permettrai jamais que notre pays devienne un repaire, où des sectes cosmopolites ourdiraient leurs

trames réactionnaires ou démagogiques. Peuples de l'Italie méridionale, mes troupes s'avancent parmi vous pour raffermir l'ordre. Je ne viens pas vous imposer ma volonté, mais faire respecter la vôtre. Vous pourrez librement la manifester. La Providence, qui protège les justes causes, vous inspirera le vote que vous déposerez dans l'urne. Quelle que soit la gravité des événements, j'attends avec une confiance tranquille le jugement de l'Europe civilisée et celui de l'histoire, parce que j'ai la conscience de remplir mes devoirs de roi et d'Italien...

Quand il exposait ainsi sa politique, Victor-Emmanuel bien que volontairement incomplet sur certains points et inexact sur d'autres ne faisait que traduire la pensée de la plupart des Italiens qui se ralliaient à lui dans les provinces.

Les mouvements insurrectionnels qui s'étaient produits en Sicile, à la suite des annexions de la Toscane et de la Vénétie, auraient probablement avorté, si Garibaldi ne fût venu en prendre la direction. Mais il n'eût pas pu tenir tête pendant cinq mois aux troupes napolitaines, et s'il avait préparé le triomphe du Piémont, il était incapable de le décider seul. Après ses premiers succès, il n'aurait pu aboutir au succès définitif sans l'intervention des troupes piémontaises, intervention qui n'avait pas uniquement pour but, comme le disait audacieusement Victor-Emmanuel, d'assurer la liberté et la sincérité d'un plébiscite. Il fut, pour l'annexion des Deux-Siciles, un instrument précieux ; mais, réduit à ses propres forces, il eût échoué avant d'atteindre le but, comme il avait échoué à Rome, vingt-deux ans plus tôt.

Le 7 novembre, Victor-Emmanuel, « sacré par les votes populaires, » faisait son entrée à Naples, et adressait au pays la proclamation suivante :

Le suffrage universel me donne la souveraineté de ces nobles provinces. J'accepte le nouveau décret de la volonté nationale, non par ambition du pouvoir, mais par conscience d'Italien. Mes devoirs, ceux de tous les Italiens, en sont accrus. Plus que jamais nous avons besoin d'une sincère union et d'une abnégation constante... Nous devons constituer un gouvernement qui donne aux peuples la garantie de la liberté, à l'opinion publique la garantie d'une sévère probité. Je compte sur le concours de tous les honnêtes gens... Nous devons prouver à l'Europe que si la force irrésistible des événements a triomphé des conventions fondées sur les malheurs séculaires de l'Italie, *nous saurons rétablir dans la nation désormais unie l'empire de ces vérités immuables sans lesquelles toute société est faible, toute autorité contestée et incertaine.*

Après avoir ainsi clairement signifié aux révolutionnaires dont il

venait de se servir, qu'il entendait désormais se séparer d'eux et gouverner seul, le nouveau roi se mettait en route pour la Sicile.

Le 1er décembre, il arrivait à Palerme; et le 29 du même mois, après une visite triomphale à ses nouveaux sujets, il rentrait à Turin.

Que de changements accomplis depuis la paix de Villafranca! Cette paix inattendue, qui avait un instant rempli d'une si vive colère Cavour et ses amis, et qui avait été si violemment dénoncée par le parti d'action, au lieu d'entraver, n'avait fait que servir les projets ambitieux des Piémontais et précipiter l'Italie vers l'unité. Il était long le chemin parcouru depuis le jour où, après la bataille de Novare, Victor-Emmanuel, au milieu d'une armée et d'un pays en deuil, prenait la couronne des mains de son père partant pour l'exil, et où sa première démarche de roi était d'aller au camp autrichien demander lui-même un armistice à son vainqueur. Il avait eu bien raison de ne pas désespérer alors de la fortune et de compter sur ses retours!

Des élections générales eurent lieu; et devant la nouvelle Chambre représentant toutes les provinces de l'Italie, Victor-Emmanuel, dans son discours d'ouverture, le 18 février 1861, crut devoir prendre une attitude nouvelle. Il s'agissait maintenant de consolider à force de souplesse ce qu'on avait conquis à force d'audace... « J'ai fait entendre autrefois, dit-il, des paroles hardies; car c'est sagesse que de savoir, suivant les temps, oser ou attendre. Dévoué à l'Italie, je n'ai jamais hésité à risquer pour elle ma vie et ma couronne. Mais personne n'a le droit de risquer l'existence et l'avenir d'une nation. »

Ces paroles marquaient nettement les réserves que le roi voulait faire, l'expectative à laquelle il croyait devoir pour le moment se résigner dans la question de Rome et de Venise; et elles indiquaient la conduite qu'il tiendrait sur ce point avec la fraction la plus impatiente du parti d'action.

Les craintes que lui inspirait ce parti n'étaient que trop fondées. C'est le propre des révolutionnaires de croire qu'ils suppriment les obstacles en refusant de les voir. Ils risquèrent à plusieurs reprises de compromettre par leur aveuglement la cause de l'unité qu'ils prétendaient servir. Quelque importance qu'ils attachent aux mots, et ils n'ont pas tort quand il s'agit de leurs coreligionnaires, il ne pouvait leur suffire que le nouveau parlement aussitôt réuni eût proclamé Rome capitale de l'Italie. Cavour à peine mort [1], n'étant plus contenus par cette main vigoureuse, ils entrèrent dans la voie des agitations stériles. Des troubles se produisirent dans les provinces de Bergame et de Brescia, et il fallut les réprimer par la force. Fait bien plus grave : des bandes se formèrent pour attaquer à main armée ce

[1] 6 juin 1861.

qui restait de l'État pontifical [1]. Le roi essaya en vain de les retenir.

Italiens, leur disait-il, au moment où l'Europe rend hommage au bon sens de la nation et en reconnaît les droits, il est douloureux pour mon cœur que des jeunes gens trompés et sans expérience, oublieux de leurs devoirs de gratitude envers nos meilleurs alliés, prennent pour cri de guerre le nom de Rome, ce nom sur lequel se réunissent tous nos vœux et tous nos efforts. — Fidèle au statut que j'ai juré, j'ai tenu haut le drapeau de l'Italie, sacré par le sang et illustré par la valeur de mes peuples. C'est trahir ce drapeau que de violer les lois et de compromettre l'existence de la patrie en se faisant juge de ses destinées. Italiens, gardez-vous des impatiences coupables et des agitations irréfléchies. Quand le moment sera venu d'achever la grande œuvre, la voix de votre roi se fera entendre parmi vous. Tout appel qui ne vient pas de lui est un appel à la rébellion, à la guerre civile. La responsabilité et la rigueur des lois retomberont sur ceux qui resteront sourds à ma voix. Roi acclamé par la nation, je connais mes devoirs, je saurai conserver intacte la dignité de la couronne et du parlement, afin d'avoir le droit de demander à l'Europe pleine justice pour l'Italie [2].

Ces conseils ne furent pas entendus. Le gouvernement fut obligé de recourir à la force, et Garibaldi blessé fut arrêté avec sa bande à Aspromonte. Trois ans avant, alors qu'il se faisait pour ainsi dire le lieutenant volontaire du roi, il avait parcouru le sud de la péninsule en triomphateur et y avait été proclamé dictateur. Et maintenant, rebelle au roi, une compagnie de bersaglieri suffisait à lui faire déposer les armes. Sa folle équipée n'aboutit qu'à rendre la situation de l'Italie plus difficile en Europe et à retarder, par conséquent, la solution qu'il avait prétendu hâter.

Pour arriver à cette solution, un coup de main ne suffisait pas, il fallait une entente diplomatique. En 1864, la question fit un pas. Le 15 septembre, une convention fut conclue entre la France et l'Italie sur les bases arrêtées trois ans plus tôt par Cavour [3]. En vertu de cette convention, la capitale de l'Italie devait être transférée à Florence; la France devait rappeler ses troupes de l'État pontifical, et le gouvernement italien s'engager à y maintenir le pape à l'abri de toute attaque. En apparence, c'était renoncer à

[1] L'État pontifical, qui avant 1860 comptait 3 125 000 habitants (recensement de 1853) était alors réduit à 700 000. Il avait perdu, en 1860, 15 provinces d'une étendue de 539 milles carrés et ne se composait plus que des provinces de Rome et Comarca, Viterbe, Civita-Vecchia, Velletri, Frosinone d'une superficie de 214 milles carrés.

[2] Turin, 3 août 1862.

[3] Voyez dans le *Correspondant* du 25 septembre 1864 l'article de M. de Falloux sur cette convention.

Rome. En réalité, c'était s'en rapprocher. Car sans parler des sous-entendus sur lesquels, au fond, on était d'accord, il est clair que la présence des troupes françaises à Rome était pour le gouvernement italien un obstacle plus difficile à renverser et plus fort que ses propres engagements. Mais comme les apparences ont pour la plupart des esprits une grande importance, car ils ne peuvent voir au delà, la convention du 15 septembre fut généralement mal accueillie et elle irrita profondément le parti d'action.

Les politiques la jugèrent plus favorablement. Ils comprenaient que la France, n'ayant plus de soldats en Italie, serait plus désireuse de voir les Autrichiens évacuer la Vénétie, et travaillerait plus activement à l'affranchir. C'était l'opinion du roi, et quand on avait délibéré sur le choix de la nouvelle capitale, il avait dit : « Si nous allons à Florence, deux ans, cinq ans, six ans après, nous pourrons dire adieu aux Florentins et aller à Rome. Mais si nous nous établissons à Naples, nous serons obligés d'y rester. »

On alla à Florence et, le 18 novembre 1865, le roi, inaugurant la session, constatait qu'il était en bonnes relations avec la plupart des États européens et tous les États d'Amérique; il annonçait que l'Italie, déjà liée antérieurement par des traités de commerce avec la France, la Suède, la Belgique, la Turquie et la Perse, en avait conclu récemment d'avantageux avec l'Angleterre, la Russie, la Hollande, le Danemark et la Suisse. La Prusse, le grand-duché de Bade, l'Espagne, avaient reconnu le nouveau royaume. Pour arriver à ces résultats, il avait suffi de durer cinq ans. Durer en politique est la première condition du succès. Les morts ne peuvent compter longtemps, ni tenir une grande place dans le monde des vivants, et ils ressuscitent rarement. Mais ce n'était pas assez pour l'Italie de sortir de son isolement et d'entrer dans le concert des nations. Pour arriver à l'accomplissement de ses desseins, il lui fallait l'appui d'une grande puissance. La Prusse avait les mêmes intérêts et les mêmes ambitions qu'elle et espérait, comme elle, s'agrandir aux dépens de l'Autriche. Dès 1858, Cavour, dans sa perspicacité prévoyante, avait sondé les intentions du cabinet de Berlin, et, en 1861, le général La Marmora lui avait adressé des propositions formelles. Le 8 avril 1866, après une longue attente, un traité d'alliance offensive et défensive fut conclu entre les deux États. Le gouvernement français, tenu au courant de tout, aurait pu accéder à ce traité. Il aurait pu en neutraliser les conséquences et le rompre. Car dès que l'empereur d'Autriche avait été informé de son existence, il lui avait fait offrir à certaines conditions la cession de la Vénétie, qui désintéressait Victor-Emmanuel. Mais Napoléon III trouva plus habile de laisser un libre cours aux événements.

Ils se précipitèrent. A la fin de 1866, l'Italie, battue à Custozza et à Lissa, était entrée en possession de Venise; et l'État pontifical, ayant été, conformément à la convention de 1864, évacué par les troupes françaises, elle se trouvait entièrement maîtresse d'elle-même. Elle avait dès lors, à vrai dire, achevé son unité. Il ne lui restait plus qu'à prendre possession de la capitale si longtemps convoitée. Mais il était dit que le parti d'action ne laisserait jamais, dans son impatience brouillonne passer une seule occasion d'entraver la politique royale. A peine le chemin de Rome sembla-t-il libre, que Garibaldi de nouveau rebelle s'y précipita à la tête d'une bande de volontaires. Un corps de troupes françaises, expédié en hâte de Toulon, l'arrêta court à Mentana, et la nouvelle expédition n'eut pour résultat que d'amener une nouvelle occupation [1]. Ce fut alors que M. Rouher exposant la politique française au Corps législatif, prononça ce fameux *jamais*, qui devait durer si peu, et dont il s'empressait d'ailleurs de faire atténuer la portée par les explications du ministre de France à Florence. Au fond, Napoléon III continuait à avoir avec l'Italie deux politiques, celle qu'il faisait exposer aux chambres et celle qu'il pratiquait avec Victor-Emmanuel; ou plutôt il était réduit à n'en avoir plus aucune; et s'étant laisser acculer à une difficulté insoluble, il attendait du temps seul et du hasard l'occasion d'en sortir à son avantage.

En 1868 et 1869, des négociations secrètes eurent lieu entre lui, l'empereur François-Joseph et Victor-Emmanuel, pour la conclusion d'une triple alliance. L'une des conditions du traité devait être l'évacuation de Rome par les troupes françaises. Les négociations se prolongèrent longtemps. Elles n'aboutirent pas par suite du refus de Napoléon III de consentir à cette clause; et quand, en août 1870, il se déclara prêt à l'accepter, il était trop tard. Victor-Emmanuel sentait qu'il n'avait plus besoin du concours ou du consentement de la France pour accomplir ses desseins et achever son œuvre. Le 8 septembre 1870, par son ordre, les troupes italiennes franchirent la frontière, et le 20, elles entrèrent à Rome. Son but était atteint. Les espérances qu'il avait conçues pour son pays et pour lui-même étaient dépassées. L'Italie était une grande puissance. Il était devenu le roi d'un grand pays.

VIII

Victor-Emmanuel avait toutes les qualités nécessaires pour réussir dans la mission difficile qu'il s'était donnée. Simple et rude dans le

[1] Octobre 1867.

train de sa vie, plein d'audace, de sang-froid, de courage, alliant à toutes les vaillances quelques-uns des laisser-aller du soldat, il ne se laissa jamais distraire de ses devoirs par ses passions et ses plaisirs, et les choisit toujours assez bas pour qu'ils eussent peu d'empire sur son âme. Sa vie fut tout entière consacrée à un seul but, et il y marcha sans dévier, sachant toujours ce qu'il devait faire, parce qu'il savait où il voulait aller, et ses résolutions prises n'éprouvant jamais les indécisions et les regrets qui les affaiblissent. Il a connu les hommes; il a su s'y confier et leur inspirer confiance. Il a subi sans impatience les supériorités qui se mettaient à son service. Il en a respecté l'indépendance et s'est assimilé leurs conseils, au point de n'y plus voir que ses conceptions personnelles. Capable à la fois de brusquer et d'attendre la fortune, il a eu foi en son étoile; et comme il confondait les intérêts de sa couronne avec la grandeur de son pays, il a cru son ambition assez noble pour y sacrifier les scrupules qui empêchent d'être habile. Descendant d'une des plus vieilles maisons royales d'Europe et représentant en Italie une dynastie vraiment nationale, mais ne pensant à ses ancêtres que l'œil tourné vers l'avenir et avec l'esprit ouvert aux idées de son temps, sa politique a été la politique traditionnelle de la maison de Savoie [1], toujours ambitieuse de conquêtes, sachant passer à l'heure opportune de l'absolutisme à la liberté, tirant parti des revers comme des succès, machiavélique avant et depuis Machiavel, et ne s'entêtant jamais aux fidélités qui ne peuvent plus être utiles.

Les circonstances étaient graves à son avènement. Il fit hardiment tête à la mauvaise fortune. Il avait auprès de lui une noblesse douée de fortes vertus, intrépide, intelligente, ayant toujours servi l'État avec désintéressement dans toutes les carrières, complètement dévouée à la monarchie, de ce dévouement qui est une foi héréditaire et qui disparaît ou s'affaiblit fatalement partout où le gouvernement constitutionnel ayant depuis longtemps remplacé le gouvernement personnel, le roi et l'État ne se confondent plus. La bourgeoisie piémontaise était éclairée, amie du progrès, ennemie des révolutions, à la hauteur, par ses lumières et son caractère, des situations les plus difficiles. Toutes les classes fournissaient à l'envi de bons soldats, de loyaux serviteurs. Victor-Emmanuel se confia à ce peuple fidèle, endurant, tenace. Il en fit l'espoir de l'Italie; et tenant levé, aux yeux des Italiens, le drapeau de la patrie et celui de la liberté, il soutint audacieusement après de durs revers leur courage abattu. Il ranima ainsi leur confiance au contact de la sienne, et leur rendit la

[1] Au général Pepe, qui lui donnait en exemple le roi des Belges, Léopold Ier, il répondait : « Je me rappelle l'histoire de mes ancêtres, et cela me suffit. »

force morale dont ils avaient besoin pour tenter de nouveau la fortune.

Tout semblait désespéré en 1849. En 1859, il se remit à l'œuvre, et douze ans lui suffirent pour réunir sous son sceptre l'Italie tout entière, et pour transformer le petit État subalpin qu'il avait reçu de ses ancêtres en un grand royaume de vingt-six millions d'habitants[1].

Dans cette voie hérissée de tant d'obstacles et si vite parcourue, chaque pas en avant fut dû à son initiative, à sa décision, aux inspirations des ministres qu'il avait su choisir. C'est lui qui, par son attitude prudente et fière, ramena au Piémont les faveurs de l'opinion; qui, en s'associant à la guerre de Crimée, rendit à son armée le prestige perdu à Novare, et s'assura, avec les sympathies de la Russie, l'appui de la France et de l'Angleterre. C'est lui qui introduisit la question italienne au congrès de Paris, et par là réussit à mettre pour ainsi dire l'Europe entre l'Autriche et lui. C'est à lui qu'est due l'alliance conclue, en 1859, avec Napoléon III, alliance qui fut le point de départ de l'indépendance et de l'unité italienne, et qui, après une courte campagne pleine de victoires, lui valut la Lombardie, premier agrandissement qui en présageait d'autres. Après Villafranca, il obtint que le principe de non-intervention fût proclamé ou, pour mieux dire, imposé par la France. Il en profita pour intervenir pacifiquement, tandis que l'Autriche était empêchée d'intervenir militairement; et par des influences hardiment exercées, par des prises de possessions successives prudemment ménagées, il consomma, avec la tolérance de l'Europe, l'annexion de l'Italie centrale. Il est douteux que Garibaldi, qui s'était si rapidement avancé jusqu'à Capoue, eût pu garder sa conquête contre l'armée napolitaine reprenant l'offensive après s'être concentrée. C'est Victor-Emmanuel qui assura l'annexion du royaume de Naples et la rendit définitive. C'est lui qui a préparé 1866, et qui seul pouvait recueillir après deux défaites la Vénétie pour prix de ses alliances. Et si ce n'eût pas été lui, si c'eût été la révolution qui fût entrée à Rome en 1871, l'Europe ne l'y eût peut-être pas laissée plus qu'en 1849. Ainsi, à chacune des étapes de cette longue route, 1859, 1860, 1866, 1871, c'est lui qui décide le succès et qui en assure le maintien.

Sans doute, il y a dans son œuvre une part à faire à Mazzini et aux révolutionnaires. Pour être juste, il faut reconnaître que le chef du parti d'action a eu, bien avant le roi, une claire vision des conditions

[1] D'après l'*Annuario statistico italiano* de 1881, publié par le ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce (Rome, Eredi Botta) la population du royaume d'Italie était en 1879 de 28 437 091 habitants, en 1862 de 24 649 031 habitants. Suivant des calculs probables mais hypothétiques, en 1770 elle n'était que de 14 000 000 d'habitants.

dans lesquelles la question de l'indépendance de l'Italie serait résolue. Depuis 1815, le désir de se soustraire à la domination autrichienne avait donné lieu, dans le royaume lombardo-vénitien, à plusieurs soulèvements, et la péninsule tout entière s'était associée de cœur à ce légitime désir d'affranchissement, à cette revendication de sa nationalité par une province italienne. Mais, à l'origine, le roi et la plupart des politiques s'arrêtaient à l'idée de la création d'un royaume de l'Italie supérieure, et d'une fédération des petits États italiens. L'idée de l'unité italienne, comme condition nécessaire de l'indépendance n'eût d'abord pour représentants et pour patrons que les révolutionnaires. Les hommes d'État et les diplomates la considéraient comme un rêve. Seul contre tous, ou presque seul, Mazzini s'en fit l'apôtre. Il la prêcha sans relâche et, par ses journaux, ses amis, ses sociétés secrètes, grâce à une propagande infatigable, la fit pénétrer assez profondément dans les esprits, pour qu'elle devînt une aspiration presque générale et que l'opinion s'y ralliât lorsque le plan royal eut été momentanément écarté par la paix de Villafranca. Toutefois ce n'était point assez; il fallait que le roi s'en fît le champion pour qu'elle eût chance de réussir. Tant qu'elle était patronnée exclusivement par les révolutionnaires, elle avait fatalement contre elle tous ceux que les révolutions effrayent, les royalistes, la plupart des modérés, et un ami de Mazzini, un de ses agents les plus déterminés et les plus actifs, lui déclarait nettement que, seul, sans le concours des conservateurs, le parti d'action, malgré tous ses efforts, n'aboutirait qu'à des insurrections stériles, sans étendue et sans résultat. Tout changea quand le roi devint, pour les partisans de l'unité comme pour ceux de l'indépendance, le porte-drapeau de leurs communes espérances. Leur cause, par cela même qu'il s'en fit le chef, perdit son caractère purement révolutionnaire pour devenir, avant tout, dans la pensée, du pays, une cause nationale, et du même coup les révolutionnaires se virent enlever en partie l'influence que leur avait donnée la popularité de leur programme, tant qu'ils avaient été seuls à le défendre.

Dans un pays et dans un temps, où, sauf les membres nécessairement peu nombreux des sociétés secrètes, le peuple était presque toujours resté étranger à toute préoccupation politique, avoir avec soi les classes aristocratique et bourgeoise qui avaient gardé la direction des esprits, était une condition essentielle au succès. Or, toutes les deux, se rattachaient étroitement à la monarchie par leurs intérêts et par leur amour de l'ordre, l'aristocratie surtout, qui, dès le début, figura par ses plus grands noms et ses personnalités les plus éminentes dans l'émigration, dans les conspirations, dans les prises d'armes contre l'Autriche. Elles redoutaient un mouvement accompli

par les révolutionnaires seuls, avec les hommes et les principes de la révolution. Elles ne voulaient suivre que le roi, sûres qu'avec lui, ce ne serait pas une œuvre de désorganisation sociale, mais de réorganisation politique qu'elles accompliraient.

La transformation qui a abouti à l'unité italienne a eu ce caractère. Dire que la morale évangélique y a été violée eût paru naïf à ses auteurs. C'est la morale machiavélique qui seule y était de mise. Victor-Emmanuel ne s'interdit aucun des moyens qui devaient la faire triompher, ni les subterfuges diplomatiques, ni l'entente secrète avec les conspirateurs, ni les appels à l'insurrection, ni l'achat des traîtres, ni le recours à la force contre les faibles, ni la confiscation contre tout droit et toute justice des biens ecclésiastiques qui, en appauvrissant les ordres religieux et le clergé, frappait le Souverain Pontife dans ses plus sûres ressources et dans ses plus zélés défenseurs. Son habileté a été de persuader aux Italiens que leurs intérêts se confondaient avec ceux du Piémont, et de lier la cause de la monarchie de Savoie à la cause italienne.

Mais cela même eût été loin de suffire. Sans l'appui de Napoléon III qui, au début, a donné le branle au mouvement insurrectionnel, qui, par ses victoires d'abord, par son intervention pacifique ensuite, a fait pencher la fortune en faveur du Piémont, Victor-Emmanuel eût échoué comme son père. Il se fût heurté à une armée qu'il n'était pas de taille à vaincre et il eût probablement trouvé dans le pouvoir temporel du pape défendu par l'Europe, et mieux défendu que par le gouvernement français, un obstacle invincible à ses desseins. Il ne laissa pas échapper les occasions. Il se montra à la hauteur de la tâche qu'il s'était donnée et de la confiance qu'avaient mise en lui les Italiens. Mais si les qualités dont il était doué étaient indispensables au succès, si bien d'autres rois à sa place eussent échoué, il n'y a qu'un roi qui, dans une œuvre si difficile, pouvait réussir.

C'est la royauté qui partout, en Europe, a formé les grands États par la conquête, par les traités, par le droit du plus fort. C'est ainsi que la Prusse s'est agrandie peu à peu aux dépens des princes voisins. C'est ainsi que se sont constituées l'Espagne, l'Autriche, la France.

L'unité italienne ne s'est pas faite autrement. Cette œuvre, si diversement et si passionnément jugée, inquiétante pour notre pays, par cela même qu'elle a accru la puissance d'un pays voisin, et que nous n'aurions jamais dû concourir à édifier, car elle était aussi antifrançaise qu'elle était italienne, c'est un roi qui l'a réalisée. La révolution, qui en a eu l'initiative, réduite à ses propres forces, n'aurait jamais pu l'accomplir. Elle s'est efforcée d'y gagner

l'opinion, elle l'a rendue populaire ; pour aider à la faire triompher, elle a mis au service de la royauté un parti actif, audacieux, énergique. Mais la royauté seule pouvait y rallier toutes les forces morales du pays, fournir l'armée, procurer les alliances nécessaires, l'organiser, en constituant après les annexions un gouvernement régulier, et obtenir pour elle, avec la reconnaissance de l'Europe, le droit ou les apparences du droit.

Outre que les révolutionnaires n'auraient pu disposer de ces divers moyens d'action, la forme républicaine, sous laquelle ils rêvaient de voir l'unité italienne s'établir, eût rendu celle-ci irréalisable. La république n'existait pas. Les républicains étaient peu nombreux. Vouloir arriver à l'unité par la république, c'était ajouter les difficultés d'une révolution intérieure à celles d'une guerre nationale et subordonner les chances de la seconde au triomphe de la première qui, dans l'état des esprits et du pays, était impossible. Mazzini et Garibaldi le sentaient bien. Aussi, malgré l'ardeur de leurs convictions républicaines, n'hésitèrent-ils jamais, lorsqu'ils n'étaient pas aveuglés par la défiance ou entraînés par l'impatience, à se ranger derrière Victor-Emmanuel, comprenant qu'avant d'établir le gouvernement de leurs préférences, il fallait faire la nation. Eussent-ils, eux et leur parti, réussi à établir la république sans troubler trop longtemps et trop profondément le pays, c'est-à-dire sans l'affaiblir, ils eussent été impuissants à affranchir la Vénétie, et par conséquent à faire l'unité italienne, parce que l'Italie avec ses seules forces n'aurait pu vaincre l'Autriche, et que l'Italie républicaine n'aurait pas trouvé en Europe d'allié pour combattre avec elle. Que si, par impossible, contrairement à toutes les probabilités, contrairement au sentiment intime souvent manifesté des deux chefs du parti révolutionnaire, la république, que nous ne confondons pas avec la révolution, eût réussi à unifier l'Italie en l'affranchissant, elle eût été incapable, croyons-nous, d'y maintenir longtemps l'unité. Dans un moment d'enthousiasme patriotique, les différents États auraient bien pu se grouper, en vue d'un effort commun, pour soutenir la guerre. Mais il est douteux qu'après la victoire, le danger passé, ils fussent restés unis. Pour faire taire leurs rivalités séculaires, pour créer entre eux des rapports étroits et un lien solide, il fallait un centre d'attraction puissant, il fallait un roi devant lequel s'inclinassent leurs communes prétentions. La république eût vu renaître promptement les anciennes divisions, et chaque élection présidentielle leur eût donné un aliment nouveau. Rome eût accepté difficilement pour la présidence un candidat napolitain, et Naples n'eût pas voulu d'un Lombard. On n'aurait pu compter sur une succession d'hommes assez éminents, assez élevés

au-dessus de tous par leurs talents et par leurs services, pour ne pas trouver de compétiteurs, sur une suite de présidents assez Italiens pour n'appartenir à aucune province, pour être considérés par chacune d'elles comme lui appartenant. Cette sorte de neutralité supérieure, la royauté la réalisait d'une façon permanente. Elle seule était capable d'amortir sinon d'étouffer sous son arbitrage suprême des antagonismes qui récemment encore avaient conservé toute leur vivacité, et de présider à ce travail de fusion, de nivellement, d'unification intellectuelle et morale qui est toujours lent à s'accomplir et qui, s'il n'est pas poursuivi d'une façon ininterrompue, ne saurait réussir. Il y a plus. Avec les chefs qu'elle avait alors, la république était exposée à glisser sur la pente où on l'a vue souvent ailleurs se laisser entraîner, à marcher trop vite à la réalisation d'idées auxquelles l'opinion publique n'était pas préparée. Dans ce cas, les inquiétudes qu'elle aurait fait naître chez les conservateurs et les modérés, les tiraillements et les oppositions qui en auraient été la suite, l'auraient inévitablement affaiblie, affaiblie au dehors comme au dedans. Et dès lors, battue en brèche par les partis, déchirée par les dissensions intestines, suspecte à l'Europe, n'aurait-elle pas eu plus de peine à maintenir l'unité, cette unité de date si récente, qui reste en butte à l'opposition persistante du monde catholique et aux regrets d'une puissance dont tout justifie aujourd'hui les tardives appréhensions? Jusqu'à ce que l'unité ait pénétré assez avant dans les mœurs et les habitudes pour acquérir cette indestructible solidité qu'elle a ailleurs, la force qui l'a créée semble indispensable pour la conserver, et cette force les révolutionnaires italiens ne l'avaient pas. Ils ne pouvaient pas l'avoir.

Les révolutions n'édifient jamais rien. Si elles ne sont parfois qu'une crise passagère, semblable à celle qui, chez l'enfant, accompagne la croissance, elles sont souvent aussi les convulsions fatales qui signalent et hâtent les décadences. Il y en a d'inévitables, comme les ouragans dans la nature. Il y en a de folles et d'injustes, que rien ne justifie. Dans leurs explosions, elles révèlent quelquefois, avec un éclat vengeur, des haines accumulées par les siècles, des aspirations longtemps comprimées, des besoins méconnus. Elles ne sauraient assurer aux peuples, d'une façon durable, les satisfactions qu'ils réclament et qui leur sont dues. Pour en être capables, il faudrait qu'elles pussent sortir des voies irrégulières et violentes. Or cette transformation serait contradictoire à leur essence. Car au moment où elles reviennent au droit et à la loi, elles ne sont plus la révolution. Ce moment n'est pas toujours aisé à déterminer. Dans la trame ininterrompue dont se compose l'histoire, le point précis où elles finissent n'est pas fatalement

marqué par un coup de foudre. Comme un torrent qu'un orage soudain a grossi et qui se précipite de la montagne, entraînant tout avec lui, après avoir couvert la plaine de dévastations, peu à peu s'écoule, se calme et rentre dans son lit, ainsi on voit des courants révolutionnaires, après avoir épuisé leur fureur, aboutir par une pente insensible à des gouvernements qui peu à peu s'assient. Mais ces gouvernements ne sont sortis de la révolution que pour y mettre fin. Tant qu'elle dure, elle en rend l'établissement et le fonctionnement impossibles. Le propre des gouvernements réguliers, monarchiques ou républicains, c'est de reposer sur la loi, les traditions, la justice, de ne chercher le progrès que dans des réformes successives sagement mûries. La révolution, au contraire, qui n'est que la force et la passion déchaînée, fait table rase du passé, méprise la prudence, improvise les institutions et les hommes, procède par bonds, accumule, sans scrupule et sans souci, les excès et les violences, et, changeant perpétuellement, détruit, chaque jour, au gré des mobilités populaires, ce qui est au profit de ce qui ne peut être. Aussi ne saurait-elle ni durer sans compromettre la grandeur et l'existence des peuples, ni rien fonder de durable.

Voyez la Convention, qui est le type de la révolution cherchant à s'organiser : elle n'a pas été un gouvernement régulier et légal; elle n'a été que l'occupation du pouvoir par une faction qui l'a exercé au profit de ses systèmes, de ses vengeances et de ses vices, l'exploitation terrible et sanguinaire de la France par une bande d'ambitieux et de sectaires qui se l'est partagée comme une proie, et chez laquelle le patriotisme en délire s'alliait à l'ivresse des passions les plus brutales. Elle ne pouvait organiser la victoire en désorganisant les armées par ses commissaires : les armées eussent vaincu sans elle. Elle ne pouvait fonder l'instruction publique en en détruisant les foyers. Elle ne pouvait fonder l'administration en confiant les emplois aux plus incapables et aux plus indignes. Elle ne pouvait fonder la justice avec les tribunaux révolutionnaires et les massacres sans jugement. Elle ne pouvait fonder la tolérance avec la persécution religieuse. Elle ne pouvait fonder la fraternité avec la loi des suspects et la délation. Elle ne pouvait fonder la richesse nationale avec le maximum, les assignats et la banqueroute. Elle ne pouvait fonder la liberté avec la guillotine. Elle n'a laissé après elle, à travers des monceaux de décombres et au milieu de ruines sanglantes, que des programmes menteurs, contredits par ses actes, des décrets stériles, des ébauches et des germes.

Les hommes qui, avant elle, avaient, en 1789, commencé la révolution française avec une confiance, un patriotisme, un désin-

téressement dont l'histoire offre peu d'exemples [1], ont été ensevelis sous ses ruines et n'ont pu réaliser aucun de leurs desseins. Le but légitime qu'ils poursuivaient n'a pas été atteint pendant la révolution. Il ne l'a été qu'après elle, sous les gouvernements réguliers qui lui ont succédé. C'est le consulat et l'empire qui, avec le nouveau code, la nouvelle organisation judiciaire, militaire, financière de la France, ont définitivement consacré l'égalité devant la loi, devant l'impôt, devant le service militaire, proclamés sans doute avec éclat, mais incessamment violés par les révolutionnaires. C'est la monarchie constitutionnelle qui, plus tard, nous a donné la liberté civile religieuse et politique, le vote du budget et le contrôle efficace du gouvernement et de l'administration par les représentants librement élus du pays.

Il en a été ainsi partout et toujours. La révolution d'Angleterre, qui, avant la nôtre, avait été la plus considérable de l'histoire moderne, a eu la même destinée et a passé par les mêmes phases. Elle n'a été que le règne alternatif de l'oppression et de l'anarchie. Toutes les tyrannies y ont été poussées à l'extrême. Les partis qui y ont successivement occupé le pouvoir y ont toujours refusé tous les droits à leurs adversaires. Ils ne les ont pas seulement exclus des fonctions publiques, du parlement, des municipalités, des listes électorales, ils les ont accablés d'impôts iniques, dépouillés de leurs biens, impitoyablement persécutés dans leurs croyances, soumis, chaque jour, au gré de leur vengeance ou de leur haine, à la justice dérisoire des commissions politiques. A l'omnipotence arbitraire d'un parlement factieux, on y a vu succéder la dictature habile d'un homme de génie, qui, au milieu de l'obéissance universelle, ne trouvant nulle adhésion morale à son autorité, n'a pu réussir à rien fonder ni pour lui ni pour son pays. C'est seulement lorsque la révolution, à bout d'excès, eut pris fin, que les justes revendications qui l'avaient motivée obtinrent satisfaction. Alors seulement le pays, délivré des factions, se reposant dans l'ordre et dans la paix, arriva à participer réellement à la conduite de ses affaires; et la liberté de conscience, les droits des citoyens dans l'État, passant dans les mœurs en même temps que dans les lois, devinrent les bases indestructibles de la constitution et de la grandeur nationale.

Les Américains, il y a un siècle, ont conquis leur indépendance;

[1] « J'ai beaucoup étudié l'histoire, dit Tocqueville, et j'ose affirmer que je n'y ai jamais rencontré de révolution où l'on ait pu voir, au début, dans un aussi grand nombre d'hommes, un patriotisme plus sincère, plus de désintéressement, plus de vraie grandeur. La nation y montra le principal défaut, mais aussi la principale qualité qu'a la jeunesse, l'inexpérience et la générosité. » (*L'ancien régime et la révolution*, 4e édition, p. 260.)

ils n'ont pas fait de révolution. Colons de l'Angleterre, c'est parce que la métropole ne respectait pas les droits inscrits dans leurs chartes, qu'après une longue attente et de vaines réclamations, ils se soulevèrent contre elle et se donnèrent un gouvernement libre. Ni dans la lutte qui dura sept ans, ni dans la victoire qui la suivit, les idées et les passions révolutionnaires n'apparurent : nul excès, nulle violence, nulle division entre les classes, nul changement brusque dans les lois, dans les mœurs, dans les institutions, nul bouleversement violent dans les situations sociales, nul trouble dans les consciences. Le couronnement seul de l'édifice fut changé, et les qualités viriles, apportées de la vieille Angleterre, l'énergie, la persévérance, l'audace, l'attachement à la patrie, à la religion, à l'indépendance, stimulées par la crise de l'affranchissement, mais sans y avoir subi de déviation, n'eurent qu'à obéir à leur développement naturel, pour édifier, avec une rapidité merveilleuse, grâce à un concours heureux de circonstances, l'État puissant qui déborde aujourd'hui du nouveau monde. Ce ne fut pas la révolution qui lui servit de base, ce fut le respect du droit, l'autorité morale et la liberté, ces éternels principes que méconnaissent presque toujours les révolutionnaires, et sans lesquels les gouvernements, s'ils vivent, ne conservent jamais longtemps ni leur force ni leur grandeur.

Les révolutionnaires croient qu'on conduit un pays comme une faction, et qu'on gouverne comme on conspire. S'ils arrivent au pouvoir, ils sentent vite la nécessité de l'ordre et du gouvernement, mais ils ne savent presque jamais en respecter les conditions essentielles et les lois permanentes. Ils restent, malgré leurs efforts, des hommes de parti, ne se déshabituent pas de l'arbitraire, et en cherchant à supprimer violemment les résistances au lieu d'en tenir compte, finissent inévitablement par s'y briser. Ils ne laissent jamais après eux que le trouble dans les esprits et la désorganisation dans l'État. Habiles à manier la sape et la mine, les révolutions ne font que démolir. Si, dans le plan mystérieux de la Providence, elles ont une mission, c'est, à certains moments, de déblayer le terrain des institutions vieillies qui l'encombrent et qui, restées debout sans avoir conservé de vitalité, empêcheraient les grandes réformes sociales de passer. Elles n'apportent pas le progrès avec elles, mais elles lui ouvrent parfois l'avenir. C'est par là qu'elles peuvent être nécessaires sans cependant être fécondes. Seuls, les gouvernements réguliers édifient des œuvres qui leur survivent. C'est à eux, c'est à la royauté que tous les grands États de l'Europe doivent leur indépendance, leur unité nationale, leurs institutions, leurs libertés.

Auguste Boullier.

LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

DU

COMTE ROSTOPCHINE

1816-1817[1]

PORTRAITS[2]

Le grand-duc régnant de Saxe-Weymar est un homme âgé, petit, gros, vif, un peu sourd, ayant une mauvaise vue. Il a été toujours attaché à la maison de Prusse, dont il est proche parent. Après la bataille d'Iéna, il faillit perdre ses États; mais la fermeté de la duchesse, qui resta à Weymar, vit Bonaparte et lui imposa par son esprit, sauva le duc. Dans la suite, il eut occasion de se mettre bien avec Napoléon. Ce prince a été prôné par les gens de lettres allemands qu'il accueillait et retenait à Weymar. Wieland, Schiller, Herder, y sont morts. Goëthe y vit encore (1816). Le duc emploie la belle saison à courir les eaux et à faire des visites par l'Allemagne. Il a de l'esprit, passe pour un bon militaire, conte bien, ruine son pays, est fort aimé des alentours, a beaucoup de moyens et peu de mœurs.

—

Le prince Poutiatine a passé dans sa jeunesse pour avoir de l'esprit, après de l'imagination, et finalement de la folie. Il confirme cette opinion par sa mise, sa manière de vivre et ses propos. Je le rencontrai à Dresde, chez un banquier. Il avait trois gilets coupés si bas qu'ils avaient l'air de ceintures. Il ne portait pas de cravate, disant que c'était pour sauver sa vie et qu'il craignait un coup de soleil, — que sa femme était mourante depuis quatre mois, et

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1881.

[2] Comme les notes de voyage qui précèdent, ces portraits, tracés au courant de la plume, ont été faits d'après nature, en 1816, pendant le séjour du comte Rostopchine en Allemagne. C'est aux eaux de Carlsbad qu'il rencontra la plupart des personnages marquants dont il parle, sauf le roi de Würtemberg qu'il vit à Stuttgart, au moment de son avènement, et la famille grand-ducale de Bade qu'il connut en cette dernière ville, à son retour de Carlsbad.

qu'il était curieux de savoir s'il pourrait lui survivre, — que les voyages, les eaux et les climats ne faisaient aucun bien à la santé, sinon par la distraction, la musique des roues et la vibration de l'âme. Il me disait sérieusement que nous étions du même âge, quoiqu'il ait au moins soixante-dix ans. J'ai observé qu'un long séjour en Saxe attaque la raison des Russes, témoins les princes Beloselsky et Poutiatine, à moins que le hasard ait amené en Saxe deux hommes qui avaient déjà un germe de folie dans leur pays.

—

Le prince Clary est un homme de soixante et quelques années, d'une taille moyenne, bien fait, ayant les manières très nobles, un air distingué et toute l'apparence d'un homme d'esprit. Il parle peu, se fait répéter ce qu'on lui dit, a de la morgue autrichienne, et un peu d'un prince régnant; mais il revient tout de suite de ces accès de souveraineté. Il reçoit avec beaucoup de politesse, et ne voit que peu de monde dans sa maison. Il y a peu de temps qu'il a cessé de jouer la comédie où il excellait. Il est grand chasseur, fait une partie de rocambolle tous les soirs et se fâche assez volontiers. On lui reproche de s'occuper peu des amusements de Tœplitz; mais il serait alors l'esclave de tous ceux qui viennent y prendre les bains, et, sa fortune étant médiocre, il la dérangerait, sans cesser pour cela d'être critiqué.

—

La princesse Clary est fille du prince de Ligne que toute l'Europe a vu et connu. Elle le rappelle beaucoup de figure, c'est une excellente personne, toute ronde et naturelle; elle est fort gaie et tient parfaitement bien son cercle. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle ne sait pas l'allemand, au point d'être embarrassée pour demander à ses gens de lui apporter une bougie, d'approcher une table, etc. Son fils aîné, le comte Clary, est un homme de trente-neuf ans, plein de prétention à l'esprit et à la beauté, qui se croit encore dans sa première jeunesse. Le soir, il se tient à une petite table à colorier des gravures et ne fait aucun frais pour la société, si ce n'est quand il joue la comédie. Le matin, il brille au jeu de passe.

—

La comtesse Odonnel, fille naturelle du prince Charles de Ligne, élevée dans la maison du prince Clary et mariée au comte Maurice Odonnel, est une personne de beaucoup d'esprit, de physionomie, et très amusante. Elle a des talents, surtout celui d'imitation, au point que plusieurs personnes la craignent. Elle anime la société, la princesse Clary en raffolle.

—

La princesse Berthe, née Rohan, et mariée à son oncle, le prince

de Rohan, est âgée de trente ans, laide, avec beaucoup de taches de rousseur, de l'esprit et une gaieté continuelle. Elle rit de tout, s'amuse de tout, a de la dévotion, va à la messe tous les jours, et joue volontiers la comédie. Elle est établie à Prague, où sa maison est la première, et en possession de donner le ton à la société. Toute cette famille des Rohan a des biens en Autriche et ne veut plus rentrer en France.

—

Le comte Guesenau, général prussien, est devenu fameux par la part qu'il a eue aux succès de Blücher, dont il était le *faiseur*. Après la guerre, il avait reçu le commandement d'un corps et l'administration du pays sur la rive gauche du Rhin. Mais le rôle qu'il joua dans l'association du Tugend-Bund, et son peu d'égards tant pour l'autorité du roi que pour sa personne, lui ont fait perdre ses fonctions. C'est un homme de quarante-cinq à cinquante ans, d'une taille moyenne, sûr de son fait, parlant bien, jugeant solidement, et voyant juste. Sa physionomie annonce un homme d'esprit plutôt qu'un homme franc. Il me dit qu'il avait sept enfants et qu'il avait écrit les mémoires de son temps. Il serait curieux de voir cet ouvrage : j'ai idée que Blücher n'y est rien et que Guesenau est tout.

—

Le prince Reuss, général au service de l'Autriche, est un homme sec, très prévenant, très porté à raconter des faits militaires qui ne sont pas les siens. Il a des mots à lui, et pour me dire que le général Guesenau était un homme de génie, il le désignait par les mots d'*homme génial.*

—

Le landgrave de Fürstemberg a été dépossédé de son titre de prince régnant et est devenu sujet du grand-duc de Bade. Il a cependant conservé un malheureux chambellan. Je disais, à son sujet, qu'il lui était arrivé le contraire des compagnons d'Ulysse, qui furent métamorphosés d'hommes en pourceaux. Son épouse garde quelques attributs de souveraineté, une dame derrière elle, et un habit vert sur elle. Tous les deux sont très polis et bien élevés, bien grands et bien secs.

—

Le prince Henri L., neveu de la grande maréchale, âgé de trente à trente-cinq ans, a un bien beau visage, avec des terres en Autriche. Sa conduite, l'année 1809, fut si suspecte et si indécente, que le gouvernement lui interdit le séjour de la capitale et l'approche de la résidence impériale. Au congrès, l'empereur intercéda pour lui, et il eut la permission de vivre à Vienne, mais point

d'aller à la cour. Cependant, ce Sarmate marche la tête haute, et raisonne sur l'honneur, l'amour de la patrie et la fidélité.

—

La comtesse de Custines, dont le mari et le fils ont été guillotinés, est fille de la célèbre marquise de Sabran. Elle est blonde, forte et petite. Elle a une grande réputation d'esprit, dit des choses aimables, émet des pensées profondes, et met beaucoup de coquetterie au trait. Elle est très bien vue dans la maison du prince Hardenberg et fait la société de Madame. En causant avec elle, j'ai trouvé que le temps l'avait réconciliée avec la révolution et avec Bonaparte. Mais elle arrange tout cela avec beaucoup d'art, et ne paraît qu'une royaliste tourmentée de l'amour de son pays.

—

Le prince Hardenberg, grand chancelier de Prusse et premier ministre, est originaire du pays de Hanovre. Je l'ai connu ministre des finances du duc de Brunswick, en 1787. De là, il passa au service de la Prusse, fut employé dans plusieurs négociations, et conclut le traité de Bâle, par lequel la Prusse reconnaissait la république française. Il succéda au comte Hangwitz dans la place de ministre des affaires étrangères, et fut premier ministre pendant les années 1812, 13, 14 et 15. Il joua un grand rôle au congrès de Vienne. Le roi, pour le récompenser, le créa prince et altesse, et lui donna en terres un revenu de 40 000 écus. Ce prince Hardenberg a une très belle figure, près de soixante-dix ans, des manières très nobles. Il est très versé dans les affaires qu'il dirige, et les autres ministres ne travaillent avec le roi qu'en sa présence. On lui reproche d'être paresseux et de ne pas savoir dire non aux dames, ce qui produit des mauvais choix dans les employés et des récompenses accordées à ceux qui ne les méritent pas.

—

La princesse de la Tour-et-Taxis est fille du duc de Mecklembourg-Strelitz, nièce de la reine d'Angleterre, et sœur de feu la reine de Prusse qu'elle rappelle en laid. Elle tient volontiers cercle, a une espèce de cour avec une demoiselle d'honneur et un chambellan. Elle se place sur un sopha au milieu du salon, les dames sur les deux côtés dans des fauteuils. Elle adresse la parole tour à tour à ceux auxquels on a fait l'honneur de les inviter à venir, ce jour-là, s'ennuyer depuis sept heures jusqu'à neuf. La dame d'honneur fait le thé que l'on présente, après viennent les glaces et l'adieu.

—

Le comte Bernstorf est fils du ministre danois qui passait pour un grand homme de son temps. Il peut avoir de cinquante à cinquante-cinq ans. Il a une belle figure, les manières et l'aisance

d'un homme élevé à l'école de la bonne société. Il est grand et a un faux air de lord Withworth. Lui-même fut ministre des affaires étrangères en Danemark, et résigna ses fonctions lorsque sa cour trouva à propos de suivre le système et la fortune de Napoléon. A présent, il est envoyé à Vienne, d'où il va passer les étés dans ses terres en Holstein. Il vint à Carlsbad pour y faire une cure et se donner un peu de distraction. Il est sûr que, du vivant de son père et même pendant le ministère du fils, le Danemark n'aurait pas perdu sa flotte et la Norwège.

—

La comtesse Molley-Zichy est de Vienne. Elle voyait beaucoup les souverains pendant le congrès. L'empereur Alexandre est en correspondance avec elle. Elle est contrefaite, parle du nez, et veut passer pour une femme savante. Elle ne reçoit personne, et après avoir parlé à quelqu'un, elle le met de côté. Elle a l'air d'une reine expirante qui dicte ses dernières volontés.

—

Le comte Larish, de Bohême, est un homme de cinquante à soixante ans, petit et d'une graisse étonnante. Il ne peut faire dix pas sans se reposer. Son embonpoint lui est à charge et très incommode pour les autres; car l'étouffement qu'il éprouve lui donne un râle continuel et si fort, qu'on l'entend de très loin. A la galerie où l'on prend les eaux et où il y a des musiciens, les joueuses de harpe s'enfuyaient à son approche. Au concert, il couvre souvent de son bruit celui du virtuose, malgré le soin qu'il prend de se placer le plus loin possible de l'orchestre. Je ne sais s'il dort, mais il doit empêcher les autres de dormir.

—

Le duc de Saxe-Cobourg régnant est encore jeune, grand, bien fait, de manières aisées, mais sans expression de noblesse. Il cause bien, est très aimé dans son pays qu'il administre avec sagesse et économie. Il comptait épouser la grande-duchesse Anne (princesse d'Orange). A présent, il va se marier avec la fille du duc de Saxe-Gotha. Il vint à Carlsbad pour voir le roi de Prusse, qui ne le reçut pas chez lui, mais lui fit dire qu'il le verrait ou à la source ou à la promenade.

—

Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, lieutenant général au service de l'Autriche, passe pour un bon officier et mérita la seconde classe de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Il épousa la fille du comte Kohary, Hongrois, riche héritière, assez polie, mais entichée de son nouveau rang et de ses prérogatives. C'est elle qui disait qu'elle avait envie d'envoyer de Carlsbad un cadeau à sa belle-

mère, et qu'elle avait choisi des craquelins, comme quelque chose de caractéristique.

—

Le prince Sayn de Wittgenstein, grand chambellan et ministre de la police du roi de Prusse, l'accompagne dans ses voyages. C'est un petit homme blond, tenant beaucoup à l'ancien costume et rappelant singulièrement le prince Beloselsky. Il est très mordant quand il est seul, et très doux en présence du roi, ce qui fit dire à quelqu'un que, sans le roi, c'est un loup, et avec le roi, un agneau. Très poli d'ailleurs, il a toutes les allures et les manières d'un vieux courtisan.

—

Le roi de Prusse [1], qui souffrait beaucoup de violents maux de tête et dont l'estomac était délabré, fut envoyé par les médecins prendre les eaux de Carlsbad et les bains de Tœplitz. Il était logé à l'unique maison de pierre de Carlsbad. Il n'avait amené avec lui que le prince Wittgenstein, le secrétaire Albrecht, et deux aides de camp qui étalaient toute la disgrâce et la fatuité allemandes, costumées en frac. Le roi portait un habit bleu, un chapeau rond et des moustaches. Il était très exact aux heures où on prend les eaux, observait un grand régime, dînait à une heure, et pendant son séjour d'un mois à Carlsbad, n'invita personne à sa table. On le voyait continuellement à pied, en droshky ou à sa fenêtre. Ce monarque paraît aimer assez le désœuvrement. Il a une belle taille, une expression de bonhomie, mais un air ignoble. Ses manières sont gênées, et la conversation est pour lui un travail fort pénible. Quand il a commencé à parler à quelqu'un, il ne sait plus ni comment finir, ni comment s'en aller. Avant de dire le premier mot, il remue et arrange ses lèvres dont l'inférieure se tend et paraît élastique. Le son de sa voix est nasal et désagréable. Il faut un peu d'habitude et beaucoup d'attention pour comprendre ce qu'il dit. Voulant réunir la société éparse de Carlsbad, il engagea les hommes à faire entre eux une souscription pour éclairer tous les soirs la salle de Saxe (ce prince était décidément économe). Mais ces réunions languissant, on essaya de petits jeux, des valses, et on finit par des bals qui, faute de danseurs, languirent aussi. Le roi finit par se plaire à regarder Mlle Dillon, fille du ministre de France en Saxe, jeune et jolie personne qui chantait bien; mais, quoique assis longtemps à côté d'elle, il lui disait dix mots à peine dans la soirée, et sans tourner la tête en parlant. Malgré l'innocence de cette galanterie, son père se croyait obligé de s'en excuser en disant : « Je suis fâché que Sa Majesté distingue ma fille, mais je

[1] Frédéric-Guillaume III, né en 1770, mort en 1840, petit-neveu du grand Frédéric et père de l'empereur Guillaume, aujourd'hui régnant.

dois le supporter comme ministre du roi de France. » — Un jour, pour éviter la pluie, qui le surprit à la promenade, le roi se mit sous un abri et lia conversation avec un homme qui fit semblant de ne pas le connaître. Sur sa demande à ce monsieur, si le roi de Prusse était visible à Carlsbad, et quel genre de vie il menait, i reçut pour réponse « qu'on voyait continuellement le roi partout, qu'il vivait très mesquinement et n'invitait personne ». A la question quelle figure il avait, l'homme répondit : « Il est grand, pas trop mal fait et a l'air d'un colonel. » La conversation n'alla pas plus loin. Le roi me vit plusieurs fois sans m'adresser la parole; et cependant il a mon portrait dans un de ses cabinets. A la fin, il se décida à ouvrir la bouche et m'apostropha, en ces termes : « Monsieur le comte, vous avez rendu de grands services à l'Europe par votre énergie, et vous nous avez donné un bel exemple à suivre. » Il se pique de voyager vite et, malgré son humanité, ménage peu les chevaux allemands.

—

Malfatti, célèbre médecin de Vienne, d'origine italienne, élève de Franck, est un homme qui n'a pas encore quarante ans, d'une belle figure, avec le ton et les façons d'un homme de qualité. Il est très en vogue, et comme les malades ou ceux qui croient l'être observent peu les convenances, ce pauvre Malfatti, qui prenait aussi les eaux, n'avait pas le temps d'avaler son verre. Il avait beau dire qu'il ne pouvait ni juger des maladies ni donner des conseils à cent personnes dans une heure de temps, on l'attaquait toujours. Il s'occupe beaucoup de son art et consacre quatre mois de l'année à l'étude, en se retirant dans une maison de campagne qu'il a près de Vienne. Comme c'est le siècle des systèmes, Malfatti en a un. Il fait remonter l'origine de toutes les maladies aux animaux, et les fait contracter aux hommes par l'habitude d'être souvent avec eux. Il parle avec éloquence et volontiers, mais ne persuade pas toujours.

—

Lust est un médecin allemand, grand charlatan, continuellement en course et sans cesse occupé à se rendre nécessaire aux étrangers, à faire de petites affaires, à animer les réunions. Sa femme est une grosse maman qui se donne des airs et se glorifie de l'éducation qu'elle a donnée à mademoiselle sa fille. Celle-ci danse joliment, mais avec trop de prétention pour une petite figure noire comme la sienne. Elle a un véritable talent pour le dessin, et les fleurs qu'elle peint sont faites de main de maître. Le père y met un très grand prix et a l'air de les céder par complaisance. C'est un grand bavard, menteur, ami de tout le monde. Il disait, par exemple, en parlant

de moi, qui lui adressai la parole trois ou quatre fois : « Ce comte Rostopchine est absolument l'homme qu'il me faut. Aussi, quand nous nous rencontrons, nous ne pouvons nous séparer. »

—

Le prince héréditaire de Bavière[1] passe l'été à Aschaffenbourg, et l'hiver à Wurtzbourg. Il est assez grand, blond, marqué de la petite vérole, assez mal fait. Sa mise est militaire. Il porte un uniforme court et des épaulettes d'argent battu, ce qui lui donne un peu l'air d'un charlatan. Il bégaye, a de l'esprit, est fort prompt à s'enthousiasmer. Il a été très maltraité par Napoléon ; la fierté du jeune prince fut blessé par l'orgueil du Corse, ce qui amena une persécution du Corse contre le prince. La princesse, son épouse, est de la maison de Saxe-Hilbershausen, assez grande, avec de beaux traits et plus d'air de santé que de noblesse. Sa conversation se borne aux questions ordinaires. Ses deux frères que je vis aussi sont des jeunes gens dont tout ce que l'on peut dire avec vérité, c'est que ce sont deux jeunes Allemands.

—

Mme Catalani, célèbre chanteuse italienne, directrice de l'Opéra à Paris. Elle voyageait par l'Allemagne, et après avoir pris l'argent d'Hambourg, de Hanovre, de Berlin, de Leipzig, elle vint à Francfort pendant la foire et y donna quatre concerts qui attirèrent tous les princes allemands ayant des chevaux. Elle gagna 3000 ducats et ne fut pas contente. Je dînai avec elle chez Bettman, où elle devait chanter après le repas, mais je partis avant[2]. C'est une assez grande femme, avec des traits réguliers et prononcés, se présentant bien et n'ayant nullement les manières d'une femme de théâtre. Son mari est un émigré français, grand joueur, mais à qui on ne donne plus d'argent. Elle étale un luxe insolent, et mène avec elle, outre son mari et ses enfants, une élève, un maître de chapelle et une dame de compagnie.

—

Le grand-duc de Hesse-Darmstadt est un homme de soixante-six ans, très cassé, et souffrant d'une plaie qu'il a à la jambe depuis onze ans. Elle l'empêche de rester assis, et il est obligé ou de se tenir debout, ou d'être couché. Il était venu en Russie, en 1772, lorsque sa sœur épousa le grand-duc Paul. Il fit même une cam-

[1] Depuis, le roi Louis de Bavière, qui aima beaucoup les arts, et un peu trop certains artistes, au point qu'il dut abdiquer.

[2] Cette insouciance justifie ce que le comte Rostopchine a écrit dans le chapitre XIII de ses Mémoires en dix minutes : « Mon grand bonheur est d'être indépendant des trois individus qui régissent l'Europe. Comme je suis assez riche, le dos tourné aux affaires et assez indifférent à la musique, je n'ai rien à démêler avec Rothschild, Metternich et Rossini. »

pagne contre les Turcs, sous les ordres du maréchal Roumantzow. Il cause avec beaucoup de bon sens, d'affabilité, dit naturellement des choses agréables à ceux qu'il entretient. Son pays est très bien administré. Il a un ton militaire, une cour bien composée, et, comme souverain et père de famille, paraît être fort aimé. Il a été bel homme, mais l'âge l'a courbé, et sa maladie lui la fait contracter l'habitude de tenir sa tête baissée. Il dîne dans sa chambre, et lorsqu'il y a grande table à la cour, il paraît dans le salon au moment du café.

—

La grande-duchesse de Hesse est assez bien conservée pour son âge. Elle met du rouge sans économie. Elle a été très jolie dans sa jeunesse, et lors de son voyage en France, s'y fit remarquer par son esprit. Elle cause très bien, représente au mieux, gesticule volontiers. Sa mise est très élégante, et cependant très décente.

—

Le prince héréditaire est d'une belle taille, blond, assez replet, parle peu, mais avec dignité. Ses manières sont aisées; on voit qu'il a l'habitude de se considérer comme un souverain en herbe. Sa physionomie est douce, et je le crois galant homme. Il ne ruinera pas son pays en soldats, car il est antimilitaire. Enfin, il ne fera jamais un grand homme, mais il sera quelque chose de mieux, c'est-à-dire un bon prince. La princesse héréditaire est de la maison de Baden-Baden et cousine germaine de son mari. Elle est sœur de l'impératrice Elisabeth. Sa taille est belle, mais sa physio nomie manque d'expression. Elle s'énonce bien, exprime ses idées avec facilité. Elle est blonde et ne ressemble à aucune de ses sœurs,

—

Le prince Émile, troisième fils du grand-duc, est petit de taille, enragé militaire, et frappé de l'idée qu'il ne lui manque qu'une armée de 500 000 hommes pour la conquête du globe. Il fut traîné, à la suite de Napoléon, en Russie, l'année 1812, survécut aux désastres de cette campagne, souffrit pendant deux ans de rhumatismes, servit, l'année 1814, contre la France. Il a beaucoup d'ordres au cou, porte non seulement des moustaches, mais une barbiche au menton. Comme cadet, il doit parvenir à un grade élevé ou être emporté par un boulet. Il me parla beaucoup, mais ne me dit mot ni sur sa belle campagne de Russie, ni les sur *amusements* de Moscou. Heureux d'en être sorti sans être estropié, comme tant d'autres altesses.

—

Le roi Guillaume de Würtemberg [1] est d'une taille moyenne, avec assez de corps, une tournure naturelle, ayant de la dignité,

[1] C'est celui qu'on vit plusieurs fois à Paris du temps de Napoléon III.

parlant peu, sans gestes. Blond, le nez pointu, d'une expression froide, mais s'animant quand il cause d'objets qui l'intéressent. Il avait été brouillé deux fois avec son père et obligé de quitter son pays. Il fut marié pendant six ans avec la princesse Charlotte de Bavière, et vécut séparé d'elle. A la fin, il divorça l'année 1815, et au mois de janvier de l'année 1816, il se maria, à Pétersbourg, avec la grande-duchesse Catherine, veuve du prince Georges d'Oldenbourg. Dans la guerre que Napoléon fit à la Russie, l'année 1812, le vieux roi nomma le prince royal chef de ses troupes. Le prince obéit à contre-cœur, eut des scènes violentes avec Napoléon, tomba malade à la mort, à Wilna, et ne fit pas la campagne de Russie. En 1813, lorsque toute l'Europe se mit en mouvement contre Napoléon, le prince royal de Würtemberg commanda des corps allemands, se distingua par son courage et donna des preuves de talent militaire. Il fit ensuite le voyage d'Angleterre, et c'est de là que date son projet de mariage avec la grande-duchesse Catherine. Il suivit le roi son père au congrès de Vienne, et lorsqu'on marcha contre les Français, l'année 1815, il commanda un corps de troupes qui fit le siège de Strasbourg, après avoir battu l'armée française sous les ordres de Rapp. Il monta sur le trône à mon arrivée à Stuttgart, en 1816, le 1er de novembre. Ses premiers édits furent des actes de clémence; il s'occupa tout de suite du soulagement du peuple, donna de grandes espérances à la nation qu'il allait gouverner et promit de s'occuper de son bonheur.

—

Dannecker, fameux sculpteur établi à Stuttgart. Il étudia à Rome, voyagea en France et revint dans son pays. Il est difficile de réunir un aussi grand talent à autant de modestie et de bonhomie. Dannecker gagne beaucoup d'argent, en dépense peu pour lui, en emploie une partie à établir ses nièces, car il n'a pas d'enfants, et donne le reste aux pauvres. Il a le génie de l'invention; ses figures ont des poses naturelles, quoiqu'il les place dans des attitudes difficiles. Son ciseau est d'un fini admirable. Ses principaux ouvrages sont *Ariane*, l'*Amour*, et le buste colossal de Schiller, qui fut son ami. Lorsque je m'arrêtai à Stuttgart, il travaillait à une *Psychée* et méditait un *Christ bénissant les enfants*. Comme il n'emploie personne pour l'aider dans ses travaux, il ne peut en produire beaucoup; mais je doute fort qu'aux yeux d'un connaisseur impartial il l'emporte sur Canova.

—

Essler, célèbre acteur allemand, a le défaut d'être trop grand, ce qui écrase les autres sur la scène. C'est un homme de quarante ans. Il s'est fait un genre spécial de déclamation. Le comte Golowine

l'invita à dîner et il récita des vers devant moi. Son organe est une perfection. Il renforce et adoucit sa voix sans effort, mais de manière à produire le plus grand effet. Le rôle où il brille le plus est celui de Guillaume Tell.

—

La margrave de Bade, née princesse de Darmstadt, a été en Russie, avec sa mère et ses deux sœurs, dans le temps où il était question de marier le grand-duc Paul, qui choisit la cadette. Elle a aujourd'hui soixante-trois ans, est grande et a dû être très belle. Ses manières sont de l'ancien genre. Elle cause bien, dit des choses agréables, fait bien chez elle les honneurs du salon, mais avec trop de majesté. Quoique n'ayant jamais régné, elle a toujours l'air d'être avec ses sujets. Elle a un palais à la ville, une maison de campagne, soutient tant qu'elle peut l'étiquette de la cour, et la cérémonie possède dans sa personne une zélée protectrice; son enfant favori est la reine de Bavière, mais elle est fière d'être la mère d'une impératrice de Russie qu'elle nomme ma fille Élisabeth. On prétend qu'elle a beaucoup travaillé, après la chute de Napoléon, au divorce de son fils, le grand-duc de Bade, avec sa femme, née Stéphanie Beauharnais. Toute la famille le désirait, mais le grand-duc ne voulut jamais y consentir.

—

Le grand-duc de Bade a trente et un ans, peu de taille, assez d'embonpoint; il est blond, parle peu, mais sensément, a un goût prononcé pour le militaire, quoiqu'il n'ait jamais fait la guerre, et exerce ses troupes qui sont habillées à la russe, sauf la couleur qui est bleue. Il est très porté à vivre dans la retraite, et le soir reste chez lui avec quelques officiers à fumer et à jouer aux cartes. On l'accuse de paresse dans l'administration. On se demande comment il s'arrangera avec la cour de Vienne, qui élève des prétentions sur le Haut-Palatinat, et veut ravoir Manheim, Heidelberg, etc.

—

La grande-duchesse de Bade, Stéphanie Beauharnais, parente de l'impératrice Joséphine, mariée par ordre de Napoléon au grand-duc son époux. Elle a été élevée dans la pension de Mme Campan, qui fut jadis femme de chambre de la reine Marie-Antoinette. Elle a vingt-sept ans, des traits assez réguliers, de beaux yeux bien vifs et bien expressifs. Elle cause avec grâce, a une grande coquetterie d'esprit, et un fond d'assurance étonnant vis-à-vis des parents de son mari, qui détestent en elle l'objet et la cause de l'acte de bassesse rempli par le grand-duc en l'épousant. C'est pourtant à elle que le pays de Bade est redevable d'avoir été prodigieusement

agrandi. Elle s'ennuie en Allemagne, maintenant qu'elle est accoutumée au rang élevé qu'elle occupe. L'amour du pays la ramène en pensée vers la France, où elle n'a aucune espérance de revenir, encore moins de vivre. Bien que je fusse un étranger pour elle, en causant avec moi, elle *tapait* un peu sur les Allemands, et souriait lorsque je mettais en avant leurs ridicules.

—

Le baron de Hack, premier ministre, par conséquent premier personnage dans le pays de Bade. C'est lui qui le gouverne. Je ne connais pas son mérite personnel, mais il est impossible de voir un personnage plus chargé de graisse. Il passe pour être l'Apicius et le Lucullus de l'Allemagne, parce qu'il fume du tabac turc, boit de la bière de Brunswick, mange du jambon de Mayence et des pâtés de Strasbourg. Ses cartes de visite sont faites avec luxe, et son nom y est imprimé en lettres d'or. Le baron, par sa corpulence, serait digne d'être frère de la baronne de Fundertertrone, qui, de son vivant, pesait 400 livres.

—

La reine de Suède, femme de Gustave-Adolphe le détrôné, a trente-six ans, mais se conserve étonnamment. Il paraît que l'éducation de son fils l'occupe tout entière. On ne peut lui faire plus de plaisir qu'en s'intéressant à ce cher fils, le prince royal de Suède, Gustave, âgé de dix-sept ans. Il est d'une taille moyenne, mais gracieuse et bien prise. Il est blond et ressemble en beau à son père. Peu de jeunes gens m'ont frappé autant que ce prince exilé. Il y a en lui quelque chose qui inspire le plus vif intérêt, et on voudrait le voir déjà sur le trône d'où son père a été précipité par ses extravagances et par une chaîne d'événements malheureux. J'ai trouvé de la douceur et de l'aménité dans sa conversation, qui n'est pas celle d'un enfant. Il porte l'uniforme de Malte ; un comte Moltke, suédois, attaché à la reine, est son gouverneur en chef. L'avenir nous est fermé, mais puisque Charles II, en Angleterre, et Louis XVIII, en France, sont remontés sur le trône de leurs ancêtres, pourquoi la Providence ne répandrait-elle pas les mêmes grâces sur un aimable enfant né pour régner et qui s'élève à la rude et salutaire école de l'adversité [1] ?

Marquis DE SÉGUR.

La suite prochainement.

[1] On sait que la Providence n'a pas réalisé le vœu du comte Rostopchine et que le dernier héritier des Vasa, réduit à servir dans l'armée autrichienne, n'a jamais revu le pays gouverné et illustré par ses pères.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

L'an mil et l'an 1881. L'annonce de la fin du monde : effets qu'elle a produits et qu'elle eût pu produire. Théâtre : *Une soirée parisienne. Le Petit Jacques* et la guillotine sur la scène : le *Dîner de Pierrot. Marie Touchet,* la reprise des *Enfants d'Édouard*. Ducis et Casimir Delavigne. Vaudeville : *Odette,* par M. Sardou. Les pièces non jouées. L'*Othello,* traduit en vers par M. Jean Aicard. L'*Apôtre* de M. Henri de Bornier. Les neuf candidatures académiques. Séances annuelles de l'Institut, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le nouveau ministère des arts et les ateliers de l'École. Les ministres *touche-à-tout.* M. Paul Bert et ses plans. L'art d'enfoncer les portes ouvertes.

I

Reprenons la plume du chroniqueur, puisque, en dépit des prophètes, nous sommes encore de ce monde. Le lecteur sait que de très savants astrologues avaient prédit la fin de ce globe pour le 15 novembre dernier, à deux heures de relevée, s'il m'en souvient bien. Mais que nous sommes loin de l'an mil! L'attention la plus vigilante ne nous a permis de découvrir dans les masses aucun mouvement analogue, de si loin que ce fût, à celui que nous ont dépeint les historiens du moyen âge. Sauf un malheureux garçon boucher qui, le 14 novembre, s'est précipité le couteau à la main sur une femme et sur un de ses camarades en s'écriant : « C'est la fin du monde; il faut que je vous tue! » on ne voit pas que cette prophétie lugubre ait produit la moindre impression sur nos contemporains, car je n'ose lui attribuer l'avortement du grand ministère dont M. Gambetta était en travail à ce moment. M. Gambetta a troqué le Palais-Bourbon contre le palais du quai d'Orsay, mais il n'a point renvoyé Trompette. M. Albert Grévy et M. Jules Ferry se sont retirés, mais ce n'est pas à la Trappe. M. Constans semble n'avoir renoncé qu'à contre-cœur aux pompes du ministère et le général Farre n'est point allé suspendre son

grand sabre en *ex-voto* à Notre-Dame des Victoires. On assure que nos ministres sont aussi loin que possible de songer à bâtir des églises et à gratifier les couvents des petites économies qu'ils ont faites.

Ah! si nous avions encore la foi du moyen âge, les belles confessions que l'on eût entendues sur les places publiques! Qu'il eût été touchant de voir nos hommes d'État en chemise, pieds nus, la corde au cou, un cierge en main, baiser la poussière et se frapper la poitrine en s'accusant chacun successivement d'avoir fait faire un nouveau pas à la désorganisation, d'avoir détraqué quelques rouages de plus, d'avoir poursuivi le démantèlement de la place assiégée par l'ennemi, d'avoir livré à celui-ci, les uns après les autres, tous les forts dont il ne s'était pas encore emparé, d'avoir sacrifié la France à son orgueil, à son incapacité, à ses rancunes, à ses haines, à ses convoitises, à son égoïsme! Qu'il eût été édifiant d'assister au spectacle de M. Farre et de M. Albert Grévy se donnant fraternellement et réciproquement la discipline; de MM. Constans et Jules Ferry nettoyant leur conscience au grand jour et s'aidant l'un l'autre dans cette rude besogne; de M. Gambetta et de M[lle] Louise Michel échangeant le baiser de paix et avouant tout haut qu'au fond ils étaient faits pour s'entendre; de M. Paul Bert enfin, — je dis *enfin* parce qu'il faut se borner, — venant confesser qu'il s'est empoisonné le cerveau avec tous les miasmes putrides dégagés par ses manipulations de vivisecteur et que son ignorance des questions religieuses n'a eu d'égale que la violente et grossière indécence de son attitude.

Mais, hélas! nous n'avons rien eu de pareil. Au jour assigné pour la fin du monde, M. le président de la république avait organisé une grande chasse à Marly; M. Clémenceau prenait position et engageait la partie à la Chambre contre le président du conseil; M. Henri Brisson emménageait au Palais-Bourbon; l'école Albert le Grand célébrait la fête de son patron au milieu d'un grand concours d'anciens élèves, de pères de famille et d'amis dévoués; M[me] Perrée se faisait recevoir docteur en médecine, et le Châtelet commençait, pour les poursuivre pendant un mois, les répétitions de la grande féerie dont l'éblouissant éclat doit rejeter toutes les autres dans l'ombre : *les Mille et une nuits*. On criait le matin sur les boulevards : « Achetez la fin du monde, pour aujourd'hui deux heures. Grande actualité! » Si le programme tracé en détail par le prophète pour chacun des huit jours précédents, et dont la chûte des étoiles constituait l'un des principaux articles, se fût réalisé, l'astronome du Pont-Neuf aurait doublé ses prix; tout Paris se fût couvert de juifs criant de *ponnes lorgnettes* et de gamins vendant

des morceaux de verre noircis; on aurait loué des fenêtres sur le boulevard, et des industriels eussent construit aux Champs-Élysées et sur les places publiques des tribunes pour jouir commodément du spectacle. La fin du monde va certainement jouer son rôle dans les revues de l'année. Ce qui était autrefois matière à pénitence est aujourd'hui matière à vaudeville, et ce qui faisait jadis bâtir des monastères et des cathédrales n'est capable maintenant que d'inspirer des facéties.

Le théâtre a donné une seule pièce importante : l'*Odette* de M. Sardou, jouée le lendemain du jour où le monde devait finir. Nous allons d'abord déblayer le terrain avant d'en parler.

Aux Variétés, *Une soirée parisienne*, de MM. Gondinet et Blum, n'a guère fait que passer. M. Gondinet a souvent, et M. Blum lui-même quelquefois fait mieux. Cette pièce, qui n'en est pas une, a pour objet principal d'encadrer des tours de clown et les exercices de voltige de miss Œnea, connu sous le nom de la Mouche d'or. Il y est démontré que, de toutes les manières de passer la soirée à Paris, — soit au club, soit dans le demi-monde, soit dans le monde où l'on s'amuse, soit dans le monde où l'on s'ennuie, — la meilleure est encore de la passer chez soi, en tête à tête avec sa femme, conclusion morale qui doit valoir à cette bluette le bénéfice des circonstances atténuantes. On sent la main de M. Gondinet dans quelques-uns des ornements de ce cadre, dont les diverses parties s'ajustent assez mal, notamment dans un sonnet sur la chenille, fine et spirituelle parodie du genre à la mode, récité par un poète qui imite M. Coppée à travers M. Zola. Mais il aurait pu trouver un meilleur emploi de son esprit que de le semer dans un ouvrage qui se rattache, tout au moins par un acte, au répertoire des Folies-Bergères. Comment un homme du talent et de la réputation de M. Gondinet peut-il se laisser entraîner à de telles complaisances de collaboration ?

Le *Petit Jacques*, tiré par M. Busnach d'un roman peu connu de M. Jules Claretie, a obtenu à l'Ambigu un succès de terreur. Ce titre de romance sentimentale recouvre un noir mélodrame. On a déjà mis bien des fois en scène un innocent accusé d'un crime capital et écrasé par un concours d'apparences contre lesquelles il se débat en vain : pour rendre cette vieille situation plus saisissante, l'auteur l'a renforcée, d'abord en faisant instruire le procès contre l'innocent par le coupable lui-même; puis en imaginant une dernière combinaison, plus dramatique encore, qui est de faire avouer à l'accusé, par un dévouement sublime d'amour paternel, le crime qu'il n'a pas commis. Ce triple rouage, mis en mouvement par une poigne assez puissante, prend les nerfs du spectateur dans

ses engrenages d'acier. Mais quel tableau offert aux habitués de l'Ambigu que celui d'un magistrat doublement assassin, qui couvre son premier crime par un second, plus infâme encore! Comment la censure, puisqu'elle existe toujours, a-t-elle pu laisser mettre en scène un aussi dangereux spectacle? On raconte que l'auteur l'a désarmée en lui disant : « Mais c'est un juge de l'empire! » et qui oserait jurer que cette explication, qu'on eût prise en tout autre temps pour une plaisanterie, ne soit pas authentique? Ou, par hasard, le *Petit Jacques* serait-il un drame opportuniste à l'appui des projets sur la réforme de la magistrature? Plusieurs spectateurs du *poulailler* sont sortis de la représentation persuadés qu'il serait urgent de guillotiner tous les juges d'instruction et que, s'il y a tant d'attaques nocturnes aujourd'hui, c'est à ces canailles de magistrats qu'il faut s'en prendre.

Au dénouement, le vrai criminel est démasqué par un coup de théâtre. On l'arrête dans la cour même de la Roquette, où il est venu assister, présider en quelque sorte à l'exécution, car la guillotine avec tous ses accessoires, — y compris le bourreau, très exactement copié sur l'original, — figure parmi les décors du *Petit Jacques*, — une vraie guillotine, à laquelle il ne manque rien, que le guillotiné. C'est son début au théâtre, en attendant qu'on nous montre l'exécution complète, avec la chute du couperet, le jet de sang et la tête roulant dans le panier de son, pour la plus grande gloire du naturalisme. Dans un drame sur le marquis de Favras joué en 1831, à l'époque de la plus grande licence théâtrale, la Gaîté avait mis en scène non pas la guillotine, mais la potence. Elle dut disparaître aux représentations suivantes, sur les réclamations énergiques et unanimes du parterre. Nous avons fait du chemin depuis. Et l'on annonce pour une prochaine pièce du Château d'Eau une vue intérieure de la Morgue, où l'on verra l'héroïne étendue sur la dalle funèbre, « avec la plaie sanglante produite par le coup de couteau au-dessus du sein gauche. »

Le succès populaire de M. Busnach eût été plus éclatant encore s'il avait ajouté un dernier tableau à son ouvrage pour donner aux nouvelles couches la satisfaction intense de voir guillotiner un magistrat.

Quelque crédit que nous fussions disposé à faire au nouveau directeur de l'Odéon, entré avec des intentions régénératrices dans un théâtre qu'on se plaignait de voir trop détourné de sa destination littéraire, il faut bien avouer que la situation commence à devenir inquiétante. Les mois se succèdent sans qu'une œuvre ni un succès se produisent. Nous avions salué volontiers, sinon comme une œuvre, du moins comme une promesse, le *Voyage de noces* :

ce demi-succès n'a même pas eu de lendemain, et lorsqu'il a disparu de l'affiche, plus vite sans doute que ne l'avait prévu le directeur du théâtre, celui-ci s'est trouvé pris au dépourvu. Il ne nous a donné depuis lors que la menue monnaie des pièces qu'on attendait de lui : *le Dîner de Pierrot*, jolie saynette d'une verve grivoise et tant soit peu effrontée, où M. Bertrand Millenvoye a jeté la légère broderie de ses vers spirituels sur le thème scabreux du vieux dicton : *Sine Cerere et Baccho friget Venus; Marie Touchet*, un drame en un acte où M. Gustave Rivet n'a pas craint de s'attaquer à un aussi gros morceau que la Saint-Barthélemy et l'a fait sans plus de souci de la vérité que de la vraisemblance. Il nous montre un Charles IX de fantaisie courant les rues de Paris pendant la nuit sanglante pour aller tranquillement chez sa maîtresse, qui ignore son titre et qui est, au fond, une bonne républicaine, lisant tous les matins les journaux où écrit M. Gustave Rivet; là il se rencontre avec un huguenot, qui le reconnaît et va lui percer le flanc, mais qui se retient, parce qu'il ne veut pas souiller sa main loyale

Et que l'assassinat est une œuvre royale.

Après quoi, pour reconnaître cette générosité, Charles IX fait massacrer le noble huguenot par un piquet de soldats catholiques qui sont venus fouiller l'appartement. Puis, après ce petit intermède, il se retourne du côté de sa maîtresse en mettant la main sur son cœur; mais celle-ci, indignée, l'accable de son mépris. C'est bien fait! — Il ne l'a pas volé, comme disait un de ces messieurs de la claque.

L'auteur était fort jeune, à ce qu'il paraît, lorsqu'il écrivit ce méchant drame; ce serait une excuse, s'il ne s'était montré plus jeune encore en le faisant jouer dix ans après, au lieu de mettre à profit l'heureuse chance que lui avait ménagée la fortune en le gardant au fond du tiroir où il était si bien et depuis si longtemps. Tout le monde peut avoir un mauvais drame de jeunesse dans son tiroir; rien n'est plus digne de pardon, pourvu qu'on l'y laisse.

L'Odéon en a été réduit à remonter les *Enfants d'Edouard*, de Casimir Delavigne. Ce n'est pas que je professe pour Casimir Delavigne le mépris féroce dont il est de mode de l'accabler aujourd'hui. Les poètes de transition comme lui font une œuvre honorable et utile qu'il faut juger en se reportant à l'optique de l'époque. Leurs compromis, qui nous paraissait si timides, furent des hardiesses; les hommes de goût leur ont reproché, parfois avec amertume, comme des concessions excessives et dangereuses à la littérature de l'avenir ce qu'on leur reproche aujourd'hui comme un attachement puéril

aux formes du passé. Dans son examen critique des *Enfants d'Édouard*, où il rapproche la pièce française du *Richard III* de Shakespeare, pour la mettre bien au-dessus, Duviquet se crut obligé, en finissant, d'excuser le poète pour l'intervalle de trois jours qui s'est écoulé entre l'arrivée des jeunes princes à la Tour de Londres et leur mort : il est vrai qu'il le fit sur un ton assez léger, qui montrait que le grave critique s'était laissé entamer lui-même, et qui dut scandaliser maints lecteurs du *Journal des Débats*.

Lorsque Ducis, — qu'il est si facile de railler aujourd'hui, mais qui a frayé la route à Casimir Delavigne, comme Delavigne lui-même aux romantiques, et qui a eu le mérite de familiariser peu à peu notre théâtre avec Shakespeare, auquel il rend si ample et si chaude justice dans ses avertissements, tout en proclamant la nécessité où il se trouvait de l'accommoder au goût français, — fit jouer *Othello ou le More de Venise*, le meurtre de Desdémone, ou plutôt d'Hédelmone (comme il l'avait appelée pour rendre son nom plus harmonieux) révolta tous les spectateurs, malgré la précaution qu'il avait prise, entre plusieurs autres, de remplacer l'oreiller par le poignard classique : « Toute l'assemblée se leva et ne poussa qu'un cri, nous apprend-il lui-même. Plusieurs femmes s'évanouirent. On eût dit que le poignard dont Othello venait de frapper son amante était entré dans tous les cœurs. Aux applaudissements... se mêlaient des improbations, des murmures, et enfin même une espèce de soulèvement. J'ai cru un moment que la toile allait se baisser. » Un spectateur s'exclama, au milieu des cris d'horreur de toute la salle : « C'est un Maure qui a fait cela; ce n'est pas un Français. » Et c'était en novembre 1792, deux mois après les massacres de septembre! Peut-être y avait-il *des septembriseurs* parmi ces spectateurs sensibles, car, suivant l'axiome formulé plus tard par Robert Macaire, « tuer les *curés* et les gendarmes, — ça n'empêche pas les sentiments. » Ainsi s'explique l'idée assurément fort comique qui prit au bon Ducis de fabriquer un second dénouement, à l'usage des cœurs tendres et des esprits délicats. Dans cette version nouvelle, au moment où Othello lève le poignard sur la douce Hédelmone, en disant : « Eh bien, que ton trépas »... Mocenigo se précipite sur la scène avec son fils Lorédan, que le traître Pézare (Iago), avait fait passer pour l'amant heureux d'Hédelmone et qu'il prétendait avoir immolé, et il s'écriait :

Barbare, que fais-tu ?
Tu vas de ce poignard, immoler la vertu!
Cruel ! vois Lorédan.

Et Othello, répondait, suivant toutes les règles de la tragédie classique :

> Qu'allais-je faire ? Où suis-je ? Ah ! de ma propre main
> Je dois, pour te venger...
>
> HÉDELMONE
>
> *Jette-toi dans mon sein !*

Après cette digression qui ne nous a pas trop éloignés du sujet, revenons aux *Enfants d'Edouard*. Casimir Delavigne était habitué à triompher au théâtre, mais le succès des *Enfants d'Edouard* dépassa encore celui des *Vêpres siciliennes* et de *Louis XI*. La pièce venait à son heure, car l'auteur était un poète opportuniste, habile à saisir l'à-propos, et les allusions politiques auxquelles son œuvre prêtait, la popularité du tableau exposé par son ami Paul Delaroche au Salon de 1831, l'interdiction provisoire dont le drame avait été l'objet, ne contribuèrent pas moins au succès de la pièce, que le mérite du poète, la verve ou l'émotion de certaines scènes, l'intérêt pathétique de la situation principale et qu'une interprétation hors ligne, où se trouvaient réunis des acteurs comme Ligier, Joanny, Menjaud, Mlle Mars et Mlle Anaïs. Le rideau tomba à minuit sur cet émouvant troisième acte qui avait remué tous les cœurs et tiré des larmes de tous les yeux, et en rentrant chez lui à une heure du matin, Casimir Delavigne y trouva un billet du roi Louis-Philippe, qui s'était employé à faire lever l'interdit, bien qu'on eût voulu le voir dans le personnage de Glocester, et qui écrivait à son poète : « J'apprends avec un grand plaisir, mon cher Casimir, le succès de votre pièce, et je ne veux pas me coucher sans vous avoir fait mon compliment... »

Près d'un demi-siècle a passé depuis lors. Les circonstances politiques sont encore plus profondément changées que les conditions littéraires ; la pièce a depuis longtemps perdu toute la fleur de sa nouveauté ; ni la *tragédie*, comme l'auteur a intitulé son œuvre, ni Casimir Delavigne ne sont plus à la mode ; enfin l'Odéon était loin de pouvoir fournir à l'ouvrage des interprètes comme ceux de 1833. Seul, M. Albert Lambert, dans l'interprétation nouvelle, a composé le rôle de Glocester avec un talent énergique et sombre qui lui fait beaucoup d'honneur. — Pour toutes ces raisons, je ne crois pas à un long succès, mais telle est la puissance d'une pièce bien faite, composée avec art, écrite avec soin, qu'elle produit chaque soir un effet considérable sur le public et que nos plus triomphants écrivains dramatiques pourraient profiter à l'étude de cet auteur et de cet ouvrage démodés.

Nous ne voulons pas non plus laisser sans une mention l'opérette

des Nouveautés : *le Jour et la Nuit*, paroles de MM. Leterrier et Vanloo, musique de M. Lecocq. Le livret est une bouffonnerie égrillarde qui se déroule dans un Portugal d'une désopilante fantaisie et dont les personnages sont des fantoches baptisés des noms les plus extravagants. Sur ce *scenario* burlesque, le compositeur de la *Fille de Mme Angot*, qui est aujourd'hui le maître incontesté de l'opérette et qui a recueilli l'héritage d'Offenbach, non sans l'enrichir de quelques dons personnels, a écrit une partition légère, spirituelle, d'une vivacité et d'une variété amusantes, d'un charme et parfois même d'une distinction incontestables, où Mlle Ulgade brille comme une étoile et où les chanteurs de circonstance qui l'entourent suppléent à la voix et à l'éducation musicale par une mimique expressive et accentuée.

Maintenant nous pouvons arriver à *Odette.*

Le dernier ouvrage de M. Sardou : *Divorçons*, était une franche comédie où le rire le plus joyeux règne sans partage. Celui-ci est un drame où le rire a aussi sa place, mais s'éteint dans les larmes. L'auteur se plaît à ces contrastes, comme s'il voulait montrer qu'il est maître dans les deux genres, et on dirait qu'il a mis une certaine coquetterie à accentuer celui-là.

Odette, qui comptera parmi les plus grands succès de M. Sardou, ne nous apprend cependant rien de neuf sur son talent, et n'apporte dans son œuvre aucun élément original. Il est rare qu'il paraisse une nouvelle pièce de cet inépuisable écrivain, sans qu'on s'évertue à y signaler de toutes parts des réminiscences et même des plagiats. Cette fois, il ne s'est guères produit de récriminations pareilles, tant elles eussent été inutiles. Il est clair, en effet, que M. Sardou a volontairement choisi un thème passé à l'état de lieu commun, en bornant son ambition à le renouveler par la verve du détail, la vigueur des combinaisons dramatiques, l'habileté de la mise en scène. Ce thème, c'est la vieille histoire de la femme coupable chassée par son mari, traînant dans la boue un nom honorable, et enfin saisie par le remords devant la pureté de son enfant.

Le comte de Clermont-Latour a épousé, malgré les sages objections de sa famille, la fille d'une femme qui a trop fait parler d'elle; mais il l'adore, il se croit aimé lui-même et il ne doute pas de sa fidélité. Il arrive de la campagne, où il fait restaurer un vieux manoir, deux jours plus tôt qu'on ne l'attendait, en pleine nuit, cinq minutes après que la comtesse, revenue de l'Opéra avec une escorte de jeunes gens, à qui elle a offert une tasse de thé, s'est retirée dans sa chambre à coucher. Il veut surprendre agréablement sa femme et défend aux domestiques de la prévenir. Tout à coup, dans le salon à demi-obscur où il achève, entre son frère

le général et l'un des amis de la comtesse, Philippe Lahoche, qu'il a rencontré en bas et fait remonter un moment, la conversation commencée, on entend crier le parquet de la chambre voisine; une clef s'introduit avec précaution dans la serrure, la porte s'ouvre, un homme entre furtivement. Le comte lui saute à la gorge, croyant saisir un voleur; il reconnaît l'un des amis de la maison, M. de Cardaillan. Celui-ci n'a que le temps, pendant que les deux témoins de cette scène le poussent vers la porte, de balbutier une justification maladroite de la comtesse et de se mettre à la disposition de l'époux offensé.

En un clin d'œil, le parti de celui-ci est pris. Il fait emporter son enfant, la petite Bérangère, dans l'appartement du général, et il pénètre dans la chambre à coucher. Mme de Clermont-Latour accourt au-devant de son amant, et se trouve en face de son mari. Elle s'enfuit à l'autre bout du salon, éperdue et demandant grâce. Mais le comte n'est pas de ceux qui tuent, et alors, rassurée sur sa vie, Odette, comme ses pareilles, passe de l'épouvante à l'insolence. Le sang de sa mère bouillonne tout à coup dans ses veines, et, sous la comtesse, la fille relève sans ménagement sa tête effrontée : « Eh bien, puisque vous n'êtes pas homme à me tuer, puisque je ne suis pas femme à me repentir, qu'est-ce que nous faisons alors? — Je vous chasse. — Et mon enfant? — Notre enfant est en sûreté. » La mère se révolte; elle court au berceau de sa fille et le trouve vide. Elle rugit comme une lionne à qui l'on a pris son petit. Elle mêle aux supplications la menace et l'injure. Peines perdues : le comte demeure inflexible. Sur son ordre, la femme de chambre jette un manteau sur les épaules de sa maîtresse, et comme Philippe fait un mouvement pour sortir avec elle : « Laissez, dit-il avec un mépris terrible; Madame n'est plus de celles qui ont besoin d'être accompagnées. Qu'elle aille où elle voudra; qu'elle rejoigne son amant! » Et elle sort en lui jetant à la figure, avec un sifflement de vipère : « Lâche! »

C'est le prologue. Il est net, rapide, brutal. Il prend le cœur et les nerfs dans un étau. Rien de nouveau dans tout cela. Nous avons vu vingt fois ce mari revenant de voyage à l'improviste, cette femme surprise, ce drame conjugal éclatant comme un coup de foudre, mais rarement, jamais peut-être, avec cette sobriété et cette vigueur. Il n'y a pas un mot de perdu : tout porte, et le spectateur a presque l'illusion de la réalité.

Du prologue au premier acte quinze ans ont passé. Le rideau se relève sur une chambre d'auberge de Nice, où nous retrouvons Philippe Lahoche en pleine lune de miel. Échange de gentils bavardages et confidences réciproques, où il met sa jeune femme

au courant des événements qui ont troublé le ménage du comte de Clermont-Latour. Ce récit fait évidemment double emploi avec le prologue : ce n'est pas le prologue qui est inutile, car il a eu le mérite de nous montrer les choses en action, de saisir l'esprit avec plus de force, de nous initier plus directement et plus complétement au caractère d'Odette, mais c'est le récit, ou tout au moins une partie du récit, qui, sur d'autres points, ajoute quelques traits à ce que nous savions déjà.

Nice est une ville cosmopolite et nous sommes au moment du carnaval : vous sentez bien d'avance que tous les personnages du drame vont s'y rencontrer comme à un rendez-vous. Et en effet, voici d'abord Béchamel, un autre des trois jeunes gens du prologue, célibataire obstiné, paradoxal, blasé, quelque peu cynique, assez brave garçon au demeurant, l'un de ces personnages épisodiques comme M. Sardou en met dans toutes ses pièces, chargé de caracoler sur les flancs de l'action et de dire son mot, qui est souvent celui de l'auteur ou du public, sur chaque chose et sur chacun. Puis voici le comte de Clermont-Latour lui-même, avec sa fille Bérangère, devenue une belle personne de dix-huit ans, grandie dans le culte de sa mère, dont on lui a soigneusement caché la véritable histoire, et qu'elle croit avoir péri noyée au milieu d'une partie de canot. Un jeune homme de la meilleure famille, M. de Méryan, est ardemment épris de la jeune fille et la recherche en mariage; mais la mère ne veut consentir à cette union qu'à la condition formelle que la comtesse s'engagera formellement à ne jamais rentrer en France, et à quitter le nom de Clermont-Latour.

C'est bien le moins qu'elle puisse exiger devant le long scandale donné par cette malheureuse, qui a tenu tout ce que ses débuts promettaient. Le mari interroge Béchamel, qui est une chronique vivante, et celui-ci lui déroule avec ménagement la longue série des aventures qui, de chute en chute, d'avilissement en avilissement, ont fini par faire tomber la comtesse de Clermont-Latour aux mains d'un chevalier d'industrie, nommé de Frontenac. Et l'indignation de l'honnête homme, qui voit son nom souillé par tant de hontes, s'échappe en une tirade pathétique, passionnée et un peu déclamatoire : « Voilà donc une législation qui nous sépare, elle et moi, de corps et de biens, et qui ne comprend pas que son œuvre n'est complète que si elle nous sépare aussi de nom! Voilà un tribunal qui constate que l'épouse est indigne, que la mère est indigne... qu'on ne peut lui confier ni l'honneur d'un mari ni la moralité d'un enfant, et qui lui dit : « Rendez tout! » sauf une chose pourtant, sauf ce nom qu'on vous a prêté pour une asso-

ciation domestique... qui n'existe plus. Car il est bien naturel, la société détruite, que la raison sociale subsiste; d'ailleurs, vous le portez mal, ce nom : Gardez-le donc! Et, pour vous punir de l'avoir déjà sali, nous allons vous mettre à même de le salir encore plus. Soyez effrontée, débauchée, cynique, tout ce qu'il vous plaira!... Volez même et passez en police correctionnelle ou en cour d'assises... mais gardez-moi bien ce nom-là!... car il faut qu'il ait sa part dans toutes les hontes et que vous ne commettiez plus une infamie dont votre mari et votre enfant ne reçoivent les éclaboussures! Et cette loi est bien persuadée qu'elle a fait tout son devoir. Et c'est à peine s'il m'est permis de lui dire : Eh bien, non! non! tu es inique et tu es absurde! »

J'ai cité tout ce *couplet* parce qu'il donne l'idée mère de la pièce et qu'il indique la thèse de M. Sardou, si l'on peut parler de thèse à propos d'une pièce où elle n'apparaît nulle part ailleurs et où l'auteur ne semble vraiment avoir eu que des préoccupations dramatiques : c'est précisément pour cela que cette sortie, bien qu'elle jaillisse directement de la situation, est un peu inattendue; mais du moins elle ne permet pas, quand on l'a sous les yeux, la confusion qu'elle a fait naître dans l'esprit de ceux qui l'ont mal entendue et qui ont cru y voir un plaidoyer en faveur du divorce. Certes, ils ne sont pas très rares les écrivains dramatiques dont les convictions varient avec les besoins de l'intrigue et jaillissent du choc des situations, à peu près comme celles des comédiens eux-mêmes qui, suivant leur rôle, plaident avec la même éloquence de geste et d'accent, avec la même émotion communicative, les thèses les plus opposées. Mais ici M. Sardou ne s'est rendu coupable d'aucune palinodie, et il se borne à plaider pour que la séparation de nom puisse se joindre à la séparation de corps.

La comtesse arrive à point nommé, avec son Frontenac, pour fournir un argument de plus à ce plaidoyer. Elle est venue s'établir dans la maison du docteur Oliva, médecin interlope à l'usage de la colonie étrangère de Nice, à la fois charlatan et escroc, qui a fait de sa villa un tripot où les naïfs sont plumés par des grecs. Le troisième acte, qui nous transporte dans cet établissement bizarre, est le plus varié et le plus mouvementé de la pièce. Il s'ouvre en comédie, il se ferme en drame. Dans une sorte d'exposition piquante, le Frontin du docteur, être vicieux et rusé comme il convient en un pareil milieu, gagné par les bonnes façons de Béchamel, qui sait la manière de parler à ces drôles, lui trace le tableau authentique et édifiant de la caverne où il se trouve et des gens qui la hantent. Puis la galerie elle-même défile et s'agite sous nos yeux dans un pêle-mêle vivant et grotesque : princesses en ruolz, duchesses en

chrysocale, grandes dames séparées, Anglais ramollis, consuls du Guatémala ou autres pays peu connus, chamarrés d'ordres exotiques, qui viennent sans qu'on les ait invités, qu'on flanque à la porte et qui sortent en gens ayant l'habitude de cette petite opération. M. Sardou excelle à ces tableaux épisodiques, à l'aide desquels il bouche les vides de l'action et dont le mouvement amuse. Celui-là, sans tenir directement à l'intrigue, a du moins le mérite de montrer au milieu de quel monde vit maintenant la comtesse et à quel degré d'abaissement elle est descendue.

C'est dans ce mauvais lieu international que Philippe Lahoche vient en ambassade auprès d'Odette. Celle-ci l'accueille avec empressement comme un ancien ami; elle s'épanche en toute liberté, elle lui ouvre son âme et lui dévoile l'affreux désespoir qui saisit, aux heures de réflexion et de retour sur elles-mêmes, ces malheureuses créatures emportées par le tourbillon de leur vie, livrées aux hasards et aux contacts les plus dégradants. Mais dès que Philippe essaye d'aborder le terrain de la négociation, elle se redresse. Ah! son mari a besoin d'elle maintenant, après l'avoir chassée; eh bien, qu'il vienne lui-même; elle n'écoutera rien que de sa bouche, et elle plante là Philippe interdit.

Mais quel est ce tapage? C'est Frontenac qui a été surpris avec des cartes bizeautées dans les mains et d'autres préparées dans ses poches. On se précipite sur lui; il se débat, livide, essayant des explications embarrassées. Saisie de dégoût et d'indignation, M[me] de Clermont-Latour jette les cartes au visage du misérable. « Oh! être condamnée à vivre au milieu de cette boue! s'écrie-t-elle en se tordant les mains. Qui donc m'en délivrera! — Moi, si vous le voulez », lui dit le comte, qui est entré dans le désordre de cette scène, sans qu'elle l'aperçût. Mais devant lui elle retrouve aussitôt sa haine, son orgueil et son sang-froid; la conversation s'engage comme un duel, les répliques se croisent comme des épées.

Quitter la France, cela lui serait bien égal, mais quitter le nom de Clermont-Latour, elle s'y refuse tout net. Ce nom est la seule barrière qui sépare l'ancienne grande dame de la pure et simple aventurière. D'ailleurs il s'avise bien tard de ce scrupule à l'égard de son nom; voici quinze ans qu'il ne s'en est pas inquiété et il aurait dû avoir tout le temps d'en prendre son parti. D'où lui vient si subitement un pareil souci? Et le comte, qui eût voulu le taire, est forcé d'avouer qu'il s'agit du mariage de leur fille. Mais la comtesse lui répond avec l'insolence agressive d'une femme sans scrupule qui se sent maîtresse du terrain. On a été impitoyable pour elle; elle sera impitoyable à son tour. Pourquoi et comment aurait-elle le dévouement d'une mère, elle qu'on a dépouillé de sa maternité?

« Si je suis morte pour elle, elle est morte pour moi. Voilà tout. » Alors le père se fait suppliant. Tout à l'heure il lui offrait de l'argent et lui demandait : « Combien? » Maintenant il lui dit : « Haïssons-nous, insultons-nous, déchirons-nous, mais grâce pour l'enfant qui est le vôtre aussi bien que le mien, pour l'enfant innocente de tout ce qui s'est passé et qui n'en doit pas souffrir. » Malheureusement, plus il prie pour elle, plus il plaide contre lui. Il ne cherche à réveiller sa tendresse maternelle que pour lui arracher plus sûrement sa fille. Et au contraire, à mesure que cette tendresse se ranime, excitée par les élans mêmes de l'amour paternel, elle veut prendre sa part de ces joies, puisqu'elles sont si bonnes. Elle exige impérieusement une entrevue avec Bérangère. Le troisième acte se ferme sur cette maîtresse scène, menée avec un art supérieur, toute vibrante et toute frémissante d'un bout à l'autre.

L'entrevue a lieu à l'acte suivant, sous les yeux du comte. Odette se présente à Bérangère avec des vêtements de deuil, comme une ancienne amie de la comtesse, qui l'a connue elle-même tout enfant, et voici la jeune fille émue, la pressant de questions, laissant déborder le trésor de son amour filial. Elle n'a gardé aucun souvenir de sa mère, mais elle en parle sans cesse avec son père, et elle sait par lui combien cette mère adorée était belle, combien elle était bonne! Chaque mot de l'innocente enfant, que le comte a dû tromper, par respect pour elle, transperce le cœur de la malheureuse, venue dans l'intention de se faire connaître, de noyer la honte de ses aveux dans les larmes de sa fille, de réclamer ses droits ou de les conquérir grâce à l'attendrissement de la réconciliation. Mais ces aveux, comment les faire désormais à une fille qui vénère son souvenir comme celui d'une sainte? Écrasée sous la dernière honte qui s'est ajoutée à tant d'autres, elle rougit d'elle-même devant cette image qu'il lui faudrait détruire et souiller.

Et alors, ne pouvant plus dire qui elle est, elle essaye de plaider indirectement sa cause, en parlant d'une situation plus cruelle encore que la mort et d'une femme que la justice a séparée de son mari et de son enfant. Mais là aussi la candeur innocente de Bérangère fait avorter sa ruse : « C'est donc une bien mauvaise femme! s'écrie la jeune fille. On a donc cru qu'elle élèverait bien mal son enfant, puisque la justice le lui a enlevé? — On se trompait. — Et elle s'est résignée? — Que pouvait-elle faire? — Elle pouvait devenir si bonne, si différente d'autrefois qu'on fût obligé de lui pardonner. Mais laissons-là cette vilaine femme, et parlons encore de maman. — Non, dit Odette suffoquée par les larmes, n'en parlons plus. O Dieu, de sa bouche!... Quel châtiment! »

Ainsi tout tourne contre elle. Elle est vaincue dans tous ses

calculs et dans toutes ses haines. Et quand Bérangère va chercher les petits objets qui ont appartenu à sa mère et qu'elle garde comme des reliques; quand, en les lui montrant, elle effleure de ses cheveux la joue de la comtesse, celle-ci n'y peut plus tenir. Elle prend entre ses mains cette tête charmante et pose ses lèvres sur son front dans un spasme de désespoir, en s'écriant : « Ma fille! ma fille! » tandis que Bérangère se reproche de lui avoir rappelé l'enfant qu'elle a perdue. La scène est d'une émotion communicative, et les yeux les plus secs se mouillent de larmes.

Odette sait maintenant ce qui lui reste à faire. Elle expiera sa vie en la sacrifiant au bonheur de sa fille, et en choisissant justement le genre de mort qu'avait imaginé son mari. On rapporte le cadavre à l'hôtel, qui est la maison la plus proche. Ainsi elle rentre morte au domicile conjugal, où elle n'était pas digne de rentrer vivante : « Pauvre femme! dit Bérangère. Elle avait été si bonne pour moi! O mon père, je voudrais aller prier près d'elle. — Eh bien, ma fille, nous irons ensemble, » répond le comte. C'est le dernier mot et il est touchant : il jette sur le drame et sur sa fin cruelle comme une lueur vague et adoucie de pardon. Mais il ne détruit pas les objections diverses qu'on peut faire contre un dénouement qui, je l'avouerai, me gâte un peu la pièce, malgré son caractère émouvant et dramatique. Ce dénouement a, ce me semble, le triple tort d'être banal, car Dieu sait à quel point on a abusé, on abuse et on abusera du suicide comme moyen commode de sortir d'une situation difficile ou de terminer une pièce par un coup de théâtre, — d'être violent et d'être peu moral. Il vicie le repentir de la comtesse, en le traduisant par un acte que le théâtre a pris l'habitude de présenter comme la plus haute expression du remords, mais qui n'est pas moins coupable en son genre que ses débordements, et qui, loin de mettre fin aux difficultés de la situation, y ajoute une difficulté nouvelle; il empoisonne dans sa source le bonheur de la fille, en lui donnant pour point de départ la mort désespérée de la mère. Sera-t-il possible de lui cacher indéfiniment le vrai nom de cette femme? Est-ce que le comte, est-ce qu'elle-même ne prendront pas le deuil? Voyez-vous l'attitude du père, des amis, du fiancé lui-même? Osera-t-on, contre toute décence, célébrer immédiatement ce mariage auquel plus rien ne s'oppose, ou sous quel prétexte parviendra-t-on à le reculer? Mme de Méryan, qui voyait tant d'obstacles à l'union de son enfant avec la fille d'une femme décriée par ses scandales, sera-t-elle conquise par un scandale de plus?

Il fallait déjà que la bonne volonté du spectateur vînt en aide à l'habileté de l'écrivain pour s'expliquer que Bérangère, qui vit dans

le monde, au grand jour, qui se mêle au tourbillon des villes cosmopolites comme Nice, qui se trouve en rapports continuels avec une foule de personnes au courant de la situation et en contact avec sa mère elle-même, ait continué jusqu'à dix-huit ans à ignorer le premier mot de l'histoire de la comtesse, chassée jadis avec éclat devant les domestiques et affichant depuis lors sous son vrai nom une vie bruyamment dévergondée. Quoi! ni la méchanceté, ni l'étourderie, ni une surprise du hasard, ni une tentative de *chantage*, ni un moment d'oubli ou de distraction de la part d'un indifférent, ni une conversation, ni une lettre, ni un journal, pas un mot, pas une rumeur, pas un geste, n'ont jamais effleuré l'ignorance de cette jeune fille! Et après cette invraisemblance, l'auteur nous condamne à en accepter une autre, plus forte encore, sans laquelle la précédente deviendrait inutile! Cette fois c'est trop.

M. Sardou a compté ici plus que de raison sur les conventions théâtrales. Dans son aimable ingénuité, Bérangère, en causant avec Odette, avait indiqué un autre dénouement, qui pouvait devenir le vrai, en revêtant la forme concrète qu'eût trouvée aisément l'adroite imagination de l'auteur : devenir si bonne, si différente d'autrefois, qu'on fût obligé de lui pardonner. Il me paraissait même avoir posé d'avance les jalons de ce dénouement en gardant à la comtesse, jusqu'en son avilissement, des traits qui prouvaient qu'elle n'était point irrémédiablement perdue. Telle qu'il l'a peinte, c'est une femme orgueilleuse, volontaire, emportée, capable, lorsque ses passions sont en jeu, des plus violents excès, mais capable aussi de se relever par le dégoût et d'échapper tout à coup à sa vie dégradante par la honte d'elle-même. Elle le montre bien après son entrevue avec sa fille. Ce dégoût, elle l'avait éloquemment exprimé à Philippe dans le tripot du docteur Oliva, et à la scène où elle jette les cartes biseautées au visage de son infâme amant. Le rêve qu'elle fait dans son enfer, quel est-il? Toujours le même, c'est elle qui le dit : toujours le rêve de son paradis perdu, le rêve de la mère heureuse et de l'épouse sans tache. Assurément, on ne pouvait songer à la faire rentrer sous le toit conjugal. Mais celle qui a trouvé le courage de se réfugier dans la mort ne pouvait-elle trouver aussi bien le courage de s'ensevelir au couvent, dans un refuge de repenties? Peut-être M. Sardou a-t-il pensé que le suicide était plus conforme à la violence de sa nature et à son défaut d'équilibre moral. Même en acceptant cette explication sévère, nous voudrions du moins qu'il eût accusé par quelques mots une intention que nous en sommes réduit à supposer, et qui eût moralisé le dénouement en prouvant que, dans la pensée de l'auteur, la longue habitude de céder à tous les entraînements de la

passion doit conduire à ne mettre aucune mesure même dans le remords et à pousser les meilleurs mouvements jusqu'à l'extravagance.

Mais, hâtons-nous de le reconnaître, le succès, s'il eût été plus inattaquable, n'eût pu être plus vif avec un autre dénouement. Le public, entraîné, subjugué, remué jusqu'aux entrailles, ne résiste pas à l'auteur et ne fait aucune de ces objections qui viennent après coup à la critique. M. Sardou s'était montré souvent plus original; jamais il n'avait fait preuve d'une plus grande sûreté de main ni si largement ouvert la source des larmes. *Odette* n'est pas une comédie d'une haute portée, c'est simplement une pièce bien faite. La verve scénique s'y joint à la vigueur, et le pathétique à une habileté qui cette fois se dispense des tours de passe-passe et des petits moyens familiers à l'ingénieux auteur des *Pattes de mouches* et de *Nos intimes*. Les grandes scènes entre le mari et la femme au troisième acte, entre la mère et la fille au quatrième, où il s'est montré un vrai maître en l'art dramatique, suffiraient à légitimer un succès éclatant, qui se justifie par bien d'autres qualités encore.

La pièce est jouée avec cet ensemble qui met, depuis longtemps déjà, la troupe du Vaudeville immédiatement après celle du Théâtre-Français. Nous signalerons particulièrement, dans les deux principaux rôles, Dupuis et Mlle Blanche Pierson, l'un vrai comme la nature même et qui, à force d'art, fait oublier l'art; l'autre, comédienne de la tête aux pieds, comédienne dans chacun de ses gestes et chacune de ses inflexions de voix, mais comédienne en passe de devenir excellente.

II

A côté des drames qui ont vu le grand jour de la rampe, il en est d'autres que nous ne voulons pas oublier, quoi qu'ils aient été moins heureux, n'ayant eu pour parterre que les rares auditeurs d'un salon ou d'une salle de conférences. L'impression même n'est que le demi-jour pour une œuvre destinée au théâtre, et l'on pourrait presque dire, quand elle n'a paru que sous la forme du livre, qu'elle est restée inédite.

C'est ainsi que M. Jean Aicard a publié, après l'avoir lu dans le salon de Mme Adam, l'*Othello* dont un fragment avait été joué jadis sur la scène de la Comédie-Française, au cours d'une représentation à bénéfice, mais qu'il désespérait de voir jamais représenter en entier, malgré le succès obtenu par cet essai et l'appui général de la critique. Aucun poète n'avait encore serré d'aussi près le texte de Shakespeare, et la traduction de M. Aicard a paru à tous les

juges compétents dépasser en précision et en exactitude celle d'Alfred de Vigny.

Vers les derniers jours du mois de novembre, M. Mounet-Sully a lu, dans la salle des conférences du boulevard des Capucines, l'*Apôtre*, de M. Henri de Bornier, devant un public nombreux, accouru au nom de l'auteur et bientôt conquis par l'œuvre. Le poète de la *Fille de Roland* et des *Noces d'Attila* est attiré par les sommets; il a les nobles et généreuses audaces; il aime ces grands sujets auxquels on ne touche pas sans se sentir en quelque sorte grandi soi-même. Il n'a jamais rougi de son culte pour la tragédie, et j'imagine qu'il serait homme à entreprendre une épopée.

Après le vaillant chevalier chrétien et le terrible conquérant qui fut le fléau de Dieu, M. de Bornier n'a pas hésité à prendre pour héros de son dernier drame l'apôtre des gentils, saint Paul, la plus haute figure humaine de l'histoire du christianisme. Il faut avouer que la tâche était ardue et que l'entreprise pouvait paraître téméraire. Il ne s'agit plus ici d'un martyr obscur comme Polyeucte, mais d'une physionomie presque surnaturelle, où la flamme du génie s'unit à celle de la charité et qui est fixée depuis dix-huit siècles dans la grandeur de sa forme hiératique. Bien que les *Actes des Apôtres*, ou même simplement la deuxième épître aux Corinthiens, renferment les éléments de vingt drames, et bien que M. Ernest Renan ait écrit sur l'élève de Gamaliel un fort joli roman, il semble qu'on ne puisse le *dramatiser*, ni même l'*humaniser* sans l'amoindrir, et qu'un tel sujet soit par là même en désaccord avec les conditions essentielles et absolues du théâtre.

On verra comment M. de Bornier a surmonté ces graves difficultés. Il a fait de Paul, non seulement un homme, mais un ouvrier travaillant de ses mains, qui va de ville en ville gagnant sa vie et portant la bonne nouvelle, comme on le voit dans les *Actes des Apôtres*. — j'allais dire un compagnon du devoir, actif, éloquent, plein de zèle, prêchant la fraternité et l'affranchissement des âmes. Au premier acte Paul délivre l'esclave Gyrine, maltraitée par Lydie; au deuxième, il délivre Lydie elle-même et son amie Mégara, de l'aveuglement juif et de l'erreur païenne; au troisième, c'est lui qu'il délivre des derniers liens de la chair et du sang, en triomphant de la tentation, qui l'a séduit un moment, de se reposer dans le bonheur humain. Telle est la gradation de ce drame, où la simplicité de l'action laisse toute sa place au développement moral. Au dénouement, Paul, un moment troublé et amolli, se retrouve tout entier devant l'exemple que lui donne l'esclave affranchie et instruite par ses soins, et qui veut aller rejoindre ses vieux parents en Thrace pour les initier à la foi, au risque de retomber en ser-

vitude. Il brise le reste de chaîne qui tenait son âme prisonnière, dit adieu à Lydie, et monte sur le vaisseau qui va le transporter à Rome, où il trouvera le martyre.

Ce rêve de repos, de bonheur, d'amour même qui traverse l'esprit de Paul au moment de partir, quoi qu'il soit indiqué avec une délicatesse extrême et qu'il en sorte bientôt vainqueur, ne laisse pas d'étonner en une âme pareille, et même d'inquiéter un peu. Il le fallait pour le drame, et c'est là un de ces points où le héros choisi par M. de Bornier se plie difficilement aux conditions nécessaires du genre. Une orthodoxie scrupuleuse et sévère n'acceptera pas sans froncer un peu le sourcil ces conversions de Lydie et de Mégara qui se teintent légèrement d'amour; elle dira que les deux jeunes femmes se convertissent à Paul et à son disciple Faustus plutôt qu'à la religion du Christ. De même, à un autre point de vue, dans la grande scène du deuxième acte où l'éloquence enflammée de Paul gagne peu à peu les Juifs ameutés par le rabbin contre lui et fait tomber de leurs mains les pierres qu'ils avaient ramassées d'avance pour le lapider, elle trouvera qu'il parle plus encore en tribun qu'en apôtre. Que cette harangue de Paul excite l'enthousiasme des Juifs au lieu d'exciter leur colère, je le crois sans peine, car elle serait capable de gagner même un parterre d'athées et, en la lisant, il me semblait entendre la salle du Théâtre-Français crouler sous les applaudissements. Le poète a été entraîné lui-même jusqu'à ne plus pouvoir tenir compte des nuances, dans la virulente invective contre « tous ces Césars, tragiques ou bouffons », où Paul ne craint pas de saluer avec respect Brutus et Cassius. Tout drame pousse naturellement les situations et les sentiments à outrance et il ne saurait guères s'arrêter sur la pente de la déclamation éloquente et sur la route des applaudissements. Comme le dit l'auteur, il serait injuste de demander à une pièce la rigueur d'une thèse d'histoire ou de théologie.

M. H. de Bornier a voulu peindre dans l'*Apôtre* la lutte du polythéisme, du judaïsme et du christianisme, en réduisant ce tableau aux proportions du théâtre. Le polythéisme, qui se désagrège et meurt en riant, est représenté par l'indulgent sceptique Afranius, un duumvir en compagnie duquel Horace eût aimé à se couronner de roses et à vider une coupe de Falerne; le judaïsme, qui se défend avec une fureur désespérée, par le rabbin Elymas, dont le poète a énergiquement rendu l'étroit et haineux fanatisme; le christianisme, persécuté et calomnié, mais qui triomphe des calomnies et des persécutions par la seule force de la vérité, a pour représentants Paul, l'apôtre ouvrier, le docteur et le martyr, l'homme de parole et l'homme d'action et, au-dessous de lui, son disciple

Faustus, Gyrine, l'esclave affranchie, qui déploiera au besoin, on le sent, le courage intrépide d'une Blandine; Mégara, la jeune Grecque et Lydie la Juive à l'âme forte, qu'il convertit au fracas du tonnerre, comme il a été converti lui-même.

Dieu vous parle au milieu de la foudre et du vent,
Écoutez à genoux la voix du Dieu vivant!
Femmes, c'est vous surtout qui pourrez le connaître,
Vous pour qui si longtemps tout Dieu ne fut qu'un maître...
La femme, ange vaincu, meurtri, traînant son aile,
Depuis quatre mille ans est l'esclave éternelle!...
Mais quelqu'un est venu briser ce joug infâme,
Il a mis une étoile au front blanc de la femme!
Il a fait d'elle, au lieu de l'esclave dompté,
L'éternelle vertu, l'immortelle bonté;
Et pour forcer enfin l'ironie à se taire,
A l'homme dont l'orgueil la courbait jusqu'à terre,
Il dit : Au haut du ciel, dans l'ombre du saint lieu,
Regarde! c'est ta mère à côté de ton Dieu!

LYDIE

Dieu de lumière! angoisse ineffable et suprême!
Un bras mystérieux m'arrache de moi-même;
Je ne résiste plus, l'Invisible est vainqueur
Et tout l'azur du ciel me descend dans le cœur!
Je suis chrétienne!

Il nous suffit de cet extrait pour donner une idée de la fermeté, du relief, de la vigueur du vers. J'en aurais voulu détacher aussi quelques strophes d'une facture remplie et sonore, comme M. de Bornier, dont les drames sont pleins d'élans lyriques, aime à en semer dans ses œuvres. Que de beaux vers d'idylle et d'élégie ne pourrait-on cueillir également dans cette tragédie chrétienne qui a effrayé des directeurs trop timides, mais qui n'y perdra rien, car elle retrouvera à la lecture tout le succès dont elle est digne, accru par l'intérêt qu'excite un sort immérité; et qui sait? peut-être le succès de lecture et d'audition finira-t-il par la ramener à la scène, lorsque le public sera familiarisé déjà avec la conception du poète et que les directeurs se sentiront rassurés contre les premiers mouvements. Depuis *Daniel Rochat*, d'orageuse mémoire, ils évitent avec vigilance tout ce qui pourrait soulever des polémiques religieuses, et l'*Apôtre* demeurera en témoignage, avec la *Moabite* de M. Deroulède, de ce qui a pu paraître dangereux à jouer sous le ministère de M. Jules Ferry.

En prenant le même parti que le jeune poète des *Chants du Soldat*, M. de Bornier a montré plus de résignation que lui. Il n'accuse personne dans sa préface : c'est le plus doux des hommes. Il met simplement la pièce sous les yeux du public, qui doit prononcer. Je crois pouvoir ajouter sans jugement téméraire qu'il la met aussi sous les yeux de l'Académie. Déjà, il y a un mois à peine, il avait recueilli ses *Poésies complètes*, et à la fin du volume, dans les belles stances d'une idée si ingénieuse et d'une si fière tournure intitulées *le Perron d'acier*, il posait sa candidature, en rappelant à ses maîtres et à ses juges que leurs suffrages ont encouragé ses premiers combats. Quand ces lignes paraîtront, nous saurons la réponse que l'Académie lui a faite, et nous souhaitons qu'elle soit favorable.

C'est le 8 décembre, en effet, que se livrera, — ou plutôt que se sera livrée, si nous nous reportons au moment où on lira ces lignes, — la grande bataille de la triple élection académique qui doit donner des successeurs à MM. Littré, Dufaure et Duvergier de Hauranne. Neuf candidats se disputent les trois fauteuils vacants. Les poètes s'avancent en première ligne, presque aussi nombreux à eux seuls que le reste de cette petite légion : ce sont, avec M. de Bornier, M. Eugène Manuel, inspecteur général de l'instruction publique, poète assurément fort distingué qui, dans ses œuvres peu nombreuses, a su toujours unir l'inspiration morale à la pureté de la forme et que soutient un parti puissant; M. Coppée, le plus populaire de nos jeunes poètes, qui, s'il n'a pas ajouté une corde nouvelle à la lyre, a trouvé du moins sans effort une manière bien personnelle d'en jouer; M. Sully-Prudhomme, le poète philosophe, dont le vers, nourri de pensée, ne craint pas d'aborder les plus hauts problèmes de la destinée humaine en traduisant avec une précision élégante les spéculations abstraites de la métaphysique, et laisse apparaître comme un reflet des mélancolies de Lucrèce dans une intelligence que l'infini tourmente malgré elle. Puis viennent le brillant romancier genevois, M. Victor Cherbuliez, qui est aussi un critique et un historien, homme d'imagination et homme d'esprit, bien que, comme l'a dit le poète, « l'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a »; M. Auguste Maquet, longtemps absorbé par Dumas, mais dont la personnalité littéraire ne s'est pas beaucoup plus dégagée depuis son affranchissement; M. Ch. de Mazade, historien, *essayiste*, *reviewer*, le collaborateur le plus assidu de la *Revue des Deux-Mondes*, où, depuis trente-cinq ans, il a donné près de sept cents articles; M. Paul Janet, écrivain philosophique d'une grande activité d'esprit et d'une fécondité remarquable, champion à la fois du spiritualisme

et de la liberté de penser. Nous mettons à part M. Pasteur, l'illustre savant dont les découvertes seront l'éternel honneur de la chimie française et dont la réputation remplit aujourd'hui l'univers entier. Peu de personnes ont vu plus de titres, d'honneurs et de récompenses s'accumuler sur leur tête que M. Pasteur. Membre de l'Académie des sciences à quarante ans, grand officier de la Légion d'honneur, deux fois lauréat de la Société royale de Londres, puis du ministère de l'agriculture d'Autriche, il a obtenu de l'Assemblée nationale en 1874, sur le rapport de M. Paul Bert, une pension viagère de 12 000 francs, à titre de récompense nationale. Il tient à couronner cette longue série de distinctions par une récompense plus haute encore, qui ne saurait lui échapper, dit-on, et que probablement même il obtiendra au premier tour de scrutin. M. Pasteur brigue la succession de M. Littré, qui était un savant, lui aussi, mais que ses recherches d'érudition littéraire et historique, comme ses travaux de lexicographe, désignaient plus naturellement au choix des Quarante. L'Académie française est faite pour les écrivains, qui ne songent point, eux, à se présenter à l'Académie des sciences et qui seraient en droit de se plaindre qu'on leur rogne au profit d'étrangers une place déjà si restreinte, d'autant plus qu'un autre chimiste éminent, M. J.-B. Dumas, est en possession depuis quelques années du fauteuil que les traditions de l'illustre corps réservent au secrétaire perpétuel de cette dernière Académie. Mais me voici prêt à reconnaître que des titres aussi peu ordinaires peuvent justifier une exception, et à considérer l'élection du savant investigateur des ferments et des microbes comme une nouvelle récompense nationale.

Dans la séance publique annuelle des cinq académies, tenue le 25 octobre dernier, M. Caro, dont l'éloignement momentané met en deuil son fervent auditoire de la Sorbonne, a retracé en quelques pages d'une éloquence large et élevée la grandeur du rôle rempli par l'Institut, qui représente, sous une forme vraiment nationale, les divers aspects de l'esprit humain, en offrant comme l'image vivante d'une société idéale, et il a déroulé la longue liste de ses pertes depuis la dernière réunion générale. Aucune année peut-être n'avait été aussi meurtrière pour lui; aucune ne lui avait imposé un aussi effrayant budget nécrologique. Elle lui a enlevé dix-sept membres, la plupart éminents en leur genre, comme MM. Sainte-Claire Deville, Chasles, Mariette, de Saulcy, Paulin Paris, dans la science et l'érudition; Gatteaux, Lefuel, Léon Cogniet dans les arts; Giraud, Joseph Garnier, Drouyn de l'Huys, dans les sciences morales et politiques. M. Caro a surtout payé à ses trois confrères de l'Académie française un juste

tribut d'éloges, sans abdiquer entièrement les droits de la critique. Son portrait de M. Dufaure est peint d'une touche magistrale :

« On peut dire que, malgré son grand âge, M. Dufaure nous a été brusquement enlevé, quand tout en lui semblait promettre que nous jouirions longtemps de cette vigueur qui semblait invincible aux années ; et de fait M. Dufaure, pour nous, n'avait pas d'âge, tant il était immuable dans ses manières d'être, dans son costume puritain, dans ses habitudes et ses procédés d'esprit. Il nous paraissait exactement semblable à lui-même, depuis le jour où il avait apporté ici sa double illustration de la tribune nationale et du barreau, avec cette physionomie austère à laquelle le rire semblait étranger, le rire, mais non l'ironie ; avec cette voix mordante et dure qui s'imprimait de force dans le cerveau de ceux qui l'entendaient ; avec cette dialectique serrée qui prenait l'adversaire dans la trame de son raisonnement et l'y étouffait. Il y avait quelque chose en lui de robuste et d'inébranlable. Par une attraction toute naturelle d'images, on comparait souvent ce vigoureux vieillard à un chêne qui ne tiendrait plus à la terre que par sa rude écorce, mais une écorce où abondait la sève, et qui produirait encore un feuillage vigoureux et des fruits d'arrière-saison. »

Celui de M. Littré n'est pas moins heureux. On n'y pourrait noter un mot qui n'ait sa signification précise et sa portée voulue. Aucun trait essentiel ne manque à cette sobre esquisse où la délicatesse s'allie à la vigueur et où M. Caro a su faire sentir, même en l'émoussant, la pointe de la critique :

« Il représente moins la science qui découvre que celle qui dispose et conserve les richesses acquises ; il est l'héritier ou mieux l'usufruitier de ce capital considérable formé par les générations antérieures ou par ses contemporains et qui s'est encore accru entre ses mains par la méthode, par le bon usage, par l'utile emploi ; il n'est peut-être pas de la race superbe des inventeurs, mais il est un organisateur incomparable. Dans la vaste région des controverses philosophiques, qui jusqu'alors lui étaient restées étrangères, dès le jour où il fit connaissance avec les doctrines d'Auguste Comte, il s'en empara, il y mit son empreinte, son besoin d'ordre et de clarté ; mais il laissa la question au point où il l'avait trouvée : d'une part, la nécessité où s'était placée l'école positiviste d'écarter tous les problèmes qui ne comportent pas une certitude physique, d'autre part, l'impossibilité de les supprimer dans l'esprit humain. Cette contradiction insoluble fit le désespoir de sa logique et peut-être le tourment de sa vie... Ce qui n'est pas non plus un médiocre honneur, c'est d'avoir conquis, comme il le fit vers la fin d'une longue vie méditative, non seulement la sérénité de l'âme, qui est le fruit

d'une bonne conscience, mais, ce qui est plus difficile, la sérénité de l'esprit, l'impartialité historique, la modération des idées, la vraie tolérance, en politique, où cela est rare, et dans la philosophie religieuse, où cela est plus rare encore. Il l'a obtenue, cette impartialité, en la méritant, à force de bon vouloir; il l'a conquise sur les préjugés de secte et sur ses propres préjugés, sur les idées systématiques où il s'était d'abord enfermé lui-même, et dont il ne consentit pas plus tard à rester l'otage et le prisonnier. Il sut s'en affranchir par un noble effort, plus libéral en cela que les partis auxquels, dans ses dernières années, il disputa sa liberté, et qu'il refusa de suivre jusqu'au bout. Il en coûte cher, dit-on, à ceux qui osent s'affranchir ainsi; ils soulèvent contre eux des ressentiments et des colères implacables; mais, au milieu de l'obscurité des événements et du trouble des passions, ils trouvent une lumière et une force dans la conscience publique qui les inspire, les honore et les venge. »

M. Caro avait ouvert la séance. M. Ernest Legouvé l'a close par une lecture sur Népomucène Lemercier. Il est bien oublié, bien démodé, ce poète qui fut à la fois un précurseur hardi et un réactionnaire obstiné. M. Legouvé a expliqué parfaitement, avec beaucoup de finesse et de perspicacité, malgré une sympathie qui ne se cachait pas, comment Lemercier, doué de tant de dons supérieurs et dont quelques-uns semblaient toucher au génie, a trahi pourtant les espérances qu'il avait éveillées, et s'en est allé rejoindre dans les limbes la foule des poètes qu'on ne lit plus et qui ne laissent qu'un nom après eux. Mais, n'est-ce pas déjà une gloire que de léguer un nom, à défaut d'une œuvre, à la postérité? Le chantre incorrect, inégal et incomplet, mais original et parfois puissant, de la *Panhypocrisiade*, dont l'inspiration dégage plus de fumée que de flamme, a dû ce jour-là à son biographe un regain de gloire et presque de popularité. On sait avec quel art M. Legouvé s'entend à mettre un homme ou un ouvrage en scène, à animer un portrait, à en faire un petit drame ou une petite comédie. Les visages, un peu rembrunis par la sévérité des lectures intermédiaires, se sont déridés bien vite à tant de traits ingénieux et de piquantes anecdotes.

Quelques jours auparavant, à la séance annuelle de l'Académie des beaux-arts, M. le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel, avait prononcé, avec toute l'autorité de son goût et de son talent, un éloge de M. Léon Cogniet, d'autant plus apprécié par l'auditoire, que les élèves du maître regretté qui a formé trois générations d'artistes, étaient nombreux dans la salle et jusque sur les banquettes de l'Institut, — et quelques jours après, à la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Edmond Le Blant, — le savant épigraphiste qui le premier mit

la critique en éveil sur cette étrange exposition des fouilles d'Utique, à laquelle un ministre trop complaisant avait ouvert quelques salles du Louvre, — a très-vivement intéressé un auditoire qui n'était certes pas venu dans l'espérance de s'amuser, par l'histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Édesse, légende dramatique qui pourrait fournir à M. de Bornier la matière d'une belle tragédie.

Au moment de sa séance annuelle, l'Académie des beaux-arts ne prévoyait pas encore que, dans la formation prochaine du grand ministère, M. Gambetta réservait une place à un ministre spécial des arts, sans quoi M. Delaborde n'eût pas manqué sans doute de dire un mot de cette innovation et des conséquences qu'on pouvait en attendre. En proclamant les prix décernés aux élèves des ateliers Cabanel, Gérôme, Jouffroy, etc., il ne se doutait pas surtout que la première parole de ce nouveau ministre, dans sa première visite à l'École des beaux-arts, serait pour menacer l'existence de ces ateliers. M. Antonin Proust s'est beaucoup occupé des questions artistiques, et il arrive au ministère créé pour lui avec des intentions excellentes et tout brûlant de zèle. Il n'a laissé échapper surtout aucune occasion de protester contre l'ingérence du gouvernement dans la direction de l'art, « qui ne vit que de liberté et par la liberté. » Est-ce pour éviter jusqu'au semblant de cette ingérence qu'il veut fermer les ateliers de l'École ? Je n'entrerai pas dans le fond de cette question, qui agite et divise en ce moment le monde des arts : elle est complexe et l'on recueillerait sur ce point des avis différents de personnes également compétentes, mais placées en des situations et à des points de vue divers. Quel que soit l'avis qu'on adopte, il est permis du moins de s'étonner que le ministre ait pris sa décision, car elle paraît bien prise, sans même avoir consulté les intéressés, et que les partisans de cette mesure la présentent comme inspirée par une pensée toute démocratique. La démocratie n'a absolument rien à voir dans la suppression des ateliers de l'École, et si elle avait à intervenir dans l'affaire, elle ne pourrait que se plaindre, car les huit cents élèves qui les fréquentent actuellement y trouvent un enseignement gratuit, qu'ils devront payer ailleurs.

L'institution des ateliers à l'intérieur de l'École des beaux-arts ne date que de dix-huit ans. Ils furent créés par décret du 13 novembre 1863, sur un rapport de M. de Nieuwerkerke. Il est vrai que l'Institut protesta, M. Beulé en tête, que M. Ingres prit, lui aussi, fait et cause contre l'enseignement officiel ; que plusieurs même des hommes éminents qui sont aujourd'hui placés en tête de ces ateliers s'associèrent à la protestation générale, parce qu'ils étaient atteints dans leurs intérêts personnels par cette mesure, qui faisait planer la ruine sur les ateliers extérieurs. — On pouvait dire,

et on a dit, que l'établissement des ateliers intérieurs créait une petite caste de privilégiés, centralisait l'enseignement entre les mains de quelques hommes et lui imprimait une direction officielle. — On pouvait répondre, et on a répondu, que l'institution des ateliers ne portait pas plus atteinte que celle de l'école pratique pour les étudiants en médecine, au droit commun et aux intérêts des professeurs du dehors; que, dans l'un et dans l'autre cas, il s'agissait d'une mesure favorable aux élèves pauvres et qu'il y a contradiction flagrante à condamner ici ce qu'on approuve là.

Quoi qu'il en soit, on passa outre; un nouvel ordre de choses s'établit; après les années de début et lorsqu'ils eurent définitivement pris possession du terrain, les nouveaux ateliers produisirent des résultats qu'il est aisé de constater dans les concours et par le nombre croissant de leurs prix de Rome. Il est vrai que par degrés, ils avaient ruiné la plupart des ateliers extérieurs et accaparé la plus grande partie des élèves. Je doute que ceux-ci soient plus flattés que leurs professeurs eux-mêmes d'avoir à échanger la situation actuelle contre un retour à l'ancienne. N'étant pas riches, ils trouvaient très doux de recevoir l'enseignement d'un maître autorisé, dans un atelier où ils avaient sous la main tous les instruments d'étude, sans bourse délier ou du moins en n'ayant à solder que des frais insignifiants. On leur fera difficilement envisager comme une mesure libérale celle qui va les tirer brusquement de cette agréable situation, en les forçant à payer un minimum de 25 à 30 francs par mois, sans parler des frais de modèle, pour la location, le chauffage et les autres dépenses accessoires.

Il est rare qu'un atelier extérieur fasse ses frais, ou du moins, pour ne rien exagérer, il n'est nullement rare qu'il ne les fasse point. Je ne parle pas des ateliers actuels, tous périclitant plus ou moins, mais des anciens. L'atelier d'architecture H. Lebas, un des plus fréquentés, perdait 4 ou 500 francs par an et finit par en coûter 15 000 au professeur. Et les loyers montent toujours! L'un des rares ateliers d'architectes qui subsistent en dehors de l'École est installé dans un grenier à peine haut de 2 mètres, d'où serait en droit de l'expulser la commission des logements insalubres. — Voyez, pourrait dire ce professeur, à quelle extrémité m'a réduit une concurrence déloyale et privilégiée. — Il est certain que la suppression des ateliers de l'École sera favorable aux professeurs libres; mais sera-t-elle aussi favorable aux élèves, et quels sont, des élèves ou des professeurs, ceux dont l'intérêt doit préoccuper avant tout? C'est là une partie de la question.

Une autre partie, plus digne de considération encore, c'est le sans-façon avec lequel chaque ministre, à peine arrivé au pouvoir,

tranche à tort et à travers comme en une matière taillable à merci, sans autre but que d'affirmer sa personnalité et de laisser trace de son passage. Tous semblent pris d'une rage de détruire ce qui a été fait avant eux. Leur premier soin est de chercher ce qu'ils pourraient bien abolir encore. Ce sont des ministres *touche-à-tout*, qui, en portant la main à droite et à gauche, en renversant ce qui était debout et en relevant ce qui était par terre, veulent se donner à eux-mêmes et donner au public l'illusion de leur importance. Même en des questions comme celle-ci, d'un intérêt assez restreint après tout, il est déplaisant de voir cette perpétuelle agitation et cette absence de toute stabilité, jusque dans le changement.

L'instruction publique, beaucoup plus encore que es larts, est devenue comme un champ d'expériences depuis quelques années. Dans ce malheureux domaine livré à tant d'essais téméraires et remué en tous sens par les fantaisies tenaces de M. Jules Ferry, voici que M. Paul Bert s'apprête à tout bouleverser à son tour. Dieu garde l'Université des redoutables réformes que prépare, dit-on, le nouveau grand-maître! Ce qui demeure encore des études classiques, des vieilles *humanités*, n'y résistera pas. On assure qu'il médite d'étendre sur le grec, puis sur le grand concours, sa main habituée à trancher dans le vif. D'après les nouveaux programmes, tous basés sur les principes de l'éducation positive et scientifique, on prévoit que les professeurs de rhétorique auront à expliquer à leurs élèves Darwin, Büchner, Herbert Spencer, Moleschott, les principes de l'anthropologie et la vivisection des animaux. Parmi les poètes latins, Lucrèce seul sera toléré. Tout élève convaincu d'avoir employé un tour oratoire, hasardé une métaphore, laissé soupçonner en lui un peu de poésie et de sensibilité, sera mis à l'amende comme l'habitué du *Crapaud volant* qui prononce par inadvertance le nom de Dieu. On lui donnera une statistique du docteur Bertillon à copier dix fois. Le *pensum* sera doublé si, au lieu d'une simple métaphore, l'élève s'est oublié jusqu'à une prosopopée.

En revanche, M. Paul Bert a déjà fondé quelque chose. Il a fondé, par un arrêté solennel, une « commission chargée de préparer la publication des documents relatifs à l'histoire de l'instruction publique pendant la période de 1789 à 1808 », attendu, dit le rapport qu'il s'est fait adresser à ce sujet, que « la lumière n'est pas encore faite » sur cette période, qui est précisément celle « où prennent leur origine toutes nos modernes institutions scolaires ». Naturellement, selon M. Paul Bert, qui professe pour cette époque de notre histoire un fétichisme bien curieux à constater dans un esprit scientifique, résolument hostile à tout préjugé et à toute légende, l'instruction publique, et en particulier l'instruction

populaire, date chez nous de la révolution : avant l'Assemblée constituante, il n'y avait rien que le chaos; avant la Convention, il y avait peu de chose; enfin Lakanal, comme Moïse, descendit de la montagne, apportant les tables de la loi nouvelle. Si M. Paul Bert tenait par hasard, — hypothèse invraisemblable, — à s'éclairer sur la vérité de cette assertion, ne pourrait-il, avec quelques efforts, surmonter l'horreur bien naturelle que la robe noire lui inspire, pour jeter un coup d'œil sur un volume tout récent de M. l'abbé Allain : *l'Instruction primaire en France avant la Révolution?* Mais ce n'est là que la moindre erreur de ce singulier rapport. Par une bévue invraisemblable et tout à fait réjouissante, M. Paul Bert, ou son homme de confiance, signale justement comme la période la moins connue chez nous de l'histoire de l'instruction publique, celle où la lumière a été le plus largement faite, et réclame comme une mesure indispensable et pressante la publication de documents depuis longtemps publiés tout au long. « Les rapports de Talleyrand et de Condorcet, les plans d'éducation nationale présentés à la Convention par Lepelletier, Romme, Lakanal, Daunou », comme les cahiers de 89, en ce qui concerne l'instruction publique, qu'il est si urgent de mettre au jour, selon M. le ministre, ont été analysés, commentés, mis en œuvre, publiés *in extenso*, vingt fois pour une, dans le *Moniteur*, dont une réimpression a paru à la librairie Plon, il n'y a pas vingt ans, dans les *Annales parlementaires*, dans l'*Histoire* de Buchez et Roux, dans les livres de MM. Chassin et de Poncins, dans une série d'articles donnés par M. Albert Duruy à la *Revue des Deux-Mondes*, et dans des ouvrages spéciaux tout récents, comme ceux de M. Hippeau, qui faisait partie, il n'y a pas longtemps encore, du ministère même de l'instruction publique, de MM. Albert Babeau et Victor Pierre, etc. J'en oublie à coup sûr, et peut-être beaucoup. M. Paul Bert eût pu se renseigner à ce sujet non seulement sans sortir de la maison où il a signé son arrêté, mais sans sortir de la commission qu'il a nommée; il aurait pu notamment apprendre de l'un de ses membres, M. Félix Rocquain, qu'il s'expose à de rudes mécomptes, en affichant la croyance que la publication de ces rapports, — tant de fois publiés, — tournera à la gloire de la révolution; de même que, par la publication des cahiers, il s'expose à mettre dans tout son jour une chose dont il ne se doute pas : — l'éclatante, l'immense supériorité du clergé sur les deux autres ordres, dans ses vœux relatifs à l'enseignement populaire. La besogne de la commission sera donc d'autant plus facile, si elle veut s'enfermer dans les termes de l'arrêté, qu'elle est faite depuis longtemps, et ce n'était pas la peine d'assembler vingt-quatre hommes sérieux, parmi les-

quels un certain nombre de savants illustres, quelques autres qui sont illustres sans être savants, et un plus grand nombre qui ne sont ni savants ni illustres, pour leur confier solennellement la mission d'enfoncer une porte ouverte.

Victor Fournel.

P. S. La journée du 8 décembre restera célèbre dans les fastes de l'Institut. Il est bien rare que l'Académie française ait trois élections à faire en une seule séance; et tels étaient le nombre, la complication et l'enchevêtrement des candidatures, dont plusieurs se produisaient pour les trois fauteuils à la fois, qu'on s'attendait presque à lui voir renvoyer une partie de sa tâche à une date ultérieure. Elle en est venue à bout cependant, en dix tours de scrutin. Trente-trois académiciens étaient présents. M. Sully-Prudhomme, qui avait d'emblée obtenu douze voix, a été élu par dix-neuf, au troisième tour, en remplacement de M. Duvergier de Hauranne. M. Pasteur a conquis du premier coup, par vingt voix, le fauteuil de M. Littré. Celui de M. Dufaure a été le plus longuement disputé. M. Auguste Maquet, qui tenait d'abord la tête et qui l'a gardée pendant les trois premiers tours, a été *distancé* dès le quatrième par M. Cherbuliez, qui est enfin sorti vainqueur du sixième scrutin, avec dix-sept voix, — le nombre strictement nécessaire, — contre dix demeurées obstinément fidèles à son concurrent, et les six autres partagées entre M. de Mazade et M. de Bornier. Ainsi s'est terminée cette laborieuse élection, féconde en péripéties, en combinaisons imprévues, en évolutions stratégiques, et où les surprises de scrutin ont prouvé une fois de plus qu'il ne faut jamais ni trop croire au succès, ni en désespérer.

V. F.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — Applications nouvelles de l'électricité. — L'électricité dans la meunerie. — Blutage électrique. — Épuration électrique de la porcelaine. — Rectification électrique des alcools mauvais goût. — Électrolyseur pour flegmes de betteraves. — Ozoniseur pour alcools. — L'électricité en chimie : production électrique des matières colorantes. — Électro-Métallurgie. — Séparation des métaux. — Extraction de l'or et de l'argent. — Traitement des minerais de zinc. — Fusion électrique des métaux. — L'électricité dans les fabriques. — Casse-fils électriques. — Métiers à broder électriques. — Pèse-fils électriques. — Pèse-rations électriques. — Avertisseurs pour cave. — Couveuses électriques. — Toise électrique. — Curiosités électriques. — Télégraphe photographique. — Mélographe répétiteur. — Enregistrement électrique des improvisations. — Le pianista. — Le piano électrique.

L'électricité tend à marquer une empreinte chaque jour plus profonde sur les procédés industriels. On remarquait à la dernière Exposition diverses applications nouvelles et importantes qu'il nous paraît essentiel de faire connaître sommairement ; elles sont de nature, en effet, à amener prochainement une transformation dans l'outillage de nos fabriques et de nos usines.

Ainsi, il existait dans la section américaine une machine bien simple, qui a peu attiré les regards, et qui cependant fait beaucoup parler d'elle en ce moment aux États-Unis. Elle a même produit une certaine émotion dans le monde agricole. Selon MM. Osborne et Smith, qui les premiers l'ont réalisée et installée dans leurs grandes meuneries de Brooklyn, la machine fonctionnerait parfaitement et donnerait des résultats économiques surprenants. Les inventeurs ont eu l'idée originale d'appliquer l'électricité à la purification de la farine brute.

Il y a, comme on sait, beaucoup de son dans la farine brute ; or le son s'électrise facilement et la farine difficilement. Si l'on frotte du papier à lettre préalablement chauffé et séché et qu'on promène ce papier au-dessus de la farine brute, on constate que tout le son est attiré sur la feuille de papier et que la farine ne l'est pas. En se fondant sur cette observation, MM. Osborne et Smith ont imaginé l'appareil qui a fonctionné pendant plus de six semaines au palais des Champs-Élysées.

La farine brute est introduite dans une trémie disposée à l'extrémité de la machine ; elle est conduite sur un grand tamis horizontal

animé mécaniquement d'un mouvement de va-et-vient, qui a pour effet d'opérer un triage préliminaire; la farine tombe au fond et le son est ramené à la surface.

Au-dessus du tamis et presque en contact avec la farine brute sont rangés parallèlement à petite distance 24 rouleaux en caoutchouc durci. Cette longue rangée de rouleaux se développe de la trémie à l'extrémité de la machine. Ils sont tous commandés par un arbre qui les oblige à tourner sur eux-mêmes à la vitesse de 25 à 30 tours par minute. Chacun d'eux a 25 centimètres de longueur et 15 centimètres de diamètre.

Au-dessus de chaque rouleau sont fixées des peaux de moutons qui frottent sur leur surface supérieure. Ces peaux électrisent le caoutchouc, et quand le rouleau, dans son mouvement de rotation, passe à portée de la farine brute, sa surface se couvre de son.

Le rouleau tournant toujours, le son rencontre les peaux qui le brossent et le détachent, puis le font tomber dans une rigole. Chaque rouleau a sa rigole d'évacuation; un petit balai mû mécaniquement chasse dans les rigoles le son jusqu'à un conduit général qui, à son tour, le porte hors de la machine.

Le son est ainsi poussé dehors; quant à la farine, elle reste d'abord sur le tamis; puis, peu à peu, elle se sépare selon sa finesse, comme dans les sasseurs ordinaires.

La machine entière occupe un volume de 3 mètres de longueur sur $0^{m},90$ de largeur et $1^{m},20$ de hauteur. La surface du tamis est de $1^{m},11$; le tamis fonctionne par oscillations, en donnant environ 100 coups à la minute.

Il peut passer dans la machine 225 kilos de farine brute par heure. Il suffit de la force d'un demi-cheval vapeur pour la faire fonctionner; c'est le tiers environ de la force motrice employée dans les appareils de blutage ordinaire.

On affirme que le nouveau procédé de blutage électrique s'applique à toutes les farines de blé tendre ou dur; il supprime tout ventilateur, il évite toute production de poussière, résultat important, car la poussière de blutage est dangereuse; elle amène des explosions.

On se rappelle sans doute qu'en 1872, à Glascow, et à Saint-Louis en 1881, des explosions dues aux poussières firent sauter plusieurs minoteries.

MM. Osborne et Smith font construire en ce moment à Minneapolis, un moulin colossal, qui produira plus de 3000 mètres cubes de farine par jour, dont l'épuration sera obtenue au moyen de leurs sasseurs électriques.

Il est utile que nos industriels français soient mis au courant de ces perfectionnements. Le blutage électrique va encore donner de l'exten-

sion à la production des États-Unis, et si nous ne voulons pas être débordés par les importations américaines, il est de toute nécessité que nous nous mettions en état de soutenir la concurrence en adoptant les procédés puissants qui permettent, par exemple, aux deux seules villes de Saint-Louis et de Minneapolis de produire journellement plus de 6000 mètres cubes de farine.

L'électricité est entrée aussi de plain-pied dans les faïenceries; on s'en sert aujourd'hui pour épurer la pâte de porcelaine et la débarrasser des parcelles étrangères qui la salissent.

Entre les pièces de porcelaine blanche et celles qui présentent la plus petite tache, il existe une différence de valeur commerciale de 40 0/0. Il y avait donc un avantage énorme à débarrasser la pâte de porcelaine des particules ferrugineuses qui donnent naissance aux taches. Ces matières sont attirables à l'aimant. On avait songé, il y a longtemps, à purifier la pâte avec des électro-aimants; mais autrefois il fallait se servir de piles et d'électro-aimants trop petits pour pouvoir agir efficacement. Aujourd'hui le problème est complètement résolu. On fait arriver la pâte liquide en regard des deux pôles d'un puissant électro-aimant; on l'oblige à se laminer en quelque sorte à portée du champ magnétique. Les particules ferrugineuses quittent la pâte et vont se fixer sur l'aimant. De temps en temps, on arrête le travail, on nettoie les surfaces polaires des électro-aimants en les rendant d'abord inactifs et en projetant ensuite sur leur surface un jet d'eau sous pression. On a recours, pour animer les électro-aimants, à une machine Gramme de très petit modèle, actionnée par un peu de force empruntée au moteur de l'usine.

L'épuration magnétique de la porcelaine se fait sur une grande échelle chez MM. Pillivuyt et Ce à Mehun-sur-Yèvre (Cher) et à la faïencerie de Creil. A Mehun, trois machines épurent environ 600 kilogrammes de pâte par jour. On extrait à peu près 8 kilogrammes de matière ferrugineuse par 100 000 kilogrammes de pâte.

Dans la section française, exposition de M. Breguet, on voyait des gâteaux de porcelaine, dans lesquels on avait emmagasiné les parties ferrugineuses séparées par la machine. Chacune de ces parcelles ferrugineuses enlevées par les électro-aimants eût considérablement déprécié la valeur des objets de porcelaine. Les parcelles donnent à l'analyse 82,20 de fer, 18 de matière argileuse; 0,24 de charbon.

Voici une autre application de l'électricité qui nous paraît avoir beaucoup d'avenir, nous voulons parler de la rectification des alcools mauvais goût. Jusqu'ici, quoi qu'on ait tenté, on a dû en revenir à la méthode des distillations successives, qui est coûteuse et imparfaite. Les alcools qui résultent de la fermentation des raisins, des grains,

des betteraves, sont des produits très complexes ; outre l'alcool proprement dit, l'alcool vinique, on y trouve associés des alcools de composition voisine qui ont mauvais goût, des acides et des éthers. Ces différents produits distillent à des températures plus ou moins élevées ; on peut donc les séparer à peu près en les chauffant dans des appareils distillatoires ; mais il y a toujours entraînement des liquides et des vapeurs dans le récipient où on les recueille et mélange des alcools et des éthers. En pratique, le rendement en alcool premier jet bon goût ne monte pas au delà de 45 pour 100; le reste est fractionné plusieurs fois, ce qui se traduit à chaque opération par une perte de 3 à 4 pour 100. Il est donc évident que nous gaspillons encore à l'heure actuelle les résultats de la fermentation du raisin et des betteraves; nous perdons, par incurie et ignorance plus de 12 pour 100 d'alcool.

M. Laurent Naudin a repris le problème de l'épuration des alcools; il a constaté que les alcools bruts doivent leur odeur et leur saveur souvent infectes à la présence d'aldéhydes, c'est-à-dire de composés auxquels il ne manque qu'un peu d'hydrogène pour passer à l'état d'alcool. Épurer les premiers produits de la fermentation reviendrait donc à leur mettre à portée de l'hydrogène, dont ils sont avides. Pour cela, M. Laurent Naudin a eu la bonne idée de soumettre les flegmes (alcools mauvais goût à 50 degrés Gay-Lussac) à l'action d'un courant électrique. Le courant décompose l'eau, et l'hydrogène résultant va hydrogéner les aldéhydes. L'opération se fait dans la cuve même, au milieu de laquelle on a disposé des lits successifs de grenaille de zinc séparés par des cloisons en bois; on a préalablement déposé aussi par voie électrique du cuivre sur le zinc. Le contact des deux métaux engendre un courant suffisant pour décomposer l'eau des flegmes. L'oxygène se porte sur le zinc et l'oxyde, pendant que l'hydrogène transforme les aldéhydes en alcools. Après hydrogénation, le produit est envoyé au rectificateur. Les alcools ainsi obtenus accusent des rendements en alcool pur de 80 à 85 pour 100. La qualité est supérieure à celle de l'alcool bon goût ordinaire.

La nouvelle méthode réussit très bien quand il s'agit de traiter les eaux-de-vie de grains; elle est insuffisante pour les eaux-de-vie de betteraves. L'inventeur est parvenu à augmenter son efficacité; aujourd'hui elle est avantageusement applicable aux flegmes de toute provenance.

Évidemment, les acides gras, les éthers communiquent un mauvais goût à l'eau-de-vie, comme les aldéhydes ; mais les acides et les éthers ne peuvent être décomposés par l'influence de l'hydrogène ; il leur faut au contraire de l'oxygène, pour les oxyder. Autrefois, on avait déjà essayé de brûler ces matières accessoires au moyen d'oxydants énergiques, de chlore, d'acide permanganique, de manganèse, etc. On

avait échoué, parce qu'en même temps qu'on oxydait les éthers, on décomposait l'alcool; et d'ailleurs, on eût enlevé ainsi une partie seulement des liquides de mauvais goût, puisque nous venons de voir que les aldéhydes avaient besoin d'hydrogène pour s'élever, dans la série, à l'état d'alcool. M. Naudin s'est arrangé de façon à faire agir simultanément l'hydrogène et l'oxygène, en sorte que chaque produit en prend, selon son degré de saturation, les quantités utiles.

Les flegmes, d'abord soumis à la première opération d'hydrogénation, traversent ensuite des tubes en verre, au sein desquels deux lames de platine distinctes, sont en relation avec les fils conducteurs d'une machine dynamo-électrique. Un courant électrique énergique entre dans les lames de platine, et l'eau des flegmes est décomposée. L'oxygène fait son travail et brûle les acides gras, les éthers, et même un peu l'alcool; mais l'hydrogène complète ensuite la besogne et reconstitue l'alcool décomposé.

Les rendements de premier jet s'élèvent à 85 pour 100; par l'ancien procédé, on n'obtient qu'un alcool d'assez mauvais goût à la première rectification. La méthode électrique est employée à Bapaume-lez-Rouen. Une usine a traité électriquement 700 000 litres de flegmes de mélasse, de maïs et de betteraves, du 15 mars au 15 novembre 1881. Un appareil Naudin permet de transformer en bonne eau-de-vie 200 hectolitres de flegmes par vingt-quatre heures.

On a cherché, dans la même voie, à ozoniser les flegmes, c'est-à-dire à les oxyder au moyen d'ozone, oxygène électrisé, beaucoup plus actif que l'oxygène ordinaire. M. Eisennam, de Berlin, avait exposé un appareil ozoniseur de ce genre dans la section allemande. On enlève bien ainsi tous les produits qui réclament de l'oxygène pour disparaître, mais on laisse encore les aldéhydes qui ne peuvent passer à l'état d'alcool que sous l'influence de l'hydrogène. Le procédé nous semble moins complet que le procédé français.

C'est encore dans le même ordre d'idées qu'il convient de signaler en passant les tentatives de M. Goppelsroder, de Bâle, sur la teinture électrolytique. Les dérivés du goudron de houille, qui produisent les couleurs à la mode, ne diffèrent souvent entre eux que par des molécules en plus ou en moins d'hydrogène ou d'oxygène. Nous avons vu que l'eau, sous l'influence d'un courant électrique, fournit ces deux gaz. En soumettant de l'eau tenant en dissolution des composés convenables, à un courant électrique, le chimiste suisse est parvenu à les transformer en matière colorante. Il avait placé sous les yeux du public trente-six échantillons de diverses teintes, noir d'aniline, violet d'aniline, bleu d'Hoffmann, rosalinine, alizarine, etc. Ce sont là des essais très intéressants et qui promettent beaucoup.

L'électricité paraît appelée à jouer prochainement un grand rôle dans la métallurgie; en Allemagne, on traite déjà électriquement les cuivres, et l'on obtient des métaux d'une pureté exceptionnelle. Le cuivre impur est déposé en plaques dans un bain tenant en dissolution du sulfate de cuivre; on fait passer un courant, et le cuivre impur se dissout d'un côté, pendant que de l'autre le cuivre débarrassé de tout métal étranger se sépare et se dépose. A l'usine de la *Norddeutsch-Affinerie*, six machines dynamo-électrique produisent annuellement 500 tonnes de cuivre d'une homogénéité remarquable.

On arrive par le même moyen à séparer l'or, l'argent, le platine de ses alliages, et à obtenir des métaux d'une extrême pureté. Ce procédé a été employé récemment en Allemagne, quand on a refondu la monnaie de billon; on a retiré électriquement de cette vieille monnaie de cuivre 25 kilogrammes d'or.

Enfin, en France, M. Létrange a utilisé l'électricité pour le traitement des minerais de zinc. Les minerais convenablement grillés sont dissous dans de l'acide sulfurique, et le zinc séparé électriquement. L'économie paraît devoir être de plus de 30 pour 100. Il s'ouvre, pour l'industrie des métaux, toute une voie nouvelle qu'il importait de signaler aux intéressés.

M. W. Siemens a songé aussi à obtenir la fusion des métaux au moyen de la chaleur produite par un courant électrique. On fait traverser les morceaux de métal par un arc voltaïque. M. Siemens fond ainsi 1 kilogramme d'acier en dix minutes. L'économie serait très appréciable.

A côté des applications susceptibles d'amener des modifications profondes dans l'outillage et dans les procédés industriels, il ne faut pas dédaigner les petites inventions. Exemples : Les métiers à broder font souvent la désolation des fabricants. Le fil casse et la machine marche toujours; autant de besogne inutile; maintenant le fil casse encore, mais le fabricant le sait à temps pour réparer le mal. Les fils se rompent ordinairement près des aiguilles; on suspend en ce point des fils de petits contre-poids en cuivre; au moment de la rupture, le contre-poids tombe dans une gouttière, à cheval sur deux tiges métalliques; la jonction des deux tiges permet à un courant de passer et de faire résonner une sonnerie. De même, on ne savait jamais exactement quand le fil des métiers à dévider avait atteint la longueur voulue pour avoir son poids convenable et former une pelote toujours identique à elle-même. Le fil va tomber en s'enroulant dans de petits cylindres installés au bras d'une sorte de romaine; quand le poids a atteint sa valeur normale, la balance chavire et vient buter sur un ressort métallique; un courant circule et avertit l'ouvrier au moyen

d'une sonnerie. De même encore, dans les métiers à broder, chaque point fait est relevé par un compteur électrique : au bout de la journée, le fabricant sait immédiatement ce qu'il doit payer à son ouvrier. Ailleurs, c'est l'électricité qui contrôle les rations d'avoine à donner aux chevaux. Quand le récipient est plein, le courant fait ouvrir un autre récipient où pénètre l'avoine, et ainsi de suite.

On la met à tout l'électricité. On l'a obligée à avertir les maîtres quand on prend du vin à la cave. Le robinet de chaque barrique porte un compteur et une sonnerie ; impossible de dérober un quart de verre sans que le timbre retentisse et que le compteur indique la quantité du liquide dérobé. On l'a obligée à chauffer les tiroirs des couveuses artificielles, à activer le jeu des gaveuses, etc. En Espagne, on s'en sert pour dévoiler la ruse des conscrits qui veulent échapper à la loi de recrutement, en pliant légèrement le corps. La toise est munie de place en place de contacts électriques ; si le conscrit plie les jambes ou baisse un peu la tête, les ressorts n'appuient plus sur la toise et une sonnerie avertit les officiers de recrutement. La toise électrique a été rendue réglementaire dans l'armée espagnole.

On a été jusqu'à proposer l'emploi de l'électricité pour la crémation des corps. Au lieu d'incinérer les corps à l'aide du charbon, on les réduirait en cendre au moyen de la chaleur engendrée par des courants électriques, comme M. Siemens utilise l'électricité pour fondre les métaux.

Il est quelques applications curieuses qui méritent aussi d'être tout spécialement mentionnées. Un inventeur anglais, M. Bidwel a réalisé un appareil encore bien imparfait, mais qui sera certainement perfectionné. C'est un télégraphe photographique. Une personne se place dans une chambre, devant un appareil transmetteur. A quelques lieues de distance, un autre appareil récepteur fait apparaître la photographie de la personne. On pourrait ainsi faire voir au loin un objet, une personne ; il suffirait de se regarder dans un miroir à Paris pour que l'image se reflétât à Rouen. L'invention n'est encore qu'à l'état d'ébauche, mais, au fond, telle est l'idée. M. Bidwell a employé un système ingénieux qui rappelle celui du pantélégraphe de M. l'abbé Caselli.

M. Caselli faisait reproduire des dessins à distance avec son télégraphe. Le principe de l'appareil est facile à indiquer. A la station de départ, le dessin est placé sur un petit pupitre et une pointe mobile raie le papier en long et en large, de façon à passer sur tous les points de la surface. Même système à l'arrivée, un stylet traverse le papier de haut en bas et de long en large. Les deux appareils sont reliés télégraphiquement, et deux horloges réglées synchroniquement

obligent les pointes à courir sur le papier en même temps et avec la même vitesse. Le dessin à la station de départ est tracé en encre grasse qui ne laisse pas circuler le courant électrique. A la station d'arrivée, le papier est imbibé d'une solution d'iodure de potassium qui se colore en bleu sous l'action d'un courant. Quand le stylet, au départ, touche un point blanc, le courant passe, et, à l'arrivée, le stylet marque un point bleu. Si le stylet du transmetteur touche un point noir, le récepteur ne recevant plus le courant, l'iodure n'est pas décomposé et le papier reste blanc. Quand l'opération est finie, tout ce qui était blanc sur le dessin est bleu sur le papier du récepteur, et le dessin reproduit est en blanc sur fond bleu; on peut d'ailleurs arranger les choses de façon à reproduire ainsi les noirs en noirs et les blancs en blancs.

M. Bidwell adopte la même combinaison; seulement le transmetteur est naturellement tout autre. Le stylet est remplacé par un trou d'aiguille percé dans la cloison d'une petite chambre noire comme celle des appareils de photographie; la cloison peut se promener de long en large et de haut en bas, pour que le trou d'aiguille puisse se trouver successivement en face de toutes les parties du visage d'une personne. Derrière cette petite ouverture est placé un morceau de sélénium; or le sélénium laisse passer le courant électrique en raison de la lumière qu'il reçoit. Quand il sera en pleine lumière, le courant passera bien et, à l'arrivée, décomposera énergiquement le papier chimique; dans la pénombre, le trait sera moins accentué; si bien que sur l'appareil récepteur, on verra se dessiner successivement tous les traits du visage d'une personne placée en face du trou d'aiguille, les traits seront accentués ou peu marqués selon les jeux de lumière transmise au sélénium. Cette tentative de photographie électrique a réussi assez bien dans une expérience qui a été faite en septembre dernier au palais de l'Industrie.

Autre curiosité très remarquable : le mélographe! Le mélographe répétiteur de M. J. Carpentier possède des qualités exceptionnelles. Qu'on en juge par la définition suivante que j'emprunte à l'inventeur. « Un compositeur s'assoit devant le clavier du mélographe, il joue quelque improvisation, inspiration fugitive, inédite; il se lève, il tourne trois boutons, et l'instrument plus fort qu'aucun des auditeurs se met de suite à répéter automatiquement les morceaux qu'il vient d'entendre ou plutôt de chanter une première fois sous les doigts de l'artiste. A côté du mérite de l'auteur, celui de l'exécutant est bien quelque chose aussi et le même morceau joué par deux personnes produit des effets très différents. Mon instrument est très docile et reproduit la façon de chacun; il va même trop loin, il rejoue les fausses notes. »

M. Carpentier peut, en effet, obliger un piano à inscrire un morceau, une improvisation pendant qu'on l'exécute. Le morceau une fois enregistré, le même piano peut, répéter la musique qu'il vient de noter sans l'intermédiaire d'aucun pianiste. On avouera que l'instrument est précieux. Le mélographe devient une sorte de phonographe qui pourra répéter dans un siècle le jeu des artistes actuels. Rien n'empêchera ainsi de comparer les Listz, les Planté, les Rubinstein. Un premier prix du Conservatoire saura au bout de dix ans comment il a joué le prix du concours; l'exécution aura été prise sur le vif et comme stéréotypée. On pourra avoir à domicile des modèles de premier ordre, il suffira de faire reproduire par l'instrument les morceaux exécutés par les grands artistes.

Le mélographe peut s'esquisser en quelques lignes, tel que nous l'avons vu à l'Exposition. On jouait sur un harmonium. Cinquante fils métalliques, dissimulés sous le plancher, reliaient chaque touche de l'harmonium au mélographe installé cinq ou six mètres plus loin : Or chaque touche en s'abaissant fait passer un courant électrique dans le fil correspondant. Ce courant met en action dans le mélographe un petit emporte-pièce qui fait un trou dans une feuille de papier astreinte à se dérouler d'un mouvement uniforme, entraînée par un mécanisme d'horlogerie. Chaque note jouée s'inscrit ainsi avec sa valeur en trous plus ou moins longs sur le rouleau de papier; on obtient une bande préparée comme dans les métiers Jacquard, et ce sont les trous qui représentent les notes.

Une fois le morceau joué et inscrit, on retourne la feuille dans le mélographe; on pousse un bouton, et le papier défile sous de petits balais en fil d'argent. Ces balais ne sont séparés d'une tige métallique placée en dessous que par le papier. S'il se présente un plein, le balai ne peut toucher la tige de métal, s'il se présente un creux le contact a lieu; or chaque fois qu'il y a contact, un courant électrique passe dans le fil relié à la tige et aboutissant à l'harmonium; une note résonne. Le mécanisme qui produisait la perforation par l'abaissement d'une touche est utilisé en sens inverse à mettre en mouvement la même touche. Il résulte de là que le morceau inscrit d'abord sert ensuite à distribuer le courant électrique qui détermine la traduction en sons musicaux. Le mélographe est encore à perfectionner, mais, tel qu'il est, il fournit déjà des résultats satisfaisants.

Après le mélographe, on doit citer le pianista de M. Journaux. Le pianista porte un petit clavier qui se pousse au-dessus du clavier d'un piano ordinaire. Chacune de ses touches peut abaisser les touches correspondantes du piano. On met à l'intérieur de l'instrument un morceau écrit en trous perforés, et, à l'aide d'une manivelle, on fait défiler le papier au-dessus de leviers disposés convenablement. Si le

levier rencontre un trou, il passe à travers, et en s'élevant il ouvre une soupape; cette soupape donne accès à de l'air, comprimé dans un réservoir. L'air pénètre par un tuyau dans un petit soufflet disposé au-dessus de chaque touche. Le soufflet se gonflant, le doigt artificiel abaisse l'ivoire correspondant du piano. Chaque trou du papier fait ainsi résonner sa note sur le clavier. Quant à l'air, c'est l'exécutant qui le comprime en tournant la manivelle; on peut faire passer peu ou beaucoup l'air comprimé dans la tuyauterie en appuyant sur une pédale, et produire ainsi des effets plus ou moins puissants en suivant les indications inscrites sur le papier perforé.

Jusqu'en 1881, il fallait tourner une manivelle pour faire fonctionner le pianista; maintenant il suffit de pousser un bouton. C'est l'électricité qui se charge du travail. Un petit moteur électrique animé par une pile ou un accumulateur entraîne la manivelle d'un mouvement uniforme; il n'y a plus qu'à faire marcher la pédale pour marquer les nuances.

Enfin, il nous reste à mentionner le piano électrique de M. Baudet, l'inventeur bien connu du piano quatuor. Lorsqu'on attaque un accord fortement, le pied maintenu sur la pédale, et la main sur les touches, les notes persistent longtemps et s'en vont en mourant lentement avec des vibrations de harpe éolienne d'une douceur et d'une mélancolie inexprimables. M. Baudet a cherché le moyen de tirer parti de cette sonorité douce et persistante. Les cordes de son piano électrique sont munies à leur partie supérieure de petits marteaux supplémentaires qui peuvent être commandés par de mignons électro-aimants. Quand une touche fait passer le courant dans un électro-aimant qui lui correspond, le marteau va et vient à l'*unisson* de la corde entretenant son mouvement vibratoire. Une pile de quelques éléments cachée derrière le piano suffit pour animer les électro-aimants. A l'aide d'une genouillère qui fait fonction de pédale, on peut ajouter à la pile normale une pile supplémentaire et accroître la puissance de son de l'instrument. On obtient, avec cette disposition, tout à la fois les sons ordinaires du piano quand on touche les touches un peu vite, et les sons d'orgue lorsqu'on maintient un peu le doigt sur chaque note. Le nouvel instrument donne le moyen de varier considérablement le jeu de l'artiste. Ses effets sont à la fois puissants et doux, et d'une harmonie pénétrante qui a été très remarquée.

Tels sont successivement les progrès réalisés depuis quelques années dans le domaine de l'électricité. Le présent permet de bien augurer de l'avenir.

HENRI DE PARVILLE.

LIVRES D'ÉTRENNES

Les publications d'étrennes paraissent devoir être plus nombreuses encore cette année que les précédentes, par suite du goût chaque jour croissant pour les livres illustrés, et de la possibilité que donnent les nouveaux procédés de la gravure de les mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Il y aura là, en conséquence, bien du mélange, il faut s'y attendre, et, partant, nécessité de faire un choix. C'est à quoi nous voulons aider ici.

Un livre à qui son titre donne droit au premier rang, mais qui en a d'autres encore et très nombreux, à occuper cette place est le beau volume par lequel la maison Plon inaugure ses débuts dans la librairie de luxe : *la Terre Sainte* [1]. Tout y est digne du sujet : le texte, d'abord, qui est dû à la plume si profondément chrétienne et si compétente de M. Victor Guérin, à qui ses deux ou trois missions officielles en Orient ont permis d'étudier de plus près que personne tous les détails de la contrée sainte dont il nous donne aujourd'hui le tableau ; l'illustration riche et bien distribuée, grâce à l'ampleur du format ; l'exécution typographique enfin, où il n'y a à regretter, peut-être, que le type un peu maigre du caractère adopté.

Le livre de M. Guérin appartient à ce qu'on pourrait appeler la géographie archéologique, c'est-à-dire l'étude du passé dans les vestiges qu'en garde le présent. Ce passé de la Terre Sainte est multiple, mais confus. Par suite des révolutions que la contrée a subies, les races s'y sont croisées, les dominations s'y sont succédé, les monuments s'y sont greffés les uns sur les autres, ont changé plusieurs fois de destination et n'offrent pas toujours actuellement des dénominations certaines. Déterminer ce qui revient là aux Hébreux, aux Romains, aux Arabes, aux Croisés, aux Turcs, n'est pas chose facile. Bien des

[1] *La Terre Sainte, son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments,* par Victor Guérin, docteur ès lettres, chargé de missions en Orient, 1 vol. grand in-4°, illustré de 22 planches en taille douce et de 300 gravures sur bois.

savants s'y sont trompés. M. de Vogüé l'a fait avec succès, il y a quelques années, pour les églises chrétiennes, dans un magnifique volume où l'érudition et l'art ont une part égale, et dont la suite annoncée est vivement attendue. M. Guérin l'a entrepris, après lui, pour le reste, et c'est par ces deux côtés aussi que se recommande son livre, quoique, par suite de l'étendue du cadre qu'il s'est donné, l'auteur de la *Terre Sainte* n'ait pu faire de la multitude des choses auxquelles il touche qu'une étude rapide. Tout ce qui attire les regards, tout ce qui parle à la pensée et au cœur, dans cette contrée qui a été le théâtre de si grands et si touchants événements, est ici décrit par la plume et figuré par le crayon, mais dans son actuelle réalité seulement. L'auteur, en effet, s'est abstenu de ces restitutions architecturales auxquelles se sont laissés aller la plupart de ceux qui ont visité les mêmes lieux, et il a bien fait, à notre avis ; car, quelles que soient les données sur lesquelles s'appuient les travaux de ce genre, il y reste toujours beaucoup de conjectures. Plus grand, en revanche, est le nombre des tableaux que M. Guérin fait passer sous nos yeux. Ainsi, près de cent gravures sur bois, dans le texte, et six planches sur acier, d'une exécution délicate, sont consacrées rien qu'à Jérusalem. Les édifices religieux y ont naturellement leur place, et avec plus de détails que nulle part ailleurs ; mais on y trouve aussi les tombeaux historiques, les nécropoles contemporaines, et quantité de scènes caractéristiques de la vie d'aujourd'hui dans la cité de David, un café turc, une boutique d'épicier, une échoppe de savetier, notamment : images prises sur nature, et encadrées souvent avec grâce dans des rinceaux de végétations locales.

Il en est de même pour tous les lieux que M. Guérin nous fait visiter ensuite, pour Bethléhem, Béthanie, Samarie, la Galilée, Damas, Palmyre et Balbeck, car on pousse avec lui jusqu'aux confins de ces deux villes ensevelies. Partout, à côté des édifices, ou des ruines d'édifices auxquels s'attachent des souvenirs historiques, et où naturellement s'arrête d'abord le voyageur, se placent quelques paysages et quelques esquisses du costume et des travaux des populations actuelles. Telles sont, à Bethléhem et dans les environs, auprès de la chapelle de la Nativité, une maison de fellah, avec son écurie creusée dans une grotte, comme la tradition rapporte que l'était l'étable où naquit le Sauveur ; près des imposantes constructions du monastère de Saint-Saba et des restes des aqueducs de Salomon, des ateliers en plein vent, où se fabriquent les croix de nacre et les chapelets de bois d'olivier que rapportent les pèlerins, ainsi que le lieu retiré qui leur est assigné pour le bain consacré par un pieux usage dans les eaux du Jourdain ; telle est encore la mosquée musulmane à côté du tombeau d'Élysée, et les cabanes de paysans attachées comme des nids

d'hirondelles aux murs des vieilles constructions grecques ou romaines de la Galilée. On ne saurait imaginer un amalgame de tableaux plus pittoresque, un contraste plus saisissant de laideur et de beauté, un mélange plus singulier du présent et du passé, un plus étrange composé de splendeur et de misère. C'est le monde musulman dans toute sa vérité : une ruine parmi des ruines.

Ce volume, qui offre à tous une ample récréation pour l'esprit et les yeux, sera particulièrement recherché par deux classes de lecteurs : ceux qui méditent de faire un pèlerinage à la Terre Sainte, et ceux qui en sont revenus; les premiers pour s'y préparer, les seconds pour en nourrir en eux le souvenir.

Nous ne croyons rien ôter à la considération qu'elle mérite, en rangeant l'*Histoire des Romains*, de M. Duruy, parmi les livres de jour de l'an. Le quatrième volume, qui vient de paraître[1], est, comme les précédents, rempli d'illustrations qui en font un complément véritable, pour ne pas dire un commentaire. Ce commentaire particulièrement artistique venait ici d'autant plus à propos, que la période que ce volume embrasse — le premier siècle de l'empire — est l'une de celles où l'art s'est le plus développé à Rome et où il est entré plus avant dans la vie publique et dans la vie privée. Ce qui nous reste de ses productions, intact ou mutilé, est d'un beau caractère et ajoute un trait important à la physionomie de l'époque. Ces œuvres du ciseau, du burin et du pinceau, se partagent en trois catégories : les monnaies, les camées, les pierres gravées, les émaux ; les bustes, les statues et les bas-reliefs ; les édifices et les monuments architecturaux. L'historien place, dans son récit, vis-à-vis ou au dessous des évènements qu'il raconte, le dessin exact de ceux de ces morceaux qui s'y rapportent le plus directement. Tels sont, entre autres, pour le règne d'Auguste, deux bronzes, un de l'empereur et un autre de Livie; un marbre de Julie, fille d'Auguste, un autre de son neveu Marcellus : *Tu Marcellus eris !* et deux statues en pied de Germanicus et de Tibère adolescents. A l'occasion des travaux de viabilité qui furent vivement poussés sous ce règne, M. Duruy nous donne deux spécimens curieux des bornes milliaires et indicatrices de la distance respective qu'il y avait entre les divers lieux et de leur éloignement de la capitale. Nous ne parlons pas des médailles, l'ouvrage en est partout rempli, et n'a rien de bien neuf à cet égard. Mais il en est autrement des personnages

[1] *Histoire des Romains*, par Victor Duruy. Tome IV, d'Auguste à l'avènement d'Hadrien, 1 vol. grand in-8° contenant quatre cent quatre-vingt-dix-neuf gravures, 6 cartes et neuf chromolithographies. Librairie Hachette.

mythologiques de Rome et des provinces : scènes et figures abondent, toutes très curieuses et souvent peu connues. Large part aussi est faite, comme bien on doit s'y attendre, aux monuments érigés en souvenir des grands événements : arcs de triomphe (au nombre de dix), temples, tombeaux et colonnes commémoratives. Les constructions d'utilité publique y ont également leur place, soit à l'état de ruines, soit à celui de restauration. Quelques gravures sont particulièrement piquantes ; ce sont elles qui nous montrent les sujets de Rome dans leur vie domestique et privée, les ouvriers à leurs ateliers, les laboureurs à leurs travaux, les enfants à leurs jeux. Les œuvres de la peinture sont perdues pour la plupart, comme on le sait ; les murailles de Pompéi en ont à peu près seules conservé des traces. M. Duruy en détache plusieurs échantillons. Il en fait autant pour la peinture en émail, sur verre, art charmant que nous n'égalons pas encore, ainsi que ne l'attestent que trop les vases qu'il reproduit en chromolithographie.

A ces dessins qui sont de nouveaux traits de physionomie pour l'histoire, M. Duruy a joint fréquemment, dans le texte et hors du texte, des cartes d'ensemble ou de détail qui permettent de suivre de plus près et avec plus de facilité le récit particulier des grandes opérations militaires et d'en bien saisir les résultats généraux. Du reste, comme nous l'avons dit plusieurs fois, nous n'entendons apprécier ici cet ouvrage que sous le rapport décoratif, réservant, pour le jour où il sera complet, l'examen des idées particulières de l'auteur sur la mission de Rome et le caractère des transformations par lesquelles son gouvernement a successivement passé.

A l'époque à peu près où s'arrête le quatrième volume de M. Duruy, il se faisait, sur le Danube, une accumulation extraordinaire de barbares jusque-là inconnus des Romains. Arrêtée un instant sous les Antonins, cette marée humaine, sous leurs successeurs, se grossit de nouveaux arrivants, franchit le Danube et se répandit dans ce que nous appelons aujourd'hui la presqu'île des Balkans, où elle s'est agitée pendant tout le moyen âge en un remous confus de peuplades hostiles et hors d'état de se démêler. Celle de ces peuplades qui fit le plus d'efforts pour se constituer à part et qui y réussit à plusieurs reprises est celle des Bulgares, qui ont tant fait parler d'eux dans ces derniers temps et dont le traité de Berlin vient d'élever le territoire à l'état de principauté indépendante. Ni le passé du peuple à la tête duquel est aujourd'hui placé le prince Alexandre de Battenberg, ni le pays sur lequel règne ce souverain, ne sont bien connus aujourd'hui chez nous.

Aussi, croyons-nous que, par suite de l'importance politique qu'ont prises les principautés danubiennes et les essais de renaissance nationale qui s'y font depuis quelque temps, le volume que vient de publier la maison Hachette sur la *Bulgarie et le Balkan* [1] sera lu avec intérêt. L'abondance et la beauté des gravures dont le texte est enrichi en font d'abord un remarquable livre d'étrennes. C'est de plus un tableau très développé et fort exact, ce semble, de la principauté bulgare, sous le rapport physique et, à quelques égards, sous le rapport moral. Quoique l'auteur se soit attaché surtout à la peinture des choses, il n'a pas négligé, en effet, celle des populations. Sans prétendre contrôler ses appréciations, sous ce dernier rapport, il est bon pourtant de faire remarquer que M. Kanitz est un observateur singulièrement prévenu, qu'entre toutes les races qui s'entremêlent dans la bassin du Danube ; nulle ne lui agrée autant que les Bulgares, qu'il a pour eux une prédilection particulière, et qu'il fonde d'avance, sur leur émancipation, les plus grandes espérances. Ajoutons qu'il n'est pas sans partialité non plus à l'endroit des questions religieuses qui préoccupent ce pays et qu'il cherche peu obligeamment à jeter des doutes sur la sincérité des démarches faites dans ces dernières années par une portion notable du clergé bulgare pour rentrer dans le giron de l'église catholique. A cela près, l'ouvrage est curieux et offre sur le pays de très piquants détails, dont peut faire juger ce coin de tableau détaché de la description de la capitale des Bulgares :

« Récemment encore, dit M. Kanitz, on ne trouvait à Sofia aucun médecin qui inspirât quelque confiance. Aujourd'hui la capitale compte bon nombre de savants docteurs étrangers et quatre pharmacies bien pourvues. A côté d'avocats et d'architectes, sont venus s'établir des agents de commerce, des dentistes, des confiseurs, des photographes, des coiffeurs, etc. »

Comment douter, après cela, de l'avenir de la Bulgarie et ne point partager les espérances qu'en conçoit et dont se réjouit déjà M. Kanitz !

Nous avons applaudi, l'an dernier, à un choix fait, en vue des étrennes, des plus remarquables passages des chroniques de Froissart. Les mêmes éloges sont dus à une publication du même genre qui vient de paraître chez les mêmes éditeurs. Il s'agit encore d'un chef-d'œuvre de notre vieille langue mis, par un rapprochement habile avec la nouvelle, à la portée de tous les lecteurs d'aujourd'hui ; mais celui-ci a l'avan-

[1] *La Bulgarie danubienne et le Balkan,* études de voyage (1866-1881), réduction de l'allemand d'après M. F. Kanitz, 1 vol. grand in-8° avec 100 gravures sur bois et une carte teintée.

tage sur l'autre d'être reproduit complètement. C'est la biographie charmante et relativement courte d'un héros de la vieille France, cette *Très joyeuse, plaisante et récréative histoire des faits, gestes, triomphes et prouesses du bon chevalier sans peur et sans reproche, le gentil seigneur de Bayart, par le loyal serviteur.* Tout le monde en a ouï parler, c'est à elle qu'est due la renommée de ce dernier des preux; mais peu de personnes la connaissent véritablement, parce qu'elle n'a été publiée que pour les savants, et que les réductions, les abrégés, les imitations qu'on en a faites jusqu'ici, pour le commun des lecteurs, n'en ont point senti ou point su rendre le charme. Cet ouvrage a tout ce qu'il faut cependant pour être populaire; le récit en est simple, clair, facile et rempli de traits et de détails caractéristiques. Il est seulement un peu difficile à comprendre aujourd'hui, par suite des changements survenus dans la signification et l'orthographe des mots. Dès 1830, un homme de savoir et de goût, M. Laurentie avait pensé qu'il suffirait de modifier le texte sur ces deux points, sans y rien changer d'ailleurs, pour le rendre abordable à tous. L'essai qu'il en fit faire, et qu'il confia, si nous avons bonne mémoire, à Jules Janin, nefut pas heureux.

Aujourd'hui M. Lorédan-Larchey, dans l'édition qu'il donne de l'*Histoire de Bayard* [1] a repris cette idée. « On semble avoir eu jusqu'ici, dit-il, pour règle (dans le rajeunissement de nos vieux auteurs) de modifier la forme et le fond, le mot et la tournure de la phrase. Je me suis borné à la moitié de ce programme, en me conformant à l'orthographe; mais je ne me suis pas permis de changer l'ordre dans lequel les mots se présentaient, persuadé que du maintien de ces tournures vieillies dépendait précisément la saveur du récit, me contentant d'expliquer les mots dont le sens avait changé, et d'intervenir dans une note, quand la clarté de la phrase l'exigeait. »

L'histoire du gentil seigneur de Bayard est devenue, par suite, un livre d'une lecture facile et charmante. Les éditeurs en ont fait, en outre, un beau livre où l'héliographie, la lithochromie, la gravure ont installé en tête, au milieu, et à la fin des pages un musée militaire complet.

Les enfants ont leur part aussi, et large, comme de juste, dans les livres du jour de l'an. Pour eux également l'année a été fertile. Et d'abord il leur est né un nouveau journal qui paraît tous les samedis

[1] *Histoire du gentil seigneur de Bayard,* composée par le loyal serviteur; édition rapprochée du français moderne, avec introduction, notes et éclaircissements, 1 vol. grand in-8° avec une planche, trois titres et une carte en chromolithographie et 220 gravures sur bois. Librairie Hachette.

en beaux numéros de douze pages grand in-8°, pleines de gravures délicates et faisant partout corps avec le texte. Ce journal a pour titre : *Le Jeune âge illustré* [1], ce qui veut dire, à en juger par l'ensemble de la rédaction, qu'il est écrit en vue du premier âge, de l'âge où l'enfant prend conscience de lui-même et entre en pleine possession de ses idées et de ses sentiments. C'est en effet à aider à cette éclosion de la raison et du cœur, et à en empêcher la déviation, que travaille la directrice, Mlle Lérida Geofroy, et l'habile collaboration dont elle s'est entourée. Presque toutes les livraisons du *Jeune âge illustré* s'ouvrent par une vignette gracieuse d'où, par de sobres observations, se dégage une leçon qui passe doucement et insensiblement des yeux dans l'esprit du petit lecteur. Vient ensuite le *Courrier des enfants*, chronique hebdomadaire, qui n'a pas pour objet d'éveiller chez eux cette curiosité vaine qui les rend souvent si insupportables, mais qui cherche à leur donner, dans la mesure où ils peuvent la comprendre et où il est bon qu'il la comprennent, la raison des choses qui se passent et dont le bruit peut leur arriver. Ces revues de la semaine ne dépassent point une certaine sphère et échappent à la puérilité sans tomber dans le pédantisme. La même mesure et la même absence de formes didactiques se remarque également dans les notions préélémentaires que le *Jeune âge illustré* donne aussi à ses lecteurs et à ses lectrices des faits de l'ordre scientifique, historique et littéraire. Pas plus là que dans les petits récits et les petits problèmes que chaque numéro contient il n'y a proprement leçon, et partout néanmoins il y a enseignement.

Deux autres journaux du même genre, mais qui s'adressent à une clientèle d'un degré plus avancé dans la vie, le *Journal de la jeunesse* (librairie Hachette) et la *Semaine des familles* (librairie Lecoffre) viennent d'accomplir, l'un sa huitième, l'autre sa vingt-troisième année, et de paraître en volumes. Leur recommandation s'impose à nous, comme tous les ans, parce qu'ils restent, cette année encore, avec la même fidélité et à la même hauteur, dans la ligne qu'ils se sont tracée.

Le *Journal de la jeunesse*, outre des articles de variétés scientifiques, artistiques et littéraires plus nombreux que précédemment, contient, cette année, plusieurs nouvelles de Mme de Witt, qui toutes sont des récits historiques où le merveilleux est adroitement mêlé au réel. Telle est, entre autres, *Lutin et Démon*, dont la scène se passe au château du fameux Gaston Phœbus, père de Gaston de Foix. *De glaçons en glaçons* nous met sous les yeux la désastreuse campagne de Russie et nous

[1] Librairie Palmé, rue des Saints-Pères.

fait assister aux terribles scènes de la retraite et de l'héroïque et lamentable passage de la Bérésina. En nous montrant ce que peut faire le dévouement d'une femme, l'épisode historique qui a pour titre *A la rescousse* nous transporte en pleine Écosse, au moment du retour du Prétendant venant seconder le soulèvement de son royaume, et chasser l'usurpateur du trône d'Angleterre. C'est avec émotion que l'on suit dans tous ses triomphes militaires ce brillant et séduisant cavalier, et qu'on assiste aux revers inattendus qui le frappent et à sa fuite périlleuse secondée par une jeune fille intrépide de la nombreuse famille des Macdonald, qui s'expose sans hésiter à être victime de son dévouement. *Les Sœurs tragiques* sont les trois filles de la duchesse de Suffolk, sur lesquelles s'assouvit la haine les deux sœurs d'Edouard VI, Marie et Elisabeth, et qui périrent toutes trois sur l'échafaud.

A côté de Mme de Witt, on retrouve les collaborateurs accoutumés du *Journal de la jeunesse*; et d'abord, Mme Colomb, avec *les Etapes de Madeleine*. L'auteur, comme on le sait, aime à transporter ses lecteurs en Bretagne. Elle les fait entrer ici dans une ferme de paysans. C'est là que la pauvre Madeleine, seule et délaissée, apprend à se rendre utile et à se faire aimer ; c'est là aussi qu'elle revient s'établir et finir ses jours, après avoir passé par de nombreuses et douloureuses étapes.

M. Aimé Giron conte d'une façon pittoresque et qui n'est qu'à lui l'histoire de *la Gardeuse d'oies* et de son ami le Grelet, bons, naïfs et simples enfants, dont l'amitié réciproque fait presque des héros.

M. Girardin n'a pas déserté non plus, cette année, le recueil dont il a fait en grande partie le succès, et *Maman* vient s'ajouter à la liste de ses ineffables peintures de la vie de famille. On y retrouve toujours les mêmes qualités d'observation morale et de couleur réelle doucement relevée d'idéal. M. Girardin, tout en les poétisant un peu, peint si bien ses personnages, qu'on se figure les connaître. Qui n'a rencontré dans sa vie plusieurs Pichon? Qui n'a pas vu de ces petites villes sommolentes et ennuyées comme La Selleraie? Mais ce qu'on n'a pas vu et qu'on voudrait connaître, c'est une *maman* comme Mme Gilbert! Ainsi que les précédents, ce récit est illustré par un crayon qui en a le sentiment vif, souriant et profond. Signalons encore parmi les Variétés du *Journal de la jeunesse*, les problèmes si drôlement posés par Bestalisse, les petites nouvelles ornées de si belles gravures, et l'amusante description de l'*Ecole militaire de Saint-Cyr*, par M. de Bouvière.

L'auteur de *Maman* s'est prêté, en outre, en dehors du journal, et avec une grâce toute paternelle, à l'interprétation d'un de ces *albums* d'enfants dont les Anglais ont la spécialité et que la librairie Hachette importe chaque année. Si les types et les scènes qu'offre celui

d'aujourd'hui (*Nous deux*, in-4°), ont moins d'expression que celles de *La Lanterne magique* que nous signalâmes l'an dernier, les légendes où l'écrivain français en a traduit la pensée intime sont bien plus ingénieuses et plus suaves.

Puisque nous sommes revenus à M. Girardin, il faut encore citer de lui deux volumes nouveaux publiés à part (librairie Hachette) *les Théories du docteur Wurtz*, et *le Locataire des demoiselles Rocher*. C'est surtout ce dernier ouvrage qui nous a plu. Il y a là une touchante histoire d'orphelin qui intéresse vivement; on aime à le voir, lui si jeune et si inexpérimenté, ramener à une vie d'ordre et d'économie, un ami lancé dans une voie qui le conduisait inévitablement et directement à la perte de l'honneur et de tout le reste.

La Semaine des familles s'est, de son côté, enrichie cette année d'articles de science dus à la plume de M. de Parville dont les journaux se disputent la collaboration et qui sont du plus haut intérêt. Elle a donné, cette année aussi, deux grands romans, l'un d'Etienne Marcel: *Un Drame en province*, un peu long, mais du reste intéressant; l'autre, *Les Chiens d'un célibataire*, par Jean-Jacques des Martels. En ce moment elle publie *Charybde et Scylla* de Mlle Fleuriot, destiné à montrer qu'il faut que chacun reste à la place qui lui est assignée. Ajoutez des articles d'histoire et de géographie, des études d'art et les chroniques si piquantes d'Argus, et vous aurez une idée des attractions de son dernier volume.

P. Douhaire.

L'ART NATIONAL

Sous ce titre, l'éditeur A. Le Vasseur, successeur d'Abel Pilon [1], publie, en un très beau volume, une savante et intéressante étude sur l'histoire de l'art en France, par M. Henri du Cleuziou. L'ouvrage est orné de chromolithographies, de grandes gravures hors texte et de plus de huit cents gravures sur bois intercalées dans le texte.

Nous avons en France un grand défaut, c'est de glorifier outre mesure les étrangers et de diminuer à leur profit la part du génie national dans les œuvres diverses où il se manifeste. La France a cependant prouvé ce merveilleux et fécond génie depuis des siècles, et ce n'est ni aux Romains, simples conquérants militaires, ni aux Francs, d'origine barbare, ni aux Sarrasins et aux Anglais, ses envahisseurs, ni même aux Italiens, qu'elle a dû son magnifique rayonnement sur le monde; mais, pour la meilleure partie, à ses propres fils, aux descendants des Gaulois, qui combattirent si vaillamment pour son indépendance et traversèrent les siècles en gardant intactes les traditions si libres, si grandioses, de leurs fiers ancêtres.

[1] Rue de Fleurus, 33, à Paris.

Voilà ce que M. Henri du Cleuziou cherche à prouver dans cet ouvrage. Les découvertes récentes de l'archéologie ont fourni à l'auteur de nombreux arguments à l'appui de sa thèse.

Il a fouillé non seulement les musées de Paris, mais encore, et surtout, les musées de provinces et les collections particulières, si largement ouvertes aujourd'hui aux travailleurs.

Toutes les gravures du volume sont exécutées d'après les aquarelles ou les croquis de l'auteur, et l'illustration de l'ouvrage devient pour ainsi dire l'expression réalisée du texte même.

Parmi les sciences, s'il en est une qui se hérisse de termes techniques et incompréhensibles aux hommes du monde, c'est certainement l'archéologie. L'auteur a toujours cherché à éviter ce défaut. S'adressant à des Français, il a mieux aimé leur parler leur langue maternelle que d'aller demander au grec, au latin, à l'anglais, à l'allemand même, la traduction de sa pensée, et son livre, comme l'indique son titre, a voulu garder le caractère d'une œuvre nationale.

L'ouvrage comprend cinq parties : — l'homme des cavernes, d'après les derniers travaux de la science; l'homme des dolmens; le Gaulois de la période indépendante; enfin la conquête romaine, et les Gallo-Romains.

Nous aurions des réserves à faire sur certaines appréciations historiques de l'auteur et sur quelques-unes de ses conclusions scientifiques. Mais son livre n'en reste pas moins une œuvre attachante, pleine d'érudition et de recherches, et dont les innombrables illustrations font passer devant les yeux du lecteur, comme dans un vaste panorama, les origines et les développements successifs de la patrie.

Nous croyons devoir signaler particulièrement à nos lecteurs une revue qui paraît depuis bientôt un an : *La Gazette du Dimanche*. Elle satisfera les personnes qui cherchent de bonnes et saines lectures, l'utile et l'agréable sous une forme littéraire et soignée. La *Gazette du Dimanche* contient des biographies contemporaines très bien rédigées, pleines d'intérêt et d'actualité, des *Variétés* morales et historiques tour à tour, et des romans dont l'esprit et le style peuvent satisfaire toutes les exigences des esprits sains et honnêtes. Les noms dont elle est signée sont du reste éminemment sympathiques au public : elle compte parmi ses collaborateurs MM. Louis Teste, général Ambert, Charles de Meaux, Laurentie, Rastoul, Henri Cochin, Raoul de Navery, Etienne Marcel, Maryan, Bourdon, Blandy, etc.

La *Gazette du Dimanche* se publie chez Bloud et Barral, 4, rue de Madame. Elle paraît chaque semaine et coûte 10 francs pour l'année; 5 francs, à l'essai, pour six mois.

QUINZAINE POLITIQUE

9 décembre 1881.

« Je chantais, Homère écrivait. » Ceux qui nous célébraient d'avance les faits héroïques et les gestes pompeux du « grand ministère » mettaient volontiers sur les lèvres de M. Gambetta ces mots fameux de l'épigramme grecque. Il semblait que M. Gambetta, dont le génie devait accomplir tant de miracles, n'eût qu'à parler, et, sous sa dictée, l'histoire de la république avait aussitôt le ton de l'épopée. Hélas! M. Gambetta ne chante pas et ses historiographes ne peuvent rien écrire. Il a prononcé à la tribune de la Chambre un discours qui devait nous apprendre comment ou quand finira l'expédition de Tunis et qui ne signifie rien; il a donné aux ambassadeurs un dîner dont on n'a pas même communiqué le menu aux journalistes faméliques et complaisants qui se disputaient l'honneur d'en glorifier la magnificence; il a choisi M. de Courcel pour représenter la France à Berlin; il a notifié brièvement, par un télégramme, aux agents de notre diplomatie, son avènement ministériel et sa déclaration du 15 novembre : voilà tout. M. Gambetta laisse passer les jours et les semaines, sans étonner le monde attentif, le public impatient, autrement que par son inertie. Qu'est-ce donc qui retient sa force? Qu'est-ce qui retarde ses projets et ses décrets? Qu'est-ce qui entrave ses exploits? Il avait beaucoup médité, il s'était apprêté longuement, il est omnipotent et il a en soi une confiance plus que généreuse : on n'aperçoit pas les causes qui enchaînent sa volonté. Sa responsabilité l'accablerait-elle déjà? L'exercice de sa fonction le rendrait-il timide? L'art de gouverner directement et parlementairement lui paraîtrait-il plus difficile qu'il ne l'avait présumé, dans l'ère de sa dictature occulte? Ou bien, pour les lois qu'il nous destine, serait-il embarrassé d'opter entre les quatre ou cinq programmes qu'il a jadis énoncés, à Belleville, à Romans, à Cahors, à Tours et ailleurs? Serait-ce un programme définitif qui lui manquerait? Ou bien

encore, la hardiesse de ses desseins l'oblige-t-elle à temporiser, en attendant une date favorable, et n'ajournerait-il ses réformes radicales, ses coups décisifs, ses bienfaits stupéfiants, que par une prudence tout opportune et provisoire, pour ne pas effrayer les électeurs du Sénat? On l'ignore. Mais, quel que soit ce mystère, M. Gambetta a l'air de jouir de sa puissance dans une sorte d'impuissance; son prestige diminue, et, si orgueilleusement qu'il autorise déjà ses impertinents flatteurs à l'appeler « chef du pouvoir exécutif », il risque fort de ressembler bientôt à M. Grévy, qui se contente de régner, de thésauriser et de ne rien dire. Une république régie par un président oisif et par un président fainéant! M. Gambetta paraissant une doublure de M. Grévy! Certes, le phénomène est curieux et les railleurs ont quelque droit de rire en ce moment d'un spectacle si décevant pour les crédules admirateurs de M. Gambetta, pour les spéculateurs naïfs qui avaient escompté si vite les prodiges du « grand ministère ».

Il se peut que l'activité de M. Gambetta se réveille et « que lentement, mais sûrement », avec cette justesse scientifique dont il se targue parfois, il réalise les merveilles qu'il promettait à la république. Il n'en est pas moins certain que plus l'opinion publique, dans son estime débonnaire, lui faisait crédit de tant de vertus et de tant de magie, plus elle est maintenant exigeante et s'irrite : c'est le naturel français, c'est surtout le tempérament républicain. Un délai de quelques mois peut paraître à M. Gambetta une durée bien courte, s'il la mesure à l'étendue de ses espérances. Mais, dans les conditions où nous vivons depuis dix ans, le temps est si fertile en changements et les accidents sont si prompts! Il n'y a pas un mois que M. Gambetta est premier ministre, et déjà les soupçons, les signes de mécontentement et d'inquiétude se multiplient autour de lui. Au palais de l'Élysée, on l'observe avec une jalousie vigilante : les journaux qui servent d'interprètes officieux à M. Grévy notent toutes les usurpations commises, délibérément ou non, par M. Gambetta au détriment du président de la république; ils blâment plus ou moins discrètement l'arrogance empiétante de M. Gambetta, sa majesté encombrante, son allure souveraine, ses goûts autocratiques; de leur côté, les journaux qui sont notoirement inspirés par M. Gambetta ou par ses confidents répondent avec un dédain superbe; et ainsi les uns et les autres dénoncent, involontairement peut-être, la rivalité de ces deux personnages, du prétendu chef de l'Etat et du prétendant qui se laisse offrir déjà le titre constitutionnel de « chef du pouvoir exécutif ». Cette compétition est évidemment, le commencement d'une lutte : il suffirait d'un hasard et d'un rien pour l'aggraver. Autre symptôme fâcheux : plusieurs des

« commis » que M. Gambetta pensait s'être assujettis absolument, ont eu des velléités d'indépendance, de révolte, racontent les chroniqueurs qui écoutent aux portes; M. Gougeard aurait, dans une querelle bruyante, riposté à certaines invectives du maître par des propos assez véhéments; M. le général Campenon, dont on loue la fermeté autant que l'intelligence, aurait prouvé qu'il a de son devoir un sentiment trop fier et de sa tâche une notion trop exacte pour imiter la basse docilité de M. Farre. A la Chambre, la majorité obéit toujours à M. Gambetta; l'empire qu'il a sur elle est incontestable. Cependant cette majorité ne restera pas une masse vague et indivise, comme il plairait à M. Gambetta; on n'a pas pu l'agglomérer et la soumettre, comme il le souhaitait, à la règle d'une seule et même discipline: l'unité des doctrines, l'union des individus, sont également impossibles dans cette cohue de républicains et de radicaux qui ne s'inclinent ensemble que sous le sceptre de M. Gambetta et qui ne s'associent que pour le servir. Ce parti se fractionnera nécessairement. Déjà il se forme un groupe dans le voisinage de l'extrême gauche, et quelques députés essayent d'en composer un autre avec d'anciens membres de la gauche. Tôt ou tard, ces groupes seront constitués, et, si peu rebelles qu'ils puissent être d'abord aux commandements de M. Gambetta, leur nombre même et leurs ambitions augmenteront les embarras de son gouvernement. Enfin, jusque dans cette majorité subalterne, on murmure, à l'heure de voter les crédits demandés pour les nouveaux ministres et les nouveaux sous-secrétaires d'État. Était-il donc besoin d'un ministère spécial du commerce et des colonies? Et comment plaindre le sort de M. Rouvier qui ne trouve pas à Paris, dans tous les bâtiments publics, un local où il puisse établir entièrement et convenablement sa dignité? Fallait-il créer un ministère des beaux-arts, fût-ce pour un Apollon comme M. Antonin Proust? Est-ce qu'un simple directeur ne pouvait pas suppléer dignement ce ministre fastueux et inutile? M. Gambetta n'avait pu oublier ces paroles de M. Bethmont protestant devant le Corps législatif, le 7 juillet 1870, contre la luxueuse création d'un ministère si superflu : « C'est un ministère extra-parlementaire... qui fait des dépenses sans produire la moindre recette... Je comprends qu'au début d'un règne, quand un prince est à son printemps, quand il a la France entière dans sa main, il puisse subir cette tentation de mettre dans un ministère presque à ses ordres les palais, les arts, les théâtres. Louis XIV n'eût pas agi autrement. Mais, quand la France, au lieu d'appartenir à un souverain, s'appartient à elle-même, créer un ministère de ce genre, c'est commettre un singulier anachronisme, c'est changer l'ordre des choses, c'est ne pas comprendre que le régime parlementaire est un régime qui a sa grandeur par l'écono-

mie, qui a sa sécurité par le contrôle ». Comment M. Gambetta, qui applaudissait ces paroles de M. Bethmont sous l'Empire, les contredit-il et les dément-il par un tel acte, sous la république? Veut-il justifier par son exemple M. Ollivier? Veut-il être, lui Gambetta, le Louis XIV que Napoléon III n'a pu être?... Et puis, combien coûteront ces nouveaux emplois de ministres et de sous-secrétaires d'État que M. Gambetta n'institue que pour satisfaire à des vanités et à des convoitises particulières, parmi les compagnons de sa fortune et les satellites de sa politique? Plus d'un million et demi par an. Est-ce là ménager l'argent des contribuables? Et fallait-il qu'un gouvernement qui se vante d'inaugurer le règne de la république « réformatrice » débutât par cet excès, par cette prodigalité? Convenait-il qu'un gouvernement qui se vante d'être parlementaire et qui ne peut créer une sous-préfecture sans une loi créât deux ministères par un décret? Convenait-il que M. Gambetta fût, dans cette création, moins scrupuleux que naguère M. de Bismarck lui-même, qui sollicita et n'obtint pas l'autorisation du Reichstag, dans un cas analogue? Ces doutes, ces reproches, M. Ribot les a exprimés hier avec son courage habituel, avec une dextérité parfaite, dans un discours éloquent qui a vivement charmé la Chambre et dépité M. Gambetta. La Chambre a voté les crédits, mais seulement en manière de pardon : elle a réservé l'avenir, en déclarant que désormais il faudrait son consentement préalable pour créer un ministère, quel qu'il fût. M. Gambetta a vaincu, mais M. Ribot a triomphé; l'un a eu par obligation les suffrages de la majorité, l'autre l'approbation et les bravos de la Chambre. Moralement, c'est pour M. Gambetta une première défaite et pour son « grand ministère » un présage désagréable.

On le voit, tout n'est plus si serein dans l'Olympe du « grand ministère », ni même autour, et peut-être, entre les onze dieux et les douze demi-dieux qui y sont les conseillers ou les messagers de M. Gambetta, en est-il plus d'un qu'il serait prêt à disgracier déjà. Que s'il a pour eux l'estime que le public n'a point, M. Gambetta est bien aveugle. Il se félicite vivement, dit-on, d'avoir choisi M. Waldeck-Rousseau comme ministre de l'intérieur. Soit. M. Waldeck-Rousseau, comparé à cinq ou six de ses collègues, peut paraître digne de considération; son talent est indéniable; sa jeunesse même lui attire des sympathies ou lui vaut une certaine indulgence. Mais ce n'est pas sa première circulaire aux préfets qui l'immortalisera : tout est bien banal dans cette mercuriale copiée sur celles de ses prédécesseurs; dix ministres de l'intérieur, depuis cinquante ans, avaient marqué aux préfets les mêmes obligations; M. Waldeck-Rousseau n'a eu qu'à emprunter quelques idées, quelques phrases à

M. Léon Faucher et à M. de Morny. Rien de plus rationnel que de vouloir soustraire les préfets à la domination égoïste et versatile des députés ; rien de plus vertueux que d'annoncer qu'on réexpédiera aux préfets, comme des documents nuls, comme des pièces vicieuses, toutes les requêtes et pétitions que les députés auront tant soit peu couvertes de leurs apostilles corruptrices : il reste à constater, dans la pratique, comment M. Waldeck-Rousseau corrigera ces abus du gouvernement parlementaire et si sa probité démocratique résistera longtemps aux efforts et aux séductions des députés qui protègent leurs électeurs ; nous avons peur que M. Gambetta, pas plus que M. Grévy, ne soit apte à enseigner efficacement à M. Waldeck-Rousseau la haine du favoritisme et du népotisme. Du moins, M. Waldeck-Rousseau affirme-t-il, dans sa circulaire, qu'il faut accroître le pouvoir central et restaurer l'autorité de ses agents : c'était la théorie, c'était le vœu de M. Gambetta, dans son discours et dans son programme de Tours. De même, M. Raynal, ministre des travaux publics, abolit le droit et l'usage qui permettaient aux inspecteurs généraux des ponts et chaussées et des mines de dresser un tableau d'avancement. M. Raynal ne veut pas qu'on lui désigne des mérites qu'il prétend discerner lui-même ; il veut disposer seul de ses nominations ; il le déclare : « Au moment où le gouvernement entend exercer à tous les degrés la plénitude de son action, il me paraît tout à fait opportun de reprendre une juste prérogative, en partie restreinte par le décret de 1876. » Ce premier acte de M. Raynal, comme la première circulaire de M. Waldeck-Rousseau, concorde avec la doctrine de M. Gambetta : il faut rendre au gouvernement le plus de vigueur, de liberté, d'initiative, qu'il sera possible. Quel est en ceci le vrai dessein de M. Gambetta ? Comment se servira-t-il de cette puissance qu'il veut restituer à l'État ? Est-ce pour préserver l'État de la désagrégation dont le menace le radicalisme républicain, à la faveur du régime parlementaire combiné avec notre régime démocratique ? Est-ce plutôt pour nous faire un État jacobin ? Est-ce pour assurer à sa propre suprématie des moyens plus énergiques, des facilités plus rapides ? Dès ce moment, la question se pose, à nos yeux. Tandis qu'avec M. Waldeck-Rousseau et M. Raynal, M. Gambetta veut saisir et ramener à soi toutes les forces du gouvernement, il indique, avec M. Gougeard et M. Paul Bert, les coups qu'il veut principalement porter. M. Gougeard se hâte de réintégrer dans leur emploi deux maîtres principaux de la marine et deux contre-maîtres, qu'on avait congédiés de l'arsenal de Lorient, pendant la période du 16 mai, pour avoir participé avec scandale à un enterrement civil,

en dépit d'une interdiction formelle. M. Gougeard vient-il uniquement réparer une injustice que ses prédécesseurs, tout amiraux républicains qu'ils fussent, avaient, l'un après l'autre, négligée? Non, certes. M. Gougeard salue, dans un ordre du jour emphatique, ces coryphées de la secte athée et du parti radical comme des martyrs de l'intolérance catholique. En prenant entre ses mains vengeresses la cause de ces martyrs, M. Gougeard n'a voulu que se fournir un sujet, un prétexte, une occasion, pour déclarer, lui aussi, sa guerre au « cléricalisme ». C'est là toute la raison de cet acte, c'est tout le principe de sa politique. Quant à M. Paul Bert, son hostilité se contient mal : elle éclate, bien qu'il se contraigne à dissimuler un peu, par réserve, l'inimitié qui l'anime contre Dieu et contre toutes les religions. C'est peu que de chasser des bureaux de l'administration des cultes, comme des suspects, les employés mêmes que M. Constans y avait laissés : c'est peu que de nommer bibliothécaire au ministère des cultes, pour la garde de quatre-vingts à cent volumes, un ancien prêtre que l'Église avait jugé indigne, un apostat que M. Hyacinthe Loyson et les vieux catholiques ont eux-mêmes excommunié. Le jour où M. Paul Bert reçoit solennellement les fonctionnaires de l'instruction publique, chacune de ses allocutions est comme une promesse de haine, un cri de défi qu'il jette, en passant, au catholicisme et au clergé ; et il n'est pas jusqu'à la Faculté de théologie protestante à laquelle il n'adresse une sommation comminatoire. Non qu'il veuille déjà renverser dans les temples ces autels des superstitions qu'il déteste, abolir ces religions qui lui paraissent « immorales » autant que ridicules. Non, M. Gambetta le défend : l'heure n'est pas encore opportune. Mais M. Paul Bert l'a dit bien haut à M. Flourens et à tout le personnel qui administrait les cultes : le ministère des cultes sera pour lui « un ministère de police »; il appliquera « les lois concordataires » et les articles organiques avec une sévérité rigoureuse, comme une sorte de code pénal; rien de plus et rien de moins. Il veut bien ne pas songer à constituer, pour le service de la république, un clergé national, « une espèce de gendarmerie sacrée » ; seulement il saura sans « violence » et sans « taquinerie », obliger le clergé à révérer la république. Et, presque au lendemain de ces déclarations, les journaux ministériels annoncent avec joie une série de vexations et de persécutions déjà préparées par M. Paul Bert contre les évêques qui vont à Rome, contre les religieux qui ont reparu en France, contre les moines qui portent leur costume dans la rue ou qui prêchent dans les paroisses, contre les aumôniers qui enseignent dans les lycées, etc. Nous verrons M. Paul Bert à l'œuvre, dans son office de policier; nous ne dou-

tons pas de ses intentions : il devait être brutal; il ne sera que perfide, grâce à la discipline de M. Gambetta; c'est trop pour nous; ce ne sera pas assez pour leur parti, pour leur secte. Nous verrons aussi M. Gambetta, à la Chambre, en face de M. Jules Roche qui propose la séparation de l'Église et de l'État, ou de M. Boysset qui veut l'abrogation du Concordat, ou de M. Corentin-Guyho qui réclame « des garanties complémentaires au profit du pouvoir civil vis-à-vis du clergé des paroisses et au profit des membres du clergé séculier vis-à-vis du pouvoir épiscopal. » En attendant, on peut prévoir que le système gouvernemental de M. Gambetta sera demain ce qu'il était hier : il tournera contre le clergé, contre les « cléricaux, » la fureur des révolutionnaires, pour détourner de la société la rage des radicaux; il continuera de ne pas comprendre que le mal qu'il encourage favorise le mal qu'il craint. Sa devise paraît être aujourd'hui celle-ci : l'État plus fort contre l'Église moins libre. Croit-il possible de mieux sauvegarder l'un en sacrifiant l'autre? Et, pour leur part, les radicaux pensent-ils que la servitude de l'Église ne préparerait pas celle de l'État?

Contre le despotisme matérialiste de M. Gambetta, contre sa politique également irréligieuse et jacobine, le Sénat était le dernier rempart de nos libertés. Les délégués qui ont été élus le 27 novembre sont-ils disposés à le conserver ou à le détruire? Dans beaucoup de départements, il est difficile de deviner les votes qu'ils émettront : le nombre des timides et des indécis est grand parmi eux, et la pression des préfets s'exerce sans scrupule sur les consciences lâches, sur les esprits incertains. Les sénateurs qui devraient le plus virilement défendre le Sénat n'en ont pas tous le courage, il est triste de le remarquer : un groupe de ceux mêmes qui se flattent d'être, non des démocrates radicaux, mais des républicains modérés, a décidé de souscrire à la demande de réviser la Constitution et de modifier le régime électoral et les attributions budgétaires du Sénat, selon les conditions déterminées par M. Gambetta; et le président lui-même du Sénat, M. Léon Say, cet homme d'État si misérablement faible et infidèle, trahit son devoir et sa dignité jusqu'à signer ce programme devant ses électeurs de Seine-et-Oise. Quelle récompense M. Léon Say obtiendra-t-il de M. Gambetta?... Malgré l'exemple de M. Léon Say, la majorité du Sénat résistera, nous voudrions l'espérer encore, à l'imprévoyante et colérique injonction de M. Gambetta. Ce n'est plus à nous seulement que cette réforme paraît devoir être l'annulation même du Sénat; ce n'est plus seulement nous qui prédisons que, le Sénat annihilé, la république sera livrée soit aux décrets tyranniques de la Chambre, soit au pouvoir personnel de M. Gambetta :

c'est un publiciste expérimenté et un républicain éprouvé comme M. Schérer, sénateur protestant et libéral, qui démontre dans une brochure que l'institution du Sénat, telle qu'elle existe avec ses imperfections mêmes, est nécessaire à « la conservation sociale »; et c'est M. Jules Simon, qui, reprenant vaillamment et spirituellement, en l'honneur du Sénat, sa vieille plume de journaliste, affirme et prouve que le sort de la république elle-même est lié à celui du Sénat. On raconte qu'un sénateur de la droite, conversant avec M. Gambetta, lui aurait dit : « Quand le congrès sera réuni, monsieur le ministre, il fera ce qu'il voudra. — Non, monsieur, aurait répondu M. Gambetta en se redressant : il fera ce que je voudrai ! » Ce mot de M. Gambetta est téméraire : l'histoire de la Convention lui apprendrait qu'il y a des jours où les maîtres les plus césariens de la république sont impuissants à régenter la souveraineté du peuple et à limiter les volontés de ses mandataires. Au surplus, ce mot de M. Gambetta témoigne qu'il se considère déjà comme un potentat à qui, président de la république, Parlement, ministère, nation, tout doit obéir : il s'agira de savoir si le Sénat voudra lui-même, en ruinant sa propre indépendance, en supprimant son droit de contrôle et son pouvoir d'opposition, favoriser et consacrer cette omnipotence quasi impériale de M. Gambetta. Déjà, dans la Chambre même, M. Gambetta a comme sa loi de lèse-majesté : l'ancienne Chambre invalidait les élections des conservateurs, parce qu'ils avaient vaincu tel ou tel des 363; la nouvelle Chambre invalide celles de M. de Ladoucette et même d'un député radical, le trop illustre M. Amagat, simplement à cause du crime qu'ils ont commis en osant évincer et remplacer des amis intimes de M. Gambetta! Évidemment, la majorité de cette Chambre est bien celle que M. Gambetta pouvait souhaiter pour l'exercice de sa domination : il est imprudent à lui d'en vouloir composer une autre par le scrutin de liste. Tiendra-t-il jamais courbée sous le joug de sa nerveuse et capricieuse omnipotence une majorité plus respectueuse? Verra-t-il jamais, sous le fouet de sa parole hautaine, une majorité plus rampante ou plus caressante? Quand il lui a demandé les crédits nécessaires pour solder les frais de l'expédition de Tunis, non seulement pas un de ces députés républicains, qui se proclament de si grands patriotes, n'a réclamé tous les comptes de cette guerre, mais pas un n'a exigé une indication tant soit peu précise pour l'avenir : c'est un blanc-seing qu'on lui a délivré. On l'a laissé dégager allègrement sa responsabilité, alors qu'unanimement on reconnaît en lui l'auteur responsable de tout ce que M. Jules Ferry a fait pour entreprendre cette opération et le général Farre pour désorganiser l'armée. Il a suffi que

M. Gambetta déclarât qu'on occuperait la Tunisie, sans vouloir la conquérir, et qu'on la protégerait, sans vouloir la garder : on s'est contenté de cette déclaration équivoque et contradictoire. Le Sénat, sans doute, sera plus soucieux de l'intérêt national et saura plus intelligemment tirer de ce grave essai, de cette pénible expérience, toutes les leçons diplomatiques et militaires que les événements de Tunisie peuvent donner à la France. Il ne marchandera pas les crédits; mais il voudra en connaître la destination et il invitera M. Gambetta à lui communiquer quelques-uns de ses desseins : quel est donc ce traité que M. Gambetta veut substituer à celui du 12 mai pour gouverner la Tunisie avec le bey, dans un accord plus parfait, et, faute de cette salutaire convention, la France est-elle condamnée par la république à entretenir de Gafsa à Bizerte, de Kairouan à la Goulette, une armée dont elle peut avoir besoin derrière la brèche des Vosges? Heureusement, pour interroger M. Gambetta, le Sénat a, sur les bancs de la droite, des hommes, non seulement éloquents et courageux, mais sagaces et sages, qui, malgré plus d'une différence d'origine, se sont unis loyalement pour la défense de ces biens supérieurs de la société et de la patrie dont Léon XIII parlait jadis et dont un évêque odieusement calomnié, M. Guilbert, parlait encore, l'autre jour. Cette union, qui s'efforce de garantir comme elle peut tout ce que la république menace ou blesse dans nos principes religieux et sociaux, durera, nous en sommes sûr, quelle que soit la fortune du Sénat dans les élections de février et sous le principat de M. Gambetta. Plus la république devient radicale et entraîne le suffrage universel, comme Paris et Lyon l'ont vu dimanche, vers les extrêmes, dans la direction de la Commune, plus il faut que nous autres, monarchistes et catholiques, nous élargissions nos rangs et nous élevions notre drapeau : c'est seulement si nous avons cette générosité, si nous avons cette habileté, qu'à l'heure du péril suprême, la foule des honnêtes gens abusés et alarmés reviendra vers nous.

Plaise à Dieu qu'à ce soin de la défense religieuse et sociale ne s'ajoute pas tôt ou tard celui de la défense nationale, sous ce régime dangereux de M. Gambetta! M. Gambetta, qui s'évertue à être l'émule de M. de Bismarck, a voulu en paraître le rival : on n'a pas oublié les parallèles tracés par les Plutarques de son antichambre. Les discours prononcés récemment par M. de Bismarck dans le Reichstag prouvent qu'il accepterait peut-être le défi de cet antagonisme avec plus d'empressement qu'il ne conviendrait, sinon à M. Gambetta, du moins à la France. Que, dans ces discours, M. de Bismarck essaye de capter les suffrages du centre et annonce une demande de

crédits qui seraient affectés au rétablissement d'une ambassade auprès du pape, M. Gambetta et M. Paul Bert daigneront, sans doute, méditer un peu sur ce changement de la politique allemande et sur l'opportunité de leur propre « Kulturkampf ». Que, contre ses adversaires, M. de Bismarck argue, au Reichstag, de la volonté personnelle de l'empereur et qu'il montre quel puissant ressort cette volonté du prince est et doit toujours être, dans la constitution de la monarchie prussienne, c'est affaire aux parlementaires allemands de disserter et de disputer sur ce chapitre. Pour nous, l'intérêt de ces discours est tout entier dans ces paroles entendues du Reichstag pendant la séance du 20 novembre : « Le libéralisme va toujours plus loin que ses représentants ne veulent aller. Vous ne pourrez arrêter à l'endroit où vous le voulez le poids de quarante-quatre millions d'hommes, une fois que ce poids a été mis en branle. L'exemple de la France le prouve. Est-ce qu'en France il n'y avait pas une monarchie héréditaire, âgée de mille ans, solidement bâtie avec des constitutions quelquefois très raisonnables qui étaient le résultat de 1789 et des temps qui ont suivi ? Est-ce qu'il n'y a pas eu toutes les sortes de monarchies avec l'empire, avec la restauration ? Et pourtant ce chemin n'a-t-il pas mené continuellement, sous l'impulsion de la gauche extrême, vers la république ? Pouvez-vous espérer qu'une monarchie redevienne prochainement possible en France ? Ne regardez-vous pas la ruine d'une monarchie héréditaire comme un malheur pour la France et pour le peuple français ? Je ne sais ce que vous en pensez ; mais moi je regarde cela comme un malheur. » Cet avertissement, adressé par M. de Bismarck à l'Allemagne, frappe la France ; en parlant des progressistes allemands, il a parlé des républicains français ; en dénonçant la république comme un mal qui a été calamiteux pour la France et qui menace l'Italie, après avoir sévi en Espagne, c'est la république française qu'il dénonce indirectement à l'Europe autant qu'à l'Allemagne comme un fléau qu'il faudra peut-être conjurer. On ne s'y est pas trompé à Berlin, à Vienne, à Rome ; qu'on ne s'y trompe pas à Paris. Loin de nous la pensée de nous prévaloir de ces déclarations de M. de Bismarck ! Les raisons qu'il nous fournit sont empoisonnées par sa haine de la France ; ce n'est pas nous, le parti qu'entre tous il a le plus honoré de sa défiance et de son inimitié, non, ce n'est pas nous qui recevrons des mains de M. de Bismarck, pour notre polémique et pour nos luttes civiles, ce secours tout couvert du sang de l'Alsace-Lorraine. Historiquement, le discours de M. de Bismarck, après la dépêche mémorable publiée par M. d'Arnim, donne au public le secret de la faveur avec laquelle M. de Bismarck a soutenu la république en France et secondé contre

nous le parti républicain : il a compté sur la république pour stériliser en Europe la force renaissante de la France ; il a compté sur le parti républicain pour troubler la société française, pour affaiblir le crédit extérieur de la France et même pour désorganiser sa puissance militaire. Il reste que M. Gambetta songe à ce qu'ont de menaçant ces paroles qui sont comme oiseuses dans les discours de M. de Bismarck, mais qui, certainement, ont une signification diplomatique, une sorte de portée européenne. L'Allemagne est l'arbitre de la paix et de la guerre en Europe ; l'Italie elle-même, si peu aimable que M. de Bismarck affecte d'être à son égard, sollicitait hier encore, par la bouche de M. Minghetti et par celle de M. Mancini, l'amitié protectrice de l'Allemagne. Il faut, par beaucoup de sagesse politique et patriotique, rendre inutile la ligue que M. de Bismarck pourrait former contre une république radicale et démagogique ; et, à défaut de cette ligue, il faut prendre garde à tel ou tel genre d'agression oblique qu'après avoir approuvé notre expédition de Tunis et mérité la reconnaissance de M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. de Bismarck pourrait susciter contre la France gouvernée par M. Gambetta.

L'état de l'Italie intéresse M. de Bismarck ; celui de Rome intéresse le monde entier. On connaît la triste situation de Léon XIII, soumis au régime du domicile forcé parmi les libres citoyens de la ville romaine, et prisonnier, moralement aussi bien que matériellement, près du tombeau de saint Pierre. On se rappelle la scène criminelle du 13 juillet ; le cercueil de Pie IX insulté jusque dans l'ombre qui l'enveloppait et menacé d'être jeté au Tibre ; les révolutionnaires se ruant sur les prêtres qui escortaient ce cercueil en priant ; et, plus tard, les coups portés aux pèlerins ; et les hurlements des sectaires qui vociféraient sous les murs du Vatican des cris de mort contre le pape ; et l'agitation furieuse des clubs où l'on demandait l'abolition de la loi des garanties ; et la secrète complicité du gouvernement italien ; et la mensongère dépêche de M. Mancini accusant les catholiques d'avoir provoqué, par leur attitude politique, les honteux désordres du 13 juillet. Depuis ces événements, Léon XIII ne se sent plus en sûreté dans le Vatican et il a pu chercher des yeux, à Malte, aux bords du Rhin ou en Autriche, l'asile où il aurait bientôt le devoir de se réfugier. En 1870, la veille et le lendemain du jour où le général Cadorna força les murs de Rome, Victor-Emmanuel et M. Visconti-Venosta juraient, « en face de l'Europe et de la catholicité », qu'ils voulaient « sauvegarder le Saint-Siège » ; ils en assumaient « la responsabilité » : ils le promettaient à l'Italie, ils l'annonçaient à toutes les puissances par la voix de leurs ambassadeurs, et ils

firent, dans cette intention prétendue, la loi des garanties. On sait ce que cette loi est devenue. Déjà, le jour où Léon XIII fut élu, M. Crispi déclara qu'il n'était pas sûr de maintenir l'ordre, si le nouveau pape se montrait au peuple de Rome réuni sur la place de Saint-Pierre et lui donnait sa bénédiction. De même M. Mancini a naguère déclaré « qu'on ne pourrait répondre, à Rome de la tranquillité publique », si le pape sortait du Vatican, entouré « d'un cortège factieux de provocateurs ». Etranges garanties qui enferment le pape dans son palais comme dans une cellule, et qui ne lui permettent de paraître ni sur son seuil ni à sa fenêtre pour exercer sa papauté selon sa mission et selon la tradition! En réalité, le pape vit ainsi à la merci d'un gouvernement faible qui est lui-même à la merci d'un parti violent. L'expérience est décisive. Plus que jamais, les hommes d'Etat reconnaîtront avec les historiens que Rome ne peut être à la fois la capitale de la chrétienté et la capitale de l'Italie : le roi, s'appelât-il Humbert, ne peut pas plus que l'empereur, s'appelât-il Constantin, habiter et régner à Rome avec le pape; ou la majesté de l'un s'abaisse ou l'indépendance de l'autre diminue. Que l'Italie tienne captive dans un quartier de Rome cette papauté qui est une sorte de royauté universelle et qui, parmi toutes les dynasties de l'Europe, est la plus antique et la plus noble; cette papauté qui a comme élevé dans la Rome moderne le temple du monde entier; cette papauté qui a tant contribué, tantôt au salut, tantôt à la gloire de l'Italie : c'est, pour l'intérêt même du gouvernement italien, une grave imprudence; il a augmenté par cet acte usurpateur ses embarras et ses périls. Massimo d'Azeglio le lui avait prédit : la monarchie a voulu dresser son trône au Quirinal, devant le Vatican, et c'est « la démagogie » qu'elle y a « intrônisée, » et voici que Rome se républicanise, prête à devenir en Italie l'initiatrice de dix autres républiques provinciales. A l'extérieur, le mot célèbre que M. de Montalembert adressait à M. de Cavour, ne se vérifierait pas moins pour l'Italie : « Lorsque vous aurez occupé Rome, si vous opprimez le pape sans qu'on le défende, c'est lui qui ne sera plus libre; mais si on le défend, c'est vous qui ne le serez pas. » Outre qu'en temps de guerre, le diplomate qui représenterait au Vatican la nation belligérante pourrait malaisément demeurer à Rome, pendant que s'en irait le diplomate accrédité par cette même nation au Quirinal, combien d'autres conjectures difficiles et de complications délicates ! Ce n'est pas seulement l'Italie, c'est l'Europe, c'est toute la catholicité qui s'inquiète de savoir si le pape peut subir à Rome une sujétion quelconque et s'il ne faut pas que son indépendance spirituelle soit assurée par son indépendance temporelle : en 1870, M. de Bismarck professait

cette opinion aussi bien que M. de Beust et M. d'Anethan; et, le 22 juillet 1871, M. Thiers disait à l'Assemblée nationale : « Le roi d'Italie étant à Rome et Pie IX au Vatican, tous les catholiques se demandent avec raison, avec un droit incontestable, s'il y est libre. » La loi des garanties elle-même est un témoignage implicite de « ce droit incontestable » des puissances catholiques : car, n'est-ce pas pour calmer la crainte si juste et si naturelle de la catholicité tout entière que cette loi devait garantir la liberté aussi bien que la sécurité du pape? La question romaine se pose de nouveau, maintenant qu'il est manifeste que la loi des garanties, si inefficace en soi, ne protège plus le pape et que le gouvernement italien manque, par trahison ou par impuissance, à toutes ses promesses. L'Italie s'inquiète de la réconciliation de la papauté avec l'Allemagne. Est-ce la seule inquiétude qui doive la troubler, et quel prophète pourrait affirmer que la question romaine ne réserve pas à l'Italie des querelles funestes peut-être à son unité hâtive et à son ambitieuse grandeur[1]?

Auguste BOUCHER.

[1] La gravité de cette question a été mise en évidence avec une précision remarquable, dans une brochure qui vient d'être publiée par l'éditeur Plon et qui est intitulée *La situation du Pape et le dernier mot sur la question romaine.*

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DU 24 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 1881

La liquidation des opérations engagées à la Bourse de Paris pendant le mois de novembre, qui s'accomplit, on le sait, en deux journées, la première consacrée aux fonds d'État français et la seconde aux valeurs de toute nature inscrites à la cote, a présenté deux caractères très distincts.

Pénible et laborieuse pour les fonds français, dont le report s'est élevé jusqu'a 11 pour 100, la liquidation a été relativement facile pour les valeurs. Le loyer de l'argent est descendu à 6 pour 100; des capitaux assez considérables sont même restés sans emploi. Le contraste s'explique par la situation différente où se trouvait les deux marchés.

Pendant que la haute banque, craignant la conversion, et mécontente de ne point voir certaines personnalités dont le nom semblait devoir présenter des garanties dignes de confiance, faire partie du ministère, avait vendu un grand nombre de titres; beaucoup de spéculateurs conservaient leur position, persuadés que le Trésor, dont le compte-créditeur à la Banque de France atteignait presque le chiffre de cinq cents millions, n'hésiterait pas à venir en aide à la place, et empêcherait ainsi l'élévation du loyer de l'argent. Le Trésor ayant cru devoir s'abstenir, les reports ont atteint un taux qui n'a point permis de continuer les opérations. De là des ventes importantes et une baisse assez considérable.

Pour les valeurs, au contraire, la spéculation avait procédé d'une façon complètement différente. Elle savait que les grandes Compagnies d'assurances et de chemins de fer, obligées de préparer le payement des coupons échéant en janvier, devaient retirer les fonds qu'elles emploient ordinairement en report, et, s'attendant à un grand resserrement de l'argent, elle s'y était préparée, soit en allégeant d'avance ses positions, soit en s'assurant des capitaux dont elle avait besoin. Il a donc suffi du concours de quelques établissements de crédit pour que le danger fût écarté. La Bourse n'en reste pas moins hésitante et dans une incertitude sur les projets du gouvernement qui paralyse toutes les tentatives d'un relèvement du cours

du 5 0/0 fr. Jamais, à aucune époque, on n'a parlé avec plus de persistance de la conversion à bref délai. Chacun a son système. Tantôt on le convertit en 3 0/0 perpétuel; tantôt en 3 0/0 amortissable ; mais, quelle que soit la forme, il s'agit d'une réduction de revenu, et cette indécision sur la date où elle aurait lieu finit par peser sur l'ensemble des transactions.

Dans la situation où se trouve le marché et, avec l'inexpérience des hommes qui sont en ce moment au pouvoir, tout est possible. Il est donc prudent d'éviter de rester à la merci d'un inconnu plein de danger et l'on doit sans hésiter vendre le 5 0/0 que l'on possède, pour ne pas être obligé d'accepter les conditions du Trésor, si, comme il y a lieu de le craindre, elles imposent des sacrifices trop considérables.

L'argent réalisé, que faut-il en faire ? — Voilà, certes, une question devenue bien embarrassante pour les personnes qui demandent à la fixité du revenu les ressources nécessaires à leur existence. L'époque est déjà loin où l'on pouvait choisir à sa guise les placements donnant, avec une sûreté absolue, un intérêt de 5 0/0. La préoccupation n'est pas moins grande si, cédant aux entraînements du mouvement moderne, on cherche sans s'inquiéter de l'intérêt à trouver dans la majoration du capital et dans la différence du prix de vente au prix d'achat, l'argent destiné à subvenir aux besoins de la vie de chaque jour.

Autrefois la possession de la terre représentait la sécurité, et il était admis que le tiers seul d'une fortune sagement administrée devait être constituée en rente. — Peu à peu les valeurs mobilières, c'est-à-dire, si pareille expression peut être employée, la richesse maniable, ont été admises au même titre. Les actions et les obligations de chemins de fer d'abord, puis les valeurs industrielles, et, quand l'achèvement du réseau des voies ferrées en Europe nous a permis de parcourir facilement tous ces pays et que le télégraphe a supprimé les distances, une nouvelle évolution s'est encore accomplie. La possession de la terre perdait son prestige et l'assurance mutuelle des capitaux se créait par les placements à l'étranger. En France nous leur demandions en outre la compensation de l'instabilité qu'entraînait les agitations politiques auxquelles il semble que nous soyions condamnées. La différence considérable d'intérêt que donnaient ces placements contribuait à favoriser ce mouvement, très avantageux à la France, dont les capitaux, tout en développant la vie économique, industrielle et commerciale, lèvent à notre profit la dîme universelle.

Trois catégories de placement s'offrent donc au capital.

La variété de nos 3 0/0, perpétuels ou amortissables ne présentent

aucun risque, mais donnent en revanche un revenu des plus modestes. — Les actions et les obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer. — Les placements industriels et les placements à l'étranger.

Les fonds français remplissent maintenant, dans l'aménagement d'une fortune bien réglée, le rôle qu'avait autrefois la terre, et les actions et les obligations des grandes Compagnies de chemins de fer sont considérés comme leurs équivalents. Quant aux placements à l'étranger, divisés avec intelligence, ils élèvent l'intérêt de l'ensemble des valeurs possédées, et, permettent, quels que soient les événements, d'être assuré de toucher un revenu. Mais s'il y a *fagots et fagots*, il y a aussi *valeurs et valeurs*. L'important est de pouvoir s'en rendre un compte exact. Nous essayerons de faciliter cet examen en donnant des informations sûres et précises sur les titres qui se négocient le plus habituellement à la Bourse de Paris.

Parmi les valeurs étrangères, la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens est une de celle qui a le plus occupé l'attention pendant cette quinzaine, et ses cours se sont maintenus aux environs de 1200 francs, soutenus, malgré de très vives attaques, par le complet succès de la nouvelle affaire qu'elle poursuivait en Bohême et en Moravie, où elle est parvenue à établir entre les établissements métallurgiques une entente analogue à celle qui a eu pour résultat, la *Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes*, en Styrie et en Carinthie.

En Autriche-Hongrie, l'industrie métallurgique a trois grands centres de production : — dans le nord de la Hongrie, — dans les Alpes Autrichiennes et en Bohême et en Moravie. Ces établissements forment maintenant trois groupes autonomes unis par une entente commune qui supprime la concurrence.

Les succès de la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens ont excité bien des envies, et l'on a même essayé la contrefaçon, annonçant la concession d'un privilège analogue accordé à une société française, sous la forme d'une banque de Crédit maritime, à Trieste. A en croire les rumeurs mises très adroitement en circulation, cette Banque serait impériale, royale, privilégiée, et aurait un gouverneur nommé par l'empereur, jouirait de tous les avantages accordés à la Banque des Pays Autrichiens et serait plus favorisée encore. La réalité est bien différente. Aucune de ces grandes faveurs n'est concédée, et pour obtenir le droit de s'occuper *uniquement* d'affaires maritimes, le gouvernement autrichien exige d'abord, avant d'accorder l'autorisation, que le capital entier de cinquante millions soit intégralement versé dans les caisses de la Banque

Austro-Hongroise. Le versement n'a pas eu lieu jusqu'ici, la *Banque de Lyon et de la Loire* n'ayant pu naturellement réunir dans de pareilles conditions cette somme importante.

L'Union générale reste inébranlable, et les cours élevés qu'elle a atteints se maintiennent sans aucun effort. De grandes et fructueuses affaires sont à l'étude, les porteurs de titre le savent, et, cette fois encore, leur confiance ne sera pas déçue.

La reprise que nous annoncions il y a quinze jours sur les fonds turcs n'a pas tardé à se réaliser. Les nouvelles venues de Constantinople annoncent la clôture des négociations des délégués des créanciers avec le gouvernement ottoman. Dans quelques jours, l'iradé impérial sanctionnera la convention, et les porteurs toucheront bientôt un revenu qui a grande chance, grâce à l'administration européenne chargée de percevoir les contributions indirectes et à la création de la régie des tabacs, de prendre très prochainement une notable extension. La Banque ottomane en retirera grand profit, et l'élévation de ses cours prouve que l'on a déjà compris le rôle considérable qui lui est réservé dans la transformation économique et financière de l'empire ottoman.

Travail et Patience semble la devise de la Société de l'Union de l'Épargne, fondée sans bruit il y a quelques mois, sous de puissants patronages. Chaque jour, la nouvelle Banque dont le siège social a été établi, 189, boulevard Saint-Germain, voit le cercle de son activité s'étendre. Le nom qu'elle porte rappelle le bienveillant intérêt dont elle est entourée, et le succès basé sur l'étude, et le soin extrême donné aux intérêts qui lui sont confiés récompense déjà ses efforts.

Les secousses de ces derniers jours ont ramené les cours de la Banque Transatlantique à 585 francs. Le prix est avantageux et mérite l'attention de l'épargne, car le mouvement des affaires continue à s'accroître dans une notable proportion.

Grande fermeté sur les fonds internationaux. L'Italien lui-même, réveillé par l'approche du coupon, est remonté à 91, et les contractants du nouvel emprunt essayent de le ranimer, pour pouvoir écouler leurs titres. Les détenteurs actuels doivent en profiter pour vendre, et abandonner une valeur à laquelle la conduite politique du gouvernement italien enlève toute sécurité.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LA

NÉGOCIATION DU CONCORDAT[1]

II

ÉTAT RELIGIEUX DE LA FRANCE EN NOVEMBRE 1800. — L'ABBÉ BERNIER.

I

Mieux que tout autre Romain, Mgr Spina était instruit de l'état religieux de la France, et c'est même à ses lumières spéciales qu'il dut d'avoir été choisi sans hésitation par le pape, dès qu'on apprit les ouvertures de Bonaparte. Il avait, en effet, séjourné longtemps en France auprès de l'infortuné Pie VI. Né dans le Piémont en 1756, ayant débuté dans la carrière des prélatures comme le cardinal Consalvi, il s'était avancé par son application au travail et par un esprit souple et réservé, plutôt que par sa naissance, qui n'aurait point suffi à le faire distinguer. Pendant les événements de 1798, il avait lié sa fortune aux malheurs de Pie VI, l'avait suivi à Florence, et sous le titre modeste de secrétaire, avait exercé en fait ce qui pouvait rester d'autorité à un pape détrôné, exilé et surveillé dans sa correspondance et ses démarches. C'est à Florence que Mgr Spina fut sacré archevêque de Corinthe *in partibus*. Lorsqu'on transféra le Souverain Pontife à Valence, en Dauphiné, le nouvel archevêque fut le seul personnage qui obtint de l'accompagner. Secondé par M. de Labrador, il environna de ses soins le pape malade, lui ferma les yeux, et réclama vainement la faveur de transporter en Italie ces restes vénérés. Peu s'en fallut qu'on ne le retînt comme otage; et c'est seulement lorsque le conclave eut commencé ses travaux, que Mgr Spina put rejoindre les cardinaux rassemblés à Venise. Pendant l'oisiveté de cette douloureuse captivité, il avait été témoin de la persécution que le Directoire exerçait contre les prêtres, et n'avait eu que trop le temps de réfléchir sur un spectacle qui attrista et hâta peut-être la fin de Pie VI.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 février 1881.

Aujourd'hui qu'il revoyait ce pays, où il avait passé tant d'heures cruelles, il n'était frappé que d'un seul changement, dont il reconnaissait du reste toute l'importance. Le gouvernement avait renoncé à opprimer la religion et à poursuivre une propagande d'impiété. Tandis que le Directoire tentait d'abolir le dimanche en y substituant les fêtes décadaires, qu'il appuyait sous main la secte avortée des théophilanthropes, qu'il cherchait à vendre les presbytères et les églises et déportait par système tout prêtre dénoncé, le Consulat, abandonnant ces odieuses pratiques, annonçait des intentions favorables au culte catholique et à ses ministres. Mais les traces du mal commis pendant tant d'années étaient restées aussi profondes : quelques mois d'une tolérance encore imparfaite et mêlée de persécutions partielles n'avaient point changé l'aspect général des choses. Les ruines étaient partout : dans les consciences, comme dans les deux clergés, catholique et constitutionnel, qui se disputaient la direction spirituelle de la nation.

Le sentiment religieux s'était singulièrement affaibli, et cette décadence, déjà ancienne, était l'œuvre beaucoup moins de la Révolution, que du siècle qui venait de finir. On sait à quels ébranlements la foi avait été soumise avant 1789, non seulement en France, mais dans les pays catholiques de l'Europe. La mode de la philosophie avait conduit les uns au scepticisme ; l'excès des maximes gallicanes, avec lesquelles avait fait cause commune le jansénisme, corrompu et diminué par la lutte qu'il venait de soutenir, avait préparé chez les autres les germes de la constitution civile du clergé. Aux hommes dévots du règne de Louis XIV, avait succédé une société facile dans ses mœurs, téméraire dans ses pensées, qui plaisantait sur la Bible, se riait de l'esprit mondain du clergé et du relâchement des couvents, et prétendait tout savoir et tout réformer. Pour ces esprits imprévoyants, la réforme religieuse ne consistait qu'à détruire des abus, à éteindre des superstitions, et à rapprocher le culte d'une sorte de théisme, dépouillé de dogmes et de pratiques. Parti des classes supérieures, l'exemple avait suivi sa pente naturelle vers le peuple ; et quoique la mode nouvelle se fût arrêtée au seuil de bien des églises de campagne, on en était venu communément à découvrir du ridicule dans la dévotion de nos pères, et du despotisme dans l'autorité cependant amoindrie des prêtres. Ces impressions se retrouvaient en France après dix ans de révolution, qui les avaient secouées et modifiées sans en changer réellement le fond.

De toutes les passions qui, dans les consciences, survivaient à cette terrible période, la plus forte était celle de l'impiété. On en reconnaissait les effets chez les anciens jacobins, chez les autorités locales

qui avaient pris part à la persécution, chez les législateurs et les généraux, chez tous ceux qui s'étaient créé des intérêts contraires à l'Église, par la suppression des dîmes, l'achat des biens ecclésiastiques, ou des infractions notoires à la morale chrétienne telles que le divorce. Il y avait moins d'énergie dans la passion religieuse. Elle était écrasée ou découragée dans les départements de l'Ouest, qui s'étaient armés autrefois contre les terroristes, et si elle avait encore influé sur le dernier soulèvement de la chouannerie dans la Mayenne et le Morbihan, elle était demeurée impuissante dans les contrées dépeuplées de la rive gauche de la Loire. Elle se révélait, mais isolément, dans les villages des Cévennes et du Jura, où il n'était point rare de voir les habitants rouvrir de leurs propres mains une église, ou résister à l'arrestation d'un curé. Quant aux conversions, elles n'étaient point abondantes; ceux qui rachetaient, comme La Harpe, leurs écrits ou leurs discours par un zèle né de la persécution, trouvaient peu d'imitateurs et excitaient le plus souvent la surprise et l'inquiétude. C'était surtout parmi les prêtres qu'on remarquait le réveil de la foi; et encore ce redoublement de vertus chrétiennes se montrait-il dans la résignation au milieu des souffrances, ou dans un sincère abandon des erreurs du schisme, plutôt que dans les travaux de l'apostolat, qui ne comptait plus en France que bien peu d'ouvriers. S'il est possible d'esquisser à grands traits les sentiments si variés d'une nation, on peut dire que l'ardeur de l'irréligion était alors plus outrée et plus agissante que celle de la piété.

En dehors de ces opinions extrêmes, partage du petit nombre, était la grande masse des citoyens. Chez elle, point de réaction véritable; car le mouvement qui avait commencé en 1796 contre les idées impies et démagogiques, était comprimé depuis le 18 fructidor, et les esprits affaissés, ne trouvant point de ressort en eux-mêmes, avaient besoin de l'appui du Consulat pour se redresser. Point même de ce retour intime à la religion, qui entraîne les âmes après de longues calamités. Les paroisses qui montraient en 1800 de l'attachement aux préceptes religieux, étaient généralement toutes celles qui étaient fidèles avant 1789 : répandues inégalement sur le territoire, elles formaient environ la dixième partie des communes. Dans le reste de la France, si l'on examine d'abord les hommes qui, ayant atteint ou dépassé l'âge de la maturité, avaient reçu leur éducation de la société ancienne, il ne faudrait point croire que l'épreuve des excès révolutionnaires les eût corrigés de leurs illusions. Ils étaient las de persécution et d'anarchie, mais n'étaient nullement désabusés des maximes régnantes sur l'égalité, la souveraineté populaire, la diversité des religions et tant d'autres

idées que nous avons conservées comme un legs durable de la Révolution. Cette génération, dont les préjugés étaient depuis longtemps enracinés, continuait d'être prévenue contre la domination des prêtres et du pape, contre les couvents et la main morte. Privée d'offices et de sacrements pendant plusieurs années, elle avait oublié les pratiques extérieures du culte; et cette absence de secours religieux, qui énerve les croyances, était peut-être l'atteinte la plus grave dont la Révolution eût ébranlé des consciences déjà chancelantes. Néanmoins, aux yeux de cette foule qui confondait les idées du jour avec les souvenirs du passé, le rétablissement des autels devait sembler un bienfait. Il y avait plaisir à retourner aux habitudes de l'enfance. Comme autrefois, on désirait avoir une église à portée, pour y présenter les nouveau-nés au baptême, pour y célébrer les cérémonies du mariage et de la mort, au lieu de ces fêtes décadaires où le maire unissait les époux avec un appareil puéril, au lieu surtout de ces inhumations sans prières qui révoltaient les familles [1]. On regrettait le son des cloches [2]. On voulait aussi la fin de l'oppression sous quelque forme qu'elle parût : ceux qui, en grand nombre, n'étaient point disposés à entrer régulièrement dans l'église, demandaient cependant qu'elle fût rouverte, parce qu'ils voyaient une garantie contre le système de la Terreur dans le renouvellement du culte public, et s'y intéressaient par un désir général de bon ordre et de repos qui avait envahi les esprits. La liberté dont on n'use point d'ordinaire n'est pas celle à laquelle on tient le moins. On tenait d'autant plus à la liberté du culte, que, sous le régime consulaire, on n'avait à redouter ni la dîme, ni la sanction de l'État mise au service de l'Église, ni la prépondérance politique du clergé : souvenirs impopulaires qu'on aurait craint de voir revivre sous une restauration royale. Au fond de ces vœux même pour le retour de la religion nationale, c'était

[1] Au commencement de l'an VIII, le ministre de l'intérieur invita l'Institut à proposer la question suivante : « Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles et le règlement à adopter pour les lieux de sépulture. » De nombreux écrits publiés à cette occasion montrent à quel degré d'indécence on en était arrivé. Nous citerons encore : le *Discours* de J. Debry aux Cinq-Cents (séance du 7 fructidor an VII); le *Rapport* au conseil général de la Seine (du 15 thermidor an VIII); l'*Arrêté* du préfet de la Seine (de germinal an IX); etc. Parmi les bizarreries du temps, on peut mentionner un arrêté (du 1er floréal an VIII) du même préfet, qui permet à une mère de brûler le corps de son fils.

[2] Dans la Correspondance des administrations de département avec le ministre de la police, en 1800, il est souvent parlé du son des cloches. On avait beaucoup de peine, par endroits, à faire observer la loi qui l'interdisait. On sait que la question des cloches avait été plusieurs fois discutée pendant le Directoire.

encore l'indifférence religieuse qui occupait la plus large place. Quand les parents n'avaient que la bonne volonté de la tiédeur, qu'attendre des enfants qu'ils avaient élevés dans des circonstances si difficiles? Comment des jeunes gens, dégoûtés de toute tradition, formés loin des prêtres et presque sans écoles, auraient-ils pu être touchés par une religion dont ils ne connaissaient point les enseignements? Il a fallu que cette jeunesse si peu chrétienne fût attirée par le culte officiel de l'Empire, pour qu'elle apprît le chemin du temple; et il a fallu qu'elle fût remplacée par une génération instruite d'autre manière, pour que, quarante ans plus tard, on vît renaître, au moins dans un grand nombre de familles, une piété plus solide ou plus extérieure.

Des hommes portés si faiblement vers la religion ne sont pas enclins à prendre parti pour une secte : le schisme des constitutionnels comptait donc peu d'adhérents chez le peuple. Lorsqu'on entendait la messe d'un prêtre jureur, c'était le plus souvent parce qu'on n'attachait aucun prix à des querelles d'orthodoxie, ou parce qu'on assistait au seul office qui fût célébré publiquement dans le voisinage. Mieux vaut recevoir la confirmation des mains d'un intrus que de n'en recevoir aucune : tel était le raisonnement, simple dans sa rudesse, qu'on faisait parfois dans les campagnes quand un évêque constitutionnel les parcourait en tournée pastorale, et tel est le secret de l'abondante distribution de sacrements dont se sont vantés Grégoire et quelques-uns de ses confrères. Loin de soutenir par conviction ou même par esprit républicain une église sortie de la Révolution, le peuple la laissait végéter et dépérir, se souciant peu des doctrines du schisme et méprisant souvent les personnes qui le perpétuaient. Le discrédit de cette Église augmentait de jour en jour, et il faut avouer que les prêtres constitutionnels ne se comportaient point de manière à rappeler à eux la confiance et le respect.

D'abord ils étaient très réduits en nombre. Pendant la Terreur, ils avaient subi la honteuse défection de ceux qui avaient renoncé à leur état, et ne pouvaient nier que presque tous les ecclésiastiques apostats ou mariés, eussent commencé leurs écarts par le schisme. Ensuite ils avaient perdu ceux qui, reconnaissant leurs erreurs, s'étaient réconciliés avec la véritable Église, surtout pendant l'année 1796, où les rétractations avaient été éclatantes et multipliées. Ainsi diminué de la portion la plus saine et de la plus impure, le clergé constitutionnel n'avait conservé que cinq à six mille membres. Dans aucun département leur nombre n'excédait cent cinquante; dans beaucoup ils étaient à peine dix. La moitié d'entre eux n'exerçait plus le ministère, et sans en avoir fait un abandon

positif, ces prêtres vivaient d'une profession ou d'un travail manuel. Ils avaient une excuse dans leur misère, n'ayant rien à attendre de l'État qui depuis longtemps ne salariait point le culte, ne recueillant aucune aumône, et ne pouvant compter sur la pension qui, due au plus grand nombre, n'était jamais payée. A peine se souvenait-on de leur caractère sacré; comme il était interdit de porter l'habit ecclésiastique, ils se dissimulaient aisément, confondus au milieu d'une foule qui ne leur demandait rien, et sourds aux avis répétés de leurs évêques qui ne pouvaient les tirer de cet effacement. Pour ceux qui vivaient en Vendée, en Bretagne, ou dans quelques départements du Midi, cette conduite était souvent affaire de prudence, et le moyen d'échapper aux vengeances des bandes qui parcouraient la contrée [1]. Parmi les constitutionnels qui avaient repris réellement leurs fonctions après la Terreur, on en comptait peu qui officiaient régulièrement en public; pour la plupart, ils ne célébraient la messe que par intervalles et tantôt dans une église, tantôt dans une autre, comme s'ils étaient prêtres par occasion et simples citoyens le reste du temps. On retrouvait dans ce clergé beaucoup d'anciens religieux; en général, le même esprit d'indiscipline qui les avait poussés au schisme, avait corrompu leur langage et leurs mœurs. C'étaient ceux des prêtres séculiers qui avaient adopté la constitution civile par l'enthousiasme des premiers jours, ou par une docilité dévoyée aux principes gallicans, qui s'observaient le mieux; mais ceux-ci se détachaient chaque jour pour revenir à l'unité, surtout dans les diocèses où ce repentir n'était point soumis à des conditions humiliantes. C'est ainsi qu'à Paris, après avoir occupé plus de vingt églises, les constitutionnels n'en desservaient que cinq et venaient d'être abandonnés par le clergé de Saint-Merry, qui s'était rétracté au commencement du Consulat. Nul recrutement pour compenser des pertes continuelles [2]; nulle espérance même d'un meilleur avenir : mais, au

[1] De même, dans la Haute-Loire, une bande de six ou sept inconnus, « la figure noircie et armés de fusils doubles », pénètrent, le 6 mars 1800, dans Saint-Maurice-de-Roche, et y fusillent Breysse, curé constitutionnel et instituteur de la commune. (Archives nat. F[7] 7701.) — Dans la Lozère, le 10 juin 1800, une bande saisit, à Planchamp, le citoyen Barrot, père du législateur, et le citoyen Maurin, prêtre assermenté, et les fusillent dans la rue (Archives de la guerre, correspondance générale.) — Nous aurons occasion de parler, plus loin, d'excès semblables commis dans les départements de l'Ouest.

[2] Plusieurs évêques avaient mis en avant l'idée d'organiser des séminaires (*Annales de la religion*, t. X, p. 162; *Actes du concile*, t. III, p. 55.) Mais on manquait à la fois d'argent et de sujets, et ce projet ne fut qu'un vœu stérile.

sein de ce clergé décimé et décrié, un désir secret de sortir enfin d'une voie sans issue, et de trouver dans quelque organisation nouvelle une existence aisée et considérée, qui ne serait achetée par aucune soumission.

Avec plus d'entêtement pour le schisme, les évêques constitutionnels n'étaient guère moins découragés. S'ils avaient cédé à l'ambition de porter la crosse et la mitre, ils expiaient par bien des déceptions le tort d'avoir usurpé des sièges pourvus de pasteurs légitimes. Des scandales aussi nombreux que ceux des prêtres et plus désolants les avait frappés d'une déchéance morale dont leurs mandements civiques et leurs prétentions républicaines ne pouvaient les relever. A considérer la situation de cet épiscopat au mois de novembre 1800, sur vingt-neuf sièges qui demeuraient inoccupés [1], six étaient déclarés vacants en raison du mariage de leurs faux titulaires, et neuf parce qu'il y avait désertion notoire des devoirs épiscopaux. Un seul, celui de Chambéry, était délaissé par l'effet respectable d'une rétractation. De même que leurs inférieurs, les évêques, au nombre de cinquante-six [2], qui se disaient en fonctions, n'étaient pas tous également occupés des travaux de leur ministère : les uns ne résidaient point dans leurs diocèses; d'autres, qui avaient réussi à se maintenir dans les cathédrales, y paraissaient rarement, en butte aux tracasseries des municipalités, à la compétition des missionnaires catholiques, et par-dessus tout au mauvais vouloir des fidèles. A Coutances et Avignon, par exemple, l'intrus n'osait se montrer en public. Pauvres, humiliés et obstinés, ils n'étaient guère plus écoutés de leur clergé que de leur troupeau. Il était dans l'esprit de la constitution

[1] Voici l'état des vacances, à ce moment : 1° onze vacances par mort (Angers, Autun, Bastia, Chartres, Châteauroux, Guéret, Oléron, Pamiers, Sens, Soissons, Strasbourg); — 2° deux vacances par translation (Belley, Cambrai); — 3° une vacance par rétractation (Chambéry); — 4° six vacances par mariage (Angoulême, Beauvais, Nantes, Nîmes, Orléans, Périgueux); — 5° Neuf vacances par abandon (Embrun, Limoges, Luçon, Poitiers, Saintes, Saint-Flour, Saint-Maixent, Valence, Viviers). A l'égard de ces derniers diocèses, le comité des Réunis tardait autant que possible à déclarer la vacance.

[2] Dans la circonscription de 1790, il n'y avait que quatre-vingt-trois diocèses (dont dix métropoles). Depuis, les constitutionnels s'étaient emparés des évêchés de Chambéry et d'Avignon. Ils avaient aussi la prétention d'avoir des sièges à Bâle, à Nice et dans les colonies; mais nous ne croyons pas devoir les comprendre dans les chiffres que nous donnons ici, parce que les sièges de Nice et de Bâle n'ont jamais été pourvus, et parce que l'administration ecclésiastique des colonies nous paraît devoir être séparée de celle de la France. Nous nous sommes donc arrêtés au chiffre de quatre-vingt-cinq diocèses (dont vingt-neuf vacants et cinquante-six pourvus).

civile d'accroître les droits du second ordre au détriment de l'épiscopat, et le désordre des temps ayant développé ces tendances presbytériennes, les prêtres étaient prêts à franchir les bornes de la hiérarchie et à se dispenser des instructions que l'évêque osait à peine leur donner.

Dans le dessein d'arrêter une décrépitude qui paralysait si rapidement l'Église constitutionnelle, quelques évêques, plus avisés, tentaient depuis cinq ans de former un comité directeur. L'évêque de Blois, Grégoire, était l'âme de cet agence, qu'il avait imaginée et établie. L'organisation plaisait à sa clairvoyance, qui comprenait que, sans un centre, les forces de la nouvelle Église ne pouvaient résister à un danger commun. Elle flattait sa manie d'activité, et son humeur opiniâtre. L'abbé Grégoire était persévérant et convaincu; il aurait montré les qualités d'un chef de secte, s'il avait eu plus d'autorité. Non qu'on lui reprochât parmi les siens, d'avoir pris à la mort du roi une part de responsabilité qu'il lui était facile d'éviter, ou d'avoir tenu en Savoie la conduite d'un démagogue : aux yeux d'un clergé professant les idées révolutionnaires, c'étaient là des fautes politiques que les discours de Grégoire en faveur de la religion avaient suffisamment rachetées. Mais Grégoire avait des préjugés étroits, les goûts d'un archiviste plutôt que la science des hommes, et portait dans toutes les affaires le souci d'une érudition, plus pédante que claire et solide. Son désintéressement n'était point modeste et ne lui faisait point d'amis. Aigre dans ses paroles, il aimait la dispute et la censure, et s'il a décliné dans les conciles la première place, c'est qu'il a craint d'en être dépossédé par ceux qu'avait froissés ses leçons ou ses réprimandes. Malgré ces défauts, l'évêque de Blois était plus capable qu'aucun autre de jouer le personnage de patriarche. Il s'était associé ses confrères Royer, Saurine, et l'évêque d'Amiens, Desbois, qui, sous le titre d'*Annales de la religion*, fonda le journal de la secte; et tous s'étaient donné le nom d' « Évêques réunis ». Confirmés par le concile de 1797, qu'ils avaient provoqué et dont ils se disaient maintenant les délégués, ces « Réunis » continuaient à résider dans la capitale et y tenaient séance chaque semaine au logis de Grégoire. Ils s'étaient brouillés avec Royer, après que celui-ci devint métropolitain de Paris, et se complétaient quelquefois avec Reymond, le plus souvent avec Wandelaincourt, ou le vieux Clément, le bizarre évêque de Versailles. Leur vie était ordonnée et tranquille : outre les amis que Grégoire rencontrait dans le Corps législatif dont il était membre, les Réunis fréquentaient seulement quelques jansénistes marquants, tels que Camus, Lanjuinais, le jurisconsulte Agier, qui critiquaient souvent leurs doctrines.

Les évêques réunis avaient beau atténuer leur rôle et revêtir leurs instructions de l'apparence de conseils, ils ne faisaient point accepter aisément la direction qu'ils s'attribuaient. Il semblait dur à leurs confrères, qui se redressaient contre l'autorité quand elle venait de Rome, de fléchir quand elle venait de Paris. Les métropolitains surtout murmuraient d'être gourmandés par de simples évêques qui n'étaient pas même leurs égaux, faisaient bon marché de la science de Grégoire, et ne contribuaient point aux frais de la correspondance, qui retombaient lourdement sur les Réunis. Mais le sentiment d'une nécessité évidente était plus fort que ces répugnances. Il fallait bien se tenir par une attache quelconque, si l'on voulait garder les dehors de l'uniformité et faire la figure d'une Église qui réprouvait la diversité du culte protestant. L'opposition contre l'agence se tournait donc en inertie et en petites contrariétés plutôt qu'en refus déclarés, et d'ordinaire l'on se résignait à suivre, pourvu qu'on gâtât le plaisir de ceux qui se mêlaient de conduire.

Forcés de se contenter d'un pouvoir aussi précaire, les Réunis n'en redoublaient pas moins d'activité sous l'inspiration de l'évêque de Blois. Il y avait dans leur œuvre des côtés chrétiens, qu'il serait injuste d'oublier. Adversaires résolus du décadi, ils avaient défendu par leurs paroles et leurs actes l'institution du dimanche, s'exposant aux colères du Directoire et peut-être à la déportation. Ils ne cessaient de condamner les prêtres mariés ou apostats, et avaient rédigé contre eux tout un code de pénitences rigoureuses. Si cette sévérité demeurait illusoire, si dans maint endroit l'évêque constitutionnel, par impuissance, fermait les yeux sur l'indignité de ceux qui montaient à l'autel sans s'être purifiés de leurs taches, du moins les Réunis avaient maintenu sur ce point la vraie discipline de l'Église catholique.

Mais c'était avant tout l'intérêt de la secte qui échauffait le zèle du comité. La constitution civile était abrogée depuis 1794, et l'État, devenu l'ennemi de toute religion, avait essayé de détruire une Église qu'il avait façonnée à son image et salariée comme l'un des corps de ses fonctionnaires. Au milieu de ce péril, écarté depuis si peu de mois, les constitutionnels avaient dû chercher une nouvelle règle de conduite. La raison disait qu'il fallait retourner vers le Saint-Siège, et, par les voies tracées dans les brefs de Pie VI, marcher à l'unité, qu'on avait eu le tort de méconnaître. Malheureusement il en coûte de confesser que l'on s'est trompé, et l'amour-propre perpétue les schismes comme il les crée. Se réconcilier avec le pape était une humiliation pour tous ces évêques, et pour quelques-uns un renoncement à des vérités dont ils pensaient être les dépositaires. Ils s'obstinaient donc à répéter que les brefs qui les

condamnaient n'étaient point authentiques, ou du moins qu'ils étaient nuls pour avoir été rendus sans le concours de l'Église universelle. Repoussé par l'État, frappé par le Saint-Siège, comment le schisme pourrait-il désormais s'étayer? Sur quel terrain nouveau pouvait reprendre cet arbre dont les racines étaient coupées? Grégoire n'hésitait point, et trouvait ce terrain dans les libertés gallicanes, dont la constitution civile n'était, à ses yeux, que l'application légale. Il remontait aux principes soutenus par nos parlements, comme à la source pure de la hiérarchie et de la discipline, ne craignant point de réformer les articles de la constitution civile lorsqu'ils lui semblaient inférieurs à ce modèle primordial. Ainsi, il adoptait l'œuvre de l'Assemblée constituante quand il s'agissait de réduire à une vaine primauté l'autorité du pape, de faire sortir d'un vote populaire la nomination des évêques, d'attribuer leur institution aux métropolitains; il corrigeait au contraire la loi, en entreprenant de supprimer les vicaires épiscopaux [1] et d'organiser des archiprêtres. Il aurait même travaillé à introduire dans les offices l'usage de la langue vulgaire, si cette nouveauté, hasardée seulement à Versailles, n'eût provoqué de vives résistances dans l'épiscopat et jusque dans le comité. Bien que les Réunis n'eussent jamais renoncé au nom de « constitutionnels », en réalité ils avaient la prétention d'être des gallicans, et, l'imagination aidant, ils rêvaient de voir briller sur leurs institutions délabrées le reflet de la primitive Église.

D'après le système de Grégoire, cette Église gallicane, renouvelée des premiers siècles, était le type qui devait réformer les pays soumis au joug romain; de même que, dans l'ordre civil et politique, nos principes révolutionnaires devaient régénérer les monarchies et les peuples. A cet effet, l'infatigable évêque avait ouvert une correspondance avec l'étranger [2], et il ne dépendait pas de lui qu'elle ne s'étendît aux quatre parties du monde; propagande chimérique, qui avait cependant trouvé un peu d'écho en Espagne et surtout en Italie, où le jansénisme s'était fait d'assez nombreux adhérents.

Dans la polémique avec le clergé légitime, les Réunis variaient leur langage et se présentaient autant comme de bons citoyens, fermement attachés au régime républicain, que comme les héritiers des temps apostoliques. On sentait qu'ils ne combattaient plus comme en 1791, par l'ardeur de la controverse, mais pour éliminer des adversaires qui reprenaient faveur et profitaient seuls de la tolérance dont on jouissait sous le Consulat. Lors du redoublement

[1] Ils furent supprimés par la Convention sur la demande de Grégoire. (Decret du 18 septembre 1793, art. 2).

[2] *Actes du Concile*, t. III, p. 287, compte-rendu par Grégoire.

de persécution qui avait signalé l'administration du Directoire depuis le 18 fructidor jusqu'au 30 prairial, les constitutionnels avaient été frappés indistinctement avec les catholiques, et s'ils comptaient beaucoup moins de victimes, c'est qu'ils avaient eu la prudence de ne pas s'exposer. Tant qu'avait duré cette tempête commune, on avait dû faire trêve aux querelles : maintenant il s'agissait de gêner les prêtres véritables qui sortaient de leurs retraites, réclamaient le partage des églises et séparaient par degrés du schisme les âmes restées chrétiennes. Il s'agissait plus encore de fermer le territoire aux évêques émigrés, à qui les intrus redoutaient de disputer les diocèses. Sans renoncer à la guerre de doctrine, dont les moyens étaient depuis longtemps usés, les Réunis avaient tourné leur verve acrimonieuse en personnalités, indignes de leur caractère. Il faut lire dans leurs *Annales* ces tristes dénonciations qui provoquent l'application des peines et appellent le regard du gouvernement sur tous les points de la France où les « bons prêtres [1] » obtiennent quelque succès. Comme on leur oppose les lois révolutionnaires et l'obligation de faire la promesse de fidélité! Comme on insinue qu'une déportation nouvelle serait souvent nécessaire! « Nous ne craignons pas, voit-on par exemple dans le cahier du 15 septembre, d'engager les vrais citoyens à dénoncer au ministre de la police les prêtres qui exercent sans avoir fait leur déclaration : il est temps enfin de ne céder en aucune manière à des hommes qui ne nous inspirent que du mépris pour eux et des craintes pour notre patrie [2]. » En regard, était placé le tableau des vertus civiques du clergé constitutionnel, qui, dans cette lutte aussi politique que religieuse, cherchait le double avantage de nuire à des concurrents et de se faire valoir par comparaison.

Les principes gallicans et les sentiments patriotiques, tels devaient être désormais les éléments constitutifs de la secte, que les Réunis s'appliquaient à réorganiser. La tâche était assurément difficile, et il n'y avait dans ce corps malade aucun membre qui n'eût besoin d'un remède particulier. La plus urgente des réformes eût été de remplir les vides qui s'étaient multipliés dans les rangs des évêques. Un tiers des sièges était encore vacant au commencement du Consulat. A force d'écrire, les Réunis étaient parvenus, au mois de janvier, à faire sacrer trois évêques pour les résidences

[1] Les constitutionnels se servent souvent de ce sobriquet pour désigner les prêtres légitimes. (Cf. *Annales de la religion,* t. X, p. 280 et 537.) Ils les appellent aussi les « dissidents ».

[2] *Annales de la religion,* t. XI, p. 450. — La dénonciation était devenue un système. Elle est souvent recommandée dans les *Annales.* (Cf. t. XII, p. 49 et 296.)

de Rouen, de Nancy et d'Embrun; ailleurs, ils n'avaient pu surmonter des empêchements qui attestaient le profond déclin du schisme. Dans plus de dix diocèses, il était réellement impossible de rétablir un intrus, et même en y groupant les restes épars du clergé, on n'arrivait pas à composer un de ces « presbytères », qu'on avait imaginés pour administrer les évêchés vacants. Il y avait tant de déboires et si peu de profit à exercer maintenant les fonctions épiscopales, que dans une partie des villes, comme Chartres, Orléans et Sens, où l'on essayait de nommer, on manquait de candidats qui voulussent accepter. Vainement les Réunis dispensaient des formalités qu'ils avaient édictées pour le remplacement des évêques : tout ce qui ressemblait à un scrutin populaire était tenu pour valable, et lorsque ce simulacre de vote ne pouvait réussir, les métropolitains étaient investis du droit de choisir par eux-mêmes. Ceux-ci, soit incurie, soit impuissance, ne semblaient point pressés de compléter le nombre de leurs suffragants. Le comité s'épuisait à les avertir, et n'était guère plus écouté lorsque, pour prévenir des vacances qui lui causaient tant d'embarras, il cherchait à persuader aux prélats âgés ou infirmes de faire élire des coadjuteurs, appelés à leur succéder.

L'attention des Réunis se concentrait depuis plusieurs mois sur une œuvre à laquelle la destinée de leur Église leur semblait liée; ils s'efforçaient de préparer un second concile national. Ce n'était point seulement parce que le premier concile, tenu en 1797, n'avait pas produit les effets salutaires qu'on en attendait, et qu'au milieu d'un trouble croissant, les décrets de cette étrange réunion restaient le plus souvent inexécutés. Le principal souci de Grégoire était de mettre en activité une institution qu'il regardait comme la plus haute dans la hiérarchie des constitutionnels. Au-dessus de l'agence qui prétendait à un pouvoir purement intermédiaire, audessus du pape qu'on dépouillait de l'autorité en lui laissant les honneurs et qu'on traitait en ennemi, se plaçait l'assemblée des évêques gallicans. En elle résidait le droit indiscutable de régler la discipline, de vaincre les résistances locales et de tracer la marche à suivre dans des temps aussi périlleux. Au concile appartenait la souveraineté. De là chez Grégoire la volonté de faire admettre à ses collègues la périodicité du concile, qu'il rêvait de voir siéger tous les cinq ans[1]. Une lettre de convocation fut adressée le 2 mars 1800 par les Réunis. Les préliminaires devaient être les mêmes qu'en 1797 : d'abord des synodes de prêtres s'assemblant dans chaque diocèse avant le 29 juin; ensuite, jusqu'à la Toussaint,

[1] *Actes du concile*, t. II, p. 459; t. III, p. 424, 429, 454.

des conciles métropolitains; enfin, le concile national s'ouvrant le 14 mai 1801, jour de l'Ascension.

On se mit aussitôt à l'œuvre. Saurine, l'un des Réunis, partit dès le mois de mars pour présider son clergé dans les Landes; et Desbois, malgré ses infirmités, se rendit à son synode, qui se tint à Amiens, le 22 avril. Les actes de cette réunion furent publiés promptement dans les *Annales* [1], avec la pensée évidente de les proposer à l'imitation des autres diocèses. On y traitait de toutes choses : d'intérêts locaux, comme la division du diocèse en archiprêtrés; de questions de théologie, comme la profession de foi; du mariage, de la discipline et de la liturgie, de la soumission au gouvernement. On s'étendait sur la pacification religieuse, en faisant ressortir les torts du clergé légitime qui refusait toute concession et menaçait la sécurité de l'État. L'impulsion une fois donnée, il y eut d'abord quelque empressement à y céder, et, quoique le terme prescrit fût généralement dépassé, on comptait plus de trente synodes à la fin d'octobre [2]. Grégoire, retenu à Paris par les soins de l'agence et ses pourparlers avec Bonaparte, donna l'exemple du retard et ne parut que le 2 septembre au synode de Blois. Le gouvernement n'ayant point jugé à propos d'envoyer des instructions sur la tenue de ces assemblées, les préfets affectèrent de ne point s'en occuper, et n'y mirent obstacle qu'à Tours et à Saint-Claude [3]. Les synodes, du reste, se contentaient de deux ou trois séances, étaient rarement nombreux et passaient inaperçus, au milieu de l'indifférence générale. De l'aveu des constitutionnels, les statuts étaient rédigés à l'avance et n'étaient discutés que pour la forme.

Une instruction, répandue par les Réunis le 20 juillet, avait défini les attributions des conciles métropolitains. On s'y conforma dans la première de ces assemblées, qui siégea à Besançon le 31 août. On fit surtout étalage de docilité au mot d'ordre, ainsi que de maximes gallicanes et de souvenirs de la primitive Église, pendant le concile de Bourges, qui s'ouvrit le 14 septembre et reçut les inspirations directes de Grégoire. La présence de cet évêque, membre du Corps législatif, donna du relief aux séances, les seules qui aient eu quelque prise sur l'attention du public. Les ennuis du

[1] T. XI, p. 104 (cahier du 15 juin 1800).

[2] C'est à tort que, dans leur instruction du 20 juillet 1800 sur les conciles métropolitains, les Réunis prétendent que « déjà les synodes de la plus grande partie des diocèses ont été tenus ». A cette date, environ quinze synodes s'étaient seulement assemblés.

[3] Le synode de Saint-Claude s'était ouvert le 5 août. (*Ann. de la religion*, t. XII, p. 530; *Actes du concile*, t. III, p. 255). Celui de Tours avait été convoqué pour le 8 juillet. (Arch. nat., F7, 7756.)

comité commencèrent avec le troisième concile, celui de Rouen, où l'esprit presbytérien révéla ses exigences. Déjà en 1797, les ecclésiastiques du second ordre avaient réussi à siéger en nombre supérieur à celui des évêques et à dénaturer ainsi l'institution du concile national, où les premiers pasteurs ont le privilège exclusif de délibérer, où les simples prêtres ne doivent avoir place que comme théologiens, comme mandataires, et dans la mesure où ils peuvent éclairer la discussion sans la dominer. On avait étudié le moyen d'empêcher le retour d'un si grave abus, et les Réunis, obligés par l'état du clergé de se montrer faciles, avaient proposé qu'un prêtre serait élu dans chacun des synodes pour se rendre à la métropole, et que ces délégués choisiraient entre eux trois députés qui les représenteraient à Paris. Comme dans la circonscription de l'Église constitutionnelle il y avait dix provinces ecclésiastiques, le nombre des députés ne devait pas excéder trente; chiffre inférieur de moitié à celui des évêques actuels, et qui pouvait s'abaisser jusqu'au tiers si l'on pourvoyait à temps aux vacances des sièges. Ce moyen terme ne satisfit point les prêtres convoqués à Rouen : ils voulurent députer un des leurs pour chaque diocèse de la province, et forcèrent la main à l'archevêque, l'homme le plus modéré de la secte, qui aima mieux céder que de faire un éclat inutile [1]. Les prêtres en agirent de même à Toulouse [2]. A Aix et à Lyon, les conciles ne désignèrent que les trois députés, mais en protestant contre cette règle et en réservant pour l'avenir le droit à une représentation plus étendue [3]. Ces six assemblées, dont quatre blâmaient le système du comité, avaient du moins délibéré dans les délais prescrits. Aux autres métropoles, il se manifestait une résistance plus dangereuse pour la préparation du concile national que les prétentions presbytériennes. Les archevêques s'y plaignaient hautement des Réunis, qu'ils accusaient d'empiéter sur leur autorité, en se mêlant sans leur aveu de convoquer l'Église gallicane : quelques-uns, plus jaloux de leurs droits, faisaient mine de tout entraver et demeuraient à l'écart.

Le plus avancé dans cette opposition était l'archevêque de Paris. Inconséquent, plein de la vanité de la chaire et désireux au fond de faire une paix avantageuse avec la véritable Église, Royer s'était séparé des Réunis, qui lui reprochaient de laisser le champ libre aux menées des prêtres légitimes, et de pousser la noncha-

[1] *Ann. de la religion,* t. XII, p. 252 et 254; — Cf. *Actes du concile,* t. I, p. 181.

[2] *Décrets et Lettre synodique du concile métropolitain de Toulouse.* (Toulouse, 1800; in-8° de 43 pages.) — Cf. *Ann.*, t. XII, p. 445.

[3] *Actes du concile,* t. I[er], p. 398.

lance jusqu'à négliger de nommer trois évêques pour remplir les sièges abandonnés de sa province. Il est vrai que dans ces diocèses, la juridiction de Royer était méconnue, et que, parmi les trois autres suffragants de la métropole, celui de Meaux était hostile, et les évêques de Troyes et de Versailles se laissaient diriger par Grégoire. Quand la lettre d'invitation au concile national fut distribuée, Royer, non seulement refusa de la signer, mais s'abstint de la transmettre officiellement à ses suffragants. Ceux-ci se fâchent du procédé. L'évêque de Troyes en écrit pour se plaindre, et ne recevant aucune réponse, il perd patience et invite son collègue de Versailles à se substituer au métropolitain en prenant d'office l'initiative du concile provincial. Le vieux Clément, embarrassé, saisit l'assemblée de Bourges de la difficulté, et se fait envoyer un rapport favorable par Grégoire, en vertu duquel il convoque à Versailles pour le 1er novembre, les représentants des divers diocèses de la métropole. Ce coup d'autorité émeut Royer, qui n'ose tenir bon, propose de réunir son concile à Paris après les fêtes de Pâques de l'année suivante et écrit le 21 octobre à Clément pour lui faire agréer cette offre conciliante. Les suffragants consentirent à céder, et l'on put croire apaisée une querelle qui réservait encore bien des dégoûts au comité des Réunis.

Pendant que les synodes et les conciles se succédaient, avec des tendances diverses et en nombre encore insuffisant, Grégoire était averti des ouvertures faites à M. de Labrador, puis au cardinal de Martiniane, et, comme on l'a vu, il rédigeait un mémoire sur la manière de négocier avec le Saint-Siège. L'intention du Premier consul de mettre ordre aux affaires religieuses atteignait par contrecoup le projet du concile national. Quand le chef de l'État se proposait d'éteindre le schisme, fallait-il persévérer à préparer une assemblée qui, suivant l'allure de la négociation, risquait d'arriver trop tard ou d'embarrasser les pourparlers? Loin d'apprécier ainsi les circonstances, Grégoire se disait qu'elles doublaient l'utilité du concile. Il ne s'agissait à l'origine que de faire travailler le ressort principal du gouvernement ecclésiastique; il s'agirait maintenant de présenter l'Église gallicane dans un appareil qui pût faire illusion sur ses forces, séduire ou convaincre le Premier consul, et imposer à l'animosité de la cour romaine. Des conversations de la Malmaison, il ne ressortait nullement que le second concile dût être interdit, ou que l'intérêt des constitutionnels dût être sacrifié dans un traité religieux. Grégoire, flatté d'être consulté secrètement par Bonaparte, d'avoir ses entrées chez son frère Joseph, d'être bien accueilli au ministère des relations extérieures, plaçait en outre sa confiance dans l'appui de Fouché. Il s'était fait l'auxiliaire de ce

ministre, disposé en ce moment à protéger les idées révolutionnaires, et il jugeait à propos d'échanger avec lui des renseignements et des complaisances. Avec de pareilles intelligences dans le gouvernement, avec l'autorité du concile au nom duquel il espérait parler en docteur, Grégoire attendait de pied ferme Mgr Spina. Se croyait-il appelé à combattre et à réduire au silence cet adversaire? Était-il sincèrement persuadé que Bonaparte, suivant ses conseils, obligerait le pape à reconnaître les principes gallicans, choisirait ses évêques parmi les constitutionnels, qui les personnifiaient, et terminerait le schisme à l'avantage des schismatiques? Il est difficile de supposer que Grégoire fût aveuglé à ce point. Il est plus vraisemblable que, tour à tour incertain et confiant, il flottait entre l'inquiétude où le jetait l'annonce d'un rapprochement avec le Saint-Siège, et sa vanité de sectaire qui lui montrait dans les ruines de la constitution civile les matériaux de l'Église catholique moderne, conforme à la tradition apostolique et aux nécessités d'une société rajeunie par la révolution française.

II

En tout cas, il ne se doutait guère que Mgr Spina apportait la promesse, attestée par le cardinal de Martiniane, qu'il ne serait point question des constitutionnels dans la négociation religieuse. Tel était encore à ce moment le dessein de Bonaparte. Il avait apprécié le schisme à sa juste mesure. Un autre aurait pu être dupe des protestations des intrus de se soumettre aux lois, de leur affectation à marcher de concert avec le gouvernement dans la voie des idées nouvelles, et entrevoyant peut-être la possibilité de se déclarer le chef d'une Église si patriotique, aurait songé à la reconstituer au profit de l'État dont elle était l'ouvrage. Mais Bonaparte était trop sensé pour ne pas apercevoir que tout était vide et factice dans l'échafaudage des constitutionnels. Ces ruines étaient irréparables, précisément parce qu'elles ne reposaient sur rien : ni sur les vrais principes gallicans, qui étaient défendus avec un zèle égal et bien plus recommandable par le clergé légitime, ni sur l'opinion publique qui ne pouvait s'accommoder d'un culte étranger à ses habitudes. Il fallait donc laisser tomber l'erreur de l'Assemblée constituante, et supprimer une Église dépérissante et incapable de vivre. Si le Premier consul avait tenu à connaître les idées de Grégoire, ce n'était pas alors avec la pensée d'étudier un compromis entre la doctrine romaine et le système constitutionnel, mais avec le désir de consulter et de s'informer. Après la signature du con-

cordat, il se faisait fort de réconcilier les schismatiques, par des moyens de gouvernement qu'il jugeait jusqu'ici inutile de discuter avec le Saint-Siège.

C'était donc l'Église romaine que le Premier consul était résolu de réorganiser, et par cette raison unique et décisive à ses yeux qu'elle était regardée en France comme l'Église véritable. Il semblait certain que les efforts en ce sens seraient efficaces, et que si jamais le peuple, révolutionnaire ou philosophe, était ramené à cette foi modérée que le gouvernement voulait réveiller, ce serait sous la direction d'un clergé qu'il sentait mêlé à l'histoire nationale et à sa vie de famille. Du moment que Bonaparte comprenait la nécessité d'un culte dans la nation, il devait le rétablir sur les seuls autels que la piété consentait à environner. Quant aux difficultés qu'offrait pour le présent le travail d'une restauration religieuse, elles n'étaient point diminuées par la préférence accordée au clergé romain. Il fallait autant de dextérité pour traiter avec le pape que pour s'entendre avec un concile gallican. Le désordre que la persécution avait mis dans les rangs éclaircis des prêtres orthodoxes était général, et s'il n'était pas irrémédiable, semblait en apparence aussi profond que le désarroi des constitutionnels. Des dissentiments avaient ajouté la division intestine à tous ces maux. Il se montrait enfin un tel esprit politique dans l'ancien épiscopat, que le Premier consul jugeait nécessaire d'en renouveler entièrement le personnel, et faisait de cette mesure la condition de tout arrangement avec la cour de Rome.

On verra quelle était l'attitude de ces évêques à l'égard du gouvernement consulaire, lorsque, poursuivant ce récit, nous expliquerons comment plusieurs d'entre eux, d'accord avec Louis XVIII, ont essayé de traverser la négociation du concordat. Réservant donc ce qui concerne la conduite des évêques et des prêtres exilés en pays étrangers, nous nous bornons à retracer ici la situation des ecclésiastiques légitimes qui vivaient en France.

Au milieu de ce clergé, troublé par de longues années de révolution, il s'était formé deux partis, l'un extrême et l'autre modéré. Le premier, qui n'a jamais eu de nom bien déterminé et qu'on a quelquefois appelé le parti des « puristes », était animé de cette énergie de résistance que suscite toujours la persécution. On sait combien les degrés de cette passion sont variés : entre l'abnégation chrétienne se sacrifiant pour la foi et l'entêtement dirigé par les intérêts humains ou les intrigues politiques, il y a place pour autant de défauts que de mérites. On n'avait guère songé à remarquer les défauts pendant la sanglante oppression de la Terreur, parce qu'on ne s'arrête pas à scruter les mobiles divers de ceux qui risquent

également leur vie et tombent sous les mêmes coups. Maintenant, au contraire, que les idées religieuses étaient tolérées et qu'il n'y avait plus d'occasion de martyre, le zèle des puristes ne semblait plus mériter ces éloges irréfléchis. On pouvait encore admirer quelques prêtres qui, se dévouant humblement à leur ministère, gardaient par une sorte d'habitude une sévérité excessive de principes. Mais chez le plus grand nombre l'exagération était désormais inopportune et très regrettable. Plutôt point de culte, que le culte célébré au prix de concessions faites aux circonstances, telle était leur maxime dominante. Au lieu de rentrer en possession de quelques églises en se prêtant à des formalités qui n'étaient point condamnées par le Saint-Siège, ce parti exalté se renfermait dans des oratoires, insuffisants pour le service des fidèles, suspects aux autorités, et dangereux même pour l'orthodoxie [1]. Les plus étranges abus s'étaient introduits dans ces réunions clandestines, où les imaginations trouvaient un attrait si malsain, que plusieurs évêques étaient décidés à les interdire. On entendait le parti puriste contester la validité des sacrements administrés par les constitutionnels, déclarer souillée toute église occupée par eux et prétendre leur imposer des pénitences outrées qui les détournaient de se réconcilier. Tirant vanité de sa constance, ce parti redoublait de reproches et de censures contre les prêtres légitimes qui n'approuvaient point ses idées, et s'oubliait souvent jusqu'à refuser de communiquer avec eux. Il se recrutait parmi les prêtres qui avaient eu le courage de rester en France, cachés dans des retraites et sans cesse exposés à la mort ou à la déportation [2]. Quelques rétractés s'étaient joints à eux et s'efforçaient d'expier leurs écarts par des rigueurs qui n'étaient plus de saison. Les plus ardents étaient des ecclésiastiques rentrés depuis la Terreur, qui s'étaient fait conférer les pouvoirs spéciaux de missionnaires, et sans être attachés à aucun diocèse, parcouraient le pays, répandant de proche en proche les mandements des évêques émigrés et souvent de fausses décisions du Saint-Siège [3]. Quelques-uns de ces derniers faisaient en même temps office d'agents royalistes. Les diocèses dont l'évêque était prononcé fortement contre la Révolution, étaient plus agités que les autres par ces apôtres compromettants. En outre, de divers côtés, et principalement en Normandie et dans les pays des Cévennes, des prêtres s'étaient accoutumés à agir à leur

[1] *Lettres au rédacteur du Courrier de Londres,* par Lally-Tollendal, p. 69.

[2] L'un des plus exagérés était le prêtre J. P. Fleury, de Mamers (Sarthe), dont les Mémoires ont été publiés récemment (Le Mans, 1874).

[3] C'est ainsi que se colportaient de prétendus jugements du pape, condamnant les diverses formules de soumission dont il va être parlé.

tête, non pas avec la prétention presbytérienne qui ébranlait la hiérarchie des constitutionnels, mais en vertu d'une mission divine qu'ils s'attribuaient à eux-mêmes, en dehors de leurs supérieurs et au mépris des règles de la discipline. C'était déjà le germe de la Petite église [1].

Les modérés, appelés communément les « soumissionnaires », déclaraient hautement que le premier des devoirs est d'exercer le culte public; que devant la nécessité d'administrer les secours religieux à un peuple qui en perd le désir à force d'en être privé, le prêtre n'a pas le droit d'être scrupuleux et rigide. Quoique peu favorables aux idées républicaines, les soumissionnaires prétendaient s'élever au-dessus des questions de gouvernement en les subordonnant au service de Dieu, et ne refusaient point l'obéissance aux lois, quand le pape ne l'avait point formellement défendue. Par suite, ils remplissaient auprès des municipalités, les conditions prescrites pour rouvrir une église, consentaient, au besoin, à partager les heures d'office avec les constitutionnels, et à bénir des mariages le jour du décadi. Ils se montraient dans les villes en citoyens paisibles, sans fuir les vexations et sans aller au-devant. La douceur leur semblait le plus sûr moyen de ramener le clergé schismatique. Ces sentiments étaient ceux d'une partie des prêtres qui n'avaient point quitté la France, et qui, au lieu de s'exalter par le péril, étaient devenus timides, ou s'étaient pénétrés des obligations journalières de leur ministère en voyant de près les ravages de l'impiété. Ils venaient de s'augmenter de la plupart des prêtres revenus de l'étranger et surtout d'Espagne, pendant l'été précédent, qui, par cet empressement même à profiter des circonstances, témoignaient de l'intention de vivre en repos. Enfin les soumissionnaires s'étaient fait beaucoup d'adhérents secrets parmi ces

[1] Cf. de Pradt, t. II, p. 62. — L'opposition au concordat a grossi la Petite église, mais ne l'a pas créée. Par une peinture de ces prêtres indépendants, qui a été faite sous la première Restauration, on voit que leurs traits distinctifs n'avaient point changé. « Ces prêtres, sans mission canonique et, quoi qu'on puisse dire, sans aucun rapport avec les évêques non-démissionnaires, se parent de l'honneur de professer une exactitude plus rigide de principes sur la nature de la juridiction spirituelle; ils ne reconnaissent le pape que de nom, et ne reconnaissent en fait aucun évêque; ils s'attribuent à eux-mêmes les pouvoirs les plus indéfinis, administrent les sacrements, dispensent à leur gré des règles de la discipline ecclésiastique, et exercent une domination d'autant plus chère à leur amour-propre, qu'elle n'est circonscrite dans aucune limite... Après s'être rendus indépendants de l'autorité ecclésiastique, ils échappent également à l'action et à la surveillance de l'autorité civile. » (Note du 27 février 1815, rédigée pour le Saint-Siège par la Commission ecclésiastique française, et approuvée par le roi.)

esprits incertains qui hésitent toujours à se ranger dans un parti Ceux-ci se tenaient en suspens et attendaient un jugement du Saint-Siège, mais tout en essayant de s'abstenir, ils inclinaient le plus souvent vers les idées modérées.

Il est difficile de dire en quelle proportion respective se trouvaient les deux partis, au moment de l'arrivée de Spina, et plus difficile encore d'évaluer le nombre total des ecclésiastiques qui composaient alors en France le clergé légitime. On peut hésiter entre dix et quinze mille, sans comprendre les départements de la Belgique, dont l'histoire depuis la conquête française était mêlée à la nôtre et cependant séparée. Les uns vivaient dans leur famille, d'autres restaient cachés par crainte de nouvelles dénonciations. Si l'on comptait à peine deux mille constitutionnels remplissant leurs fonctions, on ne peut porter à plus du triple le nombre des prêtres romains qui officiaient soit dans les églises, soit dans les oratoires publics ou privés [1]. Les ordinations étaient trop rares pour qu'on

[1] En évaluant ainsi à huit mille les ecclésiastiques, catholiques ou constitutionnels, qui remplissaient alors réellement leur ministère, en ajoutant que deux à trois mille églises étaient ouvertes, on aura le tableau à peu près exact de l'état du culte en novembre 1800. On voit combien nous différons d'opinion avec les historiens les plus récents, qui prétendent, au contraire, que le culte était presque rétabli au moment du concordat. (Lanfrey, t. II, p. 343; de Pressensé, p. 364 et 373; d'Haussonville, t. Ier, p. XII et 384; dom Piolin, t. IV, p. 129; etc.) L'assertion de ces écrivains repose, non sur un ensemble de documents, mais sur un témoignage unique, celui de Grégoire. Celui-ci répète, avec une insistance partiale, qu'en septembre 1796, on fit à l'administration des domaines le relevé des communes qui avaient repris l'exercice du culte; qu'on en compta 32 000; et que 4500 autres se préparaient à le reprendre. Grégoire en conclut qu'en 1800 la religion se relevait de même, par ses propres forces, et sans que le concordat fût nécessaire. (*Ann. de la religion*, t. V, p. 192; *la Chronique religieuse*, t. III, p. 156; *Essai sur les libertés gallicanes*, p. 225; *Hist. des sectes*, t. II, p. 452 et t. VI, p. 255; *Mém. de Grégoire*, t. II, p. 94, 99, et notice par Carnot, dans le t. I, p. 107, 170 et 307; etc.) La place nous manquant ici pour une discussion approfondie, nous nous bornerons à deux observations :

1° Le relevé fait en 1796 est très erroné et n'a point de caractère officiel. Selon Tabaraud (*Ami de la religion*, t. XXI, p. 286), ce fut un simple billet remis à Grégoire par M. Servois, attaché à l'administration des domaines, et qui fut rédigé au hasard. Malgré les dénégations de Grégoire (*Essai sur les lib.*, p. 225, note), nous tenons pour vrai le fond de l'anecdote racontée par Tabaraud; car il faudrait connaître bien peu l'histoire du Directoire pour admettre qu'une statistique, même approximative, eût pu se faire au milieu du désordre administratif du temps, et surtout pour imaginer qu'au lendemain de la Terreur, qui avait supprimé le culte, 36 000 églises se seraient tout d'un coup rouvertes. D'ailleurs, dans les *Encycliques*, dans les *Actes* du concile de 1797, Grégoire lui-même nous peint l'état religieux sous des couleurs bien différentes. Ce qui est vrai, c'est qu'en 1796 et

puisse les énumérer. À part les grandes villes, où le culte était à peu près défrayé par les dons modiques des fidèles, les prêtres, généralement misérables, ne recueillaient rien de ce casuel que leur a reproché la malveillance des constitutionnels. Il était toutefois visible que le culte romain regagnait chaque jour sur le terrain perdu, et que les paroisses chrétiennes ne voulaient d'autre messe que celle de leur ancien curé.

La division qui affaiblissait si malheureusement le clergé légitime à l'heure de la lutte et du progrès avait sa racine principale dans les engagements que l'État avait successivement exigés des prêtres. Le premier serment, ordonné par les lois des 12 juillet et 27 novembre 1790, était le seul qui fut unanimement repoussé : condamné par le pape comme impliquant l'adhésion à la constitution civile, il était devenu le signe distinctif du schisme. Mais depuis que l'Église constitutionnelle était abolie légalement, la Convention et le Directoire avaient imaginé plusieurs formules différentes, que les prêtres étaient tenus de souscrire, parce que, étant suspects au même titre que les nobles, d'être les adversaires naturels de la république, ils devaient, disait-on, un gage particulier de leur obéissance. On leur avait demandé, en 1795, de promettre soumission aux lois, et depuis le 18 fructidor, on les forçait à prêter le serment de haine à la royauté et à l'anarchie[1]. Dans le fond ces formules, admises par le parti des soumissionnaires et réprouvées par les puristes, n'étaient que des moyens détournés de persécution. Lorsque le Consulat s'établit, il parut prématuré de replacer

jusqu'au 18 fructidor, il s'est fait un mouvement marqué de réaction religieuse; que des prêtres (toutefois en nombre bien moindre qu'on ne le prétend) sont rentrés en France; qu'une partie des églises (non aliénées, ni employées à des services publics) a été rendue au culte. En estimant à dix mille le nombre de ces églises, on est encore au-dessus de la réalité. (Cf. Jauffret, t. I, p. IV.)

2° L'état de choses qui existait en 1796 ne s'est nullement prolongé jusqu'au Consulat. La persécution fructidorienne a forcé de nouveau les prêtres à se cacher ou à émigrer; elle a refermé presque partout les églises. En novembre 1800, après une année d'une demi-tolérance, l'exercice du culte était encore très restreint, et si l'on s'était mis à espérer dans l'avenir, c'est précisément parce qu'on attendait un accord entre le pape et le Premier consul. Nous ne craignons pas de l'affirmer, les documents contemporains, pris dans leur ensemble, témoignent en ce sens; et même après la loi du 18 germinal an X, lorsque tout le clergé exilé fut rentré, on n'aurait point trouvé assez de prêtres pour desservir les trente-six mille paroisses dont parle Grégoire.

[1] Nous ne citons que les deux formules principales. Il y a eu des variantes. Par exemple, la formule de soumission, édictée le 11 prairial an III, a été modifiée par le décret du 7 vendém. an IV.

les ecclésiastiques sur un pied d'égalité avec les autres citoyens, et au lieu de supprimer la garantie spéciale, on se contenta de la modérer. Aux termes antérieurs on substitua ceux-ci : « Je promets fidélité à la constitution. » Le sens de ces mots était combiné pour embarrasser moins les consciences, et surtout l'usage qui se fit de la nouvelle promesse cessa le plus souvent d'être vexatoire. Dans la pensée du Premier consul, la mesure devait être une transition entre la rigueur des lois révolutionnaires et la protection qu'il se proposait de rendre à l'Église; une épreuve publique des sentiments des prêtres envers un gouvernement qui cherchait à les rattacher à ses institutions.

D'après le texte de l'arrêté du 7 nivôse (28 décembre 1799), converti en loi le 11 janvier, la promesse faite par les ecclésiastiques, était seulement la condition de l'exercice du culte. Cet exercice était encore réglé par la loi du 7 vendémiaire an IV [1], dont les dispositions, dictées par la défiance et la haine, prohibaient tout signe extérieur du christianisme, et traitant la religion comme un mal dont beaucoup d'hommes n'avaient pas la force de se guérir, la renfermait dans des limites étroites destinées à préserver le peuple de la contagion. Ainsi resserré dans le temple, le prêtre, pour officier, devait prouver qu'il n'était frappé par aucun des décrets antérieurs, et souscrire celle des déclarations de soumission qui était en vigueur dans le moment. En apparence, la promesse de fidélité ne faisait que remplacer la dernière de ces formules, et n'offrait d'autre avantage que d'être rédigée en des termes plus acceptables. Elle faisait en réalité adoucir les sévérités injurieuses de la législation. Le prêtre qui par la promesse obtenait l'entrée d'une église se conciliait d'ordinaire les autorités, et arrivait à faire sonner les cloches, à replacer les croix, à rétablir cet appareil extérieur qui fait partie de la dignité du culte. Les exemples contraires prouvent simplement qu'il n'y avait point de marche uniforme pour l'administration, et que l'Église, dans son culte comme dans la personne de ses ministres, est restée sous l'arbitraire jusqu'à la loi du 18 germinal an X.

Bonaparte n'avait pas tardé à étendre l'application de la promesse, et, dès le 30 décembre 1799, avait commencé à l'imposer à ceux des ecclésiastiques détenus qu'il entendait remettre en liberté. Il y avait, parmi ces victimes, une première classe, composée des sexagénaires et des infirmes, qui, selon les plus anciens décrets portés contre le clergé insermenté, avaient dû rester aux chefs-

[1] Il faut mentionner aussi la loi du 22 germ. an IV, qui prohibait le son des cloches. On peut dire que la police du culte était réglée par ces deux lois, ou plutôt par l'usage arbitraire qu'on en faisait.

lieux de département, en état de « reclusion ». Leur nombre était très diminué, non seulement par des élargissements ou par la mort qui sévissait sans cesse sur des vieillards et des malades, mais aussi par l'effet de la loi du 19 fructidor, qui attribuait au Directoire et même aux autorités départementales, le droit illimité de déporter tout prêtre signalé comme turbulent. Les prêtres frappés par cette déportation « fructidorienne » formaient une seconde classe de détenus, la plus nombreuse et la plus cruellement persécutée. Le Directoire ayant usé sans mesure de ce pouvoir énorme, neuf mille ecclésiastiques en Belgique, et dix-huit cents en France, avaient été inscrits, dans l'espace de deux ans, sur des arrêtés de déportation : moins heureux que les Belges, dont le plus grand nombre avait réussi à se dérober, les deux tiers des prêtres français avaient été saisis. Le lieu où ils devaient subir leur peine était la côte brûlante de la Guyane, où, pendant les années 1797 et 1798, trois bâtiments chargés de ces malheureux vinrent en effet aborder. Depuis, la croisière continuelle des Anglais, la nécessité de réserver les débris de notre marine pour des expéditions en Irlande, firent ajourner de nouveaux envois, et les déportés, rassemblés à Rochefort, furent renfermés dans les îles de Ré et d'Oléron. Ils y languissaient, entassés, au nombre de plus de mille : mais la malpropreté des forts, l'insuffisance de la nourriture, la dureté des geôliers, pouvaient passer pour des adoucissements au prix de l'insalubrité mortelle des solitudes de la Guyane. Sur deux cent cinquante-cinq prêtres qu'on y avait relégués, il n'en restait que quatre-vingt-six, et les ravages du climat étaient si prompts, que le Premier consul n'hésita point à risquer une frégate pour ramener les survivants dans les îles de la Charente. Déjà, pendant les derniers mois du Directoire, le ministre de la police avait élargi quelques-uns des prêtres, soit « reclus » soit « fructidorisés », à la charge de se rendre au lieu de leur naissance, sous la surveillance des municipalités. Cette liberté conditionnelle s'appelait, dans le langage du temps, « une surveillance ». Bonaparte la fit dépendre de la prestation de la promesse ; et il ne faudrait pas croire qu'en ajoutant cette formalité il ait aggravé le système. Car jusqu'alors les surveillances ne s'accordaient que par faveur exceptionnelle, ou pour réparer une injustice criante, au lieu qu'en offrant de signer la promesse, tout prêtre détenu avait chance de sortir de prison. La pratique se fixait en ce sens, en dépit des efforts de Fouché pour la restreindre. Celui-ci ne cessait d'écrire dans les départements que la promesse prêtée ne constituait pas un droit à être relevé de la reclusion ou de la déportation fructidorienne, et enveloppait cette idée sous des phrases équivoques qui pouvaient

s'interpréter plus durement encore [1]. Mais on savait que le Premier consul penchait vers l'indulgence, et les dossiers qui parvenaient aux bureaux de la police générale étaient renvoyés rarement sans une décision favorable.

Puisque la promesse rendait ainsi à leurs familles les ecclésiastiques détenus sur le territoire, il était naturel qu'elle servît de même à la rentrée en France des exilés. L'analogie était évidente, et l'usage des surveillances avait toujours été commun aux uns et aux autres. Mais, tandis que tous les détenus pouvaient être libérés, il n'était point légalement possible d'appeler indistinctement tous les exilés à jouir du bénéfice d'une surveillance, précédée de la promesse. Les prêtres vivant à l'étranger avaient beau souffrir de la même misère et de préventions égales, leur condition juridique différait complètement, suivant qu'ils avaient quitté le sol de la république par obéissance à la loi ou par violation d'une défense expresse. Dans le premier cas, ils portaient le nom tout spécial de *déportés*, dans l'autre, ils étaient *émigrés*.

Le prêtre « déporté », dans ce nouveau sens du mot, n'est point celui dont il vient d'être parlé comme atteint par la déportation fructidorienne. C'est le prêtre qui, ne voulant point participer au schisme, s'est conformé au décret du 26 août 1792, s'est présenté devant la municipalité de sa résidence, a déclaré le pays étranger dans lequel il préfère se retirer et a passé la frontière avec une permission en forme, qualifiée de passeport de déportation. Plus de vingt mille ecclésiastiques se sont dispersés de la sorte dans les contrées voisines, où le séjour des survivants est regardé comme régulier par le Consulat, qui leur présente, dans la promesse, le moyen d'acheter leur retour. Il en est tout autrement des « émigrés ». Chez eux, qu'ils soient prêtres ou laïques, l'absence est présumée la plus coupable des fautes. On les accuse de s'être enfuis à la dérobée, au mépris de leurs devoirs de citoyens, pour conjurer avec les coalisés la ruine de la république et le démembrement de la patrie. Leurs noms sont inscrits sur une « liste » qui comprend cent quarante-cinq mille individus, et atteste le crime sauf une preuve contraire. L'émigré dont on s'empare est justiciable d'une commission militaire qui le punit de mort ; il est banni à perpétuité du territoire, et la constitution de l'an VIII, confirmant sur ce point les lois antérieures, dit dans son article 93 : « La nation fran-

[1] Lettres du ministre de la police écrites, en mars et mai 1800, aux départements de l'Aveyron, la Loire, la Manche, Saône-et-Loire. (Le texte de cette dernière est rapporté dans les *Annales de la religion*, t. XI, p. 447.) Voyez aussi les lettres écrites en interprétation de la circulaire du 15 juin 1800, dont les termes étaient ambigus. (Archives nationales, série F.7).

çaise déclare qu'en aucun cas, elle ne souffrira le retour des Français qui, ayant abandonné leur patrie depuis le 14 juillet 1789, ne sont pas compris dans les exceptions portées aux lois rendues contre les émigrés... » De ces exceptions, la plus importante est l'erreur ; car la liste a été dressée avec un tel esprit de vengeance ou de légèreté, qu'elle mentionne en foule des individus qui ne sont jamais sortis de France ou ont eu la faculté d'en sortir. De là cette préoccupation constante chez les émigrés d'établir qu'ils sont inscrits à tort sur la liste, et à défaut de certificats authentiques, de surprendre une « radiation » avec des pièces fabriquées. Le Premier consul, lié par l'article 93 et décidé cependant à tempérer les lois de l'émigration, commença par clore définitivement la liste, et voulut ensuite hâter le travail des radiations, en le confiant à une commission qu'il crut active et honnête. Son attente, à cet égard, fut trompée : pendant la campagne de Marengo, la corruption se glissa parmi les commissaires, les émigrés rentrèrent en grand nombre, confiants dans le relâchement du pouvoir, méprisant les circulaires violentes de Fouché [1], et suivant eux-mêmes, à Paris, la marche de leurs réclamations ou se promettant de s'en dispenser. L'abus fut signalé de tous côtés à Bonaparte. Une réforme de la commission, tentée à la fin de juillet [2], ne produisit pas encore le bien attendu, et si les jugements furent plus équitables, la procédure parut trop lente. Enfin le 20 octobre, un arrêté plus efficace régla à nouveau la matière des radiations. Au lieu d'attendre la demande des intéressés, on agit d'office, et après avoir défini ceux qui n'étaient point de véritables émigrés, on voulut qu'ils fussent rayés de plein droit par le gouvernement s'ils se soumettaient à la surveillance et à la promesse. Cette mesure fut appelée une « élimination ». A cette occasion, l'on inscrivit dans l'arrêté l'obligation de la promesse de fidélité, qui, pour les exilés, reposait jusqu'alors sur une simple pratique administrative. Or quels étaient, parmi les ecclésiastiques, ceux qui obtenaient ainsi d'être rayés ou éliminés ? C'étaient les « déportés » qui figuraient indûment sur la liste [3]. Tous

[1] Circulaires des 6 et 24 germinal, 1 et 5 floréal an VIII. (Voy. Thibaudeau, t. Ier, p. 411.)

[2] La première commission avait été nommée le 22 ventôse, en exécution de l'arrêté du 7 ventôse. — La deuxième fut organisée par arrêté du 9 thermidor. (Cf. *Corr. de Napol.*, nº 5009.) Elle proposa environ 1200 radiations.

[3] On commença par éliminer les artisans et les individus inscrits collectivement sur la liste. Le tour des prêtres déportés arriva plus tard. Ainsi, le 31 janvier 1802, on élimina six cent vingt-sept ecclésiastiques. Ce travail n'était pas terminé au moment où parut le sénatus-consulte d'amnistie, qui en rendit l'achèvement inutile.

les autres prêtres devaient être maintenus sur ce rôle de proscription, et demeurer bannis comme émigrés véritables ; à moins que, par une complaisance tout individuelle, le gouvernement ne consentît à fermer les yeux sur une rentrée que prohibait la constitution et qu'autorisait, en certains cas, l'opinion ou la politique.

La distinction entre les émigrés et les déportés mérite d'autant plus d'attention, qu'elle a été maintenue jusqu'au jour où le sénatus-consulte du 6 floréal an X mit fin à l'émigration par une amnistie générale, et qu'elle n'a pas été sans influence sur la réorganisation de l'Église de France. Les évêques, en effet, tombaient presque tous sous le coup des lois de l'émigration, et par là restaient légalement exclus du territoire, même en offrant au gouvernement un gage de soumission que les deux tiers d'entre eux s'entendaient d'ailleurs pour refuser. Les prêtres du second ordre, au contraire, étaient en très grande majorité dans la condition des déportés, et, inscrits ou non sur la liste des émigrés, pouvaient par la promesse se rouvrir les portes de la patrie.

Cet aperçu d'une législation complexe, souvent éludée, et aussi obscure pour les contemporains que pour la postérité, montre quelle importance la promesse pouvait être destinée à prendre. Il dépendait de cet engagement de mettre en liberté tous les prêtres détenus, de rendre à leurs familles, sinon les évêques, du moins la partie la plus nombreuse du clergé exilé, et de faire reparaître dans les églises les cérémonies du culte romain. Mais la promesse, malgré la portée bienfaisante que le Premier consul cherchait à lui attribuer, avait le tort de ressembler aux précédentes formules, et d'être proposée à des hommes que la couleur commune et même les nuances particulières de toutes ces déclarations tenaient depuis longtemps partagés. Loin de rapprocher les puristes et les soumissionnaires, la promesse élargit le différend et souleva de nouveau les controverses. Les pamphlets, en imprimés ou en petites feuilles, recommencèrent à circuler, et les vieux arguments se reproduisirent sous une forme à peine rajeunie. Toujours en éveil pour nuire à des adversaires, les constitutionnels s'étaient mis à faire la promesse avec un empressement calculé, à la recommander dans leurs synodes, à la proposer à la sanction doctrinale du futur concile gallican. La promesse, à les entendre, ne différait en rien du serment de la constitution civile; elle impliquait envers l'État des obligations pareilles, qu'il leur était doux de reconnaître et de renouveler. Par ce langage perfide, ils semblaient justifier l'opinion des puristes, déjà trop disposés à traiter de schismatique quiconque contredisait leurs maximes exagérées.

Dès l'origine, la promesse de fidélité avait été scrutée d'un œil

défiant par le clergé légitime, et le premier essai que Bonaparte avait fait le 30 décembre, d'élargir par ce moyen les détenus, avait découvert la force persévérante des répugnances. Il avait sous la main une pétition signée par cinquante-trois des prêtres emprisonnés à l'île de Ré. Il l'inséra au *Moniteur*, en ajoutant, d'autorité, une phrase qui n'appartenait pas au texte : il se faisait dire par les ecclésiastiques : « Nous vous promettons d'être fidèles à la république, fondée sur les trois bases de la liberté, de l'égalité et du système représentatif. » L'interpolation [1] manqua l'effet désiré. Vingt-huit des signataires protestèrent par le refus de la promesse et par l'obstination à rester dans la citadelle, où leur exemple trouva beaucoup d'imitateurs. Dans les provinces récemment soulevées de la Bretagne, de la Vendée et de l'Anjou, il fallut renoncer à appliquer l'arrêté du 7 nivôse, et cette exception fut d'autant plus significative que la promesse était l'une des mesures proposées aux chefs de la chouannerie, comme les plus propres à apaiser les troubles. Au lieu d'aider à la pacification, elle concourut d'abord comme prétexte à un renouvellement de la guerre civile, et dut être suspendue d'après les avis répétés des généraux Brune et Hédouville. On laissa donc, dans les départements de l'Ouest, les prêtres reprendre librement leur ministère, on les exhorta même à rentrer dans leurs églises, en les munissant d'une sauvegarde appelée « carte de sûreté, » qui fut délivrée par l'autorité militaire chargée d'administrer ces pays en état de siège. Fouché, malgré le peu de goût qu'il sentait pour un semblable tempérament, se crut obligé de l'approuver. Le 14 mai 1800, il adressa aux préfets de l'Ouest une circulaire confidentielle : « Vous tolérerez, disait-il, que les ministres du culte exercent leurs fonctions sans avoir fait la déclaration de fidélité à la république, toutes les fois que vous aurez la certitude morale qu'on l'exigerait vainement... Ne dites rien d'absolu et de positif sur les intentions du gouvernement à leur égard, mais seulement ce qu'il est nécessaire qu'ils sachent et qu'ils croient pour n'être pas inquiets sur eux-mêmes. Ne manquez pas surtout de leur faire envisager la tolérance dont ils sont l'objet comme la condition essentielle du bon usage qu'ils feront de leur influence. » Si l'on parcourt les autres régions de la France, l'application de la promesse variait selon les circonstances et surtout selon les sentiments personnels des préfets. Ainsi, dans les vallées du Jura, où s'était propagée l'affiliation royaliste particulière aux

[1] Cette interpolation a été signalée dans les *Annales philosophiques*, t. Ier, p. 271. Nous l'avons constatée matériellement sur l'original de la pétition que nous avons pu retrouver. (Archives nationales, AF. IV, 5. Cf. *Corr. de Napol.* nº 4486.)

provinces de l'Est, plus de deux cents déportés étaient rentrés, et vivant sous la surveillance illusoire de municipalités qui leur étaient dévouées, officiaient sans avoir promis fidélité. Ici, on admettait des restrictions et des explications qui adoucissaient le sens de la formule ou finissaient par l'annuler; là, des préfets, se croyant encore au temps du Directoire, persécutaient les puristes et recevaient du ministère de la police plus d'encouragements que de représentations. Au milieu de cette mobilité, qui se fait souvent sentir dans l'administration après les orages politiques, le parti des soumissionnaires faisait peu de progrès apparents. Presque partout, les prêtres paisibles essayaient de gagner du temps, par l'espoir qu'une décision du Saint-Siège mettrait enfin les évêques d'accord sur la question si irritante des rapports du clergé avec un gouvernement issu de la Révolution. A tout prendre, au moment de l'arrivée de Spina, la promesse de fidélité était loin d'avoir procuré les avantages immédiats qu'en attendait Bonaparte. Cette législation intermédiaire, contrariée dans ses effets par les puristes et la majorité des évêques, entretenait encore parmi les prêtres, les hésitations et les regrets, ainsi qu'une déplorable désunion.

Un autre dissentiment moins profond, mais qui se compliquait ordinairement de la querelle sur la promesse, contribuait à animer les puristes contre les soumissionnaires. On se disputait sur la manière d'administrer les sièges vacants. Au début du Consulat, il y avait dans l'ancienne France et la Corse quarante-cinq diocèses dont les titulaires n'existaient plus, et trois dont les pasteurs étaient frappés de déchéance. Pendant le mois de septembre, la mort de l'évêque de Clermont et celle du cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, venaient de porter à cinquante le nombre des vacances, et de multiplier ainsi les occasions d'une controverse qui semblait s'aigrir en se renouvelant.

D'après la discipline de l'Église, telle qu'elle a été fixée au concile de Trente, à l'instant où meurt un évêque, sa juridiction est transmise au chapitre cathédral, qui doit dans les huit jours la confier à un ou plusieurs délégués, appelés vicaires capitulaires. Si le chapitre laisse écouler ce court délai, à plus forte raison s'il est empêché, l'administration du diocèse passe de droit au métropolitain, ou, lorsque le siège vacant est une métropole, au plus ancien suffragant de la province ecclésiastique. Quant aux formalités de l'élection des délégués, au nombre de chanoines requis pour la validité du scrutin, ce sont des questions secondaires qui n'ont pas été déterminées avec la même précision. On dirait que l'Église abandonne à la science des canonistes et au bon sens public le soin de régler ces détails, qui peuvent varier selon les circonstances.

Depuis dix ans, aucun de ces principes n'avait pu s'observer fidèlement. Pour ne point s'égarer au milieu d'irrégularités inévitables, pour maintenir une marche uniforme, il aurait fallu une direction plus claire que celle indiquée par le Saint-Siège. Deux des brefs de Pie VI parlaient incidemment des chapitres. Le 13 avril 1791, le pape indigné de la consécration des premiers évêques constitutionnels avait adressé au clergé et aux fidèles ses vives protestations. « Et vous, disait-il, chanoines des vénérables chapitres de France... ne souffrez jamais qu'aucun intrus, revêtu de la dépouille trompeuse des évêques et des vicaires, s'empare du gouvernement de vos églises. Veuves de leurs pasteurs, c'est à vous seuls qu'elles appartiendront, quels que soient les nouveaux efforts que l'impiété médite en vain contre vous... » Dans ce premier bref, les chapitres étaient exhortés à tenir ferme, à ne point reconnaître la loi de l'Assemblée constituante qui venait de les supprimer, à rester en possession de tous leurs droits au cas d'une vacance du siège. Quelques mois plus tard, aux débuts de la persécution, le cardinal de la Rochefoucauld et plusieurs évêques sollicitèrent une décision de Rome sur l'administration de quatre diocèses dont les titulaires avaient embrassé le schisme. Les demandes n'étaient point assez précises ; les réponses du Saint-Siège manquèrent également de netteté. Aux termes de ce second bref, daté du 26 septembre 1791, lorsque le diocèse devient vacant et que le chapitre ne peut élire un vicaire capitulaire, le métropolitain et, à son défaut, le plus ancien suffragant reçoit pour une année des pouvoirs d'administration qui lui sont délégués par le pape. Dans quel sens fallait-il entendre cette règle ambiguë? Et surtout, en quel cas devait-on affirmer que le chapitre se trouvait dans l'impuissance de procéder à une élection ?

On pouvait d'abord soutenir qu'avant de renoncer à la juridiction capitulaire, il fallait aller jusqu'à l'extrême limite du possible [1]. C'est dans cette pensée, disait-on, qu'était rédigé le bref du 13 avril et il n'était point modifié par celui du 26 septembre. La violence de la persécution était un cas de force majeure qui dispensait de se conformer strictement, même aux préceptes formels du concile de Trente. Ainsi les chanoines, proscrits et dispersés, ne pouvaient jamais se réunir à temps pour faire une élection dans les huit jours, lors même qu'on aurait fait courir ce délai de l'instant où la nouvelle certaine de la mort de l'évêque émigré parvenait dans le diocèse. Il suffisait donc de voter aussitôt que le permettaient l'éloignement et la sûreté des personnes. De même, aucun chapitre n'était au com-

[1] Voy. les *Annales philosophiques*, t. II, p. 506 (article de M. Emery).

plet; et ici, comme les canons ont omis de décider en quelle proportion les chanoines doivent être présents un jour d'élection, on était encore plus à l'aise pour élargir des bornes posées seulement par quelques docteurs qui ne s'accordent pas entre eux. Peu importait le nombre des votants. Ne restait-il qu'un seul chanoine, celui-là représentait le chapitre, concentrait l'autorité du corps entier, et avait le devoir de désigner à lui seul un vicaire capitulaire. C'est uniquement lorsque le dernier débris du chapitre avait disparu, que l'administration du diocèse revenait au métropolitain et au plus ancien évêque. Enfin, si toutes ces ressources manquaient à la fois, le Saint-Siège, selon l'usage, nommait directement un administrateur apostolique.

Dans un autre système, on suivait un raisonnement inverse. Non seulement on ne cédait point sur le délai des huit jours, mais on s'attachait au sentiment des auteurs qui avaient prescrit les formalités d'élection les plus sévères : la présence des deux tiers au moins des chanoines, la convocation de tous les autres. Où le pape avait-il déclaré que la persécution dût exempter de ces conditions traditionnelles et toutes essentielles? Au contraire, le bref du 26 septembre, annulant celui du 13 avril, regardait les chapitres comme empêchés, puisqu'ils ne pouvaient jamais voter selon les formes, établissait à leur égard une sorte de présomption d'incapacité, et bien qu'à regret, les tenait exclus du gouvernement des sièges vacants. On ne s'arrêtait point là. Le pape, disait-on, avait même entendu déroger aux canons qui attribuent positivement au métropolitain et au plus ancien évêque la juridiction du diocèse, quand le chapitre est déchu de ses droits : il s'était réservé dans tous les cas la prérogative de désigner un administrateur. Les pouvoirs apostoliques, limités à un an, dont il était question dans le bref du 26 septembre, devenaient inexplicables s'ils ne témoignaient point d'une pareille intention. Or, comme rien ne circonscrit le choix des délégués du Saint-Siège, le pape pouvait nommer qui bon lui semblait, un simple prêtre aussi bien que le métropolitain dont parlait le bref du 26 septembre. En un mot, l'autorité du pape était substituée à celle du chapitre [1].

La congrégation de cardinaux chargée à Rome des affaires religieuses de France passait pour être favorable à cette dernière opinion. Si elle évitait de se prononcer sur le principe, si elle s'abstenait de contester la plupart des élections capitulaires, dont les circonstances locales lui étaient mal connues, elle n'était pas moins attentive à profiter de toutes les occasions de pourvoir par l'autorité

[1] Voy. l'*Édition nouvelle de plusieurs écrits,* p. 70.

du Saint-Siège à l'administration des vacances. Les évêques émigrés et le parti des puristes la soutenaient dans ces démarches; et ce n'était point par une conversion subite aux idées ultramontaines. Ces mêmes ecclésiastiques, qui invitaient ainsi le pouvoir pontifical à s'étendre en France, auraient été les premiers à le restreindre dans des temps différents. Mais ils se défiaient des chanoines restés sur le sol de la république; ils leur reprochaient d'être le plus souvent des soumissionnaires, incapables de condamner les formules, de faire prévaloir les doctrines restrictives ou, dans certains diocèses, d'entretenir parmi le clergé les sentiments royalistes. Par le moyen du Saint-Siège on obtenait des administrateurs choisis dans les rangs des émigrés, et partageant leurs desseins en même temps que leur exil. L'intérêt opposé des deux partis religieux et les prétentions de la cour romaine avaient donc introduit la plus grande diversité dans le gouvernement des diocèses privés de pasteurs. Ceux qui n'ayant plus de chapitre avaient accepté sans opposition un délégué apostolique, joints à ceux où le vicaire capitulaire administrait sans être contesté, formaient à peine la moitié des évêchés vacants. Dans les autres, tout était confusion et incertitude. Les moins désunis étaient les diocèses où l'élu du chapitre s'était décidé comme au Mans, à se faire agréer du Saint-Siège, et essayait de concilier les esprits en cumulant sur sa personne les qualités apostolique et capitulaire. Ailleurs un conflit s'était ouvert et deux chefs rivalisaient péniblement, sous une oppression commune qui gênait leurs démêlés et aurait dû les rapprocher. Sans parler encore de la querelle étrange qui s'était élevée à Lyon, on avait vu tout récemment se troubler les deux diocèses qui venaient de perdre leurs titulaires. A Clermont, les chanoines s'étaient assemblés et, malgré le testament de leur évêque, disputaient au métropolitain le droit de juridiction. Même compétition à Rouen, avec des signes d'animosité plus regrettables [1]. Les cinq ou six chanoines qui représentaient un chapitre de cinquante membres avaient pris en main l'administration le 21 octobre, et comme on les savait bien disposés pour la promesse, l'agitation se propageait sourdement dans ces pays où la chouannerie était à peine éteinte, où les prêtres étaient nombreux et influents. On se remuait à Munster autour de l'évêque de Séez, pour le décider à résister au chapitre et à réclamer du Saint-Siège l'exercice de la juridiction, comme plus ancien suffragant de la province.

Quant aux quatre-vingt-cinq diocèses [2] pourvus de leurs pasteurs,

[1] P. Langlois, *Essai historique sur le chapitre de Rouen*. — Cf. *Recueil de plusieurs écrits*, t. III; *Annales philosophiques*, t. II, p. 414; etc.

[2] En 1789, il y avait 135 diocèses (en comprenant ceux de la Corse).

ils échappaient sans doute à ces débats sur la hiérarchie ecclésiastique, mais n'étaient pas exempts de difficultés administratives, qui devenaient souvent aussi graves. A mesure que nos armées étendaient leur marche, les évêques émigrés avaient dû reculer plus loin de la frontière, et leurs canaux de communication avec l'intérieur s'étaient fermés par l'éloignement ou brisés par l'imprudence. Il n'était point rare qu'un mandement mit une année à pénétrer dans le diocèse, où il se répandait ensuite avec une lenteur proportionnée. On citait des évêques qui, depuis le 18 fructidor jusqu'aux premiers mois du Consulat, n'avaient reçu aucune nouvelle directe de leur clergé. Les vicaires généraux avaient pu demeurer dans une partie des diocèses, parce que, étant supprimés par la constitution civile, ils n'avaient pas été légalement forcés de choisir entre la déportation et le schisme, et que, grâce à cette immunité, très souvent méconnue, quelquefois respectée, ils avaient moins souffert pendant la Terreur et la persécution directoriale. Mais ces subordonnés, obligés par les circonstances à remplir le rôle de supérieurs, s'étaient habitués à l'indépendance, et quand, par hasard, ils recevaient une instruction de l'évêque, ils risquaient de la trouver en désaccord avec leur conduite. De là des désaveux et des tiraillements. Là où manquaient les anciens vicaires généraux, il avait fallu y suppléer par des ressorts encore plus imparfaits; l'évêque était réduit à confier des pouvoirs soit à des missionnaires, soit à des prêtres cachés en France, et ces délégations, transmises dans des brevets clandestins et même de vive voix, ne paraissaient pas toujours authentiques, ou restaient ignorés d'une partie du clergé, qui ne savait alors à qui obéir.

III

Malgré la vigueur permanente qui appartient à l'Église romaine dans les temps d'épreuve, c'était un spectacle inquiétant que celui de ce clergé partagé par des questions de conscience à la fois religieuses et politiques, troublé dans son gouvernement et cherchant une route que ses guides naturels n'avaient point tracée. Le Saint-Siège ne se pressait nullement de décider. Il n'avait pas eu la liberté de la parole pendant l'invasion de 1797, la captivité de Valence et les embarras du conclave; il se tenait sur la réserve depuis qu'il y avait espoir d'une entente avec le Premier consul. Les évêques émigrés, aussi divisés que leurs inférieurs, ne pouvaient arriver à un accord qui pût être écouté comme la voix de l'Église de France. En dehors des pasteurs et du Souverain Pontife,

les prêtres vivant sur le territoire n'avaient pas la ressource d'établir une agence, à l'imitation des constitutionnels. Dans les institutions catholiques, il n'y a point de place pour ce pouvoir parasite, quelque utile qu'il pût être en ce moment. Cependant, parmi les autorités qui administraient sur place les diocèses, il en était une qui primait les autres, et dont l'exemple, dépassant les limites d'une circonscription, semblait proposé comme modèle au clergé français. C'était le conseil épiscopal de Paris, composé des vicaires généraux, de M. de Juigné. Cette prééminence ne dépendait point seulement de la domination plus générale exercée par la capitale depuis plusieurs siècles et accrue sans mesure pendant la Révolution. Elle tenait aussi aux facilités relatives que l'exercice du culte rencontrait depuis longtemps à Paris, où la religion, en dépit de la police et des jacobins, était moins opprimée que dans les départements. Le caractère ferme et éclairé de ces vicaires généraux [1], l'initiative que leur abandonnait volontiers l'humeur irrésolue de M. de Juigné, ajoutaient encore au crédit qu'ils devaient à leurs fonctions.

L'esprit dirigeant du conseil épiscopal était l'abbé Émery, supérieur de Saint-Sulpice, et qu'on peut appeler le second fondateur de cette savante Compagnie. Par l'étendue de ses connaissances et la sûreté de son jugement, par le courage calme et réfléchi qui l'avait porté à braver la mort sous la Terreur plutôt que de déserter son poste, il s'était fait de tous côtés des amis qui suivaient son opinion ou des adversaires qui la redoutaient. Fuyant le bruit, à peine connu du Directoire et encore moins du public, il attendait d'être consulté pour se mêler des affaires d'un diocèse. Quand il s'en occupait, c'était avec la modestie de la science et du bon sens. Quelques catholiques ayant fondé à Paris une feuille pour l'opposer aux *Annales* des constitutionnels, M. Émery était l'inspirateur le plus sage de cet écrit polémique [2]. Il y soutenait ses idées sous une forme toujours sérieuse, laissant au principal rédacteur, l'abbé de Boulogne, le soin de faire la guerre au schisme en le criblant des traits de sa mordante ironie.

Pour donner plus de soutien à une influence qu'il ne recherchait pas, M. Émery tentait, sans grand succès, de l'appuyer sur l'autorité des évêques restés en France. Sur douze prélats qui depuis

[1] MM. Émery, de Dampierre et de Malaret. Ce dernier, arrêté le 11 mai 1798, et condamné le 29 août à la déportation, obtint de rester à Paris dans la prison du Temple, d'où il sortit en décembre 1799.

[2] Les *Annales philosophiques, morales et littéraires*. Cette revue, publiée par cahiers, forme la suite des *Annales religieuses* (puis, *Annales catholiques*), qui commencèrent à paraître en 1796. Les articles de M. de Boulogne ont été réimprimés dans ses œuvres.

les massacres de Septembre n'avaient pas voulu émigrer, sept avaient survécu [1] et se montraient peu soucieux de se concerter en vue d'une action commune. A Lectoure, l'évêque, sorti récemment de prison, était atteint d'un mal qui devait bientôt l'emporter. Le vénérable évêque de Marseille s'était retiré au lieu de sa naissance, se croyant parvenu au terme de sa carrière, déjà la plus longue de l'épiscopat français. Celui de Mâcon habitait au milieu de son clergé qu'il n'avait jamais abandonné. Les quatre autres évêques vivaient maintenant à Paris ou dans les environs, et parmi eux, ceux d'Angers et de Senlis ne cherchaient qu'à s'effacer. Restaient les deux pasteurs qui s'étaient constamment exposés pour la cause religieuse depuis le Directoire. L'un, M. Maillé, évêque de Saint-Papoul, n'avait point reculé devant le péril de sa mission et les dénonciations des constitutionnels : c'est à lui qu'on devait les nombreuses confirmations administrées à Paris, et les ordinations de prêtres. Cet apôtre, humble autant que résolu, venait de passer une année dans les cachots de l'île de Ré [2], et, délivré par Bonaparte, avait repris aussitôt la pratique de ses devoirs épiscopaux. Doué d'une intelligence plus vive et d'une instruction plus solide, l'autre prélat, M. de Beausset, évêque d'Alais, était retenu par une santé chancelante qui ne lui permettait pas de partager ces rudes travaux. Il était homme de bon conseil et était devenu le confident des pensées intimes de M. Émery. Mais celui-ci, tout en consultant M. de Beausset, était le plus souvent obligé d'agir par lui-même, « car, disait-il d'un ton plaisant [3], excepté moi, personne ne s'occupe des affaires générales. »

L'attention qu'il donnait à ces affaires, en s'autorisant de l'assentiment peu actif des évêques restés et du conseil de Paris, était entièrement dirigée dans le sens des soumissionnaires. L'abbé Emery passait pour être le chef de ces prêtres, quoiqu'il s'en défendit, et que sa conduite, étrangère aux passions des partis religieux, fût simplement conforme aux intérêts véritables de l'Église. Il avait toujours cru nécessaire de se soumettre aux formules, s'abstenant de les souscrire lui-même afin d'être plus libre de les recommander aux autres, et suivant d'un œil vigilant les controverses afin d'y intervenir à propos. La promesse de fidélité lui parut propre à lever tous les scrupules. Il aperçut toute la

[1] Les cinq évêques morts étaient ceux de Agde, Die, Montauban, Orange, Saint-Brieuc. Nous ne comptons point, parmi les sept survivants, l'évêque démissionnaire de Troyes, qui était également resté en France.

[2] Condamné à la déportation le 2 février 1799, il arriva dans l'île de Ré le 28 février, et fut mis en liberté à la fin de décembre.

[3] M. Émery à M. de Beausset, fin décembre 1800.

portée de cette mesure, et dans la crainte que les évêques émigrés n'en fissent condamner les termes à Rome, il résolut de porter devant le pape la défense de son opinion. Le mémoire, rédigé au nom des évêques demeurant en France, fut signé par la plupart d'entre eux. C'était un plaidoyer éloquent en faveur de la promesse. On y représentait les églises fermées ou livrées aux constitutionnels, tandis qu'une déclaration, jusqu'alors innocente, pouvait les rouvrir aux prêtres légitimes. On déplorait la désunion du clergé « en sorte que toute la France est pleine de schismes partiels entre les catholiques, non moins préjudiciables à la religion que le schisme des constitutionnels ». Puis venaient les raisons qui pouvaient décider le pape à approuver la promesse, et, en attendant ce jugement, à prescrire aux prêtres de clore la dispute et de se respecter les uns les autres. Cette pièce, datée du 15 mai, fut confiée à M. de Labrador, qui devait la porter au cardinal Gerdil, chargé de la faire agréer au Souverain Pontife. Elle était restée sans réponse depuis plusieurs mois, et déjà M. Émery se demandait avec inquiétude si ce retard n'était point du plus fâcheux augure.

Par un enchaînement des mêmes idées, le zélé Sulpicien soutenait, dans la mesure de ses forces, les pouvoirs des chapitres cathédraux. Il était de ceux qui ne pouvaient accepter l'administration soit du métropolitain, soit d'un délégué apostolique, tant qu'il restait un chanoine investi du droit de pourvoir au gouvernement du siège vacant. Il s'appliquait donc à encourager les chanoines de Rouen dans leur lutte naissante contre l'évêque de Séez, sans être rebuté par l'issue malheureuse des efforts qu'il venait de tenter à Lyon pour le maintien d'un vicaire capitulaire. En même temps, cette constante préoccupation de fortifier les opinions modérées l'amenait à travailler au retour de quelques évêques connus pour être les partisans de la promesse. La présence de ces supérieurs pouvait tirer d'incertitude les prêtres qui hésitaient à signer l'engagement et donner quelque vie à la réunion jusqu'ici fictive des évêques restés en France. Cette fois, pourtant, il n'était point possible d'agir à l'insu du gouvernement. Le seul prélat qui eut rejoint secrètement son troupeau après la Terreur, l'archevêque de Vienne [1], n'avait pu sortir de l'obscurité dont il s'enveloppait depuis plusieurs années et se montrer dans un demi-jour, toléré par la police consulaire, que sous la condition tacite qu'un tel exemple ne serait pas imité. Or le Premier consul, si prévenu contre les évêques émigrés, se prêterait-il à quelques exceptions en leur faveur? On dut le croire, lorsque pendant l'été où tant d'émigrés

[1] Lyonnet, *Hist. de Mgr d'Aviau*; — Theiner, *Doc. inéd.*, t. II, p. 376.

réussirent à repasser la frontière, on vit deux des premiers pasteurs se mêler à la foule des rentrants. L'évêque de Nîmes, M. Cortois de Balore, se prévalant d'une grâce particulière accordée aux membres de l'Assemblée constituante, avait obtenu de rentrer en qualité d'ancien député, et par la simple vertu de la parenté, son frère, l'évêque de Saint-Malo [1], avait eu la permission de l'accompagner. A ce moment, si l'évêque de Digne avait consenti à promettre fidélité, il serait lui aussi revenu parmi les siens. Instruit de ces dispositions indulgentes du gouvernement, l'abbé Émery put espérer les voir étendre à quelques autres prelats, ceux d'Auch, de Luçon, d'Amiens, qui lui demandaient d'intercéder et offraient de plein gré la promesse. Mais dans l'intervalle, Bonaparte avait écouté les avis de Fouché, qui lui représenta combien le retour des évêques surexciterait les constitutionnels, agiterait les diocèses et rendrait plus difficile une démission qui devait être exigée de tous les titulaires. Il fut admis comme règle de politique qu'aucun membre de l'ancien épiscopat ne serait reçu en France avant la réorganisation religieuse, et que MM. Cortois, qui seuls avaient eu la chance d'être exceptés, demeureraient « en surveillance » à Paris, sans communiquer avec leur clergé. Cette interdiction générale, publiée par les constitutionnels avec une joie mal déguisée [2], s'appliquait même aux pasteurs qui n'étaient point atteints par les lois de l'émigration. Ainsi, dans les derniers jours d'octobre, on venait de refuser l'accès du territoire à M. Roux, évêque de Senez, qui présentait un passeport de déportation et la promesse signée de sa main, parce que, disait le ministre de la police [3], « l'influence des évêques est trop funeste à la tranquillité intérieure. »

Les démarches infructueuses de M. Émery pour ces évêques avaient été conduites par des chemins détournés. Jusqu'ici il avait évité de s'engager avec le gouvernement, et, par souci de son indépendance ou par crainte de compromettre le conseil de Paris, il n'avait point voulu appeler sur sa personne les regards de Bonaparte [4]. Cette réserve fut peut-être regrettable; car, mieux connu du Premier consul, il aurait pu s'employer dans les pourparlers avec

[1] M. Cortois de Pressigny. Il fut nommé ambassadeur de France à Rome pendant la première Restauration. Il reçut ses instructions le 20 juin 1814 et arriva à Rome le 22 juillet.

[2] *Ann. de la religion*, t. XI, p. 239, 592; t. XII, p. 100, 187, 575. — Cf. *Actes du concile*, t. Ier, p. 502; *Mém. de Grégoire*, t. II, p 100.

[3] Archives nationales, F 7 7723.

[4] Il fut présenté, pour la première fois, à Bonaparte par l'abbé Bernier, à la fin d'octobre 1800. Il était accompagné de MM. de Dampierre et Malaret : cette démarche a été contestée; mais nous avons acquis la preuve qu'elle avait eu lieu.

le Saint-Siège, et les négociations religieuses sembleraient plus dignes à la postérité si elles avaient passé par des mains aussi honnêtes et aussi considérées. Mais le hasard des circonstances en décida autrement. Pour traiter avec Mgr Spina, le Premier consul venait de désigner un ecclésiastique avec qui M. Émery avait lié connaissance depuis plusieurs mois, et dont il s'étonnait de voir grandir l'influence : c'était sur un chef vendéen qu'était tombé ce choix surprenant.

L'abbé Bernier, était un de ces hommes qui se poussent dans les temps de révolution, et qui se confient aux tempêtes au risque d'y sombrer. D'après le témoignage sévère d'un contemporain [1] « sa physionomie ne prévenait pas en sa faveur. Il avait la tête grosse, une figure pleine et commune, de petits yeux caves, et sans être tout à fait louche, il dirigeait rarement l'œil en droite ligne vers l'objet visuel... Habile à se contrefaire, il affectait l'air grave et imposant dans la moindre réception ; il était minutieux dans tout son extérieur, sans ordre pour ses propres affaires, plus jaloux de se faire des créatures que des amis, prompt à la réconciliation par la flatterie, mais implacable ennemi de ses détracteurs et sourd à tous autres conseils qu'à ceux de son ambition démesurée. »

Le coup d'État de Brumaire l'avait trouvé aigri par le déclin de cette importance dont il était si pénétré. Lorsqu'en 1796, il avait pris, parmi les Vendéens, le titre d'agent général, il s'était flatté d'attirer à lui, avec l'administration civile de la rive gauche de la Loire, la conduite de la diplomatie auprès des coalisés, et une sorte de direction suprême qui devait s'étendre par degrés sur la Bretagne et la Normandie. Mais déjà il était trop tard. La véritable guerre de l'Ouest, celle que les paysans, révoltés contre la tyrannie irréligieuse et la conscription, avaient soutenue par leur propre énergie, avait pris fin au désastre de Savenay, ne laissant après elle que des bandes de partisans, dirigées au gré des illusions du parti royaliste et de l'intérêt de la politique anglaise. Charette et Stofflet avaient été les instruments et les victimes de cette lutte, désormais soldée par l'étranger. Bernier domina sous le nom de Stofflet, et après la mort de ce malheureux chef, essaya de sauver la cause vendéenne par une intervention plus directe des puissances. A deux reprises, en 1797 et 1798, son agent, le chevalier de la Garde, s'était embarqué pour solliciter en Angleterre. Soit que cet intermédiaire n'eût pas le don d'inspirer confiance, soit que les prétentions de Bernier fussent mal vues du cabinet britannique et du comte d'Ar-

[1] Barré (de Jallais), *Essai sur l'industrie, etc., de la Vendée*, p. 37. Ce fut Barré qui servit d'intermédiaire entre Hédouville et Bernier. — Cf. les *Notes du curé Cantiteau*, publiées par M. de la Sicotière, p. 32.

tois, cette double mission avait complètement échoué. Repoussé de ce côté, Bernier s'était retourné vers Louis XVIII et la Russie, et le remuant la Garde s'était présenté à Mittau au mois de janvier 1799, sans y rencontrer un meilleur accueil. Cette singulière diplomatie, qui s'étendait jusqu'à l'Espagne[1], était donc demeurée vaine. A l'intérieur, les choses n'allaient pas mieux. Les pays de la rive gauche de la Loire, dévastés, dépeuplés, étaient à bout de ressources : dans la partie du littoral où Charette avait combattu, on n'avait plus la force de reprendre les armes; et l'ancien territoire de Stofflet, la partie angevine de ces pays, plus tourmentée par les autorités et par là plus disposée à un soulèvement, n'avait pu fournir en 1799 que des bandes peu nombreuses et indisciplinées. Le commandement même de ces débris de la Vendée était disputé entre MM. Forestier et d'Autichamp : il avait fallu l'autorité du roi pour décider à l'avantage de ce dernier. L'abbé Bernier avait eu la main dans cette rivalité; mais il ne trouvait pas dans M. d'Autichamp, qu'il se vantait d'avoir fait choisir, la docilité qu'il avait autrefois obtenue de Stofflet. Aussi, à la fin de 1799, Bernier était-il mécontent de tous les siens. Il s'en prenait aux Anglais et au comte d'Artois comme à Louis XVIII. Il machinait contre M. d'Autichamp une opposition sourde avec quelques anciens officiers de Stofflet[2], et se plaignait des chefs de l'autre rive de la Loire sur lesquels il n'avait aucune prise[3].

[1] Bernier avait également des rapports avec M. de Coucy, évêque de la Rochelle, réfugié en Espagne. Il en avait obtenu, en 1798, des pouvoirs de grand vicaire. Quoiqu'il ait fait peu d'usage de ce titre, il le fit connaître à Mgr Spina («... l'abbate Bernier, vicario della Rochelle, e curato della Vendée » — Spina a Consalvi, 12 novembre 1800).

[2] Il avait formé un « conseil militaire » avec MM. Renou, de Beauvollier et Ch. de Vezins. (Archives de la guerre.)

[3] Voici comment le commissaire du roi, envoyé auprès des chefs de la chouannerie, s'exprimait sur Bernier : « Le baron de Suzannet a vu deux fois M. l'abbé Bernier. Peu d'hommes ont la facilité et les moyens de cet ecclésiastique. Dévoré de l'ambition de diriger et n'ayant pas toute l'influence qu'il désire sur les chefs actuels, il se trouve à la tête, mais derrière le rideau, d'un parti de l'opposition, composé de deux chefs de légion (Renou et Beauvollier), de M. Séris et de l'infatigable chevalier de la Garde, pour faire nommer un chef général du Poitou, qui lui doive sa place et qu'il mène. Le roi n'a qu'à cesser de répondre et d'adresser des ordres à l'abbé Bernier; il rentrera dans la voie, et alors ses talents pourront être utilement employés. » (Rapport présenté au comte d'Artois, à Londres, le 1er mars 1800.) — Dans l'analyse d'un autre rapport, daté du 31 janvier 1800, on lit que Bernier est « un intrigant décrédité, et dont l'influence, fort diminuée, tomberait en entier, si la correspondance d'égards que l'on a entretenue jusqu'à présent avec lui ne lui faisait croire qu'il a encore quelque crédit près du roi et de Monsieur ».

La décadence du crédit de Bernier ne put tromper le général Hédouville, qui connaissait de vieille date les personnages de la chouannerie, et présuma que si l'abbé était par nature disposé à entrer dans des ouvertures, il serait impuissant à préparer une pacification. Ce fut donc par les démarches d'une femme d'esprit, Mme Turpin de Crissé, que le général amena M. de Chatillon, le chef le plus considérable de la rive droite, et même M. d'Autichamp, à accepter une suspension d'hostilités. Les chefs de la chouannerie se réunirent à Pouancé, à la fin de décembre (1799) et des propositions de paix, plutôt dilatoires que sincères, furent envoyées par eux à Paris. Le Premier consul ayant exigé le désarmement, cette condition fut repoussée par les chefs [1], qui, se croyant maintenant assurés d'être soutenus par les Anglais, décidèrent de recommencer la lutte. Il y eut alors un instant de crise qui fut adroitement aperçu et saisi par Bernier. Celui-ci écrivit à Hédouville [2] et vint même l'entretenir secrètement à Angers le 14 janvier (1800). Une sorte de marché se conclut à demi-mot entre ces deux hommes : l'abbé promettait de persuader à M. d'Autichamp de ne point reprendre la campagne; le général s'obligeait en retour d'envoyer Bernier à Paris, où s'entrevoyait un nouvel horizon de faveurs et de fortune. Les mesures de rigueur décrétées sur ces entrefaites par Bonaparte, qui dépouilla Hédouville d'une partie de son autorité et ordonna de réduire les chouans par la force, ne mirent que plus en relief le rôle inattendu de Bernier. En effet, pendant que la reprise de la guerre paraissait inévitable, le rusé Vendéen faisait mouvoir les derniers ressorts dont il disposait, pesait sur les commandants de la rive gauche assemblés à Montfaucon et les poussait le 17 janvier à poser les armes. M. de Chatillon, ébranlé depuis longtemps, imita cette défection qui entraîna bientôt la soumission volontaire ou simulée de tous les autres chefs.

Au fond, Bernier n'avait fait que profiter du travail entrepris par Mme Turpin; il avait su le reprendre au moment où cette femme respectable allait l'abandonner. Il n'avait figuré qu'une heure sur la scène, mais avec l'art de donner à cette courte intrigue les dehors du premier rôle. Bonaparte, sans être dupe de l'apparence, se garda d'affaiblir le bruit qui faisait honneur à Bernier de la pacification de l'Ouest. Il le reçut à Paris avec des attentions qu'il rendit publiques, et se donna la peine de séduire sa vanité pour employer ses talents qui s'offraient d'eux-mêmes. Les promesses

[1] C'est à ce moment que les chefs refusèrent d'admettre la promesse de fidélité.

[2] Bernier à Hédouville, Monmoutier, le 2 janvier 1800.

d'Hédouville s'accomplissaient. Bernier, comblé de prévenances, était consulté sur les affaires d'émigration, de radiations, de dégrèvement d'impôts qui étaient particulières aux départements soulevés et se mettait au service du gouvernement pour terminer les troubles [1]. La présence de plusieurs chefs de la chouannerie à Paris, fit encore valoir Bernier. A la supériorité de l'intelligence il parut joindre un mérite encore plus apprécié, celui d'être le seul parmi les personnages de la guerre civile qui se rattachait ouvertement et activement au Consulat. Il n'y eut pas jusqu'à son caractère ecclésiastique qui ne devint un moyen de parvenir. L'abbé se mit à parler au nom des prêtres de l'Ouest : il avouait que l'enthousiasme pour la religion n'était plus le même dans ces provinces qu'aux jours de la Terreur; mais si la persécution du culte n'avait point suffi pour rallumer la dernière révolte, elle avait contribué à l'attiser et l'empêcherait de s'éteindre. La promesse de fidélité, disait-il, était mal comprise dans l'Ouest, ou regardée par les plus sages comme un remède inefficace. Il fallait reprendre de plus bas l'édifice religieux, et le reconstruire avec le concours du pape dont on venait d'apprendre l'élection [2]. Ces propos étaient écoutés avec faveur par Bonaparte. Comment le général ne les aurait-il pas approuvés? Il reconnaissait dans les avis du vendéen toutes les idées qu'il mûrissait depuis longtemps et était résolu d'appliquer.

Bernier était arrivé à Paris le 26 janvier (1800); le 2 avril il fut invité à retourner dans Maine-et-Loire. Là, son humeur ambitieuse se sentit de nouveau à l'étroit. Le soin de son ancienne église, rouverte à Angers, n'était pas une distraction qui pût faire prendre patience à son activité. Tantôt il décidait un prêtre à souscrire la promesse; tantôt il discourait à l'installation d'un sous-préfet [3]; existence restreinte, qui ne pouvait se prolonger sans mettre à une dangereuse épreuve sa conversion politique. Le général Hédouville, mandé à Paris à la fin d'août pour les affaires de l'Ouest, n'hésita pas à conseiller de rappeler Bernier [4]. L'abbé eut donc la joie de revenir dans la capitale au commencement de septembre.

[1] Bernier à Hédouville, Paris, 27 janvier, 1er et 15 février, 23 mars 1800. Nous publierons prochainement ces lettres de Bernier.

[2] Sur une liste des observations faites au gouvernement par les chefs chouans, réunis en ce moment à Paris, on lit, en regard du nom de Bernier : « Propose de profiter de l'élection du nouveau pape, pour faire cesser en France les dissensions religieuses. »

[3] « Je suis fort aise que le citoyen Bernier ait assisté et péroré à l'installation du sous-préfet Barré, et qu'il ait repris la cure de Saint-Laud (d'Angers) avec appareil. » (Hédouville au général Girardon, Fontenay, 27 juin 1800.)

[4] « Je crois aussi que le Premier consul ferait bien d'appeler Bernier de

Les pourparlers avec le Saint-Siège étaient alors en train de se renouer, et, comme il a été dit, Talleyrand venait d'écrire, le 4 septembre, pour attirer à Paris le siège des conférences. Bernier fut-il assuré, dès ce moment, d'être mêlé à la négociation, si le pape persévérait à l'entreprendre? Le fait reste douteux [1]; il est seulement certain que, de l'aveu de Bonaparte, l'abbé commença à s'entremettre dans les questions religieuses qui préoccupaient l'opinion depuis Marengo. Il se mit à fréquenter M. Émery, à l'entretenir des moyens de réorganiser l'Église de France. Outre les difficultés croissantes de la promesse, il parut redouter l'inconvénient de laisser tant de diocèses vacants, dans un état provisoire qui engageait le Saint-Siège à empiéter sur nos libertés en multipliant les administrations apostoliques. Encore mal instruit de la volonté qu'avait Bonaparte, de renouveler entièrement l'épiscopat, il se demanda s'il ne convenait point de remplacer sans retard, quelques-uns des titulaires, morts depuis dix ans. Un pareil remplacement était difficile dans les circonstances; car, qui devait nommer ces évêques? Selon M. Émery [2], le concordat de 1516 n'existant plus, on devait remonter jusqu'aux usages antérieurs et faire élire les évêques par les chapitres qui se recruteraient et se compléteraient eux-mêmes. Selon l'abbé Guillon [3], le concordat n'était pas aboli; il devait revivre, et le Premier consul pouvait revendiquer le droit de nomination stipulé dans ce traité au profit de la monarchie française. Bernier partageait cette dernière opinion, qui était, en effet, la plus probable, et crut se rendre utile en préparant des listes de présentation aux évêchés, « dans le cas où le gouvernement voudrait se charger de cette nomination. » Le travail de ces listes devint une sorte d'enquête sur les dispositions du clergé resté en France; il rapprocha Bernier de quelques-uns des prêtres les plus compromis avec les royalistes. On sut bientôt dans ce parti que Bernier s'employait aux affaires générales du clergé, et le sobriquet de « grand faiseur ecclésiastique de Bonaparte, » que lui donne le Bulletin royaliste [4], exprime assez bien le caractère à la fois intéressant et spécieux de ses occupations pendant les mois de

temps en temps à Paris. » (Note d'Hédouville, écrite à Paris en août 1800.) Bernier était certainement à Paris le 5 septembre. (*Débats*, 19 fructidor.) Malgré une recherche faite aux Archives de Maine-et-Loire, nous n'avons pas pu retrouver le jour exact de son arrivée.

[1] En effet, il n'était pas encore certain que le pape consentirait à envoyer Mgr Spina à Paris.

[2] *Ann. philos.*, t. II, p. 506 et 526. — Cf. *Ibid*, p. 311 (art. de M. de Boulogne).

[3] *De la nomination aux évêchés dans les circonstances actuelles.*

[4] M. de Vezet à Louis XVIII, 27 octobre 1800.

septembre et d'octobre. Lorsque, le 31 octobre, l'abbé remit ses listes à Talleyrand, la réponse du Saint-Siège était arrivée, et l'on savait que Mgr Spina était autorisé à se rendre à Paris. Ce fut sans doute à ce moment que Bernier fut définitivement choisi pour négocier avec le prélat romain.

Il allait s'acquitter de cette tâche à l'avantage du gouvernement, pour lequel il se compromettait sans retour. Dans cette difficile négociation, on ne peut lui refuser le mérite de s'être montré agent zélé et fidèle [1]. Il ne pouvait se dépouiller de sa vanité; mais s'il la laissait percer quand il se comparait à Mgr Spina, quand il écrivait au Saint-Père, au cardinal Consalvi, et rêvait de prendre bientôt place à côté de ce dernier dans le sacré collège, il devenait au contraire souple et insinuant dès qu'il paraissait devant Talleyrand ou Bonaparte. Les principes qu'il avait mission de faire prévaloir dans le traité, ne lui paraissaient pas tous incontestables; il avait peine, par exemple, à concilier avec les maximes gallicanes la destitution des évêques prononcée par le pape. Il ne s'est, néanmoins, jamais écarté de ses instructions, et n'a pris l'initiative que dans les questions de détail. Silencieux, d'une science plutôt accommodante que solide, et d'un esprit plus jaloux de tout faire que désireux de convaincre, il s'est toujours efforcé de faire aboutir une négociation d'où dépendait sa fortune. Il serait difficile de surprendre, dans le dédale des pourparlers religieux, une faute qui lui soit réellement imputable. Et cependant il arrivait à Spina et à Consalvi, qui le voyaient chaque jour, de se demander ce qu'il fallait penser de cet étrange négociateur; une prévention aussi involontaire s'est propagée contre lui parmi ses contemporains et la postérité : tant il est dans la destinée de certains hommes de paraître équivoques dans toute leur conduite, et tortueux même lorsqu'ils marchent droit.

C[te] Boulay de la Meurthe.

La suite prochainement.

[1] Dans ses *Mémoires* inédits, le prince Cambacérès rend de Bernier le même témoignage.

SOUVENIRS

D'ENFANCE, DE JEUNESSE ET D'AGE MUR[1]

XVII

Ma visite à Frédéric Ozanam et ma rencontre avec le saint de Guérande me portèrent bonheur, ainsi qu'à la bonne ville de Paris. Je fus à peu près délivré de mes *diables noirs*, et la décroissance du choléra prit des allures plus rapides. Les optimistes, les hommes jeunes, de belle santé et de bonne humeur, persuadaient aux autres qu'il n'y avait plus rien à craindre, et que, du moment que le fléau diminuait, personne ne mourrait plus. Jules Janin, s'emparant de l'originale figure du *Docteur noir*, qu'Alfred de Vigny venait de nous montrer dans *Stello*, publiait, dans le *Journal des Débats*, un feuilleton fantastique et fantaisiste, où reparaissait ce spirituel docteur, et d'où il résultait que ces lugubres tapissières dont j'ai parlé, gigantesques auxiliaires des corbillards et inépuisables pourvoyeuses des cimetières, n'étaieut que des carrioles de maraîchers. C'était extravagant, mais l'on croit toujours ce qu'on a bien envie de croire.

Pourtant, sous cette apparence de calme, il était facile de deviner un fond d'inquiétude et d'irritation populaire. Paris avait mal aux nerfs. On eùt dit que l'insurrection républicaine, provoquée par les stupides calomnies contre les riches, les médecins et les prêtres, était seulement ajournée, et n'attendait qu'une nouvelle occasion. Casimir Périer, atteint du choléra à la suite d'une visite à l'Hôtel-Dieu, succombait après une longue agonie, et sa mort créait de nouveaux embarras au gouvernement. C'est au milieu de ces frémissements d'orage que se joua la *Tour de Nesle* (29 mai 1832). Alexandre Dumas a raconté les préliminaires, les incidents et les épilogues de ce drame, mille fois mieux que je ne saurais le faire.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre, 25 octobre et 25 novembre 1881.

Je me borne à quelques menus détails qui peuvent servir à mesurer la distance parcourue depuis la première représentation d'*Hernani*.

Ce n'était plus le même public. Nous n'assistions, mes amis, mes camarades et moi, à cette chaude soirée qu'à titre de simples spectateurs, parfaitement désintéressés, presque neutres, préférant sans doute Buridan à Pertinax, et la magnifique scène de la prison aux vieilleries des pseudo-classiques, mais, au fond, consternés que le merveilleux mouvement que nous appelions *romantisme* ne fût plus, après trois ans, qu'un épisode du triomphe révolutionnaire, gonflé de phrases de mélodrame et pimenté de tirades démocratiques. Les claqueurs de la *Tour de Nesle*, ce n'étaient plus les fils de famille, les lauréats de l'Université, les rédacteurs du *Globe*, les artistes *arrivés*, les poètes du *Cénacle*, les aristocrates du libéralisme politique et littéraire. M. Gambetta eût salué là, — tout est relatif, — les nouvelles couches, — qui seraient aujourd'hui les anciennes : beaucoup de rapins d'atelier; des étudiants de dixième année, habitués des estaminets du quartier latin; des acteurs et des actrices des petits théâtres; les journalistes républicains; les héros des barricades; bon nombre de ces figures qui s'étaient signalées au sac de l'Archevêché et de Saint-Germain l'Auxerrois, et qui allaient se manifester aux obsèques du général Lamarque. Évidemment, nous avions passé, en littérature, des girondins aux montagnards. Les costumes se ressentaient de cette transition fâcheuse; ce qui n'avait paru, en 1829 et 1830, qu'une mode inoffensive, bonne à faire sourire les grands parents, un caprice de toilette, un hommage aux poésies du passé, un paradoxe d'élégance atténué par des habitudes de scrupuleuse propreté, prenait le caractère farouche d'une déclaration de guerre, d'une rupture avec la société, d'un défi lancé aux *réguliers* de ce monde. Les chevelures étaient plus longues et plus mal peignées, les barbes plus hirsutes, les moustaches relevées en crocs plus menaçants, les regards plus sombres, les visages plus violents, les justaucorps et les pourpoints *façon moyen âge*, plus excentriques et plus râpés. A un pareil auditoire l'émotion dramatique n'eût pas suffi, si elle ne s'était assaisonnée de condiments démagogiques. La fameuse tirade des *Grandes dames* provoquait des applaudissements frénétiques, et ces bravos redoublaient quand le pauvre roi Louis le Hutin, après avoir dit aux seigneurs de sa cour : « Je vais donner l'ordre qu'une taxe soit levée sur la ville de Paris à l'occasion de ma rentrée », — s'avançait vers le balcon, et disait au peuple : « Oui, mes enfants, je m'occupe de diminuer les impôts; je veux que vous soyez tous heureux, car je vous aime! » — En somme, une partie de ce nouveau public semblait murmurer entre ses dents

aiguës : « Ce soir, fiction théâtrale; demain, réalité dans la rue! » — « Ah! ce n'est plus ça, mais plus du tout! Adieu nos beaux rêves! » disions-nous tristement pendant les entr'actes.

Et moi! je n'étais pas encore majeur, et déjà il me semblait que j'avais parcouru toute l'échelle des désillusions et des déceptions humaines. Si enthousiaste, trois ans auparavant, chaque fois que j'apercevais un personnage célèbre ou en passe de le devenir, je restais, ce soir-là, presque indifférent, tandis que Romand et Paul Huet me montraient et me nommaient, à l'orchestre ou dans les loges, les nouveaux venus en littérature : Alphonse Karr, dont la mâle et énergique figure offrait quelques traits de ressemblance avec celle d'Eugène Deveria. Son début, — *Sous les tilleuls*, — avait un grand succès; depuis lors, on a pu dire de lui qu'il donnait à la vérité le charme du paradoxe, et qu'il aurait fondé en politique l'école du bon sens, si notre malheureux pays n'était destiné à épuiser toutes les écoles, excepté celle-là; — Léon Gozlan, talent méridional, qui mettait trop d'esprit dans ses titres et pas assez dans ses pièces; fantaisiste étincelant, qui a passé trente ans à chercher sa voie entre Méry et Balzac, et qui ne l'a pas trouvée; il venait de publier les *Intimes*, roman brutal et grossier, mais d'une couleur chaude et passionnée, en collaboration avec Raymond Brucker, dont le trait caractéristique fut d'être tour à tour *toqué* dans le profane et dans le sacré; — Régnier-Destourbet, qui mourut bien jeune, auteur de *Louisa* et d'*Un bal chez Louis-Philippe;* à qui l'on attribuait (pas à Louis-Philippe) le terrible chapitre des *Filles de Séjan*, dans le *Barnave*, de Jules Janin; Eugène Süe, qui en était encore à *Plick et Plock*, et qui préludait par du dandysme et d'étourdissants gilets à ses prodigieux succès de *Mathilde* et des *Mystères de Paris;* Roger de Beauvoir, à qui le drame de la *Tour de Nesle* offrait un intérêt tout particulier, parce qu'il avait récemment traité le même sujet dans l'*Ecolier de Cluny;* Jules Janin, que je voyais pour la première fois, et qui étalait un commencement d'embonpoint dans l'avant-scène du directeur; Jules Janin, que M. Harel avait essayé pour remanier et refondre l'œuvre de M. Gaillardet; singulière refonte, où Buridan s'appelait Anatole, et dont Alexandre Dumas n'avait conservé que la trop fameuse tirade des *Grandes dames!*

Néanmoins, n'exagérons rien! si ces noms et ces visages me laissaient à peu près indifférent, c'est que, depuis quelque temps, j'étais possédé par une idée fixe; j'allais repartir pour le Midi avec ma mère, et, quoique moins préoccupé de mes pressentiments funèbres, je me croyais sûr, au milieu de ce chaos d'épidémies, de ruines, de ministres mourants, de monarchie chancelante, d'émeutes

à perpétuité et de révolutions en expectative, — de ne jamais revenir à Paris. Je savais ou je devinais ce que me réservait la province, à moi que le hasard, des relations de famille, mes goûts littéraires et mes succès de concours général, avaient mis, depuis trois ou quatre ans, en contact avec une élite d'écrivains, d'orateurs, d'artistes, de poètes, de dilettantes et de causeurs parisiens. Or, de mes enthousiasmes juvéniles il m'en restait au moins un, absolument intact : M. de Chateaubriand! Mes contemporains et surtout mes très rares aînés peuvent seuls savoir ce que fut Chateaubriand pour la génération qui s'ouvrit à la vie intellectuelle entre les débuts du ministère Villèle et la chute des Bourbons. Il personnifiait, avec un éclat et un prestige incomparables, notre politique, notre poésie, nos aspirations libérales, nos songeries d'adolescents, tout jusqu'aux visions romanesques qui se mêlaient à nos lectures et troublaient notre sommeil. Nos imaginations presque enfantines se nourrissaient, s'abreuvaient et s'enivraient de son génie. Cymodocée, Amélie, Atala, Bianca, Velléda, furent nos premières amours. Il y a, dans *René* et dans le *Génie du christianisme*, des pages que je relis aujourd'hui assez froidement, et qui me rendaient fou. Je me souviens que, un soir, en octobre, à la fin de mes vacances de rhétorique, je venais de lire le chapitre sur l'instinct et les migrations des oiseaux : « Quand nous voyons à l'entrée de la nuit, pendant l'hiver, des corbeaux perchés sur la cime dépouillée de quelque chêne, nous supposons que toujours veillants, attentifs, ils ne se maintiennent qu'avec des fatigues inouïes, au milieu des tourbillons et des nuages; et cependant, insouciants du péril et appelant la tempête, tous les vents leur apportent le sommeil; l'aquilon les attache lui-même à la branche d'où nous croyons qu'il va les précipiter; plus ils sont bercés par les orages, plus ils dorment profondément... »

Et plus loin : « Par un temps grisâtre d'automne, lorsque la bise souffle sur les champs, que les bois perdent leurs dernières feuilles, une troupe de canards sauvages, tous rangés à la file, traverse en silence un ciel mélancolique; s'ils aperçoivent du haut des airs quelque manoir gothique environné d'étangs et de forêts, c'est là qu'ils se préparent à descendre. Ils attendent la nuit et font des évolutions au-dessus des bois. Aussitôt que la vapeur du soir enveloppe la vallée, le cou tendu et l'aile sifflante, ils s'abattent tout à coup sur les eaux qui retentissent... »

Je fus pris d'une sorte de délire. Justement, nous avions, ce soir-là, ce que j'appelais d'instinct un ciel *romantique*. Le soleil venait de se coucher sous de gros nuages; un vent aigre soufflait; les feuilles jaunies et desséchées des marronniers et des peupliers

encombraient les allées; on aurait pu se croire dans l'octave des Morts. Je me rappelai un grand chêne trois fois centenaire, dont la cime dénudée dominait une prairie du voisinage, nommée le pré de Saint-Julien. J'y courus, espérant trouver à chaque branche morte un vieux corbeau endormi et bercé par l'*aquilon*. Déçu dans ce premier espoir, je me dirigeai vers un vaste marécage, formé par une récente crue du Rhône dans un bas-fonds appelé Saint-Côme, où croissent naturellement les saules, les trembles, les iris, toutes les variétés de plantes aquatiques, et qui me semblait réunir toutes les conditions désirables; car il suffit, en le côtoyant, de lever la tête, pour voir à mi-côte les créneaux et les tourelles du château seigneurial des Issarts. Hélas! pas le moindre canard; depuis lors, en ma qualité de journaliste, j'en ai rencontré un grand nombre, et même lancé quelques-uns; mais ils n'étaient pas sauvages.

Si je ressaisis dans la nuit des temps cette anecdote puérile, c'est pour montrer ce que la littérature de M. de Chateaubriand a été pour la génération venue au monde à la fin de l'Empire et entrée dans le monde à la fin de la Restauration. Nous n'avions pas tous pensé avec le génie, mais tous nous avions rêvé avec l'imagination enchanteresse de l'auteur des *Martyrs*. Certes, nos bisaïeules nous avaient raconté, non sans un peu de honte et de remords, les folies qu'elles surnommaient l'ivresse de Jean-Jacques. Depuis lors, bien des femmes et des jeunes gens ont pleuré ou tressailli en lisant le *Lac*, de Lamartine. Leurs filles savent par cœur les *Nuits* d'Alfred de Musset; mais rien de tout cela n'est comparable à la magie de Chateaubriand. Et sa politique? Elle répondait admirablement aux idées libérales que nous respirions avec l'air, pendant ces années radieuses et chimériques où le libéralisme nous semblait être une des conditions vitales de la monarchie constitutionnelle. A nos yeux, sa popularité, qu'il eut le tort de préférer un moment à sa gloire, n'était que l'indemnité légitime de la plus inexplicable et de la plus imméritée des disgrâces. Sans doute, il est facile, à un demi-siècle de distance, de le juger et même de le condamner, si on attribue à la colère de cet Achille, retiré sous la tente du *Journal des Débats*, une part dans la révolution de Juillet, et si l'on songe à tous les maux que cette révolution a produits. Mais, franchement, Agamemnon n'était-il pas quelque peu coupable? Chateaubriand a fait payer trop cher à la royauté et à la France les blessures de son orgueil. Mais nous, pauvres pygmées littéraires, ne nous est-il jamais arrivé, au risque de passer pour vindicatifs et méchants, de délayer notre encre avec les gouttes de sang de notre misérable vanité?

Mettons-nous un instant à la place de cet irascible Breton, des-

tiné, comme il l'a dit lui-même, à teindre de ses couleurs la poésie de son siècle, et pour qui la religion, la fidélité, le génie, la vertu, se résumaient dans un mot : l'Honneur! La Restauration aurait dû être pour lui, toutes proportions gardées, ce que notre troisième république a été pour M. Victor Hugo. Son île de Guernesey, ce fut sa campagne dans l'armée des princes, sa saison de misère noire à Londres, sa démission après le meurtre du duc d'Enghien, son discours de réception à l'Académie française étouffé par le *veto* du maître, l'exécution de son neveu Armand de Chateaubriand, fusillé dans la plaine de Grenelle, et enfin sa formidable brochure de *Buonaparte et les Bourbons*, qui pouvait lui coûter la vie. Puisque nos désastres et leurs suites nous forçaient de mettre momentanément sous le séquestre la gloire militaire, Chateaubriand, après le retour définitif de la monarchie restaurée, aurait dû être l'homme unique, le *primus inter pares*, quelque chose comme un Monk pacifique et éloquent, plus fidèle et plus loyal que le général anglais; placé immédiatement au-dessous des membres de la famille royale. Il en fut tout autrement. Pourquoi? L'explication est délicate.

La physionomie très complexe de Louis XVIII mériterait d'être étudiée à la loupe dans ses contradictions singulières qui servirent à sa personne et nuisirent à sa race. Son imperturbable persévérance à s'immobiliser dans son droit avant de s'asseoir sur le trône lui fut d'un grand secours dans quelques circonstances décisives, mais lui fit tort en ce sens qu'il se crut dispensé de reconnaissance, et libre de préférer les courtisans aux serviteurs, les inutiles compagnons d'exil aux énergiques collaborateurs de la revanche. Assez intelligent pour comprendre et pour ménager toutes les exigences de la société nouvelle, tous les moyens d'apaisement après la tempête, tous les appareils de sauvetage après le naufrage, il était tellement imprégné d'ancien régime qu'il gardait le cérémonial en répudiant les institutions, et qu'il maintenait le *trompe-l'œil* du droit divin en inaugurant la monarchie constitutionnelle. Il renonçait à l'absolutisme, mais le favoritisme ne lui répugnait pas. Or Chateaubriand réunissait toutes les qualités spéciales pour être le contraire d'un courtisan ou d'un favori. Il y a deux sortes de privilégiés auprès des rois : les esprits souples, fins, obséquieux, prompts à l'à-propos, ayant l'air de deviner la pensée qu'ils suggèrent, et sûrs qu'ils paraîtront assez dévoués s'ils réussissent à plaire; et les paysans du Danube, qui font agréer, par le contraste, l'originalité ou la rudesse de leurs boutades et rompent brusquement l'uniformité des manières et du langage de cour. M. Beugnot, alors préfet de l'Ain, répondant à Napoléon qui lui

demandait combien il avait signalé, cette année-là, d'oiseaux de passage dans son département : « Un aigle, sire! » — et M. Ag... député ultra-méridional, disant à Charles X : « Ah! Sire, si vous vous fiez à votre *cousëin* d'Orléans, c'est un b..... qui vous f.....ra dedans! » Voilà, aux deux extrémités contraires, les supériorités de l'agréable et de l'amusant sur l'utile. Est-ce tout? Pas encore. Fort lettré, mais probablement fort retardataire en littérature, et tenant par mille attaches aux traditions littéraires du dix-huitième siècle, Louis XVIII devait être importuné par le génie de Chateaubriand qui le dépaysait et lui portait ombrage. Je n'oserais pas dire *jalousie de métier*, mais une vague sensation d'inquiétude et de malaise, une prévention de bel esprit latiniste, qui eût préféré la traduction des *Géorgiques* à l'épisode de Velléda. De là, entre le monarque spirituel et l'écrivain immortel, une sourde antipathie, qui devait finir par une rupture. De là une disproportion énorme entre les états de service et la récompense. Qu'était-ce qu'une ambassade, un manteau de pair ou même un portefeuille de ministre, honneurs ordinaires, partagés avec tant de médiocrités? Il fallait créer pour l'auteur du *Génie du christianisme*, de *Buonaparte et les Bourbons* et de la *Monarchie selon la Charte*, une dignité à part, sans rivale, sans précédent, une place de grand connétable politique, analogue, dans un cadre différent, à ce que Napoléon III aurait certainement fait pour le maréchal de Mac-Mahon, s'il avait gagné la bataille de Reischoffen. Chose étrange que deux esprits supérieurs, Louis XVIII et Louis-Philippe, aient commis tous deux la même faute, l'un envers Chateaubriand, l'autre à l'égard de Lamartine!

On devine, en lisant certaines pages des *Mémoires d'outre tombe*, ce que dut souffrir Chateaubriand, réduit à n'être qu'un acteur, — j'allais presque dire un comparse, — dans la mesquine comédie parlementaire, et se débattant, lui, aigle, dans les mailles de ce filet tressé pour les pies, les perroquets et les sansonnets. « D'obscurs et ennuyeux remuements, qu'on croit d'un intérêt immense, et qui n'intéressent personne; des tripotages passés, qui n'ont déterminé aucun événement majeur, doivent être laissés à ces béats heureux, lesquels se figurent être ou avoir été l'objet de l'attention de la terre... Nous arrivions, rue Thérèse, chez M. Piet, extrêmement laids, et nous nous asseyions en rond autour d'un salon éclairé d'une lampe qui filait. Dans ce brouillard législatif, nous parlions de la loi présentée, de la motion à faire, du camarade à porter au secrétariat, à la questure, aux diverses commissions... » Pauvre grand homme! serré entre M. Piet et M. Agier, au lieu d'être salué entre Gœthe et lord Byron!

Une lampe qui file au lieu d'une auréole,
Au lieu de son beau rêve un jeu de *Pigeon vole!*

Avoir l'air de se passionner pour la question de savoir si M. Duplessis de Grénedan l'emportera sur M. de Lézardière, ou si M. Bacot de Romans sera battu par M. de Salaberry, au lieu de poursuivre le fantôme d'Amélie dans les solitudes de Combourg, ou d'évoquer le souvenir « du seul tombeau qui n'aura rien à rendre à la fin des siècles! » N'en doutez pas, c'est le ferment de mauvaise humeur amassée et exaspérée pendant ces fastidieuses séances de génie rentré, d'orgueil aigri et d'intrigues lilliputiennes, qui fit explosion, le 7 juin 1824, lendemain du jour fatal où le plus illustre des défenseurs de la royauté, le promoteur de la guerre d'Espagne, l'homme qui avait su prêter aux guêtres de velours et à l'habit bleu-barbeau de Louis XVIII presque autant de prestige qu'à la redingote grise et au petit chapeau de l'Empereur, fut « congédié comme un valet coupable qu'on jetterait sur le pavé ». « Nous en ferons un libéral! » avait dit M. de Villèle, avec son nasillement toulousain. Il n'y réussit que trop bien!

Ici, je ne puis résister à l'envie de transcrire une lettre de M. de Chateaubriand, que je tiens d'une main bien chère. Elle est moins intéressante que *René*; mais elle est tout entière de sa main, et elle se rattache à ces années de transition dans sa glorieuse vie :

Paris, 23 août 1821.

« Mille pardons, monsieur; j'ai été plongé dans les embarras d'une *retraite*, et vous savez combien, dans ce cas, il est difficile de sauver les bagages. A présent que je suis rentré dans mon camp, je vous dirai que je n'en sais pas plus que vous sur la campagne prochaine. Nous avions prévu les fautes, et le résultat de ces fautes. Fera-t-on mieux une autre fois? J'en doute. Mais ce que je sais, c'est qu'il nous faut deux choses : 1° des élections très royalistes; 2° des hommes résolus à vouloir et à défendre la Charte.

« En vain rêverait-on d'autres plans. Hors de la Charte et des honnêtes gens, point de salut. Il faut se borner pour le moment à faire de bonnes élections et à prêcher de bonnes doctrines, c'est-à-dire des doctrines possibles. Si, à l'ouverture de la session prochaine, nous nous replaçons bien sur le terrain du *Conservateur*, et que nous y restions inébranlables, nous pouvons retrouver la victoire. Quant à moi, monsieur, je n'ai aucun parti pris. J'écrirai, si cela peut paraître nécessaire à mes amis; je n'écrirai pas, si cela leur semble inutile. Je ne ferai jamais comme Villèle; je ne m'isolerai pas de mon parti. Je ne conçois le gouvernement repré-

sentatif que comme cela; et c'est pour être fidèle à la pratique comme à la théorie de ce gouvernement, que j'ai donné ma démission; car, *personnellement*, je n'avais pas à me plaindre du ministère; mais il ne s'agissait pas de moi; il s'agissait des hommes avec lesquels nous marchions plus ou moins d'accord, et des opinions générales des royalistes. Ne perdons point courage; avec de la fermeté sans violence et de la mesure sans faiblesse, nous arriverons.

« Ma femme vous remercie, monsieur, et moi, je vous prie d'agréer mille amitiés sincères.

« CHATEAUBRIAND. »

Décidément, puisque ma prose ne peut que gagner à se faire suppléer par celle de Chateaubriand, même sur des sujets d'un intérêt secondaire, je détache encore une lettre de cette collection que je possède depuis quelques mois, et où se trouve, entre autres, une lettre vraiment très belle de M. de Peyronnet. Chateaubriand est ambassadeur à Berlin, et il écrit :

« Berlin, ce 23 janvier 1821.

« J'espère, monsieur, que vous avez pris soin de ma veuve. J'attendais quelques bonnes lettres de vous, avec force détails sur tout ce que vous dites et faites. Dans le silence de Berlin, vos cris retentissent jusqu'à nous, et bien que je connaisse à fond et les hommes et les choses, il y a, à cette distance, des nuances qui m'échappent. La première affaire a été chaude, mais la victoire a été décisive. Il m'a même semblé que des soldats que j'attendais dans les rangs opposés s'étaient rangés au gros bataillon, ou du moins que leur marche était incertaine. Quant à nous, monsieur, nous sommes ici plongés dans les plaisirs du carnaval; nous narguons la politique, et nous faisons la moue aux opposants. Nous voulons la paix et la joie. J'ai été reçu par le roi et la famille royale de la manière la plus honorable et la plus flatteuse. (Je le crois bien! Gambetta ne leur envoie pas un Chateaubriand!) Je serais très content, si, à mon âge, et après mes longs voyages, il y avait rien de bon pour moi que mon pays et mes amis. Je souffre d'ailleurs horriblement du climat, et mes rhumatismes me mettent au supplice. Il faut cacher ceci à ma femme. Donnez-moi donc, monsieur, de vos nouvelles, et croyez à mon sincère et durable attachement.

« CHATEAUBRIAND. »

XVIII

La digression est bien longue, et peut-être bien oiseuse. J'aurais mieux fait de dire tout simplement que, à la veille de quitter Paris, où je croyais ne plus revenir, mon idée fixe était de ne pas partir sans avoir une audience de M. de Chateaubriand.

Je le connaissais de vue; j'étais à la séance de l'Académie française, où il avait lu le beau fragment historique qui se termine par ces mots : « Jésus-Christ sur la croix, Tibère à Caprée! » J'assistais, dans la grande salle de la Sorbonne, à la leçon de M. Villemain, où circulèrent tout à coup, d'un banc à l'autre, ces syllabes électriques : « *Briand! Briand! Briand!* » et où nous fîmes une ovation enthousiaste au glorieux vaincu de M. de Villèle. Bien souvent, dans la belle saison, traversant le jardin du Luxembourg pour aller à mon collège, j'avais rencontré le visiteur quotidien de M[me] Récamier, s'acheminant, d'un pas leste, de la rue d'Enfer à l'Abbaye-au-Bois, tel que l'a décrit Sainte-Beuve (moins l'œillet rouge à la boutonnière), un peu moins jeune et beaucoup moins noir que ne l'avait peint Girodet; j'avais remarqué son costume invariable : chapeau gris, gilet blanc, redingote bleu de roi, pantalon de nankin, guêtres blanches et une badine à la main. Mais tout cela, c'était collectif. Tous les habitués des séances de l'Académie et des cours de la Sorbonne, tous les promeneurs du Luxembourg, avaient eu la même fortune. Ce que je voulais, c'était voir de près mon idole, lui être personnellement présenté, entendre des paroles qui me fussent adressées, avoir mon Chateaubriand à moi pendant une demi-heure, puis emporter avec moi ce souvenir en guise de correctif aux ennuis de province. Tel était mon rêve, mais comment faire? A quelle entremise recourir? Quel titre invoquer? M'offrir comme confrère? Je n'avais à mon actif qu'un article anonyme envoyé au *Correspondant* de 1830, pour dire leur fait à MM. Arnault, Etienne et Jouy, deux notices sur Corneille et la Fontaine, publiées, avec gravures sur bois, dans le *Petit Plutarque français*, dirigé par mon ami Félix Lebertre, et un hymne d'enthousiasme, inséré dans la *Silhouette*, après la première représentation d'*Hernani*. En conscience, il n'y avait pas là de quoi balancer les *Martyrs*, le *Génie du Christianisme*, l'*Itinéraire*, *René* et les *Etudes historiques*. Je ne savais pas, je ne songeais pas, dans la naïveté de ma vingtième année, que, sauf quelques rares exceptions, les grands hommes n'aiment à s'entourer que des petits.

Tout à coup, je me frappai le front, geste familier aux gens qui viennent, par extraordinaire, d'avoir une idée ; je parlai grec, et je dis : Εὕρηκα!

L'année précédente, à la fin de septembre, en grand deuil de l'*oncle Joseph*, deuil que je portais dans mon cœur encore plus que sur mes habits, j'étais allé chercher quelques consolations dans une famille bénie, où j'étais toujours sûr de goûter les plus exquises douceurs de l'hospitalité et de l'amitié. Le marquis d'Archimbaud avait été député de la Chambre *introuvable*, mais aussi modéré, aussi sage que ses collègues le furent peu. Philosophe chrétien, dans la plus belle acception du mot, préférant son intérieur à toutes les vanités de ce monde, il avait spirituellement profité de la première occasion favorable pour se dérober à ces honneurs qui le poursuivaient jusque dans sa solitude. Il habitait presque constamment la campagne, son château de V..., près de Nyons, département de la Drôme, dans une pittoresque vallée où Victor Cherbuliez a placé un de ses meilleurs romans. Tous les partis s'inclinaient devant sa vertu, qui n'avait d'égale que la grâce de son esprit. Ses voisins l'adoraient ; sa charmante et pieuse famille était digne de lui. Ancien officier de marine, émigré en Italie, à Vienne et à Constantinople, dans les conditions les plus originales, il en avait rapporté des trésors d'anecdotes qu'il racontait à merveille. Tous les ans, aux vacances, j'allais passer, dans cette maison du bon Dieu, huit jours délicieux qui s'envolaient trop vite, et que j'aurais voulu marquer d'une pierre encore plus blanche que le blanc. Une fois dans ce groupe, sous le regard de ce *juste*, il me semblait que je respirais un air plus pur, que mes poumons se dégageaient des chaudes vapeurs de l'atmosphère parisienne. Il était si bon, et d'une bonté si communicative, que l'on se croyait meilleur en l'approchant. Toutes mes glaces universitaires se fondaient, et je ne pouvais me défendre d'un profond attendrissement quand je le voyais, le soir, appeler autour de lui ses enfants, ses fermiers et ses domestiques, et s'agenouiller pour la prière. Telle était sa charité, qu'il inventait, aux bords de sa rivière, des travaux plus onéreux qu'utiles au propriétaire, pour faire vivre, chaque hiver, tous les pauvres de son village. Je ne citerai que trois détails, trois témoignages de l'influence balsamique que le marquis d'Archimbaud exerçait sans effort, par la douce magie de ses vertus. Il avait un parent, Maurice de T..., qui venait tous les ans, en automne, faire, comme moi, une visite à son vieux cousin. Maurice se disait esprit fort, et je crois bien que la force de son esprit n'était que la faiblesse de son cœur, et jouait les Dugazon sur le grand théâtre d'Avignon. Un matin, en entrant dans sa chambre, je le trouvai

bouclant sa valise, quoiqu'il ne fût arrivé que l'avant-veille. — Comment! vous partez? lui dis-je; on espérait vous garder jusqu'à lundi prochain. « Oui, je pars; car si je restais plus longtemps, je sens que ce *diable d'homme* me convertirait..... et je ne veux pas me convertir! »

Quelques années après, au plus beau moment de la monarchie de Juillet, il y avait une élection... à... Carpentras. Les trois candidats, l'excellent M. de Bernardi, le baron de Gérente et M. Charles Giraud, mort récemment membre de l'Institut, se combattaient sans se haïr; si bien qu'un amphitryon éclectique les invita à dîner tous les trois, sous la présidence du marquis d'Archimbaud, doyen d'âge. Au dessert, on causa politique, et, chose étrange! on en causa sans s'arracher les cheveux et sans se dire des injures. Le marquis prit à son tour la parole, et, avec un irrésistible mélange de finesse, de grâce, de courtoisie et de bon sens, il démontra aux trois honorables compétiteurs les côtés vulnérables de leurs opinions; au légitimiste, le danger de prendre des regrets pour des espérances; à l'orléaniste, la fatalité d'une monarchie d'à-peu-près, qui ne s'appuyait ni sur un droit héréditaire ni sur un témoignage de la volonté nationale; au *thiériste*, le tort de jouer avec l'opposition dynastique, sauf à se trouver, un matin, débordé et dévoré par la révolution républicaine. Son langage était si doux, sa parole si persuasive, le miel de la sagesse découlait si naturellement de ses lèvres, ses cheveux blancs inspiraient un tel respect, que les trois candidats se regardèrent; puis on les vit se rapprocher, se consulter, et tous trois vinrent offrir au marquis de se désister en sa faveur. Ai-je besoin d'ajouter qu'il refusa avec une profonde émotion de reconnaissance? Il avait trop d'esprit pour échanger son bonheur domestique et la certitude de faire le bien, contre le rôle ingrat de député à la suite, forcé de subir un programme et de croire sans espérer.

Maintenant, la petite pièce après la grande. Survint la révolution de Février, suivie de la première expérience du suffrage universel. Il y a toujours eu, en Dauphiné, des républicains *rouges;* il y en avait un, — un seul, — dans la commune de Vinsobres, d'où dépendait le château de V... Ce féroce disciple de Robespierre et de Babeuf avait six députés à nommer. Il composa ainsi sa liste:

Proudhon;
Pierre Leroux;
Georges Sand (*sic*);
Greppo;
Ledru-Rollin;

Et... M. le marquis d'Archimbaud!

Pour revenir du château de V... à Avignon, il fallait passer par Orange, et Dieu sait à quel régime de pataches, sous le pseudonyme de diligences, on était soumis, en 1831, dans le bourg pourri de l'austère citoyen Gent! Je montai dans le coupé d'un de ces véhicules primitifs, persuadé que si j'avais un compagnon de route, ce serait infailliblement quelque marchand de cuirs ou quelque courtier de garance. Quelle ne fut pas ma surprise en voyant monter après moi un jeune homme de vingt-neuf à trente ans, d'une belle et expressive figure, dont la physionomie et l'attitude signifiaient évidemment travail, intelligence, savoir, talent... et Paris! Son langage ne démentait pas son plumage; il me dit quelques mots, et je me sentis immédiatement conquis par cette politesse sérieuse et bienveillante, à laquelle s'ajoutait, malgré la jeunesse de mon interlocuteur, une sorte d'autorité morale. La causerie s'anima, et je ne tardai pas à comprendre que le hasard, pour me consoler de mon exil et me réconcilier avec les pataches, me donnait pour compagnon un homme supérieur. Sans le moindre pédantisme, il me fit l'effet d'une encyclopédie vivante, capable de parler hiéroglyphes comme Champollion, esthétique comme Winkelmann, littérature comme Villemain, histoire comme Guizot, archéologie, architecture, théâtre, peinture, statuaire, poésie, comme les juges les plus compétents. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin venait de jouer *Marion Delorme*, que je ne connaissais pas encore. Mon inconnu m'en improvisa le feuilleton en quelques phrases d'une exquise justesse, qui me révélaient le fort et le faible. De *Marion* nous remontâmes à *Hernani*, et je pus me convaincre qu'il était, comme moi, un romantique à demi désabusé. *Notre-Dame de Paris* avait paru en avril, et, à quelques paroles attristées sur le *ceci tuera cela*, sur le prodigieux paradoxe de cette cathédrale gothique, servant de sanctuaire à la fatalité païenne, je devinai, chez cet admirable causeur, un mérite de plus, le plus grand de tous; il était évidemment catholique, et trop bien doué de l'esprit d'analyse pour partager, au sujet du roman de M. Victor Hugo, certaines illusions du premier moment. Il passa en revue les ouvrages nouveaux, les découvertes récentes, les noms promis à la célébrité, Alfred de Musset, Mérimée, Sainte-Beuve, Vitet, Augustin Thierry, Alfred de Vigny, etc., etc., et toujours la note juste! il me parla de Reboul, avec une sympathie qui me charma; il savait par cœur l'adorable élégie de l'*Ange et l'Enfant*, et me la récita avec une expression qui aurait transporté de joie le boulanger poète. Je crus le dépayser en lui avouant ma passion pour le théâtre italien. Il saisit la balle au bond, et on aurait dit

qu'il venait d'entendre, la veille, Rubini dans *il Pirata*, Lablache dans *Mosé in Egitto*, et Mme Malibran dans *la Gazza ladra*. Non content de les admirer bêtement comme moi, il me disait le *pourquoi* de son admiration, et je ne savais ce qui m'étonnait le plus, de la chaleur de son dilettantisme, de la sagacité de ses jugements ou de l'élégance de sa parole. Bref, j'étais stupéfait, ému, ravi, enchanté; quand nous arrivâmes à Avignon, il me sembla que les deux maigres haridelles qui nous avaient cahotés avaient eu des ailes d'hippogriffes, et que le pays plat, pelé, pierreux, monotone, ennuyeux, que nous venions de traverser, n'avait rien à envier aux sites les plus poétiques de l'Italie ou de la Grèce.

Quand nous nous séparâmes, j'étais ahuri; et ma surprise, aggravée de timidité, m'empêcha de demander son nom à cet enchanteur que je croyais ne jamais revoir. Mais ma curiosité était trop vivement excitée pour en demeurer là. J'avais confusément deviné que mon Parisien inconnu n'était pas à Orange pour son plaisir. J'en conclus qu'il devait être inspecteur des beaux-arts, des musées ou des monuments publics dans le Midi de la France, avoir une mission du gouvernement, ou s'être donné à lui-même une mission d'artiste, de curieux, d'archéologue et d'érudit. Je parcourus tous les bureaux de diligence. J'interrogeai M. Artaud, directeur du musée d'Orange, M. Requien, directeur du musée d'Avignon, botaniste éminent, savant hospitalier, chez qui s'arrêtaient tour à tour Horace Vernet et le duc de Luynes, Paul Delaroche et M. de Mirbel, Mérimée et Fauriel, M. de Candolle et notre ami X. Marmier ; — et je finis par apprendre que mon délicieux compagnon de voyage se nommait… Charles Lenormant !

Charles Lenormant! ce nom que je m'étais redit bien souvent depuis le mois de septembre 1831, ce nom si cher aux lecteurs du *Correspondant*, fut pour moi un trait de lumière en mai 1832. Je savais qu'il avait épousé une nièce de Mme Récamier, qu'il n'y avait pas, dans tout Paris, de meilleur et de plus charmant ménage, et, grâce à cette association d'idées que mon digne professeur de philosophie, M. Valette, m'avait si consciencieusement enseignée, je promenai ma pensée de la route d'Orange à l'Abbaye-au-Bois, me disant que, si Charles Lenormant consentait à me servir d'introducteur, M. de Chateaubriand n'aurait rien à refuser au neveu, par alliance, de la virginale enchanteresse.

Tout se passa au gré de mes souhaits. Je surmontai ma timidité; M. Charles Lenormant me reçut à merveille, eut la bonté de me reconnaître, me dit quelques mots aimables sur mes succès de collège, et insista, de la façon la plus gracieuse, sur ces faveurs du

hasard, ces heureuses rencontres qui nous indemnisent trop rarement des lenteurs et des ennuis du voyage. Je lui exposai ma requête; il n'y vit pas de difficulté; pourtant, après avoir hésité un moment, il me dit :

— Avez-vous déjà écrit dans les journaux?

— Oh! quelques pages à peine!

— Connaissez-vous quelqu'un à la *Quotidienne ?*

— M. Merle, mais si peu, si peu!

— Et à la *Gazette de France?*

— Personne!!! (Je n'y avais pas encore écrit sept cent dix-neuf feuilletons.)

— Eh bien, nous avons un honnête journal, qui s'appelle l'*Echo Français*, et où je compte plusieurs amis... Écrivez ce soir un article sur M. de Chateaubriand... tenez!... sur les *Quatre Stuarts*, un de ses ouvrages les plus remarquables et les moins populaires... Je me charge de le faire insérer dans les vingt-quatre heures, et de le porter moi-même à l'illustre vicomte... Après quoi, l'audience sera acquise de plein droit... Mais, vous savez? ajouta-t-il en souriant, ce n'est pas un morceau de sucre qu'il y faut mettre; c'est le pain de sucre tout entier...

Je remerciai avec effusion mon nouvel ami; puis je m'exécutai avec une rapidité de bon augure; je relus les *Quatre Stuarts*, ce fragment historique d'une mélancolique beauté, comparable au château d'Holy-Rood sous un ciel d'orage. Je me souviens que le passage célèbre : « Les Stuarts ont passé, les Bourbons resteront », — m'inspira cette phrase naïve que nous appellerions aujourd'hui *le mot de la fin :* « Grand homme! les Bourbons ont passé comme les Stuarts, parce qu'ils s'étaient lassés de tes services; ils reviendront, s'ils se pénètrent de ton génie! »

Trois jours après j'étais présenté à M. de Chateaubriand; je ne retiendrai de cette entrevue que ce qui se rattache par un fil à l'histoire de cette sinistre année. Je remarquai l'accent de colère qui vibrait dans la voix et dans le langage de l'illustre vicomte, chaque fois qu'il parlait du roi des Français. Il ne le nommait que Philippe; ses rancunes ne lui faisaient pas l'aumône d'un Louis. Après les banalités d'usage où mon émotion profonde me tint lieu d'éloquence, il prit le journal qui contenait mon article, et qu'il avait gracieusement étalé sur sa table; — et il me dit avec un sourire qui ne manquait pas d'une certaine amertume :

— Ainsi donc, il ne vous semble pas que le vieux *Sachem* soit tout à fait démodé?

— Oh! monsieur le vicomte!

— Je m'entends... je serais bien ingrat, si je me plaignais de

mon pays et de mon époque; mais savez-vous quel est, en ce moment, l'auteur à la mode ? Walter Scott.

J'avais envie de lui répondre : « L'un n'empêche pas l'autre ! » Je me tus.

— Et savez-vous pourquoi ? reprit-il en s'animant ; parce qu'il y a, à l'heure où nous sommes, à Paris et surtout en province, des milliers de jeunes femmes et de jeunes filles qui rêvent de jouer le rôle de Diana Vernon, d'Alice Lee ou de Flora Mac-Ivor !...

Je l'interrogeai du regard; il parut craindre d'en avoir trop dit, et changeant brusquement de sujet :

— Vous partez pour le Midi? fit-il.

— Oui, monsieur le vicomte... après-demain.

— Les têtes y sont chaudes... Philippe y est très impopulaire... Dieu veuille qu'on ne se lance pas dans quelque aventure ! — Puis revenant à son idée : — Il est évident qu'Atala, Cymodocée, Amélie, Bianca, Velléda, Céluta, ne sont pas jacobites... elles n'ont pas le mérite de l'*à-propos*.

Il paraissait en proie à quelque secrète inquiétude; ce qui ne l'empêcha pas de m'adresser des questions très cordiales sur ma famille, mes projets d'avenir, mon plus ou moins de vocation littéraire. « Si vous persistez, me dit-il en souriant, et si vous êtes fidèle à la littérature royaliste, tâchez d'avoir préalablement vingt-cinq mille livres de rente !... »

Au bout de cinq minutes, nous prîmes congé. Le surlendemain, je partais pour la Provence.

XIX

Le printemps fut, cette année-là, d'une idéale beauté. Ce petit coin de terre où j'étais né, où j'avais grandi, où j'avais promené mes premiers songes, m'accueillit en enfant prodigue, non pas avec le veau gras, que je n'ai jamais pu souffrir, mais avec un luxe incroyable d'aubépines, de cytises des Alpes, de lilas, de pervenches, de roses et de rossignols. Ce n'était pas la province, c'était la campagne; c'était la nature, et je compris dès lors qu'il y aurait là, pour mes jours d'épreuve ou de tristesse, des consolations infinies. Peu d'années auparavant, pendant mes vacances de seconde et de rhétorique, bourré de grec et de latin, fier d'avoir conversé avec Cicéron et Salluste, persuadé qu'un lauréat universitaire était un très important personnage, j'aurais cru déroger en m'extasiant devant un vieux saule, en me baissant pour cueillir le bleuet dans les seigles, la marguerite dans les prés, l'iris au courant du ruisseau,

en recherchant sur le tronc du platane le chiffre que j'avais gravé avant de partir pour Paris. Cette fois, je me livrai tout entier ; je redevins enfant pour reprendre une à une les impressions de mon enfance. Je m'émerveillais de voir s'élever au-dessus de ma tête les arbres et les arbustes que j'avais laissés à hauteur d'appui. Je saluais, j'avais envie d'embrasser comme d'anciens amis les marronniers sous lesquels j'avais joué aux barres avec les enfants du village, l'ormeau où j'avais dérobé un nid de fauvettes, le chêne-vert qui me prêtait son ombre quand j'étudiais l'*Epitome* ou le *De Viris*. La note jetée dans l'espace par l'invisible coucou, le roucoulement du ramier dans un massif de pins silvestres, le chant joyeux de l'alouette montant comme une fusée dans l'azur, suffisaient à la joie d'une matinée. Bientôt mes ambitions grandirent, mon horizon s'élargit. Je renouai connaissance avec le Rhône, ce voisin caressant ou terrible, destructeur ou bienfaisant, qui tient une si grande place dans ma vie rustique, comme dans mon paysage natal. Je retrouvai sur ses bords une population de pêcheurs et de *patrons*, qui m'avaient porté dans leurs bras lors de la grande crue de 1816, et qui m'appelaient par mon nom de baptême. Ces braves gens, au teint basané, aux yeux noirs, aux cheveux grisonnants, aux pantalons de toile constamment retroussés au-dessus du genou, sans le sou et sans autre maille que celles de leurs filets, formaient, au milieu des métayers, des paysans et des *carriers*, une famille à part, aujourd'hui perdue. Ardemment royalistes, ils avaient bien sur la conscience quelques-unes des peccadilles de 1815, et je m'étais laissé dire que, si mon père ne les avait pas arrêtés au passage, ils seraient allés à la Vernède, à l'extrémité du territoire de notre commune, piller le château du général Gilly. Mais ils conservaient pour mes parents un profond respect ; ils m'aimaient, et je le leur rendais bien. Volontiers, ils m'auraient dit, comme le chœur à Perdican, dans *On ne badine pas avec l'amour* : « — Vous ressemblez à un enfant que nous avons beaucoup aimé... Que Dieu te bénisse, enfant de nos entrailles ! chacun de nous voudrait te prendre dans ses bras ; mais nous sommes vieux et vous êtes un homme... Votre retour est un jour plus heureux que votre naissance. Il est plus doux de retrouver ce qu'on aime que d'embrasser un nouveau-né ! »

Je m'entendis avec Bertrand Raffier, le doyen de cette tribu riveraine, et je frétai un petit bateau de pêche, qui me rendit, pendant quelques semaines, le plus heureux des hommes. J'arrivais de grand matin à la *cabane*, bizarre amalgame de roseaux, de joncs, de *pisé*, de bois et de chaume, tapie sous un pittoresque fouillis de vergnes et de peupliers blancs. J'apportais, avec mon fusil et mon

attirail de pêcheur, un volume de poésies ou un roman. Bertrand prenait les rames; aidé de son fils Simonet, il ramait et m'apprenait à ramer. Nous remontions lentement le cours du fleuve, côtoyant les digues, effleurant les broutières, les oseraies, les îlots de sable et de gravier, où les racines des peupliers et des saules trempaient dans l'eau limoneuse, comme des chevelures de noyés. Peu à peu se dégageaient de la brume matinale la masse gigantesque du palais des papes, les clochers des églises d'Avignon, *la ville sonnante*, les cimes dentelées des Alpines, les tours de Château-Renard et de Barbentane, le fort Saint-André, le pont légendaire, et, à l'horizon, baigné dans une vapeur lumineuse, le mont Ventoux, que l'on a comparé au squelette gigantesque d'une baleine échouée. Le soleil levant variait sans cesse les aspects de ce magique panorama. Ses rayons obliques nuançaient de nacre et d'opale la surface du Rhône, s'accrochaient à la cime des arbres, découpaient, sur le fond sombre des montagnes et des collines, la silhouette des châteaux, des tours et des clochers, et en ravivaient les tons chaudement dorés, comme s'ils y reconnaissaient leur ouvrage. Je ne pouvais me lasser de ce spectacle; je me plongeais avec délices dans cette lumière, dans cette fraîcheur, dans ces printanières verdures, qui renouvelaient tout mon être. *Mon* fleuve, si impétueux ailleurs et si violent, se ralentissait en cet endroit et s'encaissait dans une sorte d'anse, où son remous somnolent faisait à peine dévier le bateau et ma ligne. Simonet jetait ses filets en chantant le refrain d'une chanson royaliste. Mon chien Médor poursuivait sur la grève les bergeronnettes et les courlis. Le vieux Bertrand m'initiait aux détails de cette vie partagée entre le ciel et l'eau ; il me renseignait sur les mœurs des oiseaux aquatiques, me montrait le martin-pêcheur filant comme un saphir ailé le long des oseraies, me disait en quelle saison on doit chasser la sarcelle, la bécassine et la *pesquirole*, et m'apprenait que le cri du courlis, montant le soir du midi au nord, promet le beau temps pour le lendemain. A neuf heures, ma fidèle servante Mariannet apportait le déjeuner : les olives, le saucisson d'Arles, la saucisse de ménage, le fromage de brebis, le pain bis, le vin blanc, les figues sèches, la grappe conservée de la vendange d'automne, le panier de cerises; festin qui me semblait préférable à toute la devanture de Chevet, et que je partageais avec ces braves gens. Quand le soleil devenait trop vif, je me réfugiais sous une vaste toile que Bertrand et Simonet dressaient en guise de tente. C'est là que j'ai lu pour la première fois *Indiana*, *la Peau de Chagrin*, *Barnave*, *Stello*, *le Rouge et le Noir;* c'est là que j'ai relu Lamartine, *les Feuilles d'automne*, Alfred de Vigny, *Marie*, les *Contes d'Espagne et d'Italie*, *Don Juan*,

Child-Harold, *Parisina*, *Faust*, *Hamlet*, *Roméo et Juliette*. Passant d'une ivresse à une autre, des enchantements de la nature aux prestigieuses visions du roman et de la poésie, je tressaillais parfois. comme s'il y avait en moi autre chose que le reflet de ces merveilles de la création divine et de l'imagination humaine, autre chose que l'écho de ces voix mystérieuses et féeriques. Je murmurais le : *Anch'io!* je bégayais de la prose et des vers. Hélas! je ne tardais pas à m'abattre dans le sentiment de mon insuffisance. Ce que je ressentais si profondément, j'étais incapable de l'exprimer, ou ce que j'exprimais n'était que le pastiche de mes lectures et de mes extases.

Cette vie étrange dura quelques semaines; mais déjà nous avions appris les événements de Marseille, l'héroïque tentative de Madame, duchesse de Berri, ses mécomptes, les péripéties romanesques de son voyage à travers la France et de son arrivée en Vendée, l'épisode du *Carlo-Alberto*, l'arrestation des hommes dévoués et vaillants qui s'étaient associés à cette imprudente mais magnanime entreprise. Au premier rang de ceux-là figurait le général comte de Saint-Priest, qui vient de mourir; un admirable type de fidélité et d'honneur, avec une justesse, une élévation, une largeur de vues politiques, qui eussent fait de lui, en des temps meilleurs, un éminent homme d'État, et qui ne se rencontrent pas toujours chez les plus fidèles et les plus dociles. Que de fois, sous l'Empire, M. Cousin m'a dit avec son beau luxe de gestes et de pantomime : « Le comte de Saint-Priest, et le comte de Falloux! Ne sortez pas de là, si vous voulez arriver... ou revenir! »

M. de Saint-Priest avait une sœur, amie intime de ma mère, la marquise de C.... Elle nous écrivit qu'elle était venue à Marseille pour voir son frère en prison, qu'elle était horriblement inquiète, et que, si l'amitié n'était pas un vain mot, nous irions, ma mère et moi, l'aider à supporter ses inquiétudes. Nous n'eûmes pas, un moment, l'idée de résister à cet appel de l'amitié, et, deux jours après, nous *descendions* à l'hôtel Beauvau.

Marseille, qui nomme aujourd'hui, avec un merveilleux entrain, des radicaux et des communards, était alors passionnément légitimiste. La haute bourgoisie n'était pas moins zélée que la noblesse; les boutiquiers rivalisaient avec le peuple; les femmes de la halle, les poissardes, les ouvrières du port, avaient imaginé un moyen essentiellement méridional de manifester leurs opinions sans se brouiller avec les agents de police. Au nom de baptême de Mgr le comte de Chambord, — Henri, — elles ajoutaient : Laurent. Or, en provençal, le nom de Laurent, — *Lourèn*, — se prononce exactement comme *Lourèn, nous l'aurons*. « *Henri, nous l'aurons!* »

criaient-elles aux oreilles des sergents de ville qui faisaient semblant de ne pas entendre. Hélas ! elles ne l'ont pas eu, et leurs petits-fils, en haine de la race de Clovis et d'Hugues Capet, votent pour Clovis Hugues.

Bientôt, je pus me convaincre que, en me parlant du regain de succès et de la prépondérance de Walter Scott, Chateaubriand avait obéi à un pressentiment, ou savait déjà quelque chose. L'auteur de *Wawerley* régnait sur toute la ligne. On pouvait aisément deviner que toute cette aventure du *Carlo-Alberto* avait été menée comme un chapitre de roman, et que le plaisir de renouveler en plein dix-neuvième siècle, *au nez* du juste milieu, les romantiques prouesses des Cavaliers et des Jacobites, avait prévalu contre les objections et les conseils des bonnes têtes. J'en eus, dès le lendemain de notre arrivée, une preuve assez curieuse. Un des chefs du parti royaliste, dans le département de Vaucluse, m'avait donné une lettre pour M. Marius Dromain, fabricant de chocolat et marchand de denrées coloniales, rue ou place de la Cannebière, lequel, par la ferveur de ses opinions, avait mérité d'être traité d'égal à égal par les légitimistes de haut parage. Cette lettre était chiffrée ; car ce fut là encore un des traits caractéristiques de cette période d'illusions généreuses. On jouait à la conspiration sur une grande échelle ; on s'écrivait, avec de l'encre sympathique, sur du papier qu'il fallait approcher de la bougie pour que les caractères fussent lisibles ; ou bien, on convenait d'un chiffre dont les affiliés avaient seuls la clef. Ces conspirateurs innocents et leurs correspondants s'étaient affublés de noms de guerre, qui devaient les dérober aux yeux d'Argus de la police. Le marquis de R... s'appelait Wildrake ; le comte de B... se nommait Everard ; ainsi de suite. Je me souviens que la lettre dangereuse et chiffrée que j'étais chargé de remettre à l'excellent Marius Dromain contenait à peu près ceci : « Cette lettre vous sera remise par un jeune homme qui est des nôtres. Vous seriez bien aimable de m'envoyer 25 livres de chocolat, comme celui de l'année dernière, pur caraque. »

Lorsque j'entrai, après avoir trébuché sur un tas de ballots de sucre et de café, M. Dromain était absent. Je n'avais nullement envie de rire. Cette alliance du cacao et du droit divin me ravissait d'autant plus que j'adore le chocolat, et que cette ardente atmosphère avait réchauffé ma foi monarchique. On m'introduisit dans l'arrière-boutique, qui était un fort joli salon. J'y fus reçu par la fille unique de M. Dromain, qui avait perdu sa femme deux ou trois ans auparavant. Mlle Dromain, âgée de dix-huit ou dix-neuf ans, réalisait avec éclat le type méridional ; une chaude et saine pâleur de brune, des cheveux noirs en bandeaux, des yeux noirs à reflets

verts, un profil grec ou phocéen, des dents blanches qu'elle montrait volontiers, une taille un peu forte, mais appétissante, un petit pied et des mains d'un rouge virginal. Au moment où j'entrai, elle lisait, et je crus apercevoir dans ses beaux yeux une larme qui contrastait avec sa physionomie, plus piquante que mélancolique. Elle n'avait pas beaucoup d'accent; son seul défaut était de s'appeler Élodie.

Pour rompre un silence embarrassant, je lui demandai quel livre elle lisait. Son regard étincela, et elle me répondit : *Rob-Roy!* Puis elle ajouta avec une exaltation qui m'alla au cœur :

— Oh! être Diana Vernon pendant quinze jours... puis mourir[1]!

Diana Vernon ! Une Diana Vernon en chocolat ! Je l'aurais croquée !

En ce moment, son père rentra. Son air de bonhomie et de franchise m'inspirèrent tout d'abord une vive sympathie. Nous échangeâmes une cordiale poignée de mains, et, pour pouvoir causer plus à notre aise, nous sortîmes ensemble ; je le félicitai bien sincèrement de la beauté et des nobles sentiments de Mlle Élodie.

— Oui, me dit-il, avec un léger froncement de sourcils, c'est une brave fille... tout le portrait de ma chère défunte... Mais le mieux est l'ennemi du bien ; ces derniers événements, le débarquement de notre bonne duchesse, les détails romanesques de sa fuite, le soulèvement de la Vendée, l'arrestation, l'emprisonnement et le futur procès de nos vaillants amis du *Carlo-Alberto*, tout cela lui a monté la tête, ainsi qu'à la plupart de ses compagnes. Ces demoiselles ne rêvent plus que rendez-vous nocturnes dans les vieux châteaux des *High-Lands* ou de l'Armorique, chevauchées à travers les halliers du Bocage, embuscades derrière les haies, prises d'armes, costumes d'amazones, escarmouches et coups de fusils échangés avec les gendarmes du *juste-milieu*, et, finalement, mariage d'amour, dans la chapelle souterraine de quelque antique manoir, avec un héros blessé au service de la bonne cause, et digne d'inscrire son nom à la suite des noms glorieux de Charette, de Cathelineau, de la Rochejaquelein, et de lord Evandale... Un beau rêve, mais... un rêve ! Tenez, le mariage de ma fille était presque arrangé avec Lazare Bringuet, le fils du pharmacien de la rue Paradis, un hon-

[1] « Le capitaine est un beau jeune homme, brave comme un marin, original comme un Breton; il disait : « Si Madame ne s'en va pas, il s'agit « de mourir, et voilà tout... » Et puis, messieurs du Conseil, FAITES PENDRE WALTER SCOTT, car C'EST LUI QUI EST LE VRAI COUPABLE. » (Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome X, page 143.)

nête garçon qui semblait ne pas lui déplaire... A présent, elle ne veut plus en entendre parler... Encore une fois, il faut à Mlle Élodie un héros de roman.

— C'est peut-être l'influence de ce nom d'Élodie, l'effet magnétique du chef-d'œuvre de M. le vicomte d'Arlincourt... Malheureusement les héros sont rares...

— Rares, dites-vous? Mais non, ils pullulent depuis quelque temps; seulement ils ne sont pas tous bon teint... Plus de chicorée que de moka, plus de canelle que de caraque, plus de cassonade que de sucre... Élodie s'est coiffée d'un de nos voisins, qui m'inspire peu de confiance. Son père, André Cambrol, est portefaix...

— Portefaix! il doit être bien mal élevé.

— Oh! pas comme vous l'entendez. Tel de nos portefaix, Cambrol, par exemple, gagne 40 000 francs par an. Il a mis sa fille en pension chez les dames du Sacré-Cœur. Son fils Maximin n'est pas précisément un mauvais sujet; mais léger comme une plume, mobile comme une girouette... des élans d'imagination qui tombent comme des feux de paille!... Il a vingt-trois ans à peine, et déjà il a essayé un peu de tout. A dix-huit ans, il s'engagea pour faire partie de l'expédition de Morée. S'est-il bien battu : je le crois; mais il est revenu avec 30 000 francs de dettes...

— Dame! écoutez, s'il a eu affaire à des Grecs.

— Très joli! il s'est bientôt dégoûté du service militaire; son père lui a payé un remplaçant, et Maximin est parti pour Paris, n'ayant plus en tête que littérature, poésie et théâtre. Il envoyait des odes et des élégies au bon Cambrol, qui n'y comprenait pas grand'chose. Il lui écrivait que Lamartine et Victor Hugo l'avaient accueilli à bras ouverts, en l'appelant *mon cher confrère;* qu'il avait une comédie reçue au Théâtre-Français et un drame à la Porte-Saint-Martin. Cambrol gobait toutes ces histoires, et expédiait de l'argent. Hélas! malheureusement pour la France et heureusement pour Maximin, ses *blagues* furent *sauvées* par un moyen violent, la révolution de Juillet. Il revint à Marseille le bras en écharpe, et raconta qu'il avait été blessé par un émeutier furieux en essayant de défendre deux Suisses qu'on voulait massacrer. Ici, il fut pris d'un beau feu pour la marine marchande, et demanda à partir pour un voyage au long cours. Il allait s'embarquer, ou, du moins, les paris étaient ouverts parmi ses amis et connaissances, lorsqu'il s'amouracha de notre première danseuse, qui venait de débuter dans la *Muette de Portici.* Il eut, en son honneur, un duel qui fit du bruit. Après quoi, il consentit à se tenir tranquille, et se contenta de grouper autour de lui quelques jeunes tapageurs

qui se promenaient en mer en chantant des barcaroles, sifflaient au théâtre et cassaient les assiettes au restaurant de la Réserve... Vous voyez d'ici le personnage?

— Oui; mauvaise tête et bon cœur...

— D'accord; mais médiocre garantie de bonheur pour une femme, quand la tête gouverne pendant six mois et le cœur pendant six minutes. Pourtant, il faut rendre cette justice à Maximin. Depuis quelque temps, il se plaignait de son désœuvrement qui le livrait aux séductions du carambolage et des coulisses. Dès qu'il a su que Madame, après avoir couru mille dangers, s'était jetée dans la Vendée, il est parti pour Nantes, et, cette fois, je le crois très sincère; mais pour combien de temps?... Par malheur, sa sœur Mélanie est l'amie intime de ma fille; ce qui lui a donné ses entrées dans la maison. La veille de son départ, il est venu nous voir. Il nous a mis au courant de ses projets, de ses espérances. Le gaillard a du feu, de l'entrain, de la verve; on aurait dit qu'il allait prendre Nantes à lui tout seul. Bref, depuis lors, Élodie m'a déclaré qu'elle ne voulait plus entendre parler de Lazare Bringuet, et qu'elle se ferait religieuse si elle n'épousait pas Maximin Cambrol. Or, mon cher monsieur, je vous souhaite de ne jamais savoir par expérience à quel paternel esclavage peut descendre un veuf, père d'une fille unique!

Ceci ne nous éloignait pas trop de l'héroïne du moment. Il me sembla, en effet, que j'avais entendu cette phrase, dite ou chantée par Ferville, dans un vaudeville du théâtre de Madame

J'admirai, chez cet excellent homme, le mélange, à doses à peu près égales, de dévouement chevaleresque, de tendresse paternelle et d'idées pratiques. Je le consolai de mon mieux, et je pris congé en lui demandant ses commissions pour Avignon; car je partais le lendemain matin, et j'avais pour ma soirée un de ces engagements qui deviennent plus tard une date ineffaçable, un souvenir indélébile. Quelle soirée! Rien qu'en y songeant quelques heures d'avance, j'étais profondément ému.

Le directeur de la prison tempérait par quelques bons sentiments les rigueurs de l'obéissance passive. Il avait fait pour le général de Saint-Priest ce que fit, quinze jours plus tard, pour M. de Chateaubriand, M. Gisquet, préfet de police. Il lui avait donné son appartement, qui était fort convenable, et le noble captif devait y réunir, ce soir-là, sa sœur, ses coaccusés, leurs parents, leurs amis et leurs avocats. Pour moi, quelle magnifique occasion d'entrer dans le sérieux de la vie, de me mettre en contact avec ces grandes vérités politiques et sociales que rien ne saurait prescrire, et dont le triomphe, s'il est tardif, n'en est pas moins certain! quelle joie de

revoir M. Hennequin, dont j'avais si souvent savouré, aux séances de la Société des bonnes études, l'éloquence cicéronienne! de connaître M. Sauzet, qui, depuis son merveilleux plaidoyer pour M. de Chantelauze, nous apparaissait, le front ceint d'une mystérieuse auréole, comme un Démosthène ou un Mirabeau au service de la religion et de la légitimité!

C'est ici que je dois faire une confession autrement humiliante que celles de saint Augustin et de Jean-Jacques. C'est ici que je dois m'anéantir dans la poussière, me montrer dans toute la frivolité de ma misérable nature, légère, futile, puérile, n'ayant jamais su s'attacher au solide, prendre ses sûretés pour l'avenir, négligeant sans cesse la proie pour l'ombre, la réalité pour la chimère, le réveil pour le songe, la raison pour la folle du logis ; tout ce qu'il faut pour que les hommes graves puissent dire, cinquante ans après : « Il n'est pas étonnant que le pauvre diable ne soit arrivé à rien! »

Je sortis de l'hôtel Beauvau à sept heures, après un assez médiocre dîner. Le rendez-vous était pour neuf. Que faire pour tromper ces deux heures de fiévreuse attente? Aller prendre ma demi-tasse au café Bodoul. Le café Bodoul, à Marseille, c'est Tortoni à Paris, Casati à Lyon, Florian à Venise, Pedrocchi à Padoue. C'est plus qu'un café, c'est une institution; dernièrement, quand nous avons su qu'un préfet de la république aimable avait fait fermer le café Bodoul, je m'attendais, le lendemain, à lire dans les journaux, que Marseille s'était jetée de désespoir dans le port de la Joliette.

Il n'y avait, dans la salle qui donne sur la rue Saint-Féréol, que deux consommateurs. L'un d'eux se récria en me voyant, et me tendit les mains. C'était le très spirituel Scipion du R..., brillant élève du collège Henri IV, exilé, comme moi, en Provence, par le malheur des temps. Il me présenta à son compagnon, le duc d'Abrantès.

Ces deux jeunes gens étaient charmants, mais ils avaient un défaut énorme : ils n'aimaient pas la politique. Ils causèrent littérature, musique, poésie, théâtre, peinture. Hélas! je n'étais que trop enclin à les suivre sur ce terrain semé de fleurs et de quelques orties. Ce fut comme un écho du boulevard des Italiens, comme un souffle qui m'apportait les rumeurs lointaines de la ville souvent maudite et toujours regrettée. Le duc, qui avait été camarade de classe d'Alfred de Musset, nous récita, de mémoire, des vers encore inédits du poète « de l'amour et de la jeunesse », notamment cette pièce aujourd'hui célèbre, aussi délicieuse que faiblement rimée :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,
Dont le front sort brillant des voiles du couchant,
De ton palais d'azur, au sein du firmament,
Que regardes-tu dans la plaine?...

Cette causerie, ces vers, les noms d'Alfred de Musset, de Victor Hugo, de Lamartine, de Balzac, de George Sand, qui venait de publier *Indiana*, et que j'entendais nommer pour la première fois, tout cela me transportait dans un monde idéal, poétique, imaginaire, décevant, fantastique, à mille lieues de ce qui devait être mon unique pensée. Pourtant, je fis un effort, et j'allais m'arracher à cette conversation trop séduisante, quand la porte du café s'ouvrit. Mes deux causeurs accueillirent le nouvel arrivant par une exclamation joyeuse : « Méry! »

Méry! je ne l'avais jamais vu; j'avais lu en souriant, comme tout Paris, sa *Villéliade*, et je ne me doutais pas que je retrouverais, en 1847, l'auteur de ce poème satirique, collaborateur de *la Mode*, et animant de sa verve intarissable les jolis déjeuners du vicomte Édouard Walsh. En conscience, je ne pouvais pas ne pas donner dix minutes à cette nouvelle et curieuse connaissance. Méry me foudroya tout d'abord par son éblouissante laideur. Théophile Gautier l'avait surnommé le *Christ des singes*. Ce sobriquet irrévérencieux et d'assez mauvais goût est parfaitement inexact. Il se serait mieux appliqué à la laideur simiesque de M. Littré ou de M. Crémieux. Méry, au premier aspect, faisait l'effet d'un Kalmouk qui se serait écrasé le nez contre une porte. Ce nez prodigieusement camard, son front osseux, sa large bouche, son menton saillant, ses longs cheveux tombant sur le collet de sa redingote, composaient un ensemble étrange, que relevaient de grands yeux glauques, étincelants de verve, et un sourire paradoxal comme son esprit. Peut-être essayerai-je de le raconter et de le peindre plus en détail lorsque je le rencontrerai au chapitre de mes *Souvenirs d'âge mûr*. Pour cette fois, il me suffira de remarquer que Méry nous donne ou nous lègue deux leçons, l'une littéraire, l'autre morale. La leçon littéraire, c'est que le génie de l'improvisation et le goût de la mystification portent malheur aux talents les mieux doués, et mangent leur fonds avec leur revenu. La leçon morale, c'est l'absolu néant de nos vanités. Voilà un des plus brillants esprits du dix-neuvième siècle. Il fut peut-être un peu moins qu'un poète, mais beaucoup mieux qu'un versificateur. Heureux rival de Ruggieri, il n'eut qu'à ouvrir la bouche pour en tirer de merveilleux feux d'artifice. Ses trois étonnants récits, — *Eva*, *la Floride*, *la Guerre du Nizam*, — balancèrent, dans *la Presse*, la vogue des

Mystères de Paris, dans le *Journal des Débats;* sa ravissante fan taisie de la *Chasse au Châstre* est bien préférable à *Tartarin de Tarascon*, parce qu'elle n'a que vingt pages, et que *Tartarin* en a trois cents. Dans tous ses ouvrages, même les moins réussis, on ferait une récolte de perles et de diamants. Vous diriez une fée nonchalante, qui, au lieu d'en former des colliers et des parures, les laisse négligemment tomber sur son chemin. Méry tenait le dé dans le salon de Mme Émile de Girardin, où l'on était si continuellement spirituel, que l'on donnait envie d'être bête. Il y a à peine quinze ans qu'il est mort; et, de tout cela, que reste-t-il? Un nom.

Ce soir-là, Méry était en verve musicale; c'était me prendre par mon faible. Je regardai la pendule; huit heures moins un quart. J'avais encore de la marge. En mon honneur, et au risque d'amener Méry à se répéter, Scipion et son camarade mirent la conversation sur Rossini et *Semiramide.* Nous eûmes alors la centième de ces variations prestigieuses où le poète se vantait de découvrir, dans cet opéra aujourd'hui un peu démodé, tout ce que le compositeur avait probablement oublié d'y mettre. Je n'en citerai que quelques phrases pour indiquer le diapason. Il s'agit du délicieux *duo* entre Arsace et Sémiramis : « *Eh! ben, a te ferisci!* »

« — L'élégie chantée par Arsace, *In si barbara sciagura*, est notée avec des larmes et accompagnée par les sanglots du désespoir. Le musicien a pleuré lui-même sur cette page émouvante, mais il ne l'avouera jamais. Il fallait un prodige de sensibilité mélodique pour réconcilier Arsace avec sa mère, après l'épouvantable révélation qui dénonce au fils le crime de sa mère. La transition est ménagée avec un art merveilleux; l'orchestre plaide le premier en faveur de Sémiramis et module des notes suaves, fondues dans le creuset des miséricordes célestes, au jour du premier repentir de l'homme. Ces ineffables accents de la commisération, exhalés des instruments et de la voix, arrivent au cœur après avoir ravi l'oreille, font oublier la reine coupable et attendrissent sur la femme malheureuse. On oublie le passé en écoutant ces deux voix divines, ces miraculeux accords, où la joie du fils s'unit à la tendresse de la mère, et, dès que le pardon est donné, on se demande avec stupéfaction dans quel trésor de l'infini le maître a trouvé cette mélodie angélique, cet hymne de repentir et de réconciliation. Quand un pareil *duo* est dans les limbes du néant, Dieu seul peut conduire la main qui l'a découvert. »

Je ne perdais pas un mot de cette improvisation étourdissante qui me transportait sur les fleuves de Babylone, sous le ciel de l'Orient, entre la pyramide de Nemrod et les jardins de Sémiramis, dans un monde inconnu, peuplé de monuments gigantesques,

devant la statue de Bélus, au milieu des satrapes, des mages, des pontifes, des prêtres, des rois du Gange, à travers une mélodieuse tempête de cavatines, de vocalises, de trilles, de points d'orgue, de cantilènes, de finales et d'harmonies surhumaines, bien loin, je dois l'avouer, de la prison de Marseille. Aujourd'hui, n'est-il pas curieux de rapprocher de ce poétique enthousiasme, — que partageaient, nous dit Méry, le docteur Cabarrus, Armand Marrast, Chenavard, Azevedo, Lablache, le général Mellinet, Antony Deschamps, Mme Malibran, — les essais de démolition tentés contre Rossini par les fanatiques de cette musique de l'avenir, qui, au bout de trente ans, n'a pas encore réussi à être la musique du présent? N'est-il pas fâcheux que, au moment où s'opère une réaction très légitime en faveur des œuvres symphoniques de Berlioz, on compromette la mémoire de ce génie incomplet et malade, en publiant une correspondance où, non content d'avoir primitivement traité Rossini de pantin, il a écrit ces insanités : « *Guillaume Tell!* c'est un ouvrage qui n'est pas absurdement écrit, où il n'y a pas de *crescendo* et un peu moins de grosse caisse, voilà tout. Du reste, point de véritable sentiment, toujours de l'habitude, du savoir-faire, du maniement du public. » (21 août 1829.) Le compositeur malheureux de *Benvenuto Cellini*, de *Bénédict et Béatrix* et des *Troyens*, se vengeait ainsi du *Barbier de Séville*, du *Comte Ory*, de *la Gazza ladra*, de *Mose*, de *Semiramide*, de *Tancredi*, de *Cenerentola*, et de vingt autres chefs-d'œuvre.

Tout à coup Méry s'interrompit, regarda comme moi la pendule, et se leva en nous disant : « Mes amis, je vous quitte; voici huit heures; je vais au théâtre; on donne *Guillaume Tell*, et je ne voudrais pas manquer l'ouverture... »

Ici, je commis une déplorable étourderie : *Guillaume Tell!* dis-je; quel regret de n'être pas libre! Je ne l'ai jamais entendu!...

Méry me saisit les deux mains, les secoua violemment, et me dit : « Vous ne connaissez pas *Guillaume Tell!!!* » exactement comme il m'aurait dit : Vous ne saviez pas qu'*Athalie* est de Racine!

— Non! ç'a été un vrai guignon. Toutes les fois que je suis allé à l'Opéra pour entendre *Guillaume Tell*, affiché le matin, l'affiche était changée le soir, et on donnait le *Comte Ory!...*

— Eh bien, venez, je vous emmène!

— Mais... c'est que j'ai... un rendez-vous...

— D'amour?

— Oh! non, répliquai-je avec une pudique rougeur.

— Pour huit heures?

— Non, pour neuf.

— Eh bien, venez toujours... Vous entendrez au moins l'ou

verture et le merveilleux premier acte, qui serait sans rival, si le second n'était sublime!... Rossini, le divin *maestro*, ne pouvait être surpassé que par lui-même...

Je capitulai, moyennant la promesse formelle qu'on me laisserait sortir après le premier acte: concession fatale! ce sont les concessions qui ont perdu les empires.

Nous entrâmes au théâtre. L'ouverture commença. L'orchestre était excellent; dès les premières mesures, je fus *empoigné*, comme disent les claqueurs. L'élégant dialogue des violoncelles me fit songer au mélodieux prélude d'un poème de qui on ne sait pas encore s'il sera épopée ou idylle. Bercé par cette phrase qui circule, va, vient, à travers les instruments à cordes, pour monter comme une brise alpestre et s'exhaler sur les cimes, mon ravissement redoubla lorsque le hautbois, le cor anglais et la petite flûte entamèrent ce délicieux *ranz des vaches*, lutte cordiale du génie avec les mélodies originales de la montagne et de la vallée. Mais il faut que la pastorale soit troublée par les rumeurs de la guerre, par le tumulte des armes, par le frémissement de l'orage, par les farouches cavalcades des sbires et des archers de Gessler. Voici le formidable galop qui emporte l'églogue comme une trombe passant sur des corbeilles de fleurs. Le rideau se lève. Quelle fraîcheur matinale! quelle atmosphère de sérénité et de paix! Écoutez la ballade du pêcheur, frappant contraste avec la plainte héroïque de Guillaume! Comme le musicien réussit à transfigurer le ridicule *poème* et les vers grotesques de M. de Jouy! A chaque nouvelle scène, mon enthousiasme, mon émotion, mon extase, me dérobaient à tout ce qui n'était pas cette incomparable musique; telle était mon illusion, qu'il me semblait que j'étais venu d'Avignon pour être Suisse. Et le splendide récitatif d'Arnold! et son *duo* avec Guillaume! et la phrase immortelle : « *O Mathilde, idole de mon âme!* » — Et le finale tragique où les prières et les larmes de ces fiancés, de ces femmes, de ces enfants, de ces opprimés, alterne avec les sinistres menaces de Rudolph : « *Obéissez, il y va de vos jours!* » — Je ne poursuivrai pas plus loin cet essai d'analyse musicale, qui me ferait comparer à un aveugle raisonnant sur les couleurs. J'en ai dit assez pour que l'on devine que, à neuf heures, j'étais vissé sur ma stalle, et que Méry n'eut pas à faire le moindre effort pour me retenir; assez pour que l'on comprenne dans quelle ivresse me plongèrent la romance de Mathilde : « *Sombre forêt!...* Son *duo* avec Arnold, le prodigieux *trio*, et le sublime finale : *Si parmi nous il est un traître!...*

Je sortis du théâtre entre onze heures et minuit. Je ne pouvais plus songer à voir les prisonniers; mais j'avais grande envie de me

constituer prisonnier moi-même, comme plus coupable, à moi tout seul, que tous les prévenus, tous les passagers du *Carlo-Alberto*, coupables de fidélité, de courage et de dévouement.

C'est ainsi que je manquai, ce soir-là, à tous mes devoirs. C'est ainsi que je perdis, par ma faute, l'inappréciable occasion de connaître et d'admirer, *de visu*, des hommes autrement intéressants qu'Arnold, Gessler et Guillaume Tell, qui très probablement n'a jamais existé. C'est ainsi, encore une fois, que je me classai, dès mon début, parmi les frivoles, les chimériques et les *propres à rien :* trait caractéristique qui m'a paru fait exprès pour clore cette première partie de mes *Souvenirs*.

Cependant, je dois tout dire. A ces *Souvenirs*, qui ont cinquante ans, il m'est permis d'en ajouter un, qui a trois semaines. J'ai un ami intime, à peu près de mon âge, qui se nomme Calixte Ermel, et qui m'a suivi pas à pas pendant toute ma carrière. L'autre jour, il est venu me voir. Je lui ai lu ce chapitre, et il m'a tenu ce langage :

— Bien ! l'humilité est une des plus belles vertus chrétiennes. Tu es frivole, futile, léger, chimérique, soit ! Tu es de ceux qui lâchent la proie pour l'ombre; d'accord ! Ici pourtant, je vois bien l'ombre, ne fût-ce que celle de Ninus ; mais la proie ? Tu as manqué, ce soir-là, l'occasion de voir des hommes éminents, dignes de tous nos respects, remarquables, les uns par leur talent, les autres par leur bravoure, tous par leur attachement à la plus noble des causes ; le comte de Saint-Priest, Adolphe Sala, Adolphe de Bourmont, Mlle Le Beschu, le comte et le vicomte de Kergorlay, le comte de Mesnard, MM. de Bermont, de Lachaud, de Candolle; leurs avocats, MM. Dufaure, Hennequin, Albert du Boys, Journel, Sauzet, d'Isoard-Vauvenargues, Guillemin, de Laboulie, Genton, Tocqueville, etc. Mais, enfin, un demi-siècle s'est écoulé. Parmi ces prévenus et leurs éloquents défenseurs, les croyants, les fidèles, les *purs*, tous ou presque tous sont morts, et, avant de mourir, ils ont eu le chagrin de voir leurs certitudes se changer en espérances, leurs espérances en illusions, leurs illusions en mécomptes. Ceux qui, comme l'admirable général de Saint-Priest, ont prolongé leur vieillesse au delà des limites ordinaires, n'ont pas été seulement déçus dans leurs vœux les plus chers. Leur âme si française a été tour à tour déchirée par nos désastres et soulevée de honte et de dégoût par cette abominable orgie qui n'a même plus droit à s'appeler un gouvernement. J'ai connu Adolphe Sala, à Paris, en 1849 et 50. Beau, vaillant, chevaleresque, merveilleusement doué, taillé en héros de roman, rien ne lui a réussi; il est mort jeune, et je crois que sa veuve s'est remariée. M. de Bermont, lancé dans des

entreprises malheureuses, a laissé dans une atroce misère sa femme et ses enfants. M. de la Boulie, si spirituel, si aimable et si éloquent, était tellement désenchanté dans les derniers temps de sa vie, que, après le coup d'État du 2 décembre, apprenant les horribles excès commis par les insurgés des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault et du Var, il m'avouait qu'il ne savait pas ce qu'il devait désirer ou craindre ; sûr, si le coup d'État échouait, que le Midi et la France entière allaient être livrés à ces pillards et à ces bandits, (que l'on indemnise aujourd'hui). Et les avocats ? Voyons ! la carrière politique de M. Dufaure te semble-t-elle bien enviable? Ce vieux parlementaire, coryphée du centre gauche et de l'opposition dynastique, débordé par la république de Février, avalé par le 2 décembre, ressuscité par la troisième république, complice de la guerre déclarée au maréchal de Mac-Mahon, démissionnaire quand il n'avait plus de mal à faire, mort quand tout le mal était fait, n'a-t-il pas dû, lui aussi, s'il gardait encore un peu de conscience et de cœur, demander pardon à Dieu et aux hommes ? Hennequin est absolument oublié, et l'on m'a dit que ses fils avaient refusé de suivre les traditions paternelles. La gloire de M. Sauzet eût été plus intacte, s'il était mort le 16 mars 1833, le lendemain de l'acquittement de son noble client. Président de la Chambre des députés, la fatale séance du 24 février 1848 a fané, tu le sais, ses lauriers oratoires et mis un nuage sur le souvenir de ses beaux plaidoyers. Que dire, hélas ! de l'héroïne de ce mémorable épisode ? Elle n'a pas tardé à comprendre qu'il avait été plus nuisible qu'utile à sa cause, et ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher pendant les vingt dernières années de sa vie avaient peine à reconnaître cette princesse dont l'intrépidité *Henri-quatrième* avait fait battre tant de cœurs.

« A présent, pour passer du grave au doux, du sévère au plaisant, tu n'ignores pas que la belle Élodie Dromain renonça, dès 1833, à jouer les Diana Vernon. A la grande joie de son père, elle épousa prosaïquement le prosaïque Lazare Bringuet. Elle vit encore, et, l'autre jour, ce couple patriarcal réunissait à sa table ses fils, ses filles, ses gendres, ses belles-filles et vingt-neuf petits-enfants. Le plus jeune de ces bambins a six ans ; il sera peut-être le Josué dont nous sommes les Moïses. Quant à l'héroïque Maximin Cambrol, il perdit son père en 1835, alla manger son héritage à Paris, eut deux pièces refusées à l'Odéon, une sifflée aux Délassements-Comiques, s'adonna à l'absinthe, et mourut sans avoir pu réaliser ses rêves grandioses, romanesques, poétiques, littéraires et dramatiques. Tous ces personnages ne sont plus que des fantômes, ces souvenirs ne sont plus que des oublis, ces dates ne sont plus que

des chiffres gravés sur des tombeaux et étouffés par la flore des cimetières. Tu t'accuses avec raison de n'avoir jamais su t'attacher au solide. C'est un grand tort; mais ceux qui avaient su ou cru s'y attacher l'ont constamment senti manquer sous leurs pas ; la terre ferme a été moins sûre que le sable mouvant. L'imprévu, l'invraisemblable, l'impossible, ont eu encore plus de place dans la politique que dans les plus futiles objets de nos fantaisies et de nos rêves ; les esprits sérieux ont été encore plus mystifiés que les esprits légers; les événements se sont joués de la sagesse humaine et ont donné raison à la folie...

— Quelle tirade !

— Je n'ai pas fini. Il y a un mois, j'étais allé passer une semaine à Nice : le jour de mon départ, l'affiche annonçait *Guillaume Tell.* Je me suis arrêté vingt-quatre heures à Marseille : le grand théâtre donnait *Guillaume Tell*; à Lyon, le surlendemain, *Guillaume Tell.* J'arrive à Paris un jeudi; le vendredi, *Guillaume Tell.* Le chef-d'œuvre de Rossini a été représenté pour la première fois le 5 août 1829. Depuis lors se sont succédé deux royautés, un empire, deux républiques, et j'espère bien que nous n'en resterons pas là. Est-ce tout? Pas encore. A Paris, ma première visite a été pour la marquise de R... ; sa fille prend des leçons de déclamation et de lecture. — « Louise, lui dit sa mère, récite quelques vers à notre ami. » Louise ne se fait pas prier, se lève, se met en attitude, et, d'un air inspiré, elle me récite les vers suivants qu'elle sait par cœur :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,
Dont le front sort brillant des voiles du couchant,
De ton palais d'azur, au sein du firmament,
Que regardes-tu dans la plaine ?.....

— *Firmament*, *couchant*, mauvaises rimes ! dis-je pour l'acquit de ma conscience.

— Oui, mais vers immortels !

Armand DE PONTMARTIN.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

La suite prochainement.

PHILOSOPHIE DU DROIT SOCIAL

DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL[1]

VI

DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ SOCIALES

Nous connaissons la nature du lien social et du lien seigneurial. Si nous les comparons l'un à l'autre, nous constatons qu'ils s'excluent réciproquement; que le premier établit un homme dans la dépendance d'un autre homme, donne à l'un des droits sur l'activité et sur la propriété de l'autre. Le serf et le colon travaillent pour l'utilité de leurs maîtres; les seigneurs peuvent prélever des redevances sur leurs propriétés. La seigneurie, en un mot, tout en respectant la dignité personnelle, transporte à une autre les droits qu'une personne possède sur sa nature et sur ses dépendances.

Dans la société, au contraire, nul associé n'a droit sur l'activité ou sur la propriété d'un autre associé; nul n'est obligé de travailler pour le profit exclusif d'un autre, mais seulement pour l'utilité de tous. Chaque membre demeure *fin*, nul ne sert aux autres de *moyen*.

Cette exclusion de tout élément seigneurial est ce qui constitue la liberté et l'égalité sociales, qui sont par conséquent essentielles à toute société.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens que nous donnons à ces deux mots : liberté et égalité sociales. La liberté sociale n'est pas l'indépendance, elle ne supprime pas toute loi; elle ne dispense pas de tout devoir envers la société; car la société, par sa nature, en prescrit à tous ses membres : tous, en s'associant, s'obligent à vouloir le bien commun des associés, à concourir à la production ou

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1881.

à l'acquisition de ce bien, ou par des actes personnels, ou par la part qu'ils apportent au fond social; ils s'obligent à respecter la quote-part des fruits qui reviennent à chaque associé. La liberté sociale consiste dans l'absence de toute obligation de travailler pour l'utilité exclusive d'un ou de plusieurs associés. L'associé libre ne doit son concours que pour procurer le bien de tous et obtenir la fin commune de la société.

De même l'égalité sociale n'exige pas que tous les membres de l'association possèdent la même quantité de richesse ou la même valeur intellectuelle et morale, il peut y avoir dans la société, même dégagée de tout élément seigneurial, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des imprudents et des sages, des tempéraments faibles et des tempéraments robustes, en un mot des inégalités naturelles et des inégalités qui en découlent. L'égalité absolue que rêvent certains sectaires est absolument chimérique; il faudrait, pour l'établir, ramener à l'égalité les dons divers que distribue la nature, et corriger les inégalités qu'elle produit elle-même; il faudrait empêcher l'abus que l'homme peut faire de sa liberté en lui en enlevant l'usage, et priver l'homme qui en use avec sagesse des fruits qu'il peut en retirer.

Bien plus, il y a des inégalités qui découlent de la nature intime de la société. Chaque sociétaire a droit à une quote-part de biens acquis par le moyen de l'association, et cette part est proportionnelle à sa mise. La loi qui règle la répartition de ces biens n'est que l'application de l'égalité sociale; et pourtant elle peut donner naissance à une double inégalité : inégalité de la mise apportée par chaque associé, inégalité en conséquence du droit que possède chaque associé de prendre une part plus ou moins grande aux avantages sociaux et au gouvernement social selon l'importance de sa mise.

L'égalité sociale est donc différente de l'égalité individuelle. C'est l'égalité en présence de la loi qui règle les droits et qui impose les devoirs sociaux à tous les membres d'une société.

VII

DE L'ORGANISATION SOCIALE

Nous avons étudié la nature du lien social et nous l'avons distingué avec soin du lien seigneurial qui lui est opposé. Cependant nous n'aurions qu'une notion très imparfaite de la société, si nous

ne faisions connaître en outre les principes de l'organisation sociale.

Toute société a besoin d'une organisation, c'est-à-dire d'un certain nombre de fonctions pour maintenir l'union de ses membres et diriger leur activité vers la fin sociale. L'ensemble de ces fonctions constitue le gouvernement social.

Il faut, en premier lieu, à la société une administration, soit pour régler les travaux des associés, soit pour faire valoir le fond social, soit pour en distribuer les fruits.

L'administration appartient, en principe, à tous les associés. Nul d'entre eux n'a, par nature, le droit de l'exercer à l'exclusion des autres; ce droit exclusif serait contraire à la liberté et à l'égalité sociale, et par conséquent à la nature même de la société. Mais, comme l'administration exige unité et habileté, elle est ordinairement confiée à une ou plusieurs personnes. L'administrateur peut être membre de l'association ou pris en dehors du corps social. Quelle est, dans ces deux cas, la relation qui unit le corps social à l'administrateur? Quels sont, en conséquence, leurs droits et leurs devoirs respectifs? Il est facile de comprendre l'importance de ces questions.

Si l'administrateur est membre de l'association, il apporte comme mise au fond social la somme appréciable de son habileté et de son travail. Sa condition est celle de tous les associés; il doit vouloir et poursuivre le bien social par les moyens qui lui sont propres, à savoir : par le travail d'une bonne administration; il a droit à sa part des bénéfices de la société; comme tous ses coassociés, il ne peut être arbitrairement exclu de l'association. Il y a été reçu comme administrateur, il a le droit de conserver l'administration tant que dure la société, à moins qu'il n'en ait été autrement stipulé dans le pacte social.

Si l'administrateur est pris hors de la société, il est salarié et exerce ses fonctions en vertu d'un contrat librement consenti. Il a l'obligation d'administrer, mais il a droit au salaire convenu. La société peut lui enlever l'administration, comme lui-même peut la déposer dans les limites des engagements contractés.

Donc ni l'administrateur associé ni l'administrateur salarié ne sont liés au corps social par un lien seigneurial. Ils exercent une fonction; ils ne sont pas assujettis à un travail servile, ils n'ont pas l'obligation d'obéir ni à la volonté arbitraire du corps social ni à la volonté d'un ou de plusieurs de ses membres; ils accomplissent les devoirs de leur charge d'après les lumières de leur intelligence et selon l'inspiration de leur conscience. Le mandat impératif introduit dans les sociétés une autorité seigneuriale et despotique et une

obéissance servile qui en altèrent la nature et en portant atteinte à sa liberté.

Mais si l'administrateur n'est soumis à aucune obligation servile à l'égard de l'association qu'il administre, il ne possède sur elle aucune autorité seigneuriale. Sans doute il est de l'essence des fonctions d'administrateur de coordonner et de diriger les volontés sociales vers la fin de la société. La société a abdiqué entre ses mains le pouvoir qu'elle possède naturellement de s'administrer elle-même; c'est ce qui constitue l'office d'administrateur. L'administrateur a donc droit à l'obéissance de l'administré; mais cette obéissance n'a rien de servile. Autre chose est de se soumettre à l'acte transitoire d'une volonté arbitraire, autre chose est de se soumettre à un ordre conçu et rendu obligatoire par le supérieur légitime. Le sujet qui s'incline devant une volonté humaine parce qu'il est trop faible pour lui résister, obéit sans doute, mais son obéissance est servile: elle ne le perfectionne pas, elle l'humilie. Celui qui obéit à un supérieur légitime parce que c'est l'ordre, et pour réaliser cet ordre, pour atteindre un but légitime, fait un acte d'obéissance, qui n'exclut pas la liberté. Cette obéissance est noble, généreuse, digne de l'homme raisonnable et libre. Loin d'établir un antagonisme hostile entre l'inférieur qui obéit, et le supérieur qui commande, elle les rapproche et les unit, parce qu'elle les associe dans un même effort pour la poursuite d'un bien commun; elle établit entre eux une réelle et intime solidarité, dont le sentiment vif et puissant est l'âme et la force de la société.

Il faut joindre à l'administration sociale une magistrature. En effet, des conflits peuvent s'élever au sein de la société, soit sur l'interprétation du pacte fondamental et constitutif de la société, soit sur les droits respectifs de l'administration et du corps social, soit sur les droits respectifs des associés. Or c'est un précepte de la morale universelle que les hommes sont tenus de terminer pacifiquement leurs différends sans employer la violence; et que, s'ils ne peuvent arriver à une entente, ils sont obligés de choisir un arbitre et de s'en rapporter à sa décision. La même obligation s'impose aux hommes qui vivent en société; ils y sont même soumis à un titre particulier, puisque tout membre de la société a le devoir de concourir à la fin sociale, et que tout acte de violence est opposé à ce devoir.

Mais la société peut faire de cet arbitrage une fonction sociale et permanente, et confier à un ou plusieurs magistrats la charge de terminer, par un jugement pacifique, tous les conflits qui peuvent s'élever dans son sein.

Remarquons encore que l'établissement de cette nouvelle fonc-

tion sociale n'introduit dans la société aucun élément seigneurial. Le magistrat n'est le serviteur ni de la majorité, ni de la minorité, ni même de l'administration. Quel que soit le mode d'institution déterminé par le pacte social ou par les lois constitutionnelles de la société, une fois investi de sa magistrature, il ne relève que de sa conscience; il n'est pas chargé de procurer l'intérêt de telle ou telle classe de la société ni d'aucune autorité sociale; il est le protecteur officiel des droits de tous, et le défenseur de la justice, dont l'observation affermit les sociétés. Le magistrat qui siège sur son tribunal est donc plus qu'un simple fonctionnaire de l'administration sociale, du moins plus qu'un serviteur complaisant; il n'a pas à consulter les intérêts de tel ou tel associé ni même les intérêts exclusifs de cette administration : il n'obéit qu'à la loi, qui lui est manifestée par sa conscience. Malheur à la société qui ne comprendrait pas ainsi les fonctions de la magistrature, qui n'exigerait de ses magistrats ni capacité, ni intégrité, ni indépendance, mais une servile complaisance; elle porterait une grave atteinte à sa sécurité, et introduirait dans son sein les éléments du plus odieux despotisme.

La magistrature française a montré qu'elle avait le profond sentiment de cette haute mission, lorsqu'un si grand nombre de ses membres ont préféré descendre de leur siège et briser une carrière honorable, conquise par de grands sacrifices, plutôt que d'accepter la honteuse dépendance qu'on voulait leur imposer. L'histoire conservera leur mémoire à l'admiration et au respect de la postérité, et leur héroïsme rachetera les tristes défaillances qui ont affligé les âmes honnêtes et déshonoré la France aux yeux des nations étrangères.

Mais les ordres et les lois des administrateurs, les sentences des magistrats, peuvent être méprisés et rendus inutiles par la mauvaise foi ou par l'insubordination des associés; il faut alors une sanction : la justice doit être soutenue par la force. Le rôle de la force sociale est donc de contraindre les associés à obéir à l'administration, à se soumettre au jugement des magistrats ou même à défendre la société contre d'injustes agressions. Le commandement de la force publique constitue une troisième fonction de la société.

Mais à qui appartient l'emploi de la force? Il n'appartient ni à la majorité ni à la minorité ni même à la société tout entière, mais à celui dont le droit est violé, fût-il seul contre tous. Tout usage de la force contre le droit est une oppression, il porte atteinte à la dignité personnelle, qui est inviolable dans le plus humble et le plus misérable des hommes. Donc l'existence d'une force publique dans une société n'y apporte aucun élément seigneurial; elle protège la dignité et la liberté des associés sans exception.

Nous n'ignorons pas que de fait la force publique est souvent détournée de sa noble mission, que souvent elle viole le droit qu'elle devrait défendre, et qu'elle devient l'instrument redoutable de la haine ou de l'ambition. L'abus de la force est fréquent; de là, la guerre, avec tous les fléaux qui lui font cortège. Mais la Providence, qui permet ces lamentables calamités, n'abandonne jamais les rênes du gouvernement du monde, et tôt ou tard, elle procurera, par des voies qui nous sont inconnues, le triomphe définitif de la justice et du droit.

VIII

DU DROIT SOCIAL ET DU DROIT EXTRASOCIAL. DE L'ÉTAT DE NATURE D'APRÈS LES PHILOSOPHES DU XVIIIe SIÈCLE

L'établissement et l'organisation de la société donne naissance à des droits nouveaux; il y a des droits qui découlent de la nature de la société, comme il y en a qui découlent de la nature de l'homme. Ces deux sortes de droits sont distincts, et nous pouvons les considérer par la pensée comme constituant deux états juridiques, l'un social, l'autre antérieur à la société. Nous ne disons pas que ces deux états aient réellement existé, qu'il y eut un temps où la société n'était pas, où les hommes vivaient isolés dans les forêts, comme l'avaient imaginé les philosophes du dix-huitième siècle, et comme le représentent encore les disciples de l'école évolutionniste. Nous disons seulement qu'on peut concevoir par la pensée ces deux états juridiques, qu'il est même utile de les distinguer, pour étudier plus facilement les droits qui se rapportent à chacun d'eux.

Il est incontestable que les hommes possèdent des droits individuels, naturels ou acquis, indépendants de la société, et que c'est par l'exercice de ces droits qu'ils s'unissent pour la constituer. Mais abdiquent-ils nécessairement ces droits individuels par le fait seul de l'association? Quelques philosophes paraissent le supposer, lorsqu'ils identifient la justice avec la légalité, et lorsqu'ils font dériver tout droit de l'autorité sociale comme d'une source unique. Nous rejetons cette opinion parce qu'elle est fausse, et qu'elle engendrerait le plus odieux despotisme. Il y a en effet des droits individuels qui sont inaliénables, et qui ne peuvent être violés sans qu'il soit porté atteinte à la dignité de la personne humaine. Nul ne peut renoncer à la liberté morale, à la perfection morale et à la fin pour laquelle nous avons été créés. En outre, si les droits sociaux absorbaient nécessairement tous les droits individuels, une seule

société serait possible. La société civile ne pourrait coexister ni avec la société domestique, ni avec la société religieuse.

Il faut donc reconnaître l'existence d'un droit social et d'un droit extrasocial.

Il est plus facile d'établir cette différence que de fixer exactement et dans la pratique les frontières de leurs domaines respectifs. L'histoire nous montre l'un et l'autre dans un perpétuel antagonisme, au grand détriment de la paix publique et du progrès social. L'exagération du droit social produit le despotisme dans le gouvernement, quelle que soit sa forme, qu'il soit monarchique ou républicain. L'exagération du droit extrasocial prépare la dissolution de l'organisation sociale et l'anarchie; il n'est pas rare que des hommes ou des partis politiques travaillent à détruire l'un, sous prétexte de défendre l'autre. Il ne faudrait pas remonter bien haut dans l'histoire du passé, pour découvrir des exemples frappants de ces deux excès. D'une part, nous voyons des philosophes s'appuyer sur le droit extrasocial, pour attaquer et renverser les institutions sociales de leur époque, et de l'autre, des politiques heureux, une fois arrivés au pouvoir, exagérer le droit social, pour opprimer la liberté individuelle et inaugurer un humiliant et sanglant despotisme.

C'était bien l'état juridique antérieur à l'état social, que les encyclopédistes du dix-huitième siècle désignaient sous le nom inexact d'état de nature, sans peut-être attacher à ce mot une idée bien nette et bien précise; ils en parlaient sans cesse et l'opposaient à l'état social; ils auraient pu le faire, au moins avec quelque apparence de raison, s'ils s'étaient proposé d'établir contre le pouvoir absolu les droits de l'individu et ceux de la famille. Mais ils n'avaient qu'une idée imparfaite et obscure des libertés civiles, et leurs instincts n'avaient rien de libéral. Uniquement occupés des abus qu'ils croyaient découvrir, ils avaient peu réfléchi sur les principes qui doivent servir de fondement à une société bien organisée, et, en particulier, sur cet état de nature dont ils vantaient l'excellence. Leurs invectives contre les vices et les abus n'étaient qu'une tactique pour discréditer les institutions sociales de leur époque. Ils travaillaient avec passion à une œuvre de destruction, peu soucieux de savoir ce qu'ils mettraient à la place de l'édifice qu'ils s'efforçaient de renverser. Ils ne se bornaient donc pas à séparer, par un procédé de l'esprit, l'état de nature et l'état social, pour étudier successivement les droits qui découlent de l'un et de l'autre; ils transformèrent une abstraction en réalité. L'état de nature devint pour eux une période de l'histoire de l'humanité, comme si l'homme pouvait prendre naissance et se développer en

dehors de la famille. Ils firent de cet état un âge d'or, qu'ils opposèrent à la société corrompue de leur temps. C'était une manière de saper l'ordre établi. Le premier effet de cette exagération de l'état de nature fut le caractère d'inhumanité dont fut marqué le gouvernement révolutionnaire, car le droit de nature, essentiellement négatif, est dur et inflexible. Le droit social seul impose le devoir positif de la bienveillance, et dispose les âmes à la miséricorde et à la charité.

Rousseau fut certainement le panégyriste le plus séduisant de l'état de nature. Sans doute, il est moins affirmatif que les encyclopédistes sur l'existence historique de cet état; il paraît le présenter surtout comme un idéal vers lequel l'homme doit tendre, et vers lequel il faut ramener l'humanité dévoyée et pervertie. Mais il s'établit et se cantonne dans ce monde idéal qu'il imagine; et de là, comme d'une forteresse inexpugnable, il lance, sans relâche, ses traits contre l'édifice vieilli et ébranlé de l'antique société. Non seulement il s'indigne contre la corruption de ses contemporains, contre les abus de la puissance publique, contre la société tout entière, non seulement il regrette ces temps imaginaires où les hommes, nus et muets, erraient isolés sur la terre inculte, il condamne même ses facultés intellectuelles qui, développées par les relations sociales, sont demeurées souillées par ce contact; il imagine non seulement un état antérieur à la société, mais antérieur à la raison, et il lui substitue les instincts aveugles de la conservation et de la perfectibilité. Inutile de suivre cet esprit rêveur et chimérique dans ses déductions d'un logique inflexible, mêlées de gémissements et de soupirs. Il suffit de constater qu'en supprimant la raison, il supprimait la source unique de tout droit, et conduisait l'humanité au despotisme brutal de la force.

Sans doute, le discours sur l'*inégalité des conditions*, où le philosophe développe, avec un art séduisant et une éloquence mélancolique et sentimentale, ses chimériques théories, ne doit pas être pris pour une œuvre philosophique sérieuse. Voltaire en faisait une mordante critique, lorsqu'il écrivait à son auteur : « Il prend envie en vous lisant de marcher à quatre pattes. » Cependant il exerça sur les hommes de son temps une funeste influence. Comme il avait attaqué les lettrés en haine d'une société trop spirituelle et trop raffinée, il attaquait la société en haine de la monarchie de Louis XIV. Ses doctrines, impuissantes pour édifier, étaient redoutables pour détruire ; si elles apportaient peu de lumière à l'esprit, elles le pervertissaient par d'ingénieux sophismes et elles donnaient aux passions une violence qui les rendit terribles.

« Ce discours, dit quelque part M. Villemain, sombre et véhé-

ment, plein de raisonnements spécieux et d'exagération passionnée, eut plus de prosélytes que de lecteurs. Il en sortit quelques axiomes qui, répétés de bouche en bouche, devaient retentir un jour dans nos assemblées nationales pour inspirer ou justifier à leurs yeux nos plus hardis niveleurs. »

Rousseau avait poussé la haine du droit social jusqu'à la condamnation de la raison elle-même, et, par suite, jusqu'à l'anéantissement de tout droit et de toute morale. Les révolutionnaires, maîtres de la France, poussèrent l'exagération du droit social jusqu'à la destruction de tout droit individuel et de toute dignité personnelle; exagération qui conduisait fatalement à substituer au droit l'utilité de l'État et la force brutale, les deux exagérations aboutissaient donc aux mêmes conséquences.

En effet, si la société absorbe tous les droits individuels de l'homme et sa liberté tout entière, elle n'est plus pour lui un moyen d'acquérir un bien, qui est la fin sociale; elle est elle-même la fin de l'homme, qui lui est subordonné par une dépendance absolue et rigoureusement servile. De là ces maximes, « que l'État est tout et que l'individu n'est rien; que les droits de l'individu doivent être sacrifiés à l'intérêt de l'État; que l'État n'est plus seulement le protecteur et, dans une certaine mesure, le régulateur du droit individuel, du droit de propriété et d'association, mais qu'il en est l'unique source et l'unique dispensateur; que l'enfant appartient à l'État et non à ses parents; du moins, que les droits du père sur son enfant finissent aux limites du foyer domestique, que, par conséquent, l'État a le droit d'élever les enfants, et de les élever pour lui et d'après l'idéal qu'il a conçu; qu'il a le droit de mettre hors la loi certaines classes de citoyens qui lui déplaisent, et qu'il juge faire obstacle à la réalisation de ses conceptions politiques. Prétentions iniques et tyranniques, mais en même temps fatalement funestes à la société. Car si l'État seul possède des droits, nous demandons quelle est leur origine, et quels sont les titres de l'autorité qu'il s'arroge; s'il n'existait pas de droits avant lui, de quel droit existe-t-il lui-même? Aussi les préconisateurs du despotisme social sont-ils obligés de chercher dans l'habileté politique et dans la force brutale le fondement de la société qu'ils ne peuvent plus trouver ni dans la nature morale de l'homme ni dans le libre exercice de ses droits personnels.

Combien l'histoire de la révolution française et de ses sectaires d'aujourd'hui nous offre des exemples de ces erreurs antisociales. Puisse la Providence préserver notre chère France de leurs suites désastreuses! Puissent nos hommes politiques, instruits par une double expérience, comprendre enfin que si les hommes qui pro-

clament la liberté sont nombreux, ceux qui l'aiment d'un amour sincère et qui la pratiquent sont rares, et que seuls ils sont les vrais serviteurs de la patrie!

IX

LA MORALE TEMPÈRE L'EXERCICE DU DROIT SOCIAL ET DU DROIT EXTRASOCIAL ET LES CONCILIE

En dehors des erreurs extrêmes dont nous venons d'indiquer les conséquences antisociales, il peut y avoir des abus moins dangereux, mais pourtant assez graves pour troubler la paix et l'harmonie des sociétés. Le droit strict est inflexible. Celui qui n'agirait que sous son inspiration, et sans tenir compte des préceptes de la morale, s'exposerait à commettre des injustices, la sagesse des siècles l'a dit : « Le droit souverain est souveraine injustice » *Summum jus summa injuria*. L'associé pourrait dire : j'ai le droit de veiller à ce que le gouvernement ne porte aucune atteinte à mes intérêts légitimes; j'interviendrai dans tous ses actes; je lui demanderai compte de tous ses desseins; le gouvernement pourrait dire : j'ai le droit de veiller à ce qu'il ne soit porté aucun préjudice aux droits légitimes de la société; je m'immiscerai dans toutes les affaires privées des individus et des familles. Qui ne voit que de telles dispositions dans les sujets et dans les gouvernements amèneraient inévitablement des conflits regrettables. Mais la morale survient avec ses enseignements et ses lois, et elle écarte tout débat. Elle m'apprend qu'il ne suffit pas de posséder un droit pour en user sans limites; que si le droit est absolu, l'exercice du droit est soumis à des lois qui le règlent; que la bonne foi, l'équité, la bienveillance doivent tempérer la jouissance des droits les plus légitimes; elle m'enseigne, en un mot, qu'il n'est permis à personne de faire un mauvais usage de ses droits les plus incontestés.

Ce gouvernement social a sans doute le devoir d'administrer avec prudence et avec zèle; les associés ont droit à cette bonne administration. Mais si, considérant uniquement ce droit, ils exigent que le gouvernement, composé d'hommes soumis aux infirmités de notre nature, n'ait aucune faiblesse, qu'il ne se laisse aller à aucune négligence, qu'il ne commette aucune erreur, il est évident que leurs prétentions sont non seulement excessives, mais absolument injustes. La morale leur apprendra que nous devons pratiquer la charité envers les gouvernants comme envers tous les autres hommes. Elle nous défend les jugements téméraires, la colère et la

vengeance. La morale chrétienne ajoute à ces préceptes de la morale naturelle le respect pour ceux qui sont revêtus de l'autorité légitime, l'obligation de conserver la paix avec nos semblables et de renoncer généreusement à ce qui paraît notre droit plutôt que de blesser le droit d'autrui par tel usage que nous pourrions faire du nôtre.

D'autre part, les gouvernants possèdent une autorité incontestable sur les membres de la société, et ont droit à leur obéissance. Mais la morale chrétienne leur apprend qu'ils sont faillibles et exposés aux entraînements des passions; qu'ils ne sont à l'abri ni des préventions ni des préjugés, qu'ils ne doivent pas, par conséquent, agir avec légèreté ou par caprice, mais avec prudence et réflexion, prenant conseil des sages, cherchant à discerner le juste de l'injuste, s'appliquant au travail pour éviter des erreurs et des fautes préjudiciables aux intérêts qui leur sont confiés; enfin qu'ils doivent remplir leurs fonctions, non pour satisfaire leur ambition ou leur cupidité, mais au profit des associés, à l'exemple de Dieu, qui est à la fois le maître et le serviteur de toutes ses créatures.

Ainsi apparaît la nécessité de la vertu pour la paix et la prospérité des sociétés. Ceux-là donc sont les plus grands ennemis de l'État qui pervertissent les peuples en flattant leurs instincts dépravés, qui humilient et déshonorent la religion, sans laquelle la morale demeure sans principe. Leurs succès, quelque éclatants qu'ils puissent être, sont toujours éphémères, car la justice et la charité sont le plus ferme appui des nations.

X

DE LA FIN SOCIALE

Nous avons dit que toute société est l'union de plusieurs volontés conspirant sciemment et librement vers une fin commune. La fin sociale est donc un élément essentiel de toute société, et c'est le dernier qui nous reste à étudier.

La fin sociale est toujours un bien, car le bien est l'objet essentiel de la volonté, comme le vrai est l'objet essentiel de l'intelligence. Les théologiens scolastiques, et particulièrement saint Thomas, ont admirablement analysé ce fait psychologique, lorsqu'ils traitent de la *cause finale*. Platon et Aristote ne l'avaient pas ignoré. C'est le bien qui met toute volonté en mouvement, qui l'excite à l'action et qui la détermine. L'homme ne veut rien et ne peut rien vouloir qui ne soit bien ou qui ne lui apparaisse comme tel. S'il poursuit

le mal, c'est par suite d'un faux jugement, d'une erreur qui peut être volontaire et par conséquent coupable. Le mal est un désordre et non pas un néant, donc la fin de toute société est un bien ou une chose que les membres de l'association regardent comme un bien.

Le bien vers lequel aspire une société et qui unit les volontés de ses membres n'est pas un bien en général, une abstraction ; c'est un bien déterminé, parce que s'il est, en un sens, commun à tous, parce que tous peuvent y prétendre, il est particulier, personnel, à chaque associé. Ce principe est incontestable et en même temps très important. Nous voulons dire que le bien, fin sociale, n'est pas le bien d'une entité abstraite qu'on appellera État, patrie, gouvernement, mais des membres particuliers et personnels du corps social et de tous sans exception. L'association est formée dans l'intérêt de tous les associés; et jamais un associé, quel qu'il soit, ne doit être sacrifié à l'association ni à plus forte raison à la forme du gouvernement qui la dirige. On n'est pas monarchique par amour platonique de la monarchie, ni républicain par amour platonique de la république. L'abnégation et le dévouement sont des vertus morales et non des obligations juridiques, ils ne sont interdits à personne, mais personne n'a le droit de les imposer; le principe contraire produirait, dans l'application, un despotisme inconciliable avec l'essence de la société. L'axiome, *il faut qu'un homme meure pour le salut de tous*, est immoral. Le droit d'un seul est aussi inviolable que le droit de cent mille. L'inviolabilité du droit découle de son essence; il n'est pas une circonstance accidentelle de son existence.

Nous pourrions tirer dès maintenant une conséquence importante de ce principe : c'est que la fin sociale est subordonnée à la fin personnelle de l'homme, et que toute société et tout gouvernement qui porteraient atteinte à cette fin seraient iniques et agiraient contre nature.

Chaque société a donc sa fin propre qui la distingue de toutes les autres sociétés. Autre est la fin de la société civile, autre la fin de la société domestique et de la société religieuse. Non seulement les sociétés se distinguent par leurs fins; c'est aussi par elles qu'elles se limitent et se subordonnent les unes aux autres. Les sociétés sont nécessairement entre elles dans les mêmes rapports que leurs fins; en sorte que, pour reconnaître les relations qui les unissent, pour établir leurs droits et leurs devoirs réciproques, il faut avant tout déterminer la fin de chacune d'elles. Nous permettra-t-on d'exprimer notre opinion. Nous sommes convaincu que c'est pour avoir négligé cette méthode que tant de discussions sur les rapports

de l'Église et de l'État, de l'État et de la famille, ont laissé incomplètement résolus ces graves problèmes qui troublent encore la conscience des individus et la paix des sociétés. Il est clair que le politique sans croyances religieuses n'éprouve qu'un faible sentiment des droits de l'Église, et qu'il est disposé à les méconnaître et à les fouler aux pieds. Il faut donc, pour arriver à des solutions précises et universellement acceptées, sortir du domaine du sentiment et des opinions préconçues et s'appuyer sur des principes rationnels certains.

Mais si la fin sociale est subordonnée à la fin de l'homme, si le bien que se propose chaque société n'est qu'une partie du bien qui doit constituer notre félicité, il est nécessaire de connaître quelle est cette félicité, qui est notre fin. La notion de la fin de l'homme sera le criterium qui nous guidera dans l'appréciation des diverses fins qui peuvent donner naissance à différentes sociétés, et nous aider à déterminer l'ordre relatif qu'elles doivent garder entre elles. Nous sommes encore ramenés, et nous le serons souvent, à l'étude de l'homme moral.

XI

DU BIEN HUMAIN

Rien ne paraît plus facile que la distinction des biens et des maux. Est-ce que la nature humaine ne poursuit pas invinciblement les uns et ne repousse-t-elle pas invinciblement les autres? Cet instinct si vif et si indomptable n'est-il pas un guide assuré, et pouvons-nous mieux faire que de nous abandonner avec confiance à sa naturelle impulsion. *Suivre la nature* est le premier principe de la morale d'un grand nombre de philosophes. Ils n'ont pas méconnu ce fait que la nature tend de toute son énergie à satisfaire ses besoins, et à s'établir dans un État où tout désir serait apaisé par la possession du bien vers lequel elle aspire. Mais l'observation incomplète des phénomènes psychologiques les a souvent conduits à des conséquences qu'ils ne pouvaient admettre sans outrager visiblement la raison, et qu'ils ne pouvaient rejeter sans se mettre en contradiction avec eux-mêmes. Rappelons ces faits.

L'homme est doué de diverses facultés. Chacune de ces facultés tend à un bien qui lui est propre; chacune trouve dans l'acquisition de ce bien conforme à sa nature un développement, un perfectionnement et une satisfaction. Mais quelques-unes de ces facultés

peuvent être satisfaites, tandis que les autres ressentent encore des privations. Dans ce cas, l'homme ne peut être ni satisfait ni heureux; il n'arrive à la complète satisfaction, et par conséquent à la félicité, qu'autant que toutes seront également satisfaites, aussi bien l'intelligence et la volonté que la sensibilité.

L'expérience constate que la satisfaction de telle ou telle faculté contribue plus ou moins à la satisfaction complète de la nature. Il y a donc un ordre entre ces facultés et les biens qui leur sont propres. Cet ordre se fonde sur la nature, et c'est pourquoi la nature n'est pas satisfaite si cet ordre n'est pas observé; donc autre chose est l'appétit total de la nature, autre chose est l'appétit de chacune de ses facultés. Chacune de ces facultés, spécifiquement distincte, tend à l'espèce de bien qui lui est propre, mais la nature humaine tend à l'harmonieuse réalisation de tous ces biens, et n'est jamais satisfaite si l'ordre qu'elle leur assigne est en quelque manière que ce soit pratiquement violée.

La simple observation de ces faits psychologiques, que tout homme peut contrôler, suffirait pour dévoiler les humiliantes erreurs du sensualisme et la vanité de ses prétentions. Ces faits nous expliquent ces déceptions cruelles, ces dégoûts amers, ces tristesses mortelles, ces défaillances poussées jusqu'au désespoir que produisent chaque jour les plaisirs sensuels, lorsqu'ils sont immodérés, excessifs et contraires aux lois de la nature; il ne suffit pas de donner aux sens des jouissances pour que l'homme soit heureux. La partie supérieure de son âme, son intelligence, sa volonté, ont leurs nobles aspirations; il faut aussi qu'elles soient satisfaites.

Mais qui assignera à chaque faculté son bien propre, qui maintiendra toutes ces puissances, toutes ces activités dans la jouissance légitime de ce bien vers lequel elles aspirent, qui les empêchera de franchir les limites qui leur sont assignées? La personnalité, dont nous avons constaté l'existence et décrit les caractères au commencement de cet essai.

Qu'on le remarque bien, la faculté de connaître qui appartient à la personne est différente de la faculté de sentir. La sensation se termine en elle-même; et elle est, comme disent les philosophes, toute subjective; elle excite en moi des instincts aveugles, elle stimule ou restreint mon activité, mais elle ne me fournit aucune règle pour les diriger. Elle est en moi ordinairement accompagnée d'une connaissance, mais elle en diffère. Autre chose est sentir, autre chose est connaître la sensation, l'estimer et l'apprécier selon sa valeur. C'est au contraire le propre de l'intelligence de connaître les choses dans leur nature, ce qu'elles sont en elles-mêmes, quel est leur prix intrinsèque et de porter sur elles un jugement absolu

et désintéressé, et non pas seulement relatif à l'avantage qu'elles nous procurent.

Si notre volonté, séduite par l'amour de quelque bien particulier, altère le jugement naturel de l'entendement, le fausse et le corrompt, si son jugement pratique est en contradiction avec le jugement spéculatif de l'entendement, si elle établit en nous un antagonisme désordonné, elle est vicieuse et trouble l'ordre du bien nécessaire à la satisfaction de la nature. Si elle demeure ferme et incorruptible, si elle résiste aux illusions de l'amour subjectif et sensuel, si elle respecte librement les lois de l'entendement, si elle confirme, par son adhésion réfléchie, le jugement spéculatif, qu'il porte toujours selon la vérité de ses perceptions, elle est bonne et droite.

C'est donc l'intelligence seule qui connaît la valeur absolue des biens, c'est elle qui promulgue la loi suprême qui doit nous guider dans l'appréciation que nous en devons faire. C'est la volonté libre qui applique cette loi à toutes les puissances de notre âme, qui leur assigne le bien que leur nature sollicite, et dans quelle mesure elles doivent le poursuivre, et qui la maintient ainsi dans l'ordre, la justice et la paix.

Quand la volonté remplit cette noble fonction, quand elle exerce selon la justice cette royauté dont elle a été revêtue, et qui est inaliénable ; quand elle estime les choses selon la vérité ; quand chaque faculté poursuit, sous son autorité légitime, sa légitime satisfaction, l'homme peut n'être pas encore pleinement satisfait et heureux, mais il est sur la voie de la vraie félicité, inséparable de sa véritable perfection. Resterait à savoir si la vérité abstraite suffit à la personne intelligente et libre pour satisfaire ses besoins ; si elle n'aspire pas vers une réalité infinie qui est Dieu ; si aujourd'hui elle n'est pas déchue de sa royale dignité, comme l'enseigne le christianisme ; si les sujets qu'elle devait gouverner ne sont pas encore en état de révolte, si elle peut les maintenir dans l'obéissance et dans l'ordre sans un secours extraordinaire et surnaturel. Ces questions appartiennent à la morale. Quoi qu'il en soit, il est constaté que l'étude attentive de l'homme, de ses aspirations et de ses besoins, nous conduit à cette conséquence qu'il n'y a pas pour nous complète satisfaction sans la vertu, parce que, sans elle, la meilleure partie de nous-même, la volonté libre, qui constitue la personnalité et la noblesse de l'homme, demeure désordonnée, infirme et non satisfaite, parce qu'elle est privée du bien vers lequel elle tend comme à sa fin.

Mais si toute fin sociale est une partie de la fin totale de l'homme, ou un moyen de l'acquérir, toute société doit favoriser la vertu, ou

tout au moins la respecter. Tout gouvernement qui pervertit les âmes, ou qui met obstacle à la pratique de la vertu, est un gouvernement antisocial, qui trahit ses devoirs et qui mérite la réprobation de l'humanité.

Rapprochez de cette conséquence cet autre principe, que respecter la vertu dans un homme, c'est respecter sa personnalité, qui est le sujet de la liberté, c'est respecter son inviolabilité et sa dignité, et vous serez logiquement amené à cette affirmation, que la liberté n'a pas de meilleur garant que la vertu, et que l'une et l'autre sont le plus ferme appui de la société.

XII

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ

Nous ne demandons pas quelle est l'origine historique de telle ou telle société réellement existante, mais quelle est la cause efficiente de toute société. Nous développons tout ce que renferme la notion de la société, et nous demeurons dans le domaine de la philosophie.

Nous ne cherchons pas non plus quelle est l'origine de l'autorité sociale. Nous l'avons dit ailleurs, autre est la société, autre est l'autorité qui la gouverne; puisque cette autorité peut être confiée à des personnes qui n'appartiennent pas à la société. Étudier l'origine du gouvernement social, c'est étudier les titres qui peuvent donner à un individu ou à une collection d'individus, le droit de le posséder et de l'exercer. Étudier l'origine de la société, c'est remonter au principe générateur de toute société.

Or toute société, avons-nous dit, est l'union de plusieurs volontés qui poursuivent, par une conspiration mutuellement consentie, un bien commun, qui est la fin sociale; il résulte manifestement de cette définition que l'acte constitutif de la société est l'acte même des volontés qui forment cette union pour obtenir ce bien commun. Je ne puis être, sans le vouloir, membre d'une société. L'instinct réunit quelquefois, des animaux de même espèce; cette union n'est pas une société, parce que ceux qui la composent ne l'ont pas contractée par un acte volontaire, ils ne poursuivent pas librement un bien commun. Nous l'avons vu, le lien social exige, dans celui qui le forme, intelligence et libre volonté.

Il ne faudrait pas conclure de là que toute société est arbitraire, et que les volontés qui la constituent soient libres de toute obligation. La volonté humaine est toujours en présence d'une loi naturelle ou positive, c'est la condition nécessaire de la liberté; elle est libre,

mais jamais indépendante ; elle est libre d'accomplir ou de violer la loi, mais elle ne peut empêcher que l'observation de la loi ne la perfectionne et que sa violation ne la dégrade.

Donc l'homme entre en société avec son semblable par un acte de sa volonté ; mais cet acte doit être moral, juste et conforme aux lois qui lui sont imposées. C'est par un acte libre de leur volonté que l'époux et l'épouse contractent le lien conjugal et forment entre eux la société domestique. Le contrat est libre, mais il est réglé par les lois naturelles et positives, divines et humaines qui ne peuvent être enfreintes sans désordre moral et sans porter atteinte à la dignité personnelle des contractants.

Il peut se faire aussi que cet acte libre, cause efficiente de l'association, soit obligatoire, et que l'homme ne puisse s'y soustraire sans se rendre coupable. Ainsi les lois naturelles et divines imposent à l'homme l'obligation d'entrer dans la société religieuse que Dieu a établie pour le conduire à sa fin. Cette obligation, sans doute, est une obligation morale, l'Église elle-même le reconnaît, puisqu'elle défend d'user de la violence pour le contraindre à devenir membre de la société catholique, mais elle n'en est pas moins stricte et rigoureuse.

Enfin la société peut être nécessaire pour obtenir un bien que la nature réclame impérieusement, au moins dans une certaine mesure. Dans ce cas, elle peut prendre naissance sous l'impulsion de l'inclination naturelle plus ou moins forte, et précéder, dans un état plus ou moins imparfait, la réflexion philosophique. Nous constaterons ce fait dans l'étude des origines de la société civile, qui vient se surajouter à la société domestique comme une condition, quelquefois nécessaire, de tranquillité et de sécurité. L'histoire nous apprendra qu'elle ne se forme pas ordinairement d'un seul coup ; elle a ses commencements faibles d'abord ; elle a ses développements progressifs, que la science peut favoriser en découvrant les lois qui doivent le diriger.

C'est en ce sens, croyons-nous, qu'il faut entendre la doctrine de saint Thomas et des scolastiques, qui affirment l'origine divine de la société.

Nous terminons ici ce premier essai. Nous avons omis bien des questions intéressantes, pour ne pas nous détourner du but que nous proposons. Des applications nombreuses aux événements actuels se présentaient naturellement à notre esprit, nous les avons écartées pour demeurer dans le domaine de la philosophie pure. Nous serons plus forts dans les controverses, lorsque nous aurons clairement établi les principes. La plupart des difficultés qu'offre l'étude si importante de la philosophie sociale, en dehors même des

préjugés et des passions, viennent de ce qu'on s'engage dans cette étude avec une notion confuse de la nature de la société. On ne distingue pas les sociétés les unes des autres. On discute, par exemple, sur l'origine de la société en général, qui n'est qu'une abstraction de l'esprit avec laquelle on identifie la société civile. On s'efforce d'établir la légitimité du gouvernement par des raisonnements abstraits, sans examiner ses titres et sans même paraître soupçonner qu'ils peuvent être différents selon les différentes sociétés. La politique envahit aussi le paisible sanctuaire de la philosophie et y porte avec elle ses passions et ses préventions. De là des malentendus, des thèses mal posées, des preuves mal déduites, des discussions qui, loin d'éclairer les esprits et de calmer les passions politiques, les entretiennent et les excitent. Certes, nous n'avons pas la prétention de résoudre tous les redoutables problème de la science sociale. Nous serions heureux de jeter quelques lumière sur ses principes fondamentaux et sur les premières notions qui contiennent, comme en germe, tous ses développements, de rattacher cette étude à l'étude de l'homme, de signaler une méthode qui peut, à notre avis, hâter ses progrès, et contribuer à la pacification des esprits fatigués par tant de violentes révolutions.

† Flavien, *Évêque de Bayeux.*

LE LENDEMAIN D'UNE RÉVOLUTION

VI. LE TROUBLE MORAL ET INTELLECTUEL APRÈS 1830. LE JOURNAL *L'AVENIR* [1].

I

Pendant que, au lendemain des journées de Juillet, la raison humaine dévoyée s'épuisait vainement à remplacer le catholicisme qu'elle croyait mort, celui-ci donnait un signe inattendu de sa vitalité et de sa fécondité. Le 15 octobre 1830, paraissait le premier numéro d'un journal religieux dont le titre seul était une nouveauté significative en un temps où les croyants semblaient plus habitués à regarder en arrière qu'en avant : il s'appelait l'*Avenir*. Ce ne fut pas l'un des épisodes les moins extraordinaires et les moins intéressants de cette époque agitée. A voir l'attitude des chrétiens en face de la révolution victorieuse, on eût cru d'abord que tous se laissaient entraîner passifs dans la déroute de la vieille monarchie; ils n'osaient ni se grouper ni se montrer; « mesurant la force de la religion sur la faiblesse de la royauté, ils étaient tombés dans un abattement qui eût convenu tout au plus à des moutons en présence du boucher [2]; » les évêques eux-mêmes, intimidés et comme accablés, « demeurant cois [3] », recommandaient à leurs prêtres de s'effacer et de se taire : « On veut se passer de nous, messieurs, leur disaient-ils; eh bien ! tenons-nous calmes, dans cette espèce de nullité [4]. » C'est

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 septembre, 25 octobre, 10 novembre et 10 décembre 1881.
[2] Expression de l'*Avenir,* 23 octobre 1830.
[3] Louis Veuillot, *Rome et Lorette,* t. I, p. 39.
[4] Lettre de l'évêque de Belley, au printemps de 1831. (*Vie de Mgr Devie,* par l'abbé Cognat, t. II, p. 19.) — L'évêque de Saint-Dié écrivait, de son côté, en décembre 1830 : « Gardez, sur les objets politiques, un silence absolu dans vos instructions et la réserve la plus sévère dans tous vos discours;

à ce moment que surgissent tout à coup, du milieu des catholiques, des hommes impatients de déployer hardiment leur drapeau; qui, loin de se résigner à demeurer parmi les vaincus, veulent s'en dégager avec éclat; qui n'implorent pas des vainqueurs une sorte de pardon ou de pitié pour la religion, mais revendiquent, au nom des principes nouveaux qu'ils acceptent, une part du droit commun et des libertés générales; qui enfin prétendent ainsi non quêter, mais conquérir pour leur foi une popularité bien autrement fructueuse que la faveur royale dont on venait d'éprouver l'impuissance et le péril. Tentative remarquable! On y reconnaît cette sorte de souplesse dont l'Église a donné tant de preuves depuis la chute de l'empire romain, et qui lui a permis, sans rien abandonner de son immutabilité divine, de s'adapter, lors de chaque grande révolution, aux états nouveaux de la société politique; mais on ne tardera pas aussi à y discerner ce je ne sais quoi d'excessif et de troublé, marque du mal révolutionnaire qui, en 1830, envahit tout, gâte tout, fait tout avorter.

A la tête de ce mouvement était le personnage le plus illustre alors du clergé français, Lamennais [1]. Beaucoup furent surpris de l'y voir. Il apparaissait toujours au public tel qu'il s'était montré à ses débuts, royaliste d'extrême droite, contempteur des nouveautés libérales, dogmatisant sur l'union du trône et de l'autel, rêvant le pouvoir à la fois absolu et paternel d'une monarchie chrétienne que limiterait seulement la prééminence du pape [2]. Cependant, à bien lire ses récents ouvrages, notamment le dernier, publié en 1829, sur *les Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église*, on eût pu déjà noter une modification de ses idées premières. Si son idéal et son but étaient toujours la théocratie, il cherchait désormais à y arriver par les peuples, non par les rois : parlant, avec une confiance hardie, des libertés publi-

n'essayez même pas, dans ce moment, d'apologie qui tendrait à vous montrer favorables aux idées de vos antagonistes; car la prévention de certains hommes est si forte et ils sont si résolus à vous faire paraître coupables, qu'ils vous accuseraient d'hypocrisie, plutôt que de rendre justice à vos sentiments. Laissez donc au temps à dissiper les nuages : et vous qui avez vu nos premières épreuves, souvenez-vous de celui qu'il a fallu pour nous rendre la confiance. » L'évêque d'Orléans écrivait, dès le 18 août 1830 : « Prenez soin de ne rien dire qui ait du rapport avec l'ordre présent des affaires publiques. Portez cette attention même dans vos entretiens avec vos amis... Le silence, si profitable en toutes rencontres, est un devoir dans le temps présent. » Les archevêques de Tours, de Sens, les évêques d'Angers, de Strasbourg, de Troyes tenaient un langage analogue.

[1] Lamennais avait quarante-huit ans en 1830.

[2] Sur le rôle de Lamennais sous la Restauration, voir *Royalistes et républicains*, p. 255 et sq.

ques où il voyait, sinon un terme, du moins un instrument; blâmant amèrement les membres du clergé qui identifiaient la cause religieuse avec celle du parti alors régnant; les poussant à se dégager au contraire de la royauté compromise, pour s'unir à la démocratie et tâter de la popularité libérale; saluant enfin, dans la révolution, le préliminaire indispensable et providentiel d'un nouvel état social qui serait le triomphe de l'Église. Quel avait été le secret de cette évolution? La royauté, peu disposée à accepter le rôle que lui offrait Lamennais, lui avait répondu en faisant censurer un de ses ouvrages par les évêques encore gallicans, et même en le déférant aux tribunaux correctionnels. Le dépit qu'en avait ressenti l'âme si irritable et si impérieuse du fougueux polémiste, l'avait aidé à prendre son parti de la chute des Bourbons, qu'il prévoyait et prédisait avec une singulière précision [1], et à reconnaître la puissance des idées libérales qu'il déclarait vouloir « catholiciser ». En rêvant d'une alliance entre la religion et la liberté, il n'était pas d'ailleurs aussi novateur qu'on pouvait le croire. Cette alliance ne venait-elle pas de se produire en Irlande, où O'Connell arrachait à l'Angleterre l'émancipation des « papistes », en Belgique où se fondait, pour combattre l'oppression hollandaise, l' « Union » nouvelle et féconde des catholiques et des libéraux? Ces événements, mal connus alors ou peu compris en France, avaient frappé Lamennais et n'avaient pas peu contribué à modifier ses idées [2]. Les journées de Juillet n'étaient pas faites pour arrêter cette conversion libérale et démocratique : elles la précipitèrent au contraire. Dans ces redoutables événements, Lamennais vit avec orgueil la réalisation de ses prophéties, et, au milieu des foudres du Sinaï révolutionnaire, il crut entendre une voix divine qui le confirmait dans ses doctrines nou-

[1] Il avait prédit un 1688 français, bien avant que ce rapprochement fût entré dans la polémique courante; il avait annoncé que les Bourbons « auraient la destinée des Stuarts », et avait déclaré, en 1828, « qu'avant deux ans, tout serait terminé. » (*Correspondance* de Lamennais.)

[2] Dès le 30 janvier 1829, il écrivait, dans une de ses lettres : « Les catholiques belges sont beaucoup plus avancés que nous... Ils sentent la nécessité de se guérir de cette terrible maladie appelée royalisme. » Il ajoutait, le 9 mai 1830 : « La liberté qu'on a demandée au nom de l'athéisme, il faut maintenant la réclamer au nom de Dieu... Voilà ce qu'il est grand temps qu'on conçoive, et ce que ne conçoivent guère, ou point du tout, ces niais de grande race, appelés royalistes. » Et, à la veille même de la révolution, le 13 juillet 1830 : « L'union du catholicisme et de la liberté est aujourd'hui ce que les gouvernements craignent le plus et pardonnent le moins. D'où l'on peut conclure que, dans cette union, est la véritable force et par conséquent l'avenir. Puisse-t-elle s'opérer universellement, c'est le plus ardent de mes vœux, comme ce sera le but de mes derniers efforts. Le salut est là, là seulement. »

velles, l'échauffait, l'exaltait. Tel était son état d'esprit, quand, en septembre 1830, quelques catholiques lui offrirent de prendre la direction de l'*Avenir*.

Il trouva tout de suite, pour le seconder, deux jeunes gens, inconnus alors, bien qu'appelés à une très prochaine illustration; venus de régions fort opposées, l'un plébéien et enfant du siècle, l'autre gentilhomme et fils d'émigré, le premier prêtre, le second homme du monde; étrangers jusqu'ici l'un à l'autre, mais se rencontrant dans l'amour commun de l'Église et de la liberté, et destinés à nouer, dans les bureaux du nouveau journal, les liens d'une amitié immortelle : chacun a nommé Henri Lacordaire et Charles de Montalembert. Ce dernier, recueillant plus tard ses souvenirs, a dit comment lui était apparu le jeune Lacordaire, à l'âge de vingt-huit ans, la taille élancée, les traits fins, l'œil noir et étincelant, le port souverain de la tête, la démarche fière, élégante, en même temps que modeste, la voix vibrante; révélant, par tout son être, ce que son âme avait de virginal et de viril, de doux et de franc, d'austère et de charmant, d'ardent et de tendre; amoureux de tout ce qui était grand et bon, saint et généreux; homme de pénitence et d'enthousiasme, de piété et de courage, de liberté et d'honneur, vraiment né pour combattre et pour aimer. Il n'avait pas trouvé jusqu'alors l'emploi de sa vie. Sorti du collège, incrédule et libéral, l'impuissance du monde à remplir une âme haute et large l'avait conduit au christianisme, et aussitôt au sacerdoce. Prêtre, il était demeuré libéral, aimant son temps, ouvert et attaché à toutes ses idées nobles. De là, au milieu du clergé de la Restauration, une sorte d'isolement, chaque jour plus douloureux, si bien qu'à la veille de 1830, il était sur le point de partir pour l'Amérique. Il avait peu vu Lamennais, ressentait même pour l'homme, pour ses doctrines, pour sa coterie, plus de répugnance que d'attrait, et n'avait consenti à la fin à se rapprocher de lui, que par souffrance de sa solitude, par besoin de trouver un peu d'appui, ou tout au moins de voisinage. La révolution ne l'avait pas d'abord détourné de son projet d'émigration. Mais, quand l'abbé Gerbet vint lui offrir de combattre, dans l'*Avenir*, pour l'affranchissement de la religion par la liberté, pour le rapprochement du catholicisme et de la France moderne, cette tâche le séduisit aussitôt; il accueillit cette proposition « avec une sorte d'enivrement », a-t-il écrit lui-même; oubliant momentanément ses méfiances contre Lamennais, il se persuada qu'il l'avait mal jugé, et ne voulut voir en lui que l'O'Connell des catholiques français.

Fils d'un pair de France et d'une mère anglaise, Charles de

Montalembert n'avait alors que vingt ans. Ce fut en Irlande, où il était allé voir de près le grand agitateur catholique, qu'il lut les premiers numéros de l'*Avenir*. Il n'avait eu auparavant aucun rapport avec Lamennais. Attaché à l'Église, non seulement par une foi tendre et pieuse [1] qui n'avait jamais défailli et qui avait gardé la pureté de son adolescence, mais aussi par le besoin chevaleresque de se dévouer aux grandes causes vaincues; aimant la liberté d'un amour fier, qui s'inspirait autant de ses traditions d'indépendance aristocratique que des idées nouvelles auxquelles sa jeune âme s'était ouverte; plein de cette fougue généreuse, de ce goût des initiatives hardies qu'il conservera jusqu'à son dernier soupir, il ressentit aussitôt un impatient désir de s'enrôler dans la petite armée de l'*Avenir*. Il avait déjà publié quelques articles dans le *Correspondant;* mais la sagesse prudente de ce recueil qu'il trouvait « trop vieux [2] », gênait son ardeur. Il écrivit à Lamennais pour solliciter l'honneur de combattre sous ses ordres, et peu de jours après, il arrivait dans les bureaux du nouveau journal, brillant de grâce et de distinction, portant, sur son front élevé, ce je ne sais quoi d'intrépide, d'héroïque et de pur qui donne à la jeunesse un irrésistible charme et une beauté supérieure.

La rédaction était peu nombreuse : elle comprenait, avec les personnages déjà nommés, l'abbé Gerbet, l'abbé de Salinis et l'abbé Rohrbacher, tous trois attachés depuis quelques années à Lamennais; le premier mourra évêque de Perpignan, le second, archevêque d'Auch; ajoutez M. Harel du Tancrel qui avait eu la première idée du journal, MM. de Coux, d'Eckstein, Bartels, Daguerre, d'Ault-Dumesnil, d'Ortigue et Waille. Bien petite armée, en vérité, pour en imposer à la fois aux libéraux alors tous voltairiens, et aux catholiques dont presque aucun ne songeait à se dégager du parti vaincu ou du moins ne le croyait possible. Ces quelques

[1] Il avait une « piété d'ange ». écrivait de lui Lamennais.

[2] Fondé, en mars 1829, par MM. de Carné, Cazalès, Foisset, d'Eckstein, de Champagny, Duboys, Gouraud, Wilson, etc., le *Correspondant*, feuille semi-hebdomadaire, sorte de *Globe* catholique, avait pris pour épigraphe le mot de Canning : « Liberté civile et religieuse par tout l'univers. » Il voulait dissiper les préventions qui séparaient le catholicisme et les idées modernes. En cela, il avait devancé l'*Avenir*, avec plus de sagesse, mais avec moins d'éclat. Lamennais n'aimait pas le *Correspondant*. Il reprochait à ces jeunes gens leur mesure et leur modération, où son esprit violent voyait tiédeur, pâleur et timidité; il leur reprochait aussi de tenir pour ces idées tempérées du libéralisme parlementaire, les seules peut-être qu'il n'ait jamais traversées, dans ses nombreuses pérégrinations intellectuelles. Le *Correspondant* subsista un moment, à côté de l'*Avenir*, mais bientôt, à la fois compromis et éclipsé, il dut suspendre sa publication : c'est plus tard, en 1843, qu'il reparut sous forme de revue.

hommes, tous inconnus à l'exception de Lamennais, prétendaient, non suivre un mouvement d'opinion, mais le créer. Comment seulement faire entendre leur voix, dans le tumulte de ces jours troublés, au milieu de ces bruits d'émeutes et de ces menaces de guerre? Ils osèrent cependant l'entreprendre. Après tout, nul journal ne réunissait alors des écrivains d'un tel talent : c'était Lamennais, avec cette langue qui faisait de lui presque l'égal de M. de Chateaubriand et de M. de Maistre, avec cette véhémence sombre, terrible, qui tenait à la fois du tribun populaire et du prophète biblique, inflexible dans sa dialectique, amer et dédaigneux dans son ironie, manquant souvent de mesure et de goût, mais n'en demeurant pas moins l'un des rhéteurs les plus éclatants et l'un des plus redoutables polémistes de ce temps; Lacordaire plus sympathique, parfois sans doute emporté, déclamatoire, mais si plein de fraîcheur et de verve, d'un accent si vrai et si généreux, ayant, dans tout ce qu'il écrivait, je ne sais quoi de vibrant comme le timbre de sa voix, avec une originalité inattendue, une désinvolture hardie et gracieuse qui surprend, parfois même inquiète, mais saisit, attache, et finit par séduire; Montalembert, le plus jeune de tous, qui ne pouvait posséder, à vingt ans, la plénitude de son talent, mais en offrait déjà les brillantes prémices, d'un enthousiasme facilement excessif, abusant volontiers de la prosopopée et de la prière, mais entraînant tous les cœurs par sa chevaleresque et juvénile vaillance ; l'abbé Gerbet, moins original et moins nouveau, qui se plaisait à exposer, dans un langage noble et élevé, d'éloquentes généralités ; les autres rédacteurs, reflet plus ou moins effacé de leurs brillants compagnons ; chez tous, un entrain, une vie, une chaleur tels, qu'après un demi-siècle ces articles ne semblent pas refroidis, et que, en dépit d'exagérations aujourd'hui plus visibles et d'une rhétorique parfois un peu démodée, on ne saurait parcourir, sans émotion et sans frémissement, ces feuilles jaunies par le temps [1].

II

Dans le premier numéro de l'*Avenir*, Lamennais s'exprimait ainsi :

En moins d'un demi-siècle, on a vu tomber la monarchie absolue de Louis XIV, la république conventionnelle, le directoire, les consuls,

[1] L'*Avenir* paraissait tous les jours. Son format était celui des journaux du temps, environ 43 centimètres de hauteur sur 30 de largeur. La plupart des articles n'étaient pas signés, sauf ceux de Lamennais; quelques-uns étaient suivis d'initiales.

l'empire, la monarchie selon la Charte : qu'y a-t-il donc de stable? Et, dans ce mouvement précipité qui emporte les peuples et leurs lois, leurs institutions, leurs opinions, qu'est-ce qui demeure, qu'est-ce qui survit au fond du cœur des hommes? deux choses, seulement deux choses, Dieu et la liberté. Unissez-les, tous les besoins intimes et permanents de la nature humaine sont satisfaits, et le calme règne dans l'unique région où il puisse régner sur la terre, dans la région de l'intelligence; séparez-les, le trouble aussitôt commence et va croissant jusqu'à ce que leur union s'opère de nouveau.

Dieu et la liberté! telle est, en effet, la noble devise de l'*Avenir* et le résumé de son programme. Dieu d'abord! En face de cette société hostile ou indifférente aux idées religieuses, ces écrivains se plaisent à confesser leur foi, d'autant plus tendres envers leur Église qu'elle est plus outragée, d'autant plus fiers qu'on prétend davantage l'abaisser. Avec quelle vénération émue ils baisent publiquement les croix de toutes parts renversées et profanées. « Nous ramassons avec amour, s'écrie Montalembert au lendemain du sac de Saint-Germain l'Auxerrois, les débris de la croix, pour lui jurer un culte éternel. On l'a brisée sur nos temples ; nous la mettrons dans le sanctuaire de nos cœurs ; et là, nous ne l'oublierons jamais. De la terre où on l'a détruite, nous la replaçons dans le ciel ; et là, nous lisons, encore une fois, autour d'elle, la parole divine : *In hoc signo vinces* [1]. » Un peu plus tard, après s'être demandé ce qu'est devenue la foi, M. de Montalembert s'écrie :

... Foi de nos pères, sainte religion de notre rédempteur, toi qui as essuyé les larmes de nos premières années, toi qui béniras, qui consoleras toutes celles qu'il nous reste à vivre, nous t'avons connue dans la pompe des cours, au milieu des hommages des rois ; nous t'aimions dès lors avec ferveur ; mais aujourd'hui, dans l'apparente déchéance où te laisse une volonté toute-puissante, nous t'aimons d'un amour qui s'accroît de toute l'ingratitude du monde. Dans ton abandon d'un moment, nous puisons un nouveau courage pour t'adorer, comme s'il y avait moins de distance entre ton infinie grandeur et nous... Laisse-nous n'avoir d'autre refuge que ton sein, fidèles à toutes tes des-

[1] *Avenir* du 21 février 1831. — C'est dans cet article que se trouvait ce morceau, plusieurs fois cité : « S'il nous eût été donné de vivre au temps où Jésus vint sur la terre, et de ne le voir qu'un moment, nous eussions choisi celui où il marchait couronné d'épines et tombant de fatigue vers le Calvaire ; de même nous remercions Dieu de ce qu'il a placé le court instant de notre vie mortelle à une époque où sa sainte religion est tombée dans le malheur et l'abaissement, afin que nous puissions la chérir dans notre humilité, afin que nous puissions lui sacrifier plus complètement notre existence, l'aimer plus tendrement, l'adorer de plus près. »

tinées, fidèles à ta liberté et à ta gloire, encore plus fidèles à ta solitude et à ta misère [1].

Nous en avons dit assez de l'état religieux de la France de 1830, pour qu'on puisse comprendre la nouveauté courageuse d'un tel langage, tenu pour ainsi dire en pleine place publique. L'*Avenir* n'admet pas que le *Globe*, organe des saint-simoniens, parle de la « décadence » du catholicisme. Il répond fièrement, en signalant les faits qui révèlent au contraire les progrès de la vraie religion par tout l'univers : « Nous marcherons, dit Lacordaire, devant ceux qui nient notre mouvement, et, puisque nous sommes jeunes les uns et les autres, nous donnons rendez-vous au *Globe*, à la cinquantième année du siècle dont nous sommes les enfants [1]. » Lacordaire se retrouvera à ce rendez-vous donné avec une foi prophétique : en l'année même qu'il a fixée vingt ans à l'avance, il verra une assemblée républicaine voter la loi sur la liberté de l'enseignement, le plus grand succès des catholiques dans ce siècle ; il entendra les anciens libéraux de 1830, détrônés à leur tour, confesser l'erreur de leur irréligion et le besoin qu'ils ont du christianisme pour sauver la société en péril.

Après Dieu, la liberté ! Mot qui avait alors une merveilleuse sonorité, mais qu'on était désaccoutumé de voir rapproché du nom de Dieu ! C'est dans la liberté seule que l'*Avenir* engage les catholiques, vaincus, déçus, désorientés, à mettre désormais leur amour et leur confiance. « Catholiques, dit-il, comprenons le bien, nous avons à sauver notre foi, et nous la sauverons par la liberté... Il n'y a de vie désormais que dans la liberté, dans la liberté entière pour tous, égale pour tous. » Il veut apprendre aux catholiques à se servir virilement de ces armes nouvelles :

Saisissons-nous avec empressement de la portion de liberté que les lois nous accordent, et usons-en pour obtenir toute celle qui nous est due, si on nous la refusait. Il ne s'agit pas de s'isoler et de s'ensevelir lâchement dans une indolence stupide. Catholiques, apprenons à réclamer, à défendre nos droits, qui sont les droits de tous les Français, les droits de quiconque a résolu de ne ployer sous aucun joug, de repousser toute servitude... On est libre quand on veut l'être ; on est libre quand on sait s'unir et combattre... — Qui vous empêche d'être hommes une fois et de jeter, au milieu de la France, ce cri unanime : nous ne voulons pas !... — Quand on veut être libre, on se lève un jour, on y réfléchit un quart d'heure, on se met à genoux [en

[1] *Avenir* du 3 août 1831.
[2] *Ibid.*, du 7 janvier 1831.

présence du Dieu qui créa l'homme libre, puis on s'en va tout droit devant soi, mangeant son pain comme la Providence l'envoie... La liberté ne se donne pas, elle se prend [1].

Le premier, l'*Avenir* parle du « parti catholique » dont il formule la tactique électorale : « Il est, dit-il, une vénalité permise; que les électeurs catholiques se mettent partout et publiquement à l'enchère, et qu'ils se livrent à quiconque les payera le plus cher en *libertés* [2]. » Dans toutes les luttes pour la religion, le nouveau journal est à l'avant-garde, mais avec la préoccupation, alors nouvelle chez les défenseurs du catholicisme, de parler au siècle son propre langage, invoquant, non des doctrines théologiques que l'ignorance du temps n'eût pas comprises ou qui même eussent effarouché ses préjugés, mais ces principes de liberté générale pour lesquels les vainqueurs du jour prétendaient avoir combattu et dont ils se piquaient d'avoir assuré « le plein triomphe ». Du reste, l'union des catholiques et des vrais libéraux est l'ardent désir de l'*Avenir*. Il se flatte de voir ébranler, de part et d'autre, les préjugés qui s'y opposaient. S'adressant aux libéraux, il leur dit :

Nous avons tous le même intérêt; notre cause est la vôtre, comme la vôtre, si vos droits étaient menacés, serait la nôtre aussi. Qu'importent nos anciennes divisions et nos torts mutuels? Nous cherchions les uns et les autres, par des voies différentes, ce que nous avons heureusement trouvé. Il y a désormais un sentiment qui doit effacer tous les souvenirs pénibles, un mot qui doit nous unir tous, la liberté [3]!

Les jeunes et généreux amis de Lamennais ont soif de cette union; si véhémente que soit la bataille, quelque passion qu'ils y apportent, ils suspendent parfois leurs coups, pour faire appel à la concorde :

Nous vivons dans une lutte continuelle et nous ne nous en plaignons pas. Nous bénissons au contraire la Providence de nous avoir jetés au milieu d'une époque où quiconque sent couler dans ses veines quelques gouttes de sang chrétien aurait besoin d'un grand effort pour rester oisif... Mais, à force de combattre, on a quelquefois presque l'air de haïr, et cette pensée seule nous est amère. Aussi éprouvons-nous un inexprimable besoin de semer autour de nous des paroles de paix et de fraternité, comme un germe de la réconciliation future. Les

[1] *Avenir* des 15, 18, 31 octobre 1830.
[2] *Ibid.* du 6 juin 1831.
Ibid. du 26 novembre 1830.

héros d'Homère suspendaient leurs coups pour échanger des outrages. Nos pères nous ont légué un autre exemple, la trêve de Dieu... Parmi ceux qui se croient nos ennemis, combien qui n'ont besoin que de nous connaître pour être à nous ou du moins avec nous! Il y a entre nous et eux non pas un mur, mais seulement un voile [1].

C'est ainsi qu'au milieu des luttes de chaque jour, des fatigues, des périls, des déceptions mêmes, l'âme des rédacteurs de l'*Avenir* s'exaltait et s'attendrissait au double nom de Dieu et de la liberté, et M. de Montalembert s'écriait, avec une chaleur un peu jeune, une confiance un peu naïve, mais avec une émouvante sincérité :

Catholiques, nous qui croyons avoir découvert le secret de la vie actuelle, la seule consolation qui reste à une âme catholique, nous vous invitons à connaître notre bonheur, à goûter avec nous le repos de la foi, le calme d'une confiance chrétienne. Dans un temps où nul ne sait que faire de sa vie, où nulle cause ne réclame ni ne mérite ce dévouement qui retombait naguère comme un poids écrasant sur nos cœurs vides, nous avons enfin trouvé une cause qui ne vit que de dévouement et de foi. Au sein du dix-neuvième siècle, Dieu nous a donné une pensée pour laquelle nous pouvons non pas mourir, ce qui n'est rien, mais vivre, mais sacrifier, user notre existence, avec toute la ferveur, tout le tendre abandon du moyen âge. Oui, dans ce siècle de glace, nous avons trouvé une mine inépuisable de dévouement et d'amour; mais nous voudrions appeler au partage de nos richesses tous ceux qui peuvent en sentir le prix... Quand notre poussière sera mêlée à celle de nos pères, le monde adorera ce que nous adorons déjà, le monde se prosternera devant ce que nous portons déjà avec amour dans nos âmes, devant cette beauté qui a tout le prestige de l'antiquité et tout le charme de la jeunesse, cette puissance qui, après avoir fondé le passé de l'homme, fécondera tous les siècles futurs, cette consolation qui peut seule réconcilier l'homme à la vie, la terre au ciel, cette double et sublime destinée : le monde régénéré par la liberté, et la liberté régénérée par Dieu [2].

III

Les idées étaient neuves, généreuses et fécondes. Pourquoi faut-il qu'il s'y mêle aussitôt de compromettantes exagérations? C'est, nous l'avons déjà dit, une forme nouvelle de cette excitation révo-

[1] *Avenir* du 15 janvier 1831.
[2] *Ibid.* du 6 mars 1831.

lutionnaire qu'on retrouve partout à cette époque, et à laquelle devaient difficilement échapper des têtes jeunes et chaudes, comme celles de la plupart des rédacteurs de l'*Avenir*. Il eût appartenu à l'âge et à l'expérience de Lamennais de retenir ses collaborateurs. Mais comment attendre une influence modératrice et pacifiante, de cet esprit absolu qui naturellement poussait tout à l'extrême et ressentait comme un « dégoût » de la modération; de ce cœur malade qui apportait d'autant plus d'âpreté dans la guerre faite aux autres qu'il n'avait jamais pu trouver pour lui-même la paix intérieure; de cette âme d'orgueil et de colère qui avait toujours employé, au service de ses convictions aussi impérieuses que changeantes, le mépris, l'outrage et la malédiction? Par son tempérament moral et même physique, il était fait pour ressentir plus fort que tout autre la fièvre de Juillet. Aussi, bien loin de calmer ses jeunes amis, les excitait-il encore, et surtout donnait-il aux excès de doctrine je ne sais quoi de triste, d'aigri et d'irritant, qu'on n'eût jamais rencontré dans les plus grands emportements de Lacordaire et de Montalembert.

Sur presque toutes les questions, apparaît, dans l'*Avenir*, cette exagération qui fausse les idées les plus justes, compromet les entreprises les plus utiles. Ainsi ce journal a raison de vouloir dégager la religion de la solidarité qui la confondait presque avec le parti royaliste; dans cet ordre d'idées, bien des imprudences avaient été commises, contre lesquelles il importait de réagir, bien des maladresses qu'il fallait réparer; mais l'habileté comme la justice conseillaient d'accomplir cette séparation, d'une main légère et bienveillante, avec force ménagements pour des hommes respectables dont le concours était précieux et qu'il s'agissait de convertir, non d'excommunier. L'*Avenir* manque gravement à cette justice et à cette habileté, quand il adjure les catholiques de rompre pour toujours avec un parti qui « sacrifie Dieu à son roi » ; quand il flétrit « le régime absurde et bâtard qu'avait organisé la Charte de 1814 » ; quand il montre, sous ce régime, la religion « opprimée, avilie » et condamnée à une mort dont l'a seule sauvée la révolution de Juillet ; quand il qualifie la royauté déchue de « tyrannie sans échafauds », d' « absolutisme sans volonté », de « misérable compromis entre le pouvoir matériel et la justice » ; quand il ajoute enfin ces imprécations vraiment extravagantes, où l'on reconnaît la rhétorique habituelle de Lamennais :

Qui n'a pas été meurtri par ses fers? Qui ne s'est pas plaint de son oppression? Oppression stupide, qui ne profitait qu'à quelques hommes vendus... Dans l'enfer légal qu'on nous avait fait, nous ressemblions à ces malheureux que Dante a peints se traînant et hale-

tant sous des chapes de plomb, et, comme eux, nous n'apercevions devant nous que cette éternité [1].

Ce n'est plus seulement à la justice, c'est à la générosité que manque l'*Avenir*, quand, au lendemain du sac de Saint-Germain l'Auxerrois, faisant écho aux proclamations officielles et aux dénonciations des feuilles libérales, il impute avec colère, aux provocations des « carlistes », l'attentat dont la religion vient d'être victime. M. de Montalembert n'avait pas été royaliste comme Lamennais; mais le seul sentiment de l'honneur suffisait à lui faire réprouver ces outrages jetés à un parti vaincu. Il essaye d'en corriger l'effet, dans un article intitulé : *A ceux qui aiment ce qui fut;* sans rien abandonner du fond de la thèse, il parle aux légitimistes un langage plus respectueux, plus tendre, plus digne d'eux et de lui-même :

Étrangers aux combats qui ont absorbé votre vie, aux affections qui ont maîtrisé vos âmes, nous ne nous donnons pas à vous pour les néophytes de ce culte de la légitimité des rois, que vous professez sans tenir aucun compte de la légitimité des peuples. Mais nous vous le disons dans notre simplicité et dans notre bonne foi : si vous saviez combien nous respectons les affections malheureuses,... combien surtout la foi qui nous est commune avec vous excite notre sympathie, vous regretteriez les dissentiments qui nous séparent, vous reconnaîtriez en nous les enfants d'un même père... Catholiques de tous les partis, ce que nous vous demandons, nous l'avons fait. Il y a longtemps que nous luttons devant Dieu, pour sacrifier les intérêts du temps à une cause éternelle et céleste. Aujourd'hui la lutte est finie, le sacrifice est consommé. Comme vous, nous avons gémi, nous avons pleuré sur les ruines de nos affections, sur de légitimes ambitions cruellement déçues, sur de bien chères espérances indignement trompées. Mais aujourd'hui, réunis au pied des autels qui nous restent, nous reprenons courage, et nous nous réjouissons de la sainte joie qui faisait tressaillir nos pères, avant de marcher aux combats de la foi. Comme vous, nos cœurs sont pleins de mélancolie, mais nous les ouvrons à une divine espérance. Comme vous, nos yeux sont humides de larmes, mais nous les tournons vers l'horizon où apparaîtra un jour l'astre éternel qui viendra échauffer et vivifier le monde [2].

Il était trop tard; le mal était déjà accompli. La blessure faite par les âpres violences de Lamennais avait pénétré trop avant dans les cœurs royalistes, pour que le baume versé par M. de Montalembert

[1] *Avenir* des 16 octobre, 9 novembre 1830, 27 janvier, 12 février et 28 juin 1831.
[2] *Ibid.* du 6 mars 1831.

pût la cicatriser. Cette blessure devait rester longtemps saignante. De là, des ressentiments qui persisteront contre les hommes de l'*Avenir*, et qui poursuivront Lacordaire jusque dans la chaire de Notre-Dame.

L'*Avenir* sait-il mieux demeurer dans la mesure de la justice, quand il s'agit des vainqueurs de Juillet? Sans doute, il n'a que trop souvent raison, lorsqu'il dénonce la conduite du nouveau gouvernement envers les catholiques, lorsqu'il l'accuse de refuser à la religion, par hostilité ou par faiblesse, la protection, la liberté et la justice auxquelles elle avait droit, ou même de prendre contre elle des mesures agressives et vexatoires. Il le fait avec un courage, un entrain, une fierté d'accent, propres, sinon à en imposer aux gouvernants, du moins à ranimer les catholiques abattus et intimidés. Un jour, par exemple, il s'agit d'un sous-préfet qui a ouvert de force une église, pour y faire faire des funérailles religieuses à la dépouille d'un homme mort en dehors de la communion de l'Église : de tels incidents étaient alors assez fréquents : les libres penseurs se montraient aussi passionnés à exiger le concours du clergé aux enterrements, qu'ils le sont aujourd'hui à l'écarter, et l'administration se croyait le droit de contraindre le clergé à ce prétendu service public; Lacordaire s'écrie :

Catholiques, un de vos frères a refusé à un homme mort les paroles et les prières de l'adieu suprême des chrétiens. Il a laissé le soin d'honorer des cendres étrangères, à ceux qui pouvaient leur dire : « Vous nous avez aimés pendant la vie, aimez-nous encore au delà. » Votre frère a bien fait; il s'est conduit en homme libre, en prêtre du Seigneur... Sommes-nous les fossoyeurs du genre humain? Avons-nous fait un pacte pour flatter ses dépouilles, plus malheureux que les courtisans à qui la mort du prince rend le droit de le traiter comme le méritait sa vie? Votre frère a bien fait. Mais une ombre de proconsul a cru que tant d'indépendance ne convenait pas à un citoyen si vil qu'un prêtre catholique. Il a ordonné que le cadavre serait présenté devant les autels, fallût-il employer la violence pour l'y conduire et crocheter les portes de l'asile où repose, sous la protection des lois de la patrie, sous la garde de la liberté, le Dieu de tous les hommes et du plus grand nombre des Français. Sa volonté a été accomplie; la force et la mort ont violé le domicile de Dieu... Un simple sous-préfet, un salarié amovible, du sein de sa maison, a envoyé dans la maison de Dieu un cadavre! Il a fait cela, devant la loi qui déclare que les cultes sont libres; et qu'est-ce qu'un culte libre si son temple ne l'est pas, si son autel ne l'est pas, si l'on peut y apporter de la boue, les armes à la main? Il a fait cela à la moitié des Français, lui, ce sous-préfet!

Déjà, peut-être, trouvera-t-on le ton de ce morceau un peu excessif. Mais, dans d'autres articles, ce n'est plus seulement une exagération de rhétorique, c'est un défaut de justice. L'*Avenir*, par exemple, ne dépasse-t-il pas toute mesure, quand, à propos d'un grief, d'ailleurs fondé, il dit des ministres qui occupent le pouvoir avec M. Casimir Périer :

Les lâches ! Faut-il dire d'où leur vient leur mandat ? Il leur vient de la peur qui les poursuit d'abîme en abîme. Ils savent que nous ne sommes pas des gens à barricades, que nous n'avons pas l'habitude des émeutes, et ils nous sacrifient. Ils jettent Dieu dehors, par crainte d'y être jetés... Pourquoi, du reste, s'étonner de ce qu'ils font, après ce qu'ils ont fait ? Il est bon d'être conséquent, et ils le sont jusque dans la honte... Catholiques, ne leur demandons pas grâce. Laissez-les accomplir leur destinée, laissez-les se baigner le front dans la boue... Marchez, marchez toujours, malheureux ! Vos mains profanatrices ne font qu'élargir la fosse que l'indignation et le mépris vous ont creusée... Votre épitaphe sera longue et mémorable. Les catholiques, pour leur part, y ont gravé ces deux mots : LACHES ET SACRILÈGES [1].

L'*Avenir* aime ardemment la liberté. En cette matière, il est souvent en avance sur son temps. Il réclame la liberté départementale et communale à une époque où le vieux libéralisme est encore imbu des idées centralisatrices de la Convention et de l'empire, et où la loi commence à peine à rendre électifs les conseils généraux et les conseils municipaux [1]. Avant Tocqueville, il dénonce, dans l'individualisme, l'un des périls d'un État démocratique : « Une société, dit-il, qui se réduit à une collection d'individualités n'est que l'égoïsme humain s'exprimant sous des formes infiniment multipliées. » Comme remède à ce mal, il propose cette liberté d'association que notre législation repoussait et qu'aujourd'hui même on n'ose pas établir [3]. Enfin, l'un des premiers, du côté catholique [4], il pousse le cri de la liberté d'enseignement, ayant ainsi l'honneur d'ouvrir une campagne qui devait être si glorieuse et si profitable [5]. Dans cette revendication de toutes les libertés, il apporte une hardiesse dont la confiance extrême et presque naïve fait parfois un peu sourire notre expérience plus sceptique, mais

[1] *Avenir* des 26 et 29 novembre 1830, 1 et 12 juillet 1831.

[2] *Ibid.* du 7 décembre 1830, des 3 janvier, 7 février, 29 mai 1831.

[3] *Ibid.* des 17 octobre, 7 décembre 1830 et 21 mars 1831.

[4] Rappelons toutefois qu'il avait été devancé, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, par *le Correspondant*.

[5] *Avenir* des 17, 18, 25 octobre 1830.

aussi une sincérité généreuse et passionnée, qui donne à son langage un accent particulier. Écoutez, par exemple, Lacordaire, parlant de la liberté de la presse :

Rien, dans les desseins de Dieu, n'a été accompli par voie de censure, et tout l'a été par voie de répression. L'enfer n'existe que parce que la censure est impossible à Dieu même; il a préféré, du moins, au régime de la censure, le régime de l'enfer, car si l'enfer fait des damnés, il fait aussi des hommes et des saints, au lieu que la censure n'eût peuplé le monde que d'idiots immortels. Je n'ai jamais compris, pour ma part, comment des catholiques se révoltent contre la liberté de la presse, à cause des maux dont elle est la source, eux qui ne se révoltent pas contre la liberté morale, malgré le déluge effroyable de crimes et de malheurs dont elle a inondé l'univers. Si Dieu eût raisonné comme M. de Villèle, le monde eût été heureux, aussi heureux qu'un mouton peut l'être sous une monarchie; mais Dieu voulait que le monde fût homme, dût-il lui en coûter l'éternité... Aujourd'hui l'on vient nous dire que, si la vérité est réduite à combattre l'erreur par ses seules armes, en plein air, librement, tout est perdu. Insensés !... Beaucoup d'hommes ont secoué la tête en passant devant le Christ; mais, je vous le jure, je n'en ai point rencontré, dans l'histoire, dont le blasphème ait égalé le vôtre. Vous ne connaissez pas le Galiléen. Catholiques, croyez-moi, laissons à ceux qui n'ont foi qu'aux princes de la terre les espérances de la servitude. Laissons-les dire que tout est perdu si la presse parle, et s'enfoncer dans des conséquences lamentables, où ils n'auront plus qu'à choisir entre la destruction de l'ordre et celle de la raison. Ce sont des enfants d'un jour qui n'ont pas encore vu d'éclipse, et qui se tordent les mains en invoquant je ne sais quels dieux. Pour nous, voyageurs depuis longtemps sur cette terre, ne nous troublons pas de si peu, et, notre crucifix sur la poitrine, prions et combattons. Les jours ne tuent pas les siècles, et la liberté ne tue pas Dieu [1].

Nobles paroles, mais où l'on peut déjà entrevoir cette exagération, cette manie de l'absolu, qui devaient faire condamner le libéralisme de l'*Avenir*. Celui-ci n'en venait-il pas à déclarer que le régime de la presse, en 1830, ce régime dont les auteurs des lois de septembre estimeront bientôt nécessaire de restreindre la licence, était une insupportable tyrannie? « Nous voulons la licence de la presse [2] », disait l'*Avenir*. Mêmes excès pour toutes les autres

[1] *Avenir* du 7 décembre 1830, des 21 mars, 12 et 17 juin 1831.
[2] L'*Avenir* ajoutait : « Nous n'entendons pas dire que ce genre d'abus

libertés. La décentralisation, au point où la pousse ce journal, serait la pure anarchie. Traite-t-il de la liberté de conscience, au lieu de s'en tenir aux nécessités incontestables de son temps et de son pays, il se lance dans des théories, au moins inutiles et imprudentes, sur le droit de coërcition. Quelles que soient les questions politiques qui se soulèvent, l'*Avenir* met son point d'honneur à adopter les idées qui règnent alors dans la démocratie la plus avancée; il réclame, comme étant le corollaire de la révolution de Juillet, la suppression des armées permanentes, de l'hérédité de la pairie et même de toute Chambre haute, l'établissement du suffrage universel, tempéré, il est vrai, par l'élection à plusieurs degrés. En théorie, du moins, il se proclame républicain; Lamennais déclare « qu'un seul genre de gouvernement peut exister aujourd'hui en France : la république; » on n'a le choix, ajoute-t-il, « qu'entre deux gouvernements : celui du sabre ou celui de l'opinion, le despotisme militaire ou la république. » Il veut bien, cependant, comme La Fayette et ses amis, conserver une royauté nominale; tant que le roi, dit-il, « ne sera que ce qu'il doit être, l'exécuteur des ordres souverains de la nation réellement représentée, son hérédité, loin d'être à craindre, ne sera qu'une garantie de plus pour la durée de la liberté; point de cour, une liste civile modeste, et il ne nous restera rien à désirer de ce côté [1]. »

A l'extérieur, l'*Avenir* se passionne pour toutes les causes généreuses qui font alors battre le cœur de la France libérale. Nul ne suit, d'un cœur plus vraiment ému, l'Irlande, la Belgique ou la Pologne. C'est un des sujets les plus fréquemment traités par les rédacteurs. Que d'angoisses aux heures critiques ou obscures! Que de cris de joie pour saluer les succès! Que de larmes de douleur et de colère versées sur les défaites! Dieu nous garde de disputer, avec ces esprits jeunes et chauds, sur la mesure de leur enthousiasme ou de leur douleur! Condamnés aujourd'hui, par patriotisme, à plus de froideur et d'égoïsme, respectons du moins, envions même les sympathies peut-être trop expansives d'une génération plus heureuse. Mais où notre critique commence, c'est quand, à la suite de Carrel, de Mauguin, de Lamarque, l'*Avenir* vient combattre et flétrir la politique pacifique et prudente du gouvernement, la qualifie de « honteuse suite de

n'est pas un très grand crime. Seulement, nous croyons que ce crime est, comme beaucoup d'autres, spécialement du ressort de la loi divine. Il en est, suivant nous, du libelliste comme du parjure que le législateur ne peut utilement atteindre que dans de rares occasions ».

[1] *Avenir* du 17 octobre 1830, des 27 janvier et 9 mars 1831.

bassesses et de lâchetés qui auraient à jamais déshonoré la France au dehors, si la France en était complice »; quand il pousse au renversement de « l'œuvre impie des traités de Vienne », et entrevoit, avec complaisance, la « purification » de la patrie « au feu d'une effroyable guerre ». A l'entendre, nous devrions le secours de nos armes à tous les peuples insurgés. « Pouvions-nous, dit-il, faire ce que nous avons fait, sans que la liberté comptât partout sur notre concours? » Il n'a que raillerie et mépris pour notre diplomatie dans l'affaire belge, pour ce qu'il appelle « les infâmes intrigues et la révoltante duplicité » de nos ministres. Ne va-t-il pas jusqu'à affirmer que ces ministres ne veulent pas d'une Belgique libre, catholique et indépendante, par crainte de la comparaison, que leur dessein secret est de la rendre à la Hollande, et n'engage-t-il pas les Belges à se défier et à se débarrasser de notre « protection »? En face de la Pologne non secourue dans sa défaite, l'*Avenir* n'a pas assez d'imprécations contre ces gouvernants, « devenus comme ces statues de bronze, que les peuples arrosaient de sang pour les attendrir, mais qui n'avaient point de cœur et qui ne rendaient d'oracles qu'en faveur de la victoire; » il flétrit ceux qui ont « abandonné nos vieux frères d'armes » et se sont ainsi « rendus coupables du sang des enfants de la Pologne, sang qui retombera sur eux et les marquera d'un signe d'opprobre et de malédiction. » Les sympathies de l'*Avenir* sont d'autant plus ardentes que, par une singulière coïncidence, plusieurs des mouvements populaires qui agitent alors l'Europe, ont un caractère plus catholique qu'aucun gouvernement de cette époque : ainsi en Irlande, avec O'Connell; ainsi en Belgique, avec Félix de Mérode; ainsi en Pologne, où les armées chantent des hymnes à la Vierge, où les curés marchent au combat, à la tête de leurs paroissiens, où les religieux revêtent les vieilles armures, trouvées dans leur couvent, et forment des compagnies de cavalerie. Dans d'autres pays, sans doute, en Allemagne, en Espagne, en Italie, les agitateurs en veulent autant à l'Église qu'au pouvoir civil; l'*Avenir*, sympathique à leur cause politique, mais rebuté par leur irréligion, est visiblement embarrassé. « Tant que ceux qui conspirent pour la liberté de l'Espagne et de l'Italie, dit-il, regarderont la foi catholique comme leur principal obstacle, nous ne pourrons applaudir à leurs efforts; nous reconnaîtrons ce qu'il y a de juste dans leurs plaintes, de sacré dans l'espérance des peuples: mais nous nous souviendrons qu'il appartient à des âmes plus pures de poser les fondements de la liberté d'un pays. » Aussi détourne-t-il bientôt ses regards de ces contrées « où la liberté est ennemie de Dieu », pour les fixer au contraire, avec complaisance, sur ces terres d'Irlande, de Belgique et de Polo-

gne, où il croit voir l'application de ses idées et l'exemple proposé aux autres nations [1].

Dans la fascination troublante d'une telle contemplation, ces insurrections partielles apparaissent à l'*Avenir* comme le prologue d'un immense bouleversement, nécessaire à la régénération de la société. Cette vision obsédait depuis longtemps l'imagination de Lamennais, et c'est sur ce sujet que s'était exercée le plus volontiers sa verve prophétique. A force de prévoir, d'attendre cet universel soulèvement, l'*Avenir* semble l'appeler, le provoquer, le désirer. Est-ce pour le justifier d'avance qu'il rappelle aux peuples la doctrine des théologiens du moyen âge sur le droit de sédition, et examine soigneusement le cas de conscience de l'émeute? Trompé par ce qu'il voit à Dublin, à Bruxelles, à Varsovie, il se flatte que partout les peuples placeront la croix sur le drapeau de leur révolte, et cette illusion met à l'aise sa conscience quand il lance contre les rois ces invectives qui semblent parfois presque renouvelées des rhéteurs de la Convention :

Nous n'attendons rien des rois; mais nous attendons beaucoup des peuples, qui nous semblent être les instruments choisis de Dieu, pour rétablir son règne sur la terre. (Lamennais.) — Les rois ont été bien coupables, et chaque jour, ils ajoutent à leurs fautes, contre la religion et la liberté, des fautes qui font pressentir que leur réprobation s'accomplira peut-être jusqu'au bout, et que la tribune de France aura prophétisé quand elle disait : Les rois s'en vont... Que les rois descendent en paix dans leur tombe; leur sort est accompli... Nous voulons séparer notre cause de la leur. (Lacordaire.) — Rois de l'Europe, rois sans foi, sans amour, rois qui avez oublié Dieu, tous vous serez atteints; tous vous connaîtrez la faiblesse de ces trônes où vous avez cru vous asseoir sans lui. (Montalembert.)

Cette révolution attendue « part de Dieu » dit l'*Avenir*; elle est « une œuvre divine »; dans le catholicisme est le principe de ce mouvement. « N'est-ce pas en effet, demande Lamennais, partout les peuples catholiques qui s'émeuvent, comme si, les premiers, ils eussent eu la vision des destinées futures, réservées au genre humain? Quelque chose les attire, de doux comme l'espérance; quelque chose les presse, de puissant comme Dieu ». Et le nouveau prophète ajoute : « Je vous le dis, le Christ est là ». Ce serait un crime et une folie de lutter contre une aussi sainte et aussi inévi-

[1] *Avenir* des 17 décembre 1830, 1, 5, 18, 29 janvier, 1, 10 mars, 16, 17, 23 avril, 10 mai, 9, 13 juin, 1 et 20 juillet 1831.

table révolution ; ce serait résister « à ce que Dieu même a rendu nécessaire ; et le mal en soi, le mal essentiel n'est que cette opposition à Dieu ». Sorte de fatalisme, familier à Lamennais et dont on voit tout de suite le péril et l'immoralité. Bien loin de s'opposer à ces mouvements populaires, le clergé et la papauté doivent se mettre à leur tête, afin de les régler et les purifier. Rompre avec les rois pour faire alliance avec la démocratie, abandonner les débris terrestres d'une grandeur ruinée, reprendre la houlette du pasteur et, s'il le faut, la chaîne du martyr, accepter toutes les chances de la guerre déclarée entre les peuples et les souverains, braver l'hostilité ou les persécutions de ces derniers, dans l'espérance que la liberté religieuse sortira de la liberté générale, tel est, de l'aveu même de Lamennais [1], le programme que l'*Avenir* prétend imposer à l'Église. De telle sorte qu'après avoir conseillé fort sagement au clergé de rompre la solidarité qui paraissait l'unir à la royauté, on le pousserait à contracter, avec la révolution, une alliance bien autrement périlleuse et injustifiable [2].

Ainsi, sur presque toutes les questions intérieures et extérieures, l'*Avenir*, sans s'inféoder au parti de l'Hôtel de Ville, en arrive cependant à soutenir les mêmes thèses. Il est devenu l'adversaire des hommes de « la résistance » qu'il qualifie de « je ne sais quels échappés de tous les despotismes qui ont tour à tour écrasé la France » ; leur politique lui paraît « un système inepte, contraire à notre honneur au dehors, à nos droits au dedans ». Peu à peu, son langage change complètement à l'égard de la monarchie, qu'il avait d'abord bien accueillie. Avec tous les journaux d'extrême gauche, il reproche au gouvernement de Juillet de méconnaître la révolution de 1830, qui doit être tout autre chose qu'une simple substitution de roi. « En disputant à l'opinion, dit-il, ses plus nobles et ses plus belles conquêtes, en l'irritant par ses lenteurs, en l'effrayant par ce qu'il laisse soupçonner de ses desseins, le pouvoir expose non seulement sa considération, mais son existence même ». « La société ne recule pas, s'écrie encore l'*Avenir;* ne tentez pas ce qui en a perdu déjà d'autres ; votre force, c'est obéir au vœu national ; vous n'avez que celle-là. » Il se plaît à rappeler que la monarchie repose sur un contrat synallagmatique, dont il menace de faire prononcer la nullité pour inexécution des conditions. De jour en jour, le ton devient plus agressif, plus injurieux [3].

[1] Voir *Affaires de Rome*, par Lamennais, p. 27.

[2] *Avenir* des 27 octobre, 17 décembre 1830, 12 février, 21 avril, 29 mai, 9, 28, 29 juin, 1er juillet 1831.

[3] *Avenir* des 17 octobre, 29 novembre 1830, 27 janvier, 12 février, 7 avril, 28 mai, 9 juin, 28 juin, 1er juillet 1831. — Dans l'âme violente et malade

Même intempérance dans les questions plus exclusivement religieuses. L'*Avenir* répudie le vieux gallicanisme auquel il reproche, non sans raison, d'être à la fois trop indépendant à l'égard du pape et trop dépendant à l'égard du pouvoir civil ; mais pourquoi le faire avec une colère outrageante? « Nous repoussons avec dégoût, dit-il, les opinions qu'on appelle gallicanes ; » et il accable de sarcasmes « la religion de Louis XIV et de Bossuet, tuée, le 28 juillet 1830, à la cent quarante-huitième année de son âge [1] ». Il prétend y substituer un ultramontanisme excessif, provoquant, qui n'est nullement conforme aux doctrines et surtout aux procédés de l'Église romaine. Par moment même, quand Lamennais tient la plume, l'*Avenir* semble aller jusqu'à la théocratie et rêver pour le Souverain Pontife une sorte de prééminence politique; tel lui paraît être le terme de la révolution universelle tant annoncée, et déjà l'impatient journal salue le nouveau Grégoire VII, dont la parole et la volonté changeront la

de Lamennais, l'hostilité et le mépris contre le gouvernement de Juillet dépasse bientôt toutes les bornes. Lisez ce qu'il écrivait, dans ses lettres intimes, vers la fin de l'*Avenir* : « Lâcheté au dehors, tyrannie au dedans, voilà pour le gouvernement, parjure à toutes ses promesses, ne concevant rien que le despotisme. » (Lettre du 8 novembre 1831.) « Le gouvernement se jette à corps perdu dans le despotisme, il appelle cela « faire du pouvoir » et se croit fort quand il a juré. Il me semble voir un Vitellius faisant atteler six chevaux à son char, pour arriver plus vite aux Gémonies. Nos gens s'y rendent au grand galop, et je leur souhaite bon voyage. » (Lettre du 9 novembre 1831.) Or ne l'oublions pas, à cette époque, le pouvoir était aux mains de M. Casimir Périer. Lamennais était parvenu à faire partager son trouble et sa colère à son jeune ami M. de Montalembert. Celui-ci, dans une sorte d'égarement douloureux causé par l'abandon de la Pologne, écrivait, sous forme de préface au *Livre des Pèlerins polonais* par Mickiewicz, une diatribe d'une véhémence inouïe contre les « lâches » et les « despotes » qui gouvernaient et « déshonoraient » la France; il montrait celle-ci « livrée à d'effrontés jongleurs, exploitée par une horde d'administrateurs éclos du despotisme impérial, par une magistrature qui semble commissionnée pour tuer la loi dans l'estime des hommes, par des parquets tenant à la fois de la nature du laquais et de celle du bourreau... On dirait que des eunuques ont été chargés de lui faire subir l'antique supplice de la femme adultère : ils l'étouffent dans la boue. » Ajoutons d'ailleurs que, plus tard, M. de Montalembert a noblement répudié ce péché de jeunesse, et qu'en publiant ses œuvres complètes, il en a volontairement exclu ce morceau.

[1] « Elle naquit à Paris, dit l'*Avenir*, le 19 mars 1682. Bossuet la porta, dans son berceau, à Louis XIV qui la trouva bien et le dit à Mme de Maintenon. Mme de Maintenon fut de son avis. C'était naître sous d'heureux auspices, et le sourire du plus grand roi d'Europe valait bien le souffle du Saint-Esprit. Tout le monde le crut, excepté le pape : vieillard opiniâtre, qui s'imaginait qu'une religion ne pouvait pas venir au monde, sans qu'il en sût quelque chose... » L'article continue sur ce ton.

constitution du monde et « fonderont la dernière époque de la société humaine ici-bas [1] ».

Dans sa réaction contre la dépendance civile qui était une des faiblesses du clergé gallican, l'*Avenir* ne se contente pas de vouloir l'Église indépendante ; il la veut séparée complètement de l'État. Avec cette logique absolue et aveugle qui est une des formes de l'esprit révolutionnaire, il dénonce le concordat et supprime le budget des cultes ; cette suppression est même une des thèses que le journal développe avec le plus de persistance et d'éclat :

Nous devons le dire et le dire hautement, nulle liberté n'est possible pour l'Église qu'à une condition qui l'arrêtera peu sans doute, la suppression du salaire que l'État accorde annuellement au clergé. Quiconque est payé dépend de qui le paye... — Le morceau de pain qu'on jette au clergé est le titre de son oppression... — Combien d'âmes ont cherché le prêtre depuis trente ans, et ne le pouvaient trouver dans un fonctionnaire public... Aussi la religion vit-elle dans ses basiliques désertes, au milieu de l'indifférence du peuple, mais avec le sourire et l'or de César. L'État l'a prise à ses gages pour chanter des psaumes, pour enterrer les morts et lui répondre *Amen*... — Figurez-vous un débiteur qui, rencontrant son créancier, lui jetterait dans la boue un peu de monnaie, en lui disant : « Travaille, fainéant, travaille. » Voilà comme nous traitent nos ennemis, et il y a aujourd'hui trente ans que nous nous baissons pour ramasser... Un jour viendra qu'un prêtre se présentant au Trésor, le dernier employé lui fera baisser les yeux, et j'ose dire que la chose arrive déjà.

Le clergé doit non seulement renoncer au traitement qui est la représentation de ses biens confisqués, mais évacuer les vieilles églises qu'il a bâties depuis des siècles. Un jour qu'une de ces églises venait d'être violée par ordre administratif, Lacordaire s'écriait, dans un langage singulier où l'éloquence se mêle à la déclamation :

Maintenant que ferez-vous, catholiques? Que dirai-je de votre part à vos oppresseurs? Pour moi, je ne puis me défendre d'une réflexion, c'est que si vous mettiez vos autels dans une grange qui fût à vous, au lieu de les mettre dans un édifice qui appartient à l'Etat de près ou de loin, vous seriez libres à jamais de ces orgies du pouvoir. Quelques bottes de paille vous défendraient mieux que les colonnes et les marbres qu'on vous a volés, pour avoir le droit de vous donner une hospitalité sans regret et sans compassion. Qu'y a-t-il dans ces

[1] *Avenir* des 16, 18 octobre, 9 novembre, 27 décembre 1830.

murailles qui vous attache si fort? Vos pères les ont bâties; mais vos pères n'y sont plus; on n'y a pas même laissé leur poussière. Monuments magnifiques et vides, une chose restait qui aurait pu les rendre sacrés et dignes de Dieu, une chose qui est partout sur le sol de France, la liberté. Eh bien, la liberté n'est plus au coin de l'autel; on vient d'y accorder un droit d'asile éternel à la servitude. Fermons donc les portes, et que la servitude y dorme en paix sous la garde des sous-préfets. Un jour, quand les âges et la solitude auront noirci nos dômes, fait pencher nos flèches, brisé nos vitraux, abattu à demi nos croix; quand la lumière des nuits, faisant tomber peu à peu nos pierres bénies, éclairera les ruines du sanctuaire à travers les voûtes; un jour, les peuples passant à côté, leurs enfants à la main, ceux-ci leur diront : Qu'est-ce que ces vieilles tours et ces pans qui s'en vont? Les pères regarderont; ils prendront leurs petits, et les élevant jusqu'à la fenêtre pour qu'ils voient, ils leur diront : C'est qu'il y eut là autrefois des hommes qui priaient Dieu, et qui s'en allèrent parce qu'on en chassa la liberté.

Quant aux difficultés pratiques, l'*Avenir* croit qu'il suffit, pour les résoudre, d'un éclat de rhétorique généreuse. Comment l'Église vivra-t-elle sans sa dotation? « Et quand je l'ignorerais, répond-il, j'ignore bien davantage comment elle vivra sans liberté. » La pauvre Irlande ne nourrit-elle pas ses prêtres, n'a-t-elle pas refusé l'argent offert par l'Angleterre, craignant que ce ne fût le prix de sa liberté? Le clergé sera dans l'indigence, mais il a les promesses de l'Évangile; or « nous ne savons du lendemain qu'une chose, c'est que la Providence se lèvera plus matin que le soleil. » L'*Avenir* ajoute :

Vous serez comme le prolétaire, avec Dieu de plus pour patrimoine, avec l'espérance qui ne trompe pas, avec des millions d'âmes qui vous aiment. Votre maître n'en avait pas tant, et il a vécu. Ne pouvez-vous conquérir une seconde fois le monde, et si vous ne le pouvez pas, pourquoi voulez-vous que le monde entretienne à grands frais une ombre décédée? Votre tombeau lui coûte trop cher, si la vie n'y est pas. Ah! oui, la foi est diminuée; mais savez-vous pourquoi? C'est que la charité s'est éteinte; et la charité s'est éteinte parce qu'il n'y a plus de pauvreté parmi nous, plus même de richesse, mais un horrible intermédiaire entre les deux, quelque chose qui n'apaise la faim qu'en dévorant le cœur... — Ministres de celui qui naquit dans une crèche et mourut sur une croix, remontez à votre origine; retrempez-vous volontairement dans la pauvreté... Sans aucun autre appui que la

divine parole, descendez, comme les douze pêcheurs, au milieu des peuples et recommencez la conquête du monde [1].

De toutes les témérités de l'*Avenir*, nulle ne fut plus déraisonnable, nulle ne porta davantage la marque du trouble alors régnant que celle qui lui faisait faire ainsi table rase de tout l'établissement de l'Église, pour la ramener en quelque sorte aux catacombes et la jeter dans l'inconnu et le péril d'une conquête nouvelle. Nulle n'eut alors plus de retentissement et ne causa plus d'émotion, de scandale même, surtout parmi les autorités ecclésiastiques, justement surprises et irritées de voir un simple prêtre ou même un laïque, faire ainsi en leur nom un abandon qu'elles ne leur avaient pas donné mandat de faire.

Tel fut l'*Avenir*, singulier mélange d'éloquence et de déclamation, de générosité enthousiaste et de passion parfois sans justice comme sans justesse, de vues nouvelles et de chimères téméraires, de fécondes prévisions et d'erreurs stérilisantes !

IV

Les fondateurs de l'*Avenir* ne se contentèrent pas d'agir par la presse. Ils instituèrent à Paris une *Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, à laquelle se rattachaient des comités locaux. Cette agence réunit, en six mois, 31 513 francs. Sous son impulsion, plusieurs journaux se fondèrent en province, à Nantes, à Strasbourg, à Nancy; des pétitions, revêtues de quinze mille signatures, furent adressées aux Chambres, pour réclamer la liberté d'enseignement; une souscription pour l'Irlande affamée produisit 70 000 francs. L'*Agence* avait surtout en vue la résistance légale et judiciaire aux mesures oppressives; elle soutint plusieurs procès : il s'agissait tantôt d'un modeste citoyen ou d'un curé, poursuivis pour avoir ouvert une école; tantôt d'une communauté religieuse, inquiétée dans son existence. Elle engagea une triple instance à l'occasion de l'expulsion des trappistes de la Meilleraye. Lacordaire avait particulièrement le goût de ces luttes à la barre des tribunaux; il estimait que, dans les pays libres, les grandes causes se traduisent, comme à Rome et en Angleterre, en procès débattus au grand jour de la publicité judiciaire. Plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il en fût empêché par une décision du conseil de discipline, le jeune abbé

[1] *Avenir* des 18, 27, 30 octobre, 2, 29 novembre 1830; 6 janvier, 27 avril 1831.

plaida, comme avocat, à l'audience de la police correctionnelle, dans des contestations qui avaient pour objet l'émancipation du prêtre et du citoyen catholiques. « Je me rappelle, a écrit plus tard M. de Montalembert, la surprise d'un président de Chambre, en découvrant un jour, sous la robe d'avocat, ce prêtre dont le nom commençait à poindre. En fouillant dans les journaux du temps, on trouverait bien quelques rayons de cette parole, déjà si virile, qui semait le trouble dans les rangs des substituts et qui électrisait l'auditoire. Un jour, en répondant à un avocat du roi qui s'était hasardé à lui dire que les prêtres étaient les ministres d'un pouvoir étranger, Lacordaire s'était écrié : Nous sommes les ministres de quelqu'un qui n'est étranger nulle part, de Dieu ! Sur quoi l'auditoire, rempli de ce peuple de Juillet si hostile au clergé, se mit à applaudir. On lui criait : Mon prêtre, mon curé, comment vous nommez-vous? Vous êtes un brave homme[1]! » Une autre fois, d'une voix frémissante, il jetait au tribunal l'appel de saint Paul, *Cæsarem appello*, qu'il traduisait hardiment, aux applaudissements passionnés de l'auditoire : J'en appelle à la Charte.

Le gouvernement fournit lui-même l'occasion d'un débat judiciaire plus éclatant encore, en déférant à la cour d'assises deux articles de l'*Avenir*, l'un de Lamennais, l'autre de Lacordaire. Les deux prêtres comparurent, le 31 janvier 1831, entourés de leurs amis. Le public était venu nombreux, généralement sympathique. Lamennais était assisté par un avocat non catholique, mais libéral, M. Janvier. Lacordaire se défendit lui-même : de touchants retours sur sa jeunesse, la hardiesse et l'originalité de ses idées, son talent intéressèrent et émurent l'auditoire. « Mon devoir est accompli, dit-il en terminant; le vôtre, messieurs, est de me renvoyer absous de cette accusation. Ce n'est pas pour moi que je vous le demande ; il n'y a que deux choses qui donnent du génie, Dieu et un cachot ; je ne dois donc pas craindre l'un plus que l'autre. Mais je vous demande mon acquittement comme un pas vers l'alliance de la foi et de la liberté, comme un gage de paix et de réconciliation... Je vous le demande encore, afin que ces despotes subalternes, ressuscités de l'Empire, apprennent, au fond de leurs provinces, qu'il y a aussi une justice en France pour les catholiques, et qu'on ne peut plus les sacrifier à de vieilles préventions, à des haines d'une secte désormais finie. Voilà donc, messieurs : je vous propose d'acquitter Jean-Baptiste-Henri Lacordaire, attendu qu'il n'a point failli, qu'il s'est conduit en bon citoyen, qu'il a défendu son Dieu et sa liberté ; et je le ferai toute ma vie, mes-

[1] *Le P. Lacordaire*, par M. de Montalembert.

sieurs. » Des applaudissements accueillirent cette péroraison. L'audience durait depuis près de douze heures, et l'agitation de l'auditoire allait croissant. Enfin, à minuit, le jury rentra dans la salle, apportant un verdict d'acquittement. Les disciples de Lamennais le couvrirent d'embrassements; le public prenait part à leur joie et à leur triomphe. Lacordaire revint seul avec Montalembert. « Sur le seuil de sa porte, raconte ce dernier, je saluai en lui l'orateur de l'avenir : il n'était ni enivré ni accablé de son triomphe. Je vis, que pour lui, ces petites vanités du succès étaient moins que rien, de la poussière dans la nuit. Mais je le vis avide de répandre la contagion du dévouement et du courage, et ravi par ces témoignages échangés de tendresse désintéressée et de foi mutuelle, qui valent mieux, dans les cœurs jeunes et chrétiens, que toutes les victoires. »

Ce succès encourageait les rédacteurs de l'*Avenir* à porter la lutte sur le terrain judiciaire. Ainsi leur vint l'idée de ce qu'on a appelé le « procès de l'école libre ». La Charte avait promis la liberté d'enseignement, mais l'Université n'en maintenait pas moins toutes les rigueurs de son monopole. Le recteur de Lyon ne venait-il pas d'enjoindre aux curés de cette ville, de renvoyer les enfants de chœur auxquels ils donnaient gratuitement des leçons? Les directeurs de l'*Agence* estimèrent qu'en telle matière, des articles de journaux et des pétitions ne suffisaient pas, qu'il fallait saisir plus vivement le pays de cette question. Le 29 avril 1831, ils annoncent que trois d'entre eux, MM. Lacordaire, de Montalembert et de Coux, vont ouvrir à Paris une école libre gratuite. « La liberté se prend et ne se donne pas, disent-ils dans leur manifeste... L'Université poursuit la liberté de l'enseignement jusque dans les enfants de chœur; eh bien, nous la mettrons aux prises avec des hommes. » Un local est loué, rue des Beaux-Arts, le commissaire de police est prévenu, et, le 7 mai 1831, l'école s'ouvre. Les élèves sont neuf enfants appartenant aux familles pauvres du voisinage. Des hommes de lettres, des personnages politiques, appartenant à l'opinion libérale, assistent à cette inauguration. Lacordaire débute par un discours très vif contre l'Université; puis les classes commencent. Survient la police qui déclare l'école fermée et ordonne aux enfants de sortir; Lacordaire, au nom de l'autorité paternelle, les somme de rester; et ces écoliers, sans avoir probablement une parfaite intelligence de la grande cause pour laquelle ils combattent, s'écrient à plusieurs reprises : « Nous resterons! » Les maîtres prolongent la résistance dans la mesure nécessaire pour établir qu'ils cèdent seulement à la force. Peu de temps après, les instituteurs improvisés sont cités en police correctionnelle : c'est le procès qu'ils attendaient et désiraient.

Ils demandent à être traduits devant le jury. Pendant ces débats préliminaires, le jeune Montalembert est appelé à la pairie, par le décès de son père, en vertu du principe mourant de l'hérédité; aussitôt il revendique, pour lui et ses co-accusés, la juridiction des pairs. Les trois prévenus comparaissent devant la haute Chambre, en septembre 1831. Heureux d'avoir une telle tribune pour proclamer leurs idées, ils se défendent eux-mêmes avec l'audace de leur jeunesse et de leur conviction; leurs discours sont moins un plaidoyer qu'un appel à l'opinion et une éclatante profession de leur foi religieuse et libérale; ce langage si nouveau est écouté par les pairs avec une surprise qui n'est pas sans bienveillance. La loi était formelle : les accusés sont condamnés, mais à 100 francs d'amende.

L'âme vaillante des jeunes amis de Lamennais jouissait singulièrement de ces nobles combats pour « Dieu et la liberté ». Le 29 octobre 1831, Lacordaire écrivait à son plus cher compagnon d'armes : « Si court que soit le temps, il n'ôtera rien aux délices de l'année qui vient de passer; elle sera éternellement dans mon cœur comme une vierge qui vient de mourir. » Bien longtemps après, le souvenir de cette époque demeurait tout brûlant chez ceux qui avaient vécu d'une telle vie : « Jours à la fois heureux et tristes, disait encore Lacordaire peu avant de mourir, jours comme on n'en voit qu'une fois dans sa vie! » Et M. de Montalembert s'écriait, au seul rappel de ce temps : « Quelle vie dans les âmes! Quelle ardeur dans les intelligences! Quel culte désintéressé de son drapeau, de sa cause! Que de sillons profonds et féconds, creusés dans les jeunes cœurs d'alors, par une idée, par un dévouement, par un grand exemple, par un acte de foi ou de courage!... Pour savoir ce qu'il éclata alors d'enthousiasme pur et désintéressé, dans les presbytères du jeune clergé et dans certains groupes de francs et nobles jeunes gens, il faut avoir vécu dans ce temps, lu dans leurs yeux, écouté leurs confidences, serré leurs mains frémissantes, contracté, dans la chaleur du combat, des liens que la mort seule a pu briser [1]. »

La petite armée de l'*Avenir* rencontrait en effet d'ardentes sympathies, surtout dans la jeunesse. Les abonnés du journal n'atteignirent jamais trois mille; mais, à cette époque, ce chiffre était relativement plus considérable qu'aujourd'hui. Les rédacteurs recevaient des lettres flatteuses de tous les pays : c'était tantôt un séminaire bavarois, tantôt un couvent de femmes, qui leur envoyait des adresses de félicitations. Les catholiques belges, encore frémissants de leur révolution, les acclamaient. Une souscription ouverte pour

[1] *Le Père Lacordaire,* par M. de Montalembert.

payer les frais d'un de leurs procès, produisait, en quelques jours, plus de 20 000 francs, bien que la majorité des donateurs ne figurassent que pour cinq centimes : des paroisses entières avaient souscrit, leurs curés en tête. En mai 1831, l'*Avenir*, ayant annoncé ses embarras financiers, recevait immédiatement, de France et de Belgique, 70 000 francs. Au mois d'octobre suivant, M. de Montalembert, qui faisait, entre Lyon et Marseille, un voyage de propagande, rencontrait partout un accueil enthousiaste. En dehors des catholiques, parmi les libéraux jeunes et sincères, l'impression était celle d'un étonnement sympathique. Pendant que la robe du prêtre ne pouvait se montrer dans la rue, sans être insultée, Lacordaire la faisait applaudir à la barre des tribunaux, et ceux-là même qui venaient peut-être de crier : à bas les jésuites! demandaient aux journalistes catholiques de faire des cours sur les diverses branches des sciences politiques et religieuses. Sans doute, on était encore loin de l'union rêvée par l'*Avenir*, entre les libéraux et les catholiques; toutefois un premier pas était fait, et l'espérance semblait permise.

V

Malgré ce succès en apparence si brillant, l'*Avenir* se heurtait à un obstacle sur lequel il devait se briser. Nous ne parlons pas du mécontentement du pouvoir, mécontentement naturel, mais, somme toute, assez inoffensif, et n'ayant abouti jusqu'ici qu'à fournir à Lamennais et à Lacordaire l'occasion d'un petit triomphe judiciaire. Nous ne parlons même pas de l'hostilité, plus grave cependant, des légitimistes qui formaient alors une partie considérable des catholiques. L'obstacle était surtout dans l'Église elle-même, dans l'autorité ecclésiastique. Les évêques, nommés presque tous sous la Restauration, généralement royalistes et de tendance gallicane, plus préparés à monter l'escalier des rois qu'à descendre sur la place publique, à solliciter discrètement l'appui des gouvernements qu'à faire bruyamment appel à l'opinion, auraient eu déjà grand'peine à accepter les doctrines et les procédés de l'*Avenir*, même si celui-ci avait évité toute exagération. Que devait-ce donc être en présence d'excès de fond et de forme, bien faits non seulement pour effaroucher leurs habitudes et leurs préjugés, mais aussi pour inquiéter leur sagesse! Pouvaient-ils approuver ou seulement tolérer qu'on demandât, en leur nom, la suppression du Concordat et du budget des cultes? La presse religieuse était alors une nouveauté. Les prélats n'étaient pas accoutumés à s'entendre donner des conseils ou des leçons par des écrivains qui n'avaient pas leur

place dans la hiérarchie ; il ne pouvait leur plaire qu'un journal prétendît diriger, chaque matin, leur clergé par-dessus leurs têtes et disposer, en dehors d'eux, de l'attitude et des destinées de l'Église. Le nom de Lamennais n'était pas fait d'ailleurs pour atténuer les défiances épiscopales. Aucun sentiment n'avait paru jusqu'alors plus étranger à ce prêtre que le respect de l'autorité ecclésiastique. Déjà à plusieurs reprises, dans ses polémiques sous la Restauration, il avait maltraité publiquement des évêques avec une audace méprisante. Il les ménageait encore moins dans sa conversation et sa correspondance ; les prélats ne l'ignoraient pas, et on conçoit que plusieurs fussent disposés à voir, dans ce langage, une menace de faction et de révolte. Faute grave de la part de Lamennais, faute non seulement contre la loi chrétienne, mais contre l'humaine prudence. Que sa passion et son orgueil lui fissent dédaigner ces évêques, dont les idées pouvaient être un peu vieillies, il n'en restait pas moins que, sans eux, rien ne pouvait être fait, dans l'ordre religieux, de sérieux, de normal et de durable. C'est leur concours qui, plus tard, de 1841 à 1850, fera la force et le succès de la campagne, reprise par M. de Montalembert, pour la liberté d'enseignement. Mis de côté ou bravés par Lamennais, avec un sans-gêne qui n'était pas le moindre signe de ce qu'il y avait de révolutionnaire dans son entreprise, les évêques ne dissimulaient pas leur mécontentement ou leur opposition. Non seulement leur organe, l'*Ami de la Religion*, était en polémique ouverte avec l'*Avenir*, mais plusieurs d'entre eux interdisaient la lecture du nouveau journal à leurs prêtres, le blâmaient dans leurs mandements. A en croire Lamennais, des ecclésiastiques étaient disgrâciés, des jeunes gens éloignés des ordres sacrés, parce qu'ils étaient connus pour être ses partisans. Enfin, démarche plus grave, treize prélats à la tête desquels était Mgr de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, rédigèrent secrètement une censure des doctrines de l'*Avenir* et l'envoyèrent à Rome. Ceux même qui avaient le plus d'amitié pour Lamennais, s'inquiétaient de ses témérités ; l'archevêque d'Amasie, administrateur du diocèse de Lyon, le suppliait, dans les termes les plus affectueux, de ne pas se mettre en lutte avec tout l'épiscopat : « Comment, lui disait-il, ne pas être épouvanté, mon cher ami, de ce *væ soli* des divines Ecritures qui retentirait à vos oreilles, porté par les voix si imposantes des évêques de l'Eglise de France et du Saint-Siège[1]. »

[1] Plus tard, en 1841, quand cette prédiction se sera réalisée, Lamennais, le cœur débordant de tristesse et d'amertume, donnera lui-même le commentaire poignant de cette malédiction : « Il a été dit *væ soli*, et cela est vrai en plus d'un sens. La solitude devient pesante, surtout à mesure que

Cette opposition croissante et venant de si haut, rendait la situation de l'*Avenir* chaque jour plus difficile. Le nombre des abonnés diminuait, les ressources financières s'épuisaient, le crédit moral surtout était gravement atteint. Les rédacteurs eux-mêmes, si vaillants, si passionnés qu'ils fussent, comprenaient l'impossibilité de continuer. « Hélas ! écrivait alors Lamennais, ce n'est pas le courage que je perds, c'est la voix; je prévois que bientôt elle nous manquera. Aucun moyen de résister à l'oppression épiscopale... A chaque trimestre de nombreux abonnés nous quittent en pleurant, pour ne pas être obligés de quitter, qui son professorat, qui sa cure [1]. » Plus tard, Lacordaire, rappelant ses souvenirs, a mieux résumé la situation : « Ce mouvement n'avait pas une base assez étendue, il avait été trop subit et trop ardent, pour se soutenir pendant une longue durée... Nous apparaissions au clergé, au gouvernement, aux partis, comme une troupe d'enfants perdus sans aïeux et sans postérité. C'était la tempête venant du désert, ce n'était pas la pluie féconde qui rafraîchit l'air et bénit les champs. Il fallut donc, après treize mois d'un combat de chaque jour, songer à la retraite. Les fonds étaient épuisés, les courages chancelants, les forces diminuées par l'exagération même de leur emploi [2]. » Le 15 novembre 1831, l'*Avenir* annonça qu'il suspendait sa publication.

VI

Si Lamennais s'en fût tenu là, il n'y eût eu que demi-mal. Ce que les idées de l'*Avenir* avaient de bon, de fécond, eût germé peu à peu dans les esprits; les exagérations eussent été oubliées, comme l'excentricité passagère d'une heure de révolution; et, plus tard, assagis, mûris, les promoteurs du mouvement eussent pu en

l'on vieillit. Jeune, on porte en soi tout un monde; mais ce monde s'évanouit bientôt. L'âme alors s'en va, errant sur des ruines qui peu à peu s'effacent elles-mêmes, vaine poussière que disperse le souffle du temps. Plus d'illusions, de douces chimères, d'espérances lointaines, plus même de désirs. La vie est une terre sans horizon. On s'assied là, sur la roche aride, au pied du vieil arbre creux et dépouillé, et, en regardant le nuage qui passe, on voudrait passer avec lui, être emporté comme lui, dans ces régions où le pousse la tempête; on voudrait se perdre dans les abîmes inconnus des mers, avec l'eau du torrent qui gronde et gémit au fond de la vallée stérile. » (*Discussions critiques et pensées diverses,* CCLXXV.)

[1] Lettre du 9 novembre 1831.

[2] *Testament du P. Lacordaire,* p. 58.

reprendre la direction. Mais, tout en faisant connaître que sa publication était interrompue, l'*Avenir*, annonça, dans un langage où une exaltation alarmante se mêlait aux promesses de soumission, que ses trois principaux rédacteurs, Lamennais, Lacordaire et Montalembert, se rendaient à Rome, pour soumettre leur œuvre au jugement du pape. « Si nous nous retirons un moment, disait-il, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement, c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, consulter le Seigneur en Silo. » Les motifs qui avaient déterminé les rédacteurs de l'*Avenir* étaient complexes : chez quelques-uns peut-être, le besoin de couvrir leur retraite, d'éviter le ridicule d'un échec banal, et, en langage vulgaire, de faire une fin; chez les plus pieux, chez Lacordaire certainement, le désir de protester de leur orthodoxie, de rassurer leur conscience et de consoler leur cœur, en se jetant dans les bras de leur père : chez Lamennais, la prétention de continuer de plus près cette sommation dont il fatiguait le pape, depuis tant d'années, au nom de doctrines si changeantes, et l'orgueilleuse confiance que l'autorité pontificale, ainsi pressée, ne pourrait lui résister. « Mais si nous étions condamnés, demanda un jour Montalembert, que ferions-nous? — Nous ne pouvons être condamnés, » se contenta de répondre Lamennais [1].

L'Église n'a jamais permis, même à de grands génies, de lui dicter une politique. Elle se méfie des systèmes et ne veut pas s'enfermer dans les étroites limites d'un parti, elle qui doit durer toujours et s'étendre partout. L'*Avenir*, — eût-il même été mieux dégagé qu'il ne l'était, de toute exagération et de toute erreur, — n'était guère fait pour plaire à Rome, en 1831. Grégoire XVI et ses ministres étaient peu portés vers les nouveautés libérales et démocratiques : celles-ci ne leur apparaissaient guère que sous la forme des insurrections qui venaient d'éclater dans les Légations. Le pape se sentait menacé par cette révolution à laquelle on prétendait lui faire tendre la main, et se soutenait avec l'appui des gouvernements qu'on lui ordonnait de maudire. Ces gouvernements, d'ailleurs, réclamaient la condamnation du nouveau journal, dans leurs notes diplomatiques, et les légitimistes, qui avaient des intelligences à la cour romaine,

[1] En 1829, alors que les gallicans demandaient au pape de censurer le livre des *Progrès de la révolution,* Lamennais ajoutait, après avoir exprimé la certitude où il était de n'être pas condamné : « Il y a des choses qui ne peuvent avoir lieu, *sans quoi les promesses manqueraient.* » Donc s'il y a contradiction entre ses doctrines et l'infaillibilité, c'est l'infaillibilité qui doit succomber. Voilà tout l'homme, avec l'aveu naïf de son impérieuse obéissance. S'il repoussait alors toute idée de révolte, ce n'était pas qu'il fût prêt à se soumettre, c'est qu'il ne croyait pas à la possibilité d'une censure.

agissaient dans le même sens. Tout concourait donc à faire échouer les rédacteurs de l'*Avenir*, les permanentes exigences de la vérité comme les intérêts passagers de la politique, la sagesse supérieure de l'Église comme les opinions particulières des hommes qui la représentaient en ce moment. Tels étaient les obstacles dont s'imaginaient triompher facilement trois voyageurs qui arrivaient à Rome, précédés par les dénonciations des puissances et par les censures des évêques.

Le pape ne demandait qu'à se taire. Malgré les sollicitations des adversaires de l'*Avenir*, il avait jusqu'ici refusé de se prononcer contre lui. Il répugnait à infliger un blâme à des esprits qui étaient momentanément troublés par l'excitation révolutionnaire, mais qu'il savait généreux, vaillants et dévoués à l'Église. Avec cette patience romaine qui sait la force du temps, il comptait sur la discussion et l'expérience, pour tempérer ce qu'il y avait d'excessif, et corriger ce qu'il y avait de faux dans cette œuvre. N'est-il pas étrange que ceux-là même qui étaient le plus intéressés à lui voir garder cette sorte de neutralité, le missent en demeure d'en sortir? Grégoire XVI y persista cependant, à la fois réservé pour dissiper les illusions des trois pèlerins, et bienveillant pour prévenir leur révolte; évitant soigneusement tout acte public qui eût pu les mortifier, sans leur laisser ignorer qu'au fond il ne les approuvait pas; les détournant d'insister pour une décision qui ne pouvait être favorable, en tâchant de leur faire comprendre qu'on « laisserait le temps couvrir de ses plis leurs personnes et leurs actes[1] »; résolu en un mot à n'épargner aucun ménagement pour sauver ces téméraires. Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi, sans lasser la patience silencieuse et la bienveillante inaction du pape.

Lamennais ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre. « On ne peut pas me condamner, » répétait-il dans ses lettres; il croyait que le pape, forcé de parler, n'oserait blâmer l'*Avenir*. D'ailleurs son orgueil trouvait peut-être plus humiliant d'accepter que de subir une défaite. Après un départ si solennel, comment revenir piteusement, sans avoir pu même arracher une parole au pontife? Depuis longtemps, Lamennais attendait impatiemment que la papauté obéît à ses impérieux conseils; las, irrité de cette attente, dût-il échouer, il voulait en finir. Son âme était plus aigrie que jamais; il ne voyait Rome qu'à travers ses tristesses et ses amertumes, ne fréquentait que les détracteurs de l'autorité pontificale, et aspirait à « sortir de ce grand tombeau où l'on ne trouve plus que des vers et des ossements,... de ces vieilles ruines sur lesquelles rampent, comme d'im-

[1] *Testament du P. Lacordaire*, p. 64.

mondes reptiles, dans l'ombre et le silence, les plus viles passions humaines [1]. » D'ailleurs, dans le trouble de cet esprit malade, la foi elle-même commençait à être gravement atteinte [2].

Tout autre fut l'effet du séjour à Rome sur Lacordaire; il avait été, dans l'excitation de la lutte, l'un des plus exaltés, des plus téméraires, des plus compromis; mais, grâce au calme religieux de la ville pontificale, il se fit en lui une grande paix et une grande lumière. « Dans cette patrie des souvenirs, a dit éloquemment le duc Albert de Broglie, l'image de l'Église lui apparaissait, assise sur le sépulcre des sociétés disparues et regardant couler à ses pieds le fleuve des institutions humaines; et il quittait le dessein téméraire de troubler, par des questions de politique éphémère, ce calme, où des yeux aveugles voient l'engourdissement de la mort, mais qui n'est que la patience de l'éternité [3]. » Une claire vision du devoir illumina cette âme droite qui ne connaissait pas les aveuglements volontaires, cette âme pure que n'obscurcissait aucune passion mauvaise. L'ardent combattant de la veille comprit ce qu'il y avait de miséricorde et de sagesse dans le silence du pape. Il déclara, sans hésitation, qu'il fallait s'incliner et retourner en France. Mais vainement chercha-t-il à vaincre l'obstination de Lamennais. Ce lui fut une douleur plus grande encore de ne pouvoir persuader le jeune de Montalembert, alors dominé et fasciné par celui qu'il appelait son « maître » et son « père ». Lacordaire dut partir pour Paris, seul, le cœur déchiré.

Cependant, Lamennais, demeuré à Rome ou dans les environs, persistait à sommer le pape de parler. Celui-ci se taisait toujours. Il y avait plus de six mois que cette situation se prolongeait. Enfin, en juillet 1832, Lamennais quitte Rome. « Puisque l'on ne veut pas me juger, dit-il, je me tiens pour acquitté; » et il annonce son intention de reprendre la publication de l'*Avenir*. Lacordaire, alors

[1] Lettre du 10 février 1832. — Quelques mois plus tard, le 1er novembre 1832, Lamennais écrivait : « Je suis allé à Rome, et j'ai vu là le plus infâme cloaque qui ait jamais souillé des regards humains. L'égout gigantesque de Tarquin serait trop étroit pour donner passage à tant d'immondices. Là nul autre dieu que l'intérêt. On y vendrait les peuples; on y vendrait les trois personnes de la sainte Trinité, l'une après l'autre ou toutes ensemble, pour un coin de terre, ou pour quelques piastres. J'ai vu cela, et je me suis dit : le mal est au-dessus de la puissance de l'homme; et j'ai détourné les yeux avec dégoût et avec effroi ». « M. de Lamennais a blasphémé Rome malheureuse, écrivait alors Lacordaire à son ami Montalembert; c'est le crime de Cham, le crime qui a été puni sur la terre, de la manière la plus visible et la plus durable, après le déicide. » (Lettre du décembre 1832).

[2] Voy. la lettre précitée du 10 février 1832 et celle du 1er mai suivant.

[3] Discours de réception à l'Académie française.

à Paris, apprend avec terreur cette résolution. « Agité, torturé, n'ayant plus de route, sentant sur sa tête la destinée d'un autre homme, qu'il ne peut conjurer et qui va le briser, quoi qu'il fasse, il s'enfuit en Allemagne, afin de n'être pas là, quand la foudre tombera sur ce Prométhée [1]. » Le 30 août, il se trouve à Munich; à son grand étonnement, il y rencontre Lamennais et Montalembert arrivant d'Italie. La Providence les rassemblait pour les soumettre tous trois à une redoutable épreuve. L'encyclique *Mirari vos*, datée de Rome, le 15 août, leur parvenait le jour même de cette réunion fortuite.

Obligé, par les menaces de Lamennais, à rompre le silence qu'il eût désiré garder, Grégoire XVI, par un dernier ménagement, avait évité, dans l'encyclique, de nommer aucun écrivain et de désigner aucun écrit [2]. La condamnation ne frappait que certaines doctrines sur la liberté de conscience, la liberté de la presse, les rapports de l'Église et de l'État, les obligations des peuples vis-à-vis des souverains; elle le faisait, il est vrai, avec une véhémence toute biblique, et, ce qui était plus grave, les esprits superficiels et peu habitués à analyser avec une précision théologique les formules un peu oratoires de la chancellerie pontificale, pouvaient croire que la condamnation atteignait toutes les libertés modernes. Combien depuis lors, parmi les catholiques absolutistes comme parmi les libéraux irréligieux, ont ainsi interprété cette fameuse encyclique! C'était un contresens, volontaire ou non; à y regarder de plus près, le pape ne blâmait que les exagérations évidentes de l'*Avenir*, le caractère trop absolu de ses thèses, sa revendication de libertés « immodérées », « sans bornes », ses excitations révolutionnaires adressées aux peuples au nom du catholicisme, et sa prétention de poursuivre, sous le nom de « séparation », la désunion de l'Église et de l'État. Mais, en dehors de ces excès déraisonnables que le bon sens réprouve autant que la théologie, il ne condamnait pas les libertés elles-mêmes, sainement, raisonnablement, et pratiquement entendues. Grégoire XVI, personnellement, pouvait n'être pas un libéral et ne pas goûter les libéraux, mais il n'interdisait pas aux catholiques de notre temps et de notre pays d'accepter,

[1] Expressions de Lacordaire, dans une lettre adressée à Mme Swetchine, le 15 septembre 1835.

[2] Le cardinal Pacca écrivait à Lamennais, en lui adressant l'encyclique : « Le Saint-Père, en remplissant un devoir sacré de son ministère apostolique, n'a cependant pas voulu oublier les égards qu'il aime à avoir pour votre personne, tant à cause de vos grands talents que de vos anciens mérites envers la religion. L'encyclique vous apprendra, monsieur l'abbé, que votre nom et les titres mêmes de vos écrits, d'où l'on a tiré les principes reprouvés, ont été tout à fait supprimés. »

s'il leur convenait, et de pratiquer loyalement les « libertés modernes ». Cette explication a été donnée par des interprètes trop autorisés pour qu'il soit besoin d'y insister davantage [1].

Quoi qu'il en soit de ces distinctions sur lesquelles la pleine lumière ne devait se faire qu'avec le temps, l'*Avenir* ne pouvait résister à un pareil coup. Dès le 10 septembre 1832, Lamennais, Lacordaire, Montalembert, l'abbé Gerbet et M. de Coux adressèrent aux journaux une déclaration dans laquelle ils annoncèrent leur soumission, ainsi que la suppression définitive de l'*Avenir* et de l'*Agence religieuse*.

VII

Être parti avec une si superbe confiance et revenir désavoué et condamné, avoir longtemps dirigé le combat, aux applaudissements de la foule, et n'être plus qu'un soldat désarmé et flétri par le général sur le champ de bataille, l'épreuve est dure. Amers ressentiments de l'orgueil blessé, incertitudes de l'esprit frappé dans ses convictions, défaillances du cœur trompé dans ses plus chers espoirs, tout se réunit pour troubler et obscurcir la conscience. C'est l'heure de la grande tentation, tentation du découragement et de la révolte. Lamennais devait finir par y succomber. La perte d'une âme viendra assombrir davantage encore le dénouement de cette entreprise si brillamment et si allègrement commencée. Raconter les phases de cette chute navrante, en scruter les causes complexes, y marquer ce qui tenait au vice originaire d'une nature physiquement et moralement maladive, à l'angoisse désespérée d'un prêtre sans vocation véritable, à l'excitation troublante d'une vie si batailleuse, au dépit ulcéré d'un esprit orgueilleux, violent, impatient de toute résistance et de tout échec, c'est l'histoire particulière d'une âme, ce n'est plus l'histoire générale dont seule il convient de s'occuper ici.

Toutefois, parmi les causes diverses de cette apostasie sacerdotale, il en est une qu'il peut être intéressant de noter, car elle rentre dans notre sujet : c'est l'exaltation révolutionnaire, née de 1830. Cette exaltation, bien loin de s'apaiser chez Lamennais, à mesure que le calme et l'ordre se rétablissent autour de lui, s'enflamme et

[1] Nous pourrions citer beaucoup de ces commentaires. Bornons-nous à indiquer celui que Mgr Parisis a donné, quelques années plus tard, dans les divers écrits qu'il a publiés précisément pour établir que l'Église n'était nullement l'ennemie des libertés modernes, et notamment dans ses *Cas de conscience à propos des libertés exercées ou réclamées par les catholiques, ou accord de la doctrine catholique avec la forme des gouvernements modernes.*

s'aigrit chaque jour davantage. Il ne se contente plus d'être républicain, il devient démagogue, maudit tous les rois, toutes les autorités sociales, toute « la hiérarchie. » La répression, cruelle en effet, des insurrections de Pologne ou d'Italie, a fait passer devant ses yeux une vision de prisons, de supplices, de rois opprimant et massacrant les peuples ; c'est ce qu'il dénonce comme « le 93 des princes ». Pas d'exception : il croit voir « une mare de sang qui s'étend de Cadix à Saint-Pétersbourg. » En France, Louis-Philippe est un « despote » ; ses ministres sont « infâmes parmi les infâmes » ; M. Guizot et le duc de Broglie n'ont plus qu'à « cuver le sang qu'ils ont bu » ; les odieuses et stupides émeutes qui éclatent alors à Paris ou à Lyon, sont les soubresauts héroïques d'un peuple tyrannisé ; le plus inoffensif gendarme devient un sbire cruel ; notre état politique est un mélange infect de « boue » et de « sang ». A lire les imprécations quotidiennes de la correspondance de Lamennais, on se demande dans quel temps il a vécu, ou plutôt quelle couleur étrange les événements prenaient dans son imagination troublée. Comme conclusion, il attend à bref délai, il appelle, de ses vœux impatients, une guerre générale, un immense bouleversement, et enfin « un ordre nouveau qui s'établira sur les ruines du monde ancien, après d'effroyables calamités ». On conçoit qu'avec de telles idées, il doive se trouver moins que jamais d'accord avec l'auteur de l'encyclique de 1832. Par là surtout, il tend à se séparer du chef de l'Église, à lui refuser son obéissance et son adhésion. Il lui reproche de faire cause commune avec les rois bourreaux contre les peuples victimes, et s'il commence à comprendre la papauté dans ses malédictions, c'est qu'il voit en elle la complice des gouvernements. « La vieille hiérarchie politique et ecclésiastique, écrit-il alors, s'en vont ensemble ; ce ne sont plus que deux spectres qui s'embrassent dans un tombeau. » La révolte purement religieuse, si elle se présentait à lui tout d'abord, l'effrayerait probablement et le ferait reculer ; mais il y glisse par la pente de la révolte politique, et c'est la passion démagogique qui le conduit bientôt à renier sa foi et son Église [1].

[1] Il faudrait lire toute la correspondance de Lamennais, à cette époque, pour bien connaître cet état d'esprit. Voici quelques citations de ses lettres : « Les princes et le pape ont cru qu'en s'unissant ils arrêteraient le mouvement des peuples et les maintiendraient sous le joug. Grégoire XVI, comme vous avez vu, vient de proclamer cette grande alliance et de condamner par là les catholiques à l'inaction. Ils ne peuvent pas défendre l'Église contre la volonté de son chef. Nous nous tairons donc; mais les événements ne parleront que trop et le monde verra un beau tapage. » (*Lettre du* 15 *septembre* 1832.) — Un autre jour, après avoir cité quelques paroles de Grégoire XVI, Lamennais ajoute : « *Quos vult perdere, Jupiter dementat;*

Tels sont les sentiments tumultueux qui font explosion dans les *Paroles d'un Croyant* : œuvre bizarre, mélange de pastiche déclamatoire et de saisissante éloquence, hymnes de douleur et de haine, prophéties menaçantes, sombres paraboles, visions lugubres qui se succèdent comme le cauchemar d'une nuit de fièvre, *ægri somnia;* puis, à côté de cette rhétorique qui se surmène pour peindre d'horribles banquets où rois et pontifes couronnés boivent du sang dans des crânes humains, des morceaux pleins de tendresse et de charme, des chants de mansuétude et d'amour, « îles fortunées, semées dans un océan de colère [1] » ; mais ce n'est qu'un repos d'un instant : bientôt l'effroyable sabbat recommence, et ce qui sort de ces pages de flammes, est un anathème contre les rois, contre les riches et contre l'Église, leur complice. L'autorité, sous toutes ses formes, étant ministre de Satan, cet étrange prophète appelle contre elle la révolte du peuple-Christ.

Depuis lors, Lamennais ne fait plus que descendre. Ce qui lui reste de foi chrétienne s'évanouit bientôt complètement. Mais c'est toujours la révolte politique qui semble précéder, dominer, entraîner la révolte religieuse. Il dépense et abaisse son talent dans des pamphlets démagogiques, où son principal effort paraît être de trouver l'expression la plus violente, la métaphore la plus

empereurs, czars, rois absolus, rois constitutionnels, et *les autres que je ne nomme pas,* voyez comme ils s'en vont tous et comme ils ont l'air d'être pressés de s'en aller, tant ils sont attentifs à ne pas manquer une seule des sottises qui peuvent assurer et hâter leur départ. Oh! la belle procession! Rangez-vous un peu que je la voie passer. Adieu, bonnes gens, partez; puisque cela vous plaît, cela me plaît aussi. » (*Lettre du* 9 *octobre* 1832.) — « Tout s'en va, mais ce qui s'en va est-il si fort à regretter? C'est de la boue qui coule dans un égout et pas autre chose. Regardons de loin, et bouchons-nous le nez. Voudriez-vous que la Providence eût laissé plus longtemps, au milieu des nations, ces immenses amas, ces montagnes d'ordures, dont la putréfaction, infestant l'atmosphère, aurait fini par tuer le genre humain. » (*Lettre du* 15 *décembre* 1832.) — « Le pape a pris hautement parti en faveur du despotisme antichrétien... Il s'est ligué avec les rois contre les peuples... Des courtiers de tyrannie sous une robe de moine sont les entremetteurs de cette odieuse alliance ». (*Lettres du* 5 *février et du* 25 *mars* 1833.) — « Que diraient nos quatre cent quatre-vingts honorables?... Ils sont le miroir qui réfléchit l'image de la France. Quel miroir, tudieu! Un fond de bouteille étamé avec de la boue. » Après avoir montré, dans tous les princes, des despotes et des bourreaux, il ajoute : « L'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, n'attendent que le signal des bouleversements. Il n'est pas un seul coin de l'Europe où la révolution ne soit imminente. » (29 *juillet* 1833.) — « La France politique est dégoûtante; et ce qu'on voit, à travers ce sale voile, c'est du sang. Il y a comme un flux de boue qui monte tous les jours et s'élève autour du *juste milieu.* » (4 *décembre* 1833.)

[1] Expression employée par M. Renan, dans son étude sur Lamennais.

lugubre [1]. Il pousse les peuples à briser « cette double chaîne spirituelle et temporelle qui fait craquer les os populaires ». De la révolution seule, il attend désormais ce qu'il avait si longtemps demandé à l'Eglise, un coup de théâtre qui transforme la société; il prédit cette transformation, croit par moment l'entrevoir, montre, d'un geste fatidique, la lueur d'une douteuse aurore; puis, trompé dans son impérieuse impatience, il maudit avec plus de colère encore le vieux monde qui tarde trop à s'écrouler et à disparaître. Mais on se lasse de cette violence sans mesure et sans variété. Le parti même qui avait un moment flatté le prêtre démocrate, pour encourager sa révolte, le délaisse bientôt. « Que dites-vous de Lamennais, journaliste politique? écrivait Béranger, dès le 28 février 1837. Ce n'est pas de ma faute, mais le brave homme a perdu la boussole;... c'est un enfant dont les intrigants et les fous se font un moyen, et qu'ils abandonneront, après l'avoir usé. » Chaque jour, plus amer, plus triste, plus seul, le prêtre rebelle a perdu sa gloire, en même temps que sa foi.

Il n'a du moins entraîné personne dans son apostasie. Lacordaire le premier s'était séparé de lui, avec une droiture héroïque. Montalembert, tiraillé quelque temps entre les angoisses de sa conscience et les tendresses de son cœur, n'a pas hésité quand la révolte s'est montrée à nu. De même, tous les autres disciples. Mais en quel état gisaient-ils, sur le champ de bataille, meurtris, découragés d'eux-mêmes et suspects aux autres? « Tout croulait autour de moi, a dit Lacordaire, et j'avais besoin de ramasser les restes d'une secrète énergie naturelle, pour me sauver du désespoir. » Montalembert déclarait que « tout était fini pour lui », que « sa vie était à la fois manquée et brisée ». Les idées que ces jeunes hommes avaient aimées et pour lesquelles ils avaient combattu, semblaient avoir été enveloppées dans ce désastre, les bonnes aussi bien que les mauvaises, les généreuses comme les chimériques. Sans doute, le mal n'était pas aussi étendu et irréparable, l'effort

[1] Les ratures de ses manuscrits, observées par Hippolyte Rigaud, révèlent cet effort pour charger son style. Tel jour, par exemple, il avait écrit des rois : « Ils font couler des *ruisseaux* de sang; » il efface *ruisseaux*, pour mettre d'abord *rivières* et ensuite *torrents*. Voici du reste un spécimen de ces pamphlets : « Jamais les peuples ne furent broyés sous une meule plus dure : biens, corps, âmes, elle écrase tout, elle réduit tout en je ne sais quelle poussière, qui, pétrie avec des larmes et du sang, et bénie par le prêtre, sert à faire le pain des rois. Ce pain est doux à leur palais, ils s'en gorgent, ils en ont faim et toujours faim. Mangez, ô rois, engloutissez; faites vite, point de repos; la terre vous en conjure, car ce qui descend dans vos entrailles, avec cette nourriture exécrable, ce n'est pas la vie, c'est la mort. »

n'avait pas été aussi vain et stérile qu'on se l'imaginait alors, dans l'émotion première de cette ruine. Ne sont-ils donc pas pour beaucoup dans la renaissance religieuse qui va bientôt se manifester avec un éclat si inattendu, ces catholiques qui, les premiers, en face d'adversaires victorieux et méprisants, avaient essayé de tuer le respect humain par la hardiesse de leur foi, de désarmer les préjugés par la largeur de leur libéralisme? Lacordaire, du haut de cette chaire de Notre-Dame où il montera dans quelques années, n'aura-t-il pas l'honneur mérité de donner le signal de cette renaissance? Bien plus, lui et Montalembert, recueillant la récompense de leur fidélité, pourront reprendre un jour, avec plus de sagesse et de succès, l'œuvre de liberté dans laquelle le trouble et l'excitation d'un lendemain de révolution les avaient fait échouer. Toutefois, qui pourrait dire qu'ils n'aient pas souffert, jusqu'au dernier jour, du faux départ de 1830; que les difficultés, les malentendus, les défiances, qui en étaient résultés, n'aient pas longtemps entravé, n'entravent pas encore, même aujourd'hui, ce rapprochement, généreusement rêvé par l'*Avenir*, entre la liberté et la foi, entre la société moderne et le catholicisme?

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

ÉLIANE[1]

XXV

Il y avait plus de trois ans que Raynald et Armand ne s'étaient vus, et au delà d'un an qu'ils n'avaient eu la moindre communication ensemble. Raynald n'était pas à l'âge où ce nombre d'années change les traits, et cependant les siens étaient profondément altérés. Son ami le contempla avec tristesse et attendrissement après que la première émotion du revoir se fut un peu calmée et lorsque, ainsi qu'un livre qu'on rouvre à la place où on l'a fermé, leur amitié se fut retrouvée précisément la même qu'au jour de leurs adieux, leur confiance aussi entière, leurs épanchements aussi faciles.

L'expression enjouée et parfois railleuse de la physionomie de Raynald avait totalement disparu. Un pli creusé entre ses sourcils indiquait la persistance d'une pensée pénible; et dans son regard, un mélange d'agitation et de tristesse modifiait l'expression du sourire où la finesse et la douceur demeuraient encore, mais d'où la gaieté s'était enfuie. Son front était plus découvert qu'autrefois, ce qui ajoutait peut-être à la noblesse de sa physionomie, mais lui ôtait son air de jeunesse. On sentait que si le temps seul s'en était mêlé, trois années n'eussent pas suffi pour amener ce changement et qu'une autre cause y avait ajouté à son action.

C'est qu'en effet un homme n'arrête pas brusquement le cours de sa vie et ne s'arrache pas, comme l'avait fait Raynald, à tout ce qui enlace son passé, comme à tout ce qui encadre son avenir, pour reprendre ensuite sans difficulté la vie nouvelle qu'il s'est ouverte dans un moment de généreuse folie. Pendant un temps, néanmoins, il était parvenu à faire taire toute autre pensée que

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre, 10 et 25 novembre, et 10 décembre 1881.

celle d'avoir soustrait la pauvre Ersilia au sort qui la menaçait. C'était un acte de chevalerie insensée et cependant assez conforme à sa nature, pour qu'il en éprouvât une jouissance factice et passagère qui permît à celle qui avait été l'objet de ce sacrifice de se méprendre sur le sentiment qui l'avait dicté. En réalité, et malgré la faiblesse avec laquelle il s'était laissé aller au charme de sa présence, il n'avait jamais éprouvé pour Ersilia que l'attrait involontaire que fait naître la jeunesse, la beauté et le talent, auquel vint se joindre ensuite l'intérêt causé par sa situation singulière, puis enfin la pitié qui domina sa raison. Mais, pour Ersilia, il en était autrement. Jamais elle n'avait vu personne qui pût être comparé à Raynald. Depuis longtemps il lui inspirait un sentiment dont la vivacité ne lui fut révélée à elle-même qu'au moment où il allait la quitter pour toujours. Et alors, précisément alors, comme par magie, toute sa destinée s'était transformée, et au lieu d'avoir à renoncer à son amour, cet amour était devenu la félicité permise et bénie de sa vie!

Comment eût-elle soupçonné que cette transformation n'était point opérée par une tendresse égale à la sienne? plus grande même encore, peut-être, puisque, malgré son inexpérience, elle comprenait bien que celui qui en était l'auteur lui avait tout sacrifié.

Les deux premiers mois de leur séjour à Sorrento se passèrent donc pour elle dans l'extase, pour lui dans une sorte d'irréflexion volontaire. Le printemps en Italie est l'avant-goût du paradis; à Sorrento, c'est le paradis lui-même. La vigne et les orangers en fleurs n'embaument l'air nulle part des mêmes parfums. La mer, sur laquelle, du haut des rochers et des terrasses, on plonge à pic, n'est nulle part aussi bleue; la lumière, qui revêt toute la nature à Naples, n'est nulle part aussi transparente, aussi radieuse, aussi dorée!... Environné de tant d'influences enivrantes, ému de la tendresse d'Ersilia, touché de sa reconnaissance passionnée, on ne peut guère s'étonner que, pendant quelque temps, Raynal ait oublié de quel prix il l'avait achetée!

Le jour où il s'en souvint vint pourtant, et il vint sans se faire beaucoup attendre, lorsque, graduellement accoutumée à sa vie nouvelle, Ersilia eut repris peu à peu toutes les habitudes qui lui étaient naturelles. On se souvient que, bien qu'elle fût l'idole de son père, celui-ci avait exprimé, une fois à son sujet, un mécompte dont Raynald avait été ce jour-là fort tenté de rire, mais dont il devait aujourd'hui comprendre, à ses propres dépens, le côté sérieux. Le pauvre Biagio n'avait pas été sans reproche, avec toute sa tendresse et sa sollicitude, il avait involontairement amené lui-

même le résultat qu'il déplorait. A force d'avoir voulu appliquer l'attention de sa fille à des études auxquelles l'intelligence dont elle était loin d'être dépourvue répugnait absolument, il avait fini par l'en dégoûter et la rendre incapable de tout effort, hormis la musique et la poésie (en tant qu'elle aussi était de la musique), rien ne fixait son attention et ne lui servait à occuper son temps. Elle n'eut même pris aucun plaisir à lire ce qu'elle aimait à écouter. et à répéter ensuite avec la facilité d'une bonne mémoire, et la perfection facile qu'elle devait à l'harmonie dont la nature avait doué son accent et sa voix.

Pendant la première période de leur séjour à Sorrento, Raynald ne s'en était pas trop plaint; et il faut avouer que lorsque Ersilia, nonchalamment assise sur la terrasse de leur belle villa, la terre, la mer et le ciel déployant leurs merveilles devant ses grands yeux étonnés et ravis, et complétant elle-même, sans s'en douter, une vision idéale de l'Italie, il était facile en la regardant, de se distraire, pour un temps de toute autre pensée. Quiconque eût cherché, en effet, une figure à placer dans un tel paysage, n'eût rien rêvé de mieux que cette taille gracieuse, cette tête classique, ces cheveux relevés d'une façon conforme à la fois à la nature et à l'art, et dont la sculpture antique a gravé dans nos esprits un modèle que la mode d'aucun temps n'effacera jamais! A ces traits ajoutons encore le naturel parfait, qui est l'apanage ordinaire des Italiennes, une simplicité rare, et, chez Ersilia, une totale absence de vanité, qui donnait, à la beauté épanouie de sa jeunesse, un reste du charme de celle de l'enfance, et nous comprendrons l'attrait qu'elle pouvait inspirer. Aussi, pendant quelque temps, Raynald trouva-t-il assez doux de s'asseoir auprès d'elle et, tandis qu'elle l'écoutait, son éventail à la main, de lui faire des lectures avec un talent qu'elle savait apprécier, car il était un reflet de celui du maître dont il était l'élève. Souvent les beaux yeux d'Ersilia se remplissaient de larmes en songeant au passé, mais souvent aussi les plus doux sourires récompensaient le lecteur. Puis parfois, comme la voix saisit involontairement un chant qui a frappé l'oreille, Ersilia l'interrompait pour achever elle-même une strophe commencée. Ou bien encore, lorsque, le soir venu, ils se retrouvaient sur cette même terrasse, en présence de la beauté de la nuit qui égale, en Italie, si elle ne surpasse la beauté du jour, elle chantait tour à tour les morceaux qu'il lui demandait, et elle les chantait, nous le savons, avec tout ce qu'un art consommé peut ajouter aux dons naturels les plus rares!... Qui les eût aperçus ainsi eût eu peine à les plaindre et se fût imaginé sans doute qu'une vision du bonheur idéal, réalisé sur terre, venait de frapper ses regards!...

L'envie du monde, tout comme sa pitié, porte ainsi bien souvent à faux!

Mais lorsque Raynald se fut rendu compte de l'inaptitude absolue de sa belle compagne pour tout emploi régulier de son propre temps, aussi bien que de son absence de tout intérêt pour ce qui pourrait occuper celui des autres, il commença non seulement à se sentir seul (il n'avait pas pour cela attendu jusque-là), mais à supporter cette solitude en apparence à deux, en réalité absolue, avec une secrète impatience.

A dire le vrai, c'était à peine pendant les quelques jours où avait duré ce que nous pouvons nommer l'ivresse de son sacrifice, qu'il avait réussi à empêcher sa pensée de lui en retracer l'étendue. Mais bientôt..., sa mère..., sa famille..., son pays..., son rang dans le monde..., son ami..., celle enfin dont il n'osait plus prononcer le nom ni fixer l'image, tout cela vint s'imposer à lui avec ce sentiment de l'*irréparable*, qui, pour une âme ardente, est le couronnement du supplice!...

Il sut cependant réprimer ce flot de souvenirs et de regrets, et pendant longtemps Ersilia ne s'aperçut pas que le bonheur était inégalement partagé entre eux. Longtemps ce doux *far niente*, au milieu de cette belle nature, auprès de celui qu'elle aimait uniquement, lui suffit. Mais si l'espoir de devenir mère n'eût bientôt occupé sa pensée, elle eût elle-même éprouvé peut-être quelque ennui de leur solitude. Ersilia n'aimait cependant pas le monde, que d'ailleurs elle ne connaissait pas, et qui ne lui inspirait aucune curiosité, mais, comme toutes les personnes indolentes, elle aimait à entendre du bruit et à voir du mouvement autour d'elle. Plus d'une fois, en entendant parler des représentations de Saint-Charles, elle avait exprimé le désir d'aller à Naples, pour y assister, et elle avait même obtenu de Raynald la promesse de l'y conduire. Seulement cette promesse ne devait s'accomplir qu'après la naissance de son enfant. Ersilia avait accepté sans peine ce délai, le sentiment maternel était d'avance vif chez elle; et lorsque, vers la fin de l'année, elle mit au monde une petite fille qu'elle voulut nommer Bianca (parce que, malgré toutes les réticences de Raynald au sujet de sa famille, elle avait découvert que le nom de sa sœur était Blanche), son caractère sembla se transformer. Sous l'empire de cette tendresse nouvelle et de tous les devoirs qui s'y rattachaient, elle devint active, vigilante, et il était permis de penser qu'avec le temps ces qualités et d'autres encore se développeraient de plus en plus en elle, lorsqu'un jour s'étant imprudemment exposée, ainsi que sa petite fille, à l'une de ces brusques transitions de températures si fatales en Italie, surtout au printemps, l'enfant fut atteinte

d'un mal dont la jeune mère ne sut pas assez vite reconnaître la gravité, et en peu d'heures, avant qu'elle eût même découvert l'imminence du danger, la petite Bianca lui fut enlevée...

Le désespoir de la pauvre Ersilia, aggravé par la pensée d'avoir amené cette catastrophe par son inexpérience ne connut pas de bornes. A la fois passionnée et dénuée d'énergie, après une effrayante explosion de douleur, elle tomba dans un abattement plus inquiétant encore, qui menaça d'abord sa raison et finit par porter atteinte à sa santé. La première parole du médecin, appelé près d'elle, fut pour déclarer qu'il fallait avant tout lui faire quitter un lieu où tout lui rappelait son malheur, il pensait qu'un long voyage et un changement complet de climat, aideraient efficacement sa jeunesse à réagir contre le coup qui l'avait frappée...

— Et c'est alors, dit Raynald en terminant le long récit dont ce qui précède est le résumé, que j'ai pris le parti de partir et de revenir avec elle en France.

— Et elle est ici?... à Paris?

— Non, nous sommes venus à petites journées, faisant en chemin de courts séjours dans tous les lieux, où j'imaginais que peut-être je trouverais quelque moyen de l'intéresser, de la distraire et de fixer son attention. — Je l'ai quittée ce matin à Fontainebleau. — Elle sera ici demain soir.

— Et c'est à Paris, que vous songez à vous fixer?... s'écria Malseigne avec une vivacité involontaire.

Raynald rougit et son front s'assombrit.

— Non, Armand, répondit-il avec une émotion mêlée de fierté. Je n'exposerai pas Er.... je n'exposerai pas *ma femme* à rencontrer ceux qui pourraient se méprendre sur son compte... Quand on entend dire, en effet, poursuivit-il avec amertume, qu'un homme est renié par toute sa famille à cause de son mariage, on suppose volontiers qu'il a fait un choix honteux, à tous les égards. Soit... Que le monde se trompe en cela, cela lui arrive souvent et ne signifie pas grand'chose, je ne m'abaisserai pas jusqu'à défendre et à justifier Ersilia. Mais je saurai la mettre à l'abri de tout dédain, aussi bien que de toute protection.

Malseigne retrouva presque avec plaisir, dans l'accent avec lequel Raynald venait de dire ces paroles, sa vivacité impatiente d'autrefois. Il aimait mieux cela que le calme forcé qu'il avait conservé pendant tout son récit et qui lui avait révélé un abîme d'inconsolable tristesse.

— J'imagine, lui dit-il tranquillement, que tu ne crains pas plus mes dédains que tu ne dédaignerais toi-même ma protection, s'il y avait lieu de te l'offrir à toi... ou à elle.

Raynald qui, selon sa vieille habitude lorsqu'il était ému et agité, s'était mis à se promener dans la chambre, se rapprocha vivement de son ami.

— Oh! non, non, Armand, bien au contraire. J'ai besoin de vous, absolument, impérieusement. Vous pouvez aujourd'hui me rendre un service qui dépassera tous ceux du passé... du passé!... répéta-t-il tout à coup, avec un cri de douleur qu'il ne put maîtriser... O mon ami! où est-il le passé... et qu'est devenue ma vie?...

Il mit sa tête dans ses deux mains, et pendant quelques instants il se livra à une émotion qu'Armand ne voulut ni interrompre ni interroger.

Mais bientôt touchant doucement l'épaule du jeune homme :

— Voyons, Raynald, pas de faiblesse, lui dit il doucement, mais pourtant avec cet accent presque paternel qui datait de l'époque de leur vie où la différence d'âge qui existait entre eux donnait à l'aîné des deux une autorité véritable sur l'autre. Avec le temps, cette différence avait cessé d'être sensible. Aujourd'hui, c'est à peine si l'on pouvait s'en apercevoir; cependant le dévouement, d'une part, et une certaine déférence, de l'autre, ne devaient jamais cesser de caractériser leur intimité.

Raynald releva la tête en souriant. Il y avait si longtemps qu'il n'avait entendu cette voix grave et amie, elle lui avait si souvent manqué qu'il se reprocha comme une ingratitude la faiblesse qu'il venait de manifester. Il serra la main de son ami.

— Oui, Armand, vous avez raison. Il ne s'agit plus, en effet, à nos âges, de nous attendrir sur nous-mêmes, mais d'accepter ce qui est, et d'agir en conséquence.

— N'est-ce point là, répondit son ami, non sans éprouver un certain trouble, en entendant ainsi l'écho de sa propre pensée, ce que prescrit à tout le monde le bon sens aussi bien que le devoir?

Il sonna en disant ces mots, et interrompit ainsi brusquement l'entretien. — Marcel, revenu de sa promenade, ayant paru, son maître lui ordonna de préparer leur dîner pour sept heures et demie, et il proposa à Raynald de venir jusque-là se promener avec lui aux Champs-Elysées.

Tous deux avaient besoin de respirer le grand air... Leurs cœurs étaient pleins de sentiments qui les rendaient pensifs l'un et l'autre, et pendant cette promenade aux dernières lueurs du crépuscule, leur entretien fut souvent mêlé de longs silences.

A leur retour, et même jusqu'à la fin de leur dîner en tête à tête, Malseigne maintint à dessein la conversation sur des sujets plutôt propres à distraire son ami qu'à ramener sa pensée sur lui-même,

mais lorsqu'ils se retrouvèrent seuls dans le cabinet de Malseigne, une lampe sur la table et un feu réjouissant allumé dans la cheminée, car les soirées étaient encore fraîches, Raynald reprit le premier la conversation interrompue.

— Armand, dit-il tout d'un coup, avez-vous jamais remarqué quelle est la qualité qui me manque? Vous hésitez... Vous n'avez donc pas encore découvert que c'est le courage?

Armand éclata de rire.

— Non, j'avoue que c'est une découverte que je n'avais point faite, quoique je te connaisse depuis l'âge de dix ans.

Mais Raynald l'interrompit sérieusement :

— Il ne s'agit pas, dit-il avec un peu d'impatience, de ce courage banal qui consiste à affronter le péril sans crainte; celui-là, je le possède, j'imagine. Quel homme en est dénué? Je ne parle pas non plus de celui qui donne la force de supporter la souffrance physique. Je parle de l'autre, de celui que vous possédez, vous, Armand.

Armand fit un involontaire mouvement de surprise.

— Oui, vous avez su et vous sauriez supporter tout ce que le cœur fait souffrir.

— Où veux-tu en venir?

— A ceci... Que moi, devant ce genre de souffrance, j'ai été faible, impatient, coupable, oui, coupable. Je n'ai pas voulu oublier, je ne l'aurais pas pu, mais j'ai voulu me distraire. Ce regret que j'avais au cœur était si poignant!... O Armand, pour une fois encore, il faut me laisser vous parler d'elle. Oui, vous le savez, je l'ai aimée du plus noble amour dont mon cœur fût capable! J'ai été transformé par sa présence, et son souvenir a préservé mon âme de tout ce qui eût été indigne d'elle... Et pourtant, un jour, j'ai été fatigué de souffrir. Un jour... un instant, une autre m'a occupé, m'a intéressé... C'est étrange, n'est-ce pas?

— Oui, c'est étrange, dit Armand. Après un moment de silence, il reprit : Mais à quoi bon revenir sur ce qui est irréparable?

— En effet, dit Raynald en changeant de ton, laissons le passé, parlons du présent et de l'avenir. J'ai un devoir à remplir, j'ai à vaincre ma faiblesse par l'action, car sans cela c'est elle qui viendra à bout de moi. Parlons donc du sujet qui m'amène ici.

Raynald se mit alors à développer rapidement un plan qui causa d'abord à son ami quelque surprise. Il lui fallait sortir de son inactivité solitaire. Si la vie qu'il menait depuis un an se prolongeait davantage, il perdrait sur lui-même l'empire qui lui était nécessaire pour demeurer le seul à plaindre.

— Ersilia, dit-il, est aussi innocente de ce qu'elle me fait souffrir

que le serait une enfant de cinq ans. Elle est douce, pure, dévouée; elle m'aime. Je *veux* qu'elle soit heureuse, je le veux absolument, et pour cela que jamais elle ne s'aperçoive que je ne le suis pas.

Il était déjà dans cette disposition d'esprit, aggravée encore par la sombre douleur d'Ersilia et par ses propres regrets, lorsque M. d'Estard (un de ses anciens amis, qui occupait un poste important aux affaires étrangères) était arrivé à Sorrento, pour y passer un mois de congé. Malgré le soin avec lequel Raynald évitait les rencontres, surtout celles des gens de sa connaissance, M. d'Estard était parvenu à pénétrer jusqu'à lui et même à l'arracher de la demeure jadis riante, aujourd'hui devenue triste et muette, d'où s'était envolé l'enfant qui l'avait un instant réjouie. Pendant l'une de leurs promenades, M. d'Estard lui avait demandé, un jour, pourquoi, avec sa position, son esprit, sa connaissance des langues et des pays étrangers, il n'avait pas embrassé la carrière diplomatique?

— Vous pensez bien, Armand, que si ma vie se fût écoulée comme je l'avais rêvée, poursuivit Raynald, cette idée, qui, ce jour-là, me frappa vivement, ne m'eût jamais traversé l'esprit. Mais aujourd'hui, j'ai sérieusement résolu d'y donner suite, car il faut que je m'arrache au danger de l'inactivité, il faut que j'occupe ma vie... Il le faut pour le bonheur d'Ersilia.

Il ne voulait accepter toutefois qu'un poste lointain, où son nom serait moins connu et où sa femme serait à l'abri de cette malveillance qu'il redoutait pour elle avec la susceptibilité ombrageuse qui naît de toute position fausse.

— Si j'exécute mon dessein, reprit-il avec agitation, la distance infranchissable se joindra à l'absence, et je serai vraiment pour eux tous, comme si je n'existais plus... Tant que je serai ainsi banni de ma famille, je ne veux occuper en Europe aucune position éminente; d'ailleurs, j'ai partout trop d'anciennes connaissances... Mais un poste important est vacant au delà de l'Atlantique, et ce poste, d'Estard vient de m'écrire qu'il est à peu près certain de me le faire obtenir d'ici à peu de mois, à une seule condition. Tenez, lisez :

Et il mit entre les mains de son ami une lettre que celui-ci lut attentivement. Il vit que la condition dont il s'agissait, c'était que Raynald accepterait d'abord une mission temporaire qui lui donnerait une occasion avantageuse de se faire connaître, et assurerait ensuite la promotion qu'il désirait.

Tandis que Malseigne réfléchissait en silence à ce qu'il venait d'entendre, et à tout ce plan nouveau qui lui était soumis, Raynald continua.

— Ce qui m'avait fait hésiter et regarder d'abord la chose comme impossible, c'était la nécessité de me séparer d'Ersilia pen-

dant deux mois... Elle n'a que moi, moi seul au monde, Armand, vous le savez. En Italie, elle n'eût été en sûreté nulle part; ses seuls parents sont ses plus grands ennemis, c'est pour la sauver de leurs mains que... enfin, vous savez tout cela... D'ailleurs, lorsque j'ai reçu cette lettre, le méd cin venait de nous ordonner de partir... Chemin faisant, j'ai réfléchi, et ce matin, enfin, j'ai envoyé ma réponse.

— Et tu as décidé?...

— D'accepter, oui, de partir. Pendant cette absence, j'ai résolu d'établir Ersilia, à Erlon... Vous me comprenez, je pense. Malgré l'absence de ma mère (qui doit, me dit-on, se prolonger pendant tout cet été et jusqu'au delà de l'hiver prochain), je regarde le grand château comme sa demeure, et je n'y conduirai jamais ma femme sans son consentement, mais vous connaissez le petit château du Gué. C'est là qu'Ersilia m'attendra sans trop d'impatience ou de tristesse, je l'espère.

— Elle sera bien seule, il me semble.

— Pour les soins matériels, je compte sur sa vieille nourrice, qui ne la quitte jamais. Bien qu'elle ne soit qu'une pauvre paysanne, elle possède l'intelligence du cœur, et ses soins ne laissent rien à désirer. Ce n'est pas assez, je le sais. Ersilia peut avoir besoin de conseils, peut-être même de distractions, si, comme je l'espère, ce changement total d'existence et de lieu dissipe peu à peu le morne abattement dans lequel elle est encore. J'ai pensé qu'en ce cas, on pourrait trouver à Erlon quelque jeune fille dont la société lui serait douce. Pour tout cela, c'est sur vous, mon ami, que j'ai compté. C'est à vous que je veux la confier pendant mon absence, si toutefois, demain, lorsque vous l'aurez vue, cette tâche ne vous semble pas trop lourde. Dans les premiers jours de juin, je serai de retour.

— Il n'est pas nécessaire d'attendre jusqu'à demain, dit Armand, en lui tendant la main, ton but est raisonnable, ton projet est sage, et tu as eu raison de compter sur moi pour t'aider à l'exécuter... Vois-tu, Raynald, la vie est toujours belle pour quiconque y cherche autre chose que son propre bonheur, et ce ne sont pas ceux-là qui sont les vrais malheureux de ce monde!

XXVI

De même que dans le Midi l'aube passe sans transition à la splendeur du jour et que la splendeur du jour s'évanouit à son tour presque sans crépuscule dans celle de la nuit, le printemps aussi, à peine épanoui, s'embrase subitement des feux de l'été, et ceux qui sont venus chercher un refuge en Italie contre l'hiver du

Nord sont alors obligés de fuir le soleil comme un second ennemi, plus redoutable encore que le premier.

La marquise de Liminges, dont l'état s'était amélioré pendant les mois passés sous ce beau ciel, n'avait pu cependant supporter, sans en souffrir, ce changement subit de température. Aussi, dès les premiers jours d'avril, sa fille s'était-elle hâtée de la ramener à Crecy, où Monléon les avait précédées.

Ils avaient décidé qu'elle y passerait tout l'été avec eux, puis qu'ils retourneraient tous ensemble à San-Remo, comme l'année précédente, à l'approche de l'hiver.

Ils avaient décidé. Ces seuls mots suffisent pour indiquer que si, pendant ce bienfaisant séjour, la maladie de la marquise avait ralenti sa marche, elle n'était point guérie. Sa main droite demeurait inerte, et il était évident que, bien que sa vie ne fût plus menacée d'un danger prochain, il lui fallait renoncer non seulement à l'activité physique qu'elle avait conservée, mais encore à l'ascendant moral qu'elle avait si longtemps impérieusement exercé. La maladie ne pouvait prendre une forme qui mît son courage à une plus rude épreuve.

Mais si la marquise avait des défauts, elle avait une grandeur de caractère qui allait se manifester d'une façon nouvelle. La foi solide qui résidait dans son âme était ici d'accord avec la fierté qui l'empêchait de se plaindre. Quelle fut sa lutte intérieure? Dieu seul le sut. Ses amis, ses serviteurs, ses enfants, ne virent qu'une impassible sérénité et une acceptation silencieuse des infirmités dont elle avait semblé destinée à être préservée plus longtemps qu'une autre. Mais comme celui dont elle ne prononçait plus le nom, elle avait eu à combattre un ennemi plus redoutable que les années et dont la dent est plus cruelle que celle du temps...

Tout s'était donc arrangé sans résistance de sa part, selon la volonté de ceux dont elle récompensait la tendresse par cet acquiescement muet. Blanche s'en étonnait et parfois s'inquiétait de ce changement si complet de caractère. Mais Yves ne cessait de s'en applaudir et en parlait comme d'une sorte de miracle.

— Si on m'eût dit d'avance que j'aurais à me faire obéir par ma belle-mère, disait-il, je m'en serais déclaré plus incapable que de commander en chef une armée. Je m'attendais à avoir à lutter contre une volonté de fer, et une volonté de fer, chez une femme, c'est ce qu'il y a de plus difficile à manier sur la terre. Au lieu de cela, je la trouve d'une promptitude à céder qui m'embarrasse parfois.

Cette soumission, il est vrai, était toujours silencieuse et quelquefois triste. Mais, en somme, elle était fort commode ; et si la marquise,

en cédant ainsi à son gendre, faisait un effort plus grand qu'il ne le soupçonnait, elle y gagnait, en revanche, d'augmenter la tendresse et le dévouement de celui-ci. Yves devenait capable pour elle des soins les plus délicats; et la bonté native dont il était doué, ainsi que son génie inventif et pratique, lui suggérait une foule de moyens pour soulager et distraire celle qui acceptait ses soins avec tant de bonne grâce.

Il avait voulu lui faire quitter l'appartement arrangé précédemment pour elle à Crecy, et où tout lui rappelait, disait-il, le jour où elle avait appris « l'infernale folie » de son fils; il se fût fait scrupule de ne pas ajouter un adjectif de ce genre à toute mention du mariage de son beau-frère. Blanche, plus empressée que jamais de trouver qu'il avait raison en tout, avait secondé tout un arrangement au moyen duquel une chambre, au rez-de-chaussée, où régnait le plus profond silence, et un charmant salon qui s'ouvrait sur le jardin, furent appropriés à la marquise. Yves l'avait orné de tableaux de choix et de tous les objets qu'il jugeait les plus propres à l'embellir. Blanche l'avait rempli de fleurs et y avait rangé les livres favoris de sa mère. Les brillantes plates-bandes du jardin envoyaient leurs parfums dès qu'on ouvrait les fenêtres, et au delà on apercevait l'une des plus belles vues du château.

Tout en faisant ces préparatifs, Blanche disait en soupirant.

— Pauvre mère!... à quoi tout cela lui sert-il maintenant? Ce n'est pas une jolie chambre qui la consolera ou la guérira!

— Bah! bah, répondit Monléon, du haut d'une échelle où il était monté en ce moment pour placer sur le haut d'un beau meuble ancien un vase qu'il ne voulait confier à personne, cela ne peut pas lui faire de mal, et qui sait si cela ne lui fera pas de bien?...

De fait, il sembla avoir deviné juste, car la marquise, mise en possession de ce charmant appartement, sembla s'y plaire plus que partout, et ne perdait aucune occasion de récompenser sa fille et son gendre de leurs soins, en leur montrant souvent que rien ne lui échappait et qu'elle leur tenait compte de tout.

Elle aimait toutefois à demeurer souvent seule avec Éliane. Celle-ci lui faisait la lecture, écrivait sous sa dictée, ouvrait ou fermait les fenêtres selon les désirs de sa tante, qu'elle semblait deviner sans lui donner la peine de les exprimer. Qui n'en eût fait autant? Assurément Blanche n'eût pas été moins douce, ou la bonne Sylvestre moins dévouée; mais que dire?... toutes deux étaient d'accord pour reconnaître qu'Éliane était douée d'une sorte de magie qu'elles ne possédaient ni l'une ni l'autre, et qui s'exerçait surtout auprès des malades.

Éliane était donc toujours là. Attentive non moins que les autres,

on le pense bien, au changement graduel qui s'opérait chez sa tante, et espérant toujours voir venir l'heure où s'éteindrait enfin le ressentiment qui fermait dans ce cœur maternel tout accès au pardon, ainsi qu'au retour de la tendresse qui l'avait si longtemps rempli. Cette pensée constante ajoutait encore à l'air rêveur qui avait toujours caractérisé le regard de la jeune fille, ce qui ne l'empêchait point d'être attentive dès qu'on lui parlait, toujours prête à agir sans délai, sans hâte, sans brusquerie, et lorsqu'il le fallait avec une présence d'esprit ferme et prompte.

On était aux premiers jours de mai. Éliane, assise sur une chaise basse près du fauteuil de la marquise, achevait une lecture qu'elle lui faisait tous les matins de l'un des chapitres de l'*Imitation.* Sa tante écoutait, les yeux à demi fermés, sans sommeiller toutefois, ou perdre une seule des paroles, que prononçait près d'elle une voix dont l'accent ajoutait encore à leur puissance. Ce jour-là, le chapitre était l'un des plus beaux du livre, et lorsque Eliane l'eut fini, elle demeura quelque temps pensive et immobile, repassant, malgré elle, dans sa mémoire quelques-unes des pensées suggérées par cette lecture.

« La nature se glorifie d'un rang élevé, d'une naissance illustre...
« la grâce ne compte pour rien la noblesse, mais seulement la vertu
« des ancêtres...

« La nature est prompte à se plaindre...

« La grâce supporte tout avec douceur...

. . . .

« Cette grâce est une lumière surnaturelle, un don spécial de
« Dieu. C'est proprement le sceau des élus...

. . . .

« Plus la nature est affaiblie et vaincue, plus la grâce se répand
« avec abondance... elle rétablit au dedans de l'homme l'image de
« Dieu [1]... »

. . . .

Toutes les deux suivaient apparemment les mêmes pensées, car, après un long silence, la marquise murmura à demi-voix en semblant se parler à elle-même plutôt qu'à sa jeune lectrice :

— La nature peut être affaiblie sans être vaincue.

La jeune fille répondit doucement :

— Mais vouloir se vaincre, n'est-ce pas déjà une victoire?... Puis elle s'arrêta tout court effrayée de sa hardiesse, car, vis-à-vis de sa tante, Éliane était très timide. Elle savait avec quel soin il fallait éviter ce qui, même de loin, pouvait ressembler à une allusion ou à

[1] *Imit.*, liv. III, ch. LIV.

un conseil. Elle fut donc surprise lorsque sa tante, tout en passant sa main, d'une façon caressante, sur ses cheveux ondoyants, lui dit :

— Tu crois ?... Eh bien, je *le veux*, ma mignonne.

Éliane leva vivement les yeux, elle vit une expression attendrie dans ceux de la marquise.

— Oui, je le veux, et déjà, poursuivit-elle d'une voix plus troublée... Oui... je veux te le dire, ma pauvre enfant : *je me repens.* C'est un progrès.

Eliane la regarda d'un air presque effaré. Cette parole était si étrange dans la bouche de celle qui la proférait, que d'abord elle ne fut que surprise, puis elle rougit prodigieusement. De quoi se repentait-elle ?... était-ce de son refus d'autrefois ?... était-ce de sa rigueur d'aujourd'hui ? Elle ne demeura pas longtemps en suspens, car la marquise acheva presque sur-le-champ :

— Mais... je ne *puis* pas pardonner !...

Le généreux cœur d'Éliane, qui déjà bondissait de joie, se serra de nouveau.

Elle aurait dû cependant s'emparer pour son propre compte avec empressement des premières paroles de sa tante, car elle pouvait y saisir pour elle-même une réparation tardive. Mais depuis longtemps toute amertume personnelle était éteinte dans le cœur d'Éliane, et le souvenir même de Raynald, tel qu'il lui apparaissait dans son rêve évanoui, était absorbé par le désir d'obtenir pour lui le pardon de sa mère... Elle n'avait pas vécu dans le monde depuis quatre ans sans avoir appris à mesurer ce que le mariage de son cousin avait d'inexcusable et d'insensé, mais elle avait conservé sa droite simplicité, et depuis qu'en dépit de ce que la prévention inspirait à tout le monde, elle s'était convaincue que l'extravagance de Raynald n'avait rien de déshonorant et que celle qui l'avait causée n'était indigne ni d'intérêt ni d'estime, le retour de son cousin au milieu de sa famille était devenu pour elle l'objet d'un désir aussi ardent que l'espoir de sa réalisation semblait jusqu'à ce jour chimérique.

Plusieurs fois cependant, en observant le changement graduel qui s'opérait chez sa tante, elle avait cru que le moment du pardon était venu, puis un mot faisait évanouir son espoir, et elle redevenait elle-même silencieuse et timide comme auparavant. Cette fois pourtant, Éliane demeura moins triste et peut-être moins calme qu'elle ne l'était. Sa pensée se reporta rapidement aux jours qui avaient suivi le départ de son cousin. Combien semblait implacable alors le refus de la marquise ! La jeune fille ne pouvait encore y songer sans frémir. Il lui avait semblé alors que son propre cœur était broyé comme par une main de fer... que toute résistance était vaine... toute espérance impossible... et pourtant maintenant, la

marquise ne venait-elle pas d'admettre la possibilité de s'être trompée?...

La pensée amère : *il est trop tard*, qui ne venait pas aux lèvres de la jeune fille, traversa peut-être en ce moment son cœur comme un dard, mais elle était, pour ainsi dire, *endurcie* contre elle-même, et, sans s'arrêter au regret qu'auraient pu réveiller les paroles de sa tante, elle en tira pour l'avenir le bon augure d'un changement plus complet. En ce moment, toutefois, l'entretien ne fut pas poursuivi. C'était l'heure de la visite matinale des enfants à leur grand'mère. Thierry se précipita dans la chambre, suivi de sa petite sœur, portée dans les bras de sa bonne, et leur apparition mit en fuite toutes les pensées qui se pressaient dans l'esprit d'Éliane... A la voir s'emparer de la petite *Lilia* (c'est ainsi que Thierry avait transformé le nom de sa sœur), à voir celui-ci, après avoir déposé sur les genoux de sa grand'mère le gros bouquet dont il était porteur, s'élancer sur le canapé où sa tante Éliane s'était assise et se blottir près d'elle pour écouter la *belle histoire* qu'elle chantait en faisant danser la petite fille sur ses genoux (histoire et chanson qu'il savait par cœur, mais dont il ne se lassait jamais), à entendre la voix joyeuse de la jeune fille, les exclamations de l'un des enfants, les cris de joie de l'autre, à regarder enfin le groupe charmant qu'ils formaient ensemble, il eût été impossible de se douter qu'un nuage quelconque eût jamais obcurci ce front serein, et que ces yeux souriants et limpides eussent jamais versé d'autres larmes que celles de l'enfance, promptes à sécher, comme elles le sont à jaillir.

En cela, Éliane ne prenait point sur elle. Sa nature avait quelque chose de pur et d'enfantin que n'avaient modifié ni sa raison précoce ni ses qualités sérieuses, ni les joies ni les peines de sa jeunesse. Elle était cordialement enfant avec les enfants, et près d'eux ne pensait qu'à eux. De leur côté, ceux-ci avaient comme l'intuition de cette sympathie, et leur jeune mère elle-même aurait pu être parfois jalouse des baisers et des caresses prodigués à leur bonne et jolie tante!

Ce jour-là le temps était beau et la fenêtre ouverte sur le jardin, et comme la marquise semblait plus pensive ou plus fatiguée que de coutume, Éliane remit Lilia dans les bras de sa bonne, mit son chapeau de paille, et prenant Thierry par la main, elle l'emmena en courant jusqu'au bout de la pelouse, où, à l'ombre d'un bouquet d'arbres, se trouvaient une série de jeux et aussi une foule d'outils qui faisaient tour à tour les délices de l'enfant et de la jeune fille. Celle-ci avait pour le jardinage un grand goût et un grand savoir, et elle satisfaisait l'un et l'autre en s'occupant d'un charmant parterre de fleurs, situé au delà des grands arbres. Tierry prétendait

l'aider en se servant de son râteau et en versant assidûment le contenu d'un petit arrosoir aux endroits que sa tante lui désignait.

Une heure se passa ainsi, sans que l'un ou l'autre s'en aperçût.

Tout à coup Thierry dit :

— L'horloge sonne, elle sonne, un, deux...

— Comment, l'horloge sonne! dit Éliane surprise. Quelle heure est-il donc?...

— Huit, neuf, dix, onze, dit Thierry, qui avait continué à compter. Onze..., tante Éliane.

— Onze heures! Ah! mon Dieu! viens vite alors, dit Éliane en jetant ses outils de jardinage. On va te chercher, mon pauvre Thierry, on va nous gronder.

— Vous aussi, tante Éliane, dit Thierry marchant près d'elle, en pressant ses petits pas.

— Moi, certainement, plus que toi, mon pauvre petit. C'est ma faute.

— Non, non, je dirai c'est moi!...

Éliane ne put s'empêcher de faire une petite halte pour l'embrasser... puis voulant rattraper le temps perdu.

— Peux-tu courir un peu?... dit-elle.

— Oui! beaucoup, très vite! s'écria Thierry, et ils se mirent à courir en se donnant la main pour retourner au château.

La jeune fille et l'enfant trouvèrent toute la famille dans un salon où on se réunissait avant déjeuner. Mais on n'avait point remarqué qu'ils étaient en retard, parce que pendant leur absence il était arrivé de fâcheuses nouvelles.

— Arrive, Éliane, dit Blanche, nous avons de tristes lettres d'Erlon; en voici une pour toi, dont nous avons hâte de savoir le contenu.

— De la sœur Séraphine! s'écria Éliane, en ouvrant la lettre et la lisant rapidement... « O mon Dieu, la pauvre petite Rosinette est morte!... d'autres enfants encore! la fièvre typhoïde sévit dans le village d'une manière terrible! »

C'était là en effet ce qu'une lettre de son régisseur venait d'apprendre à la marquise, et cette nouvelle la bouleversait! Pour la première fois, la fermeté qu'elle avait montrée jusque-là semblait l'abandonner. Rien n'égalait sa sollicitude pour les habitants d'Erlon. Elle les aimait et les connaissait tous; elle les avait soulagés dans toutes leurs misères, soignés dans toutes leurs maladies, et lorsque le choléra avait éclaté, elle ne les avait pas quittés. Elle était même revenue au milieu d'eux, tout exprès pour mieux organiser les secours nécessaires, et sa présence avait contribué à sauver la vie de plus d'un de ses habitants, aussi bien qu'à arrêter les progrès du mal...

— Et cette fois, dit-elle avec agitation, je ne puis rien... rien !... qu'envoyer de l'argent ! et l'on sait que l'argent n'est, en pareil cas, que la moindre partie du nécessaire. Il faut leur parler à ces pauvres gens ; il faut les encourager, les rassurer, leur montrer qu'on n'a pas peur. Oh ! l'on ne peut pas calculer le mal que peut faire l'absence de ce soutien moral !...

— Eh bien ! s'écria Blanche, j'irai à votre place, ma mère !

— Quelle folie ! dit Éliane, quitter ton mari, tes enfants !... Yves, heureusement, ne te permettrait jamais d'y songer... Mais écoutez-moi, ma tante, poursuivit-elle avec calme. Vous avez confiance en moi, je crois. Laissez-moi aller à Erlon avec Mlle Sylvestre. Vous me donnerez vos instructions et vous serez assurée que tout ce que vous auriez voulu faire sera fait !...

La marquise fut évidemment soulagée par cette proposition, mais Blanche se récria vivement.

— Le danger est pour toi ce qu'il serait pour moi, il ne faut pas songer à t'y exposer, je ne le veux pas, Éliane.

— Quant au danger, dit Éliane résolument, je n'y crois pas beaucoup, pourtant il y a en effet une chance sur cent d'attraper cette fièvre, et cette chance, quand on a un mari et des enfants, il ne faut pas la courir. Mais l'avantage d'être une vieille fille, c'est qu'on est libre ! libre comme l'air, et c'en est un si grand, ajouta t-elle avec un sourire rayonnant, que je ne puis pas assez m'applaudir de mon choix !

Ici Monléon intervint.

— Voyons, soyez raisonnables toutes les deux. En ce qui concerne Blanche, j'oppose comme de raison mon veto le plus absolu à l'idée qu'elle vient d'émettre pour elle-même. Mais vous aussi, Éliane, je vous conjure d'être sage. J'en appelle à Mme de Liminges, qui, bien certainement, sera de mon avis. — Restez toutes les deux tranquillement ici. Qu'on envoie un crédit illimité soit à la sœur Séraphine, soit au curé, soit à Thenin le régisseur. Qu'on ordonne à celui-ci de puiser dans la cave du château, de fournir à discrétion du bouillon et de la glace, et toutes les autres choses nécessaires en pareil cas. Cela sera infiniment plus utile que ce que vous en pourriez faire vous-mêmes, et il m'est impossible de comprendre ce que votre présence pourra ajouter à tout cela...

La marquise demeurait silencieuse.

— Ma tante, dit Éliane, en s'adressant à elle d'une voix ferme, si votre santé vous le permettait, vous partiriez dès aujourd'hui, n'est-ce pas ?

— Assurément.

— Et vous m'emmeneriez avec vous sans hésiter ?...

— J'avoue que je ne crois pas que l'idée de te laisser en arrière me fût venue.

— Je ne le crois pas non plus, dit Éliane, en souriant. Eh bien, alors, pourquoi y songeriez-vous maintenant? Tout ce que vous voudriez faire, je le ferai. Vous le savez. Vos instructions seront obéies de point en point, et autant que la chose est possible, on ne s'apercevra pas de votre absence!

En parlant ainsi, avec chaleur, elle avait pris doucement la main qui ne pouvait plus serrer la sienne, et tandis qu'elle s'inclinait pour la baiser avec tendresse, sa tante, comme une heure auparavant, posa son autre main sur la tête de la jeune fille, mais cette fois ce fut pour dire, après un moment de silence :

— Tu as raison, Éliane. Oui, pars, mon enfant, et que Dieu veille sur toi. Je te remercie, je te bénis.

XXVII

Avant la fin de ce même jour, Éliane et sa vieille compagne se mirent en route, et le lendemain, de bonne heure, elles étaient à Erlon. Éliane avait beaucoup souffert en ce lieu, et ce n'était jamais sans une sorte d'angoisse qu'elle se retrouvait dans cette chambre. où tant d'émotions avaient tour à tour agité son jeune cœur. Mais, cette fois, elle avait une mission définie, qui mettait en jeu toute son activité, et ses pensées étaient absorbées par le désir de la remplir efficacement.

Dès le premier moment, elle eut lieu de s'applaudir d'être venue, car, à sa seule vue, tous les courages semblèrent se raffermir. Accompagnée de la sœur Séraphine, elle visita sur-le-champ tous les malades du village, parmi lesquels les jeunes filles et les enfants étaient les plus nombreux, apportant à tous de bonnes paroles, non moins utiles que les secours qu'elles accompagnaient. La joie renaissait sur tous les visages en l'apercevant, et quoiqu'elle répétât à chacun qu'elle n'était que la messagère de leur vraie bienfaitrice, il était manifeste que le plus grand de tous les bienfaits, c'était sa présence.

Depuis que l'épidémie s'était déclarée, la sœur Séraphine et sa compagne, le curé et le régisseur, avaient cependant fait de leur mieux. Mais leurs moyens devenaient insuffisants, et ils attendaient avec anxiété la réponse de la marquise, lorsque l'apparition d'Éliane, munie de ses pleins pouvoirs ainsi que d'abondants secours, était venue changer l'aspect de la situation. Tout fut promptement mieux et plus largement organisé. Chaque jour, tandis que la jeune fille

faisait ses tournées dans le village, Mlle Sylvestre, aidée de la plus jeune des deux sœurs, demeurée à l'école pour soigner les enfants que l'épidémie avait épargnés, mettait en ordre toutes les provisions dont elle était chargée, veillait à ce que le feu de la cuisine fût toujours allumé, à ce que le bouillon n'y tarît jamais, et elle distribuait ensuite avec sagesse le contenu d'une caisse envoyée par Monléon, qui contenait le meilleur vin de Bordeaux et de Champagne que pût fournir sa cave. Puis l'ordre de la marquise de faire venir tous les vêtements nécessaires fut exécuté. Sous la dictée de la jeune sœur Louise, une liste fut promptement faite de toutes les familles où il se trouvait des malades, afin d'empêcher, par une sage distribution de leurs ressources, l'anxiété que fait naître, chez les pauvres, le travail suspendu, et qui aggrave si cruellement leurs maux.

Enfin, en fait de préservatifs, on s'occupa d'améliorer le régime de ceux qui se portaient bien. Ces soins contribuaient à calmer les appréhensions de tous, tandis que la présence d'Éliane rassurait les plus alarmés, et ramenait au lit des malades la plupart de ceux que la peur avait fait fuir.

Grâce à tous ces moyens, une transformation favorable s'opéra dans les esprits, et il fut promptement permis d'en reconnaître un effet non moins heureux sur la santé générale. Environ une semaine après son arrivée à Erlon, Éliane put écrire à sa tante que depuis vingt-quatre heures aucun nouveau cas ne s'était présenté dans le village et que le médecin croyait la maladie arrivée à sa période de décroissance.

Cette lettre, elle l'écrivait dans la classe de la petite école, où, après ses visites au village, elle passait toujours une heure avant de retourner au château. Elle s'y trouvait donc ce jour-là comme de coutume, lorsque la sœur Séraphine rentra l'air triste et soucieux. Elle revenait de l'extrémité la plus lointaine de la paroisse, où elle avait été visiter un pauvre homme que sa demeure écartée et solitaire n'avait pas préservé de la contagion.

— Le pauvre Binet ne va pas mieux, dit-elle, je crains bien que nous ne parvenions pas à le sauver. La maladie a été encore plus vive qu'ici, dans cette direction-là... Il paraît aussi que de l'autre côté de la rivière, et surtout dans ce petit hameau d'Erlon du Gué, tout proche de l'eau, il y a depuis deux jours une terrible recrudescence de fièvre. Ces pauvres gens, là-bas, n'ont pas toutes les ressources que nous avons ; ils sont bien plus à plaindre que nous.

— Mais, dit Éliane vivement, puisque voici un mieux décidé qui se produit ici, ne pourrions-nous pas leur expédier au moins quelques-unes de nos provisions.

— J'allais vous le proposer. Mais il faut nous entendre, pour cela, avec M. le régisseur. J'ai entendu dire, au reste, que le petit château d'Erlon du Gué était habité et même que, là aussi, il y avait plusieurs malades.

— Habité?... Erlon du Gué habité? dit Éliane avec surprise et une émotion involontaire, par qui?...

Ce petit castel, qu'elle n'avait jamais vu que de loin, était si particulièrement associé pour elle au souvenir de son cousin, qu'à son seul nom elle se sentait battre le cœur.

— Par qui? dit la sœur, c'est précisément ce que personne n'a pu me dire positivement. Quelques-uns croient que ce sont des étrangers qui l'ont loué pour la saison. Voici du reste M. le régisseur, qui nous dira ce qui en est.

Mais Thenin, quoiqu'il fût d'ordinaire très enclin à s'étendre sur tous les sujets de conversation, lorsque la sœur l'interrogea sur les habitants du petit château, répondit brièvement que c'étaient des *personnes* à qui M. le marquis l'avait prêté pour deux mois, puis il changea brusquement de discours, et il fut impossible de le ramener au sujet qu'il semblait décidé à éviter.

Éliane n'avait pas dit une parole. Elle acheva et ferma sa lettre sans parler. Elle était émue sans savoir pourquoi, et ce qu'elle aurait voulu savoir, elle n'osait pas le demander.

— Puisque vous voilà prête, dit-elle, en voyant Mlle Sylvestre fermer à clef l'armoire qui contenait les vêtements et le linge dont le soin lui était confié, partons tout de suite; le temps s'obscurcit. C'est à peine si nous arriverons au château avant la pluie.

Elle attacha son manteau, et mit son petit chapeau de feutre. Arrivée à la porte, elle s'arrêta et elle dit :

— Si vous le voulez, sœur Séraphine, j'irai jusqu'au petit village du Gué m'informer de ce qui s'y passe.

— Impossible, mademoiselle, s'écria le régisseur, il faut près de quatre heures à pied par le pont, il en faut plus de deux en voiture.

— Eh bien, monsieur Thenin, vous me prêteriez bien peut-être la vôtre pour faire cette course?

Et comme Thenin ne répondait pas, elle poursuivit :

— Ou bien j'irai sur l'un des deux chevaux qui sont ici; je montais indifféremment l'un ou l'autre l'année dernière. Le petit Thomas m'accompagnerait. J'irais, j'en suis sûre, et je reviendrais ainsi en moins de trois heures.

Raynald, en effet, lorsque tous ses chevaux avaient été vendus après son départ, avait donné expressément l'ordre de conserver dans l'écurie *Chamyl* et *Roxane*.

— C'est sûr, mademoiselle Éliane, dit Thenin, qu'à cheval vous

le pourriez, et en passant par le gué bien plus vite encore. Mais je vous supplie de n'en rien faire. Ne le permettez pas, mademoiselle Sylvestre. La maladie est beaucoup plus forte de ce côté-là de la rivière que de celui-ci; de grâce, n'y songez pas!

L'agitation du pauvre régisseur, entre son respect pour Éliane et son désir d'empêcher l'exécution de son dessein, n'échappa pas à celle-ci.

— C'est bien, Thenin, pour aujourd'hui je n'y pense plus, mais demain matin venez au château, nous en reparlerons.

Elle sortit, suivie de Mlle Sylvestre. Le jour commençait à baisser, il tombait déjà quelques gouttes de pluie et le vent s'élevait de manière à faire présager une tempête.

— C'eût été une belle idée, en vérité, Éliane, dit la vieille demoiselle, de vous en aller ainsi à plus de trois lieues d'ici, par le temps qui s'annonce. Mais je ne l'aurais pas souffert, poursuivit-elle avec aplomb, comme si elle se fût sentie revêtue de toute l'autorité nécessaire pour se faire obéir par Éliane en toutes circonstances.

— Je n'y pense pas pour aujourd'hui, demain nous verrons, dit brièvement Éliane en pressant le pas.

Elle était troublée, agitée comme par une sorte de pressentiment qu'elle ne pouvait définir. Elles marchaient vite, en silence, lorsqu'en approchant du château, elles entendirent de loin, dans la grande avenue, le pas d'un cheval au grand trot, et lorsque, par l'allée qu'elles suivaient, elles arrivèrent quelques minutes après au perron du château, leur surprise fut grande en apercevant celui qui venait d'y mettre pied à terre.

— Armand!

— Monsieur de Malseigne! s'écrièrent-elles à la fois.

L'heure inusitée et l'altération des traits de Malseigne suffisaient pour faire comprendre que c'était une affaire grave qui l'amenait ainsi à Erlon.

— Puis-je vous parler seule, Éliane? lui dit-il sur-le-champ; j'ai quelque chose de pressé à vous dire.

— Mais vous allez dîner ici, j'imagine, s'écria Mlle Sylvestre.

— Je ne crois pas en avoir le temps.

Et tandis que la vieille fille se récriait, Éliane ouvrait la porte d'un petit salon, où elle se tenait d'habitude avec sa compagne, depuis qu'elles étaient seules ensemble au château. Elle y entra, suivie par Armand; et, sans proférer une parole, sans faire une question, elle attendit ce qu'il allait lui dire.

Il commença sans préambule.

— Vous savez peut-être, Éliane, que le petit château du Gué est occupé.

— Je viens de l'apprendre.

— Et vous a-t-on dit par qui?

— Non, je l'ignore.

— Je viens vous le dire, Éliane, et vous dire en même temps ce que j'attends de votre courage, de votre générosité, de vous enfin telle que je vous connais.

— Parlez vite, Armand, je vous en prie.

— Écoutez-moi. Celle qui est là, malade, mourante peut-être en ce moment, c'est la jeune marquise de Liminges, la femme de Raynald!

Éliane pâlit excessivement, ses grands yeux se dilatèrent, et elle s'appuya contre la table sans pouvoir répondre.

Malseigne fut effrayé.

— Éliane, dit-il, au nom du ciel, pardonnez-moi si j'ai trop présumé de vos forces. J'ai cru, oui, je l'avoue, j'ai cru qu'il n'était rien au monde qu'on ne pût attendre de vous. C'est ma seule excuse.

— Vous n'en avez pas besoin. Vous avez bien fait, Armand; me voilà remise; j'ai été saisie et surprise, voilà tout... et cependant, murmura-t-elle, il me semble que je l'avais deviné.

Elle passa sa main sur son front, repoussa ses cheveux en arrière et regarda Malseigne.

C'était bien cette expression douce et ferme, mélange de pureté et de force, qui peignait si bien son âme et rendait ses yeux les plus beaux qu'il y eût au monde. Armand détourna les siens et oublia un moment ce qu'il voulait dire.

— Parlez vite, maintenant, dit-elle, car je comprends que le temps presse, parlez, dites-moi tout.

Armand reprit vite l'empire absolu qu'il savait exercer sur lui-même. Alors, rapidement, clairement, en aussi peu de paroles que possible, il apprit à Éliane le retour de son cousin en France, son nouveau départ et, pendant son absence momentanée, le séjour de sa femme au petit château du Gué, où, selon sa promesse à son ami, il venait lui-même la voir chaque semaine.

Pendant quelque temps tout s'était bien passé; elle aimait ce lieu, où tout était nouveau pour elle, et la sombre tristesse où elle était tombée après la mort de son enfant commençait à se dissiper, lorsque, huit jours auparavant, elle avait été atteinte par l'épidémie. Toutefois, grâce aux soins d'une sœur de Bon-Secours, appelée en toute hâte de Paris, la maladie ne semblait pas s'aggraver. Mais sa vieille nourrice, qui ne la quittait pas un instant, frappée elle-même par la contagion, y avait succombé la nuit précédente. Cet événement, qu'on n'avait pu cacher à la jeune malade, avait amené

une rechute qui renouvelait leurs inquiétudes pour le présent et l'avenir. L'excellente sœur, dont le talent d'observation s'exerçait sur l'âme comme sur le corps, déclara à Malseigne que la seule chose efficace en ce moment ce serait la présence, auprès de la pauvre malade, d'une femme dévouée autant que celle qui vient de mourir, mais jeune et capable de l'intéresser et de la distraire.

— Alors, poursuivit Armand, une idée étrange, une idée qui ressemblait à une chimère, à une folie, me traversa l'esprit. Je venais d'apprendre votre arrivée à Erlon. Thenin, tout dévoué, vous le savez, à Raynald, et qui seul ici est dans notre confidence, m'avait parlé de vous hier, de votre courage, de votre empire sur les malades, des miracles opérés par votre présence.

Éliane l'interrompit en se levant résolument.

— C'est bien, j'ai compris, Armand, ne m'en dites pas davantage maintenant, car évidemment le temps presse. Si vous le lui ordonnez, Thenin nous prêtera bien sa voiture, n'est-ce pas? Ou plutôt... combien de temps avez-vous mis pour venir ici à cheval?

— Moins de trois quarts d'heure... parce que j'ai traversé le gué.

— Et pourquoi n'en ferais-je pas autant? En voiture, il faut près de trois heures. C'est dit.

Elle sonna et donna l'ordre de faire seller *Chamyl*.

— Maintenant, il me faut un quart d'heure pour aller annoncer à Mlle Sylvestre que je vais lui désobéir et pour me préparer ensuite à vous suivre.

Ce que fut la surprise, je pourrais dire l'épouvante de la pauvre Sylvestre, en entendant Éliane formuler son projet, avec une rapidité et une décision qui ajouta à la confusion de son esprit, on peut se le figurer; elle ne put d'abord que répéter :

— Vous, vous, Éliane, vous en aller trouver cette...

Éliane l'interrompit :

— Je vais trouver la marquise de Liminges, qui est dangereusement malade au château du Gué, cela est fort simple, il me semble.

Cette réponse suffoqua Mlle Sylvestre et la fit fondre en larmes.

— Non, jamais, jamais, Éliane, je ne me serais attendue à vous entendre nommer ainsi...

— La femme de mon cousin Raynald?... Mais, en vérité, quel autre nom puis-je lui donner?

Elle parlait d'une voix brève et décidée qui n'était pas tout à fait naturelle. Aussi cette réponse fut-elle loin de calmer la pauvre vieille fille, qui se tordait les mains en répétant :

— Que dira ma chère maîtresse?... Que lui répondrai-je! Comment ai-je pu consentir à accompagner une personne capable de

pareilles folies !... Ah ! pourquoi suis-je venue ! Et mille exclamations du même genre qui firent sourire Éliane et lui rendirent tout son sang-froid, d'autant mieux qu'une nouvelle idée lui était venue pour laquelle il fallait maintenant obtenir le concours personnel de sa vieille amie.

Elle s'assit près d'elle, et après l'avoir bien embrassée, elle se mit à lui expliquer tranquillement qu'il s'agissait d'une malade, peut-être d'une mourante... Elle fit appel à son cœur excellent, à sa charité, à son attachement même pour le nom qu'il était impossible de refuser à celle qu'elle allait trouver, enfin elle parvint à se faire écouter, et ce fut même avec beaucoup d'attention dès que Mlle Sylvestre eut compris qu'elle avait elle-même un autre rôle à jouer que celui de spectatrice inerte de ce qu'elle ne pouvait empêcher.

En effet, lorsque les pensées d'Éliane étaient devenues un peu moins troublées, elle avait compris qu'il valait mieux pour elle-même que Mlle Sylvestre l'accompagnât ou, du moins, la rejoignît au petit château d'Erlon-du-Gué, d'où il était évident qu'elle ne pourrait pas revenir ce soir-là, et peut-être même pas le lendemain. De son côté, Mlle Sylvestre, convaincue de l'impossibilité de faire renoncer Éliane à sa détermination, comprit qu'il fallait, bon gré mal gré, y souscrire, et mit alors tout son bon sens à la seconder de son mieux. Bref, il fut décidé que, tandis qu'Éliane se rendrait, avec Malseigne, à cheval au petit château, en passant par le plus court chemin, Mlle Sylvestre la suivrait le plus tôt possible, dans la voiture de Thenin, et lui apporterait les vêtements dont elle aurait besoin.

— Une fois là, chère mademoiselle, nous verrons ensemble ce qu'il y aura de mieux à faire. Ici, tout va beaucoup mieux ; au village, personne ne s'étonnera de notre absence, quand on saura qu'il y a des malades de l'autre côté de la rivière. Thenin, qui obéit en tou à Armand, ne dira rien de plus.

Tout en parlant, la jeune fille attachait son amazone, car cet entretien s'achevait dans sa chambre, tandis que Mlle Sylvestre déployait ses aptitudes pratiques, en lui faisant passer par-dessus son habit de cheval un petit vêtement destiné à la garantir de la pluie et muni de poches, où la prudente demoiselle plaça deux flacons, l'un rempli de vinaigre, l'autre d'eau-de-vie. C'étaient là deux préservatifs qu'elle obligeait toujours la jeune fille à emporter avec elle, pour son usage ou celui des autres, lorsqu'elle allait se rendre dans une maison où régnait l'épidémie.

Tout cela n'avait pas duré vingt-cinq minutes. Les chevaux étaient prêts, et Éliane avait déjà rejoint Armand dans le vestibule, lorsque

Mlle Sylvestre exigea qu'avant de partir, ils prissent le temps de faire un léger repas ; et Malseigne, sachant à quelles fatigues et à quelles émotions il allait exposer sa compagne, fut ici d'accord avec elle.

Toutefois, une heure à peine s'était écoulée depuis l'arrivée d'Armand au château, lorsqu'il se retrouva à cheval à côté d'Éliane, galopant avec elle dans la direction d'Erlon-du-Gué. Ils allaient vite et trop absorbés tous les deux peut-être par les pensées que devait leur suggérer la situation extraordinaire dans laquelle ils se trouvaient, pour faire grande attention à la pluie qui n'avait pas cessé de tomber depuis une heure, et dont ils étaient à peu près garantis par les grands arbres de la longue avenue. Mais dès qu'ils eurent dépassé la grille qui fermait le parc de ce côté et qu'ils se trouvèrent tout d'un coup sur la route découverte qui conduisait à la rivière, ils s'aperçurent que le vent était violent, que la pluie devenait torrentielle, et qu'ils allaient avoir enfin à lutter contre une véritable tempête.

Ils arrêtèrent un moment leurs chevaux.

— Si ce temps continue, dit Armand, dans moins d'une demi-heure le gué ne sera plus passable.

— Cela est probable, dit Éliane, c'est pourquoi il faut nous hâter.

Ils poursuivirent leur route en silence, baissant la tête devant la pluie et le vent qui leur coupaient le visage.

Au bout de quelques instants :

— Arrêtez-vous, Éliane, dit Armand, il m'est impossible de vous laisser aller plus loin par un temps pareil. Mais Éliane refusa de ralentir sa course et se borna à répondre :

— Tâchons d'arriver au gué, et pour cela, allons vite.

Mais aller vite n'était pas facile, l'obscurité se joignait à la tempête. La lune se montrait de temps en temps à travers les nuages, jetant sur leur chemin une lumière incertaine et insuffisante. Heureusement tous les deux connaissaient bien la route, tous les deux étaient sûrs de leurs montures et tous les deux étaient également habiles à les manier.

Ils arrivèrent enfin au gué. Mais à peine y eurent-ils jeté les yeux, qu'ils s'aperçurent qu'il était trop tard. L'eau montante passait, en bouillonnant, sur les pierres qui marquaient le lieu du passage. Il eût été impossible de s'y aventurer sans être infailliblement entraîné beaucoup plus bas, où il ne se trouvait plus aucun lieu d'abordage pour les chevaux.

Ils gardèrent un instant un silence consterné. De la place où ils étaient, on apercevait les lumières du petit château. Une fois sur l'autre rive, il ne fallait pas un quart d'heure pour y parvenir...

Retourner au lieu de cela au grand Erlon, pour y chercher une voiture et prendre ensuite le plus long, c'était perdre un temps précieux, un temps irréparable peut-être.

Néanmoins, Armand dit bientôt d'un ton décidé.

— Il faut que vous vous en retourniez, Eliane. Je n'aime certainement pas à vous voir rebrousser chemin toute seule, mais il vaut mieux pour vous affronter les ténèbres que la rivière.

— Et vous-même, que comptez-vous faire?

— Je ferai descendre mon cheval dans la rivière un demi-quart de lieue plus haut, et je le dirigerai vers le lieu d'abordage qui est là en face, le seul qu'il y ait sur cette rive-là. Je suis sûr de lui.

— Eh bien, pourquoi n'en ferais-je pas autant? Moi aussi je suis sûre de mon cheval, il suivra le vôtre et passera comme lui. Vous êtes sûr seulement, je pense, du lieu qu'il faut choisir afin de n'être pas entraîné au delà du but?

— J'en suis sûr, oui pour moi, dit Armand avec agitation, mais jamais je ne souffrirai que vous courriez ce risque, Éliane. Eussions-nous pu passer le gué, il me semble maintenant que j'ai été fou de vous le proposer; mais plus haut la rivière est rapide et profonde, et je serais criminel si je vous exposais à un danger réel.

— Il n'y a pas de danger quand on monte un bon cheval. A quinze ans, j'ai passé comme cela une rivière en Écosse, il suffit de ne pas perdre la tête. Soyez sans crainte, Armand, et laissez-moi vous suivre, comme vous le feriez certainement si c'était Thomas, le petit groom, qui montât Chamyl derrière vous.

Dans une autre occasion, cette comparaison eût peut-être fait sourire Armand, mais en ce moment elle l'irrita.

— Thomas! répéta-t-il avec impatience. En vérité, Éliane, je pense qu'il m'est permis de me soucier de vous plus que de votre groom, et de trembler pour vous autrement que pour lui! Quoi qu'il en soit, suivez mon conseil. Retournez lentement à Erlon. Allez au pas, vous arriverez en sûreté sans courir d'autre danger que celui d'être mouillée par la pluie. Demain, je viendrai vous apporter des nouvelles, et peut-être vous chercher.

— *Peut-être*, dit Éliane, en regardant les lumières du petit château, c'est-à-dire, s'il en est temps encore, s'il n'est pas trop tard, même dans quelques heures... Non, Armand, je refuse de m'en retourner, je reste, je veux vous suivre, j'y suis décidée.

Armand maîtrisa le mieux qu'il put les pensées contradictoires qui s'agitaient en lui et chercha à réfléchir. Il était certain que, dans leurs longues courses à Crecy et à Erlon, il avait souvent vu faire à Éliane des choses presque aussi difficiles; il connaissait son sang-froid, son courage, l'étonnante fermeté de sa main. Dans les

mêmes conditions, il n'eût point été effrayé de laisser une autre femme tenter l'aventure. Pourquoi? parce que c'était *elle* le faisait-elle ainsi frémir!... hélas! *pourquoi?...* Mais à quoi cela servait-il de trembler à ce point pour elle, puisqu'il savait qu'elle était parfois capable de vouloir avec une énergie indomptable, et qu'en ce moment, il s'aperçut bien que c'était une volonté de cette sorte qu'elle venait d'exprimer.

Il prit son parti, ne fit pas une réflexion de plus, et songea alors seulement à agir.

— Promettez-moi, dit-il avec décision, que vous ferez exactement ce que je vous dirai.

— Je vous le promets.

Tout en parlant, Armand tirait de sa poche une petite lanterne dont il se servait pour lire en voiture et l'alluma, puis l'assujettit à la hauteur de son épaule au moyen d'une courroie qu'il passa en bandoulière.

— Suivez-moi maintenant, le plus près que vous le pourrez; tenez les yeux attachés sur cette lumière et dirigez votre cheval en conséquence.

— Très bien, je comprends.

Ils se remirent en marche et suivirent en silence le chemin qui bordait la rive, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus au lieu où ils devaient le quitter pour faire entrer leurs chevaux dans la rivière.

— Nous y sommes, dit Armand, êtes-vous prête?

— Oui.

— Avez-vous dégagé votre pied de l'étrier?

— Oui Armand, soyez tranquille.

Éliane avait en effet pris cette précaution, ainsi que celle de relever le plus possible les longs plis de sa robe. Maintenant, elle se raffermit sur sa selle, rassembla ses rênes, puis flattant Chamyl de la voix et de la main, elle lui rendit sa liberté et elle le fit entrer sans résistance à la suite d'Armand, dans l'eau sombre de la rivière.

Cette traversée hasardeuse fut un peu plus longue et plus difficile qu'ils ne l'avaient prévu. Pendant sa durée, malgré le bruit de l'eau et celui de la tempête, on aurait pu entendre les battements du cœur d'Armand. De temps à autre, d'une voix rauque, il prononçait le nom d'Éliane pour s'assurer qu'elle était bien là; elle répondait, et sa voix soutenait le courage de son guide, mais jamais, dans aucun des périls de ses longs voyages, pareille épouvante n'avait glacé son sang. Une sueur froide baignait son front, une pâleur livide couvrait son visage, et lorsqu'enfin son cheval toucha la rive, lorsqu'il put se jeter à terre pour saisir la bride de celui d'Éliane et l'aider à aborder, lorsqu'il la vit elle-même saine et sauve, à

peine émue du danger qu'elle venait de courir, alors la réaction qui suivit une si violente tension d'esprit et de cœur dépassa un instant ses forces; le calme, l'intrépide Armand fut saisi d'un vertige qui le fit chanceler, et il tomba sur le sol aux pieds de leurs chevaux tremblants et épuisés.

XXVIII

En un clin d'œil Éliane fut à terre et près de lui. Elle versa sur son mouchoir une partie du contenu du flacon de vinaigre dont la prévoyance de Mlle Sylvestre l'avait pourvue et en baigna le front de Malseigne. La lumière qu'il portait s'était éteinte dans sa chute, mais heureusement depuis quelques instants la pluie avait cessé, et les nuages moins épais, chassés par le vent, laissaient maintenant tomber sur la route assez de lumière pour guider la jeune fille.

Malseigne eut bientôt repris ses sens et il fut vite debout.

— Appuyez-vous ici, dit Éliane, contre cet arbre; puis, tirant de sa poche le flacon d'eau-de-vie, elle le lui tendit :

Il prit le flacon, en but deux ou trois gorgées et le lui rendit.

— Merci, Éliane. En vérité, voilà qui est curieux, et pareille chose n'eût jamais pu être prévue. C'est moi qui m'évanouis comme une femme, et c'est vous qui venez à mon secours!

— C'est que vous avez eu peur pour moi.

— Oui, j'en conviens, j'ai eu peur.

— Tandis que moi je n'en ai eu aucune. Vous me donniez du courage; la lumière que vous portiez me guidait à merveille et, dès le premier moment, j'ai senti que Chamyl comprenait parfaitement ce qu'il avait à faire et que j'étais en sûreté. Êtes-vous tout à fait remis maintenant?

— Oui, partons vite.

Il l'aida à se remettre en selle et remonta lui-même à cheval sans rien dire. Ils se remirent en route.

Lorsqu'ils approchaient du petit château, Éliane dit avec un peu d'hésitation :

— Celle que je vais voir, sait-elle qui je suis?

— Non; je ne crois pas que jamais elle ait entendu prononcer votre nom.

Il y eut un moment de silence. Tous les deux avaient la gorge un peu serrée.

— Comment alors lui expliquera-t-on ma présence?

— Dieu nous guidera.

Ils ne se dirent plus une parole jusqu'à leur arrivée.

Au plus léger coup de sonnette, la porte s'ouvrit. Personne ne dormait dans la maison; les uns veillaient auprès de la malade, les autres auprès de la pauvre morte, encore étendue sur son lit funèbre.

— Y a-t-il eu du changement pendant mon absence? dit Armand à voix basse.

— Non. Elle a été un peu agitée seulement. Maintenant elle dort. La sœur est auprès d'elle.

C'était Marcel, le vieux serviteur d'Armand, qui venait de lui répondre. Il était devenu temporairement celui d'Ersilia, et jouait dans la maison le rôle de factotum.

— Je vais vous conduire à votre chambre, dit Armand bas, à sa compagne; vous y trouverez du feu pour sécher vos chaussures et votre robe. Notre aventure nous a fait perdre du temps; nous avons mis plus d'une heure à venir, en sorte que, heureusement, Mlle Sylvestre sera bientôt ici.

Il marcha devant elle, une lumière à la main. Elle le suivit sans répliquer. Ils montèrent un petit escalier en bois de chêne, au haut duquel, au premier étage, se trouvait la chambre où Éliane fut introduite.

Malseigne y jeta les yeux, il vit qu'un bon feu flambait dans la cheminée et que deux bougies brûlaient dans les chandeliers posés sur la table; il allait se retirer, lorsqu'il fut saisi d'une terreur soudaine en remarquant la pâleur extrême d'Éliane, que ses cheveux en désordre et mouillés par la pluie, rendaient plus frappante encore.

— Éliane, dit-il avec agitation, en se rapprochant d'elle, êtes-vous sûre de n'avoir pas abusé de vos forces? aurai-je à regretter toute ma vie la folie qui m'a poussé à vous amener ici? Oh! que Dieu m'épargne un pareil remords!

— Ne craignez rien pour moi, dit Éliane, je ne suis pas même fatiguée; dites-moi ce que je dois faire.

Malseigne reprit avec plus de calme.

— Attendez-moi ici; je viendrai vous chercher tout à l'heure. Je ne veux, en effet, ni douter de votre courage ni perdre le mien.

Il sortit, et Éliane, restée seule, regarda autour d'elle. La chambre où elle était semblait appartenir à une autre époque; depuis le petit lit de bois sculpté, jusqu'aux tentures des rideaux, depuis les tableaux suspendus aux panneaux, jusqu'aux ornements placés sur la cheminée, sur le bureau et sur la vieille commode; tout était ancien, curieux, soigné, d'un goût recherché et pourtant sérieux.

C'était bien ainsi qu'elle s'était figuré le petit château du Gué, c'était bien ainsi qu'il lui avait été dépeint. Toutefois les objets extérieurs ne la frappaient que confusément. Malgré son calme

apparent, elle se sentait étrangement émue, et dans ce moment, le premier où elle eût eu le temps de réfléchir depuis l'apparition de Malseigne à Erlon, deux heures auparavant, elle considéra dans toute son étendue la singularité de sa situation.

... Elle y était donc enfin sans *lui* dans ce lieu où il avait dû la conduire!... Et pourquoi y était-elle venue?... et comment serait-elle accueillie, après tout, par celle qu'elle venait ainsi trouver si hardiment?... Cette démarche était-elle utile?... était-elle sage?... Lui serait-elle pardonnée par la mère de Raynald?... Qu'en dirait-il lui-même s'il l'apprenait jamais?... Avait-elle manqué de réserve, de prudence?... Malseigne, cette fois, ne s'était-il pas trompé?... Le temps passait, et il ne revenait pas... Ce silence si long et si profond signifiait-il qu'ils étaient arrivés trop tard?...

Enfin la porte s'ouvrit. Éliane se leva vivement; mais ce n'était que Marcel. Il venait placer sur la table un plateau sur lequel se trouvait du thé, des biscuits, du vin, ainsi que quelques aliments plus solides, et malgré un signe négatif d'Éliane qui indiquait la superfluité de ces apprêts, il ne voulut point les remporter.

— Non, non, mademoiselle. Croyez-moi, prenez des forces.

— J'en aurai le temps plus tard. Maintenant dites-moi seulement si vous savez comment va la malade.

— Je ne le sais pas, ni personne, mademoiselle, on ne le saura que le vingt et unième jour, et nous ne sommes qu'au dix-neuvième. La pauvre petite dame allait mieux, mais elle a eu tant de chagrin! Elle aimait tant sa nourrice, et pleurer, pleurer comme elle l'a fait toute la journée, cela l'a fait empirer...

Éliane écoutait avec intérêt et eût volontiers prolongé son entretien avec Marcel, mais elle en fut distraite par le bruit d'une voiture qui annonçait l'arrivée de Mlle Sylvestre.

A dire vrai, dans l'état d'attente nerveuse où était Éliane, et avec le sentiment étrange que lui faisait éprouver le lieu où elle se trouvait, ce fut avec un plaisir sensible qu'elle vit apparaître sa vieille amie, d'autant mieux que l'heure des récriminations étant passée, celle-ci ne songeait plus qu'à faciliter la tâche singulière que s'était donnée sa jeune compagne.

Tout en déployant sur-le-champ son activité pratique, Mlle Sylvestre était toutefois dans un état de surexcitation qu'elle ne pouvait maîtriser, en songeant qu'elle, Rosalie Sylvestre, se trouvait en ce moment sous le même toit que celle qui avait ensorcelé son Raynald, et, qui était pour elle depuis si longtemps l'objet d'une aversion profonde, aussi bien que d'un mystérieux effroi.

— Enfin, heureusement, dit-elle, après avoir examiné la chambre contiguë à celle d'Éliane qui lui était destinée, je suis là près de

vous, Éliane, cela doit vous tranquilliser... vous avez, en tout cas, fort bien fait de ne pas venir ici sans moi... Quelle pluie, bon Dieu!... quel temps épouvantable! Mais, ma pauvre enfant, poursuivit-elle, en aidant Éliane à échanger son amazone pour un autre costume, dans quel état sont vos chaussures!... et votre jupe!... on dirait en vérité que c'est à pied que vous avez traversé la rivière... mettez vite ces bas, ces souliers, et puis laissez-moi relever vos tresses qui sont toutes trempées aussi... et maintenant passez-moi ceci.

Éliane mit sans résistance la robe de chambre de laine blanche qui lui était offerte, et qui se serrait autour de sa taille, avec un ruban bleu, puis cette toilette terminée, elle s'assit sans rien dire, agitée et distraite.

— A présent, dit Mlle Sylvestre, en prenant un biscuit sur le plateau et emplissant un verre de vin de Malaga, mangez ce biscuit et avalez un verre de vin. Je ne vous laisserai pas approcher, sans cela, une malade atteinte de la contagion.

Éliane porta machinalement le verre à ses lèvres. Elle obéissait passivement, pensant à autre chose.

— Et à présent, ma petite, dit Mlle Sylvestre de cet air solennel qu'elle aimait à prendre, surtout lorsqu'il lui semblait que son autorité avait été méconnue. A présent, Éliane, je vous recommande la plus grande circonspection dans vos paroles. Il vous plaît d'accomplir un acte de charité. Soit. Mais il ne faut jamais oublier que ces personnes-là...

— Quelles personnes? dit Éliane d'une voix brève.

— Je parle, en général, des actrices, des chanteuses, des...

— Mademoiselle Sylvestre, je vous l'ai dit cent fois, il ne s'agit ici ni de chanteuse, ni d'actrice, ni de rien de semblable... La marquise de Liminges a été aussi bien élevée que vous-même, et je vous supplie de ne plus jamais...

Elle parlait encore avec une vivacité qui jurait un peu avec la tranquillité forcée de son maintien, lorsque, après avoir frappé un léger coup à la porte, Malseigne parut, et sans entrer dans la chambre, il fit un signe à Éliane; elle se leva et le suivit sur-le-champ.

La chambre, où la pauvre Ersilia dormait encore d'un sommeil lourd et fiévreux, était située au rez-de-chaussée. Pour y parvenir, on traversait un assez grand salon éclairé en ce moment par une seule lampe, ce fut dans ce salon que Malseigne et Éliane trouvèrent la sœur Saint-Irénée, qui avait quitté un instant le chevet de la malade pour venir à leur rencontre.

Les grands yeux clairs de la sœur jetèrent sur l'auxiliaire qu'on

lui amenait un regard doux, sérieux et pénétrant, et après ce rapide examen, elle dit à Malseigne, ces seuls mots : « Je vous remercie. » Puis s'adressant à Éliane :

— Vous avez déjà approché plus d'un malade atteint de cette fièvre, n'est-il pas vrai, ma chère demoiselle?

— Oh! oui, un grand nombre.

— Il n'est donc pas nécessaire de vous dire ce que vous aurez à faire?

— Quand je suis seule, j'agis de mon mieux, mais puisque vous êtes ici, ma sœur, je n'ai qu'à vous obéir exactement, et pour cela vous pouvez compter sur moi.

Un de ces sourires particuliers, qui sont le reflet d'une joie permanente et qu'on n'aperçoit que sur certains visages, éclaira celui de la sœur Saint-Irénée.

— M. de Malseigne m'avait assurée, dit-elle, que vous étiez calme et brave, je vois qu'il ne m'a pas trompée, vous pouvez m'aider beaucoup. Vous pouvez faire un grand bien à ma pauvre malade. Un bien qui m'eût été impossible. Dieu en soit béni!... Suivez-moi.

Au moment de passer le seuil de la porte, Eliane se retourna et voyant le regard inquiet d'Armand la suivre avec une sorte d'épouvante, elle revint à lui et lui dit rapidement :

— Ne craignez rien pour moi, Armand, et sachez que vous avez comblé un désir dont la réalisation me semblait impossible. Je vais donc *la* voir enfin!... Dieu l'a permis et c'est à vous que je le dois.

Il était près de minuit lorsque Éliane remonta dans la chambre, où Mlle Sylvestre l'attendait avec une impatience mêlée d'inquiétude. Dès qu'elle la vit reparaître :

— Dieu merci, vous voilà! s'écria-t-elle. Je commençais à croire que vous alliez y passer toute la nuit... Eh bien, Éliane, parlez maintenant, et dites-moi tout ce qui s'est passé. Comment est-elle? comment va-t-elle?... peut-elle guérir?... va-t-elle mourir?...

Éliane s'assit avant de répondre. Elle était pensive, et il était évident qu'elle eût mieux aimé demeurer en silence. Mais, au lieu d'être pâle comme auparavant, son teint s'était coloré et avait pris un éclat temporaire qui, chez elle, provenait toujours d'une vive émotion. A la fin elle dit :

— Elle est belle, elle est jeune et charmante. Elle est très malade encore, mais elle guérira. Je l'ai dit à la sœur. Elle le croit maintenant, comme moi.

Quiconque eût plongé en ce moment dans le cœur innocent de Mlle Sylvestre eût été surpris des effets que peut produire la passion même la plus honnête et la plus désintéressée. Peut-être eût-elle frémi elle-même, elle qui n'eût pas volontairement tué

une mouche, si elle eût clairement reconnu que ce qu'en ce moment elle espérait apprendre, c'était qu'Ersilia était haïssable et que sa mort était certaine : oui, très positivement *sa mort*, qui ne lui paraissait qu'une juste expiation de l'influence néfaste qu'elle avait exercée !...

M[lle] Sylvestre ne témoigna point toutefois son inavouable mécompte, mais, en dépit de l'heure avancée, elle aurait bien voulu satisfaire l'ardente curiosité qu'elle éprouvait d'en savoir davantage. Malheureusement Éliane ne semblait point être d'humeur communicative.

Elle était là, dans son fauteuil, immobile, silencieuse et si absorbée, que sa compagne n'osa pas l'interroger, et, au bout de quelques instants, elle se borna à lui dire :

— Voyons, Éliane, ne perdez plus de temps maintenant, vous devez être excédée de fatigue, je veux que vous vous couchiez sur-le-champ.

Éliane sortit de sa rêverie, et se leva vivement.

— Vous avez raison, dit-elle. Quoique je n'aie aucun sommeil dans ce moment-ci, je veux pourtant, tout à l'heure, tâcher de dormir ; car, demain matin, il faut que je sois prête de bonne heure. Mais auparavant, mademoiselle Sylvestre, je vais aller faire mes prières dans une chambre où je veux vous conduire.

— Moi !...

— Oui, venez, c'est pour vous chercher que je suis remontée ici.

Elle ouvrit la porte, en faisant signe à sa vieille compagne abasourdie de la suivre, et celle-ci lui obéit sans résistance, tout en colorant à ses propres yeux une condescendance qui lui semblait déplacée par la pensée, qu'il n'eût pas été convenable de laisser une jeune fille, errer toute seule, la nuit dans cette maison suspecte.

Elles descendirent doucement l'escalier. Arrivée dans le vestibule, Éliane se dirigea vers un corridor situé du côté opposé à celui qui conduisait chez la malade. C'était là qu'on lui avait désigné de loin la chambre mortuaire. La porte en était ouverte, et les cierges allumés dans l'intérieur jetaient au dehors une lumière suffisante pour les éclairer. Elles entrèrent et s'agenouillèrents La pauvre Assunta, étendue sur son lit, dormait de son dernier sommeil. A côté de la table, sur laquelle était posés un crucifix et deux cierges, une sœur à genoux priait. Un silence plus profond que celui de la nuit régnait en ce lieu, et sur le visage de l'humble paysanne rayonnait cette majesté de la mort qui couronne indistinctement tous les fronts.

Assunta, comme toutes les femmes qui ont beaucoup travaillé et beaucoup souffert, avait semblé de son vivant plus âgée qu'elle ne l'était. Dans ce repos suprême, son visage avait repris une sorte de

jeunesse. Ses traits caractérisés et réguliers, ses cheveux épais et à peine grisonnant, ses mains jointes serrant la croix de son chapelet, et sur ses lèvres fermées une sorte de sourire qui semblait exprimer la joie du devoir accompli et le repos du travail achevé ; tout dans ce spectacle était religieux, paisible, calmant. Rien n'était funèbre.

Mlle Sylvestre, malgré ses petits défauts et ses nombreuses préventions, avait l'âme pieuse et simple, ce qui veut dire que tout en ignorant beaucoup de choses que les savants ont en estime, elle avait l'intelligence de celles qui leur sont cachées. Jamais, pendant sa vie, la pauvre Assunta, malgré toute l'ardeur de son dévouement, et la volubilité de son langage, n'aurait pu plaider la cause de celle qu'elle avait si tendrement chérie, aussi bien qu'elle le faisait en ce moment, dans la muette immobilité de la mort. Mlle Sylvestre comprit ce langage. C'était une femme honnête, pieuse et pure, qu'elle voyait là étendue devant elle, et celle qui avait été nourrie de son lait ne méritait peut-être pas le mépris qu'elle lui avait prodigué...

Ce raisonnement ne se formula pas, sans doute, tout à fait clairement dans son esprit, mais il s'y opéra comme malgré elle un grand changement. Un sentiment d'attendrissement qu'elle n'avait jamais éprouvé se glissa dans son cœur, et une prière fervente lui vint aux lèvres non seulement pour la pauvre morte, mais aussi pour celle dont, tout à l'heure, elle avait sans scrupule désiré la mort.

Mme A. Craven.

La suite prochainement.

LIVRES D'ÉTRENNES

M. Bida poursuit avec persévérance l'œuvre magnifique de l'illustration de l'Ancien Testament que lui ont demandée les éditeurs des *Saints Evangiles*. Chaque année, un fascicule nouveau vient témoigner de son assiduité consciencieuse à ce grand travail. L'an dernier, c'était le *Livre de Tobie*, qu'avait précédé le *Livre de Joseph*, précédé, lui-même, par le *Livre de Ruth*. Cette année, c'est le *Livre d'Esther* [1] que l'artiste nous donne, épisode ravissant qui prête merveilleusement au crayon, mais qui demande aussi de sérieuses études. De la pastorale on passe ici à l'histoire, des simples tableaux de la vie patriarcale des Hébreux à ceux de la vie pompeuse des monarques d'Orient. Or l'Orient, l'Orient ancien, ne saurait plus être pour nous, comme il l'était autrefois, un sujet où l'imagination pouvait se jouer en toute liberté. Nous avons, de ses somptuosités, des témoignages authentiques qui commandent, et sans la connaissance desquels le crayon ni le pinceau ne sauraient rien se permettre. M. Bida l'a compris mieux qu'un autre, lui qui a vu de près les contrées où se sont passés les événements qu'il retrace aujourd'hui. Aussi, pour illustrer l'épisode d'Esther, a-t-il recouru avec empressement aux renseignements de l'archéologie persane, ainsi qu'il l'avait fait, pour le *Livre de Joseph*, à ceux de l'archéologie égyptienne. Il a demandé aux musées d'Europe tout ce qui pouvait l'aider à peindre la cour de Suze, au temps de ses triomphes et la grande captivité des Juifs. C'est là qu'il a pris le cadre et les accessoires des douze grandes compositions où se montrent les admirables figures de Mardochée, d'Aman, d'Esther et d'Assuérus, dans les scènes esquissées par la narration sainte ; là, aussi, qu'il a emprunté l'idée des têtes de chapitre où se déroulent des chimères en lutte avec des monstres plus hideux qu'elles, où passent échevelés des chevaux fantastiques, où défilent les groupes de jeunes filles amenées de toutes les

[1] *Le Livre d'Esther*, tiré de la traduction de Sacy, enrichi de 12 compositions gravées à l'eau-forte, d'après les dessins de Bida, et de têtes de chapitres, lettres initiales et ornements par le même artiste, avec titres et encadrements en couleur. 1 vol. grand in-folio. Librairie Hachette.

provinces pour être présentées au choix du souverain. Au milieu de cet ensemble splendide où tout attire les regards, quatre ou cinq tableaux les retiennent par leur saisissante expression : la prière d'Esther, — Mardochée restant assis sur le passage d'Aman, — Aman au pied du lit de la reine, et surtout Mardochée écrivant le récit des événements qui viennent de s'accomplir, et dans lesquels sa nièce et lui ont eu un si grand rôle. Il y a là un sentiment profond et une vive intelligence du sujet; le caractère des personnages est surtout admirablement saisi. Jamais l'art n'a mieux interprété l'histoire.

Cet art grandiose de la Perse et de l'Égypte, dont s'est inspiré M. Bida, un superbe volume tout frais sorti de la presse, nous en offre aujourd'hui l'histoire enrichie par la gravure de tout ce qui peut le mieux en faire comprendre la mystérieuse beauté. Ce volume [1] est le premier de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par M. Gabriel Perrot, dont nous avons annoncé la publication au mois de juin dernier. Ce que promettaient les premiers chapitres est ici réalisé à bien des égards. L'art égyptien, plus largement étudié dans ce volume qu'il ne l'a encore été nulle part, s'y montre aussi sous plus d'un jour nouveau. Et d'abord, il n'a point eu l'hiératique immobilité qu'on lui a généralement attribuée jusqu'ici ; il n'est pas né ankylosé comme l'art byzantin; il a suivi les modifications peu nombreuses, il est vrai, mais réelles, par lesquelles l'esprit de la nation a passé. Religieux il était né, religieux il est resté jusqu'à la fin, mais avec des nuances très sensibles et exactement correspondantes aux évolutions que subirent les croyances. Ces évolutions de la religion des Égyptiens eurent-elles lieu dans l'ordre et pour les causes que leur attribue l'auteur? Cela est contestable; mais ce qui ne l'est pas, c'est le fait des évolutions de l'art lui-même, que les Grecs, de qui nous est venu le préjugé de son immobilité, n'avaient point soupçonnées. C'est aux découvertes et aux études attentives des modernes, de notre illustre compatriote Mariette, en particulier, que la connaissance en est due. Il y a eu au moins deux phases dans l'art égyptien : l'une, antérieure à la sixième dynastie et qui comprend l'art ancien; l'autre, contemporaine de cette dernière et des suivantes, qu'on peut appeler relativement l'art moderne. Les monuments qui en restent sont nombreux ; il n'en est pas ainsi des autres; après les musées de Paris et

[1] *Histoire de l'art dans l'antiquité, Égypte, Assyrie, Perse, Asie Mineure, Grèce, Étrurie, Rome,* par Georges Perrot, professeur à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Institut, et Charles Chipier, architecte. T. Ier, *l'Egypte,* contenant 616 gravures dessinées d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques. (Paris, librairie Hachette.)

de Berlin qui en possèdent un assez bon nombre, c'est au musée de Boulaq, créé par M. Mariette, qu'il faut les étudier, paraît-il, pour en apprécier le caractère curieux et de la plus haute importance pour la connaissance de l'époque. Les représentations de sujets humains y sont d'une bien autre vérité que dans les ouvrages des âges postérieurs, et ces représentations, au dire des savants, sont les plus vieilles qu'il y ait au monde ! Assurément le livre de M. Georges Perrot ne saurait dispenser d'une visite aux musées de Paris, de Berlin et de Boulaq, mais, par l'abondance, le choix et la fidèle exécution des gravures dont il est enrichi, il peut, au moins provisoirement, en tenir lieu.

S'il s'est longuement arrêté sur l'art de l'ancien empire, c'est-à-dire sur l'art des époques antérieures aux Sésostris, l'auteur n'a pas négligé l'autre, celui dont les monuments couvrent encore le sol de l'Égypte actuelle et ont des échantillons partout. M. Perrot l'étudie dans ses différents genres, l'architecture, la sculpture, et dans ses différentes applications : aux tombeaux, aux temples, aux palais des souverains, aux constructions militaires et — détail tout à fait neuf — aux habitations privées. Il y a, sur ce point, ainsi que sur les industries égyptiennes dans leurs rapports avec les arts et les usages de la vie commune, des révélations extrêmement intéressantes. Plus curieuses et plus inattendues encore sont celles que les mêmes monuments fournissent sur le caractère des populations indigènes de l'Égypte ; ces populations n'avaient pas cette humeur funèbre qu'on leur a toujours attribuée : le rire, les jeux, la satire, avaient place dans leur vie ainsi que chez les autres nations. On plaisantait, on raillait même avec pas mal d'audace et de verve sur les bords du Nil ; les charges et les caricatures que nous offrent la peinture, la sculpture et la décoration des manuscrits en sont la preuve incontestable. Quand, arrivé à la fin de l'ouvrage, on en résume et coordonne les résultats, on reconnaît que, malgré ce qu'il peut y avoir de conjectural et ce qu'il y reste d'incomplet, M. Perrot n'a pas trop présumé de son travail en promettant qu'il aiderait largement à la connaissance et à l'appréciation de la première en date des civilisations humaines.

A la gauche de notre colonie d'Alger, dans l'angle formé par la rencontre de l'océan Atlantique et de la Méditerranée, gît un petit État qui porte le grand nom d'empire, mais qui fait peu parler de lui dans le monde, et avec lequel nous n'avons eu qu'une fois des démêlés dans le genre de ceux où nous sommes maintenant engagés avec notre autre voisin de droite. C'est le Maroc. La décadence avancée de ce pays le rend de peu d'intérêt pour l'Europe, dont les gouvernements n'y ont

que des représentants d'un rang inférieur. Aussi, quoique peu éloigné, le Maroc est-il peu connu. Les excursionnistes, les touristes, ne vont guère de ce côté. Ils ont tort, car ils trouveraient là, sans grands frais de déplacement, ces contrastes de populations et de mœurs qui font le principal attrait des voyages. C'est la très vive surprise qu'a eue, dans ce coin négligé de l'Afrique, un écrivain italien de beaucoup d'esprit, M. Edmondo de Amicis, à qui nous en devons une description piquante, qui vient d'être traduite et publiée en beau format avec un grand luxe de gravures [1]. « Le détroit de Gibraltar, — un des moins larges, — dit M. de Amicis, sépare plus nettement l'Europe de l'Afrique que ne ferait un océan, et cette différence paraît plus grande encore lorsqu'on va de Gibraltar à Tanger. Ici s'agite la vie fiévreuse, bruyante et brillante des villes européennes; et un voyageur, venu d'un coin quelconque d'Europe, se retrouve dans l'atmosphère de son pays, grâce à la similitude des visages et des habitudes. A trois heures de là (à Tanger), le nom de notre continent résonne comme un nom fabuleux ; chrétien veut dire ennemi ; notre civilisation est ignorée, crainte ou bafouée ; tout est changé, depuis les premiers éléments de la vie sociale jusqu'aux plus insignifiantes particularités de la vie privée ; rien ne témoigne plus du voisinage de l'Europe. On se trouve dans un pays inconnu auquel rien ne nous rattache et où tout nous reste à apprendre. De la plage on aperçoit encore la côte européenne, mais le cœur éprouve un sentiment d'éloignement incommensurable, comme si cet étroit bras de mer était un océan, et ces montagnes azurées un mirage. En trois heures s'est accomplie sous nos yeux la plus étonnante transformation à laquelle il soit possible d'assister sur la terre. »

Le changement est moins, toutefois, dans la nature que dans la population, ses sentiments, ses habitudes, sa vie ; car l'Espagne, on l'a dit, c'est déjà, physiquement, l'Afrique. Mais l'Espagne, après avoir subi le joug musulman, s'est refaite chrétienne, tandis que le Maroc, l'ancienne Maurétanie des Romains, après avoir été chrétien aussi, est demeuré musulman, et, à cause de son isolement, a subi plus profondément que d'autres États de même religion l'effet du vice radical des institutions islamistes. Partout, dans le long trajet qu'il fait à la suite des représentants officiels de son pays, et partant, en position de voir les choses en ce qu'elles ont de mieux, M. de Amicis n'aperçoit que dégradation brutale et sauvage. Sa narration nous conduit de Tanger à Fez, résidence du sultan, et de Fez, c'est-à-dire du centre de l'empire, à l'embouchure du Sébou, sur les rives de

[1] Le *Maroc*, traduit de l'italien, avec l'autorisation de l'auteur, par M. Henri Belle. 1 vol. in-4°, illustré de deux cents gravures sur bois, d'après les dessins de MM. Bayard, Ussi, Biseo, etc. Librairie Hachette.

l'Océan. Vive d'allure et d'un style pittoresque, elle nous fait assister à des scènes piquantes, dont le théâtre est alternativement le campement de la caravane et la demeure des hauts fonctionnaires, et dont les détails, tout en provoquant parfois le rire, excitent presque toujours la pitié ou l'indignation : la pitié, pour les victimes d'une administration tyrannique et d'un fanatisme abrutissant ; l'indignation, pour le froid égoïsme des dépositaires de l'autorité civile et religieuse. Seul, le chef suprême, le sultan, l'empereur, inspire de l'intérêt. Mouley-el-Hassan est jeune, beau, noble, intelligent, et paraît bon. Son portrait, dû, comme tous les autres dessins dont le livre est rempli, au crayon des artistes italiens qui faisaient partie du voyage de M. de Amicis, inspire l'admiration et excite la sympathie. On a de la peine à croire que ce soit là le descendant de la dynastie féroce des Fileli, le fils de ce Sidi-Mohamed qui, naguère, faisait promener par tous ses États, au bout du fusil de ses gardes, les têtes de ses ennemis vaincus. Toutefois, est-ce en pays musulman qu'il convient de juger les gens sur la mine?

Le septième volume de la *Nouvelle géographie universelle*, de M. Élisée Reclus, vient de voir le jour, au milieu des livres illustrés qui se disputent en ce moment l'attention du public [1]. Certes, cet ouvrage y a d'autres titres que l'abondance et l'excellente exécution des gravures de toutes sortes, cartes d'ensemble et de détail, plans, costumes, scènes de mœurs et paysages, dont il est rempli; mais, sous ce rapport même, il ne le cède à aucun autre. La nouveauté des choses qu'il met sous les yeux lui donne un intérêt tout à fait à part. Les régions décrites dans ce volume ne sont pas de celles qu'on va voir par agrément, et que tout le monde connaît plus ou moins ; quoique appartenant à l'ancien continent du globe, vieux théâtre de l'humanité, elles ne sont pas autant en faveur que d'autres, que l'Afrique centrale, par exemple, auprès des explorateurs d'aujourd'hui. L'Asie, en général, l'Asie orientale surtout, a depuis quelque temps moins d'attrait, semble-t-il, qu'autrefois. On n'y voyage plus autant qu'aux dix-septième et dix-huitième siècles. L'Afrique et le pôle nord l'ont supplantée. Il s'en faut pourtant que ces hautes régions de la Tartarie, du Tibet, de la Mongolie, soient bien connues en elles-mêmes, dans leur constitution physique et leur population, dans les conditions d'existence que la terre y fait à l'homme et dans celles que l'homme s'y fait de nos jours.

C'est à ces divers points de vue qu'ici, comme dans les autres par-

[1] *L'Asie orientale*, un vol. grand in-8°, contenant 2 cartes d'ensemble, 5 planches tirées à part et en couleurs, 200 cartes insérées dans le texte et 90 gravures sur bois hors texte. Librairie Hachette.

ties de son grand travail, le savant géographe a étudié l'Asie orientale, mais nous ne saurions l'y suivre aujourd'hui. Le livre s'ouvre par des considérations générales très remarquables sur les délimitations naturelles du continent asiatique, qui ont dû primitivement cantonner les populations et ont eu, par suite, une influence considérable sur leurs destinées. « La région orientale, dit M. Reclus, a d'incontestables privilèges, mais aussi de grands désavantages comme territoire de civilisation. » Cette espèce de fatalité géographique est, on le sait, l'idée fixe de l'auteur; nous l'avons déjà signalée dans ses précédents volumes. Si des faits d'un autre ordre ne la combattaient pas, l'immobilité des races qui, de toute antiquité, occupent ces contrées semblerait la justifier. Tartares et Chinois en sont, en fait de développements scientifique, moral et industriel, au même point qu'il y a deux mille ans.

C'est par ces derniers ou, du moins, par ce qu'on appelle l'empire chinois que s'ouvre le vaste tableau que déroule M. Reclus. Il y fait entrer tous les éléments de description que la science actuelle fournit, depuis les recherches de la géologie, jusqu'aux reproductions de la photographie. Comme dans les dessins qu'il appelle à son secours, l'exactitude importe plus que l'art, M. Reclus a préféré l'image solaire au crayon. Les gravures, confiées à des burins habiles, n'en sont pas moins fort belles, celles des paysages et des vues d'édifices en particulier. Dans les planches consacrées à la reproduction des types humains et des costumes nationaux, la fidélité a été surtout le souci et le soin de l'artiste. Pour le Turkestan et la Mongolie, ce sont les sites qui dominent, et il y en a de plus étranges qu'on ne supposerait. Quant à la Chine proprement dite, à la Corée et au Japon, l'illustration a principalement pour objet les costumes, les édifices, et les produits de l'industrie. Plus multipliées encore sont les cartes, tant dans le texte qu'en dehors; il y en a, des premières, presque à chaque page, pour tous les reliefs, toutes les dépressions, toutes les configurations du sol ayant influé jadis ou influant encore sur les séparations ou les rapports des populations. Pour les autres, les cartes des grandes divisions, elles sont moins nombreuses, mais la netteté du tirage en couleurs en fait des chefs-d'œuvre de chalcographie. N'oublions pas les plans des villes principales, de Péking, de Canton, de Tokio, qui n'étaient pas, que nous sachions, fort connues jusqu'ici.

Les Cataractes de l'Obi [1], que publie, cette année, M. Georges Fath, l'écrivain-dessinateur ou le dessinateur-écrivain, bien connu des

[1] *Les Cataractes de l'Obi, voyage dans les steppes sibériennes.* Texte et dessins, par Georges Fath. 1 vol. in-8°. Librairie E. Plon.

enfants, n'est pas un livre du même genre de géographie que celui de M. Reclus, mais c'est de la géographie, toutefois. La fiction y tient la place principale, il est vrai, mais elle repose sur des renseignements positifs et bien étudiés, et elle donne exactement la physionomie des lieux où elle transporte le lecteur. Cette fiction a, par elle-même, de l'intérêt et attache aux personnages qui y sont en scène. Ce sont deux tout jeunes gens de Paris, le frère et la sœur, qu'un oncle, savant chimiste, — un peu alchimiste même, — établi en Russie au fond des gorges de l'Oural, où il s'occupe de l'extraction des métaux précieux, appelle auprès de lui, en feignant, pour les attirer et leur assurer la possession de ses découvertes, une cécité dont il n'est pas atteint. Partis, avec un jeune domestique, sous la direction d'un ami qui connaît un peu le pays et en parle la langue, les deux jeunes gens pénètrent en Sibérie, se joignent à une caravane, composée de Moscovites et d'indigènes à demi sauvages, qui s'égare — ou les égare dans des steppes désolés, où leur arrivent des aventures qui leur font connaître la contrée sous tous ses aspects, dans ses sites magnifiques, sa population étrange, ses variations extrêmes de climat et ses richesses minérales et autres encore à peine entrevues et mal exploitées. Il est entendu que la cécité de l'oncle était une feinte et que les voyageurs, sans avoir à faire le sacrifice auquel ils s'étaient préparés, en quittant leur pays pour aller au loin prendre soin d'un vieillard aveugle, obtiennent la récompense due à leur bonne volonté et rentrent en France, le cœur léger et leur fortune faite. Ce récit est vif, allègre, plein de saillies, même aux moments les plus dramatiques. Ajoutons que le crayon est de moitié avec la plume dans le réel plaisir que cause cette lecture.

Aux deux extrémités méridionales où la France confine à l'Italie et à l'Espagne, elle est séparée de ces péninsules par d'imposantes chaînes de montagnes que fréquentent, chaque été, d'innombrables visiteurs; où le malade va chercher la santé, le touriste des émotions, l'artiste des sujets de tableaux, le savant des plantes et des minéraux, l'érudit des souvenirs historiques, et qui, explorées tous les ans, dans tous les sens, offrent toujours et à tous le même intérêt. Y a-t-il, à ces divers égards, une supériorité des unes sur les autres, des Pyrénées sur les Alpes ou des Alpes sur les Pyrénées? Il serait difficile de le décider. « On peut écouter le débat, secouer la tête, dire doucement : c'est affaire de goût, et se croire un sage », dit un écrivain que nos lecteurs connaissent pour la saveur piquante de son style, M. Paul Perret, dont on a lu ici plusieurs spirituels récits. Sur cette question de la préférence à donner aux deux chaînes de montagnes dont il

s'agit, M. Perret n'a pas voulu se poser en « sage »; il s'est nettement prononcé pour les Pyrénées; et, de concert avec un artiste de talent dont le crayon sympathise avec sa plume, M. Sadoux, il en a entrepris une grande description dont le premier volume vient de paraître sous ce titre : *les Pyrénées françaises* [1]. On lira dans sa préface les raisons de son choix, parmi lesquelles sont les souvenirs historiques plus nombreux, plus antiques, plus nationaux et plus religieux dans les Pyrénées que dans les Alpes. L'auteur n'en omet aucun; il les rappelle avec chaleur, en reprenant souvent le récit des faits dont ils gardent plus ou moins fidèlement la trace. Ceux de l'ordre religieux ont leur place en évidence parmi les autres; M. Perret ne passe pas sans s'y arrêter devant les « sanctuaires » qui les consacrent : sanctuaires si nombreux dans la contrée et entourés d'une si grande vénération, qu'un religieux touriste anglais a célébré naguère dans un très beau volume (*Pilgrimage to the sanctuary of Pyrénées*). Ils sont généralement dans des sites pleins de poésie pour la peinture desquels plume et crayon rivalisent dans le livre de M. Perret. Lors même que nulle tradition ne s'y rattache, le paysage n'a pas ici une beauté inerte et muette ; il parle en quelque sorte et raconte les convulsions géologiques dont il est le résultat. Aussi l'auteur, parvenu devant le Pic du Midi, a-t-il pu dire, sans fausse métaphore : « Nous venons de traverser le drame ou la féerie de la nature, et nous arrivons au dernier tableau... Voilà l'apothéose ménagée par le décorateur à la fin du spectacle. Seulement, ici, le décorateur, c'est le grand ouvrier qui fit le monde. »

Ce tableau est magique assurément, mais M. Perret a tort de le donner pour le dernier du spectacle. C'est le dernier du premier acte qu'il a voulu dire; il n'a, en effet, que commencé de nous montrer les Pyrénées, puisque son travail, prévient l'éditeur, doit avoir quatre volumes.

Une nouvelle série de livres d'étrennes, distincte de celle dont nous avons parlé il y a quinze jours et s'adressant à un autre public, vient de paraître à la librairie Hachette. Elle se compose aussi, cela va sans dire, de livres illustrés, mais d'un luxe proportionné à leur destination particulière, c'est-à-dire à l'enfance, à la jeunesse et au commun des lecteurs. C'est, pour la majeure partie, la continuation des trois bibliothèques *bleue*, *rose* et *blanche*, créées en vue des trois périodes de l'éducation auxquelles elles correspondent par le sujet, le format et le caractère d'impression.

[1] *Les Pyrénées françaises : Lourdes, Argelès, Cauterets, Luz, Barège*, 2 vol. grand in-8°, avec 80 gravures dans le texte et 34 planches hors texte. Librairie Oudin, Paris et Poitiers.

La *Bibliothèque bleue* offre, cette année, aux lecteurs novices, un volume de Mme de Witt (*Sur la plage*), bien propre à attirer leurs yeux et à captiver leur attention : belle et grosse impression bien claire et bien lisible; force croquis en haut, en bas, au milieu des pages, et des histoires à l'infini, comme il peut en arriver à des enfants qui ont le bonheur de passer l'été au bord de la mer, sous la surveillance d'une mère ponctuelle et d'une grand'mère indulgente, l'une sans raideur toutefois et l'autre sans faiblesse, toutes deux habiles à tirer parti de tout pour former le cœur et développer l'esprit.

Une histoire dont la scène, comme dans le livre de Mme de Witt, est sur les bords de l'Océan, ouvre, sous le titre de *la Maison du bon Dieu*, la série des quatre jolis volumes de la *Bibliothèque rose*. Cette histoire, qui a pour auteur Mme Carpentier, est celle d'une pauvre femme qui, en souvenir de son fils parti comme marin et qu'elle croit perdu, n'en ayant jamais eu de nouvelles, se donne pour enfants deux petits orphelins dont l'éducation amène plus d'une aventure intéressante et se clôt à l'arrivée inattendue du fils que l'on croyait perdu et qui, des orphelins recueillis, se fait des frères.

Chez grand'mère, par Mlle Gouraud, n'est guère qu'un tableau d'intérieur presque sans action, mais ce tableau est d'une grande suavité. On ne saurait mieux, que ne le fait l'auteur des *Mémoires d'une poupée*, montrer l'action réciproquement heureuse qu'ont les uns sur les autres, dans les familles bien unies, les aïeux et les petits-enfants, les uns mûrissant à ce contact journalier et les autres s'y rajeunissant. *Les Petits montagnards*, de Mme Cazin, est un récit qui paraîtra peut-être un peu pâle, mais qui ne laisse pas d'être touchant. Celui de Mme Stolz (*les Frères de lait*) a, en revanche, la plupart des qualités de vie et de couleur auxquelles l'auteur de *la Maison roulante* a, depuis son premier ouvrage, habitué ses lecteurs.

Nous retrouvons dans la *Bibliothèque blanche* plusieurs des récits du *Journal de la jeunesse*, notamment *le Fils du connétable* et *Maman*, formant chacun un beau volume richement illustré. Là aussi parut en livraisons, mais il y a quelques années déjà, une autre délicieuse histoire, publiée aujourd'hui en volume : *la Fille aux pieds nus*, que ses lecteurs d'autrefois reliront, nous en sommes sûr, avec plaisir. *Cadok*, de Mlle Fleuriot, n'a été publié, croyons-nous, nulle part; c'est une nouveauté et des meilleures. Cadok, ce Breton tête de fer, n'est pas un de ces écoliers qu'on donne pour modèles, mais ce n'est pas non plus un de ceux dont on désespère. Ses parents, las de ses escapades, en sont réduits, il est vrai, à le mettre sur *le Borda;* mais, qui ne le sait? *le Borda* est une pépinière d'amiraux. Le nom de Cadok sera peut-être un jour dans *le Tour du monde.*

Ce recueil de voyages, qui compte déjà vingt-deux ans d'existence et

de succès, nous semble en effet destiné à vivre longtemps encore. Nous venons de parcourir de nouveau les livraisons formant le volume de l'année qui s'achève. C'est, en vérité, la lecture la plus variée et la plus intéressante qu'on puisse trouver. On y fait, en réalité, le tour de la terre, tantôt à travers des pays nouveaux et tantôt par d'autres qui, pour être anciens, n'en sont pas toujours plus connus. Ainsi, après avoir coupé *l'Afrique de l'océan Atlantique à l'océan Indien*, avec le major Serpa Pinto, on passe, avec M. Leclerc, *une Semaine à Lisbonne;* on parcourt, en compagnie du docteur Lordet, *la Syrie d'aujourd'hui;* on suit M. Drée dans *les Météores*, antiques monastères grecs, maintenant plus qu'à demi en ruines, mais curieux pour leur construction dans des sites impossibles et par les documents historiques qu'ils contiennent; on fait, avec Mme Carla Séréna, *un Tour en Mingrélie*, où le pays est magnifique, mais où la population se débarrasse de ses poux en les mangeant, dit-on, et l'on finit par *Vienne et sa banlieue*, où les mœurs locales se révèlent sous de piquants aspects.

Plusieurs des voyages donnés par fragments dans *le Tour du monde* sont publiés à part, entre autres : *Comment j'ai traversé l'Afrique*, par le major Pinto, qui forme deux volumes, avec cent cinquante gravures et quinze cartes, et le *Voyage en Afrique*, du docteur Natchigal, qui en formera deux également et dont le premier seul a paru.

La *Bibliothèque des merveilles*, autre publication régulière de la librairie Hachette, s'est augmentée de quatre nouveaux volumes, dont trois sont tout à fait dignes du titre général sous lequel ils sont rangés par l'étonnement que causent les révélations qu'ils contiennent sur les choses les moins mystérieuses, en apparence, et cependant les moins connues en fait : *l'Écorce terrestre*, par Mme Stanislas Meunier (1 vol.); *les Moteurs anciens et modernes*, par H. de Graffigny (1 vol.) ; *le Sel*, par M. Eugène Lefebvre (1 vol.). Une exposition claire et précise, aussi éloignée de l'idiome technique des savants que du puéril langage des vulgarisateurs, distingue tous ces ouvrages, et, par l'abondance et la bonne exécution des gravures, les met, pour la plupart, au rang de ceux qui peuvent être offerts en étrennes.

P. Douhaire.

ÉTRENNES DES BIBLIOPHILES

La librairie des Bibliophiles n'a pas manqué, cette année, à son habitude, de faire paraître dans le courant du mois de décembre ses beaux ouvrages à gravures. Quoique les éditions publiées par M. Jouaust se recommandent plus par leur bon goût que par leur éclat extérieur, et ne rentrent pas, par conséquent, dans ce qu'on est convenu d'appeler les livres d'étrennes, elles sont néanmoins adoptées de plus en plus comme cadeaux du premier jour de l'an dans le monde artiste et lettré auquel elles s'adressent spécialement.

Le succès qu'elles obtiennent est, d'ailleurs, amplement justifié tant par les soins sans nombre apportés à leur publication que par la forme attrayante dans laquelle elles sont toujours présentées au public. Indépendamment d'un caractère commun de perfection et d'élégance qui fait qu'on les reconnaît facilement, les éditions Jouaust ont chacune un côté original qui témoigne d'un désir incessant de tenir en éveil et de satisfaire la curiosité des bibliophiles. Quant aux livres à gravures, dont nous avons à parler spécialement aujourd'hui, les planches qu'ils renferment sont de véritables œuvres d'art, et le soin heureux avec lequel ont toujours été choisis les dessinateurs et les graveurs, dont le talent convenait le mieux à chaque genre de sujets, fait de la réunion de ces sujets un véritable musée de l'art contemporain.

Parmi les ouvrages à gravures, il convient de citer en première ligne cette splendide et déjà célèbre édition in-8° du *Théâtre de Molière*, ornée de dessins de Louis Leloir, gravés par Flameng, et que les amateurs avaient bien espéré avoir complète pour cette année. Mais des retards inattendus sont venus en ajourner la terminaison, et c'est seulement le septième et avant-dernier volume qui paraît aujourd'hui. Il contient *le Bourgeois gentilhomme*, *Psyché* et *les Fourberies de Scapin*. Ce volume est en tous points digne de ses aînés ; et M. Leloir a montré dans les trois nouveaux sujets un égal talent, mais nous citerons surtout sa composition du *Bourgeois gentilhomme*, traitée avec un esprit incomparable, et qui est une merveille d'exécution. — Rappelons que ce *Théâtre de Molière* fait partie de la collection des *Grandes publications artistiques*, dans laquelle ont déjà paru une magnifique *Imitation de Jésus-Christ*, ornée de dessins d'Henri Lévy, gravés par Waltner, avec des ornements de texte dus au crayon de Giacomelli, ainsi qu'une édition des *Fables de la Fontaine*, connue sous le nom d'*édition des douze peintres*, et qui offre cette curiosité de montrer réunis des dessins de douze des premiers artistes contemporains.

Dans le format in-8° raisin, nous signalerons la première série des

Comédiens et Comédiennes, de Sarcey, qui ont paru par livraisons, et dont la réunion forme un très beau volume, contenant seize portraits d'artistes de la Comédie-Française, gravés à l'eau-forte par Gaucherel. Une autre publication, qui est le pendant de celle-ci, est la série d'*Acteurs et Actrices du temps passé*, de Ch. Gueullette, avec portraits gravés par Lalauze, et qui a été également réunie en un volume.

La principale collection de livres à gravures publiée par la librairie des Bibliophiles est la *Petite Bibliothèque artistique*, qui compte comme collaborateurs les maîtres modernes de l'eau-forte : Hédouin, Flameng, Lalauze, Boilvin, Laguillermie, etc. Les amateurs trouveront cette année dans cette collection une édition des *Mille et une Nuits*, qui est jusqu'à présent la publication la plus considérable de la collection, puisqu'elle forme dix volumes. Elle a été imprimée d'après l'édition originale, et elle est précédée d'une préface de Jules Janin, qui est un des morceaux les plus complets et les mieux réussis qui soient sortis de la plume de ce brillant écrivain. L'inconvénient des *Mille et une Nuits* étant d'offrir au lecteur un tissu de récits qui s'entre-croisent, et dans lesquels on a peine à se retrouver, l'éditeur y a remédié par d'heureuses dispositions typographiques, et il a placé à la fin du dernier volume un index des noms de personnes et de lieux qui est d'une incontestable utilité. Mais le grand attrait de cette édition est dans la merveilleuse suite des vingt et une eaux-fortes que M. Lalauze a composées et gravées pour elle. Jamais cet artiste n'a été aussi bien inspiré, jamais il ne s'est montré aussi vif et aussi ingénieux, jamais sa pointe ne s'est signalée par tant de souplesse et d'habileté. Il a fait là une œuvre véritable, que tous les amateurs voudront posséder, d'autant plus qu'on n'avait pas, jusqu'à présent, pour cet ouvrage si varié et si pittoresque des *Mille et une Nuits*, une suite de gravures qui fût vraiment digne de fixer l'attention.

On nous saura gré de rappeler ici la liste des principaux ouvrages dont se composait déjà la *Petite Bibliothèque Artistique*, et qui sont : les *Cent Nouvelles Nouvelles*, *Manon Lescaut*, les *Voyages de Gulliver*, le *Voyage sentimental*, le *Voyage autour de ma chambre*, les *Contes de Perrault*, *Robinson Crusoé*, *Paul et Virginie*, les *Chansons de Nadaud*, la *Physiologie du goût*, le *Roman comique*, etc.

Il est une collection toute mignonne, la *Collection Bijou*, dont les élégants volumes, avec leur texte encadré de filets rouges, avec les dessins d'Émile Lévy gravés à l'eau-forte et les ornements de Giacomelli gravés sur bois, semblent faits spécialement pour être offerts à des personnes dont le goût artistique se plaît à un luxe discret et de bon aloi. Nous n'avons, malheureusement, rien de nouveau à signaler cette année dans cet aimable collection; mais il nous semble que les quatre ouvrages dont elle se compose déjà : *Daphnis et Chloé*, *Paul et*

Virginie, *Atala*, *Psyché*, forment un des plus merveilleux cadeaux qu'on puisse imaginer.

A cette absence d'un nouvel ouvrage de la *Collection Bijou*, nous avons une compensation dans les élégants volumes de la *Bibliothèque des Dames*, dont la publication a commencé cette année. Imprimés à petit nombre, sur le plus beau papier de Hollande de la librairie des Bibliophiles, ornés chacun d'un charmant frontispice de Lalauze, gravé à l'eau-forte, enfermés dans des couvertures de couleur tendre, imprimées en deux couleurs et repliées sur doubles gardes, ces volumes sont dignes en tout point du sexe gracieux auquel ils s'adressent. Les trois premiers ouvrages qui ont déjà paru, le *Mérite des femmes*, la *Princesse de Clèves*, les *Contes de fées de Mme d'Aulnoy*, forment un ensemble qui ne pourra être que le très bienvenu auprès de toutes les femmes qui se piquent de quelque goût littéraire. On ne peut que féliciter M. Jouaust d'avoir formé, à l'intention des dames, une sorte de bibliothèque intime, dans laquelle se trouveront réunis les ouvrages les plus susceptibles de leur plaire, et qui seront d'ailleurs empruntés tous à nos bons écrivains français. L'éditeur sera récompensé de cette heureuse idée par l'adhésion, non seulement des personnes qu'il a eues spécialement en vue, mais de tous les amateurs, qui voudront, par leur exemple, l'aider à inspirer au beau sexe le goût des beaux livres.

La publication du *Livre d'or du Salon de peinture et de sculpture*, imprimé dans le format grand in-8° colombier, se continue cette année par son troisième volume. Elle contient la reproduction de seize des œuvres du Salon de 1881, gravés par seize artistes différents. Elle est donc, non seulement le livre d'or de la peinture, mais aussi celui de la gravure, car ce n'est qu'à des mains habiles et expérimentées que s'adresse M. Hédouin, chargé de la direction artistique de l'ouvrage. L'avenir de cette publication est assuré par une importante souscription de la direction des Beaux-Arts, et l'on peut affirmer que, plus tard, la réunion des *Livres d'or* formera l'histoire en même temps la plus pittoresque et la plus exacte de l'art à notre époque. Le tirage n'en étant fait, d'ailleurs, qu'à un nombre assez restreint, les amateurs qui désireront avoir la collection complète feront bien de ne pas tarder à se procurer les années qui ont paru.

Dans le même format que le *Livre d'or du Salon*, nous avons à signaler, comme nouveauté de cette année, un ouvrage qui porte en lui toutes les curiosités. D'abord il est écrit par le peintre Édouard de Beaumont, qui en a dessiné les fleurons et les lettres ornées, et de plus il contient *cinq dessins originaux de Meissonnier*, tirés hors texte, qui ne paraîtront que dans cet ouvrage, et qui en feront plus tard un des livres les plus recherchés des bibliophiles et des iconophiles. Cette

œuvre piquante a pour titre *l'Epée et les Femmes*. L'aimable et spirituel artiste que l'on connaît y examine l'influence progressive que la femme a exercée sur l'épée, dont elle a fini par détruire la puissance, et dans cette étude historique, présentée sous la forme la plus vive et la plus fine, il a montré qu'on pouvait être, en même temps qu'un peintre de premier ordre, un excellent écrivain et un parfait érudit.

Nous en avons terminé avec les nouvelles éditions à gravures de cette année. Mais on peut dire que les éditions Jouaust, lors même qu'elles ne sont pas ornées de gravures, se distinguent toutes par un tel soin d'exécution, qu'il n'en est pas une qui ne puisse être offerte comme un beau cadeau d'étrennes. Aussi engageons-nous vivement les bibliophiles à demander le catalogue complet de la maison et à aller voir par eux-mêmes, avec la certitude que la vue des ouvrages ne trahira pas les promesses de l'annonce.

Enfin, si la librairie des Bibliophiles se signale particulièrement à l'attention du public par ses ouvrages de grand luxe, elle n'oublie pas non plus les amateurs à bourse modeste, et l'on doit, chaque année, appeler leur attention sur la *Nouvelle Bibliothèque classique*, qui, pour un prix minime, donne les œuvres de nos grands écrivains imprimées avec le même luxe que les plus belles publications de la maison. Ce sont des livres d'une impression très nette, d'une lecture facile, d'un format portatif, et pouvant cependant faire encore très bonne figure sur les rayons d'une bibliothèque. Aussi ne connaissons-nous pas de cadeau en même temps plus utile et plus attrayant que ces charmantes éditions dont les textes, puisés aux meilleures sources, sont toujours très corrects, et qui sont accompagnées de préfaces consciencieusement faites et des notes les plus indispensables. On trouve déjà dans cette collection : *Régnier*, *Montesquieu*, *Boileau*, *Hamilton*, *Regnard*, *Courier*, *Malherbe*, *Corneille*, *Racine*, *Diderot*, *Chamfort*, *Rivarol*, *Marivaux*, *la Bruyère*, *la Rochefoucauld*. Tous nos classiques y viendront les uns après les autres, et Molière y sera représenté, l'année prochaine, par huit volumes.

LIBRAIRIE HETZEL

Nous n'avons pas besoin de revenir sur le but et le succès de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* publiée par J. Hetzel. Tant d'ouvrages devenus populaires, tant de couronnes académiques la recommandent si bien, qu'il suffit désormais d'en signaler les divers ouvrages. Nos lecteurs savent que les éditeurs se proposent de rendre intéressantes les diverses découvertes de la science, et tou-

chantes les simples leçons de la morale. L'imagination se rit à travers tout cela; elle anime les récits les plus romanesques et elle caresse délicatement les fibres exquises du cœur.

C'est la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* qui a popularisé le nom de M. Jules Verne, dont les divers récits de *voyages extraordinaires* ont intéressé et touché tant de jeunes lecteurs. Cet infatigable écrivain, tout fantastique et dramatique à travers les exactitudes et les réalités de la science, conduit, cette année, ceux qui veulent le suivre jusque sur l'Amazone. Ce grand fleuve est trop loin de nous pour que nous songions à nous y attarder aujourd'hui, malgré les péripéties et les enchantements que M. Jules Verne décrit, raconte et imagine.

P.-J. Stahl se propose des voyages moins extraordinaires et moins lointains surtout; sa mission à la *Bibliothèque d'éducation* est de moraliser et de toucher; il ne nous présente, cette année, aucune des nouvelles intéressantes qu'il sait emprunter aux littératures étrangères, et qu'il a le don de créer véritablement en les traduisant et en les imitant : il faut donc relire ses *Patins d'argent*, ou sa patriotique et ardente idylle de *Maroussia*, surtout ses *Contes et récits de morale familière*, dont les éditions ne se comptent plus. Toutefois, cet aimable P.-J. Stahl, qui, la plume à la main, est aussi humoristique que moraliste, n'est pas sans offrir à ses amis quelque nouveauté; et les *Quatre peurs de son général*, qui font rire et pleurer, lui attacheront encore bien des amis.

Nous avons trop déjà signalé les albums de la *Bibliothèque d'éducation*, nous nous bornons à dire qu'un nouveau volume est ajouté à l'épopée, bien connue désormais, de Mlle Lili; sa *Fête* vaut assurément sa *Journée à la campagne*, ses *Séjours aux eaux*, ses *Voyages de découvertes* et tant d'autres épisodes de son majestueux poème.

Il y a aussi *M. Jujules*, qui est un fameux héros de ces albums, et son *Jardin* de cette année vaut bien son *Ecole* des années passées. C'est toujours la plume de Stahl et le crayon de Fœlich qui racontent ces excellentes histoires. D'autres crayons sont mis en jeu : ceux de MM. Fath et Geoffroy font merveille. *L'Avocat Juliette* et *Paillasse* sont pour faire passer de bons quarts d'heure.

Avec M. J. Sandeau, on rentre au sérieux sans quitter le touchant ni l'aimable. *Madeleine* est un récit couronné par l'Académie française. Il raconte comment le dévouement, aidé de la prière, peut ramener au travail, à l'honneur, à l'amour et à la possession de la vérité, une âme égarée et blessée. La *Vie de collège en Angleterre* démontre d'une façon piquante une vérité moins essentielle peut-être, et qui, parce qu'elle est évidente et toute sensible, n'aurait pas besoin, si le récit en était moins amusant, d'être démontrée fort abondamment : c'est

l'excellence de la boxe dans l'éducation publique. A moins d'être Spartiate, doit-on prendre son parti de cette nécessité? M. Laurie n'a pas eu de peine à soutenir cette thèse, et il y a mis beaucoup d'agrément. M. L. Biart en remplit ses *Voyages involontaires*, dont le *Secret de José* augmente fort heureusement la série. A côté des écrivains, il faudrait nommer les dessinateurs qui commentent, traduisent et illuminent la *Bibliothèque d'éducation*.

Nous ne dirons rien de M. Mayne-Read et de ses *Aventures de terre et de mer*. Tout voyage dans la Bibliothèque d'éducation, même le théâtre. M. Jules Verne donne, dans un beau volume enrichi de mille gravures, le texte des pièces qu'il a tirées de ses anciens volumes. Ses jeunes lecteurs retrouveront là leurs anciens et populaires amis, Phileas Fog, Michel Strogoff et Paganel.

Nous ne décrirons pas le magnifique ouvrage de M. Ch. Clément, intitulé *Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël*. C'est un chef-d'œuvre typographique. Les puissantes compositions des grands maîtres, leurs plus célèbres tableaux, leurs dessins les plus intéressants sont reproduits avec une justesse et un bonheur qui fait de ce beau volume, orné de 168 gravures, une véritable merveille. Nous ne partagerions peut-être pas toutes les théories esthétiques de l'écrivain, mais ses graveurs désarment toute critique.

La *Petite bibliothèque blanche* s'est enrichie d'un petit volume : *Marco et Tonino*, par M. Cénin, que nous recommandons particulièrement. Nous avons déjà quelques ouvrages de cet écrivain. Il conte bien, il intéresse. Ses descriptions sont brèves, pittoresques et vraies; ses dialogues courts et rapides, ses récits animés : c'est un conteur.

L. A.

LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, LETTRES, SCIENCES ET ARTS

Par Paul Lacroix (bibliophile Jacob), et les publications de fin d'année de la maison Didot.

Le savant et aimable conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, le vulgarisateur infatigable qui, depuis quarante ans sur la brèche de l'érudition militante, a initié plusieurs générations aux plus curieuses, aux plus mystérieuses intimités de l'histoire, vient d'achever le monument de son tableau encyclopédique et pittoresque des trois derniers siècles.

Ces huit volumes, dont quatre ont été consacrés à l'étude de la société française au moyen âge, envisagée sous tous ses aspects, et quatre à ses transformations au dix-septième et au dix-huitième siècle, forment une sorte de musée-bibliothèque, où l'image, toujours copiée

d'après les modèles authentiques, confirme et complète chaque notion et fait servir le plaisir des yeux à l'instruction de l'esprit. Jamais l'auteur n'a été mieux inspiré (ni plus favorisé, il faut le dire, par le sujet) ni mieux servi, par les artistes d'élite qui donnent à chacune de ses pages le commentaire attrayant de l'illustration, que dans ce superbe et dernier volume, qui n'est autre qu'une sorte de *Siècle de Louis XIV* en portraits, en tableaux, en reproduction de monuments, un défilé grandiose du chœur de grands hommes en tout genre, qui conduit à l'immortalité ce Louis XIV, qui fut vraiment un grand roi, et non pas seulement le roi d'un grand règne, car il a inspiré, dirigé, encouragé toutes ces grandes choses, dont ses détracteurs l'accusent seulement d'avoir profité égoïstement pour sa gloire. Il est impossible de lire un chapitre de l'ouvrage, sans se convaincre de la part personnelle et vraiment royale que Louis XIV prit à toutes les grandes œuvres de son règne, et sans reconnaître le droit qu'il a gardé aux hommages de la postérité, désintéressée des motifs qui y firent ajouter par les contemporains une inutile et dangereuse adulation.

Ce superbe volume, qui a quelque chose d'olympien et de triomphal, comme son sujet, ne comprend pas moins de 17 chromo-lithographies et de 306 gravures hors texte ou dans le texte, consacrées à la reproduction de tous les modèles si variés que comporte une histoire de la société française au dix-septième siècle, envisagée sous tous les aspects qui peuvent se traduire plastiquement et rentrer dans cette très large rubrique : *Lettres, Sciences et Arts*. On devine tout ce qu'elle suppose et exige de portraits, de vues de châteaux ou de ports, de reproductions de tableaux, de statues, de monuments, de costumes, de tapisseries, d'armes, de joyaux, de meubles ; car rien n'est oublié, rien n'est négligé dans ce vaste répertoire de plus de 2000 gravures (pour les huit volumes), véritable trésor d'éducation et de récréation, à la fois historique et pittoresque, où la fleur des collections Gaignières et Hennin a été soigneusement recueillie, et que les cabinets d'amateurs contemporains, les plus célèbres en France et en Europe, ont enrichi de leurs communications.

On peut dire que ce bel ouvrage, qui fait tant d'honneur à la plus ancienne et à la plus illustre de nos grandes librairies, donne, dans un type accompli, la mesure des progrès actuellement réalisés dans la fabrication des ouvrages de luxe typographique et artistique. On pouvait évaluer le nombre des pas de géant qu'a faits cette noble industrie, à l'Exposition du Cercle de la librairie, en partant de 1840, et de ses livres-albums à illustration de *Keepseake*, pour arriver aux livres monumentaux tels que la *Bible*, de Bida, ou l'*Histoire de Paris à travers les âges*. Depuis la lithographie au fade velouté et les sveltes mais maigres vignettes des Tony-Johannot et des Gavarni, on a fait du chemin pour

arriver à la chromo-lithographie, à l'héliographie et aux prodigieux tours de force d'un Gustave Doré.

Au rayon de cette fin d'année, au rayon de Noël des beaux livres de la maison Didot, si dignement dirigée dans le sens de sa glorieuse tradition, avec un renouveau de jeunesse et de progrès, par MM. Alfred Firmin Didot et E. Magimel, ne figure pas seulement le dernier volume du *XVII*e *siècle*, qui a servi de texte à nos réflexions, mais bien d'autres qui commencent ou continuent une carrière de succès : les *Mères illustres*, dont il ne nous appartient, et pour de bonnes raisons, de dire ni bien ni mal ; l'*Egypte*, de Georges Ebert, ouvrage traduit par M. Maspéro, dont nous avons déjà parlé l'année dernière ; le *Commynes*, qui est dans le même cas ; les *Rues du Vieux Paris*, de notre collaborateur Victor Fournel, tableau plein de verve, aux touches vigoureuses et fines tour à tour, animé et amusant comme son sujet, du Paris extérieur, du Paris en fête et en liesse, du Paris des grandes solennités de tout genre, depuis que Paris, dégagé des langes rudimentaires et des pâleurs de transition, a pris cette figure puissante, mobile, honnête, maligne, facétieuse, religieuse, de cette capitale aux colères, aux pitiés, aux joies, aux tristesses, aux fautes, aux expiations gigantesques, héroïques, romanesques, admirables, déplorables tour à tour, suivant le vent qui souffle, pur ou fiévreux, sur cette grosse tête, ou le sentiment qui règne dans ce grand cœur du populaire en émoi pour le plaisir ou pour la peine, pour l'honneur ou la honte, pour le bien ou pour le mal. Le livre si spirituel et si érudit de M. Victor Fournel est à sa seconde édition, qui ne sera pas la dernière.

Rappelons encore, dans cette trop rapide revue, par une mention qui équivaut à l'éloge, la *Sainte Bible* (Ancien et Nouveau Testament), racontée et commentée par M. l'abbé Salmon, avec la fine illustration, d'une grâce archaïque de primitif, de Schnorr ; le *Robinson Crusoé*, ce roman et ce poème des ressources, des dangers, des angoisses, des triomphes de l'énergie individuelle aux prises avec la solitude et l'abandon ; enfin et surtout le nouveau volume de ce Walter Scott illustré, heureuse restauration du grand romancier, justifiée par un croissant succès, qui est, cette année, *Kenilworth*, succédant à *Ivanhoé*, à *Quentin Durward*, à *Rob-Roy*, des années précédentes. Cette illustration très savante, très vivante, très appropriée au costume de chaque époque et au ton de chaque roman, est pleine de goût et de charme ; elle ranime, rajeunit tous ces types aujourd'hui injustement démodés, qui ont enchanté de leurs apparitions les rêves, de notre jeunesse. Walter Scott vivra toujours, tant qu'il y aura des esprits et des cœurs jeunes et honnêtes pour goûter ses récits empreints d'une si puissante et si pénétrante couleur locale. C'est non seulement un conteur exquis, une fois adopté son genre un peu lent, un peu méthodique, qui n'enfonce

qu'à petits coups le clou de l'intérêt, c'est encore un grand historien, dont Augustin Thierry a glorifié la puissance de divination et de résurrection. Nous n'avons rien à dire de la traduction, mais nous regrettons l'absence des *Préfaces* de l'auteur, qui sont loin de faire longueur, sont toujours intéressantes, curieuses, et parfois, celle d'*Ivanhoé*, par exemple, pleines de verve et d'humour.

M. de Lescure.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

La librairie Ch. Delagrave inaugure, cette année, une collection qui fera les délices des enfants, petits et grands : *La Bibliothèque de récréation du bibliophile Jacob.* Ces volumes sont illustrés d'aquarelles et de nombreux dessins par Kauffmann, de même que les *Histoires d'autrefois*, curieux récits, les uns comiques, la plupart dramatiques, dont l'action se passe au siècle dernier. On relira un *Enfant trouvé*, d'une gaieté homérique, un *Fils du bourreau*, terrible à faire frémir, touchant à faire pleurer, enfin les *Aventures d'un Orphelin, racontées aux petits-enfants du bibliophile Jacob* et publiées par lui, magnifique volume illustré avec la même richesse que les précédents, par Ferdinandus, forment tout un roman des plus attrayants. Le héros de l'histoire, un enfant de dix ans, le petit Toby, qui se trouve faire dans les circonstances les plus pathétiques, un voyage qu'on peut suivre sur une carte spéciale dans l'Orléanais et la Touraine, sera bientôt le petit ami de tous les enfants. L'impression générale est une émotion douce, tempérée par une gaieté de bon aloi. Cette collection composée de courtes histoires paraît appelée au plus grand succès.

Voici une autre collection de quatre volumes splendidement reliés, due à quatre auteurs différents. *L'Histoire d'une Ferme* est illustrée de 145 dessins par l'auteur lui-même, M. Marjoux, le collaborateur de Viollet-le-Duc. Il a résolu le problème de mêler un excellent cours d'architecture rurale à une histoire attrayante.

Les trois petits Mousquetaires, par Desbeaux, sont illustrés par une pléiade d'excellents dessinateurs. Ils ne ressemblent pas seulement par le titre, mais par l'intérêt et la verve, aux grands mousquetaires d'Alexandre Dumas. C'est du reste ce que dit M. Dumas fils, dans une spirituelle lettre-préface.

La Rose et l'anneau, de Titmarch, est le plus long et le plus charmant des contes de fées; ce qui n'étonnera personne, quand on saura que l'auteur de ce livre est Thackeray, le célèbre humoriste admiré de toute l'Angleterre. *Les Disciples d'Eusèbe*, par Eudoxie Dupuis, for-

ment la plus curieuse et la plus saisissante des histoires de voleurs. Rien de plus dramatique et de plus moral à la fois que ce récit qui nous promène dans le monde des misérables, dépeint avec une rare franchise de touche par le jeune et déjà renommé Courboin.

Dans un genre tout différent, voici un livre de premier ordre, *le dessin aux Etats-Unis*, par le peintre bien connu, doublé d'un grand voyageur, Félix Régamey. Tout rempli de fins dessins faits ou par les élèves des écoles américaines eux-mêmes, ou par M. Régamey, cet élégant et substantiel volume est d'actualité. Il paraît que fécondée par un excellent enseignement, la peinture américaine est sur le point d'envahir le marché européen.

Voici trois magnifiques publications artistiques connues, du reste depuis l'an dernier : *la Géographie artistique* de Réné Ménard et la splendide *Mythologie* du même auteur, et enfin *le Cambodge*, par Delaporte, qui initient, grâce à une profusion de gravures, aux merveilles de la nature, aux brillantes conceptions des religions antiques, aux curiosités étonnantes de l'art cambodgien et aux singuliers et magnifiques aspects des paysages de l'extrême Orient.

La vie et la mort de Jeanne d'Arc, par Jacques Porchat, est le récit simple et touchant de la plus grande page de notre histoire. Rappelons à ce propos *les Trois mois sous la neige*, du même auteur, qui, illustrés par Donzel, ont obtenu l'an dernier un si beau succès.

Les grandes époques de la France, par MM. Hubaut et Marguerin, forment le livre favori de tous les jeunes lecteurs qui aiment le pays de France.

Je ne puis que feuilleter les charmants albums mis en vente par la librairie Delagrave : *les Péripéties cynégétiques* de M. Mac-Aron, que le dessin d'un peintre d'un grand talent, caché sous le nom de Nidrach, montre aussi important, aussi ventripotent, aussi ridicule à la chasse qu'aux courses ou au bois; *les Fantaisies moyen âge*, par Robert Tinant, drôlatiques aquarelles où l'exactitude du costume s'allie à un mouvement endiablé de verve bouffonne; *le Tour du monde en coquille de noix*, qui promène, en de fraîches et coquettes aquarelles, deux enfants de sept ans à travers le monde.

On n'oublie pas les bébés cette année. Aux *Contes de Tante Nicole*, par Eudoxie Dupuis, à la *Légende du chat de la mère Michel*, illustrée par Hopkins, la librairie Delagrave ajoute les *Petites conteuses*, joli volume écrit de la bonne manière par Mme Adriana Piazzi; des menus propos *De fil en aiguille*, par Eudoxie Dupuis, charmants récits détachés qui n'ont d'autre lien que le fil de la reliure et l'amour de l'enfance qui, du premier au dernier, les inspire; enfin, les instructives *Historiettes du bon papa Gilbert*, où se trouvent les meilleures réponses aux éternels pourquoi d'un enfant de cinq à dix ans.

Un écrivain chez qui la distinction d'esprit est héréditaire, R. de Najac, connu par son charmant *Nid de Pinsons* de l'an dernier, a publié des *Lettres d'Oiseaux*, forme originale sous laquelle se produisent des données scientifiques, chaque oiseau venant à son tour conter sa famille, ses habitudes, les légendes qu'il a inspirées.

J'arrive au *Saint Nicolas*, qui est toujours l'élégant journal plein de belles images et de jolies histoires apportant chaque jeudi aux enfants sages et autres le charme de l'imprévu, la joie de l'esprit, le plaisir des yeux. Illustrée par Bayard, Courboin, Kauffmann, Boutet de Monvel, etc., cette luxueuse gazette enfantine forme déjà, pour les années 1880 et 1881, deux beaux volumes illustrés in-4°.

LES MÈRES ILLUSTRES

Par M. DE LESCURE [1].

Cette nouvelle œuvre de notre collaborateur est inspirée par des sentiments dont on ne saurait contester la générosité, ni même l'opportunité : c'est la glorification de l'influence maternelle, représentée par une série de types devant lesquels il n'y a qu'à s'incliner, lorsqu'ils réalisent le plus haut modèle de la vertu et de la grandeur chrétienne, comme le fit, par exemple, sainte Monique, mère de saint Augustin ; mais les Moniques sont rares, comme les Augustins ; et le livre eût été bientôt terminé, si l'auteur l'avait borné aux figures vraiment et absolument héroïques de la maternité. Il a donc dû, pour y faire entrer une quinzaine de figures, procéder avec un éclectisme qui ne serait pas sans motiver quelques critiques, si ses juges ne lui rendaient pas en indulgence pour son choix, l'indulgence dont il a fait preuve dans ce choix lui-même, qui s'est porté sur des mères incontestablement remarquables et justement célèbres, mais qui le sont à des degrés très divers, et dans des proportions très inégales. En somme, cette réserve faite, et le livre étant surtout une galerie de portraits (toute réunion de ce genre comportant d'inévitables inégalités et même quelques disparates), il faut convenir qu'il a gagné en variété ce qu'il perdait en unité. L'auteur le confesse de bonne grâce dans une *Introduction* étendue, où il expose le système, un peu vague et complexe, qui a présidé à ses choix. L'essentiel, c'est que le livre soit honnête, intéressant et d'une probité historique et littéraire irréprochable. Il offre ces attraits et ces qualités, et en les parcourant isolément, sans

[1] Grand in-8°, avec 12 portraits. Firmin Didot. 1881.

se préoccuper du lien un peu flottant qui les rattache les unes aux autres, le lecteur trouvera plaisir et profit dans ces Études de mères inégalement admirables, nous le répétons, mais dont aucune n'a usurpé l'honneur d'une biographie. On y trouvera, par exemple, une Vie en raccourci de Mme de Sévigné, admirable mère, littérairement parlant, mais moins irréprochable moralement parlant, car elle a gâté ses enfants ; mais, comme le dit l'auteur, on lui eût fait grief de son absence dans sa galerie, parce que, si elle n'est pas le type de la mère héroïque, idéale, elle a exprimé les sentiments maternels et même les faiblesses et les erreurs, dont elle convenait, de ces sentiments, dans des lettres immortelles ; les biographies et les portraits de la mère de Gœthe, de la mère de Sismondi, de la mère de M. Guizot, de la mère de Lamartine, sont particulièrement soignés et pleins de détails curieux, et quelquefois nouveaux. Nous ne sommes pas étonnés du grand succès de l'ouvrage, dont la première édition est, dit-on, déjà presque épuisée ; et nous n'avons que des raisons d'en féliciter l'auteur laborieux et ingénieux de ce livre, auquel son sujet, d'ailleurs, devait porter bonheur.

L. Joubert.

LES PARCE QUE DE Mlle SUZANNE

Par Émile Desbeaux

ET LES PUBLICATIONS DE FIN D'ANNÉE DE LA MAISON P. DUCROCQ

Les *Parce que de Mlle Suzanne* complètent la trilogie de petits chefs-d'œuvre et de grands succès de littérature enfantine, qui ont signalé au public le nom de M. Émile Desbeaux, et lui ont justement mérité un prix académique. Le système de M. Émile Desbeaux, c'est celui de M. Jules Verne, appliqué à des intelligences plus tendres et plus vives, plus fines aussi, et qui ont peut-être besoin pour être amusées de plus de façon que les garçons ; nous voulons parler des petites filles qui se posent si volontiers devant le père ou le grand-père en points d'interrogation, avec leurs yeux brillants et leur sourire malin. On ne se tire pas toujours d'affaire, à certaines questions embarrassantes pour les hommes qui apprennent, mais qui oublient tant de choses, avec un baiser ; Mlle Suzanne ne trouve pas que ce soit une réponse suffisante, et elle frappe du pied, et elle se fâche, si sa jeune raison n'est pas satisfaite par le *parce que*, répondu à ses *pourquoi*, autant que son cœur l'est du baiser.

Dans le *Jardin de Mlle Jeanne*, que l'Académie française a couronné, l'ingénieux écrivain, qui a trouvé lui-même à cueillir quelques fleurs

nouvelles et quelques fruits savoureux dans le jardin des fictions pédagogiques, répondait, sous la figure du vieux jardinier (un brave homme que ce jardinier qui a été au service de M. Bouilly, mais qui s'est joliment déniaisé aux cours du Luxembourg et du Muséum, et qui a aujourd'hui pour maître un homme qui tient beaucoup de M. Legouvé) aux questions de Mlle Jeanne relatives à l'histoire naturelle. Mlle Jeanne et le public ont trouvé tant de plaisir et de profit à ce jeu des demandes et des réponses, que voilà Mlle Suzanne, une espiègle sérieuse, une sœur de Mlle Jeanne, qui lui ressemble beaucoup, avec encore plus d'originalité et de vivacité dans les traits, qui entre en scène, et c'est de ses conversations avec le frère et l'aïeul, dont M. E. Desbeaux joue si agréablement le rôle, qu'est tiré ce recueil de *Pourquoi* que M. Xavier Marmier n'a pas dédaigné, avec juste raison, de présenter au public, que continue, cette année, un recueil de *Parce que* non moins intéressant et non moins brillamment illustré.

C'est un rayon nouveau et des plus attirants par une exquise perfection artistique et typographique que l'intelligent et habile éditeur a ajouté au rayon des grands in-8° historiques et biographiques, auquel nous avons trop contribué pour avoir le droit d'en parler, que ces petits in-4° dont les ouvrages de M. E. Desbeaux sont les plus remarquables, qui conviennent si bien à leur sujet et à leur public par un format commode, un caractère large, un fort papier, et des illustrations vraiment artistiques, ajoutant le plaisir des yeux au profit de l'esprit. Cette petite bibliothèque de la famille dans ses plus jeunes membres, inaugurée avec éclat par le succès du *Jardin de Mlle Jeanne*, se continue avec le même bonheur mérité; elle est entièrement due à l'initiative de l'éditeur; elle n'a d'analogue chez aucun autre. Nous recommandons vivement ces *Pourquoi* et ces *Parce que*, qui feront utilement la tranquillité des parents et la joie des enfants, des petites filles surtout, auxquelles ne songent pas assez nos conteurs, qui n'oublient pas assez qu'ils sont hommes. Les jeunes fillettes prendront encore un plaisir extrême aux *Mémoires d'une poule noire*, par Maurice Barrs, au *Sabot de Noël*, à la *Maison de Nazareth*, d'Aimé Giron; et les garçons qui voudront faire, dans leur fauteuil, un intéressant voyage en Algérie, une expédition sans danger en Tunisie, apprendront de M. Ch. Farine, avec plaisir et profit, tout ce qui concerne les Kabyles et les Kroumirs, auxquels les événements récents ont rendu ou donné une tragi-comique actualité.

M. de Lescure.

LES OISEAUX DANS LA NATURE

L'éditeur Lebet achève cette année l'admirable publication commencée l'année dernière et qui compte désormais parmi les ouvrages les plus beaux et les plus séduisants de la librairie française.

Que de travaux de tout genre ont été faits déjà sur les oiseaux! Des écrivains de premier ordre ont raconté leurs mœurs; des artistes distingués se sont appliqués à les peindre, et cependant le sujet reste inépuisable comme la nature elle-même et comme l'ensemble des merveilles dont l'a embellie le Créateur!

Il y a des oiseaux nuisibles et d'autres utiles et charmants. L'ouvrage de M. Lebet est uniquement consacré aux deux dernières catégories; et encore n'a-t-il pas fait entrer dans son cadre, si vaste qu'il soit, tous les oiseaux utiles ou charmants. Il a fait un choix, en éliminant toutes les espèces étrangères, inconnues à l'Europe et à nos latitudes moyennes; et, en se limitant aux types essentiels, à ceux qui sont le plus familiers à nos regards, il s'est attaché à soixante espèces, toutes importantes ou intéressantes à des titres divers et représentant, sous les traits les plus aimables, la grande famille des oiseaux auxquels l'homme devrait accorder sa protection en retour des bienfaits qu'il en reçoit.

Il ne s'agit point d'un ouvrage scientifique, d'un livre aride, mais, au contraire, d'un panorama ravissant où passent avec tout l'éclat de leur plumage les hôtes ailés de nos bois et de nos jardins. Un des auteurs, M. Paul Robert, a dessiné tous les types d'après nature, sur le modèle *vivant*, de manière à laisser à chaque oiseau sa physionomie véritable et son allure habituelle. Nous ne saurions dire quel charme on éprouve à voir sous ses yeux ces petits êtres qui sont dans les plus frais souvenirs de notre enfance et de nos voyages. Quiconque a résidé à la campagne les retrouvera, ces souvenirs : voilà bien les fauvettes qui jetaient dans les noisetiers leur chant cristallin, les mésanges qui pépiaient dans les bouleaux, les alouettes qui pointaient dans le matin ensoleillé, la grive qu'on chassait dans les vignes, le verdier qui vous suit le long des haies, l'hirondelle de fenêtre ou de cheminée, le coucou de nos prairies, le martinet de nos rivières, le roitelet qui nous visite au temps des neiges et le rossignol qui nous enchante de son harmonieuse musique au printemps! Les voilà tous, non pas empaillés comme chez le naturaliste, mais alertes, dans leurs poses coquettes ou hardies, sur leurs branches préférées, et jetant aux échos leurs cris joyeux!

Les figures qui les représentent sont finement coloriées, avec une fidélité merveilleuse. On comprend que l'artiste qui a peint tous ces

oiseaux avec tant de patience les a guettés, poursuivis, observés amoureusement.

Il est un poète en même temps qu'un artiste de race, étant du sang de ce Léopold Robert pour lequel on est trop dur aujourd'hui, le Léopold Robert des *Moissonneurs*. A l'avant-dernier Salon, il avait envoyé une grande composition, les *Esprits de la forêt*, qui dénotait, dans ses aspirations un peu âpres, ces belles aspirations d'une jeunesse qui cherche sa voie hors des villes et module son premier poème à l'écart. C'est pour lui une bonne fortune d'avoir rencontré un éditeur confiant, un éditeur qui n'a rien épargné pour que les images soient exactes et que le texte soit pur. M. Paul Robert, outre les aquarelles qu'il a fournies au chromolithographe et que celui-ci a traduites à l'aide de dix-huit pierres différentes, avec une justesse et une douceur singulière, M. Paul Robert a encore dessiné de grands bois, très brillants, et des têtes de lettres d'une fantaisie héraldique amusante et fine.

A chaque type d'oiseau correspond un texte semi-savant, semi-humoristique, qui fait honneur à M. Eugène Rambert. Là encore on reconnaît un ami de la nature. Les anecdotes de chasse, les renseignements familiers y abondent; et nous prendrions plaisir à citer notamment l'histoire de la bergeronnette.

Un pareil livre mériterait plus qu'un compte rendu sommaire; peut-être y reviendrons-nous pour l'étudier plus amplement. Dès aujourd'hui nous tenons à dire que ces trois volumes forment l'ouvrage le plus brillant, le plus pur, le plus poétique qu'on puisse placer sur la table d'un salon. Nous nous souvenons d'un éloquent et spirituel discours du cardinal Donnet défendant la cause des petits oiseaux. Ce livre est, à sa façon, un plaidoyer du même genre, qui, en étalant les merveilles de la nature, n'oublie pas de rappeler, non seulement la puissance et la bonté, mais l'art magique du Créateur.

LIBRAIRIE HENNUYER

Cette librairie, qui publie une Bibliothèque des demoiselles, très ingénieusement composée, s'est signalée, cette année, par quelques ouvrages on ne peut plus dignes d'éloges. A côté de *Plantes et Bêtes*, où la vulgarisation de la science est particulièrement attrayante et où l'esprit voyage avec profit des bords de la mer au fond des bois, se place un livre remarquable qui a fait une juste réputation à son jeune auteur et que l'Académie française a couronné : c'est l'*Histoire d'un Forestier*, par Prosper Chazel. Les souvenirs de la guerre de 1870 s'y

mêlent aux descriptions les plus précises, et les illustrations mêmes y parlent aussi patriotiquement au cœur qu'agréablement aux yeux.

Mais le volume le plus curieux de la collection, et celui que nos lectrices feuilleteront avec le plus d'attrait, est l'*Histoire de la Mode en France*, faite par M. Augustin Challamel et ornée d'estampes coloriées qui ressuscitent toutes les fantaisies du costume, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours. Les éditeurs ont poussé le scrupule de la fidélité jusqu'à reproduire les types de ces dernières années et de celle même qui expire : les soieries, les dentelles, les rubans, se montrent là dans toute leur splendeur; et les robes de Mme Montespan et de Mlle Mars s'y étalent à côté du trousseau de Mme Bettina de Rothschild. C'est un véritable musée qui pourrait faire sourire un philosophe, mais qui séduira toutes les femmes en justifiant une fois de plus le mot fameux de Balzac : « La mode est un ridicule sans objection. »

THÉATRE CHOISI DE QUINAULT

Précédé d'une Notice par M. Victor Fournel
et illustré de gravures coloriées par M. H. Allouard [1].

Tous les amis de la littérature française connaissent la belle collection in-8° de nos vieux écrivains dramatiques, publiée par la librairie Laplace, et à laquelle le regretté Édouard Fournier donna ses soins. La même librairie a entrepris depuis quelques années une nouvelle collection in-18, moins chère, mais non moins soignée; et, comme on voit, il s'adresse toujours à des érudits d'une autorité reconnue.

Ce *Théâtre choisi* comprend dix pièces, qui présentent le talent de Quinault, si compromis aux yeux de la postérité par les épigrammes du satirique, sous ses faces les plus diverses. L'éditeur a fait la plus large place à ses opéras, — un genre où Quinault est resté maître et où personne n'a pu lui disputer le premier rang; mais il a admis aussi sa pièce de début, *les Rivales*, témoignage curieux d'un talent singulièrement précoce, puisqu'il n'avait pas encore dix-huit ans quand il la composa; la *Comédie sans Comédie*, œuvre originale jusqu'à la bizarrerie; la fameuse tragédie d'*Astrate*, qui fit fureur parmi les beaux esprits et qui est le modèle accompli de la poésie ingénieuse, galante et romanesque, où, comme dit M. V. Fournel, les personnages luttent de subtilité, poussent le fin du fin et coupent leurs sentiments en quatre; la *Mère coquette*, comédie charmante où la verve et la gaieté s'allient à la grâce.

[1] Laplace et Sanchez, 1 vol. in-18.

Après avoir lu ces dix pièces, — et c'est une lecture que le génie souple, harmonieux et facile de Quinault rend fort attrayante, — on saura à quoi s'en tenir sur ce qu'il y a de vrai et aussi sur ce qu'il y a d'excessif, d'injuste même dans les railleries de Boileau. On le saura mieux encore après avoir lu la Notice de M. Victor Fournel, qui est un morceau d'excellente critique en même temps que de sagace érudition. M. Fournel a redressé bien des erreurs et comblé bien des lacunes dans cette biographie, pour laquelle il a eu l'heureuse chance, — mais ces chances-là n'arrivent qu'à ceux qui les méritent et savent les provoquer, — de trouver des documents inédits d'une grande importance. Surtout il y apprécie Quinault avec autant de fermeté que de finesse, sans le surfaire ni le rabaisser. Il le replace dans son milieu et nous montre en lui le type de ces écrivains qui suivent les courants au lieu de les remonter, qui flattent les goûts de leur époque sans se piquer de leur faire résistance, mais qui, du moins, s'ils ont la faiblesse de céder à la mode, la courtisent avec infiniment de dextérité et d'esprit, et l'élèvent à sa plus brillante expression. L'étude est complète et le jugement définitif.

E. L.

PHILOSTRATE L'ANCIEN

UNE GALERIE ANTIQUE DE SOIXANTE-QUATRE TABLEAUX

Introduction, traduction et commentaire, par A. Bougot [1].

Philostrate l'Ancien est un sophiste grec du troisième siècle après Jésus-Christ. Ayant visité, à Naples, une galerie privée, il entreprit de décrire les tableaux qu'elle renfermait. Philostrate est donc en quelque sorte un critique d'art antique, mais un critique d'art d'espèce particulière ; s'il décrit des tableaux, ce n'est point tant pour juger des œuvres d'art et en conserver le souvenir à la postérité que pour apprendre à des jeunes gens à bien s'exprimer et leur former le goût. En un mot, il reste sophiste, dans un genre nouveau. Toutefois, ses descriptions renferment, sur la peinture antique et sur le sentiment des anciens en fait d'art, un grand nombre de renseignements que notre temps, si avide de tout savoir sur l'antiquité, aurait tort de dédaigner.

L'ouvrage de M. Bougot se compose, ainsi que la lettre l'indique, d'une introduction, d'une traduction et d'un commentaire.

Dans l'introduction, M. Bougot se pose la question souvent débattue entre savants : Philostrate a-t-il décrit de véritables tableaux ou bien

[1] Paris. Librairie Renouard.

nous promène-t-il à travers une galerie imaginaire, toute peuplée de ses rêves? « Différentes méthodes, dit l'auteur, ont été suivies pour résoudre le problème. Tantôt on s'est demandé si les limites qui doivent exister entre la poésie et la peinture sont suffisamment observées dans ces tableaux, tantôt on a comparé les descriptions de Philostrate avec les monuments figurés, et de l'absence ou de la présence de tel détail, souvent peu important, on a cru pouvoir conclure pour ou contre l'authenticité des tableaux; tantôt on a fait observer que les *images* de Philostrate ont avec la littérature contemporaine beaucoup de traits communs, et cette ressemblance a paru suspecte. Nous croyons devoir adopter une méthode plus large : Philostrate prétend décrire de véritables peintures; en quoi ces peintures ressemblent-elles aux peintures anciennes telles que nous les connaissons par les textes et les monuments; en quoi en diffèrent-elles, et ces différences, si elles existent, s'expliquent-elles aisément par le progrès ou la décadence de l'art, par les changements naturels du goût et les influences de tout genre qui les amènent. Philostrate ne se borne pas toujours à décrire; il loue, il observe, il juge; en quoi sa critique se distingue-t-elle de la critique d'art chez les anciens? Enfin, avant tout, il est un sophiste; quelles étaient les préoccupations des sophistes et dans quelle mesure peuvent-elles expliquer certaines singularités, certaines audaces ou même les inexactitudes évidentes de ses descriptions? Après cet examen, nous serions peut-être assez éclairé pour nous prononcer sur l'authenticité des tableaux; peut-être aussi trouverons-nous que la question n'a pas toute l'importance qu'on lui suppose et qu'on lui a donnée; et qu'au point de vue de l'histoire de l'art, les descriptions de Philostrate, qu'elles aient été faites d'imagination ou d'après des peintures réelles, peuvent être considérées comme de précieux documents.

Grâce à la méthode employée par M. Bougot, son introduction devient une étude approfondie sur la peinture dans l'antiquité, et surtout sur la critique d'art des anciens; nous appelons principalement l'attention de nos lecteurs sur cette dernière partie de l'introduction, qui nous a paru la plus neuve et la mieux faite pour les intéresser.

Les descriptions de Philostrate l'Ancien ont été traduites en français vers la fin du seizième siècle, par Blaise de Vigenère. Cette traduction est encore recherchée, d'abord parce qu'avant celle de M. Bougot elle était unique, puis à cause d'une certaine naïveté et fraîcheur de langage; seulement cette traduction, faite sur un texte peu correct et par un homme de lettres peu soucieux d'exactitude, peut être appelée la première de ces *belles infidèles* qui ont eu tant de succès autrefois et qu'aujourd'hui nous reléguons de plus en plus dans l'oubli.

Le commentaire de Blaise de Vigenère est tout mythologique ; celui de M. Bougot est à la fois esthétique et archéologique. Suppléer aux lacunes, dissiper les obscurités que présentent les analyses de Philostrate, rapprocher des descriptions du sophiste les monuments analogues, peintures, bas-reliefs, sculptures de toute sorte, gemmes ou vases, qui sont parvenus jusqu'à nous et, grâce à ce rapprochement, offrir à l'imagination du lecteur un tableau d'une netteté parfaite et d'une exactitude vraisemblable, telle est la tâche ardue entreprise par M. Bougot. L'auteur, voulant tout à la fois faire preuve de goût et d'érudition, s'est attaché à rendre claire et aimable de tous points cette partie de son travail, qui semble la plus ingrate à première vue, et que pourtant anime d'agréables descriptions et des comparaisons piquantes.

Blaise de Vigenère avait demandé à des artistes contemporains des gravures destinées à restituer les tableaux de Philostrate. On devine aisément ce que peuvent être des restitutions de peintures antiques, faites au seizième siècle : elles sont encore plus infidèles que la traduction elle-même, et ici la beauté ne rachète pas l'infidélité. M. Bougot a préféré faire reproduire, d'après les monuments eux-mêmes, quelques-unes de ces œuvres d'art antique si nombreuses, dont il parle dans son commentaire pour les rapprocher des descriptions de Philostrate. Nous citerons un Narcisse, une centauresse, d'après des gemmes inédites de la Bibliothèque nationale; un *Vulcain s'armant de torches contre le Scamandre*, d'après une miniature d'un manuscrit ambroisien, une très belle *Mort d'Hippolyte*, d'après un vase de Vulud; un *Scylla et Glaubsos*, d'après une peinture de la villa Adriani; une curieuse peinture esquiline, intitulée *Ulysse et Circé*, et qui montre comment les anciens rapprochaient, dans un même cadre, deux scènes successives, avec répétition des mêmes personnages. M. Bougot n'a dérogé qu'une seule fois à sa résolution de ne reproduire que des œuvres antiques ; mais il l'a fait en faveur d'une composition attribuée à Raphaël. Le grand artiste se serait inspiré, une fois au moins, des descriptions de Philostrate, qu'il connaissait sans doute pour l'avoir entendu vanter, traduire, peut-être de vive voix, par quelque savant de ses amis. M. Bougot en prend occasion pour montrer de quelle utilité les descriptions de Philostrate pourraient être pour des artistes modernes. « Il nous semble, dit-il, que plus d'une description du sophiste se prêterait de même à une restitution où le sentiment moderne s'allierait à la conception antique. C'est aussi notre avis, et nous conclurons en disant que cet ouvrage, très curieux, offrira une lecture fort agréable aux gens du monde, tout en satisfaisant les archéologues et en rendant service aux artistes.

Louis Joubert.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN FRANCE AVANT LA RÉVOLUTION

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENTS ET DES DOCUMENTS INÉDITS,

Par M. l'abbé Allain, avec une préface de Mgr de La Bouillerie.

Tous ceux qui parmi nous, et le nombre en est grand encore, s'en vont répéter que « les principes de la révolution française ne sont que la justice sociale proclamée et appliquée pour la première fois sur la terre[1] », n'hésitent pas à croire que tout bien en France n'a commencé qu'après cette heureuse rénovation des hommes et des choses. Cantonnés dans leur croyance, protégés par leurs préjugés, ils ont des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre, et ils affectent d'ignorer jusqu'à l'existence des travaux que l'érudition accumule, non sans déranger fort leur thèse favorite.

Heureusement, à côté de ces représentants attardés de « l'esprit classique » du dix-huitième siècle, le progrès des études scientifiques a mis en honneur les méthodes rigoureuses. On ne supporterait plus que ceux qui ambitionnent d'écrire l'histoire, la traitassent à la manière du drame ou du roman; et M. Villemain lui-même ne pourrait plus aujourd'hui reléguer la véracité au dernier rang des qualités requises d'un historien. Ainsi la vérité historique se fait jour peu à peu, grâce aux hommes de bonne foi qui, venant de tous côtés, arrivant à toute heure, sont entrés travailler à la vigne. Le plus puissant entre tous, écrivain hors de pair, tantôt fouillant le passé avec l'implacable sûreté du chirurgien devant la table de dissection, tantôt s'élevant à la sereine impartialité du juge assis au tribunal, unissant une singulière profondeur dans l'analyse à une vigueur merveilleuse dans le style, écarte les déguisements convenus et les travestissements usés pour nous dévoiler, preuves en mains, les véritables *origines de la France contemporaine.* D'autres, suivant modestement le même chemin, se sont arrêtés chacun à un point de vue spécial, et ont remis en lumière tel aspect de la France d'autrefois. L'un, historien ému de la *vie domestique*, a fait revivre pour nous d'antiques foyers, humbles ou célèbres, leur a fait raconter leurs touchantes annales, et nous a tous charmés en nous ramenant dans *les familles et la société en France avant la révolution.* Un autre, s'attachant à peindre la vie publique à ses divers degrés, a décrit ici même ce que furent, avec leur vitalité et leur autonomie, *le village* ou *la Ville sous l'ancien régime*.

C'est aussi un chapitre de la vie de nos pères, que M. l'abbé Allain

[1] A. Thiers, *Message présidentiel* du 13 novembre 1872.

a entrepris de rédiger. Bien d'autres avant lui en avaient écrit des fragments, mais personne n'avait réuni, pour en composer un tableau d'ensemble, ces vues particulières, prises toutes à des époques variées et dans des contrées différentes. Hâtons-nous de dire qu'il a fait une œuvre aussi utile par son but qu'excellente par son exécution. Dans un essai paru il y a six ans dans la *Revue des questions historiques*, M. Allain avait déjà résumé nombre de documents épars et indiqué avec un soin scrupuleux les sources du sujet. Ce premier travail, sans cesse enrichi par les découvertes de l'érudition et les recherches de l'auteur, est devenu d'abord une brochure substantielle, enfin l'intéressant volume que vient de publier une Société vaillante et active, jalouse de justifier sa devise : *Pro Deo et veritate*, la Société bibliographique.

Il était naguère encore de mode, nous le rappelions en commençant, de dire que l'instruction primaire n'existait pas en France avant 1789, et que l'État, comme l'Église, laissaient alors le pays dans une déplorable ignorance [1]. Peu soucieux de respecter la vérité, l'esprit de parti renouvelle volontiers des affirmations semblables, et c'est à l'occasion d'un fait de ce genre que nous avons consacré quelques pages du *Correspondant* à réfuter, avec M. Allain et avec tant d'autres, cette assertion aujourd'hui insoutenable [2]. Mais il faut lire, dans l'*Instruction primaire en France avant la révolution*, les preuves accumulées sans cesse par d'actives recherches, surabondantes par leur multiplicité inattendue, unanimes malgré leur diversité extrême. Le plan de l'auteur est le suivant. Un premier chapitre, bien différent d'une aride énumération, indique, en les analysant, les sources à consulter ; c'est un modèle de répertoire bibliographique, indispensable à tous ceux qui veulent, sur cet important sujet, poursuivre quelque étude particulière ou quelque enquête locale. Vient ensuite ce qui a rapport à l'existence même des petites écoles, soit au moyen âge ou à la renaissance, soit dans les deux derniers siècles; et sur ce point les documents fourmillent, variés, curieux et tellement nombreux, qu'on s'étonne à bon droit de l'étrange aveuglement qui les a pu méconnaître.

La condition des maîtres, la situation matérielle de l'école, les programmes, la discipline et les livres de classe, la fréquentation, la gratuité et les fondations, fournissent autant de chapitres d'un intérêt vif et parfois piquant, témoin cette plainte de La Chalotais, qui, après

[1] Il est juste de faire une exception pour M. Jules Simon. Il avait concouru, avec toute la puissance de son talent, à accréditer cette erreur en 1865, dans son célèbre livre : l'*École* (p. 24). Mais, devenu ministre, il a vivement encouragé, en 1873, les études historiques qui avaient pour objet de la réfuter. (Circulaire insérée au *Bulletin de l'instruction publique*, nº 306.)

[2] Voy., dans le nº du 10 février 1879, *l'École primaire et la révolution*, à propos d'une lettre de Mgr Isoard à M. le sénateur Feray.

avoir signé l'expulsion des Jésuites de Bretagne, s'écrie que les Frères ignorantins « sont survenus pour achever de tout perdre; ils apprennent à lire à des gens qui n'auraient dû apprendre qu'à dessiner ou à manier le rabot ou la lime : ce sont les rivaux et les successeurs des Jésuites ». Et la réponse de Voltaire mérite aussi d'être conservée : « Je trouve toutes vos vues utiles ; je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés [1]. » Le chapitre intitulé : *le Pouvoir civil et l'Instruction primaire*, répond à cette objection banale que l'école primaire n'existait pas, car elle n'avait point place au budget avant 1789. Personne ne conteste ce fait. L'éducation des enfants, dans toutes les sociétés prospères, est l'une des attributions des familles qui savent y faire face, sous le contrôle supérieur, mais sans l'intervention directe de l'État. Il en était ainsi chez nous : les localités affectaient des subventions spéciales à l'école, et les fondations pieuses y avaient si largement pourvu, que la gratuité était presque partout assurée aux pauvres. C'est précisément parce que de riches donations avaient depuis des siècles doté l'école auprès de l'église, que les hommes de la révolution ont trouvé bon de faire main basse sur ces richesses, sans respect pour la volonté des bienfaiteurs. Et la confiscation fut d'autant plus profitable que la Constituante, la Convention et même le Directoire se contentèrent d'inscrire dans la loi la réorganisation de l'enseignement, sans se soucier jamais de remplacer effectivement ce qu'ils avaient détruit [2]. On s'explique aisément qu'après des décrets sans effet et un long abandon, les ruines du passé aient pu elles-mêmes être oubliées, et que la loi de 1833 ait semblé continuer l'œuvre de la Constituante, en créant enfin un enseignement primaire inconnu jusque-là en France.

L'Eglise et l'Instruction primaire, tel est le titre des derniers chapitres consacrés à relever les décisions des conciles, des synodes et des assemblées ecclésiastiques; à manifester le rôle du clergé et des

[1] Lettre à La Chalotais, 28 février 1763. — Rousseau tenait le même langage, et à première vue on est surpris que les partisans de l'enseignement obligatoire célèbrent si bruyamment le centenaire du chantre de la *Pucelle* ou celui de l'auteur des *Confessions;* mais, comme le remarque M. l'abbé Allain, ils sont en cela fort logiques : Voltaire et Rousseau attaquaient l'école, parce qu'on y apprenait le catéchisme et la morale chrétienne ; leurs successeurs l'exaltent, parce qu'ils en ont chassé Dieu et la sœur de charité.

[2] On peut consulter à cet égard les Rapports des conseillers d'État, au début du Consulat, publiés par M. Félix Rocquain, dans l'*État de la France au 18 brumaire*; les belles études de M. Albert Duruy, insérées dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1881 ; et l'instructif ouvrage de M. Victor Pierre, *l'École et la révolution française,* que vient de publier la Société bibliographique.

congrégations, depuis les visites pastorales des évêques du treizième siècle aux petites écoles des paroisses, jusqu'à la fondation de l'Institut des Frères par le vénérable de la Salle, jusqu'à ces communautés de femmes si multipliées aux derniers siècles et vouées à l'instruction des enfants pauvres avec une humble abnégation. Des témoignages aussi multipliés montrent avec quelle sollicitude l'Église s'est toujours préoccupée de l'enseignement populaire. Ceux-là même qui pensent que son intervention est désormais nuisible et doit s'effacer devant le progrès moderne, n'essayent plus de nier aujourd'hui les services qu'elle a rendus au temps passé [1].

Dans une remarquable préface, Mgr de La Bouillerie a résumé brillamment le travail de M. l'abbé Allain : les erreurs que les passions des partis avaient accréditées, les réfutations que leur opposent d'irrécusables témoins, les conclusions que l'historien est en droit de poser. « Avec nos anciennes méthodes tout simplement chrétiennes, dit l'éminent prélat en terminant, nous avions fait le treizième et le dix-septième siècle. J'en appelle au vingtième pour juger M. Jules Ferry. »

Ajoutons, pour ne rien omettre, qu'à part l'importance que présente la solution définitive d'un problème historique, le livre de M. Allain offre encore plus d'une page précieuse; par exemple, au point de vue pédagogique, par les détails qu'il donne, d'après des ouvrages peu connus, sur les méthodes, les programmes, la discipline... Il y a là un sujet qui mériterait une étude spéciale, et M. l'abbé Allain est mieux préparé que personne pour nous en faire profiter.

Maintenant faut-il penser que tant de preuves incontestables auront enfin raison du préjugé, et qu'on ne le verra reparaître désormais que chez d'incurables ignorants? Ce serait, croyons-nous, se faire illusion ; le temps, et un temps très long, permet seul à la vérité des faits de triompher des idées préconçues. Malgré le beau livre que M. Camille Rousset nous a donné il y a douze ans, malgré le sanglant épilogue que lui ajouta l'année terrible, n'y a-t-il pas encore parmi nous des gens qui s'imaginent que la levée en masse suffit à tout, et que la bataille de Valmy a été gagnée par les volontaires de 1792?

A. Delaire.

[1] *La République française*, 15 juin 1880.

QUINZAINE POLITIQUE

24 décembre 1881.

M. Gambetta n'a rien fait de grand, mais il a grandement parlé, durant ces quinze jours. Définitivement, il a choisi ses deux nouveaux ambassadeurs de Berlin et de Saint-Pétersbourg, M. de Courcel et M. de Chaudordy. Ce sont ses seuls actes. De discours, de répliques et surtout de ces propos impatients dont il a pris l'habitude dans son ancien métier d'interrupteur et de provocateur, il a été moins avare. Son éloquence débutait au Sénat : elle a été facile, surabondante, un peu vulgaire et banale, comme d'ordinaire; il serait injuste toutefois de ne pas reconnaître qu'il s'est efforcé, non sans mérite, d'être poli et courtois; évidemment, il a voulu paraître au Sénat un homme mieux élevé qu'il n'en a la réputation; il a réprimé autant qu'il a pu son tempérament impérieux, il a retenu le langage un peu trop naturel qu'il a si souvent dans la Chambre avec ses contradicteurs; il a mis son orgueil à se montrer quelque peu digne des orateurs éminents et des parlementaires scrupuleux qu'il avait devant lui, à la tribune ou sur les bancs du Sénat. Mais nous ne saurions lui accorder aucune autre louange. Combien est faible encore l'empire de son intelligence sur sa parole et comme il possède peu ses idées! Comme il a prouvé son incompétence, attesté son imprévoyance, dans les débats où le Sénat jugeait l'expédition de Tunis! Et comme il nous a donné, dans le procès de M. Roustan et de M. Rochefort, le droit de croire qu'en dépit de ses goûts despotiques, il n'a pas plus l'esprit de gouvernement que le génie d'un grand ministre!

L'expédition de Tunis n'est pas finie : les troupes du général Logerot guerroient encore entre Gabès et l'incertaine frontière de la Tripolitaine ; celles du général Saussier occupent toujours Gafsa et Kairouan ; les tribus qui tourbillonnent dans ces larges espaces ne cessent de disparaître et de revenir, de se soumettre et de se rebeller. Des cinquante mille soldats qui sont dispersés là-bas, il ne rentre en France que les malades. Assurément, ce n'est plus

cette série de bombardements, de surprises, de massacres, dont on était si ému il y a quelques mois. On reste inquiet pourtant. Et pourquoi, si ce n'est parce qu'à mesure qu'on voit s'achever la pacification, on sent davantage la nécessité de bien régler l'état de la Tunisie et on aperçoit mieux toutes les difficultés financières, militaires et diplomatiques, de ce règlement? M. le duc de Broglie a été l'interprète aussi judicieux et sagace qu'habile de l'opinion publique, quand, dans la séance du 10 décembre, il a demandé à M. Gambetta quelle sorte de régime il créerait à Tunis, pour rendre à la France sa liberté d'action, pour restituer au bey son autorité, pour rétablir l'ordre dans la régence et pour y préserver nos intérêts sans nous aliéner les puissances dont l'influence y lutte avec la nôtre. Excessif ou non, le traité du Bardo n'y peut suffire : M. Gambetta l'a implicitement déclaré devant la Chambre en annonçant qu'il songeait à le modifier. Cette révision, quelle sera-t-elle? Quelle sera cette constitution qu'il médite pour la Tunisie? M. Gambetta, qui ne veut pas annexer à l'Algérie cette province plutôt conquise qu'occupée, se contenterait d'un protectorat; il en a prononcé le mot. Mais il prétend protéger la Tunisie sans l'abandonner : car il n'ignore pas que, nos drapeaux à peine éloignés du rivage, l'anarchie la plus terrible sévirait aussitôt, sinon dans les rues mêmes de Tunis, du moins à ses portes et dans tout le reste du pays. Or quelle différence y aurait-il entre l'annexion et un protectorat qui, en réorganisant l'impôt tunisien, garantirait avec l'argent de la France la dette de la Tunisie, et qui, en réorganisant l'armée tunisienne, la solderait et la commanderait au même titre que la nôtre? Quelle différence entre l'annexion et un protectorat qui obligerait la France à une occupation indéfinie de la Tunisie? Quelle différence entre l'annexion et un protectorat qui non seulement couvrirait des droits de la nationalité française toute cette population levantine dont la masse bigarrée « grouille » à Tunis autour des consulats, mais qui érigerait notre résident en représentant de la Tunisie devant la Turquie, devant l'Angleterre, devant l'Italie, devant toutes les nations du monde? Les embarras et les périls d'un tel protectorat sont nombreux et graves : M. le duc de Broglie les a signalés à M. Gambetta avec sa haute raison, prudemment, délicatement, dans un discours qui est un chef-d'œuvre de logique et d'élégance. Qu'a répondu M. Gambetta? Qu'il apporterait au Parlement, vers la dernière semaine de janvier, un projet de loi, lequel sera un projet de traité. Et comment M. Gambetta a-t-il répondu? Comme un homme qui ne sait pas encore quel genre de transaction il doit préférer pour la Tunisie, en attendant la « tractation » par laquelle il

espère reconcilier à Tunis l'Italie et la France. M. Gambetta imitera-t-il M. Gladstone dans l'Afghanistan? Non, puisqu'il affirme qu'abandonner la Tunisie, ce serait la livrer aux fureurs féroces de tous les ennemis de la France et des chrétiens. Imitera-t-il M. Gladstone dans le Transvaal? Non, puisqu'il juge presque identique au traité des Boers et des Anglais ce traité du Bardo qu'il veut remplacer par une convention plus spéciale. Établira-t-il à Tunis un régime analogue au *condominium* que l'Angleterre et la France exercent au Caire? Non, puisque, averti de son erreur par M. le duc de Broglie, il se hâte de déclarer inexacte son involontaire assimilation de la Tunisie et de l'Égypte. Tour à tour M. Gambetta a paru se proposer et rejeter ces exemples qu'il citait un peu au hasard, comme un diplomate qui aurait de la bonne volonté sans volonté fixe. Ce qu'il fera est un mystère pour le public et pour lui aussi peut-être.

Quel que soit son dessein, M. Gambetta a solennellement promis à M. le duc de Broglie et au Sénat qu'il ne l'accomplirait pas sans consulter le Parlement. Le Parlement n'en sera donc plus réduit à sanctionner de force, après l'événement, des actes qu'il aurait désapprouvés; il ne sera plus contraint de voter des crédits postérieurs aux dépenses! Il sera libre! Il discutera opportunément et complètement! Il pourra, selon son droit et son devoir, déterminer la politique de la France en Tunisie! Et le ministère de M. Gambetta ne le trompera pas, comme celui de M. Ferry, par un seul de ces subterfuges administratifs et de ces abus financiers dont M. Bocher et M. Buffet viennent se plaindre si éloquemment! En vérité, si M. Gambetta est fidèle à cette promesse, cette loyauté honorera son gouvernement aux yeux de tous ceux qui gardaient de sa dictature occulte un souvenir un peu défiant : ce ne sera pas pour son « grand ministère » une de ces gloires chimériques dont le public incrédule se moque, ce sera une gloire positive et profitable. Car M. Bocher et M. Buffet l'ont démontré supérieurement : tout a été irrégulier ou fictif, illégal ou mensonger, dans les procédés dont on a usé pour payer les frais de cette expédition. M. Bocher en présente les comptes avec la clarté la plus lumineuse : le 19 avril, on a demandé 5 695 276 francs pour l'entreprise; le 12 juillet, on en a demandé 14 226 000; et, à cette dernière date, M. le général Farre s'écriait avec une assurance superbe: « Ces crédits suffiront non seulement pour acquitter les dépenses de l'expédition proprement dite, mais pour l'exécution des travaux nécessaires à la pacification et à la sécurité du pays. » Or quel a été le surplus de ces dépenses? Une somme de 25 107 659 francs. L'imprévoyance de M. le général Farre avait donc bien mal calculé. Et, ce surplus,

comment l'a-t-on payé? En transgressant toutes les règles prescrites par les lois de 1862, de 1871 et de 1879. On n'a ni daigné convoquer le Parlement, ni même osé convoquer le conseil d'État pour décréter un crédit extraordinaire, comme on l'aurait dû. On a eu recours à des « imputations provisoires, » selon le mot pudique de M. Jules Ferry : imputations provisoires qu'autrefois, dans la langue des financiers honnêtes, on appelait des virements. C'était faire en 1881, pour la guerre de la Tunisie, ce qu'en 1862 on avait fait pour la guerre du Mexique. Au total, cette expédition aura coûté d'avril en décembre plus de 45 millions, non compris 20 millions pour le matériel tiré de nos arsenaux. « Que serait-ce donc, a dit M. Bocher qui adjurait patriotiquement la prudence de M. Gambetta et la sagesse du Sénat, que serait-ce donc, si la fortune nous réservait de plus sérieuses difficultés? » Ce serait, hélas! la même suite de fautes et d'excès, si nos gouvernants continuaient de mener nos forces avec les mêmes illusions et d'employer nos ressources avec le même arbitraire. M. Buffet, dont la dialectique n'avait jamais été plus serrée ni l'ironie plus mordante, a complété l'argumentation de M. Bocher, en prouvant que, dans un intérêt purement électoral, on avait sciemment dérobé au contrôle du Parlement toutes les dépenses qu'on l'invitait maintenant à ratifier : le ministère présent n'en a pas la responsabilité nominale ; le ministère « évanoui » n'en a plus la responsabilité effective; après comme avant le mal commis, le Parlement est ainsi impuissant, et il le sera toujours tant que notre législation financière ne sera pas plus sévère et plus précise dans les conditions qu'elle peut imposer à un gouvernement audacieux. Ces conditions, M. Buffet les a indiquées : le Sénat a craint qu'elles ne marquassent un blâme ; mais il n'oubliera pas, dans une autre occasion, qu'elles seraient une précaution tutélaire. La droite, au reste, ne voulait et ne pouvait pas plus que la gauche laisser protester en Tunisie, devant notre armée et devant l'Europe, la signature de la France : le Sénat a voté les crédits.

Il ne les a votés qu'après des avertissements dont la république et M. Gambetta ne méconnaîtront pas l'utilité, nous le souhaitons pour la France; il ne les a votés qu'après des critiques dont la plupart formeront la sentence de l'histoire; il ne les a votés qu'après une protestation faite par M. de Kerdrel au nom de ses amis, pour réserver en faveur de l'avenir le droit du Parlement et du pays. La réponse de M. Allain-Targé à M. Bocher avait été plus que médiocre; pire encore avait été sa réponse à M. Buffet; il n'avait rien justifié, et, pendant qu'il accusait vainement M. Buffet de vouloir un droit de contrôle qui serait une usurpation du pouvoir

législatif sur le pouvoir exécutif, il semblait que le Sénat écoutât toujours ces belles paroles de M. Buffet, cette suprême leçon : « Cette discussion rend palpable la connexité étroite, le lien indissoluble qui existe entre le pouvoir politique et le pouvoir financier d'un Parlement. La destruction du pouvoir financier ne laisse plus du pouvoir politique qu'une vaine apparence ; et une apparence à laquelle ne correspond plus aucune réalité, ce n'est pas pour une Assemblée une situation moins digne, c'est une situation complètement avilie. La suppression serait cent fois préférable. » Le lendemain, la réponse de M. Gambetta à M. de Kerdrel a-t-elle été plus heureuse que celle de M. Allain-Targé à M. Bocher et à M. Buffet? Si le verbiage de M. Allain-Targé nuisait à la réputation oratoire du « grand ministère, » les trois discours par lesquels M. Gambetta a répliqué à M. de Kerdrel n'ont-ils pas nui à la réputation politique et militaire du grand ministre? M. de Kerdrel, en donnant son vote par une obligation d'intérêt national, avait regretté que l'imprévoyance du gouvernement eût rendu plus pénible et plus longue la tâche de nos généraux et de nos soldats ; il avait salué leurs mérites, le talent des uns et le courage des autres ; mais il avait déploré le peu de clairvoyance et de constance qui avait présidé aux mouvements de l'expédition aussi bien qu'aux préparatifs de l'entreprise. Certes, le reproche n'était pas trop dur ; le cri de l'opinion publique avait été autrement vif et la réprobation aurait pu et dû être plus véhémente, même devant le Sénat, si M. de Kerdrel avait voulu censurer librement l'ineptie et l'incurie du général Farre. Ces brèves allusions de M. de Kerdrel ont pourtant irrité M. Gambetta ; d'un bond, il montait à la tribune. Il y venait faire le panégyrique de l'armée : c'était un soin superflu, puisque M. de Kerdrel l'avait amplement et notamment louée. Il y venait faire en outre l'apologie du général Farre, de ce ministre de la guerre qui avait été l'un de ses chers favoris, l'un de ses plus humbles serviteurs, et que, pourtant, il s'était hâté de congédier et de remplacer : c'était une maladroite bravade plutôt qu'une défense chevaleresque. M. Gambetta ne pouvait convaincre personne, fût-il lui-même plus convaincu qu'il ne le paraissait dans son emphase hyperbolique : l'armée tout entière avait maudit l'incapacité présomptueuse du général Farre, et ce n'était pas seulement un parti, c'était la France entière qui avait souhaité sa retraite. En exaltant cette gloire incomprise et tant de fois bafouée, en vantant avec un si faux enthousiasme ces services si déréglés et si peu intelligents, M. Gambetta n'assumait pas seulement sur sa propre tête la responsabilité des actes qu'il approuvait ainsi, lui qu'on soupçonnait d'avoir dicté au général Farre tant d'ordres fâcheux ou

funestes; il attirait sur soi la condamnation qui pesait sur ce ministre, en s'associant à lui par une telle apologie : il y a même plus, il autorisait presque le Parlement à l'incriminer désormais lui-même, dans tous les débats où le Sénat aurait à juger les fautes commises par ce général dont il plaidait la cause comme en l'identifiant avec la sienne. Quoi! jamais une expédition n'avait été conduite avec une sollicitude plus vigilante; jamais une campagne n'avait été dirigée avec une plus savante précision! M. Gambetta l'osait affirmer! Et aussitôt il lui fallait se rétracter devant le maréchal Canrobert évoquant, avec une fierté si juste, la mémoire des Bugeaud, des Lamoricière, des Cavaignac! En vérité, M. Gambetta affaiblissait bien gratuitement le crédit de sa parole : quoi! tant d'ignorance ou si peu d'équité! tant d'exagération ou si peu de compétence! M. Gambetta aurait pu se taire en laissant à ce général Farre, qui siégeait là, immobile et insensible sur son banc, mais le front courbé, la peine de se justifier lui-même; il avait déjà répudié indirectement les actes diplomatiques et financiers de ses prédécesseurs, en déclarant qu'il en était innocent; qu'est-ce qui le forçait, si ce n'est cet amour-propre qui chatouille si flatteusement en lui le cœur du généralissime civil de Tours et de Bordeaux, qu'est-ce qui le forçait à couvrir si manifestement de sa personne le plus coupable d'entre eux, celui dont les actes militaires avaient le plus compromis la puissance et l'honneur de la France?

Quelques jours après, le Sénat achevait ces jugements, qui, sans doute, n'ont pas virtuellement toute leur valeur parlementaire, puisqu'ils s'appliquent sans sanction aucune à un passé irrémédiable, mais qui, tout simplement historiques et quasi académiques comme ils sont, ont encore l'avantage d'instruire l'opinion publique et d'inquiéter l'omnipotence de M. Gambetta. M. Gambetta, qui, préférant la quantité à la qualité, a mis dans son « grand ministère » la grandeur mathématique à défaut de la grandeur morale, a institué deux fonctions nouvelles pour satisfaire à ses deux amis, M. Antonin Proust et M. Rouvier, tous deux prédestinés à orner sa république athénienne : l'un a été nommé ministre des beaux-arts, l'autre du commerce et des colonies. La fonction de ce ministre des beaux-arts est coûteuse et ce sera un faste inutile; c'est même un emploi dangereux pour la liberté des artistes dont ce superintendant politique voudra, selon les temps, subordonner l'inspiration aux principes mêmes de son gouvernement et de son parti : M. Lambert de Sainte-Croix l'a dit avec cette brillante vivacité d'esprit, ce bon sens piquant et ce savoir agréable qui en font un des orateurs les plus diserts du Sénat. M. Fresneau a montré avec beaucoup de justesse les inconvénients

de la séparation qui partage aux mains de deux ministres l'agriculture et l'industrie. A son tour, M. le comte d'Haussonville, qui a dans la parole tant d'autorité avec tant de grâce, tant de modération avec tant de sincérité, a éloquemment parlé de l'administration de cette Algérie que sa patriotique expérience connaît si bien. On morcelle cette administration pour la rattacher, service par service, à celle de la métropole; la responsabilité de ceux qui gouvernaient naguère l'Algérie était déjà indivise; en la subdivisant entre les douze ministres qui règnent à Paris, on l'annule : M. Waldeck-Rousseau n'a pu, malgré tout son art, le contester sérieusement. Mais en vain M. d'Haussonville, M. Lambert de Sainte-Croix et M. Fresneau ont-ils pu persuader le Sénat : le Sénat n'avait plus que la liberté d'un blâme platonique; il a voté les crédits nécessaires à l'installation des nouveaux ministres avec la même résignation que les autres; et telle a été, sinon sa candeur, du moins sa bienveillance, qu'il n'a pas même joint à son vote le vœu modeste par lequel la Chambre avait restreint le sien. Chose curieuse! Les premières velléités d'opposition et de résistance auxquelles M. Gambetta se soit un peu heurté et blessé, pendant ces commencements de son « grand ministère », il ne les a pas rencontrées dans le Sénat, parmi cette assemblée dont il est prêt à changer la composition et à diminuer les droits; c'est dans cette Chambre dont il veut accroître la puissance. Entre ceux de ses adversaires qui sont au Sénat et ceux de ses ennemis qui sont à la Chambre, quelle différence! Et lui-même pourrait-il souffrir qu'on les comparât les uns aux autres? Il suffit de se rappeler la séance où M. Clovis Hugues a reproché au ministre de la guerre la nomination du général de Miribel, qu'il a pris comme chef de l'état-major général, et celles du maréchal Canrobert et du général de Galiffet, appelés par lui dans le conseil supérieur de la guerre. On sait que les sectaires du parti radical préfèrent l'officier le plus ignare à l'officier le plus habile, s'ils suspectent celui-ci d'être conservateur et si celui-là leur peut exhiber un certificat de civisme républicain : qu'importe que, sur ces champs de bataille où les coups de l'ennemi ne distinguent pas, le sort de l'armée et le destin de la patrie puissent être entre des mains impropres à tenir victorieusement leur drapeau! Le ministre de la guerre a eu beau attester qu'il avait choisi ces généraux en soldat, non pour les opinions politiques qu'ils ont pu professer, mais pour les talents militaires qu'on leur reconnaît; il a eu beau protester que sa foi républicaine saurait veiller sur eux et que leur loyauté saurait observer tous ses devoirs : quels murmures à l'extrême gauche! Et,

quand M. Gambetta s'est écrié qu'ils avaient été nommés « parce qu'ils étaient les plus capables », quelles clameurs! Dans les invectives qui l'assaillent, l'injure succède à l'injure : M. Henry Maret, que M. Brisson ne réprimande même pas, le qualifie de César et ne corrige ce mot que pour le qualifier de Vitellius! Scène tumultueuse où M. Gambetta a pu constater, non seulement que les gens dont il a lui-même stimulé jadis la violence tourneront contre lui la hardiesse qu'ils ont exercée contre nous, mais qu'un homme d'État voit toujours la logique ou la justice qu'il a violée se venger de lui à telle ou telle heure : il avait naguère expulsé de leurs postes deux de ces mêmes généraux, quoiqu'ils fussent déjà « les plus capables » ; quand il répare ce tort, ses anciens amis l'accusent d'oublier lui-même les arguments détestables dont il se prévalait alors; ce n'est jamais impunément qu'on a été révolutionnaire dans ses maximes ou dans ses exemples : M. Gambetta s'en apercevra souvent encore.

Mais la plus grande amertume que, pendant cette période, M. Gambetta ait dû sentir dans la jouissance de son nouveau pouvoir, c'est, vraisemblablement, la douleur que lui a causée le verdict du jury de la Seine acquittant M. Rochefort, le diffamateur cynique ou plutôt l'âpre calomniateur de M. Roustan. Certes, on n'a pas pu prouver que M. Roustan avait commis, dans son consulat de Tunis, un seul acte de tripotage : la probité de M. Roustan est restée intacte parmi tous les débordements de cette cour orientale. Mais il semble que le jury ait été vivement scandalisé des désordres du monde infâme qui, par malheur, hantait la maison de M. Roustan et qu'il ait voulu comme châtier en lui la tourbe d'agioteurs et de faussaires, d'entremetteurs et d'espions dont il se servait par nécessité et dont il s'entourait par faiblesse. Condamner M. Roustan en absolvant M. Rochefort, le jury ne paraît pas l'avoir voulu. A-t-il prétendu condamner, sinon l'expédition de Tunis, du moins ceux qui l'ont si peu préparée, si mal conduite, si tristement prolongée? On a le droit de le penser, et, parmi ceux-là, ce n'est pas M. Roustan que cette sentence aura spécialement frappé, c'est M. Gambetta, c'est M. Jules Ferry, c'est le général Farre; ce sont tous ceux qui ont si mystérieusement préludé par leurs négociations à cette entreprise; ce sont tous ceux qui ont si imprudemment engagé par le traité du Bardo la liberté diplomatique et militaire de la France; ce sont tous ceux qui ont si honteusement négligé dans cette guerre les souvenirs de nos fautes et de nos désastres de 1870. Quelle qu'ait été dans la conscience des jurés la raison décisive ou l'intention réelle de leur verdict, ce jugement n'épargne ni le gouvernement devant la foule, ni la république

devant la nation, ni la France devant l'Europe. Peut-être serait-ce l'heure de se demander si ce procès n'a pas sa moralité philosophique et religieuse pour un peuple qui n'entend plus parler que d'avidité pécuniaire, de corruption financière, et auquel on veut ôter les seules croyances qui lui puissent donner le goût de l'idéal et l'amour du devoir. Mais ce qui est sûr, c'est que ce procès laisse dans le cœur de la multitude une singulière méfiance de ses gouvernants : il n'est plus de fable que les harangueurs de ses clubs ne puissent lui faire accroire désormais, quand ils lui raconteront les origines de cette entreprise ; il y a là une légende qui se forme contre M. Gambetta et ses familiers. Politiquement, la république n'aura guère à s'en féliciter davantage. Ce sont des républicains, seulement des républicains, qui, témoins ou avocats aussi bien qu'accusateurs ou accusés, ont comparu devant ce jury, figuré dans ce débat ; et leurs griefs, leurs démentis, leurs imputations, leurs disputes, auront déshonoré leur parti ; c'est dans l'histoire de cette république une page souillée, une page qu'elle voudrait sans doute déchirer, mais qui est d'airain. La France, hélas ! n'a qu'à gémir elle-même et du discrédit où ce procès met la diplomatie de la république et de la joie que ce verdict provoque à Rome, même à Londres et surtout à Constantinople et à Tunis : c'est notre intérêt national qui en est lésé et la réputation de notre pays en souffre également. Il n'est pas douteux que cette affaire de Tunis ne devienne plus embarrassante, et alors comme nous, M. Gambetta estimera peut-être que, si M. Barthélemy Saint-Hilaire a eu le tort d'ordonner ce procès, lui-même a eu le tort de délier de leur serment professionnel les agents de son ministère appelés en témoignage à la barre du jury : gouverner ainsi, c'est affaiblir dans l'esprit des uns la protection sur laquelle ils comptent et c'est infirmer dans l'esprit des autres la confiance dont ils ont besoin. L'état de l'Europe a pour la France bien des périls qu'il serait maintenant superflu de signaler. Pour y soustraire notre patrie, puisse M. Gambetta se souvenir des leçons et des avertissements que le Sénat, le jury de la Seine et le public viennent de lui donner ainsi?

Auguste Boucher.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DU 9 AU 24 DÉCEMBRE 1881

La Bourse est nerveuse et la fin de l'année, sans justifier toutes les craintes que l'on avait conçues, présentera cependant de grandes difficultés. Le resserrement de l'argent est général. Il a gagné l'Europe entière ; — à Londres, à Berlin, à Francfort, à Vienne ; en Italie comme en Espagne, on éprouve des embarras analogues coïncidant avec une reprise assez marquée de l'activité commerciale et industrielle, en sorte que les besoins augmentent quand les ressources diminuent, ce qui amènera probablement, malgré l'abondance habituelle de l'argent, au moment du payement des coupons du mois de janvier, le maintien pendant un certain temps du taux de l'escompte à 5 0/0.

A Paris, la liquidation du 15 décembre a été très agitée. Les reports se sont élevés à des prix véritablement fabuleux, qui ont provoqué des ventes assez nombreuses et amené une baisse sensible sur les rentes et sur un grand nombre de valeurs. Le marché s'est ensuite relevé, mais il reste inquiet et plein d'hésitation. Les engagements étant toujours très considérables, l'on ne voit pas arriver sans inquiétude les règlements de compte de la fin du mois.

L'incertitude qui règne sur les projets du gouvernement contribue à ce malaise. — D'une part, la conversion, — de l'autre, le rachat des chemins de fer, puis des bruits d'impôt sur le revenu, — dans l'ordre politique, les polémiques sur le Sénat, et, une disposition générale à tout remuer, à tout discuter, à tout ébranler, jettent la confusion dans les esprits. Rien ne fatigue la spéculation comme l'indécision ; et, quand elle ne peut discerner la voie, elle s'abstient ou elle vend, et les cours s'affaissent. Les rentes françaises en fournissent en ce moment une preuve éclatante ; non seulement le 5 0/0 est atteint, ce qui s'expliquerait assez naturellement par la conversion, mais nos autres fonds ne se tiennent pas mieux et, d'une quinzaine à l'autre, nous les retrouvons à des cours beaucoup plus bas. L'épargne doit mettre à profit ces défaillances ; le 3 0/0 et le 3 0/0 amortissable sont cotés à des prix très inférieurs à leur

valeur réelle, et ceux qui emploieront leurs économies à ces achats feront une très fructueuse opération.

Cet écœurement du marché n'a point empêché les actions du canal de Suez de continuer leur marche victorieuse, et les valeurs turques de reprendre faveur. Tout n'est point mirage dans cette hausse prodigieuse que rien n'arrête. A mesure que se poursuit la construction de la flotte nouvelle des vapeurs qui remplacent les voiliers dans les transports maritimes, les recettes augmentent, et, avant une année, elles n'auront pour limite que la capacité même de transit. Quand les navires seront par trop nombreux et ne pourront plus trouver place, il faudra bien élargir le canal ou en construire un autre parallèle. Ce moment n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait le croire et comme l'acte de concession n'a prévu rien de semblable, le gouvernement égyptien est très capable de vouloir en tirer parti. Ce serait, en tout cas, son droit strict; la hausse vertigineuse se trouverait alors brusquement arrêtée, et bien que le danger soit encore éloigné, on doit le prévoir. Les prix sont maintenant trop élevés pour que, en présence de cette éventualité, la prudence n'impose pas la réalisation des énormes bénéfices qu'ils assurent.

Quant à la Banque ottomane et aux valeurs turques, leur situation se trouve transformée par l'*Iradé* que le sultan vient de signer à Constantinople, et, l'on peut ajouter sans crainte d'être démenti par les événements, que la question d'Orient entre en même temps dans une voie nouvelle. Avec la régularité de l'administration européenne, chargée de percevoir un certain nombre de contributions données en gage aux créanciers, la vie reprendra dans l'empire et l'accord des établissements de crédit substituant leur action à celle des gouvernements, mettra en œuvre les richesses de ces terres abandonnées depuis si longtemps à leurs seules ressources. On annonce, en effet, que le syndicat des grandes banques, qui s'était formé pour mener à bien l'entente de la Sublime Porte et des porteurs de la Dette turque, va se continuer dans le but de poursuivre la réalisation de concessions importantes et des travaux publics les plus urgents. Et quand l'on pense que, malgré la guerre, la misère et l'absence de toute impulsion et de tout concours de la part du gouvernement, le mouvement commercial de la Turquie a plus que doublé pendant ces dix dernières années, les résultats féconds qui doivent provenir de l'union de ces puissants capitaux, poursuivant, pour en tirer profit, et, par conséquent, de façon à ce qu'elles produisent, l'exploitation des ressources laissées jusqu'ici inertes et stériles, ne sauraient être douteux.

Les Rentes turques peuvent donc de nouveau entrer dans le

portefeuille de l'épargne avec des chances réelles d'une majoration importante, car les revenus concédés actuellement sont basés sur des recettes qui prendront une très prompte extension. Aux cours actuels et, avant que la notion plus exacte de la valeur et de la portée de l'arrangement qui vient d'être conclu, n'ait été bien comprise, on peut acheter avec sûreté et avantage. Le rôle décisif que va remplir la Banque ottomane et les bénéfices immédiats de la mobilisation de créances, qui s'élevaient à près de 100 millions, ont été mieux saisis, et les actions de la Banque ont été très recherchées.

Le grand mouvement économique et financier qui modifie si profondément, depuis quelques années, la physionomie du monde entier, s'étend chaque jour. La France est devenue, par l'accumulation de l'épargne et l'emploi que savent en faire les institutions de crédit, un des instruments les plus actifs de cette révolution pacifique, qui lui permet de lever, à son grand bénéfice, le tribut sur le développement de la fortune publique et de la fortune privée, dans l'univers. Et voilà pourquoi les sociétés de crédit, qui ont su se servir avec intelligence et décision, des moyens d'information et d'exécution que l'électricité et la vapeur mettent maintenant à leur disposition, et créer dans les pays où elles cherchent à établir leur action, des centres autonomes prêts à recevoir utilement leur impulsion, sont arrivés avec tant de promptitude à une si grande prospérité. L'Union générale est de ce nombre, et le travail incessant de sa direction ne s'arrête pas. L'Autriche, par l'alliance de l'*Union* avec la banque I. R. P. des Pays Autrichiens, est toujours un des pays où son activité a obtenu les succès les plus fructueux; mais, par la Banque des Pays Hongrois, elle s'étend dans le royaume de Saint-Etienne et en Serbie; la construction des chemins de fer la rattache au *renouveau* qui ne tardera pas maintenant à se faire sentir jusqu'à Constantinople, dans les provinces de l'Orient européen. Pendant ce temps, elle prépare en France la Société des forces électriques, qui va concentrer et rendre pratique toutes les merveilles révélées par la science. Avant peu, la force inconnue qui échappait à l'humanité deviendra l'humble servante de l'ouvrier, et cette division de la puissance électrique assouplie et domptée amènera bientôt une évolution nouvelle dans l'industrie.

Les bourrasques qui ont passé sur la Bourse pendant cette quinzaine n'ont point atteint les titres des grandes compagnies de chemins de fer. Les cours en ont peu varié. Si l'idée de la volonté du rachat préoccupe toujours, son impossibilité paraît si bien démontrée, que l'on semble très disposé à se rassurer. Une parole suffirait, mais il faudrait que le gouvernement voulût bien la prononcer. En tous cas, les porteurs de titres doivent se garer des

effarements intéressés de la spéculation et ne pas vendre. Le rachat, s'il avait lieu, ne pourrait se faire qu'à un prix supérieur aux cours actuellement cotés.

Parmi les jeunes banques que la sagesse de leur direction et leur activité recommandent, l'Union de l'Épargne mérite une mention particulière. Chaque jour le cercle de son action s'étend et la direction, en veillant avec un soin tout particulier sur les intérêts de sa clientèle, n'a fait que suivre l'exemple qui a été l'une des causes premières du succès de l'Union générale et se conformer aux bienveillants avis du puissant patronage qui a présidé à sa création.

Mentionnons, pour les démentir aussitôt, les bruits que l'on avait fait courir de la démission de M. Eugène Péreire qui aurait abandonné, disait-on, la présidence du Conseil d'administration de la Banque transatlantique et de la Compagnie générale de la navigation transatlantique. M. Eugène Péreire reste à la tête de ces deux grandes sociétés qui sont de plus en plus appelées dans un intérêt commun, à se prêter un mutuel appui. La direction de la Banque travaille avec énergie, et les opérations entreprises prennent l'étendue et l'importance que ses fondations avaient prévu. La valeur est pleine d'avenir et, aux prix actuels, mérite l'attention des capitaux de placement.

Les fonds étrangers conservent et défendent leurs cours sans que le marché présente en ce moment une grande animation. On parle toujours de la probabilité d'un emprunt Russe à courte échéance; jusqu'ici pourtant rien n'est venu confirmer cette rumeur. L'Italien, malgré l'approche du coupon est, en réaction, et l'obligation unifiée d'Égypte se cote à 552. La baisse sur cette valeur se continue, bien que les encaissements des sommes destinées au payement des intérêts s'opèrent avec une grande régularité; mais l'état intérieur de l'Égypte, depuis le mouvement militaire du Caire, inspire une certaine défiance. On sent qu'une crise peut éclater, et la spéculation conserve une prudente réserve.

Telle est, dans son ensemble, la physionomie du mouvement financier pendant cette quinzaine. Il est médiocre, et pourtant, jusqu'à un certain point, on doit être satisfait. Une situation plus mauvaise était à redouter. Ajoutons que la plus-value du rendement des impôts indirects du 1er au 15 décembre a dépassé 15 millions et que les recettes des chemins de fer sont toujours en augmentation. Ce sont des symptômes rassurants qu'il importe de ne point oublier.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT VINGT-CINQUIÈME

(QUATRE-VINGT-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu ; — Art., article ; — V., voyez.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1881.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT VINGT-CINQUIÈME

TABLE

DU TOME QUATRE-VINGT-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT VINGT-CINQUIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1881

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1881

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1881

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1881

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1881

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1881

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.



